HAL
open science

Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790

Noëlle Gauthier

To cite this version:

Noëlle Gauthier. Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790. Histoire. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSE2117 . tel-02066221

HAL Id: tel-02066221

https://theses.hal.science/tel-02066221

Submitted on 13 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre NNT : 2018LYSE2117

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483 Sciences sociales

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 27 octobre 2018, par :

Noëlle GAUTHIER

Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790.

Devant le jury composé de :

Fabienne HENRYOT, Maîtresse de conférences, École Nationale Sup des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, Présidente

Daniel Odon HUREL, Directeur de Recherche, C.N.R.S., Rapporteur

Catherine GUYON, Maîtresse de conférences HDR, Université de Lorraine, Rapporteure

Philippe MARTIN, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « Paternité – pas d'utilisation commerciale – pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

UNIVERSITE DE LYON

Université Lumière Lyon 2

Ecole doctorale 483

LES BENEDICTINS DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

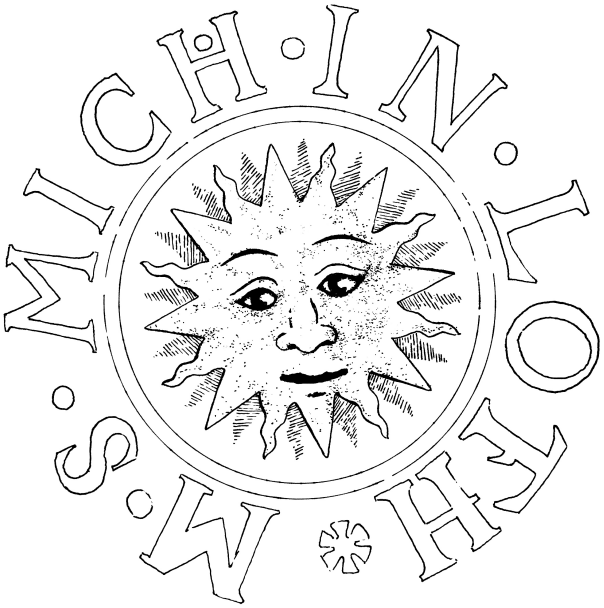

Noëlle GAUTHIER-CAZIN

Thèse de doctorat d'Histoire

Sous la direction de M. Philippe MARTIN

Présentée et soutenue publiquement le 27 octobre 2018

Jury composé de :
Mme Catherine GUYON, maître de conférences-HDR, Université de Lorraine, Nancy
Mme Fabienne HENRYOT, maître de conférences, ENSSIB, Lyon
M. Daniel-Odon HUREL, directeur de recherches au CNRS
M. Philippe MARTIN, professeur, Université Lumière Lyon 2

Noëlle GAUTHIER-CAZIN

LES BENEDICTINS

DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL

DE 1689 A 1790

Thèse de doctorat d'Histoire

Sous la direction de M. Philippe MARTIN

Présentée et soutenue publiquement le 27 octobre 2018

Jury composé de :
Mme Catherine GUYON, maître de conférences-HDR, Université de Lorraine, Nancy
Mme Fabienne HENRYOT, maître de conférences, ENSSIB, Lyon
M. Daniel-Odon HUREL, directeur de recherches au CNRS
M. Philippe MARTIN, professeur, Université Lumière Lyon 2

A dom Ildefonse CATELINOT (1671-1756), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1717 à 1756

A René TAVENEAUX (1911-2000)

A Jean CAZIN (1948-2010), mon mari

REMERCIEMENTS

- Brigitte VAST, bibliothécaire de la ville de Saint-Mihiel

- la ville de Saint-Mihiel, ses élus et son personnel

- les directeurs et le personnel des Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc

- les directeurs et le personnel des Bibliothèques municipales de Bar-le-Duc, Nancy et Verdun

- le professeur Philippe MARTIN et Fabienne HENRYOT

Et toutes celles et ceux qui m'ont aidée et soutenue dans la rédaction et la mise au point finale de cette thèse :

- Cédric ANDRIOT

- Anne BLEHAUT

- Pierre CAILLET

- Simone COLLIN-ROSET

- Patrick CORBET

- Alain GIRARDOT

- Claude FALTRAUER

- Jean-Louis JANNIN

- Philia JARRELL

- Jean LANHER

- Marie-José LAPERCHE-FOURNEL

- Gérard MICHAUX

- Georges REVERSAT

- Alain THOMAS

***Illustration de couverture* : cachet doré du XVIIIème siècle apposé sur plus de 600 volumes du fonds bénédictin de la Bibliothèque municipale de Saint-Mihiel (diamètre : 2,3 cm)**

Dessin : Pierre DIDELOT

SOMMAIRE

INTRODUCTION

La ville et l'abbaye de Saint-Mihiel. 17

Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle. 18

L'abbaye de Saint-Mihiel dans la ville de Saint-Mihiel. 21

CHAPITRE 1.
L'ABBAYE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DU VIIIème SIECLE A LA REVOLUTION FRANCAISE

1.1. L'ABBAYE DU VIIIème SIECLE A LA FIN DU XVIème SIECLE 23

1.1.1. La fondation de l'abbaye au VIIIème siècle. 23

1.1.2. Le transfert de l'abbaye au IX ^{ème} siècle. 24

1.1.3. Les possessions de l'abbaye. 28

1.2. L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL DANS LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE (1606-1689) 31

1.2.1. La réforme bénédictine de Richard de Saint-Vanne au début du XVIIème siècle. 31

1.2.2. L'introduction de la réforme à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1606. 33

1.2.3. Les constitutions de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. 34

1.2.4. Les réorganisations à l'abbaye de Saint-Mihiel. 35

1.2.5. La guerre de Trente Ans (1631 à 1661). 40

1.2.6. L'abbatiat de dom Henri Hennezon (1666 à 1689). 44

1.2.7. L'exil du cardinal de Retz dans sa principauté de Commercy 1662-1679). 44

1.2.7.1. Dom Robert Desgabets et la naissance des « académies » dans la congrégation de Saint-Vanne. 48

1.2.7.2. La bibliothèque du cardinal de Retz. 49

1.2.7.3. Qui peut succéder à dom Hennezon ? 53

1.3. UNE ABBAYE LORRAINE AU XVIIIème SIECLE 54

1.3.1. Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIème siècle. 54

1.3.2. L'importance de l'abbaye de Saint-Mihiel dans le paysage politique de la Lorraine et du Barrois. 54

CHAPITRE 2.
LES ABBES DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

2.1. L'ABBE BENEDICTIN ET L'AUTORITE DANS UNE ABBAYE BENEDICTINE 59

2.2. DOM GABRIEL MAILLET (1689 à 1719) 60

2.2.1. La famille et l'élection de dom Maillet. 60
2.2.2. Les malheurs de dom Maillet. 62
2.2.3. Le retour de dom Maillet et la restauration de la dynastie lorraine. 65
2.2.4. L'abbatiat effectif de dom Maillet. 70
2.2.5. Les nouvelles tribulations de dom Maillet. 74

2.3. L'ABBE LOUIS-ANTOINE DE LENONCOURT (1711 à 1744) 79

2.3.1. La famille de Lenoncourt. 79
2.3.2. La marquise d'Heudicourt. 82
2.3.2.1. Les oraisons funèbres de grands de la terre. 83
2.3.2.1. L'oraison funèbre de la marquise d'Heudicourt. 84
2.3.3. Louis-Antoine de Lenoncourt. 88
2.3.4. Un candidat malgré lui à l'abbatiat de Saint-Mihiel : dom Augustin Calmet. 90
2.3.5. Le triomphe de l'abbé de Lenoncourt. 93
2.3.6. L'abbé de Lenoncourt face aux religieux de Saint-Mihiel. 95
2.3.6.1. L'abbé de Lenoncourt attaque. 95
2.3.6.2. Les religieux contre-attaquent. 96

2.4. DOM BENOIT BELFOY (1723 à 1742) 104

2.4.1. L'entrée en lice de dom Benoît Belfoy. 104
2.4.2. L'ambitieux dom Benoît Belfoy. 105
2.4.3. Dom Benoît Belfoy à l'abbaye de Saint-Mihiel. 109

2.5. L'ABBE BARTHELEMY CHAUMONT DE LA GALAIZIERE (1744 à 1790) 114

2.5.1. La famille Chaumont de La Galaizière. 114
2.5.2. Barthélemy Chaumont de La Galaizière, dernier abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Mihiel. 116
2.5.3. La commission des Réguliers et la congrégation de Saint-Vanne. 118
2.5.4. Monseigneur de Chaumont, premier évêque de Saint-Dié (1777 à 1801). 122

2.6. CONCLUSION 123

CHAPITRE 3.
LES PRIEURS DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

3.1. LE ROLE DU PRIEUR DANS UNE ABBAYE BENEDICTINE 125

3.2. DOM PHILIBERT LEBEGUE (1689-1690) 126

3.3. DOM BARTHELEMY REMION (1690 à 1694) 127

3.3.1. Le religieux. 127

3.3.2. L'homme de confiance de Mademoiselle de Guise. 128

3.4. DOM HYDULPHE BILLAUT (1694 à 1695) 131

3.5. DOM MATHIEU PETITDIDIER (sous-prieur de 1694 à 1695, prieur de 1695 à 1700, sous-prieur de 1701 à 1703, prieur de 1703 à 1705, sous-prieur de 1709 à 1711) 131

3.5.1. Les débuts de dom Mathieu Petitdidier. 132

3.5.2. Madame de Guise. 134

3.5.3. L'ascension de dom Mathieu Petitdidier. 135

3.5.4. Dom Mathieu Petitdidier, abbé. 138

3.5.5. Dom Mathieu Petitdidier, évêque. 140

3.5.6. La « chute » et la fin de dom Mathieu Petitdidier. 142

3.5.7. Le père Jean-Joseph Petitdidier, s.j. 147

3.5.8. Oraisons funèbres de dom Mathieu Petitdidier. 149

3.5.9. Bibliographie de dom Mathieu Petitdidier. 151

3.5.10. Conclusion. 152

3.6. DOM HENRI CHASTEL (sous-prieur de 1700 à 1701, prieur de 1711 à 1713) 153

3.7. DOM FRANCOIS GUILLAUME (1713 à 1715) 154

3.8. DOM GABRIEL THOMASSIN (prieur de 1715 à 1720, maître des novices de 1720 à 1722, prieur de 1722 à 1727, sous-prieur de 1727 à 1729, prieur de 1732 à 1734) 155

3.8.1. Le religieux. 155

3.8.2. L'écrivain et le musicien. 156

3.9. DOM SEBASTIEN MOUROT (1720 à 1722) 157
3.9.1. Le religieux. 157
3.9.2. Le « brigandage de Toul » (mai 1730). 158
3.9.3. Oraisons funèbres de dom Sébastien Mourot. 160
3.9.4. Bibliographie de dom Mourot. 161

3.10. DOM SEBASTIEN GUILLEMIN (sous-prieur de 1715 à 1720, et de 1726 à 1727, prieur de 1727 à 1732) 162
3.10.1. Le religieux. 162
3.10.2. La crise de la triennalité des chapitres de la congrégation de Saint-Vanne (1741-1744). 164
3.10.3. La paisible fin de carrière de dom Sébastien Guillemin. 166

3.11. INCERTITUDES ET INTERIMAIRES (1732 à 1735) 167

3.12. DOM HILARION MEDARD (1735 à 1737) 169
3.12.1. Le religieux. 169
3.12.2. Le duc François III quitte la Lorraine et le Barrois. 169
3.12.3. Les répercussions à l'abbaye de Saint-Mihiel de l'arrivée du roi Stanislas en Lorraine et Barrois. 170

3.13. DOM BENOIT BELFOY (1737 à 1742) 172

3.14. DOM BENOIT MARTIN (1742 à septembre 1744) 173
3.14.1. Dom Rémi Ceillier. 173
3.14.2. Dom Benoît Martin. 174
3.14.3. Dom Antoine-Ambroise Martin. 176
3.14.4. Dom Placide Martin. 177

3.15. DOM ANTOINE TOUSSAINT (septembre 1744 à 1747) 178

3.16. DOM JEAN LEQUEUX (1753 à 1756) 179

3.17. DOM JOSEPH DE LISLE (prieur en 1734, de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762) 180
3.17.1. La famille et la jeunesse de dom Joseph de Lisle. 181
3.17.2. La belle carrière ecclésiastique de dom Joseph de Lisle. 184
3.17.2.1. L'abbaye Saint-Maurice d'Agaune et le nonce Dominique Passionei. 185
3.17.2.2. Retour en Lorraine et Barrois. 189
3.17.2.1. La course aux honneurs. 191
3.17.3. Dom de Lisle, théologien, historien…et religieux ! 194

3.17.4. Bibliographie de dom de Lisle. 197
3.17.4.1. Les sept ouvrages imprimés. 197
3.17.4.1. Les manuscrits. 201
3.17.5. Dom Calmet et dom de Lisle. 202
3.17.6. Oraisons funèbres de dom de Lisle. 204

3.18. DOM BERNARD PIERSON (1762 à 1768) 204

3.19. DOM HYACINTHE MAGRON (1768 à 1770) 207

3.20. DOM HENRI BASOGE (1770-1771) 208

3.21. DOM JOSEPH GUENIOT (1771 à 1774) 209

3.22. DOM GREGOIRE FEBVET (1774 à 1780) 210

3.23. DOM AUGUSTIN BAUDELAIRE (1780 à 1786) 210

3.24. DOM JEAN-MICHEL MAUGENRE (1786 à 1789) 212

3.25. DOM CHARLES CLAVEY (1789-1790) 214

3.26. CONCLUSIONS 217
3.26.1. Etre prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle. 217
3.26.2. Durée de la charge de prieur. 217
3.26.3. Provenance géographique des prieurs. 219
3.26.4. Déplacements dans la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne des prieurs et sous-prieurs de l'abbaye de Saint-Mihiel. 222

CHAPITRE 4.
ETRE RELIGIEUX A SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

4.1. COMBIEN DE RELIGIEUX SONT PASSES PAR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790 225

4.2. COMBIEN Y A-T-IL DE RELIGIEUX A LA FOIS A L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL ? 226

4.2.1. Les religieux. 226
4.2.2. Les religieux et « les autres habitants » de l'abbaye. 227
4.2.3. De la commission des Réguliers à la Révolution (1766 à 1790). 229

4.3. LA FORMATION DES RELIGIEUX 231

4.3.1. Les noviciats dans la congrégation de Saint-Vanne de 1604 à 1790. 231
4.3.1.1. Les noviciats de 1604 à 1688 231
4.3.1.2. Les noviciats de 1689 à 1790 232
4.3.2. Les noviciats à l'abbaye de Saint-Mihiel de 1606 à 1790 233
4.3.2.1. Les noviciats de 1606 à 1688 233
4.3.2.2. Les noviciats de 1689 à 1790 233
4.3.3. Les maîtres des novices de 1689 à 1790 234
4.3.3.1. Dom Placide Fontaine (1709 ? à 1715 ?). 235
4.3.2.2. Dom Gabriel Thomassin (1719 à 1721). 238
4.3.3.3. Dom Mathieu Gesnel (1731 à ?). 239
4.3.3.4. Dom André Charlot (1736 à 1737). 240
4.3.3.5. Dom Stéphane Adam (1737 à 1743 ?). 243
4.3.3.6. Pourquoi n'y a-t-il plus de noviciats de 1738 à 1750, puis de 1757 à 1762 à l'abbaye de Saint-Mihiel ? 245
4.3.3.7. Dom Joseph de Lisle (1751 ? à 1757 ?). 247
4.3.3.8. Dom Joseph Richard ou dom Jean-Baptiste Brichard (1763 ? à 1769 ?) ? 249
4.3.3.9. Dom Jean-Eleonore Derone (1777 à 1783) ? 251
4.3.3.10. Dom Maximin Nicolle (1783 à 1786). 252
4.3.3.11. Dom Benoît Mathis (1786 à 1789). 252
4.3.3.12. Dom Nicolas Cognard (1789- ?). 254
4.3.3.13. Conclusion sur les maîtres des novices. 254
4.3.4. Les novices originaires de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles. 254
4.3.4.1. Dom Gabriel Belguillaume. 255
4.3.4.2. Dom Nicolas Mathelin. 255
4.3.4.3. Dom Joseph Gouget. 256
4.3.4.4. Dom Louis Le Tellier. 256
4.3.3.5. Frère Hubert Couchot. 256
4.3.5. Quelques novices n'ayant pas persévéré au XVIIIème siècle. 257
4.3.5.1. Frère Ambroise Le Comte (1737). 257
4.3.5.2. Le « novice de Coblentz » (1738). 257

4.3.5.3. Frère de Mollevaux (1738). 257
4.3.5.4. Frère Jacques (1738). 257
4.3.5.5. Frère Joseph (1738). 258
4.3.5.6. Frère Léonard de Montureux (1739). 258
4.3.5.7. Un novice anonyme (1768). 259

4.4. LES RELIGIEUX FUGITIFS, APOSTATS OU EXPULSES 259

4.4.1. Combien dans la congrégation de Saint-Vanne de 1604 à 1790 ? 259
4.4.2. Combien à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1606 à 1789 ? 260
4.4.3. Les six fugitifs de 1689 à 1790 261
4.3.3.1. Dom Placide Urbain (profès en 1680). 261
4.3.3.2. Dom Benoît Devince (profès en 1710). 261
4.3.3.3. Dom Christophe Colignard (profès en 1723). 261
4.4.3.4. Dom Arnould Adam (profès en 1726). 262
4.4.3.5. Dom Augustin Aschack (profès en 1738). 262
4.4.3.6. Dom Charles Bassigny (profès en 1754). 263
4.4.4. Un apostat : dom Simon Boulard en 1698. 263
4.4.5. Un expulsé : dom Mathieu Bourlier en 1716. 264
4.4.6. Un sorti-rentré : dom Claude Cojin en 1744 ? 264
4.4.7. Conclusion. 265

4.5. LES RELIGIEUX MORTS A SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790 265

4.5.1. Quelques comparaisons avec les laïcs de la région. 265
4.5.2. Ages à la mort de ces religieux. 266
4.5.3. Un cas d'épidémie dans la ville et l'abbaye de Saint-Mihiel. 267
4.5.4. Origine des religieux morts à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790 270
4.5.4.1. Trente-et-un sont nés dans le Barrois mouvant ou non-mouvant : 270
4.5.4.2. Quatre sont nés dans la principauté de Commercy : 272
4.5.4.3. Six sont nés en Lorraine : 273
4.5.4.4. Et deux sont nés en France : 273
4.5.5. Carrière des religieux morts à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790 274
4.5.5.1. Religieux nés à Saint-Mihiel ou à proximité, profès à l'abbaye de Saint-Mihiel, partis ailleurs et revenus mourir à l'abbaye de Saint-Mihiel. 274
4.5.5.2. Religieux nés à Saint-Mihiel et morts à l'abbaye de Saint-Mihiel. 277
4.5.6. Vie et mort de six religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle. 277
4.5.6.1. Dom Pierre Lhuillier (mort en 1736). 278
4.5.6.2. Dom Hilaire de Rouvroy (mort en 1737). 278
4.5.6.3. Frère Jean Laguerre (mort en 1743). 278
4.5.6.4. Dom Rupert Claudot (mort en 1746). 278
4.5.6.5. Dom Louis-Martin de Beauval (mort en 1747). 280
4.5.6.6. Dom Emilien Le Page (mort en 1755). 282
4.5.7. Conclusion. 283

CHAPITRE 5.
« LE GALERIEN » ET LA BIBLIOTHEQUE : DOM ILDEFONSE CATELINOT (PARIS, 1671 - SAINT-MIHIEL, 1756) BIBLIOTHECAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL DE 1717 A 1756

5.1. SA CORRESPONDANCE AVEC DOM AUGUSTIN CALMET 285

5.1.1. Comment se sont-ils connus ? 286

5.1.2. Les lettres de dom Catelinot à dom Calmet. 287

5.2. UN RELIGIEUX ATYPIQUE 288

5.2.1. Sa famille et sa jeunesse. 288

5.2.2. Etranger ou pas ? 291

5.2.3. La Lorraine et le Barrois à la fin du XVIIème siècle. 292

5.2.4. Pourquoi fait-il profession à 23 ans seulement ? 292

5.2.5. Le « rêve » du jeune Catelinot. 293

5.2.6. L'abbaye Saint-Mansuy de Toul et le diocèse ancien de Toul à la fin du XVIIème siècle. 295

5.2.7. Saint Ildefonse de Tolède. 296

5.2.8. Notre-Dame de l'Immaculée Conception dans les diocèses anciens de Verdun et Toul. 298

5.2.9. Dom Ildefonse Catelinot est-il un dévot de la Vierge Marie ? 300

5.3. LE JEUNE RELIGIEUX 301

5.3.1. Où a-t-il fait ses études et a été ordonné prêtre ? 301

5.3.2. Un prédicateur lassé de « sermoner » ? 304

5.4. LE RELIGIEUX ERUDIT A TRAVERS SES LETTRES A DOM CALMET 311

5.4.1. Parents et amis. 311

5.4.1.1. Famille. 311

5.4.1.2. « Amis de la maison ». 312

5.4.1.3. Dom Grégoire Berthelet. 313

5.4.1.4. Dom Augustin Calmet. 314

5.4.2. Avoir des supérieurs. 316

5.4.3. Politique et religion. 318

5.4.3.1. Politique. 318

5.4.3.2. Religion. 318

5.4.4. Ecrire et se faire éditer. 322

5.4.5. Bibliothèques et cabinets de curiosités. 325

5.4.6. Le « nerf de la guerre ». 329

5.5. LE BIBLIOTHECAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL 330
5.5.1. Les livres inscrits à l'inventaire « sous son règne ». 330
5.5.2. Le « brocantage ». 334
5.5.2.1. Avec les abbayes bénédictines de Lorraine. 335
5.5.2.2. Avec monsieur de Talvannes. 337
5.5.2.3. Avec monsieur Gaussin, le relieur de livres de l'abbaye. 338
5.5.3. Les « apostilles » et les ex-libris portés par dom Catelinot sur les livres de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel. 338

5.6. UN RELIGIEUX QUI ECRIT 339
5.6.1. Les ouvrages publiés de dom Catelinot. 340
5.6.2. Les ouvrages non publiés de dom Catelinot. 343
5.6.2.1. Les ouvrages « prêts à imprimer » de dom Catelinot. 344
5.6.2.2. Les autres manuscrits de dom Catelinot. 345
5.6.2.3. Les manuscrits « en gestation » de dom Catelinot. 347
5.6.3. Les manuscrits de dom Catelinot conservés au XXIème siècle à Saint-Mihiel. 351
5.6.4. Son *Dictionnaire de littérature* : grand œuvre inachevé ou testament ? 352
5.6.4.1. Description du livre. 352
5.6.4.2. La genèse du livre. 353
5.6.4.3. Le contenu du livre. 357
5.6.4.4. Le dictionnaire des auteurs : les différentes lettres. 358
5.6.4.5. Etude brève de la lettre « C ». 358

5.7. MALADIES, VIEILLESSE ET MORT 363

CHAPITRE 6.
LA FIN DE LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET DE L'ABBAYE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL

6.1. LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE EN 1789 369

6.1.1. La vitalité de la congrégation de Saint-Vanne. 369

6.1.1.1. L'ensemble de la congrégation. 369

6.1.1.2. La province de Lorraine. 370

6.1.1.3. L'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel. 371

6.1.2. L'origine géographique des religieux de la congrégation de Saint-Vanne. 372

6.1.2.1. Les religieux vivant en 1766. 372

6.1.2.2. Les profès de 1760 à 1789. 372

6.1.3. La congrégation de Saint-Vanne dans le département de la Meuse et le nouveau diocèse de Verdun. 373

6.1.4. La Constitution civile du clergé 373

6.1.5. La Terreur. 374

6.2. LA DESTINEE DES DERNIERS RELIGIEUX DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MICHEL 375

6.2.1. L'enquête des commissaires. 375

6.2.2. Les déclarations des religieux. 376

6.2.2.1. Dom Charles Clavey, prieur. 376

6.2.2.2. Dom Nicolas Cognard, sous-prieur. 380

6.2.2.3. Dom Georges Lachambre. 380

6.2.2.4. Dom Pierre Barré. 380

6.2.2.5. Dom Nicolas-Joseph Gouget. 381

6.2.2.6. Dom Claude Vignerel. 381

6 .2.2.7. Dom Nicolas Louis. 381

6.2.2.8. Dom Pierre Oudin. 382

6.2.2.9. Dom François-Nicolas Douel. 382

6.2.2.10. Dom Joseph-George Mousson. 382

6.2.2.11. Dom Christophe Villard. 382

6.2.2.12. Frère Nicolas Mungus. 383

6.2.2.13. Frère Gaspard Marchal. 383

6.2.2.14. Frère Laurent Boulard. 383

6.2.2.15. Frère Charles-Henri Berger. 384

6.2.2.16. Frère Joseph Willemin. 384

6.2.2.17. Frère Hubert Couchot. 384

6.2.2.18. Frère Claude-François George. 385

6.2.2.19. Frère Charles-Claude Martner. 385

6.2.3. Les déclarations des convers. 385

6.2.3.1. Frère Nicolas-Michel Danel. 385

6.2.3.2. Frère Louis Lelièvre. 386

6.2.3.3. Frère Denis Ricatte. 386

6.2.3.4. Frère Léonard Le Gros. 387

6.2.3.5. Frère Charles Chaty. 387

6.2.4. La destinée du dernier abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Michel : Mgr Chaumont de La Galaizière. 387
6.2.5. Quelques anciens religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel victimes de la Révolution. 388
6.2.5.1. Dom Sébastien Pasquier. 388
6.2.5.2. Dom Hyacinthe Drouot. 388
6.2.5.3. Dom Pierre-Etienne Courvoisier. 388
6.2.5.4. Dom Jean Thuet. 388
6.2.5.5. Dom Jean-Baptiste Bailly. 389
6.2.5.6. Dom Jean-Michel Maugenre. 389
6.2.5.7. Dom Claude Richard. 389
6.2.6. Et un exemple, à Saint-Mihiel, pour les religieux de l'abbaye : Jean-Nicolas Cordier, s.j. 389
6.2.7. Le « dernier carré » ? 390

CONCLUSION
DES RELIGIEUX D' « ANCIEN REGIME »

Un siècle faste pour les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel ? 393

Bilan de la pratique de la commende. 394

Les problèmes théologiques : jansénistes ou pas ? 395

Entrer chez les bénédictins, est-ce emprunter l'ascenseur social ? 398

Les familles de bénédictins. 401

Quelle vocation? 403

TABLE DES ILLUSTRATIONS 405

SOURCES 407

BIBLIOGRAPHIE 417

INTRODUCTION

La ville et l'abbaye de Saint-Mihiel.

Sur la rive droite de la Meuse, à 35 kilomètres au sud de Verdun, là où la route, qui suit le fleuve coulant vers le nord, c'est-à-dire la Belgique, les Pays-Bas et la mer du Nord, croise la route venant de la Champagne, à l'ouest, et menant à la vallée de la Moselle, à l'est, se dressent les bâtiments - essentiellement du XVIIIème siècle - de l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Michel de Saint-Mihiel, fondée au VIIIème siècle. Ils sont occupés, depuis la Révolution française, par différents services publics : actuellement l'hôtel de ville, la communauté de communes, un musée d'art sacré et toujours la bibliothèque des bénédictins partis en 1790.

En France, il n'y a pas beaucoup d'abbayes dont les bâtiments aient entièrement échappé aux destructions de la Révolution française ou des guerres mondiales, ou de l'une et des autres. Mais l'abbaye de Saint-Mihiel est surtout l'une des rares qui ait conservé, sur les rayons de la salle de sa bibliothèque, une partie des livres pour lesquels celle-ci avait été aménagée au troisième quart du XVIIIème siècle [1]. Ils sont plus de 6 000 volumes à porter l'ex-libris manuscrit de l'abbaye (sur 8 511 au moins qu'elle renfermait en 1790, d'après les catalogues de l'époque) [2]. Le plus ancien est un manuscrit de la fin du VIIIème et du début du IXème siècle. Les derniers achetés l'ont été en 1789. Ils font partie d'un ensemble, appelé improprement le fonds bénédictin (près de 9 000 volumes), de livres « confisqués par la Nation » aux communautés religieuses et aux émigrés de la ville et de sa petite région, à partir de 1790.

La vue et la visite de ces bâtiments impressionnants, au sein d'une agréable ville de 5 000 habitants, dont la structure générale, les monuments principaux et un certain nombre de maisons ont pu être conservés et restaurés après la guerre et l'occupation allemande de 1914 à 1918, ne peuvent que faire réfléchir à la frontière que constituait le fleuve Meuse, depuis 1301 jusqu'en 1766, entre le royaume de France, le Barrois et la Lorraine - ces deux petits états constituant une partie de la Lotharingie - et à l'histoire de celle-ci entre la France et les états germaniques du IXème siècle au XXème siècle. La découverte et le travail à l'aide des livres de la bibliothèque des bénédictins, si on est chercheur ou bibliothécaire, vous font embarquer sur le grand navire de la civilisation occidentale [3].

Au cours de ce voyage dans le temps et l'espace, apparaissent les hommes pour lesquels cette abbaye a été fondée, qui se sont engagés à y mener une vie religieuse

---

[1] Jusqu'au 6 septembre 1944, c'était aussi le cas à l'ancienne abbaye prémontrée de Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), sise sur la rive droite de la Moselle, à 43 km à l'est de Saint-Mihiel. Cette nuit-là, l'ancienne abbaye, transformée en hôpital, brûla, victime des combats entre Américains et Allemands. Les blessés et les malades furent sauvés, mais ni les livres, ni la très belle salle de la bibliothèque, aussi réaménagée au XVIIIème siècle.

[2] *Catalogue raisonné des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Mihiel de l'an 1779*, Saint-Mihiel, 1779, manuscrit in-folio sur papier, 470 x 270 mm, 58 fol., B.M. Saint-Mihiel, Z 69, étudié par COLLIN-ROSET (Simone), « Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Mihiel (1779) », *Lotharingia. Archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. XV, 2009, p. 5-72. Pour les imprimés : *Catalogus bibliothecae* (par matières), 4 vol. in-folio, B.M. Saint-Mihiel, Z 71; *Lexicon bibliographicum ordine auctorum dispositus* (par auteurs), 2 vol. in-folio (A-C, C-M, inachevé), B.M. Saint-Mihiel, Z 72. Catalogues étudiés par BIGNON (Yann), *La Vie intellectuelle à l'abbaye de Saint-Mihiel à l'époque des Lumières* (1750-1789), mémoire de maîtrise sous la direction du professeur Louis Châtellier, Université de Nancy II, 2003, 145 p.

[3] *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel*, sous la direction de Noëlle Cazin, Fabienne Henryot, Philippe Martin et Brigitte Vast, Haroué, Gérard Louis, 2013, 224 p.

communautaire sous la règle de saint Benoît et pour lesquels ces bâtiments ont été construits ou réaménagés. Nous nous intéresserons, en particulier, aux religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1689 à 1790.

Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle.

1689-1790 : pourquoi avoir limité cette étude à ce XVIIIème siècle un peu décalé ? Parce, pour cette période, il y a des témoins nombreux et très divers dans les archives et les bibliothèques, mais aussi parce que c'est une période importante dans l'histoire de l'abbaye, de la ville de Saint-Mihiel et des duchés de Lorraine et de Bar. En 1698, a lieu le retour, sur le trône de ses ancêtres, de la dynastie lorraine, en la personne du duc Léopold 1er qui, tel le soleil levant, apparait à l'est, puisqu'il vient de Vienne, la capitale des Habsbourg, sa famille maternelle. S'ouvre alors une période d'espoir et de restauration morale et matérielle pour les Lorrains et les Barrois.

Parmi eux, il y a les habitants de la ville de Saint-Mihiel : un curieux manuscrit[4], conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, nous montre la joie de ceux-ci au début du XVIIIème siècle, qu'ils voient, d'après le maître d'école et poète qui en est l'auteur, comme l'aube d'un bonheur sans fin dans cette ville et ses proches environs, pour les êtres humains, les animaux et même les végétaux !

Les religieux de « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* » ne sont pas en reste : ils dénomment dorénavant fréquemment leur abbaye « *Sancti Michaelis in Lotharingia* » et ornent le sommet de la voûte du chœur de leur église d'un gros soleil bienveillant à seize rayons, en bois, dont le dessin est copié sur celui du vitrail ouest de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port [5]. Ils font aussi choix de cette dénomination pour leur ex-libris manuscrit et appliquent, sur leurs plus beaux livres, un cachet rond doré représentant ce soleil bienveillant, entouré de seize rayons et de la mention « *M. S. MICH. IN. LOTH.* ». Politiquement, le soleil commence sa course descendante en 1737, avec l'abdication et le départ pour la Toscane, puis l'Autriche du duc François III, fils du duc Léopold 1er, et la termine en 1766, avec la mort du duc viager, l'ex-roi de Pologne Stanislas Leszczynski, père de la reine de France Marie, épouse de Louis XV. Cette mort entraine le rattachement définitif des duchés à la France et l'abbaye devient « *Sancti Michaelis ad Mosam* ».

Pourquoi nous intéresserons-nous principalement aux religieux et peu aux bâtiments, à la bibliothèque ou aux domaines de l'abbaye ? Parce que c'est une période de paix qui peut laisser penser qu'elle a été pour les religieux celle d'un épanouissement spirituel et intellectuel. Et que si la fin de l'abbaye de Saint-Mihiel arrive en 1790, avec la suppression des ordres religieux et la dispersion de leurs membres, jusqu'à cette date - et pour certains au-delà - ces hommes continuent à croire à la valeur de leur vie religieuse sous la règle de saint Benoît et à l'avenir de leur abbaye millénaire. Et surtout parce que ce sont eux qui se sont imposés peu à peu à nous au cours de ce travail. Ils sont accompagnés de quelques laïcs - hommes et femmes - qui n'ont pas voulu non plus être oubliés, conscients de l'importance de leur rôle dans la vie de l'abbaye de 1689 à 1790. La vie de toutes ces personnes, affectées au

---

[4] VARIN (Jean-Ignace), *Le Plan Figuratif ou relatif de la Ville de S^{t} . Miel. En Vers heroiques. Par M.I.I.V… A Sainct Miel. MDCC. VIII ,* ms sur papier, 73 p. in-12, B.M. Saint-Mihiel, Fonds lorrain, ms 1 032 (don anonyme, 9 mars 1987).

[5] La basilique de Saint-Nicolas-de-Port (à 12 km au sud-est de Nancy, sur la Meurthe), où sont conservées les reliques de saint Nicolas de Bari, patron de la Lorraine, fut construite à partir de 1481, en reconnaissance de la victoire de René II, duc de Lorraine et de Bar, sur Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, devant Nancy, le 5 janvier 1477. La basilique est terminée dans les années 1530 et c'est alors qu'est posée la baie ouest, due à l'artiste messin Valentin Bousch. Cf. HEROLD (Michel), *Les Vitraux de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port*, s.l.n.d., Connaissance et Renaissance de la basilique, 36 p.

premier rang ou remplissant un rôle plus modeste, nous est plus ou moins révélée, pour quelques-uns, par leurs propres écrits et, pour les autres, par ceux, plus ou moins bienveillants et sincères de leurs contemporains et de leurs concitoyens du XIXème siècle. Mais quels sont ces écrits ?

Tout d'abord, les registres de comptes de l'abbaye [6], tout au long du XVIIIème siècle : dans leur sécheresse, ils en disent beaucoup sur les faits mais aussi parfois les personnes et, à petites touches, dessinent la vraie vie d'une abbaye. Il y a, bien sûr, d'autres témoins, beaucoup plus littéraires.

Le plus remarquable témoin de la vie à Saint-Michel de Saint-Mihiel, pour la première moitié du XVIIIème siècle, est dom Ildefonse Catelinot (Paris, 1671 - Saint-Mihiel, 1756), bibliothécaire de l'abbaye de 1717 à 1756, dont il nous reste une partie de la correspondance et des écrits [7]. Nous consacrerons un chapitre de ce travail à ce religieux, qui s'est apparemment efforcé - comme il le devait -, tout au long d'une longue vie religieuse, de chercher Dieu et d'apprendre à annoncer sa parole. Mais aussi d'être fidèle aux vœux prononcés à sa profession religieuse et de faire face aux difficultés de la vie communautaire. Et qui a raconté et commenté tout cela avec la passion de l'érudit, la plume de l'écrivain, le détachement du philosophe, la confiance en Dieu du religieux et, heureusement pour nous, une redoutable perspicacité.

Un second témoin, un peu postérieur à dom Catelinot s'impose de lui-même : dom Joseph de Lisle. Il est né le 31 août 1688 à Brainville, sur la rive droite de la Meuse, dans la haute vallée du fleuve, à une petite centaine de kilomètres au sud et en amont de Saint-Mihiel. Cette petite localité appartient alors - comme Saint-Mihiel qui en est, en quelque sorte, la capitale - au Barrois non-mouvant de la couronne de France et relève du diocèse ancien de Toul. Elle fait partie, aujourd'hui, du département de Haute-Marne et du diocèse de Langres. Il meurt le 24 janvier 1766 à l'abbaye de Saint-Mihiel. Il en a été prieur en 1734, de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762, et parfois maître des novices, sans parler d'autres emplois et charges dans la congrégation bénédictine de Saint-Vanne, dont dépend l'abbaye de Saint-Mihiel. C'est aussi un écrivain, qui a laissé une dizaine d'ouvrages théologiques ou historiques, imprimés ou manuscrits, plus ou moins appréciés favorablement de son temps et de nos jours. L'un d'entre eux, paru en 1757, est une histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel, de sa fondation au VIIIème siècle à son arrivée, à lui, dom de Lisle [8]. Il est inutile de dire qu'il est beaucoup trop partie prenante dans les débats théologiques qui agitent la congrégation de Saint-Vanne et les conflits internes à l'abbaye de Saint-Mihiel à son époque pour être cru comme parole d'Évangile ! Ce livre prudent ne risquait pas de nuire à la carrière ecclésiastique de dom de Lisle. Pourtant, certains religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel n'en ont pas aimé certains passages et le font savoir par des annotations en marge de l'exemplaire conservé actuellement à la bibliothèque municipale de Bar-le-Duc [9], et venant probablement du prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel situé dans cette ville. Nous reparlerons longuement de dom de Lisle dans le chapitre de ce travail consacré aux prieurs de l'abbaye au XVIIIème siècle.

---

[6] A.D. Meuse, 4 H 146, 4 H 151 à 159, 4 H 173 à 175, 4 H 193 et 4 H 220

[7] Bibliothèque diocésaine (B.D.) de Nancy et de Toul (Laxou, Meurthe-et-Moselle), MB 62, 59 lettres du 3 juillet 1710 au 30 décembre 1754, 211 p. ; et Médiathèque de Nancy, ms 381 (150) : sept lettres (40, 41, 44, 45, 48, 62 et 88) du 21 juin 1741 au 25 février 1744

[8] LISLE (Dom Joseph de), *Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de St. Mihiel, précédée de cinq discours préliminaires, avec l'abrégé de la vie du Cardinal de Retz et de plusieurs Grands Hommes*, Nancy, Haener, 1757, [11]- LX-539 p. in-4°

[9] Médiathèque de la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Meuse Grand Sud, Fonds V. Servais, n° 20 022

Un autre document manuscrit est élaboré à cette période à l'abbaye-même : un journalier [10], qui est daté de 1717 à 1767, mais nous est parvenu incomplet. Il est rédigé par les procureurs de l'abbaye (dénommés « comptables » à la fin du XVIIIème siècle et « cellériers » dans les abbayes du XXIème siècle !). Il ne traite que de problèmes matériels, mais c'est fort intéressant, car certains commentaires lapidaires mettent en cause, sans périphrases, le caractère et le comportement de certains religieux en charge de l'abbaye, au cours de ces années.

Et puis certains religieux n'hésitent pas à compléter ou corriger certains ouvrages conservés dans la bibliothèque de l'abbaye. Il s'agit, en particulier, de la *Bibliothèque lorraine* [11] du célèbre historien bénédictin lorrain dom Calmet (1672-1756), dont nous parlerons régulièrement dans la suite de ce travail. Cette bibliothèque recense tous les hommes célèbres de Lorraine « depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la cession de la Lorraine arrivée en 1737 ». L'exemplaire de cet ouvrage appartenant à la bibliothèque des bénédictins est toujours conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel. Il est abondamment garni de commentaires manuscrits, dont une bonne partie est due au bibliothécaire dom Catelinot, mais aussi, peut-être dès avant et beaucoup après sa mort en 1756, à des religieux que nous n'avons pu identifier et qui ne se privent pas d'écrire ce qu'ils pensent de certains supérieurs ou religieux très respectés, anciens ou contemporains, de la congrégation.

Quant au catalogue manuscrit de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel [12], commencé en 1779, il contient, lui aussi, au hasard de ses pages, des appréciations généralement peu élogieuses sur certains des ouvrages conservés dans cette bibliothèque et leurs auteurs. Elles sont dues au(x) bibliothécaire(s) très compétent(s) qui l'ont rédigé, mais ces religieux ne sont malheureusement toujours pas identifiés.

Il y a un autre témoin important - et indirect - de la vie à l'abbaye de Saint-Mihiel, au cours des siècles et particulièrement à l'époque moderne. Il s'agit d'un érudit local du XIXème siècle, C.-E. Dumont, qui publie, en 1860-1862, l'histoire de ce qui est devenu « sa ville », avec le défaut majeur de ce genre de personnage incontournable : il cite très rarement ses sources [13]. C'est un écrivain qui a, à son actif, une vingtaine de publications fort intéressantes sur l'histoire du sud du département de la Meuse et la justice criminelle des duchés et des Trois-Evêchés, sous l'Ancien Régime [14]. Il est né le 3 juin 1802 à Commercy (sur la rive gauche de la Meuse, à 18 kilomètres au sud et en amont de Saint-Mihiel, département de la Meuse et diocèse de Verdun). Il est avoué, avocat, puis magistrat et arrive à Saint-Mihiel, en 1849, comme juge au tribunal d'instance (et aussi assesseur aux assises, puisque la ville est, à partir de la Révolution, le siège de la cour d'assises de la Meuse). C'est donc, en principe, un homme d'expérience, impartial, humain, patient et peu influençable. Et, en plus, il est « du pays » et a encore l'occasion de rencontrer, à Saint-Mihiel et dans la région, les derniers témoins directs et les premiers indirects de la vie au XVIIIème siècle dans cette ville. Il meurt à Saint-Mihiel le 15 juillet 1878.

---

[10] *Journalier de Ce qui Arrive en l'abbaye de StMihiel. a l'Egard de la Manse Conventuelle*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 2. Ce manuscrit concerne la période 1717 à 1767, mais il n'en reste que 81 feuillets sur 134.

[11] CALMET (Dom Augustin), *Histoire de Lorraine, t. IV contenant la Bibliothqèue lorraine ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois évêchés, dans l'archevêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg* […], Nancy, A. Leseure, 1751, 668 p. in-f°, B.M. Saint-Mihiel, U 832

[12] *Catalogue raisonné des livres manuscrits*, *op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 69, *Catalogus bibliothecae, op. cit.*, BM. Saint-Mihiel, Z 71 ; et *Lexicon bibliographicum ordine auctorum dispositus*, *op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 72

[13] DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, Nancy, veuve A. Dard, Paris, Derache, 1860-1862, 4 vol.

[14] SFREGOLA (Marco), « Charles-Emmanuel Dumont, historien meusien », *Connaissance de la Meuse*, n° 60, avril 2001, p. 20-22

L'abbaye de Saint-Mihiel dans la ville de Saint-Mihiel.

Les témoins directs les plus importants de la vie des religieux de l'abbaye et de certains laïcs dans la ville de Saint-Mihiel sont donc le bibliothécaire dom Ildefonse Catelinot, de 1717 à 1756, les procureurs de l'abbaye, de 1717 à 1767, et le prieur de l'abbaye dom Joseph de Lisle, en 1757. Sans oublier un témoin indirect, C.-E. Dumont, en 1862. Tous ces écrivains nous montrent les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel et les habitants de la ville se mêlant quotidiennement, et parfois aussi font allusion aux relations des religieux avec les habitants des villages où ils ont des droits, des devoirs et des biens.

Ils nous décrivent cette vie plus ou moins commune avec réalisme et sans angélisme : il y a des rancœurs, des délits et des procès, beaucoup de procès, mais peut-être pas plus que la moyenne dans la société de l'époque. Certains comportements nous étonnent : dom Joseph de Lisle nous dit que les habitants de Saint-Mihiel circulent librement durant toute la journée dans l'église de l'abbaye, y compris durant les offices, ce qui est gênant pour les religieux [15]. Mais surtout il relate un incident grave survenu en 1742 : un sacrilège. Le plus étonnant de cette affaire est que ce sont les religieux qui organisent la fuite du coupable, et essayent d'étouffer l'affaire, et les domestiques de l'abbaye qui l'ébruitent [16]. Un incendie survenu à l'abbaye le 2 février 1758 montre, par ailleurs, que lorsqu'une bonne occasion se présente certains habitants de la ville en profitent pour voler du vin, de l'eau-de-vie et du blé [17]. Donc il y a d'évidentes différences de mentalités entre les religieux et les habitants de la ville, les plus « éclairés » n'étant pas nécessairement ces derniers.

Pourtant la conclusion du juge Dumont, après avoir entendu beaucoup de témoins et étudié des quantités d'archives, en 1862, à la fin de son *Histoire de Saint-Mihiel*, tendrait à faire croire que les relations étaient globalement harmonieuses entre les uns et les autres. Dans la partie : « Mœurs, caractère, usages, esprit et industrie » [18], il déplore que, comme partout, au XIXème siècle, la sociabilité se soit perdue entre les sexes et dans toutes les classes de la ville de Saint-Mihiel. Il rappelle que, sous l'Ancien Régime, « dans ces réunions regrettées l'élément clérical tenait sa place au grand risque de la régularité. Les Bénédictins se trouvaient partout […]. » Et il termine son ouvrage par une « Biographie », qu'il commence en expliquant que « parler de grands hommes dans une petite ville, qui ne les accepte que quand ils viennent de loin et qu'elle ignore leurs antécédents, c'est grandement risquer d'être incompris » [19]. Il explique également que « Saint-Mihiel, écrasée sous l'influence de son Abbaye et de ses monastères, n'avait guère à offrir à ses enfants émancipés que les chances limitées du cloitre, la magistrature étant plus particulièrement le partage de la noblesse ; néanmoins, quelques-uns, dans cette humble sphère, ont su mériter d'être distingués de la foule. La portée de l'illustration de tous ne put s'étendre loin ; mais, pour le temps où ils vécurent, ils ne furent pas entièrement inutiles. »

Après avoir lu cette conclusion d'un homme éclairé et plutôt anticlérical, on constate que, sur les 116 grands hommes morts ayant illustré la ville de Saint-Mihiel qu'il a retenus, il y a 42 bénédictins (un bon tiers !), dont 24 s'étant illustrés entre 1689 et 1790 ! Il ne leur ménage ni les louanges, ni les critiques, mais, comme il l'écrit aussi, « le courage qu'il a fallu à quelques-uns pour se distinguer, ne doit pas faire défaut à l'historien, et, avec le temps ses appréciations consciencieuses seront peut-être sanctionnées ».

Nous ne nous limiterons pas, dans la présentation des religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle, à ceux qu'a retenus C.-E. Dumont. C'est grâce à ces hommes

---

15 LISLE, *op. cit.*, p. 272-273
16 *Ibidem*, p. 418
17 *Journalier*, A.D. Meuse 4 H 114 (21), f°. 39 v°
18 DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 306
19 *Ibidem*, p. 315-430

utiles ou « pas entièrement inutiles » ou totalement inutiles, selon les critères de celui-ci - qui ne sont pas ceux du XVIIIème siècle, ni ceux du XXIème siècle - que nous esquisserons une description de la vie matérielle de l'abbaye, les bâtiments de l'abbaye ayant bénéficié de nombreux travaux érudits dont le plus récent est la thèse de Claude Faltrauer [20]. Nous ferons aussi allusion aux ouvrages écrits par les religieux et à la bibliothèque (histoire et contenu), en renvoyant aux ouvrages écrits sur celle-ci, en particulier les deux plus récents [21]. Nous nous intéresserons successivement aux abbés réguliers et commendataires, aux prieurs, sous-prieurs, religieux, maitres des novices et novices. Et nous verrons passer les puissants et les modestes, les amis et les ennemis - ecclésiastiques ou laïques - qui se sont intéressés à la vie de « la maison ».

[20] FALTRAUER (Claude), *Le Cadre de vie et de prière des bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la province de Lorraine aux XVIIème et XVIIIème siècles*, thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de Philippe Martin et Pierre Sesmat, Université Lumière Lyon 2, 2014, 2 vol., 904-XIV p., et 1 vol. de fig., ici « L'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel », t. 1, p. 145-196

[21] COLLIN-ROSET, *op. cit.*, et *Les Trésors de la bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel*, *op. cit.*, p. 17-49

CHAPITRE 1.
L'ABBAYE SAINT-MICHEL
DE SAINT-MIHIEL
DU VIIIème SIECLE A LA REVOLUTION FRANCAISE

1.1. L'ABBAYE DU VIIIème SIECLE A LA FIN DU XVIème SIECLE

1.1.1. La fondation de l'abbaye au VIIIème siècle.

L'abbaye a été fondée au VIIIe siècle, sur un éperon barré, le « Châtillon », longé par la voie romaine de Fains à Woinville [22] dans les bois des coteaux calcaires de la rive droite de la Meuse, à quelques kilomètres de l'actuelle ville de Saint-Mihiel, en un lieu aujourd'hui appelé Saint-Christophe, à environ 350 mètres d'altitude. La légende veut que cette fondation soit due à une manifestation de la volonté de l'archange saint Michel, premier en dignité parmi les anges, chef des armées célestes et passeur des âmes. Un grand seigneur austrasien nommé Wfloald (ou Wulfoad) aurait ramené une relique de l'archange d'un pèlerinage au Mont Gargan, en Italie (Pouille), où celui-ci était apparu en 392. Wfloald, étant à la chasse, se serait arrêté, avec sa suite, sur le Mont Châtillon. Le chapelain commis à la garde de la relique l'aurait accrochée à une branche d'arbre (noyer, suivant la tradition [23]). Il l'oublia quand ils repartirent. Il revint précipitamment, mais, chaque fois qu'il voulut la saisir, la branche se releva. Le signe était clair : saint Michel voulait que l'on fonde un établissement religieux en ce lieu, sous son invocation [24]. Les folkloristes font remarquer que saint Michel a l'habitude de chasser les mauvais géants des hauteurs. Pour les remplacer par un bon, saint Christophe, qui porta le Christ [25] ? Le lieu n'était pas désert : des sarcophages mérovingiens y ont été retrouvés en 1734. Et, un peu plus loin au nord, toujours sur le plateau forestier, à la limite actuelle des communes de Saint-Mihiel et de Savonnières-en-Woëvre, se dresse toujours un mégalithe appelé la « Haute-Borne » ou la « Dame-Schoene », grossièrement taillé à quatre faces, haut de 2, 20 mètres, large de 1, 10 mètre à sa base, seul reste d'un alignement de mégalithes dans un endroit où des sarcophages contenant des ossements humains furent aussi trouvés [26].

---

[22] Fains-lès-Sources (Meuse), dans la vallée de l'Ornain, à l'ouest de Bar-le-Duc, à 33 km au sud-ouest de Saint-Mihiel. Woinville (Meuse), au pied de la côte appelée improprement « côte de Meuse », à 10 km à l'est de Saint-Mihiel. Cf. GIRARDOT (Alain), « Un bourg abbatial en Lorraine : Saint-Mihiel avant 1300 », *Saint-Mihiel*, Actes des 1ères Journées d'études meusiennes, 6-7 octobre 1973, Nancy II, *Annales de l'Est*, 1974, 104 p., ici p. 33-55

[23] LISLE, *op. cit.*, p. 6-7 ; et BERNARD (Henri), « Saint-Mihiel », *Revue lorraine illustrée*, 1910-1912, 124 p., 8 pl., 122 fig., ici p. 2-4

[24] La même légende est racontée à Varangéville (Meurthe-et-Moselle), localité située sur la rive droite de la Meurthe, à 14 km à l'est de Nancy, pour les reliques de saint Gorgon. L'arbre y est une aubépine. Cf. WALTER (Philippe), *Mythologie chrétienne. Fêtes, rites et mythes du Moyen Age*, Paris, Imago, 2ème édition revue et complétée, 2003, 230 p., ici p. 80

[25] DONTENVILLE (Henri), *La Mythologie française*, Paris, Payot, 1948, 227 p. et *Histoire et géographie mythique de la France*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1973, 381 p. ; et WALTER, *op. cit.*, p. 181-198

[26] LIENARD (Félix), *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Verdun, Charles Laurent, 1881-1885, 3 vol., ici t. 2, p. 162, pl. XVII, 1 ; BERNARD, *op. cit.*, photo p. 4, avant que le menhir ne soit orné des noms gravés de soldats allemands pendant la guerre de 1914-1918 ; BOUILLON (Emile), « Le menhir de Woinville. Canton de Saint-Mihiel (Meuse) », *Revue lorraine d'anthropologie*, 1935-1936, p. 197-203, ici p. 200 ; et MOUROT (Frank), *Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique. La Meuse. 55.*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 656 p., ici p. 502

Michel Parisse [27], lui, attribue la création de ce monastère à la disgrâce dont fut victime Wfloald (francisé en Goufaud), qui aurait eu un château en ce lieu et se serait révolté contre Pépin le Bref [28]. En échange de la vie sauve, il lui abandonna son domaine, qui fut donné à l'abbaye de Saint-Denis, site de la nécropole des rois de France, au nord de Paris. Cette abbaye établit des religieux dans des bâtiments construits à proximité du château, après 755 et avant 772. Le nouveau monastère fut mis sous l'autorité de l'abbé Fulrad, un sarrois, chapelain de Charlemagne et qui avait déjà fondé le prieuré de Salonnes, sur les bords de la Seille, à 20 kilomètres à l'est de Nancy. Wfloald, mort vers 772, et son épouse Adalsinde furent enterrés dans le nouveau monastère, où l'on découvrit leur tombe en 1734 [29].

Michel Parisse rappelle que : « D'une façon générale, l'installation d'un monastère en campagne à cette époque a une signification précise : c'est la mise en place d'un centre politique et économique autant que religieux. Par les possessions qu'il gouverne, l'abbé, qui reçoit parfois une totale liberté d'action, joue un rôle important dans l'administration du pays (certains sont *missi dominici*). Il en draine la richesse par les revenus qu'il perçoit et les terres dont il organise la mise en valeur. Il peut en outre animer une vie culturelle par les écoles qui s'ouvrent de plus en plus dans chaque monastère pour les novices et pour des enfants que les grands donnent à instruire. Il ne faut jamais perdre de vue cet aspect fondamental pour comprendre le rôle missionnaire des moines, leur fonction conquérante, la convoitise dont les abbayes sont l'objet de la part des grands, soit pour les contrôler, soit pour les peupler de leurs fils et filles. Pépin le Bref, au demeurant, le savait fort bien et il avait décidé que tous les monastères appartenaient à la couronne. Charlemagne oeuvra dans le même sens […] [30] »

1.1.2. Le transfert de l'abbaye au IX ème siècle.

Le nouveau monastère, désigné en 816 sous le nom de monastère de Castellion appelé Marsoupe et dont les patrons sont l'archange saint Michel, la Vierge Marie et saint Pierre [31], fut transféré, avant 824, au confluent de la Meuse et d'un de ses petits affluents de la rive droite, la Marsoupe, qui naît au pied du Châtillon. Il fut, à partir de cette époque, désigné sous le nom de *Monasterium sancti Michaelis* (déformé, en français, en Saint-Mihel puis Saint-Mihiel). Ce transfert, attribué prosaïquement, en 1757, par dom de Lisle, au manque d'eau et à l'incommodité des lieux sur la hauteur [32], avait l'avantage de le rapprocher d'un carrefour fluvio-routier. C'est sous l'abbé Smaragde (abbé après 800 jusqu'avant 830) qu'il eut lieu.
Smaragde - ce surnom signifie « émeraude » en grec - était peut-être aquitain et venait de la cour impériale. Il est connu pour son œuvre littéraire. Il contribua à la Renaissance carolingienne en tant que grammairien et auteur spirituel. Il écrivit en particulier un commentaire de la règle de saint Benoît, dont l'usage général fut prescrit par saint Benoît d'Aniane, avec l'appui de Louis le Pieux. (Ce commentaire a été réédité au XXIème siècle [33].)
Le transfert de l'abbaye fait donc partie de la vigoureuse reprise en main de la vie religieuse et culturelle due au zèle conjoint du trône et de l'autel [34]. Smaragde est aussi l'auteur, très lu

---

27 PARISSE (Michel), « Origines et développement de l'abbaye de Saint-Mihiel (VIIIème - XIIème siècles) », *Saint-Mihiel*, *op. cit.*, p. 23-33

28 Pépin le Bref, fils de Charles Martel, né en 714, maire du palais d'Austrasie en 750, élu roi des Francs en 751, sacré à Saint-Denis par le pape Etienne II en 754, mort à Saint-Denis en 768

29 LISLE, *op. cit.*, p. 417

30 PARISSE (Michel), *La Lorraine monastique*, Nancy, Université de Nancy II, 1981, 144 p., ici p. 19-20

31 LESORT (André), *Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel, Mettensia*, Paris, Klincksieck, 1909-1912, LXIX - 510 p., ici p. XLI-LVII

32 LISLE, *op. cit.*, p. 27

33 SMARAGDE, *Commentaire du Prologue à la Règle de saint Benoît*, introduction, traduction et notes par dom Jean-Eric Stroobant de Saint-Eloy, o.s.b., Paris, Le Cerf, 2006, 263 p.

34 Saint Benoît d'Aniane (v. 750-821), le fondateur de l'abbaye d'Aniane, en Languedoc, fut chargé par l'empereur de réformer les monastères de l'empire. Il présida la réunion de tous leurs abbés qui relança l'ordre

pendant des siècles dans les monastères, du *Diadème des moines*, manuel du bon religieux. La bibliothèque de Saint-Mihiel en conserve toujours un exemplaire imprimé du XVIIème siècle, venant de l'abbaye bénédictine [35]. Il rédigea également une *Lettre de Charlemagne au pape Léon au sujet de la procession du Saint Esprit*, en 809, et la *Voie royale* (*Via regia*), traité à l'usage du bon souverain chrétien, pour le futur Louis le Pieux. Le nom de saint Michel fut imposé au monastère et à la localité où il fut transféré (qui s'appelait auparavant Godinécourt), dans le cadre de l'extension du culte de l'Archange imposée à tout l'empire par l'empereur en 813 [36]. Car si saint Michel est souvent vénéré sur les hauteurs, il est aussi le protecteur des eaux et des voyageurs qui empruntent des routes terrestres ou fluviales, et le nouvel emplacement est sur un carrefour fluvio-routier [37]. Sur l'ancien site, demeura un prieuré que les religieux nomment Vieux-Moutiers jusqu'en 1790 (il est appelé depuis Saint-Christophe) et où, même s'il n'y a plus de religieux au XVIIIème siècle mais des fermiers laïques, ils organisent une fête à la Saint-Christophe, le 25 juillet de chaque année, alors qu'à l'abbaye ils fêtent saint Michel tous les 29 septembre [38].

L'abbaye quitta l'orbite de Saint-Denis en 954, lorsque Béatrice, fille d'Hugues le Grand, duc de France et abbé laïque de cette abbaye, épousa Frédéric (c. 920-978), futur duc de Haute-Lorraine, et qu'elle reçut en dot les possessions lorraines de Saint-Denis. Ils sont les ancêtres des comtes, puis ducs de Bar. Profitant de sa position d'avoué (protecteur temporel de l'abbaye), Frédéric 1er aurait alors saisi un tiers des biens de l'abbaye, en particulier le long de la vallée de l'Ornain, pour « chaser » son château de Bar. La ville et l'abbaye de Saint-Mihiel passent dans l'orbite germanique au XIème siècle, à l'époque de l'abbé Nanterre (environ 1036-1051), auquel on attribue faussement la chronique où est racontée la fondation miraculeuse de 709 et passée sous silence la fondation, par l'abbaye de Saint-Denis, après 755. L'empereur du Saint Empire romain germanique vient à Saint-Mihiel en 1033 [39].

---

bénédictin par l'adoption d'une seule règle, à Aix-la-Chapelle, en 817. Cf. PARISSE, *Saint-Mihiel*, *op. cit.*, p. 19-23

[35] *Diadema monachorum R.di in Christo P. Smaragdi, monasterii S. Michaelis in Saxonia* [barré et remplacé, à la main, par : *Lotaringia*] *ordinis Dom Benedicti Abbatis. Non religiosis tantum sec et omnibus Christi cultoribus perutile*, Tornaci, ex off. Laurentiana, 1610, in-12, XXII-391-14 p., B.M. Saint-Mihiel, K 10. Cf. HENRYOT (Fabienne), « La voix de Smaragde à travers les siècles », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel*, *op. cit.* p. 136

[36] BEAUNE (Colette), *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2009, 542 p., ici p. 371

[37] GUYON (Catherine), « Le culte de saint Michel dans la France de l'Est (Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté) », *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres, Dominique Guéniot, 2009, 528 p., ici p. 437- 518

[38] Des dépenses sont mentionnées, pour ces deux fêtes, dans les comptes de la mense conventuelle chaque année. Par exemple, pour la Saint-Christophe 1743 : « à Joseph Castillard pour le vin, le beurre, la crême et les œufs qu'il a fourni aux religieux dans l'octave de S. Cristophe et lors du service des fondateurs : 13 # 6 sols », A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Dépense extra sept 1743). Joseph Castillard est le fermier de Vieux-Moutiers. Ou, pour la Saint-Michel 1747 : « du Sgnr Abbé envers le couvent […] item doit cinq Epices et demy la veille de St Michel scavoir une pour le couvent, une pour le celerier deux l'hostellier et Ecuyer. une pour le Mème. queüe du couvent une demie pour L'Ecolier ou regent. Chaque epice est de 8#. de pain. 4 # de viande de Bœuf. 4 # de viande de porc et quatre pots de vin. Reçu sur ces epices en argent 14 # 11 deniers », A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 14, Redevances annuelles. Au XXIème siècle, la fête patronale a toujours lieu, à Saint-Mihiel, le dernier dimanche de juillet, au plus près du 25 juillet, date de la fête de saint Christophe, confinée, depuis 1969, par le concile de Vatican 2, aux cultes locaux. Cf. *Dix mille saints. Dictionnaire hagiographique*, rédigé par les bénédictins de Ramsgate (Royaume-Uni), Bruxelles, Brepols, 1991, 8e édition (1ère édition en 1921), 603 p., ici p. 118.

[39] PARISSE, « Origines et développement de l'abbaye de Saint-Mihiel (VIIIème-XIIème siècles) », *op. cit.*, p. 27

Microtopographie et tracé supposé des enceintes de la ville de Saint-Mihiel (partie ouest de la ville avec l'enclos de l'abbaye).

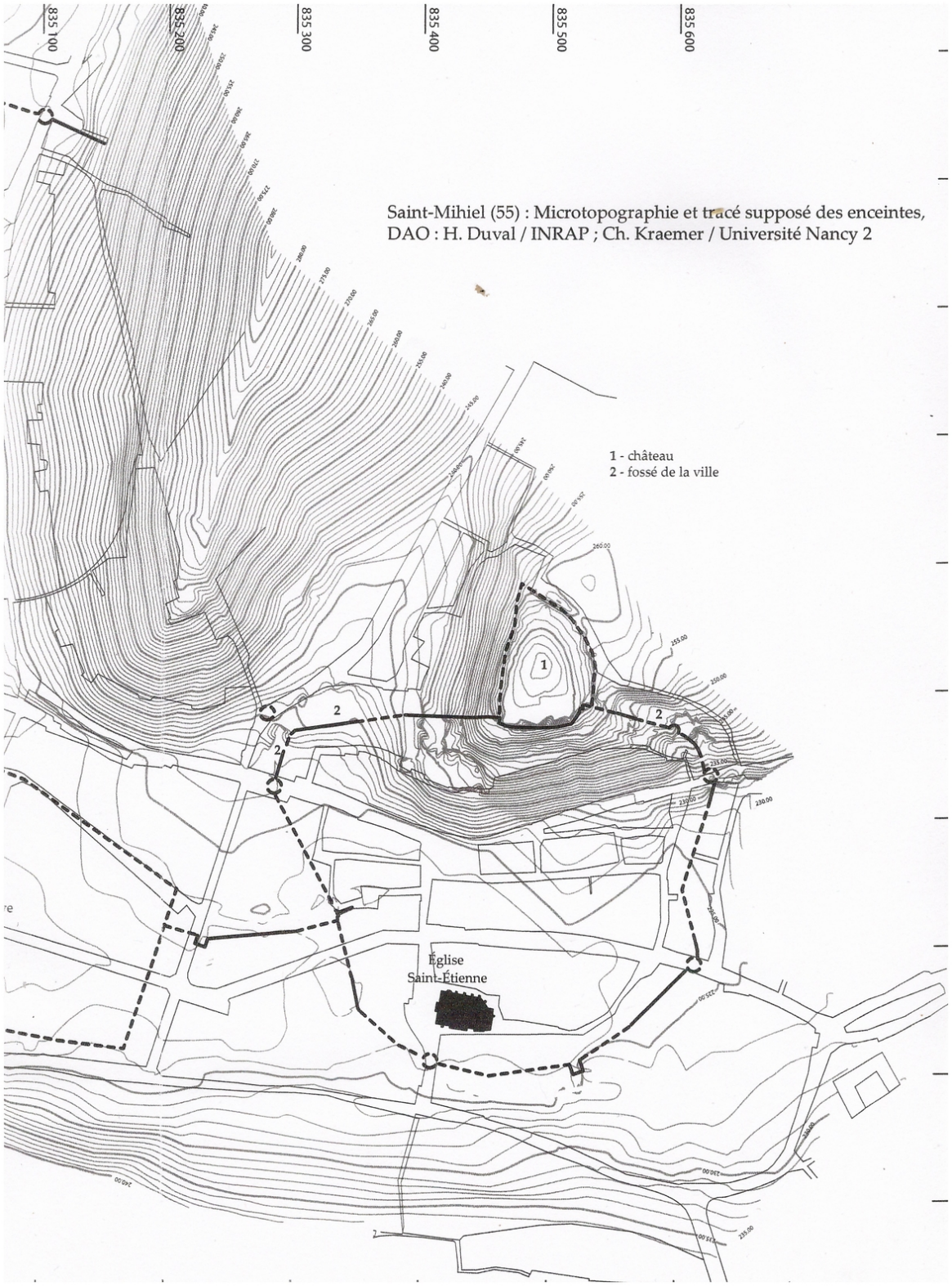

Microtopographie et tracé supposé des enceintes de la ville de Saint-Mihiel (partie est),

INRAP et Université de Nancy 2, 2007

Lors de la querelle des Investitures, l'abbé Sigefroid se range du côté du pape Grégoire VII ainsi que son avouée, Sophie, comtesse de Bar de 1033 à sa mort en 1093. Ils vont même successivement à Rome solliciter le pardon du pape. Les comtes cessent donc de procéder à l'investiture des abbés, se contentant dorénavant de conduire l'abbé à l'autel abbatial sur lequel était déposée la crosse abbatiale. L'abbaye tente alors, en 1076, de se faire rattacher au diocèse de Toul, dont l'évêque Pibon est aussi du côté du pape et dont dépendent Bar-le-Duc et la plus grande partie du Barrois. L'évêque de Verdun fait ravager la ville et l'abbaye par ses troupes et il n'en fut plus jamais question [40]. Ce qui décide la comtesse de Bar, Sophie, à faire construire, vers 1090, un château sur une butte au nord-est de Saint-Mihiel afin de protéger la ville. Le château de Saint-Mihiel devient une des résidences préférées des comtes de Bar jusqu'au XIIIème siècle : le scriptorium de l'abbaye leur sert de chancellerie et ils se font enterrer dans l'église de l'abbaye. Un relevé microtopographique, effectué en 2008, du tracé des enclos de l'abbaye, du château et de la ville [41] nous permet de voir l'agencement de ces trois ensembles, les uns par rapport aux autres, à partir du XIIème siècle. Et nous pouvons le comparer à l'actuel tracé des rues de la ville du XXIème siècle.

1.1.3. Les possessions de l'abbaye.

Une charte dressée par ordre du pape Pascal II, le 30 avril 1105, énumère à cette date - pour lui en confirmer la possession - tous les biens de l'abbaye [42] : « On pouvait alors dénombrer soixante-trois villages qu'elle tenait en tout ou en partie, quarante-et-une églises, des manses, des vignes, des prés, des moulins dans plusieurs autres paroisses, des poêles à sel à Vic et à Marsal [[43]]. L'origine des biens était diverse. Le noyau compact autour de Saint-Mihiel représentait l'ancienne possession de Wlfoald, agrandie par les donations royales. Chaque siècle devait apporter quelques terres en plus. On peut distinguer plusieurs groupes de bien autour de l'abbaye, le long de l'Ornain et de la Meuse.[44] »

On trouve ainsi une trentaine de localités autour de Saint-Mihiel, de la vallée de l'Aire (à l'ouest du fleuve Meuse et qui coule parallèlement à celui-ci, du sud vers le nord) au plateau de la Woëvre (à l'est de Saint-Mihiel et de la côte dite improprement côte de Meuse). Le long de l'Ornain (qui coule vers l'ouest, vers la Champagne), plus ou moins éloignées des rives, au sud et au nord de Bar-le-Duc, neuf agglomérations. Cinq localités dans la haute vallée de la Meuse. Et puis des domaines épars autour de prieurés donnés par les comtes de Bar ou fondés par l'abbaye avec l'accord des seigneurs du lieu. Car, de l'abbaye, dépendent quatorze prieurés (dix dès le XIIème siècle) ou vivent un prieur et quelques religieux [45]:

- près de Saint-Mihiel : sur la côte à l'est, dans la forêt, Vieux-Moutiers (aujourd'hui « Saint-Christophe »), l'emplacement primitif du monastère, où les religieux se font enterrer jusqu'au XIIIème siècle et où ils se réfugient, pendant des siècles, en temps de guerre ou de peste; sur une butte, au nord de la ville, à l'ouest de celle du château, Saint-Blaise (aujourd'hui « Les Capucins ») ; et, à la sortie est de la ville, Saint-Thiébaut (aujourd'hui « Les Minimes) ;

---

40 *Ibidem*, p. 29

41 DUVAL (Hélène), FERRARESSO (Ivan), KRAEMER (Charles), LANSIVAL (Renée), « Saint-Mihiel (Meuse), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et Alsace (XIIème - XVème siècle),* sous la direction d'Yves Henigfeld et Amaury Masquillier, Dijon, Revue archéologique de l'Est, 26ème Supplément, 2008, p. 242

42 LESORT, *op. cit.*, n° 60, p. 205-216

43 En Lorraine, au sud-est de Château-Salins, à proximité de leur prieuré de Salonnes, alors évêché de Metz, actuellement en Moselle, diocèse de Metz.

44 PARISSE, *Saint-Mihiel*, *op. cit.*, p. 30

45 COLLIN (Hubert), « L'abbatiale de Saint-Mihiel : un monument à secrets archéologiques difficilement révélés », *Lotharingia*, t. V, 1993, p. 29-90, ici p. 30-34

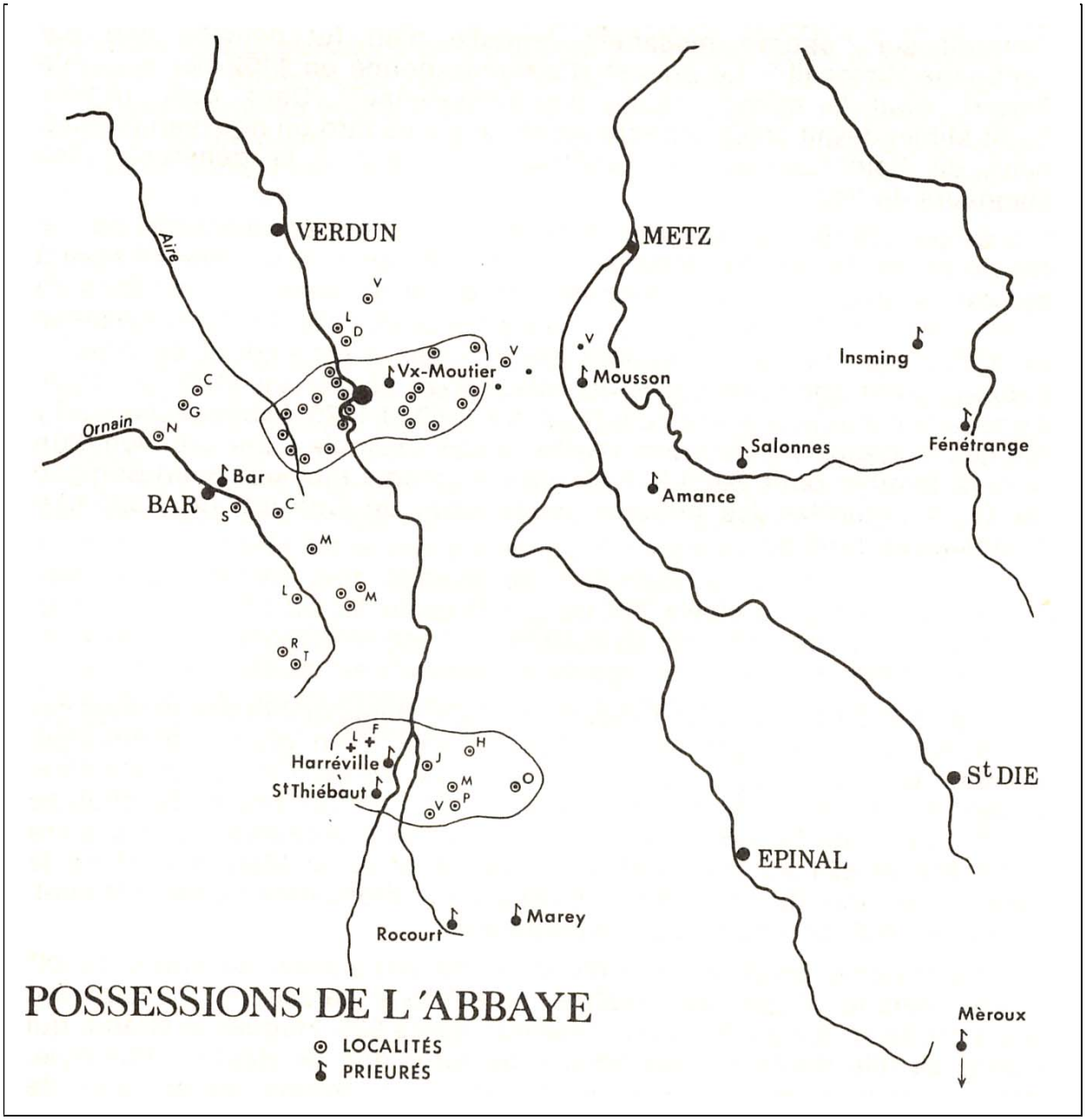

Les prieurés dépendant de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel,

d'après Michel PARISSE, *Saint-Mihiel*, Journées d'études meusiennes 1973, Nancy, Annales de l'Est, 1974, p. 31

- à Bar : le prieuré Notre-Dame, dans la ville basse (fondé en 1088) [46];
- dans la haute vallée de la Meuse, le long du fleuve ou à proximité - et venant en partie des bien de Wlfoald, dont la famille était de cette région -, en allant vers l'amont, c'est-à-dire le sud, on trouve les prieurés de Saint-Calixte d'Harréville, Saint-Thiébaut-sous-Bourmont, Rocourt et Saint-Laurent de Marey, celui-ci créé au XIIème siècle et le seul féminin [47] ;
- sur la rive droite de la Moselle, au-dessus de la ville de Pont-à-Mousson, près d'un important château, qui protège celle-ci et son commerce fluvio-routier et qui est une des résidences favorites des comtes de Bar, le prieuré de Mousson (XIIème siècle) [48] ;
- à 15 km à l'est de Nancy, au pied du château d'Amance appartenant aussi aux comtes de Bar, Laître-sous-Amance (1076); un peu plus à l'est, Salonnes, dans le Saulnois et, encore plus à l'est, Insming, qui ont appartenu à l'abbaye de Saint-Denis ; un peu au sud de celui-ci, Saint-Léonard de Fénétrange, créé par l'abbaye de Saint-Mihiel vers 1250 ;
- enfin, beaucoup plus loin, au sud du massif des Vosges, à plus de deux cents kilomètres de Saint-Mihiel, juste au sud de Belfort, le prieuré de Méroux, dans le diocèse de Bâle, donné par le petit-fils de la comtesse Sophie et de Louis de Mousson, Frédéric de Ferrette [49].

Michel Parisse souligne « la liaison intime qui existe entre l'économie, la vie politique et le fait religieux » [50] à cette époque. De son côté, Anja Gillen estime que l'appartenance au comté, puis duché de Bar est le « facteur décisif » [51] pour la ville et l'abbaye du XIème à la fin du XIIIème siècle et que l'intégration de la Champagne dans le domaine royal français confère à Saint-Mihiel une position-clé frontalière. Ce que confirme Alain Girardot, qui souligne, pour sa part, l'essor continu de l'activité commerciale, qui est la principale du bourg abbatial de Saint-Mihiel, à partir du XIIème siècle, grâce à sa situation au croisement du fleuve, de la route mosane et d'une route venant de l'est et menant aux foires de Champagne. Lui aussi estime que cet essor « ne s'explique pas seulement par la conjoncture économique, il semble bien que la politique des princes ait été déterminante » [52]. Et Anja Gillen conclut sa thèse en estimant qu'à partir du XIIème siècle, l'abbaye de Saint-Mihiel n'a plus de rôle prépondérant dans le développement de la ville et qu'on ne peut donc ranger Saint-Mihiel dans la catégorie des « villes abbatiales ».

---

[46] Bar-le-Duc, capitale du comté puis duché de Bar, Barrois mouvant de la couronne de France depuis 1301, relevant du Parlement de Paris, diocèse ancien de Toul ; aujourd'hui chef-lieu du département de la Meuse, diocèse de Verdun.

[47] Harréville-lès-Chanteurs (Haute-Marne), sur la rive gauche de la Meuse, à 12 km au sud de Neufchâteau ; Saint-Thiébaut-sous-Bourmont (Haute-Marne), à proximité de la rive gauche de la Meuse, à 20 km au sud de Neufchâteau ; Rocourt (Vosges), sur la rive droite du Mouzon, affluent de la rive droite de la Meuse, au nord de l'abbaye cistercienne de Morimond et des sources de la Meuse ; Marey (Vosges), un peu à l'est de Rocourt. Ce qui explique le recrutement, encore au XVIIIème siècle, dans la congrégation de Saint-Vanne, de religieux venant de ces confins partagés, depuis 1301, entre Barrois mouvant (relevant du parlement de Paris ou de Sens) et non mouvant (relevant du parlement de Saint-Mihiel jusque courant XVIIème siècle, puis de Nancy), et faisant partie du bailliage de Bassigny et du diocèse ancien de Toul.

[48] Barrois non-mouvant, bailliage de Pont-à-Mousson depuis 1301, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle. Louis II, comte de Mousson et de Montbéliard, qui épouse, en 1038, Sophie, comtesse de Bar, est le père de Thierry II, comte de Bar, et le grand-père de Frédéric de Ferrette, qui donne le prieuré de Méroux, dont il va être question, à l'abbaye de Saint-Mihiel.

[49] Le dernier prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, nommé en 1789, dom Charles Clavey, né à Belfort en 1748, profès de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 25 août 1766, retourné dans sa Franche-Comté natale en 1790, mourut, après la Révolution, à Damjoutin, localité située juste au sud de Belfort et tout près de Méroux, actuellement dans le Territoire de Belfort. Cf. *Matricula religiosorum professorum, clericorum et sacerdotum congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi (1604-1789),* nouvelle édition revue et traduite par Gilbert Cherest, Paris, Lethielleux, 1963, n° 2 361

[50] PARISSE, *La Lorraine monastique*, *op. cit.*, p. 27

[51] GILLEN (Anja), *Saint-Mihiel im hohen und späten Mittelalter. Studien zu Abtei, Stadt und Landesherrschaft im Westen des Reiches,* Trèves, Kliomedia, 2003, 566 p. et 8 cartes, ici p. 432-434

[52] GIRARDOT, *op. cit.*, p. 35

C'est aussi cette situation aux confins du royaume de France et du Saint Empire romain germanique qui contribue au développement de la ville de Saint-Mihiel dans le domaine judiciaire, surtout après le traité de Bruges en 1301, car le comte puis duc de Bar doit se reconnaitre vassal du roi de France pour ses possessions situées, *grosso modo,* à l'ouest du fleuve Meuse. Bar-le-Duc étant dorénavant dans le Barrois dit « mouvant », Saint-Mihiel devient la ville judiciaire du duché de Bar et la capitale du Barrois « non-mouvant ». Le duc y tient ses Grands Jours à partir de 1288, car il y est souverain et que l'appel au roi y est ainsi impossible. Cette cour, en veilleuse à partir de la prise de la ville par les Français en 1635 [53], fut supprimée en 1667, par Louis XIV, qui occupait la Lorraine et la réunit à la Cour souveraine de Nancy. La professionnalisation de la justice - sur le modèle français - entraine à Saint-Mihiel le développement d'un personnel judiciaire qui est peu à peu anobli. Les familles de cette noblesse de robe sont de fidèles soutiens de l'abbaye, car sa présence les intéresse pour l'éducation et éventuellement la carrière de leurs fils.

1.2. L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL DANS LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE (1606-1689)

1.2.1. La réforme bénédictine de Richard de Saint-Vanne au début du XVIIème siècle.

Dom Calmet, le célèbre bénédictin historien de la Lorraine, écrit en 1728 :

« *Réforme des Ordres Religieux rentez en Lorraine. 1591. & suiv.*

« La plupart des anciens Ordres Religieux étoient tombez dans le relâchement. Les Guerres civiles, & les nouvelles hérésies avoient introduit la corruption des mœurs, & la licence des opinions parmi les Peuples & dans le Clergé. Les Commendes devenües presque générales depuis le Concordat [[54]], avoient augmenté le mal, en réduisant la plupart des Monasteres à un tres petit nombre de Religieux, par le retranchement de la plus grande partie de leurs revenus. Ces Religieux sans discipline & sans subordination, n'étant plus retenus ni par l'autorité des Abbez, ni par celle des Evêques, se livroient sans ménagement au desordre, & au violement de leurs vœux. La plupart des Monasteres, qui étoient auparavant des azyles de l'innocence, & des sanctuaires de vertu, étoient devenus des cavernes de voleurs, & des lieux de dissolution.

« Le Cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles III. résolut de réparer ces maux, et d'introduire une bonne Réforme dans les ordres de S. Benoît & de S. Augustin. Il reçut étant à Rome, en 1591, du Pape Grégoire XIV. la qualité de Légat *a latere*, & un Bref datté de l'onzième de May de cette année, avec pouvoir d'assembler tous les Abbez Réguliers & les Prieurs Claustraux des Abbayes qui étoient en commende dans les trois Evêchez de Metz, Toul & Verdun, & dans la Lorraine & Barrois, pour délibérer avec eux des moyens de rétablir le bon ordre dans les Monasteres. Mais cette Assemblée ne se tint que le 7ème de juin 1595

---

[53] ADAM (Charles), « Etude sur les Grands-Jours de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, t. 45, 1924-1925, p. 1-124

[54] Le concordat de Bologne, passé en 1516 entre le pape Léon X et le roi de France, autorise celui-ci à nommer des titulaires aux bénéfices ecclésiastiques. Le roi de France occupant les évêchés de Metz, Toul et Verdun à partir de 1552, ce mode de nomination s'y impose peu à peu, aux dépens du concordat germanique qui prévoit l'élection de l'évêque par le chapitre de la cathédrale. Et au XVIIème siècle, pendant les périodes d'occupation de la Lorraine et du Barrois, les rois de France en font autant avec les abbayes. Dès le XVIème siècle, les ducs de Lorraine et de Bar suivent le mouvement pour les abbayes, aucun siège de diocèse n'étant dans leurs états.

dans l'Abbaye de Saint-Mihiel, dont le Cardinal étoit Abbé, & où il étoit actuellement. Il ne s'y trouva que quatre Abbez & quatre prieurs […] [55]. »

Le cardinal Charles de Lorraine (1567-1607), second fils du duc Charles III et de Claude de France, fille du roi de France Henri II, fut évêque de Metz, Verdun et Strasbourg, cardinal en 1589, primat de Nancy en 1602, et abbé (entr'autres) de Saint-Mihiel de 1687 à sa mort. Ce n'était pas le premier abbé commendataire de Saint-Mihiel : dès le début du XVIème siècle, le pape, puis le duc de Lorraine en nomment, certains appartenant à la famille ducale. Dom de Lisle, l'historien de l'abbaye du XVIIIème siècle, fin connaisseur de la politique des nominations ecclésiastiques, écrit : « L'Abbaye de St. Mihiel attiroit l'attention des Princes de la Maison de Lorraine. Aussitôt que Charles III. surnommé le Grand, eut appris la mort d'Antoine de Vaudémont son Cousin [56], il écrivit aux Prieur & Religieux de St. Mihiel, pour les prier de postuler pour leur Abbé son second Fils nommé Charles, déjà Evêque de Metz. »

Dom de Lisle donne le texte de la lettre du duc Charles III, datée du 8 mars 1587, et conclut : « Quand cette Lettre arriva, les Religieux étoient sur le point de se choisir pour Abbé un d'entr'eux. Mais faisant réfléxion, que les prieres des Princes sont des ordres ausquels il est dangereux de ne pas déférer ; Dom Etienne Maillet Grand-Prieur partit pour Nancy, où le Grand-Duc Charles se trouvoit ; & postula tant en son nom, qu'en celui de la plus saine partie de sa Communauté, le Prince Charles Evêque de Metz & second Fils du Duc. Les Bulles furent expédiées en Cour de Rome avec tant de diligence, qu'il fut en état de prendre possession le 13. Avril 1587 ; il étoit alors dans sa vingt & unième année. [57]»

C'est ainsi que le fils cadet du duc de Lorraine et de Bar devint abbé de Saint-Mihiel et convoqua une assemblée à Saint-Mihiel en juin 1595. Un règlement de vie religieuse de trente-six articles, prévoyant aussi la création d'une congrégation, fut rédigé par l'assemblée, qui convint de se revoir trois ans plus tard, mais aucun supérieur ne voulut céder une part de son pouvoir sur son abbaye à une autorité centrale. Quant aux religieux de Saint-Mihiel, il fallut dix ans pour qu'ils acceptent une réforme et ce fut plus long encore pour la plupart des autres monastères concernés [58]. Dom Calmet raconte que, vers 1598, « le Cardinal Légat fit une tentative pour introduire la Réforme dans son Abbaye de Saint-Mihiel. Il y envoya des gens de son Conseil, pour en faire la proposition aux Religieux : mais ceux-ci avertis de leur arrivée, se mirent en défense, & menacèrent de faire feu sur eux, s'ils avançoient. [59] »

Le cardinal-légat et les abbés partisans de la réforme décidèrent donc de choisir une abbaye dont les religieux seraient plus faciles à convaincre : « L'Abbaye de Saint-Vanne [de Verdun] fut proposée & agreée, parce que les Religieux y vivoient sans scandale ; qu'ils étoient tous de la Congrégation des Jesuites ; que leur Monastere étoit dans une Ville, & sous les yeux de l'Evêque qui en étoit Abbé Commendataire. [60] » Cet évêque- abbé était le prince

---

55 CALMET (Dom Augustin), *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, Nancy, J.-B. Cusson, 1728, 4 vol. in-folio, ici t. III, col. 127-128 ; nouvelle édition : *Histoire de Lorraine qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Trêves et dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la cession de Lorraine arrivée en 1737 inclusivement*, Nancy, A. Leseure, 1745-1757, 7 vol. in-folio.

56 Il obtint les abbayes de Beaulieu et Saint-Mihiel en commende en 1586 et mourut à 14 ans en 1587, sans en avoir pris possession, LISLE, *op. cit.*, p. 222

57 LISLE, *op. cit.*, p. 223-224

58 L'étude de cette « mise en œuvre lente et difficile » est à lire dans : MICHAUX (Gérard), « Une grande réforme monastique du XVIIème siècle : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe », *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Actes des XXXII ^{èmes} Journées d'études meusiennes, Verdun, Saint-Mihiel, 2-3 octobre 2004, publiés sous la direction de Noëlle Cazin et Philippe Martin, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2006, 176 p., ici p. 81-104

59 CALMET, *op. cit.*, col. 132

60 *Ibidem*.

Erric de Lorraine [61], un parent du cardinal. Et il était aussi abbé commendataire de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier [62], ce qui permit d'y étendre la réforme en 1601. Cette difficile naissance n'aurait cependant pu avoir lieu sans la persévérance d'un religieux bénédictin de Saint-Vanne de Verdun, dom Didier de La Cour [63], entré à Saint-Vanne de Verdun en 1568 et élu prieur de cette abbaye en 1598. Ce religieux - que dom de Lisle qualifie d' « homme miraculeux » [64]- nourri de la spiritualité des jésuites et des franciscains, soucieux de mener une vie régulière et convaincu que les études étaient indispensables pour faire un bon religieux, fut longtemps incompris de ses confrères et parfois persécuté par eux. C'est l'homme de la réforme des bénédictins en Lorraine. Il finit par obtenir l'accord de Rome et, en 1605, le pape envoya un visiteur apostolique en Lorraine, pour le seconder.

1.2.2. L'introduction de la réforme à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1606.

L'abbaye de Saint-Mihiel est la troisième abbaye agrégée à la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, créée par une bulle pontificale du 7 avril 1604, et cette congrégation ne porte pas son nom, ce qui aurait été le cas si les religieux avaient suivi le mouvement enclenché en 1595 ! A l'automne 1605, le cardinal Charles de Lorraine, autorisé par un bref du pape Paul V en date du 5 septembre 1605, prévoit d'envoyer des délégués à Saint-Mihiel pour préparer l'introduction de la réforme en décembre. D'après dom de Lisle, « le bruit de ce qui se passoit fut un coup de foudre pour les Religieux » [65]. Et il ajoute plus loin que « ces Religieux résolurent de se mettre sous la protection de la France, & envoyerent dans ces vües un des leurs vers les Officiers du Roi à Verdun [[66]]. Le Président [des Grands Jours] Bournon averti de ce qui se passoit par son fils Religieux de St. Mihiel, désaprouva ce dessein, lui fit voir que lui & ses Confréres alloient se plonger dans un déluge de miséres qui les feroient périr, en donna des raisons si convaincantes, qu'il les fit désister. [67] » Plus loin, dom de Lisle explique que « le Duc Charles III. avoit par précaution envoyé un de ses Sécrétaires d'Etat au Président Bournon, pour lui déclarer que telle étoit sa volonté, & et qu'il désiroit n'être pas obligé d'user de toute son autôrité. [68] » C'est ainsi que les religieux se résignèrent à recevoir les envoyés de leur abbé, légat du pape et fils de leur souverain !

Le 21 janvier 1606, un règlement est dressé pour les « anciens religieux » et dom Claude François nommé prieur. Il le reste jusqu'en 1626, puis est renommé en 1631, mais meurt dès 1632 [69]. Il est aussi douze fois président de la congrégation. Un religieux non identifié de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, qui est un des annotateurs de l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet appartenant à l'abbaye et toujours conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, n'hésite pas à écrire, au bas de la notice de dom

---

61 Erric de Lorraine (1576-1623), évêque de Verdun de 1593 à 1611

62 Saint-Hydulphe de Moyenmoutier (aujourd'hui Vosges), abbaye « *nullius* = de nul diocèse », ne relevant que du pape, est située sur un affluent de la rive droite de la Meurthe, à 60 km au sud-est de Nancy et 5 km à l'ouest de l'abbaye Saint-Pierre de Senones, aussi abbaye « *nullius* » et située dans un territoire où les princes de Salm sont souverains.

63 Didier de La Cour de La Vallée, né à Montzéville (Barrois non-mouvant, baillage de Clermont, diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse) en 1550, profès de Saint-Vanne de Verdun le 21 mars 1575, mort à Saint-Vanne le 10 août 1632, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 des 2 635 religieux de la congrégation de Saint-Vanne (1604-1789). Cf. LISLE, *op. cit.*, p. 241-252

64 *Ibidem*, p. 239

65 *Ibidem*, p. 255

66 Rappelons que la France occupe les évêchés de Metz, Toul et Verdun depuis 1552

67 LISLE, *op. cit.*, p. 256

68 *Ibidem*.

69 Dom Claude François, né à Paris en 1569 (?), profès à Saint-Vanne de Verdun le 21 mars 1589, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 août 1632, *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 ; et CHEREST (Georges), « Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Catalogue des religieux en charge. Province de Lorraine », *Annales de l'Est*, 1968, n° 2, p.159-184

Claude François dans celle-ci : « Dom Claude François a fait sans doute beaucoup de bien dans sa vie, mais son amour pour la perpétuité des supériorités sans même changer de maison, a scandalisé la plus grande partie des religieux de son temps. On peut même dire que ce scandale n'a jamais cessé, et qu'il dure encore dans ceux qui se prévalent de son exemple et de ses écrits pour se dispenser de vacquer […] [70]. Quant à C.-E. Dumont, au XIXème siècle, sa notice biographique de dom Claude François est un morceau d'anthologie, qui mériterait d'être cité en entier s'il ne faisait une page ! Retenons seulement qu'il écrit que dom Claude François « porta le plus haut possible le drapeau des cumulards de l'époque » [71] ! Le 10 février 1606, douze religieux réformés [72] sont installés par le visiteur apostolique, dom Laurent Lucalberti [73], dom Didier de La Cour et dom Pierre Rozet [74]. Les treize religieux « anciens » qui refusent la réforme reçoivent une pension confortable et sont indemnisés pour les offices - charges temporelles - qui leur sont retirés. Ils sont logés à l'écart des réformés, dans l'hôpital pour le prieur et dans la première cour en dehors du cloître pour les autres [75].

1.2.3. Les constitutions de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe.

Le retour à l'observance de la règle de saint Benoît est le but principal de la nouvelle congrégation. Pour que ce retour dure, celle-ci doit être solidement structurée et ses constitutions doivent résoudre quatre principaux problèmes :

- la stabilité des religieux : ils font profession dans la congrégation et non plus dans une abbaye en particulier. Ils peuvent donc être déplacés d'une abbaye à l'autre et il n'y a plus de noviciat dans chaque abbaye mais quelques-uns seulement, qui assurent, grâce à des maîtres choisis par la congrégation, une solide formation religieuse aux novices et de longues études aux jeunes profès ;
- le gouvernement de la congrégation est centralisé et confié au chapitre général qui se réunit une semaine tous les ans, à partir du second dimanche après Pâques (tous les trois ans après 1741). Il est composé des prieurs et d'un religieux élu par maison. Ce chapitre élit un président général, un visiteur et un diétaire par province (Lorraine, Champagne, Franche-Comté), et deux procureurs généraux (un à Paris, un à Nancy). Il nomme les prieurs, affecte et déplace les religieux dans les maisons dépendant de la congrégation ;
- les abbés commendataires, nommés par le pape ou le souverain - et confirmés, dans ce cas, par le pape - sont donc dépouillés de toute autorité juridictionnelle sur les religieux au profit des prieurs conventuels désignés par le chapitre général. Dans les abbayes dont les religieux conservent le droit d'élire l'abbé, ils ne peuvent qu'élire un bénédictin et cet abbé régulier n'a pas d'autorité sur les religieux, sauf s'il est aussi nommé et renommé prieur par le chapitre général. En 1790, il ne reste plus que cinq abbayes dites régulières sur trente-trois abbayes que compte la congrégation : Saint-Airy de Verdun, Saint-Léopold de Nancy, Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, Saint-Pierre de Senones et Saint-Grégoire de Münster. Ces abbatiats sont

---

[70] *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, U 632, en bas des colonnes 385-386, 387-388 et 661-662. Le religieux non identifié qui écrit ceci en profite pour égratigner dom Joseph de Lisle, à propos de son histoire de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, parue en 1757, et aussi parce qu'il en est prieur de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762, en contradiction avec la règle du quinquennat des constitutions, qui a été rappelée par le chapitre général de 1744. Nous parlerons longuement de dom de Lisle, dans notre partie consacrée aux prieurs de l'abbaye de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle.

[71] DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 360-362

[72] Six prêtres, six clercs et un commis, cf. Abbés ROBINET et GILLANT, *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Imprimerie Laurent, 1888-1910, 4 vol., ici t. III, p. 293

[73] Dom Laurent Lucalberti (1551-1621), religieux bénédictin de Sainte-Marie de Florence, doyen de la congrégation réformée de Sainte-Justine de Padoue, cf. MICHAUX, *op. cit.*, p. 88

[74] Dom Pierre Rozet, dont le lieu et la date de naissance sont inconnus, fait profession à Saint-Vanne de Verdun le 21 mars 1601et meurt à Rome (au couvent des minimes) le 8 juin 1622, *Matricula*, *op. cit.*, n° 12

[75] LISLE, p. 258 ; et *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 292-293

des dignités très recherchées : l'abbé en est un abbé mitré et celui de Münster (en Alsace) est prince-abbé, comme dans le Saint Empire romain germanique. Les prieurés, qui comptent très peu de religieux, peuvent avoir des prieurs titulaires à vie ;
- la durée des supériorités est limitée, dans les constitutions de 1610, à cinq ans. Ce sera toujours un débat, comme nous venons de le voir [76].

La nouvelle congrégation s'étend rapidement et, à la mort de dom Didier de La Cour, en 1632, à la veille de l'entrée de la Lorraine dans la guerre de Trente Ans, elle compte 20 maisons, dont certaines en Franche-Comté et dans l'évêché de Metz, et rassemble 252 religieux. Certains de ceux-ci sont appelés pour réformer des monastères français et Saint-Vanne donne ainsi naissance à la congrégation française de Saint-Maur (autorisée par le roi en 1618 et instituée canoniquement par le pape en 1621) [77]. D'autres religieux vont porter la réforme dans les Pays-Bas espagnols. Ce dynamisme ne se dément pas jusqu'à la Révolution française : à la fin du XVIIème siècle, la congrégation compte environ 550 religieux répartis dans 45 maisons, situées principalement en Lorraine et Champagne et quelques-unes en Franche-Comté ; au XVIIIème siècle, elle compte 50 maisons, le rythme du recrutement ne faiblit pas (14 par an) et la Commission des réguliers, en 1766, ne supprime aucune de ces maisons, car elles ont toutes des effectifs suffisants. Elles réunissent au total 628 religieux. En 1768, un édit royal repousse l'âge des vœux religieux à 21 ans, mais le recrutement ne baisse pas et, à la suppression des ordres religieux en 1790, la congrégation compte 627 religieux (dont 521 profès prêtres et 58 convers). Trente-huit pour cent de ces religieux ont moins de 40 ans [78] en 1789.

1.2.4. Les réorganisations à l'abbaye de Saint-Mihiel.

L'une des grosses difficultés rencontrées par l'abbaye, à partir de l'introduction de la réforme, est celle de la nouvelle répartition des revenus entre les abbés et les religieux, dont fait partie le prieur. La chronique de Saint-Mihiel dite de Nantère [79] écrit que c'est l'abbé « Ermengaud [[80]] qui décida, en le confirmant par un précepte bullé du susdit Charles [Charlemagne], de ce que devaient avoir l'abbé, le responsable du pain, du sel et de la graisse, le responsable des poissons, le responsable du vin, le responsable du luminaire, le responsable des pauvres, le responsable des hôtes, tous en répondant devant l'abbé et le chapitre » [81]. Cette répartition remonterait donc au VIIIème siècle.

Dom de Lisle, qui se range à l'avis de la chronique « pour l'époque du partage des Biens de l'Abbaye de St. Mihiel, & la création des Offices », ajoute que leur « nombre fut augmenté dans la suite ; on y ajouta aussi du changement, en ce que les uns furent possédés en Fief, les autres à vie, & quelques-uns à la volonté des Supérieurs.

« Les Offices fiefez étoient ceux d'Hôtelier & d'Ecuyer, tous deux Officiers de l'Abbé. »

---

[76] Pour toutes ces importantes questions, voir les travaux de R. TAVENEAUX et G. MICHAUX, et les religieux anonymes qui annotent l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* de l'abbaye de Saint-Mihiel, B.M. Saint-Mihiel, U 832

[77] MICHAUX, *op. cit.*, p. 95-96

[78] *Ibidem*, p. 99-100

[79] A.D. Meuse, 4 H 5, copie conservée dans un cartulaire du 3ème quart du XIIème siècle. Cf. GAILLARD (Michèle), GOULLET (Monique), WAGNER (Anne), version préparatoire (29 p.) de leur article « *La Chronique de Saint-Mihiel* », paru dans *Retour aux sources. Textes, études et documents offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004. Nanterre, abbé de 1036 à 1051, n'est pas l'auteur de la chronique. Celui-ci reste inconnu.

[80] Abbé, aussi qualifié d'évêque, de 754 à 805 environ. Cf. *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 300

[81] GAILLARD, *op. cit.*, p. 11. Ces offices ont aussi été étudiés par GILLEN, *op. cit.*

« Les offices Claustraux étoient au nombre de quatre, savoir l'aumônerie, la trésorerie, la Prevôté Moine de St. Mihiel & celle de Condé [82] ; ces quatre Offices étoient perpétuels & possédés à vie. »

« Avant l'introduction de la réforme, les biens de la Manse Conventuelle étoient administrés par quatre Religieux que l'on appelloit Officiers Conventuels qui étoient amovibles *ad nutum* [83], ils portoient les noms de Pissonier, Pitancier, Chambrier & Infirmier. »

Dom de Lisle conclut : « On peut remarquer que ce partage de Manse est un des plus anciens qu'on connoisse dans les Monastéres ». Peut-être, mais le détail des obligations des officiers de la manse conventuelle stipule des échanges entre les deux manses : « Ainsi les Religieux avoient deux sortes de biens, savoir ceux qui composoient les quatre Offices Conventuels, & ceux qu'ils avoient droit de prendre sur la Manse abbatialle » [84].

Il mentionne des suppressions et des remaniements dès la fin du XVIème siècle, sous l'égide du cardinal-abbé Charles de Lorraine, puis des traités après 1608 avec les officiers laïques pour les indemniser de la suppression de leurs charges. L'office d'aumônier et de trésorier sont supprimés. Les deux prévôtés-moines sont rassemblées en une seule et les émoluments du religieux titulaire très réduits.

Surtout, il explique que « les Réformés introduits au Monastére de St. Mihiel, travaillerent d'abord à rétablir les usuines nécessaires à une vie réguliere. Ils présenterent en l'année 1606. un placet au Cardinal Légat, dans lequel ils le supplioient I°. de détacher de sa manse abbatiale des fonds de terre, qui produisissent annuellement la valeur de 4500 francs barrois [85], à laquelle somme étoit évalué ce que l'Abbé devoit leur donner, en pain, vin, argent, pastes &c. Après l'expiration du bail, qu'il avoit passé à son Fermier-Général, afin d'éviter toute difficulté. 2ème. Ils le prioient de faire attention que la plûpart des bâtiments surtout le Dortoir, étoient inhabitables ; que si l'on ne reparoit incessament les toitures de l'Eglise, du Cloître, & et d'autres Usuines du Monastére, les dépenses augmenteroient de jour en jour, & que peut-être même la ruine totale s'en suivroit ; qu'il daignât faire faire une visite par le [sic] gens de son Conseil, & délibérer ensuite sur ce qu'il conviendroit, qu'un Seigneur Abbé donnât annuellement aux Religieux pour l'entretien des bâtimens, en affectant quelque fond à cet effet, de même que pour la fourniture des Ornemens de l'Eglise, livres, luminaires, cordes, cloches grosses & petites, cloture.&c. [86] »

L'abbé détache des fonds de sa mense suite au rapport qui lui est fait par ses envoyés. Un traité est passé en 1607. Dom de Lisle mentionne incidemment la mort de quelques « anciens religieux » et que les réformés « profitent » de leur pension ! Mais :

« Ce n'étoit pas assez d'avoir obtenu des fonds, pour entretenir les bâtimens à l'avenir ; il étoit question de les mettre en état pour le présent. Après que la visite en fut faite, on reconnut la nécessité de bâtir un Réfectoire, une Cuisine, une Dépense, une Infirmerie, un Dortoir, une Bibliothéque, des Caves, des Greniers, & de transporter le Maître Autel & le Chœur des Religieux, de relever la grosse muraille, qui sépare l'Abbaye de la Ville ; enfin d'abbattre la Tour des Chartres mal située, pour la remettre dans un endroit plus assûré & qui

---

82 Condé-en- Barrois (Barrois mouvant, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun) est à 30 km à l'ouest de Saint-Mihiel. Cette localité comptait 58 feux en 1632 et 334 en 1789. Cf. BEAUVALET-BOUTOUYRIE (Scarlett) et MOTTE (Claude), *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Meuse*, sous la direction de Jean-Pierre Bardet et Claude Motte, Paris, CNRS Editions, 1992, 794 p., ici p. 435

83 *Ad nutum* = « à volonté ».

84 LISLE, *op. cit.*, p. 15-19

85 Soit 2 826 # tournois, le franc barrois valant 0, 628 livre tournois en 1606. Cf. JACQUOT (Vincent), « Argent et monnaie au quotidien en Barrois (1500-1789) », article à paraître dans le *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse,* n° 48-49, 2016-2018

86 LISLE, *op.cit.*, p. 266

fut dans l'intérieur de la Maison. Il falloit aussi construire une Chapelle proche la porte, & réparer les vieilles murailles, pour les empêcher de tomber. Le Cardinal promit une somme de 6000. francs, payable en trois termes ; outre 850. francs, pour relever la grosse muraille & 900. Francs pour avancer le Maître Autel jusques sous le Crucifix, & par ce moyen transporter les Stalles, de manière, que se trouvans plus éloignés de la vuë des séculiers, on pût faire l'Office divin avec plus de recuëillement & de tranquillité.

« Les Religieux réformés en attendant le payement desdites sommes, empruntèrent 2000. francs pour bâtir le Dortoir, qui subsite [sic] encore aujourd'hui. Il fut fait pendant le courant de l'année 1607. & la dépense monta à 2879.francs. [87] »

Le cardinal Charles de Lorraine, abbé de Saint-Mihiel, meurt à Nancy, où il résidait, le 24 novembre 1607. Lui succède, normalement, son coadjuteur, qui était son neveu et filleul, Henri de Lorraine-Bainville, né en 1589, fils naturel - légitimé en 1605 - de son frère aîné, le duc de Bar, futur Henri II, duc de Lorraine et de Bar. Le nouvel abbé faisait alors sa rhétorique à l'Université jésuite de Pont-à-Mousson. Dom Claude François, le prieur des religieux réformés, alla l'y trouver pour solliciter son appui contre les religieux non réformés qui « se flattoient, qu'ils pourroient profiter du changement arrivé, pour renverser ce qui avait été fait contre leur gré, & pour reprendre ce qui leur avait été ôté » [88]. Henri en fit part à son père, qui « écrivit aussi-tôt, qu'en cas de mouvemens & de révolte, on saisit sans délai les coupables, qu'on les mit en lieu de sûreté & qu'on en rendit compte dans l'occasion. Cette précaution déconcerta [pour] toujours les anciens Religieux. [89] » Et le duc de Bar déclara « qu'il vouloit & entendoit, que Dom Claude François servit de Père au jeune Abbé, qu'il se chargea de toutes les affaires de l'Abbaye, & que rien ne se fit sans son avis » [90]. L'abbé fut envoyé, en août 1609, par son père, devenu en 1608 duc de Lorraine et de Bar, faire sa philosophie à l'université jésuite d'Ingolstadt (Bavière). Avant son départ, sur ordre de son père, il fit dom Claude François vicaire général de l'abbaye pour le spirituel et le chargea de l'administration du temporel [91].

« Après que le Prince Henri nôtre Abbé eut achevé ses études à Ingolstard [sic], il revint en Lorraine. Les sciences avaient orné son esprit, sans le dessécher ; on le vit paroître à son retour avec les mêmes qualités, qui l'avoient accompagné en Bavière, doux, affable, bienfaisant, porté à la vertu, il captivoit les cœurs de ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Sur les remontrances, qui lui furent faites par les gens de son Conseil, il changea la disposition du réglement des biens, que son Prédécesseur avoit accordés aux Religieux réformés, pour leur tenir lieu de 4500.francs, dont il leur étoit rédevable annuellement en sa qualitë d'Abbé. En conséquence il en substitua d'autres en la place de quelques-un, qui avoient été distraits de sa Manse par le Cardinal Charles. Ce changement ne se fit qu'avec l'autôrité du St. Siége : le Prince Henri s'adressa au Pape Paul V. qui confirma par sa Bule [sic] de 1620. le traité, que ce Prince Abbé de St. Mihiel venoit de faire avec ses Religieux, & qui pour ce sujet a retenu le nom de traité de 1620. [92] »

---

87 *Ibidem*, p. 267-268. Pour l'étude des bâtiments, voir : SESMAT (Pierre), « Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Mihiel au temps de dom Loupvent », *Le Voyage de dom Loupvent : un Lorrain en Terre sainte en 1531,* Actes des XXVIIIèmes Journées d'études meusiennes, Saint-Mihiel, 7-8 octobre 2000, réunis et présentés par Philippe Martin et Noëlle Cazin, Nancy, Annales de l'Est, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2001, 192 p., ici p. 33-46 ; et FALTRAUER, *op. cit.*, p. 93-142

88 LISLE, *op. cit.*, p. 269

89 *Ibidem*, p. 270

90 *Ibidem*.

91 *Ibidem,* p. 273

92 *Ibidem*, p. 277. Soit toujours 2 826 # tournois, la valeur du franc barrois n'ayant pas changé depuis 1606, cf. JACQUOT, *op. cit.*

Le prince Henry de Lorraine, abbé commendataire de Saint-Mihiel et de Sainte-Croix-de-Bouzonville [93], meurt prématurément à Nancy le 24 novembre 1626, à l'âge de trente-sept ans, alors qu'il envisageait de se faire religieux bénédictin. Il est enterré dans une chapelle souterraine de l'église abbatiale de Saint-Mihiel. Lui succède un de ses cousins, le frère cadet de Charles IV (duc de 1624 à 1675), Nicolas-François. Celui-ci, né à Nancy en 1609, est élève à l'Université de Pont-à-Mousson de 1622 à 1629. Il est nommé évêque de Toul en 1624 et fait cardinal en 1627. Dom Claude François, le prieur, continue à diriger l'abbaye de Saint-Mihiel jusqu'à sa propre mort en 1632. Il est relayé par le prieur suivant, dom Paul Cachet [94], qui est élu abbé en 1634, quand Nicolas-François, qui n'était pas engagé dans les ordres, se défait de tous ses bénéfices ecclésiastiques et, se donnant les dispenses nécessaires, épouse, en cachette des occupants français, pour sauver la dynastie, sa cousine germaine, Claude de Lorraine, fille du défunt duc Henri II et sœur de la duchesse Nicole, épouse du duc Charles IV [95]. Précédemment, il avait envisagé d'épouser madame de Combalet, la nièce de Richelieu, et celui-ci lui avait refusé sa main [96] !

En effet, est arrivée l'une des plus grandes catastrophes qu'ait connues l'Europe : la guerre de Trente Ans. Et qui, dans l'immédiat, entraine rapidement la fuite de Saint-Mihiel de dom Paul Cachet. Car si son élection est approuvée par Nicolas-François - momentanément duc de Lorraine par l'abdication temporaire de son frère Charles IV- et confirmée par la Cour de justice de Saint-Mihiel, le roi de France, maître effectif de la Lorraine et du Barrois, nomme abbé le cardinal Alexandre Bichi, un siennois évêque de Carpentras [97] et nonce du pape à Paris [98]. Le pape confirme cette nomination. Dom Paul Cachet, malgré les actions en justice intentées par les religieux et lui-même en Lorraine, en France et à Rome, ne put jamais revenir à Saint-Mihiel. Il retourna à Saint-Mansuy de Toul, dont il est sous-prieur en 1643-1644, et y mourut en 1652.

---

[93] Sainte-Croix de Bouzonville (Lorraine, diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle), à 37 km au nord-est de Metz et 18 km à l'ouest de Saarlouis, dont la sépare l'actuelle frontière allemande, est une abbaye agrégée à la congrégation de Saint-Vanne (province de Lorraine) en 1612

[94] Dom Paul Cachet, né au plus tard en 1589 à Neufchâteau, sur la Meuse à 67 km au sud et en amont de Saint-Mihiel (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 10 juillet 1605, mort à Saint-Mansuy de Toul le 17 décembre 1652, *Matricula, op. cit.,* n° 26. Il est prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1624 à 1627, sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1631-1632 et de Saint-Mansuy en 1632-1633, puis prieur de Saint-Mihiel de 1633 à 1637 et sous-prieur de Saint-Mansuy en 1643-1644, *Catalogue des religieux en charge op. cit.* Il est l'auteur d'un livre intitulé : *De l'état et qualité de l'abbé de Saint-Mihiel.* Il a un frère jésuite, Jean-Nicolas, mort à Pont-à-Mousson en 1634, auteur d'ouvrages de piété et de vies de saints. Et un autre, Christophe (1572-1624), médecin ordinaire des ducs de Lorraine, auteur de livres de médecine et « de poëmes célébrant sur le mode lyrique les mystères de la Vierge », cf. TAVENEAUX (René), *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, Vrin, 1960, 759 p., ici p. 76 et 77, n. 25. Voir aussi *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, U 832; MICHEL (Louis-Antoine), *Biographie historique et généalogique des hommes marquans de l'ancienne province de Lorraine*, Nancy, C.-J. Bissette, 1829, 532 p. in-12 ; DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 31-35 ; et ARBOIS DE JUBAINVILLE (Paul d'), *Dictionnaire biographique lorrain,* publié et augmenté par des auteurs de la Société Thierry-Alix, Metz, Editions Serpenoise, 2003, 416 p.

[95] DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 29-31 ; PFISTER (Christian), *Histoire de Nancy*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1902- 1909, 3 vol., ici t. III, p. 63-70

[96] DUMONT, *Ibidem* ; PFISTER, *op. cit.*, t. III, p. 21

[97] Carpentras (Comtat venaissin, aujourd'hui Vaucluse), siège d'un évêché du IIIème siècle à 1790.

[98] FOURIER DE BACOURT (Etienne), « Le cardinal Bichi, abbé de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 1894, p. 169-175. D'après cet érudit, le cardinal Bichi, sous le sobriquet de « rouge-biqui », hantait la campagne autour de Saint-Mihiel, et on en menaçait encore les gamins insupportables, courant XIXème siècle! Voir aussi DUMONT, *op.cit.,* t. II, p. 90-92 ; et *Pouillé*, *op. cit.,* t.III, p. 312

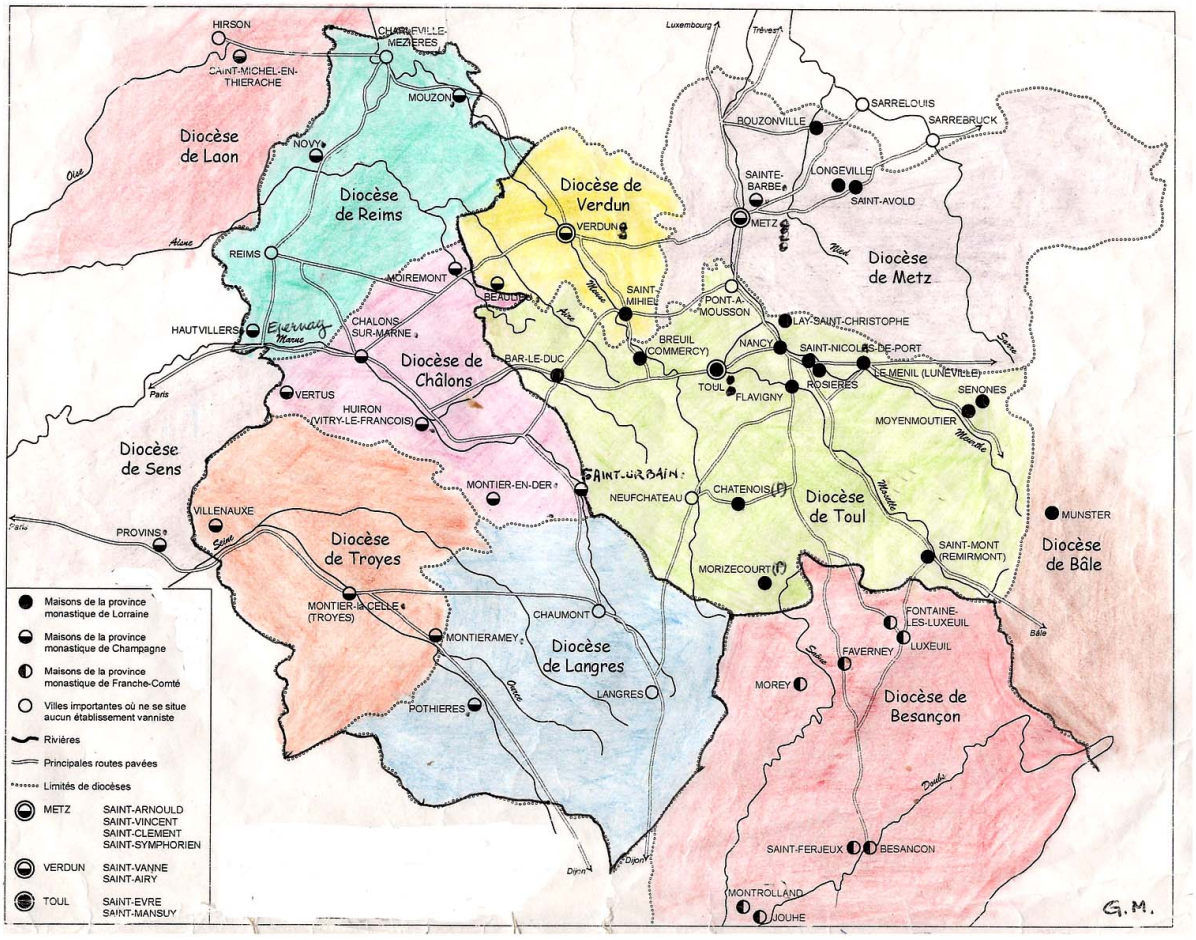

Les maisons des trois provinces de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe et les diocèses anciens dont elles dépendent au XVIIIème siècle,

d'après Gérard MICHAUX, *La Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, de la commission des Réguliers à la suppression des ordres religieux*, thèse de 3ème cycle de l'Université de Nancy II, 1979, p. 381

1.2.5. La guerre de Trente Ans (1631 à 1661).

La guerre de Trente Ans, qui éclate en 1618, n'atteint la Lorraine et le Barrois qu'en 1631 et ne s'y termine qu'en 1661 [99]. L'implication des duchés est causée, en 1632, par le mariage secret, à Nancy, de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII et héritier du trône de France - Louis XIV ne nait qu'en 1638 - avec la princesse Marguerite de Lorraine, sœur du duc Charles IV. Ce n'est qu'un prétexte. Durant cette guerre, le duc Charles IV (duc de 1624 à 1675), allié de l'Empire et des Espagnols contre la France, perd, recouvre puis reperd ses états. Après 1661, l'occupation française - prélude à une possible annexion[100] - se poursuit, à cause des guerres de Hollande et de la Ligue d'Augsbourg, jusqu'en 1698. A cette date, la France étant en position d'infériorité, le petit-neveu de Charles IV, Léopold, petit-fils de Nicolas-François de Lorraine - l'abbé de Saint-Mihiel de 1626 à 1634 - devient duc de Lorraine et de Bar (1698-1729), le traité de Ryswick ayant redonné leur indépendance aux duchés.

La guerre de Trente Ans fut effroyable pour la Lorraine et le Barrois : la moitié au moins de la population y périt - 59 % pour la région de Saint-Mihiel et le plateau de la Woëvre, à l'est de celle-ci [101] - et les ruines matérielles furent énormes. Saint-Mihiel, place de deuxième importance mais siège de la cour de justice du duché de Bar, est prise plusieurs fois par les troupes françaises et tombe définitivement le 3 octobre 1635. Louis XIII, qui honore le siège de sa présence, manque y être tué. Cette prise permet au cardinal Bichi, abbé commendataire de Saint-Mihiel, d'entrer dans la ville à la suite du roi de France ! Les officiers lorrains sont envoyés à la Bastille et certains combattants aux galères [102]. Des notables sont pris en otages et rendus contre une forte rançon [103], pour obliger la ville à verser à la France une énorme contribution de guerre : 50 000 pistoles d'or « au soleil », soit 250 000 livres. Au final, le versement de 447 318 francs barrois est réparti entre les religieux, religieuses et ecclésiastiques séculiers, la noblesse et les bourgeois [104]. Le « traité de 1620 », passé entre l'abbé commendataire et les religieux, montre alors son utilité : « M. l'Abbé de St. Mihiel, alors le Cardinal Picolomini [[105]], fut cottisé [sic] à 25000. francs, & les Religieux à 20000. francs. Mais suivant le traité fait avec le Prince Henri, un des Prédecesseurs de cet Abbé, les décimes & autres impositions qui devoient concerner le Monastère de St. Mihiel, retombans sur l'Abbé seul, le Cardinal fut obligé de payer les deux cottes. [106] »

Le cardinal Bichi ne resta pas à Saint-Mihiel. Sa mense y fut gérée par ses hommes d'affaires jusqu'à sa mort, à Rome, le 24 mai 1657 [107]. Le même jour, le pape nomma abbé

---

[99] GABER (Stéphane), *La Lorraine meurtrie*, Nancy, Université de Nancy II, 1979, 112 p. ; et MARTIN (Philippe), *Une guerre de Trente Ans en Lorraine. 1631-1661*, Metz, Editions Serpenoise, 2002, 384 p.

[100] *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVII*ème *siècle,* édition critique du mémoire « Pour l'instruction du duc de Bourgogne » par Marie-José Laperche-Fournel, Paris, Editions du CTHS, 2006, 351 p., ici p. 173, note 84

[101] LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José), *La Population du duché de Lorraine de 1580 à 1720,* thèse de l'Université de Nancy 2, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985

[102] MARTIN (Philippe), « Entre Saint-Mihiel et Fresnes : la Woëvre dans la tourmente, 1631-1661 », *Meuse en guerres*, XXXVIèmes Journées d'études meusiennes, Fresnes-en-Woëvre, 4-5 octobre 2008, publié sous la direction de Philippe Martin et Noëlle Cazin, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2010, p. 59-72, ici p. 61-64

[103] DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 48-52

[104] Les Sammiellois commirent l'énorme erreur de demander aux Français s'il fallait qu'ils paient cette rançon en monnaie de compte ou d'or. Le coût total passa ainsi pour la ville à la somme colossale de 416 666 francs barrois et, au total, de 447 318 francs barrois, à cause des emprunts qu'ils durent faire à l'étranger. Cf. JACQUOT, *op. cit.*

[105] Erreur de dom de Lisle : il s'agit du cardinal Bichi.

[106] LISLE, *op. cit.*, p. 304

[107] FOURIER DE BACOURT, *op. cit.*

Caelius Picolomini, qui était cardinal-archevêque de Césarée [108] et nonce en France comme son prédécesseur. Lui non plus ne résida pas à Saint-Mihiel, qui ne connut que les administrateurs de ses bénéfices [109]. Le cardinal Picolomini demanda lui-même à être dépossédé de l'abbaye, pour une bonne raison qu'explique dom de Lisle : « Celui-cy pressé de payer la pension de 1200. ducats qu'Urbain VIII.[[110]] avoit réservée sur cette Abbaye au Duc Nicolas-François, voyant en même tems tous ses revenus saisis pour les arrérages de cette pension, remit son Abbaye de St. Mihiel entre les mains d'Alexandre VII. [[111]] & pria ce Pape d'en disposer, en lui créant néanmoins sur cette Abbaye une pension de 750. écus romains. Dom Henri Hennezon Religieux réformé de la Congrégation de saint Vanne & de saint Hidulphe eut la préférence, à la recommandation du Cardinal de Retz, avec qui il étoit alors en qualité de son Auditeur. [112] »

Ceci se passait à Rome en 1666, où le cardinal de Retz avait emmené dom Henri Hennezon comme auditeur et théologien. C'est donc à un cardinal sulfureux, mais aussi bienfaiteur insigne de l'abbaye et de la bibliothèque de Saint-Mihiel, que Saint-Michel de Saint-Mihiel doit sa remise en règle et la nomination de dom Hennezon. Quant à l'ex-cardinal et abbé de Saint-Mihiel, l'éphémère duc Nicolas-François, réfugié à Vienne, en Autriche, père de plusieurs enfants - dont Charles V, né en 1643, duc nominal de Lorraine et de Bar de 1675 à sa mort en 1690, « un des plus grands Héros de l'univers » [113] -, il devint veuf en 1648. Il ne reprit pas son chapeau de cardinal, mais rentra en Lorraine. En 1661, il devient abbé de la fameuse abbaye Saint-Pierre de Senones, dans les Vosges, par démission qu'en fait son fils, le futur Charles V. Il la résigne, contre pension, à un ancien bénédictin de Saint-Mihiel [114] en 1668 et meurt à Nancy le 27 janvier 1670. L'abbaye de Saint-Mihiel cessa donc aussi de lui payer pension à cette date ! « C'était un Prince d'une taille avantageuse, d'un accuëil affable, civil, sage, prudent, savant, d'un esprit délicat & adroit de sa personne en toutes sortes d'exercices », écrit dom de Lisle [115].

L'abbaye avait souffert énormément, moralement et matériellement au cours de ces années. Les prieurs s'y succèdent rapidement : sept prieurs et seize sous-prieurs, presque tous différents - signe de malaise -, de 1637, année de la fuite de dom Cachet, à 1660, année de l'arrivée de dom Hennezon. Il n'est plus question de longues supériorités ! Le chapitre général, qui nomme les supérieurs, n'est d'ailleurs pas toujours général. Quant au noviciat, alors que, depuis 1609, il y a chaque année (sauf en 1611) quelques profès à Saint-Mihiel, il y en a seulement deux en décembre 1635, puis un en 1645, trois en 1646, trois en 1650 et 1651, cinq en 1654, deux en 1655, dix en 1656, neuf en 1661 et 1662, et cinq en 1663. La paix ramène donc des novices à Saint-Mihiel alors que dom Henri Hennezon, lui-même, issu d'une famille noble de Saint-Mihiel, baptisé le 16 janvier 1618, était allé faire, à cause de la guerre,

---

108 Césarée, ville de Palestine détruite au XIIIème siècle.

109 *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 312

110 Urbain VIII, pape de 1623 à 1644, connu pour son népotisme, la condamnation de Galilée et une « politique européenne stupide », cf. MERCIER (Jacques), *Vingt siècles d'histoire du Vatican,* Paris, Lavauzelle, 1978, 530 p., ici, p. 253

111 Alexandre VII, pape de 1655 à 1667, « un fort pauvre homme », aurait dit de lui le cardinal de Retz. C'est lui qui décida, en 1665, d'obliger le clergé à signer le *Formulaire* condamnant le jansénisme, cf. MERCIER, *op. cit.*, p. 254

112 LISLE, *op. cit.,* p. 313

113 *Ibidem*, p. 310

114 Dom Joachim Vivin, lorrain, né au plus tard en 1620, profès à Saint-Pierre d'Hautvillers le 2 juin 1636, mort à Saint-Pierre de Senones le 24 août 1684, *Matricula, op. cit.*, n° 462. Il est sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1656-1657, puis prieur de Saint-Pierre de Senones de 1659 à 1663, de 1666 à 1669, de 1671 à 1676, de 1678 à 1683 et en 1684, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

115 LISLE, *op. cit.*, p. 310, qui, note-t-il en marge, recopie l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet, t. III, p.°667

ses études en Franche-Comté, puis son noviciat et sa profession religieuse, le 8 juillet 1635, à l'abbaye de Montroland [116], toujours en Franche-Comté.

Dans la congrégation, il y a 15 professions en moyenne de 1604 à 1789 : plus précisément, 30 en 1635 et 19 en 1636, années où l'on hâte les professions, puis deux en 1637, aucune en 1638. La reprise est très lente, ne dépasse la moyenne de 15 qu'en 1655, atteint 30 en 1659 et 1661, retombe puis remonte en dents de scie jusqu'à 35, en 1677, chiffre-record sur 180 ans [117]. Conséquence inévitable de cet afflux : les fuites et les apostasies culminent aussi dans les années qui suivent ! On compte, de 1656 à 1707 (52 ans sur 180 ans - durée de la vie de la congrégation - soit 35 % de cette vie) : 42 fuites (sur 66 de 1610 à 1789, soit 64 %) et 19 apostasies (sur 35 de 1610 à 1789, soit 54 %). Par contre, il n'y a que 4 expulsions (sur 19 de 1610 à 1789, soit 21 %). Notons que, de 1774 à 1789, il ne semble pas qu'il y ait de ces départs dans les rangs de la congrégation [118].

On ne peut faire le même calcul pour l'abbaye de Saint-Mihiel seule, puisque les religieux font profession dans la congrégation entière (pratiquement dans une de ses trois provinces) et non dans une abbaye particulière, et que c'est le chapitre général qui choisit les lieux d'implantation des noviciats - quelques unités pour toute la congrégation - et les change régulièrement. De plus, la matricule de la congrégation ne donne pas toujours les dates de ces événements (surtout au XVIIIème siècle) et jamais le nom du monastère où ils se produisent. Remarquons simplement que, parmi les profès de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel ou les natifs de la ville, on relève, de 1640 à 1759 environ, 9 expulsions, 8 fuites et 4 apostasies. Les expulsions ont lieu de 1640 à 1673, plus une en 1716, et semblent concerner des religieux de 45 ans à 60 ans. Les fuites sont plus tardives : 1665, 1698 et de 1724 à 1759, et concernent des religieux plus jeunes, plus un convers en 1762. Les apostasies ont lieu dans la 2ème moitié du XVIIème siècle et concernent des jeunes gens. L'une d'entre elles est un peu documentée, par C.-E. Dumont qui, pour une fois, cite ses sources : « Le journal de Charles Ancillon, récemment publié, constate qu'en 1670, le 17 octobre, Charles Jenin, natif de Saint-Mihiel, jadis *moine bénédictin* de ce lieu, fut pendu puis brûlé à Metz, pour avoir dérobé un ciboire qu'il avait essayé de vendre à un juif, qui le dénonça » [119]! Ce religieux pourrait être Jérôme Jannin, né à Lérouville au plus tard en 1648 [120], profès de Saint-Evre de Toul le 19 juin 1664, apostat (sans date) d'après la matricule [121].

---

116 Notre-Dame-de-Montroland, abbaye agrégée à la congrégation en 1628, au nord de Dôle (Jura), à plus de 250 km au sud de Saint-Mihiel.

117 *Matricula*, *op. cit.*

118 *Ibidem*.

119 DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 234

120 Localité située à 13 km au sud de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse, alors principauté de Commercy, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun.

121 *Matricula*, *op. cit.*, n° 797

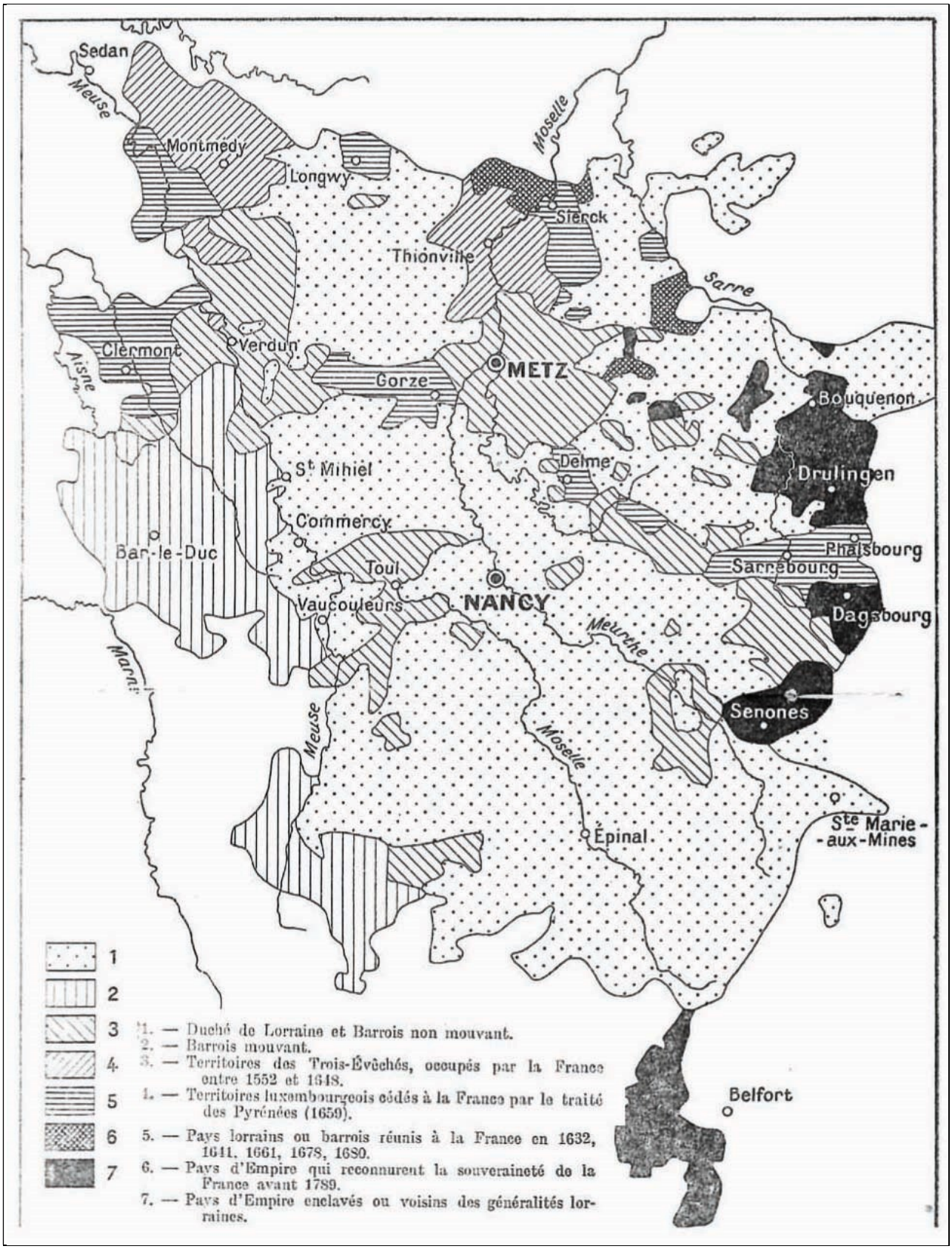

La Lorraine et le Barrois du XVIème au XVIIIème siècle,

d'après Christian PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. III, Nancy, Berger-Levrault, 1907, p. 25

1.2.6. L'abbatiat de dom Henri Hennezon (1666 à 1689).

Dom Henri Hennezon [122], né à Saint-Mihiel et baptisé le 16 janvier 1618, profès de Notre-Dame de Montroland (Franche-Comté et diocèse ancien de Besançon, aujourd'hui Doubs) le 8 juillet 1635, est élu abbé régulier de Saint-Mihiel en 1666, mais est aussi prieur de cette abbaye de 1660 à 1664, 1667 à 1672, 1673 à 1674, 1675 à 1681, 1682 à 1687 et 1688 à sa mort [123]. Ceci était possible dans la congrégation de Saint-Vanne et c'était un moyen, pour le chapitre général, de conforter l'union avec les abbés réguliers. L'abbaye de Saint-Mihiel était en règle, c'est-à-dire que son abbé était élu par les religieux et confirmé par le pape. De plus il est élu sept fois président général annuel de la congrégation de Saint-Vanne.

Dom Hennezon fut considéré par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel comme le modèle des abbés jusqu'à la suppression de l'abbaye en 1790. Et il l'est toujours par les historiens et les habitants de Saint-Mihiel jusqu'à nos jours compris, ce qui dénote une certaine méconnaissance du personnage, certes restaurateur du spirituel et du temporel de l'abbaye après la guerre de Trente Ans, - du point de vue matériel, la restauration des bâtiments de l'abbaye commença en 1679 et dura un siècle -, mais aussi conseiller politique très prudent de la famille ducale, directeur de conscience du cardinal de Retz et de quelques grands personnages, et surtout janséniste très strict [124].

1.2.7. L'exil du cardinal de Retz dans sa principauté de Commercy 1662-1679).

Jean-François, Paul de Gondi, cardinal de Retz (1613-1679) est l'un des grands vaincus de la Fronde, cette période de bouleversements politiques qui marqua profondément la France sous la régence de la reine Anne d'Autriche, mère du jeune roi Louis XIV, et le ministère du cardinal Mazarin. Il venait d'être nommé cardinal quand la reprise définitive du pouvoir par la reine et le ministre, en 1652, entraîna son arrestation et son envoi au château de Vincennes. Le cardinal de Retz s'évada du château de Nantes en 1654 et entreprit, plus ou moins pourchassé par les agents français et soutenu financièrement par les curés jansénistes de Paris, une errance de plusieurs années en Europe. La situation était embarrassante pour l'Église et la France, car il était en droit archevêque de Paris, puisque son oncle, dont il était le coadjuteur, était mort alors qu'il était encore emprisonné à Vincennes. La mort de Mazarin, la prise de pouvoir personnel par Louis XIV, en 1661, et le tassement des passions permirent de trouver une solution : le cardinal de Retz renonça à l'archevêché de Paris contre dédommagements, dont l'attribution de la prestigieuse abbaye de Saint-Denis abritant les tombeaux des rois de France (celle-là même qui avait fondé l'abbaye de Saint-Mihiel au VIIIème siècle) et donc de revenus décents pour un homme de sa condition et de sa qualité.

---

[122] TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789, op. cit.,* p. 132-135 et « Un bénédictin cartésien, dom Henry Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, confesseur du cardinal de Retz », *Lotharingia*, vol. VII, 1997, p. 315-329

[123] *Pouillé du diocèse de Verdun*, *op. cit.*, t. III, p. 313 ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 440

[124] LISLE, *op. cit.,* p. 313- 332 ; DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 105-133 et t. 4, p. 367-368 ; TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.,* p. 132-135 ; TAVENEAUX, « Un bénédictin cartésien, dom Henri Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, confesseur du cardinal de Retz », *op. cit. ;* et PERNOT (Michel), « Le cardinal de Retz et les bénédictins vannistes », *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine,* XXXIIèmes Journées d'études meusiennes, Verdun, 2 octobre 2004, Saint-Mihiel, 3 octobre 2004, publié sous la direction de Philippe Martin et Noëlle Cazin, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2006, 176 p., ici p. 117-128

Dom Henri Hennezon,
(Saint-Mihiel, 16 janvier 1618 - 20 septembre 1689),
abbé de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1666 à 1689,
portrait du XVIIème siècle,
collection particulière.

Il n'eut pas l'autorisation du roi de résider à Paris et alla s'établir, non loin de la France, dans sa petite principauté de Commercy et Euville [125] (sur la rive droite de la Meuse, à dix-huit kilomètres au sud et en amont de Saint-Mihiel), héritée de sa famille maternelle [126].

Le cardinal de Retz, prêtre malgré lui, parce que l'archevêché de Paris « était dans la famille » et que celui de ses frères aînés qui devait « le reprendre » était mort, était un homme d'une grande intelligence et d'une grande culture, y compris religieuse car il avait été formé au séminaire de Saint-Sulpice. Pour occuper son exil, il se rapprocha des bénédictins du prieuré Notre-Dame du Breuil à Commercy, où il y avait un petit collège [127], et de l'abbaye de Saint-Mihiel. L'orientation janséniste de ces religieux ne le choquait pas, les jansénistes le soutenant, alors qu'il ne l'était pas, mais parce qu'il était instruit en matières religieuses, qu'il était l'archevêque de Paris de droit canonique, qu'il célébrait dignement et surtout, peut-être, qu'il était opposé à la conception de l'Etat tout-puissant incarné dans la monarchie absolue à la française. Le cardinal, arrivé en 1662 dans sa petite principauté, fit donc connaissance d'un voisin, dom Henri Hennezon qui, nommé prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1660, venait de revenir dans sa ville natale. Nous avons déjà dit qu'il l'emmena à Rome, quand il y alla pour un conclave, et en profita pour faire remettre l'abbaye de Saint-Mihiel en règle et le faire élever à la dignité abbatiale. Dom Hennezon continua à être nommé prieur de l'abbaye, alternativement avec des religieux de confiance, jusqu'à sa mort en 1689. Il en fut donc le maître absolu pendant vingt-trois ans. Et il devint le directeur de conscience du cardinal de Retz qui, sous son influence [128], mit de l'ordre dans ses affaires spirituelles et temporelles, qui toutes en avaient bien besoin ! Dans cette atmosphère et parce qu'il vieillissait, en 1675, le cardinal de Retz en vint à vouloir finir ses jours à l'abbaye de Saint-Mihiel !

L'époque était à ce genre de retraite glorieuse : l'abbé de Rancé se retira, après la mort de sa maitresse, dans son abbaye de La Trappe, qu'il réforma et dont la postérité vit toujours ; la duchesse de La Vallière, maitresse officielle délaissée de Louis XIV, entra au Carmel et y resta jusqu'à sa mort ; et la duchesse de Guéméné, ancienne maitresse du cardinal de Retz - une des plus aimées - se mit sous la direction janséniste des solitaires de Port-Royal [129]. Le cardinal de Retz ne resta que l'été 1675 à Saint-Mihiel, dans la maison abbatiale. Il avait fait savoir au roi de France qu'il souhaitait se défaire du chapeau de cardinal et celui-ci n'y voyait aucun inconvénient, au contraire, car il y avait peu de cardinaux français et ceux-ci, lors des conclaves, devaient être des hommes de confiance suivant strictement, pour leur vote, les instructions de leur souverain. Le pape, dont il fallait l'autorisation, fit un peu attendre sa réponse, puis refusa. Le cardinal de Retz sortit donc de Saint-Mihiel « recardinalisé ». Madame de Sévigné, une de ses plus fidèles amies - il était le parrain de sa fille, madame de Grignan qui, elle, ne l'aimait pas - estime qu'il en fut soulagé car, sa santé s'étant améliorée grâce à la bonne hygiène de vie suivie à l'abbaye, il commençait à s'y ennuyer [130]. C'est à cette sortie ratée de la scène que l'on doit le début de la rédaction de ses fameux mémoires,

---

125 LISLE, *op. cit.*, p. 315-333 ; DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy,* Bar-le-Duc, 1843, 3 vol. ; et BERTRAND (Albert), « Commercy d'hier à aujourd'hui », *Dossiers documentaires*, 1980, 67 p.

126 BERTIERE (Simone), *La Vie du cardinal de Retz,* Paris, Editions de Fallois, 1990, 647 p., ici, p. 475-477

127 Le prieuré bénédictin Notre-Dame du Breuil, voisin de la ville de Commercy, agrégé à la congrégation de Saint-Vanne en 1621. Cf. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 120-123. Dom Augustin Calmet fit ses études dans ce petit collège avant d'aller à l'Université jésuite de Pont-à-Mousson.

128 Michel PERNOT (*op. cit.,* p.128) relativise cette influence : «Tout en maniant les affaires du cardinal et en dirigeant sa conscience, dom Hennezon reste son obligé, parfois presque son domestique (par exemple quand il l'accompagne à Rome comme conclaviste) ».

129 BERTIERE, *op.cit.,* p. 101

130 *Ibidem,* chap. XX : « De la pourpre à la bure », p. 522-543

Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz
(Montmirail, 20 septembre 1613 - Paris, 24 août 1679),
portrait peint lors d'un de ses séjours à Commercy, entre 1662 et 1679,
collection particulière.

qui ont fait de lui l'un des plus célèbres mémorialistes français et lui ont procuré, à titre posthume, une éblouissante revanche sur ses ennemis politiques [131].

Mais le cardinal n'abandonna pas totalement l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel.

1.2.7.1. Dom Robert Desgabets et la naissance des « académies » dans la congrégation de Saint-Vanne.

Le retour dans le monde du cardinal de Retz a favorisé le développement des entretiens spirituels et théologiques de Notre-Dame du Breuil autour du bénédictin janséniste dom Desgabets, un bénédictin beaucoup moins bien en cour à tous les points de vue que dom Hennezon, mais qui est resté le plus grand savant de la congrégation de Saint-Vanne [132]. Le chapitre général de la congrégation avait relégué dom Desgabets comme prieur à Breuil en 1674, lui interdisant de publier dorénavant ses écrits, non parce qu'il avait défini le principe de la transfusion sanguine, mais parce que ses positions théologiques sur l'Eucharistie avait été jugées proches de « l'impanation de Luther ». Cela ne l'empêcha pas d'organiser, sous la protection du cardinal de Retz - qui ne craignait ni l'Église, ni l'Etat - et avec l'appui du janséniste dom Hennezon, des entretiens théologiques et spirituels où l'on essayait de concilier le cartésianisme et l'augustinisme [133].

Le jansénisme avait été condamné par le pape Urbain VIII dès 1643, puis surtout par Innocent X en 1653 et Alexandre VII en 1665. Après une période de calme due au pape Clément X (1670-1676), les polémiques reprennent. Quant au cartésianisme, il venait d'être condamné par la Sorbonne en 1675 [134]. Ces entretiens, interrompus par la mort de dom Desgabets en 1678, sont une des ébauches de ce que l'on a appelé les « académies », dans la congrégation de Saint-Vanne [135]. L'académie de l'abbaye de Saint-Mihiel, fondée à la fin de l'abbatiat de dom Hennezon, en 1686, par le jeune professeur de théologie de l'abbaye, dom Mathieu Petitdidier - dont nous parlerons longuement -, fit de cette abbaye « un des foyers intellectuels les plus actifs de la Lorraine » [136].

René Taveneaux précise que l'académie bénédictine « apparait comme le résultat d'une conjonction entre trois types d'organismes intellectuels : les rencontres organisées par le cardinal de Retz [note 112 : « Peut-être faut-il même remonter plus haut et considérer les cercles cartésiens de Paris, fréquentés par dom Desgabets, comme la première image des académies »], les noviciats comme ceux du Breuil [note 113 : «Le prieuré de Breuil eut un noviciat après 1621, lorsque la congrégation cessa d'envoyer les jeunes religieux à Pont-à-Mousson »] ou d'Hautvillers [note 114 : « Le noviciat d'Hautvillers fut, au XVIIème siècle, commun aux congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur »] et les cours professés dans les grandes abbayes, telle Saint-Vanne de Verdun.

« Pratiquement les académies étaient des centres de recherche ; elles groupaient de jeunes religieux - les académiciens - qui, sous la direction d'un moine confirmé dans l'étude, participaient plusieurs heures par jour à des débats sur des problèmes de théologie, d'exégèse

---

131 *Mémoires de Monsieur le Cardinal de Retz,* A Amsterdam et se trouve à Nancy chez Jean-Baptiste Cusson, 1717, 3 vol. in-12, II-354, 359 et 389 p. (1ère édition, mais incomplète).,

132 Dom Robert Desgabets, né en 1610 à Ancemont (sur la rive gauche de la Meuse, à 23 km au nord de Saint-Mihiel et 12 au sud de Verdun, alors Barrois mouvant, diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), profès à Saint-Pierre d'Hautvillers le 2 juin 1636, mort au prieuré Notre-Damede Breuil le 13 mars 1678, *Matricula, op. cit.*, n° 464. C'est l'un des introducteurs du jansénisme dans la congrégation de Saint-Vanne et de l'association de la théologie de saint Augustin à la philosophie de Descartes. Cf. TAVENEAUX, « Dom Robert Desgabets et les rencontres de Commercy », *op. cit.,* p. 118-131, et STREIFF (François), « Dom Robert Desgabets, bénédictin lorrain « inventeur » de la transfusion sanguine en 1650, *Le Pays lorrain,* octobre-décembre 1996, p. 265-276

133 TAVENEAUX, *Ibidem* ; et STREIFF, *op. cit.*

134 BERTIERE, *op. cit.*, p. 552, 560 et 571-574

135 GODEFROY (J.-E.), « Un bénédictin janséniste, dom Thierry de Viaixnes », *Revue Mabillon,* 1923, p. 3

136 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 135 et 148-152

et de patristique. L'ordre des débats était généralement fixé par un questionnaire établi à l'avance par le président. Des œuvres importantes - plusieurs ouvrages de dom Calmet en particulier - sont sorties des académies vannistes. [137] »

Cette activité intellectuelle pouvait éventuellement mener à des conflits, dans des abbayes jansénistes soumises à l'ordinaire d' évêques choisis par un roi de France persécutant les jansénistes, ce qui étaient le cas des diocèses lorrains et champenois dont dépendaient tous les monastères vannistes, sauf les deux abbayes vosgiennes, Moyenmoutier et Senones, qui étaient « *nullius* » [138]. Saint-Mihiel était du diocèse de Verdun et les jeunes profès que son abbaye présentait à la prêtrise ne pouvaient être ordonnés que par cet évêque.

1.2.7.2. La bibliothèque du cardinal de Retz.

Le cardinal de Retz mourut le 24 août 1679, à Paris, chez sa nièce, la duchesse de Lesdiguières, où il séjournait régulièrement et d'où il allait officier dans son abbaye de Saint-Denis. A son chevet, se tenait dom Hennezon, qui reçut sa confession générale. Il partit donc « sauvé » ? En tout cas, sa reconnaissance envers dom Hennezon et la coutume de faire un don lorsqu'on entrait dans un monastère avaient poussé le cardinal, en 1675, à annoncer qu'il donnait à l'abbaye son orfèvrerie sacrée et sa bibliothèque. Dom Hennezon, en bon janséniste attentif à la réparation des conséquences matérielles des fautes, avait refusé à cause des dettes que le cardinal n'avait pas fini de rembourser et accepté seulement de les acheter. A la mort du cardinal, d'après dom de Lisle, il envoya le sous-prieur chercher les livres à Paris [139].

Un problème de taille se pose toujours à propos de cette bibliothèque : on ne sait de combien de livres elle se composait. On ne sait pas non plus combien elle coûta à l'abbé ou aux religieux de Saint-Mihiel ou aux deux [140]. Le port et l'emballage coûtèrent 200 écus, mais on ne connaît ni le prix d'achat des livres [141], ni surtout leur liste. C.-E. Dumont écrit qu'il s'agissait « d'une partie de sa bibliothèque restée à Paris, où le Sous-Prieur [[142]] et Dom André Royer [[143]] furent chargés d'aller la prendre ; la dépense du port et de l'emballage s'éleva à 200 écus faisant 1,400 fr. ; on lui acheta également son argenterie pour laquelle, en la même année, il lui fut remis 7,000 fr.» Il assure que cela se fit dès 1675 [144]. Où se trouvaient les livres à Paris : chez sa nièce et héritière, la duchesse de Lesdiguières, chez qui il descendait et où il mourut ? N'y en avait-il pas aussi à Commercy ?

Au XXIème siècle, la bibliothèque de Saint-Mihiel conserve toujours cent cinquante livres venant certainement de la bibliothèque du cardinal de Retz :

---

137 *Ibidem,* p. 135-137

138 « De nul diocèse », ne dépendant que du pape.

139 LISLE, *op. cit.*, p. 329 [bis].

140 Simone BERTIERE (*op.cit.*, p. 534, note 30) donne une référence indirecte. Elle écrit : « Le cahier de dépenses extraordinaires de l'abbaye de Saint-Mihiel, déposé aux Archives de la Meuse, en fait foi : voir *Mémoires* de Retz, nouvelle éd. Champollion-Figeac, 1912, I, p. XXVIII. » Mais ce cahier n'a pas été retrouvé.

141 Une hypothèse : sur le contreplat inférieur de la *Réplique à la réponse du Roy de la Grande-Bretagne par le C. Du Perron* (Paris, 1633, 968 p. in-fol., B.M. Saint-Mihiel, G 1 005), il est inscrit : « 4 360 # » et ça n'est pas le seul exemple où le montant total d'un achat d'un lot de livres par l'abbaye soit ainsi noté sur l'un d'entre eux. A un prix moyen de 15 #, cela pourrait faire quelques 300 ouvrages. Mais certains d'entre eux doivent valoir beaucoup plus cher. L'écu vaut un tiers de la livre, soit environ 70 # pour l'emballage et le port. L'ex-libris de cette *Réplique…*est du XVIIème siècle, car il fait référence à l'appartenance de l'abbaye de Saint-Mihiel à la congrégation de Saint-Vanne.

142 Selon la date, il s'agit soit de dom Gabriel Maillet, soit de dom Philibert Lebègue. Nous reparlerons de ces deux religieux dans le chapitre sur les abbés et les prieurs.

143 Dom André Royer, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1648, profès à Saint-Evre de Toul le 15 juin 1664, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le septembre 1723, *Matricula, op. cit.*, n° 100. Il est sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1680-1681, prieur en 1681-1682, de nouveau sous-prieur en 1688-1689, puis est envoyé à Saint-Nabor de Saint-Avold dont il est nommé prieur en 1701-1702, 1704-1709 et 1718-1722, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

144 DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 116

- vingt (23 volumes), reliés en maroquin écrasé cramoisi ou en veau fauve, sont aux armes du coadjuteur de l'archevêque de Paris : mi-parti d'azur semé de France avec la Vierge Marie d'or brochante (archevêque de Paris), mi-parti d'or à deux masses d'armes de sable passées en sautoir les manches en bas, les poignées réunies par un lien de gueules (Gondi) ;
- un livre, aussi relié en maroquin écrasé cramoisi, est aux armes de son oncle Jean-François de Gondi (1584-1654), l'archevêque de Paris dont il était le coadjuteur et dont les armes ne diffèrent de celles de son neveu que par le nombre de pompons sous le chapeau de cardinal ;
- cinquante-deux (140 volumes) sont reliés en veau fauve aux armes des Gondi seuls, donc venant de leur famille ;
- et enfin un volume qui n'a plus de reliure mais porte une dédicace manuscrite au cardinal de Retz [145]. Aucun livre aux armes du cardinal ou des Gondi ne porte d'ex-libris manuscrit du cardinal ou de la famille.

Sujets de ces livres : 136 volumes portent sur des sujets religieux, dont 67 sont dans la classe actuelle « A » (Livres sacrés. Interprètes des livres sacrés. Commentateurs), 20 dans la classe « G » (Théologie) et 28 dans la classe « T »(Histoire ecclésiastique). Quatorze sont dans la classe « O » (Sciences et Arts, précisément Sciences naturelles et venant surtout des Gondi) [146].

Dom de Lisle, en 1757, explique, en partie, pourquoi il ne reste rien de l'orfèvrerie et apparemment si peu de livres [147]:

« Nous avons déjà dit, que le Cardinal de Retz vouloit en considération de Dom Hennezon, donner à la Sacristie de l'Abbaye de St. Mihiel sa Chapelle & d'autre argenterie qui y convenoit, & à la Bibliothéque ses livres ; mais Dom Hennezon en paya le prix, pour les raisons que nous avons rapportées. Parmi l'argenterie il y avoit deux Reliquaires d'argent, dont le Pape Clement X. lui avoit fait présent, la boëte d'argent pour les hosties & son pupitre aussi d'argent ; ces dernieres piéces ne se trouvent plus dans notre trésor, ayant été apparemment venduës. Le Cardinal avoit la vuë fort basse, portoit presque toujours des lunettes, & c'est la raison pour laquelle il se servoit de pupitre.

« Pour ce qui est de ses livres, il avoit d'assez bons manuscrits anciens & en vélin ; & bon nombre de livres imprimés, bien choisis & très proprement reliés, sur lesquels il avoit fait mettre ses armes, tels qu'on les voit encore aujourd'hui dans notre Bibliothéque. Il avoit un corps de Bibles magnifique en toutes sortes de langues. On y remarquoit en particulier une Bible in-12. de Balthasar Moret, petit-fils de Plantin, relié très proprement en maroquin violet, où chaque livre de l'Ecriture, quelque petit qu'il fut, étoit relié séparément ; le tout se conservoit dans un coffre oblong, où tous ces livres étoient placés séparément. Le coffret étoit couvert de velours, avec une anse de bronze sur les couvertes [sic] & des tenons ou crochets, pour le fermer. Ce bijoux littéraire a été échangé fort mal à propos contre d'autres par un Bibliothéquaire de St. Mihiel ; le prix n'a pû à tous égards égaller le contre-échange. Les livres une fois attachés à la Bibliothéque d'un Monastére, doivent être regardés comme un dépôt sacré, dont il n'est jamais permis de disposer, à moins qu'ils ne soient doubles ; & l'on doit punir sans miséricorde ceux qui en agissent autrement. »

---

145 « Johanni Francisco Paulo de Gondy […] VIRO Supra omnes titulos MAXIMO Cultum summum, devotionem aeternam. Addictissimus Johannes Capellus », sur une garde volante supérieure du livre de CAPPEL (Louis), *Critica sacra,* s.l., 1669, 739-45 p. in-folio. Louis Cappel (Saumur, 1585-1658), ministre protestant, professeur d'hébreu et de théologie, le « père de la véritable critique sacrée », cf. MICHAUD (Joseph et Louis-Gabriel), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1813-1843, 45 vol., ici t. VII

146 LETELLIER (Sylvie), *Bibliothèque municipale de Saint-Mihiel (Meuse). Historique de la bibliothèque et inventaire des livres remarquables du fonds bénédictin*, Saint-Mihiel, septembre 1957-février 1958, [102] p., ronéoté, ici p.76-87

147 LISLE, *op. cit.* p. 330. Le bibliothécaire visé est dom Catelinot, auquel nous consacrerons un chapitre entier de ce travail, qui n'est pas responsable de la déroute financière de l'abbaye de Saint-Mihiel et qui n'a plus de crédits d'achat pour les livres de la bibliothèque.

Effectivement, actuellement, se trouvent, dans des bibliothèques publiques de Lorraine, des livres reliés aux armes de Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris (la Vierge Marie, les armes des Gondi et le chapeau de cardinal) ou aux armes seules de la famille de Gondi, venant des « confiscations révolutionnaires » dans les bibliothèques des abbayes lorraines et barroises. Et, avant cet événement, d'échanges entre ces abbayes, ce qui est expliqué dans la notice que le catalogue des manuscrits de 1779 de la bibliothèque de Saint-Mihiel consacre au *Dictionnaire de littérature* du défunt bibliothécaire dom Catelinot : « Espèce de bibliothèque des auteurs par ordre alphabétique, manuscrite, sur papier, à la fin de laquelle on voit tout le brocantage des livres de notre bibliothèque et des échanges des vieilles éditions pour de nouvelles, parce qu'ils étaient reliés ou en parchemin ou en vieux veau. Je vois qu'on a échangé de très bons ouvrages contre d'autres qui ne sont pas à leur comparer quoiqu'il s'en trouve quelques uns de bons » [148]. Les papiers où se lit ce brocantage montrent qu'il se passait lors des chapitres généraux de la congrégation. Surtout, bien sûr, quand les chapitres se tenaient à Saint-Mihiel, ce qui fut fréquent au XVIIIème siècle. Combien des livres de la bibliothèque du cardinal de Retz sont-ils ainsi partis à cette époque ?

Mais il y a autre chose de plus intéressant : il reste dans le fonds dit bénédictin actuel de très belles éditions, des ouvrages rares et de très belles reliures qui n'ont certainement pas été acquises par les bénédictins et sont à rattacher à la bibliothèque du cardinal de Retz : les bénédictins n'étaient pas des bibliophiles, le cardinal, si. Et il achetait des livres, aux ventes de bibliothèque de bibliophiles, par exemple à la vente forcée de la bibliothèque du cardinal Mazarin, quand celui-ci dut fuir en exil en 1651 et en 1652. Il y a toujours, à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, un livre qui porte les armes de ce dernier [149]. Citons quelques autres exemples :

- le *Cicéron* relié aux armes de Grolier : *M. T. Ciceronis opera omnia. Cum Ciceronis vita Plutarcho scripta et in latinum versa a Leonardo Aretino,* Mediolani, per Alexandrum Minutiani et Gulielmos fratres, 4 vol., 1498-1499. Le volume conservé à Saint-Mihiel porte une magnifique reliure des années 1516-1517 d'un atelier milanais et, sur les tranches, les armes du célèbre collectionneur et mécène Grolier, trésorier des guerres du roi lors de la seconde occupation du Milanais par la France de 1515 à 1521 [150]. On ne remplace pas une reliure de la collection de Grolier par une reliure à vos propres armes, même ou surtout quand on est le bibliothécaire du cardinal Mazarin ou du cardinal de Retz ! Mais on n'hésite pas, au XVIIIème siècle, à l'abbaye de Saint-Mihiel, à frapper le plat supérieur de cette reliure du cachet patriotique de l'abbaye : un soleil dynastique souriant à seize rayons entouré de la mention : M.S.MICH.IN.LOTH. = *Monasterii Sancti Michaelis in Lotharingia* [151] ;
- l'unique exemplaire connu du *Missel de Toul* de 1502 pourrait avoir été recueilli par le cardinal quand il vivait à Commercy, ville qui est à cette époque du diocèse de Toul, alors que Saint-Mihiel est du diocèse de Verdun. Sa page de titre a disparu et sa reliure en veau fauve - typique des reliures de l'abbaye au XVIIIème siècle - ne porte aucune marque, sauf le « cachet-soleil » que nous venons de citer et qui est apposé au cours de la première moitié du XVIIIème siècle, sur leurs livres remarquables, par les bénédictins de Saint-Mihiel ;

---

148 *Catalogue raisonné des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Mihiel de l'an 1779*, *op. cit.*, f° 47 v°, B.M. Saint-Mihiel, Z 69. Nous reviendrons longuement sur l'ouvrage de dom Catelinot, qui est toujours conservé à la B.M. Saint-Mihiel, Z 49

149 *Histoire du ministère d'Armand Jean Du Plessis cardinal duc de Richelieu* […], Paris, Gervais Alliot […], 1650, XII-335-70 p. in-folio, B.M. Saint-Mihiel, U 743

150 CONIHOUT (Isabelle de), « Enquête sur le *Cicéron* de Grolier », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, op. cit.*, p. 78-79. La cote de ce livre à la B.M. Saint-Mihiel est PQ 898

151 Au moins 601 livres, parmi les plus de 6 000 venant des bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel toujours conservés à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel au XXIème siècle, portent ce cachet-soleil, christique et dynastique, sur le plat supérieur de leur reliure, parfois aussi sur le plat inférieur et/ou dans les entrenerfs du dos.

- le livre de prières de l'Église anglicane : *The Booke of Common Prayer, and administration of the Sacrements. And other Rites and Ceremonies of the Church of England,* Londres, Robert Barker, 1631, relié aux armes d'un roi d'Angleterre Stuart [152]. Le cardinal de Retz était un proche du roi Charles II, fils de Charles Ier, exécuté en 1649 par les Anglais, et d'Henriette, sœur de Louis XIII, réfugiée en France de 1644 à 1660. Elle avait peu de ressources et le cardinal lui porta secours ainsi qu'au futur Charles II, son fils. Plus tard, le cardinal servit d'intermédiaire entre le pape et Charles II pour un éventuel soutien financier de la papauté à sa restauration contre une conversion au catholicisme ! Leurs relations cessèrent après la restauration effective de Charles II en 1660 [153]. Sur cette reliure aussi, a été apposé le cachet-soleil du XVIIIème siècle ;
- le *Codex membranaceus perpulcherrimus, arabice scriptus*, mentionné dans le récit de voyage de dom Martène et dom Durand en 1711, qui écrivent que « la bibliothèque est une des plus belles et des meilleures que l'on puisse voir en province. Elle contient un très grand nombre de livres imprimez et quelques manuscrits parmi lesquels nous trouvâmes […] un Alcoran écrit en lettres d'or. [154] » La notice de celui-ci, dans le catalogue des manuscrits de 1779, se termine ainsi : « Quelques recherches que j'ai pu faire, je n'ai rien trouvé dans notre bibliothèque qui put indiquer comment ce volume nous est parvenu ; serait-il un des livres du cardinal de Retz ? Rien ne l'annonce. Ses armes ne se voient pas sur la reliure en maroquin rouge comme elles sont sur tous les autres qui viennent de lui. [155] » En 1861, il n'est plus là [156]… Et il n'était pas seul au XVIIIème siècle : dans l'exemplaire conservé à Saint-Mihiel du voyage de dom Martène et dom Durand, on lit ceci, en bas de la page mentionnant l' « Alcoran écrit en lettres d'or » : « Il y en a encore un en très belles Arabes in-8°, entier couvert de maroquin rouge dans l'Armoire des Hérétiques de notre monastère de St-Mihiel en Lorraine ». C'est écrit de la main de dom Catelinot, bibliothécaire de 1717 à 1756 [157]. Ce Coran a aussi quitté la bibliothèque de Saint-Mihiel ;
- et faisait certainement partie de la collection de bibles, plus ou moins hérétiques, du cardinal de Retz [158], une Bible rarissime en suédois du XVIIème siècle, dotée d'une très belle reliure en maroquin noir à dos long, aux plats ornés d'une dentelle dorée, avec tranches et coupes dorées, de cette même époque : *Biblia Teth ähr helathen Belga schrifft p°a Swenska,* Leiden, Jacob Marcus, 1635, qui faisait partie d'une commande du roi de Suède Gustave-Adolphe, avant qu'il ne soit tué, durant la guerre de Trente Ans, en 1632. Sur la reliure, figure aussi le cachet-soleil. Le livre ne semble pas avoir été beaucoup feuilleté [159] ;
- d'autres reliures de collection se trouvant aussi à Saint-Mihiel ne peuvent avoir été achetées que par des bibliophiles : les six du fameux Nicolas de Peiresc [160], reconnaissables à leur très

---

152 MARTIN (Philippe), « Une liturgie hérétique au couvent », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, op. cit.,* p.154-155, B.M Saint-Mihiel, D 204

153 BERTIERE, *op. cit.,* chap. XVI : « Les affaires d'Angleterre », p. 429-449

154 MARTENE (Dom), DURAND (Dom Ursin), *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* […], 2 vol., t. I : Paris [, six éditeurs], 1717, 312-296 p. in-4° ; t. II : Paris, Montalant, 1724, 312-296 p. in-4°, ici t. II, p. 128-130, B.M. Saint-Mihiel, R 69-70

155 *Catalogue des manuscrits, op. cit.*, A 4°, *Biblia sacra*, n° 7, fol. 12 v°, B.M. Saint-Mihiel, Z 69

156 *Catalogue général des manuscrits conserves dans les bibliothèques publiques des departments* (C.G.MSS), t. III, Paris , 1861, "Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Mihiel", p. 509-539, ici p. 537

157 MARTENE, *op. cit.*

158 Il en reste actuellement neuf à ses armes ou à celles de sa famille. Cf. LETELLIER, *op. cit.*, fol. 76-77 et 80-81

159 *Biblia* […], Leiden, Jacob Marcus, 1635, LXV-884-104-287 p. in-8°, B.M. Saint-Mihiel, A 401. Cf. RISSOAN (Bastien), « Une bible rescapée d'un naufrage », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, op. cit.,* p. 156-157.

160 Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), magistrat au parlement d'Aix-en-Provence, avait rassemblé, au cours de sa vie, l'une des plus belles bibliothèques humanistes de son époque.

belle et très sobre reliure de maroquin écrasé cramoisi, portant seulement des filets et son monogramme dorés, et, sur la page de titre, un cachet noir figurant ce même monogramme. L'un de ces livres est une *Bible*, imprimée à Paris, par Robert Estienne en 1538-1540. Une notule manuscrite sur la page de titre explique que : « Cette Bible est précieuse par la beauté et la netteté des caractères et l'exécution de l'édition. Le grand papier la rend fort rare. Elle a été conservée par les théologiens de la Faculté de Paris. Osmont l'estime 105 #, elle en vaut plus. [161]». Ces livres ne portent pas le cachet-soleil ;

- ou cette autre *Bible*, imprimée à Anvers, chez Christophe Plantin, en 1583, in-folio, reliée en maroquin citron, à dos plat semé à fleurs de lys, aux plats ornés des armes de Charles de Valois, comte d'Angoulême, au centre d'un décor à la Du Seuil enrichi d'oiseaux aux quatre coins. Cette bible est annotée : « *Praestantissima editio* » [162]. Le comte d'Angoulême (né en 1573) est un fils naturel de Charles IX, roi de France (1550-1574) et de Marie Touchet (1549-1638) ;
- ou encore ces *Évangiles*, en latin interligné en arabe, in-folio, avec de très nombreuses gravures, imprimé à Rome en 1591 [163].

Et beaucoup d'autres [164]…

Pour identifier les ouvrages qui viennent du fonds du cardinal de Retz, il faudrait reprendre l'examen des plus de 6 000 volumes provenant des bénédictins toujours conservés à Saint-Mihiel, comparer leur ex-libris avec l'ex-libris de l'abbaye porté par les 150 qui portent les armes du cardinal de Retz et en tirer des conclusions.

1.2.7.3. Qui peut succéder à dom Hennezon ?

Dom Henri Hennezon meurt le 20 septembre 1689. L'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel et la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe ne lui survivront qu'un siècle, mais son souvenir, les bâtiments de l'abbaye et un grand nombre des livres de la bibliothèque sont encore présents, au cœur de la ville de Saint-Mihiel, au XXIème siècle. Pour ce qui est des bâtiments et des livres, ce sont de heureux hasards de l'Histoire qui sont responsables de cette survie. Pour ce qui est de dom Hennezon, c'est sa remarquable personnalité.

Prendre la succession de dom Hennezon n'est donc pas facile : c'est le plus illustre abbé des temps modernes de l'abbaye de Saint-Mihiel, et le moins critiqué par ses confrères et successeurs. Il a été le reconstructeur spirituel et temporel de l'abbaye après la guerre de Trente Ans, le directeur de conscience du cardinal de Retz en exil dans sa petite principauté de Commercy, et un des conseillers des ducs de Lorraine et de Bar Charles IV et Charles V.

Circonstance aggravante, en 1689, la France occupe de nouveau la Lorraine et la Barrois : le roi entend de nouveau user du système de la commende et nommer un abbé qui lui convienne pour succéder à l'abbé régulier dom Hennezon. Alors que c'est précisément pour celui-ci que le cardinal de Retz avait obtenu du pape, en 1665, la remise en règle de l'abbaye.

---

[161] C'est un grand in-folio, multipaginé, comportant 18 fig. sur bois, B.M. Saint-Mihiel, A 1 041. Cette notule manuscrite, d'une écriture non identifiée, est postérieure à 1768. Jean-Baptiste, Louis Osmont, né à Paris au début du XVIIIème siècle et mort à Paris le 13 mars 1773, est un bibliographe auteur d'un *Dictionnaire typologique, historique et critique des livres rares, singuliers et recherchés,* paru à Paris en 1768, en 2 vol. in-8°. Cf. MICHAUD, *op. cit., Supplément,* t. 76, 1844, p. 129-130

[162] LETELLIER, *op. cit.*, fol. 40, B.M. Saint-Mihiel, A 976

[163] *Evangelia arabice cum versione latina interlineari,* Rome, in typographia Medicea, 1591, 462 p. in-folio, 150 fig., B.M. Saint-Mihiel, A 720 (manque, à la fin qui est le début du livre, le 1er cahier de 8 folios avec le titre).

[164] Cf. *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel*, *op. cit.*

1.3. UNE ABBAYE LORRAINE AU XVIIIème SIECLE

1.3.1. Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIème siècle.

Avant de s'intéresser aux hommes qui vont gouverner l'abbaye de Saint-Mihiel après 1689 et jusqu'en 1790, ou plus simplement y passer une partie de leur vie religieuse, on doit essayer de décrire leur cadre de vie. On connait assez mal les bâtiments de l'abbaye jusqu'à l'abbatiat de dom Hennezon, quand débutèrent, à partir de 1679 et pour une durée d'un siècle, des travaux successifs - et parfois renouvelés - de réaménagement et de reconstruction de la maison de l'abbé, l'église, les parties affectées aux religieux, le cloître, les communs et, enfin, la bibliothèque. Tout ceci rythmé par l'évolution des revenus de l'abbaye en général et surtout de ceux de la mense conventuelle. Tout cet ensemble de bâtiments, nous pouvons encore l'admirer au XXIème siècle et les Samiellois l'utilisent toujours, car l'abbaye est occupée par des services publics.

L'abbaye est sur le même emplacement depuis le début du IXème siècle et on sait que l'église et la grosse tour sont reconstruits entre 1044 et 1069, à l'emplacement où elles se trouvaient déjà et se trouvent toujours. Les historiens, au cours des siècles, ont relevé, dans les comptes, les chroniques et les histoires de l'abbaye, des mentions de travaux divers, mais qui ne permettent pas d'établir des plans précis, en particulier des parties abritant les religieux eux-mêmes [165]. Les seuls plans de tout l'ensemble de l'abbaye sont ceux de la fin du XVIIIIème siècle, lorsque l'abbaye fut lotie, en 1793, pour être vendue comme bien national [166]. Nous y reviendrons plus loin. Mais, grâce aux très belles cartes des frères Naudin levées, pour l'armée du roi de France, en 1738, nous pouvons « voir » l'implantation, dans le site du croisement du cours de la Meuse et de la route de Bar-le-Duc à Pont-à-Mousson, de l'abbaye de Saint-Mihiel, son prieuré de Vieux-Moutiers (devenu « Saint-Christophe ») et ses anciens prieurés Saint-Blaise (devenu « Les Capucins ») et Saint-Thiébaut (devenu « les Minimes ») [167].

1.3.2. L'importance de l'abbaye de Saint-Mihiel dans le paysage politique de la Lorraine et du Barrois.

Nous avons déjà compris que Saint-Michel de Saint-Mihiel a été une des abbayes bénédictines importantes de la Lorraine et du Barrois au Moyen-Age, en particulier parce que la ville de Saint-Mihiel est devenue la ville judiciaire du Barrois non-mouvant de la couronne de France au XIVème siècle, parce que Bar-le-Duc, la capitale du duché de Bar, est dans le Barrois mouvant depuis 1301. Mais la ville de Saint-Mihiel perd sa cour de justice au XVIIème siècle, au cours de la guerre de Trente Ans, par décision du roi de France, et ne la retrouve jamais. Ce qui signifie le départ plus ou moins rapide des familles de la noblesse de robe, soutiens traditionnels de l'abbaye.

---

165 DUMONT, *op. cit. ;* BERNARD, *op. cit.* ; SESMAT (Pierre), « Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Mihiel au temps de dom Loupvent *», Le Voyage de dom Loupvent : un Lorrain en Terre sainte*, *op. cit.* ; COLLIN (Hubert), *Lotharingia, op. cit.*, et « L'abbatiale de Saint-Mihiel », *Les Trois-Evêchés et le duché de Bar,* Congrès archéologique de France 1991, Paris, Société française d'Archéologie, 1996, p. 293-339 ; et FALTRAUER, *op. cit.*

166 COLLIN, *Lotharingia*, *op. cit.*, p. 36

167 NAUDIN le Père, NAUDIN le Fils, et DENIS, *Carte très particulière du cours et des environs de la Meuse depuis Saint-Mihel [sic] jusqu'à une demi-lieue au-dessus de Dun […]. Levée sur les lieux très exactement, pendant l'année 1738* […], échelle restituée de 1/28 521, plume et lavis sur papier, 307 x 235 cm, Metz, Bibliothèque municipale, RES ROL 013. Cf . *Les Naudin entre Meuse et Vosges*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 2003, 117 [-34 p.], ici p. 96-97 et [26].

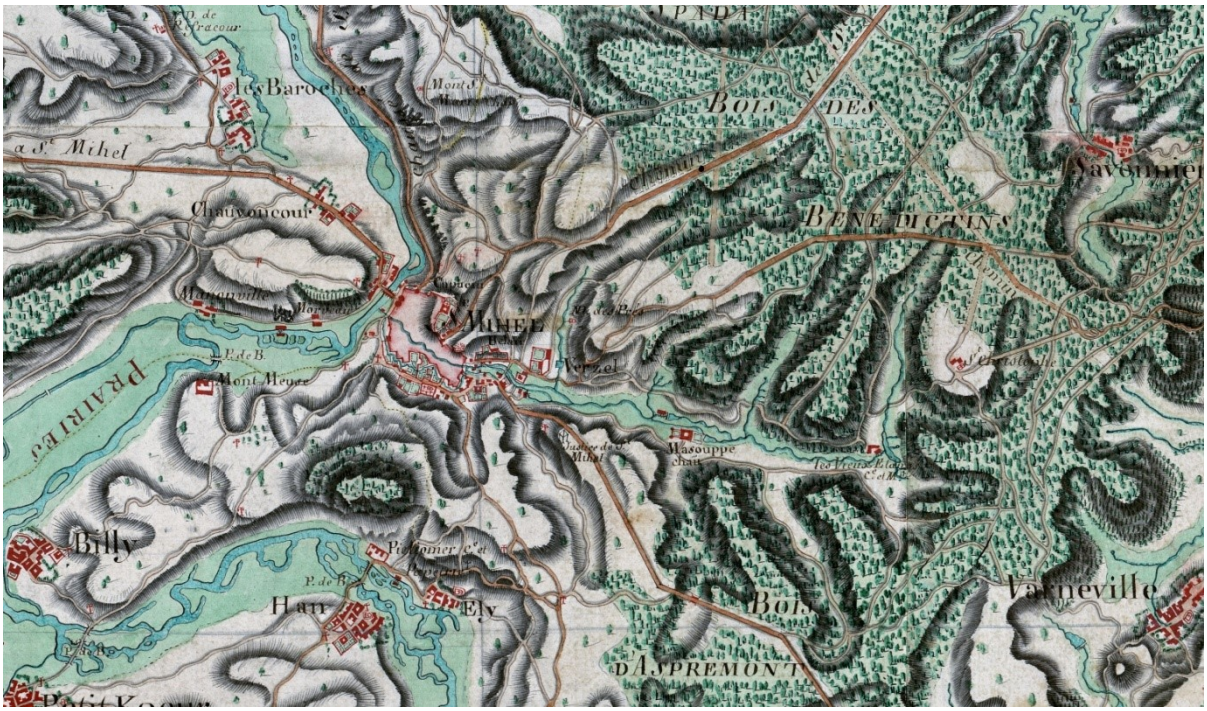

La ville de Saint-Mihiel en 1738,

NAUDIN, *Seconde feuille de la carte du cours et des environs de la Meuse depuis St Mihiel, jusqu'au dessous de Dun,*

Metz, Bibliothèque municipale, RES ROL 013

Saint-Mihiel et ses alentours (ouest) en 1738,

NAUDIN**,** *Seconde feuille de la carte du cours et des environs de la Meuse depuis St Mihiel, jusqu'au dessous de Dun,*

Metz, Bibliothèque municipale, RES ROL 013

Saint-Mihiel et ses alentours (est) en 1738,

NAUDIN**,** *Seconde feuille de la carte du cours et des environs de la Meuse depuis St Mihiel, jusqu'au dessous de Dun,*

Metz, Bibliothèque municipale, RES ROL 013

L'abbaye reste cependant au premier plan, en Lorraine et Barrois, dans la congrégation de Saint-Vanne, au XVIIIème siècle, pour des raisons qui peuvent paraitre prosaïques si on a une vision idyllique de la vie religieuse et qu'on oublie la place qu'une grosse abbaye occupe dans la vie d'un pays, en l'absence de séparation de l'Église et de l'Etat. Vu l'importance des biens de l'abbaye, donc de la mense abbatiale, le souverain - lorrain ou français - s'y intéresse et l'abbé idéal, pour le pouvoir civil, c'est l'abbé commendataire. César veille donc à nommer des abbés « sûrs », en accord sur tout avec lui, à commencer par les problèmes religieux. Du côté de la congrégation de Saint-Vanne, il s'agit d'un problème de gestion de l'espace de son ressort : à cause de la situation centrale de l'abbaye de Saint-Mihiel au milieu de celui-ci, elle y convoque très souvent ses chapitres généraux et y installe également très souvent l'un de ses quelques noviciats. D'autant plus que si Saint-Mihiel est bien une ville, elle n'est pas importante (quelques milliers d'habitants), elle n'est pas le siège d'un évêché, ce n'est qu'un chef-lieu de bailliage au milieu d'une campagne prospère, située sur des routes fluviale (nord-sud avec la Meuse) et terrestres (d'ouest en est, de Paris vers l'Allemagne au sens large), qui furent importantes mais sont peu à peu supplantées par d'autres (la Moselle, l'axe Paris-Verdun-Metz ou Saint-Dizier-Nancy-Strasbourg). Et puis Saint-Mihiel n'est pas en France de 1606 à 1632 et de 1698 jusqu'en 1766. On y est donc un peu à l'abri des pressions diverses.

Cependant, ce dernier siècle de vie de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel va se révéler, pour des raisons non seulement politiques, mais surtout théologiques, un siècle de déclin spirituel, intellectuel et moral, qu'a bien relevé R. Taveneaux [168]. Il ne faut pas se laisser tromper par les brillantes apparences, dues aux jugements flatteurs de visiteurs bénédictins, aux écrits et à la carrière de certains prieurs ou aux beaux bâtiments, et surtout à la bibliothèque, avec ses salles magnifiques et ses livres rares.

[168] TAVENEAUX (René), « La vie intellectuelle à l'abbaye de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles », *Jansénisme et Réforme catholique*, recueil d'articles, préface de François Bluche, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, XI-210 p., ici p. 105-113

CHAPITRE 2.
LES ABBES DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

2.1. L'ABBE BENEDICTIN ET L'AUTORITE DANS UNE ABBAYE BENEDICTINE

La *Règle de saint Benoît* [169], datant du VIème siècle, dit :

« L'abbé digne de gouverner un monastère doit toujours se souvenir du nom qu'il porte et réaliser par ses actes ce titre donné au supérieur. Il est en effet considéré comme tenant dans le monastère la place du Christ, puisqu'il est appelé du même nom, selon la parole de l'Apôtre : « Vous avez reçu l'esprit d'adoption des fils, en qui nous crions : Abba, Père ».

« L'abbé ne doit rien enseigner, rien établir ni prescrire qui ne soit conforme aux principes du Seigneur ; mais ses ordres et son enseignement répandront un ferment de sainteté dans l'esprit des disciples.

« Chaque fois que des affaires importantes devront se traiter au monastère, l'abbé convoquera toute la communauté et dira lui-même de quoi il s'agit. Après avoir entendu l'avis des frères, il réfléchira et fera ce qu'il juge le plus utile.

« […].

« Dans le cas d'affaires de moindre importance pour les besoins du monastère, il prendra seulement conseil des anciens, selon ce qui est écrit : « Fais tout avec conseil et, après l'avoir fait, tu ne le regretteras pas. »

L'abbé a donc un rôle spirituel et temporel à perpétuité et son pouvoir n'a qu'une seule limite : les comptes qu'il devra un jour rendre à Dieu. Au cours des siècles [170], les abbés deviennent de plus en plus souvent responsables devant les chapitres généraux, composés des autres supérieurs de leur ordre ou de leur congrégation, et ces chapitres nomment des visiteurs qui viennent inspecter les maisons religieuses. C'est, en particulier, ce qui se passe dans les congrégations créées à l'intérieur de l'ordre bénédictin au début du XVIIème siècle (Saint-Vanne, en Lorraine, et Saint-Maur en France). L'abbé « régulier », bénédictin élu par les religieux, commence à disparaitre à partir de cette époque, car le système de la commende - employé depuis les origines par le pape et les souverains et qui consiste à attribuer une abbaye à un clerc ou laïc, qui en perçoit les revenus sans diriger l'abbaye - se développe au point de remplacer l'élection presque partout au XVIIIème siècle.

Dom Calmet [171], en 1734, explique que les conciles ont interdit « à ces sortes d'abbez de se mêler du gouvernement des maisons religieuses et que c'est à cause de l'extension de la pratique de la commende qu'on a nommé des prieurs « de manière qu'il faut expliquer des Prieurs ce que la règle dit des abbés ». En effet l'abbé bénédictin est assisté par un prieur, un cellérier (économe qu'au XVIIème et au XVIIIème siècle on appelle « procureur » ou « comptable ») et éventuellement d'un maitre des novices ou autre. Dom Calmet écrit qu'avant la création de la congrégation de Saint-Vanne le prieur - appelé grand-doyen « en

---

169 *La Règle de saint Benoît,* traduction nouvelle par un moine de Solesmes, 2ème édition revue, Solesmes, 2008, 123 p., ici chap. 2 : « L'abbé tel qu'il doit être », p. 14-18, et chap. 3 : Le recours au conseil des frères », p.°19-20

170 GERHARDS (Agnès), *Dictionnaire historique des ordres religieux,* Paris, Fayard, 1998, 623 p., ici article « Abbé », p. 27-30, et « Commende », p. 171-172

171 CALMET (Dom Augustin), *Commentaire littéral, historique et moral sur la Régle de Saint Benoît. Avec des Remarques sur les différens Ordres Religieux, qui suivent la Régle de S. Benoît*, Paris, Emery, Saugrain, Pierre Martin, 1734, 2 vol., 598 + 576 p. in-4°, ici t. I, p. 134-135 et 427, t. II, p. 415

Allemagne - était « établi » par l'abbé, c'est-à-dire qu'il le choisissait parmi les religieux de l'abbaye. Après la création de la congrégation, ce fut par le chapitre général ou la diète - réunion des supérieurs majeurs entre les chapitres généraux - qu'ils furent nommés. Ce sont les prieurs qui ont toute l'autorité spirituelle et temporelle sur les religieux, mais la charge est à durée déterminée (cinq, puis trois ans) et ils peuvent être démis par le chapitre général ou la diète.

Ajoutons que dans le cas, de plus en plus rare au cours des deux siècles, où l'abbaye est « en règle », c'est-à-dire qu'elle a réussi à obtenir du pape et du souverain de pouvoir continuer à élire son abbé parmi les religieux bénédictins, l'abbé peut être aussi nommé prieur, par le chapitre général, pour la durée déterminée réglementaire. Nous avons vu et verrons que c'est le cas à l'abbaye de Saint-Mihiel au début du XVIIIème siècle et, tout au long du siècle, dans les abbayes concernées par ce système, y compris Saint-Pierre de Senones. Leurs abbés alternent à la charge de prieur avec des religieux de confiance, par exemple des parents destinés à leur succéder un jour, après avoir été élus coadjuteurs avec droit de succession, tel dom Fangé, neveu de dom Calmet… Quand l'abbé est prieur, le prieur précédent est nommé sous-prieur, puis redevient prieur quand l'abbé n'est plus qu'abbé ! Les sous-prieurs (appelés doyens avant 1631), explique dom Calmet, sont très rares jusque vers 1700, époque à partir de laquelle les chapitres généraux ou les diètes en nomment pour une durée réglementaire de cinq ans, dans tous les monastères où il y a plus de 12 à 15 religieux. Mais il y a toujours des doyens dans les abbayes les plus peuplées, « en règle » ou pas. Ils sont les troisièmes ou quatrièmes religieux en dignité et surveillent l'observance de la règle de leurs confrères, en l'absence des autres supérieurs, par exemple pour la régularité des offices.

Le gros inconvénient matériel de la possibilité d'être à la fois abbé et prieur est que les revenus des abbayes étant clairement partagés en deux « menses » - une abbatiale et une conventuelle -, il y a des confusions dans la prise en charge des dépenses incombant à « Monsieur l'abbé » ou à « Messieurs les religieux » - dont le prieur -, quand un abbé est régulièrement prieur. Les religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel auront de gros soucis financiers à cause de ce problème, car un de leurs abbés commendataires leur réclamera ce que l'abbé régulier qui l'a précédé a dépensé à leur profit (bâtiments) en puisant dans la mense abbatiale.

2.2. DOM GABRIEL MAILLET (1689 à 1719)

2.2.1. La famille et l'élection de dom Maillet.

Le 24 novembre 1689, les religieux élisent abbé dom Gabriel Maillet. Celui-ci est issu d'une dynastie administrative de receveurs généraux puis magistrats de la Chambre des comptes du duché de Bar [172]. C'est en la personne de Jean, sommelier d'Antoine 1er, duc de Lorraine et de Bar de 1508 à 1544, que la famille est anoblie en 1511. Ses armes sont : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un flacon d'argent, au chef de gueules, emanché d'or* [173]. Des membres de la famille sont religieux à l'abbaye de Saint-Mihiel, tel Etienne Maillet, prieur claustral en 1571, 1587 et 1588 et dont le nom est inscrit sur la seconde cloche de l'abbaye en 1585 [174]. D'après dom de Lisle, celui-ci aurait été « Vicaire de l'Abbé et mourut sur la fin de 1591.

---

[172] SCHMITT (Alphonse), « Le Barrois mouvant au XVIIème siècle (1624-1697) », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et du Musée de Géographie*, t. 47 (V° Série, tome VII), 1928-1929, 481 p., ici p. 229

[173] DUMONT (Charles-Emmanuel), *Nobiliaire de Saint-Mihiel,* Nancy, N. Collin, Paris, Derache, t. I, 1864, 496 p. in-4°, t. II, 1865, 468-XV p. in-4°, ici p. 68

[174] *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 315

Il s'étoit rendu recommendable par son bonté, aimoit le bon Ordre, & faisoit ce qui étoit en lui afin qu'on le gardât. Il avoit souvent prédit à ses Religieux, qu'on seroit enfin obligé de rétablir parmi eux la discipline régulière & de les réformer, s'ils ne prévenoient ce tems par le changement de leur conduite. Il s'étoit fait préparer un tombeau ; mais peu de tems avant sa mort, il témoigna souhaiter d'être enterré comme un simple Religieux, & l'on se conforma à son intention. [175] » Au XVIIème siècle, quatre membres de la famille Maillet sont bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel et cités comme prieurs du prieuré bénédictin de Bar, qui sont nommés par les religieux de Saint-Mihiel : l'un d'eux, Philippe, aurait favorisé la création d'un couvent de la congrégation Notre-Dame à Bar [176].

Par contre, parmi les laïques de la famille Maillet, alors que la guerre de Trente Ans vient d'atteindre le Barrois et la Lorraine, avec quinze ans de retard, et qu'après une promenade militaire dans le Barrois, la France a annexé le Clermontois par le traité de Liverdun (26 juin 1632) [177], l'un est dénoncé pour « n'être pas trop bon serviteur du roi » et la *Gazette de France* extraordinaire du 16 août proclame « la trahison de quelques habitants de Bar ». Un espion français a découvert que cinq magistrats de la Chambre des comptes du Barrois, dont un Maillet, « débauchoient les esprits du service du Roy » [178]. Ces magistrats sont exilés à Saint-Mihiel, donc dans le Barrois non-mouvant de la couronne de France. L'un d'eux est Alexandre Maillet, mort en 1662, mais dont on ne sait s'il est le père ou l'oncle de dom Gabriel Maillet, qui a reçu au baptême le prénom de Jean, ce qui indiquerait qu'il est le fils aîné de l'aîné de la famille. L'épitaphe du tombeau de dom Gabriel Maillet, dans l'église abbatiale de Saint-Mihiel, mentionne simplement qu'il est « d'une très noble famille, féconde en personnages illustres » [179].

Dom Gabriel Maillet est dit être né à Bar-le-Duc [180], probablement en 1637, puisqu'il est indiqué, quand il meurt en 1727, qu'il a 90 ans. Il fait profession, à l'abbaye de Saint-Mihiel, le 16 février 1656. On ne sait où il a pu faire des études antérieurement, mais il devient très rapidement professeur des jeunes profès, puis, après ses études de théologie, prédicateur. A l'âge de 32 ans, il accède aux charges : prieur de l'abbaye Saint-Evre de Toul de 1669 à 1674, puis sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1674 à 1676. Ce serait donc lui qui serait allé à Paris chercher les livres de la bibliothèque du cardinal de Retz que celui-ci, qui venait de se retirer à l'abbaye de Saint-Mihiel - dans le but d'y finir ses jours -, avait souhaité lui donner en reconnaissance de ce que dom Hennezon avait fait pour lui [181]. Nous avons déjà expliqué que dom Hennezon, janséniste très rigoriste, refusa le don et n'accepta que l'achat, car le cardinal avait beaucoup de dettes à rembourser ! Dom Maillet est ensuite prieur de Sainte-Croix de Nancy de 1676 à 1682, sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1682 à 1684, prieur de Sainte-Croix de 1684 à 1689 [182]. Et enfin élu abbé de Saint-Mihiel en 1689. « Il était naturellement doux & d'un esprit aisé, il se fit aimer & considérer ; [...] tous les Confrères étoient prévenus en sa faveur », écrit dom de Lisle [183].

---

175 LISLE, *op. cit.*, p. 229

176 *Pouillé*, *op. cit.*, t. II, p. 16 ; SCHMITT, *op. cit.*, p. 299-300

177 MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine*, 1631-1661, *op. cit.*

178 SCHMITT, *op. cit.,* p. 99

179 GERMAIN (Léon), « Monuments funéraires de l'église Saint-Michel à Saint-Mihiel (Meuse) », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 2ème série, t. V, 1886, p. 1-121, ici : « VIII. Dom Maillet, abbé de Saint-Mihiel, 1727. (Dim. : 2 m, 49 ; 1 m, 25.) », p. 21-26

180 LISLE, *op. cit.*, p. 335 ; DUMONT, *Histoire de Saint-Mihiel*, *op. cit.*, t. IV, p. 315 ; *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 313

181 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 116

182 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

183 LISLE, *op. cit.,* p. 335

2.2.2. Les malheurs de dom Maillet.

Cependant Louis XIV nomme abbé commendataire Pierre-Henry-Thiébaut de Montmorency-Luxembourg, fils de François-Henri de Montmorency-Bouteville (1628-1695), duc de Luxembourg, maréchal de France en 1675, qui prit tant de drapeaux à la bataille de Neerwinden (1693) qu'on le surnomma « le tapissier de Notre-Dame ». La famille de Luxembourg a des possessions dans le Barrois jusqu'en 1719, date à laquelle le duc Léopold 1er leur achète la ville, le château, la châtellenie et la prévôté de Ligny-en-Barrois [184]. Cette petite ville, située sur la vallée de l'Ornain, à 17 kilomètres au sud-est de Bar-le-Duc, dans le Barrois mouvant de la couronne de France, compte 4 945 habitants en 1708 [185]. Pierre de Montmorency-Luxembourg demeure abbé de Saint-Mihiel jusqu'au traité de Ryswick (30 octobre 1697), qui rend ses états au descendant des ducs de Lorraine et de Bar, Léopold 1er, et stipule son éviction, écrit dom de Lisle, alors que ce qui était prévu dans le traité était « le maintien de la possession des bénéfices ecclésiastiques pourvus par le roi », écrit Guy Cabourdin [186]. Nous ne savons pas pourquoi l'abbé de Montmorency-Luxembourg n'est pas resté abbé commendataire de Saint-Mihiel. Il avait aussi été nommé abbé d'Ourscamp [187] en 1693. Il meurt dès le 23 novembre 1700 [188]. Dom de Lisle écrit de l'abbé de Luxembourg : « Celui-cy par une suite des sentimens ordinaires aux personnes de la première condition, paroissoit bien intentioné pour les Religieux de son Abbaye, & leur en donna des marques dans un procès de conséquence, qu'ils avoient contre le Curé de Bar-le-Duc, qu'il alla solliciter lui-même & que les Religieux gagnerent » [189].

Mais il y eut au moins un autre candidat à la succession de dom Hennezon à l'abbatiat de Saint-Mihiel : Charles-Joseph-Ignace-Félix de Lorraine, deuxième fils de Charles V, duc de Lorraine et de Bar en exil en Autriche, et de l'archiduchesse Eleonor-Marie de Habsbourg, frère cadet du futur duc de Lorraine et de Bar Léopold 1er. Il était né à Vienne (Autriche), le 24 novembre 1680, et, en 1689, était déjà plusieurs fois abbé et chanoine de chapitres cathédraux prestigieux, et aussi ordonné sous-diacre. Cette année-là également, son père, Charles V, le choisit comme grand primat de Lorraine, à Nancy [190], contre un Français, M. de Savary, aumônier du roi, déjà abbé commendataire nommé par le roi de France de la riche abbaye cistercienne de Lisle-en-Barrois [191]. Ce n'est qu'en 1698, quand il arrive en Lorraine à la suite de son frère Léopold Ier, que le prince Charles-Joseph peut prendre possession de ce bénéfice. Il demeure grand primat jusqu'à sa mort en 1715. L'historien Christian Pfister est sévère pour lui : « C'était surtout un grand seigneur, aimant à dépenser ; ses aventures galantes furent nombreuses. Elevé à Vienne, il était devenu Allemand de cœur ». Mais reconnait que « du moins, sur l'invitation de son frère, il ne toucha point aux revenus de la

---

184 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*, p. 208 ; et CABOURDIN (Guy), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine. Les Temps modernes. 2. De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien Régime*, Metz, Editions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires de Nancy 1991, 232 p., ici p.129 et 136

185 BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.,* p. 489

186 LISLE, *op. cit.,* p. 334 ; CABOURDIN, *op. cit.,* p. 70

187 Oise, près de Noyon.

188 *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 313

189 LISLE, *op. cit.,* p. 336 ; METZ-NOBLAT (Mgr Joseph de), « Les querelles dans le clergé barisien au XVIIème siècle », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse,* 1997, n° 33, p. 13-60

190 Charles III, duc de Lorraine et de Bar, voulait un évêque à Nancy, dont le diocèse aurait été une partie du très vaste diocèse de Toul. A cause de l'opposition de la France, maitresse de fait des trois évêchés lorrains, Metz, Toul et Verdun, il n'obtint du pape, en 1602, qu'un primat au lieu d'un évêque, une église primatiale à Nancy au lieu d'une cathédrale et un chapitre primatial. Il fallut attendre le rattachement de la Lorraine à la France de 1766, pour qu'un évêché de Nancy soit créé en 1777. Cf. PFISTER, *op. cit.*, t. II, p. 665-707

191 A 15 km au nord-ouest de Bar-le-Duc, Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse, diocèse de Verdun.

primatiale qui servirent à construire l'église » [192]. Entre temps, il devînt évêque d'Olmütz (Moravie septentrionale) en 1695 et d'Osnabrück (Basse-Saxe) en 1698, grand prieur de Castille (Espagne), puis enfin archevêque et prince-électeur de Trèves (Sarre, l'un des trois électeurs ecclésiastique avec ceux de Mayence et Cologne parmi les sept électeurs de l'empereur du Saint Empire romain germanique) en 1711. Il est chargé de diverses missions diplomatiques par son frère, le duc Léopold 1er , et protocolaires par l'empereur. Il meurt de la petite vérole, le 4 décembre 1715, à Vienne (Autriche), et repose toujours dans la crypte des Capucins réservée à la famille impériale [193]. Sa candidature à l'abbatiat de Saint-Mihiel est connue par un factum conservé à la Bibliothèque nationale de France : *Supplique en cour de Rome pour l'abbaye de Saint-Mihiel, en faveur du prince Charles, 2ème fils de S. A. Charles V, duc de Lorraine, que Saint-Mihiel est une abbaye en commende et doit être à la nomination du roi (1690)* [194].

Cette candidature de principe rappelle que plusieurs princes de la famille de Lorraine ont été abbés commendataires de Saint-Mihiel : Antoine de Lorraine-Vaudémont, en 1586-1587 ; Charles de Lorraine, fils du duc Charles III et de Claude de France, fille d'Henri II, né à Nancy le 1er juillet 1567, évêque de Metz et de Strasbourg, cardinal et légat du Saint-Siège, nommé le 13 avril 1587. Ce fut lui qui agrégea l'abbaye à la réforme de la congrégation de Saint-Vanne en 1605, après une lutte d'une dizaine d'années avec certains religieux. Il mourut à Nancy le 24 novembre 1607 [195]. Lui succéda son coadjuteur, Henry de Lorraine-Bainville, fils naturel du duc Henri II, son frère. Henri de Lorraine-Bainville se proposait de devenir religieux quand il mourut à Nancy, le 24 novembre 1626. Il fut enterré dans l'église abbatiale de Saint-Mihiel, mais son tombeau a disparu [196]. Après lui, vînt le grand-père de Charles-Joseph lui-même, Nicolas-François de Lorraine, frère cadet du duc Charles IV, cardinal et évêque de Toul. Il fut momentanément duc en 1634 et, comme il n'était pas prêtre, se donna les dispenses nécessaires, puis se démit de toutes ses dignités et bénéfices pour épouser, à Nancy, en cachette des occupants français, sa cousine Claude de Lorraine et sauver ainsi la dynastie, son frère, le duc Charles IV, n'ayant pas d'enfant. Le nouveau couple ducal s'enfuit en Autriche et fut parent du duc en exil Charles V, père du candidat à l'abbaye de Saint-Mihiel de 1690 [197]!

On ne sait exactement ce qu'il advint de dom Gabriel Maillet de 1689 à 1698. Ni son épitaphe de 1727, sur son tombeau dans l'église abbatiale (la dalle en est actuellement sous le porche d'entrée), ni les historiens de l'abbaye ne l'expliquent clairement.

Son épitaphe déclare que, « […] choisi par le suffrage unanime de ses frères pour gouverner cette église, par suite des événements d'alors, il est forcé de fuir sa patrie et de s'exiler. Dans sa fuite, les habitants de Kempten, en Germanie, l'accueillirent ; dans son exil, les habitants de Rennes, en Bretagne, le reçurent avec joie, le conservèrent avec reconnaissance, et, après l'avoir admiré, le laissèrent partir à regret, heureux d'avoir protégé un homme aussi éminent. […] » [198].

Dom Calmet, qui a rencontré tous les protagonistes de cette affaire, écrit, dans son *Histoire de Lorraine,* que « son élection ayant été cassée par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, S. M. y nomma l'Abbé de Luxembourg, & D. Maillet se retira en Allemagne, dans l'Abbaye

---

192 PFISTER, *op. cit.,* t. II, p. 699

193 PETIOT (Alain), *Les Lorrains et les Habsbourg. Dictionnaire biographique illustré des familles lorraines au service de la Maison d'Autriche*, Aix-en-Provence, Mémoire et documents, 2014, 2 vol., 741 p., ici p. 371-372

194 GODEFROY (J.-E.), *Bibliothèque des bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, Ligugé-Paris, 1925, 296 p. in-8°

195 LISLE, *op.cit.,* p. 223-269

196 *Ibidem,* p. 277-284 ; et GERMAIN, *op. cit.,* p. 72-75

197 PFISTER, *op. cit.* t. III, p. 61-68, 69-70 : « Le poisson d'avril de 1634 », et p. 145

198 GERMAIN, *op. cit.,* p. 24

de Campidone [[199]]. Alors M. le Marquis de Louvois, envoya des ordres précis aux Supérieurs de la Congrégation de représenter ce Religieux, & comme on etoit pas en état de se faire obéir aussi promptement qu'il le souhaitoit, ce Ministre fit saisir les biens des Abbayes & des Monastéres de la Congrégation ; enfin D. Maillet fut obligé de revenir, & fut envoyé en exil dans l'Abbaye de S. Sauveur de Redon en Bretagne [[200]].

« Quelque temps après, il fut rapellé en Lorraine, & y demeura jusqu' au retour du Duc Léopold. Alors il prit possession de son Abbaye de S. Mihiel, en vertu d'un Arrêt de La Cour Souveraine de Lorraine, du 17 Juillet 1699. Son élection fut confirmée par l'Evêque de Verdun & par le Président de la Congrégation, & en conséquence, il reçut la bénédiction Abbatiale à Tréves, le 29 Juin 1700. mais il ne put obtenir de Bulles en Cour de Rome, qui prétendit, que l'Abbaye de S. Mihiel étant consistoriale & son revenu excédant 200. florins d'or, la disposition en étoit dévolue au Pape en vertu de la 2e régle de Chancellerie. Dom Maillet plaida à Rome assez long-temps, & non-obstant les recommandations de S.A.R.[[201]] qui vouloit maintenir le Droit d'Election dans ses Etats, la décision de la Rote fut contraire à D. Maillet , lequel ne laissa pas encore de jouir de son Abbaye jusqu'à 1711. [202] »

Dom de Lisle, en 1757, lui, explique plus brièvement qu' « […] ayant vû, qu'on lui avoit substitué un Abbé Commandataire, & craignant que l'élection faite en sa faveur ne lui attirât l'indignation du Roi, [il] prit le parti de se retirer à Kempten autrement Campidoine dans la Soüabe. L'Abbé lui accorda gracieusement un azile, & les Religieux lui firent bon accuëil. Il revint ensuite en Lorraine dans l'espérance, qu'on l'y laisserait vivre tranquille, du moins comme particulier ; mais il fut éxilé par ordre de la Cour à Rennes en Bretagne, jusqu'à la paix de Riswich. On lui adoucit par de bonnes maniéres l'amertume de cet exil, & la douceur de son caractére excita la compassion de ceux, à qui il fut confié. De retour en Lorraine, il prit une seconde fois possession de l'Abbaye de St. Mihiel, avec l'agrément du Souverain.[203] »

D'après C.-E. Dumont (qui écrit un siècle plus tard), avant de se rendre à Kempten, dom Gabriel Maillet serait passé par Bâle, où serait allé le rejoindre un de ses confrères : « Dom Senocq court après lui jusqu'à Basle, en Suisse, chargé de l'assurer qu'il n'y a pas de danger personnel à craindre, qu'il n'est question tout au plus que de le placer dans une des bonnes maisons de la congrégation » [204]. Dom Jean-Barthélemy Senocq n'est pas le premier religieux venu : il est né à Verdun en 1640, a fait profession à Saint-Vanne de Verdun le 26 août 1660, a été président des académies monastiques de Saint-Vanne, Saint-Maurice de Beaulieu et Saint-Pierre d'Hautvillers, prieur ou sous-prieur de ces abbayes, abbé quinquennal de Saint-Airy de Verdun et termine prieur titulaire de Novy (actuellement département des Ardennes) - ce qui est une sorte d'exil. Il est vrai que c'est un des jansénistes les plus affirmés de la congrégation [205]. Surtout, il est président général annuel de la congrégation en 1691, 1693, 1695, 1697 et 1700. Il meurt, le 6 décembre 1701, à l'abbaye Saint-Vanne de Verdun [206]. C'est donc un « politique », messager de la congrégation !

Le *Catalogue des religieux en charge* donne d'autres éléments : dom Gabriel Maillet est prieur de Saint-Nicolas-de-Port de 1692 à 1693, de Sainte-Croix de Nancy de 1693 à 1697, de Sainte-Croix encore de 1698 à 1700 [207]. Effectivement ou non ? Et, ajoute C.-E. Dumont, il n'est pas à Saint-Mihiel, le 14 juillet 1698, pour son installation solennelle comme abbé : c'est

---

199 Kempten (en latin : *Campidonia)*, en Souabe.
200 Ille-et-Vilaine.
201 Le duc Léopold 1er.
202 CALMET, *op. cit,* nouvelle édition, 1757, t. VII, p. 348
203 LISLE, *op. cit.,* p. 334-335
204 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 135
205 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 137-141
206 *Matricula*, *op. cit.*, n° 696
207 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

le prieur, dom Mathieu Petitdidier [208], qui le représente. La cérémonie est renouvelée le 4 août suivant avec sa participation [209]. Peut-on en conclure que dom Gabriel Maillet revint de Souabe au printemps 1692 et fut exilé en Bretagne de 1697 à 1699 ? On en sait trop peu pour le faire.

2.2.3. Le retour de dom Maillet et la restauration de la dynastie lorraine.

L'épitaphe de 1727 déclare que : « De retour, enfin, et rendu à son abbaye et à ses frères, il fut comblé de plusieurs dignités par la Congrégation de Saint-Vanne, qui sut discerner son très grand mérite ; tantôt il fut Visiteur, tantôt et plusieurs fois Président. Plus appliqué à servir qu'à commander, il fut pour tous un exemple dans la parole, dans la foi et dans la charité. Ce temple [l'église abbatiale] ; dans sa grandeur, a été par lui fondé et décoré. Il devait, selon ses vœux, produire dans l'avenir de bien plus grandes œuvres, mais, hélas ! la fortune adverse lui porta envie au milieu de ses projets.[210] »

Un autre document, datant de son vivant, est beaucoup plus développé. Il s'agit d'un manuscrit conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel [211], intitulé :

LE PLAN
Figuratif ou relatif,
De la Ville de St. Miel.
En Vers heroiques
Par M. I.I. V….
A Sainct Miel.
MDCC.VIII

Son auteur, tel qu'il est indiqué sur le verso d'une page de garde du début, en face de la page de titre, est « Jean-Ignace Varin, fils d'Anthoine Varin, maytre des Escolles de St Mihiel ». Cette notule assure que le texte a été écrit de la propre main de Varin, par comparaison avec sa signature au bas d'un acte de mariage ! Et précise que Varin est mort, le 28 août 1709, à l'âge de 50 ans, un an après la production de cette œuvre qui chante la gloire de la dynastie lorraine restaurée et de l'abbé dom Maillet.

Après une description bucolique de la douceur de la vie à Saint-Mihiel et dans la campagne environnante, pour les êtres humains, les animaux et les végétaux, et l'énumération des plus nobles familles du crû, on arrive, en page 24 -25, à une anagramme ainsi introduite :

Seroit-ce un contretems
Peut-on me donner blâme
Si de mon Prince icy
Je place la nagrame
Je la luy presentay
A son heureux retour
Et lors que dans ce lieu
Il fist quelque séjour.
A Son Altesse
Royalle [[212]].

---

208 Dom Mathieu Petitdidier, né à Saint-Nicolas-de-Port (Lorraine, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle) le 18 décembre 1659, profès de Saint-Michel de Saint-Mihiel le 5 juin 1676, mort à Saint-Pierre de Senones le 15 juin 1728, *Matricula, op. cit.,* n° 973, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous reviendrons longuement sur ce religieux, qui fut prieur de Saint-Mihiel.

209 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p.140

210 GERMAIN, *op. cit.,* p. 24

211 B.M. Saint-Mihiel, Fonds lorrain, ms 1 032.

ANAGRAMES.
I.
Leopolds premier Duc de
Lorraine.

Ô craion du Pere : Soleil
De l'Empire.
---
autre.II.
Leopolds premier, Duc de
Loraine.

O Soleil renai du Pere
De L empire.
---
autre.III.
Leopolds premier duc de
Loraine.
Lalerion [[213]] doux repos de l'Empire.

Suit un sonnet (p. 26-28), qui se termine par :

Lorains quel sort heureux
dans ce commencement,
dans ce Printemps si beaux
Si doux et si charmant
Il n'est plus de langueurs
dans l'air [barré] la Paix [barré]
le bien qu'on respire
[mot barré] de voir nôtre horison
Il parait [barré] Orné de deux Soleils
Lun brillant dans les cieux
Et lautre sans pareils
vient briller icybas
Le Soleil de L'Empire.
[Fleurettes]

La description de Saint-Mihiel reprend ensuite (p. 28 à 34), suivie curieusement de celle « de la chasse aux petits oiseaux a la Pipée ». Vient ensuite (p. 46 à 73 et dernière), un exposé de la situation religieuse de la ville de Saint-Mihiel, des principaux personnages qui

---

212 Ce n'est qu'en 1718 que le duc Léopold 1er, après l'avoir obtenu de l'empereur du Saint Empire romain germanique, obtint seulement en 1718 du roi de France, au traité de Paris, l'autorisation de se faire appeler « Son Altesse royale ». Ce fut sur l'insistance de Madame Palatine, mère de sa femme, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, et surtout mère du régent de la France, Philippe d'Orléans. Cf. CABOURDIN, *op. cit.,* p. 128. Le duc de Saint-Simon écrivait de Madame Palatine : « Madame [...] avait une passion aveuglément allemande pour le duc de Lorraine, son gendre ». Cf. VAN DER CRUYSSE (Dirk), *Madame Palatine, princesse européenne,* Paris, Fayard, 1988, 748 p., ici p. 569- 570

213 L'alérion (de l'ancien allemand adalaro= aigle) est une « petite aigle au vol abaissé et représentée sans bec ni pattes ». Trois alérions sont les meubles du blason des ducs de Lorraine.

l'animent et des œuvres d'art que les églises renferment. Cela commence par une critique de la situation dominante de l'abbaye :

Les fidels autrefois
a de vertueux Moines
ayant donné leurs biens
leurs meilleurs patrimoines
On vit donc a Saint Miel
ces gens avantagés
Comme Ils le sont encor
grassement partagés.
Les prestres peu communs
Et la Moisson fertile
Si ie puis me servir
de la Sainte Evangile
fust le suiet pourqui
lon donna tant de biens
Aux bons Religieux
leur fournir d'Entretiens.
Qui depuis sont grossis
icy de la maniere
Ayant gagnez En fin
la place toute Entière
Sont Curé primitif
revestus des honneurs
de cette villedisie
Et voila leurs bonheurs.
Vieux moutier abbaÿe [[214]]
Une des plus ancienne
qui sevoit aujourdhuy
la premiere gardienne
des riches revenus [vers barré]
de revenus sans doutte
a grossi tant et plus
quils en ont maintenant
peut estre du Superflus
Et quittant du desert
Laimable Solitude
qui put estre [barré] devient a la fin
leur grande Inquiétude
Vinrent comme en effet
Sestablir a Saint Miel
gouster le doux repos
plus doux [barré] bien plus que n'est le miel,
Transferant labbaye
En lan huit cent et douze
ont choisis cellecy
las de leur vielle Espouse

[214] Vieux-Moutier, site primitif de la fondation de l'abbaye de Saint-Mihiel, courant VIIIème siècle, sur la côte et dans les bois de la rive droite de la Meuse, dont nous avons parlé au début du chapitre sur l'histoire de l'abbaye.

Nayant a vieux moutier
Esté que Cent cinq ans
Voila donc lorigine
On peut Juger du tems.
Arrestons nous jcy
Lart de Larchitecture
Semble avoir espuisé
les trais de la Peinture
En faisant un Palais
Et non pas Un Couvent
Dom henry hennezon,
abbé d'icy, scavant
a la gloire Aujourdhuy
du nouvel Edifice
Dom Gabriel Maillé
du Temple lieu propice
cet abbé le dernier
par ses rares Vertus
Est Un geny caché
homme doux Sans rebus.
Estant en beau chemin
faisons en lanagramme
ce Prelat en effet
merite quon eclame
Et ses perfections
Sa vertu son brillant
Sont les moindres Sujets
du portait excellent.
[Fleurettes]

Sur le nom de Monsieur
labbé de Saint Miel.

Et sur l'Eglise et le san
tuaire de son abbaÿe
par luy redifié.

ANAGRAME
Dom Gabriel Maillé.

De *Milabé la gloire*

Sonnet.
Quel gloire na Vous pas
d'un si noble Edifice
Le Ciel Vous destinant
d'un si saint lieu lauteur
Et de tant de Prelats
de votre benefice
Vous seul estes choisi
pour en faire lhonneur.

Pour avoir autrefois
sceu boire le calice
damertume et de fiel
et du monde trompeur
Le Ciel reconnoissant
Veut que ce Sacrifice
manisfeste au mortel
Vôtre immortel bonheur.
Achevez grand Prelat
Il n'est plus de ravage
Soubs un regne charmant
faites ceSaint ouvrage
Et que tous les fidels
En venant adorer
L Eternel au Saint lieu
d'Eternelle memoire
Se souvenant de vous
ne cessent dadmirer
Un chef doeuvre parfait
de **Milabé la gloire.**
[Fleurette]

Suit une allusion à ce qu'on trouve dans l'église abbatiale et une longue description admirative du célèbre sépulcre dû au ciseau de « Lieger Richier »[215]. Le poète n'oublie cependant pas les chandeliers et les quatre colonnes torses qui se trouvent dans l'église de l'abbaye (dont le fondeur est un ancêtre de sa femme !), pas plus que la charpente, la toiture et la grosse cloche de la tour, et mentionne aussi l'orgue (toujours en place au XXIème siècle) « donné par l'abbé Henneson ». Il conclut :

Tout cela Nous fait voir
la plus belle paroisse
Qui soit dans le pays
Ou que nos yeux paroisse.

Après plusieurs pages de salutations aux religieux contemporains résidant à Saint-Mihiel, puis une correction (p. 70) qui remplace « Pour nôtre Souverain » par « Pour la Maison Royale »[216], l'auteur revient à dom Maillet :

fasse le Ciel Encor
que nôtre bon Pasteur,
d'un merite Infiny
Nôtre Consolateur,
homme doux et de Paix
Sçavant parfait insigne,
Ou le Ciel dans l'Employ
quilest la trouvé digne :

[215] Ce remarquable ensemble de treize personnages, plus grands que nature, du milieu du XVIème siècle, est toujours conservé à l'église Saint-Etienne de Saint-Mihiel. Il est dû au plus grand artiste de la Lorraine et du Barrois de la Renaissance, Ligier Richier, né à Saint-Mihiel vers 1500, mort à Genève vers 1567 (où il s'était réfugié, car il s'était converti au protestantisme). Cf. *Ligier Richier, sculpteur lorrain de la Renaissance,* Actes du colloque « Ligier Richier », Saint-Mihiel, 4-7 octobre 2007, Strasbourg, Vent d'est, 2013, 245 p., ici p. 161-193

[216] Corrections d'après 1737 (date de l'arrivée d'un duc viager en Lorraine et Barrois, l'ex-roi de Pologne Stanislas) ou d'après 1766 (date du rattachement des duchés à la France) ?

de conduire en celieu
le peuple de Saint Miel,
pour estre bien heureux
a Jamais dans le Ciel.

Les deux dernières pages souhaitent aussi la « Joye du Ciel » aux prêtres séculiers et à quelques nobles personnages de la ville, et, pour finir, avec quelques corrections, « au pauvre Varin » [217]. Tout se termine par « Ainsi soit il » et quelques fleurettes. En bas de cette page 73 et dernière, un commentaire signé « **J-B.** » **(**en gras et daté de 1841) nous apprend que « Cet opuscule manuscrit, composé il y a 131 ans, contient en tout 392 vers, plus ou moins poétiques..... » (souligné par l'auteur du commentaire).

2.2.4. L'abbatiat effectif de dom Maillet.

C.-E. Dumont, qui écrit beaucoup plus tard (1861) et ne donne jamais ses sources, a manifestement recueilli les souvenirs de descendants de protagonistes des événements qu'il relate. Il a eu en main des documents actuellement introuvables. Il est beaucoup plus clair (dans un style qui ne l'est pas toujours) sur le début du XVIIIème siècle à Saint-Mihiel. Il écrit :

« Il n'était pas possible de commencer un siècle avec plus d'espérances que celles permises par la paix et le retour des princes que l'on considérait comme animé d'un dévouement égal à celui que l'on avait pour eux. C'était une révolution et il y a toujours dans ces grandes secousses une forte place pour les illusions. Le désenchantement, qui n'est ordinairement pas loin, ne se fit pas attendre pour Saint-Mihiel, tant du côté du gouvernement que de son nouvel Abbé. Le premier ne lui rendit pas sa Cour souveraine, il confisqua ses libertés municipales en mettant l'hôtel de ville aux mains du bailliage et créa de nouvelles contributions peu consolantes pour l'avenir. (V. MAIRIE.) [en capitales dans le texte]. Le second, désireux de relever des droits tombés en désuétude, se mit à la recherche de tous ceux qu'il avait perdus, et pour de faibles intérêts répandit l'alarme dans la classe du tiers-état qui n'était pas disposée à se remettre sous le joug sans crier. [218]»

Suit l'énumération de ces conflits plus ou moins graves et de leur résolution plus ou moins boiteuse. L'un d'entre eux est intéressant : il s'agit du remboursement aux héritiers du bailli qui, en 1635, avait avancé une grosse somme d'argent pour payer la rançon exigée par la France après la prise de la ville : ceux-ci réclamaient (y compris d'énormes intérêts) la somme de 85 000 livres. Une transaction, sous l'égide du duc Léopold 1er, aboutit à mettre 18 000 francs à la charge de l'abbaye, qui arguait que son abbé commendataire de l'époque, le cardinal italien Bichi, nommé par le roi, ayant fait partie des assiégeants, elle n'avait rien à payer [219].

C.-E. Dumont conclut noblement [220]:

« Cependant l'Abbé Maillet ne méritait pas ces procédés. S'il froissait quelque peu les intérêts des habitants et les prérogatives des officiers, il fallait reconnaître qu'il ne réclamait que des droits non contestés autrefois, et que son devoir était de chercher à les maintenir. La ville lui avait, comme à dom Henezon, l'obligation d'employer ses ressources sur place, choses utiles, au lieu de les emporter au loin, sans profit pour elle. Après avoir comblé les déficits creusés pendant les temps malheureux, il avait entrepris de grands travaux pour compléter l'œuvre de son prédécesseur, notamment à l'église qu'il refit presque à neuf, telle

---

[217] J.-I. Varin est aussi l'auteur de contes : *Le Prince Michel et la Princesse Sauvage ou les contes des centaures et des fées des contrées de St Mihiel par M… V. à Saint-Mihiel, 1701*, dont une copie (« sur vélin » !), [80] fol. in-12), est conservée à la B.M. Saint-Mihiel, Z 19

[218] DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 157

[219] *Ibidem*, t. II, p. 157-163

[220] *Ibidem*, t. II, p. 164-165

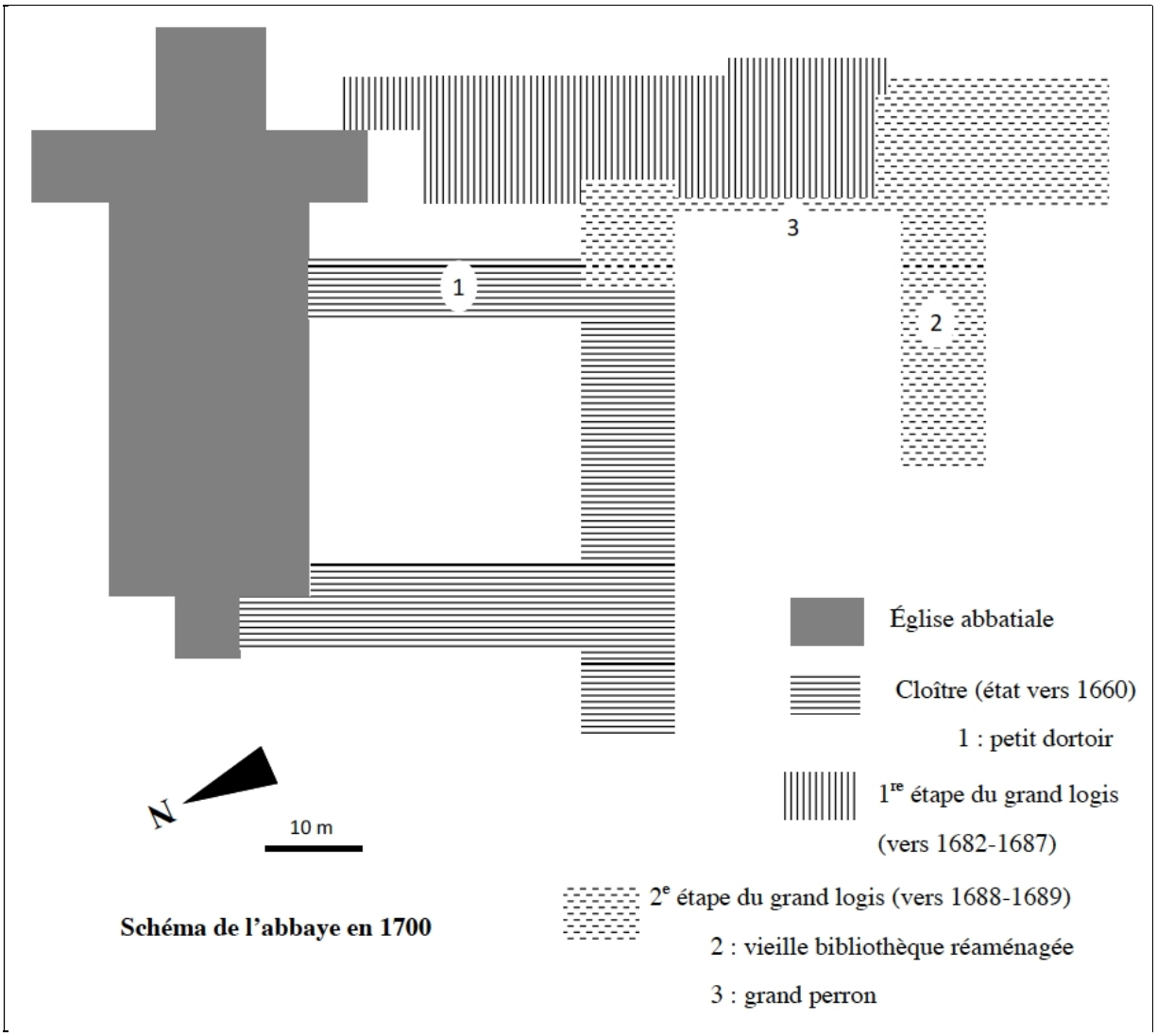

Schéma de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1700,

d'après Claude FALTRAUER, *Le Cadre de vie des bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la province de Lorraine aux XVIIème et XVIIIème siècles*, thèse de doctorat d'Histoire, Université Lumière Lyon 2, 2014, t. 1, p.170

que nous la voyons aujourd'hui. Ce n'est peut-être pas ce qu'il a fait de mieux que d'enlever à une église antique, d'un style correct, le caractère qu'elle avait justement reçu et judicieusement conservé. Si l'on s'en rapporte à une épitaphe restée sur un marbre perdu au milieu des pavés du monument qu'il a dénaturé, ce fut un F. Hilarion Boulanger [[221]], qui fut l'architecte-restaurateur plus ou moins coupable de cet attentat. Néanmoins, la décoration qui a été donnée est riche d'ornements et si elle blesse les exigences de l'art, elle flatte le goût du vulgaire, qui est le plus général. L'effet principal a été de jeter des flots de lumière dans un vaisseau qui gagnerait probablement davantage à n'avoir qu'un jour mystérieux. Les petites croisées des chapelles latérales, qui sont seules restées, permettent de juger ce que pouvaient être les autres qui ont été agrandies outre mesure.

« Ce fut maître Molet qui sculpta la plus grande partie des ornements du chœur dont la frise d'une longueur de 222 pieds coûta 20 sous le pied. A cette époque on peignit la voûte du chœur, car on trouve que le peintre Boulard en fournit la peinture. Pierre Rouby, menuisier, fit les stalles moyennant 1, 200 livres, aidé par J. Cimar, sculpteur, auquel il donnait 25 sous par jour. Ce dernier fit le soleil et les deux rôles de la voûte pour 7 livres 10 sous. La cannelure des colonnes fut payée 100 écus par entreprise. La boiserie de la sacristie, encore intacte aujourd'hui, coûta 5,000 livres.

« La grosse tour fut aussi réparée, pour ne pas dire dégradée, par la reconstruction de la partie supérieure en un style totalement en désaccord avec son architecture romane [...]. La nécessité de cette réparation fut causée, suivant les moines, moins par vétusté que par l'ébranlement occasionné lors du siège. »

Plus loin, Dumont rappelle que : « L'Abbé Maillet fit encore don de huit cloches fondues par Simon Lefèvre et Nicolas Cauchois de Neufchâteau, et acheta 6 grands chandeliers d'argent, sur lesquels on voit qu'il fit à l'orfèvre Belhomme un paiement de 4,320 livres, qui n'était qu'un à-compte [...]. »

Et il termine ainsi : « Cette conduite désintéressée, digne d'un Abbé régulier, paraissant dirigée dans l'intérêt du couvent plutôt que dans celui des habitants, ne réussit pas à désarmer ceux-ci ; il semblait au contraire que cette dépense entretint le mauvais vouloir, si même il ne l'augmentait. »

Dans sa thèse récente, Claude Faltrauer [222] apporte d'indispensables précisions :

« La reconstruction du chœur de l'église abbatiale est documentée dans sa phase finale. Dans les archives de l'abbaye de Moyenmoutier, il subsiste un acte daté du 25 juin 1707 disant que l'abbaye vosgienne a prêté à dom Maillet, abbé de Saint-Mihiel la somme de 18 000 francs dont le remboursement devait se faire sous forme d'une rente annuelle de 900 francs, prêt « pour la plus grande utilité de sa mense » (A. D. Vosges, 1 H 72, abbaye de Moyenmoutier, pièces diverses). Il est possible de voir là tout ou partie du financement des travaux du chœur de l'abbatiale. L'exercice 1708-1709 est celui de la finition du chantier avec « la frise du contour de chœur qui consiste en 222 pieds à raison de 20 sols le pied », marché obtenu par le sculpteur Mollet pour 137 livres 13 sols le 7 mai 1709. Cette même année, de novembre à avril, le sculpteur Simard reçoit 87 livres, 9 sols pour la « sculpture des autels ». [[223]] »

---

221 Le frère Hilarion Boulanger, commis profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel, le 6 septembre 1693, meurt dans cette abbaye le 8 juillet 1731, *Matricula fratrum conversorum et commissorum professorum congregationis S.S. Vitoni & Hydulphi,* publiée par G. Cherest à la suite de *Matricula religiosorum*..., op.cit., p. 69-76, n° 58. Il était parent de Marc Boulanger, architecte d'origine allemande (?) qui avait dirigé, durant l'abbatiat de dom Hennezon, les importants travaux réalisés dans les bâtiments conventuels de 1679 à 1687. Cf. DUMONT, *op. cit.*, p. 117-119 ; GERMAIN, *op. cit.*, p. 15-17 ; et FALTRAUER, *op. cit.*, p. 111-112 et 119-120

222 FALTRAUER, *op. cit.,* p. 110

223 A.D. Meuse, 4 H 149

Et nous retrouvons, plus loin, le « peintre-stucateur Boulard » qui réalise les « deux atlantes gainés [qui] encadrent l'entrée de la chapelle axiale, supportant une nuée et garnissant les pendentifs » [224].

Claude Faltrauer explique ensuite :

« A l'opposé, le chantier de la nef reste presque totalement inconnu avec précision. La seule mention claire qui en soit faite est celle du sculpteur Simard qui reçoit 100 écus pour « canneler les piliers de l'église » [225]. La nef aurait alors été construite entre 1699 et 1711, date de la disgrâce de dom Maillet [226]. En tout état de cause, l'église est encore l'édifice médiéval lorsque dom Ruinart et dom Mabillon la visitent pendant l'été 1696 sous la conduite de dom Mathieu Petitdidier [227]. »

L'église, les autres bâtiments de l'abbaye et les livres de la bibliothèque ayant, en grande partie, échappé aux ravages de la Révolution, de plusieurs guerres et des bibliophiles, nous pouvons, au XXIème siècle, admirer et critiquer ces travaux par nous-mêmes. Le soleil, - mais pas les deux « rôles » (roues supportant l'éclairage) aussi sculptés par J. Cimar pour 7 livres 10 sols [228], se trouve toujours à la voûte du chœur des moines et nous avons déjà dit qu'un cachet doré figurant cette même figure bienveillante, entourée de seize rayons et de l'inscription : S.MICH.IN LOTH. (24 mm de diamètre) est frappé sur la reliure de plus de six cents des plus beaux livres de la bibliothèque [229]. Des centaines de livres, achetés ou inscrits à l'inventaire entre 1713 environ et 1766 (fin de la théorique indépendance lorraine et barroise), portent l'ex-libris manuscrit: « *Monasterii sancti Michaelis in Lotharingia ».* Rappelons que ce soleil n'est pas innocent : c'est celui dont parle le poète Varin et c'est celui que nous pouvons toujours admirer, dans le vitrail du XVIème siècle de la rosace ouest de la nef de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port. Vitrail entièrement à la gloire de la dynastie lorraine [230] !

Dans les comptes de l'abbaye de l'année 1695, le procureur écrit : « Donné 30 sols à Nicolas notre valet allant mener un cheval au RPD Simon Boullard pour venir ici peindre la perspective de notre jardin et notre réfectoire plus 38 livres 10 sols pour des peintures et du vernis [231].» Nous savons, par la matricule de la congrégation de Saint-Vanne [232], qu'il y a bien eu un religieux de ce nom, né à Fleury-sur-Aire (évêché et diocèse de Verdun), profès de Saint-Vanne de Verdun le 26 juillet 1679, apostat en 1698 ! Le peintre en bâtiment Boulard de 1709 est-il de sa famille ? Ou est-ce lui-même ? On retrouve plus tard un dénommé Boulard, dans les comptes de la mense abbatiale pour 1717-1718 : « Donné trente et un livres dix sols à Boulard tant pr deux portraits de Mr l'abbé que pour avoir racommodé le carrosse » [233]. L'abbé est toujours, ces années-là, dom Maillet et le carrosse est le sien, même si on ne peut le décrire ! Quant à Boulard ? Les historiens de l'art et les musées lorrains ou français connaissent mal Boulard. Le *Dictionnaire* de Bénézit écrit : « XVIIème. Actif à Nancy. Ec. lorraine. Peintre. Cité par M. A. Jacquot dans son *Essai de répertoire des artistes lorrains.*[234] »

---

224 COLLIN, « L'abbatiale de Saint-Mihiel », *Les Trois-Evêchés et le duché de Bar, op. cit.*, p. 297

225 FALTRAUER, *op. cit.,* p. 110 : A.D. Meuse, 4 H 149

226 SESMAT (Pierre), « L'église abbatiale de Saint-Mihiel : une architecture réformée », *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, *op. cit.*, p. 149-166

227 RUINART (Dom Thierry), « Voyage littéraire en Alsace et en Lorraine », *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine,* Nancy, Wiener, 1862, ici p. 33

228 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 164

229 Et il figure sur la couverture de cette thèse.

230 HEROLD (Michel), *op. cit.*, p. 36

231 A.D. Meuse, 4 H 154 (5), Dépenses extraordinaires.

232 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 068

233 A.D. Meuse, 4 H 149 (8), p. 9

234 BENEZIT (Emmanuel), *Dictionnaire des peintres, dessinateurs, sculpteurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, nouvelle édition refondue, Gründ, 1999, 6 vol., ici t. II, p. 647

Le tableau de la perspective du jardin de l'abbaye de Saint-Mihiel n'est mentionné nulle part. Pour ce qui est des portraits, peut-être celui qui a été donné, il y a quelques années, à la ville de Saint-Mihiel, et se trouve à la Bibliothèque bénédictine, est-il l'un d'entre eux ? Il mesure 353 mm sur 304 mm et représente un religieux digne et âgé, censé être dom Maillet à l'âge de 80 ans [235].

Nous retrouvons aussi, le 16 janvier 1721, le sieur Jean Cimar, « m° sculpteur », « parrin », à Saint-Mihiel, de Jean La Veufve, fils de Joseph La Veufve et Françoise Hutin, avec Barbe Hutin comme marraine [236]. Puis, dans les comptes de la mense conventuelle, le 15 septembre 1744 : « à Simard pour avoir fait le plan de vieux moutier envoyé au R.P. abbé de Senones : 7 # 15 sols » [237]. La correspondance du bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, dom Ildefonse Catelinot avec dom Augustin Calmet, le célèbre et savant abbé de Senones [238] confirme cet envoi [239]. Et enfin, le 31 mars 1754, on lit dans les comptes de la mense conventuelle : « pour façon [du drap de mort] à Simard, 9 # » [240]. C'est une des dépenses occasionnées par la mort de dom Grégoire Berthelet [241]. S'agit-il du même Simar ou d'un sien parent plus jeune, lui aussi fournisseur de l'abbaye ?

Dom de Lisle, en 1757, est beaucoup plus bref sur cette période où dom Gabriel Maillet est le maître absolu de l'abbaye, étant à la fois abbé régulier élu par les religieux et prieur nommé par le chapitre général annuel de la congrégation (1700 à 1703 et 1705 à 1711), ayant donc entière autorité sur l'abbaye, spirituellement et temporellement. Dom de Lisle n'évoque pas les travaux réalisés dans l'église et l'abbaye. Il se contente d'écrire : « On le laissa jouir de son Abbaye depuis 1690 jusqu'en 1711, temps auquel M. de Lenoncourt déjà Chanoine de la Primatiale de Nancy jetta un dévolut [[242]] sur l'Abbaye de St. Mihiel. Le motif fut, que l'élection de Dom Maillet n'étoit pas confirmée en Cour de Rome & qu'il n'avoit pas de Bulles. [243] » Or dom Calmet, lui, précise que « le Pape Clement XI. conféra l'Abbaye de S. Mihiel en Commende à M. l'Abbé de Lenoncourt » [244]. Ce n'est pas la même chose qu'un dévolut, c'est sur la proposition du souverain ! C'est le début d'une affaire qui dura de longues années et mit en péril l'abbaye, moralement et financièrement. Il est vrai que l'abbatiat paisible de dom Maillet ne pouvait durer, à cause de la place importante de l'abbaye de Saint-Mihiel parmi les abbayes lorraines, et de la politique religieuse et intérieure du duc Léopold.

2.2.5. Les nouvelles tribulations de dom Maillet.

On est loin, en effet, de la situation idyllique décrite par Jean-Ignace Varin dans *Le Plan figuratif ou relatif de la ville de St. Miel*, en 1708. En février 1697, un questionnaire avait été envoyé aux trente-deux intendants du royaume de France, dont la réponse devait

---

235 Musée de la ville de Saint-Mihiel, n° d'inventaire : MSM - 2001-0-45

236 A.C. Saint-Mihiel, Baptêmes, n° 8

237 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Dépenses extraordinaires.

238 *Ibidem,* n° 1 215

239 Lettre du 27 août 1745, B.D. Nancy et Toul, MB 62

240 A.D. Meuse, 4 H 157 (8).

241 Dom Grégoire Berthelet, né le 20 janvier 1680 à Belrain (à 20 km à l'ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Grégoire de Munster le 16 juin 1697, mort à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel le 31 mars 1754, *Matricula, op. cit.*, n° 1 324. Nous reparlerons de ce correspondant de dom Calmet et ami de dom Catelinot, qui fut chassé de l'abbaye Saint-Léopold de Nancy, dont il était bibliothécaire, pour cause de jansénisme, en 1742, et relégué les vingt dernières années de sa vie à l'abbaye de Saint-Mihiel. Cf. Lettre du 28 août 1742 de dom Catelinot à dom Calmet, *op. cit.* ; DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 323-325 ; et TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 662.

242 Lettre de provision sur un bénéfice vacant ou considéré comme tel.

243 LISLE, *op. cit.,* p. 335.

244 CALMET, *Histoire de Lorraine*, op.cit, t. IV, p. 348

Dom Gabriel Maillet
(Bar-le-Duc, c. 1637 - 27 mai 1727),
abbé de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1719,

portrait du XVIIIème siècle,
Musée de la ville de Saint-Mihiel, MSM-2001-0-45

parvenir pour la fin de l'année au précepteur du dauphin, pour « servir d'instruction à Mgr le duc de Bourgogne », petit-fils de Louis XIV, héritier de la couronne et âgé de 14 ans. C'est ainsi qu'un remarquable document statistique et géographique sur la Lorraine et le Barrois, occupés par la France à cette date, fut élaboré sous la direction de Jean-Baptiste Desmarets de Vaubourg (1646-1740), intendant de Lorraine de 1691 à la fin de 1697. On y constate que les deux établissements les plus riches des duchés sont le chapitre de chanoinesses de Remiremont (Vosges) et l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel, avec 20 000 livres de rentes annuelles, un peu plus que le chapitre de la primatiale de Nancy (créée à Nancy en 1602), la richesse commençant à 10 000 livres ! Cela n'a « rien de comparable avec les riches abbayes de Cluny en Bourgogne, ou de Fécamp en Normandie ; qui toutes deux culminent à 100 000 livres de rente. Après trente ans de guerre et deux occupations françaises, les réalités lorraines sont un peu plus modestes...[245] » On y apprend aussi que l'abbaye de Saint-Mihiel est une des plus peuplées de Lorraine et Barrois avec 24 religieux, dont probablement 9 ou 10 jeunes profès des années précédentes poursuivant leurs études [246]. Au total, la ville de Saint-Mihiel compte 473 feux (environ 2 000 habitants) et, pour sept couvents, une centaine de religieux et religieuses [247]. Cela pourrait bien être sous-estimé. Dix ans plus tard, le *Pouillé* de Didier Bugnon attribue, à la date de 1708, 43 religieux à l'abbaye de Saint-Mihiel [248]. C'est beaucoup, même s'il y a, ces années-là, un noviciat à Saint-Mihiel et huit professions en 1710 [249]. Et cela sera reproché à dom Maillet par monsieur de Lenoncourt, son compétiteur à l'abbatiat, quelques années plus tard [250] ! Précisons que D. Bugnon compte aussi, dans la ville de Saint-Mihiel, en 1708, 10 carmes, 24 capucins, 9 chanoines réguliers, 5 minimes, 2 jésuites, 6 prêtres habitués, 20 carmélites, 38 annonciades et 41 augustines... La population de la ville étant estimée, en 1706, à 766 feux, soit environ 3 500 habitants [251].

Dom de Lisle explique pourquoi dom Maillet était dans une position difficile : « [...] il n'avoit pas de Bulles. Cela étoit vrai, mais il n'avoit tenu qu'à lui d'en obtenir avec la clause *Proprio motu ;* c'est-à-dire, qu'il tenoit l'Abbaye du Pape, sans aucun égard pour son élection. Il aimoit sa Patrie & son Ordre ; il ne vouloit pas faire une démarche qui lui portât préjudice ; ce qui seroit arrivé, s'il avoit pris des Bulles, qui autôrisassent le Pape à disposer des Abbayes de Lorraine, qu'on avoit prétenduës éligibles. Il y eut opposition à l'exécution des Bulles de dévolut : l'affaire demeura pendant huit ans comme suspenduë ; mais en 1719, elle fut évoquée au Conseil souverain, qui débouta Dom Maillet par un Arrêt qui le condamna aux dépens & à 40 000. livres tant pour les réparations, que pour la restitution des fruits perçus ; ce dernier article fut modéré. [252] »

C.-E. Dumont est beaucoup plus disert et - en bon juriste et patriote lorrain et gallican - explique longuement les démarches du nouveau duc de Lorraine Léopold 1er à partir de 1699. Celui-ci demande la confirmation de l'élection de dom Maillet au pape. Avant de se rendre compte des dangers courus :

« Ses ministres à sa Cour, ses résidans à Rome, tous ses hommes d'Etat commençaient à s'émouvoir et semblaient craindre que le génie italien ne découvrit quelque droit inconnu pour s'approprier une des libertés de la couronne lorraine. Si jamais, écrivait M. de Mahuet

---

245 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*, p. 143

246 *Ibidem*, p. 229, et *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 520 à 1 525 et 1 535 à 1 538

247 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*, tableau 11, p. 149

248 AIMOND (Mgr Charles), « Etat général et dénombrement du duché de Bar», *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et de Commercy*, t. 42, V° série, t. II, 1914-1917, p. 1-100, ici p. 74 ; et JALABERT (Laurent), « Didier Bugnon (1676-1735), un ingénieur géographe français au service du duc Léopold », *Le Pays lorrain*, vol. 96, mars 2015, p. 7-18

249 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 520 à 1 525, 1 533 et 1 535 à 1 538

250 Nous allons bientôt en venir à l'abbé de Lenoncourt.

251 BEAUVALET- BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 657

252 LISLE, *op. cit.*, p. 335-336

[253], les Abbayes sont à la disposition de Rome, elles seront perpétuellement occupées par des Romains [254] qui y consommeront tous nos revenus », ajoutant que si ce n'était l'affaire de Stavelo [255], à laquelle on craignait de nuire, il serait d'avis de signifier tout net que si l'on ne voulait pas confirmer l'élection, on se passerait de la confirmation.

« Enfin, une première décision de la Rote intervint, puis une seconde arrachée à force de sollicitations, et toutes deux conférant sérieusement au Pape le droit de collation des Abbayes en Lorraine, en se fondant sur les règles de la chancellerie, dont l'article 2 confisquait tout simplement les Abbayes d'un revenu supérieur à 200 ducats, sans admettre diverses distinctions que les canonistes et les juristes reconnaissaient, notamment que cette confiscation ne s'appliquait qu'aux Abbayes en commende, n'ayant ni couvents ni privilèges, comme en avait Saint-Mihiel. A force de bruit, une troisième révision fut accordée, mais pour la forme, et donnant, s'il est possible, un plus amer résultat. Le Duc, fâché, se plaignit vivement au Saint Père, qui lui adressa un bref consolateur où, après une pluie d'eau bénite, il lui fit la grâce de l'autoriser par la formule *videant omnes,* à tenter une quatrième épreuve à laquelle seraient appelées toutes les sections de son tribunal apostolique, d'où ne pouvait émaner, selon lui, qu'une justice fort éclairée.

« Léopold, irrité d'un mauvais vouloir secret que lui avaient signalé ses agents, était bien tenté de montrer son mécontentement par un éclat. Les canonistes lorrains n'hésitèrent pas à traiter cette entreprise de spoliation, notamment le P. Piart [256] qui, dans ses *Animadversiones* [257] inspirées à son amitié pour les élus, avait achevé de convaincre les esprits les p[l]us prévenus. Un conseil plus adroit, conservé encore dans les archives, fut donné au prince : ce fut de dissimuler sa juste indignation, de remercier le Pape du bon vouloir qu'il manifestait en son bref, d'ajouter que S. A. ne doutait pas d'un meilleur résultat par un meilleur examen de l'affaire et de ne rien demander. Ce conseil fut suivi ; ordre fut donné d'en rester là, et de ne plus en parler ni à Rome, ni à Saint-Mihiel, et de jouir en paix de l'Abbaye. Le couvent ne se le fit pas répéter, et dom Maillet reprit sa crosse.[258] »

A la fin de son histoire de Saint-Mihiel en quatre volumes, C.-E. Dumont ajoute une biographie des « grands hommes » de cette « petite ville ». Parmi ceux-ci, figure François Platel du Plateau, né à Saint-Mihiel le 9 avril 1625, bénédictin [259], docteur en droit civil et

---

253 Jean-Baptiste-Christophe de Mahuet (Nancy, 1649, Paris, 1721), président du Parlement de Metz en 1691, président de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois en 1698, plusieurs fois envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du duc Léopold 1er. « Il a laissé un *Commentaire de la Coutume de Lorraine*, ouvrage resté manuscrit. », cf. MAHUET (Antoine de), *Biographie de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy, 1641-1790*, Nancy, 1911, réédition Genève, Mégariotis Reprints, 1978, p. 147-148

254 Nous avons déja parlé d'Alexandre Bichi, cardinal, évêque de Carpentras, nonce en France, nommé abbé par le roi de France en 1634 et confirmé par le pape, abbé jusqu'à sa mort à Rome en 1657. Et de son successeur Coelius Piccolomini, cardinal, archevêque de Césarée, nonce en France, qui fut aussi représenté à Saint-Mihiel par un administrateur.

255 Abbaye de Stavelot, près de Verviers (Belgique), où le jeune frère du duc Léopold 1er était en difficulté. Cf. PETIOT (Alain), « François de Lorraine (1689-1715), le « petit frère » du duc Léopold », *Le Pays lorrain*, vol. 96, mars 2015, p. 65-76

256 Le père Piart (1672-1746), né à Saint-Mihiel, chanoine régulier de la congrégation de Notre-Sauveur créée par le futur saint Pierre Fourier, serait resté vingt ans à Rome pour postuler la béatification de celui-ci. Cela lui permit d'aider les bénédictins de sa ville natale. Cf. LISLE, *op. cit.,* p. 408-409 ; et DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 397.

257 *Animadversiones in binas S. Rotae decisiones coram Reverendissimo P.D.Molines Decano, die 26. Iunii 1699. emanatas contra venerabilia Monasteria S. Michaelis de Sancto Michaele Virdunen. & S. Petri de Senonis Nullius seu Tullen. necnon RR.PP. Gabrielem Maillet, & Petrum Alliot eorumdem Monasteriorum respective electos Abbates*, p. 65-130 et p. 143-146, B.M. Saint-Mihiel, M 228

258 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p.142

259 Il ne figure pas dans *Matricula, op. cit.*

canonique, prieur du prieuré de Châtenois [260], dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel, puis, après 1675, préfet de la Daterie [261], au Vatican, jusqu'à sa mort, à Rome, le 28 mars 1703. Il écrit :

« M. Platel demeura fort actif dans ces fonctions sous *sept* papes, où il eut pu protéger les Lorrains contre les innombrables intrigues que l'expérience avait dû lui apprendre à déjouer. Mais il les protégeait à sa manière..... en les sacrifiant, à ce qu'il paraît, aux intérêts de Rome. »

Et il cite dom Calmet lui-même :

« Ce Platel était un homme d'un très-petit génie, qui étant allé à Rome de très-bonne heure, connaissait très-peu les usages et les intérêts de la Lorraine. Il s'était mis dans l'esprit que c'était rendre le plus grand service à sa patrie que de la faire reconnaître comme pays d'obédience, et de la soumettre à toutes les règles de la chancellerie, attribuant au Pape la collation de toutes les Abbayes et principaux Bénéfices. »

C.-E. Dumont ajoute que celui qu'il appelle l' « abbé Platel » avait adopté son neveu, originaire de Saint-Mihiel, François-Joseph de Nay, « aussi Prieur de Châtenois, qui devint Conseiller d'Etat et Grand-Doyen de la Primatiale, après avoir été *Envoyé* de Lorraine en Cour de Rome » [262].

La famille Platel compte parmi ses membres trois bénédictins, dont deux nés à Saint-Mihiel au XVIIème siècle et ayant fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel : Léonard, profès le 30 novembre 1625, mort au prieuré Notre-Dame du Breuil, près de Commercy, le 27 novembre 1635 [263] et Philippe, profès le 22 octobre 1627, mort au prieuré de Saint-Cloud de Lay-Saint-Christophe, près de Nancy, le 26 janvier 1671 [264]. La famille Denay compte aussi un bénédictin, Robert, né à Pont-à-Mousson, profès de Saint-Mihiel le 25 mars 1656, mort à l'abbaye de Saint-Mihiel le 26 mai 1709 [265]. C.-E. Dumont fait-il une confusion avec l'un de ceux-ci, car il n'ignore pas que l'on peut être abbé d'un monastère bénédictin sans être bénédictin ? Ces deux familles figurent dans le *Nobiliaire de Saint-Mihiel* de Dumont [266]. Et la famille Denay ou de Nay dans la *Biographie de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy, 1641- 1790* d'Antoine de Mahuet [267].

Dom Gabriel Maillet put jouir en paix de son abbaye pendant une bonne dizaine d'années. Dom de Lisle, qui expédie rapidement les péripéties qui l'amènent à être évincé par Louis-Antoine de Lenoncourt, est peu ému par ses malheurs. Il ose écrire :

« [...] Dom Maillet se donna très peu de mouvement pour conserver son Abbaye ; outre qu'il avoit plus de 80.ans, lorsqu'il fut évincé & que par conséquent il étoit dans un âge, où l'on n'est plus guéres capable d'agir, il avoit toujours eu beaucoup d'éloignement pour les affaires. Ce n'est pas qu'il manquât de talens pour les suivre ; mais c'étoit un effet de son caractère paisible ; ceux qui l'ont connu, disent de lui que tandis qu'on s'empressoit de toute part à le faire valoir & à l'élever, il restoit dans une espéce d'apathie. Il avoit de l'esprit & beaucoup de jugement. Il fut plusieurs fois Visiteur & cinq fois Président de la Congrégation. Quoiqu'il ne perçut plus aucun revenu ni aucune pension ; les Religieux de St. Mihiel eurent soin qu'il fut traité de la même manière qu'avant la perte de son Procés. On lui a fait une

---

260 A 17 km au sud-ouest de Neufchâteau (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié).

261 Daterie : chancellerie du Vatican qui expédie les affaires réglées par le pape en dehors du consistoire (grâces, dispenses, etc.).

262 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 399

263 *Matricula*, *op. cit.*, n° 292

264 *Ibidem,* n° 322

265 *Ibidem*., n° 606

266 DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel, op. cit.* : Denay, t. I, p. 141-150 ; et Platel, t. II, p. 201-221

267 MAHUET, *op. cit.,*, p. 174-176

Epitaphe assez mal conçüe, gravée en ces termes sur sa Tombe. [Suit le texte en latin de celle-ci.] [268] »

Curieusement, C.-E. Dumont écrit, un siècle plus tard, que dom Maillet « essaya de se maintenir par un combat à outrance, mais fut enfin vaincu et exilé » [269] . C.-E. Dumont est-il le dépositaire d'une tradition sammielloise ou est-ce une opinion personnelle basée sur des documents qu'il ne cite pas, suivant sa mauvaise habitude ? Dom de Lisle, qui a connu des protagonistes de ces luttes et pratique beaucoup le mensonge par omission, ne mentionne pas d'exil.

Quant à la tombe de dom Maillet, d'abord placée en haut de la nef de l'église abbatiale, non loin de celle de dom Hennezon, et rejointe plus tard par celle de dom de Lisle, puis déplacée courant XIXème siècle, Léon Germain, en 1886, la décrit en ces termes :

« Cette tombe est très fruste, surtout d'un côté ; de plus, un pilier masque le milieu, de sorte qu'il faut faire soixante-quatre fois le tour de ce pilier pour commencer la lecture de chaque ligne, d'un côté, et, très péniblement, la terminer de l'autre. Heureusement Dom de Lisle a donné cette épitaphe, ce qui nous permettra de compléter le texte en partie effacé. L'inscription est placée dans un encadrement, de genre rocaille, arrondi par le haut. Au-dessus, un cartouche compliqué renfermait un écu ovale, représentant les armoiries de l'abbé, qu'environnaient, sans doute, les emblèmes de ses dignités. Mais nous n'avons plus pu rien y distinguer. [270] »

Contrairement à ce que pense dom de Lisle, cette épitaphe n'est pas si mal conçue. Elle rend hommage au caractère de dom Maillet et ce qu'en dit dom Lisle est très révélateur sur lui-même. Voici la fin de l'épitaphe, traduite par Léon Germain :

« Plus appliqué à servir qu'à commander, il fut pour tous un exemple dans la parole, la foi et la charité. Ce temple, dans sa grandeur, a été par lui fondé et décoré. Il devait, selon ses vœux, produire dans l'avenir de bien plus grandes œuvres, mais, hélas ! la fortune adverse lui porta envie au milieu de ses projets. En effet, devenu octogénaire, il fut contraint d'abdiquer pour la seconde fois sa charge, et, pendant dix ans, dans la prière, dans la lecture, dans le silence et dans la retraite, il vécut pour Dieu, pour son âme et pour les pauvres ; enfin, aspirant à l'éternité et mûr pour le ciel, au milieu des pleurs de ses disciples, il s'endormit en Jésus-Christ, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 27ème jour de mai 1727. Qu'il repose en paix. [271] »

2.3. L'ABBE LOUIS-ANTOINE DE LENONCOURT (1711 à 1744)

2.3.1. La famille de Lenoncourt.

L'entrée en lice d'Antoine de Lenoncourt n'a rien de surprenant. Jean-Baptiste Desmarets de Vaubourg, en 1697, écrit que : « Les deux maisons du Châtelet et de Lenoncourt sont certainement les plus illustres de l'ancienne chevalerie de Lorraine » [272]. Il explique qu'il ne reste plus, par les mâles, que quatre familles de cette ancienne chevalerie, qui est celle dont les « ayeux ont été au voyage de la Terre Sainte avec Godefroy de Bouillon dans [p. 67] les temps des croisades [273] » : Du Châtelet, Haraucourt, Lenoncourt et Ligniville.

---

268 LISLE, *op. cit.,* p. 336-337

269 DUMONT, *Histoire de Saint-Mihiel*, *op. cit.*, t. IV, p. 385

270 GERMAIN, *op. cit.*, p. 21-22

271 *Ibidem.,* p. 24

272 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle, op. cit.,* p. 258. Au XVIIIème siècle, l'un des membres de la famille Du Châtelet, le marquis Florent-François Du Châtelet-Lomont (1700-1772), est le mari d'Emilie Le Tonnelier de Breteuil (1706-1749), femme de sciences et compagne de Voltaire de 1733 à 1749, ce qui explique que le philosophe se réfugia en Lorraine.

273 *Ibidem,* p. 241.

Les armes de la famille de Lenoncourt sont : *D'argent à la croix engrelée de gueules* [274]. Desmarets ne passe en revue que les 60 branches de 43 de ces familles réputées remonter au XIème siècle, sur les 276 que dom Calmet dit exister ou avoir existé [275] ! Il note qu'avant 1628 (peu avant l'invasion des duchés par la France pendant la guerre de Trente Ans), l'ancienne chevalerie jugeait les procès en appel, tous les mois à Nancy et tous les trois mois à Saint-Mihiel [276]. Il mentionne que la famille de Lenoncourt compte parmi les plus gros propriétaires terriens de Lorraine et Barrois [277]. Ses filles sont présentes dans les chapitres séculiers de Remiremont et Epinal (dans les Vosges), et Bouxières (au nord de Nancy), où il faut faire preuve de seize quartiers de noblesse (huit du côté paternel et huit du côté maternel) pour être acceptée [278]. L'une des branches de la famille passe en Champagne au début du XVIème siècle, au service du roi Charles VIII, puis revient avec biens et relations en Lorraine, à la fin du siècle [279].

Les histoires et dictionnaires biographiques des duchés de Lorraine et de Bar citent de nombreux membres de la famille de Lenoncourt. Nous ne retiendrons que ceux qui ont rapport avec la ville de Saint-Mihiel :

- Bernardin, grand-maître de l'artillerie de Lorraine de 1496 à 1525, bailli de Saint-Mihiel [280] en 1526, mort en 1533 ;
- Louis, aussi grand-maître de l'artillerie de Lorraine, bailli de Saint-Mihiel en 1543, mort en 1544 ;
- Jean, conseiller et chef des finances du duc Charles III, bailli de Saint-Mihiel de 1571 à 1588, tué au siège de Stenay en 1591 [281] ;
- Jean-Louis, bailli de Saint-Mihiel en 1591, mort en 1594 (le cœur de sa veuve, Claude de Fresneau, fille du seigneur de Pierrefort, fut scellé dans le mur de la chapelle de Pierrefort, dans l'église de l'abbaye de Saint-Mihiel, en 1632 [282]) ;
- Théodore, gouverneur de Marsal (place-forte à l'est de Nancy) en 1590, bailli de Saint-Mihiel de 1594 à 1621 ;
- Charles, capitaine des gardes du duc Charles IV, qui, le 1er avril 1634, organise un « poisson d'avril » pour les occupants français : la fuite du palais ducal de Nancy du frère du duc, le cardinal Nicolas-François, abbé de Saint-Mihiel, et de sa cousine Claude de Lorraine, qui venaient de se marier secrètement pour sauver la dynastie [283]. Charles de Lenoncourt est bailli et gouverneur de Saint-Mihiel, en 1635, lors du siège de la ville par le roi Louis XIII, et, comme tel, emprisonné quatre ans à la Bastille après la capitulation [284] ;

---

274 PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg, op. cit.,* t. I, p. 352 . Jean BOISSEAU (*Promptuaire armorial,* Paris, 1659) écrit « danchée ».

275 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*, p. 151

276 *Ibidem,* p. 201

277 *Ibidem,* p. 154

278 *Ibidem,* p. 220

279 BOURQUIN (Laurent), *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux XVIème et XVIIème siècles,* Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 334 p., explique (p. 48-49 et 144-145) qu'à cette époque il y avait osmose entre les cours de France et de Lorraine et que l'on pouvait faire carrière dans l'une et l'autre sans conflit. C'est ainsi qu'Henri de Lenoncourt suit Charles VIII aux guerres d'Italie.

280 Le bailliage de Saint-Mihiel est un des plus vastes de Lorraine et Barrois. Cf. AIMOND, *op. cit.*

281 Petite ville au bord de la Meuse, à 80 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Trèves, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun.

282 GERMAIN, *op. cit.,* p. 86-87

283 WILHELM (Père Jean-Baptiste), s.j., *Histoire abrégée des ducs de Lorraine, depuis Gérard d'Alsace jusqu'à François III, A l'Usage des Jeunes Gens de Qualité*, Nancy, François Midon, 1735, 213 p., ici p. 122-125

284 LISLE, *op. cit.,* p. 298-302

- par contre, Claude, au service de France, est lieutenant général des armées du roi Louis XIII et brièvement gouverneur de Lorraine (à partir du 12 avril 1643), car il est tué, le 25 juillet 1643, au siège de Thionville (nord de la Moselle actuelle) [285].

A la fin du XVIIème siècle, il ne reste que deux branches de la famille de Lenoncourt en Lorraine :

Celle d'Antoine, marquis de Serres, grand écuyer de Lorraine sous le duc Charles IV et, par survivance, sous Léopold 1er , qui meurt sans descendance masculine en 1705. De celui-ci, Jean-Baptiste d'Audiffret, « l'envoyé extraordinaire du roi auprès de Monsieur le duc de Lorraine », de 1702 à 1732, écrit, en 1702 : « M. de Lenoncourt de Serre Grand Ecuyer a 3000. # en cette qualité 12 Rs de fourrage par jour des gages de Conseiller d'Etat, et autres menus droits revenans a 6000.# par an, c'est un brutal achevé Ivrogne, l'ame basse, incapable d'aucune affaire, impoly medisant enragé contre la France » [286]. Le grand écuyer est le premier personnage de Lorraine cité après le duc, dans ce rapport ! Les suivants ne sont guère mieux traités. De façon générale, les portraits d'Audiffret sont très brefs mais complets : revenus de la charge, intelligence, instruction, comportement, aspect physique, carrière au service de tel et tel souverain. Les historiens lorrains estiment qu'Audiffret est sévère, souvent partial et très hostile à la maison de Lorraine [287]. Il est vrai qu'il conclut sa galerie de portraits ainsi :

« Déffauts des Lorrains :

« Gueux, Glorieux, Gourmand.

« Ignorant, Insolent, Ingrat. [288] »

L'autre branche de la famille de Lenoncourt est celle de Charles-Henri-Gaspard, marquis de Blainville, gouverneur, en 1698-1699, du jeune frère du duc, François-Joseph-Ambroise (1689-1715), abbé de Stavelot [289]. Le marquis de Blainville est aussi conseiller d'Etat, grand chambellan du duc de 1704 à 1711, et protecteur d'une Académie de peinture et sculpture éphémère, créée à Nancy en 1702 par Léopold 1[290]. Le baron d'Audiffret en pense moins de mal, mais il explique pourquoi : « M. de Lenoncourt de Blainville Gentilhomme de la Chambre a 2400. # d'appointements il a servy en France, et a eté Colonel de melice en dernier lieu, il est fort honnete homme, sage d'un Esprit mediocre » [291]. Fin 1704, le marquis de Blainville est envoyé à Rome par le duc Léopold, avec le procureur général Jean-Léonard Bourcier de Monthureux et l'abbé de Nay Du Plateau, « pour tenter de résoudre l'affaire du *Code Léopold*, au sujet duquel le pape et le duc étaient en conflit. Ce code aurait subordonné les juridictions ecclésiastiques à celle du duc et privé l'évêque de Toul de quasiment toute autorité sur les clercs de son diocèse.[292] » Il meurt en 1713. Il avait épousé, en 1679, Charlotte-Yolande de Nettancourt, fille du seigneur de Passavant [293].

La marquise de Blainville a aussi droit à une notice du baron d'Audiffret, dans la partie « Dames » de son mémoire. Il explique, au début de cette partie, qu'y figurent peu de

---

285 MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine*, *op. cit.*, p. 279-281

286 AUDIFFRET (Jean-Baptiste d'), « Etat de la cour de Lorraine en 1702 », *Mémoire sur le Duché de Lorraine*, ms sur papier, 333 fol., ici f° 298 v°, B.M. Nancy, ms 133. Jean-Baptiste d'Audiffret, né à Thèze (Alpes-de-Haute-Provence) en 1657, mort à Nancy en 1733, est le diplomate envoyé par le roi de France auprès de la cour de Lorraine de 1702 à 1732

287 Par exemple, ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

288 AUDIFFRET, *op. cit.*, B.M. Nancy, ms 133, f° 326 v°. Il répète ce que ses prédécesseurs ont écrit sur les Lorrains, cf. *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle, op. cit.*, p. 36-40

289 PETIOT, « François de Lorraine (1689-1715), le « petit frère du duc Léopold », *op. cit.*, p. 65-76

290 PFISTER, *op. cit.,* t. III, p. 249

291 AUDIFFRET, *op. cit.*, B.M. Nancy, ms 133, f° 300 v°

292 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 268-269 et p. 270, note 31

293 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*,, p. 257 ; et BOQUILLON (Françoise), *Les Chanoinesses de Remiremont (1566-1790). Contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Église*, Remiremont, Société d'Histoire locale de Remiremont et de sa région, 2000, 328 p. in-folio, ici p. 180

femmes, car il n'y a point d' « intrigues » à la cour de Lorraine. Effectivement, en 1702, le duc Léopold n'a pas encore pris de maîtresse officielle. Audiffret écrit : « Madame de Lenoncourt de Blainville qui selon toutes les apparences doit succeder a la precedente [[294]] a de l'esprit infiniment, mais elle est d'une trempe maline elle parle bien et facilement, elle est avare et ambitieuse » [295].

Parmi les enfants du marquis et de la marquise de Blainville, l'aîné, Charles-Louis, est premier gentilhomme de la Chambre du duc et s'éteint sans postérité en 1735. Puis il y a Jean-Baptiste-François (v. 1690 - Nancy, 1763), grand-maître de la garde-robe du duc Léopold, puis du duc François III. Il ne suit pas celui-ci à Vienne et reste proche de la duchesse douairière Elisabeth-Charlotte. Il semble résider, plus ou moins régulièrement, à Commercy, où celle-ci a sa petite cour, car il est mentionné plusieurs fois comme y habitant dans les comptes des religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel, avant la mort de la duchesse en décembre 1744 [296]. Il est le père de Charles-François-Antoine (1730-1780), dernier marquis de Blainville. Et il y a enfin Louis-Antoine, prieur de Châtenois [297], puis chanoine de la primatiale de Nancy, qui reçoit l'abbaye de Saint-Mihiel en commende en 1711. Deux filles (plus une nièce) sont dames du chapitre noble de Remiremont [298]. Mais il y a encore plus proche de la famille ducale dans la famille de Lenoncourt.

2.3.2. La marquise d'Heudicourt.

Deux femmes de la famille de Lenoncourt sont bien en cour ducale à cette époque :

- Antoinette-Charlotte de Lenoncourt, dame d'atours de la duchesse Elisabeth-Charlotte, puis sa confidente par correspondance, après son mariage avec le marquis d'Aulède et son départ pour la France en 1716 [299] ;
- et surtout Anne-Marie-Françoise de Lenoncourt, fille et unique enfant d'Antoine, marquis de Serres [300] (le grand écuyer de Lorraine), épouse de Denis-François Sublet, comte d'Heudicourt, gouvernante des enfants de Lorraine. Le duc Léopold 1er et son épouse, Elisabeth-Charlotte d'Orléans (1676-1744, fille de Philippe, duc d'Orléans - « Monsieur », frère du roi Louis XIV-, et de la fameuse Princesse Palatine, mariés en 1698, eurent treize enfants, dont dix de 1699 à 1710. Ce n'est donc pas une sinécure ! Denis Sublet est « issu d'un illustre lignage de la région de Blois »[301]. Heudicourt est un village du Barrois non-mouvant[302], qui s'appela Trognon jusqu'en 1737, lorsque Goëry-Maurice-Raphaël Sublet, comte d'Heudicourt (né à Epinal en 1689, mort en 1775), fils de Denis et Anne-Marie-Françoise, fut fait marquis par le duc François III, peut-être, entre autres services à la couronne de Lorraine, en mémoire de la gouvernante de sa prime enfance [303]. Car Anne-Marie-Françoise meurt en 1710 et son oraison funèbre, prononcée le 8 juillet dans l'église de Lenoncourt [304], est imprimée.

---

294 Madame de Haraucourt, dame d'honneur de la duchesse Elisabeth-Charlotte, qui est « fort agée » et dont il dit du bien. La famille de Haraucourt est l'une des quatre familles de l'ancienne chevalerie de Lorraine, cf. *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle, op. cit.,* p. 241

295 AUDIFFRET, *op. cit.*, B.M. Nancy, ms 133, fol. 323 r°

296 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Dépenses, 23 avril et 13 mai 1740

297 Prieuré bénédictin, sur la haute vallée de la Meuse, dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel.

298 BOQUILLON, *op. cit.,* p. 178-180

299 VAN DER CRUYSSE, *op. cit.,* p. 399-400, 569 et 602

300 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*, p. 257

301 *Ibidem*, p. 153 et 257, note 477

302 Trognon devenu Heudicourt, à 15 km au nord-est de Saint-Mihiel, au pied de la côte dite de Meuse, alors Barrois non mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse. Le château était sur un promontoire de la côte. Cf. *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 718-723, et LIENARD, *op. cit.*, p. 408-409

303 ARBOIS de JUBAINVILLE, *op. cit.*

304 Lenoncourt, à 16 km au sud-est de Nancy et 16 km au nord-ouest de Lunéville, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul.

2.3.2.1. Les oraisons funèbres de grands de la terre.

L'oraison funèbre de la marquise d'Heudicourt se trouve reliée dans un volume conservé dans le fonds dit bénédictin de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel [305]. Ce recueil est l'œuvre de dom Ildefonse Catelinot, bibliothécaire de l'abbaye de 1717 à 1756. Il est caractéristique de ses travaux de conservation : veau brun, cachet sur le plat supérieur représentant le fameux soleil souriant héraldique à seize rayons entouré de la mention M. S. M. IN LOTH. (« *Monasterii Sancti Michaelis in Lotharingia »,* référence à la restauration de la dynastie lorraine) qui, depuis le début du XVIIIème siècle et jusque vers 1766, signale les ouvrages remarquables de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Mihiel. Le titre, frappé dans un entrenerf du dos, est ORAISON FUNEBRE (avec les N à l'envers !), les autres entrenerfs étant décorés chacun d'un petit soleil doré mal aligné avec ceux du dessus et du dessous ! La marquise d'Heudicourt voisine avec des personnages beaucoup plus illustres qu'elle :

- le premier texte du recueil est la harangue funèbre du roi de France Louis XIII (1601-1643) : 47 pages, imprimé en 1643 ;
- suit le « Pourtraict » de l'infante d'Espagne Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas (1566-1633) : 78 pages comprenant une gravure la représentant, imprimé à Paris en 1650 ;
- puis l'oraison funèbre de Louis, dauphin de France (1661-1711), fils de Louis XIV : 24 pages, imprimée à Metz en 1711 ;
- celle de la marquise d'Heudicourt : 40 pages, imprimée à Nancy en 1710;
- trois autres oraisons funèbres de Louis XIII, prononcées aussi en 1643 et imprimées à Paris : dans l'église de Saint-Denis (75 pages), dans l'église de Pontoise (38 pages) et à la Sainte-Chapelle (69 pages) ;
- celle de dom Mathieu Galliot, né à Saint-Mihiel vers 1630, d'une famille de noblesse de robe (celle du greffier de la cour de justice suprême du Barrois non-mouvant, dite des Grands Jours), profès de Saint-Evre de Toul le 19 avril 1650, mort, le 10 janvier 1709, abbé de Saint-Nabor de Saint-Avold [306], charge à laquelle il avait succédé à dom Hennezon, dont il était parent, en 1667 [307] : 20 pages, avec une note manuscrite du bibliothécaire dom Catelinot précisant qu'elle a été prononcée en 1709 et qu'elle est due à dom Claude de Bar, abbé de Longeville, abbaye voisine de Saint-Avold. Dom Claude de Bar, né à Bar-le-Duc, profès de Saint-Evre de Toul, le 28 mai 1683, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 9 août 1718 [308]. Ce genre littéraire permettant de rendre aussi hommage aux vivants, dom de Bar y salue dom Mathieu Petitdidier, abbé et prieur de Saint-Léopold de Nancy après avoir été prieur de Saint-Mihiel, et dont nous reparlerons abondamment ;
- l'oraison funèbre de Louis XIV, prononcée à la cathédrale de Toul le 6 février 1716 : 45 pages, imprimée à Toul en 1716 ;
- et enfin celle de dom Hilarion de Bar, parent de dom Claude de Bar, né à Bar-le-Duc, profès de Saint-Evre de Toul le 25 octobre 1643, mort à Saint-Martin-de-Glandières[309], dont il était

---

[305] FEJACQ (R. P.), o.p., *Oraison funèbre de Madame la Marquise d'Heudicourt par le R. Pere Fejacq, de l'ordre des Freres Prêcheurs, prononcée dans l'église de Lenoncourt le 8. juillet 1710*, 40 p. in-8°, p. 147-187, B.M. Saint-Mihiel, PQ 566

[306] Abbaye bénédictine de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, la cinquième à lui avoir été agrégée (1607), au nord-est de Metz, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle, à proximité de la frontière avec la Sarre.

[307] *Matricula*, *op. cit.,* n° 547 ; DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 362 ; et DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel, op. cit.,* t. I , p. 292-296

[308] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 140

[309] Abbaye bénédictine de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, la quatrième à lui avoir été agrégée (1606), à l'ouest de Saint-Avold et au nord-est de Metz, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle, à proximité de la frontière avec la Sarre.

abbé régulier, le 4 avril 1715 [310], due à dom Sébastien Mourot, plus tard prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel et dont nous reparlerons : 32 pages.

Les cinq oraisons du XVIIème siècle portent la trace d'ex-libris de la fin du XVIIème siècle et se trouvaient donc déjà à l'abbaye depuis un certain temps quand, après la mort de Louis XIV, en 1715, et l'arrivée à Saint-Mihiel, en 1718, de dom Catelinot, celui-ci les fit relier avec cinq oraisons du début XVIIIème pour garantir la survie de l'ensemble. Mais pourquoi, dans ce recueil, n'y a-t-il ni ordre chronologique, ni par dignité ! On ne sait. Et pourquoi la marquise d'Heudicourt est-elle en si brillante compagnie ? Parce que c'est une cousine de l'abbé de Lenoncourt et qu'il a donné ce morceau d'éloquence et de petite histoire lorraine à la bibliothèque des religieux de Saint-Mihiel ? La reliure est postérieure à la confirmation de l'abbé commendataire en 1719 et ce serait un geste de paix de la part des religieux que d'y avoir inclus la cousine de l'abbé? Ou bien est-ce seulement une réalisation des vieux jours de dom Catelinot, plus ou moins bricolée par ses soins, comme en témoignent les N à l'envers !

Le catalogue de la bibliothèque de 1779 donne ce titre à ce recueil [311] : *Oraisons funèbres de Louis XIII*, et la notice détaille : « Dans le même volume portrait d'Isabelle-Claire-Eugénie reine régente, trois oraisons funèbres de Louis XIII, de Louis dauphin de France, de dom Mathieu Galliot abbé de Saint-Avold, du roi XIV [sic], de dom Hilarion de Bar abbé de Longeville » ! Une seule oraison funèbre n'est pas mentionnée : celle de la marquise d'Heudicourt, qui n'a plus aucune importance, car son cousin, l'abbé de Lenoncourt, est mort depuis 35 ans ! Pourtant l'un des « enfants de Lorraine » qu'elle a vu naître, François-Etienne (1708-1765), époux de l'héritière des Habsbourg en 1736, élu empereur du Saint Empire romain germanique en 1745, est le père de Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, reine de France de 1774 à 1792 ! Et la Lorraine et le Barrois sont français depuis 1766.

2.3.2.1. L'oraison funèbre de la marquise d'Heudicourt.

L'oraison funèbre de la marquise d'Heudicourt - genre bien conventionnel - nous apprend, en fait, beaucoup de choses sur elle-même et sur son époque. Après une introduction où elle est comparée à la « vertueuse Sara » et à la « femme forte » de l'Evangile, vient un éloge en trois points : d'abord celui de sa famille et de celle de son mari ; puis la façon dont « distinguée à la Cour par une Charge importante, elle en a rempli les devoirs avec autant de religion que de dignité ». Enfin comment Dieu lui ayant donné le temps de se préparer à bien mourir, elle l'a bien employé.

L'évocation de sa haute naissance confirme la raison pour laquelle l'abbé de Lenoncourt va obtenir l'abbaye de Saint-Mihiel : « Il faut remonter jusqu'à l'antiquité la plus éloignée, pour trouver l'origine de la Maison de Lenoncourt. Il y a plus de sept cens ans, que soûs le nom fameux de Nancey elle joignit de grands biens à d'éclatantes dignités. On l'a vûë briller également dans l'Église, à la Cour, & dans les Armées. [...] Elle a donné [...] aux Armées de fameux Capitaines, & à d'importantes Places de vaillants Gouverneurs. A qui pouvoit-on plus sûrement les confier ? Ils ont prodigué leur sang, & sacrifié leur vie pour les deffendre. La presence d'un grand Roy, une puissante Armée, & des Assauts réïterés, n'ébranlerent point le courage de Charles de Lenoncourt ; il soutînt dans Saint Mihiel un long Siege, & s'y couvrit de gloire. [312] »

Nous comprenons, au passage, pourquoi cette oraison est due au « R. Pere Fejacq, de l'Ordre des Freres Prêcheurs ». Parce ce que : « Tant de grandeur n'éteignit point dans les Seigneurs de Lenoncourt l'esprit de pieté ». Entr'autres « marques de piété », ils furent les

---

310 *Matricula*, *op. cit.*, n° 497

311 B.M. Saint-Mihiel, cote en 1779 : J 4°, n° 30 ; cote actuelle : PQ 566

312 FEJACQ, *op. cit.*, p. 8

fondateurs de maisons religieuses, dont « les FF. Prêcheurs à Blainville » [313]. Blainville [314]est proche de Lenoncourt.

Plus loin, à propos de la charité de madame d'Heudicourt, l'orateur revient sur le siège de Saint-Mihiel par Louis XIII, à l'été 1635 :

« S'appauvrir ainsi pour les Pauvres, c'est s'enrichir : & peut-être ne me tromperois-je pas si j'attribuois à ces charitables profusions le bonheur qu'a eu Madame d'Heudicourt de réparer les débris de son illustre Maison, qui sans rien perdre de sa Noblesse avoit perdu la plus grande partie de ses biens. Pourquoi le dissimulerois-je ? la cause en est honorable. Un attachement fidèle à la personne & à la fortune de ses Souverains avoit dérangé la Maison de Lenoncourt. Elle avoit tout sacrifié à ses devoirs. Qu'y a-t'il même de plus glorieux ? Nous devons à nos Souverains nos biens, nos fortunes, nos vies : juste retour des soins qu'ils sont obligés de prendre pour rendre leurs Sujets heureux.

« La Maison de Lenoncourt avoit fait ce sacrifice. Deux Regimens levez aux dépens du brave Charles de Lenoncourt ; des emprunts dans un Siège qu'il soûtint jusqu'à la derniere extrémité ; la Prison, qui fût la récompense de sa valeur ; la liberté qu'il ne racheta que pour pouvoir rendre de nouveaux services à son Maître ; des Garnisons mises dans ses Terres, ne laisserent presque rien à ce grand homme que la gloire d'avoir bien servi. Son Fils, Antoine de Lenoncourt, héritier de sa fidélité, oublia ses interêts pour s'attacher à ceux de son Maître. Il lui en coûta la confiscation de ses Terres, & le rasement de ses Châteaux. Que lui resta-t'il ? un grand Nom, mais dépoüillé de ce qui sert à la soûtenir, une Noblesse toute nuë.[315] »

Madame d'Heudicourt est donc la petite-fille du défenseur et bailli de Saint-Mihiel en 1635 et sa famille a été ruiné par sa fidélité à Charles IV, duc de Lorraine et de Bar. Ce qui explique que son père soit passé dans l'Empire, s'y soit marié et que sa fille soit née en « Stirie » [316]. La mère d'Anne-Marie-Françoise, Marie-Cécile de Merscheberg, descend de « Maisons anciennes et alliées à presque toutes les Maisons Souveraines de l'Europe » [317]. Elle est apparentée à deux cardinaux présents au concile de Trente, dont le prince-évêque de Trente. Elle est aussi la nièce du prince d'Ekemberg, grand maître de la Maison de l'empereur du Saint Empire romain germanique. Et ce fut un modèle de piété et de charité tout au long d'une vie « pas toûjours heureuse » [318]. Le baron d'Audiffret, envoyé spécial de Louis XIV à la cour de Lorraine, n'avait donc peut-être pas tort de juger sévèrement son mari, Antoine de Lenoncourt, grand écuyer de Lorraine après l'avènement de Léopold 1er [319]. La petite fille, dont l'orateur ne précise pas la date de naissance, ne fut pas élevée par sa mère, car elle fut amenée en Lorraine à l'âge de dix mois et confiée à sa tante, madame Charlotte-Marguerite de Lenoncourt, abbesse du chapitre de dames nobles de Saint-Goëry d'Epinal de 1645 à 1698 [320]. Elle-même devient chanoinesse d'Epinal à l'âge de sept ou huit ans. Elle « remercie » - c'est-à-dire qu'elle est autorisée à quitter le chapitre - en 1677, pour épouser, toujours à Epinal, le marquis d'Heudicourt [321]. On comprend pourquoi elle aura un fils prénommé Goëry !

Mais, avant d'épouser le marquis d'Heudicourt, Anne-Marie-Françoise de Lenoncourt avait séjourné en France : « Dans une brillante jeunesse, & d'une grande beauté, elle parut à la Cour de France ; on l'admira, & à peine s'apperçût-elle qu'elle attiroit tous les regards,

---

313 *Ibidem*.

314 Blainville-sur-l'Eau, à 15 km au sud de Lenoncourt, non loin de Lunéville (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul). Le père de l'abbé de Lenoncourt est marquis de Blainville.

315 FEJACQ, *op. cit.,* p. 16-17

316 *Ibidem,* p. 12. La Styrie est au sud-est de l'Autriche actuelle.

317 *Ibidem*.

318 *Ibidem,* p. 10

319 AUDIFFRET, *op. cit.,* B.M. Nancy, ms 133, f° 298 v°

320 BOQUILLON, *op. cit.,* p. 179

321 *Ibidem,* p. 209, note 58

jusqu'à ceux du Monarque, qu'elle prit soin de les éviter : soin qui fût observé par une grande Reine, & qui lui fit dire qu'il étoit à soûhaiter que toutes les Filles ressemblassent à Madame de Lenoncourt. [...] La modestie de Madame de Lenoncourt lui attira les éloges d'une auguste Princesse, qui depuis ce moment l'honora toujours de son estime. [322] » On aura reconnu la reine de France, Marie-Thérèse d'Espagne, et Madame Palatine, épouse de Monsieur, frère de Louis XIV, et mère d'Elisabeth-Charlotte, épouse de Léopold 1er . Cela explique peut-être pourquoi madame de Lenoncourt, devenue madame d'Heudicourt, fut choisie comme gouvernante des enfants de Lorraine : sur la recommandation de Madame Palatine ! On ne peut s'empêcher alors de penser à une autre chanoinesse lorraine, Marie-Elisabeth ou Isabelle de Ludres (1647-1726), surnommée « la belle de Ludres » et beaucoup moins sage, celle-là : courtisée par le duc Charles IV en 1662, apprébendée au chapitre de Poussay [323] en 1663, dame d'honneur d'Henriette d'Angleterre en 1665, de la reine Marie-Thérèse en 1670, puis de la Palatine de 1673 à 1677 (elles resteront en correspondance jusqu'à la mort de celle-ci) et courtisée par le roi Louis XIV en 1676 [324].

Nous apprenons au passage que le père du mari de madame d'Heudicourt fut lieutenant-général des armées françaises, gouverneur de Landrecies et, lui aussi, ruiné par sa fidélité à son souverain plutôt qu'à « un premier Ministre » [325]. Ce qui expliquerait son passage en Lorraine. Grâce à madame d'Heudicourt et à ses talents de gestionnaire, « ces deux Maisons unies ensemble ont repris leur ancien lustre. Elles paroissent avec distinction dans les Armées de France & à la Cour de LEURS ALTESSES ROYALES. [326] ». Cela dit, nous savons, par ailleurs, que le château de Lenoncourt (qui est un des plus gros châteaux médiévaux de Lorraine et existe toujours au XXIème siècle), propriété de madame d'Heudicourt, puis de son fils, n'est pas en bon état : « D'après un rapport de Sébastien Parisot, architecte des bâtiments de SAR, en 1715, il semble bien que le château, à cette époque, était très délabré (les tuiles de Lenoncourt servent à couvrir les toitures du château de Serres !) » [327].

Le « second point » permet à l'orateur de chanter les louanges de la dynastie lorraine, d'abord de « l'Invincible CHARLES V », « le destructeur de la puissance Ottomane ; l'appui, le liberateur de l'Empire ; le défenseur de la Religion ; le Héros de son Siécle, l'admiration de l'Univers. [328] » Et surtout de son fils Léopold : « Vous ne l'oublierez jamais ce jour fortuné où vous le vîtes rentrer dans ses Etats. Les premiers rayons du Soleil n'apportent pas plus de joye à ces tristes régions où les nuits durent plusieurs mois, que vous en eûtes à l'arrivée de vôtre auguste Maître. Après plusieurs années de ténébres & d'obscurité vous crûtes voir renaître le jour. Vous esperâtes que vous alliez être heureux, & vôtre esperance n'a point été trompée. Dans le trouble général de l'Europe la Lorraine est en paix. [329] » Le thème du soleil levant, symbolisant le retour du duc légitime venant de l'est, que nous avons déjà vu orchestré avec le *Plan figuratif de la ville de St. Miel,* en 1708, à propos de dom Maillet, n'est donc pas une particularité de la ville et des bénédictins de Saint-Mihiel, qui le choisissent alors pour orner

---

322 *Ibidem,* p. 14

323 Poussay, au nord de Mirecourt, à 50 km au sud de Nancy (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié).

324 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op.cit.* ; VAN DER CRUYSSE, *op. cit.,* p. 218

325 Landrecies (Nord) est sur la Sambre, face aux Pays-Bas espagnols. Le « premier ministre » visé est le cardinal Mazarin.

326 FEJACQ, *op. cit.*, p. 18. C'est imprimé en petites capitales.

327 CHOUX (Abbé Jacques), *Dictionnaire des châteaux de France. Lorraine*, Paris, Berger-Levrault, 1978, 245 p., ici p.133 et 135. Le château de Serres (à 12 km au nord de Lunéville et 12 km à l'est de Lenoncourt), qui appartient aussi à madame d'Heudicourt, fille unique du marquis de Serres, le grand écuyer, était « de dimensions modestes » et fut vendu à cette époque. Il n'existe plus, *Ibidem,* p. 212

328 FEJACQ, *op. cit.* p. 20

329 *Ibidem,* p. 21

le cachet apposé sur les livres remarquables de leur bibliothèque, mais une antienne patriotique à cette époque en Lorraine et Barrois. Le soleil levant est aussi la figure du Christ ressuscité : cela est rappelé plus tard par le bibliothécaire dom Catelinot, qui inscrit *Illuminat* sur la page de titre d'un livre, au-dessus de la marque solaire de l'éditeur [330]. Avant eux, la future sainte Alix Leclerc, fondatrice de la congrégation des religieuses de Notre-Dame, écrit que, lorsqu'elle réside à Saint-Mihiel, en 1601-1602, pour la création d'une maison religieuse dans cette ville, elle y a eu « une furieuse tentation de croire que le soleil était Dieu » [331] !

L'orateur, s'aidant de Monsieur de Meaux (Bossuet), insiste ensuite longuement sur l'importance du rôle d'une gouvernante de jeunes princes, qui précède et conditionne celui des gouverneurs. Leur former un esprit juste et un cœur droit est son ouvrage : « Qu'on leur parle raison, verité, Evangile » [332]. Madame d'Heudicourt y était d'autant plus apte que « l'air contagieux de la Cour n'avoit pas pénétré jusqu'à son cœur : Elle y étoit comme les Chrêtiens doivent être dans le monde, sans être du monde » [333]. Nous savons, par ailleurs, qu'elle représentait les enfants ducaux dans de grandes occasions, par exemple, quand l'église du couvent des carmélites de Nancy fut rebâtie à partir de 1701 : « La fille aînée de Léopold et d'Elisabeth-Charlotte, qui venait de naître, devait en poser la première pierre ; sa gouvernante, la marquise d'Heudicourt, remplit les formalités en son nom, le 5 septembre 1701 » [334].

Le troisième point explique qu'elle quitte la Cour en partie, suite à des « révolutions imprévues » [335]. Il est question de « longues maladies » et de « fréquentes maladies » [336]. Curieusement, c'est encore par le baron d'Audiffret, l'envoyé extraordinaire du roi de France à la cour de Lorraine en 1702, que nous savons de quoi elle souffre. Dans la partie du mémoire qu'Audiffret intitule « Dames », le paragraphe sur la marquise est plutôt flatteur : « Madame d'Heudicourt fille du grand Ecuyer est Gouvernante des Enfans, son esprit est baissé depuis qu'elle a eu une attaque d'apoplexie, mais elle est douce honnete et bien faisante » [337]. Et il conclut cette partie de son mémoire ainsi : « Les femmes en Lorraine ont beaucoup plus d'esprit et de Politesse que les hommes » [338].

Le dominicain qui fait l'éloge funèbre de la marquise d'Heudicourt, lui, assure que Dieu a donné à celle-ci le temps de se préparer à bien mourir. Quelques-unes de ses remarques sont très intéressantes : « [...] point rassurée par deux Confessions generales, elle en préparait une troisième. Un sage Directeur ne lui permit pas de la faire, & elle se soûmit à ses ordres [...] » Et il commente : « Elle n'entreprenoit pas de diriger ses Directeurs, elle ne sçavoit que leur obéir » [339]! Elle n'était donc pas totalement janséniste, ni suffisamment

---

330 Il s'agit des *Analecta graeca*, Paris, veuve Edmond Martin, Jean Boudot, Etienne Martin, 1688, 552 p. in-4°. Une main inconnue a ajouté, en-dessous du titre : « par D. Bernard de Montfaucon » et, encore en-dessous, au-dessus de la marque de l'éditeur, la main de D. Ildefonse Catelinot a complété : « & Le Père Loppin & Pouget ». Mais l'ex-libris de ce livre est antérieur à l'arrivée de dom Catelinot comme bibliothécaire en 1717. Il est de la fin du XVIIème siècle ou du début du XVIIIème siècle : « *Ex libris Monasterii sancti Michaelis de sancte Michaele ordinis sancti Benedicti congregationis sanctorum Vitoni et Hidulphi* ».

331 TIHON (Marie-Claire), *La Bienheureuse Alix Leclerc,* Paris, Le Cerf, 294 p., ici p. 88-89. Sainte Alix Leclerc (1576-1622) est la fondatrice, en 1597, de la congrégation lorraine enseignante des religieuses de Notre-Dame, avec l'aide de saint Pierre Fourier (1565-1640), prêtre lorrain, parallèlement fondateur de la congrégation lorraine enseignante des chanoines réguliers de Notre-Sauveur.

332 FEJACQ, *op. cit.*, p. 26

333 *Ibidem,* p. 27

334 PFISTER, *op. cit.*, t. II, p. 826, note 2

335 *Ibidem,* p. 32

336 *Ibidem,* p. 33

337 AUDIFFRET, *op. cit.*, fol. 323

338 *Ibidem*.

339 FEJACQ, *op. cit.*, p. 35. Songe-t-il à sainte Catherine de Sienne (1347-1380) et à son directeur spirituel, un religieux dominicain, le bienheureux Raymond de Capoue (mort en 1399) ? Certainement à des contemporaines de madame d'Heudicourt.

grande dame pour être aussi autoritaire que Madame et Mademoiselle de Guise [340] ! Et vraiment « douce honnete et bien faisante », comme l'écrit le baron d'Audiffret. L'orateur nous apprend ensuite que, « pendant sa longue Maladie », « son corps qui se corrompoit n'appesantissoit pas son ame ». Elle fait ses adieux à sa famille, puis à la famille ducale. En bon dramaturge, le père Fejacq termine ainsi : « On croïoit sa santé rétablie, elle mourut » [341]. Et conclut étrangement : « La mort n'est qu'un repos & un sommeil pour quiconque a bien vêcu » [342] !

Dernier signe que la défunte regrettait le chapitre Saint-Goëry d'Epinal et les jours heureux de son enfance : elle est, à sa demande, enterrée près de sa tante, l'ancienne abbesse de ce chapitre. Avec tout ce que cet éloge peut avoir de convenu, il est émouvant.

Son cousin, l'abbé commendataire de Saint-Mihiel, Louis-Antoine de Lenoncourt, lui, nous est présenté de façon aussi flatteuse quant à sa famille, mais beaucoup plus vague quant à sa personnalité, par l'historien et prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, dom de Lisle, en 1757.

2.3.3. Louis-Antoine de Lenoncourt.

Dom de Lisle, après la mort de l'abbé de Lenoncourt en 1744, s'étend longuement sur sa famille et particulièrement sur les ecclésiastiques, dont les titres et les vertus justifient que leur parent ait été doté de ce bénéfice :

« Il sortait de la Famille des Lenoncourt une des plus anciennes & des plus illustres de la Lorraine ; on prétend, qu'elle s'appelloit Nancy dans son origine, peut-être à cause, qu'elle contribua à la construction de cette Ville, parce qu'elle lui a fourni ses premiers Gouverneurs. On voit encore les armes aujourd'hui de cette maison sur les anciennes portes de la Ville Neuve, qu'on a laissé subsister. On prétend que Gérard Fils de Thierri, Bailli de Lorraine, sous le Duc Ferri, ou Frideric II [[343]] changea ce nom pour prendre celui de Lenoncourt, qui est un gros Village du Pays. Henri de Lenoncourt I. descendu de ce Gérard, fut seigneur en partie de Lenoncourt & d'Haroüel [[344]] Baron de Vignori [[345]], Gouverneur de Valois, Bailli de Vitri [[346]] &c. [347] »

Il passe en France alors qu'il est lieutenant général du duc [348] : « Il épousa Jacquette de Baudricourt Fille de Robert Maréchal de France [[349]]. Sans faire une généalogie exacte de cette maison, nous nous contenterons de dire, qu'il en sortit deux Cardinaux [...] [350]. » Il s'agit de Robert de Lenoncourt, évêque de Châlons de 1533 à 1550 (nommé par François 1er, roi de

---

340 Nous reparlerons de ces grandes dames.

341 FEJACQ, *op. cit.*, p. 36

342 *Ibidem,* p. 37

343 Frédéric II, duc de Haute-Lorraine de 1027 à 1033, associé dès 1019 à son père Thierry 1er et petit-fils de Frédéric 1er, duc de Haute-Lorraine de 959 à 978, avoué de l'abbaye de Saint-Mihiel. Cf. PARISSE (Michel), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine. L'Epoque médiévale. Austrasie, Lotharingie, Lorraine*, Metz, Editions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1990, 255 p., ici « 7. L'axe lotharingien (XIème-XIIème siècles », p. 109-119

344 Haroué, à 25 km au sud de Nancy, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul. Il s'y trouve un important château, construit au début du XVIIIème siècle par le prince Marc de Beauvau-Craon et son épouse, Anne-Marguerite de Ligniville, maîtresse officielle du duc Léopold 1er.

345 Vignory, à 40 km au sud de Saint-Dizier, sur la rive gauche de la Marne, alors Champagne - donc France - et diocèse de Langres, aujourd'hui Haute-Marne, est le site d'un important château, aujourd'hui complètement ruiné.

346 Vitry-le-François, ville à 50 km à l'ouest de Bar-le-Duc, sur la rive droite de la Marne, alors Champagne - donc France - et diocèse de Châlons, aujourd'hui Marne.

347 LISLE, *op. cit.,* p. 350

348 BOURQUIN, *op. cit.,* p. 48-49 et 144-145

349 Robert, maréchal de France, gouverneur de Bourgogne, fils du fameux Robert, capitaine de Vaucouleurs, qui, en 1429, aida Jeanne d'Arc à se rendre auprès de Charles VII. Cf. ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*.

350 LISLE, *op. cit.,* p. 350-351

France), pair de France en 1535, cardinal en 1538, évêque de Metz de 1551 à 1555 (il « contribua beaucoup à remettre cette Ville aux Français », commente dom de Lisle), archevêque d'Embrun en 1556, évêque d'Auxerre en 1556, archevêque d'Arles en 1561, mort en 1561. Son neveu, Philippe, lui succéda comme évêque de Châlons en 1550, fut transféré à Auxerre vers 1562, fait cardinal en 1586 et devint archevêque de Reims en 1589. Il mourut en 1591[351]. « Henri III. l'honora de sa confiance & de sa bienveillance [...]. Henri IV l'estimoit beaucoup. Le Pape Sixte V. voulut lui donner des marques de ce qu'il pensoit a son égard, le fit Président de l'Assemblée qu'on ordonna de son tems, pour l'indice des livres défendus », ajoute dom de Lisle [352]. Avant eux, l'oncle de Robert, aussi prénommé Robert, mort en 1561, est aussi archevêque de Reims et sacre le roi François 1er en 1515 [353]. Du côté lorrain, Antoine de Lenoncourt (1559-1636) est grand-doyen du chapitre de la primatiale de Nancy en 1603, puis, de 1607 à 1636, primat de Lorraine. Il est aussi abbé commendataire de l'abbaye bénédictine Sainte-Croix de Nancy, grand chancelier de l'abbaye de Remiremont et conseiller d'Etat de Lorraine à partir de 1607 [354].

Quant au caractère du candidat à l'abbatiat de Saint-Michel de Saint-Mihiel, il est ainsi jugé par dom de Lisle : « L'Abbé Antoine de Lenoncourt, étoit naturellement bon & plein de bon sens ; ayant été Bénéficier fort jeune, on lui avoit donné pour maxime de ne rien faire sans un Conseil qu'on lui avoit formé [355] ». Dom de Lisle rassure ses lecteurs mais ne donne pas la composition de ce conseil. Qui a dû bien conseiller monsieur de Lenoncourt, puisqu'il sort vainqueur de la compétition pour l'abbatiat de Saint-Mihiel et demeure abbé jusqu'à sa mort, le 3 décembre 1744. Et ce, malgré un troisième compétiteur, qui réussit à s'installer à l'abbaye et à en devenir prieur, de son vivant, à défaut d'en être reconnu abbé. Ce qui explique que les années 1719 à 1744 soient catastrophiques pour l'abbaye de Saint-Mihiel, à tous les points de vue.

On est renseigné sur ces péripéties par le *Journalier de Ce qui Arrive en l'abbaye de St Mihiel a l'Egard de la Manse Conventuelle*[356], dû, pour ce qui en reste, à dom Jérôme Gillet [357], procureur de l'abbaye de 1716 à 1728, pour ces années-ci, et à dom Bernard Pierson [358], procureur de 1742 à 1766, pour ces années-là. Le *Journalier* développe certaines choses notées dans les comptes de la mense conventuelle de l'abbaye, qui semblent complets sans l'être de 1623 à 1789 [359]. De plus, des remarques contenues dans les lettres envoyées par le bibliothécaire, dom Ildefonse Catelinot, à dom Augustin Calmet, en 1718-1719, puis à partir de 1728, permettent de préciser quelques faits et de donner une petite idée de l'atmosphère qui régnait à l'abbaye. Par ailleurs, des ajouts manuscrits portés sur l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet des bénédictins de Saint-Mihiel (toujours conservé à la Bibliothèque municipale de la ville) sont très instructifs également [360]. De son côté, dom de

---

351 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

352 LISLE, *op. cit.*, p. 351

353 MICHEL, *op. cit.*, p. 313

354 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

355 LISLE, *op. cit.*, p. 351

356 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 2

357 Dom Jérôme Gillet, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1691, profès à Saint-Mansuy de Toul le 31 mai 1707, mort au prieuré Notre-Dame du Breuil à Commercy le 14 avril 1754. Il fut aussi sous-prieur de Saint-Mihiel de 1729 à 1734, *Matricula, op. cit.,* n° 1 484 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous en reparlerons.

358 Dom Bernard Pierson, né en 1714, profès à Saint-Pierre de Senones le 8 avril 1734, mort à Nancy en 1806. Il fut sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1753 à 1756 et prieur de 1762 à 1768, *Matricula, op. cit.,* n° 1 884 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous reparlerons longuement de ce religieux et de sa belle carrière ecclésiastique.

359 A.D. Meuse, 4 H 145 à 4 H 169

360 *Bibliothèque lorraine*, op.cit., B.M. Saint-Mihiel, U 832

Lisle, dans son *Histoire de l'abbaye* [361], raconte prudemment toutes ces péripéties. Tandis qu'un livre imprimé toujours conservé à Saint-Mihiel, l'*Histoire des loix et usages de la Lorraine et du Barrois dans les matières bénéficiales* [362] éclaircit utilement le déroulement du conflit. Et, comme d'habitude, le juge Dumont, un siècle plus tard apporte des compléments souvent sensationnels mais sans sources, et toujours au vitriol ! Car la congrégation de Saint-Vanne et les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel ne se laissent pas imposer cet abbé sans réaction.

2.3.4. Un candidat malgré lui à l'abbatiat de Saint-Mihiel : dom Augustin Calmet.

Le neveu et hagiographe de dom Augustin Calmet, dom Augustin Fangé [363], nous apprend, dans le livre qu'il publie sur son oncle, que celui-ci faillit devenir abbé de Saint-Mihiel. Dom Calmet, né à Ménil-la-Horgne [364] le 26 février 1672, profès de Saint-Mansuy de Toul, le 22 octobre 1689, mort à l'abbaye Saint-Pierre de Senones, dont il était abbé, le 26 octobre 1757 [365], est, dès le début du XVIIIème siècle, un des sujets d'élite de la congrégation de Saint-Vanne. Il est autorisé, au chapitre général qui se tient à l'abbaye de Saint-Mihiel, au printemps 1706, à résider à Paris pour poursuivre et terminer ses travaux d'exégèse, et surveiller leur impression. Il revient plusieurs fois en Lorraine et Barrois, et, en particulier, passe l'hiver 1709, « cette année si renommée par le froid excessif qui régna dans l'Europe », à l'abbaye de Saint-Mihiel, « dont il étoit religieux ».

Dom Fangé poursuit : « Vers l'an 1711. le bruit se répandit en Lorraine que dom Calmet avoit été élu abbé de Saint Mihiel. Ce qui donna occasion à ce bruit, étoit le procès suscité au R. P. dom Gabriel Maillet, élu abbé de Saint Mihiel en 1689. On lui disputoit la légitime possession, parce qu'il n'avoit point été confirmé par le saint siège, qui ne vouloit point lui donner des bulles, à moins qu'il ne renonçât à son élection. M. l'abbé de Lenoncourt avoit jetté un dévolut sur cette abbaye, & obtenu des bulles en 1711. du pape Clement XI. Les religieux de Saint Mihiel formerent opposition à la prise de possession & aux bulles de M. de Lenoncourt. Dans l'intervalle de cette procédure on avoit persuadé à dom Maillet de renoncer à son droit, & en conséquence les religieux devoient procéder à une nouvelle élection. La plûpart de ceux qui composoient pour lors la communauté de S. Mihiel, avoient jetté les yeux sur dom Calmet, pour l'élire leur abbé : quelques-uns même lui en écrivirent pour lui témoigner leurs dispositions à cet égard. Le bruit se répandit jusqu'à Lunéville & à la cour que l'élection étoit faite [[366]]. Je trouve une lettre, par laquelle on mandoit que S.A.R. [[367]] elle-même avoit fait part de cette nouvelle à toute sa cour, en disant tout haut que *dom Calmet étoit élu abbé de Saint Mihiel* : ceci se passoit en 1712. Le même bruit se renouvella encore en 1715. mais la difficulté au sujet du dévolut ayant été terminée par un arrêt du conseil du

---

361 LISLE, op.cit., p. 350-353

362 THIBAULT (François-Thimothée), *Histoire des loix et usages de la Lorraine et du Barrois, dans les matières bénéficiales*, Nancy, Pierre Antoine, 1763, 398+CCXII p. in-folio, B.M. Saint-Mihiel, M 451

363 Dom Augustin Fangé, né à Hattonchâtel (à 20 km au nord-est de Saint-Mihiel, Barrois non-mouvant, diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse) le 16 janvier 1709, profès de Saint-Grégoire de Munster le 1er juillet 1728, meurt, le 30 mars 1784, à Saint-Pierre de Senones dont, succédant à son oncle, il était abbé, *Matricula, op. cit.,* n° 1 799 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est l'auteur de *La Vie du Très-Révérend Pere D. Augustin Calmet, Abbé de Senones avec Un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, auquel on a joint plusieurs Pieces qui ont rapport à cette Vie*, Senones, Joseph Pariset, 1762, 518 p. in-8°.

364 Ménil-la-Horgne, à 10 km au sud-ouest de Commercy, alors principauté de Commercy et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun.

365 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 215 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

366 La cour de Lorraine s'installe à Lunéville, en décembre 1702, à cause de la troisième occupation française de Nancy.

367 Le duc Léopold 1er.

Prince, l'abbé de Lenoncourt demeura paisible possesseur de l'abbaye.[368] » Dom Fangé repeint en couleurs plaisantes un conflit qui dura des années !

En 1716, le duc de Lorraine et de Bar et le chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne, qui veulent que dom Calmet rentre en Lorraine, car les affaires du jansénisme s'enveniment et on craint qu'il n'en soit victime à Paris, lui cherchent un établissement dans les duchés : Saint-Léopold (anciennement Sainte-Croix !) de Nancy ou Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, abbayes en règle dont il pourra être abbé à vie et régulièrement nommé et renommé prieur, grâce aux constitutions de la congrégation. Dom Calmet, lui-même, se rend compte que ses publications exégétiques le mettent en danger et fait « cet aveu à la fois candide et révélateur : « qu'il n'avoit pas envie d'aller faire un aussy long séjour à Vincennes » [369]. Il fait allusion à dom Thierry de Viaixnes, brillant polémiste janséniste champenois de la congrégation de Saint-Vanne [370], qui, après avoir pensé se réfugier à l'abbaye de Saint-Mihiel, avait été arrêté, le 6 août 1703, à l'abbaye d'Hautvillers (Champagne, donc en France), par la police royale. Il était sorti de prison le 12 septembre 1715... Dom de Viaixnes dut fuir en Belgique, puis aux Pays-Bas, en 1722, et y mourut en 1735 [371]. Dom Calmet n'était pas tenté par l'exil et n'avait pas la vocation du martyre. Le retour en Lorraine était préférable.

D'après dom Fangé, il n'était pas raisonnable de installer dom Calmet à Saint-Léopold, où, à cause de la situation de l'abbaye dans la capitale de la Lorraine, il serait distrait par des visites et des affaires obligatoires et aussi parce que la bibliothèque « manquoit alors de livres nécessaires pour la composition de ses ouvrages. On pensoit aussi à le faire prieur de l'abbaye de Saint Mihiel ; mais les mêmes inconvéniens, ou à peu près semblables, se rencontroient dans cette place. Cette grande maison avoit de grandes affaires, & demandoit l'application toute entière d'un supérieur. Ces considérations faisoient pencher dom Belhomme, abbé de Moyenmoutier [[372]] à laisser dom Calmet sans supériorité, dans la crainte qu'il avoit que les soins qu'elle demande, ne nuisissent à ses études. Cependant, comme il paroissoit convenable de le mettre en place, on pensoit à le mettre à Saint Mihiel pour l'en faire abbé. Le grand âge de dom Maillet abbé de Saint Mihiel faisoit présumer que cette dignité seroit bientôt vacante [[373]]. On jettoit les yeux sur dom Calmet, comme le sujet le plus propre pour remplir cette place, & pour applanir les difficultés qui pourroient se rencontrer dans l'élection d'un successeur à D. Maillet, à cause de l'estime que le Prince et la congrégation avoit pour lui » [374]. L' intéressé « étoit lui-même dans une parfaite tranquillité à cet égard ». Dans une lettre du 16 février 1716 à dom Petitdidier [375], dom Calmet aurait écrit : « Je n'ai, graces à Dieu, aucune ambition pour la supériorité [...] Mon objet, mon R. P. est, après l'impression de mon commentaire, de m'en aller à Moyenmoutier ou à Saint Mihiel passer tranquillement ma vie dans l'exercice des observances de ma profession, & dans la

---

368 FANGE, *op. cit.,* p. 16-17

369 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 529

370 Dom Thierry Fagnier de Viaixnes, né à Châlons, profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 13 juin 1677, mort à Rhiswick (Pays-Bas) le 13 octobre 1735, *Matricula*, *op. cit.,* n° 1 012 ; et TAVENEAUX, *op. cit.*, principalement p. 164-168, 406-407, 413-425 et 435-445, et cité 69 autres fois.

371 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 513

372 Dom Hubert ou Humbert Belhomme, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1753, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 novembre 1671, mort à l'abbaye « *nullius* » (= de nul diocèse) de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, dont il était abbé, le 12 décembre 1727, *Matricula, op. cit.,* n° 913 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il fut plusieurs fois président général annuel de la congrégation de Saint-Vanne et l'était précisément cette année 1716. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 412. Dans sa jeunesse, à l'abbaye de Saint-Mihiel, il aurait été brièvement l'un des secrétaires du cardinal de Retz, qui lui aurait dicté quatorze pages de ses fameux mémoires, cf. BERTIERE, *op. cit.,* p. 552

373 Il vivra encore plus de dix ans !

374 FANGE, *op. cit.,* p. 38-39

375 Dom Mathieu Petitdidier est alors prieur de Saint-Léopold de Nancy.

lecture des bons livres qui sont dans ces maisons. Je me suis fait religieux dans l'intention d'éviter les charges d'âmes. J'ai embrassé la vie de l'étude dans le même dessein. Je soutiendrai cette résolution tout aussi long-temps que je pourrai. Tous mes amis, qui savent ce que c'est que la supériorité, m'en détournent & je suis très-persuadé de tout ce qu'ils m'en disent. [...] on me ferait vraiment plaisir de m'oublier [...] [376] »

Dom Fangé explique plus loin : « D. Calmet comprit par les lettres qu'on lui écrivoit de Lorraine que c'étoit l'intention de ses supérieurs qu'il quittât le séjour de Paris. Il témoigna sur cela une parfaite soumission. « Je ne délibère plus, écrivoit-il, le 16 février 1716 [[377]] à D. Petitdidier abbé de Senones [depuis 1716], sur mon retour : je comprends par votre lettre & par celle du R.P.Abbé de Moyenmoutier [[378]] que c'est là votre avis, & qu'il ne s'agit plus que de voir laquelle des deux maisons de Saint Mihiel ou de Moyenmoutier convient le mieux à mes études. Je m'en rapporterai volontiers à ce que vous en aurez ordonné ensemble. Je vous enverrai quelque jour mon projet d'étude. » Dom Fangé poursuit : « Quoique son rappel fût arrêté, il n'y avoit encore rien de décidé sur la maison qu'on lui assigneroit pour retraite. On avoit d'abord pensé à le mettre à Saint Mihiel, pour y être le chef d'une académie que l'on vouloit former, mais la circonstance d'un noviciat nombreux, que l'on avoit jugé à propos d'établir dans cette maison et d'autres raisons encore firent changer cette résolution. Le R. P. Abbé de Moyenmoutier lui offrit sa maison, qu'il accepta.[379] » Dom Belhomme avait d'ailleurs écrit franchement à dom Calmet, le 23 mars 1716 que l'abbaye de Saint-Mihiel « serait idéale si elle ne posait pas tant de problèmes domestiques » [380].

Il est exact que c'est à cette époque que la congrégation décide de faire renaître les académies mises à mal par la crise janséniste. C'est au chapitre général tenu à Saint-Mihiel en avril 1716 qu'est prise cette décision [381]. Pour ce qui est des noviciats, et si dom Fangé parle bien seulement de 1716, il n'y en a pas cette année-là à Saint-Mihiel. Durant la période 1612 à 1635, il y a en moyenne quatre professions par an (de deux à sept) à l'abbaye de Saint-Mihiel. Après dix années très creuses à cause de la guerre, il y a, à partir de 1645, de nouveau un noviciat à Saint-Mihiel mais pas tous les ans. Ce sont les autorités de la congrégation qui établissent les noviciats dans trois à cinq abbayes, réparties, en principe, dans ses trois provinces monastiques de Lorraine, Champagne et Franche-Comté, abbayes censées présenter les diverses garanties de stabilité spirituelle, intellectuelle et matérielle requises. Les religieux ne sont pas profès d'une abbaye mais de la congrégation de Saint-Vanne ; puis seulement, en pratique, d'une des provinces monastiques, car « les guerres durcirent les nationalismes : à la fin du XVIIème siècle, les passages d'une province à l'autre deviennent rares ; au XVIIIème, ils seront exceptionnels » [382]. C'est aussi la congrégation qui désigne les maîtres des novices. Il y a un noviciat à Saint-Mihiel en 1709 (onze professions en 1710) [383], puis en 1713 (treize professions en 1714) [384]. Le suivant est en 1719 (huit professions en 1720) [385]. Dom Fangé comprendrait-il, sous le terme de noviciat, les cours donnés aux jeunes profès durant six à huit ans après leur profession ? D'après les comptes-rendus des chapitres généraux de 1720 et

---

376 FANGE, *op. cit.,* p. 42-43

377 GERARD (Aurélie), *Dom Augustin Calmet et l'abbaye de Senones. Un milieu littéraire,* Langres, Dominique Guéniot, 2012, 951 p., ici p. 93

378 Dom Hubert Belhomme, *Matricula, op. cit.*, n° 893, qui meurt en 1727. Lui succède son neveu, dom Humbert ou Hubert Barrois, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1695, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711, mort dans cette abbaye le 8 mai 1771, *Matricula, op. cit.,* n° 1 549 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous reparlerons de ce personnage important de la congrégation.

379 FANGE, *op. cit.,* p. 45-46.

380 GERARD, *op. cit.,* p. 92, note 82

381 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 408-425.

382 *Ibidem*, p.67

383 *Matricula, op. cit.,* n° 1 520 à 1 525, n° 1 533, n° 1 535 à 1 538

384 *Ibidem,* n° 1 581 à 1 590, n° 1 596 et 1 597, n° 1 600

385 *Ibidem,* n° 1 670 à 1 675, n° 1 684 et 1 685.

1721, c'est dom Gabriel Thomassin [386] qui est maître des novices à Saint-Mihiel, ces années-là. Quant aux « autres raisons » qui font « changer cette résolution » d'affecter dom Calmet à Saint-Mihiel, nous ne les connaissons pas.

« Dom Calmet partit de Paris au mois de juillet 1716. avec dom Ildefonse Catelinot, qui étoit resté avec lui pendant six ou sept mois, & vint faire sa demeure à Moyenmoutier. Il s'occupa pendant les deux années de séjour qu'il fit en cette maison, à ranger la bibliotheque, qui étoit déjà considérable, & qui a beaucoup été augmentée depuis.[387]» L'activité débordante de dom Calmet à l'abbaye de Moyenmoutier doit être précisée, en particulier grâce à René Taveneaux [388]. Remarquons aussi le retour en Lorraine de dom Ildefonse Catelinot, le futur bibliothécaire de Saint-Mihiel [389]. Qui a probablement aidé dom Calmet à reclasser cette bibliothèque...

Dom Augustin Calmet est élu abbé de Saint-Léopold de Nancy en 1718, élu pour la première fois président général de la congrégation en 1727, puis élu à Senones - l'autre abbaye « *nullius* » de Lorraine - en 1728, à la mort de dom Mathieu Petitdidier. Il y reste jusqu'à sa mort, en 1757, avec comme coadjuteur (depuis le 15 septembre 1735) et, aussi, alternativement prieur avec lui, dom Augustin Fangé, son neveu, ce qui le décharge des tâches qui l'auraient empêché de poursuivre son œuvre d'exégète et d'historien [390].

2.3.5. Le triomphe de l'abbé de Lenoncourt.

C.-E. Dumont, un siècle plus tard, ignore la candidature de dom Calmet, mais nous éclaire sur les agissements, à Saint-Mihiel et en Lorraine, de certains protagonistes et l'état d'esprit des spectateurs laïques. Lisons-le, en regrettant, comme d'habitude, son absence de références et ses préjugés anticléricaux, tout en admirant son art du récit et en n'oubliant pas qu'il était juge :

« Jusque-là fidèle à son prince et à sa congrégation il [dom Maillet] avait vertueusement résisté aux offres que lui faisait Rome d'une élection *proprio motu*, qui lui eût assuré sa crosse, mais qui eût aliéné celle-ci pour l'avenir au profit du saint siège. Tout à coup, alors qu'il se croyait suffisamment soutenu, LOUIS DE LENONCOURT, chanoine de Saint-Léopold, Prieur [commendataire] de Châtenois, fils du marquis de Lenoncourt, l'envoyé du Duc au Pape pour le fléchir sur la question élective, obtenait du même Pape, à la sollicitation du même Duc, la même Abbaye, au préjudice du même Dom Maillet. La consternation fut aussi grande à Saint-Mihiel que l'étonnement ; l'indignation ne tarda pas à y succéder, lorsqu'on apprit que la Cour souveraine accordait au pourvu permission de prendre possession, laquelle eut lieu en son nom le 25 novembre 1711. Pour réussir dans ce détrônement il avait suffi au chanoine de jeter sur l'Abbaye un dévolut, motivé sur ce que l'élection de Dom Maillet n'était pas confirmée en Cour de Rome et qu'il n'avait pas de bulles. Le Pape, enchanté de le punir de ses refus délicats, et le Duc, ravi de favoriser un de ses protégés, avaient l'un et l'autre saisi cette occasion avec plus d'empressement que d'honneur.

---

386 Dom Gabriel Thomassin, né à Courouvre (à 20 km à l'ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Evre de Toul le 30 novembre 1674, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 6 octobre 1741, *Matricula, op. cit.*, n° 971 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous le retrouverons plus loin.

387 FANGE, *op. cit.*, p. 46

388 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 523-535

389 Nous ne savons pas combien de temps celui-ci est resté à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, et s'il y est resté jusqu'à son affectation à Saint-Michel de Saint-Mihiel qui, d'après sa correspondance, date du printemps 1717

390 *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel*, Actes du colloque de Nancy des 18-20 octobre 2007, publiés sous la direction de Philippe Martin et Fabienne Henryot, Paris, Riveneuve éditions, 2008, 428 p.

« A l'exception des très-humbles adorateurs du pouvoir, le public ne fut pas édifié de cette conduite ; les habitants, touchés de cette injustice, changèrent de sentiments [391] et se rangèrent généreusement du côté de l'opprimé. L'évêque de Toul [392], qui avait toute son indépendance, écrivit à Dom Maillet : « J'ai été extrêmement surpris en apprenant que l'on avait eu la hardiesse de demander votre Abbaye en Cour de Rome et d'en obtenir des bulles ; j'espère que cela n'aura aucune suite ; [...] Je regarderais comme une chose inouïe si l'on vous dépouillait, pour moi, je me ferai toujours un devoir d'honneur, de conscience et de religion de parler partout, comme j'ai l'honneur de vous écrire. »

« Les gémissements et les lamentations des intéressés, le jugement des hommes de bien, ne remédiaient à rien ; il fallait agir [...] ; moines et Abbé se liguèrent et M. de Lenoncourt fut appelé devant la Cour, inculpé d'avoir trahi son prince et l'Etat. De nouvelles consultations surgirent de Paris, de Nancy, de tous les couvents faisant cause commune. On sentait la grandeur d'avoir contre soi un prince réputé sage, aidant un voleur à s'introduire dans la maison du seigneur en invoquant une loi inique. [...]

« L'année 1712 retentit sans relâche du combat judiciaire intenté devant la Cour pour le temporel, partie principale de la dignité contestée. Le Duc fut en apparence ménagé dans les écritures, car on garda le silence sur sa conduite mais le Pape y fut traité sans ménagements, inculpé « de faire un abus criminel de son autorité pour plaire aux princes, de sacrifier ses frères en Dieu pour mettre les grands de la terre en état de faire plus grosse dépense, d'avoir un domestique plus nombreux, un train plus magnifique, faire meilleur chère et jouer un plus gros jeu. [393] »

Il n'y a rien à ajouter à cette définition péjorative du système de la commende !

En bon juriste et défenseur de l'abbaye, C.-E. Dumont poursuit :

« Enfin, le 6 mars 1713, un arrêt solennel de la Cour, après vingt-six audiences de plaidoirie, ordonna... que les pièces seraient mises sur le bureau, c'est-à-dire que les plaidoiries écrites passeraient sous les yeux des juges, n'ayant pu pénétrer dans leurs têtes par leurs oreilles. Ce chef-d'œuvre d'effort ne fut signifié que le 15 septembre 1714, et les combattants eurent encore deux ou trois années pour aiguiser leurs armes. Une procuration préparée le 14 novembre 1715 donne à penser qu'il fut un moment question de transiger ; on y lit que Dom Mathieu Petitdidier, Abbé de Senones, le Prieur [394] et le procureur [395] de Saint-Mihiel sont autorisés à échanger la démission de M. de Lenoncourt, moyennant 7,000 fr. de pension viagère et une somme de 35,000 fr. pour l'indemniser des frais par lui avancés. Ce qui sans doute y mit obstacle fut la découverte qu'il fit, ce qui n'était pas difficile, d'un arrêt du grand conseil rendu sous Louis XIV évoquant devant lui toutes les affaires de la Congrégation. Par analogie le Conseil du Duc devenait seul compétent et en conséquence devant lui furent soulevés de nouveaux débats qui, au mois de février 1719, se terminèrent par un coup de massue, un arrêt de maintenue en faveur de M. de Lenoncourt, avec restitution par Dom Maillet de tous les fruits perçus depuis sa nomination. [396] »

On comprend que les autorités de la congrégation de Saint-Vanne aient renoncé à fourrer dom Calmet, religieux dont la notoriété devenait européenne, dans un pareil guêpier.

---

391 Les sujets de conflits ne manquaient pas entre l'abbé et eux, voir DUMONT, *passim*.

392 François Blouet de Camilly, évêque de Toul de 1704 à 1723, « janséniste caché », écrit René Taveneaux (*op. cit.*, p. 215), puis « du tiers-parti » (*Ibidem*, p. 373). Saint-Mihiel n'est ni du diocèse, ni sur les terres de l'évêché de Toul.

393 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 168-170

394 Dom Gabriel Thomassin, *Matricula, op. cit.*, n° 971

395 Nous ne savons de qui il s'agit.

396 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 170-171

2.3.6. L'abbé de Lenoncourt face aux religieux de Saint-Mihiel.

Le conflit de Saint-Mihiel est donc finalement résolu en faveur de l'abbé de Lenoncourt. Le 2 janvier 1719 [397], à 3 h du matin, dom Catelinot l'annonce, en termes voilés, dans le post-scriptum d'une lettre à dom Calmet : « Nous prendrons nos mesures si cependant elles ne sont pas rompues par l'étrange catastrophe qui nous menace. Le Seigneur est maître de tout. Il veut nous punir. C'est à nous d'adorer le bras vengeur qui nous frappe. Dominus dedit, Dominus abstulit. » Dom Catelinot était-il un fidèle partisan de dom Maillet ? Rien ne le montre à cette époque et la suite compliquée des événements prouvera le contraire. A cette date, il en a parlé seulement une fois. Dans sa lettre précédente, du 15 novembre 1718 [398], il se plaint que l'abbé lui demande l'*Histoire de France* par David, « voulant la voir avant de mourir ». Et il ajoute : « Il s'en prend à moi comme si j'étais le maître de la poste ». Cette remarque peut faire penser que dom Maillet, qui a plus de 80 ans, a mauvais moral ou est de mauvaise humeur. La lettre suivante conservée de dom Catelinot à dom Calmet étant du 16 juillet 1728 [399], on n'en saura pas plus sur ce que ce témoin de choix pense de la façon dont dom Maillet a supporté ces années de retraite forcée.

2.3.6.1. L'abbé de Lenoncourt attaque.

Le 12 février 1719, le « sieur » de Lenoncourt demande que les religieux soient condamnés, solidairement avec dom Maillet, à la restitution des fruits de la non-jouissance de l'abbaye par lui, car « ils ont amassé des sommes considérables depuis 20 années que ledit D. Maillet jouit de l'abbaye, que les religieux ont touché tout le revenu [...] que par conséquent D. Maillet n'a pas de bien apparent [...], qu'à cause de la confusion des menses les religieux en ont profité pour entretenir le surplus de religieux [...]. » Il conclut en comparant dom Maillet à « un loup dans une bergerie [400] ».

Le 13 mai 1720, le prieur, les religieux et D. Maillet sont condamnés solidairement à faire réparation aux églises, usines et manoirs de la mense abbatiale et à rendre compte des revenus depuis 8 ans ou de payer 70 000 livres [401]. C.-E. Dumont écrit 40 000 livres [402].

En 1721, nouvelle sommation de l'abbé de Lenoncourt, qui obtient une saisie sur les grains et les vins de l'abbaye. C.-E. Dumont explique : « Aussitôt que les religieux avaient vu que leur cause était désespérée, ils s'étaient mis en devoir de tout laisser à l'abandon et d'aider à une décadence générale « pour qu'il ne reçut *qu'un squelette.* Mme de Saint-Vincent, d'Aulnois [[403]], lui écrit qu'il n'apprendra rien par les habitants de Saint-Mihiel qui ont tous le *cœur moine,* ayant leurs parents ou leurs amis dans le couvent. [404] » Les religieux paient 5 000 # pour faire lever cette sommation [405].

Le 2 juin 1722, les religieux sont condamnés à payer, « par le conseil de S.A.R. audit abbé : 5 000 # dans la quinzaine et 40 000 # en cinq ans ». L'abbé de Lenoncourt, par contre, est condamné à leur rembourser certains frais jusqu'à nouvelle séparation des menses : décimes [406], affouages [407], fourniture de tuiles. De plus, la nomination d'un prévôt-moine

---

397 B.D. Nancy et Toul, MB 62

398 *Ibidem*.

399 *Ibidem*.

400 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 2. Le nombre de religieux est déterminé par les revenus de la mense conventuelle de l'abbaye où ils sont affectés, qui doivent permettre de les entretenir tous décemment, sans recours à la charité publique. L'ordre bénédictin n'est pas un ordre mendiant, comme les dominicains ou les franciscains.

401 *Ibidem*, f° 3

402 DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 171

403 Non loin de Commercy.

404 DUMONT, *op. cit.*, p. 171, note 1

405 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 9

406 Décimes : contribution annuelle versée par le clergé à l'Etat.

407 Affouages : droits de prendre du bois dans les forêts communes aux deux menses de l'abbaye.

laïque par l'abbé de Lenoncourt est annulée. Le *Journalier* de l'abbaye rappelle, à ce sujet, qu'un prévôt-moine doit obligatoirement être un moine et que si c'est un laïc, il ne doit surtout pas être marié, ce qui est le cas de monsieur Nota [408] ! Nous retrouverons le couple Nota plus tard, car ils restent cependant à Saint-Mihiel. Le conseil du duc décide la main levée des saisies réciproques. En ce qui concerne les archives des deux manses, que les deux partis se disputent, ceux-ci devront réaliser un inventaire à frais communs et faire procéder à une remise en ordre [409]. Ch.-E. Dumont assure que cet arrêt, « personne ne voulut [l']exécuter » [410].

Le 23 juin 1723, nouvelle sommation de l'abbé de Lenoncourt : les religieux doivent verser 4 000 # dans les trois jours. Ils trouvent à les emprunter [411].

En juillet 1723, le receveur des décimes réclame aux religieux le paiement de ceux-ci alors que c'est à l'abbé de payer les décimes de la mense conventuelle, d'après l'accord de juin 1620. Les religieux paient et essaient de récupérer (comment ?) sur la mense abbatiale [412].

« Pour sa part, écrit Ch.-E. Dumont, l'Abbé se pourvut en cassation au Conseil, avec demande de 230,000 livres d'arriérés pour les fruits du Prieuré de Bar. [413] » C'est le début d'une nouvelle affaire qui va traîner plus de dix ans avant de venir devant les tribunaux et dont nous reparlerons.

Le 18 décembre 1725, le ciel, lui-même, se manifeste contre les religieux : un orage cause de gros dégâts dans les toitures de l'église et des bâtiments monastiques : en particulier, le dôme de la grosse tour de l'église tombe sur la toiture de celle-ci et la flèche d'une des deux tours du transept est abattue. Les religieux mettent le coût des réparations à la charge de l'abbé, comme le prévoit le traité de 1620. L'abbé traîne beaucoup pour leur donner satisfaction : les travaux de réparation ne sont effectués qu'en 1734 [414].

2.3.6.2. Les religieux contre-attaquent.

Il manque les années 1726-1742 du *Journalier.* On aimerait savoir par qui, quand et pourquoi ces pages furent arrachées ? Mais les comptes de la mense conventuelle nous apprennent que la guerre d'usure continue et ne s'éteindra que quelques années après la mort de l'abbé de Lenoncourt, en 1744, par des arrangements avec sa famille. Car l'abbé de

---

408 D'après DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, *op. cit.*, t. I, p. 369-374, cette famille, anoblie en 1668, et qui reprit sa noblesse maternelle plus ancienne en 1712, est originaire de Saint-Mihiel. En fait, elle est originaire de Rembercourt-aux-Pots, c'est-à-dire « aux-poteaux-frontières » avec la Champagne (à 30 km à l'ouest de Saint-Mihiel, Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), La Tour étant un lieu-dit de Rembercourt. Cf. LEMOINE (Victor-Hyacinthe), *Département de la Meuse. Géographie physique, économique, historique et administrative*, Verdun, imprimerie E. Huguet, 1909, 840 p., ici p. 209. La population de Rembercourt est en 1720 de 243 feux (environ 1 100 habitants), cf. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 619.

Le prévôt-moine en question est « françois Nota de la Tourre ancien Conselier d'état, avocat à la Coure », décédé le 15 avril 1744, enterré le 16 dans la nef de l'église de l'abbaye, *Registre mortuaire des personnes de la Basse Cour de l'abbaÿe de St Mihiéle qui sont enterrées dans l'eglise ou Cimetiere de la ditte abbaÿe depuis le 15 avril 1744 jusqu'au [17 fevrier 1762*][barré] *30 Octobre 1792*, A.C. Saint-Mihiel, D 11, 43 p. in-folio, ici p. 2. Il est le premier mort de ce registre. Il avait été « Procureur de S.A.R. [le duc Léopold 1er] en la Prévôté, substitut du Procureur-général au Bailliage et plus tard intendant du prince de Vaudémont », DUMONT, *op. cit.*, t. I, p. 373. Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont (1649-1723), fils légitimé du duc Charles IV et de Beatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, est prince souverain de Commercy de 1707 à 1723. François Notta de La Tour n'était donc pas le premier venu.

409 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 13 r° et v°.

410 DUMONT, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, p. 172

411 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 15 v°.

412 *Ibidem*, f° 16

413 DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 172

414 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 20-21 ; et LISLE, *op. cit.*, p. 416

Lenoncourt est un abbé commendataire qui réside régulièrement dans son abbaye et s'intéresse de près à ses affaires matérielles. Nous lisons ainsi, en dépenses :

- aout 1740 : « L'abbé de Lenoncourt n'ayant pas donné le chauffage pour l'ordinaire, i'en ai donné [...] 253 # 6 sols 3 d » [415].

La lecture des comptes des années Lenoncourt énumère aussi emprunts tous azimuts, rentes versées aux prêteurs et remboursements. Les prêteurs sont très divers. Citons-en quelques-uns :

- 30 may 1740 : « remboursé 2 000 # à Mr l'abbé de St Benoit [[416]], cette somme empruntée en 1723 » [417];
- « Le 20 juin 1748, écrit le procureur, dans le *Journalier* de l'abbaye, l'on a remboursé au chapitre des chanoines de Commercy [[418]], dix mille livres que l'on avoit Emprunté en 1724 [c'est lui qui souligne] [419] ».

Depuis 1724, en effet, les religieux de Saint-Mihiel remboursaient 350 # aux chanoines, tous les ans, « pour la rente d'un capital de 10 000 # à 3 et demi pour cent échue le 19 du courant [juin] » [420]. Le remboursement de 1748 ne les libère pas, car, le 14 juin 1748, le procureur avait déjà noté :

- « Reçu du Sr Jean Baptiste Gilquin mtre Bonestier de cette ville la somme de deux mille sept cens livres en constitution à quatre pour cens laquelle à ete Emploiée à Rembourser dix mille livres au chapitre de Commercy : 2 700 # » [421].

Ils ont donc emprunté 2 700 # à 4 % pour finir de rembourser 10 000 # empruntées à 3,5 % ! Et nous lisons, à la date du 21 juin 1749 :

- « à Jean-Baptiste Gilpin mr Bonestier en cette ville pour rente d'un capital de deux mil sept cens livres terme Echu au 17e de courant à 4 pour cens ou au denier 15 : 108 # » [422].

Il n'y a pas que les frais de justice et les *Nihil transeat* à nourrir à Rome [423]. Il y a aussi le « don gratuit du clergé », imposition autorisée par le pape aux souverains, certaines années, et réparties par les évêques sur tous les biens du clergé de leur diocèse. Le 10 juillet 1738, le procureur note :

- « Emprunté de Melle Fleuri de Bar 3 000 # (d. Robert sur son billet à mis 3 100) sur quoy iai payé 2 400 # pour le don gratuit de l'abbaye // 300 # pour celuy du prieuré de Bar et 260 # pour celuy d'Haréville » [424].

Mademoiselle Fleuri appartient à une famille de magistrats de la Chambre des comptes du Barrois, sise à la ville haute de Bar-le-Duc [425] C'est la mère ou une parente de dom Robert

---

415 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dep. Extra.

416 L'abbaye cistercienne de Saint-Benoît est située près de l'actuel village de Saint-Benoît-en-Woëvre, à 25 km au nord-est de Verdun, alors Barrois non mouvant et diocèse ancien de Metz, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun, *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 707-718 ; et LEMOINE, *op. cit.* p., 416-417

417 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Dépenses.

418 La petite principauté de Commercy est située, comme la ville de Saint-Mihiel, sur la rive droite de la Meuse, à 20 km en aval et au sud de Saint-Mihiel. Le cardinal de Retz, exilé de France, en fut souverain de 1662 à 1679, Elle a pour souveraine, de 1737 à 1744, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, veuve du duc Léopold 1er et duchesse douairière de Lorraine et de Bar. La ville compte 758 feux en 1774, soit environ 3 400 habitants. Cf. BEAUVALET- BOUTOUYRIE, *op. cit.,* p. 322. Pour le chapitre de chanoines séculiers de Saint-Nicolas qu'elle abrite, voir *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 11-18

419 A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 28 v°.

420 A.D. Meuse, 4 H 150, 19 juillet 1738, extra.

421 A.D. Meuse, 4 H 157 (6), Receptes.

422 A.D. Meuse, 4 H 157 (7), Dépenses.

423 *Nihil transeat* : versement d'une certaine somme d'argent pour faire avancer plus vite un dossier en cour de Rome. Voir DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 173-176

424 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), ord. et extra. Le prieuré d'Haréville, dans le Bassigny (Barrois non-mouvant, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres), est situé à 10 km au sud et en amont de Neufchâteau (Vosges), sur la haute vallée de la Meuse.

Fleury, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1698, profès à Saint-Evre de Toul le 18 février 1714, mort au prieuré de Bar-le Duc le 17 mars 1759 [426]. Elle a été à bonne école dans sa famille et n'oublie pas les intérêts, un bon trois pour cent ! A moins qu'on ne lui ait demandé 3 000 # et qu'elle n'ait prêté 100 louis d'or qui font 3 100 # de Lorraine ?

En août 1736, on lit : « 4 000 # empruntées à Nanci à 4 pour cent, 3 022 vont au Sr Ligier de Bar à l'acquit du Père D. Chanot administrateur de Bar et 30 sols pour le voyage du R.Père prieur étant allé à Bar pour faire ce remboursement » [427]. Le procès intenté par l'abbé de Lenoncourt, qui revendique les droits que les abbés avaient possédé de 1480 à 1647 sur le prieuré de Bar, vient finalement de commencer. Il durera jusqu'en 1741 [428]. Dom de Lisle explique qu'il n'est pas le premier abbé commendataire à prétendre « que c'étoit à lui de nommer & à l'administration du Prieuré & à la Cure […] Il donna à cet effet une requête le vingt-trois Juin 1736. au Bailliage de Bar ; il en obtint une Sentence favorable. Les Religieux de St.Mihiel en appellerent au Parlement de Paris, qui cassa la Sentence favorable par un Arrêt rendu en 1741 ; maintint les Religieux dans tous leurs droits sur le Prieuré de Nôtre-Dame, & condamna l'Abbé à tous les dépens. [429] » Mais, en 1745, dans le *Journalier,* on trouve encore le « remboursement d'un capital de 4 000 livres au s. Hanus de Nancy pour payer les dettes de dom Charles CHANOT [[430]] en tant qu'administrateur du prieuré de Bar » [431].

Ce remboursement de dettes occasionnées par le procès du prieuré de Bar est suivi du « remboursement d'un capital de 3 000 livres empruntez en 1742 pour payez vin acheté à Thiaucourt [[432]] à cause de la gelée de 1740 » [433]. Car les aléas climatiques frappent doublement l'abbaye, qui est un gros producteur, à Saint-Mihiel, mais surtout à Bar et « sous les Côtes » de Meuse : les mauvaises années - heureusement rares -, les religieux doivent acheter du vin pour leur consommation et il leur manque l'importante ressource de la vente habituelle de leur production aux restaurateurs, débitants de boissons et particuliers de la petite région. Pour les grandes occasions (réceptions d'autorités civiles ou religieuses, cadeaux de valeur), ils se fournissent de champagne et de vin de Bourgogne... On lit :

- le 15 septembre 1742 : « D. Rupert [[434]], va chercher à Toul (15 # 16 s. 6 d.) 38 charges de vin vieux pour 513 # surquoy il a payé 310 # reste à payer 203 # [435] ;

---

425 STREIFF (Jean-Paul), *La Noblesse de Bar-le-Duc au XVIII*ème*siècle. Une élite urbaine*, Regnéville-sur-Meuse, Dossiers documentaires meusiens, 2014, 216 p., ici p. 196

426 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 575.

427 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XII.

428 *Pouillé*, *op. cit.,* t. II, p.6-7 et note 1 (A.D. Meuse, Série H. Bénédictins de Saint-Mihiel. Liasses 145 à 181). Nous y reviendrons.

429 LISLE, *op. cit.*, p. 189

430 Dom Charles Chanot, né à Lunéville au plus tard en 1676, profès à Saint-Mansuy de Toul le 8 juin 1692, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 13 avril 1751, *Matricula, op. cit.,* n° 1 236. Les dettes de dom Chanot étaient certainement dues, en grande partie, à la construction du « lourd et disgracieux clocher » qui se voit toujours au sud-ouest de l'église romano-gothique de l'ancien prieuré Notre-Dame de Bar. Cette construction, en plus d'être ruineuse (plus de 100 000 #), entraina un conflit avec la ville de Bar. Cf. AIMOND (Mgr Charles), *Histoire de Bar-le-Duc des origines à 1950,* Bar-le-Duc, Syndicat d'initiative, Hôtel de ville, 1953, 416 p, ici p. 251-252

431 A.D. Meuse, 4 H 114 (21), fol. 26 v°.

432 Thiaucourt est à 30 km à l'est de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Metz, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul.

433 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 26 v°.

434 Dom Rupert Claudot, né au plus tard en 1688 à Troyon (sur la rive droite de la Meuse, à 15 km au nord de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 avril 1704, mort à l'abbaye de Saint-Mihiel le 5 février 1746, *Matricula, op. cit.,* n° 1 454. Ce n'est pas le procureur mais un des gestionnaires des affaires agricoles de l'abbaye.

435 A. D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

- en 1745, on trouve, dans le *Journalier* de l'abbaye, sans aucune précision de date, le remboursement d'un capital de 3 000 livres emprunté en 1742 pour payer du vin acheté à Thiaucourt à cause de la gelée de 1740 [436] ;
- en 1746, apparaît encore, dans le *Journalier* de l'abbaye, sans plus de précision de date, l' « acquittement d'un contrat de 2 000 livres aux enfants de feu Joseph Henry vivant apoticaire en cette ville emprunté pour payer vin en 1742 » [437].

Parmi les prêteurs trouvés sur place, figure un des principaux fournisseurs de l'abbaye, qui a un gros entrepôt à Saint-Mihiel, le sieur Mar(a)in, « marchand » en gros de denrées plus ou moins exotiques (riz, fruits, poissons de mer séchés, épices diverses) et de bien d'autres sortes de choses (tissus, « ver de vitre »), auquel le procureur, non content de payer ses « mémoires » en retard, emprunte régulièrement des centaines de livres. Nous lisons ainsi :
- « le 14 septembre [1736] j'ai emprunté 775 # de Mr Marin qui a mon billet » [438] ;
- 30 mars 1738 : une « promesse de dette de 244 # 4 sols 6 d. » à M. Marin [439] ;
- 1er avril 1738 : « à Mr MARIN, 600 # » [440]. S'agit-il d'un remboursement de dette ou d'une avance sur un mémoire en souffrance ?
- 3 août 1740 : « emprunté de Mr Marain, 310 # » [441] ;
- « 3 et 22 aoust [1740], De Mr Marain 1 310 # en tout » [442] ;
- 17 novembre 1748 : le procureur emprunte cent louis d'or « chez Mr Marin Urbin marchand père pour payer le terme de St Martin ». C'est-à-dire 3 100 # de Lorraine pour régler une partie des salaires des domestiques de l'abbaye payés à l'année. Ils sont au moins une douzaine à l'époque (deux « recouvreurs », deux servantes, un hôtelier, des tonneliers, un garçon de cuisine, des charretiers, des jardiniers, un berger, un charron, un maréchal, des sonneurs etc). Leurs salaires vont de 36 # à 69 # par an, selon leur qualification, leur temps de travail et les avantages en nature dont ils bénéficient. Il précise : « Rendu en décembre » (quand le vin a été vendu !) [443].

Autre fidèle prêteur, M. Laveuve, marchand drapier établi à Saint-Mihiel. Ainsi :
- 30 mars 1738, en plus de la promesse de dette de 244 # 4 sols 6 d. à M. Marin, le procureur emprunte 34 louis (1 054 #) à M. Laveuve [444].

M. Laveuve et ses héritiers bénéficient de rentes ou de remboursements afférents à des emprunts qui apparaissent dans les comptes à leur date :
- août 1740 : les carmélites (dont le couvent se trouve à l'est des jardins de l'abbaye) reçoivent une rente de 75 # [445] ;
- janvier 1741 : « Mr Lavefve » reçoit une rente de 45 # [446] ;
- 19 juillet 1742 : « emprunté à madame La Veuve : 93 # [447] ;
- 27 juillet 1742, : « Mr La Vesve m'a prêté : 1 000 # » [448] ;
- 25 août 1745, nous comprenons la raison de la rente versée aux religieuses : « aux dames carmélites de cette ville pour la pension viagère de la sœur Lavesve, terme échu le 25 du courant : 75 # » [449] ;

---

436 *Journalier,* A. D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 26 v°.
437 *Ibidem,* f° 28 v°.
438 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3) XII
439 A.D. Meuse, 4 H 150 (4)
440 *Ibidem*.
441 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Receptes.
442 *Ibidem*.
443 A.D. Meuse, 4 H 157 (11), Livre journalier des domestiques, ouvriers de la maison pour l'an 1747 [poursuivi jusqu'en 1750 environ].
444 A.D. Meuse, 4 H 150 (4) ;
445 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dep. Extra.
446 *Ibidem*.
447 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Receptes).
448 *Ibidem*.

- le 4 mars 1747, on lit : « à Madame La Vefve pour rente d'un capital de 900 # terme échu dans le courant de janvier 1747 : 45 # [450];
- le 29 août 1748, la pension viagère de la sœur Lavefve, « qui doit être payée ce mois », ne l'est que le 24 septembre 1748 : 75 # [451] ;
- le 18 décembre 1748, il est noté : « Remboursé à Mdelavefve [sic] veuve de feu Chretien lavefve vivant Bourgeois drapier en cette ville la somme de 1 000 # Empruntée par D. Emilien Lepage [[452]] le 27 juillet 1742 : 1 000 # [453].

La nécessité pousse à emprunter aussi aux « amis de la maison ». Nous lisons ainsi :
- « le 28 [septembre 1736) emprunté de M. de la Tour 40 louis à 31 # qui font 1 240 # [454] ;
- « 16 aoust 1740 : Mr de La Tour du Mesnil m'a prété dix louis, 310 # » [455].

Le procureur s'adresse aussi souvent à une personne que nous aurions hésité à qualifier d'« amie de la maison », madame Nota de La Tour, épouse puis veuve (en 1744) du prévôt laïque de l'abbé de Lenoncourt, prévôt qui était l'un des griefs des religieux envers celui-ci, quelques années plus tôt ! Nous avons déjà dit que *Journalier* de l'abbaye rappelle qu'un prévôt-moine doit obligatoirement être un moine et que si c'est un laïc ne surtout pas être marié [456] ! Et nous lisons :
- 10 août 1740 : « Je dois à Mde Nota vingt louis qu'elle m'a prêtés en différentes fois » [457] ;
- 20 août 1740 : « Mde Nota m'a encore prêté 3 louis d'or » [458] ;
- 6 décembre 1741 : D. Rupert [Claudot [459]] a emprunté 2 louis de Mde Nota » [460] ;
- 3 mai 1742 : « Emprunté à madame Nota cinq louis » [461] ;
- 25 juin 1742 : « Emprunté cinq louis à Mde Nota. Le 29 encore 9 louis pour payer le lard » [462] ;
- 25 octobre 1742 : « Le révérend père prieur [dom Benoît Martin] [463] a emprunté à Mde Nota 100 livres 15 sols. Rendu le 29 9bre 1742 » [464]. Quand le vin de l'année a été vendu...

---

449 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Extra

450 A.D. Meuse, 4 H 157 (5).

451 A.D. Meuse, 4 H 157 (6), Dépenses.

452 Dom Emilien Lepage, né Ligny-en-Barrois au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 26 août 1710, mort à Saint-Mihiel le 10 novembre 1745, *Matricula, op. cit.,* n° 1 536. Est-ce lui qui est procureur de l'abbaye de 1726 à 1742, entre dom Jérôme Gillet et dom Bernard Pierson, ce qui correspond aux pages disparues du *Journalier* ?

453 A.D. Meuse, 4 H 157 (6), Dépenses.

454 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XII. Le *Nobiliaire* de Dumont (t. II, p. 352-358) assure que cette famille vient de la région de Lunéville. La famille habite Saint-Mihiel, car elle est comprise dans le *Rolle de la répartition generale pour le Droit du Joyeux Avénement de Son Altesse Royale* [le duc François III], *en mil sept cent vingt-neuf. Office de St-Mihiel. St-Mihiel,* pour 60 #, B.M. Saint-Mihiel, ms 19, recueil de *Factums concernant Saint-Mihiel,* ici p. 706-708. Monsieur de La Tour Du Mesnil est Nicolas-Etienne-Remy, officier au régiment de Chabot, puis de Crussol, tué à la bataille de Minden, le 1er août 1759, laissant une nombreuse famille (il avait eu 14 enfants) dans la gêne.

455 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Receptes.

456 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 13 v°. Anne-Thérèse de La Hays (1682-1764), dont le père, avocat à Saint-Mihiel, avait été anobli, 1698, épouse François Notta de La Tour en 1706 et, après sa mort en 1744, se remarie avec Christophe-Robert d'Hannoncelles (1702-1787), ancien lieutenant-colonel au Royal-Suédois, commandant des ville et château de Saint-Mihiel en 1750. Cf. DUMONT,, *op. cit.,* t. I, p. 372 et 377

457 A.D. Meuse, 4 H 156 (5).

458 *Ibidem*.

459 Dom Rupert Claudot, *Matricula, op. cit.,* n° 1 454. Nous l'avons déjà rencontré et le retrouverons encore.

460 A.D. Meuse, 4 H 156 (6).

461 A.D. Meuse, 4 H 156 (9).

462 *Ibidem*.

463 Dom Benoît Martin, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 1er février 1773, *Matricula, op. cit.,* n° 1 652. Nous en reparlerons.

464 A.D. Meuse, 4 H 156 (9).

En cas d'urgence, le procureur a recours aux domestiques. Nous lisons ainsi, le 28 juin 1749 :

- « à Nicolas Marchal domestique pour une année de service terme Echu au 24 du courant 31 # Remboursé au même marchal 1 054 # qui lui avoient été Empruntée le 8e decembre 1743 par D. Lepage : cy 1 054 # » [465].

Il s'adresse même aux servantes, ce qui n'est guère prudent, car elles en savent déjà trop sur la vie à l'intérieur de l'abbaye et que, probablement, elles « causent en ville ». Dans ce cas, un remboursement rapide est noté. Ainsi :

- 17 juillet 1736 : « dom Rupert [Claudot] emprunte aux servantes 6 louis ½ pour donner au sous-prieur [[466]] qui va à Nancy » [467]. Somme remboursée en septembre [468].

Il y a une ou deux servantes qui logent dans l'enclos de l'abbaye, dans une petite maison au sud. C'est surtout à l'une d'elles, dénommée « la 1ère servante » ou « la servante », Jeanne Morel dite Jeanneton [469], que le procureur emprunte régulièrement de l'argent :

- 6 décembre 1737 : 15 livres 10 sols [470] ;
- septembre 1738 : 7 livres 15 sols (un gros écu d'argent) destinés « au P. prieur à son dernier voyage à Lunéville » [471] ;
- 10 août 1740 : 7 livres 15 sols et, le 21 août 1740 : 5 gros écus, ce qui fait au total 38 livres 15 sols [472] ;
- 24 juillet 1742 : « Emprunté de Jeanneton sept louis faisant 217 livres » [473].

Le bibliothécaire, dom Catelinot, explique crûment le résultat, pour les religieux, de ces années à dom Calmet, dans une lettre du 28 août 1744 [474]:

« Nôtre P. Prieur, s'il revient ici [[475]], a le dessein de se défaire des meubles trop somptueux dont on a orné en dedans le petit bâtiment qui défigure si fort le grand au dehors.

---

465 A.D. Meuse, 4 H 157 (5) et 4 H 157 (6).

466 Dom Antoine alias Ambroise Martin (frère de dom Benoît Martin), né à Toul au plus tard en 1702, profès à Saint-Pierre de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris le 10 août 1743, *Matricula, op. cit.,* n° 1 657. Nous le reverrons.

467 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XII

468 *Ibidem*.

469 Jeanne Morel, fille d'André Morel et Jeanne Piedefer, est née en 1719 (A.C. Saint-Mihiel, Baptêmes, n°8). Elle est souvent citée dans les comptes de l'abbaye de 1736 à 1751 : le procureur lui rembourse régulièrement ses « mémoires » de denrées alimentaires et autres achats (tabac pour les religieux, par exemple). Elle vend aussi des porcs et des veaux pour le compte de l'abbaye.

470 A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

471 A.D. Meuse, 4 H 150 (5). Il s'agit de dom Benoît Belfoy !

472 A.D. Meuse, 4 H 156 (5).

473 A.D. Meuse, 4 H 156 (9).

474 B.D. Nancy et Toul, MB 62

475 Dom Benoît Martin (frère de dom Ambroise Martin), *Matricula, op. cit.*, n° 1 652, est prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel depuis le 15 avril 1742. Il ne reviendra pas prieur de Saint-Mihiel du chapitre général exceptionnel convoqué par le roi à l'abbaye Saint-Pierre de Luxeuil (alors Franche-Comté, donc France et diocèse ancien de Besançon, aujourd'hui Haute-Saône), à none de septembre 1744. Cf. *Capitula generalia congregationis Sanctorum Vitoni et Hydulphi ab anno 1717 ad annum* 1789, ms sur papier, 320 sur 200 mm, 143 folios, conservé à la Bibliothèque de la Codecom de Verdun, ms 513.

Ce manuscrit est réputé avoir été sauvé par dom Dominique Lemaire, né à Metz le 13 février 1735, profès à Notre-Dame de Mouzon le 6 juin 1751, mort à Saint-Maurice de Beaulieu le 9 mars 1816, *Matricula, op. cit.,* n° 2 139. Dom Dominique Lemaire est sous-prieur de Saint-Maurice de Beaulieu (abbaye de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne, située sur le front de côte sud du massif forestier de l'Argonne, diocèse de Verdun) de 1783 à 1786, puis en 1789, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est secrétaire du chapitre général de la congrégation tenu à Montierender en 1780 et curé de la paroisse de Beaulieu de 1765 à 1793. Il prête le serment constitutionnel, puis est renommé curé de Beaulieu du concordat de 1801 à sa mort en 1816, *Pouillé, op. cit.*, t. II, p. 663 et 679.

En fait, le manuscrit semble rédigé uniquement à l'usage de Saint-Michel de Saint-Mihiel, où apparemment dom Dominique Lemaire n'a jamais été affecté… Il est vrai que les trois derniers chapitres généraux ont lieu à l'abbaye de Saint-Mihiel et que le président général de la congrégation de 1786 à 1789 est

je lui ai trouvé un Mr de Saint-Mihiel qui achetera en entier deux chambres les mieux garnies où tout dépérit à vüe d'oeil par la pluie, les négés [sic], & l'inhabitation. C'est un moien de paier nos dettes qui s'accumulent tous les jours. Je lui ai promis de vous en écrire persuadé que vous le seconderés pour en avoir permission [dom Calmet n'est pas président de la congrégation mais toujours très influent]. Faites moi le plaisir de lui dire que j'ai tenu ma parole [...] »

Il apparait, en effet, à la lecture des comptes de ces années-là, que les religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel ont aménagé des chambres pour des hôtes payants, car on voit apparaitre des gages de « garçon chambre d'hôte » et des achats de mobilier qui ne sont, de toute évidence, pas destinés à leurs cellules et ce d'autant plus que, quand des achats de mobilier ou des aménagements sont réalisés pour des religieux, les noms de ceux-ci sont précisés dans les comptes. Ainsi :

- 31 décembre 1743 : « Andrè Basselet garçon de chambre d'hôte pour 5 mois 8 jours de service, 23 # 14 sols [476] ;
- 18 janvier 1745 : « à Jean Parisot, garçon de chambres d'hôtes pour son année de service, terme échu le 18 du courant, 57 # [477].

Ceci est amené à durer. Ainsi :

- décembre 1763 : dans les « Gages des domestiques pour l'année : un garçon de chambre d'hôte et organiste, 48 sols 0 sol 0 den.[sic] » [478].

Il y a aussi des achats de mobilier et des travaux de réfection de celui-ci dont on doute, à sa description, qu'il soit destiné aux religieux :

- 10 janvier 1738 : « à 3 femmes pour 65 journées de lisse à 6 sols […] pour pièce de panne du lit jonquille, 186 # » [479] ;
- avril 1738 : « pour des glaces de Portieux [[480]], 94 # 17 sols, et pour leport de Nanci à St Mihel, 3 # 15 s. » [481] ;
- 1er avril 1738 : « pour sept quarts et demi de tafetas bleu et une demie once et demie gros de soie pour rétablir l'impériale du lit jonquille, 10 # 1 sol » [482].

Et puis, quand c'est possible, il y a la bonne vieille habitude du troc, que le procureur écrit : « troque ». Avec des contreparties étonnantes. Nous lisons ainsi :

- may 1745 : « pour 28 aulnes de cadix verd pour la bibliotheque à 31 sols | 43 # 8 sols = et pour du fil verd et deux cent de pointes, 8 sols, en tout 43 # 16 sols : mais comme on a dit des messes pour 22 livres icy seulement 21 # 16 sols » [483].

Le « cadix » est du tissu et sert, avec le fil vert, à confectionner de petits rideaux, fixés, avec les pointes, devant les rayonnages, pour protéger les livres de la lumière du soleil et de la lune, et de la poussière. Qui fait le travail ? Probablement le bibliothécaire, dom Catelinot, et seul. Il se sert aussi de cadix pour réparer des dos de livres, dont certains sont toujours

---

dom Nicolas Casbois, né le 10 septembre 1728 à Huiron où se trouve l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Huiron,de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne (à l'ouest de Vitry-le-François,alors Champagne - donc France - et diocèse de Châlons, aujourd'hui Marne), profès à Saint-Maurice de Beaulieu le 13 juin 1745, mort à Metz en février 1795, *Matricula, op. cit.,* n° 2 062, et *Pouillé, op. cit* ., t. II, p. 679. Dom Casbois est prieur de Saint-Maurice de Beaulieu de 1783 à 1789, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Aurait-il « emprunté » ce manuscrit à l'abbaye de Saint-Mihiel au chapitre de 1789 ?

476 A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Dépenses extra.

477 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Dépense extra.

478 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 30 v°, Dep. Extra.

479 A.D. Meuse, 4 H 150 (4)

480 Portieux, sur la rive droite de la Moselle en amont et au sud d'Epinal (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié) est le site d'une verrerie très ancienne, qui a fermé à la fin du XXème siècle. Elle n'était pas la seule de cette région verrière appelée « la Vôge ».

481 A.D. Meuse, 4 H 150 (5)

482 *Ibidem*.

483 A.D. Meuse, 4 H 156 (3), Dépense extra.

conservés à la bibliothèque de Saint-Mihiel. Qui dit les messes ? Dom Catelinot seul ? L'un ou l'autre de ses confrères pour le cas suivant :

- 6 may 1745 : « à Jean Hardy vercollier pour l'entretien de six chevaux d'harnois [484] pendant l'année à dix sols par cheval […] mais comme il devoit 12 # 10 pour 25 messes que lon luy a dit icy seulement 51 # 10 sols » [485].

Ce qui met la messe à 10 sols.

En 1743, nous trouvons, dans les comptes de la mense conventuelle, un « Finito des comptes » au 19 avril, c'est-à-dire au moment du chapitre général qui se tient le deuxième dimanche après Pâques : les recettes y sont portées, sans indication de provenance, tous les trimestres, ce qui permet de se faire une idée du flux des revenus des religieux. Ce « finito » est suivi, mois par mois, d'avril 1743 à mars 1744, de l'indication du montant des « francs vins », sauf pour décembre, où il est noté : « total pas fait ». Nous aboutissons à un total de 20 194 # 11 sols 5 deniers. Sans compter les « dettes actives », comprenant les contributions des bienfaiteurs de certaines chapelles de l'abbaye, qui se montent à environ 500 # [486].

L'assainissement des finances se fera progressivement à partir des années 1744, avec la nomination de l'abbé de La Galaizière, dont le père - chancelier imposé par la France au roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar - est bien placé pour éviter aux conflits entre abbé et religieux de dégénérer en procès coûteux [487]! En 1766, le revenu moyen des cinquante maisons de la congrégation est de 13 252 # et l'abbaye de Saint-Mihiel est toujours à près de 20 000 #, dépassée seulement, dans la province de Lorraine de la congrégation, par celles de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, Saint-Evre de Toul, Saint-Pierre de Senones et Saint-Nabor de Saint-Avold, et, dans la province de Champagne, par cinq abbayes dont la première est, sans surprise, Saint-Pierre d' d'Hautvillers, dont les vignes produisent du champagne ! La progression se poursuit régulièrement pour la majorité des abbayes de la congrégation jusqu'à la Révolution et amène l'abbaye de Saint-Mihiel, en 1789, au premier rang en Lorraine, avec 55 000 #, dépassée seulement par Saint-Vincent et Saint-Arnould de Metz, qui sont « champenoises » et dépassent les 60 000 # (Hautvillers n'étant pas mentionnée) [488]. Meilleure gestion due au rattachement à la France et aux menaces de suppression que la Commission des réguliers a fait planer au-dessus des établissements religieux ? Changement de génération et de mentalité dans la congrégation même ? Conjoncture économique plus favorable à ces institutions ?

Un recueil de factums [489], toujours conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, permet de se faire une petite idée des arguments et du style de ce genre de littérature, mais il ne contient que six textes concernant l'abbé de Lenoncourt et les religieux de Saint-Mihiel. Ils sont des années 1733 et 1734 - pour ceux qui sont datés - et adressés à « Son altesse Royale Madame Régente » de Lorraine et de Bar. Le premier (52 pages, du 31 août 1733), pour l'abbé de Lenoncourt contre les prieurs et religieux de Saint-Mihiel, affirme que les revenus des deux menses mélangées du temps de dom Maillet ont rapporté aux religieux « plus de quarante mil livres par an depuis 1698. jusqu'en 1719 » (page 4). Il nie ensuite que l'abbé de Lenoncourt veuille « les ruiner de fond en comble » en leur réclamant « six cens

---

484 Un « vercollier » ou « varcollier », en Lorraine, est un fabricant de harnais. Un « cheval d'harnois » est un cheval qu'on attelle.

485 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.

486 A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Recette ord., 1743

487 Nous parlerons longuement de l'abbé de La Galaizière à la fin de ce chapitre sur les abbés de Saint-Michel de Saint-Mihiel.

488 MICHAUX (Gérard), *La Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la Commission des réguliers à la suppression des ordres religieux (1766-1790),* thèse de 3ème cycle sous la direction de René Taveneaux, Université de Nancy II, 1979, 2 vol., 703 p., ici p. 126 bis et 133 bis.

489 Recueil N 471 (catalogue de 1779 : L. fol. n° 420), 652 p., ex-libris de 1737 sur la page 1, de la main du bibliothécaire dom Catelinot.

mille livres » (pages 50-51) ! En page 52 enfin, l'abbé espère « une paix solide entr'eux, après laquelle il respire depuis vingt trois ans ».

Mais nous devons revenir en 1723, car, cette année-là, la situation s'est beaucoup compliquée, un dévolut ayant été jeté sur l'abbaye de Saint-Mihiel par un bénédictin : dom Benoît Belfoy [490] !

2.4. DOM BENOIT BELFOY (1723 à 1742)

2.4.1. L'entrée en lice de dom Benoît Belfoy.

C.- E. Dumont raconte, avec son style incomparable :

« [...] par un tour habile que M. de Lenoncourt qualifia d' « émétique violent », les moines lui firent jeter à son tour un dévolut destiné à lui faire rendre ce qu'il avait pris. Dom Benoît Bellefoy, bénédictin envoyé à Rome par l'Abbaye de Senones, aussi maltraitée que celle de Saint-Mihiel, se prêta à cette vengeance en fondant sa prétention sur ce que l'Abbé de Lenoncourt avait eu recours aux juges laïcs pour se faire maintenir, tandis que Rome était seule compétente, et Rome elle-même, bien entendu, avait été de cet avis. Les ministres de Léopold furent, comme leur maître, aussi étonnés qu'indignés de cet escamotage qui, cependant, était de bonne guerre, et le procureur général Bourcier de Montureux eut mission d'aller démolir cet édifice. En attendant, le 4 octobre 1723, Dom Bellefoy, représenté par Dom Jean Hugo [[491]], bénédictin de Saint-Airy de Verdun, prit possession. Elle fut un peu en effigie ; car le mandataire se tint, comme il le dit, « à portée de mousquet du palais abbatial », dans la crainte de voir réaliser les violences dont l'avaient menacé les officiers de S.A.R. [le duc Léopold 1er] lors de la signification qu'il leur avait faite de ses bulles. Il avait fallu prendre des témoins à Void [[492]] pour qu'ils n'eussent rien à redouter de la justice locale. [493] »

Dans la *Bibliothèque lorraine,* la notice de Jean-Louis Bourcier de Montureux indique que celui-ci resta à Rome, pour « solliciter », vingt mois, d'octobre 1723 à juin 1725 [494].

Dom Calmet est beaucoup moins pittoresque et beaucoup plus précis dans son récit. Il montre aussi que les deux parties emploient tous les moyens pour triompher de leur adversaire, dans ce conflit entre l'Église et l'Etat, car, en même temps que le duc envoie à Rome le procureur général Bourcier de Montureux, « S.A.R. donna des lettres de cachet à trois ou quatre Religieux de la Congrégation de Saint-Vanne avec ordre de sortir de ses Etats.

« M. de Montureux ne put obtenir audience du Pape Benoît XIII. qu'auparavant, le Duc n'eut rappellé dans leurs Monastère les Réligieux exilés, & alors D. Belfoi fut obligé de s'accommoder avec l'Abbé de Lenoncourt, en lui cédant le titre Abbatiale, se le réservant

---

490 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 17

491 Dom Jean Hugo, né à Verdun au plus tard en 1689, profès à Saint-Vanne de Verdun le 19 mai 1705, mort le 11 mai 1752 à Saint-Pierre de Montier-la-Celle (abbaye de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne, près de Troyes, alors en Champagne - donc France - diocèse de Troyes, aujourd'hui Aube), *Matricula, op. cit.*, n° 1 472.

492 A une trentaine de kilomètres au sud et en amont de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse, dans l'évêché de Toul, donc en France.

493 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 172-173

494 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 161. Jean-Léonard Bourcier, né à Vézelise (Lorraine, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle), titré baron de Montureux en 1713, mort à Nancy en 1726, est procureur général près la Cour souveraine de Lorraine de 1698 à 1721, puis premier président de 1721 à 1726. C'est le principal rédacteur du *Code Léopold* de 1701, qui affirme les droits de l'Etat lorrain face à ceux de l'Eglise. Il a droit à une notice très élogieuse de 20 colonnes (143 à 159, sur 26 consacrées à sa famille !), dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet. Voir aussi : MICHEL, *op. cit.*, p. 382-383, qui écrit : « Jurisconsulte habile et profond, politique vertueux, il acquit par ses services l'estime et la confiance de son souverain (Léopold) et fut toujours digne de l'une et de l'autre. […] Il a rédigé la plupart de ces admirables ordonnances qui font ressembler les annales du règne de Léopold à celle du règne des Titus et des Antonius […] »

aussi à lui-même avec droit de succéder à l'Abbaye après la mort du Commandataire, & de percevoir une pension de cinq cens écus Romains, jusqu'à ce qu'il fut en pleine & réelle possession de l'Abbaye : en considération de cette cession, le Pape lui accorda le 13. Août 1725. un Indulte, avec pouvoir de choisir à l'avenir, à perpétuité par les Réligieux de S. Mihiel, un Abbé Régulier dans le Monastère ; tout ceci se passa en 1724. & 1725. & M. de Montureux revint de Rome & arriva à Nancy au mois de Mai. Le traité d'accommodement entre M. l'Abbé de Lenoncourt & D. Belfoi est du 30. Mars 1724. confirmé par Bulles du 10. Avril suivant.

« Enfin le Pape Benoît XIII. bien confirmé du droit que la Cour de Lorraine a de juger de possessoire en matières Bénéficiales, adressa au Duc Leopold un Bref, par lequel il reconnoit ce droit, & témoigne à S.A.R. que l'affaire entre M. de Lenoncourt & D. Belfoi a été terminée amiablement, & selon les intentions & les souhaits de S.A.R. le Bref est du 14. Octobre 1725. [495] »

D'après C.-E. Dumont, ce que le procureur général Bourcier de Montureux obtint de l'abbé de Lenoncourt est « une sorte d'accommodement, en laissant arracher une plume de l'aile de son protégé qui se traduisit en une pension de 500 écus romains (3,864 fr. 8 s.) au profit de Dom Bellefoy. Les moines de Saint-Mihiel n'y virent pour eux qu'un échec, aussi, ils ne s'en contentèrent pas ; M. Bourcier ne fut pas plutôt parti qu'ils se remirent en mouvement, et Dom Bellefoy, oublieux lui-même de la transaction, se fit donner de nouvelles bulles qui, cette fois *proprio motu* [[496]], le nommaient Abbé régulier de Saint-Mihiel avec future succession après la mort de M. de Lenoncourt. Cette capitulation, introduisant deux Abbés, dans un même bénéfice, était trop contraire à toutes les règles pour être longtemps maintenue ; et encore Dom Maillet, qui ne mourut que l'année suivante, faisait le troisième, dont à la vérité personne ne s'occupait plus. Sans perdre de temps, Dom Bellefoy renonça à sa nomination, l'échangea contre le titre de coadjuteur, prit aussitôt possession solennelle en cette qualité, mais cette fois, soutenu par les officiers du Duc [...] » [497]. Cela a lieu en 1726, puisque dom Maillet meurt en 1727.

A partir de cette période, il n'est pas toujours facile de savoir qui est qui et qui fait quoi. L'abbé commendataire, confirmé par le duc, habite la maison abbatiale, quand il est à l'abbaye de Saint-Mihiel, et est appelé « M. de Lenoncourt » ou le « sieur de Lenoncourt » par les religieux. Quant à dom Belfoy ? Mais qui était-il ?

2.4.2. L'ambitieux dom Benoît Belfoy.

Dom Benoît Belfoy ou Bellefoy naît à Nancy au plus tard en 1686, fait profession à Saint-Pierre de Senones, le 16 mai 1702, et meurt à Saint-Léopold de Nancy, le 17 janvier 1747 [498]. Il est sous-prieur (1718-1720), puis prieur de Saint-Grégoire de Munster (1720-1722). Cette abbaye est située en Alsace, non loin de Colmar, mais fait partie de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne. Au chapitre général tenu à partir du 26 avril 1722, à Notre-Dame de Montierender, il est nommé procureur général de la congrégation et envoyé à Rome, « pour les affaires de l'abbaye de Senones » [499]. En effet, l'élection, en 1715, comme abbé de Saint-Pierre de Senones, succédant au prince François de Lorraine, frère du duc Léopold, qui venait de mourir [500], de dom Mathieu Petitdidier [501] est contestée. Un

---

495 CALMET, *Histoire de Lorraine, op. cit.*, t. VII, col. 349-350

496 « *Proprio motu* » = à l'initiative du pape.

497 DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 173

498 *Matricula*, *op. cit.* n° 1 407

499 LISLE, *op. cit.,* p. 336

500 François-Antoine, né à Innsbrück (Tyrol), en 1689, meurt à Lunéville en 1715. Abbé de Stavelot (près de Verviers, Belgique) et de Sainte-Croix de Bouzonville, il est nommé abbé de Saint-Pierre de Senones par le pape, en compétition avec un abbé élu par les religieux de cette abbaye, Cf. PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg, op. cit.,* p. 371-372. Son frère, Charles-Joseph-Ignace, né à Vienne (Autriche) en 1680, nommé

premier compétiteur est grassement dédommagé en 1717 et dom Belfoy est nommé coadjuteur de dom Petitdidier pour régler d'avance sa succession. Mais un dévolut est jeté sur l'abbaye de Senones par l'abbé de Bouzey, soutenu par la cour de Lorraine et qui reçoit des bulles du pape en 1719 [502]. Dom Belfoy est donc envoyé à Rome en 1722 et cette affectation est renouvelée par les chapitres généraux tenus à partir du 19 avril 1723 à Saint-Pierre de Luxeuil, du 19 mai 1724 à Luxeuil encore, du 22 avril 1725 à Saint-Michel de Saint-Mihiel et du 12 mai 1726 encore à Saint-Mihiel ! Il faut préciser qu'il n'y a pas constamment de chargé d'affaires de la congrégation à Rome, alors qu'il y en a un à Paris et un à Nancy. L'affaire de Senones est réglée au bénéfice de dom Petitdidier. Profitant de sa présence à Rome, et probablement avec le soutien - si ce n'est à l'instigation, comme le suggère C.-E. Dumont - de la congrégation de Saint-Vanne, dom Belfoy jette un dévolut, en 1723, sur l'abbaye de Saint-Mihiel.

Dom de Lisle explique sobrement les faits :

« Le Duc Léopold se crut offensé dans la personne de M. de Lenoncourt, qu'il protégeoit, & qui s'étoit conformé à ses intentions dans toutes les démarches, qu'il avoit faites jusques-là. Son Altesse envoya en Cour de Rome M. Bourcier de Montureux, pour s'opposer aux entreprises de Dom Belfoy. On trouva moyen de ménager un accommodement, qui se fit sous les conditions, que M. de Lenoncourt resteroit possesseur de l'Abbaye de St. Mihiel & qu'il donneroit une pension de 500. écus romains à son Compétiteur, qui auroit le titre d'Abbé Régulier, & succéderoit au Commendataire en cas qu'il lui survêquit. Cet accommodement fut précédé par des dépenses très considérables, que les Religieux de St. Mihiel furent obligés de faire, pour soûtenir le dévolut jetté par Dom Belfoy ; on en fit en Lorraine, on en fit à Rome. Le Souverain irrité fit saisir leurs revenus ; à peine eussent-ils pû subsister sans le secours de ceux qui leurs étoient attachés. Les emprunts monterent à plus de 50000. livres ; mais l'espérance d'un heureux succès leur fit faire tous les efforts imaginables. [503] »

C.-E. Dumont explique l'arrangement du repli sur la coadjutorerie de 1726 et insinue que la congrégation et dom Belfoy ne reculèrent devant rien pour l'obtenir :

« Il avait fallu de grands efforts pour en arriver là ; les courtisans, partisans de M. de Lenoncourt, avaient si bien noirci Dom Bellefoy dans l'esprit du prince en lui imputant un mémoire secret, hostile à la maison de Lorraine, que la plupart des Bénédictins titrés, dans la crainte de partager sa disgrâce, avaient jugé prudent de l'abandonner, lorsqu'un ami plus adroit obtint, moyennant 30 louis, « les bons offices d'une dame influente » qui se chargea de le blanchir en haut lieu et appaisa [sic] ainsi S. A.[504] »

Qui est cette « dame influente » ? On pense à la maîtresse officielle du duc Léopold 1er , Marguerite-Anne de Ligniville (1686-1772), issue d'une des quatre plus anciennes familles nobles de Lorraine, épouse du prince Marc de Beauvau-Craon (1676-1754), d'une famille angevine venue au XVIème siècle en Lorraine à la suite du roi René d'Anjou, devenu duc de Lorraine. Marc de Beauvau-Craon fut favorisé, à partir de son mariage avec Marguerite-Anne de Ligniville, en 1704, de charges importantes par Léopold 1er, puis son fils le duc François

---

théoriquement, après 1690, par leur père, le duc Charles V, abbé de Saint-Michel de Saint-Mihiel, archevêque et électeur de Trèves depuis 1711, meurt aussi, en 1715, de la petite vérole. Cf. PETIOT, « François de Lorraine (1689-1715), le « petit frère » du duc Léopold », *op. cit.,* p. 65-76

501 Dom Mathieu Petitdidier, né à Saint-Nicolas-de-Port le 18 décembre 1659, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 5 juin 1676, mort à Saint-Pierre de Senones le 15 juin 1728, *Matricula, op. cit.*, n° 973. Nous reviendrons longuement sur sa remarquable carrière ecclésiastique, au cours de laquelle il est plusieurs fois sous-prieur et prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel.

502 GERARD, *op. cit.,* p. 30

503 LISLE, *op. cit.,* p. 336

504 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 174

III, et même fait prince du Saint-Empire en 1724 [505]. Madame de Beauvau-Craon avait-elle des dettes de jeu ou de fournisseurs?

Cela ne suffit pas pour résoudre le conflit, surtout après la mort du duc, le 27 mars 1729, et l'accession à la régence de sa veuve, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, peu amie du couple Beauvau-Craon. Dumont poursuit :

« Malgré ce soutien, ce n'était encore qu'une installation factice, M. de Lenoncourt ne voulut pas accepter de bonne volonté un coadjuteur ennemi qui lui était imposé, prétendant que ce coadjuteur aurait la conscience en péril continuel de désirer sa mort pour le remplacer plus vite ; à quoi dom Bellefoy riposta qu'il lui souhaitait désormais la longue vie assurée jadis par la frugalité aux patriarches, faisant par là allusion aux dîners distingués que l'Abbé se piquait de savoir donner. Celui-ci, fâché jusqu'à la colère, accusa les moines d'avoir envoyé à Rome 10, 000 écus romains pour assurer le secret de leurs intrigues.

« Les deux camps en revinrent donc aux prises, et ne se contentant pas d'escarmouches dans le secret des Conseils, se firent une véritable et nouvelle guerre au grand jour des audiences, avec le fracas ordinaire des factums dont ils se blessaient eux-mêmes quelque peu dans l'opinion publique, tout en ne visant que l'adversaire. »

Bref, « la guerre durait encore en 1741. La congrégation y était intéressée, elle y aidait, par son concours secret, le couvent [...]. Au dire de ce dernier [M. de Lenoncourt], les pièces de ce procès « et de 30 autres hargnes », dirigées contre lui par les moines, mises en un sac, excédaient la charge de l'homme le plus fort ; il ajoutait plaisamment que la ruine de leurs Abbés était le quatrième vœu des religieux de Saint-Mihiel. »

C.-E. Dumont continue :

« Le crédit de la famille Lenoncourt fut à la fin plus fort que leur rancune qui leur coûta plus de 50, 000 empruntées pour les frais de cette guerre légitime. Le Conseil d'Etat [du duc de Lorraine et de Bar], qu'ils appelaient dérisoirement le *Conseil botté,* parce qu'il était composé d'hommes d'épée, s'étant saisi de l'affaire, la jugea comme ils ne le prévoyaient que trop, en faisant pencher la balance du côté des gentilshommes intéressés à se soutenir pour prendre des revenus qui leur paraissaient mal placés dans les couvents. Ils pensaient comme l'Abbé de Lenoncourt « que les élections ne favorisaient que des religieux réguliers, gens morts au monde et inutiles, ne supportant pas les charges de l'Etat, tandis que les commendes à la disposition du prince, favorisaient les séculiers distingués, qui devenaient l'appui ou les restaurateurs de leurs maisons, si utiles à la patrie ». Ce dernier ajoutait sérieusement que, s'il tirait 25,000 livres de sa commende, « sa maison avait procuré bien d'autres avantages à l'Eglise, par les cardinaux, archevêques et évêques qu'elle avait fournis ». En conséquence de ces principes Dom Bellefoy fut privé de sa coadjutorerie et, comme il avait renoncé aux bulles qui l'instituaient Abbé, il se retrouva simple moine comme auparavant. »

Et il termine son exposé par le récit d'une scène à la fois cocasse et odieuse :

« M. de Lenoncourt ne gagna pas pour cela les bonnes grâces de ses religieux qui répétaient tout bas, mais partout, que sa main gauche n'avait garde de trahir les aumônes de sa droite, parce que celle-ci restait toujours fermée. On prétend que, se trouvant par hasard un jour de Fête-Dieu à Saint-Mihiel, ils le poussèrent à officier et lui firent porter le grand ostensoir de 4 pieds de haut, dont on ne prenait ordinairement que le soleil. Il en fut d'autant plus fatigué que, comme les gros bénéficiers partisans de la bonne chère, il était d'une corpulence énorme, telle qu'à la fin de sa vie il ne put plus marcher. Cette époque ne se fit pas beaucoup attendre, étant décédé à Nancy le 3 décembre 1744. [506] »

C.-E. Dumont ne parle pas d'un épisode qui est résumé dans le volume du *Pouillé du diocèse de Verdun* consacré à la ville de Bar-le-Duc et auquel nous avons déjà fait allusion à propos des dettes des religieux. Il y est expliqué d'abord que le cardinal Charles de Lorraine,

---

505 ARBOIS DE JUBAINVILLE*, op. cit.*

506 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p. 176

qui avait introduit, en 1606, la réforme bénédictine de dom Didier de la Cour à l'abbaye de Saint-Mihiel, dont il était abbé commendataire, avait, à ce moment, cédé « à la communauté des religieux de Saint-Mihiel tous les droits et privilèges qu'il possédait sur le Prieuré de Bar afin que les religieux puissent en jouir, à perpétuité, à titre de supplément à la mense conventuelle ». Car ce prieuré était, depuis 1480, uni aux deux menses (abbatiale et conventuelle) de l'abbaye et administré, au spirituel et au temporel, par des religieux choisis dans la communauté de Saint-Mihiel. Le droit de patronage sur le prieuré revenant au prieur claustral de l'abbaye. Cette donation avait été approuvée, en 1647, par le Conseil privé du roi de France, qui occupait le Barrois. Mais tout est attaquable :

« Antoine de Lenoncourt possédait en commende, en 1723, l'abbaye de Saint-Mihiel, lorsque Dom Benoit Belloy [sic], jeta un dévolut sur ce bénéfice et réussit, en 1726, à déposséder le commendataire. Celui-ci, pour se venger, attaqua devant les tribunaux le prieur claustral de Saint-Mihiel, qui était alors Dom Gabriel Thomassin, et revendiqua tous les droits que les abbés possédaient sur le Prieuré de Bar, depuis la bulle de 1480. Après bien des délais, la cause fut introduite les 8 et 10 août 1736 ; Dom Emilien Lepage, prieur de Bar, fournit la réplique des bénédictins le 1er Avril 1737 ; l'abbé commendataire fut débouté de ses prétentions, le 3 Février 1739. Appel fut interjeté, de nouvelles procédures recommencèrent en juin 1740 et se poursuivirent en Avril 1741. Cette affaire se termina par un accord. Antoine de Lenoncourt mourut quelques temps après, en 1744 (1, Archives de la Meuse. Série H. Bénédictins de Saint-Mihiel. Liasses 145 à 181). [507] »

Dom de Lisle, en 1757, explique plus brièvement l'ensemble du déroulement de la compétition Lenoncourt-Belfoy :

« Dom Belfoi, qui comme nous l'avons dit, avoit des Bulles d'Abbé Régulier de St. Mihiel, pour succéder à M. de Lenoncourt, en cas qu'il lui survêquit, ne profita pas de ses Bulles, & ce fut par sa faute. Le Duc Léopold I. s'étoit déclaré qu'il ne souffriroit jamais que dom Belfoi résidât à St. Mihiel, pour le punir du dévolut qu'il avoit jetté sur l'Abbaye ; d'un autre côté le Parlement de Nancy regardoit comme une nouveauté inoüie, qu'il y eut en même tems deux Abbés, l'un Régulier & l'autre Commandataire dans une même Abbaye. La mort du Duc arrivée en 1729. ne fit point changer de sentiment à cet égard. Dom Belfoi avait un empressement extraordinaire d'aller résider à St. Mihiel, disposé à faire ce qu'on éxigeroit de lui, pourvu qu'il vint about [sic] de son entreprise. On lui proposa de renoncer à ses Bulles d'Abbé Régulier, pour prendre le titre de coadjuteur de M. de Lenoncourt, & qu'à cette condition il obtiendroit l'agrément de la Cour pour demeurer à St Mihiel. Conseillé par des jeunes gens [lesquels ?] il y consentit, & prit possession en cette qualité, sans le consentement de son prétendu Coadjuvé, & sans de nouvelles Bulles de Rome qui l'autôrisassent. Cette fausse démarche donna lieu à M. l'Abbé de Lenoncourt de le faire assigner. L'affaire fut d'abord portée à la Cour, & ensuite évoquée au Conseil ; intervint Arrêt en 1741. qui condamna Dom Belfoi à se désister de sa qualité de Coadjuteur, & à être privé du bénéfice de ses Bulles, ausquelles il avoit renoncé. Par là il perdit toute espérance de pouvoir succéder à M. de Lenoncourt. Dom Belfoi avoit obtenu un bref de Benoit XIII. qui autôrisoit les Religieux de l'Abbaye de St. Mihiel de se choisir à perpétuité un Abbé ; mais qui n'a pas eû lieu ensuite de l'indult obtenu par la France, de nommer après la mort du Roi de Pologne notre Souverain, à toutes les Abbayes contenües dans toute l'étendüe de la Lorraine. [508] »

Ce qu'omettent [509] de mentionner dom de Lisle et C.-E. Dumont, c'est que dom Belfoy est non seulement affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel par le chapitre général de la

---

[507] *Pouillé*, *op. cit.,* t. II, p. 6-7. Nous reparlerons de l'affaire du prieuré Notre-Dame de Bar à propos des maîtres des novices.

[508] LISLE, *op. cit.,* p. 351-352

[509] L'omission - c'est-à-dire ne pas faire quelque chose que l'on sait devoir faire - est une des quatre façons de pécher, pour l'Eglise catholique.

congrégation, puisque c'est celui-ci qui place et déplace tous les religieux, mais qu'en plus, comme c'est aussi le chapitre qui nomme les supérieurs de toutes les maisons religieuses de la congrégation, il l'en nomme prieur de 1737 à 1742 ! Dom de Lisle omet également de mentionner que dom Belfoy eut la récompense de son obéissance aux manœuvres de la congrégation. C'est dom Fangé, le neveu et coadjuteur de dom Calmet, fin connaisseur de ces combinaisons, qui nous l'explique :

« L'abbaye de saint Léopold [de Nancy] n'étoit ci-devant qu'une abbaye manuelle, c'est-à-dire gouvernée par un prieur amovible, nommé par le chapitre général, à qui on donnoit la qualité d'abbé, sans aucune mense séparée, jusqu'en 1742, qu'il plut au Roi de Pologne duc de Lorraine & de Bar de l'ériger en titre, & de la donner en commende au R. P. dom Bellefoy. [510] »

Dom Belfoy quitta donc Saint-Mihiel pour Nancy, où il mourut le 17 janvier 1747.

C.-E. Dumont résume : « Quant à dom Belfoy, pour le faire taire et obtenir sa démission, quoique l'on pût s'en passer, le titre d'abbé de Saint-Léopold lui fut préalablement assuré » [511].

Mais tous ces récits et commentaires ne permettent pas de préciser quand dom Belfoy arrive en réalité à Saint-Michel de Saint-Mihiel.

2.4.3. Dom Benoît Belfoy à l'abbaye de Saint-Mihiel.

Le 10 mars 1729, dom Belfoy est toujours à Rome et écrit à dom Calmet pour l'informer qu'il - dom Calmet - est toujours suspect de jansénisme et que le Saint Office maintient « ses suspicions à l'égard du *Commentaire littéral* [[512]] et le fait examiner par des théologiens allemands » [513]. D'autres lettres parties de Saint-Mihiel, où dom Belfoy a des partisans à l'abbaye même, nous renseignent un peu sur cette arrivée. Est-ce bien la première ? Le 30 juin 1732, dom Catelinot, le bibliothécaire de l'abbaye, écrit à dom Calmet :

« Elle [Votre Révérence] me permettra de vous toucher ici quelque chose au sujet de n. P. Souprieur [[514]]. je ne saurois vous dissimuler, Mon Très R Pere, que je suis fort surpris qu'on ne l'ait pas mis Prieur ici, nôtre RP. Abbé [dom Belfoy] l'aiant demandé personnellement au chapitre général, au cas que ses affaires ne permissent pas de lui donner la place. Nous sommes charmés d'avoir D.G. Thomassin [[515]] ; mais il me semble qu'après 12. ans de procure & trois ans de souspriorat remplis aussi louablement par nôtre P.Souprieur, devoient lui faire avoir la Priorité. [...] Peut étre a ton apprehendé que s'il étoit une fois prieur ici, il ne voudroit pas céder la place au RP. Abbé, au cas qu'il revienne. Il souhaitteroit comme nous que ce retour se fit dés aujourdhui, & et il seroit plus que content de s'y voir son Prieur claustral. je scai ses sentimens là-dessus, & je puis en rendre temoignage comme s'il les couchoit lui-même par écrit. Ainsi, je prie vôtre Révérence, s'il venoit faute de N. P. Prieur, ce qu'à Dieu ne plaise, & s'il n'y a pas d'espérance pour N. RP. Abbé, de ne pas souffrir que l'on fasse tort à N. Pere Souprieur en lui ôtant la place qui lui est düe par toutes sortes de raisons. [516] »

---

510 FANGE, *op. cit.,* p. 47

511 DUMONT, *op. cit.,* t. II, p.180

512 CALMET (Dom Augustin), *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament,* Paris, Pierre Emery, 1707- 1716, 24 vol. in-4°, le premier grand ouvrage de dom Calmet sur la Bible.

513 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 534, note 127 (lettre conservée à B.D. Nancy et Toul, MB 61).

514 Dom Jérôme Gillet, *Matricula, op. cit.,* n° 1 484. Après avoir été longtemps procureur, il fut sous-prieur de Saint-Mihiel de 1729 à 1734. Nous en reparlerons.

515 Dom Gabriel Thomassin, *Matricula, op. cit.,* n° 971. Il sera prieur et sous-prieur de Saint-Mihiel et nous en reparlerons longuement

516 B.D. Nancy et Toul, MB 62

Le chapitre général dont il est question a eu lieu à Saint-Pierre de Luxeuil à partir du 4 mai 1732 et dom Calmet y a été élu président général pour une année [517]. Comme il l'a été en 1727 et 1729, et le sera encore en 1734, 1736 et 1740 [518].

Si l'on se fie à la lettre suivante de dom Catelinot où il est question de dom Belfoy, celui-ci serait arrivé à Saint-Mihiel à l'été 1733. A la fin d'une lettre datée du 23 août, dom Catelinot raconte ce qui suit à dom Calmet :

« Je ne fais que d'arriver de la visite que j'ai rendüe à nôtre RP. Abbé à Toul. j'ai été le premier à la lui rendre à Munster ; & j'ai commencé le premier depuis qu'il s'est approché de nous. Personne de chés nous ne branlait pour lui rendre ce juste devoir. On diroit qu'il n'appartient en rien à la maison de Saint Mihiel. je l'ai trouvé en bonne & parfaite santé ; suivant la régularité ; et chantant comme un orgue au chœur, & sociable dans la perfection. [519] »

Dom Catelinot n'est « que » le bibliothécaire de l'abbaye, nommé et révocable sur place. Le prieur, dom Thomassin, et le sous-prieur, dom Gillet, eux, sont-ils pressés de voir arriver dom Belfoy ? L'année suivante, c'est dom de Lisle qui est nommé prieur. Il ne le sera que quelque mois, car il est nommé ensuite trois ans de suite prieur à Saint-Léopold de Nancy, et son récit est - nous l'avons vu - très bref. En 1734, 1735, 1736 et 1737, les chapitres généraux ont lieu à Saint-Michel de Saint-Mihiel. Celui de 1737 nomme dom Belfoy prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, ce qui sera continué en 1738, 1739, 1740 et 1741. Il est donc prieur jusqu'à sa nomination comme abbé commendataire de Saint-Léopold de Nancy en 1742, par le roi Stanislas. Y a-t-il un rapport avec l'arrivée en Lorraine de celui-ci et la nomination comme prieur de dom Belfoy, pour commencer à solutionner le problème ? On remarque que dans les comptes-rendus des chapitres généraux, en 1737, l'abbaye de Saint-Mihiel est désignée non pas, comme d'habitude, par la formule « Sancti Michaelis de Sancte Michaele » mais par « Sancti Michaelis de Sancte Michaele in Lotaringia » et, en 1739, plus brièvement, par « Sancti Michaelis in Lotaringia » [520]. Ce qui est d'ailleurs le texte du cachet porté sur les reliures des livres jugés les plus intéressants du fonds - comme nous l'avons déjà dit - et la formule de l'ex-libris manuscrit de l'abbaye du début du XVIIIème siècle jusqu'en 1766, année de la mort du roi Stanislas et du rattachement officiel de la Lorraine et du Barrois à la France.

Cependant dom Catelinot semble très satisfait de l'arrivée de dom Belfoy. Il lui dédie, en 1733, son catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel. Ce catalogue a disparu, mais il est décrit dans le catalogue systématique établi en 1779 toujours conservé à Saint-Mihiel :

« *Catalogus hujus Bibliothecae anno 1733 confectus a D. Ildephonso Catelinot plurimum elaboratus, multisque annotationibus dives, quatuor vol.*

« *Suum catalogum dicavit D. Benedicto Bellefoy hujus monasterii abbati, adulatoria dedicatione* [521] »

« *Adulatoria* » est un terme fort et péjoratif. Son emploi confirme que dom Catelinot est un partisan affirmé de dom Belfoy, peut-être pas de sa personne elle-même - quoique le portrait qu'il en trace à l'abbaye (laquelle ?) de Toul pourrait le faire penser - mais surtout de l'abbé régulier triomphant de l'abbé commendataire. Il est vrai que le ou les rédacteurs des catalogues de 1779 ne sont pas des admirateurs de leur défunt confrère dom Catelinot.

La suite voit la brouille entre les deux hommes : l'une des lettres les plus impressionnantes envoyées par dom Catelinot à dom Calmet, celle du 8 juillet 1741[522],

---

517 *Capitula generalia ,* B. Codecom Verdun, ms 513

518 *Ibidem.*

519 B.D. Nancy et Toul, MB 62

520 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

521 *Catalogus ejusdem bibliothecae ordine materiarum dispositus*, *op. cit.*, t. IV, f° 243 r° et v°, B.M. Saint-Mihiel, Z 71,

raconte la scène épouvantable que lui a faite, devant témoins, celui qu'il appelle « Mr nôtre Abbé » et qui, d'après ce qu'il en dit, à cette date, est indéniablement le prieur, dom Belfoy et il conclut: « On veut que je sois comme un galerien dans mon trou de Bibliothèque [...]. »

Dom Catelinot a 70 ans. Il est toujours très actif. C'est un bel âge par rapport à beaucoup de ses contemporains, mais qui, plutôt que l'admiration, suscite l'impatience de certains. Il meurt en 1756, à 85 ans. Dom Belfoy ne pourra pas mettre ses menaces à exécution. Car, lui, il meurt en 1747, à au moins 61 ans (il a fait profession en 1702, à 16 ans minimum). Et il a quitté Saint-Mihiel en 1742. Quant à l'allusion au « galérien », elle rappelle que, sous la pression de la France, qui a besoin de rameurs sur les galères de Toulon, la Cour souveraine de Lorraine enregistre, dès le 11 juillet 1737, un arrêt introduisant dans les duchés la peine des galères [523].

Heureusement, un autre texte, publié en 1763, précise un peu les dates et les faits, celui de François-Thimothée Thibault (1701-1777), « chevalier, conseiller d'Etat, procureur général du Roy [Stanislas] en sa Chambre des comptes de Lorraine, de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy », dans son *Histoire des loix et usages de la Lorraine et du Barrois, dans les matières bénéficiales* [524].

Il nous rappelle d'abord que dom Belfoy avait obtenu du pape Benoît XIII, en 1726 - à la fin de son séjour à Rome comme chargé d'affaires de la congrégation de Saint-Vanne - un bref accordant aux religieux de Saint-Mihiel le « droit perpétuel d'élire à cette Abbaye » et, pour lui-même, une bulle qui le créait « Abbé Régulier de la même Abbaye, avec pouvoir de la régir au spirituel & future succession à la mort de l'Abbé de Lenoncourt ». Il qualifie « ce dernier titre » de « monstrueux » car il introduit les « expectatives en Lorraine, quoique condamnées par les Canons & les Conciles, notamment par celui de Trente ».

Il nous apprend ensuite que « ce Religieux eût la témérité de vouloir s'en servir sous le Règne du Duc Léopold, qui lui défendit de rester dans ses Etats ». C'est ainsi qu'il se retrouve à l'abbaye de Munster, où il a d'ailleurs été en charge au début de sa carrière, en Alsace française, où va le voir, depuis Saint-Mihiel, dom Catelinot. Déplacement assez lointain (150 km au moins), donc coûteux et nécessitant l'autorisation - si ce n'est la complicité des supérieurs - de celui-ci ! L'intervention, rémunérée trente louis par des amis de dom Belfoy, d'une « dame d'influence », que relate C.-E. Dumont, n'aurait donc pas eu l'effet escompté ?

La suite du texte de F.-T. Thibault confirme ce que tout le monde avait déjà remarqué et que définit sobrement l'historien C. Pfister : dom Belfoy était un « homme très intrigant » [525] :

« Il essaya, à la mort de ce Prince [Léopold 1er en 1729], d'être vu de meilleur œil du Duc François, son Fils & son Successeur ; ce Prince confirma encore l'exil & la relégation.

« Après deux écueils si humilians, tout autre se serait rendu & désisté. D. Belfoy, plus entreprenant, imagina qu'il pourroit, en temporisant, parvenir à son but.

« Ce tems arriva à son gré peu avant la cession de la Lorraine. Il crut & ne se trompa point, qu'on lui pardonneroit sa rebellion & l'audace qu'il avoit eu d'attaquer les droits d'une Couronne qui étoit sur le point de passer sur une autre tête. Il demanda & obtint du Conseil de Régence [la régente étant, à partir de 1730, la duchesse Elisabeth-Charlotte, veuve du duc Léopold 1er et mère du duc François III-Etienne] la permission seulement d'aller résider à Saint-Mihiel, sans parler du dessein qu'il avoit de se servir de ses Bulles d'Abbé Régulier.

« Peu après, se doutant bien qu'on ne lui passeroit jamais ce titre, il le métamorphosa en Coadjutorerie,& sans s'être précautionné de Lettres-Patentes qui l'approuvassent, il

---

522 B.D. Nancy et Toul, MB 62

523 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), dépenses « may 1740 », « aumône à la femme de l'huissier envoié aux galères, 1 # 17 sols » ; et PFISTER, *op. cit.,* t. III, p. 815

524 THIBAULT, *op. cit.*, p. 127-130

525 PFISTER, *op. cit.,* t. II, p. 724-727

présenta une Requête à la Cour Souveraine, où il se déporta du titre d'Abbé Régulier, se restraignit à la future succession de l'Abbaye, qu'il qualifia de Coadjutorerie, & demanda permission d'en prendre possession du temporel pour la conservation de ses droits, ce que ce Tribunal lui accorda par Arrêt du 9. Juillet 1736.

« La Lorraine étoit déjà cédée à la France & au Roi de Pologne depuis neuf mois, puisque les Préliminaires du Traité de Vienne sont du 3. Octobre 1735.

« Muni de cet Arrêt, D. Belfoy part en triomphe pour Saint-Mihiel, où il fait une entrée publique & éclatante, suivi d'un nombreux Cortége, non comme un simple Coadjuteur, mais comme un Abbé Titulaire & Seigneur Bas-Justicier de cette Ville. Il fait plus, il choisit le jour de la fête du Patron pour prendre possession actuel [sic] du spirituel & éventuelle du temporel de l'Abbaye, & Officie Pontificalement avec Croix, Crosse & Mître. »

Le patron de l'abbaye et de la ville étant l'archange saint Michel, c'est donc le 29 septembre 1736 que dom Belfoy fit cette entrée solennelle à Saint-Mihiel. Et, en mai suivant 1737, le chapitre général de la congrégation le nomme prieur de l'abbaye, lui apportant ainsi officiellement son appui contre l'abbé de Lenoncourt. F.-T. Thibault poursuit :

« L'Abbé de Lenoncourt, justement étonné de voir ses Bulles de 1711, son Arrêt de maintenüe du Conseil d'Etat de 1719 & sa Transaction faite à Rome en 1725. annéantis & renversés, forma opposition pardevant la Cour Souveraine à l'Arrêt qu'elle avoit donné.

« L'affaire étoit trop célébre ; & intéressoit trop les deux Rois, pour qu'elle ne méritât pas d'être jugée les deux Chambres assemblées. L'Abbé de Lenoncourt se pourvut sur ce sujet au Conseil ; mais au lieu de lui accorder sa demande, Sa Majesté l'évoqua, & s'en retint la connoissance. »

Au bout d'une page de notre auteur et de quelques années, « Arrêt intervint, qui fit droit sur l'opposition de l'Abbé de Lenoncourt, le maintint dans la jouïssance de l'Abbaye de Saint-Mihiel, sans partage de son Titre, & défendit à Dom Belfoy de faire usage du sien. Arrêt notable, (a) [Note : « 1741 »] en ce que Stanislas continua toujours mieux à assimiler les usages de ses Etats aux maximes de France. [526] »

François-Timothée Thibault (1701-1774) n'est pas le premier venu : ce jurisconsulte et littérateur est le fils d'un banquier expéditionnaire en cour de Rome, anobli en 1711, auquel il succède de 1732 à 1737. Il est ensuite substitut du procureur général de 1737 à 1742, lieutenant général civil et criminel du bailliage de Nancy jusqu'en 1760, puis procureur général de la Chambre des comptes et conseiller d'Etat, jusqu'en 1767. Il est membre fondateur de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy en 1750 et, à ce titre, dans le discours inaugural, le premier à qualifier le roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, de « philosophe bienfaisant ». Il est censeur royal des livres à partir de 1751. Ce qui l'amène à être honoré d'une longue notice, où il est attaqué et moqué, par le fameux Chevrier - l'auteur de la réfutation de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet et de bien d'autres pamphlets - en tant qu'écrivain et administrateur. Chevrier écrit de lui : « Jurisconsulte profond, Orateur médiocre, & faible Poëte, justifions ces épithètes [souligné par lui] par l'examen des productions de cet Auteur ». Et encore : « Si la multitude des titres suppose un mérite éminent et des connaissances étendues, c'est un grand homme que le sieur Thibault, mais si des talents réels peuvent seuls acquérir une réputation solide, c'est un petit homme que le sieur Thibault » [527]. Thibault obtint une condamnation de Chevrier en 1759, ce qui entraîna l'exil et la mort de celui-ci à Rotterdam en 1762. [528] »

---

526 THIBAULT, *op. cit.,* p.127 -130

527 CHEVRIER (François-Antoine de), *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine,* Bruxelles, 1754, 2 vol. in-12, ici t. II, p. 255-256. F.-A. de Chevrier, né à Nancy, mort assassiné, en exil à Rotterdam, en 1762, avocat, littérateur et surtout pamphlétaire redoutable, auteur en particulier de ces *Mémoires*. Il s'y affirme fidèle à l'ancienne dynastie lorraine contre le roi Stanislas et y prend le contre-pied (t. II, p. 288-299) de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet. Cf. MICHEL, *op. cit. ;* CAFFIER (Michel), *Dictionnaire des*

Les comptes de l'abbaye corroborent les affirmations de F.-T. Thibault : de juillet 1736 à janvier 1741, nous trouvons des dépenses et des recettes afférant à dom Belfoy en tant que « Mr l'abbé » :

- 23 juillet 1736 : « à François allant rechercher Mr labbé, 3 # » [529] ;
- 4 août 1736 : - « à Mr de La Tour pour truite qu'il m'envoya à l'arrivée de Mr l'abbé, 6 #,
  - « 16 # et quatre onces et une [illisible] un liard pour le tabac de Mr l'abbé, 6 # » [530] ;
- 23 juillet 1737 : « en aumône par ordre de M. l'abbé, 1 # 11 sols » [531] ;
- 10 nov. 1737 : « pour le rochet de M. l'abbé, 20 sols » [532] ;
- sans date : « St Mihel abbé Noël 1738, 525 # 27 sols 3 d. » [533] ;
- 19 may 1738 : « à Mr l'abbé deux louis » [534] ;
- 19 juin 1738 : « au Sr Marin pour 18 aulnes voile noire à 3 # 18 sols pour un froc à M. l'abbé, 70 # 4 sols » [535] ;
- 26 octobre 1738 : « pour le port de livres pour M. l'abbé, 8 sols » [536] ;
- nov. 1738 : « Je dois à Mr l'abbé deux louis empruntez par dom Humbert » [537] ;
- déc. 1738 : « Mr l'abbé doit 6 # 11 sols 3 den. pour du tabac » [538] ;
- sans date : « M Basoge venant de Paris en Lorraine ramène des bas et du tabac à l'abbé pour 77 # argent de France soit 99 # 9 sols 2 d Lorraine » [539] ;
- sans date : - « terme de la St Jean : 285 # 9 s 2 d (pris sur barreaux de la forge de Boncourt) et versé par p. procureur général, 1 900 #,
  - « soit une demi pension de 2 185 # 9 s 2 d » [540] ;
- 29 juin 1739 : « à husson pour le manteau de la cheminée de M. l'abbé, 7 # 15 sols » [541] ;
- 5 octobre 1739 : « à philard pour avoir démoli l'armoire de Mr l'abbé, 1 # 16 sols » [542] ;
- 15 décembre 1740 : « pour le port d'un paquet pour Mr l'abbé, 14 sols » [543] ;

---

littératures de Lorraine, Metz, Editions Serpenoise, 2003, 2 vol., 1 047 p., ici t. I, p. 225-230 ; et MASSON (Philippe), « Dom Calmet contre Chevrier. La querelle de la *Bibliothèque lorraine* », *Dom Augustin Calmet. Un itiénéraire intellectuel, op. cit.*, p. 397-408

528 PFISTER, *op. cit.,* t. III, p. 584-588

529 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII

530 *Ibidem*.

531 A.D. Meuse, 4 H 150 (4)

532 *Ibidem*.

533 A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Recepte pour 1738

534 A.D. Meuse, 4 H 150 (5).

535 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), Extra.

536 *Ibidem*.

537 *Ibidem*. Dom Humbert Rollin, né à Commercy au plus tard en 1704, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 décembre 1720, mort le 27 octobre 1762 au prieuré des Saints-Innocents de Rosières (16 km au sud-est de Nancy, sur la rive gauche de la Meurthe), dont il était administrateur depuis 1759, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 685. Avant cela, il est mentionné dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1736 à 1750, comme gérant un certain nombre d'achats, de dépenses et de ventes de produits agricoles de l'abbaye. Il est nommé doyen de 1747 à 1753, cf. *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513. Nous en reparlerons.

538 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), Extra.

539 A.D. Meuse, 4 H 150 (10), 1739, Paris.

540 A.D. Meuse, 4 H 150 (10), Etat des receptes pour le compte de Mr l'abbé. La forge de Boncourt (sur la rive droite de la Meuse à 15 km au sud et en amont de Saint-Mihiel, principauté de Commercyet diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun) appartient à l'abbaye de Saint-Mihiel. Mais rien ne permet de comprendre pour qui est versée cette demi-pension, celles des postulants et novices étant sept fois moindre. S'agit-il d'un hôte payant dont la demi-pension est versée par le procureur général de la congrégation (celui de Paris plutôt que de Nancy ?).

541 A.D. Meuse, 4 H 156 (4).

542 *Ibidem*.

543 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Extra.

- 23 janvier 1741 : « aux domestiques allant chercher le vin de Monsieur l'abbé à Nancy, 4 # [544] ;
- 9 janv 1741 : « de Mr Brigeat pour l'acquit des charges de l'abbé pour 1740, 525 # 17 sols 3 d » [545].

Dom Belfoy, conformément à l'interdiction qui lui a été faite, n'apparaît plus ensuite, dans les comptes de la mense conventuelle, en tant qu'abbé. Il est encore prieur du printemps 1741 au printemps 1742, puis part à Nancy comme abbé de Saint-Léopold.

L'abbé de Lenoncourt, resté maître du terrain, meurt à Nancy le 3 décembre 1744. Il ne disparaît pas tout de suite des comptes de la mense conventuelle. Nous lisons ainsi, en mars 1745 :
- « pour dépenses dans deux procès au conseil contre feu Mr de Lenoncourt abbé commendataire de céans 277 # 16 sols 6 d » [546]. (Il s'agit de remises de titres et de bois d'affouages.)

En janvier 1747, c'est à la famille de Lenoncourt que les religieux ont à faire :
- « de Mr le marquis de Lenoncourt pour nous être chargé de Reédifier la maison du portier de ladite abbaye, sise à l'entrée de la porte aux champs, 465 # » [547].

L'affaire traîne et l'on retrouve, le « 2 aoust 1749 » :
- « pour Reparer la maisondu portier proche laporte aux champs de l'abbaÿe dont on s'étoitchargé moiennant 496 # que l'on à Reçu de M. de Lenoncourt dépensé a grosbert maçon [...] en tout sans ce qui n'est pas rapporté 622 # 11 sols » [548].

Mais était déjà venu le temps du long abbatiat (1744-1790) du dernier abbé commendataire de Saint-Mihiel, Barthélemy Chaumont de La Galaizière.

2.5. L'ABBE BARTHELEMY CHAUMONT DE LA GALAIZIERE (1744 à 1790)

2.5.1. La famille Chaumont de La Galaizière.

Le père de Barthélemy-Louis-Martin Chaumont de La Galaizière est Antoine-Martin Chaumont de La Galaizière, chancelier de Lorraine. Les parents d'Antoine-Martin sont originaires de Namur [549], où ils étaient négociants en grains, dentelles et dans la banque : ils ont prêté de l'argent à Louis XIV de 1708 à 1713. Ruinés par des actions de la compagnie des Indes en 1716, ils viennent à Paris où ils se « refont » grâce au système de Law. Ils sont naturalisés français en 1720 et achètent des biens fonciers. En 1734, le père est fait marquis de La Galaizière [550]. Ils ont dix-huit enfants, dont Antoine-Martin, le père de l'abbé de Saint-Mihiel. Les armes de la famille sont : « D'argent au mont de sable vomissant des flammes de gueules et de la fumée de sable » [551].

Antoine-Martin, né à Namur en 1697, est avocat au Grand Conseil, puis maitre des requêtes en 1720, conseiller au Parlement de Metz, intendant de Soissons de 1731 à 1736,

---

544 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Dépenses.
545 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Receptes.
546 A.D. Meuse, 4 H 156(1), Extra.
547 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Receptes. Il s'agit ici de la porte ouest de l'enclos de l'abbaye, la seule qui ne donne pas sur la ville mais sur la campagne, vers le fleuve Meuse, et doit être bien fermée et gardée en temps de guerre.
548 A.D. Meuse, 4 H 157 (7), Dépenses.
549 La ville de Namur (Belgique), qui occupe une position stratégique au confluent de la Sambre et de la Meuse, est un port fluvial important.
550 Ce domaine est situé dans l'actuel département de l'Orne.
551 BOYE (Pierre), « Le chancelier Chaumont de La Galaizière et sa famille », *Le Pays lorrain,* 1936, p. 113-132, 441-460 et 537-552 ; 1937, p. 129-157 ; et 1938, p. 481-507

chancelier et garde des sceaux du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, de 1737 à 1766, c'est-à-dire toute la durée du règne de celui-ci - et conseiller d'Etat. Il est fait comte de Mareil-le-Guyon [552] par le roi de France, puis comte de Neuviller en 1751 [553] et marquis de Bayon [554], en 1755, par le roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar. Il meurt à Mareil-le-Guyon en 1783. Il a épousé, en 1724, Louise-Elisabeth Orry de Vignory, âgée de quinze ans, fille de Jean Orry, comte de Vignory [555], détenteur d'une « extraordinaire fortune » [556].

Un des frères du chancelier, François-Albert *alias* Antoine (connu à l'armée sous le prénom de Paul), né le 12 novembre 1702, est, au service de France, mousquetaire noir, puis lieutenant en 1723. Il est nommé lieutenant-colonel du régiment des gardes lorraines quand celui-ci est créé le 1er mai 1740, devient colonel du Royal-Lorraine le 20 janvier 1744 et brigadier le 14 juillet 1747. Il est fait lieutenant du roi pour la Lorraine allemande et les Vosges et enfin, le 14 mars 1748, gouverneur de Saint-Mihiel. Il se retire à Paris dès cette année 1748, mais obtient, en août 1751, le titre de grand bailli d'épée de Saint-Mihiel. Il meurt à Paris le 14 mars 1773 [557].

Deux autres des frères du chancelier de Lorraine et Barrois sont ecclésiastiques : Henri-Ignace Chaumont, dit l'abbé de La Galaizière, né à Namur en 1706, grand vicaire de l'évêque de Toul, premier aumônier du roi Stanislas en 1751, coadjuteur du grand prieur de la primatiale de Nancy de 1752 à 1761, puis, en 1762, abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de Saint-Nabor de Saint-Avold [558], mort à Paris en 1784. Et Dieudonné, dit l'abbé de Mareil, né en 1708, vicaire général de l'évêque de Metz, évêque titulaire de Sion (Valais, Suisse), mort en 1768 [559].

A la génération suivante, un des fils aînés du chancelier de Lorraine, Antoine-Pierre, né à Paris en 1727, fait, comme son père, carrière dans l'administration française : maitre des requêtes de 1749 à 1769, intendant à Montauban de 1756 à 1758, à Nancy de 1758 à 1777, à Strasbourg de 1778 à 1782, conseiller d'Etat de 1782 à 1790. Il émigre puis, revenu en France, meurt en 1812 à Mareil-le-Guyon, où s'était aussi retiré son frère, le dernier abbé de Saint-Mihiel [560].

---

552 Mareil-le-Guyon, près de Montfort-l'Amaury, Seine-et-Oise.

553 Neuviller est sur la rive gauche de la Moselle, à 28 km au sud-est et en amont de Nancy (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul). Le chancelier Chaumont de La Galaizière fit détruire ce vaste château, remontant au XIème siècle, situé sur une hauteur, et le remplaça par « une demeure moderne qui était à peu près achevée en 1759 » et dont il ne reste actuellement qu'un tiers. Cf. CHOUX, *op. cit.*, p. 177

554 Bayon, au bord de la rive droite de la Moselle, presqu'en face de Neuviller (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul).

555 Jean Orry, seigneur de Vignory (1652-1719), administrateur français, est le réorganisateur des finances espagnoles sous le roi Philippe V, petit-fils de Louis XIV. Vignory est - nous l'avons déjà écrit - en Champagne - donc en France - sur la rive gauche de la Marne, à 24 km au sud de Joinville, la ville des Guise. C'est une très petite ville, dominée par les ruines d'un château médiéval des comtes de Champagne. Un des fils de Jean Orry - donc beau-frère du chancelier de Lorraine et Barrois - est contrôleur général des Finances de la France de 1730 à 1745

556 BOYE, *op. cit.,* 1936, p. 448- 449

557 *Dictionnaire de biographie française* (*D.B.F.*)*,* Paris, Letouzey et Ané, t. 8, 1959, col. 868. L'auteur de la notice sur la famille Chaumont de La Galaizière est Henri Tribout de Morembert (1912-1986), archiviste de la ville de Metz, co-directeur de ce dictionnaire.

558 Près de la frontière de la Sarre, diocèse de Metz, agrégée depuis 1607 à la congrégation de Saint-Vanne, une des plus riches abbayes de Lorraine. Cf. MICHAUX, *op. cit.*, p. 126 bis et 133 bis.

559 BOYE, *op. cit.,* 1936, p. 441-442, et ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.* Les historiens ont souvent confondu sa carrière ecclésiastique avec celle de son neveu, l'abbé de Saint-Mihiel.

560 BOYE, *op. cit.,* et ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

2.5.2. Barthélemy Chaumont de La Galaizière, dernier abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Mihiel.

Barthélemy-Louis-Martin naît le 23 août 1737, à Paris, à l'hôtel de Beauvais. Il est baptisé le 24 à l'église Saint-Paul. Ses parrain et marraine sont un valet et une femme de chambre de ses parents. Craignait-on pour sa vie pour qu'on prenne ces personnes ? Il est « destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique ». A peine petit clerc tonsuré de Paris, il reçoit du roi Stanislas, le 11 décembre 1744, la commende de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel. Sous « deux réserves : l'une de 3, 000 livres de rente au profit de M. de Bouzey, grand doyen de la Primatiale, pour en décharger le primat, et l'autre de 5, 000 livres de rente pour l'achèvement de cette église » [561]. Les bulles papales arrivent le 6 février 1745. Il reçoit aussi les prieurés d'Harréville [562] et d'Insming [563] par bulles du 25 août 1749 et la coadjutorerie de celui de Neuviller [564], le 29 novembre 1749. Au total, il reçoit onze prieurés. Puis devient abbé commendataire de l'abbaye de chanoines réguliers d'Autrey en 1775 [565]. Ce n'est pas « l'un des plus grands bénéficiers de France », mais il « n'en reste pas moins un criant exemple des singuliers abus de la commende », écrit Pierre Boyé [566]. Les diocèses de Nancy et de Saint-Dié, tant espérés par les ducs de Lorraine, ayant enfin été créés après le rattachement à la France, il est nommé évêque de Saint-Dié, par le roi, le 28 avril 1776 et confirmé, par le pape, le 21 juillet 1777 seulement. Il est aussi conseiller prélat à la Cour souveraine de Lorraine [567]. A la Révolution, il émigre dans les pays germaniques à Aix-la-Chapelle, en Rhénanie, puis Louisbourg [568]. Quand il rentre en France, il s'installe au château familial de Mareil-le-Guyon, avec son frère Antoine-Pierre, et y meurt le 30 juin 1808.

Grâce aux recherches de Pierre Boyé, nous connaissons un peu son enfance et sa jeunesse, et la particularité qui l'a fait destiner à l'Église : il a un œil « cyclopéen ». Cela veut dire qu'il est borgne (accident lors d'une naissance difficile ?) et ce serait aussi pour cela qu'on a peu de portraits de lui et qu'il figure de profil sur un tableau familial en 1768 [569]. P. Boyé le décrit comme un « colosse disgracié » et précise qu'il « ne passa en Lorraine ni son enfance, ni sa jeunesse ». Il les passe à Paris, où on lui donne, à quinze ans, pour précepteur un admirateur de Diderot et d'Alembert, qui deviendra leur collaborateur, l'abbé Morellet [570]. De 1752 à 1754, il étudie la philosophie au collège du Plessis, où il a pour condisciples quelques futurs évêques, dont le fameux cardinal de Rohan de l' « affaire du collier » [571], puis il fait son initiation théologique au séminaire de Saint-Magloire de 1754 à 1756. Il étudie, de 1756 à 1759, au collège de Bourgogne, où il soutient sa première thèse en 1759, qui lui

---

561 DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 180

562 Le prieuré Saint-Calixte d'Harréville, sur la rive gauche de la Meuse, à 11 km au sud de Neufchâteau (Vosges), alors Barrois non mouvant, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié.

563 Le prieuré d'Insming, à 20 km à l'est de Morhange (Moselle) et 20 km à l'ouest de Sarre-Union (Sarre, Allemagne), est alors en Lorraine « allemande », diocèse de Metz (aujourd'hui Moselle).

564 Le prieuré de Neuviller est tout près du château que son père, le chancelier de Lorraine, va recevoir du roi Stanislas en 1751. Il ne dépend pas de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel.

565 L'abbaye d'Autrey, à 44 km au sud-est de Lunéville (alors en Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), fait partie de la congrégation lorraine enseignante des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, créée par saint Pierre Fourier en 1654. Cf. ANDRIOT (Cédric), *Les Chanoines réguliers de Notre-Sauveur. Moines, curés et professeurs, de Lorraine en Savoie, XVIIème-XVIIIème siècles*, Paris, Riveneuves éditions, 2012, 476 p.

566 BOYE, *op. cit.*, n° 4, 1937, p. 146-147

567 MARTIN (Mgr Eugène), *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, Nancy, 1903-1906, t. III.

568 *Ibidem*.

569 BOYE, *op. cit* ., n° 4, 1937, p. 155

570 L'abbé André Morellet (1727-1819) rédigea les articles sur la religion de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Il entra à l'Académie française en 1785.

571 Louis-René-Edouard, prince et cardinal de Rohan (1734-1803), évêque de Strasbourg en 1779, héros malgré lui (?) de l'« affaire du collier de la reine », en 1785-1786

confère le titre de bachelier. L'abbé Morellet le quitte en 1760, après avoir obtenu, dès 1758, une pension de 1 200 livres sur l'abbaye de Saint-Mihiel, pension reportée sur l'abbaye de Thomey [572], qui vient de passer en commende à la mort du pape Benoît XIV, le 3 mai 1758. Suite à ce décès, l'abbé de La Galaizière et son précepteur partent en Italie pour assister au conclave qui élit pape, en juillet 1758, Clément XIII. Mais ils y arrivent trop tard : le conclave est fini. Ils restent à Rome jusque fin mars 1759.

L'abbé de La Galaizière est ordonné prêtre en septembre 1762. Il est licencié et docteur en théologie. Pierre Boyé mentionne qu'il est aussi très intéressé par les sciences, en particulier la chimie [573]. Il assure également qu'il est « sensible et généreux » et a « des goûts délicats. Il a doté son abbaye meusienne d'une splendide salle de bibliothèque, restée l'orgueil de la cité » [574]. Ceci est inexact : ces travaux relèvent de la mense conventuelle et la bibliothèque appartient aux religieux de Saint-Mihiel. Et ce sont les hommes d'affaires de son père qui gère ses intérêts à l'abbaye. Des travaux sont ainsi faits pour lui, en 1749 - il a douze ans et n'est jamais en Lorraine - dans la maison abbatiale : on abat « l'épaisseur des deux chambres situées contre le cloître du côté de la grosse tour [de l'église, au-dessus du porche ouvert vers l'ouest, tour située juste au nord-ouest du cloître], ce qui lui procura une cour pour aérer le surplus. Les moines mécontents lui avaient fait résistance, mais un arrêt du Conseil, obtenu par son crédit, leur avait fermé la bouche. [575] » La grosse tour romane en question est toujours visible au XXIème siècle, au-dessus du porche principal de l'ancienne église abbatiale ouvert vers l'ouest, les deux chambres sont donc au nord-ouest du cloître. A-t-il souvent pris le temps de jouir de cette cour ? Nous lisons aussi, dans les comptes de la mense conventuelle de l'abbaye : « Reçu des srs Dardart et Menu la somme de 20 # pour 44 # de pain = 22 # de Bœuf et 22 pots de vin dus pour les Epices [[576]] de la veille de St. Michel, 20 # » [577]. L'abbé de La Galaizière a - et son père pour lui - d'autres ambitions - et les capacités de les réaliser - que de végéter dans une petite ville loin du pouvoir, et il y vient rarement. A Rome, en 1758-1759, il a fait la connaissance d'Etienne-Charles de Loménie de Brienne, ecclésiastique promis à un bel avenir, plus âgé que lui de dix ans, dont il sera le « protégé » jusqu'à la Révolution et « l'héritier spirituel » en Lorraine [578].

En 1760, E.-C. Loménie de Brienne devient évêque de Condom [579]. Il nomme l'abbé de La Galaizière vicaire général de cet évêché et devient un familier du château du chancelier de Lorraine, père de celui-ci, Neuviller-sur-Moselle [580]. Mgr Loménie de Brienne est nommé archevêque de Toulouse en 1763 et fait creuser le canal entre la Garonne et le canal du Midi. Il entre à l'Académie française en 1770. Et surtout c'est un homme politique, qui préside l'Assemblée des notables en 1787, puis devient ministre des Finances et, à cause de ses réformes, entre en lutte avec le Parlement de Paris. C'est lui qui fixe la date de la convocation des Etats généraux au 1er mai 1789, mais il est remplacé, par Necker, dès le 25 août 1788. Il est arrêté en 1793 et meurt en prison à Sens (Yonne). La période de sa vie qui va de 1768 à 1778 est généralement moins évoquée, alors qu'elle est importante dans l'histoire de la

---

572 S'agit-il de l'abbaye bénédictine de Tholey, au sud de Trèves et dans le diocèse de Trèves, aujourd'hui en Sarre et toujours occupée par des religieux bénédictins au XXIème siècle ?

573 BOYE, *op. cit.*, p. 149

574 *Ibidem,* p. 150

575 DUMONT, *op cit.*, t. IV, p. 209

576 Epices = gratifications devenues salaires, au cours du XVIIème siècle, cf. FURETIERE (Antoine), *Dictionnaire universel,* Amsterdam, 1690

577 A.D. Meuse, 4 H 157 (8), Dépenses, 28 sept 1750

578 Etienne-Charles Loménie de Brienne (1727-1794), prélat et homme politique français. Pour son action dans la politique religieuse de la France en Lorraine et son influence sur l'abbé de La Galaizière, cf. MICHAUX, *op. cit,* p. 316, 330-333, 369 et 455

579 Petite ville de l'actuel département du Gers, siège, jusqu'en 1790, d'un évêché dont Bossuet fut titulaire de 1669 à 1671.

580 BOYE, *op. cit.*, p. 148

congrégation de Saint-Vanne et de la Lorraine et du Barrois, après le rattachement à la France en 1766 [581].

2.5.3. La commission des Réguliers et la congrégation de Saint-Vanne.

G. Michaux écrit de Mgr Loménie de Brienne : « Etienne-Charles Loménie de Brienne [582], issu d'une famille illustre, mais déchue, nourrissait de grandes ambitions pour rendre à son nom son éclat d'antan. Il embrassa l'état ecclésiastique dans le dessein formé d'accéder aux plus hautes charges de l'Eglise (40 [583]. Il y parvint, rapidement après de brillantes études de théologie et de droit canon. Né le 9 octobre 1727, il fut nommé en 1760 évêque de Condom, à l'âge de 33 ans, et trois ans plus tard archevêque de Toulouse. Ses capacités appuyées sur les connaissances doctrinales ont poussé l'homme d'église aux premiers rangs de l'ordre du clergé lors de l'Assemblée de 1765. A la Commission des Réguliers, il éclipsa aussitôt le président et titulaire de la Feuille des Bénéfices [584], le cardinal de La Roche-Aymon. Depuis 1762, il exerçait une activité intense au sein du clergé de France, où il était apparu comme un défenseur de la foi traditionnelle et des droits théoriques de l'Eglise. […] Les scrupules ne l'embarrassent pas. […] Déjà point l'homme politique qu'il rêvait de devenir encore écolier, alors qu'il se nourrissait des *Mémoires* du cardinal de Retz, selon le témoignage de son condisciple l'abbé Morellet [585]. Aussi s'opposa-t-il très tôt au parti dévot et à son chef, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont. Mais il ne s'arrêta pas aux accusations d'athée ou de déiste portées contre lui par les dévots. [586] » Ce « prélat philosophe » est élu à l'Académie française, en 1770, avec le soutien de d'Alembert contre Voltaire [587].

La commission des Réguliers est créée par le roi Louis XV, le 31 juillet 1766, suite à la demande de l'Assemblée générale du clergé de France de 1765. Celle-ci s'était réunie « dans un climat troublé par la suppression de la Compagnie de Jésus, ordonnée en novembre 1764 par un édit du roi, qui avait fini par céder à la pression conjuguée des parlementaires, des philosophes, des jansénistes et des Universités. Le mouvement qui avait emporté les Jésuites risquait de se retourner contre l'ensemble des Réguliers, car l'opinion publique était franchement prévenue contre les moines […] Sur les conseils de Loménie de Brienne, qui devait se révéler avec Choiseul le principal instigateur de l'opération, l'Assemblée demanda au roi de solliciter de Rome des commissaires chargés de réformer les ordres monastiques. Poussé par Choiseul et sans en référer au Saint-Siège, Louis XV nomma, en mai 1766, une commission d'enquête transformée le 31 juillet en Commission de réforme […] [588] » La commission est composée de cinq archevêques - dont celui de Toulouse, Loménie de Brienne - et de quatre conseillers d'Etat, assistés de théologiens et d'avocats.

G. Michaux résume : « La composition mi-ecclésiastique, mi-laïque de la Commission, qui n'avait retenu aucun religieux comme le lui autorisait l'arrêt royal, est le reflet de ses tendances gallicanes et pré-joséphistes, annonciatrices de l'oeuvre de l'Assemblée constituante.

« La Commission se mit aussitôt au travail. Elle établit un questionnaire adressé à tous les évêques pour qu'ils formulent leurs avis sur les établissements réguliers de leurs diocèses

---

581 MICHAUX, *op. cit.*, parle de Mgr Loménie de Brienne, plus ou moins longuement, 86 fois.

582 La petite ville de Brienne (alors Champagne - donc France - et diocèse de Troyes, aujourd'hui Aube) est située à 40 km à l'est de Troyes.

583 MICHAUX, *op. cit.*, p. 260, note 40 : PRAT, *Essai historique pour la destruction des ordres religieux en France au XVIII*ème *siècle*, Paris, 1843, p. 157

584 La « Feuille des bénéfices » était soumise au roi pour l'attribution des bénéfices.

585 Qui deviendra le précepteur du jeune abbé de La Galaizière !

586 MICHAUX, *op. cit.*, p. 260-261

587 *Ibidem*.

588 *Ibidem*, p. 103

et ordonna à tous les supérieurs de dresser un état temporel et spirituel de leurs maisons. Au début de l'automne 1766, les monastères de Saint-Vanne, comme tous ceux du royaume, répondent à la Commission.[589] »

Le tour d'être réformée de la congrégation de Saint-Vanne n'arrive que fin avril 1768, quand Mgr Loménie de Brienne arrive comme commissaire royal au chapitre général de Montier-en-Der, avec pour mission de faire modifier les constitutions de la congrégation. Il a déjà travaillé deux ans à la réforme de la congrégation française de Saint-Maur et fait reculer l'âge des vœux monastiques « pour sauvegarder la liberté individuelle de la jeunesse » [590]. Il ne faut qu'une dizaine de jours pour rédiger les nouvelles constitutions de la congrégation et les adopter, mais pas à l'unanimité. L'un des rédacteurs de ces constitutions est dom Bernard Pierson, prieur de Saint-Mihiel de 1762 à 1768 et abbé régulier mitré de Saint-Léopold de Nancy de 1766 à la Révolution [591]. Le but officiel est, bien sûr, de revenir à l'esprit de la règle de saint Benoît. Mgr Loménie de Brienne, lui-même, pense qu'il y a peu de modifications à apporter aux anciennes constitutions. Les deux changements les plus importants sont la fixation à 21 ans au moins de l'âge à la profession religieuse et du chiffre minimum de 9 religieux par maison. A titre un peu plus anecdotique, citons aussi : la suppression des jeux de cartes (déjà mentionnée dans les constitutions du début du XVIIème siècle ! mais que fait-on pour les religieux âgés ou infirmes ?), la défense de faire imprimer un ouvrage même anonyme sans autorisation (la congrégation trouve que cela coûte cher), la permission de manger des oiseaux d'eau et la réduction de la quantité de vin allouée aux jeunes religieux étudiants. Mais aussi : l'obligation, pour ceux-ci, d'étudier le latin, la rhétorique, la philosophie et la théologie, et - au choix - l'histoire, les mathématiques, le grec ou l'hébreu, l'exégèse et la prédication [592]. Alors que les religieux de Saint-Vanne eux-mêmes demandaient la suppression de 24 maisons sur 50, afin d'accroître les revenus des monastères restants et de pourvoir à l'entretien de treize religieux minimum - et que la congrégation de Saint-Maur venait de perdre 21 monastères, celle des Anciens Bénédictins, 37 sur 71 et celle de Cluny, 9 - aucune suppression, ni réunion n'affecte finalement celle de Saint-Vanne.

En fait, les nouvelles constitutions suscitent une forte opposition des supérieurs au pouvoir et leur adoption doit être confirmée au chapitre général d'avril 1771. Le chef de cette opposition est dom Humbert Barrois [593], abbé de l'abbaye « *nullius* » de Moyenmoutier, qui

---

589 *Ibidem*, p. 104

590 *Ibidem*, p. 262

591 Dom Bernard Pierson, né en 1714, Ex Dom. Sic [?], profès à Saint-Pierre de Senones le 8 avril 1734, mort à Nancy en 1806, *Matricula, op. cit.*, n° 1 884. Avant d'être nommé prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, il en avait été de longues années procureur (les procureurs sont choisis par les prieurs) et nommé, par le chapitre général, sous-prieur de 1753 à 1756 et prieur de 1762 à 1768. A Saint-Léopold de Nancy, il succède à dom de Lisle, abbé de 1747 à sa mort en 1766 et aussi longtemps prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*. Dom Pierson fait partie, au chapitre tenu à Notre-Dame de Montierender en 1768, de la commission pour le renouvellement des études.

592 GODEFROY (Jean-E.), *Les Derniers Chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, Ligugé, 1926, 84 p., ici p. 44

593 Nous avons déjà fait allusion à la famille Belhomme-Barrois. Dom Humbert Barrois, né à Bar-le-Duc en 1689, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711 (la même année que dom Joseph de Lisle), mort à Moyenmoutier le 8 mai 1771, *Matricula, op. cit.*, n° 1 549 et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est le neveu de dom Humbert Belhomme, né à Bar-le-Duc le le 23 décembre 1653, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 novembre 1671, de longues années, prieur et abbé régulier de l'abbaye de Moyenmoutier, mort à Moyenmoutier le 12 décembre 1727, *Matricula, op. cit.*, n° 913, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Dom Barrois est élu coadjuteur de son oncle, tout en étant nommé sous-prieur de 1723 à 1727. Il succède normalement à dom Belhomme à la mort de celui-ci en 1727. C'est un sujet d'élite, très instruit, homme d'action et politique tenace, maitre absolu de l'abbaye de Moyenmoutier : en 44 années d'abbatiat, il est 32 ans prieur de son abbaye. Il est président de la congrégation de 1759 à 1762 et de 1768 à 1771. Il a toujours su se tenir à l'égard des querelles jansénistes. Il est considéré comme un bon religieux. Mais celui de ses neveux qui devait lui succéder à l'abbatiat meurt avant lui : dom Nicolas Belhomme, né à Bar-le-

relève directement de la nonciature du pape à Lucerne (Suisse), et président élu au suffrage direct par le chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne. Dom Barrois est accusé de confier la formation des jeunes religieux à des maitres ignorants mais dociles envers lui, ce qui est en contradiction avec son propre parcours [594]. D'un autre côté, un certain nombre de religieux craignent que les nouvelles constitutions ne permettent partout la prolongation des supériorités. A Saint-Mihiel, le prieur, dom Magron, qui est aussi visiteur de la province de Lorraine et proche de dom Barrois, est en conflit avec les religieux à ce sujet [595]. Son successeur, dom Henri Basoge [596], a fait aussi partie des commissions chargées de rédiger les nouvelles constitutions. C'est également un partisan des aristocrates de la congrégation. Mais la congrégation doit rapidement le remplacer, car « il vient tout récemment de donner à Saint-Nicolas-de-Port des scènes scandaleuses » [597] : il y entretenait une liaison publique avec une bourgeoise de la localité ! Le nouveau prieur de Saint-Mihiel, dom Joseph Guéniot [598], devient en même temps le successeur de dom Barrois (mort aussi en avril 1771) à la tête du parti « lorrain », qui essaie de conserver les grosses abbayes à ses partisans [599]. Il quitte d'ailleurs Saint-Mihiel dès 1774, pour devenir prieur de Saint-Firmin de Flavigny de 1774 à 1775 et surtout prélat régulier de ce prieuré de 1774 à sa mort en 1784.

Sur les quatre derniers prieurs de Saint-Mihiel, deux sont plus ou moins du parti « lorrain » : dom Grégoire Febvet et dom Augustin Baudelaire, et un certainement : dom Jean-Michel Maugenre.

Dom Grégoire Febvet [600] arrive à Saint-Mihiel au printemps 1772 : il est sous-prieur de 1772 à 1774, prieur de 1774 à 1780, visiteur de la province de Lorraine de la congrégation de 1777 à 1780, et doyen de Saint-Mihiel de 1780 à 1782. Sa belle carrière l'envoie ensuite au Breuil, puis il est prieur de Saint-Martin-de-Glandières (Longeville-lès-Saint-Avold) et enfin nommé, en 1785, prieur de Senones, dont l'abbé et prieur, dom Augustin Fangé, neveu et successeur de dom Augustin Calmet, est mort en 1784. Lui-même y meurt rapidement, le 14 mars 1786.

Dom Augustin Baudelet ou plutôt Baudelaire [601] est prieur de 1780 à 1786. Il était depuis au moins 1750 à l'abbaye de Saint-Mihiel, car il est, à partir de cette date, curé de la cure régulière de Han, village proche du sud de la ville. Il ne reste pas continuellement à

Duc au plus tard en 1728, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 juin 1744, sous-prieur de 1759 à 1764 et prieur de 1765 à 1768 de cette abbaye, y meurt le 17 janvier 1769, *Matricula, op. cit.*, n° 2 051, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[594] Jean-E. Godefroy (*op.cit.*, p.33) affirme que dom Barrois est l'un des grands responsables du manque d'écrivains dans la congrégation de Saint-Vanne au milieu du XVIIIème siècle.

[595] Dom Hyacinthe Magron, né à Bar-le-Duc le 15 mars 1729, profès à Saint-Léopold de Nancy le 15 mars 1729, mort à Saint-Evre de Toul le 23 septembre 1770, *Matricula, op. cit.*, n° 1 805 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est prieur de Saint-Mihiel de 1768 à 1770. Cf. MICHAUX, *op. cit.,* p. 293 et note 141 ; et l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet annoté par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel (B.M. Saint-Mihiel, U 832), où ce sujet revient plusieurs fois dans les remarques manuscrites anonymes.

[596] Dom Henri Basoge, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1714, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 13 juin 1730, mort à Saint-Mihiel le 6 juillet 1779, *Matricula, op. cit.*, n° 1 828, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1770-1771 et nous reparlerons de lui.

[597] MICHAUX, *op. cit.*, p. 343 et note 98

[598] Dom Joseph Guéniot, né à Flavigny-sur-Moselle au plus tard en 1723, profès à Saint-Pierre de Senones le 22 septembre 1739, mort à Flavigny le 25 octobre 1784, *Matricula, op. cit.*, n° 1 972, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[599] MICHAUX, *op. cit.,* p. 355

[600] Dom Grégoire Febvet, né à Hadol (Vosges) au plus tard en 1725, profès à Saint-Grégoire de Munster le 11 juin 1741, mort à Saint-Pierre de Senones le 14 mars 1786, *Matricula, op. cit.,* n° 2 004 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[601] Dom Augustin (nom de baptême : Louis) Baudelet ou plutôt Baudelaire, né à Bar-le-Duc le 10 décembre 1715, profès à Saint-Pierre de Senones le 3 juin 1734, mort à Han-sur-Meuse le 4 brumaire an XI, *Matricula, op. cit.,* n° 1 887 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

Saint-Mihiel jusqu'en 1786, mais y revient plusieurs fois et en est procureur (« comptable », écrit-il), avant d'en être prieur. Nous reparlerons de lui.

A dom Baudelaire, succède, à Saint-Mihiel en 1786, un religieux, dom Jean-Michel Maugenre [602], qui a été formé et est resté de longues années à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, sous dom Hubert Barrois. Au chapitre général tenu à Saint-Mihiel à partir du 11 mai 1783, il est de ceux qui font passer l'adoption du « gras » dans vingt-cinq maisons de la congrégation, sous prétexte que le maigre coûte trop cher et sans que le commissaire du roi, l'évêque de Toul, réagisse [603] ! Mais celui-ci aurait prononcé une exclusive pour le poste de définiteur contre dom Maugenre, car il se serait « aperçu que des députés de la province de Lorraine voulait porter ce jeune religieux [46 ans] pour se ménager par ce moyen de pouvoir parvenir aux places des supérieurs des maisons de Lorraine » [604]. En fait, si la lutte contre les nouvelles constitutions est acharnée jusqu'au moins 1777, elle ne cesse pas jusqu'à la Révolution.

Durant ces années de conflits plus ou moins ouverts, les chapitres ont lieu à Montierender en 1771 et 1774 - et non à Saint-Mihiel comme c'était prévu [605] - et encore à Montierender en 1777 et 1780. Il est vrai que cette abbaye champenoise est située à 21 kilomètres au nord-est de Brienne. Et quand Mgr Loménie de Brienne cesse de veiller personnellement sur la congrégation de Saint-Vanne après 1777, il en charge son protégé, l'abbé de La Galaizière, qu'il a proposé comme évêque de Saint-Dié en 1774 et qui pourra donc être commissaire du roi. G. Michaux pose l'hypothèse « du rôle assigné à la congrégation de Saint-Vanne par la monarchie dans sa politique de domination de l'espace religieux lorrain ». Et dont le nouvel instrument est le nouvel évêque de Saint-Dié. Qui va influencer le choix des présidents triennaux contre l'aristocratie des prélats réguliers [606]. Deux de ces présidents sont d'ailleurs des prieurs ou anciens prieurs de Saint-Mihiel : dom Febvet de 1777 à 1780 et dom Pierson (devenu abbé de Saint-Léopold de Nancy depuis 1767) de 1780 à 1783. La lutte continue cependant et les chapitres généraux de 1783, 1786 et 1789 ont lieu à Saint-Mihiel, qui est non seulement au centre géographique de la congrégation et offre de vastes bâtiments capables d'accueillir la centaine de prieurs et représentant élus des monastères, mais surtout dont l'abbé commendataire reste Barthélemy Chaumont de La Galaizière. Au chapitre ouvert le 11 juin 1786, le roi envoie un commissaire exprimer son mécontentement de l' « affaire du gras », car cette décision cause du scandale dans le public. Ce commissaire est Mgr Chaumont qui, au nom du roi, déclare nul l'arrêt et exclut de toutes charges les définiteurs de 1783 [607]. Mais il n'empêche pas la promotion de dom Jean-Michel Maugenre.

Au total, G. Michaux estime que le rôle de Mgr Loménie de Brienne a été bénéfique. Il a imposé de nouvelles constitutions mais a défendu la congrégation et empêché la suppression de ses maisons. Il a favorisé, au chapitre général de Montier-en-Der en 1771, le renversement de l'aristocratie des prélats réguliers, au pouvoir depuis 1744, et son

---

602 Dom Jean-Michel Maugenre, né à Moyenmoutier le 5 février 1737, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 février 1753, mort en déportation en 1795, *Matricula, op. cit.*, n° 2 168 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit*

603 GODEFROY, *Les Derniers Chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, *op. cit.*, p. 72. Celui-ci conclut : « L'anarchie bat donc son plein dans ces dernières années », p. 76. René Taveneaux fait remarquer, de son côté, que Mgr Des Michels de Champorcin avait été loué pour son « caractère « pacifique, équitable et bienfaisant » envers ses curés et cité en exemple par la publication janséniste les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1775, p. 161. Cf. TAVENEAUX, *op. cit,*, p. 708, note 7

604 GODEFROY (Jean-E.), *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution,* Paris, Champion, 1918, 322 p., ici p. 75

605 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

606 MICHAUX, *op. cit.*, p. 330-332

607 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513 ; et MICHAUX, *op. cit.*, p. 455

remplacement par une coalition de jeunes religieux centristes et libéraux, épris d'idées modernes, partisans de la démocratie monastique. Mais la réaction aristocratique n'a pas dit son dernier mot : elle atteint « son paroxysme » au chapitre tenu à Saint-Mihiel en juin 1789 : « Les constitutions de 1768 y sont vidées de leur contenu démocratique. C'est en réalité l'œuvre de Brienne qui est emportée. Sont décrétés la prolongation des prieurs au-delà des six années réglementaires, le libre transfert des supérieurs locaux et la possibilité pour les titulaires de bénéfices de disposer entièrement de leurs revenus. C'est une révolution. Le Bureau des Réguliers rattaché à la Chancellerie est aussitôt saisi d'une plainte vingt-cinq vannistes libéraux, attachés à l'idéal démocratique. [608] »

La Révolution va emporter tout cela et, avec elle, dom Jean-Michel Maugenre, qui meurt en déportation en 1795 [609]. Nous reparlerons plus longuement de ces derniers prieurs de Saint-Michel de Saint-Mihiel.

2.5.4. Monseigneur de Chaumont, premier évêque de Saint-Dié (1777 à 1801).

L'abbé de La Galaizière, abbé commendataire de Saint-Mihiel depuis 1744, devient coadjuteur du grand-doyen de la primatiale de Nancy en 1752, grand-doyen de celle-ci en 1762, bénéfice qu'il échange contre celui de grand-prévôt de Saint-Dié en 1765, indépendamment d'autres dont nous avons déjà parlé mais qui ne font pas une belle carrière ecclésiastique. Il est enfin désigné, par la protection de Mgr Loménie de Brienne, qui tient la feuille des bénéfices, lors de l'érection de l'évêché de Saint-Dié, le 18 février 1774, pour en être évêque. Il devra attendre jusqu'au 28 avril 1777, l'approbation de cette création par le pape. Il est sacré par Mgr Loménie de Brienne, dans la chapelle du château de Brienne, le 21 septembre 1777, et prend possession de son évêché, le 28 octobre 1777. C'est alors qu'il cesse d'user du nom de La Galaizière, son frère aîné ayant vendu cette terre, et n'est plus désigné, à Saint-Dié, que sous le nom de Mgr de Chaumont [610].

Quelques renseignements plus précis sur lui à cette époque : sa sévérité l'aurait fait surnommer « Monseigneur de La Crosse ». C'était le « géant du clergé de France » (il mesurait six pieds, soit 1, 95 m) et tout le monde est convaincu que c'est parce qu'il est borgne que sa famille l'a mis dans l'Église. Il aime le luxe et - plus curieux - recommande à ses curés de se poudrer et faire friser les cheveux [611]. Peut-être est-ce simplement pour une question de propreté ?

Aux chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne, nous avons vu qu'il est l'agent de la monarchie française. G. Michaux le qualifie de protégé et d'héritier spirituel de Loménie de Brienne et pose la question du lien direct entre le départ de celui-ci et l'érection des évêchés de Nancy et Saint-Dié, dont le titulaire hérite de la charge de faire marcher droit la congrégation de Saint-Vanne, peut-être vue par le pouvoir comme le bon instrument de domination de l'espace religieux lorrain [612]. D'ailleurs, Monseigneur Chaumont est français, n'a pas d'ascendance lorraine ou barroise, qui lui donnerait de la nostalgie de temps révolus, et sort d'une famille de hauts serviteurs d'un dévouement sans faille à la Couronne de France. Il influe fortement sur le choix de l'avant-dernier président de la congrégation, dom Nicolas

---

608 MICHAUX, *op. cit.*, p. 369-370

609 GAILLEMIN (Abbé André), *Dictionnaire biographique des prêtres, religieux et religieuses en Meuse pendant la Révolution et au Concordat (1789-1803)*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 1973, 4 vol. in-f°, 554 p., ronéoté, 2 683+1 001 notices, ici n° 1 825

610 *D.B.F., op. cit.*, t. 8, 1959, col. 870-871

611 *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique* (*D.H.G.E.*), Paris, Letouzey et Ané, t. 12, 1953, col. 595. L'auteur de la notice est C. La Platte, conseillier à la cour de Colmar (Haut-Rhin). Il fait référence à un article de ROUSSEL (N.), « Quelques notes sur la jeunesse de Mgr de La Galaizière », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1935-1936, p. 3-9 ; et à celui de BOYE, *op. cit.*, 1937, p. 146 sq.

612 MICHAUX, *op. cit.,* p. 330-331

Casbois [613], « longtemps professeur de physique au collège de Metz », « passionné de recherches scientifiques et indépendant des partis », président de 1786 à 1789, pour s'opposer à « l'aristocratie des prélats réguliers, qui depuis 1777 ont restauré leur suprématie » [614].

« Après la nuit du 4 août [1790 : abolition des privilèges], il avait offert au roi de se démettre de ses bénéfices ecclésiastiques, proposant de ne conserver que l'abbaye de Saint-Mihiel ». En 1790, il refuse d'adhérer à la Constitution civile du clergé, comme la plupart des évêques de France. Avant même la condamnation par le pape de cette Constitution civile, le 13 avril 1791, il émigre le 18 mars 1791, après avoir ordonné clandestinement vingt-cinq séminaristes [615]. Il se rend d'abord à Aix-la-Chapelle [616], en Rhénanie, qu'il doit fuir quand la ville est prise par les Français en 1792 et la rive gauche du Rhin annexée à la France. Il se fixe alors à Landshut (Bavière) [617], tout en veillant sur son diocèse [618]. Il rentre en France au concordat de 1801 et démissionne de son évêché. Il se retire au château familial de Mareil-le-Guyon (Yvelines), où il meurt le 30 juin 1808. Il est enterré dans l'église de ce village [619].

2.6. CONCLUSION

En un siècle, l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel a vu passer cinq abbés : deux réguliers : dom Gabriel Maillet, de 1689 à 1719, élu par les religieux, et dom Benoît Belfoy, nommé par le pape, « prétendant » de 1723 à 1742 ; trois commendataires : l'abbé de Montmorency-Luxembourg, de 1690 à 1697, l'abbé de Lenoncourt, de 1711 à 1744, et l'abbé de La Galaizière, de 1744 à 1790. C'est donc le système de la commende qui y a finalement triomphé.

Au début de cette période, à la fin du XVIIème siècle, dans le Barrois, 80 % des maisons religieuses sont en commende, ce que l'on peut attribuer à l'influence française, alors qu'en Lorraine trois établissements religieux sur quatre sont en règle [620]. Mais cela va changer pour celles-ci. René Taveneaux explique que le duc « Léopold souhaitait, à l'imitation du roi de France, les faire passer en commende et faire d'elles une monnaie politique, mais la solution dépendait de Rome » [621]. Le second successeur du duc Léopold, le roi Stanislas, poursuivra ses efforts à partir de 1737 et la question cesse de se poser après le rattachement de la Lorraine et du Barrois à la France en 1766, puisque les duchés passent sous le régime du concordat de Bologne de 1516 : nomination au temporel par le souverain, confirmation au spirituel par le pape. Résultat : il n'y a plus que cinq abbayes régulières sur trente-trois (donc cinq abbés réguliers mitrés) dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe en 1790 : la petite abbaye Saint-Airy de Verdun, Saint-Léopold de Nancy, Saint-Grégoire de Munster en Alsace (dont l'abbé régulier est aussi prince du Saint Empire romain germanique) et les

---

613 Dom Nicolas Casbois, né le 10 septembre 1728 à Huiron, près de Vitry-le-François (alors en Champagne - donc France - et diocèse de Châlons, aujourd'hui Marne), où se trouve l'abbaye Saint-Martin de Huiron (province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne), profès à Saint-Maurice de Beaulieu le 13 juin 1745, mort à Metz en février 1795, *Matricula, op. cit.,* n° 2 062. Il est sous-prieur de Saint-Clément de Metz (les abbayes messines sont aussi « champenoises) de 1763 à 1765, prieur de Saint-Symphorien de Metz de 1765 à 1771 et de 1775 à 1780, prieur de Saint-Maurice de Beaulieu de 1783 à 1789, sous-prieur de Saint-Clément de Metz en 1789, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

614 MICHAUX, *op. cit.*, p. 332-333

615 D. B. F., *op. cit.*

616 MARTIN (Mgr Eugène), *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié,* Nancy, 1900-1903, 3 vol., 602-660-608 p., ici t. III

617 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

618 D. B. F., *op. cit.*

619 *Ibidem*.

620 LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José), « Les duchés de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle », introduction à *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle, op. cit.*, p. 140

621 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 274-275

deux riches abbayes vosgiennes « *nullius* » : Saint-Hydulphe de Moyenmoutier et Saint-Pierre de Senones [622].

A l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1689 à 1744, il y a des abbés concurrents : d'abord un régulier, élu par les religieux en 1689 (dom Maillet), évincé par un commendataire nommé par le roi de France (l'abbé de Montmorency-Luxembourg) jusqu'en 1697, puis par un commendataire désigné par le duc de Lorraine et de Bar et confirmé en 1719 (l'abbé de Lenoncourt nommé en 1711). Cas de figure suivant : un régulier nommé par le pape (dom Belfoy) dispute l'abbatiat à un abbé commendataire (Lenoncourt) de 1723 à 1742. On ne sait ce que pensent les laïcs - hors le petit nombre qui y est partie prenante - de ces conflits par personnes interposées des pouvoirs spirituels et temporels. Mais c'est mauvais, spirituellement, moralement et matériellement, pour l'abbaye. Des religieux ambitieux, pensant à une carrière ecclésiastique pour eux-mêmes, prennent parti pour l'un ou l'autre abbé, et recherchent l'appui de laïcs influents. D'autres, qui ne briguent rien, mais ont un idéal de gouvernement monastique, comme le bibliothécaire dom Catelinot, prennent aussi parti, ce qui n'améliorent pas leur vie quotidienne quand des questions d'incompréhension personnelle les brouillent avec ce supérieur. Car les abbés commendataires n'ont pas d'autorité spirituelle ou temporelle sur les religieux de leurs abbayes, ce sont les prieurs nommé par le chapitre général qui en sont investis. Les abbés commendataires se contentent de gérer ou faire gérer leurs menses abbatiales au mieux de leurs intérêts.

C'est ce qui se passe lors de la deuxième période, avec la nomination comme abbé de Saint-Mihiel, en 1744, d'un des fils du chancelier français du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, l'abbé Chaumont de La Galaizière, qui le reste jusqu'en 1790. Ce qui ne veut pas dire que cet homme proche du pouvoir spirituel et politique (par Mgr Loménie de Brienne) et temporel (par sa famille) soit sans influence sur le devenir de l'abbaye. Mais son intervention se situe plutôt au niveau de la congrégation de Saint-Vanne, après le rattachement à la France de 1766 et avec l'intervention de la commission des Réguliers, puis sa propre nomination comme évêque de Saint-Dié en 1777.

La question la plus intéressante - et qui reste quasiment sans réponse - demeure le rôle éventuel de la congrégation de Saint-Vanne dans ces nominations. Pour l'abbé élu (dom Maillet) et les trois abbés nommés par le pouvoir temporel (l'abbé de Montmorency-Luxembourg, l'abbé de Lenoncourt et l'abbé de La Galaizière), la congrégation, qui a un procureur général à Nancy et un à Paris, semble hors-jeu. Est-ce bien vrai ? Mais surtout que faut-il penser de la nomination de dom Benoit Belfoy ? Est-ce seulement un homme « très intrigant » ou est-ce une « créature » de la congrégation ? Ou plutôt les deux : il a été envoyé, comme procureur général, par la congrégation, à Rome - ce qui est exceptionnel - pour soutenir les droits à l'élection des abbés par les religieux et il en profite - avec l'assentiment de la congrégation ? - pour jeter un dévolut sur l'abbaye de Saint-Mihiel. Le pape admet cette prétention, contre le désir du souverain, le duc de Lorraine et de Bar. Et quels sont les amis qui rassemblent 30 louis pour utiliser l'influence d'une « femme influente » sur le duc ? Nous ne le savons pas, mais la suite de la carrière de dom Belfoy, qui est nommé abbé de Saint-Léopold de Nancy, par le roi Stanislas, malgré les protestations des religieux de cette abbaye qui était en règle, montre qu'il n'était pas sans appuis lorrains, eux aussi très influents.

Le domaine où, jusqu'à la Révolution et la suppression des ordres et congrégations religieuses, la congrégation de Saint-Vanne réussit à garder la main, envers et contre tous les pouvoirs civils et religieux, est celui de la nomination des prieurs.

---

[622] GODEFROY (Jean-Emmanuel), *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, ici « Liste des monastères […] en 1790, p. 292-296

CHAPITRE 3.
LES PRIEURS DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

3.1. LE ROLE DU PRIEUR DANS UNE ABBAYE BENEDICTINE

L'embarras n'est pas moins grand, à la mort de dom Hennezon, le 20 septembre 1689, pour nommer un nouveau prieur que pour élire ou nommer un nouvel abbé. Un prieur, dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, n'est plus, d'après les constitutions de 1604, « le vicaire et l'auxiliaire de l'abbé » qu'il était dans la conception médiévale, faisant appliquer les directives de l'abbé et veillant « au bon ordre spirituel et temporel de la communauté » [623].

C'est lui maintenant qui donne les directives. La raison en est l'extension du système de la commende, où les abbés, nommés par le souverain et confirmé par le pape, ne sont plus des religieux bénédictins élus par leurs confrères et sont même parfois des laïcs. L'autorité spirituelle relève donc uniquement des prieurs et, pour ce qui de la temporelle, la séparation en deux menses des revenus de l'abbaye délimite clairement les terrains respectifs. Quant à la congrégation elle-même, aucun abbé commendataire n'a part à son gouvernement.

Rappelons ce que nous avons déjà dit à propos des abbés : dom Calmet, lui-même, donne cette explication et insiste sur ces points, dans son ouvrage sur la règle de saint Benoît paru en 1734 [624]. Lui-même fait partie des religieux qui échappent à ce nouveau système, étant du petit nombre des abbés « réguliers », c'est-à-dire bénédictins et élus par les religieux, pouvant donc être abbé et prieur , pas en continu, mais en alternant avec un prieur de confiance, son neveu et coadjuteur dans son cas [625].

Le gouvernement de la congrégation est ainsi établi : « Au sommet le régime, c'est-à-dire l'ensemble des supérieurs majeurs, comprenait : le président général, les trois visiteurs et les trois diétaires (un pour chacune des trois provinces, celles de Lorraine, de Champagne et de Franche-Comté), enfin les deux procureurs généraux, l'un établi à Paris et chargé des relations avec le roi de France, l'autre à Nancy auprès du duc de Lorraine. Chaque maison était administrée par un prieur et un sous-prieur, assistés d'un doyen et d'un procureur. Le régime était désigné par le chapitre général siégeant, chaque année, le second dimanche après Pâques, dans une grande abbaye de l'une ou l'autre des provinces. Y participaient de droit : les supérieurs majeurs, tous les prieurs et de simples religieux - les conventuels - élus à raison d'un par abbaye, enfin les sept définiteurs, élus par l'ensemble des capitulants et dont les fonctions se limitaient à la durée du chapitre. Les supérieurs ne pouvaient rester en charge plus de six ans ; en fait leur mandat dépassait très rarement trois ans […] Seuls les présidents généraux étaient élus au suffrage direct par l'ensemble du chapitre, tous les autres supérieurs - procureurs généraux, visiteurs, prieurs - étaient désignés, au suffrage à deux degrés par les définiteurs. Abbés et prieurs titulaires étaient eux-mêmes éligibles : aucun pouvoir ne pouvait s'exercer sans un mandat du régime.[626] »

---

623 TAVENEAUX (René), « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt sous le régime de Saint-Vanne (1634-1790) », *Bénédictins entre Saône et Meuse,* Etudes réunies sous la direction de René Taveneaux et Jean-François Michel, Actes du colloque de l'Association « Saône lorraine », 19-20 août 1995, Paris, Editions Messene, 1996, 96 p., ici p. 40-50. Le prieuré de Morizécourt, à 120 km au sud de Saint-Mihiel, dans le Bassigny, non loin des sources de la Meuse (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié) est l'une des plus petites maisons de la congrégation de Saint-Vanne.

624 CALMET, *Commentaire littéraire, historique et moral sur la règle de Saint- Benoît*, *op. cit.*, t. I, p. 135

625 Dom Augustin Fangé, *Matricula, op. cit.*, n° 1 799

626 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 40-41

La difficile situation politique dans laquelle se trouvent les duchés de Lorraine et de Bar - le prétendant est à l'étranger, les duché sont occupés par la France et leur annexion par celle-ci parait probable - a de graves répercussions sur les élections ou nominations d'abbés et par conséquent des prieurs qui doivent éventuellement leur faire face, comme nous l'avons déjà vu. Or la France, arguant du concordat de Bologne passé avec le pape en 1516, use du droit de nommer des abbés commendataires à la place des abbés réguliers élus par les religieux, particulièrement dans le Barrois mouvant de la couronne de France. C'est aussi le cas de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, sise dans le Barrois non-mouvant, mais riche, prestigieuse et située juste à la limite des deux Barrois. Dom Gabriel Maillet, religieux bénédictin régulièrement élu en 1689, est ainsi - nous l'avons déjà vu - évincé par l'abbé commendataire Pierre de Montmorency-Luxembourg, nommé par le roi de France. Etre prieur de cette abbaye est donc particulièrement difficile. Il ne s'agit plus, pour le chapitre général de la congrégation, de faire alterner dans cette charge, plus ou moins régulièrement, comme prieur, l'abbé régulier de l'abbaye qui, étant bénédictin, peut aussi en être nommé prieur, et un ou des religieux de confiance qui redeviennent sous-prieurs pendant que l'abbé est prieur. Il faut trouver un fin manœuvrier, connaissant bien les Français, et bon gestionnaire. En 1700, la restauration de la dynastie lorraine et le retour de dom Maillet dans son abbaye permettent de revenir aux bonnes habitudes anciennes et de le nommer prieur, en alternance avec le sous-prieur ou un religieux de confiance. Nous avons vu que cela s'arrête en 1711, avec de nouveau la nomination d'un abbé commendataire, Louis-Antoine de Lenoncourt, nommé, cette fois, par le duc de Lorraine et de Bar lui-même.

Mais revenons à la mort de dom Henry Hennezon.

3.2. DOM PHILIBERT LEBEGUE (1689-1690)

« Dom Philbert le Bégue Prieur claustral de l'Abbaye de St. Mihiel donna sur le champ avis de la mort de Dom Hennezon à tous les Monastères de la Congrégation de saint Vanne & de saint Hidulphe par une lettre circulaire [...] », du 20 septembre 1689 [627], écrit dom de Lisle. Ni C.-E. Dumont, ni le *Pouillé* ne donnent son prénom [628]. D'après le *Catalogue des religieux en charge* [629], c'est dom Hennezon qui est prieur de 1688 à 1690. Le relais est évidemment pris dès sa mort.

Deux dom Lebègue sont assignés à l'abbaye de Saint-Mihiel à cette époque. Tout d'abord, Antoine, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1633, profès à Saint-Evre de Toul le 26 juillet 1649, qui meurt à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 25 mai 1697 [630]. Il en est sous-prieur de 1669 à 1670, prieur de 1672 à 1673, sous-prieur de 1681 à 1682 et de 1687 à 1688 [631]. Et aussi prieur du prieuré de Bar qui dépend de l'abbaye de Saint-Mihiel, en 1663, 1664, 1690 et 1697 [632]. Il est de la famille de François Lebègue (1634-1699), né à Saint-Mihiel, ecclésiastique et conseiller d'Etat sous Charles IV, abbé commendataire de Sainte-Croix de Bouzonville [633], qui avait suivi la famille ducale en 1670, dans son exil en Autriche, et fut choisi par l'empereur comme sous-gouverneur du futur duc Léopold, à la mort de son père

---

627 LISLE, *op. cit.,* p. 321

628 DUMONT, *op. cit.,*t. II, p. 129 ; et *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 316

629 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

630 *Matricula*, *op. cit.*, n° 541

631 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

632 *Pouillé*, *op. cit.*, t. II, p. 17

633 L'abbaye Sainte-Croix de Bouzonville, à 25 km à l'est de Thionville, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle et à proximité de la frontière avec la Sarre. Fondée par le duc de Lorraine et de Bar Henri II, elle fut agrégée à la congrégation de Saint-Vanne dès 1612 et était l'une des rares abbayes dont les ducs nommaient l'abbé, *Matricula, op. cit.*, p. XV

Charles V en 1690. François Lebègue fut ensuite l'un des trois commissaires qui prirent possession des duchés en 1698, au nom du duc Léopold [634].

L'autre dom Lebègue, Philibert, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1640, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 16 février 1656 (même lieu et même jour que dom Gabriel Maillet !), meurt au prieuré Saint-Firmin de Flavigny [635] le 10 janvier 1705 [636]. Il est sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1677 à 1679, et de 1689 à 1690. Et prieur de Bar en 1677 et 1688 [637]. Mais aussi, à partir de 1667, sous-prieur ou prieur de Saint-Evre de Toul, Saint-Nabor de Saint-Avold, Saint-Mansuy de Toul, Saint-Evre de Toul, Notre-Dame de Breuil, Sainte-Croix de Bouzonville et Saint-Firmin de Flavigny, sans interruption [638]. Etant donné qu'il est sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel à la mort de dom Hennezon, il est logique que ce soit lui qui annonce cette mort à la congrégation et fasse fonction de prieur jusqu'à ce que, au printemps suivant 1690, un nouveau prieur soit désigné. Pourquoi dom Philibert Lebègue n'est-il pas prolongé à la charge de prieur de Saint-Mihiel ? Parce qu'il connaît moins bien cette abbaye que d'autres monastères lorrains de la congrégation ? Dès le printemps 1690, il est envoyé à Saint-Mansuy de Toul, puis, en 1691, à Saint-Nicolas-de-Port, en 1692, à Saint-Romaric du Saint-Mont au-dessus de Remiremont, en 1693, à Saint-Firmin de Flavigny, de 1694 à 1697 à Notre-Dame de Breuil près Commercy, de 1698 à 1701 à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, de 1701 à 1704, à Saint-Romaric du Saint-Mont et, enfin, en 1704, à Saint-Firmin de Flavigny [639], où il meurt rapidement.

En 1690, la congrégation choisit, pour succéder à dom Hennezon, à Saint-Michel de Saint-Mihiel, un homme apte à naviguer par gros temps, dom Barthélemy Remion.

3.3. DOM BARTHELEMY REMION (1690 à 1694)

3.3.1. Le religieux.

Dom Barthélemy Remion [640] est né, au plus tard en 1647, à Remiremont (Vosges), sur la haute vallée de la Moselle. Cette petite ville abrite un riche chapitre de chanoinesses des plus aristocratique du Saint Empire romain germanique [641]. Est-ce là que le futur dom Remion a appris comment se conduire avec les grands, particulièrement avec les grandes dames ? Il y a aussi, au-dessus de Remiremont, l'abbaye bénédictine Saint-Romaric du Saint-Mont, agrégée à la congrégation bénédictine de Saint-Vanne en 1620 [642]. Le jeune Remion fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel, le 2 janvier 1663, alors que dom Hennezon en est pour la première fois prieur. On le trouve ensuite prieur du prieuré bénédictin de Bar-le-Duc en 1677. Ce gros prieuré dépend de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Mihiel et la communauté - c'est-à-dire le prieur et les religieux, pas l'abbé - en nomme le prieur. C'est un poste délicat, au cœur d'une ville de 7 000 habitants environ[643], capitale du Barrois mouvant, siège de la Chambre des comptes du duché, avec une noblesse de robe et une bourgeoisie puissantes. Les religieux de Saint-Mihiel sont curés primitifs de la paroisse et en nomment le titulaire, ce qui crée de fréquentes tensions dans la ville. On ne sait combien de temps dom

---

634 PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg*, *op. cit.*, t. I, p. 343-344

635 Saint-Firmin de Flavigny, à 15 km au sud et en amont de Nancy, sur la rive gauche de la Moselle (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul) est une maison agrégée à la congrégation de Saint-Vanne en 1654

636 *Matricula*, *op. cit.*, n° 603

637 *Pouillé*, *op. cit.* , t. II, p. 17

638 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

639 *Ibidem*.

640 *Matricula*, *op. cit.*, n° 766

641 BOQUILLON, *op. cit.*

642 *Matricula* , *op. cit.*, p. XV

643 BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 221

Remion y reste, ni s'il occupe d'autres charges dans la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne. Le *Pouillé* mentionne qu'il fut prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel « une première fois » en 1678, mais cela n'est pas confirmé par la *Matricula,* qui indique dom Hennezon comme prieur de 1675 à 1681[644]. La suite de sa carrière est si intéressante qu'elle lui vaut une notice dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet [645].

Cette notice vaut la peine d'être citée en entier, tellement elle est révélatrice de la dextérité des autorités de la congrégation dans les affaires du « siècle » :

« Dom Remion avait un talent particulier pour le maintien des grandes affaires, étoit ferme, hardi, résolu, d'une belle & grande prestance, mais sur la fin extrêmement gros & replet.

« Dom Henry Hennezon qui lui connoissoit de l'aptitude pour les affaires temporelles, le donna à Mademoiselle de Guise, qui lui confia le soin de ses Archives, & l'administration de ses plus importantes affaires. Elle fut si contente de sa fidélité & de ses services, qu'elle lui créa, par son Testament, une pension, dont il joüit jusqu'à sa mort. Etant à Joinville, il fit faire une digue, pour soûtenir la Rivière, qui fait moudre les Moulins, qui est un ouvrage qui passe pour un chef-d'œuvre en ce genre.

« Après la mort de Mademoiselle de Guise, il fut rappellé dans sa Congrégation, & ensuite nommé Prieur de l'Abbaye de Saint-Mihiel (a) [[646]], dans un tems où, après la mort de D. Henry Hennezon, l'Abbaye donnée en commende à M. l'Abbé de Luxembourg, avoit besoin d'un homme entendu & expérimenté, pour soûtenir les intérêts du Monastere.

« D. Remion répondit fort bien à l'espérance qu'on avoit conçüe de sa capacité. Une surdité qui lui survint, fut cause qu'on ne put continuer à l'employer dans le gouvernement, dont il étoit très capable. Je ne sai [sic] s'il a fait imprimer, mais il a composé divers Ecrits concernant les affaires dont il a été chargé. »

Effectivement, dom Remion, devenu « inemployable », ne reçoit plus aucune charge jusqu'au printemps 1708, quand il est nommé prieur du prieuré de Rosières [647], où il meurt dès le 18 septembre 1708. On ignore où il a été affecté du printemps 1695 au printemps 1708 : Saint-Mihiel, Rosières ou ailleurs ? Rosières est une petite maison de retraite honorable, qui n'a pas toujours de prieur mais seulement un administrateur du temporel. C'est le cas de 1689 à 1704 et les deux ans qui suivent la mort de dom Remion. A moins qu'il n'y ait parfois les deux en même temps et qu'on n'ait pas compté sur lui pour gérer, après les « grandes affaires » de Mademoiselle de Guise, les petites affaires du prieuré de Rosières?

3.3.2. L'homme de confiance de Mademoiselle de Guise.

Qui était « Mademoiselle de Guise » ? Son Altesse Mademoiselle Marie de Lorraine, duchesse de Guise et de Joyeuse, pair [sic] de France, princesse de Joinville, sénéchale [sic] héréditaire de Champagne, dernière héritière de la branche aînée de la famille de Guise (cadets de la maison de Lorraine naturalisés français depuis 1508), était morte en 1688. Elle avait confié le soin de sa conscience à dom Hennezon, ce qui explique qu'il lui ait « donné » dom Remion. En effet, dom Hennezon, jusqu'à sa mort, fut conseiller des ducs de Lorraine, Charles IV (1624-1675) et son neveu Charles V (1675-1690), qui ne régna jamais sur la Lorraine et devint le brillant général des armées impériales qui sauva Vienne des Turcs en

644 *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 315 ; et *Matricula*, *op. cit.*, p. 161

645 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 800-801

646 Note a : « En 1690. 1691. 1692. 1693. 1694 ».

647 Le petit prieuré des Saints-Innocents de Rosières-aux-Salines (sur la rive gauche de la Meurthe, à 16 km au sud-est de Nancy, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul) fut fondé par la famille de Rennel au XVIIème siècle, détruit par la guerre de Trente Ans, reconstruit et agrégé à la congrégation de Saint-Vanne en 1738 (MICHAUX, *op. cit.*, p. 99 et 205), mais ses prieurs et administrateurs sont des bénédictins de cette congrégation depuis au moins 1668 (*Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*).

1683 [648]. En fait, l'abbé de Saint-Mihiel conseillait la famille de Lorraine et de Guise en général, ainsi que le cardinal de Retz, et se rendait régulièrement à Paris. Mademoiselle de Guise sut reconnaître ce qu'elle devait aux deux religieux, puisqu'elle fit, dans son testament, une fondation de messes à l'abbaye de Saint-Mihiel et une pension à dom Remion, qu'elle recommanda au duc de Lorraine en exil (Charles V) en même temps [649].

Le très critique F.-A. de Chevrier [650], en 1754, s'étonne, dans sa réfutation de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, de la présence de dom Remion dans celle-ci :

« [...] quoiqu'il n'aît jamais rien composé, Dom Calmet en fait un éloge que je n'ose commenter, le voici mot pour mot.

« Dom Remion avec un talent particulier pour le maintien des grandes affaires, était ferme, hardi, résolu ; (beau titre pour honorer un Religieux) d'une belle & grande prestance, mais sur la fin extrêmement gros & replet[...] étant à Joinville, il fit faire une digue, pour soutenir la rivière, qui fait moudre les moulins.

« Si c'est là le portrait d'homme illustre, le premier ambitieux peut sans risque forcer les barrières du temple, & se placer à côté des Auteurs célèbres.»

L'affaire de la digue de la rivière des moulins à Joinville n'est pas très littéraire, mais confirme que dom Remion est un homme aux talents multiples, qui a sa place parmi les scientifiques et ingénieurs de la *Bibliothèque lorraine,* et que c'est un homme de confiance de Mademoiselle de Guise, puisque ce château sur la Marne [651] est « le » château des Guise en Champagne, à proximité du Barrois.

Dom de Lisle, en 1757, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel,* ignore dom Remion, salue très bas - à son habitude - les gens titrés et explique l'affaire du testament :

« Mademoiselle la Princesse de Guise qui, comme nous l'avons dit, avoit donné toute sa confiance à Dom Hennezon, l'avoit choisi pour Chef de son Conseil de conscience & pour l'un de ses Exécuteurs Testamentaires, avoit en même tems fait une Fondation de deux Messes quotidiennes dans l'Eglise de l'Abbaye de St.Mihiel ; en outre d'une Messe haute de la Croix le Vendredy de chaque semaine de l'année ; Celle-cy en mémoire de la belle Relique, qu'elle avoit donnée au même Dom Hennezon, & aussy de demander à Dieu la conversion des Turcs & que la foy catholique se perpétua dans la Maison de Lorraine ; les deux autres Messes quotidiennes étoient pour le repos de son ame. Dès que la Princesse fut morte, les Religieux commencèrent à exécuter sa Fondation, & on leur paya exactement pendant quelque tems l'honnête rétribution, qu'elle avoit désignée & qui selon son intention devoit suffire pour l'entretien de deux Religieux. Mais nonobstant qu'on continua sans interruption, ensuite de quelques révolutions on cessa de donner la rétribution. Les Religieux réïtererent leurs rémontrances à cet égard. Enfin M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris en qualité d'un des Exécuteurs Testamentaires, écrivit aux Prieur & Religieux de St. Mihiel, pour leur demander s'ils vouloient continuer d'exécuter la Fondation faite dans leur Eglise pour la Princesse de Guise, s'engageant de leur faire délivrer annuellement à perpétuité la somme de mille livres au cours de France, jusqu'à ce qu'on leur eut procuré un fond, dont le revenu équivalut à cette somme ; mais à condition qu'ils ne répéteroient rien pour les Messes, dont ils n'avoient pas reçu la rétribution ; le Prieur et les Religieux accepterent le parti, qui leur avoit été offert par M. le Cardinal ; celui-cy leur fit délivrer les susdites mille livres dès l'année

---

648 GABER (Stéphane), *Et Charles V arrêta la marche des Turcs....Un lorrain sauveur de l'Occident chrétien*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986, 159 p.

649 *Testaments et codicilles de Mademoiselle de Guise*, suivi de *Donations et substitutions par Mademoiselle de Guise*, 36 p. in-4°, B.M. Saint-Mihiel, M 272

650 CHEVRIER, *op. cit.*, t. II, p. 255-256

651 Joinville, « la ville des Guise », à 34 km au sud et en amont de Saint-Dizier, sur la rive gauche de la Marne, alors Champagne - donc France - et diocèse de Châlons, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres.

1714 [[652]]. Depuis ce tems sur un certificat signé du Prieur, du Soûprieur & du Procureur, que l'on a acquité les Messes stipulées dans la Fondation, qu'on envoye tous les ans à Paris, on n'a point manqué de payer les mille livres en question.[653] »

C.-E. Dumont, en 1861, lui aussi, s'intéresse à dom Remion. A cause de son rôle dans la résolution du conflit avec l'abbé commendataire, qui l'intéresse en tant que juriste, mais aussi de son habituel anticléricalisme à lui, Dumont. On ne peut résister au plaisir de citer intégralement ce bijou de notice biographique :

« REMION, *Dom Barthelemy*, né à Remiremont, fit profession le 2 janvier 1663, à Saint-Mihiel, où il fut rappelé en 1690 pour exercer les fonctions de Prieur, comme étant le plus apte à diriger les affaires de la communauté, qui alors étaient en grand péril, à raison des prétentions de la France et du Pape contre le droit d'élection de l'Abbé dénié aux Religieux. Dom Remion était doué, au physique et au moral, des qualités propres à favoriser l'exécution de ses entreprises. Il était « ferme, hardi, résolu, d'une belle et grande prestance », et avec cela aussi conciliant qu'il était nécessaire pour savoir transiger à propos. Ce fut lui que dom Henezon choisit pour lui succéder auprès de Melle de Guise, dressée à vivre en automate sous la tutelle d'un Directeur, souverain absolu de sa pauvre âme et de ses biens immenses « si gênants en ce monde de misère ».

« La plupart des nombreux écrits relatifs à la contestation du Couvent contre l'Abbé de Luxembourg, sont l'œuvre de Dom Remion, qui les fit publier sous la forme de Mémoires sur procès. Il soutint aussi avec beaucoup d'indépendance et presque de hardiesse, contre l'Evêque de Toul, la lutte du Couvent contre les desservants de Bar, notamment Etienne de Rabaumont, qui voulait se donner quatre vicaires aux dépens de l'Abbaye [[654]].

« Attaqué de surdité, devenu gros et infiniment replet, Dom Remion fut forcé de se reposer, il eut pour retraite le Prieuré de Rosières-aux-Salines, où il mourut le 18 septembre 1708. [655] »

Toutes les informations de C.-E. Dumont ne sortent pas de la *Bibliothèque lorraine* et, bien sûr, il n'en donne pas les références.

J.-E. Godefroy, dans sa *Bibliothèque de Saint-Vanne* [656], apporte d'autres éléments. Il dit que dom Remion fut prieur de Saint-Mihiel en 1678 et en 1690-1692, en contradiction avec la *Matricula,* qui donne 1690-1695, mais en accord avec le *Pouillé* [657]. Il écrit aussi :

« Fut donné à Mademoiselle de Guise comme administrateur de ses affaires par dom Hennezon, composa divers écrits sur celles-ci :

- *Mémoires touchant les papiers de la maison de Laurainne*, B. N., Coll. Lorraine, n° 642.
- *Mémoires tendant à prouver que la nomination des abbés de Bouzonville appartient au duc de Lorraine.*
- *Lettre à D. Hydulphe Billaut, prieur de Bouzonville, St Miel, 18 nov. 1692.* »

L'habile dom Remion étant hors jeu pour cause de santé, c'est à dom Hydulphe Billaut précisément que la congrégation fit appel, sans doute comme à un homme habitué à ce genre de conflits.

---

652 On constate effectivement, dans les comptes, chaque début d'année, le versement de mille livres de France, qui font 1 245 livres de Lorraine.

653 LISLE, *op. cit.*, p. 410-411

654 *Second Mémoire pour les Abbé et Religieux de l'Abbaye de Sainmiel en Lorraine contre le Sieur Etienne dit Rabaumont, Vicaire perpétuel de la cure de Bar-le-Duc*, 32 p. in-4°, B.M. Saint-Mihiel, M 228, étudié par METZ-NOBLAT, *op. cit.*

655 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 401

656 GODEFROY, *op. cit.*

657 *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 315-316

3.4. DOM HYDULPHE BILLAUT (1694 à 1695)

Le *Pouillé* mentionne ce religieux comme prieur en 1694, mais pas le *Catalogue des religieux en charge* [658]. Dom Hydulphe Billaut, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1653, profès à Saint-Nabor de Saint-Avold le 1er novembre 1669, meurt à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 7 septembre 1697 [659]. Il a été sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1686 à 1687 et prieur de 1687 à 1688. Puis prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1688 à 1693. Est-ce pour raison de santé qu'il n'est prieur de Saint-Mihiel qu'un an, de 1694 à 1695, avec, pour sous-prieur, dom Mathieu Petitdidier, qui lui succède en 1695 ? Celui-ci est encore plus fin manœuvrier que dom Remion et dom Billaut, et va réaliser une très belle carrière ecclésiastique.

3.5. DOM MATHIEU PETITDIDIER (sous-prieur de 1694 à 1695, prieur de 1695 à 1700, sous-prieur de 1701 à 1703, prieur de 1703 à 1705, sous-prieur de 1709 à 1711)

Dom Mathieu Petitdidier [660] a droit à onze colonnes dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet [661]. Cette très longue notice est discrètement élogieuse et l'exonère habilement de toutes les charges que certains de ses contemporains et certains historiens retiennent contre lui et qui peuvent se résumer ainsi : ce religieux ambitieux aurait fait passer, avec un indéniable talent, ses intérêts avant ses convictions et privilégié la carrière ecclésiastique par rapport à la vie religieuse.

René Taveneaux lui consacre pas moins de trente-et-une pages et, en plus, le cite trente-neuf fois, dans *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, sur 760 pages [662]. C'est, dans cet ouvrage, le religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel dont il parle le plus, et l'un des religieux de la congrégation de Saint-Vanne sur lequel il revient le plus régulièrement. Il est vrai que dom Petitdidier commence son œuvre littéraire et théologique par une apologie des *Lettres provinciales* [663] et la termine par deux traités sur l'infaillibilité pontificale [664], dédiés au pape Benoît XIII, qui le nomme évêque *in partibus infidelium* de Macra. Dom Placide Oudenot [665], dans l'oraison funèbre de dom Petitdidier, imprimée « à S. Diey » (Vosges), en 1728, écrit que Macra est « en Affrique », en se référant à la longue notice de la *Bibliothèque lorraine*. Moreri, lui, place, de préférence, cette ville antique sur le détroit des Dardanelles [666]. Benoît

---

658 *Ibidem ;* et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

659 *Matricula*, *op. cit.*, n° 876

660 *Ibidem*, n° 973

661 CALMET, *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 724-734

662 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 148-152, 280- 281,451-452 et 537-559

663 PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Apologie des* Lettres provinciales *de Louis de Montalte, contre la dernière Réponse des PP. Jésuites, intitulée* Entretiens de Cléandre et Eudoxe, Delft [Rouen], Henri van Rhin, 1697-1698, 2 vol. in-12, t. 1 : 13- VIII-344 p., t. 2 : VIII-336 p.

664 PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Traité théologique sur l'autorité et l''infaillibilité des Papes ou motif de droit du P. Quesnel, avec le traité de D. Petitdidier sur la meme matière*, Luxembourg, Antoine Chevalier, 1724, 192-26-420 p. in-8° ; et *Dissertation historique et théologique dans laquelle on examine quel a été le sentiment du concile de Constance et des principaux théologiens qui y ont assisté sur l'autorité des papes et leur infaillibilité suivie d'une autre dissertation où l'on examine si, en soutenant l'infaillibilité des papes en matières de foi, on détruit les libertés de l'Eglise gallicane*, Luxembourg, André Chevalier, 1725, in-12, 284-37 p.

665 Dom Placide Oudenot, né le 20 avril 1689 à Raon-l'Etape (sur la Meurthe, à 40 km au sud-est et en amont de Lunéville, non loin de l'abbaye de Senones, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1705, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 19 mai 1769, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 469

666 D'après MORERI (Louis), *Grand Dictionnaire historique*, Bâle, Jean Brandmüller, 1731-1732, 6 vol., t. V, p. 11, ce peut être « Macre en Romanie », sur le détroit des Dardanelles, ou une « petite ville de la

XIII nomma également dom Petitdidier abbé régulier de Senones avec, pour cette abbaye, rétablissement du droit d'élection à perpétuité d'un abbé régulier. Dom Petitdidier fut aussi un des conseillers religieux du duc Léopold 1er, lors de sa période de réaction nationale anti-romaine (1698-1717) [667].

Il s'agit donc d'un religieux très important dans l'histoire théologique et temporelle de la congrégation de Saint-Vanne et des duchés de Lorraine et de Bar, au tournant du XVIIème au XVIIIème siècle : entre jansénisme et tiers-parti, pré-joséphisme et ultramontanisme, Église et Etat.

3.5.1. Les débuts de dom Mathieu Petitdidier.

Dom Mathieu Petitdidier naît à Saint-Nicolas-de-Port, le 18 décembre 1659. Cette ville lorraine, sise sur la Meurthe, à 12 km au sud de Nancy, est l'une des places marchandes les plus importantes des duchés. Elle est mise à sac, en novembre 1635, pendant la guerre de Trente Ans [668]. C'est le siège d'un monastère de la congrégation de Saint-Vanne, Saint-Nicolas, agrégé à la congrégation dès 1612 [669]. C'est surtout le site d'une grande basilique, sanctuaire national, reconstruite durant la première moitié du XVIème siècle et dédiée à saint Nicolas, le patron de la Lorraine et des navigateurs.

La *Bibliothèque lorraine* donne des précisions sur la famille de dom Petitdidier (ce qu'elle ne fait pas pour la plupart des religieux jugés dignes d'une notice) : « Il reçut au baptême le prénom de *Claude*, qui lui fut changé, à la prise d'habit, en celui de *Mathieu*. Et eut quatre freres & trois sœurs ; trois de ses freres se firent Jesuites, l'autre exerça la profession d'Avocat, les trois sœurs furent mariées honnêtement, selon leur condition. » La main non identifiée qui annote les notices de l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* appartenant aux bénédictins de Saint-Mihiel [670] rectifie : « Deux de ses freres se firent Jesuites, les deux autres exercerent la profession d'Avocat, l'un à nanci avec distinction, et l'autre à Lunevilles ».

La *Biographie* [...] *de l'ancienne province de Lorraine* de Michel, en 1829, écrit qu' « il eut quatre frères, dont trois se firent jésuites » [671].

La *Bibliothèque lorraine* poursuit : « Claude Petitdidier fit ses études à Nancy ; & étant entré au Noviciat dans l'Abbaye de S. Mihiel le 18. mai 1675. il y fit profession le 5. Juin 1676. » Le *Grand Dictionnaire historique* de Moreri précise qu'il avait fait ses « premières études » au Collège des jésuites de Nancy et qu'après sa profession religieuse à Saint-Michel de Saint-Mihiel, il fit aussi dans cette abbaye ses études de philosophie et de théologie [672].

Dom Mathieu Petitdidier arrive à Saint-Michel de Saint-Mihiel sous dom Hennezon et juste à l'époque (été 1675) où le cardinal de Retz passe trois mois dans cette abbaye, dans le but d'y attendre pieusement la mort ; puis la quitte, très soulagé, grâce au refus du pape de l'autoriser à rendre son chapeau de cardinal. Cette retraite lui a permis de commencer à dicter ses *Mémoires*. Il les laisse, à sa mort, à son directeur de conscience, dom Hennezon. C'est grâce à cet austère religieux qu'elles seront publiées - un peu expurgées - à Nancy, en

---

Natolie », en face de l'île de Rhodes, ou Macram, « province de Perse », ou une ville d'Afrique du nord, en Cyrénaïque.

667 TAVENEAUX, *op. cit.*, p.263-274

668 MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine*, 1631-1661, *op. cit.*, p. 126-127

669 *Matricula*, *op. cit.*, p. XV

670 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, U 832, col. 724-734. L'un des annotateurs est - sans surprise - le bibliothécaire dom Catelinot. Mais il meurt en 1756 et nous n'avons pu identifier les écritures de ses successeurs.

671 MICHEL, *op. cit.*, p. 414

672 MORERI, *op. cit.*, t. V, p. 784

1717 [673]. Le cardinal voulut aussi donner sa très belle bibliothèque à l'abbaye. Dom Hennezon refusa le don : le cardinal avait d'énormes dettes et l'abbé de Saint-Mihiel exigeait, en bon janséniste, de ses « dirigés » la « réparation » des conséquences matérielles de leurs fautes. Il n'accepta que l'achat et c'est ainsi qu'après la mort du cardinal ses très belles collections arrivèrent à Saint-Mihiel [674].

Est aussi encore en vie, en 1675, dom Robert Desgabets, l'animateur des rencontres théologiques du prieuré Notre-Dame de Breuil, près de Commercy (sur la Meuse, à une quinzaine de kilomètres au sud de Saint-Mihiel). Rencontres patronnées par le cardinal de Retz qui, exilé par le roi de France, vit, à partir de 1662, dans la minuscule principauté de Commercy, dont il a hérité. Dom Desgabets meurt en 1678, le cardinal de Retz en 1679. Le jeune profès Petitdidier ne participe donc pas longtemps à ces débats, où l'on essaie de marier l'augustinisme et le cartésianisme [675]. Mais il y aura rencontré deux personnalités hors du commun : dom Robert Desgabets, le plus grand scientifique de toute la durée de vie (1605-1790) de la congrégation de Saint-Vanne [676] ; et le cardinal de Retz, figure de l'Histoire de France et de la Littérature française, si ce n'est de l'Église de France [677] ! Dom Hennezon est peut-être un bon exemple (quoique très janséniste et très politique) pour un jeune religieux. Est-ce le cas du cardinal de Retz ? Et de dom Desgabets, non seulement l'un des introducteurs du jansénisme dans la congrégation de Saint-Vanne, mais surtout un religieux relégué, par ses supérieurs, à Commercy, au prieuré du Breuil, avec interdiction de faire paraître ses travaux, non parce qu'il préconise l'utilisation de la transfusion sanguine, mais parce qu'il nie la transsubstantiation du corps du Christ dans l'Eucharistie [678] ?

Dom Petitdidier a d'autres « mauvaises fréquentations ». René Taveneaux écrit : « Jeune vanniste, dom Petitdidier avait été [...] un artisan actif des réseaux de propagande articulés autour de l'abbaye de Hautefontaine » [679]. Cette abbaye cistercienne située en Champagne, au bord de la Marne, à l'ouest de Saint-Dizier, était devenue un important centre janséniste depuis que son abbé, Guillaume Le Roy [680], s'y était installé à demeure en 1663. « L'abbaye était un lieu d'échange de lettres et d'ouvrages en provenance de la Lorraine et de la Franche-Comté : les rapports étaient particulièrement actifs avec la grande abbaye vanniste de Saint-Mihiel, distante de dix lieues, où les correspondants habituels de Le Roy et de son secrétaire Germain Vuillart étaient dom Hilarion Monnier [681], dom Henri Hennezon et dom Mathieu Petitdidier. C'est par Hautefontaine que beaucoup de livres jansénistes étaient diffusés dans les abbayes de la congrégation de Saint-Vanne et, par la même voie, que les idées de Port-Royal ou d'Utrecht pénétraient en Lorraine.[682] »

La *Bibliothèque lorraine* explique, à propos de dom Petitdidier : « Au Chapitre général de l'an 1682, il fut destiné pour enseigner la Philosophie et la Théologie aux jeunes profès de

---

673 *Mémoires de Monsieur le Cardinal de Retz*, *op. cit.*

674 LETELLIER, *op. cit.*, p. 76-87 ; et TAVENEAUX (René), « Un bénédictin cartésien, dom Henry Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, confesseur du cardinal de Retz », *Lotharingia*, vol. 7, 1997, p. 315-329. Nous avons déjà évoqué le passage du cardinal de Retz à Saint-Michel de Saint-Mihiel.

675 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, *op. cit.*, p. 118-134

676 *Ibidem* ; et STREIFF, *op. cit.*

677 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 120-121 ; et BERTIERE, *op. cit.*

678 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 120

679 *Ibidem*, p. 537

680 Dom Guillaume Le Roy, né à Paris, mort en 1685, cf. TAVENEAUX (René), *Jansénisme et Réforme catholique. Recueil d'articles,* Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, 212 p., ici « Jansénisme et vie sociale au XVIIème siècle », p. 30-31

681 Dom Hilarion Monnier, franc-comtois, né au plus tard en 1648, profès à Saint-Vincent de Besançon le 2 août 1664, mort le 17 mai 1707 au prieuré Saint-Servule de Morey alors Franche-Comté - donc France - et diocèse de Besançon, aujourd'hui Saône-et-Loire), *Matricula*, *op. cit.*, n° 801 ; et TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, *op. cit.*, p. 143-158, 197 et 199

682 *Ibidem*, p. 117

l'Abbaye de S. Mihiel, n'étant encore que Soûdiacre. Après avoir achevé le cours dont il étoit chargé, il fut mis à la tête de l'Académie, composée d'un certain nombre de sujets choisis de la Province de Lorraine, avec lesquels il entreprit la lecture des anciens Peres de l'Eglise, & la critique de la Bibliothéque Ecclésiastique de M. Loüis-Elie Dupin, Docteur de Sorbonne [[683]]; les fruits de cette étude furent les trois Volumes in-octavo des remarques sur la Bibliothéque Ecclésiastique de M. Dupin, imprimés à Paris ; le premier Tome en 1691 ; le second en 1692. & le troisiéme en 1696. »

C.-E. Dumont nous apprend « que quand le P. Petitdidier se rendit à Paris pour faire imprimer le premier volume, le couvent lui remit 16 louis d'or » [684].

Le premier ouvrage de cette institution, inspirée des rencontres de Commercy autour du cardinal de Retz, de dom Desgabets et de dom Hennezon, fit connaître et l'académie de Saint-Mihiel et dom Petitdidier, l'une et l'autre indéniablement jansénistes. La suite de la notice de la *Bibliothèque lorraine* relie l'abbaye et le président de son académie à la querelle Mabillon-Rancé sur les études monastiques, ce qui est flatteur :

« M. de Rancé, Abbé de la Trappe, dans quelques-uns de ses Ouvrages, ayant comme désaprouvé le Traité des Etudes Monastiques du R. P. D. Jean Mabillon, imprimé en 1691. & ayant parlé d'une maniere peu avantageuse de l'Académie de l'Abbaye de S. Mihiel, à laquelle présidoit alors le R. P. Dom Mathieu Petitdidier, celui-ci écrivit au R. P. D. Mabillon en 1692. & lui dit que l'Académie de saint [sic] Mihiel a commencé en 1686. & le pria d'insérer dans sa réplique à M. de Rancé, qu'il avoit été très mal informé de ce qui regardoit l'Académie de S. Mihiel ; que non-seulement elle n'avoit causé aucun dérangement dans l'observance régulière, & que les Supérieurs Majeurs n'avoient jamais pensé à la dissoudre, qu'elle subsistoit avec succès & avec édification, & que le Public en avoit vû les fruits dans les remarques sur la Bibliothéque des Ecrivains Ecclésiastiques de M. Dupin, imprimées en 1691.

« En effet, le R. P. Mabillon rendit justice à cette Académie, & en fit l'Eloge dans ce qu'il écrivit contre M. de la Trappe.

« La lettre de D. Petitdidier à D. Mabillon est assez longue, & réfute en particulier tout ce que M. de la Trappe avoit avancé contre cette Assemblée. »

A la fin de la notice de dom Petitdidier, le rédacteur explique : « On m'a assuré que dans la dispute entre M. l'Abbé de la Trappe ; & le R. P. D. Mabillon, au sujet des Etudes Monastiques, le P. Petitdidier avoit composé un ouvrage contre M. l'Abbé de la Trappe, & que l'ayant voulu faire imprimer, on lui conseilla de n'en rien faire, la dispute étant finie ; c'est apparemment la longue lettre, dont j'ai parlé ci-devant. »

La dispute était finie, car était intervenue une femme d'influence, appartenant à la famille royale de France et à la famille ducale de Lorraine : Son Altesse royale Elisabeth d'Orléans, « Mademoiselle d'Alençon » (1646-1696), veuve du dernier duc de Guise, neveu de Mademoiselle de Guise !

3.5.2. Madame de Guise.

Madame de Guise est la fille de Gaston d'Orléans (1608-1660), « Monsieur », frère cadet du roi Louis XIII, et de sa seconde épouse, Marguerite de Lorraine-Vaudémont (1613-1672), nièce du duc de Lorraine et de Bar Henri II (1608-1624), fille de l'éphémère duc François II (1625) et sœur du duc Charles IV (1624-1675). En conflit avec son frère, le roi de France, Gaston d'Orléans, héritier de la couronne de France (le futur Louis XIV ne naîtra qu'en 1738), était venu se réfugier à la cour de Lorraine, à Nancy, en 1629. Il était veuf et

683 Louis-Ellies Du Pin (1656-1719), prêtre et érudit, est l'auteur de la *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.* p. 149-150 et 537. C'est aussi un des collaborateurs du *Journal des Savants*. Ceux-ci sont tous plus ou moins cartésiens, jansénistes et gallicans, cf. SUIRE, *op. cit.*, p. 369

684 DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 127

tomba amoureux de la petite princesse Marguerite, qui était vive d'esprit et d'une grande beauté. Il repartit en France, puis revint et l'épousa secrètement - avec la bénédiction et la complicité de la famille de Lorraine - en 1632. Louis XIII et Richelieu accusèrent les Lorrains de rapt [685]! Ce fut une raison de plus pour la France d'envahir le Barrois et la Lorraine, qu'elle voulait contrôler pour assurer ses arrières et qui entrèrent ainsi dans la guerre européenne de Trente Ans. Nancy fut investie par les troupes françaises et tomba en 1633, Saint-Mihiel, le 3 octobre 1635. Le mariage de Gaston et Marguerite fut confirmé, après la mort de Richelieu, au traité de Meudon, en 1643. Ils eurent trois filles, demi-sœurs de la célèbre « Grande Mademoiselle », aussi dénommées « Mademoiselle », puisqu'elles étaient filles de « Monsieur ». Elisabeth, titrée Mademoiselle d'Alençon, qui ne s'entendait pas du tout avec sa sœur aînée, fut abbesse du chapitre noble de chanoinesses de Remiremont de 1648 à 1657, « sans avoir jamais résidé » [686], puis épousa, en 1667, Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise (1650-1671), dernier descendant de la branche aînée des célèbres ligueurs, princes français depuis 1508, issus d'une branche cadette de la maison ducale de Lorraine. Mademoiselle d'Alençon était bossue et contrefaite. Elle tenait à son rang de cousine germaine de Louis XIV et le fit toujours sentir à son mari. Le duc de Saint-Simon, qui ne l'aime pas, ne manque pas de détailler tout cela dans ses *Mémoires* [687]. Le duc de Guise avait pour lui d'être très riche. Il mourut dès 1671 et leur seul enfant en 1675. Elle leur survécut jusqu'en 1696.

Dom Henri Leclercq écrit : « La duchesse de Guise, d'une taille un peu contrefaite, d'un visage qu'on ne peut dire ni beau ni laid, faisait deux parts de sa vie entre le Luxembourg [le palais, qui lui appartenait avec sa sœur, la Grande Mademoiselle] et Alençon, où elle passait six mois de l'année et prétendait régenter tout le monde. A l'aller et au retour, elle s'arrêtait quelques jours à La Trappe dont l'abbé devint son directeur spirituel pour la saison d'été. Pendant la saison d'hiver qui se déroulait à Paris et à la Cour, la princesse penchait vers les Bénédictins et accordait sa bienveillance un peu tatillonne à Mabillon. Avec « un esprit entièrement tourné depuis son veuvage vers une dévotion outrée [5] », elle conservait quelque bon sens et dans le conflit qui s'annonçait entrevoyait pour elle un rôle d'arbitre. [688]»

Le conflit qui s'annonçait était donc celui entre le célèbre bénédictin dom Mabillon, l'homme le plus savant du royaume d'après Louis XIV, et le non moins célèbre abbé de La Trappe, réformateur de l'ordre cistercien, l'abbé de Rancé. Dom Mabillon tenait les études monastiques pour indispensables à l'équilibre de la vie religieuse. L'abbé de Rancé les tenait pour nocives. Les plumes et les langues s'agitaient beaucoup. La duchesse de Guise organisa une rencontre entre les deux adversaires, à La Trappe, en mai 1693, qui se passa courtoisement et arrêta au moins les publications polémiques [689].

3.5.3. L'ascension de dom Mathieu Petitdidier.

En Lorraine, dom Mathieu Petitdidier est nommé un an (1693-1694) sous-prieur de Saint-Arnould de Metz, dans une ville française située dans la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne. C'est sa première charge. Il a 34 ans. Mais il revient rapidement

---

685 PFISTER, *op. cit.,* t. III, p. 9-10, 16-18, 20-21, 32-37, 60, 62

686 BOQUILLON, *op. cit.,* p. 172 et 174

687 SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de), *Mémoires,* Paris, éd. Boislile, 1879-1930, 45 vol. in-8°, ici t. III, 1901, p. 59, cité par KRIEGEL (Blandine), *La Querelle Mabillon-Rancé,* Paris, Quai Voltaire, 1992, 116 p., ici p. 99-102

688 LECLERCQ (Dom Henri) « Dom Mabillon », *Le Moine et l'historien. Dom Mabillon. Œuvres choisies précédées d'une biographie par dom Henri Leclercq,* édition établie par Odon Hurel, Paris, Laffont, 2007, XVI-1 131 p., chapitre XXII : « Mabillon et l'abbé de Rancé. Le *Traité des études monastiques* », p. 204-232, ici p. 222, et note 5 : SPANHEIM (E.), *Relation de la cour de France en 1690,* Paris, 1880, in-8°, p. 77-78

689 LECLERCQ, *Ibidem* ; et KRIEGEL, *op. cit.,* p. 106-107

en Lorraine : il est nommé sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1694 à 1695, puis prieur de 1695 à 1700. C'est lui qui accueille dom Mabillon à l'abbaye de Saint-Mihiel, lors de son voyage de Lorraine et d'Alsace [690]. Ce voyage eut lieu du 20 août (départ de Paris) au 11 novembre 1696 (retour à Paris) : « Vendredi 7 septembre, départ de Verdun en suivant les prairies verdoyantes qui bordent la Meuse jusqu'à Saint-Mihiel, cité pittoresque, dont le monument le plus remarquable est l'abbaye dont elle porte le nom. L'accueil chaleureux du Père Matthieu Petitdidier peut à peine se décrire. Le monastère et la bibliothèque sont dignes de tous éloges.[691] » Dom Mabillon et dom Ruinart repassent, le dimanche 21 octobre, par l'abbaye de Saint-Mihiel, « qui possède un chartrier assez riche » [692]. Dom de Lisle, en 1757, explique que dom Mabillon alla à Vieux-Moutiers - site primitif de l'abbaye sur la côte au nord-est de la ville - et jugea que la peinture murale censée représenter les fondateurs de l'abbaye, au VIIIème siècle, qui sont enterrés dans la chapelle, « étoit fort ancienne » [693]. Il note aussi, avec satisfaction, ce que dom Mabillon « pense du titre de Fondation de l'Abbaye » qu'il a vu lors de ce voyage : « Il a encore eu recours à l'Original même, que nous conservons dans notre Archive ; & il n'a placé ce Titre à la fin de son second tome des Annales Bénédictines, qu'après s'être assûré de son authenticité par ses propres yeux » [694].

Dom Petitdidier a également l'honneur d'être le seul religieux bénédictin cité par Desmarets de Vaubourg, en 1697, dans son mémoire sur *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle,* à la rubrique « Clergé régulier » :

« Le clergé régulier l'emporte en général par-dessus le séculier. Toutes les maisons de l'ordre de Saint-Benoît sont réformées, et de la congrégation de Saint-Vannes et Saint-Hydulphe de Verdun ; on y fait l'office avec beaucoup d'édification, on y vit dans une grande retraite, on y étudie assidûment, on y fait des conférences sur l'histoire ecclésiastique et sur la théologie, et il s'y élève plusieurs jeunes religieux qui pourront être un jour utiles à l'Eglise : entre ceux-là, dom Mathieu Petitdidier, prieur de Saint-Mihiel, a déjà donné au public trois volumes d'une critique sçavante sur le grand ouvrage du sieur Dupin, docteur de Paris, qui a pour titre *La bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.* [695] »

La *Bibliothèque lorraine* aborde, après ces débuts brillants, l'affaire d'un texte anonyme, appelé le « Probléme », publié en 1698, texte qui demande qui on doit croire de Mgr Louis de Noailles qui, en 1695, évêque de Châlons, approuvait la doctrine du janséniste Père Quesnel et, en 1696, archevêque de Paris, condamnait et le Père Quesnel et sa doctrine. Ce qu'elle narre ensuite en dit long sur le niveau où pouvaient descendre les théologiens de l'époque : une « Lettre imprimée & adressée à un Verdunois, sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, le 10. Décembre 1718 », de plusieurs dizaines de pages, assure que :

« Le Manuscrit original du Problême, fut trouvé à Hautvillers parmi les papiers de D. Thierry de Viaixnes [[696]]. Ce manuscrit étoit de la main de D. Petitdidier, aujourd'hui Abbé de S. Leopold ; à peine y a-t-il un mot qui ne soit raturé, & d'autres mis à la place, beaucoup d'entrelignes, beaucoup de renvois, & la plûpart des corrections sont de la main de D. Senoque [697], parce que D. Petitdidier ne parlant qu'un très mauvais patois, D. Senoque fut

---

690 RUINART (Dom Thierry), *Ouvrages posthumes. Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, cité par LECLERCQ, *op.cit.,* p. 246-259.

691 *Ibidem*, p. 250, résumé des pages 432-434 de l'*Iter*.

692 *Ibidem*, p. 257

693 LISLE, *op. cit.*, p. 418

694 *Ibidem*, p. VII-VIII

695 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle*, *op. cit.*, p. 137

696 Nous avons déjà parlé de ce janséniste notoire de la congrégation de Saint-Vanne, cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 513

697 Dom Jean-Barthélemy Senocq, né à Verdun au plus tard en 1644, profès à Saint-Vanne de Verdun le 26 août 1660, mort à Saint-Vanne le 6 décembre 1701, *Matricula, op. cit.,* n° 696 ; et TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 137-141

obligé de changer presque tout, pour rédiger l'ouvrage de Lorrain en François ; à de pareilles remarques, on connoit aisément un Ecrit pour original, à moins de vouloir s'aveugler. »

La *Bibliothèque lorraine* n'hésite pas : « Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce récit si circonstancié ». Elle accuse donc les jésuites d'avoir composé et fait imprimer la lettre ! Et elle défend la langue de dom Petitdidier :

« A entendre l'Auteur de la Lettre, D. Petitdidier étoit un Barbare qui ne sçavoit que le Patois Lorrain ; il sçavoit très bien la Langue Françoise, & la parloit au moins aussi bien que son Censeur ; les Ouvrages qu'il a écrit en cette Langue, en sont une bonne preuve, j'avouë qu'il n'écrivoit pas avec une certaine légéreté & une élégance qu'on pouvoit souhaiter : son style se ressent de son tempérament & de son caractere d'esprit solide, sérieux, roide, austere [...] »

René Taveneaux conclut que l'auteur du *Problème ecclésiastique* n'est pas dom Petitdidier mais dom Hilarion Monnier [698], à qui la congrégation retira toute supériorité au chapitre général de Besançon en 1702 : « La persécution n'en fut pas pour autant ralentie : une grande partie de l'opinion attribuait le *Problème ecclésiastique* à la congrégation de Saint-Vanne. C'était un indice de ses sentiments ; ce fut l'une des causes des malheurs qui allaient fondre sur elle.[699]» Il fut question, à Versailles, de la supprimer car « elle était infectée de jansénisme » et de la fondre avec celle de Saint-Maur [700].

La *Bibliothèque lorraine* passe ensuite à l'affaire de la publication de l'*Apologie des Lettres provinciales de Louis de Montalte contre la dernière réponse des PP. Jésuites, intitulée* Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe.

Dom Catelinot, le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1717 à 1756, a une opinion sur la genèse de l'*Apologie* qui peut paraitre surprenante. Il la donne dans la brève notice de son *Dictionnaire de littérature* [701] qu'il consacre à dom Petitididier :

« Les jésuites après l'avoir défié de le composer ont songé à le mettre mal dans [barré] à la cour de Lorraine quand ils ont vû cet ouvrage publié et reçu avec applaudissement ».

René Taveneaux juge ainsi cet ouvrage :

« Comme les *Provinciales* elles-mêmes, l'*Apologie* est conçue sous forme de lettres, et l'auteur s'efforce visiblement de retrouver le ton de Pascal et son ironie incisive. Il n'y réussit qu'imparfaitement : redoutable par l'habileté de sa dialectique et l'étendue de son information, dom Mathieu Petitdidier usait d'une langue lourde, peu élégante - ses ennemis l'accusaient d'être « un Barbare qui ne sçavoit que le patois lorrain » - et le désir d'être brillant parvenait mal, parfois, à masquer l'effort.

« Quant à la substance du livre, elle rejoint celle des *Provinciales* mais avec un déploiement d'érudition beaucoup plus imposant, signe de son origine scolaire.[702] »

René Taveneaux ajoute :

« Les problèmes débattus [...] marquent aussi une étape dans l'évolution religieuse de dom Mathieu Petitdidier : c'est le moment où le bénédictin s'engage contre Rome dans une défense de la politique, dite « préjoséphiste », de Léopold. »

Et il explique que l'ouvrage « eut un retentissement qui dépassa largement les limites de la Lorraine. Dans le royaume, les réactions furent vives : Louis XIV, sous la pression de la Compagnie de Jésus, avait demandé à Léopold de lui livrer dom Petitdidier pour l'embastiller [...]. Léopold refusa malgré les sollicitations des jésuites, nombreux et puissants dans les duchés : il appréciait dom Petitdidier dont il utilisera à plusieurs reprises les services, mais,

---

698 *Matricula, op. cit.,* n° 801 ; et TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 143-158, 197 et 199

699 TAVENEAUX, *op. cit.*, p.158

700 *Ibidem,* p. 165-168

701 CATELINOT (Dom Ildefonse), *Dictionnaire de littérature,* ms sur papier, XVIIIème siècle, 459 fol. in-4°, ici f° 406 r°, B.M. Saint-Mihiel, Z 49. Nous parlerons longuement de ce travail inachevé.

702 *Ibidem,* p. 150-151

comme il ne voulait pas, disait-il, de « brouilleries dans ses Etats », il lui interdit de publier le troisième volume de l'*Apologie* dont il avait cependant réuni les matériaux. »

La *Bibliothèque lorraine* nous montre ensuite un aspect du caractère de dom Petitdidier qui se développe avec la restauration de la dynastie lorraine :

« Après la Paix de Ryswick de l'an 1698, & le retour de S.A.R. en Lorraine, D. Petitdidier, qui étoit alors Supérieur de l'Abbaye de S. Mihiel, prit la plume pour soûtenir la préseance des Benédictins de Lorraine dans les Assemblées & Cérémonies solemnelles, sur les Chanoines Réguliers de S. Augustin, & les Prémontrés du même Pays, il composa sur cela trois Brochures in-quarto ».

La Cour souveraine de Lorraine lui donna satisfaction par arrêt du 15 juin 1699. La *Bibliothèque lorraine* explique :

« Quant au rang, que les Abbés Réguliers doivent tenir entre-eux dans les mêmes Cérémonies ; le Duc Léopold leur fit proposer un tempérament, qui fût, que sans préjudice du droit respectif des Parties, les Abbés Réguliers des Quatre Ordres rentés, tiendroient rang entr'eux selon l'Ordre, & le tems de leurs Benédictions abbatiales ; ce qui fut agréé & exécuté provisionnellement par les Parties intéressées, ce qui s'observe encore aujourd'hui. »

C.-E. Dumont évalue ces polémiques d'une plume très critique :

« Une question non moins vaine venait de s'élever au sein de sa Congrégation, désireuse d'avoir le pas dans les cérémonies publiques sur les Chanoines de Saint-Augustin et les Prémontrés ; c'était, comme pour Hugo, défenseur de ces derniers, une belle occasion de se signaler ; Dom Petitdidier ne la manqua pas. Trois *factums* successifs furent lancés et amenèrent la victoire du camp des Bénédictins, qui l'en récompensèrent en lui donnant l'Abbaye de Saint-Léopold de Nancy. [703]»

3.5.4. Dom Mathieu Petitdidier, abbé.

La *Bibliothèque lorraine* poursuit : « L'année suivante [1700], il fut élu canoniquement Abbé de l'Abbaye de Bouzonville ; mais cette Election n'eut point lieu, le Duc Léopold y ayant nommé pour Abbé Commendataire, le Prince François de Lorraine son Frere » [704].

Dom Petitdidier est abbé de Saint-Léopold de Nancy de 1705 à 1708 et de 1711 à 1715 [705]. De 1695 à 1700, il avait été prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel. De 1701 à 1703, sous-prieur alors que dom Maillet est prieur. Il redevient prieur de 1703 à 1705. Au printemps 1705, en même temps qu'abbé, il est nommé prieur de Saint-Léopold jusqu'en 1709, date à laquelle il est renommé sous-prieur à Saint-Mihiel jusqu'en 1711. C'est alors que l'abbé de Lenoncourt est nommé abbé commendataire par le duc Léopold. Dom Maillet, l'abbé évincé, et ses fidèles sont logiquement écartés des charges de cette abbaye par la congrégation. Dom Petitdidier redevient prieur de Saint-Léopold jusqu'en 1715, date à laquelle il est élu abbé de Saint-Pierre de Senones (Vosges), abbaye *nullius* (= ne relevant d'aucun évêque) située sur des terres dépendant et de la Lorraine et du prince de Salm. C'est un des échelons supérieurs de sa carrière ecclésiastique mais pas la fin de ses peines.

La *Bibliothèque lorraine* résume :

« Il entra dans les emplois de la Congrégation en 1704. & fut élu en différens tems Définiteur du Chapitre général, & ensuite Visiteur de la Province de Lorraine, & enfin Président de la Congrégation en 1723. Il fut élu canoniquement Abbé de Senones le 28. Septembre 1715. son élection s'étoit faite dans les meilleures formes, & toute la Province [de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne] y avoit applaudi ; il prit possession sur son élection Canonique. »

---

703 DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 395

704 PETIOT, « François de Lorraine (1689-1715), le « petit frère » du duc Léopold », *op. cit.*

705 PFISTER, *op. cit.,* p. 722-723

C'est à cette époque aussi qu'il devient « l'artisan principal de la politique ecclésiastique de la Lorraine, il réside à Lunéville et inspire souvent à Léopold ses décisions » [706]. Décisions dans un sens « gallican » !

Mais les difficultés commencent à Senones : un compétiteur se présente, le pape refuse ses bulles à dom Petitdidier, qui doit renoncer à son élection et, plus grave, faire renoncer la communauté à son droit d'élection. Ce qui lui permet d'être renommé par le pape. En 1719, pour garantir l'avenir, il prend comme coadjuteur dom Benoît Belfoy, sous-prieur (1718-1720), puis prieur (1720-1722) de l'abbaye de Munster, située en Alsace, donc française mais appartenant à la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne. C'est alors qu'un nouveau compétiteur, qui « avoit pour lui toute la faveur de la Cour de Lorraine », se présente et est agréé par Rome [707]. Néanmoins, dom Petitdidier est nommé, par le chapitre général de la congrégation, prieur de Senones, de 1716 à 1717, 1718 à 1724 et 1726 à 1727. La *Bibliothèque lorraine* commente :

« D. Petitdidier n'ignoroit pas qu'on l'avoit noirci à Rome comme Jenséniste, & que ce qu'il avoit écrit en faveur des Curés de Veroncourt & de Lorrey [[708]] aussi bien que son Apologie des Lettres Provinciales, n'avoient pas peu contribué à le rendre odieux à la Cour de Rome.

« Il prit le parti d'y envoyer des témoignages authentiques de sa foi & de son orthodoxie, fournis par les Evêques & Grands Vicaires de Toul & de Bâle, il envoya de plus son acceptation authentique de la Constitution *Unigenitus,* & enfin il résolut de composer un Traité pour prouver *l'infaillibilité du Pape* ; de plus pour prouver son désintéressement, & pour détruire radicalement ce qu'on pourroit objecter d'odieux contre sa Personne ; il offrit de donner à D. Benoît Bellefoi, son agent à Rome, une démission pure & simple de son Abbaye. »

Qui « l'avoit noirci à Rome comme Jenséniste » ? René Taveneaux a trouvé le responsable dans les archives du Vatican [709] : « Dès les premières semaines de la Régence, un agent de renseignements au service de Rome, le curé de Rouvrois-sur-Meuse [[710]], dans une relation au nonce en France, présentait l'ordre de Saint-Benoît comme infecté tout entier des « erreurs du temps », et il dénonçait dom Mathieu Petitdidier comme l'un des plus dangereux et zélés partisans de ces erreurs ». Et, en note, il ajoute : « C'est ce curé qui, par l'intermédiaire du nonce, donna à Rome l'idée de refuser à dom Petitdidier ses bulles pour Senones où il venait d'être élu abbé » [711].

Ce qui est curieux, c'est la mention : « son agent à Rome ». Le compte-rendu manuscrit des chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne de 1717 à 1789 [712] est clair : dom Belfoy est procureur général de la congrégation à Rome. Il y est nommé au chapitre général tenu à l'abbaye Notre-Dame de Montierender (en Champagne, donc en France), à partir du 26 avril 1722. Il est renommé les années suivantes et, la dernière fois, à celui tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir du 12 mai 1726. En principe, pour défendre le

---

706 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 541, note 23

707 GERARD, *op. cit.*, p. 541, note 23

708 En 1699, pour les soutenir victorieusement contre l'Officialité du diocèse de Toul. Cf. GODEFROY, *op. cit.,* p. 160 ; TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 264 et note 12, et p. 268 ; et *Lettre touchant les sentences de M. l'Official de Toul contre les curez de Veroncourt et de Lorrez* [*par le RPD Mathieu Petitdidier,* ajouté à la main], 91-78 p. in-8°, B.M. Saint-Mihiel, M 20. Véroncourt (près de Vézelise, aujourd'hui Vroncourt), Lorrey (près de Bayon, aujourd'hui Lorey) sont des villages lorrains situés au sud de Nancy, dans l'ancien diocèse de Toul, aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul.

709 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 403, note 8

710 A 7 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, sur la rive droite de la Meuse, Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse. La localité compte 431 feux, en 1708, soit environ 2 000 habitants, cf. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op.cit.*, p. 637

711 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 403, note 9

712 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

droit d'élection des abbés par les religieux contre le système de la commende. En particulier, dans les cas des abbayes de Saint-Mihiel et de Senones. Le duc aussi a des chargés d'affaires à Rome, qui semblent plus loyaux, eux [713]. Il n'y aura plus de procureur général à Rome de 1727 à la fin de la congrégation en 1789. Le rédacteur de la notice - qui n'est pas dom Calmet mais dom Pierre Munier [714] - connaît bien dom Petitdidier et dom Belfoy, et les accuse clairement de travailler plus pour eux-mêmes que pour la congrégation.

Ce qui est vrai car, de son côté, l'annotateur anonyme de l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* des bénédictins de Saint-Mihiel ajoute, à propos de dom Petitdidier, en bas de la page de sa notice, cette note [715]:

« Il fut exilé hors des estats [du duc de Lorraine] par lettres de cachet en Octobre 1723. Il se retira d'abord dans la parroisse de St Jean du mont [[716]] en un village appartenant nuëment au Prince de Salmes. De là il passa à Munster [en Alsace française, abbaye dont dom Belfoy venait d'être sous-prieur puis prieur] ou il résida depuis Noël jusqu'à pâques de l'année 1724 temps auquel il fut rappellé. Le sujet de sa disgrâce fut qu'il n'avoit pas empêché en sa qualité de Président les poursuites de Dom Belfoy devolutaire contre Mr de Lenoncourt abbé de St Mihel. »

L'attitude du duc de Lorraine est d'autant plus logique que non seulement il avait nommé l'abbé de Lenoncourt à Saint-Mihiel en 1711, mais qu'en plus il avait refusé, après avoir pris l'avis de l'empereur, de recevoir la Constitution *Unigenitus* en Lorraine et Barrois, à la satisfaction quasi générale, sauf celle de l'Université jésuite de Pont-à-Mousson [717]. Cette politique du silence, qui contribua à garder au jansénisme lorrain un caractère théologique, dura jusqu'à sa mort en 1729. René Taveneaux écrit :

« Quel était le sentiment intime de Léopold à l'égard du jansénisme ? Les querelles strictement théologiques ou simplement morales étaient à vrai dire étrangères à la pente naturelle de son esprit, mais il redoutait l'emprise du pouvoir spirituel [...]. » Le duc Léopold, qui regardait à l'ouest comme à l'est de ses états, pensait « que les libertés de l'Eglise gallicane étoient communes pour la Lorraine » [718].

3.5.5. Dom Mathieu Petitdidier, évêque.

Dom Petitdidier profite de cette retraite forcée pour écrire et faire imprimer, à Luxembourg, en 1724, un traité sur l'infaillibilité pontificale [719], qui est condamné, dès l'été 1724, par les Parlements de Paris, Dijon et Metz, et la Cour souveraine d'Alsace, « mais il fut très bien reçu à Rome », écrit la *Bibliothèque lorraine.* René Taveneaux affirme, à propos de dom Belfoy qui refuse la « démission un peu théâtrale » que dom Petitididier fait alors de Senones en sa faveur, que « sans doute est-ce lui qui pressa dom Petitididier d'écrire » son

---

713 Nous avons déjà rencontré, dans ce travail, monsieur Bourcier de Montureux.

714 Dom Pierre Munier, né à Paris en 1672, profès à Saint-Mansuy de Toul le 7 juin 1689 (même lieu et même année que dom Calmet !), mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 28 mars 1748, *Matricula, op. cit.*, n° 1 210. Cf. MASSON, *op. cit.,* p. 397

715 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, U 832

716 Au sud et non loin de l'abbaye de Senones, aujourd'hui Saint-Jean-d'Ormont (Vosges).

717 L'Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1574 par Charles de Guise, cardinal de Lorraine, fut, dès ses débuts confiée aux jésuites, qui la dirigèrent jusqu'à leur expulsion de Lorraine et Barrois en 1768. L'université fut transférée à Nancy et les boiseries de la bibliothèque prirent, en 1775, le bateau sur la Moselle, puis la Meurthe, de Pont-à-Mousson à Nancy, où on peut toujours les admirer à la bibliothèque municipale de cette ville. La petite ville de Pont-à-Mousson (alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), est située à 25 km au nord de Nancy, sur la Moselle. Cf. *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps,* Actes du colloque de Nancy, 16-19 octobre 1972, Nancy, Annales de l'Est, mémoire n° 47, 1974, 402 p.

718 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 273

719 *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des papes par le R.P. Mathieu Petitdier*, *op. cit.*

traité [720]. Le pape le fait traduire en latin et italien, et imprimer [721]. Malgré les représentations de la congrégation de Saint-Vanne, et muni d'une autorisation du pape de se passer de la permission de celle-ci pour faire imprimer des livres, dom Petitdidier publie, en 1725, une *Dissertation historique et théologique* [722] sur le même sujet, ouvrage « qui fut encore mieux reçu du Public que le premier », écrit encore la *Bibliothèque lorraine.* Le pape lui avait aussi fait savoir qu'il le soutiendrait dans « ses interêts pour l'Abbaye de Senones »...

« Après avoir ainsi préparé les voyes, & effacé les mauvaises impressions qu'on avoit voulu donner de sa Personne, de sa Foi & de sa Doctrine à la Cour de Rome, il résolut de s'y rendre, & y arriva le 5. de Novembre 1725. » Il y est accueilli par « D. Bellefoi son agent ». L'abbaye de Senones est restituée à dom Petitdidier par les juges de la Rote. De plus, le pape, pour le remercier de ses écrits, le nomme évêque *in partibus infidelium* de Macra. Le pape consacre lui-même dom Petitdidier et lui offre une mitre. Il le crée aussi assistant du trône pontifical. Et, surtout, il lui donne un indult établissant le droit d'élection à perpétuité d'un abbé régulier à Senones. (Ses successeurs, dom Calmet et son neveu, dom Fangé, lui en furent-ils reconnaissants ?) Des « amis communs » réussissent à monter une transaction avec son « dévolutaire » qui, contre une pension annuelle de cinq cent écus romains [723], accepte de renoncer à l'abbaye de Senones. « Comblé de toutes ces graces, D. Petitdidier reprit la route de Lorraine, & arriva à Senones le 9. Février 1727. »

Tout le monde, en Lorraine, n'est pas aussi satisfait que lui. Car, pour faire bonne mesure, c'est pendant son séjour à Rome qu'il désavoue son *Apologie des* Lettres à un provincial, par une lettre du 30 septembre 1726, « car on y avoit fait diverses additions et altérations » [724]. Cette lettre fut imprimée à Rome et l'émotion qu'elle suscita, en France et en Lorraine, fut telle qu'on dut en faire enlever les exemplaires déposés chez les libraires [725].

Ch.-E. Dumont écrit [726] :

« Le retour du Prélat à Senones ne fut pas fêté par le triomphe qu'il avait rêvé. On l'avait flatté d'être reçu avec distinction à la Cour de Lorraine, il n'en fut rien ; d'un autre côté le public lettré, scandalisé de tant de faveurs accordées au champion des intérêts de Rome contre ceux de sa patrie, lança *le Faux Prosélyte* (1, Attribué par les bibliothécaires de Saint-Mihiel à Dom Joachim de la Roche [[727]]), qui le démasqua cruellement, suivi de deux autres écrits de Dom Placide Clouet [[728]] et de Dom Léon Lallemand [[729]], qui achevèrent de témoigner du mécontentement général ; en un mot, il essuya « un torrent de libelles sur la variété de ses sentiments ». Le rude joûteur, ne se laissant pas abattre, se défendit en réitiérant

---

720 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 544, note 41

721 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, *op. cit.*, p. 160

722 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,*

723 3 875 livres de Lorraine, environ 2 900 livres de France.

724 MORERI, *op. cit.*, t. V, p. 784

725 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 549, note 69

726 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 397

727 Dom Joachim de La Roche, né à Ligny-en-Barrois (Meuse) au plus tard en 1669, profès à Saint-Pierre de Senones le 4 mars 1685, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 10 janvier 1738, *Matricula, op. cit.,* n° 1 172

728 Dom Placide Clouet, né à Verdun au plus tard en 1684, profès à Saint-Urbain de Saint-Urbain le 13 janvier 1700, mort à Saint-Pierre d'Hautvillers le 1er septembre 1744, *Matricula, op. cit.,* n° 1 371. « Dom Clouet est le type même des jansénistes issus de la petite bourgeoisie de robe désireuse d'une réforme profonde dans l'Eglise », écrit René TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 509-510.

729 Dom Léon Lallemant, né à Châlons-sur-Marne au plus tard en 1684, profès à Saint-Urbain de Saint-Urbain le 13 janvier 1700 (même lieu et même jour que dom Clouet), mort à Notre-Dame de Moiremont le 8 décembre 1750, *Matricula, op. cit.*, n° 1 376. Ce fut l'un des signataires de l'acte de protestation contre l'acceptation obligatoire du formulaire et de la bulle *Unigenitus*, décidée, sous la pression du roi de France et de l'évêque de Toul, au chapitre général de Saint-Mansuy de Toul, en avril 1730, cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 613

ses éloges de la Bulle et du pape, sous forme de *Lettres à Dom Guillemin* [[730]], *Professeur à l'Abbaye de Saint-Mihiel,* pour la justification de la morale de Rome ».

La *Bibliothèque lorraine* explique :

« L'acceptation qu'il avoit faite de la Constitution *Unigenitus*, lui attira des reproches de plusieurs personnes, qui ne pensoient pas comme lui, on lui adressa des Lettres qui furent imprimées, une entr'autres, intitulée : *Le faux Prosélite,* ou *Lettres qui découvrent les illusions de celles que D. Mathieu Petitdidier écrivit en* 1723. *à D. Pierre Guillemin, Professeur dans l'Abbaye de S . Mihiel en Lorraine,* au sujet de l'Instruction pastorale du Cardinal de Bissy du 7. Juin 1722. »

Henri Thiard de Bissy, fils d'un ancien gouverneur français des Trois-Evêchés, avait été nommé évêque de Toul en 1687 (il avait été ordonné prêtre en 1684 !). René Taveneaux écrit que « peu d'hommes suscitèrent autant de dévouement et de haine » [731]. Il était demeuré janséniste jusqu'en 1703, jusque qu'à ce que cela risque de nuire « au bien de ma fortune », aurait-il dit [732]. « Il manoeuvra toujours avec une extrême habileté entre les hardiesses jansénistes et les condamnations romaines », continue René Taveneaux [733]. Il succéda à Bossuet au siège de Meaux en 1704. Le duc de Saint-Simon écrit de lui : « Bissy dont l'âme est forcenée d'ambition, sous le pharisaïsme extérieur d'un plat séminariste de Saint-Sulpice, était de tout temps abandonné aux Jésuites comme à ceux dont il attendait tout pour sa fortune » [734]. Madame Palatine affirme qu'il était « fier, méchant et faux, plus dissimulé qu'on ne saurait l'imaginer, flatteur jusqu'à la fadeur », ressemblant « au Tartuffe comme deux gouttes d'eau » [735]. Pire, Bossuet, lui-même, en aurait dit : « Ce Monsieur de Toul est un fripon, c'est vraiment un petit fripon qui ne va pas droit en besogne » [736]. Cela n'empêche pas Bissy d'être nommé cardinal en 1715. Car il évolue, à partir de 1703, officiellement vers le tiers-parti, puis vers le parti des politiques et l'ultra-montanisme [737]. Son instruction pastorale de 1722, « ouvrage en fait composé par un jésuite [...] s'attaque au jansénisme en insistant surtout sur l'unanimité des évêques dans l'acceptation de la bulle *Unigenitus* » [738]. Lorsqu'il meurt en 1735, un évêque janséniste exilé écrit de lui, en guise d'oraison funèbre : « Triste sort d'avoir pour juge la vérité que l'on a connue, que l'on a abandonnée et que l'on a persécutée ! » [739].

3.5.6. La « chute » et la fin de dom Mathieu Petitdidier.

Pour en revenir à dom Petitdidier, F.-A. Chevrier, en 1754, est admiratif. Il ne voit en lui que l'évêque de Macra et le théologien, et écrit : « Peu agréable dans la société, Petididier n'avoit qu'un genre, hors de l'écriture il n'étoit à rien, mais il étoit dans cette matière le Théologien le plus profond & l'Ecrivain le plus exact. Sans goût, sans connaissances étrangères, l'Evêque de Macra avouoit de bonne foi qu'il ne connaissoit ni Virgile, ni Despréaux [[740]] : sortant un jour d'une représentation des Horaces à laquelle Leopold l'avoit

---

730 Dom Pierre Guillemin, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1687, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 9 juin 1703, mort à Saint-Mansuy de Toul le 8 septembre 1747, *Matricula, op. cit.*, n° 1 439. Nous reparlerons de lui.

731 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 201

732 *Ibidem*, p. 204

733 *Ibidem,* p. 211

734 *Ibidem*, p. 200, d'après SAINT-SIMON, *op. cit.,* t. XXIII, p. 386

735 TAVENEAUX, *op.cit.,* p. 201, d'après la *Correspondance complète de Madame la duchesse d'Orléans,* édition Brunet, Paris, Charpentier, 1855, 2 vol., ici t. I, p. 214

736 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 212 et note 108

737 *Ibidem,* p. 213

738 *Ibidem,* p. 545, note 44

739 *Ibidem*, p. 213, note 109

740 Nicolas Boileau-Despréaux (1636-1711), célèbre poète et critique français.

forcé d'assister, il dit au Comte de l'Escut [[741]], de qui je tiens ce fait, que *Molière n'étoit pas si indécent, qu'il l'avoit entendu dire.* [742] »

C.-E. Dumont, en 1862, reprend cette dernière anecdote de F.-A. de Chevrier et y ajoute un jugement de dom Calmet : « La conduite ambitieuse de l'Evêque de Macra se concilie peu avec son caractère et ses habitudes, qui avaient toute la rudesse d'un homme s'inquiétant peu des raffinements et des exigences du monde ; « la dureté de ses manières et son esprit peu flexible et peu liant lui attirèrent quelques ennemis tant au-dedans qu'en dehors (1, Dom Calmet, Hist. Msc. de Senones.) » [743].

Les réactions indignées des contemporains de dom Mathieu Petitdidier se manifeste dès l'année 1723. René Taveneaux cite en entier une lettre du fameux janséniste dom Thierry de Viaixnes [744] (réfugié aux Pays-Bas à cette époque !) qui exprime fortement la déception que lui cause un ami de plus de quarante ans, l'appelle, au début de sa lettre, « notre indigne président » - dom Petitdidier est président annuel de la congrégation en 1723-1724 - et conclut ainsi : « Je crois assurément que la tête luy a tourné et qu'il est devenu fou » [745]. Nous dirons plutôt, comme dom Calmet l'avait dit, après la deuxième sortie de prison de dom de Viaixnes le 12 septembre 1715, que dom Petitdidier « n'avoit pas envie d'aller faire un aussy long séjour à Vincennes » [746].

Dès le chapitre général de 1724, tenu à Saint-Pierre de Luxeuil à partir du 9 mai, dom Mathieu Petitdidier est privé du « régime » de l'abbaye de Senones, dont il était abbé, c'est-à-dire qu'il n'en est pas nommé prieur. René Taveneaux assure qu' « il tenta par tous les moyens de faire accepter par le chapitre la bulle *Unigenitus* »[747]. Il en fut de même à celui tenu à Saint-Michel de Saint-Mihiel à partir du 22 avril 1725. Un témoin laïque, habitant de cette ville et ami très proche de l'abbaye, monsieur de Tallevannes [748], écrit: « On a coulé à fond l'apostat, il n'est pas même prieur » [749]. En 1725 et 1726, le « pèlerin de Rome » fut exclu de toutes charges [750]. En 1726, les Lorrains et les Comtois s'unirent contre les Champenois pour qu'il soit nommé prieur claustral de son abbaye de Senones. Monsieur de Tallevannes, lui, « eût voulu que les Champenois, intervenant auprès du procureur général du parlement de Paris, fissent obstacle à l'élection de dom M. Petitdidier, parce qu'il insultait « insolemment à toute la France » [751]. Ce fut encore pire au chapitre général de 1727, tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir du 4 mai : « Aucune humiliation ne lui fut épargnée : éliminé du définitoire et des supériorités, il fut une fois encore privé du régime de sa propre maison ». Un capitulant témoin des faits raconte : « Pendant les six jours qu'il est resté là, il n'a point paru en communauté ny dans l'église ny au réfectoire, pour éviter le cérémonial, parce qu'il

---

741 Descendant de la famille Rennel de L'Escut, dynastie de conseillers d'Etat des ducs de Lorraine, de présidents du Conseil de ville de Nancy, de la Cour souveraine de Lorraine et de la Chambre des comptes de Lorraine, cf. MICHEL, *op. cit.,* p. 322 ; et ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

742 CHEVRIER, *op. cit.*, t. I, p. 292-297

743 DUMONT*, op. cit.,,* t. IV, p. 395-397, citation tirée de *L'Histoire manuscrite de Senones* de dom Calmet, publiée à Epinal, Collot, 1878-1879, 2 t. in-8°

744 Dom Thierry Fagnier de Viaixnes, né à Châlons au plus tard en 1661, profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 13 juin 1677, mort à Rhinswick (Pays-Bas) le 13 octobre 1735, *Matricula, op. cit.*, n° 1 012

745 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 552

746 *Ibidem,* p. 529

747 *Ibidem,* p. 516

748 Monsieur de Talvannes, un juriste très janséniste, issu d'une famille de magistrats de Saint-Mihiel, un temps conseiller du duc Léopold 1er pour les affaires ecclésiastiques, était très opposé à l'infaillibilité dogmatique pontificale. Il dut finalement fuir aux Pays-Bas, où il mourut. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 493-495 ; et CHEVRIER, *op.cit.*, t. II, p. 214. Nous reviendrons plus loin sur cet ami du bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, dom Catelinot, et sur les livres qu'il vendit à la bibliothèque de l'abbaye avant sa fuite.

749 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 516, note 44

750 *Ibidem*.

751 *Ibidem,* note 96

scût qu'on étoit résolu à lui faire tenir son rang de profession [et à ne pas lui donner celui d'évêque] » [752]. En 1728, au chapitre, encore tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel [753], à partir du 8 avril, il n'est pas non plus nommé prieur de l'abbaye de Senones. De retour dans cette abbaye, il meurt subitement, le 15 juin 1728. A la satisfaction, si ce n'est la reconnaissance de certains.

Le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, le fidèle janséniste dom Ildefonse Catelinot, écrit, le 16 juillet 1728 [754], à dom Calmet : « Je me presse de donner avis à vôtre Révérence que je suis enfin, avec l'aide du Seigneur, arrivé à Saint mihiel. j'avois attendu à Paris Mr l'Evêque de Macra, Sur ce que vous m'aviés fait l'honneur de me dire qu'il devoit y venir pour achester des livres [[755]]. je me flattois pouvoir profiter de sa voiture pour m'en retourner. Mais citôt que j'ai appris sa mort subite, j'ai pris mon parti dans l'esperance d'apprendre que vous seriés son digne Successeur. je l'ai appris enfin, & cela m'a fait un sensible plaisir. La place vous étoit düe par une infinité d'endroits ; mais particulierement par vôtre excellent merite & la recommandation de Son Altesse Royale [le duc Léopold 1er] [...]» Peut-on faire remarquer que, pour voyager plus confortablement, un janséniste (qui le demeurera jusqu'à sa propre mort, quarante-huit ans plus tard et aux dépens d'une éventuelle « carrière »), est prêt à passer sur l'acceptation de la bulle *Unigenitus* et l'affirmation de l'infaillibilité pontificale par son hôte? A moins que les deux religieux n'aient eu, malgré tout, des choses à se dire ?

Dans la lettre suivante conservée de dom Catelinot à dom Calmet, du début de l'année 1729 [756], un point très délicat est abordé : « Cette nouvelle année [...] me permettra de lui [Votre Reverence] faire mon compliment sur tout ce qui se dit à son sujet du côté de l'Italie. Cela ne me surprend pas ; mais il faut que le merite soit bien singulier pour étre connu jusqu'au de là des mons, & pour étre si justement recompensé dés cette vie. je me flatte, Mon Tres Révérend Pere, que quand vous serés devenu gros Seigneur, soit en violet, soit en rouge, vous vous souviendrés du pauvre Ildefonse [...] » Dom Calmet, dont René Taveneaux fait remarquer la « volonté de détachement prudent et d'équilibre savamment calculé [757] » et l' « habituelle prudence politique [758] », ne tomba pas plus dans ce piège que dans d'autres et déclina les propositions flatteuses d' « au delà des Monts ». Elles l'auraient fait évêque *in partibus* d'Hippone [759], la ville dont saint Augustin fut évêque de 396 à 430 ! La modestie que prouvait ce refus lui valut les félicitations de l'évêque de Toul, Scipion-Jérôme Bégon, en novembre 1728. L'évêque de Toul aurait d'ailleurs préféré que le pape plaçât dom Calmet à la tête d'un diocèse à charge d'âmes [760] !

Dom Catelinot a son opinion sur le « changement » de dom Petitdidier, comme il le qualifie lui-même. Mais il n'a pas l'imprudence de le commenter dans sa correspondance. Il préfère le faire savoir indirectement à la postérité et utilise, pour cela, quelques années plus tard, une lettre adressée antérieurement au professeur de théologie des jeunes profès de l'abbaye. Cette lettre venant du Mans, datée du 11 mars 1725, est de dom Rivet, un des chefs

---

752 *Ibidem*, p. 555, lettre de dom de Viaixnes.

753 Lieu le plus fréquent de 1716 à 1789 (15 fois sur 45 chapitres), à cause de sa centralité dans le ressort de la congrégation et de ses vastes bâtiments, qui auraient été aménagés par dom Hennezon dans ce but, d'après dom de LISLE (*op. cit.,* p. 317-318).

754 B.D. Nancy et Toul, MB 62

755 Dom Catelinot y est pour cette même raison.

756 B.D. Nancy et Toul, MB 62

757 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 523

758 *Ibidem,* p. 612

759 Située en Afrique du nord, près d'Annaba (Bône, du temps de la colonisation française), à l'est de l'Algérie, presqu'au bord de la Méditerranée et en ruines depuis le VII ème siècle.

760 GUILLAUME (Abbé Pierre-Etienne), *Documents inédits sur les correspondances de dom Calmet*, Nancy, Crépin-Leblond, 1873, 1ère Partie, 60 p., ici p. 19 (extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine,* 1873, 3ème série, t. I, p. 94-151, ici p. 110).

du parti janséniste de la congrégation bénédictine française de Saint-Maur [761]. Le *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des Papes ou motif de droit du P. Quesnel, avec le traité de D. Petitdidier sur la meme matière* vient de paraître [762]. L'exemplaire conservé actuellement à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel de ce livre porte l'ex-libris du prieuré de Bar-le-Duc dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel : « *Benedictinorum B. Mariae Barrensis* et la date de 1745, mais aussi l'ex-libris « *Sancti Michaelis de Sancto Michaele in Lotharingiâ,* non daté et d'une écriture qui n'est pas celle de dom Catelinot. Ce n'est pas le seul volume dans ce cas, tout ou partie de la bibliothèque du prieuré de Bar étant revenu à l'abbaye de Saint-Mihiel, en 1765, après la mise en commende de celui-ci [763]. Dom Rivet, que la congrégation de Saint-Maur avait relégué dans une abbaye du Mans pour cause de jansénisme, sera en correspondance juqu'à sa mort, en 1749, avec dom Catelinot. La lettre de 1725 de dom Rivet n'est pas adressée à dom Catelinoti, mais elle a été reliée, probablement sur son ordre, dans le volume des années 1728-1729-1730 des *Nouvelles ecclésiastiques* [764], entre les pages 120 et 121 de l'année 1728. Ceci parce qu'au milieu de la deuxième colonne de cette page 121, il y a un entrefilet : « On vient d'apprendre que D. Mathieu Petitdidier, évêque de Macra et prieur de Senones, étoit mort subitement le 16. [juin 1728] a son Abbaye ».

Cette lettre est adressée : « Au Reverend Père. Lorraine. Dom Pierre Guillemin professeur de théologie en l'abbaïe de S. Mihel. A Saint-Mihel ». C'est un feuillet plié en trois, écrit sur une page et deux tiers de la suivante, puis replié en trois avec l'adresse sur le tiers non occupé par la correspondance, qui porte un cachet de cire aux armes de l'abbaye S.... du Mans et, au-dessus de l'adresse manuscrite, un tampon : « DUMANS ». La lettre commence par « Soli Deo honor et gloria ». En-dessous, dom Catelinot a écrit : « Lettre sur le changement de D. Matthieu Petitdidier ». Le texte est terrible :

« Mon très-cher et Reverend Père,

« Ce seroit peu me connoître que de me croire susceptible de changement. Il est vrai que j'ai été scandalizé avec tous les gents de bien de la chûte déplorable de D. M. P.[« etitdidier » écrit de la main de dom Catelinot] et que j'en ai été peut être plus vivemt. touché que tout autre, parce que j'avois plus de motifs pour lui être attaché. Il est encore vrai que j'ai été très- fâché de voir paroître vôtre nom dans cette horrible affaire : mais tout cela n'a point changé mon cœur à vôtre égard. Vous y occupez toûjours la même place, parce que je suis persuadé que vous n'avez point banni du vôtre l'amour de la vérité et de ceux qui l'aiment, et qu'ainsi j'y tiens toûjours quelque lieu.

« J'ai lû deux ouvrages contre D.M.P. qui n'y est pas épargné. quand il ne seroit pas aussy coupable qu'on l'y fait, il ne laisse pas d'être fort à plaindre de passer pour tel dans l'esprit du public. Faut-il qu'un homme qui nous a donnés des ouvrages si lumineux. soit tombés dans des tenebres si épaisses ? Dieu a sans doute ses desseins en permettant cette

---

761 Dom Antoine Rivet de La Grange (1683-1749) fait profession dans la congrégation de Saint-Maur en 1704 et étudie la théologie à l'abbaye Saint-Florent de Saumur, sous la direction de dom Thierry de Viaixnes. Nous retrouverons ce bénédictin très janséniste de la congrégation de Saint-Vanne, appelant au concile général et qui dut fuir aux Pays-Bas, où il mourut. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 164-168, 406-407, 413-425 et 435-445, entr'autres. Les deux religieux demeurèrent en relations car dom Rivet lui-même fut un janséniste notoire et, comme tel, confiné un temps à Saint-Vincent du Mans. Il est l'auteur d'un *Nécrologe de Port-Royal*, publié à Amsterdam en 1723, mais aussi le principal rédacteur d'une *Histoire littéraire de la France,* publiée en 9 vol. de 1733 à 1750. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 404, 444-445 et 541-542. Dom Rivet est régulièrement cité dans la correspondance de dom Catelinot et nous en reparlerons dans le chapitre consacré à celui-ci.

762 PETITDIDIER, *op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, G 52

763 *Pouillé, op. cit.,* t. II, p. 11-13

764 *Nouvelles ecclésiastiques* (années 1728 à 1730), 3ème édition, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1735, pagination multiple (941 p. in-4° au total), ex-libris et cote de la main de dom Catelinot, B.M. Saint-Mihiel, G 860 [1]

chûte, qui nous doit faire trembler pour nous-mêmes. Celle [[765]] que nous avons vû dans nôtre propre congregation et qui presque de même nature que l'autre n'a pas tardé à la suivre, nous avertit de la même chose, et nous engage à redoubler nos gemissements pour la pleurer autant qu'elle le mérite.

« Si nos affaires temporelles n'ont pas un plus heureux succès, n'en cherchons point d'autre cause. Temporalia perdere timuerunt, et vitam aeternam non cogitaverunt. Prions Dieu qu'il éloigne l'évenemt. de ce qui suit : ac sic utrumque perdiderunt ; et qu'au contraire il releve ces cedres tombez, afin que devenant plus fermes qu'ils n'étoient avant leur chûte, ils puissent afermir ceux qui se[adresse intercalée] roient foibles. Je vous souhaite, Mon très-cher Père, toute sorte de prosperité et dans vôtre cours de theologie et dans la suite de vôtre premiére entreprise. Le cher D. Pomet [[766]] me charge de vous assurer de son respectueux souvenir. J'ai l'honneur d'être en J.C. dans le plus sincére et le plus respectueux dévouemt.

« Mon Reverend Pére, Vôtre très-humble et très obeïssant confrere

« Au Mans le 11. mars 1725. Fr. Antoine. Rivet.

« o.s.b. »

Qui est dom Pierre Guillemin ? Il est né à Bar-le-Duc au plus tard en 1687. Il fait profession à l'abbaye de Saint-Mihiel le 9 juin 1703 [767]. Dom Guillemin est professeur de philosophie et théologie des jeunes profès à l'abbaye de Saint-Mihiel depuis environ 1714 (treize professions, cette année-là, et huit en 1720). Il est doyen de Saint-Mihiel de 1724 à 1725 [768]. Pendant ce temps, il écrit un *Commentaire littéral abrégé* [de dom Calmet] *sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec la version française,* publié à Paris en 3 volumes en 1721. René Taveneaux explique que l'ouvrage comprenait sept autres volumes qui n'ont pas été publiés et que l'intention polémique de l'ouvrage est plus marquée que celle du texte de dom Calmet et son inspiration janséniste évidente [769]. Une première polémique avait déjà opposé dom Petitdidier et dom Guillemin à l'été 1717 [770]. En 1723, la lettre de dom Petitdidier à dom Guillemin et la réponse de celui-ci furent imprimées dans un ouvrage plus important, *Réponse à une lettre du R.P. Dom Mathieu Petitdidier, Président de la Congrégation de Saint-Vanne, du 15 nov. 1723. Où l'on réfute la dernière Instruction pastorale de M. le cardinal de Bissy*[771]. C'est à ce livre que fait allusion C.-E. Dumont en 1861. Il n'est malheureusement plus actuellement à la bibliothèque de Saint-Mihiel. René Taveneaux assure que dom Pierre Guillemin est l'un des trois principaux représentants du jansénisme à Saint-Mihiel au XVIIIème siècle [772]. De 1725 à 1728, celui-ci est sous-prieur du prieuré de Châtenois (Vosges). Au chapitre général tenu à Saint-Mihiel à partir du 8 avril 1728, les ultras s'emparent de tous les postes et nomment comme prieurs des grandes abbayes « les jansénistes les plus actifs », tel dom Pierre Guillemin à Saint-Mansuy de Toul [773]. Il l'est jusqu'en 1731, puis de 1733 à 1734. Il meurt dans cette abbaye le 8 septembre 1747, n'ayant plus été nommé à d'autres charges, comme d'autres religieux au jansénisme trop connu.

L'inclusion de la lettre de dom Rivet dans le volume du périodique janséniste date des années postérieures à 1735, après la troisième édition des *Nouvelles ecclésiastiques,* publication qui, avec d'autres, arrivait des Pays-Bas en Barrois et Lorraine par des circuits

---

765 Nous ne savons de quel bénédictin de la congrégation de Saint-Maur il s'agit.

766 Nous ignorons qui est dom Pomet.

767 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 439

768 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

769 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 408, note 33

770 *Ibidem,* p. 539, note 14

771 *Réponse* [...], s.l., 1724, in-4°,IV-71 p

772 TAVENEAUX, « La vie intellectuelle à l'abbaye de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles, *op. cit.*, p. 111, note 25

773 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, *op. cit.*, p. 518, note 54.

bien établis [774]. En bibliothécaire soucieux de la conservation des livres confiés à sa garde, dom Catelinot fait « relier ou endosser » tout ce qu'il peut. Il l'explique à dom Calmet, dans une lettre du 29 décembre 1732 [775], où il fustige la « négligence » de ses prédécesseurs. Et il profite de ce louable travail pour informer ses confrères du futur de certaines choses.

Le Grand Dictionnaire historique de Moreri [776], en 1732, consacre à dom Petitdidier une biographie d'une colonne presqu'entière, inodore et sans saveur, avec une bibliographie et conclut : « D. Petit-Didier étoit grand Théologien, fort en raisonnement, sérieux, sévère, laborieux ; il avoit possédé les premières dignités de sa Congrégation, & les avoit remplies avec honneur ; il étoit véritablement pénétré des vérités de la Religion, & étoit très attaché aux devoirs de son état ». *« * Cet article a été fourni »,* est-il précisé, en petits caractères italiques. Mais par qui ? Par un homme aussi prudent et ultramontain que les éditeurs de ce dictionnaire !

La *Bibliothèque lorraine* [777], en 1752, fait à dom Mathieu Petitdidier une oraison funèbre un peu moins plate :

« Le P. Petitdidier étoit d'une taille avantageuse, bien fait de sa Personne, mais assez négligé dans ses manieres ; son caractere d'esprit étoit la solidité & la force, qui dégéneroit quelque fois en rudesse. Il avoit une mémoire heureuse & fidelle, un jugement sûr & solide, puissant en raisonnement, austere pour sa personne, assez indulgent pour les autres ; il avoit fait sa principale étude de Théologie, de la Lecture des SS. Peres, & de l'Histoire Ecclésiastique, & y avoit très bien réussi ; mais il avoit négligé l'érudition profane & l'étude des belles Lettres & de l'antiquité payenne, il mourut le 15. Juin 1728. »

Elle reproduit ensuite l'épitaphe que l'un de ses deux frères jésuites, Jean-Joseph, « ci devant Chancelier de l'Université de Pont-à-Mousson », lui a faite, qui lui attribue toutes les vertus d'un bon et savant religieux, tout en en disant très peu sur dom Petitdidier. Détail intéressant, il y est dit : « *Professus in Monasterio Sancti Michaëlis ad Mosam* ». Or, depuis l'arrivée du duc Léopold dans ses état en 1698, les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel ont adopté comme ex-libris : « *Sancti Michaelis in Lot(h)aringia* ». Il est vrai que l'année de la profession de dom Mathieu Petitdidier (1676), il ne pouvait être question de Lorraine. L'ex-libris était alors : « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele »* avec parfois, en plus : *« congregationis sancti Vitoni et Hydulphi »* et même : *« sancti Benedicti ordinis »* ou « *diocesis virdunensis* ». Quand dom Petitdidier disparait en 1727, nul ne sait que le duc Léopold va mourir prématurément en 1729 et que son fils François III abandonnera la Lorraine en 1737. Cependant, si l'on examine les comptes-rendus des chapitres généraux de cette époque [778], on constate que l'abbaye de Saint-Mihiel est dénommée : «*Sancti Michaelis de Sancte Michaele »*. Autre détail familial : à la fin de cette épitaphe, est expliqué : « *Charissimo Avunculo Monumentum posuit Illust. A. Josephus Chinoir de Benne, militaris Cohortis Dux, ejus ex sorore Nepos* ». Voilà un neveu reconnaissant ! Qui fait poser un monument à la mémoire de son oncle, mais où ? A l'abbaye de Senones ?

Le frère jésuite, Jean-Joseph, peut aussi lui être reconnaissant.

3.5.7. Le père Jean-Joseph Petitdidier, s.j.

Le jésuite Jean-Joseph Petitdidier bénéficie d'une notice élogieuse, immédiatement après son frère, dans la *Bibliothèque lorraine* [779]. Nous apprenons qu'il est né à Saint-Nicolas-

---

774 TAVENEAUX, *op. cit.,* Livre III, Chapitre IV « Les moyens de diffusion de la pensée janséniste. La circulation des nouvelles et des livres », p. 561-585, et carte p. 574

775 B.D. Nancy et Toul, MB 62

776 MORERI, *op. cit.,* 1732, t. V, p. 784

777 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 724-734

778 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

779 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 734-736

de-Port, le 23 octobre 1664 (il a donc cinq ans de moins que dom Petitdidier). Après avoir fait des études au collège des jésuites de Nancy, puis à l'Université jésuite de Pont-à-Mousson, il entre dans la « Société », le 16 mai 1683, et y fait profession solennelle, le 2 février 1698. Il est d'abord professeur de Grec et de Latin, puis va enseigner la Philosophie et les Mathématiques au collège des jésuites de Strasbourg, ainsi que l'Ecriture sainte et le Droit au séminaire de cette ville dont il est nommé supérieur. Il est ensuite transféré à l'Université de Pont-à-Mousson, dont il devient chancelier. Il s'y occupe de la formation des jeunes jésuites. Après la mort de son frère, sa notoriété est telle qu'il est chef du conseil de conscience de la duchesse Elisabeth-Charlotte, régente des duchés, de 1732 jusque 1737. « Enfin lorsque la Lorraine changea de maître », il se retire à Saint-Nicolas-de-Port, où il devient supérieur de la maison des jésuites, « ayant refusé d'autres emplois qu'on lui avait offert ». Suit la liste des treize ouvrages qu'il a publiés, parmi lesquels une *Critique de la* Vie des saints *de M. Baillet,* dont il écrit qu'il « ne reconnaît ni Dieu ni Diable » [780]. Le dernier de ses ouvrages, *Dissertation théologique et canonique sur les prêts usités en Lorraine* parait en 1745 et 1748.

La *Bibliothèque lorraine* ne donne pas la date de sa mort, car elle paraît avant celle-ci. F.-A. de Chevrier, en 1754, fait perfidement remarquer qu'il « a obligation à son frère de la place qu'il tient au-dessous de lui » [781]. La *Biographie de Lorraine* de Michel [782], en 1829, nous apprend qu'il fut confesseur du duc Léopold 1er et qu'il mourut à Pont-à-Mousson en 1756. Le *Dictionnaire biographique lorrain* [783], en 2003, ajoute qu'il fut recteur de l'Université de Pont-à-Mousson de 1704 à 1708. Mais c'est René Taveneaux qui nous éclaire vraiment sur la vie et l'œuvre du jésuite Jean-Joseph Petitdidier, et nous amène à nous interroger sur son influence sur son frère bénédictin !

René Taveneaux, dans *Le Jansénisme en Lorraine* [784] écrit: « Les réticences de Léopold à l'égard de Rome s'accrurent après 1713, lorsque Clément XI eut fulminé la bulle *Unigenitus*. L'événement fut accueilli à la cour de Lorraine dans le silence et l'indifférence. Léopold refusa de s'engager à l'égard de la constitution dans la politique de force de Louis XIV et dans les subtiles manœuvres du Régent. Comme dans beaucoup de ses actes politiques, il se tourna vers Vienne et prit avis de l'empereur. Celui-ci avait, sur l'avis de son conseil, résolu de ne recevoir ni publier la bulle dans tout l'Empire ; seuls les suffragants de Trèves [les diocèses de Verdun, Toul et Metz font partie de la province ecclésiastique de Trèves] et de Cologne avaient pris d'eux-mêmes la décision de la recevoir. Léopold prit à son compte cette politique du silence ; la constitution ne fut, dans les duchés, ni exaltée, ni avilie, mais seulement ignorée. Aucun clerc, aucune communauté ecclésiastique ne purent prendre officiellement parti à son égard : l'université de Pont-à-Mousson elle-même ne devait la recevoir que tardivement et à titre privé. »

Et c'est là que l'on rencontre le père Petitdidier, qui prend l'initiative, courant 1716, de « glaner » des signatures, avec peu de succès, il est vrai. Dom Mathieu Petitdidier, son frère, le raconte dans une lettre à dom Thierry de Viaixnes [785]. Auparavant, le père Petitiddier avait publié anonymement, alors qu'il était chancelier de l'Université de Pont-à-Mousson, une réfutation du mandement d'acceptation de la bulle par l'évêque de Metz (1697-1732), Henri-Charles Du Cambout de Coislin, texte qui réussissait, en même temps, le tour de force d'être

---

780 Adrien Baillet (1649-1706), prêtre et érudit français et janséniste, auteur de *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, et d'une *Vie de Descartes*. Cf. SUIRE (Eric), *Sainteté et Lumières. Hagiographie, Spiritualité et propagande religieuse dans la France du XVIIIème siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, 523 p. Dom Catelinot, le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1717 à 1756, l'utilise beaucoup dans son *Dictionnaire de littérature*, *op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 49, que nous étudierons plus loin.

781 CHEVRIER, *op. cit.*, t. I, p. 298-299

782 MICHEL, *op. cit.*, p. 414

783 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

784 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 272

785 *Ibidem*, note 42

très hostile à la bulle ! Il y perdit son poste, à la demande dudit évêque, ses supérieurs jésuites ayant accédé à celle-ci, à l'encontre des usages habituels qui voulaient qu'on soit inamovible à cette place. Le père Petitdidier était donc très engagé dans le soutien à la papauté. Le mandement de l'évêque de Metz fut condamné par le Saint-Office [786]. Le jésuite fut l'auteur d'autres textes, anonymes ou non, dans les polémiques en Lorraine autour de l'acceptation de la bulle [787].

Mais le duc Léopold souhaitait la création d'un diocèse purement lorrain, à Saint-Dié, dont l'évêque ne serait pas nommé par la France mais par lui! Il autorise, au cours de l'été 1717, l'Université de Pont-à-Mousson à recevoir solennellement la bulle, tout en interdisant l'appel au concile contre l'autorité papale dans les duchés. Des tractations entre le pape et le duc sont entamées par l'intermédiaire du nonce apostolique auprès des cantons suisses. Le père Jean-Joseph Petitdidier est l'agent officieux de la Lorraine et se rend plusieurs fois à Lucerne pour en discuter. D'où la réception de la bulle par la Cour souveraine de Lorraine, « mais sans contraindre personne à la recevoir » [788] ! Le duc de Lorraine et de Bar n'obtînt pas son diocèse indépendant, la France ayant menacé de retirer au pape son appui dans l'affaire de la bulle s'il le créait [789]. Il fallut attendre la réunion officielle des duchés à la France, après la mort du roi Stanislas, en 1766. Et ce fut alors, comme nous l'avons déjà écrit, le dernier abbé commendataire de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, Barthélemy-Louis-Martin Chaumont de La Galaizière, fils du chancelier puis intendant français de Lorraine et Barrois, qui devint le premier évêque de Saint-Dié en 1777 (jusqu'en 1802), tout en demeurant abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Mihiel (1744-1790).

3.5.8. Oraisons funèbres de dom Mathieu Petitdidier.

Dom de Lisle, en 1757, toujours prudent, ne dit rien de dom Mathieu Petitdidier. Il mentionne son nom, en passant - sans dire qu'il a été prieur de l'abbaye -, dans son *Histoire de l'abbaye* [790]. Il écrit, dans l'énumération des ouvrages du père Louis Hugo (1667-1739), originaire de Saint-Mihiel, abbé de l'abbaye prémontrée d'Etival [791], évêque *in partibus* de Ptolémaïde [792] et historiographe du duc Léopold, que celui-ci « a aussi composé quelques piéces sur la préséance prétenduë des Chanoines Réguliers & des Prémontrés de Lorraine, sur les Bénédictins de la même Province, contre Dom Mathieu Petit-Didier, imprimées in-4°. au commencement du retour du Duc Léopold en 1699. & 1700 ».

C.-E. Dumont, dans son *Histoire de la ville de Saint-Mihiel* [793], en 1861, est plutôt admiratif du personnage, qu'il respecte pour sa combativité, négligeant les questions théologiques qu'il connait très mal et qui ne l'intéresse pas. Et il termine en mentionnant que dom Petitdidier « était resté 20 ans à Saint-Mihiel, où il fut élu Prévôt-moine en 1695 », ce qu'il est le seul à rapporter et montrerait que dom Petitdidier paraissait capable de gérer les conflits relevant de la juridiction de l'abbaye. Par contre, il n'a sans doute pas été élu mais nommé à cette charge.

---

786 *Ibidem,* p. 353-354

787 *Ibidem,* p. 469-470

788 *Ibidem*, p. 277-278

789 *Ibidem,* p. 284

790 LISLE, *op. cit.*, chapitres X, XI et XII, « De quelques Personnes distinguées qui appartiennent ou à l'Abbaye ou à la Ville de St. Mihiel. », p. 383-410, ici p. 405

791 L'abbaye prémontrée d'Etival, à 10 km au nord et en aval de Saint-Dié, sur la rive gauche de la Meurthe, non loin des fameuses abbayes bénédictines de Moyenmoutier et Senones, situées à l'est de cette rivière, est alors en Lorraine et dans le diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié.

792 Ptolémaïde, aujourd'hui Acre, en Syrie.

793 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 395-397

René Taveneaux [794] est sévère pour dom Mathieu Petitdidier et ce qu'il appelle sa « conversion » :

« Par son comportement personnel ou ses ouvrages, l'abbé de Senones ne suscita aucun mouvement idéologique capable de ruiner le jansénisme ou simplement de rivaliser avec lui. La portée théologique de son œuvre fut donc médiocre. Mais il eut une action non négligeable sur les attitudes pratiques, sur la « politique », son domaine d'élection. Il accentua à son profit d'anciennes divisions de la congrégation, attisa l'hostilité des Lorrains et des Comtois contre les Champenois ; il développa chez les premiers, avec l'ambition de devenir abbé ou prieur titulaire, le goût des richesses et de la docilité ; il porta les plus résolus d'entre eux aux manœuvres politiques, aux compromis et à ce silence complice, règle de conduite de Léopold. De ce point de vue, il étouffa la vigueur du jansénisme dans la congrégation de Saint-Vanne, préparant ainsi les voies aux mesures répressives de 1730. »

Et il ajoute [795] en note : « Dom M. Petitdidier fut naturellement l'objet d'attaques nombreuses de la part des chansonniers jansénistes. Voir quelques spécimens de cette littérature populaire sur « Dom Petitdidier, renégat quesneliste devenu evesque de Macra », dans le *Recueil de pièces curieuses concernant l'institut des Jésuites,* Bibl. Nancy, ms. 568 (190), t. III, p. 268-272. »

Effectivement, le tome III de ce *Recueil,* qui a pour titre *Parnasse moliniste, janseniste, et quesnellistes* [sic] *Recueil de plusieurs pieces en vers, faites à l'occasion de la bulle Unigenitus par M. Pierre Duclos* [796], contient deux pièces qui déchirent à belles dents dom Mathieu Petitdidier. Elles seraient antérieures à sa mort, car il n'en est pas question dans leurs vers. L'ouvrage contient 179 pièces, de toutes tailles. La première s'intitule : « Enluminures, Critiques De l'almanach fameux intitulé La deroute et confession des Jansenistes Piece curieuse de l'invention des peres Jesuites mise au jour en lan 1654 ». Elle occupe les pages une à 48 et compte 2 128 vers. La dernière s'appelle : « Chanson sur un ambassadeur turq. venu en Italie en l'année 1740 ». Elle est au bas de la page 721 et dernière et compte 16 vers. Elle nous apprend, en conclusion, qu' « Il est venu pour marier le Coran à la bulle » !

Les deux « Elegies sur dom M. P. abbé de Senone renegat janséniste » comptent 188 vers au total, d'après la table du début du volume, et 180 en fait.

La première a pour titre : « D. Mathieu petitDidier renegat quesneliste devenu evesque de Macra » et compte 72 vers, pages 268 et 269. Elle commence par :

« Grand, mais lasche Docteur qui par ambition
« Viens enfin d'accepter la Constitution
« Dis nous, sans t'emporter quel ange de Lumière
« a pu si promptement Desiller ta paupière
« ou plus tost apprens nous quel est le fin Demon
« qui t'a sur tes vieux Jours fait perdre la raison. »

La seconde s'intitule : « Contre le mesme abbé Petitdidier. L'abbé pour et contre » et compte 108 vers, pages 270 à 272. Ses derniers vers concluent :

« De tous les gens de bien devenu la risée
« Le Pape l'ornatil d'un rouge Casaquin
« On le regardera toujours comme un
« f..... Rimez. »

---

794 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 555-556

795 *Ibidem,* note 100

796 *Parnasse* […], 721 p. et 3 f° in-f°, B.M. Nancy, ms 568 (190), t. III, p. 268-272. Ce recueil a été « inventorié en juin 1884 », est-il mentionné à son début.

3.5.9. Bibliographie de dom Mathieu Petitdidier.

La bibliographie de dom Petitdidier par J.-E. Godefroy recense seize œuvres imprimées et de nombreux manuscrits et lettres [797]. Nous y apprenons aussi que ses armes étaient « d'azur à la fasce d'or chargée de deux rameaux d'olivier au naturel posés en sautoir et accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un lion de même ». Lorsque Godefroy écrit (1925), il y a déjà eu un certain nombre d'études sur dom Petitdidier. Il en mérite certainement encore d'autres.

Dans le fonds dit bénédictin de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, se trouvent actuellement plusieurs ouvrages de dom Petitdidier :

- *Remarques sur la* Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques *de Monsieur Du Pin* en 3 vol. :
  - T. I : Paris, Daniel Hortemels, Pierre Emery, 1691, 336 p. in-8°, cote actuelle : Y 168,
  - T. II : Paris, Veuve Pierre Bouillerot, Amable Auroy, Claude Cellier, 1692, 596 p. in-8°, cote actuelle : Y 169,
  - T. III : Paris, Pierre Emery, 1696, 398 p. in-8° B.M. Saint-Mihiel, cote actuelle : Y 170).

Ces trois volumes sont richement reliés en maroquin cramoisi à filets dorés, coupes et chasses décorées et dorées, les trois tranches dorées. Le premier porte, sur le plat supérieur, les armes d'un évêque. Ce ne sont pas celles de dom Petitdidier, si l'on se fie à ce qu'en dit J.-E. Godefroy : elles comportent aussi un lion d'or en pointe, mais deux fleurs de lis d'or et une tiare pontificale. Le lion, la tiare et les deux fleurs de lis sont répétés dans les entrenerfs du dos et, à l'intérieur, aux quatre coins du contreplat inférieur, revêtu, lui aussi, de maroquin cramoisi ! Ce seraient celles d'un cardinal italien, sans plus de précisions [798]. Le second volume est orné à la « Du Seuil » et ses contreplats ne sont revêtus que de papier à la cuve. Les deux plats du troisième volume ne portent qu'un simple filet doré sur les quatre côtés.

Leur ex-libris - d'une écriture non identifiée - est celui du début du XVIIIème siècle : « *Ex libris monasterii sancti Michaelis de Sancte Michaele ordinis sancti Benedicti congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi* ». Les volumes portent une cote de la main de dom Catelinot et celle correspondant au catalogue de 1779. Dans celui-ci, la notice est purement signalétique : aucun commentaire sur l'auteur, le contenu du livre ou sa magnifique reliure. Alors que le ou les bibliographes compétents qui ont rédigé ce catalogue ne s'en privent pas à propos d'autres auteurs...

- *Dissertationes historicae, criticae, chronologicae in Sacram Scripturam Veteris Testamenti*, Toul, Alexis Laurent, Paris, Pierre Emery, 1699, XVIII-340-18 p. in-4° (B.M. Saint-Mihiel, deux exemplaires conservés, cote actuelle : A 628 et A 629).

Des deux exemplaires des *Dissertationes,* l'un (A 628) provient de l'abbaye prémontrée de L'Etanche [799] ; l'autre (A 629) porte l'ex-libris de l'abbaye de Saint-Mihiel : *Monasterii Sti Michaelis in Lotharingiâ,* de la main de dom Catelinot, sans le moindre doute.

---

[797] GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, *op. cit.*, p. 159-162

[798] CHASSAING (J.-F.), LAGET (J.), « Les ex-libris, supra-libris et fers de reliure dans les ouvrages de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel », *L'Ex-libris français. Bulletin de l'Association française pour la conservation de l'ex-libris*, n° 271, automne-hiver 2015, p. 92-98

[799] Le volume A 628 fait partie des confiscations révolutionnaires. Plus de mille volumes (sur 8 900) du fonds dit bénédictin de la Bibliothèque municipale de Saint-Mihiel proviennent de l'abbaye de L'Etanche, petite abbaye prémontrée fondée au XIIème siècle, dans un vallon de la côte de Meuse, à 12 km au nord-est de Saint-Mihiel (alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), est très fréquentée par le bibliothécaire de Saint-Mihiel, dom Catelinot, dans les années 1730-1740. Vers 1755, les prémontrés vendirent une partie de leur très belle bibliothèque pour reconstruire leur abbaye, cf. DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire des monastères de l'Etanche et de Benoîte-Vau*, Nancy, imprimerie de Dard, Paris, Derache, 1853, 387 p. in-8°, ici p. 273-274 ; et *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 674-689

L'ex-libris n'est pas daté et le livre peut donc avoir été inventorié entre 1718 et 1756. Il est en latin, mais est relié avec un ouvrage de dom Calmet en français : *Nouvelles Dissertations sur plusieurs questions importantes et curieuses qui n'ont point été traitées dans le Commentaire Littéral sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament,* Paris, Emery, Père, Emery, Fils, Saugrain, l'aîné, Pierre Martin, 1720, 314 p. in-4°. A titre de comparaison, probablement, celle-ci étant à l'avantage de dom Calmet ? Le style de cette reliure est lui aussi intéressant : c'est - si l'on ose dire - celui de la maturité de dom Catelinot, quand il manque d'argent pour la bibliothèque de l'abbaye. Alors il bricole, seul, ou aidé, mais par qui ? La reliure est en veau brun avec, sur le plat supérieur, le cachet-soleil qui signale les ouvrages remarquables - par leur fond - de la bibliothèque. Dans chaque entrenerf du dos, figure un petit soleil. Il n'y a pas de pièce de titre mais un estampage direct avec, dans le cas du A 629, le N à l'endroit (il est souvent à l'envers !). Cachet-soleil, petits soleils et titre ne portent plus que de vagues traces de doré ! Sans doute y en avait-il peu et de mauvaise qualité ! Le volume porte une cote de la main de dom Catelinot et une autre correspondant au catalogue de 1779. Dans ce catalogue, comme pour les *Remarques sur la* Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques *de Monsieur Du Pin,* la notice est purement signalétique. Sur le revers du contreplat inférieur, est inscrit : « 5 # 8 s ».

- *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des papes,* Luxembourg, Antoine Chevalier, 1724, 192-26-420 p. in-8° (B.M. Saint-Mihiel, cote actuelle : G 52).

Ce livre vient du prieuré de Bar-le-Duc : *Benedictinorum B. Mariae Barrensis 1745* est barré et, en-dessous, est inscrit : *Sti Michaelis de Sto Michaele in Lotharingiâ.* C'est donc encore un livre arrivé à Saint-Mihiel à la mise en commende du prieuré de Bar en 1765. Sa reliure en veau brun est très usagée. Ce traité est relié avec le *Motif de droit du R. P. Quesnel,* ouvrage défendant ce janséniste notoire. Le volume porte la cote du catalogue de 1779 et, comme pour les deux autres, sa notice dans celui-ci est strictement signalétique.

- *Justification de la morale et de la discipline de l'Église de Rome et de toute l'Italie contre un livre anonyme qui a pour titre* « La Morale des Jésuites et de la Constitution Unigenitus comparée à la morale des Payens », Estival [Vosges], Heller, 1727, 6-316-4 p. in-8°, cote actuelle : H 178.

L'exemplaire actuellement conservé dans le fonds dit bénédictin de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel n'y est entré qu'au XIXème siècle : il ne porte ni l'ex-libris des bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel, ni aucun AUTRE.

3.5.10. Conclusion.

En résumé, à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, de 1695 à 1711, ont alterné, à la charge de prieur, dom Gabriel Maillet et dom Mathieu Petitdidier, celui-ci étant souvent sous-prieur quand dom Maillet était prieur. En 1711, le duc Léopold nomme Louis-Antoine de Lenoncourt abbé commendataire. La congrégation, même si elle n'est pas d'accord, cesse de nommer dom Maillet et dom Petitdidier aux charges de l'abbaye de Saint-Mihiel. Dom Maillet y reste jusqu'à sa mort, qui ne surviendra qu'en 1727, à 90 ans. Dom Petitdidier poursuit ailleurs sa brillante carrière. Quand quitte-t-il définitivement Saint-Michel de Saint-Mihiel ? Nous l'ignorons. Ses successeurs seront moins « flamboyants » que lui, dans une époque où continuent les conflits théologico-politiques entre l'Église et l'Etat. Mais ils ne seront pas moins combatifs et certains seront plus habiles : ils ne mourront pas maudits par une partie de leurs confrères et des catholiques.

3.6. DOM HENRI CHASTEL (sous-prieur de 1700 à 1701, prieur de 1711 à 1713)

Dom Henri Chastel est né à Prez-sous-Lafauche au plus tard en 1660 [800]. Il fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel, le 13 juin 1676, et y meurt le 26 octobre 1717 [801]. Il ne passe pas toute sa vie religieuse dans cette abbaye. Il est sous-prieur du prieuré Notre-Dame de Breuil à Commercy de 1692 à 1694 ; prieur du prieuré Saint-Pierre de Châtenois de 1694 à 1696 ; prieur de l'abbaye Sainte-Croix de Bouzonville de 1696 à 1697 ; prieur de Saint-Grégoire de Munster de 1697 à 1698 ; prieur de Saint-Evre de Toul de 1698 à 1699. Il revient comme sous-prieur à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1700 à 1701 ; et repart à Saint-Evre de Toul de 1701 à 1703. En 1703, réaffecté à Saint-Mihiel, il est envoyé comme prieur à Notre-Dame de Bar, riche prieuré dont nous avons dit l'importance. On le trouve prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1708 à 1711 et, quand il meurt à Saint-Mihiel, en 1717, il était prieur du prieuré Notre-Dame de Breuil depuis 1715, ce qui pourrait indiquer que sa santé ne lui permettait plus de charges plus lourdes [802].

Ceci est confirmé par la lettre du futur bibliothécaire de Saint-Mihiel, dom Ildefonse Catelinot, à dom Calmet, du 3 juillet 1710. Dom Catelinot est alors prédicateur à Saint-Evre de Toul et semble bien connaître dom Henri Chastel. Il cherche à emprunter des volumes de « Mr de Tillemont » [803], car on tarde à les acheter à Saint-Evre. D'après ce qu'il écrit, on comprend que dom Chastel n'exerce plus les fonctions de prieur : « Ajoutés à cela que la maladie de nostre dom Henri m'a empesché de prendre des mesures. Il commence à se rétablir un peu & quand il sera en parfaite santé je verrai s'il y a moien de mordre à l'hameçon [...]. » Dom Catelinot (né en 1671) et dom Calmet (né en 1672) sont plus jeunes que dom Chastel. Dom Catelinot l'appelle « nostre D. Henri ». L'a-t-il connu quand il était prieur de Munster et que le cours de théologie de la province de Lorraine y était ? Munster, où est probablement allé dom Catelinot, qui avait fait profession en 1694. Dom Calmet y a été sous-prieur, plus tard, de 1704 à 1706.

Quoiqu'il en soit, de 1692 (il a environ trente-deux ans) à sa mort, dom Henri Chastel exerce des charges dans des abbayes lorraines de plus en plus importantes. Saint-Mansuy et Saint-Evre sont situées dans une ville épiscopale dont l'évêque est français. Sa nomination à Saint-Michel de Saint-Mihiel, en 1711, montre que la congrégation compte sur son habileté dans une situation de conflit avec le nouvel abbé commendataire, Louis-Antoine de Lenoncourt. Pour raison de santé ou pour d'autres raisons, il est remplacé dès 1713. Il ne figure ni dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, ni dans *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel* de dom de Lisle, ni dans la *Bibliothèque de Saint-Vanne* de J.-E. Godefroy.

Mais qui est son successeur à la charge de prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel ?

---

800 Prez-sous-Lafauche, à 18 km au sud-ouest de Neufchâteau et 85 au sud de Saint-Mihiel, à la limite ouest du Bassigny, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne, diocèse de Langres.

801 *Matricula*, op.cit., n° 676

802 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

803 LE NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien), (Paris, 1637-Tillemont, 1698), élève des solitaires de Port-Royal, historien, est l'auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles,* Paris, Charles Robustel, 1702-1716, 16 vol. in-4°. C'est le prototype du prêtre et de l'érudit janséniste, parfait élève de Port-Royal, l'un des représentants les plus importants de l'hagiographie critique du XVIIème siècle, avec dom Mabillon, Adrien Baillet et le jésuite anversois jean-Baptiste Du Sollier. Cf . SUIRE, *op. cit.*, p. 373 et 407

3.7. DOM FRANCOIS GUILLAUME (1713 à 1715)

Dom François Guillaume naît à Chaumont-sur-Aire [804] au plus tard en 1661. Il fait profession à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, le 10 mars 1677. Il meurt à Saint-Firmin de Flavigny (sur la rive gauche de la Moselle au sud de Nancy, en Lorraine, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle) le 20 octobre 1752 [805].

Il est sous-prieur de Saint-Mansuy de 1695 à 1700, ce qui indiquerait que c'est un homme habile, dans une ville épiscopale française, située dans un diocèse lorrain, à un moment où le proche avenir politique est incertain. Il a au moins trente-cinq ans, ce qui est l'âge « normal » pour commencer en charge. Il est ensuite prieur du prieuré de Notre-Dame du Breuil, près de Commercy de 1701 à 1705, de Saint-Grégoire de Munster de 1705 à 1706, de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold de 1709 à 1710, puis de nouveau à Notre-Dame de Breuil de 1710 à 1713. Il est nommé à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1713 à 1716, puis à Saint-Léopold de Nancy de 1716 à 1718, ce qui est flatteur. Puis envoyé dans les Vosges, à Saint-Romaric du Saint-Mont de 1718 à 1721. Ensuite, plus rien.

Il a environ soixante ans. Est-ce à cause de cet âge, qui serait celui de la vieillesse ? La congrégation y prend garde : dans le compte-rendu du chapitre général tenu à Saint-Mihiel à partir du 22 avril 1720, il est rappelé que les religieux sexagénaires sont dispensés de faire la lecture au réfectoire [806]. Mais le successeur de dom Guillaume à Saint-Mihiel, dom Gabriel Thomassin, sera prieur jusqu'à au moins 77 ans. Dom Guillaume, lui, n'est plus nommé prieur, ni sous-prieur, de 1721 jusqu'à sa mort à Saint-Firmin de Flavigny, en 1752, à au moins 84 ans.

Où a-t-il passé ces années ? En 1756, au chapitre tenu à Saint-Vincent de Besançon à partir des nones de mai, il est ordonné de tenir une liste des religieux par maison, trop tard pour répondre aux questions que l'on se peut se poser sur les religieux de Saint-Vanne qui n'ont pas ou peu exercé de charges [807]? Etait-il en mauvaise santé ou fait-il partie des religieux qui, comme dom Catelinot ou dom Berthelet, à Saint-Mihiel [808], sont écartés des charges, ne sont plus envoyés prêcher, ne bougent plus d'une maison et ne peuvent plus nuire, car la congrégation refuse de publier leurs éventuels écrits ? Cela parce qu'ils ne font pas semblant d'accepter la bulle *Unigenitus*. Ou a-t-il fait un repli volontaire sur la vie religieuse ?

Dom François Guillaume n'est cité ni par dom Calmet, ni par dom de Lisle, ni par J.-E. Godefroy.

Ses successeurs seront choisis plus combatifs, car l'abbé de Lenoncourt est confirmé à Saint-Michel de Saint-Mihiel par la Cour souveraine de Lorraine. D'après le *Journalier de la mense conventuelle* [809], dès le 12 février 1719, « le sieur de Lenoncourt » demande que les religieux soient condamnés solidairement avec D. Maillet à la restitution des fruits de la non-jouissance de l'abbaye par lui. Il assure qu' « ils ont amassé des sommes considérables depuis 20 années que ledit D. Maillet a joui de l'abbaye », qu' « ils ont touché tout le revenu [...] que par conséquent Maillet n'a pas de bien apparent [...] que les religieux en ont profité pour entretenir le surplus de religieux [...] ». Bref, dom Maillet s'est conduit comme « un loup dans une bergerie ». Rappelons que jusqu'à la mort de l'abbé de Lenoncourt en 1744, les religieux sont en procès avec lui.

---

[804] Chaumont-sur-Aire, à 24 km à l'ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.

[805] *Matricula*, *op. cit.*, n° 997

[806] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

[807] *Ibidem*

[808] Nous reparlerons de dom Grégoire Berthelet, autre bibliothécaire persécuté par la congrégation de Saint-Vanne !

[809] A.D. Meuse, 4 H 114 (21).

3.8. DOM GABRIEL THOMASSIN (prieur de 1715 à 1720, maître des novices de 1720 à 1722, prieur de 1722 à 1727, sous-prieur de 1727 à 1729, prieur de 1732 à 1734)

3.8.1. Le religieux.

Dom Gabriel Thomassin est né à Courouvre (en Barrois, souligne la *Bibliothèque lorraine*) au plus tard en 1658 [810]. Il fait profession à l'abbaye de Saint-Evre de Toul, le 30 novembre 1674. Il meurt à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, le 7 ou 6 octobre 1741 [811].

Il accède aux charges comme sous-prieur de Saint-Evre de Toul de 1693 à 1698 ; puis il est prieur de Saint-Grégoire de Munster, en Alsace, de 1699 à 1705, et de 1706 à 1708 ; il revient comme prieur à Saint-Evre de Toul de 1707 à 1710 ; puis repart à Munster de 1710 à 1712 ; il est alors nommé sous-prieur à Moyenmoutier, l'une des deux riches abbayes vosgiennes « nullius » avec Saint-Pierre de Senones, de 1712 à 1715.

Il est nommé prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1715 à 1720. En 1717-1718, il est en plus visiteur de la province de Lorraine, ce qui prouve la confiance que la congrégation a en lui, en pleine crise janséniste. Confiance renouvelée, quand il est nommé maître des novices à Saint-Mihiel de 1720 à 1722. Il redevient prieur de 1722 à 1727. Puis sous-prieur de 1727 à 1729. De 1729 à 1732, il est envoyé comme prieur au proche prieuré de Breuil près de Commercy. Puis il est renommé prieur à Saint-Mihiel de 1732 à 1734. Pendant une petite vingtaine d'années, il est donc l'homme chargé par la congrégation et les religieux de veiller sur l'abbaye et, en particulier, de mener la lutte contre l'abbé commendataire Antoine de Lenoncourt. Est-ce un partisan du candidat abbé régulier dom Benoît Belfoy ? Cela n'est pas clair.

Dom Gabriel Thomassin reste à l'abbaye de Saint-Mihiel de 1734, fin de son dernier priorat, jusqu'à sa mort en 1741, à au moins 83 ans. Les comptes de cette époque nous étant parvenus, nous pouvons un peu suivre ses dernières années. Le procureur note en dépense pour lui :

- avril 1736 : « pour une veste au RPDG Thomassin, 7 # 2 sols [812] ;
- 18 may 1736 : « six biscuits = 6 sols » [813];
- 22 octobre 1736 : « deux bâtons de tabac, 8 # 5 sols » [814] ;
- 31 may 1738 : « pour un scapulaire, 11 # 15 sols » [815];
- 20 février 1739 : « et pour un bâton de tabac de Hollande pour dom Thomassin, 7 # 2 sols » [816] ;
- 28 mars 1740 : « au domestique de d. Thomassin pour du tabac, 12 sols »[817] ;
- juin 1740 : « un baton [de tabac] pour D. T., 7 # 12 sols » [818] ;

---

[810] Courouvre, à 20 km au nord-ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun.

[811] *Bibliothèque lorraine. Supplément*, *op. cit.*, col. 103 ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 971

[812] A.D. Meuse, 4 H 150 (5).

[813] *Ibidem*.

[814] *Ibidem*. Dom Thomassin mâche-t-il ou fume-t-il et quelle quantité de tabac par jour ? Il n'est pas le seul des religieux à user de tabac, fait signalé par les comptes de l'abbaye dès la fin du XVIIème siècle. Le tabac n'est, déjà à cette époque, plus utilisé pour soigner quelqu'affection que ce soit. Pourquoi la congrégation tolère-t-elle cette addiction coûteuse ? Elle s'efforce de la limiter à certains lieux et à certains moments. Le chapitre général de 1712 décide qu'« il est deffendu expressement a tous nos Religieux pretres d'user du tabac a fumer ou a macher avant la célébration de la messe, et à tous les autres Religieux les jours qu'ils doivent communier avant la Ste. Communion, et a tous généralement d'en prendre en aucune manière et publiquement dans l'Eglise », A.D. Moselle, H 2 039, f° 57

[815] A.D. Meuse, 4 H 150 (5).

[816] A.D. Meuse, 4 H 156 (4), extra.

[817] *Ibidem*.

- 28 juin 1740 : « pour un bâton de tabac façon d'Hollande à d. Thomassin, 7 # 12 s. » [819];
- 9 août 1740 : « pour avoir planché la chambre de D. Thomassin entre autres, 36 # »[820] ;
- mars 1741 : « au Sr Marain pour un habit au domestique de dom Gabriel, 24 # 10 sols, 6 d. » [821] ;
- 23 juin 1741 : « à Jeanneton pour 2 # 6 onces tabac à 3 # pour DT, 7 # 2 sols 6 d » [822];
- 28 octobre 1741 : « au domestique de D. Thomassin pour ses peines, 3 # 14 sols » [823] ;
- 30 décembre 1741 : « à Jean Vigneron pour le cercueil de d. Thomassin, 3 # » [824];
- 31 décembre 1741 : « aux sonneurs pour la fosse de dom Thomassin, 1 # 10 sols » [825].

3.8.2. L'écrivain et le musicien.

La *Bibliothèque lorraine* [826] explique :

« Il a composé une Grammaire Françoise-Allemande, & une autre Allemande-Françoise, qui ont mérité l'estime des connoisseurs.

« 2°.Un Dictionnaire Allemand-François, et un autre François-Allemand ; le tout manuscrit. Il a aussi composé & notté les Offices de S. Grégoire le Grand, qu'on récite & qu'on chante en l'Abbaye de Munster, au Val S. Grégoire en Alsace, où il a été long-tems Prieur ; et l'Office de S. Anatole, Evêque de Cahors, qui est honoré dans l'Abbaye de Saint-Mihiel, qui possède les Reliques du Saint. Il savoit la Musique, & etoit excellent Organiste, d'une vie très exemplaire et & très innocente, & d'une douceur qui le rendoit cher à tout le monde. Il a passé par tous les degrés de Superiorités & dignités de la Congrégation. »

Tous ces ouvrages sont d'utilité immédiate, en particulier les dictionnaires et grammaires franco-allemands, car comme il n'y a que trois ou quatre noviciats à la fois pour les cinquante-deux maisons de la congrégation, de jeunes Lorrains, Barrois, Champenois ou Comtois sont postulants, novices ou jeunes profès à Munster en Alsace, où l'on parle alsacien et de jeunes Alsaciens à Saint-Mihiel en Barrois, où l'on parle français. Quant aux offices du saint patron de l'abbaye ou de la ville, ils sont évidemment d'usage courant.

F.-A. de Chevrier, en 1754, fait remarquer, malicieusement, que « dom Gabriel Thomassin, né au village de Courouvre, Bénédictin, est Auteur d'une Grammaire Allemande & Françoise, & d'un Dictionnaire dans les mêmes langues ; ces deux ouvrages prouvent que Dom Thomassin sçavoit l'Allemand » [827] !

C.-E. Dumont apporte du nouveau, à propos de « l'*Office de saint Anatole*, honoré à Saint-Mihiel, qui, probablement, différait de celui imprimé en cette ville, puisqu'il est certain, par plusieurs annotations contemporaines que toutes ses œuvres sont restées manuscrites entre les mains de Dom Basile Perrin, Religieux de Longeville » [828]. Mais il ne nous dit pas pourquoi. Et il conclut traîtreusement : « Dom Thomassin fut aussi revêtu des différentes supériorités et dignités de sa Congrégation, en sorte qu'à l'aide de ses talents agréables et de

---

818 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), dép. Extra.

819 A.D. Meuse, 4H156 (5).

820 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), dépenses pour les nouvelles chambres.

821 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), dép. extra. Le sieur Marain, de Saint-Mihiel, est un des fournisseurs habituels de l'abbaye et prête aussi de l'argent, au besoin - comme nous l'avons déjà vu - aux religieux.

822 A.D. Meuse, 4 H 156 (6) dépenses. Jeanneton, c'est « la servante » que nous avons déjà rencontrée prêtant quelques louis au procureur, en cas d'urgence.

823 *Ibidem*.

824 *Ibidem*.

825 *Ibidem*. Le cimetière des religieux était - comme il se doit - au nord de l'église et n'existe plus.

826 *Bibliothèque lorraine. Supplément*, *op. cit.*, col. 103

827 CHEVRIER, *op. cit.,* t. II, p. 249-250

828 Dom Basile Perrin, né au plus tard en 1692 à Rambervillers (à 40 km au sud-est de Lunéville, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Grégoire de Munster le 20 juin 1708, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 18 avril 1760, *Matricula*, *op. cit.,* n° 1 513

son caractère bienveillant, il passa la vie la plus douce qu'il soit possible à un moine de goûter » [829].

Le concile de Vatican II s'est chargé de désavouer non seulement dom Gabriel Thomassin, mais aussi tous les religieux et les habitants de Saint-Mihiel depuis le VIIIème siècle (époque à laquelle les reliques de saint Anatole de Cahors furent ramenées dans la ville qui le fêta dorénavant le 7 février) : le dictionnaire des saints des bénédictins de Ramsgate [830] jette un doute sérieux sur l'existence de saint Anatole de Cahors, car « le récit de sa vie fourmille de contradictions » ! Pourtant dom de Lisle explique, en 1757, que l'abbé Ermengaud, au VIIIème siècle, « avoit suivi l'empereur Charles-Magne dans une de ses expéditions militaires ». Il « profita de la bienveillance de Charles-Magne, qu'il s'étoit parfaitement concilié ; il saisit l'occasion qui se présenta pour procurer à son Abbaye le Corps de saint Anatole Evêque de Cahors. Ce fut selon toutes les apparances au retour de la guerre, que ce Prince venoit de faire contre les Sarrasins d'Espagne, tems auquel il fut attaqué dans la vallée de Bonceaux [sic] en passant les Pyrénées. [831] » Dom de Lisle estime que cela s'est passé en 779. Il écrit, plus loin, que son office a été publié à Saint-Mihiel en 1625, puis en 1724, « plus correctement ». Et conclut : « Ce qu'il y a de sûr, & que nous expérimentons chaque année, c'est que la ville de St.Mihiel a une très grande confiance en son intercession. Dans toutes les calamités publiques on vient nous solliciter de faire des Prieres devant ses Reliques, & d'exposer la Chasse qui les contient ; & l'on obtient souvent l'effet de ses demandes. [832] »

En ce qui concerne dom Gabriel Thomassin, plus positive est l'information apportée par Félix Raugel, dans un article intitulé « Les orgues de l'abbaye de Saint-Mihiel et les anciennes orgues de la région meusienne » : dom Thomassin était un excellent organiste [833]. Mais il ne donne pas ses sources.

Dès 1722, d'autres religieux ont alterné avec dom Gabriel Thomassin à la charge de prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel. L'un d'entre eux, dom Sébastien Mourot, est un religieux engagé dans les débats pour ou contre le jansénisme dans la congrégation de Saint-Vanne.

3.9. DOM SEBASTIEN MOUROT (1720 à 1722)

3.9.1. Le religieux.

Dom Sébastien Mourot est né à Mognéville au plus tard en 1675 [834]. Il fait profession à Saint-Mansuy de Toul le 10 février 1691 et meurt abbé de Saint-Nabor de Saint-Avold le 1er juin 1744 [835].

En 1697, il est à Toul où, avec dom Calmet (qui n'est pas encore célèbre), il assiste dom Alliot [836], ancien président des académies de Moyenmoutier et de Senones, qui est chargé par l'évêque Thiard de Bissy des conférences ecclésiastiques à l'usage du clergé du

---

829 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 424

830 *Dix mille saints*, *op. cit.*, p. 45

831 LISLE, *op. cit.,* p. 12-13

832 *Ibidem,* p. 14-15

833 *L'Echo musical,* 1919, 94 p. et 20 pl. in-8°

834 Mognéville, à 15 km au sud-ouest de Bar-le-Duc, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui département de la Meuse et diocèse de Verdun. La localité comptait 807 habitants en 1708, cf. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 531

835 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 673 ; *Matricula*, *op. cit.* ; n° 1 226 ; et *Catalogue des religieux en charge*.

836 Dom Hyacinthe Alliot, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1665, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 juillet 1681, mort à Saint-Mansuy de Toul le 5 février 1701, *Matricula, op. cit.,* n° 1 117 ; et *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 38

diocèse [837]. « Les sympathies idéologiques » de dom Hyacinthe Alliot sont connues », écrit René Taveneaux. C'est dire qu'à cette époque dom Sébastien Mourot est plutôt janséniste. Son évolution future n'en sera que plus intéressante. Sa notice (très brève : dix lignes, 1/6e de colonne) dans la *Bibliothèque lorraine* explique qu'il « a prêché avec réputation dans les principales églises des évêchés de Metz, Toul & Verdun ; mais il n'a fait imprimer que L'Oraison Funèbre du R. P. D. Hilarion de Bar, Abbé de Longeville [[838]] : ses Sermons sont demeurés manuscrits ».

On trouve dom Sébastien Mourot, sous-prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1708 à 1710 ; prieur du prieuré de Bar (nommé par les religieux de Saint-Mihiel) de 1710 à 1711; prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1711 à 1716, puis sous-prieur de cette abbaye de 1716 à 1717 ; sous-prieur de Saint-Evre de Toul de 1717 à 1718, puis prieur de cette abbaye de 1718 à 1720. A partir de 1716, il travaille à un traité sur la grâce, dont la tonalité janséniste ne fait aucun doute, dans le cadre du renouveau intellectuel et de la renaissance des académies dans toute la congrégation, après le soulagement de la mort de Louis XIV. « On disait alors de lui, par périphrase, qu'il était « parfaitement bien dans l'esprit de Monsieur de Verdun » [839]. Monsieur de Verdun est Hippolyte de Béthune (évêque de 1681 à 1720), l'un des évêques français « appelants » au concile général en 1717. De 1720 à 1722, dom Sébastien Mourot est prieur de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel : d'après C.-E. Dumont, il aurait « été choisi exprès comme « l'athlète le plus hardi » pour harceler M. de Lenoncourt » [840]. J.-E. Godefroy dit la même chose mais en citant ses sources : « Fut nommé prieur de St-Mihiel, principalement pour lutter contre M. de Lenoncourt, dut être l'inspirateur des factums faits contre cet abbé » [841].

Dom Sébastien Mourot quitte rapidement Saint-Michel de Saint-Mihiel : il est nommé prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1722 à 1723, puis de 1725 à 1731 et de 1734 à 1739. Il en devient abbé en 1725. Il est visiteur de 1727 à 1728. Et, au chapitre général réuni à partir du 1er mai 1730 à Saint-Mansuy de Toul, il est élu président de la congrégation de Saint-Vanne : c'est lui qui signe le décret stipulant que tous les prieurs, sous-prieurs, procureurs, maîtres des novices, professeurs et ordinands doivent « purement et simplement » souscrire à la bulle *Unigenitus,* au *Formulaire* et autres textes proscrivant le jansénisme. Ce fut ce que l'on appela le « brigandage de Toul.

3.9.2. Le « brigandage de Toul » (mai 1730).

René Taveneaux consacre un chapitre de son livre à cet épisode de l'histoire du jansénisme monastique en Lorraine [842]. « Au début de 1730, la plus grande partie du clergé séculier et régulier du royaume paraissait soumise ou en voie de soumission », écrit-il. La déclaration royale du 24 mars 1730 commande de tenir la constitution *Unigenitus* pour loi du royaume parce que loi d'Eglise. Le Parlement de Paris et les parlements provinciaux refusent en vain de l'enregistrer. Les « politiques de la congrégation », tel dom Calmet, qui a toujours eu un tempérament de conciliateur et maîtrisait un art raffiné de la navigation par gros temps, essaient de mettre en garde leurs confrères : après la soumission de tous les ordres religieux en France, et surtout de la congrégation bénédictine française de Saint-Maur, cela va être le tour de celle de Saint-Vanne, qui est plus qu'à moitié française (trente maisons sur cinquante)

---

837 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 204 et note 45

838 Dom Hilarion de Bar, né à Bar au plus tôt en 1627, profès à Saint-Evre de Toul le 25 octobre 1643, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, dont il était abbé et prieur le 4 avril 1715, *Matricula, op. cit.*, n° 497 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous allons reparler de cette oraison funèbre.

839 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 408

840 DUMONT, *op. cit.,* p. 175

841 GODEFROY, *op. cit.,* p. 151, d'après B.N., Collection de Lorraine, t. 289

842 TAVENEAUX, *op. cit.*, Livre III, Chapitre VI, « L'antijansénisme politique », II, p. 607-620

et où les religieux « appelants ou réappelants », donc jansénistes affirmés, sont jusqu'alors préférentiellement désignés aux charges par le chapitre général.

La cour de France désigne l'évêque de Toul, Scipion-Jérôme Bégon, pour faire recevoir volontairement ou par la force la bulle au chapitre général de 1730. Chapitre qui est, par ordre du roi, tenu à Saint-Mansuy de Toul pour que l'évêque soit en position de force dans son évêché français. Mgr Bégon demande aux quatre-vingt-un capitulants présents la signature pure et simple du formulaire et de la bulle *Unigenitus.* Devant l'opposition d'une forte minorité, surtout champenoise (cette province monastique compte vingt-deux maisons vannistes), l'évêque renonce à la signature et se borne à demander une soumission verbale de chaque religieux. Il n'obtient cependant pas les deux tiers d'approbation prescrits par les statuts de la congrégation, qui exigent aussi l'approbation par le chapitre suivant si une seule maison proteste. Presque toutes les abbayes champenoises le font. Du coup, le secrétaire d'Etat à la Guerre, qui est chargé de ces affaires, exige la signature de tous les religieux champenois : deux cent sur deux cent quarante refusent. Ils ne peuvent donc être nommés supérieurs, ce qui entraîne une crise : on manque d'hommes capables d'être nommés supérieurs.

L'ordre est rétabli par une diète tenue les 8, 9 et 10 novembre, toujours à Saint-Mansuy. Celle-ci est composée du président général, dom Sébastien Mourot, des trois visiteurs des trois provinces monastiques et de quelques prieurs. Et c'est ainsi que sont prescrites l'exclusion des emplois et la privation du droit de vote des religieux qui persisteraient dans leur refus de reconnaitre la constitution *Unigenitus* comme loi d'Église et du royaume. Est décidée, en plus, l'interdiction de se présenter aux ordres aux jeunes profès qui en feraient autant. René Taveneaux conclut que « loin d'apaiser les esprits, le chapitre général et la diète de 1730, avait attisé les passions, nourri les haines et creusé les divisions ». La congrégation devint ingouvernable. Quelques opposants, songeant à leur carrière, se soumirent mais la majorité se raidit dans son attitude. Certains religieux font même appel au parlement de Paris. « La congrégation de Saint-Vanne était désormais divisée par une fissure idéologique plus profonde qu'autrefois ; deux clans s'y opposaient qui subsistèrent jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. » C'est-à-dire le clan des jansénistes contre celui des « gardes du corps », comme l'écrit dans ses mémoires - plus tard, sous l'Empire - dom Pierre Toussaint [843], qui assure que les jansénistes étaient « ce qu'il y avoit de plus instruit et distingué » et qu'ils furent remplacés, dans les premières charges, par « des hommes ignares et ineptes ». Et que « les jansénistes ne reconnoissoient pas les gardes du corps comme des supérieurs légitimes, mais les regardoient comme des intrus » [844].

Dom Sébastien Mourot, prieur et surtout abbé de Saint-Nabor de Saint-Avold jusqu'à sa mort en 1744, n'est pas « ignare et inepte », mais prêt à une soumission au moins extérieure pour conserver ses charges et préserver l'unité de la congrégation. Il sera encore élu président en avril 1738, au chapitre général tenu à Luxeuil. Doit-on accuser tous les religieux qui remplirent des charges à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir de 1720 - et ont continué là ou ailleurs dans la congrégation après 1730 - d'être « ignares et ineptes » et de se comporter comme des « gardes du corps » ? Pour certains, c'est clair, on le verra. Pour dom Mourot, moins, car dom Ildefonse Catelinot, qu'on ne peut soupçonner d'être l'un ou l'autre et qui a apparemment renoncé - s'il y a jamais songé - à toute carrière ecclésiastique, reste en relations avec dom Mourot. Il est vrai qu'il manque d'argent pour acheter des livres pour la bibliothèque de Saint-Mihiel et qu'il en gagne en reclassant les bibliothèques d'abbayes amies…

---

[843] Dom Pierre Toussaint, né au plus tard en 1738 à Moirey (évêché et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), profès à Saint-Vanne de Verdun le 21 juin 1754, mort à Bouxières-aux-Bois (Vosges) en avril 1823, *Matricula*, *op. cit.,* n° 2 194

[844] TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 619 et 670, note 80

3.9.3. Oraisons funèbres de dom Sébastien Mourot.

La brièveté de la notice de dom Mourot dans la *Bibliothèque lorraine* [845] est révélatrice d'un malaise :

« MOUROT (D. Sébastien) Benédictin de la Congrégation de S. Vanne, Abbé de S. Avold, natif de Moigneville en Barrois, Profés de l'Abbaye de S. Mansuy le 10. Février 1691. a prêché avec réputation dans les principales Eglises des Evêchés de Metz, Toul & Verdun ; mais il n'a fait imprimer que l'Oraison Funébre du R. P D. Hilarion de Bar, Abbé de Longeville : ses Sermons sont demeurés manuscrits. »

Une notule manuscrite anonyme, dans l'exemplaire des bénédictins de Saint-Mihiel [846], portée dans la marge, impute au « correcteur le vuide et la sécheresse de cet article ». Et ajoute : « Voyer [sic] note sur Durand ». Effectivement, au bas de la deuxième colonne de la notice (qui en compte trois complètes) de dom Léopold Durand [847], plusieurs lignes vengeresses rétablissent la vérité, du moins ce que leur auteur considère comme telle [848] :

« Dom Léopold Durand se retira à St Avold aprés la mort du Prince de Vaudémont arrivée en 1723. Il y fut attiré par Dom Mourot vrai connoisseur du merite et l'homme le plus attentif à le distinguer. Ce grand homme qui par l'affectation du correcteur de Calmet [sic] se trouve presque aussi oublié que D. Belfoy dans cet ouvrage, tint lieu de maecenas à D. Leopold et d'un ami bienfaisant. Cest en luy procurant tout ce qu'il a pû desirer d'aisances qu'il a prolongé sa vie et fait eclorre les ouvrages detaillés cy dessus. On auroit pû orner l'article de l'abbé D. Mourot de cent traits semblables qui lui ont merité tous les employs de la Cgtion. &. »

Qui est dom Léopold Durand [849]? Un religieux atypique. Il naît à Saint-Mihiel le 29 novembre 1666. Tonsuré en 1673, il est pourvu d'un canonicat en l'église Saint-Gengoult de Toul, qu'il résigne en 1683. Il fait ses études d'Humanités à Verdun et Ligny, puis de Droit à l'Université jésuite de Pont-à-Mousson. Il est reçu avocat à Metz, puis Paris. Et il prend l'habit de bénédictin et fait profession à l'abbaye Saint-Grégoire de Munster le 11 février 1701, sous le nom de « Léopold », choix qui ne peut être qu'un signe de patriotisme, quelques années après l'arrivée du duc Léopold en Lorraine [850]. Pourquoi cette vocation tardive ? On peut seulement signaler qu'un de ses frères, lui aussi bénédictin, qui avait fait aussi profession à Saint-Grégoire de Munster, six mois avant lui, avait pris le nom d'Ignace, choix bien différent [851] !

Ch.-E. Dumont a une opinion sur la vocation de dom Durand, dont il sait que le nom de baptême était François. Il écrit : « Sa vocation n'étant probablement pas d'accord avec les vues de ses parents, il étudia le droit au lieu de la théologie, et se fit successivement recevoir avocat à Metz et à Paris ; mais le profit n'ayant peut-être pas répondu à son attente, il se fit Bénédictin à l'âge de 35 ans, le 11 février 1701. Pénétré du conseil de Boileau : « *Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent* », Léopold Durand ne fut ni avocat, ni moine, mais dessinateur, machiniste et architecte. »

---

845 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 673

846 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 673, B.M. Saint-Mihiel, U 832

847 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 393

848 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 338-340, B.M. Saint-Mihiel, U 832

849 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 393

850 La matricule de la congrégation nous apprend qu'il y a un religieux qui, à sa profession, prend le nom de Léopold au XVIIème siècle en Franche-Comté, et six en Lorraine et deux en Franche-Comté de 1701 à 1778. Deux Stanislas seulement : un en Lorraine en 1740, un en Franche-Comté en 1772. Quant à Louis (les rois de France !), nous en trouvons 67 et Charles (les ducs de Lorraine et de Bar !) : 50, aux XVIIème et XVIIIème siècles.

851 Dom Ignace Durand, né à Commercy au plus tard en 1684, profès à Saint-Grégoire de Munster le 13 juillet 1700, mort au prieuré des Saints-Innocents à Rosières-aux-Salines le 10 décembre 1757, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 385

L'annotateur anonyme de l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* de l'abbaye de Saint-Mihiel nous apprend que la famille Durand est de Toul et fut anoblie par un des évêques de cette ville. Et que le père « a exercé avec grande reputation d'integrité et de désinteressement la charge de président des Grands jours », c'est-à-dire de la cour de justice suprême du duc de Lorraine et de Bar pour le Barrois non-mouvant, qui se tenait à Saint-Mihiel. Et il ajoute que « D. Léopold a eû appartement et bouche en cour de Commercy tant que le prince de Vaudémont a vêcu ». Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont (1649-1723), est le fils légitimé du duc Charles IV et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix. Il vécut au château de Commercy (que son père avait acheté au cardinal de Retz en 1660, en lui en laissant l'usufruit) de 1707 à 1723. C'est là que, le 11 juillet 1708, dom Léopold Durand fut victime d'une grave chute dont il se ressentit toute sa vie. Il fut gratifié d'une pension de la part du prince de Vaudémont et du duc de Lorraine. Car c'était un accident du travail : la bibliographie de ses oeuvres occupe presque les trois colonnes de sa notice et confirme que ce religieux, ancien avocat, était féru d'architecture, d'arts et de techniques très diverses. Dom Calmet accorde plus d'importance à un ingénieur de talent qu'à un abbé bénédictin. Dom Mourot, lui aussi. A moins qu'ils n'aient été parents, amis ou d'accord pour se situer prudemment dans le « tiers parti », dans ces temps difficiles? Et c'est dans l'abbaye de Saint-Nabor de Saint-Avold, où l'avait accueilli dom Sébastien Mourot en 1723, après la mort du prince de Vaudémont, que dom Léopold Durand meurt le 5 novembre 1749.

Quant à dom Belfoy, « oublié » dans la *Bibliothèque lorraine,* on regrettera, une fois de plus, de ne pas savoir qui est l'annotateur de cet ouvrage, après la mort de dom Catelinot, en 1756. Nous aurions peut-être mieux compris pourquoi certains, peu nombreux, prenaient sa défense.

F.-A. de Chevrier [852], en 1754, profite de sa notice sur dom Sébastien Mourot pour exécuter l'ordre de saint Benoît en entier : « D. S. MOUROT, né au village de Moigneville a eu dans son Ordre la réputation d'un bon prédicateur, on remarquera en passant que la Chaire n'est pas le talent des Bénédictins ». Il n'a rien d'autre à dire sur dom Mourot.

3.9.4. Bibliographie de dom Mourot.

J.-E. Godefroy signale, comme seul écrit imprimé de dom Mourot, l'*Oraison funèbre de D. Hilarion de Bar, abbé régulier de Longeville, prononcée dans l' église de la même Abbaye, le 17. Juillet 1715, par le Réverend Pere Dom Sebastien Mourot Prieur de l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul.* Cette oraison funèbre fait partie du recueil dont nous avons parlé à propos de la marquise d'Heudicourt. C'est la dixième et dernière [853]. Dom Hilarion de Bar, né à Bar-le-Duc en 1620, profès de Saint-Evre de Toul le 25 octobre 1643, meurt à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, dont il était abbé régulier, le 4 avril 1715 [854]. Dom Mourot ne mâche pas ses mots. Etant donné que dom de Bar est mort à 95 ans, il déclare : « Nos jours ne vont ordinairement que jusqu'à soixante & dix années disoit le Roi Prophète [David]. Si les plus forts, les plus robustes poussent jusqu'à quatre-vingt le surplus n'est que ruine et douleur.[855] » Il fait aussi indirectement l'éloge du népotisme, avec celui du neveu du défunt, dom Claude de Bar, devenu abbé de Longeville à la mort de son oncle

---

852 CHEVRIER, *op. cit.*, t. II, p. 249-250

853 MOUROT (Dom Sébastien), *Oraison funèbre de dom Hilarion de Bar* […], Toul, Alexis Laurent, « imprimeur du Roi, & de Monseigneur », 1715, 32 p., *op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, PQ 566

854 *Matricula*, *op. cit.*, n° 497

855 *Oraison funèbre*, *op. cit.,* p. 460 du recueil, p. 23 de cette oraison.

(p. 33), et déclare que celui-ci « laisse son abbaye dans les mains d'un sage neveu » (p. 36). Qui meurt en 1718, sans avoir vraisemblablement atteint soixante-dix ans [856]!

Comme manuscrits, J.-E. Godefroy cite quarante-huit lettres à dom Calmet, de 1710 à 1729 [857]. Pourquoi n'y en a-t-il pas après cette date ? A-t-il cessé de correspondre avec dom Calmet après la crise de l'année 1730, qui l'avait révélé comme un fidèle partisan du pouvoir, ou ses lettres ont-elles été détruites ?

Le religieux qui est prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel après dom Sébastien Mourot, et alterne avec dom Gabriel Thomassin, est, lui aussi, un janséniste.

3.10. DOM SEBASTIEN GUILLEMIN (sous-prieur de 1715 à 1720, et de 1726 à 1727, prieur de 1727 à 1732)

3.10.1. Le religieux.

Dom Sébastien Guillemin est né à Bar-le-Duc au plus tard en 1682. Il fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 27 mai 1698 et meurt à Saint-Mansuy de Toul le 21 mars 1760 [858].

Trois autres bénédictins portant le nom de famille de Guillemin et originaires de Bar-le-Duc font profession dans la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne après lui :

- dom Pierre Guillemin, né au plus tard en 1685, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 9 juin 1703, que nous avons rencontré alors qu'il est professeur de philosophie et de théologie des jeunes profès de cette abbaye de 1714 à 1725, mort à Saint-Mansuy de Toul le 8 septembre 1747 [859] ;
- dom Augustin Guillemin, né au plus tard en 1703, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 3 avril 1719, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 20 décembre 1762 [860] ;
- dom Benoît Guillemin, né au plus tard en 1717, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 avril 1733, mort à Sainte-Croix de Bouzonville le 26 janvier 1770 [861].

Dom Sébastien Guillemin est l'oncle de dom Augustin Guillemin, et dom Pierre Guillemin, celui de dom Benoît Guillemin. René Taveneaux résume: « Les principaux représentants du jansénisme à Saint-Mihiel au XVIIIème siècle furent : dom Sébastien Guillemin, dom Pierre Guillemin et dom Grégoire Berthelet » [862].

Dom Sébastien Guillemin est d'abord sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1715 à 1720 (dom Gabriel Thomassin étant prieur), prieur de Saint-Evre de Toul de 1720 à 1725, de nouveau sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1726-1727 (dom Thomassin étant prieur), prieur de Saint-Mihiel de 1727 à 1732 (dom Thomassin étant sous-prieur de 1727 à 1729). Il quitte définitivement Saint-Mihiel quand il devient abbé de Saint-Mansuy de Toul en 1732. Il est prieur de cette abbaye en 1732-1733, 1734-1740 et 1741-1747 [863]. Il alterne avec dom Pierre Guillemin dans cette charge.

---

[856] Dom Claude de Bar, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1667, profès à Saint-Evre de Toul le 28 mai 1683, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 9 août 1718, *Matricula, op. cit.* n° 1 140 ; et *Catalogue des religieux encharge, op. cit.* Dom Hilarion et dom Claude appartiennent à une famille de magistrats de la Chambre des comptes du Barrois de Bar-le-Duc. Cf. STREIFF, *op. cit.*

[857] GODEFROY, *op. cit.,* p. 151

[858] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 338

[859] *Matricula*, *op. cit.,* n° 1 439. Nous avons déjà parlé de ses polémiques avec dom Mathieu Petitdidier.

[860] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 668

[861] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 866

[862] TAVENEAUX (René), « La vie intellectuelle à l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles », *Jansénisme et réforme catholique*, *op. cit.,* p. 111, n. 25.

[863] *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*, p. 167

En fait, dom Sébastien Guillemin est à Saint-Michel de Saint-Mihiel dès juin 1712 : il est le prévôt-moine [864] de dom Maillet, l'abbé régulier qui peine à se maintenir jusqu'en 1719 contre l'abbé commendataire de Lenoncourt nommé par le duc de Lorraine et de Bar. En 1722, dom Sébastien Guillemin est remplacé à la charge de prévôt-moine par un dénommé Notta, « un homme marié » désigné par l'abbé de Lenoncourt [865]! Celui-ci est condamné à verser une indemnité de 300 livres à dom Guillemin par arrêt de 1722 [866]. Or, dans un recueil mélangeant manuscrits et imprimés [867], on trouve recopié un *Memoire pour Messire Louis antoine conte de Lenoncour, abbé commendataire de labbaye de S. Mihiel ordre de Saint Benoîst, Demandeur en cassation d'arrêts, et incidemment. Contre Les Prieur et Religieux de la même abbaye deffendeurs, et pareillement demandeurs incidemment .....P.I.* Ce mémoire de 52 pages, daté du 31 août 1733, fait observer (p. 31) que le « Frère Sébastien Guillemin, (Religieux qui demeure en France,) » a reçu cette indemnité « alors qu'il est incapable, n'étant pas gradué ». Et explique que la prévôté-moine « n'est plus un office claustral mais un office laïc de judicature pour un prévôt et gruyer ». Indépendamment de l'orthographe et de la mise en page incertaine du copiste - qui n'est pas le bibliothécaire dom Catelinot -, on peut faire remarquer que l'abbé de Lenoncourt mentionne un fait qui n'a pas grand' chose à voir avec la prévôté-moine : la résidence de dom Sébastien Guillemin en France ! Ce qui est un peu « tordu », car si, en 1733, il est à Saint-Mansuy de Toul, dont il est prieur, il était à Saint-Mihiel en 1722. Et, surtout, l'abbé de Lenoncourt est de mauvaise foi quand, en bon lorrain, il oublie que si Saint-Mansuy de Toul est bien située dans une ville et un évêché qui sont français et dont l'évêque est nommé par la France, le diocèse de Toul s'étend principalement en Lorraine et Barrois et que les deux abbayes bénédictines de Toul, Saint-Mansuy et Saint-Evre, font partie de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne.

En 1728, dom Sébastien Guillemin est encore prieur de Saint-Mihiel et préside, en tant que représentant de la congrégation, la réunion des vingt-quatre religieux de Senones qui élisent dom Calmet abbé de cette abbaye [868]. Il est aussi nommé visiteur de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, par le chapitre général, en 1728-1729, 1731-1732, 1734-1735 et 1741-1742 [869]. Il est secrétaire du chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender (Champagne) à partir du 8 mai 1740 et, l'année suivante, lors du chapitre général encore tenu à Montierender à partir du 11 juin 1741, il est le confident de l'influent dom Humbert Barrois, abbé régulier de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier [870]. Or celui-ci,

---

[864] Le prévôt-moine est le religieux ou le laïc qui est chargé par les supérieurs de l'abbaye de juger en première instance les causes concernant les habitants non privilégiés des terres où l'abbaye de Saint-Mihiel est seigneur. Au XVIIIème siècle, l'abbaye a gardé quelques droits seigneuriaux - partagés avec le duc et qui supposent l'accord de l'abbé et des religieux - sur 16 localités et n'a plus qu'un seul prévôt-moine dit de Saint-Mihiel (Barrois non-mouvant) et Condé (Barrois mouvant, au nord de Bar-le-Duc). Cf. LISLE, *op. cit.*, p. 17 ; et GALLET (Jean), *Hauts et puissants seigneurs sous les ducs de Lorraine et de Bar (XVe-XVIII^{e}siècles)*, PUN-Editions universitaires de Lorraine, 2016, 258 p., ici p. 160

[865] Nous avons parlé de M. Notta de La Tour, et de sa femme, à propos du conflit permanent entre l'abbé de Lenoncourt et les religieux de 1711 à 1744

[866] *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 13 v°.

[867] Recueil de 652 p., ici p. 1-52, B.M Saint-Mihiel, N 471. Il est dû à dom Catelinot, le bibliothécaire, qui inscrit, sur la première page du premier factum, l'ex-libris habituel de cette période faisant référence à la Lorraine, mais aussi : « *Monasterii Sancti Michaelis de Sancte Michaele* » et la date de 1737, probablement parce que c'est l'année du départ du duc héréditaire François III et de l'arrivée du duc viager, le roi Stanislas.

[868] GERARD, *op. cit.*, 104

[869] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

[870] GODEFROY, *Les Derniers Chapitres généraux de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, op. cit.*, p. 79. Dom Humbert ou Hubert Barrois, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1695, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711, mort dans cette abbaye le 8 mai 1771, *Matricula, op. cit.*, n° 1 549. C'est le neveu de dom Humbert ou Hubert Belhomme, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 novembre 1671, mort abbé de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 décembre 1727, *Matricula, op. cit.*, n° 913. Dom Humbert Barrois est élu abbé dès la mort de son oncle et le demeure

mandaté par une douzaine de religieux parmi les supérieurs les plus influents de la congrégation, vient d'obtenir du pape Benoît XIV un bref, daté du 13 avril 1741, instituant la triennalité des chapitres généraux pour des raisons de commodité diverses, mais aussi la tenue d'une diète annuelle siégeant entre les chapitres, composée seulement du président, des trois visiteurs et de trois « diétaires » élus de la congrégation, et disposant de la même autorité que le chapitre général qui, lui, est composé de deux représentants des cinquante maisons de la congrégation. Le bref prévoit également la prolongation, en cas de nécessité locale, des supériorités au-delà de six ans, car, depuis 1730, l'exclusion des religieux ouvertement jansénistes des charges avait resserré l'éventail des choix. Ce bouleversement des constitutions provoqua une crise.

3.10.2. La crise de la triennalité des chapitres de la congrégation de Saint-Vanne (1741-1744).

G. Michaux écrit : « Les passions se déchaînèrent dans la congrégation, qui vit s'affronter tenants de la tradition démocratique ancienne et partisans de la nouveauté oligarchique. [871] » Les opposants se groupent autour de dom Sébastien Mourot, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1720 à 1722, ensuite longuement prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold et abbé de cette abbaye jusqu'à sa mort. Le nombre des protestataires oscille, suivant les témoignages d'époque, entre vingt-trois et deux cents, ce qui est aussi invraisemblable l'un que l'autre. Il fut certainement important et regroupait surtout des religieux des quatre abbayes messines, de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, de Saint-Nabor de Saint-Avold, de Saint-Michel de Saint-Mihiel, et du prieuré Saint-Cloud de Lay-Saint-Christophe, maisons plutôt suspectes d'avoir été jansénistes [872].

Une polémique violente opposa les partisans de l'un et l'autre camp. Des opposants firent appel comme d'abus au Parlement de Paris, en assurant « que le changement de régime conduirait inévitablement à un gouvernement despotique » de la congrégation [873]. Ces huit opposants sont : dom Sébastien Mourot, abbé de Saint-Avold [874], dom Henry Fauque, abbé de Longeville [875], « dom Benoît Bellefoy Coadjuteur & Prieur de l'Abbaye de S. Mihiel » [876], dom Hyacinthe Lafauche, prieur titulaire de Laye [877], dom Hyacinthe Adam, coadjuteur et

---

jusqu'à sa propre mort, tout en étant, comme celui-ci, régulièrement nommé prieur de l'abbaye par le chapitre général de la congrégation, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* A cause de la relative indépendance de l'abbaye, puisqu'elle est « *nullius* », et de sa richesse, ces deux hommes - dont nous reparlerons - sont des « puissances » en Lorraine, représentants des patriotes et partisans du gouvernement oligarchique de la congrégation.

[871] MICHAUX, *op. cit.,* p. 232. Voir aussi MARTIN (Philippe), « La fierté d'un vanniste », *Dom Augustin Calmet. Un itiénéraire intellectuel, op. cit.*, p. 133-146, ici p. 142-144

[872] MICHAUX, *Ibidem.*

[873] *Ibidem*, p. 235

[874] Dom Sébastien Mourot, *Matricula, op. cit.*, n° 1 226, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1720 à 1722, que nous connaissons déjà.

[875] Dom Henry Fauque, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1684, profès à Saint-Grégoire de Munster le 23 mai 1700, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 29 juin 1752, *Matricula, op. cit.,* n° 1 381. C'est un des collaborateurs envoyés par la congrégation de Saint-Vanne à dom Calmet, lors de son séjour savant, à Paris, de 1711 à 1716. En même temps qu'abbé, il est aussi prieur ou sous-prieur de Longeville de 1733 à 1739, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[876] Dom Benoît Belfoy, *Matricula, op. cit.,* n° 1 407, prieur de Saint-Mihiel de 1737 à 1742, « abbé » ou « coadjuteur » de Saint-Mihiel de 1723 à 1741, que nous connaisons déjà.

[877] Dom Hyacinthe Lafauche, né le 13 juillet 1682 à Trémont (non loin au sud-ouest de Bar-le-Duc, Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 février 1679, mort à Saint-Cloud de Laye-Saint-Christophe le 2 septembre 1765, *Matricula, op. cit.,* n° 1 352. Il est prieur de Laye depuis 1732, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

prieur de Laye [878], et dom Basile Perrin [879], dom Emilien le Paige [880] et dom Antoine Martin [881], « religieux de la dite Abbaye de S. Mihiel ». Tous cités au début du mémoire [882]. Si l'on regarde les affectations successives de ces religieux, on constate qu'en plus du fait que quatre sont religieux à l'abbaye de Saint-Mihiel (dom Belfoy, dom Perrin, dom Le Page et dom Martin), un y a été prieur (dom Mourot) et un autre sous-prieur (dom Martin), un est originaire de Saint-Mihiel (dom Fauque) et trois sont des profès de Saint-Grégoire de Munster (dom Fauque, dom Adam et dom Perin) alors que dom Belfoy a été sous-prieur de 1717 à 1720 et prieur de 1720 à 1722 de cette abbaye, où dom Lafauche a été sous-prieur de 1724 à 1727.

Il y a une victime rapide de ces événements : dom Ambroise Martin, envoyé « procureur à Paris des appellants contre le bref instituant la triennalité des chapitres » [883], en 1742, y meurt, à l'abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Prés (congrégation de Saint-Maur), le 10 août 1743. La congrégation de Saint-Vanne fait envoyer à cette abbaye, l'année suivante - aux frais des religieux de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, dont faisait partie dom Ambroise Martin - par le prieur de Saint-Pierre d'Hautvillers [884], cent bouteilles de champagne en remerciement des soins que dom Martin a reçus durant sa maladie et de la prise en charge de ses obsèques [885] !

Dom Sébastien Mourot le suit dans la tombe le 1er juin 1744. Est-ce lié au fait que, le 21 février 1744, par un arrêt du Conseil d'Etat, le pouvoir royal, pour ramener la paix dans la congrégation et trop content d'intervenir dans la vie d'une congrégation toujours soupçonnée d'hérésie janséniste, apporte son appui à « la tendance aristocratique, dont les chefs « politiques soucieux de maintenir de bonnes relations avec le pouvoir » veilleraient au bon ordre et à la tranquillité, à défaut de la régularité monastique » [886] ? Le Conseil d'Etat approuve globalement le bref papal de 1741, en donnant cependant quelques satisfactions aux opposants, notamment en supprimant la possible prolongation des supériorités au delà de six ans.

Cela ne calma pas les passions dans la congrégation et provoqua des remous violents : s'appuyant sur un argument juridique, le chapitre général, réuni à partir du 26 avril 1744 à

---

878 Dom Hyacinthe Adam, né à Metz au plus tard en 1699, profès à Saint-Grégoire de Munster le 13 octobre 1715, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 17 mars 1785, *Matricula, op. cit.,* n° 1 616. Il est sous-prieur de 1734 à 1736, prieur de 1736 à 1742 et de 1743 à septembre 1744, puis sous-prieur de septembre 1744 à 1747 et prieur de 1750 à 1753 de Saint-Cloud de Laye-Sint-Christophe, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

879 Dom Basile Perrin, né au plus tard en 1692 à Rambervillers (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Grégoire de Munster le 20 juin 1708, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 18 avril 1760, *Matricula, op. cit.*, n° 1 513.

880 Dom Emilien Le Paige ou Le Page, né à Ligny-en-Barrois au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 26 août 1710, meurt dans cette abbaye le 10 novembre 1755, *Matricula, op. cit.*, n° 1 536. D'après les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel, il en est procureur de 1732 à 1744, puis prieur de Notre-Dame de Bar - dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel - de 1744 à 1755. C'est clairement un gestionnaire.

881 Dom Antoine (Ambroise) Martin, *Matricula, op. cit.,* n° 1 657, est sous-prieur de 1736 à 1741, puis doyen en 1742 de Saint-Michel de Saint-Mihiel, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

882 Cf. MEMOIRE *Au sujet d'un Bref concernant le gouvernement des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe*, 78 p. in-4°, ici, p. 1, B.M. Saint-Mihiel, M 257.

883 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, *op. cit.*

884 Saint-Pierre d'Hautvillers, près d'Epernay (alors en Champagne et diocèse de Reims, aujourd'hui Marne), abbaye bénédictine de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne, est la maison où fut mise au point la méthode permettant de transformer en mousseux, conserver et transporter le vin de la région. Ceci sous la direction du procureur de l'abbaye, dom Pierre Pérignon, né le 5 janvier 1639 à Sainte-Menehould (à l'entrée d'un des défilés traversant l'Argonne d'ouest en est (alors Champagne - donc France - et diocèse de Châlons, aujourd'hui Marne), profès à Saint-Vanne de Verdun le 3 juillet 1658, mort à Saint-Pierre d'Hautvillers le 24 septembre 1715, *Matricula, op. cit.,* n° 661

885 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépense extra. Nous en reparlerons.

886 MICHAUX *op. cit.* p. 238, citant TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 658

Saint-Pierre de Luxeuil, décida de ne pas tenir compte de l'arrêté royal et prorogea des prieurs qui avaient terminé leur mandat. Sur plainte des opposants, le Conseil d'Etat cassa le chapitre de Luxeuil, annula toutes ses décisions et en convoqua un nouveau, toujours à Luxeuil, à partir du 6 septembre, sous la présidence du premier président du parlement de Besançon. Les mêmes capitulants [887] purent y participer, mais il fut interdit de réélire les religieux élus en avril. C'est ainsi que dom Sébastien Guillemin, « lieutenant de dom Barrois », fut élu président pour trois ans. La tendance aristocratique triomphait et la triennalité des chapitres était confirmée, mais la lutte entre les deux partis ne cessa plus jusqu'aux conflits entrainés par la commission des Réguliers, à partir de 1766, et même, sous une autre forme, jusqu'à la Révolution. Fut aussi établie définitivement l'ingérence du pouvoir royal dans les élections et le gouvernement de la congrégation de Saint-Vanne, les provinces de Champagne et de Franche-Comté de la congrégation étant françaises et celle de Lorraine sous administration française depuis 1737 [888].

3.10.3. La paisible fin de carrière de dom Sébastien Guillemin.

Dom Sébastien Guillemin a l'occasion de revenir à l'abbaye de Saint-Mihiel - qui n'est qu'à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Toul - d'abord en tant que visiteur. Le procureur note, le19 février 1743 : « pour un pot de vin à l'arrivée de D. Guillemin, 1 # 10 sols » [889].

Et, en tant que président de la congrégation jusqu'en mai 1747, il y fait aussi au moins un passage. Dans un post-scriptum à une lettre du 19 mars 1747 [890], dom Catelinot, le bibliothécaire, écrit à dom Calmet que le président de la congrégation est à l'abbaye et qu'il « cherche les Portraits de tous les Réformateurs et Presidens de la congregation pour les mettre dans sa Bibliothèque. Que penses vous de cette idée ? [891]». S'agit-il d'une bibliothèque personnelle ou de celle de Saint-Mansuy de Toul dont il est abbé, et prieur cette année-là ? Nous ignorons ce que dom Calmet en a pensé.

Mais il y a mieux. Dom Catelinot poursuit : « Il m'a délivré deux Louis pour mon voiage [projeté pour voir des éditeurs parisiens]. C'est pour la 3ème fois qu'il m'a procuré les moiens de faire ce voiage ; en 1728, 1731 et celle-ci. » En 1728 et en 1731, dom Sébastien Guillemin était prieur de Saint-Mihiel. En 1747, il est donc resté un fidèle soutien du janséniste Catelinot, même s'il fait partie des religieux qui ont préféré leur carrière à leurs convictions théologiques. Position qui lui permet de rendre service à ceux qui sont restés inébranlables.

Après dom Sébastien Guillemin, se succèdent rapidement quelques prieurs, puis arrivent des personnalités remarquables, tandis que le conflit avec l'abbé commendataire finit par être résolu par la mort de l'abbé de Lenoncourt en 1744 et la nomination d'un nouveau commendataire, l'abbé Chaumont de La Galaizière, fils du chancelier français de Lorraine.

---

887 Un capitulant est le religieux élu par chaque maison parmi ses religieux, qui transmet au chapitre général les remarques des autres religieux. Il s'exprime avant le prieur de cette maison, mais il ne peut en être nommé prieur.

888 MICHAUX, *op. cit.,* p. 238-246

889 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

890 B.D. Nancy et Toul, MB 62

891 On ne sait rien de ce projet, ni de sa réalisation, ni de ce que les portraits éventuellement rassemblés ont pu devenir, quand dom Guillemin cessa d'être président de la congrégation ou après sa mort, survenue à Saint-Mansuy de Toul le 21 mars 1760.

3.11. INCERTITUDES ET INTERIMAIRES (1732 à 1735)

Le chapitre général de Luxeuil, ouvert le 4 mai 1732, envoie dom Sébastien Guillemin comme prieur à Saint-Mansuy de Toul, dont il est aussi nommé abbé par le roi de France. Et renomme prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel, en 1732-1733 et 1733-1734, dom Gabriel Thomassin, qui a déjà au moins 75 ans et qui était prieur de Notre-Dame de Breuil (pour sa retraite ?). Ce retour, à cause de son âge ou d'autres raisons, ne semble pas faire l'unanimité à Saint-Mihiel. Dom Catelinot explique clairement à dom Calmet, président de la congrégation cette année-là, son point de vue sur cette nomination, dans la lettre du 30 juin 1732 [892] que nous avons déjà citée en partie à propos de dom Belfoy :

« Elle [Votre Révérence] me permettra de lui toucher ici quelque chose au sujet de n. P. Souprieur. je ne saurois vous dissimuler, Mon Très R Père, que je suis fort surpris qu'on ne l'ait pas mis Prieur ici, nôtre RP. Abbé [893] l'aiant demandé personnellement au chapître général, àu cas que ses affaires ne permissent pas de lui donner la place. Nous sommes charmés d'avoir D. G. Thomassin ; mais il me semble qu'après 12. ans de procure & trois ans de soupriorat remplis aussi louablement par nôtre P. Souprieur, devoient [sic] lui faire avoir la Priorité. Je ne saurois croire ce qu'on veut bien vous prêter ; c'est [mot barré] de lui avoir donné l'exclusion en disant qu'il est trop jeune pour le remplir. ce qui signifieroit bien des choses. ne mettroit on point de ce nombre, ce que l'envie & la jalousie de certains candidats de dignités, lui ont mis malicieusement sur son compte, qu'il n'a pas assés de vigueur pour maintenir la regularité. j'ose dire que c'est une pure Calomnie. j'ai été témoin de ce qu'il a fait ici pour empecher le désordre quand il y étoit maître, & j'ose dire [barré] assurer que si l'on avoit secondé son zèle, tout auroit été dans les régles. Peut étre a ton apprehendé que s'il étoit une fois Prieur ici, il ne voudroit pas céder la place au RP. Abbé, au cas qu'il revienne. Il souhaitteroit comme nous que ce retour se fit dés aujourdhui, & il seroit plus que content de s'y voir son Prieur claustral. je scai ses sentimens là-dessus, & je puis en rendre temoignage comme s'il les couchoit lui-même par écrit. Ainsi, je prie vôtre Révérence, s'il venoit faute de N. P. Prieur, ce qu'à Dieu ne plaise, & s'il n'y a pas d'esperance pour NRP. Abbé, de ne pas souffrir que l'on fasse tort à N. Pere souprieur en lui ôtant la place qui lui est düe par toutes sortes de raisons. Il a déjà par lui-même le bon exemple d'honnête homme qu'il a donné étant Procureur, & celui de Religieux très exact étant souprieur. Pour la vigueure, elle ne lui manque pas, & elle lui manquera encore moins quand il sera maître en chef. Il ne reste plus que de me dire avec un très profond respect De vôtre Révérence à St. Mihiel ce 30. juin 1732 Le très Humble & Très Soumis Religieux D. Ildefonse Catelinot. »

Cette belle lettre confirme que les esprits sont assez agités à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1732. C'est le fruit amer d'années de conflits moralement et financièrement coûteux liés à la confirmation de la nomination de l'abbé de Lenoncourt en 1719 et au dévolut jeté par dom Belfoy sur l'abbaye en 1723. Le sous-prieur dont il est question, c'est dom Jérôme Gillet et il ne sera jamais prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel. Pourquoi ? Parce qu'il est né à Saint-Mihiel, d'une famille ayant eu le droit de faire une reprise de noblesse du côté maternel en 1591 et que les autorités de la congrégation se méfient des familles influentes du cru ? Il fait profession à Saint-Mansuy de Toul, le 31 mai 1707. Où a-t-il fait ses études de philosophie et de théologie et où est-il affecté de 1707 à 1717 ? A Toul, ce qui expliquerait que dom Catelinot, qui est prédicateur à Saint-Evre de Toul, en 1710-1711, le connaisse si bien ? Avant de le retrouver à Saint-Mihiel où dom Catelinot arrive en 1718. Dom Gillet est procureur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1717 à 1729 et sous-prieur du printemps 1729 à celui de 1734. Se montre-t-il trop lié au milieu local ? Il est envoyé comme prieur à Saint-Romaric du Saint-

892 B.D. Nancy et Toul, MB 62

893 Dom Belfoy, le prétendant que soutient dom Catelinot.

Mont de 1735 à 1740, puis en est sous-prieur de 1740 à 1741. Il est ensuite prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1742 à 1747, avec dom Sébastien Mourot comme abbé jusqu'à la mort de celui-ci, le 1er juin 1744. Saint-Nabor serait-il un repaire de jansénistes ? Dom Catelinot reste en relations avec lui. Il raconte à dom Calmet (abbé et régulièrement prieur de la riche et indépendante abbaye Saint-Pierre de Senones), dans une lettre du 10 septembre 1746 [894], qu'il vient d'aller passer trois mois à Saint-Avold « pour ranger la bibliothèque de l'abbaye, qui en a grand besoin ». Lui, il a besoin d'argent pour la bibliothèque de Saint-Mihiel et il reçoit trois louis pour son travail : un du prieur, dom Jérôme Gillet donc, et deux de l'abbé. Dom Gillet est ensuite prieur de Notre-Dame du Breuil de 1750 à 1754 - ce qui est la retraite. Il participe à la tentative - qui échoue - de dom Calmet d'y créer un collège [895]. Il y meurt le 14 avril 1754 [896].

Dom Gabriel Thomassin, ayant peut-être « fauté » - comme le souhaite, en s'en défendant, dom Catelinot dans sa lettre à dom Calmet du 30 juin 1732 [897]- ou étant décidément trop âgé ou souffrant, cesse d'être prieur au printemps 1734. Le chapitre général, tenu à Saint-Mihiel à partir du 15 mai 1734, nomme prieur, d'après le *Catalogue des religieux en charge* [898], un certain Louis de Lisle, qui n'existe pas, d'après G. Cherest, l'auteur de ce catalogue, qui est aussi l'éditeur de la matricule de la congrégation [899] ! Il y a du flou, cette année-là, en ce qui concerne l'abbaye de Saint-Mihiel : le manuscrit des *Capitula generalia* [900] mentionne ce Louis de Lisle et pas de sous-prieur. Il ne s'agit pas d'un des prénoms de baptême de dom Joseph de Lisle, qui portait ceux de Claude-Joseph, d'après les registres de la paroisse où il a été baptisé [901]. Ce serait donc une erreur - et un oubli pour le sous-prieur - du religieux qui recopie le résumé des décisions du chapitre pour son abbaye ? Les copies, est-il précisé dans ce manuscrit, sont certifiées conformes par le secrétaire du chapitre... Vraisemblablement, il y a, à l'abbaye de Saint-Mihiel, un passage-éclair de dom Joseph de Lisle, prieur de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier en 1733-1734 et de Saint-Léopold de Nancy de 1735 à 1738, une personnalité de la congrégation qui y reviendra plus tard. Dès le 15 novembre 1734, les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel indiquent que le prieur est dom Hilarion Médard [902]. Mais un document notarié, du 16 novembre 1734 [903] - la ratification de la vente d'un moulin dans la région de Nancy - qui énumère, deux fois, au début et à la fin, les vingt-quatre religieux (dont sept frères non prêtres) présents, ce jour-là, à « une assemblée capitulairement assemblée au son de la cloche » donne encore dom de Lisle comme prieur et dom Hilarion Médard ne fait pas partie des vingt-quatre religieux cités. Les comptes de l'abbaye, eux, ne sont pas tenus le jour-même, ni établis sur du papier timbré, ni certifiés par un notaire et son clerc. On ne sait donc quand dom Hilarion Médard arrive réellement à l'abbaye de Saint-Mihiel.

---

894 B.D. Nancy et Toul, MB 62

895 GERARD, *op. cit.*, p. 501

896 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 484

897 B.D. Nancy et Toul, MB 62

898 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

899 *Matricula*, *op. cit.*

900 *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513

901 Son acte de baptême, daté du 2 septembre 1688, dans les registres paroissiaux de Brainville (Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres), donne ces prénoms, cf. GERMAIN, *op. cit.*, p. 40

902 A.D. Meuse, 4 H 149 (9).

903 A.D. Meuse, 16 E 46, p. 1/3 et 3/3. Nous remercions monsieur Michel Varin qui nous a photographié un certain nombre de ces pièces concernant les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel.

3.12. DOM HILARION MEDARD (1735 à 1737)

3.12.1. Le religieux.

Dom Hilarion Médard [904], né à Bar-le-Duc au plus tard en 1683, fait profession le 24 juillet 1699 à Saint-Grégoire de Munster, abbaye où dom Augustin Calmet, qui y avait fait ses études et été ordonné prêtre, revenait souvent à cette période, avant d'en être nommé sous-prieur de 1704 à 1706 [905].

Dom Hilarion Médard est sous-prieur de Saint-Pierre de Senones en 1717-1718, du temps de dom Mathieu Petitdidier, puis de Saint-Mansuy de Toul en 1718-1719, de Saint-Pierre de Châtenois en 1719-1722 et de Saint-Firmin de Flavigny de 1723 à 1725. Il est à Saint-Pierre de Senones en 1733 [906]. Et on le trouve prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel d'environ novembre 1734 à mai 1737. Sa présence y est attestée dans les comptes, le 19 mai 1736, par l'achat d'une tabatière d'écaille [907]. Mâchait-il ou prisait-il ? Il retourne, comme prieur, « demeurer à Châtenois », le « 13 may 1737 » : cela coûte 31 livres (= un louis) à l'abbaye de Saint-Mihiel [908]. Il n'est pas précisé à quoi est destiné cette somme d'argent : frais de voyage ? Il est prieur de Saint-Pierre de Châtenois de 1737 à 1740, sous-prieur d'avril à septembre 1744, puis prieur de septembre 1744 à mai 1747, et ensuite prieur de Notre-Dame de Breuil de 1747 à 1750., deux modestes maisons. On ne sait quand il rejoint Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, mais il n'y remplit aucune charge jusqu'à sa mort, le 13 avril 1760.

3.12.2. Le duc François III quitte la Lorraine et le Barrois.

En 1737, il se passe un événement important pour les duchés de Lorraine et de Bar : l'abandon de ceux-ci par le duc François III, qui a épousé l'héritière des Habsbourg, l'archiduchesse Marie-Thérèse, et dont il est prévu qu'il soit élu empereur du Saint Empire romain germanique [909]. Deux choses incompatibles, pour la diplomatie européenne et la France en particulier, avec le fait qu'il soit duc de Lorraine et de Bar. Arrive, pour lui succéder, un duc viager, le roi deux fois élu et détrôné de Pologne, Stanislas Leszczynski, beau-père du roi de France Louis XV depuis 1725, raison pour laquelle la France l'accueille en exil. Cet arrangement diplomatique européen permet à la France de prendre définitivement le contrôle de territoires stratégiques. Un chancelier français, Antoine-Martin Chaumont de La Galaizière, est nommé pour assister le roi Stanislas et exercer le pouvoir, en attendant le jour, pas trop éloigné, où Stanislas, qui a déjà 60 ans, mourra et le rattachement consécutif de ses états nominaux à la France. Ce jour se fera attendre jusqu'au 23 février 1766, quand Stanislas sera victime d'un cruel accident : il tombe dans l'âtre d'une cheminée allumée et meurt après quelques jours de souffrances. En 1737 aussi, naît, à Paris, Barthélemy-Louis-Martin Chaumont de La Galaizière, fils du nouveau chancelier de Lorraine. Il deviendra, en 1744, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Mihiel et le sera jusqu'en 1790.

---

904 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 365 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

905 GERARD, *op. cit.*, p. 82-84

906 *Ibidem,* p. 112 et 397-398

907 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII).

908 A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

909 François-Etienne, fils de Léopold 1er, duc de Lorraine et de Bar, et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, né à Lunéville le 8 décembre 1708, mort à Innsbrück (Autriche) le 18 août 1765. Il devient duc de Lorraine en 1729, mais laisse la régence à sa mère. Il a été élevé à la cour de Vienne et y épouse l'archiduchesse Marie-Thérèse, le 12 février 1736. Ils ont seize enfants, dont Marie-Antoinette, qui devient reine de France en épousant le futur Louis XVI en 1770. Il renonce au duché de Bar le 24 septembre 1736 et au duché de Lorraine le 13 février 1737. Il est élu empereur du Saint Empire romain germanique et couronné le 4 octobre 1745, à Francfort (Allemagne), sous le nom de François 1er.

3.12.3. Les répercussions à l'abbaye de Saint-Mihiel de l'arrivée du roi Stanislas en Lorraine et Barrois.

Les religieux des abbayes de la congrégation bénédictine de Saint-Vanne situées en Lorraine et Barrois savent que l'indépendance est finie dès 1737. De façon plus générale, des Lorrains et Barrois fidèles à la dynastie - et qui le peuvent - suivent leur duc à Florence, où il devient d'abord grand-duc de Toscane, puis à Vienne [910]. Localement, on repère quelques signes qui montrent que ceux qui restent - ce sont la très grande majorité - ne sont pas tous satisfaits du cours pris par l'Histoire, même si son sens était connu depuis au moins un bon siècle.

A Saint-Mihiel, ville qui avait été prise, après un siège rapide, par les troupes françaises, le 3 octobre 1635, il n'y a pas de surprise. Dès avril 1737, lorsque le procureur de l'abbaye note, dans ses comptes, l'achat de « faiance fine » à Nancy, il y a, parmi celle-ci, deux douzaines d'assiettes aux armes de France pour 15 # 20 sols [911]. Les religieux s'en sont-ils servi lorsque, à l'automne suivant, ils reçoivent « Madame », la duchesse douairière de Lorraine et de Bar, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, régente des duchés de 1729 à 1736, obligée de quitter le château de Lunéville et installée au château de Commercy depuis le printemps 1737 ? Le procureur note dans ses comptes :

- 23 novembre : « au marmiton qui a servi pendant trois iours au repas de madame, 1 # 7 sols 9 d. » [912].

Elisabeth-Charlotte demeure à Commercy jusqu'à sa mort, le 23 décembre 1744. Le 20 février 1745, le procureur note, dans les dépenses extraordinaires :

- « à mon voyage de Commercy étant allé pour conduire les ornements pour la pompe funèbre de feu madame royale tant en aumône que tringuelte, 1 # 4 sols » [913].

En mars suivant, il mentionne :

- « à Lironcourt pour avoir ecuré les chandeliers de cuivre = avoir blanchi quatre alcoves du grand dortoir = avoir raccommodé le portrait du cardinal de Retz = et avoir dressé le catafalque pour le service de feu madame Royale, 27 # 4 sols, 6 d. [914] »

Est-ce un hasard si les religieux font « raccommoder », à cette date, le portrait du cardinal de Retz, autre « victime » de la France ?

Le 10 mai 1737, le chapitre général se réunit à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, comme les trois années précédentes et comme c'était prévu normalement depuis l'année précédente. (Quand le lieu est changé, c'est précisé dans le compte-rendu.) Dans ce compte-rendu [915], on constate que l'abbaye n'est plus désignée par le terme « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* », comme depuis 1717, mais est devenue « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele in Lotaringia* », comme sur l'ex-libris usité à l'abbaye depuis le début du XVIIIème siècle ! Elle ne sera désignée ainsi qu'une fois ensuite : dans le compte-rendu du chapitre général tenu à Saint-Pierre de Luxeuil en avril 1739, avec un « h » à « *Lotharingia* » [916] ! On revient ensuite à « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* », jusqu'au chapitre général de Notre-Dame de Montierender, en avril 1780, où il est écrit : « *Sti Michaelis ad Mosam* ». Retour à « *Sancti Michaelis de Sancto Michaele* », aux chapitres tenus à l'abbaye de Saint-Mihiel à

---

910 PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg*, *op. cit.* , p. 372-376

911 A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

912 *Ibidem*.

913 A.D. Meuse, 4 H 156 (1). « Tringuelt » : de l'allemand *Trinkgeld* = argent « pour boire ».

914 *Ibidem.* Lironcourt est un artisan que les religieux emploient fréquemment à l'époque. Ce nom est celui d'un village situé à plus de cent km au sud de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Saône, non loin du prieuré de Morizécourt. Ce village est alors à l'extrême sud de la Lorraine et au nord du diocèse de Besançon, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié. La présence de cet artisan à Saint-Mihiel a certainement un rapport avec les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel et ceux du prieuré de Morizécourt.

915 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

916 *Ibidem*.

partir du 11 mai 1783 et du 11 juin 1786. Mais à celui de Saint-Mihiel, à partir 10 juin 1789 (l'ultime chapitre général, mais personne ne le sait), on retrouve « *Monasterii sancti Michaelis ad Mosam* », ce qui est, en principe depuis 1766, l'ex-libris de l'abbaye.

Encore plus intéressant, dans ce compte-rendu, à côté du nom des religieux en charge à Saint-Mihiel « *in Lotaringia* », on lit : « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele in Lotaringia* » pour le prieur (aussi nommé visiteur de la province), dom Benoît Bellefoy (sic), le sous-prieur dom Antoine Martin [917] et le maître des novices, dom Stéphane Adam [918], mais pas le doyen dom Alexis Médart [919], qui est étiqueté « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* ». A Saint-Pierre de Luxeuil, en avril 1739, « *Sancti Michaelis in Lotharingia* » précède de nouveau le nom du prieur, dom Bellefoy (sic), et du père maitre, dom Stéphane Adam, mais le sous-prieur dom Antoine Martin est étiqueté, cette fois, « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* », ainsi que le doyen, dom Siméon Parent [920]. Le dernier « manifestant » est dom Antoine Martin, étiqueté « *Sancti Michaelis in Lotaringia* », à Montierender, en juin 1741 [921]. Et c'est lui qui est envoyé à Paris, par la congrégation, protester contre la triennalité des chapitres. Le champagne envoyé par la congrégation de Saint-Vanne, aux frais de l'abbaye de Saint-Mihiel, aux religieux de Saint-Germain-des-Prés, pour les remercier de l'avoir assisté quand il meurt dans cette abbaye, serait donc patriotique [922]!

Qui a décidé d'accoler au nom de ces religieux ces dénominations de l'abbaye où ils sont affectés ? A-t-on accédé à une demande de leur part ? Ou bien est-ce une initiative du président ou du secrétaire du chapitre ? Ou une décision des représentants de l'abbaye de Saint-Mihiel ?

Une remarque : apparemment, Saint-Michel de Saint-Mihiel, abbaye située dans une ville qui avait été la capitale du Barrois non-mouvant et le siège des Grands Jours du duc de Bar, serait la seule abbaye barroise ou lorraine qui aurait modifié son nom et son ex-libris par patriotisme.

Le chapitre général, tenu à partir du 10 mai 1737 à l'abbaye de Saint-Mihiel, envoie dom Hilarion Médard comme prieur au petit prieuré Saint-Pierre du Châtenois et nomme

---

[917] Nous connaissons déjà dom Ambroise *alias* Antoine Martin, l'un des huit signataires des appelants au Parlement de Paris contre le bref instituant la triennalité des chapitres généraux en 1741, mort à Paris où la congrégation l'avait envoyé à ce sujet en 1742.

[918] Dom Stéphane ou Etienne Adam, né à Metz au plus tard en 1699, profès à Saint-Grégoire de Munster le 13 octobre 1715, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 17 mars 1785, *Matricula, op. cit.,* n° 1 617. Il est maitre des novices à Saint-Mihiel de mai 1737 à mai 1743, *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513. Puis il quitte l'abbaye de Saint-Mihiel pour être sous-prieur de Saint-Cloud-de-Laye en 1743-1744, de Saint-Martin-de-Glandières de 1750 à 1753, prieur de Notre-Dame de Ménil au Léomont de 1753 à 1759, et enfin prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1762 à 1765, de Saint-Evre de Toul de 1765 à 1767 et de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1771 à 1777, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Ses prises de position patriotiques n'ont donc pas nui à sa carrière ecclésiastique.

[919] Dom Alexis Médard, né au plus tard en 1702 à Fresnes-en-Woëvre (évêché et diocèse de Metz, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 janvier 1739, *Matricula, op. cit.*, n° 1 656. Il est doyen de cette abbaye de mai 1737 à sa mort, laquelle coûte à l'abbaye 1 # 5 sols (cercueil) et 3 # 10 sols (gravure de la tombe), A.D. Meuse, 4 H 150 (5), 24 janvier 1739, extra. Et, un peu plus tard, 5 # (« à Goulières pour avoir levé et remis les pierres de la fosse du p.doyen »), A.D. Meuse, 4 H 156 (4), 19 avril 1739. Il était probablement parent du prieur de 1734 à 1737, dom Hilarion Médard.

[920] Dom Siméon Parent, né à Nancy au plus tard en 1686, profès à Saint-Pierre de Senones le 16 mai 1702, mort à Saint-Romaric du Saint-Mont le 8 avril 1753, *Matricula, op. cit.,* n° 1 408. Il est sous-prieur de Saint-Georges de Deuilly à Morizécourt de 1724 à 1729, doyen de Saint-Mihiel de 1739 à 1741, sous-prieur de Morizécourt en 1741-1742, du Léomont en 1743-1744, et du Saint-Mont de 1744 à 1747, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[921] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

[922] A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépense extra, 1744

prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel dom Benoît Belfoy. F.-T. Thibault [923] affirme, en 1763, qu'il y a un rapport entre le départ du duc François III et l'arrivée du roi Stanislas en 1737, pour ce qui est de ce nouveau prieur. Celui-ci était d'ailleurs déjà venu s'installer triomphalement à l'abbaye de Saint-Mihiel, le 29 septembre 1736, prenant possession du spirituel et du temporel, alors qu'il avait simplement obtenu un arrêt de la Cour souveraine de Lorraine, le 9 juillet 1736, lui confirmant le droit de succéder comme abbé à l'abbé de Lenoncourt, à la mort de celui-ci. Le conflit n'était pas prêt de s'arrêter avec l'abbé de Lenoncourt, mais dom Belfoy, comme prieur, était solidement installé dans la place.

De son côté, René Taveneaux fait remarquer qu'au chapitre de 1737, d'après *Les Nouvelles ecclésiastiques* (la publication janséniste interdite en France), quelques insoumis font soumission à la bulle *Unigenitus* pour pouvoir être nommés supérieurs, mais que « le plus grand nombre des opposants se raidit dans leur attitude » [924].

3.13. DOM BENOIT BELFOY (1737 à 1742)

Dom Benoît Belfoy est prieur du printemps 1737 au printemps 1742. Mais, comme il se déclare, depuis son arrivée à l'abbaye de Saint-Mihiel, le 29 septembre 1736, coadjuteur avec droit de succession de l'abbé de Lenoncourt, celui-ci a formé opposition devant la Cour souveraine à cette prétention. Et, en 1741, écrit F.-T. Thibault [925], le roi Stanislas décide de donner entièrement raison à l'abbé de Lenoncourt : « Arrêt intervint, qui fit droit sur l'opposition de l'Abbé de Lenoncourt, le maintint dans la jouïssance de l' Abbaye de Saint-Mihiel, sans partage de son Titre, & défendit à Dom Belfoy de faire usage du sien ».

Ce qui expliquerait qu'en juillet 1741 dom Belfoy soit de très mauvaise humeur et se montre odieux avec le bibliothécaire, dom Catelinot, qui est d'ailleurs trop mal vu par la congrégation pour être à ménager. Nous avons déjà aussi remarqué que, ce même été, dom Belfoy fait partie des huit religieux qui font appel, derrière dom Sébastien Mourot, ancien prieur de Saint-Mihiel devenu abbé de Saint-Nabor de Saint-Avold, contre le bref papal instituant la triennalité des chapitres, l'accroissement des pouvoirs des diètes intermédiaires et la prolongation possible des supériorités au-delà de six ans. Et que, dans ce texte, il est encore qualifié de « Coadjuteur et Prieur de l'Abbaye de S. Mihiel ». Il est plus raisonnable de ne pas laisser dom Belfoy à Saint-Mihiel avec un abbé triomphant. Il est nommé, par le roi Stanislas, le 1er août 1742, abbé de Saint-Léopold de Nancy, qui passe ainsi en commende. Les religieux de cette abbaye, par la voix de dom Michel Fouant, prieur de Saint-Vanne de Verdun et président de la congrégation [926], protestent, en vain : dom Belfoy est confirmé par le Conseil souverain de Lorraine, le 24 janvier 1744 [927]. Pour dom Belfoy, c'est une belle compensation. L'historien de Nancy, C. Pfister, n'hésite pas le qualifier d' « homme très intrigant ». Dom Belfoy meurt à Nancy, d'apoplexie, le 17 janvier 1747 [928].

Dom Benoît Belfoy ne figure pas dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet. Nous avons vu, à propos de la brève notice consacrée à dom Sébastien Mourot dans cet ouvrage, que l'annotateur anonyme de l'exemplaire de l'abbaye de Saint-Mihiel s'indigne de cet oubli

---

923 THIBAULT, *op. cit.,* p. 127-129. Nous avons déjà utilisé son livre dans la partie consacrée aux abbés de Saint-Mihiel.

924 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 617 et note 52 et 53

925 THIBAULT, *op. cit.,* p. 128-129

926 Dom Michel Fouant, né au plus tard en 1677 à Signy-le-Petit (à 40 km à l'ouest de Charleville-Mézières, qui est à 100 km au nord-ouest de Verdun sur la Meuse, en Champagne - donc France - et diocèse de Reims, aujourd'hui Ardennes), profès à Saint-Vincent de Metz le 10 mai 1693, mort à Saint-Vanne de Verdun le 22 août 1753, *Matricula, op. cit.,* n° 1 255

927 PFISTER, II, p. 724-727, d'après DURIVAL, *Journal,* t. I, f° 54.

928 *Ibidem, d'après* DURIVAL, *Journal*, t. II, f° 36

à l'époque [929]. Cet annotateur ne peut être dom Catelinot qui, après la scène que dom Belfoy lui a faite en juillet 1741 [930], ne doit pas le porter dans son cœur, d'autant plus qu'il lui avait montré, pendant des années, qu'il le considérait comme le seul véritable abbé de Saint-Mihiel contre monsieur de Lenoncourt. Il lui avait même dédié son catalogue de la bibliothèque en 1733 [931]. L'annotateur non identifié de cet exemplaire de la *Bibliothèque lorraine*, lui, est toujours un partisan inconditionnel de dom Belfoy : colonne 99, une croix tracée à la plume, avant la notice de dom Belhomme [932], abbé régulier de Moyenmoutier, personnalité de la congrégation dont la réussite temporelle est incontestable, renvoie à cinq lignes écrites en bas de la page des colonnes 99 et 100. Elles disent ceci :

« Belfoi, Dom Benoist. Pourquoy ne se trouve-t-il pour rien icy ? D. Calmet n'a pas ignoré ses talens et ce qu'il a fait en Cour de Rome pour le soutien des droits des abbayës de Senones et de St Mihel. C'est donc son correcteur [[933]] qui s'étant rendu maistre de son ouvrage a voulû que le merite de D. Belfoy demeurast inconnû. V. cy après p. 162. »

Colonnes 161-162, se trouve la notice dithyrambique de Jean-Louis Bourcier, baron de Montureux, l'envoyé du duc Léopold 1er en Cour de Rome le 1er octobre 1723, séjour qui dura vingt mois. En bas de cette page, la même écriture a tracé une douzaine de lignes, qui donne la date de la mort du baron de Montureux (14 mars 1751), qui, envoyé du duc de Lorraine et de Bar à Rome, n'a pas oeuvré dans le même sens que dom Belfoy [934] !

Pour succéder à une personnalité aussi controversée que celle de dom Benoît Belfoy, la congrégation choisit un religieux que dom Catelinot qualifie, dans une lettre du 28 août 1742, d' « aimable » prieur. Il s'agit d'un religieux discret et efficace : dom Benoît Martin.

3.14. DOM BENOIT MARTIN (1742 à septembre 1744)

Dom Benoît Martin est né à Bar-le-Duc, d'une famille qui compte déjà plusieurs bénédictins. Nous ne retenons que quatre d'entre eux - dont lui - qui se sont fait remarquer à leur époque et les présentons, comme il se doit, par ordre de profession religieuse.

3.14.1. Dom Rémi Ceillier.

Dom Rémi Ceillier est l'oncle de dom Benoît Martin. Il est né à Bar-le-Duc le 14 mai 1688, est profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1705 et meurt au prieuré Saint-Firmin de Flavigny le 17 novembre 1761[935]. Dom Rémi Ceillier, membre de l'académie créée à Moyenmoutier par dom Calmet, le 28 août (la « Saint-Augustin ») 1716, et dont fait aussi partie dom Catelinot, est un exemple de réussite dans la congrégation : sa monumentale *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* est jansénisante, mais la congrégation a autorisé sa publication et elle est très lue dans ses maisons [936]. Dom Ceillier est prieur titulaire, donc il a des revenus, ce qui fait faire des économies à la congrégation et la rend

---

929 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 339, B.M. Saint-Mihiel, U 832

930 Lettre du 8 juillet 1741, B.D. Nancy et Toul, MB 62. Nous en avons parlé à propos de dom Belfoy, « abbé », et en reparlerons.

931 *Ibidem*.

932 Dom Hubert Belhomme, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 novembre 1671, abbé de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, mort dans cette abbaye le 12 décembre 1727, *Matricula, op. cit.,* n° 913

933 *Bibliothèque lorraine*, B.M. Saint-Mihiel, U 832. Qui est visé par ce terme de « correcteur », qui revient plusieurs fois sous cette plume anonyme ? Le neveu et coadjuteur de dom Calmet, dom Fangé ?

934 Nous avons déjà parlé de M. Bourcier de Montureux dans le chapitre sur les abbés.

935 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 470

936 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 662 et note 8 ; et, du même auteur, « Dom Remi Ceillier et la vie monastique en Lorraine au XVIIIème siècle », *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et du Musée de Géographie,* 9ème volume, 1957-1963, n° 3, p. 5-16.

peut-être moins sévère pour les autorisations de publication. Il fait aussi partie des supérieurs majeurs qui ont inspiré la demande de modification des constitutions de la congrégation en 1740, en particulier la triennalité des chapitres, qui assure aux supérieurs la prolongation de leur charge. La congrégation est ainsi passée d'un régime de gouvernement démocratique à un régime aristocratique [937]. Dom Ceillier est considéré, en 1757, par le caustique Chevrier, comme le dernier des « hommes véritablement savants chez les bénédictins de notre province » [938] ! Avant d'être prieur en titre de Saint-Firmin de Flavigny, il avait été choisi comme coadjuteur par le prieur précédent, dom Charles de Vassimont, lui aussi barisien [939], et lui avait succédé normalement de 1733 à sa propre mort en 1761. Etaient-ils parents ?

3.14.2. Dom Benoît Martin.

Dom Benoît Martin, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718 (le même jour que dom Antoine *alias* Ambroise Martin, un cousin, et le « patriote » dont nous avons parlé et reparlerons), meurt aussi au prieuré Saint-Firmin de Flavigny le 1er février 1773 [940]. Il en a été sous-prieur de 1735 à 1737, puis prieur de 1737 à 1739. Il part en 1739-1740 au prieuré Notre-Dame de Ménil au Léomont [941]. Il revient comme sous-prieur à Flavigny de 1741 à 1742. Avant d'être nommé à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1742 à septembre 1744. A cette date, il est démis de sa charge par un arrêt du Conseil d'Etat de la France du 17 juillet 1744, qui annule toutes les décisions du chapitre tenu à Saint-Pierre de Luxeuil en avril, car ce chapitre s'est permis de prolonger des supériorités au-delà de six ans, et en convoque un nouveau, toujours à Luxeuil, sous la présidence du premier président du parlement de Besançon [942].

Dom Benoît Martin est alors envoyé à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, dont est abbé et régulièrement prieur dom Hubert Barrois [943], un autre barisien, qui est aussi un des acteurs de la modification des constitutions en 1741. Comme il fait apparemment partie des « politiques soucieux de maintenir les bonnes relations avec le pouvoir » [944], il en est nommé maitre des novices en mai 1747, puis prieur de 1750 à 1753, et de 1756 à 1759 ; il est ensuite prieur de Saint-Evre de Toul de 1759 à 1762, puis retourne à Saint-Firmin de Flavigny en 1768, comme prieur jusqu'en 1771. Il y meurt en 1773.

Les comptes de l'abbaye évoquent sa présence et son action à Saint-Mihiel, comme d'habitude de façon très prosaïque, avec une orthographe négligée et des répétitions :

- 19 mai 1742 : « pour un baromètre au R.p. prieur, 4 # 10 sols [945] ;

---

937 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.,*, p. 656 ; et MICHAUX, *op. cit.*, p. 232-246

938 CHEVRIER, *op. cit.,* t. I, p. 360

939 Dom Charles Cachedenier de Vassimont, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1661, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 mars 1677, mort le 26 mai 1733 à Saint-Firmin de Flavigny dont il était prieur titulaire depuis 1711, *Matricula, op. cit.,* n° 996 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

940 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 652 ; *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* ; et *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513

941 Notre-Dame du Ménil, à 20 km au sud-est de Nancy, sur une colline, vers Lunéville (alors en Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), fondé en 1738 par dom Calmet, est le dernier établissement créé dans la congrégation de Saint-Vanne. Il ne reste rien du prieuré dont le site fut le lieu de terribles combats en août 1914

942 MICHAUX, *op. cit.,* p.238-246 : « Les conséquences : Effervescence et divisions politiques (1744-1766) ».

943 Dom Hubert Barrois, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1695, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711, mort dans cette abbaye, dont il était abbé depuis la mort de son oncle, dom Hubert Belhomme en 1727, *Matricula, op. cit.,* n° 1 549 ; et *Catalogue des religieux en charge,op. cit.* Nous venons de rencontrer dom Hubert Belhomme, son oncle et les retrouverons.

944 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 658

945 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

- 27 juin 1742 : « au P. prieur allant à Verdun, 7 # 15 sols » [946]. Est-ce pour le transport ? Qui va-t-il voir : l'évêque, leurs confrères de Saint-Vanne ?
- 8 juillet 1742 : « le RPP m'a pretté un louis, 31 # [947] ;
- 23 octobre 1742 : « au Révérend père prieur pour faire voir un [sic] curiosité, 15 sols 6 d » [948]. Ce n'est pas la première fois, au XVIIIème siècle, que l'on trouve ce genre de mention dans les comptes. De petits cirques passent par la ville et les religieux vont y voir des choses extraordinaires [949] ;
- 13 novembre 1742 : « jay donné 2 # pour le louiy de la voiture dont sest servie la mere du Pere Prieur pour retourner à Bar » [950]. La mère de dom Benoît Martin est, comme nous l'avons vu, la sœur de dom Rémi Ceillier ;
- 12 décembre 1742 : « R.P. Prieur allant à Verdun, 2 # » [951] ;
- 11 mars 1743 : « R.P. Prieur allant en campagne, 15 # 10 sols » [952]. A-t-il refusé de dire où il allait ?
- 10 juin 1743 : R.P. Prieur pour deux livres, 15 # 10 sols [953] ;
- 29 décembre 1743 : R.P. Prieur allant à Verdun, 3 # 17 sols 6 d » [954] ;
- 15 septembre 1744 : « P. Prieur allant à Moÿmoutier [sic] ; 27 # 2 sols 6 d » [955]
- 17 septembre 1744 : « P. Prieur allant demeurer à Moyenmoutier, 27 # 2 sols 6 d » [956] ;
- 17 septembre 1744 : « par le p. prieur d. Benoit Martin pour un couteau, une tabatière et un flacon, 4 # 2 sols » [957] ;
- 30 septembre 1744 : « Par le RPD. Benoit Martin cydevant Prieur pour un couteau, une tabatière, et un flacon, 4 # 2 sols [958].

Tout cela est bien prosaïque et tendrait à accréditer l'idée que la vie dans une abbaye est tranquille et confortable, pourvu que l'on ait des désirs raisonnables. Mais un supérieur a des aussi des responsabilités. Dans les lettres du bibliothécaire, dom Catelinot, l' « aimable prieur » de celle du 28 août 1742 devient, le 9 septembre 1747 [959], le responsable d'un procès que le curé de Bar intente aux bénédictins qui l'ont nommé :

« Je vous dirai pour nouvelles que le nouveau curé de Bar [[960]] a fait assigner nos Peres à ce qu'ils aient à augmenter sa pension de moitié et deffense à eux d'officier dans l'Eglise. Voilà l'obligation qu'on a à Dom Benoit Martin qui l'a voulu faire curé malgré la communauté de St Mihiel, disant qu'il était le maître. Un jeune homme de 27 ans, sans expérience et enfant de Bar, qui par conséquent sera soutenu de la ville. »

C'est bien vu ! Car, le 31 octobre suivant [961], il annonce :

---

946 *Ibidem*.
947 A.D. Meuse, 4 H 156 9), Recepte.
948 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.
949 Ainsi, le 3 sept. 1740 : « pour faire voir des tours à nos Mssr, 15 sols 6 d », A .D. Meuse, 4 H 156 (5), dépenses.
950 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.
951 *Ibidem*.
952 *Ibidem*.
953 A.D. Meuse 4 H 156 (8), Dépense extra.
954 *Ibidem*.
955 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.
956 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Extra.
957 *Ibidem*.
958 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.
959 B.D. Nancy et Toul, MB 62
960 « Nicolas Henry, né à Bar-le-Duc, pourvu de la cure Notre-Dame le 17 Mars 1744, prit possession le 20 Mars suivant. Comme il n'était pas gradué, sa nomination fut contrariée par celle de Charles-Nicolas Vosgien, bachelier en Théologie qui prit aussi possession de la cure le 13 Avril 1744. Le droit resta à Nicolas Henry [...]. Il mourut à Bar-le-Duc le 9 mai 1769, à l'âge de 51 ans [...] », *Pouillé, op. cit.,* t. II, p.175-176
961 B.D. Nancy et Toul, MB 62

« Vous savés sans doute que le P. Prieur de Bar [[962]] est à Paris depuis un mois au sujet du Procès que fait le Curé pour l'empècher et les Religieux d'officier dans l'Eglise, en outre d'avoir tous les èmoluments de la cure. »

Le procès se termine le 18 janvier 1748, par une sentence du bailliage de Bar, qui donne raison aux bénédictins contre le curé qui doit se contenter d'une portion congrue de 1 075 livres pour lui et ses vicaires [963]. Revenons un peu en arrière. Le même jour que dom Benoit Martin, le 26 mai 1718, avait fait profession, à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, Antoine (« Ambroise », écrit la matricule) Martin : homonymie ou parent de Benoit ? Ce n'est pas le seul cas repéré dans les professions, les affectations séparant ensuite - plus ou moins - les frères et les cousins [964].

3.14.3. Dom Antoine-Ambroise Martin.

Dom Antoine-Ambroise Martin, né à Toul au plus tard en 1702, fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718 et meurt à l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés le 10 août 1743 [965]. Il est sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1736 à 1741, et doyen de 1741 à 1742, avec pour prieur dom Belfoy de 1737 à 1742 [966]. Il doit donc être assez diplomate. C'est aussi l'un des religieux patriotes étiqueté comme tel, dans le compte-rendu du chapitre général de Saint-Mihiel de 1737 : « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele in Lotaringia* » figure, comme nous l'avons vu, devant son nom. Mais pas en 1738, 1739 et 1740. Et, de nouveau, en 1741, au chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender (en Champagne, donc en France), où il est le seul et dernier à être ainsi caractérisé : « *Sancti Michaelis in Lotaringia* » [967]. Il serait donc plutôt combatif.

La suite des événements le montre, puisque nous avons vu qu'il est un des huit appellants contre le bref papal instituant - entr'autres - la triennalité des chapitres et qu'il est envoyé pour cela à Paris, comme procureur de la congrégation de Saint-Vanne [968]. Quatre lettres conservées de celles qu'il envoie à dom Calmet, au printemps et à l'été 1742, confirment ce fait [969]. Il y donne aussi des nouvelles plus générales : par exemple, dans celle du 5 avril 1742, de la santé de la reine d'Espagne, qui a reçu les derniers sacrements, et l'annonce du départ prévu du roi de France aux armées. La lettre du 13 juillet 1742 montre que dom Calmet l'a chargé de faire copier à la Bibliothèque du roi les deux volumes in-4° de *Garin le Lorrain* [970] que dom Calmet veut faire imprimer à la suite du supplément à son *Histoire de Lorraine*. Et puis arrive une lettre du prieur de Saint-Germain-des-Prés, dom

---

962 Dom Emilien Le Paige ou Le Page, né au plus tard en 1694 à Ligny-en-Barrois (Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 26 août 1710, mort dans cette abbaye le 10 novembre 1755, *Matricula, op. cit.,* n° 1 536. Il est prieur de Bar du 30 mai 1744 à sa mort, *Pouillé,* t. II, p. 18

963 *Pouillé,* t. II, p. 175-176

964 Ainsi dom Pierre Jossin (*Matricula, op. cit.,* n° 1 691) et dom Georges Jossin (*Matricula, op.cit.,* n° 1 692), tous deux nés au plus tard en 1707 à Triaucourt (alors Champagne - donc France - et diocèse ancien de Châlons, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), qui font profession à Saint-Airy de Verdun le 1er juin 1721. Dom Pierre Jossin meurt à l'abbaye de Montierender (province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne et diocsèe de Châlons, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres) le 9 avril 1773 ; dom Georges Jossin meurt à l'abbaye de Beaulieu (aussi Champagne, mais diocèse de Verdun, tout près de Triaucourt, aujourd'hui Meuse) le 13 janvier 1780. Se sont-ils côtoyés ou croisés au cours de ces longues années ?

965 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 657 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

966 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* ; et *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513

967 *Ibidem*.

968 GODEFROY, *Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, *op.cit*.

969 B.D. Nancy et Toul, MB 62, 5 avril, 13 juillet, 13 août et 29 septembre 1742

970 Chanson de geste du cycle de Jean de Fagny.

Boudet, datée du 26 août 1743, qui annonce sa mort au prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold, dom Jérôme Gillet, que nous connaissons aussi [971].

Les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel sont plus terre-à-terre en ce qui concerne dom Ambroise Martin :

- 8 septembre 1736 : « 14 sols pour port d'un balot de livres du p. souprieur » [972] ;
- 20 décembre 1741 : « « au Père doyen allant à Paris, 2 sols 6 d » [973]. (C'est peu) ;
- janvier et 4 avril 1742 : « partage avec mr l'abbé [M. de Lenoncourt, dom Belfoy étant sur le départ ?] » des 1 000 # du legs de Mademoiselle de Guise, qui tombe tous les 1er janvier à Paris. L'abbé prend 10 louis et le procureur note que dom Antoine Martin « doit 760 # » [974]. (Le compte est bon en livres de France : le louis vaut 24 livres de France et 31 de Lorraine, et la livre de Lorraine vaut 0, 7742 livre de France) ;
- 30 avril 1742 : il est reprécisé que dom Antoine Martin a touché 1 000 # de France à Paris, en janvier, venant du legs de Mademoiselle de Guise [975];
- avril 1744 : nous avons déjà vu que dom de Lisle, qui est alors prieur de Saint-Nicolas-de-Port, mais surtout a été visiteur de la province de Lorraine en 1740-1741, secrétaire du chapitre général en 1743 et est de nouveau visiteur en 1743-1744, fait envoyer à Saint-Germain-des-Prés, par le prieur de l'abbaye d'Hautvillers (en Champagne !), pour remercier les religieux des soins donnés à dom Antoine Martin et de s'être occupés de ses obsèques, 100 bouteilles de champagne. Cela coûte 222 # 3 sols et 4 deniers à l'abbaye de Saint-Mihiel [976]. Et met la bouteille de champagne (avec les frais de port) à près de 45 sols ! Les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel montrent qu'à cette époque le minimum de rémunération pour une journée de travail de domestiques intermittents ou saisonniers est de 6 sols et, en moyenne, de 10 sols, et aussi qu'une messe vaut 10 sols. La livre vaut 20 sols. Une bouteille de champagne égale donc deux messes et quatre à sept journées de travail d'intermittents !

Cela permet aussi de mesurer la confiance, l'attachement et la reconnaissance que la congrégation de Saint-Vanne avait pour dom Antoine Martin, son défunt procureur à Paris.

Un quatrième membre de la famille Martin passe aussi à cette époque à l'abbaye de Saint-Mihiel.

3.14.4. Dom Placide Martin.

Dom Placide Martin [977], né à Bar-le-Duc au plus tard en 1705, fait profession à Saint-Grégoire-de-Munster le 3 juin 1721, trois ans après - mais pas dans la même abbaye - que ses frères ou cousins, dom Benoît et dom Antoine *alias* Ambroise. Il est nommé sous-prieur de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, en 1741-1742, alors qu'il y est déjà professeur. Cela soulève l'indignation du bibliothécaire, dom Catelinot, qui écrit, le 21 juin 1741, à dom Calmet, que c'est « incompatible » et conclut : « Je ne sais à quoi on a pensé » [978]. Vise-t-il la surcharge de responsabilités jointe à la mauvaise santé de dom Placide? Car celui-ci meurt le 27 octobre 1742, à Saint-Firmin de Flavigny. L'y a-t-on envoyé pour qu'il soit en famille, dom Ceillier, son oncle, étant prieur de cette maison à cette date. Par contre, son frère, dom Benoît Martin, qui en était sous-prieur jusqu'au printemps 1742, vient d'être nommé prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel. Nous avons la confirmation que dom Benoît et dom Placide sont frères par une autre lettre à dom Calmet de dom Catelinot, du 28 août 1742 [979], où il lui

971 B.D. Nancy et Toul, ms 217. Cf. GODEFROY, *op. cit.*
972 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII
973 A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses.
974 A.D. Meuse, 4 H 156 (2-3), Avances.
975 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Receptes.
976 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Depense extra.
977 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 698
978 B.M. Nancy, ms 381 (150), n° 40
979 B.D. Nancy et Toul, MB 62

apprend que « Nôtre aimable Prieur est allé à Flavigny voir son frère qui désespère de son rétablissement ». Dom Placide s'est vu mourir.

A dom Benoit Martin succède, comme prieur de l'abbaye de Saint-Michel de Saint-Mihiel, un natif de cette ville : dom Antoine Toussaint.

3.15. DOM ANTOINE TOUSSAINT (septembre 1744 à 1747)

Dom Antoine Toussaint, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1683, fils d'un notaire de la ville [980], fait profession à Saint-Grégoire de Munster le 26 juillet 1699 et meurt à Neufchâteau le 2 mars 1749 [981].

Il est procureur de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1717 [982], puis sous-prieur de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold en 1719-1720, de Sainte-Croix de Bouzonville en 1720-1721, de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1721 à 1723, et prieur de cette abbaye de 1723 à 1725, tous ces monastères lorrains (actuellement en Moselle) étant proches de la Sarre. Il est ensuite prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont (Vosges) en 1725-1726, de Saint-Martin-de-Glandières de 1726 à 1728, puis de Saint-Mansuy de Toul en 1731-1732. Qu'on lui ait confié cette dernière charge, après le chapitre général de 1730, indique qu'il n'est pas officiellement janséniste. Puis il devient prieur de Saint-Thiébaut-sous-Bourmont [983] et c'est ainsi qu'en 1731, nous le voyons emprunter 432 # aux religieux de Saint-Mihiel, ce qui montre qu'il avait gardé de bonnes et fréquentes relations avec l'abbaye de sa ville natale [984]. Il en rembourse une partie en 1736 [985]. Réside-t-il d'ailleurs constamment à Saint-Thiébaut ? Il est nommé prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de septembre 1744 au printemps 1747. Nous le rencontrons dans les comptes de l'abbaye :

- 23 août 1745 : « à Brichard Sellier pour avoir raccommodé la chaise du R.P.prieur : 5 # » [986] ;
- 6 octobre 1746 : « donné au R.P. Prieur 4 louis de 31 # l'un » [987].

Il est resté prieur de Saint-Thiébaut, ce qui explique qu'il meurt à Neufchâteau le 2 mars 1749 [988].

C'est un personnage remuant et important de la congrégation qui est alors choisi comme prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel, au chapitre général tenu à Saint-Evre de Toul en mai 1747 : dom Joseph de Lisle, déjà brièvement prieur en 1734, est en charge de 1747 à

---

980 DUBLANCHY (C.), « Monographie historique du village de Génicourt-sur-Meuse », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, IVème Série, t. IV, 1905-1906, p. 113-281. Toussaint, notaire à Saint-Mihiel en 1715, est cité p. 182 de cet article. Génicourt est sur la rive droite de la Meuse, à 20 km au nord et en aval de Saint-Mihiel (alors évêché et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse).

981 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 367 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

982 A.D. Meuse, 13 E 103, 6 septembre 1717

983 Le prieuré de Saint-Thiébaut-sous-Bourmont, à 93 km au sud et en amont de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres) est un des 13 prieurés de l'abbaye de Saint-Mihiel.

984 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), 6 mars 1732, « Comptes arrêtés entre D. S. Guillemin pour lors prieur et le procureur, pour tout l'argent de la maison, que le prieur avait en mains provenant tant de Paris pour ladite année [legs de Mademoiselle de Guise !], que de la succession de Bar, pension des novices [...], dont 432 livres prêtées au prieur de St Thibault en 1731 [...] ».

985 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XI. Il est spécifié, dans cette archive, qu'il rembourse rapidement une partie de cette somme.

986 A.D. Meuse, 4 H 156 (13), Dép. Extra. Le louis vaut 24 # de France et 31 # de Lorraine.

987 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.

988 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 367 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* La ville de Neufchâteau, sur la rive droite de la Meuse, est à 72 km au sud et en amont de Saint-Mihiel et à 21 km au nord du prieuré de Saint-Thiébaut (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié).

1762, sauf trois années (1753-1756), où c'est un religieux plus discret qui est prieur, dom Jean Lequeux.

3.16. DOM JEAN LEQUEUX (1753 à 1756)

Dom Jean Lequeux, né à Lérouville [989] au plus tard en 1713, fait profession à Saint-Léopold de Nancy le 15 mars 1729 (même lieu et même jour que dom Hyacinthe Magron, qui sera prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1768 à 1770) et meurt à Saint-Léopold de Nancy le 27 février 1776 [990]. Il fait partie d'une famille dont quatre autres membres sont aussi bénédictins au XVIIIème siècle :

- dom Michel Lequeux, né à Lérouville au plus tard en 1702, profès de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 5 décembre 1768 [991] ;
- dom Nicolas Lequeux, né à Lérouville le 30 décembre 1731, profès de Saint-Michel de Saint-Mihiel le 15 juillet 1752, sous-prieur de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier de 1765 à 1768, mort à Moyenmoutier le 21 mars 1798 [992] ;
- dom Jacques Lequeux, né à Lérouville au plus tard en 1746, profès de Saint-Grégoire de Munster le 24 janvier 1762, lieu et date de mort inconnus [993] ;
- dom Hubert Lequeux, né à Lérouville le 24 mai 1746, profès de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 29 juin 1764, mort à Rembercourt (Meurthe-et-Moselle ou Meuse) à une date inconnue [994].

Dom Jean Lequeux est d'abord sous-prieur de 1747 à 1753 de Saint-Léopold de Nancy, puis semble ne venir comme prieur à Saint-Michel de Saint-Mihiel, de 1753 à 1756, que pour permettre à dom de Joseph de Lisle de « vacquer » entre deux périodes de six ans où il est prieur, et où il est maître des novices et met la dernière main à son histoire de l'abbaye. Dom Lequeux apparait peu dans les comptes de l'abbaye :

- 30 avril 1754 : « en aumône par R.P. dom Jean lequeux [sic], 16 # 19 sols 9. » [995] ;
- 23 déc. 1754 : « pour port de deux Boëtes l'une pour le RP Prieur et l'autre pour domdelisle [sic], 1 # 7 sols » [996].

Après ses trois années à Saint-Mihiel, il est nommé prieur de Notre-Dame du Breuil de 1756 à 1759. Ensuite, il est sous-prieur de Saint-Pierre de Senones en 1762-1763. Puis il est prieur de Saint-Georges-de-Deuilly à Morizécourt de 1763 à 1765 et de 1765 à 1768, ce qui montre qu'on peut lui confier des charges délicates, ce prieuré étant une maison où l'on affecte les religieux « à problèmes » [997]. Il est sous-prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1768 à 1771. Et enfin atteint les charges flatteuses de prieur de Saint-Pierre de Senones en 1771-1772 et de prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1772 à 1774. C'est là qu'il meurt le 27 février 1776, n'ayant plus occupé de charges ses deux dernières années de vie : raison de santé ?

Son prédécesseur et successeur comme prieur à Saint-Michel de Saint-Mihiel est beaucoup moins discret.

---

989 Lérouville, sur la rive gauche de la Meuse, à 13 km au sud et en amont de Saint-Mihiel, alors principauté de Commercy et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun.

990 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 806

991 *Ibidem*, n° 1 650

992 *Ibidem*, n° 2 160 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

993 *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 311

994 *Ibidem,* n° 2 331

995 A.D. Meuse, 4 H 157 (9), Dépenses.

996 *Ibidem*.

997 R. Taveneaux n'aborde pas ce délicat sujet dans « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt sous le régime de Saint-Vanne (1634-1790) », *Bénédictins en Saône et Meuse, op. cit.,* p. 40-50

3.17. DOM JOSEPH DE LISLE (prieur en 1734, de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762)

L'épitaphe de sa tombe, dans l'église abbatiale de Saint-Michel de Saint-Mihiel, est un modèle du genre. Voici sa traduction du latin au français [998] :

« Ici repose le R. P. Dom Joseph de Lisle, Lorrain, prieur de Haréville, abbé de Saint-Léopold de Nancy. Il ne visa jamais à la réputation d'homme parfait ; partout il se montra le type de notre réforme ; simple religieux, il l'observa lui-même ; supérieur, il la fit observer avec douceur et fermeté. Maître des novices, il surveilla la pureté des mœurs, il étudia le caractère de chacun, il nourrit ses élèves de la parole et les affermit par ses exemples. - Fréquemment dans les divers monastères, trois fois dans cette abbaye, vraiment prieur par la gravité de ses mœurs, la pratique de la pauvreté religieuse et la scrupuleuse observance de nos constitutions, il fut des nôtres le père et le modèle. Trois fois Visiteur, avec une rare prudence il dirigea pacifiquement et heureusement notre Congrégation. Enfin il sollicita du chapitre général la faveur de n'avoir plus à s'occuper que de Dieu et des soins de son âme. - Les prélats de l'Eglise le regrettent comme un auxiliaire fidèle ; les religieuses qu'il a dirigées, les pauvres qu'il a secourus, les gens de bien qu'il a aimés déplorent sa perte. - Il a vécu pour Dieu ; il s'endormit dans le Seigneur à l'âge de soixante-dix-huit ans, dont cinquante-six de profession monastique, l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ 1766, le 24ème de janvier. - Le prieur et les religieux éplorés de ce monastère ont élevé à ce cher défunt ce monument de leur gratitude. - Qu'il repose en paix ! »

Ce monument a-t-il été posé avant la mort, accidentelle et imprévisible (dans sa quatre-vingt-dixième année !) du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, le 23 février 1766, qui a entraîné le rattachement officiel de ses états à la France ? Peut-on pencher pour après, à cause du terme « Lorrain » qui aurait été une réaction à cet événement inéluctable et attendu ? Dans l'épitaphe de dom Calmet, rédigée par lui-même avant sa mort, qui arrive, onze ans plus tard, le 26 octobre 1757, celui-ci s'affirme aussi « *natione Lotharus* » [999]. Elever un monument et faire graver une inscription funéraire, cela prend du temps, surtout à la mauvaise saison. Le nom du sculpteur a disparu. Le monument se trouvait dans le chœur de l'église abbatiale de Saint-Mihiel, à gauche de celui de dom Hennezon, le grand abbé patriote lorrain du XVIIème siècle, mort en 1689, et sur la même rangée que celui de dom Maillet, son successeur persécuté par la France et la Lorraine, mort en 1727. Leurs monuments, épargnés à la Révolution, furent déplacés avant 1864, à la grande indignation de C.-E. Dumont [1000]. Celui de dom de Lisle mesurait 2 m 47 sur 1 m 22 (ce sont presque les mêmes dimensions que celles des monuments de dom Hennezon et dom Maillet) [1001]. Il portait les armes de sa famille : « D'azur, au chevron d'or, chargé de trois croix pommetées ou tréflées de gueules, et accompagné de trois têtes de licornes d'argent » [1002].

---

998 GERMAIN, *op. cit.,* p. 38-41

999 Note manuscrite anonyme dans l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* des bénédictins de Saint-Mihiel (B.M. Saint-Mihiel, U 832), au bas des colonnes 217 et 218 : « « Voicy son Epitaphe / telle qu'on la trouvée dans ses papiers : *Hîc jacet frater Augustinus Calmet=natione Lotharingus* [barré] *Lotharus=Religione Catholico= Romanus=professione monachus=nomine abbas ;=Multa legit, Scripsit, Oravit = utinam bene.* [rajouté de la même main avec une autre plume et encre :] *Expecto hîc donec veniat immutatio mea. Veni Dnê Jesu. »*

1000 DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel, op. cit.,* t. I, p. 156. Il fait une description impressionnante du visage grimaçant qu'avait dom Hennezon quand on ouvrit sa tombe. L'a-t-il vu lui-même ?

1001 GERMAIN, *op. cit.,* p. 17, 21 et 38

1002 *Ibidem,* p. 38

3.17.1. La famille et la jeunesse de dom Joseph de Lisle.

Dom de Lisle, né au château de Brainville [1003] le 31 août 1688, profès à Saint-Grégoire de Moyenmoutier le 28 juin 1711, meurt à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 24 janvier 1766 [1004]. Quand son épitaphe le déclare lorrain, c'est un lorrain des confins champenois et une affirmation soulignée d'appartenance, mais par qui : lui ou les religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel !

Avant dom Joseph de Lisle, deux religieux de la congrégation de Saint-Vanne et le frère de l'un d'entre eux, chanoine de la cathédrale de Châlons, portent ce nom de famille, mais il n'en est jamais question dans ses écrits ou ses notices biographiques. Pourtant deux sont morts en odeur de sainteté :

- il y a d'abord dom Germain de Lisle, né à Châlons au plus tard en 1619, profès à Saint-Vanne de Verdun le 13 novembre 1635, mort à Notre-Dame de Montierender le 17 septembre 1661. Il n'est cité que par la matricule de G. Cherest en 1963 [1005] ;
- par contre, dom Paulin de Lisle est cité par le *Dictionnaire* de Moreri, en 1735, la *Bibliothèque lorraine*, en 1751, et la *Bibliothèque de Saint-Vanne,* en 1925 [1006]. La matricule de G. Cherest, en 1963, le dénomme Paulin Delille. Il est né à Châlons au plus tard en 1645, est profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 15 mai 1661 et, après vingt-cinq ans dans la congrégation de Saint-Vanne, obtient difficilement un bref papal l'autorisant à partir à Notre-Dame de La Trappe, qui vient d'être réformée par l'abbé de Rancé (1664). Il y est reçu par celui-ci et fait profession en avril 1687. Il est président du monastère sous l'abbatiat de l'abbé de Rancé et maître des novices sous son second successeur. Il meurt en odeur de sainteté, à La Trappe, le 22 mai 1698. Il n'est pas le seul bénédictin de Saint-Vanne à avoir ce parcours monastique à l'époque [1007]. Un recueil de ses lettres, suivi d'un récit abrégé de sa vie et de quelques lettres de l'abbé de Rancé, sont publiés en 1723 [1008]. Presque toutes les lettres publiées de dom Paulin de Lisle sont adressées à son frère, François, chanoine de Notre-Dame de Châlons, mort la même année que lui (en février 1698), lui aussi en odeur de sainteté.

[1003] Brainville, localité sur la rive droite de la Meuse, à 23 km au sud et en amont de Neufchâteau, est alors du Barrois non-mouvant, bailliage de Bassigny et diocèse ancien de Toul (aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres).

[1004] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 541

[1005] *Matricula*, op .cit., n° 451

[1006] MORERI, *op. cit.*, *Supplément*, t. I, 1735 ; *Bibliothèque lorraine, op. cit., Supplément*, col. 42-43 ; GODEFROY, Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, *op. cit.*, p. 132 ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 724

[1007] Cinq autres religieux de la congrégation sont partis poursuivre leur vie religieuse et mourir à La Trappe. Il s'agit de :

- dom Bruno Baudin, né au plus tard en 1644 à Nançois-le-Petit (à l'est de Bar, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 31 octobre 1660, mort à Notre-Dame de La Trappe en 1691, *Matricula*, *op. cit.*, n° 710 ;
- dom Gabriel Boudret, né à Besançon au plus tard en 1660, profès à Saint-Pierre de Luxeuil le 8 décembre 1676, mort à Notre-Dame de La Trappe à une date inconnue, *Matricula*, *op. cit.*, n° 988 ;
- dom Vincent Guichard, né à Châlons au plus tard en 1679, profès à Notre-Dame de Montierender le 10 juin 1695, mort à Notre-Dame de La Trappe en 1698, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 292 ;
- dom Arsène Fossy, né à Verdun au plus tard en 1679, profès à Notre-Dame de Montierender le 10 juin 1695 (comme dom Vincent Guichard), mort à Notre-Dame de La Trappe à une date inconnue, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 299 ;
- dom Humbert Briffaux, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1680, profès à Saint-Grégoire de Munster le 4 novembre 1696, mort à Notre-Dame de La Trappe à une date inconnue, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 316. Un autre Briffaux (Dom Gabriel), frère ou cousin, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1681, fait profession à Saint-Grégoire de Munster le 25 juillet 1697 et meurt à Saint-Evre de Toul le 29 mai 1739, abbaye dont il avait été sous-prieur en 1718-1719 et prieur de 1728 à 1738, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 327 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* Par ailleurs, le prieuré Saint-Georges-de-Deuilly à Morizécourt, - dont nous avons déjà parlé - fut autorisé, par la congrégation de Saint-Vanne, à fonctionner comme une « petite Trappe », de 1704 à 1708, cf. TAVENEAUX, « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt […] », op.cit., p. 44-46

[1008] *De l'idée d'un vrai Religieux dans le Receuïl des Lettres de Dom Paulin de Lisle*, Châlons, 1723

L'abrégé de sa vie est publié à la fin du recueil des lettres de son frère. Il était resté dans le diocèse de Châlons toute sa vie et s'était signalé, en particulier, pour avoir ramené à la « régularité » une abbaye féminine « fort relâchée » [1009]! Châlons, à plus de cent trente kilomètres à l'ouest de Brainville, est champenois, pas barrois. Sont-ils parents de près ou de loin de dom Joseph de Lisle ?

A la même génération que dom Joseph de Lisle, un de ses frères est chanoine (mais pas d'une cathédrale !). A la génération suivante, un de ses neveux est ecclésiastique et il prodigue à celui-ci de bons conseils, dans une lettre imprimée qui est reliée, à la suite d'un de ses ouvrages, dans un volume toujours conservé à la Bibliothèque municipale de Saint-Mihiel. Cet ouvrage a pour titre : *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la théologie, où l'on s'explique sur la vocation à l'état ecclésiastique* [1010]. La lettre s'intitule : *Lettre de l'auteur à son neveu* et compte six pages. Elle commence par : « Vous êtes entré dans la Clericature, MON CHER NEVEU, par votre propre choix [...]. » Plus loin, dom de Lisle rappelle que son neveu est fils unique de son père. Mais il ne donne aucun autre renseignement sur les parents et le fils, et ne précise pas si le jeune homme a une vocation séculière ou régulière. Nous ignorons s'il a persévéré, aucun de ceux qui ont déchiré à belles dents l'oncle ne s'étant intéressé au neveu. Par contre, ils nous apprennent qu'il a y eu un lieutenant général au bailliage de Bassigny (Brainville en fait partie), nommé en 1571, anobli en 1572, devenu conseiller d'Etat en 1592, donc sous le duc de Lorraine et de Bar Charles III [1011]. C.-E. Dumont, lui, sait que le frère de dom de Lisle est un « gentilhomme demeurant près de Bourmont [1012]» et Brainville est tout près de Bourmont.

Il serait plutôt question de militaires dans cette famille « considérable, encore existante, anoblie en 1572 », écrit Léon Germain en 1886. Claude-Joseph est l'aîné des huit enfants de Claude-Joseph de l'Isle, seigneur de Brainville, et de Barbe Morel de Vezin ou Vezaignes. « Après avoir été officier dans le régiment de Duras-cavalerie [au service de France], avec lequel il se trouva aux batailles d'Oudenarde et de Malplaquet [[1013]], où il reçut plusieurs blessures, il fit profession dans l'ordre de Saint-Benoit en 1711 [...] [1014] » L. Germain a reçu, à ses dires, ces informations de la famille. Si l'on retourne à la source de tous ces renseignements, dom Pelletier [1015] - que tout le monde recopie mais en omettant toujours des informations importantes -, nous pouvons décrire le milieu familial du futur dom de Lisle.

Il a bien pour ancêtre le lieutenant général du Bassigny anobli en 1572, dont les descendants se sont séparés en deux branches : celle de Brainville reste en Bassigny, l'autre s'installe à Saint-Mihiel, par mariage, au milieu du XVIIème siècle [1016]. Dom de Lisle appartient à celle du Bassigny : son grand-père est Charles-Emmanuel de Lisle, seigneur de la Maison forte de Brainville, capitaine d'infanterie au service du duc de Lorraine et de Bar Charles IV, mort à Brainville le 29 octobre 1679. Le père de dom de Lisle, Claude-Joseph, est

---

1009 *Bibliothèque lorraine, op. cit., Supplément*, col. 43-44

1010 Nancy, Haener, 1760, XXIV-355 p., in-12, B.M. Saint-Mihiel, G 587. Nous en reparlerons.

1011 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

1012 Bourmont est devenu le siège de la sénéchaussée de La Mothe et Bourmont, après la reddition, par les Lorrains aux Français, de la ville et forteresse de La Mothe, le 8 juillet 1745, pendant la guerre de Trente Ans. La Mothe se trouve à une dizaine de km à vol d'oiseau au nord-est de Bourmont, cf. AIMOND, *op. cit.,* p. 60. L'abbaye de Saint-Mihiel est largement possessionnée dans ce Bassigny non-mouvant.

1013 Oudenarde, aujourd'hui en Belgique, lieu d'une défaite française, en 1708, devant le prince Eugène de Savoie et le duc de Marlborough, pendant la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). Malplaquet, aujourd'hui dans le département du Nord, lieu d'un combat à l'issue incertaine entre les troupes françaises et celles commandées par le Prince Eugène de Savoie, le 11 septembre 1709, et qui fut considéré comme une défaite pour la France.

1014 GERMAIN, *op. cit.,* p. 40

1015 PELLETIER (Dom Ambroise), *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois en forme de dictionnaire,* t. I, 1ère Partie contenant *Les Anoblis,* Nancy, Thomas, 1758, 838-4-4 p., ici p. 494-496

1016 DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, *op. cit.*, t. II, p. 158-159

né à la Maison forte de Brainville le 19 mars 1662. C'est l'aîné, car il en devient seigneur. Il a pour frère « Charles, mort officier au service de l'empereur Léopold [[1017]] » et, pour sœurs, « Jeanne, épouse de N. de la Cossade, officier au service de France » et « Henriette, alliée à N. d'Apchon, officier du même service ». Il meurt à Brainville le 28 juin 1721. Il avait épousé, le 28 novembre 1687, Barbe Morel de Vezin. L'aîné de leurs huit enfants est donc Claude-Joseph, qui devient dom Joseph de Lisle.

Claude-Joseph a pour frères Henry, chanoine de Bourmont, mort en 1750, et Jean-Baptiste, seigneur de la Maison forte de Brainville, qui y est né le 7 janvier 1692 et est toujours en vie en 1758 (date de publication du *Nobiliaire* de dom Pelletier). Jean-Baptiste est brigadier de la compagnie des cadets-gentilshommes de S.A.R. le duc Léopold, puis sert « dans l'armée impériale, au régiment d'infanterie « Lorraine-jeune », levé en 1716 et immédiatement engagé dans la guerre contre les Turcs. Il participe aux sièges de Peterwardein (Petrovaradin, Serbie) en août 1716, de Temesvàr (Timisoara, R[oumanie], Banat) en octobre 1716 et de Belgrade en août 1717. Il rentre en Lorraine après la paix de Passarowitz (Pozarevac, Serbie) en 1718. En 1731, il est encore capitaine au même régiment, devenu « *Ligniville* [[1018]] n° 3 » [[1019]]. Il épouse, à Bourmont le 6 novembre 1731, Marie-Anne de Landrian, morte le 31 décembre 1747, fille d'Errard de Landrian [[1020]] et d'Anne de Lisle, d'où dix enfants, entr'autres Errard de Lisle, né le 18 mars 1741, mort en 1799, le neveu de dom de Lisle qui a choisi d'entrer « dans la Clericature » et bénéficie des conseils éclairés de son oncle en 1760. Dom de Lisle a encore un autre frère, Antoine, « connu sous le nom du chevalier de la Maison forte » (appartient-il, comme d'autres membres de sa famille, à l'ordre de Saint-Hubert de Lorraine et Barrois [[1021]]) ou à un ordre plus connu ?), célibataire, né le 26 janvier 1696, encore en vie en 1758. Et puis quatre sœurs : Anne, morte en 1755, Angélique, toujours « fille » en 1758, et deux « mortes jeunes », Catherine et Barbe [[1022]]. Le compte est bon des huit enfants d'une famille anoblie pour services rendus au souverain et peu argentée : deux militaires, dont l'aîné - comme il se doit - mais qui entre rapidement en religion ; un chanoine d'une petite collégiale toute proche de la maison forte natale ; un « chevalier », sans plus de précisions, resté célibataire ; deux filles aussi célibataires, faute de dot et n'ayant pas, comme les filles de la famille de Lenoncourt, par exemple, les quartiers de noblesse exigés pour être acceptées dans un chapitre de chanoinesses lorrain ; et deux enfants morts jeunes. Famille des confins de la Champagne et du Barrois, au service du duc de Lorraine, du roi de France ou de l'empereur du Saint Empire romain germanique, selon les contraintes du temps. Et qui a transmis au futur dom Joseph de Lisle son sens des réalités.

La rumeur sammielloise en rajoute un peu plus. C.-E. Dumont confirme que dom de Lisle appartient à « une famille noble dont une branche collatérale vint habiter Saint-Mihiel au XVIIIème siècle, pendant tout le cours duquel elle tint le premier rang par ses alliances » [[1023]]. Il connaît aussi le descendant de la famille qui s'occupe en 1865 de travaux

---

[1017] Léopold 1er, empereur du Saint Empire romain germanique de 1658 à 1705, est le fils de l'empereur Ferdinand III et le demi-frère d'Eléonore-Marie (1653-1697), veuve du duc nominal de Lorraine et de Bar Charles V et mère du duc Léopold 1er.

[1018] Nous avons déjà parlé de la famille de Ligniville, la dernière des quatre de « l'ancienne chevalerie de Lorraine », après celles Du Châtelet, Lenoncourt et Haraucourt, cf. *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle, op. cit.*

[1019] PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg*, *op. cit.*, t. I, p. 364

[1020] Errard de Landrian, lieutenant général au bailliage de Bassigny en 1733, cf. ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.,*

[1021] PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg*, *op. cit.*, t. I, p.364

[1022] PELLETIER, *op. cit.,* t. I, p. 496

[1023] DUMONT, *Histoire de Saint-Mihiel, op. cit.,* t. IV, p. 343-346. Il recopie, en partie, la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet et un livre de dom Pierre Mougenot, paru en 1760, en Suisse, et dont nous reparlerons.

généalogiques. Est-ce pour cela qu'il avance une explication à la vocation religieuse de dom de Lisle :

« Officier, par droit de mérite ou par droit de naissance, il parait certain qu'il avait embrassé la carrière militaire. Quelques-uns disent qu'il était incorporé au régiment de Duras, d'autres simple volontaire, lorsqu'eut lieu la bataille de Malplaquet, de funeste mémoire pour la France. Il s'y trouva si en danger et probablement avec tant de regret, qu'il fit vœu, s'il s'en tirait la vie sauve, de se vouer au cloître, ce qu'en effet il se mit en devoir de réaliser au plus vite. Le 28 juin 1711, c'est-à-dire, deux ans après, il prononçait ses vœux à Moyenmoutier. [1024]»

3.17.2. La belle carrière ecclésiastique de dom Joseph de Lisle.

C.-E. Dumont poursuit :

« Désigné pour y professer les humanités, la philosophie et la théologie, Dom de l'Isle s'acquitta de sa mission avec zèle et fit de même à Saint-Maurice en Valais [[1025]], où il fut plus tard envoyé.

« Bientôt les dignités de la Congrégation s'attachèrent au R. P., qui avait probablement conservé de sa naissance et de sa vie militaire une aisance et des manières qui sortaient du commun. Il fut fait Prieur de Haréville en 1735, plus tard Abbé de Saint-Léopold de Nancy, puis Prieur de Saint-Mihiel, cumulant ces emplois lucratifs, tout en se dispensant d'en remplir les charges. Pendant 15 ans son Prieuré de Haréville fut administré par un de ses frères, gentilhomme demeurant près de Bourmont. [1026]»

Calomnies, médisances, à-peu-près et vérités bonnes à dire sont les instruments favoris de C.-E. Dumont. Qui, néanmoins, nous en apprend toujours beaucoup.

En ce qui concerne la nomination de dom de Lisle comme professeur des jeunes profès à Moyenmoutier, puis à Saint-Maurice d'Agaune, C.-E. Dumont brûle les étapes. Elle n'a pu intervenir qu'après plusieurs années d'études, car le jeune officier a vingt-et-un ans à Malplaquet et personne ne nous parle d'études prolongées avant son envoi sur les champs de bataille. Curieusement, ce n'est que dans le *Dictionnaire de biographie française*, en 1965, que l'on trouve une mention de l'âge auquel il entra dans l'armée française : « Il choisit à seize ans, la carrière des armes [1027] ». Avait-il le choix… La notice de dom de Lisle dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, plutôt brève et rédigée - est-il écrit - alors qu'il « demeure » à l'abbaye de Saint-Mihiel et travaille à son histoire, n'explique rien mais note son habileté et son zèle [1028] :

« Après avoir servi dans les Troupes de France, en qualité de Volontaire, il se retira de bonne-heure du service, pour entrer dans la Congrégations de S. Vanne, & fit profession à Moyen-moutier le 28. Juin 1711. Il ne resta pas long-temps sans emplois ; il fut à peine sorti de son cours, qu'il fut destiné à enseigner aux jeunes Religieux de Moyenmoutier, les Humanités, la Philosophie & la Théologie. Il fut ensuite envoyé à Saint Maurice en Valais, où il enseigna la Théologie aux jeunes Religieux de cette Abbaye, & mérita l'estime & la confiance de M. Passionei, Nonce Apostolique en Suisse, aujourd'hui Cardinal. D. de l'Isle, zélé pour la régularité, laborieux, attentif, & infatigable à remplir ses devoirs, fut bien-tôt

---

1024 *Ibidem*.

1025 Saint-Maurice d'Agaune, en Suisse, au bord du Rhône, abbaye fondée au IVème siècle et agrégée ensuite à l'ordre bénédictin.

1026 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 343-344.

1027 *D.B.F., op. cit.,* t. 10, 1965, col. 840. Ce renseignement vient probablement des ouvrages d'érudition sur le diocèse de Langres et le département de la Haute-Marne cités dans la bibliographie de cette notice sur dom de Lisle.

1028 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 588-589

admis dans le régime des Maisons de la Congrégation : il fut fait Prieur titulaire de Haréville [...] »

Le séjour à Saint-Maurice d'Agaune a une importance capitale pour la suite de la carrière de dom Joseph de Lisle.

3.17.2.1. L'abbaye Saint-Maurice d'Agaune et le nonce Dominique Passionei.

L'abbaye bénédictine Saint-Maurice d'Agaune n'appartient pas à la congrégation de Saint-Vanne. Quelles sont les relations entre l'abbaye de Moyenmoutier et celle d'Agaune ? Et entre les congrégations bénédictines auxquelles elles appartiennent ? On ignore pourquoi dom de Lisle est envoyé à Agaune, mais l'apparition, dans sa vie, de Dominique Passionei, nonce du pape à Lucerne - nonciature dont dépend la Lorraine et directement les deux abbayes lorraines « *nullius* » de Moyenmoutier et Senones - en dit long sur dom de Lisle. René Taveneaux écrit [1029]: « Le nonce Passionei, plus tard cardinal, sut, comme Firrao [[1030]], se gagner la sympathie des bénédictins et aussi celle des jansénistes […] Il est significatif que la persécution à l'égard des jansénistes de Lorraine ne se déclencha qu'au départ de Passionei en 1730. Ses rapports avec dom Petitididier restent à préciser : les deux hommes furent avant tout des politiques. » Peut-on en dire autant de dom Joseph de Lisle ? Plus loin, René Taveneaux porte ce jugement sévère sur celui-ci [1031]: « Dom Joseph de Lisle occupa des postes important dans la congrégation et y exerça une influence considérable. Quelque peu suspect de jansénisme au début de sa carrière monastique, il se rangea très vite parmi les politiques et travailla au maintien de l'ordre. »

Dominique Passionei, né le 2 décembre 1682 à Fossombrone dans le duché d'Urbin (dans les états de l'Église), est le neveu d'un secrétaire des « chiffres » pontifical qui le fait élever à Rome. Très brillant, il se spécialise dans les antiquités sacrées et profanes. Il se compose rapidement une très belle bibliothèque de livres rares et fait part de ses découvertes et de leur contenu aux savants de l'époque. Plus intéressant : « Il regardait aussi comme un devoir de prendre la défense des auteurs injustement attaqués. Il empêcha la congrégation de l'*Index* de censurer les *Mémoires* de Tillemont [[1032]], qui lui avaient été déférés par des ecclésiastiques peu instruits […] [1033] » Il est chargé, par les papes, de missions diplomatiques de défense des intérêts de l'Église en France et aux Pays-Bas. Innocent XIII le nomme nonce en Suisse en 1721 et le fait archevêque *in partibus* d'Ephèse [1034]. Il n'hésite pas à entrer en conflit avec le conseil de Lucerne à propos des immunités ecclésiastiques, ce qui entraine son retrait à Altdorf une année. Il passe en 1730 à la nonciature de Vienne. Il est rappelé à Rome en 1738, pour devenir secrétaire des « brefs » et membre de plusieurs congrégations (ministères) du Vatican. Il est fait cardinal et continue à correspondre avec les savants et les écrivains les célèbres de son époque ; de collectionner inscriptions, antiquités et statues des plus grands artistes ; et d'enrichir sa bibliothèque, qui est une des plus belles de Rome, mais ne comprend, dit-on, aucun livre dû à un jésuite ! Il devient, en 1755, conservateur de la bibliothèque du Vatican, l'une des plus riches d'Europe. C'est un familier du pape Benoît

---

1029 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 553, note 88

1030 Joseph Firrao est nonce apostolique en Suisse, à Lucerne, de 1716 à 1721. C'est lui qui est nommé commissaire aux affaires de Lorraine pour étudier la création d'un diocèse « lorrain » à Saint-Dié en 1717. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 278-282, qui le qualifie, au vu de son action, en Lorraine, du terme de « diplomate consommé ». Son successeur, Dominique Passionei, mérite aussi ce qualificatif.

1031 *Ibidem*, p. 667, note 6

1032 LE NAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, *op. cit.*

1033 MICHAUD, *op. cit.*, t. 33, 1823, p. 106

1034 Ephèse, Asie mineure, alors dans l'Empire ottoman, aujourd'hui Turquie. Dans l'Antiquité, cette ville abritait le célèbre temple d'Artémis. Le nonce Passionei, comme dom Petitdidier, ne refuse pas une charge *in partibus*, au contraire de dom Calmet, qui est gallican et prudent !

XIV (1740-1758), qui l'aime beaucoup et avec lequel il se dispute souvent. Son mauvais caractère l'aurait empêché d'être élu pape en 1758. Il meurt le 5 juillet 1761 [1035]. Voilà le personnage remarquable et puissant auquel s'attache dom Joseph de Lisle !

L'abbé Guillaume [1036], qui a étudié, en 1873, la correspondance passive de dom Calmet, nous donne, grâce à celle-ci, les dates de l'arrivée en Suisse de dom de Lisle et de précieux renseignements sur son séjour et ses relations avec le nonce Passionei. Dans une lettre, écrite à Lucerne le 15 décembre 1722 [1037], dom de Lisle fait part à dom Calmet de « l' estime que ce grand prélat a pour notre ordre et pour V[ôtre] R[révérence] en particulier, à la santé de laquelle il ne manque pas de boire tous les jours […] Il a une érudition qui surpasse l'idée qu'on s'en pourroit former ; sa mémoire est prodigieuse et il a surtout un merveilleux goût pour les livres. Si le Seigneur lui garde la santé, il aura dans peu de temps, la plus choisie bibliothèque de l'Europe, car ce n'est pas au nombre mais à la qualité des livres qu'il s'attache. Il fait surtout grand cas des anciennes éditions et de certains ouvrages qui sont dans l'oubli parce qu'on n'en connait pas assez le mérite. Il a acheté plus de 1,500 volumes depuis qu'il est à Lucerne, et sa bibliothèque de Rome en contient plus de 20,000. S'il tombait quelque ouvrage curieux sous la main de V.R., il la prie de le lui acheter avec promesse de rembourser à l'instant le prix. »

La lettre suivante est datée de Saint-Maurice d'Agaune le 8 mars 1723 [1038] et dom Joseph de Lisle y annonce son arrivée pour y enseigner la théologie :

« J'ai commencé le 5 janvier à donner des leçons de théologie à mes écoliers. S'ils veulent correspondre à la bonne volonté que j'ai de leur apprendre quelque chose, j'espère qu'ils ne perdront point leur temps […] Je suis la même méthodes qui est en usage chez nous, mais je retrancherai, le plus qu'il me sera possible, les questions inutiles afin de satisfaire l'empressement que j'ai de revoir au plus tôt mes confrères […] Quelque désir que j'ai d'abréger mon séjour, je n'omettrai rien de ce qui dépendra de moi pour m'acquitter de ma commission. »

Il s'étend ensuite dans la même lettre [1039] , sur les « beaux restes d'antiquités dans ce pays », les inscriptions romaines, déplore l'incendie qui a réduit en cendres tout le monastère y compris la bibliothèque, cinquante ans auparavant, et décrit les reliques de saint Maurice et les pièces précieuses du trésor de l'abbaye. Il conclut : « Ce pays, et surtout le monastère de Saint-Maurice, autrefois si célèbre, mériterait d'avoir son historien et c'est pour ce sujet que le nonce m'a chargé d'amasser des mémoires, afin qu'à mon retour en Lorraine, j'en puisse faire l'histoire. Si mes amis me tiennent ce qu'ils me promettent, il me sera facile de faire quelques découvertes. »

On ne sait qui sont ces amis mais, lui, il réalisera ce projet.

D'après l'abbé Guillaume et J.-E. Godefroy, dom de Lisle revient à Moyenmoutier de 1724 à 1726. Les *Capitula generalia* l'en donne comme doyen de 1729 à 1731 [1040], puis sous-prieur de 1731 à 1733 et prieur en 1733-1734. Mais, en fait, il retourne en Suisse.

L'abbé Guillaume continue [1041]: « D. de L'Isle fut chargé, vers la fin de cette année 1729, de l'éducation du jeune comte Passionei, neveu du nonce de ce nom et qui l'avait

---

1035 MICHAUD, *op. cit.,* t. 33, p. 105-108

1036 GUILLAUME, *op. cit.*, p. 22 et 57-69. Mais il ne localise pas ces lettres une par une, se contentant de les situer en Lorraine, précisément ou pas. Cent cinquante ans plus tard, certaines ont pu avoir changé de lieu de conservation ou disparu.

1037 *Ibidem*, p. 58

1038 *Ibidem,* p. 64

1039 *Ibidem*, p. 59

1040 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1041 GUILLAUME, *op. cit.*, p. 60

auprès de lui à Altorff, lieu de sa résidence [[1042]]. En entretenant D. Calmet de cette nouvelle position, il lui dit : « Le nonce est un trésor de science qui m'apprend tous les jours quelque chose de nouveau ; sa piété exemplaire contribuera à m'entretenir dans l'esprit de mon état. Il jeûne pendant l'Avent et le Carême avec la même rigueur qu'à la Trappe ; aux jeûnes ordinaires il en ajoute pendant quelques semaines avant la Saint-Jean. J'ai fait un séjour à l'abbaye de Mury [[1043]], une des plus fameuses de la Suisse et qui ne vous est pas inconnue, puisque c'est là que l'on conserve le *mss.* original de la Maison d'Autriche que j'ai vu et tenu. Vous savez aussi, sans doute, que ce monastère a été fondé par Itta[1044], princesse de Lorraine qui y est enterrée […]. »

Si les supérieurs de dom de Lisle ont accepté qu'il se charge de l'éducation du neveu du nonce, ce n'est pas sans espoir de contrepartie. Le précepteur dom de Lisle aborde hypocritement ce sujet dans une lettre à dom Calmet, écrite à Altdorf le 9 octobre 1729 [1045]:

« […] Mgr le Nonce est si sensible à la grâce que Votre Révérence et le T.R.P. Abbé de Moyenmoutier [[1046]] lui ont faite de m'envoyer ici qu'il ne cesse d'en parler […] Il m'a témoigné, sans que je le prévinsse, qu'il vouloit mettre tout en œuvre pour obtenir un indult [[1047]] en faveur de Moyenmoutier […] m'ajoutant d'une manière obligeante qu'il entreprendroit cette affaire à ma considération, et que le succès me tiendroit lieu d'une espèce de récompense des services que je rendois à son neveu. C'est justement la fin que je me suis proposée en acceptant la commission dont je me suis chargé ; car je mourrai content pourvu que je puisse rendre quelque service à la Religion. La modestie dont je dois faire profession me fait vous prier qu'il n'y ait que vous et le R.P. abbé de Moyenmoutier qui sachiez ceci. »

Dans une lettre suivante, le 7 novembre 1729 [1048], il insiste sur la sobriété et la simplicité qu'en bon religieux il essaie de conserver à sa vie à la nonciature :

« On me laisse faire collation le soir, dans ma chambre : Comme je suis traité le matin au-dessus de ce que demande mon état, je continue cette collation les dimanches et les fêtes pour faire une espèce de compensation. Rien ne me manque, si ce n'est que l'amour que j'ay, pour le corps auquel j'appartiens, me fait ardemment souhaiter d'y rentrer le plus tôt qu'il me sera possible. Je regarde cet amour comme une grâce du ciel, puisque dans quelque occasion où je me sois trouvé, rien n'a été capable de le ralentir et j'espère qu'à l'âge où je suis [41 ans], il ne se ralentira jamais. »

Par l'intermédiaire de dom de Lisle, le nonce invite dom Calmet à venir le visiter à l'été suivant. Mais il n'y sera plus lui-même, ayant été envoyé à la nonciature de Vienne en Autriche, et dom Calmet ne se rendra en Suisse qu'en 1748, en compagnie de son neveu et coadjuteur dom Augustin Fangé [1049] . De son côté, dom Calmet soumet au nonce son projet

---

[1042] L'abbé Guillaume explique qu'Altorff est une « ville de Suisse, où est l'entrepôt des marchandises pour l'Italie ». Il s'agit d'Altdorf, localité située juste au sud du lac des Quatre-Cantons.

[1043] Dom Calmet se rendit à l'abbaye de Mury, lors de son voyage en Suisse, le 21 juin 1748. Cf. *Diarium Helveticum,* Einsiedeln (Suisse), Eberhard et Kaelin, 1756, 151 p. in-8°, ici p. 19

[1044] Nous ignorons qui est cette princesse lorraine.

[1045] GUILLAUME, *op. cit.*, p. 64-65

[1046] Dom Humbert Barrois, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1695, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711, abbé de la mort de son oncle en 1727 à sa mort le 8 mai 1771 et aussi, au total, trente-deux ans prieur de cette abbaye (en discontinu), *Matricula, op. cit.,* n° 1 549 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous avons déjà parlé de cet homme important de la congrégation, chef des Lorrains et des réactionnaires de celle-ci après 1766, à propos de l'abbé de La Galaizière, de Mgr Loménie de Brienne et de la commission des Réguliers.

[1047] Un indult est le droit accordé par le pape à un prince séculier de nommer à certains bénéfices ecclésiastiques.

[1048] GUILLAUME, *op. cit.*, p. 65

[1049] *Diarium helveticum*, *op. cit.* ; et FANGE, *op. cit.*

d'épitre dédicatoire au pape [1050] de son *Dictionnaire de la Bible* [1051]. Le 21 novembre 1729 [1052], dom de Lisle lui renvoie les modifications que le nonce et lui-même suggèrent, et, le 23 janvier 1730 [1053], une lettre enthousiaste sur la façon dont le pape a reçu cette épitre :

« […] Tous les membres du corps dont vous êtes le chef [[1054]] doivent se conjouir [sic] qu'on rende justice à votre mérite. Nous nous entretenons tous les jours, Mgr le Nonce et moi, de la réputation que vous vous êtes acquise auprès du Saint-Père. C'est ce qui fait penser à S.E. qu'il serait fort à propos que vous vous déterminiez à faire le voyage de Rome, pour présenter vous-même votre Dictionnaire à Sa Sainteté […] Ayant parlé à S. E. de mon retour en Lorraine pour Pâques […] Elle m'a témoigné que, me trouvant entièrement de son goût, ce seroit pour elle une mortification que mes supérieurs ne lui feroient point subir, lorsqu'elle se seroit expliquée avec eux. Quoique je souhaite, par la plus forte inclination, de rentrer dans le monastère le plus tôt qu'il me sera possible ; je laisse cependant le tout à votre disposition […] Les bonnes manières avec lesquelles il agit avec moi, méritent beaucoup d'attention, d'autant plus qu'il nous a rendu des services réels et qu'il sera de plus en plus en état de nous en rendre, y étant porté par les considérations qu'il a pour notre Ordre. Je sais certainement qu'au sortir de cette nonciature, il doit passer à une autre qui conduit directement à la pourpre ; je me sacrifierois volontiers pour vous attirer un tel patron […] »

Ceci est confirmé par un « billet » du nonce à dom Calmet, daté du 26 janvier 1730 [1055]:

« Je vous supplie, au nom de Dieu, de ne point me refuser la grande grâce que je vous demande très-instamment, pour avoir auprès de moi le P. de Lisle ; je connois mon importunité et j'en suis confus, mais la Congrégation ayant à sa tête un homme pour qui j'ai tant d'estime et d'amitié, ne doit point me savoir mauvais gré de m'avancer au point de confiance avec la liberté dont j'en use. Vous pouvez trouver avec le temps, dans le cours de mon ministère, quelque occasion d'éprouver ma reconnaissance.

« B. archevêque d'Ephèse.»

Dom de Lisle revient sur ce sujet dans une lettre à dom Calmet du 20 février 1730 [1056]:

« Quelque grand que soit mon désir pour un prompt retour, Mgr le Nonce qui fait quelques cas de mes petits services, témoigne beaucoup d'empressement pour prolonger mon séjour pendant quelque temps, peut-être quelques circonstances pourront l'abréger ; mais rien ne se fera sans votre consentement. Quand je serois aux extrémités du monde, je voudrois vivre toujours sous la dépendance de mes supérieurs.

« En vous attendant, nous allons observer le Carême selon l'ancienne discipline. »

Nous ignorons à quelle date exacte dom de Lisle est rentré à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier. Nous avons vu qu'il en est doyen de 1729 à 1731. A partir du printemps 1731, il en est nommé sous-prieur, puis prieur en 1733-1734, et y réside. D'ailleurs le nonce a quitté Lucerne et Altdorf en 1730 pour Vienne. Cependant, devenu cardinal, Dominique Passionei demeure en relation avec les bénédictins lorrains : le 10 octobre 1745 [1057], dom Catelinot, le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, écrit à dom Calmet, à propos d'un livre de dom

---

1050 Il s'agit de Benoit XIII (1724-1730), un religieux dominicain, dont certains estiment qu'il n'a laissé que le souvenir de son incapacité à exercer cette fonction, cf. MERCIER, *op. cit.*, p. 264

1051 CALMET (Dom Augustin), *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible,* Paris, Pierre Emery, 1719, 2 t. in-folio ; il s'agit ici du *Supplément,* Paris, Emery, 1728, 2 t. in-folio.

1052 GUILLAUME, *op. cit.*, p. 61

1053 *Ibidem*, p. 61-62

1054 Dom Calmet n'est « que » le pprésident de la congragation de Saint-Vanne, pour un an, en 1729-1730. Il l'est six fois dans sa vie religieuse entre 1727 et 1740. Il se replie ensuite, prudemment, après l'affaire de la triennalité des chapitres, sur son abbaye et la vie intellectuelle.

1055 GUILLAUME, *op. cit.*, p. 62

1056 *Ibidem*, p. 65-66

1057 B.D. Nancy et Toul, MB 62

Monnier [1058]: « Mais d'où peut-on l'avoir car nôtre P. Souprieur [[1059]] souhaitterait l'avoir pour Mr le card. Passionei ; je ne sais pas à quel usage. Tout est mistérieux chez lui, et il peut dire comme l'Epouse des cantiques, *Secretum meum mihi*. »

3.17.2.2. Retour en Lorraine et Barrois.

Après un passage-éclair au priorat de Saint-Mihiel en 1734, dom de Lisle devient donc prieur titulaire d'Haréville en 1735 et C.-E. Dumont nous dit que c'est son frère qui administre le prieuré d'Haréville pendant quinze ans. Ce prieuré, situé sur la rive gauche de la Meuse, à quelques kilomètres au nord-ouest de la forteresse lorraine de La Mothe [1060], à dix au nord de Bourmont et douze de Brainville, est du Barrois non-mouvant, bailliage de Bassigny, sénéchaussées de La Mothe et de Bourmont, ressort du parlement de Saint-Mihiel jusqu'à sa suppression en 1661 et fait partie du diocèse ancien de Toul. C'est l'un des treize prieurés de l'abbaye de Saint-Mihiel [1061]. Sa proximité de Bourmont suggère que le frère de dom de Lisle qui l'administre est Henry, chanoine de Bourmont, mort en 1750, c'est-à-dire, comme l'écrit C.-E. Dumont quinze ans après que son frère fût pourvu d'Haréville. Dom de Lisle, lui-même, insiste sur la modestie du prieuré d'Harréville [1062] : « Le prieuré d'Hareville [sic] est beaucoup moins considérable [que celui d'Insming [1063]] ; l'Auteur de cette Histoire en est Titulaire. La jouissance lui en est réservée de droit & par la Bulle de réünion, pendant le reste de sa vie ; après sa mort les revenus en seront partagés par moitié entre l'Abbé et les Religieux de l'Abbaye de St. Mihiel. »

Le prieuré d'Haréville et son prieur sont mentionnés régulièrement dans les comptes de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel et pas toujours pour des sommes modestes. Ces mentions font penser que dom de Lisle est souvent à l'abbaye de Saint-Mihiel, même quand il exerce des charges dans d'autres abbayes.

- 26 juin 1738 : « pour le don gratuit du prieuré d'Haréville, 260 # » [1064] ;
- 10 juillet 1738, nouvelle mention plus détaillée de cette dépense : « Emprunté de Melle Fleuri de Bar 3 000 # (d. Robert sur son billet a mis 3 100) sur quoy j'ai payé 2 400 # pour le don gratuit de l'abbaye // 300 # pour celuy du prieuré de Bar et 260 # pour celuy d'haréville [sic] » [1065].

Nous avons déjà remarqué que le versement du don gratuit du clergé, qui - comme son nom ne l'indique pas - n'est pas volontaire mais imposé par le souverain et réparti par l'évêque du diocèse dont dépend les établissements religieux [1066], oblige les religieux de Saint-Mihiel à emprunter de l'argent à qui en a et en prête [1067].

1058 Dom Hilarion Monnier dont nous avons parlé à propos de dom Petitdidier, cf. TAVENEAUX, *op. cit.* p. 143-158, 197 et 199

1059 Dom Ambroise Goujet, né à Toul (évêché et diocèse de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), profès à Saint-Nabord de Saint-Avold le 10 mai 1714, mort à Sainte-Croix de Bouzonville le 30 juin 1747, *Matricula, op. cit.*, n°1 580. Nous reparlerons de lui.

1060 Nous avons déjà fait allusion à la petite ville fortifiée de La Mothe, sur une butte à l'altitude de 502 m, fut assiégée trois fois par les troupes françaises durant la guerre de Trente Ans : 1634, 1642 et 1645. Ce dernier siège, qui dura six mois, et la reddition finale, le 1er juillet 1645, devinrent le symbole de la défaite des Lorrains. La petite ville fut entièrement détruite par les Français et jamais reconstruite. Cf. GABER, *op. cit.*, p. 31-32 ; et MARTIN, *op. cit.*, p. 282-287

1061 AIMOND, *op. cit.,* p. 62. Harréville-lès-Chanteurs, alors Barrois non mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres.

1062 LISLE, *op. cit.*, p. 353

1063 Insming, en Lorraine, diocèse de Metz, au nord d'Albestroff, aujourd'hui Moselle. Nous en reparlerons bientôt.

1064 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), extra.

1065 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), ord. et extra.

1066 Cf. CABOURDIN (Guy), VIARD (Georges), *Lexique historique de la France d'Ancien Régime,* Paris, Armand Colin, 2e édition, 1992, 327 p., ici p. 110

1067 Nous l'avons vu dans la partie consacrée aux abbés.

- 27 may 1740 : « Du R.P.D. Joseph de l'Isle prieur d'Haréville 700 # sur le terme du mois de may, mais comme il me redevait sur celuy de Noël 200 # que j'ay rapporté en recepte, icy seulement 500 # » [1068];
- 3 May 1744 : « du Sr hermans fermier du prieuré d'haréville 110 loüis, sur lesquels le R. Père prieur de St Nicolas m'en a laissé le iour de l'ascencion 20 qui font 620 # ; mais comme il me redvoit sur le terme de Noël 1743 100 # icy seulement pour le terme du mois de may, 520 # » [1069].

Dom Joseph de Lisle est prieur de Saint-Nicolas-de-Port du printemps 1740 à septembre 1744 [1070] ;
- 16 novembre 1744 : « [dépensé] par le R.P. Prieur et le p. prieur d'Haréville à leur voyage de Verdun, 5 # 5 sols » [1071] ;
- 25 mars 1745 : « pour dépense parle Pprieur [sic] d'Haréville à son voyage de Nanci [sic] , 8 # » [1072] ;
- 10 mars 1745 : « 90 # par proc. gener. de St Léopold pour 3 muids de sel dus annuellement sur les salines de Rosières au prieure d'Haréville déduction de 15 sols droit de quittance, 89 # 15 sols » [1073] ;
- 13 mars 1745 : « reçu du p. p. dhareville 1124 # mais comme de cette somme il a depensé 124 # a Rome pour nourrir des nihil transeat icy seulement, 1000 # »[1074] ;
- dépense confirmée le 18 mars 1745 : « payez a Rome pour nihil transeat, 124 # »[1075].

Nous ignorons pourquoi le prieur d'Haréville doit nourrir des *nihil transeat* à Rome, c'est-à-dire verser de l'argent à des « fonctionnaires » du Vatican pour faire accélérer le règlement d'un dossier !
- 13 juillet 1746 : « Reçu du R.p. Prieur d'Hareville, 795 # 13 sols » [1076] ;
- 12 novembre 1746 : « Donné au P. Prieur d'Haréville pour les vignes de Loupmont 1796 # 10 sols. Pour le canon de Nicolas Legrand Pescheur de Bannoncourt 157 # 10 sols. Pour Jean Toupet 52 # 10 sols Total : 2006 # 10 sols » [1077].

Pourquoi dom de Lisle reçoit-il cette somme importante venant de la vente du vin des vignes de Loupmont (l'un des meilleurs vignobles de l'abbaye de Saint-Mihiel, à dix kilomètres à l'est, « sous les côtes » dénommées improprement « de Meuse »). Est-ce pour la remettre au procureur général de la congrégation ?

Nicolas Legrand et Jean Toupet, eux, sont des employés de l'abbaye. Un « canon » est une redevance due par un fermier, en nature ou en argent [1078]. En ce qui concerne « les Grands Pescheurs de Bannoncourt » [1079], ce n'est ni la première ni la dernière fois que nous rencontrons, dans les comptes, cette famille Grand, dont, suivant l'habitude régionale, à l'époque, on appelle un membre « le Grand » et plusieurs membres « les Grands ». Quant à la somme remise à Jean Toupet, elle correspond en moyenne à un salaire annuel (pour un emploi agricole, puisqu'il est versé à la Saint-Martin, le 11 novembre ?) [1080].

1068 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Receptes.
1069 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Receptes.
1070 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*
1071 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), extra
1072 *Ibidem*.
1073 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Recepte extra.
1074 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Receptes.
1075 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.
1076 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Receptes.
1077 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.
1078 LACHIVER ((Marcel), *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, 1 773 p., ici p. 358
1079 Bannoncourt, sur la rive gauche de la Meuse, à 10 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, Barrois non-mouvant, diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.
1080 A.D. Meuse, nombreuses mentions dans les comptes de la mense conventuelle.

- 21 novembre 1746 : « Donné au p. prieur d'Haréville, 3 louis d'or, 93 # » [1081].

3.17.2.1. La course aux honneurs.

Pendant ce temps, la carrière de dom Joseph de Lisle a atteint les supériorités et les charges flatteuses : prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1735 à 1738, de Saint-Nicolas-de-Port de 1740 à septembre 1744, visiteur de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne en 1740-1741, secrétaire du chapitre général tenu à Saint-Mansuy de Toul à partir du 5 mai 1743, de nouveau visiteur de la province de Lorraine de 1743 à 1744 et 1747 à 1750, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1747 à 1753, maitre des novices de cette abbaye de 1753 à 1759, de nouveau prieur de 1756 à 1762.

Ce qui ne l'empêche pas d'être nommé, le 19 juillet 1747, par le roi Stanislas, abbé titulaire, donc mitré, de Saint-Léopold de Nancy, pour succéder à dom Belfoy, l'ancien abbé et prieur de Saint-Mihiel, mort le 27 juin 1747. Christian Pfister, en 1909, écrit :

« Mais il lui imposait des conditions financières très dures : sur sa mense il devait payer, pendant vingt années, une pension de 3,000 livres aux jésuites des Missions royales [[1082]] ; il devait acquitter 3,000 autres livres à l'abbé de La Galaizière, frère du chancelier et abbé de Saint-Mihiel [[1083]], 1,500 livres à dom Léopold Goujet, abbé d'Hornbach [[1084]] ; si l'on ajoute à ces charges les autres frais, le don gratuit, la pension de l'oblat, l'entretien des terres et bâtiments, on ne s'étonnera pas que les revenus dépassassent assez peu les dépenses, pourtant on enviait le titre d'abbé de Saint-Léopold ! A la mort de dom Joseph de Lisle, au début de 1766 [[1085]], Stanislas donna le poste à dom Bernard Pierson. Ce fut l'un des derniers actes de son règne. Dom Pierson était encore en place lorsqu'éclata la Révolution. [1086] ».

Nous retrouverons longuement dom Bernard Pierson à Saint-Michel de Saint-Mihiel, procureur, puis sous-prieur de 1753 à 1756 et prieur de 1762 à 1768. Christian Pfister ne fait pas d'autres commentaires et ne donne pas d'explications à ces conditions, qui rappellent ce que nous avons rencontré, en 1726, avec dom Belfoy, qui reçoit 500 écus romains, soit 3 875 # de Lorraine, pour renoncer à l'abbatiat de Saint-Mihiel. Mais n'y renonce pas…

Dom de Lisle en charge à l'abbaye de Saint-Mihiel, le prieuré d'Haréville ne disparait pas des comptes de cette abbaye. Les autres prieurés - où il n'y a plus de religieux depuis longtemps - n'y apparaissent quasiment jamais, sauf ceux d'Insming, Saint-Thiébaut et, bien sûr, celui de Bar :

[1081] A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses. Rappelons que le louis d'or vaut 24 # de France et 31 # de Lorraine.

[1082] Fondées par Stanislas, en 1739, pour aller prêcher dans les campagnes, cf. PFISTER, *op. cit.,* t. III, p. 710-735

[1083] PFISTER, *op. cit.* , t. II, p. 727, note 2 : « Journal de DURIVAL, t.II, f° 37 ». Durival fait un amalgame : c'est le fils du chancelier, Barthelémy-Louis-Martin (1737-1808), et pas le frère qui est abbé de Saint-Mihiel. Le frère du chancelier (Antoine-Martin, Namur, Belgique, 1697 ; Mareil-le-Guyon, Yvelines, France, 1783) est Henri-Ignace Chaumont dit l'abbé de La Galaizière, né à Namur en 1706 et mort à Paris en 1784. Il est nommé coadjuteur de l'abbé de Saint-Avold et du grand doyen de la primatiale de Nancy en 1752 et devient abbé commendataire de Saint-Avold en 1762, mais renonce au titre de grand doyen de la primatiale de Nancy cette même année, car il veut continuer de résider à Paris. Il est aussi grand vicaire de l'évêque de Toul et aumônier en survivance du roi Stanislas à partir de 1751, charges qui ne l'obligent pas à résider. Cf. *D.B.F., op. cit.,* t. 8, 1950, p. 870-871

[1084] PFISTER, *Ibidem*, note 3 : « LIONNOIS, t. III, p. 10 ». Le territoire d'Hornbach, qui relevait de la Lorraine sous l'Ancien Régime, fut englobé en 1814 dans le Palatinat bavarois. » L'abbaye avait été sécularisée au cours de la Réforme, au XVIème siècle. Son site est actuellement en Rhénanie-Palatinat, au sud de Zweibrücken (Deux-Ponts), tout près de la limite avec la Sarre, à l'ouest, et de la frontière avec la France, au sud. Dom Léopold Goujet, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1685, profès à Saint-Evre de Toul le 5 juin 1701, est mort « *apud Sac. Guem.* », le 28 février 1763, *Matricula, op. cit.*, n° 1 397. G. Cherest n'identifie pas le lieu de sa mort.

[1085] PFISTER, *Ibidem,* note 4 : « Sa mort est mentionnée par le Journal de DURIVAL au 27 janvier, t. VI, f° 112 ».

[1086] *Ibidem*.

- 24 décembre 1748 : « au Sr Perot Notaire apostolique pour avoir instrumenté les procurations pour les unions d'Insming et Haréville, 7 # 15 sols » [1087].

Voilà le début d'une intéressante affaire qui va aigrir les relations entre dom de Lisle et les religieux de Saint-Mihiel, à partir de la mort de dom Charles Chastel, dernier prieur titulaire d'Insming, en 1752 [1088].

En ce qui concerne le prieuré d'Haréville, il n'y a pas de difficultés particulières jusqu'à la mort de dom de Lisle en 1766 :

- 26 [janvier] de l'an 1749 : « du R P visiteur visiteur [sic] du prieuré d'haréville 165 # 10 sols de plus 20 # ce qui fait 185 # 10 sols » [1089].

Dom de Lisle est en effet visiteur de la province de Lorraine de mai 1747 à avril 1750, tout en étant prieur de Saint-Mihiel [1090] ;

- 14 septembre 1750 : « pour contrôle d'une copie d'une sentence de l'officialité de Toul qui accorde au prieuré d hareville la nomination de la cure de Solaucourt, 9 sols 6 d » [1091] ;

- mars 1764 : « du Très Reverend père Dom de Lisle du produit de son prieuré d'Hareville 1848 # laquelle somme a été employé pour la chasse de St Anatolle ainsi qu'il se voira dans l'etat de la depense. Cy, 1848 # » [1092].

Ceci confirme l'attention que porte aux reliques, comme il l'écrit dans son histoire de l'abbaye, dom de Lisle - ce que nous avons déjà remarqué - : « Dans toutes les calamités publiques on vient nous solliciter de faire des Prieres devant ses reliques, & d'exposer la Chasse qui les contient ; & l'on obtient souvent l'effet de ses demandes »[1093]. Quoiqu'en pense réellement dom de Lisle, on constate qu'il est soucieux d'entretenir de bonnes relations avec la population de Saint-Mihiel.

Enfin, le *Journalier* de l'abbaye mentionne, à la date du 24 janvier 1766, la mort de dom de Lisle, « prieur titulaire d'Haréville », et le fait que « les manses conventuelle et abbatiale [de l'abbaye de Saint-Mihiel] entrent en jouissance des biens dudit prieuré selon les bulles de Benoît 14 » [1094].

Ces bulles ont fait l'objet du versement de 7 # 15 sols « au Sr Perot Notaire apostolique » le 24 décembre 1748, comme nous l'avons vu. Sont-elles aussi la raison de la dépense de 124 # pour « nourrir des *nihil transeat* à Rome », en mars 1745, comme mentionné plus haut ?

Si, pour le prieuré d'Haréville, cette mutation se passe sans conflit entre l'abbé et les religieux [1095], il n'en a pas été de même pour le prieuré d'Insming en 1751. Dom de Lisle raconte, en 1757 :

1087 A.D. Meuse, 4 H 157 (6), Dépenses.

1088 Dom Charles Chastel, né au plus tard en 1685 à Pierrefitte-sur-Aire, à 17 km à l'ouest de Saint-Mihiel (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Evre de Toul le 5 juin 1701, sous-prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont de 1722 à 1724 et de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1724-1725, prieur de Saint-Evre de Toul de 1725 à 1728 et de Saint-Grégoire de Munster de 1728 à 1730, meurt prieur et au prieuré d'Insming le 3 mai 1752, *Matricula, op. cit.*, n° 1 398, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Etait-il parent de dom Henri Chastel, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1711 à 1713, *Matricula, op. cit.,* n° 976, que nous connaissons déjà ? Mais celui-ci est né à Prez-sous-Lafauche, dans le Bassigny. Plus sûrement, il est parent de dom François Chastel, né aussi à Pierrefitte-sur-Aire au plus tard en 1684, profès à Saint-Grégoire de Munster le 12 février 1700, mort prieur et au prieuré d'Insming le 17 juillet 1746 et auquel il succède, *Matricula, op. cit.,* n° 1 380

1089 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Receptes.

1090 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1091 A.D. Meuse, 4 H 157 (8), Dépenses. « Solaucourt » est la paroisse de Soulaucourt-sur-Mouzon, à 12 km au sud-est d'Harréville et 10 km à l'est de Bourmont (alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres.

1092 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), f° 23 v°, Recepte extra.

1093 LISLE, *op. cit.*, p. 14-15.

1094 A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 44 r°. Benoît XIV (1675-1758), pape de 1740 à 1758

1095 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 44 v°.

« C'est M. Barhelémi [sic] Chaumont de la Galaizieres, fils de M. le Chancelier de Lorraine du même nom, qui a été nommé à l'Abbaye de St. Mihiel par le Roi de Pologne, après la mort de M. de Lenoncourt. Depuis qu'il en est Abbé, on a réuni aux manses abbatiale & conventuelle deux Prieurés dependans de l'Abbaye, savoir celui d'Insming et celui d'Hareville, dont on a pris possession en 1751. au mois de Septembre.

« M. de la Galaizieres fondé de procuration de la part de son fils, proposa ensuite aux Religieux, ou de se charger totallement du Prieuré d'Insming, en cédant à son fils des biens aux environs de St.Mihiel au *prorata* de ce qui lui devoit revenir de ce Prieuré, ou que son fils s'en chargeroit aux conditions qu'il abandonneroit aux Religieux des héritages de sa manse à proportion de leurs prétentions sur ledit Prieuré. Cela s'est exécuté par un traité revêtu de toutes les formalités requises ; avec obligation de la part du Seigneur Abbé de satisfaire au droit d'amortissement & il l'a remplie. [1096] »

Le *Journalier* de l'abbaye ne confirme pas du tout cette version des faits :

« Le 30 may 1752 à 4 heures du matin mourut à Insming dom Charles Chastel prieur titulair dudit lieu : de suite mr dela galaizière aunom de son fils abbé commendataire de St.Mihiel fit apposer le scellé parles gens dejustice de Dieuze [[1097]] : le procureur de St.Mihiel ason arrivée audit insming fut surpris d'y trouver ces mmrs etleur demanda delui laïsser la succession ouverte comme appartenante aux Religieux de St.Mihiël à l'Esclusion de tous autres.mr de lagalaiziere au contraire [un mot barré] pretendit que la quotte morte defeu dom chastel appartenoit à l'abbé commendataire. » A partir d'ici, une autre écriture, encore plus petite pour faire tenir le commentaire en bas de la page, ajoute : « Enfin les Religieux l'onteû en payant 6200 # par la faiblesse de dom joseph [« pâté » noir] delisle leur prieur qui n'avoit le courage de resister aux grands. [1098] »

Le *Journalier* recommence, en bas de la page suivante (après mention de travaux de pavage à Saint-Mihiel, de pluie catastrophique pour les vignes et de foins pourris), de la même petite écriture que le commentaire, une explication de l'affaire du prieuré d'Insming [1099]:

« Le 30 may [1100]1752 dom Charles Chastel prieur titulaire d'Insming y mourut ses effets mobiliers furent contestés aux Religieux par mr dela galaiziere abbé commendataire qui pretendit que la cotte morte appartenoit à l'abbé : les Religieux se defendirent : l'abbé n'osa porter l'affaire en justice, mais d. joseph Delisle pour lors prieur de l'abbaÿe deson chef sans consulter sa communauté lui offrit 6200 # pourses pretentions - qu'il accepta etse chargea de faire toutes les negociations = les 6200 # lui ont eté delivrées le 30 sept1752 = leroi [Stanislas] qui se trouva pour lors à Commercy nevoulut donner aucun sceint a l'abbé parlequel il paroit justifier qu'il avoit eû la cotte morte de feu d.chastel. »

Il n'y a pas que le prieuré d'Insming qui oppose le prieur et historien de l'abbaye de Saint-Mihiel et les religieux de celle-ci. L'exemplaire de son *Histoire de la célébre et ancienne abbaye de St. Mihiel* actuellement conservé à la Médiathèque de Bar-le-Duc [1101] montre que le prieuré Notre-Dame de Bar fait aussi débat en 1757. Page 186, dom de Lisle aborde le sujet de l'*Union du Prieuré de Bar* : tel est le titre de paragraphe imprimé en marge à la ligne 18. Dom de Lisle raconte [1102]:

« C'est ici le lieu de parler de l'union du Prieuré de Notre-Dame de Bar à l'Abbaye de St. Mihiel, qui se fit en 1480. Ce Bénéfice ayant été mis en titre, il n'étoit pas recherché avec

---

1096 LISLE, *op. cit.*, p. 353-354

1097 Dieuze, à 20 km au sud-ouest d'Insming, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle.

1098 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 35 r°.

1099 *Ibidem*, f° 35 v°.

1100 3 mai 1752, d'après *Matricula, op. cit*., n°1 398

1101 Médiathèque de la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Meuse Grand Sud, Fonds V. Servais, n° 20 022

1102 LISLE, *op. cit.,* p. 186-187

moins d'avidité, que les autres de la même espéce. Le Souverain & les Grands Seigneurs solliciterent pour quelques Religieux, qui leur étoient recommandés ou qu'ils connoissoient. Afin de prévenir tout à la fois les sollicitations & pour le mieux être du Monastére, l'Abbé et les Religieux formérent la résolution de le faire réunir à leur manse réciproquement à frais communs. Avant que d'entrer dans le détail de ce qu'on fit pour parvenir à l'exécution de cette entreprise, il convient de reprendre les choses de plus haut. Le Prieuré de Bar fut fondé au mois de Septembre 1088. par Sophie Comtesse de Bar en faveur de l'Abbaye de St. Mihiel, dont on députeroit des religieux, pour faire dans ce Prieuré l'Office divin jour et nuit. Pibon [[1103]] à la priére de cette Comtesse, y unit la Cure de Bar, & son successeur Henri [mot barré et remplacé à la main par Ricuin] de Commercy confirma cette union. […] »

Les intentions que dom de Lisle prêtent aux puissants et religieux du XIème siècle sont, sans surprise, les mêmes que celles qui ont présidé à la réunion des prieurés d'Insming et d'Haréville à l'abbaye de Saint-Mihiel, milieu XVIIIème siècle. Mais il y a beaucoup plus intéressant. En-dessous du titre en marge, est écrit [1104] : « Indiscrétion de l'auteur » et une étoile renvoie au bas de la page où est soigneusement calligraphié ce qui suit : « C'etoit au contraire le lieu de se taire, ou de parler avec plus de discretion et plus de connoissance de l'état du Prieuré de Bar. D. Delisle le montre comme benefice, et il a donné lieu de le croire tel. Ce n'est pas icy le seul endroit ou son indiscretion ait jetté des semences de procer. Ses confreres allarmés sont dans l'attente de cequi en arrivera. »

La provenance de cet exemplaire est inconnue. Il est évident qu'il a appartenu à des religieux, ceux du prieuré de Bar peut-être, mais il ne porte aucun ex-libris du XVIIIème siècle. Ce n'est pas la seule page où il y ait des commentaires manuscrits, mais c'est celle où ils sont les plus percutants.

Dom de Lisle meurt le 24 janvier 1766, à Saint-Michel de Saint-Mihiel, dont il est religieux et où il réside, alors qu'il est toujours abbé de Saint-Léopold de Nancy et prieur titulaire d'Haréville. C'est d'ailleurs le titre marginal du paragraphe qui annonce sa mort : « Haréville », dans le *Journalier* de l'abbaye de Saint-Mihiel [1105]. L'épitaphe gravée sur sa tombe, dans l'église abbatiale, mentionne, sans donner de date, qu'il avait sollicité « du chapitre général la faveur de n'avoir plus à s'occuper que de Dieu et des soins de son âme » [1106]. Il n'est effectivement plus prieur de l'abbaye depuis mai 1762. Il a alors 74 ans. Dom Bernard Pierson lui a succédé et a été nommé de nouveau prieur et aussi visiteur en avril 1765. C'est d'ailleurs lui qui écrit ou fait écrire le *Journalier* à cette période, allant même jusqu'à signer certains paragraphes. Mais pas celui-ci, où il est d'ailleurs question de lui-même. En effet dom de Lisle meurt un mois avant le roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, et le rédacteur termine en signalant qu' « il était aussi pourvü de l'abbaye de S. Léopold de Nancy, et le Roy Stanislas lui donna pour successeur sur sa demande d. Bernard Pierson » [1107].

Avant de parler de celui-ci, il faut s'intéresser aussi à l'œuvre littéraire de dom de Lisle.

3.17.3. Dom de Lisle, théologien, historien…et religieux !

Ses contemporains et la postérité sont, en général ou point par point, sévères pour l'homme et l'écrivain. Nous lui trouvons peu de défenseurs.

C.-E. Dumont, en 1862, l'exécute :

1103 Pibon, d'origine saxonne, 40ème évêque de Toul, de 1069 à 1107

1104 *Ibidem.* Nous reparlerons de cette affaire.

1105 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 44 r°.

1106 GERMAIN, *op. cit.*, p. 38-41. Nous l'avons cité intégralement au début de ce chapitre sur dom de Lisle.

1107 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 44 r°.

« Dom de l'Isle, bien renté, comblé de dignités, n'avait de l'écrivain que le désir de passer son temps selon son goût, sans ce souci fiévreux qui vise à la couronne que la postérité réserve à ceux qui combattent pour la vérité, à travers les difficultés qui l'obscurcissent. Ses confrères, enclins à l'austérité de leur vocation, ceux moins rigides, amis des lectures imagées, les hardis, les novateurs, non plus que les timides, ne rencontraient, ni les uns ni les autres, dans ses oeuvres, aucun de ces passages sympathiques qui attachent à un livre. D'un autre côté, aux yeux de la majorité, il était un partisan trop actif des Religieux cumulards de la secte des Doms François [[1108]], des Doms Rollet [[1109]], de Dom Calmet lui-même, qui, sous le spécieux prétexte de la plus grande gloire de Dieu, accaparaient les douceurs des monastères ; cette blessure était trop cuisante à ses adversaires pour ne pas nuire au jugement qu'ils portaient de ses écrits. Quand, en 1572 [coquille typographique = 1752], il s'agit de disputer à l'Abbé de Saint-Mihiel la succession de Dom Chastel, Prieur d'Insming, que tout le couvent défendait, au moins pour le principe, dans l'intérêt de l'avenir, les plus violents murmures accueillirent le sacrifice de 6,200 #, auquel Dom de l'Isle, usant de son autorité de Prieur, obligea ses collègues [sic], qui l'imputèrent, avec une profonde amertume, « à sa faiblesse, qui n'avait le courage de résister aux grands » [[1110]]. Ainsi, pour n'en parler que comme historien, il en disait trop selon les uns, et trop peu selon les autres, aucun parti ne trouvant son compte dans sa neutralité décolorée. [1111]»

Suit la liste des œuvres de dom de Lisle. Ce qui permet à C.-E. Dumont d'écrire, à propos de la dernière publiée, *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être, selon le cœur, pour étudier la théologie* - dont nous avons parlé à propos de son neveu et sur laquelle nous reviendrons :

« Ce dernier ouvrage fut vivement critiqué en un volume imprimé à Notre-Dame-des-Hermites [[1112]], sous le voile de l'anonyme. L'auteur, qui est évidemment un théologien, et probablement Bénédictin, ne le ménage sur aucun point et va, sans trop de nécessité, jusqu'à prendre pour base d'un de ses arguments, ce qu'il appelle la lâcheté de Dom de l'Isle à Malplaquet, le comparant à Horace, jetant son bouclier pour se sauver plus vite [[1113]], lui reprochant aussi de n'être qu'un plagiaire. Il en résulte, comme d'autres jugements épars portés sur lui, que dans son Ordre, sa personne, ses titres et ses biens étaient fort jalousés. On a vu aussi qu'il avait de vrais ennemis dans les Chanoines réguliers de Saint-Léopold, dont on ne vit jamais finir la rancune (1. V. tome III, p. 295 et s.) [1114]»

Nous reviendrons plus loin sur cet ouvrage dont l'auteur est dom Pierre Mougenot.

Dès 1874 cependant, un défenseur de dom de Lisle répond à certains des reproches que lui fait C.-E. Dumont. L'abbé Guillaume écrit :

« Il [C.-E. Dumont] nous dit que Dom de Lisle « fut fait prieur de Haréville en 1735, plus tard abbé de Saint-Léopold de Nancy, puis prieur de Saint-Mihiel *cumulant* ces emplois lucratifs, tout en se dispensant d'en remplir les charges. » Dans l'hypothèse que ce religieux aurait géré simultanément les trois emplois qui lui ont été confiés, aurait-il eu d'abord de quoi

---

[1108] Dom Claude François, *Matricula, op. cit.,* n° 2, dont nous avons déjà longuement parlé.

[1109] Dom Hubert Rollet, né à Verdun au plus tard en 1644, profès à Saint-Vanne de Verdun le 30 janvier 1600, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 12 mai 1660, *Matricula, op. cit.,* n° 7 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est prieur de cette abbaye de 1646 à 1651. C.-E. Dumont (*op.cit.*, t. IV, p. 409-41) lui reproche d'avoir été « l'émule et le soutien de Dom Claude François […], dans l'orageuse question des *supériorités*, où il joignit la pratique à la théorie ». Dom Hubert Rollet avait été dix fois président général de la congrégation de Saint-Vanne, *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 315

[1110] Comme nous, C.-E. Dumont a lu le *Journalier* de l'abbaye !

[1111] DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 344-345

[1112] Notre-Dame des Hermites, c'est-à-dire l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln en Suisse.

[1113] La comparaison est étrange, car c'est pour combattre séparément ses trois ennemis blessés, qui ont tué ses deux frères, que le champion de la ville de Rome feint de fuir. Voir la tragédie de Pierre Corneille, *Les Horaces et les Curiaces* (1640).

[1114] DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 346 ; et LISLE, *op. cit.*, p. 338-349 et 412-413

faire fortune ? Le revenu du prieuré de Haréville était de 600 livres (1.)Pouillé de Toul) ; celui du prieuré de Saint-Mihiel, ou plus exactement de Saint-Max[sic]-de-Bar (2. Durival, t. II, p. 170) [[1115]], était de 2,500 livres, mais grevé de charges ; nous avons dit ce que valait l'abbatial [sic] de Saint-Léopold ; certes il faut y regarder de près pour voir, dans le régisseur de tels bénéfices, un prieur bien renté. Nous passons sur les assertions du cynique historien en ce qui concerne D. de L'Isle ; il convient néanmoins de montrer que ce religieux travaillait dans un but autre que celui de « passer son temps selon son goût ». [1116] »

Et, plus loin, l'abbé Guillaume ajoute :

« Il faudrait lire ce que Dom de Lisle a écrit de ceux qui n'étudieraient la théologie que pour se procurer des bénéfices ou quelques avantages temporels dans le livre intitulé : *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur, pour étudier la théologie* […].

« Quant à la non résidence reprochée à ce laborieux abbé […] Les missions dont ce religieux fut chargé par ses chefs, la visite des monastères de sa Congrégation pour y introduire, ou bien y consolider la réforme [au sens général ou l'extirpation du jansénisme ?], l'obligeaient à de fréquentes absences de celui qu'il habitait ; mais du désir, que nous venons de l'entendre itérativement exprimer, de rentrer dans son cloitre, nous pouvons inférer qu'il ne le quittait que par obéissance et pour remplir de sérieux devoirs, et non sans avoir pourvu au maintien de la règle parmi ses moines ; et, bien positivement, que les avantages matériels ne pouvaient être pour lui un sujet de grande préoccupation.

« Enfin, et « en manière de coup de grâce » le susdit historien [Dumont], fort peu mielleux à l'endroit de la gent cléricale, dit : « Dom Calmet si complaisant pour des auteurs aussi obscurs que peu méritants n'a pu trouver pour lui (D. de Lisle), ni éloge, ni encouragement. » Nous avons indiqué, dans la première partie de cette analyse […] que c'est par de sourdes manœuvres que des auteurs, aussi obscurs que peu méritants, sont arrivés à se glisser dans la Bibliothèque Lorraine […] [1117] »

Effectivement, la notice de dom de Lisle dans la *Bibliothèque lorraine* n'est pas très longue, mais elle est assez précise, et sobrement élogieuse :

« L'ISLE (D. Joseph de) Religieux bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, tire son origine d'une ancienne famille, annoblie [sic] en Lorraine en l'an 1572. Il naquit à Brainville dans le Bassigny.

« Après avoir servi dans les Troupes de France, en qualité de Volontaire, il se retira de bonne-heure du service, pour entrer dans la Congrégation de S. Vanne ; & fit profession à Moyen-Moutier le 28. Juin 1711. Il ne resta pas long-tems sans emplois ; il fut à peine sorti de son cours, qu'il fut destiné à enseigner aux jeunes Religieux de Moyenmoutier, les Humanités, la Philosophie & la Théologie. Il fut ensuite envoyé à Saint Maurice en Valais, où il enseigna la Théologie aux jeunes Religieux de cette Abbaye, & mérita l'estime & la confiance de M. Passionei, Nonce Apostolique en Suisse, aujourd'hui Cardinal. D. de l'Isle, zélé pour la régularité, laborieux, attentif, & infatigable à remplir ses devoirs, fut bien-tôt admis dans le régime des Maisons de la Congrégation : il fut fait Prieur titulaire de Haréville, & a composé quelques ouvrages. »

La bibliographie qui suit ne comporte que cinq titres imprimés et mentionne que dom de Lisle « travaille à l'Histoire de l'Abbaye de S. Mihiel où il demeure actuellement » [1118]. Ce

---

[1115] Erreur de l'abbé Guillaume, qui amalgame l'abbaye de Saint-Mihiel (dom de Lisle en est effectivement plusieurs fois prieur claustral), avec le prieuré de Bar en dépendant et le chapitre de chanoines de Saint-Maxe situé dans cette même ville ! Et ignore que si un prieur titulaire est inamovible et a des revenus (plus ou moins modestes), un prieur claustral partage la mense conventuelle avec les autres religieux de l'abbaye et est révocable à tout moment par le chapitre général qui l'a nommé.

[1116] GUILLAUME, *op. cit.,* p. 63-64

[1117] *Ibidem,* p. 66-67

[1118] *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 588-589

qui n'a rien de surprenant, puisque la *Bibliothèque lorraine* fut éditée en 1751, l'histoire en question imprimée en 1757 et que dom de Lisle mourut en 1766.

Curieusement, dom de Lisle trouve un défenseur en le redoutable F.-A. de Chevrier, dans sa réfutation de la *Bibliothèque lorraine* parue en 1754 :

« *Dom Joseph de L'Isle*, né au village de Brainville, Bénédictin. Il est Auteur de plusieurs ouvrages qui traitent de matières pieuses ; pour juger de la dureté de son style, voyez son *Histoire du Jeûne*, & son *Traité sur l'obligation de faire l'aumône.* Pour décider de son esprit, lisez la vie de *Saint Nicolas*, & celle d'un certain Capitaine Suisse appellé *Heigui.*

« Dom de l'Isle est d'ailleurs fort honnête homme, & il n'a point ces prétentions ridicules qui forment le caractère des Auteurs médiocres. [1119]»

C'est bref et surprenant de la part d'un homme qui trempe le plus souvent sa plume dans le vitriol.

Mais ça n'est pas du tout l'avis des annotateurs bénédictins de l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* toujours conservé à Saint-Mihiel, qui d'ailleurs n'ont pas porté leurs commentaires en marge de la notice de dom de Lisle, mais en marge de la très longue [1120] consacrée à dom Claude François, l'un des fondateurs de la congrégation de Saint-Vanne [1121]. Il y est question de son « grand amour pour la superiorité » et de son « amour de la perpetuité des superiorités ». Dom Claude François fut prieur de Saint-Mihiel de 1606 (installation de la réforme de Saint-Vanne dans cette abbaye) à 1626, puis de 1631 au 10 août 1632, date de sa mort ! « Jamais, est-il écrit, on ne se soumettra au bref de 1630 qui permet de prolonger les supériorités ». Dom de Lisle est ensuite cité et qualifié de « disciple de [nom barré illisible] D. Claude François partisan de la perpetuité des supériorités ».

3.17.4. Bibliographie de dom de Lisle.

La *Bibliothèque lorraine,* de dom Calmet, en 1751[1122], la *Biographie universelle* de J. Michaud en 1814 [1123], la biographie de Saint-Mihiel de C.-E. Dumont en 1862 [1124], l'article de l'abbé Guillaume en 1874 [1125], la *Bibliothèque de Saint-Vanne* de J.-E. Godefroy en 1925[1126] nous donne la bibliographie des travaux publiés ou resté manuscrits de dom de Lisle. La liste la plus longue, par ordre chronologique, est celle de C.-E. Godefroy. Nous la suivrons donc, en indiquant les variantes dans les titres également signalés par les autres auteurs.

3.17.4.1. Les sept ouvrages imprimés.

- *Vie de M. Hugi.*

Titre complet : *Vie de M. Hugi, calviniste converti ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre,* Nancy, J.-B. Cusson , 1731, 48 p. in-8°. Cette vie existe aussi en manuscrit : *La Vie de M. Abraham Hugi (+8 mars 1727) écrite en forme de lettre, par son confesseur, D. J. de l'Isle, religieux de Saint-Léon de Toul*, B.M. Troyes, ms 1887, 27 f°, fonds Bouhier.

1119 CHEVRIER, *op. cit.,* t. II, p. 240

1120 *Bibliothèque lorraine, op.cit,* col. 385-390, B.M. Saint-Mihiel, U 832

1121 Dom Claude François, né à Paris en 1569 (?), profès à Saint-Vanne de Verdun le 21 mars 1589 (le même jour que dom Didier de La Cour, le réformateur des bénédictins et fondateur de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe en 1604, dont il fut l'un des principaux collaborateurs), mort à l'abbaye de Saint-Mihiel le 10 août 1632, *Matricula, op. cit.,* n° 2 ; et *Catalogue des relgieux en charge, op. cit.* Le numéro1 des 2 635 profès de la matricule est dom Didier de La Cour lui-même ! Cela donne la mesure de l'*aura* de dom Claude François dans la congrégation.

1122 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 588-589

1123 MICHAUD, *op. cit.,* t. XI, 1814, p. 7

1124 DUMONT, *op.cit* . t. IV, p. 343-346

1125 GUILLAUME, *op. cit.*

1126 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, *op. cit.*

La *Bibliothèque lorraine* et C.-E. Dumont (qui la recopie) appellent le capitaine suisse « Hegui ». J. Michaud écrit « Hugy ». Ils ne signalent que le livre imprimé. Le manuscrit de Troyes assigne étrangement dom de Lisle à l'abbaye Saint-Léon de Toul, qui est une maison de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin [1127]. A l'époque de l'impression de ce texte, dom de Lisle est prieur de Saint-Léopold de Nancy (1735-1738). Depuis 1731 environ, il était à Moyenmoutier. Et avant en Suisse. Et il n'a pas de parent religieux augustin.

- *Traité sur l'aumône.*

Titre complet : *Traité dogmatique et historique touchant l'obligation de faire l'aumône où l'on résoud les difficultés qui se rencontrent sur cette matière ; écrit en forme de lettre adressée à un homme de guerre, par le R.P.D. Joseph de l'Isle, abbé de Saint-Léopold de Nancy,* Neufchâteau, J.-F. Rouerke, 1736, 244 p. in-12. (Approbation donnée à Lunéville, le 3 décembre 1735, par le R.P. Petitdidier, le frère jésuite de dom Mathieu Petitdidier, deux proches aussi des nonces apostoliques !

La *Bibliothèque lorrain*e et C.-E. Dumont donnent à ce livre un format in-octavo et non in-12, ce que confirme l'examen du livre toujours conservé à Saint-Mihiel [1128]. La *Bibliothèque lorraine* ajoute : « Les Mémoires de Trévoux, le Mercure François, les Clefs du Cabinet de Verdun & de Luxembourg, ont annoncé ce Livre, & en ont donné un précis.

- *Le Martyre de la Légion thébéenne.*

Titre complet : *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne autrement de saint Maurice et de ses compagnons pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubourdieu ; avec l'histoire détaillée de la même Légion,* Nancy, F. Baltazard, 1737, 309 p. et la table. (Approbation du chapitre de la congrégation de Saint-Vanne du 29 avril 1727.

La *Bibliothèque lorraine,* J. Michaud et C.-E. Dumont lui donnent un format in-octavo, ce que confirme l'examen du livre toujours conservé à Saint-Mihiel [1129]. La *Biographie universelle* de Michaud écrit, traîtreusement, en 1814 : « Cet ouvrage a été composé en partie sur les mémoires de dom Clavet, abbé d'Agaune » [1130] ! Coïncidence : le dernier prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, nommé pour trois ans, le 10 juin 1789, au dernier chapitre général de la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, tenu justement, à partir du 10 juin 1789, à Saint-Michel *ad Mosam,* s'appelle Charles Clavey [1131]! Il était né à Belfort en 1748, avait fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier (alors qu'il n'était pas lorrain) le 25 août 1766 et mourut à Danjoutin (aujourd'hui Territoire de Belfort) après la Révolution [1132]? Les Sammiellois l'accusèrent, au XIXème siècle, d'avoir emmené les archives des dossiers en cours de l'abbaye lorsqu'il regagna sa Franche-Comté natale, après la suppression de l'abbaye le 10 mai 1790 [1133]. Etait-ce un parent du dom Clavet, abbé d'Agaune, quelque temps avant lui ?

- *L'Histoire du jeûne.*

Titre complet : *Histoire dogmatique et morale du jeûne où l'on traite les questions et où l'on résoud les difficultés qui y ont du rapport*, Paris, Ph.N. Lottin et Butard, 1741, in-12, 576 p. L'ouvrage est dédié au cardinal Passionei.

Il n'en reste pas d'exemplaire à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel au XXIème siècle. Mais il y en avait deux à la bibliothèque de l'abbaye vers 1779, quand fut rédigé le

---

[1127] Saint Léon IX (1002-1054), alsacien, parent de l'empereur du Saint Empire romain germanique, évêque de Toul de 1026 à 1048 et pape de 1048 à 1054, grand réformateur de l'Église, cf. *Dix mille saints. Dictionnaire hagiographique, op. cit.*

[1128] B.M. Saint-Mihiel, H 183

[1129] B.M. Saint-Mihiel, T 121

[1130] MICHAUD, *op. cit.,* t. 11, 1814, p. 14

[1131] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

[1132] *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 361 ; et GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution*, *op. cit.*

[1133] Nous en reparlerons plus loin, dans la biographie de dom Charles Clavey.

nouveau catalogue, après l'installation des livres dans la nouvelle et toujours actuelle salle de bibliothèque. La notice de l'un d'entre eux est suivie du commentaire : « C'est déjà trop d'un » [1134]…

- *La Vie de saint Nicolas.*

Titre complet : *La Vie de saint Nicolas, l'histoire de sa translation et de son culte,* Nancy, Abel Cusson, 1745, in-8°. La *Bibliothèque lorraine* nous apprend que cette vie est « dédiée au Roi de Pologne [Stanislas] ».

Et poursuit : « Il a aussi composé une Dissertation sur les Evêques, sur les Ecoles des Monasteres, & sur les Prieurés simples. Il travaille à l'Histoire de l'Abbaye de S. Mihiel, où il demeure actuellement. » Ce qui est effectivement sa publication suivante.

- *L'Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel.*

Titre complet : *Histoire de la célébre et ancienne abbaye de St. Mihiel, avec l'abrégé de la Vie du Cardinal de Retz et de plusieurs Grands Hommes,* Nancy, 1758, in-4°.

J.-E. Godefroy abrège le titre, oublie l'éditeur, se trompe de date d'édition - c'est 1757 - et omet de signaler que l'ouvrage de dom de Lisle compte 12 pages d'une *Préface* dédiée à l'abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Mihiel du moment, l'abbé Chaumont de La Galaizière ; puis LX pages réunissant 5 *Discours préliminaires,* dont celui sur les évêques des monastères, celui sur les prieurés simples et celui sur les écoles des monastères annoncés par la *Bibliothèque lorraine* ; puis 538 pages traitant de l'*Histoire de l'ancienne et célèbre abbaye de St. Mihiel*, dont une centaine de *Preuves* et une vingtaine de *Table des matières.*

Le livre est un in-4° de belle taille (25 sur 20 cm). Il est imprimé :

« A NANCY.
Chez HAENER, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société
Royale, sur la Place de la Ville-Neuve au Nom de JESUS. »

Le roi est le roi Stanislas. La Société royale, société littéraire créée par celui-ci en 1755, existe toujours et est devenue l'Académie de Stanislas. La place de la Ville-Neuve s'appelle maintenant la place du Marché et il n'y a plus, à son centre, la statue de son créateur, le duc de Lorraine et de Bar Charles III (1545-1608). On ne peut faire plus lorrain comme adresse. De plus, la marque de l'imprimeur-libraire représente un soleil levant, avec un phylactère portant ces mots : *INDE SALUS* , le symbole du Christ ressuscité mais aussi, depuis le début du XVIIIème siècle, de la restauration de la dynastie avec le retour du duc Léopold sur le trône de ses ancêtres. Mais son fils François III abandonne les duchés en 1736 au roi Stanislas qui n'a plus qu'une apparence de pouvoir, la France en aynt la réalité.

L'exemplaire de l'hisoire de l'abbaye par dom de Lisle actuellement conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel ne porte aucune marque de provenance, donc n'est pas celui des bénédictins de cette abbaye. Nous avons déjà écrit que celui conservé à la médiathèque de Bar-le-Duc pourrait provenir du prieuré bénédictin de cette ville, dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel. Rien ne le prouve, mais les nombreux commentaires manuscrits qu'il porte sont certainement de la main d'un bénédictin érudit et combatif de l'abbaye de Saint-Mihiel.

L'exemplaire annoté par les bénédictins de Saint-Mihiel de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet est très clair à propos de cette histoire de l'abbaye par dom de Lisle. Une main non identifiée, en bas de la notice de dom Pierre Munier [1135], auteur dans la *Bibliothèque*

[1134] N° d'inventaire de 1779 : C 8° 320, la classe C étant celle de la *Liturgie.* L'autre exemplaire est classé dans la classe G (*Théologie*), n° d'inventaire de 1779 : G 1 150, et sa notice n'y est pas commentée.

[1135] *Bibliothèque lorraine, op. cit.*, col. 385-386, B.M. Saint-Mihiel, U 832. Dom Pierre Munier, *Matricula, op. cit.*, n° 1 210

lorraine des notices sur les religieux de la congrégation de Saint-Vanne, mais aussi d'une *Histoire de la réforme de saint Benoît* [1136], y a écrit : « Dom Delisle n'a fait que le copier ».

- *Les Dispositions selon le cœur pour étudier la théologie.*

Titre complet : *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la théologie, où l'on s'explique sur la vocation à l'état ecclésiastique,* Nancy, Haener, 1760, XXIV-355 p., in-12.

En fait, J.-E. Godefroy abrège beaucoup le titre. Voici sa suite : […] *où l'on tâche d'inspirer des sentimens de modération & de paix ; où l'on suggère les tempéramens, qu'on peut garder au sujet des questions, qui sont agitées dans les Ecoles ; avec une Dissertation sur l'Amour de Dieu, nécessaire pour recevoir la rémission des péchés dans le Sacrement de Pénitence.*

Par le R .P. Dom JOSEPH DE L'ISLE,
Abbé de S. Léopold, & Prieur de S. Mihiel
[ornement typographique, pas de marque d'imprimeur]
A NANCY
Chez HAENER, Imprimeur ordinaire du Roi
& de la Société Royale, au nom de Jésus.

Il n'y a pas de date d'impression sur la page de titre : la *Biographie universelle* de Michaud, en 1814, écrit que le livre a été imprimé à Paris en 1760, in-8°. C.-E. Dumont dit que c'est en 1759 et confirme que l'ouvrage est in-8°.

Si l'on se reporte à l'ouvrage lui-même, on constate qu'il est dédié à Mgr de Nicolay, évêque de Verdun, qu'il a été approuvé par M. Tervenus (censeur royal), et que le permis d'imprimer a été donné dès le 4 octobre 1732, par dom Calmet, président, cette année-là, de la congrégation de Saint-Vanne. Cependant l'ouvrage n'est pas mentionné dans la *Bibliothèque lorraine,* parce qu'en 1751 il n'a pas encore paru. Aymar-François-Chrétien-Michel de Nicolaï, « ami intime du Dauphin, père de Louis XVI », est évêque de Verdun de 1754 à sa mort en 1769 [1137]. Pourquoi dom de Lisle a-t-il attendu si longtemps pour faire imprimer son ouvrage ? Pourquoi n'a-t-il pas sollicité avant le patronage des évêques de Toul (dont dépend Saint-Léopold de Nancy) ou de Verdun (dont dépend Saint-Michel de Saint-Mihiel) ? D'autant plus qu'en 1732 - ce qui est précisé dans la permission du président de la congrégation - il est « prieur claustral » de l'abbaye de Moyenmoutier, une abbaye « nullius », c'est-à-dire ne relevant aucun évêque? Mais il n'était pas auteur à se passer d'un patronage. En 1732, c'est Mgr Charles-François d'Hallencourt qui est évêque de Verdun depuis 1723 et le sera jusqu'à sa mort en 1754. Ce n'est pas un janséniste, du moins officiellement [1138]. Encore moins l'évêque de Toul, de 1723 à sa mort en 1753, Scipion-Jérôme Bégon. Dom de Lisle lui-même ne l'est plus [1139]. Alors pourquoi ne s'est-il pas adressé à eux ?

En 1760, la dissertation finale du livre, *sur l'Amour de Dieu, nécessaire pour recevoir la rémission des péchés dans le Sacrement de Pénitence,* entraine une réaction d'un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, dom Pierre Mougenot [1140] : « Ce religieux, janséniste notoire, fut toléré par le régime [de la congrégation] tant qu'il accepta de maintenir ses sentiments dans une réserve suffisante. Il accéda même aux charges et devint en 1759 professeur de philosophie à Senones, puis, au chapitre de 1768, prieur de Saint-Avold et, à celui de 1771, prieur de Moyenmoutier ; en 1776, une diète le nomma prieur de Saint-Léopold de Nancy. De telles promotions n'étaient pas en elles-mêmes anormales : des jansénistes,

---

1136 MASSON, *op. cit.*, p. 397
1137 *Pouillé, op. cit.,* t. I , 1888, p. 46
1138 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 640, note 91
1139 J.-E. Godefroy le qualifie de « moliniste », dans sa *Bibliothèque de Saint-Vanne, op. cit.*, p. 131
1140 Dom Pierre Mougenot, né à Bar-le-Duc en 1724, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 21 juin 1743, mort à Trémont-sur-Saulx (près Bar-le-Duc) le 27 janvier 1797, *Matricula, op. cit.*, n° 2 041

anciens appelants, qui acceptaient de jeter le voile sur leurs sentiments, pouvaient à cette époque rentrer dans les supériorités. Mais dom Mougenot voulut joindre à ses fonctions de commandement une œuvre de propagande et de polémique. Ainsi fit-il paraitre d'abord, en 1760, une critique d'un livre d'un de ses confrères, dom Joseph de L'Isle, sur la théologie de la pénitence : il y opposait aux thèses de Molina celles de Louis Habert sur la contrition. [1141] »

Cet ouvrage, comme les suivants de dom Pierre Mougenot, parut anonymement sous le titre de *Critique et réfutation de l'ouvrage de dom de l'Isle intitulé* : Avis touchant les dispositions […] *ou Traités théologiques dans lesquels on réfute la doctrine de l'auteur des Avis, on décide la question des œuvres des infidèles, on démontre qu'il n'y a pas en Dieu de* décrets conditionnels […] et l'on établit enfin la nécessité d'une charité commencée, pour *recevoir le sacrement de pénitence,* Notre-Dame des Hermites [[1142]], 1760, in-12.[1143] »

La notice du livre de dom de Lisle, dans le catalogue de 1779 de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Mihiel, est ainsi rédigée :

« Maximes et avis, ou manière (tres mauvaise) d'etudier La Theologie par D. De L'Isle Abbé (nommé Par le Roi [Stanislas]) de St Leopol. Nancy chez haener.

« Les mêmes, quatre autres exemplaires.[1144] »

Cela se passe de commentaires.

Ce fut le dernier ouvrage imprimé du vivant de dom de Lisle. J.-E. Godefroy signale que douze de ses lettres au cardinal Passionei furent publiées dans les Vosges en 1898 [1145].

3.17.4.1. Les manuscrits.

- L'Histoire de l'ancienne et roiale abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

La *Biographie universelle* de Michaud écrit, en 1814, qu' « il en est fait mention dans le *Recueil des bollandistes,* au 22 septembre [fête de saint Maurice et des martyrs de la Légion thébéenne]. Le manuscrit original existait dans la bibliothèque de l'abbaye de St.-Vincent de Besançon. [1146] »

J.-E. Godefroy situe ce manuscrit, en 1925, à la Bibliothèque royale de Bruxelles [1147] et assure qu'il « provient de la Bibliothèque des bollandistes » [1148].

En tout cas, ce manuscrit confirme que dom de Lisle est venu à bout du projet dont il parle dans sa lettre du 8 mars 1723, où nous avons vu qu'il déclare que le monastère de Saint-Maurice « mériterait d'avoir son historien » et que le nonce Passionei l'a chargé de rassembler les matériaux pour mener à bien ce travail quand il rentrerait en Lorraine [1149].

- Requête de D. J. de l'isle aux définiteurs du chapitre général assemblé en l'abbaye de Saint-Epvre au sujet d'une brochure intitulée : Critique et réfutation de l'ouvrage du R. P. D. J. de l'Isle, intitulé : Avis touchant …(n° 7).

J.-E. Godefroy est le seul bibliographe à signaler cet opuscule, conservé aux Archives départementales de la Meurthe [-et-Moselle], série H 43, à l'époque où il écrit sa *Bibliothèque*

1141 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 667

1142 C'est-à-dire à l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln.

1143 C'est son ouvrage suivant contre le théologien Tournely qui valut à dom Mougenot des difficultés avec les évêques de Toul, malgré la protection de la congrégation de Saint-Vanne. Est-ce pour cela que « sous la Révolution, il adhéra à l'Église constitutionnelle et devint vicaire général de Maudru, évêque des Vosges », cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 667, note 61

1144 N° d'inventaire de 1779 : G 8° n° 213 à 217. Reste actuellement, à la B.M. Saint-Mihiel, l'exemplaire G 8 n° 215, cote actuelle : G 537

1145 LAURENT (Didier), « Quelques lettres de bénédictins lorrains », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1898, p. 19-38

1146 MICHAUD, *op. cit.,,* t. XI, 1814, p. 7

1147 Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 3 728, 170 fol., 32/21 cm, GODEFROY, *op.cit.,* p. 131

1148 Donc des jésuites d'Anvers qui, à la suite de Jean Bolland (1596-1665), se consacrèrent à écrire des vies de saints sur des bases sérieuses ?

1149 GUILLAUME, *op. cit.,* p. 59

de Saint-Vanne. Cela prouve que dom de Lisle n'a pas perdu sa combativité en mai 1762, époque à laquelle se tient, à Saint-Evre de Toul, le chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne. Nous ignorons ce qu'en a dit le chapitre général, qui par ailleurs - sur sa demande, assure son inscription funèbre [1150] - le décharge du priorat de Saint-Mihiel.

J.-E. Godefroy signale également diverses correspondances, dont vingt lettres à dom Calmet, qui se trouvent dans l'important recueil de la Bibliothèque diocésaine de Nancy et de Toul [1151]. Et deux autres au même, écrites les 18 février et 6 mars 1744, alors que dom de Lisle est prieur de Saint-Nicolas-de-Port (printemps 1740- septembre 1744), qui sont conservées à la Bibliothèque municipale de Saint-Dié [1152] et traitent de l'envoi de deux professeurs à la congrégation bénédictine de Bohême qui manque de religieux savants [1153]. Il est effectivement indispensable de se poser la question de ses relations avec dom Calmet.

3.17.5. Dom Calmet et dom de Lisle.

Dom Calmet est le bénédictin lorrain le plus connu en Lorraine, et parmi les plus connus en France et en Europe du temps de dom de Lisle [1154]. Même Voltaire et madame Du Châtelet viennent le visiter à l'abbaye de Senones [1155]. Dom de Lisle ambitionne d'être reconnu pour sa production de livres théologiques et historiques. Il correspond avec dom Calmet et lui demande son appui pour faire éditer ses livres. Il fait partie des gens importants de la congrégation mais il ne peut, n'est et ne sera jamais reconnu digne d'être comparé à dom Calmet, ni comme abbé, ni comme auteur. Peut-on savoir ce qu'il ressentait de cette situation ? Oui, car il a été trahi par un de ses confrères, dom Catelinot, l'inamovible bibliothécaire de Saint-Michel de Saint-Mihiel, qui est un des principaux collaborateurs et un « ami » de dom Calmet (avec la distance nécessaire entre un religieux comblé de charges et d'honneurs et un relégué depuis des années dans la même abbaye). Dom Catelinot renseigne éventuellement dom Calmet sur ce qu'on dit de lui. Nous lisons ainsi, à la date du 26 septembre 1746 [1156] :

« Mon Révérendissime,

« je me presse de répondre à vôtre obligéante & gratieuse lettre du 19e. en l'attendant, j'ai emprunté de Mr. De l'Isle vos deux Dissertations sur les Apparitions des Esprits & des Revenans de Hongrie. je les ai lües déjà prévenu a [noirci] en vôtre faveur, & j'y ai trouvé encore plus que ce que je vous avois dit ; *materiam superabat opus.* […] »

L'ouvrage dont il est question est celui des *Dissertations sur les apparitions* […] [1157]. Dom Catelinot prouvera - s'il en était besoin - son admiration et son attachement à dom Calmet en écrivant, en 1749, un opuscule pour le défendre [1158].

1150 GERMAIN, *op. cit.,* p. 38-41

1151 GODEFROY, *op. cit.* p. 131

1152 B. M. Saint-Dié, ms. 94, p. 102

1153 CHATELLIER (Louis), « Dom Calmet entre France et Allemagne », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit.,* p. 145-152, ici p. 151

1154 *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit. ;* et GERARD, *op. cit.*, sont les ouvrages les plus récents qui lui soient consacrés.

1155 Voltaire n'était-il intéressé que par la bibliothèque de l'abbaye de Senones ? Cf. DINET (Dominique), « Voltaire et dom Calmet », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit.,* p. 345-354 ; et GERARD, « Dom Calmet et Voltaire », *op. cit.*, p. 604-637

1156 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1157 *DISSERTATIONS SUR LES APPARITIONS des Anges, des Démons et des Esprits, et sur les Revenans et Vampires de Hongrie, de Boheme, de Moravie et de Silésie*. Par le R.P. Dom Augustin Calmet, Religieux Benedictin, et Abbé de Senones en Lorraine, Paris, Jean de Bure, 1746, 500 p. in-12 (1ère édition).

1158 *Réflexions ou remarques générales et particulières sur les deux dissertations du R.P. dom Calmet abbé de Senones touchant les apparitions des esprits,* publiées sous le titre abrégé de : CATHELINOT [sic] (Dom Ildefonse), *Réflexions sur le* Traité des apparitions *de dom Calmet*. Texte établi, présenté et annoté par Gilles Banderier, Grenoble, Jérôme Millon, 2008, 184 p. Ces réflexions sont contenues dans un recueil de 207 fol. in-4°

Le 16 octobre 1746 [1159], dom Catelinot revient sur ce sujet dans un post-scriptum à dom Calmet :

« Mon Révérendissime »

« j'allois fermé ma lettre lorsque la vôtre m'a été rendüe. vous verrés ici que j'ai prevenu vos ordres par inclination & par justice. D. de l'Isle va repondre à vôtre demande touchant le vampire de Hongrie. Il est un de ceux qui fronde le plus contre vôtre ouvrage. je le défie d'en faire autant […] »

Dom de Lisle a en effet reçu d'un de ses parents, militaire envoyé plusieurs fois en mission en Hongrie, des informations sur les vampires [1160]. Ce parent est probablement son frère, né en 1692, qui est ou a été capitaine au régiment de Ligniville pour le service de l'Empereur [1161]. C'est le seul de la fratrie à s'être marié (il a dix enfants) et le père d'un fils unique, qui choisit d'entrer dans l'état ecclésiastique et à qui dom de Lisle prodigue des conseils, dans un opuscule relié avec son *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être, selon le cœur, pour étudier la théologie* [1162].

Le 23 décembre 1746 [1163], après des vœux pour la nouvelle année, dom Catelinot écrit à dom Calmet :

« *Sit mens Sana in corpore Sano*, pour fermer la bouche à ceux qui disent que vous baissés & que vôtre ouvrage sur les Apparitions des Esprits en est une preuve. ce sont des visionnaires eux-mêmes qui se laissent aller à leurs préjugés & qui ne savent pas approfondir les matières. Il faut les laisser pour ce qu'ils sont. Je me flatte que votre 2e Edition leur imposera silence. […]

« Vous étes menacé d'une Dissertation critique, qui, dit-on bouleverssera tout vôtre Systême. je ne sais si on tiendra parole, car je m'appercois qu'on se ralentit. En tout cas, si elle parôit, j'aurai l'honneur de vous en donner avis & de ce quelle contient, afin d'y répondre, Si elle le mérite & si vous le jugez à propos. Car vôtre réputation de savant est au-dessus de toute atteinte & les plus habiles gens ne se mettent pas en peine de la foible critique des petits génies. »

L'un de ces « petits génies » - au vrai sens du mot « petit » - ne serait-il pas dom de Lisle ? Celui-ci est prieur titulaire d'Haréville - prieuré dépendant de Saint-Michel de Saint-Mihiel - depuis 1735, mais les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel et sa correspondance montrent qu'il réside habituellement dans cette abbaye depuis 1734 [1164]. Il est nommé prieur de Saint-Mihiel au printemps 1747 pour six ans, puis de nouveau en 1756 pour six ans, et présidera ainsi, d'ailleurs, aux obsèques de dom Catelinot lui-même. Tout se sachant dans une communauté, il est à craindre que les relations entre dom de Lisle et celui-ci n'aient pas été très bonnes ! Mais ni dom Calmet, ni dom Catelinot ne pourront lire l'histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel, puisqu'elle parait alors que ce dernier est mort le 15 juin 1756 et que dom

---

(conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Dié, Vosges, et provenant de l'abbaye de Senones, cote actuelle : ms 113). Elles occupent les feuillets 128 r° à 138 v°. Ce recueil viendrait-il de l'abbaye de Saint-Mihiel ? Car on y trouve aussi deux textes d'un autre bibliothécaire bénédictin et janséniste notoire, ami de dom Calmet et de dom Catelinot, dom Grégoire Berthelet, mort à l'abbaye deSaint-Mihiel en 1754, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 324. Et un petit texte de dom Henry Hennezon, *Projet de morale naturelle et chrétienne*. Nous avons déjà parlé de cet abbé et prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel, de 1660 à 1689, qui reste le plus célèbre de de cette abbaye, *Matricula*, *op. cit.*, n° 440, et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

1159 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1160 *Ibidem*, lettres du 6 juin 1745 et du 9 avril 1746

1161 PELLETIER, *op. cit.*, t. I, p. 494

1162 B.M. Saint-Mihiel, G 587

1163 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1164 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Receptes et Dépenses. Aurélie GERARD indique que, parmi les lettres de dom de Lisle à dom Calmet, celles du 17 septembre 1734 au 15 janvier 1756 (lettres 181 à 202) viennent de Saint-Mihiel (*op. cit.*, p. 134, note 70).

Calmet meurt le 26 octobre 1757, après neuf mois de maladie [1165]. Dans cette histoire d'ailleurs, dom de Lisle pourfend les bibliothécaires qui échangent des livres contre d'autres et - comme nous l'avons déjà cité - déclare [1166] : « Les livres une fois attachés à la Bibliothéque d'un Monastére, doivent être regardés comme un dépôt sacré, dont il n'est jamais permis de disposer, à moins qu'ils ne soient doubles ; & l'on doit punir sans misericorde ceux qui en agissent autrement. »

En fait, dom Calmet est incontournable et dom de Lisle est bien obligé d'y faire référence. Nous lisons ainsi, à propos du conflit entre l'évêque de Verdun et l'abbaye de Saint-Mihiel, dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel de dom de Lisle [1167]:

« Dom Calmet prétend, que la démarche de l'Abbé Sifride déplût beaucoup à Thierry Evêque de Verdun. Mais si elle arriva avant la donation que ce Prélat lui fit & à son Monastère de l'Eglise de Trognon, comme il y a bien de l'apparence, la remarque n'est pas dans l'exacte vérité. Cet Historien a mieux réussi […] »

3.17.6. Oraisons funèbres de dom de Lisle.

J.-E. Godefroy attribue, en 1925, dans la préface de sa *Bibliothèque de Saint-Vanne*, tout le mérite de la réaction antijanséniste en Lorraine à dom de Lisle et, dans la notice qu'il lui consacre, le qualifie de « moliniste »[1168].

Quant à René Taveneaux, en 1974, il conclut sévèrement ainsi une étude sur l'abbaye de Saint-Mihiel au temps de dom de Lisle : « Dom de l'Isle lui-même écrit beaucoup, mais aucun ouvrage de qualité exceptionnelle. Sa seule production théologique - Les *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être, selon le cœur, pour étudier la théologie…,* publiés à Nancy, chez Haener en 1760 - est sans originalité et reçut de la critique un accueil assez sévère. Les meilleurs ouvrages de dom de l'Isle sont des monographies honnêtes et utiles, mais sans génie ni prolongement philosophique ; les deux principales sont : *La vie de saint Nicolas* publiée à Nancy, chez Cusson, en 1745, et l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel* imprimée également à Nancy, chez Haener, en 1757. [1169] »

Oserons-nous dire que si nous nous rangeons à l'avis de René Taveneaux en ce qui concerne l'utilité de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel*, nous émettons des doutes sur l'honnêteté intellectuelle de son auteur, qui fait surtout preuve de prudence et pratique beaucoup l'omission.

Le successeur de dom de Lisle au priorat de Saint-Michel de Saint-Mihiel, dom Bernard Pierson, écrit aussi, mais il n'aura pas l'honneur d'une critique aussi longue de René Taveneaux, qui le range seulement parmi les auteurs de « petites œuvres », pas de « créations magistrales » [1170].

3.18. DOM BERNARD PIERSON (1762 à 1768)

Nous avons déjà croisé dom Jean-Joseph-Bernard Pierson, né en 1714, « Ex Dom. »[1171]. Cela veut-il dire qu'il est originaire d'une localité dont le nom commence par « Dom » (il y en a plusieurs en Lorraine) ? Ou plutôt, comme l'indique les registres de

---

1165 *Matricula, op. cit.* : n° 1 277, pour D. Catelinot ; n°1 215, pour D. Calmet ; et FANGE*, op. cit.,* p.146-151

1166 LISLE, *op. cit.*, p. 330

1167 *Ibidem,* p. 63-64

1168 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.*, p. VIII-IX et 130-132

1169 TAVENEAUX, « La vie intellectuelle à l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles », *Saint-Mihiel*, *Journées d'études meusiennes, 6-7 octobre 1973, op. cit.*, p. 73-80, ici p.79-80

1170 *Ibidem.*

1171 Dans la deuxième et dernière matricule imprimée par ordre de la congrégation de Saint-Vanne (Nancy, Haener, 1782, 58 p. in-4°), *Matricula, op. cit.*, n° 1 884

l'abbaye de Senones, qu'il est entré une première fois, le 25 octobre 1732, au noviciat de la province de Lorraine des bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, qui est alors à Saint-Pierre de Senones, et qu'il en est parti pour l'abbaye de chanoines réguliers de Notre-Sauveur de Domèvre [1172]. Cette forme de vie religieuse ne lui convenant pas - ou pour d'autres raisons -, il la quitte et est noté « Revenu », à Senones, le 6 avril 1733 ! Il y fait profession le 8 avril 1734 [1173].

Où est-il né ? On constate qu'ils sont six religieux bénédictins à porter le nom de Pierson au long du XVIIIème siècle. Même si ce n'est pas un nom rare en Lorraine, on peut faire quelques remarques à ce sujet : l'un, dom Placide [1174], est né à Anthelupt (près de Lunéville) en 1711 ; trois autres sont nés à Moyenmoutier : dom Jean-Baptiste [1175] en 1729, un second dom Jean-Baptiste [1176] en 1759 (parenté évidente) et dom Benoît [1177] en 1761 ; un dernier enfin est né à Senones (tout près de Moyenmoutier), dom Ambroise [1178], en 1765. Sans compter les éventuels cousins qui ne portent pas ce nom, mais qui, faisant partie d'une famille très attachée à l'ordre de saint Benoît, sont aussi bénédictins ! Cela expliquerait peut-être aussi l'aisance dont fait preuve dom Bernard Pierson dans la vie quotidienne d'une abbaye.

Nous le trouvons procureur de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1742 à 1762 et, comme tel, l'un des rédacteurs - le plus critique vis-à-vis de ses confrères - du *Journalier* de cette abbaye, puis sous-prieur de 1753 à 1756, et enfin prieur, après dom de Lisle, de 1762 à 1768. Il est aussi régulièrement noté comme curé - ou en fait fonction - des habitants de la basse-cour de l'abbaye durant cette période [1179]. Si on lit les comptes de l'abbaye, on apprend quelques petites choses sur sa vie à l'abbaye de Saint-Mihiel.

Ainsi, le 20 mars 1743, il note : « à mon voiage de Ligny au chirurgien qui m'a pansé : 11 # 12 sols 6 de. et pour dépense : 3 # 18 sols » [1180].

Mais cela ne suffit pas, car on lit un peu plus loin : « 17 may 1743, « à d. Bernard Pierson allant aux eaux : 19 # 17 s 6 d » [1181].

[1172] Saint-Sauveur de Domèvre (abbaye située sur la Vezouse, à 25 km à l'est de Lunéville, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle), a été réformée par saint Pierre Fourier en 1626. Cf. ANDRIOT, *op. cit.*

[1173] GERARD, *op. cit.,* « Annexe XXII : Tableau des prises d'habits et des professions de l'abbaye de Senones sous dom Calmet », p. 803-804

[1174] Dom Placide Pierson, né le 15 septembre 1711 à Anthelupt (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et Moselle), profès à Saint-Grégoire de Munster le 1er juillet 1728, mort au prieuré de Rosières-aux-Salines (près de Lunéville comme Anthelupt) le 27 mai 1775, *Matricula, op. cit.,* n° 1 798

[1175] Dom Jean-Baptiste Pierson, né à Moyenmoutier le 24 janvier 1729, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 28 avril 1750, mort à Moyenmoutier après 1791, *Matricula, op. cit.*, n° 2 117. Il est prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1783 à 1789 (*Catalogue des religieux en charge, op. cit.*) et, en 1789, trésorier de la loge maçonnique des « Amis réunis », qui y a été installée, en 1788, par les bénédictins de Saint-Nabor de Saint-Avold, abbaye voisine, cf. MICHAUX, *op. cit.,* p. 664-665

[1176] Dom Jean-Baptiste Pierson, né à Moyenmoutier le 30 mars 1759, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 9 avril 1780, mort à Moyenmoutier le 22 juin 1814, *Matricula, op. cit.,* n° 2 545. Ce qui ne veut pas dire qu'il ait passé toute sa vie religieuse à l'abbaye de Moyenmoutier.

[1177] Dom Benoît Pierson, né à Moyenmoutier le 17 avril 1761, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 28 avril 1782, mort à Moyenmoutier le 7 juin 1819, *Matricula, op. cit.,* n° 2 566. Ce qui ne veut pas dire qu'il ait passé toute sa vie religieuse à l'abbaye de Moyenmoutier.

[1178] Dom Ambroise Pierson, né à Senones le 10 janvier 1765, profès à Saint-Evre de Toul le 16 janvier 1786, date et lieu de mort inconnus, *Matricula, op. cit.*, n° 2 605. On sait qu'il est en 1789 à Saint-Evre de Toul, qu'il part en 1791, en tant qu'aumônier et naturaliste, sur le navire commandé par D'Entrecasteaux, à la recherche de La Pérouse, et qu'il est malade du 11 au 19 septembre 1792. D'Entrecasteaux meurt en mer en 1793, l'expédition ne retrouve pas la trace de La Pérouse et on perd celle de dom Ambroise Pierson, cf. GODEFROY, *La Bibliothèque de Saint-Vanne, op. cit.*

[1179] *Registre Mortuaire des personnes de la basse Cour de l'abbaÿe de St Mihiél* […], A.C. Saint-Mihiel, D11

[1180] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

[1181] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dep. Extra.

Cela ne doit pas être trop grave, car on trouve beaucoup plus coûteux dans d'autres cas.

Autre petit détail : « 10 janv. 1755, pour une livre de tabac à fumer au p. Souprieur : 30 sols = 1 # 10 sols » [1182].

Il n'est pas le seul à fumer ou à « mâcher ». Nous avons déjà vu que les comptes de l'abbaye mentionne des achats de tabac, en donnant parfois le nom de l'intéressé et la qualité du tabac, qui varie suivant qu'il s'agit du prieur ou d'un convers, depuis au moins la fin du XVIIème siècle [1183] !

A la mort de dom de Lisle, le 27 janvier 1766, il lui succède comme abbé régulier de Saint-Léopold de Nancy. Cette nomination est faite à la demande de dom de Lisle lui-même, et fut un des derniers actes du règne du roi Stanislas, qui meurt accidentellement peu après [1184]. Dom Bernard Pierson est visiteur de Lorraine de la congrégation de 1765 à 1768 et prieur de son abbaye de Saint-Léopold de 1777 à 1783. Avant de quitter Saint-Mihiel, nous avons vu qu'il se souciait du réaménagement du local de la bibliothèque et qu'en juillet 1768 l'architecte de l'escalier de la future bibliothèque assurait que c'était lui qui lui avait commandé, « étant à Lunéville », les « augmentations faites et fournies à l'escalier », par rapport à ce qui était prévu dans « le plan et dessin » du marché passé en juillet 1765 [1185].

Il a certainement quitté rapidement l'abbaye de Saint-Mihiel, après la nomination de son successeur, au chapitre tenu à l'abbaye de Notre-Dame de Montierender à partir du 12 mai 1768. En admettant, d'ailleurs, qu'il y ait encore résidé habituellement, depuis sa nomination d'abbé de Saint-Léopold de Nancy au début de l'année 1766 ! D'autant plus que nous avons vu qu'il est un des six commissaires chargés, par la congrégation, sur l'ordre de Mgr Loménie de Brienne, à ce chapitre du printemps 1768, de rédiger de nouvelles constitutions, et qu'il fait partie de la commission chargée du renouvellement des études. G. Michaux écrit de ces commissaires : « Ces religieux de la même génération étaient pour la plupart rompus aux affaires de la congrégation et jouissaient parmi leurs confrères d'une certaine notoriété, à défaut de leur estime ». Et il ajoute qu'ils ont un « profil de quinquagénaire dévoué au parti dominant » [1186]. Autant dire que ce sont des gens à talents, expérimentés et ambitieux. C'est pourquoi, lorsque Mgr Loménie de Brienne s'éloigne des affaires de la congrégation, c'est dom Bernard Pierson qui est élu président de celle-ci, en 1780, par « la réaction des abbés réguliers » [1187].

Par contre, il ne semble pas être franc-maçon. Il y a une loge dans la ville de Saint-Mihiel à la fin du XVIIIème siècle à laquelle ne semble appartenir aucun bénédictin de l'abbaye [1188]. Le dom Pierson qui est trésorier de la loge des « Amis réunis », installée à l'abbaye Sainte-Croix de Bouzonville en 1789, est - nous venons de l'écrire - dom Jean-Baptiste Pierson, prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1783 à 1789 [1189]. Par contre, l'avant-dernier prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel, dom Jean-Michel Maugenre, dont nous parlerons bientôt, est franc-maçon.

1182 A.D. Meuse, 4 H 157 (9), Dépense.

1183 A.D. Meuse, 4 H 154 (6), novembre 1697 : « 5 livres 8 sols pour une livre de tabac d'Espagne » ; décembre 1697 : « 7 sols pr tabarq à D. Martin et D. Charle » ; janvier 1698 : « 2 sols pr faire raccomoder le tabarquier d'un confrère » ; 27 sols deux liards pour tabarq à macher que j'ay acheté à Ligny ». Entr'autres nombreux exemples !

1184 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 44, r°.

1185 A.D. Meuse, 4 H 65

1186 MICHAUX, *op. cit.*, p. 267

1187 *Ibidem,* p. 332-333

1188 *Ibidem*, p. 96, note 76

1189 *Matricula, op. cit,* n° 2 217, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

Dom Bernard Pierson participe à la rédaction des cahiers du clergé et aux assemblées bailliagères [1190]. A la suppression des ordres religieux, il est envoyé, avec les autres religieux de Saint-Léopold qui ont aussi tous opté pour une vie commune, à l'ancienne chartreuse de Bosserville [1191], qui sert de maison de réunion. Fin 1791, celle-ci étant fermée, il reste dans le hameau de Bosserville - où il a peut-être des amis ou des parents - puis aurait été interné. Il meurt à Nancy en 1806 [1192].

Dom Bernard Pierson n'était plus prieur de Saint-Mihiel depuis le printemps 1768. Nous avons déjà parlé rapidement de six sur sept de ses successeurs avant 1790 à propos de l'abbé commendataire Chaumont de La Galaizière et de la commission des Réguliers. Revenons sur ceux-ci plus longuement.

3.19. DOM HYACINTHE MAGRON (1768 à 1770)

Dom Hyacinthe Magron est choisi pour succéder à dom Bernard Pierson, par le chapitre général tenu à Montierender à partir du 30 avril 1768 et où il est d'ailleurs définiteur. Il est né à Bar-le-Duc [1193] le 15 mars 1729 et a fait profession à Saint- Léopold de Nancy le 15 mars 1729 (le même jour que dom Jean Lequeux, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1753 à 1756). Il est prieur de Saint-Mihiel de 1768 à 1770, mais aussi visiteur de Lorraine, poste de confiance.

Il connait déjà l'abbaye de Saint-Mihiel quand il y arrive. Les comptes de celle-ci l'y mentionnent en 1736 [1194] et, le 10 juin 1737, quand il « va aux ordres à Toul ». Il a huit années d'études depuis sa profession religieuse : pourquoi ne va-t-il pas à Verdun, siège du diocèse dont dépend Saint-Mihiel [1195] ? Il n'est pas le seul religieux proche de la prêtrise à cette période et, pour certains autres, il est précisé qu'ils vont « aux ordres à Toul » et « chercher les approbations des confessions à Verdun » ou « à la prêtrise à Verdun » [1196].

Le 28 mai 1739, on lit : « à d h. M. allant demeurer à Bouzonville : 15 # 10 sols [1197] », quand il est affecté à Sainte-Croix de Bouzonville.

Et, dans les dépenses extraordinaires de mai 1740 : « au p. pr de Bouzonville pour la moins value des habits de D.H.M. : 38 # » [1198].

Ce ni la première ni la dernière fois qu'on relève, après le départ d'un religieux, le versement d'une compensation financière pour son habillement à l'abbaye qui l'accueille. L'inverse se produit aussi : le père procureur de Saint-Mihiel reçoit parfois une certaine somme d'argent de l'abbaye d'où vient un religieux nouvellement arrivé et dont on a estimé que les vêtements qu'il portait étaient trop usagés ! Ces frais de voyage et indemnités

---

1190 MICHAUX, *op. cit.,* p. 661

1191 La chartreuse Sainte-Anne de Bosserville, sur la rive droite de la Meurthe, au sud-est de Nancy, se trouve à cet endroit depuis 1666, date à laquelle elle y fut recréée et transférée par son fondateur, Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, qui l'avait d'abord établie à Laxou (ouest de Nancy) en 1632. Cf. PFISTER, *op. cit.,* t. II, p. 775-797

1192 *Ibidem,* p. 727 ; et GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.,*

1193 *Matricula, op. cit.,* n° 1 805. Deux autres porteurs de ce nom, aussi nés à Bar-le-Duc, sont bénédictins au XVIIIème siècle :

- dom Jean Magron, né au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort à Saint-Mansuy de Toul le 30 novembre 1763, *Matricula, op. cit.*, n° 1 654,
- et dom Basile Magron, né au plus tard en 1717, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 avril 1733, mort au prieuré de Bleurville, dépendant de l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul, le 23 avril 1754, *Matricula, op. cit.*, n° 1 867

1194 Il reçoit 1 # 10 sols « pour aller à Bar », A.D. Meuse, 4 H 150 (XIII), 2-3

1195 Il reçoit 2 # 18 sols 6 d. pour celà, A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

1196 A.D. Meuse, 4 H 156 (3), Dep. Extra, 17 avril 1740 ou 4 H 156 (9), Dep. Extra, 8 juin 1743, par exemple.

1197 A.D. Meuse, 4 H 156 (4).

1198 A.D. Meuse, 4 H 157 (3).

d'habillement permettent de repérer les affectations successives des simples religieux qui sont loin de passer toute leur vie dans la même maison. Sauf dom Ildefonse Catelinot, trente-neuf ans bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel !

On retrouve dom Hyacinthe Magron prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1756 à 1759, de Saint-Martin de Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold de 1759 à 1762, puis de nouveau de Saint-Mansuy de Toul de 1765 à 1767 (il est aussi noté prieur de Notre-Dame de Breuil à ces dates) [1199]. Prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1768, il entre immédiatement en conflit avec les religieux, car il est partisan des nouvelles constitutions adoptées durant le chapitre qui l'a nommé [1200]. C'est aussi à cette période que commencent les travaux d'aménagement des nouvelles salles de la bibliothèque. Mais dom Magron meurt rapidement, à l'abbaye Saint-Evre de Toul le 23 septembre 1770, et son successeur, dom Henri Basoge, reste encore moins longtemps prieur, mais pour des raisons fort différentes.

3.20. DOM HENRI BASOGE (1770-1771)

Dom Henri Basoge est né à Saint-Mihiel [1201]. Il fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 13 juin 1730. Il sort apparemment d'une famille très attirée, à cette période, par l'ordre de saint Benoît, car, peu avant lui, dom Jérôme Bazoche, né à Saint-Mihiel, a fait profession à Saint-Mihiel le 19 mai 1726 [1202], et dom Joseph Basoge et dom Grégoire Basoge, tous deux nés à Saint-Mihiel, ont fait tous deux profession le 19 juin 1727 à Saint-Grégoire de Munster [1203]. Le même jour qu'Henri Basoge, le 13 juin 1730, font aussi profession à Moyenmoutier deux jeunes gens originaires, l'un, de Saint-Mihiel et, l'autre, de Han, village tout proche de cette ville [1204]. L'année suivante, dom Sébastien Blocquin, originaire de Saint-Mihiel, fait profession à Moyenmoutier le 21 mai 1731, ainsi que deux jeunes gens originaires des villes proches de Ligny-en-Barrois et de Bar-le-Duc [1205]. Sont-ils parents, amis ou simplement condisciples ? G. Michaux fait remarquer qu'en 1766, sur les 628 religieux vivants de la congrégation, 334 sont originaires de sa province de Lorraine, dont 170 natifs de l'actuel département de la Meuse et diocèse de Verdun. C'est une région rurale de forte tradition catholique et, malgré sa forte imprégnation janséniste - en principe peu favorable à l'engagement religieux -, ce recrutement ne faiblira pas jusqu'à la Révolution [1206].

Dom Henry Basoge revient à l'abbaye de Saint-Mihiel après sa profession, pour y faire ses études de philosophie et théologie. Il y est au printemps 1738, où il reçoit 15 # 10 sols « pour les frais de son voyage à Verdun », le 5 avril [1207] ; et encore 15 # 10 sols, « allant prendre la prêtrise à Verdun », le 5 mai [1208]. Cette même année, « étant allé prêcher à

1199 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

1200 MICHAUX, *op.cit.*, p. 289, 291 et 293

1201 *Matricula*, *op. cit.* n° 1 828

1202 Dom Jérôme Bazoche meurt à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 2 septembre 1780, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 770

1203 Dom Joseph Basoge meurt à Saint-Nicolas de Port le 13 février 1737, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 789, et dom Grégoire Basoge meurt au prieuré Notre-Dame du Breuil le 21 avril 1768, *Ibidem*., n° 1 790

1204 Dom Hyacinthe Lavefve (famille d' « amis de la maison » - nous l'avons vu - et qui compte d'autres bénédictins) meurt à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 août 1782, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 829, et dom Joseph Chabousson meurt à Saint-Grégoire de Munster le 21 juin 1782, *Ibidem*, n° 1 830. Nous reparlerons de Han - dont la cure régulière est à la nomination de l'abbaye de Saint-Mihiel - à propos d'un des prieurs suivants, dom Augustin Baudelaire.

1205 Dom Sébastien Blocquin meurt à Saint-Mansuy de Toul le 15 mars 1786, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 836

1206 MICHAUX, *op. cit.*, p. 187-192

1207 A.D. Meuse, 4 H 150 (5). Signalé aussi le 7 avril pour la même somme. Deux voyages ou doublon du procureur ?

1208 A.D. Meuse, 4 H 150 (5). Troisième voyage ou nouvelle erreur du procureur ou de son scribe ?

Insming », il dépense 15 # 12 sols pour ce déplacement [1209]. Il est nommé sous-prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1747 à 1750. Puis prieur de Saint-Nicolas de Saint-Nicolas-de-Port de 1759 à 1763 et de 1768 à 1770. En même temps, il est choisi (comme dom Bernard Pierson), pour faire partie de la commission chargée du renouvellement des études dans la rédaction des nouvelles constitutions, en 1768. C'est un partisan des « aristocrates » de la congrégation. Tout cela est de bon augure pour un *cursus* honorable.

Il arrive à Saint-Michel de Saint-Mihiel à une date inconnue, après la mort de dom Hyacinthe Magron, le 23 septembre 1770, mais le mécanisme de sa course aux honneurs s'enraye rapidement, car « il vient tout récemment de donner à Saint-Nicolas-de-Port des scènes scandaleuses » [1210]. Un dossier épais sur cette affaire figure dans les papiers conservés de Mgr Loménie de Brienne : « Dom H. Basoge est accusé, en juin 1771, d'entretenir publiquement une liaison coupable avec une bourgeoise de la localité. L'affaire prit une dimension inattendue, car les supérieurs ne purent empêcher un autre religieux du prieuré, dom J. Guillaume [[1211]], de porter plainte devant les tribunaux ; ce qui n'était qu'un manquement individuel, relevant de la seule autorité de la congrégation devint « l'affaire Basoge », qui divisa en deux camps la ville de Saint-Nicolas de Port. [1212] »

Dès le chapitre général de la congrégation, tenu à Notre-Dame de Montierender (et pas à Saint-Mihiel comme prévu [1213]) à partir du 24 avril 1771, c'est dom Joseph Guéniot qui est nommé prieur. Apparemment, dom Henry Basoge demeure cependant à Saint-Michel de Saint-Mihiel, où il meurt le 6 juillet 1779. Signe d'un malaise durable, il n'est pas signalé comme prieur dans le *Pouillé,* dont la liste passe directement de dom Hyacinthe Magron, « prieur de 1768 à 1770 », à dom Joseph Guéniot, « prieur de 1771 à 1774 » [1214]. Est-ce l'abbaye, la congrégation ou l'abbé Gillant qui ont essayé de cacher ce prieur scandaleux et de faire croire que la congrégation laissait vacante un an cette charge dans une abbaye importante? Par contre, dom Henri Basoge est bien noté comme prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1770-1771 dans la matricule publiée par G. Cherest [1215].

3.21. DOM JOSEPH GUENIOT (1771 à 1774)

Dom Joseph Guéniot est né à Bleurville, dans le Bassigny au plus tard en 1723[1216]. Il fait profession à Saint-Pierre de Senones le 26 juillet 1739, est nommé sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster de 1759 à 1762, prieur de Saint-Pierre de Châtenois de 1762 à 1765, prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1765 à 1768, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1771 à 1774, prieur de Saint-Firmin de Flavigny de 1774 à 1775 et enfin - belle fin de carrière - « prélat » (à vie) de Flavigny, où il meurt le 25 octobre 1784 [1217].

1209 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), extra. Nous avons déjà parlé de ce prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel à propos de la mort de son dernier prieur, dom Charles Chastel, en 1752, et du conflit entre le prieur, dom de Lisle, et les religieux de Saint-Mihiel que le règlement de sa succession a entraîné.

1210 MICHAUX, *op. cit.*, p. 343 et note 98

1211 Dom Jean Guillaume, né en 1734 à Tremblecourt, à 30 km à l'est de Saint-Mihiel, à mi-chemin sur la route de Saint-Mihiel à Nancy (alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 décembre 1754, lieu et date de mort inconnus, mais après 1790, *Matricula, op. cit.,* n° 1 893

1212 MICHAUX, *op. cit.,* p. 439-440

1213 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1214 *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 317

1215 *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1216 Bleurville, situé près de Monthureux-sur-Saône, alors du Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui à l'extrême sud du département des Vosges et du diocèse de Saint-Dié. Il s'y trouve un prieuré dépendant d'abord de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, puis uni au prieuré de Saint-Nicolas de Port et, non loin, une autre maison de la congrégation de Saint-Vanne, le prieuré de Saint-Georges de Deuilly à Morizécourt.

1217 *Matricula, op.cit.*, n° 1 972 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

C'est lui qui a succédé à dom Barrois à la tête du parti « lorrain, qui essaie de conserver les grosses abbayes à ses partisans à l'ère des changements de supérieurs, car on compte 19 translations de prieurs, 31 de sous-prieurs et 23 de doyens et de maîtres des novices, de 1771 à 1778, dans la vingtaine de maisons de la province de Lorraine de la congrégation » [1218]. C'est un « homme d'une belle figure, d'un abord gracieux et honnête, ayant de très belles façons pour un moine », et c'est un protégé du duc d'Aiguillon, alors ministre des Affaires étrangères [1219]. Où l'a-t-il connu ?

C'est sous son priorat que sont réalisés les travaux d'aménagement de la nouvelle bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel. Mais ils avaient été décidés avant lui et, même s'il était prieur de Saint-Léopold de Nancy quand dom Bernard Pierson en était abbé et que celui-ci, venant de Saint-Mihiel, avait dû lui parler de l'urgence de ces travaux, on ignore quelle y fut sa part.

On constate que les successeurs de dom Joseph Guéniot à Saint-Mihiel sont aussi du « parti lorrain ».

3.22. DOM GREGOIRE FEBVET (1774 à 1780)

Dom Grégoire Febvet est né à Hadol, à l'extrême-sud de la Lorraine [1220] au plus tard en 1725. Il fait profession à Saint-Grégoire de Munster le 11 juin 1741. Il est sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster de 1762 à 1765, prieur de Notre-Dame de Mesnil au Léomont de 1765 à 1768, prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1768 à 1771, sous-prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1771 à 1772. Il arrive à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1772 comme sous-prieur et en devient prieur de 1774 à 1780**.** Il est nommé visiteur de la province de Lorraine de la congrégation de 1777 à 1780. Il est ensuite doyen de Saint-Michel de Saint-Mihiel - ce qui est bien modeste - puis prieur de Notre-Dame de Breuil, en 1782-1783. Il part ensuite comme prieur de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold de 1783 à 1785 et enfin - couronnement d'une carrière - est nommé prieur de Saint-Pierre de Senones en 1785, mais y meurt dès le 14 mars 1786 [1221].

C'est sous son priorat que se terminent les travaux d'aménagement de la nouvelle bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel et que commence la réalisation du nouveau catalogue des livres. Mais, pas plus que son prédécesseur, dom Joseph Guéniot, on n'arrive à le rattacher à ces importantes réalisations. Son successeur, dom Augustin Baudelaire, lui, est clairement un gestionnaire.

3.23. DOM AUGUSTIN BAUDELAIRE (1780 à 1786)

Dom Augustin Baudelet ou Baudelaire naît à Bar-le-Duc le 10 décembre 1715 [1222]. Il fait profession à Saint-Pierre de Senones le 3 juin 1734 (deux mois après dom Bernard

---

[1218] MICHAUX, *op. cit.,* p. 355

[1219] *Ibidem.* Emmanuel-Armand Du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon (1720-1788), arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu, est ministre des Affaires étrangères (1773) et de la Guerre (1774), puis disgrâcié à la mort de Louis XV.

[1220] Hadol, village proche de la rive gauche de la haute vallée de la Moselle, non loin de Remiremont, alors Lorraine, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié.

[1221] *Matricula, op. cit.*, n° 2 004 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[1222] La matricule le nomme « Baudelet », lui signe « Beaudelaire », les comptes de l'abbaye l'appelle aussi « Baudelaire » et le *Pouillé* le dénomme « Baudelaire ». L'abbé Gaillemin le prénomme : « Louis (Augustin) », *op. cit.,* n° 124, et A. Gérard écrit : « Augustin ou Louis », *op. cit.,* p. 914

Pierson), à la grande époque de dom Augustin Calmet. Il meurt à Han (près de Saint-Mihiel) le 4 brumaire an XIII (1805) [1223].

Il semble rester à l'abbaye de Senones jusqu'au moins 1746 [1224]. Il arrive à l'abbaye de Saint-Mihiel en avril 1750, comme l'atteste la mention, dans les comptes de l'abbaye, d'une recette de 5 # 5 sols 3 deniers, « pour moins valüe d'habit » [1225]. Il y fait plusieurs fois fonction de curé de la basse-cour de l'abbaye : en 1751, 1753, 1758, 1759 et 1761, en alternance avec le prieur - qui officie pour les notables - ou d'autres religieux (il n'y a que quelques sépultures par an) [1226]. De 1756 à 1759, il est sous-prieur de Saint-Nicolas-de-Port, mais, à l'été 1758, sa signature, dans le registre mortuaire, pour deux sépultures permet de savoir qu'il est à Saint-Mihiel. Il est « comptable » et non plus procureur de l'abbaye en 1763-1764, comme il l'écrit quand il signe (après le prieur, le sous-prieur et le doyen) les comptes de l'abbaye, qui vont obligatoirement de début avril à fin mars, pour pouvoir être présentés au chapitre général de la congrégation [1227]. Ce qui nous permet de remarquer que l'abbaye est dénommée « abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel en Lorraine », en français et non pas en latin. En 1771-1772, il est sous-prieur de Saint-Pierre de Senones.

Puis il est nommé, par le chapitre général tenu à notre-Dame de Montierender à partir de none d'avril 1780, prieur de « *Sti Michaelis ad Mosam* ». Cette dénomination, dans le compte-rendu du chapitre [1228], correspond-elle à un souhait de sa part, à une critique à son égard du rédacteur ou à un flou général et un manque de surveillance des autorités du chapitre ? Car, si cette dénomination est aussi utilisée pour la liste des profès et défunts de Saint-Mihiel de 1777 à 1780, bizarrement, pour le sous-prieur, dom Jean de Rosne ou Derone [1229], et le doyen, dom Grégoire Febvet - le prieur précédent - il est noté : « *Sti Michaelis de Sto Michaele* », comme pour le lieu prévu du chapitre de 1783. Dans le compte-rendu de ce chapitre de 1783, qui renomme dom Augustin Baudelaire prieur, l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel est bien désignée de cette façon. Nous avons déjà signalé qu'en 1786, la dénomination est encore celle-là, mais qu'en 1789 le compte-rendu du dernier chapitre général de la congrégation, qui a encore lieu à Saint-Michel de Saint-Mihiel, nomme cette abbaye : « *Sti Michaelis ad Mosam* » !

1223 GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 124

1224 A. Gérard l'y repère, grâce aux listes de religieux présents lors des prises d'habits, mais, contrairement à ce qu'elle écrit, il n'y fait pas toute sa carrière et n'en sera jamais prieur claustral, *op. cit.* p. 398

1225 A.D. Meuse, 4 H 157 (8), Recepte avril 1750. Cela veut dire que l'abbaye d'où il vient verse cette somme à l'abbaye de Saint-Mihiel, parce que les vêtements qu'il porte et apporte sont usagés et devront être rapidement remplacés. L'inverse se produit aussi : l'abbaye de Saint-Mihiel verse parfois, au départ d'un religieux, un dédommagement à l'abbaye où il est affecté, parce que ses vêtements sont usagés. Il y a aussi des plus-values. Quelquefois, les pièces d'habillement sont mentionnées : chapeau etc.

1226 *Registre Mortuaire des personnes de la Basse coure de l'abbaÿe de St Mihiéle, op. cit.*, A.C. Saint-Mihiel, D 11

1227 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), f° 40

1228 *Capitula generalia,* B.Codecom Verdun, ms 513

1229 Dom Jean-Eleonore de Rosne (*Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513) ou Derone (*Matricula, op.cit.*, n° 2 338), né à Bar-le-Duc le 31 août 1743, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 décembre 1764 et meurt à Neuville-sur-Ornain (Meuse) le 21 septembre 1825. Il est maitre des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1777 à 1783 et prieur de Saint-Evre de Toul de 1783 à 1789, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* A la Révolution, il retourne à Bar-le-Duc, y est membre de la Société des Amis de la Constitution, prête serment le 23 janvier 1791, est vicaire constitutionnel à Notre-Dame de Bar en 1792, obtient un certificat de civisme, prête le serment de haine à la royauté en l'an V, est curé constitutionnel de Combles, puis, réconcilié avec l'Église, après le concordat de 1801, curé de Rancourt-sur-Ornain en 1803 et enfin de Neuville-sur-Ornain en 1812, toutes paroisses proches de Bar-le-Duc, cf. *Pouillé, op. cit.* t. II, p. 208, note 1 ; GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.,* et *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.,* p. 75 et 151 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 672

En 1786, dom Augustin Baudelaire n'est plus prieur, mais reste à l'abbaye de Saint-Mihiel, ou peut-être à Han-sur-Meuse, dont il était curé depuis 1750 d'après le *Pouillé* [1230]. En effet, cette cure était à la collation de l'abbaye de Saint-Mihiel et ses curés étaient des religieux de l'abbaye depuis la création de la paroisse en 1717. Les curés précédant immédiatement dom Augustin Baudelaire sont d'ailleurs dom Bernard Pierson (nommé en 1743, il résigne en 1746) et dom Antoine Robinot (nommé en 1746, il résigne en 1750) [1231]. Ceux-ci font aussi fonction de curés de la basse-cour de l'abbaye, alternativement avec dom Baudelaire. Cette fonction de curé n'empêche pas dom Baudelaire d'être comptable de l'abbaye de Saint-Mihiel et brièvement sous-prieur de l'abbaye de Senones.

A propos de Saint-Pierre de Senones, d'ailleurs, son dernier abbé est dom Jean Lombard, élu le 14 octobre 1784, après la mort de dom Augustin Fangé, neveu et successeur de dom Augustin Calmet, qui avait été abbé de 1728 à sa mort en 1757. Ce qui fait que les trois derniers abbés de Senones sont des Barrois [1232], car dom Jean Lombard est né à Han-sur-Meuse [1233]. En ce qui concerne dom Augustin Baudelaire, c'est quand il était curé de Han que fut installé, en 1761, dans la maison qui était le presbytère et appartenait aux bénédictins de Saint-Mihiel, un « couvrement de cheminée » représentant un rideau attribué au célèbre sculpteur sammiellois Ligier Richier [1234]. Cette sculpture viendrait de l'ancienne maison de ce sculpteur. Elle est toujours visible à Han, à la mairie.

A la Révolution, dom Augustin Baudelaire demeure à Han. Il prête les premiers serments, mais pas celui du 18 fructidor an V de haine à la royauté [1235]. Il meurt à Han le 4 brumaire an XIII (1805) [1236]. Le destin de son successeur immédiat comme prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel, dom Jean-Michel Maugenre, est plus cruel.

3.24. DOM JEAN-MICHEL MAUGENRE (1786 à 1789)

Dom Jean-Michel Maugenre naît à Moyenmoutier le 5 février 1737 (son père y est fermier « à la cense de St Benoît » [1237]). Il fait profession à l'abbaye Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 février 1753. Il a seulement 16 ans, ce qui est jeune, surtout à partir de cette période, qui verra la fixation - quinze ans plus tard - des vœux religieux à 21 ans au moins par les nouvelles constitutions de la congrégation - suivant en cela les directives du roi - tout en continuant à accepter l'entrée de postulants dès quinze ans. Cela veut-il dire que c'est un sujet précoce et brillant ? C'est aussi la grande époque de dom Hubert Barrois, abbé de 1727 à 1771, qui devient le chef du parti « lorrain » des opposants à l'adoption des

---

1230 *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 409-411. Han est un village proche de Saint-Mihiel, niché dans un méandre de la Meuse, juste au sud de la côte du Camp des Romains, alors que Saint-Mihiel est juste au nord de cette côte. Il appartient alors au Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.

1231 Dom Antoine Robinot, né à Bar le 31 octobre 1708, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 mai 1726, mort à Senones le 5 juillet 1793, *Matricula, op. cit.*, n° 1 771 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 2 277

1232 BENOIT (Arthur), « Inscriptions relatives au département de la Meuse. Première partie : arrondissement de Commercy », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 3ème Série, t. VI, 1897, p. 149-183, ici p. 170

1233 Dom Jean ou Jean-François Lombard, né à Han le 4 décembre 1733, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 janvier 1757 et meurt à Saint-Jean-du-Mont (aujourd'hui « d'Ormont », Vosges), le 11 janvier 1815, *Matricula, op. cit.*, n° 2 239. A Saint-Jean-du-Mont, cure dépendant de l'abbaye de Senones avant la Révolution, il avait recréé, au concordat, une communauté avec huit anciens bénédictins, initiative à laquelle les autorités religieuses mirent fin en 1810, cf. GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.,* p. 151 et 247

1234 *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 410 ; et LEFFTZ (Michel), « Essai de caractérisation du style de Ligier Richier », p. 105-123, *Ligier Richier, sculpteur lorrain de la Renaissance,* Strasbourg, Vent d'Est, 2013, 248 p., ici p. 112

1235 *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 411

1236 GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 124

1237 *Matricula, op. cit.,* n° 1 828 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 1 825, qui le prénomme « Michel ».

nouvelles constitutions imposées à la congrégation en 1768 par Mgr Loménie de Brienne et la commission des Réguliers (dont nous avons parlé à propos de l'abbé Chaumont de La Galaizière).

Dom Jean-Michel Maugenre est nommé sous-prieur de Saint-Pierre de Senones de 1778 à 1780, puis de Saint-Evre de Toul de 1780 à 1781, et de Notre-Dame de Breuil de 1781 à 1782. Il devient prieur de cette maison de 1782 à 1786. Au chapitre général tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir du 11 mai 1783, il est de ceux qui font passer l'adoption du « gras » dans vingt-cinq maisons de la congrégation, sous prétexte que le maigre coûte trop cher et arguant de l'exemple des importantes congrégations bénédictines du Mont-Cassin (Italie) et de Valladolid (Espagne). Le commissaire du roi, Mgr Des Michels de Champorcin, évêque de Toul de 1773 à 1802, laisse faire [1238]. Mais il aurait prononcé une exclusive pour le poste de définiteur [1239] contre dom Maugenre, car il se serait « aperçu que des députés de la province de Lorraine voulait porter ce jeune religieux [46 ans] pour se ménager par ce moyen de pouvoir parvenir aux places des supérieurs des maisons de Lorraine » [1240]. Au chapitre général suivant, ouvert à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 11 juin 1786, le roi envoie comme commissaire Mgr Chaumont [de la Galaizière], évêque de Saint-Dié et abbé commendataire de l'abbaye, exprimer le mécontentement royal de l' « affaire du gras », car cette décision cause du scandale dans le public ! Mgr Chaumont déclare l'arrêt nul, au nom du roi, et exclut de toutes charges les définiteurs de 1783 [1241]. Néanmoins, dom Jean-Michel Maugenre est élu définiteur, fait le discours de clôture sur les obligations de la vie monastique et, en plus, est nommé prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel et visiteur de la province de Lorraine de 1786 à 1789. G. Michaux parle à son sujet de « *cursus* exemplaire » et de jeunes religieux poussés par les abbés réguliers [1242].

Il est aussi de ces vannistes, à la morale humanitaire, qui sont francs-maçons, y voyant un moyen supplémentaire de parvenir à la perfection chrétienne [1243]. Les papes Clément XII (Bulle *In Eminenti* en 1738) et Benoît XIV (Bulle *Providas* en 1751) avaient condamné la franc-maçonnerie, mais ces bulles n'avaient pas été enregistrées en France par les parlements, et ces religieux passaient outre. J.-E. Godefroy estime que c'est dans les années 1773-1775 que le clergé, et en particulier la congrégation de Saint-Vanne, furent l'objet d'un « prosélytisme intense » de la part des francs-maçons, et que « ce sont les idées (jansénisme, rousseauisme, franc-maçonnerie) qui sont dangereuses, pas les moeurs dissolues » [1244]. R. Taveneaux estime aussi que « la franc-maçonnerie connut une large audience à Saint-Vanne […] » à cause d' « une large ouverture au monde et aux idéologies en vogue ». Mais « qu'elle n'est, dans son principe au moins, ni antireligieuse ni même anticléricale. Elle relève du « rite Stuart », se veut catholique et même mystique. Est-ce à dire, pour autant, qu'elle est sans danger pour l'Eglise ? non certes, car elle échappe totalement à l'autorité de la hérarchie et comporte par ailleurs un aspect gnostique et philosophique propre à porter atteinte au

---

1238 Cf. GODEFROY, *Les Derniers Chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne, op. cit.*, p. 72. Cet auteur conclut (p. 76) : « L'anarchie bat donc son plein dans ces dernières années » ! René Taveneaux fait remarquer, lui, que Mgr Des Michels de Champorcin a été loué pour son « caractère pacifique, équitable et bienfaisant » envers ses curés, et cité en exemple par la publication janséniste interdite en France des *Nouvelles ecclésiastiques* en 1775 (p. 161), cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 708, note 7

1239 Sept définiteurs sont élus par les capitulants (c'est-à-dire les supérieurs majeurs, tous les prieurs et un « conventuel » élu en son sein par chaque maison, ce qui fait au maximum 120 personnes) lors du chapitre général. Les fonctions des définiteurs sont limitées à la durée du chapitre général et consistent, entr'autres, à élire, au suffrage à deux degrés, les procureurs généraux, les visiteurs et les prieurs. Cf. TAVENEAUX, « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt sous le régime de Saint-Vanne (1634-1790) », *op. cit.,* p. 41

1240 GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 75

1241 *Capitula generalia,* B.Codecom Verdun, ms 513 ; et MICHAUX, *op. cit.*, p. 455

1242 MICHAUX, *op. cit.,* p. 336

1243 *Ibidem* : « La franc-maçonnerie dans la congrégation », p. 662-667

1244 GODEFROY, *op. cit.*, p. 169

caractère sacré et surnaturel de la religion : d'où les réserves, voire les condamantions, du Saint-siège et de l'épiscopat. [1245] » G. Michaux, dans son analyse des raisons et des conséquences de cette affiliation, fait également remarquer que « la maçonnerie lorraine porte la marque très nette de l'influence chrétienne du rite écossais » [1246]. Et les travaux les plus récemment parus soulignent que la Lorraine « est un îlot de quiétude maçonnique » [1247]. En 1786, dom Jean-Michel Maugenre est membre honoraire de la loge des Neuf-Sœurs à Toul et, en 1788, il est affilié de la Loge « La Concorde », installée par le Grand Orient à l'abbaye bénédictine Saint-Nabor de Saint-Avold [1248]. C'est pendant son priorat à l'abbaye de Saint-Mihiel qu'est fondée la loge civile « Saint-Joseph », dans la ville [1249]. Nous ignorons s'il a eu part à cette création.

Cela n'empêchera pas dom Jean-Michel Maugenre d'être un des prêtres victimes de la Révolution. Il n'est pas prolongé comme prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel au chapitre général tenu à Saint-Mihiel à partir du 10 juin 1789. Quand quitte-t-il l'abbaye et pour où ? Le 7 mai 1790, il n'y est plus lors de la visite des commissaires, venus questionner les religieux sur leur devenir [1250]. Il est ensuite curé de Darney (Vosges), puis il abdique le 23 thermidor an II. Il se trouve en l'an III à Lunéville (Meurthe), puis à Saint-Clément (proche de Lunéville), prêche « dans plusieurs églises considérables et serait devenu vicaire épiscopal dans ce département » [1251]. Mais comme c'est de Mgr Jean-Antoine Maudru, lui aussi originaire du sud de la Lorraine (Vosges à partir de la Révolution) qu'il est vicaire épiscopal et que celui-ci est évêque constitutionnel des Vosges - non de la Meurthe, contrairement à ce qu'écrit J.-E. Godefroy - dom Maugenre l'est du département des Vosges. Mgr Maudru est évêque de 1791 à 1801, théoriquement car il est emprisonné à Paris en 1794, à Epinal en 1798, et réfugié à Mirecourt en 1799. Il envoie sa lettre de soumission au pape en 1801 et termine sa carrière ecclésiastique comme curé de Stenay (au nord de la Meuse), puis de Belleville (près de Paris) [1252]. Imprudence, malchance ? son vicaire épiscopal, Jean-Michel Maugenre, s'en tire beaucoup moins bien : il serait mort en déportation en 1795 [1253].

La destinée du dernier prieur de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, dom Charles Clavey, en ces temps difficiles, est très différente de celle de son prédécesseur.

3.25. DOM CHARLES CLAVEY (1789-1790)

Dom Charles Clavey nait le 6 juillet 1745 à Belfort (alors Franche-Comté, donc France, diocèse de Besançon, aujourd'hui Territoire de Belfort) [1254]. Pourquoi vient-il faire profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 25 août 1766, dans une autre province de la congrégation ? A-t-il commencé son noviciat en Franche-Comté, à Saint-Pierre de Luxeuil, où il y avait un noviciat en 1764 et 1765 mais plus en 1766, et est-il venu l'achever en Lorraine

---

1245 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 49

1246 MICHAUX, *op. cit.*, p. 666

1247 MARTIN (Philippe), « Préface » à CHOLLET (Jack) et ANDRIOT (Cédric), *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie à Lunéville,* Haroué, Gérard Louis, 2016, 368 p., ici p. 9.

1248 MICHAUX, *op. cit.,* p. 664-665

1249 CHEVALLIER (Pierre), « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIIIème siècle », *La Lorraine dans l'Europe des Lumières*, colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Nancy, 24-27 octobre 1966, Nancy, *Annales de l'Est*, 377 p., ici p. 81-82

1250 *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 317-319

1251 Le « clan de Maudru » comprend d'autres francs-maçons, fait remarquer J.-E. Godefroy, dans *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 169

1252 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.* ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 824

1253 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.,* et *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 72 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 825

1254 GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 460. *Matricula, op. cit.*, n° 2 361, lui donne 1748 comme date de naissance.

et pourquoi à Moyenmoutier ? Car s'ils sont quatorze profès cette année 1766 dans la congrégation, neuf font profession à Saint-Mihiel, et seulement deux à Moyenmoutier (onze au total pour la Lorraine), et deux à Mouzon et un à Saint-Vanne de Verdun (trois au total pour la Champagne). L'autre profès de Moyenmoutier (le 16 décembre) est aussi franc-comtois, mais de la limite de la Franche-Comté et de la Lorraine, non loin de l'abbaye de Saint-Pierre de Luxeuil, où il y avait un noviciat les années précédentes. Par quoi ou pourquoi l'un et l'autre ont-ils été retardés? [1255]. L'année suivante 1767, il y a de nouveau un noviciat en Franche-Comté, à Faverney (six profès sur vingt dans la congrégation) [1256].

Autre question sans réponse : est-il parent de ce dom Clavet, abbé d'Agaune, dont nous avons dit que la *Biographie universelle* de Michaud soupçonnait dom de Lisle d'avoir recopié en partie les travaux pour composer son *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne.*

Au chapitre général ouvert le 10 juin 1789, à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel (« *Sancti Michaelis ad Mosam* » [1257]), dom Charles Clavey est nommé prieur de cette abbaye. Il ne semble pas avoir été sous-prieur ailleurs avant, si l'on se fie au *Catalogue des religieux en charge*. Quant aux charges de doyen et de procureur, il est plus difficile de les trouver. C'est apparemment sa première charge : pourquoi est-elle directement celle de prieur, et d'une abbaye importante, où, depuis 1760, il y a le principal noviciat de Lorraine de la congrégation (70 des 152 profès de 1760 à 1789 de cette province ont fait vœux à Saint-Mihiel)? A cause d'un engagement religieux déjà exceptionnel ? Une partie de la réponse est peut-être dans ce qu'en rapporte J.-E. Godefroy : le 7 mai 1790, lorsque les commissaires interrogent dom Charles Clavey sur son avenir, il déclare « être toujours attaché de cœur et d'affection à son corps et qu'il en observera les statuts et règlements suivant l'énoncé de ses vœux tant et si longtemps qu'il sera à même de le faire ». Le procureur de l'abbaye, dom Claude Vignerel [1258], fait la même déclaration. J.-E. Godefroy écrit : « Ce sont là les déclarations les plus nettes en faveur de la vie régulière que j'ai pu trouver » [1259]. Parmi les centaines de religieux de Saint-Vanne interrogés à l'époque ! Car il y avait 615 religieux de la congrégation de Saint-Vanne vivants en mars 1790, d'après la liste fournie par le procureur général à Paris, dom Etienne Ybert [1260]. Mais ont-ils tous fait des déclarations si longues et si précises ?

J.-E. Godefroy se penche sur la suite de la vie religieuse et dangereuse de l'ex-dom Clavey, qui quitte Saint-Mihiel le 21 mars 1791 et retourne à Belfort : « D'une orthodoxie absolue, il évangélisait en 1795 Danjoutin [localité proche de Belfort] et correspondait avec l'évêque de Rhosy [coadjuteur de l'archevêque de Besançon] alors en Suisse. Il lui écrivit précisément « pour lui signaler les difficultés que rencontraient les prêtres », dont l'obligation d'une déclaration de soumission aux lois de la République. Dom Charles Clavey renonce à sa pension de religieux pour ne pas avoir à attester qu'il n'a pas rétracté de serment. « L'évêque de Rhosy lui accorda les pouvoirs à Danjoutin et à quatre lieux à la ronde (y compris Belfort

---

1255 Dom Claude Lucas, né à Fontenoy-le-Château le 21 novembre 1749 (alors Franche-Comté - donc France - et diocèse de Besançon, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 16 décembre 1766, lieu et date de mort inconnus, *Matricula, op. cit.*, n° 2 366. A-t-on attendu qu'il ait 17 ans révolus pour l'admettre à la profession ? Ce n'est pas le cas de dom Charles Clavey.

1256 *Matricula, op. cit.*

1257 *Capitula generalia,* B.Codecom Verdun, ms 513

1258 Dom Claude Vignerel ou Vignerelle, né à Ligny-en-Barrois le 29 janvier 1750, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 28 octobre 1768, mort à Couvertpuis (sud de la Meuse) le 18 avril 1808, *Matricula, op. cit.*, n° 2 406. Il retourna à Ligny, où il se trouve en 1794, obtint un certificat de civisme, devint officier municipal et remit ses lettres de prêtrise le 3 frimaire an II. Il est desservant d'Hévilliers (sud de la Meuse) de 1803 à 1805, puis de Couvertpuis, *Pouillé, op. cit.*, t. II, p. 318 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 611

1259 GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.,* p. 114, note 3

1260 MICHAUX, *op. cit.*, 174. Nous retrouverons dom Etienne Ybert, *Matricula, op. cit.*, n° 2 293

par conséquent), mais il ne devait faire aucun acte de soumission sans insérer sur les registres la restriction expresse de la religion et de la justice. » Il obtient ainsi la rétractation du serment de deux prêtres, fin 1795 [1261].

Peut-être parce qu'il est plus prudent, plus chanceux et plus près de la Suisse que dom Maugenre, dom Clavey atteint sans encombre le Concordat de 1801, où il n'a pas à faire de lettre de soumission à l'Église, et meurt curé de Danjoutin le 11 vendémiaire an XI [1262].

A Saint-Mihiel, on est moins admiratif de dom Charles Clavey : M. Perin, qui fait l'inventaire des archives, puis des livres de l'abbaye, après la Révolution, écrit simplement en 1807 : « Les titres primitifs et originaux ne subsistent plus, au moins dans les Archives et nous n'avons plus que des copies illégales » [1263]. Mais une lettre du maire de Saint-Mihiel au préfet de la Meuse, du 1er mars 1840, qui ne parle que de la charte de fondation (vue par dom Mabillon !), se fait accusatrice : « Il parait qu'elle a été enlevée par Dom Clavet devenu prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel qui s'est retiré à Belfort ou à Colmar et qui, probablement doit être décédé » [1264]. En 1900, on lit dans un article publié dans une revue d'érudition locale : « Il serait étonnant que Dom Clavet se fût contenté de prendre le titre unique de la fondation de son abbaye ». Et l'auteur de l'article l'accuse carrément d'avoir enlevé un « ensemble complet », qui « contient tous les titres qui sont propres à cette abbaïe, à ses différents états, à ses abbés et à ses religieux, à leurs différents accords et traités, et à leurs offices et officiers fiefés », ensemble identifié d'après l'*Ordre général des archives de l'abbaïe de Saint Mihiel en 1789* [1265], l'inventaire de décembre 1790 à août 1791 et les constatations de M. Perin en 1807. L'accusateur, qui est archiviste-paléographe - mais pas dans la Meuse -, conclut ainsi son article : « Sans trop espérer que la connaissance des destinées de Dom Clavet soit la piste qui permette de retrouver ce précieux ensemble, l'importance du but à atteindre mérite qu'on le signale et qu'on lui consacre quelques efforts. [1266] »

Dom Clavey était-il vu comme un « étranger » à Saint-Mihiel ? Parce qu'il était franc-comtois ou même soupçonné d'être alsacien ou, comme on le disait, au XVIIIème siècle, à l'abbaye, allemand ? Ou y était-il mal vu pour d'autres raisons dues à son comportement durant son court séjour à l'abbaye ? Si c'est bien lui qui a emmené ces archives, est-ce spontané ou obéissait-il à des recommandations des autorités de la congrégation ? L'incontournable historien de Saint-Mihiel, C.-E. Dumont, ne parle nulle part du dernier prieur de l'abbaye, ce qui est plutôt bon signe pour dom Clavey ! Au XXIème siècle, on n'en sait pas plus sur ce religieux et les archives qui ont quitté l'abbaye de Saint-Mihiel à la même époque que lui.

1261 GODEFROY, *op. cit.*, p. 215-216

1262 GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 460

1263 BESNIER (Georges), « Note sur les archives de l'abbaye de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 3 ème série, t. IX, 1900, p. 359-363

1264 *Ibidem.*

1265 Inventaire « terminé », dans le cadre de la collaboration de la congrégation de Saint-Vanne avec Moreau, du Cabinet des chartes royal (cf. MICHAUX, *op.cit.*, p. 506), par dom Michel-Jean.Colloz, né le 28 octobre 1722 à Offagne (principauté de Liège et diocèse de Bouillon, aujourd'hui Belgique), profès à Saint-Vanne de Verdun le 23 juillet 1742, guillotiné à Paris le 24 avril 1794, *Matricula, op. cit.,* n° 2 014

1266 BESNIER, *op. cit.*

3.26. CONCLUSIONS

3.26.1. Etre prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle.

Un vieil adage monastique dit, à propos du gouvernement des maisons religieuses et des religieux qui peuvent en être chargés, à peu près ceci : « S'il est saint qu'il prie pour nous, s'il est sage qu'il nous gouverne » !

La congrégation de Saint-Vanne, dont les fondateurs étaient peut-être des sages, use du suffrage de ses électeurs avec prudence : les prieurs, sous-prieurs, et visiteurs sont élus par sept définiteurs, élus, comme les supérieurs majeurs, uniquement parmi les prieurs, par l'ensemble du chapitre général, qui comprend les prieurs de chaque maison et un élu par les religieux au sein de chaque maison [1267]. C'est le chapitre général qui affecte les religieux dans ces maisons, après un noviciat dans l'un des quelques noviciats annuels de la congrégation, puis des études avant la prêtrise durant au moins six ans, dans la même maison ou une autre où le chapitre général a nommé un professeur à cet effet. Puis le chapitre général - ou la diète annuelle intermédiaire entre les réunions de celui-ci - déplace les religieux de maisons en maisons, pour des raisons qui nous échappent souvent. René Taveneaux loue le côté démocratique des constitutions de la congrégation, mais fait remarquer qu'elles entrainent une fièvre électorale interne permanente, qui n'est peut-être pas toujours bonne pour la vie religieuse.

Mais il existe aussi une fièvre politico-religieuse, que ressent particulièrement l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel : géographiquement, car elle est située au centre géographique de la congrégation et à la frontière du Barrois mouvant de la couronne de France et du Barrois indépendant ; et historiquement, parce que l'époque à laquelle nous nous y intéressons (1689-1790) est, en grande partie, celle du jeu de bascule entre l'indépendance de la Lorraine et du Barrois et le rattachement à la France. L'implication du pouvoir politique - qu'il soit lorrain ou français - dans les problèmes religieux ne choque personne, à l'époque, sauf les jansénistes, mais ils sont réduits au silence par les autorités politiques et religieuses, soucieuses, les unes et les autres, du maintien de l'ordre, et qui aspirent à l'unité confessionnelle et se méfient de leur indépendance d'esprit. Vouloir rester visiblement fidèle à son souverain ou à sa foi catholique janséniste expose religieux, ecclésiastiques ou laïques à l'exil : les états autrichiens et le Saint Empire romain germanique pour les uns, les Pays-Bas et certains états protestants pour d'autres. La congrégation de Saint-Vanne, dont la moitié des maisons sont en Champagne et en Franche-Comté, donc françaises, suit au plus près les désirs du pouvoir politique en place, d'autant qu'il se met régulièrement et difficilement d'accord avec la papauté. Donc les religieux qu'elle choisit comme supérieurs d'une abbaye comme Saint-Michel de Saint-Mihiel sont, au cours du XVIIIème siècle, de plus en plus dans une ligne générale de conformisme à l'air du temps. Et, pour des raisons religieuses et d'organisation ecclésiastique - jansénisme et richérisme - les débuts de la Révolution française n'effraient pas ces religieux [1268]. Ils ne voient pas venir la suppression des ordres religieux, la saisie des biens des communautés religieuses, la rupture entre la France et la Papauté, ni la guerre européenne.

3.26.2. Durée de la charge de prieur.

On peut essayer de dresser une typologie des prieurs nommés à Saint-Mihiel de 1689 (date de la mort du grand dom Henry Hennezon qui est une exception en tout) à 1790 et qui eurent donc à remplir leur charge dans des temps et un espace profondément troublé par des

---

[1267] TAVENEAUX, « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt », *op. cit.,* p. 40-41

[1268] TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.,* p. 56-63 et 265 ; TACKETT (Timothy), *La Révolution, l'Église, la France. Le serment de 1791*, Paris, Editions du Cerf, 1986, 490 p., ici p. 154-156

débats religieux et conflits territoriaux : ils ont été vingt-quatre, pour une durée moyenne de quatre ans et demi environ. Leurs quatorze prédécesseurs du XVIIème siècle (1606 à 1688), dans une période en partie de guerre et de graves désordres entraînés par celle-ci, sont prieurs en moyenne six ans, alors qu'on les accuse d'avoir usé et abusé des « longues supériorités », sauf dom Hennezon qui est pourtant bien dans ce cas. Ces moyennes cachent évidemment la réalité.

Les prieurs du XVIIème siècle ne sont pas abbés de l'abbaye en même temps, sauf dom Paul Cachet, en 1634-1635, qui est démis par la France, et bien sûr dom Henry Hennezon, qui est abbé régulier de 1666 à sa mort en 1689, c'est-à-dire vingt-quatre ans, et prieur vingt-deux ans de 1660 à 1689. Les autres abbés du XVIIème siècle étant des abbés commendataires, membres de la famille de Lorraine nommés par le duc de Lorraine et de Bar ou cardinaux italiens nommés par le roi de France. Les abbés de notre XVIIIème siècle (1689 à 1790) sont tous commendataires, sauf dom Gabriel Maillet qui, peut-être, en d'autres temps, eût pu faire une carrière « à la Hennezon » et fut victime des pouvoirs politiques français, puis lorrain. Il est évincé rapidement au profit d'un abbé commendataire nommé par la France, ensuite rétabli en 1698, lorsque le duc Léopold 1er arrive en Lorraine, puis supplanté en 1719, malgré une lutte qui dure depuis 1711, par un abbé commendataire nommé par ce duc. Dom Gabriel Maillet est donc abbé de Saint-Mihiel, en fait, une vingtaine d'années et, sur la même période, neuf ans prieur de l'abbaye. Un autre prieur de Saint-Mihiel du XVIIIème est aussi abbé régulier ou plutôt il essaie, avec l'aide du pape, mais c'est le pouvoir lorrain qui a le dernier mot : dom Benoît Belfoy intrigue, de 1723 à 1742, pour être reconnu abbé de Saint-Michel de Saint-Mihiel, en vain, mais il est nommé prieur de cette abbaye de 1737 à 1742, ce qui prouve qu'il avait au moins le soutien de la congrégation de Saint-Vanne, et qu'elle et le pouvoir politique finissent par « s'arranger », puisqu'il termine abbé de Saint-Léopold de Nancy, nommé par le roi Stanislas.

Nous avons vu que les « longues supériorités » sont honnies au XVIIIème siècle, ce que confirment les nouvelles constitutions de 1768, adoptées sur ordre de la France, dont l'idéal d'organisation des abbayes bénédictines est un abbé commendataire nommé par le souverain et qui est un politique, et des supérieurs nommés par les représentants - en partie élus - des religieux pour trois ans et renouvelables une seule fois à la suite localement.

La durée de charge des prieurs de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790 varie d'un minimum de plus ou moins un an :

- dom Philibert Lebègue : 1689-1690 ;
- dom Hydulphe Billaut : 1694-1695 ;
- dom Henri Basoge : moins d'un an en 1770-1771 ;
- dom Charles Clavey : 1789-1790.

Cette brièveté a des raisons diverses : temps troublés pour dom Lebègue, dom Billaut et dom Clavey, scandale antérieur que la congrégation n'a pas réussi à étouffer en le nommant à Saint-Mihiel pour dom Basoge.

A un maximum de :

- treize ans pour dom Joseph de Lisle (1734, 1747-1753, et 1756-1762), en plus maître des novices de 1753 à 1756 ;
- douze ans pour dom Gabriel Thomassin (1715-1720, 1722-1727 et 1732-1734), en plus sous-prieur (1727 à 1729) et maître des novices (1720 à 1722) ;
- neuf ans pour dom Gabriel Maillet (1700-1703 et 1705-1711), en même temps qu'abbé élu et plus ou moins reconnu (1689 à 1719) ;
- sept ans pour dom Mathieu Petitdidier (1695-1700 et 1703-1705), en plus cinq ans sous-prieur (1694-1695, 1701-1703 et 1709-1711) ;
- cinq ans pour dom Sébastien Guillemin (1727-1732), en plus six ans sous-prieur (1715-1720 et 1726-1727).

Tout cela dans le respect des constitutions, qui prescrivent un maximum de cinq années consécutives et un arrêt obligatoire de deux ans avant une nouvelle nomination dans la même maison avant 1744 ; et, après cette date, pas plus de six ans consécutifs et un arrêt de trois ans avant une nouvelle nomination.

L'ordre de ces charges est reprécisé en 1741 : trois ans minimum après la prêtrise pour être une première fois doyen, charge où on doit passer au minimum deux ans avant d'attendre trois ans pour être nommé sous-prieur ; pour être prieur, il faut avoir été quatre ans doyen ou maitre des novices ou deux ans sous-prieur, et attendre trois ans. Et que ces étapes aient toutes été validées par les autorités de la communauté où l'intéressé se trouve et celles de la congrégation [1269]. Tout ceci étant exigé quand on reste dans la même maison. Les quinze autres prieurs de Saint-Michel de Saint-Mihiel de cette période le sont de deux à six ans.

Quant à l'âge auquel les uns et les autres deviennent prieurs, il varie évidemment suivant leur âge à la profession et si Saint-Mihiel est leur premier poste de prieur ou non. Rappelons qu'on ne connait la date de naissance que d'un cinquième (20,6 %) des profès de la congrégation de Saint-Vanne (543 sur 2 635), dont la moitié de ce cinquième après 1762. Le concile de Trente, en 1579, avait fixé l'âge minimum des vœux religieux à 16 ans. En 1768, cet âge est repoussé à 21 ans pour les hommes et 18 pour les femmes [1270]. On constate qu'en majorité, avant cette date, les profès de la congrégation de Saint-Vanne ont moins de 21 ans.

On constate aussi qu'il y a des familles de bénédictins. Cela se voit à la lecture des matricule et du catalogue des religieux en charges et on ne peut rester qu'à la surface des choses à moins de faire des études généalogiques approfondies. Le népotisme existe - y compris dans la famille Hennezon - mais quelle est l'ampleur du phénomène ? Nous avons signalé certains des cas les plus flagrants

3.26.3. Provenance géographique des prieurs.

Si on considère le lieu et la date de naissance des vingt-quatre prieurs de Saint-Michel de Saint-Mihiel, de 1689 à 1790, il y a des évidences :

Dix sont nés dans le Barrois mouvant de la couronne de France :

- huit à Bar-le-Duc :
  - dom Philibert Lebègue, né au plus tard en 1640, sous-prieur de 1677 à 1679, prieur en 1689-1690, mort en 1705 à Saint-Firmin de Flavigny,
  - dom Hydulphe Billaut, né au plus tard en 1643, sous-prieur en 1686-1687, prieur en 1687-1688 et 1694-1695, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1697,
  - dom Gabriel Maillet, né en 1637, abbé de 1689 à 1719 - ce qui en fait un cas à part -, sous-prieur en 1682-1684, prieur de 1700 à 1703 et de 1705 à 1711, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1727,
  - dom Sébastien Guillemin, né au plus tard en 1682, sous-prieur de 1715 à 1720 et en 1726-1727, prieur de 1727 à 1732, mort à Saint-Mansuy de Toul en 1760,
  - dom Hilarion Médard, né au plus tard en 1683, sous-prieur en 1725-1726, prieur de 1735 à 1737, mort à Notre-Dame-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold en 1760,
  - dom Benoît Martin, né au plus tard en 1702, prieur de 1742 à septembre 1744, mort à Saint-Firmin de Flavigny en 1773,
  - dom Hyacinthe Magron, né au plus tard en 1713, prieur de 1768 à 1770, mort à Saint-Evre de Toul en 1770,
  - dom Augustin Baudelaire ou Baudelet, né en 1715, prieur de 1780 à 1786, mort à Han-sur-Meuse (tout près de Saint-Mihiel) en 1800 ;
- un à Chaumont-sur-Aire (au nord-ouest de Saint-Mihiel) :

[1269] MICHAUX, *op. cit.*, p. 221

[1270] *Ibidem,* p. 169

- dom François Guillaume, né au plus tard en 1661, prieur de 1713 à 1715, mort à Saint-Firmin de Flavigny-sur-Moselle en 1752,

- un à Mognéville (au sud-ouest de Bar) :

- dom Sébastien Mourot, né au plus tard en 1675, prieur de 1720 à 1722, mort à Notre-Dame-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold en 1744.

Cinq sont nés dans le Barrois non-mouvant de la couronne de France :

- deux à Saint-Mihiel :

- dom Antoine Toussaint, né au plus tard en 1683, prieur de septembre 1744 à 1747, mort à Neufchâteau en 1749,

- dom Henri Basoge, né au plus tard en 1714, prieur en 1770-1771, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1779 ;

- un à Prez-sous-Lafauche (alors Bassigny, mais peut-être Barrois mouvant [1271], aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres) :

- dom Henri Chastel, né au plus tard en 1660, sous-prieur en 1700-1701, prieur de 1711 à 1713, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1717 ;

- un à Courouvre (non loin au nord-ouest de Saint-Mihiel) :

- dom Gabriel Thomassin, né au plus tard en 1758, prieur de 1715 à 1720 et de 1722 à 1727, sous-prieur de 1727 à 1729, prieur de 1732 à 1734, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1741 ;

- un à Brainville (Bassigny, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres) :

- dom Joseph de Lisle, né en 1688, prieur en 1734, de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1766.

Au total, quinze Barrois sur vingt-quatre prieurs de Saint-Mihiel.

Un est né à Lérouville, localité située un peu au sud de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse et qui fait alors partie de la principauté de Commercy (aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun) :

- dom Jean Lequeux, né au plus tard en 1713, prieur de 1753 à 1756, mort à Saint-Léopold de Nancy en 1776.

Puis on trouve sept natifs de Lorraine :

- un à Remiremont (aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié) :

- dom Barthélemy Remion, né au plus tard en 1647, prieur de 1690 à 1692 ou 1695, mort aux Saints-Innocents de Rosières-aux-Salines en 1708 ;

- un à Saint-Nicolas-de-Port (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul) :

- dom Mathieu Petitdidier, né en 1659, sous-prieur en 1694-1695, prieur de 1695 à 1700, sous-prieur de 1701 à 1703, prieur de 1703 à 1705, sous-prieur de 1709 à 1711, mort à Saint-Pierre de Senones en 1728 (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul

- un à Nancy (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul

- dom Benoît Belfoy, né au plus tard en 1686, « abbé » de 1723 à 1742, prieur de 1737 à 1742, mort à Saint-Léopold de Nancy en 1747 ;

- un aux environs de Lunéville (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul) :

- dom Bernard Pierson, né en 1714, sous-prieur de 1753 à 1756, prieur de 1762 à 1768, mort à Nancy en 1806 ;

- un à Flavigny-sur-Moselle (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul) :

[1271] AIMOND, *Etat général et dénombrement du duché de Bar*, *op. cit.*, « Introduction », p. 14

- dom Joseph Guéniot, né au plus tard en 1723, prieur de 1771 à 1774, mort à Saint-Firmin de Flavigny en 1784 ;
- un à Hadol (non loin de Remiremont, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié) :
- dom Grégoire Febvet, né au plus tard en 1725, sous-prieur de 1772 à 1774, prieur de 1774 à 1780, mort à Saint-Pierre de Senones en 1786 ;
- un à Moyenmoutier (aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié) :
- dom Jean-Michel Maugenre, né en 1737, prieur de 1786 à 1789, mort en déportation en 1795.

Toutes ces localités étant du diocèse de Toul, à l'exception - malgré elle - de la ville de Saint-Mihiel, et de Chaumont-sur-Aire, qui sont du diocèse de Verdun.

Et le dernier, le plus lointain :
- un Franc-Comtois, né à Belfort (diocèse de Bâle, aujourd'hui Territoire de Belfort et diocèse de Besançon :
- dom Charles Clavey, né en 1745, prieur en 1789-1790, mort à Danjoutin (Territoire-de-Belfort) en 1803.

Ce qui est également intéressant, c'est la présence d'une abbaye ou d'un prieuré de la congrégation de Saint-Vanne dans la localité où ces religieux sont nés : c'est le cas à Saint-Mihiel, Bar, Remiremont, Saint-Nicolas-de-Port, Nancy, Flavigny, Moyenmoutier. Ou à proximité pour Mognéville, Chaumont-sur-Aire, Courouvre, Brainville, Lérouville, Prez-sous-Lafauche et Hadol. Cette remarque est d'ailleurs valable pour la grande majorité des religieux de la congrégation et de l'ordre de saint Benoit!

En ce qui concerne les nominations à la charge de prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, on constate donc que le champ de recrutement est plus étroit que la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne : il n'y a pas, parmi ces vingt-quatre prieurs de Saint-Mihiel, d'Alsaciens venant de la région de l'abbaye de Saint-Grégoire de Munster (au pied des Vosges, non loin de Colmar, diocèse ancien de Bâle, agrégée à la congrégation de Saint-Vanne en 1659 [1272], aujourd'hui Haut-Rhin et diocèse de Strasbourg), ni de Lorrains originaires de la région de Saint-Avold (diocèse de Metz, au nord de l'actuel département de la Moselle), où il y a trois abbayes importantes : Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold (agrégée à la congrégation de Saint-Vanne en 1606), Saint-Nabor de Saint-Avold (1607) et Sainte-Croix de Bouzonville (créée par le duc de Lorraine et de Bar en 1612). Alors que des postulants en viennent, dont certains sont admis à la profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel ou ailleurs en Lorraine [1273]. Et qu'il y a aussi des Lorrains ou des Barrois qui vont faire leur noviciat en Alsace ou en Lorraine « allemande », c'est-à-dire germanophone.

De 1689 à 1790, dans la province de Lorraine, sur 595 religieux qui font profession, on en compte :
- 184 à Saint-Michel de Saint-Mihiel (sur 40 années de présence d'un noviciat dans cette abbaye), soit 31 %,
- 96 à Saint-Grégoire de Munster, soit 16 %
- 19 à Saint-Nabor de Saint-Avold, soit 3 %

Il n'y a donc pas de séparation à ce niveau.

[1272] BOBENRIETER (Gérard), *L'Histoire d'une Histoire… 1704-2004. Tricentenaire de :* L'Histoire de l'Abbaye de Munster *écrite par dom Augustin Calmet*, Munster, 2004, 137 p., ici p. 85-86

[1273] A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, Dépenses avril 1736 : « au petit allemand retournant à Munster, 23 # 5 sols » ; A.D. Meuse, 4 H 150 (4), 15 févr. 1738 : « pour le petit allemand 17 # 10 sols mais comme j'ay reçu de Mr l'abbé de Longeville 62 #, icy seulement 15 # 10 sols ». Mais ils viennent aussi de plus loin : A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Receptes extraordin., 6 juin 1737 : « d'un novice de Coblentz, au lieu de 302 # 5 sols, reçu seulement 301 # 3 sols 4 d. parceque [sic] dans les pièces au lieu d'un écu de 7 # 15 sols, il y en avait un de 6 # 13 sols 4 d. : 301 # 3 sols 4 d. »

En ce qui concerne les nominations de Barrois et de Lorrains de la Lorraine centrale aux charges dans les quatre abbayes d'Alsace et de Lorraine allemande, elles sont fréquentes de 1689 à 1790.

3.26.4. Déplacements dans la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne des prieurs et sous-prieurs de l'abbaye de Saint-Mihiel.

La moitié des prieurs de Saint-Michel de Saint-Mihiel ont été ou seront aussi en charge en Alsace, à Saint-Grégoire de Munster, et en Lorraine allemande, à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, Saint-Nabor de Saint-Avold et Sainte-Croix de Bouzonville. Il s'agit de :

- dom Philibert Lebègue, né à Bar (Barrois mouvant) au plus tard en 1640, profès à Saint-Mihiel le 16 février 1656, sous-prieur de 1677 à 1679, puis prieur de 1689 à 1690 de cette abbaye, est, au cours d'une belle carrière, sous-prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1668 à 1669, prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1681 à 1682 et sous-prieur de Saint-Martin-de-Glandières de 1698 à 1700 ;
- dom Hydulphe Billaut, né à Bar (Barrois mouvant) au plus tard en 1653, profès à Saint-Avold le 1er novembre 1669, sous-prieur de 1686 à 1687, puis prieur de Saint-Mihiel de 1687 à 1688 et de 1694 à 1695, est prieur de Bouzonville de 1688 à 1693 ;
- dom Henri Chastel, né à Prez-sous-Lafauche (Barrois mouvant ou non-mouvant) au plus tard en 1660, profès à Saint-Mihiel le 13 juin 1676, sous-prieur de 1700 à 1701, puis prieur de 1711 à 1713 de cette abbaye, est aussi, au cours de sa carrière, prieur de Bouzonville de 1696 à 1697 et de Munster de 1697 à 1698 ;
- dom Gabriel Thomassin, né à Courouvre (Barrois non-mouvant) au plus tard en 1658, profès à Saint-Evre de Toul le 30 novembre 1674, prieur douze ans, et aussi sous-prieur et maître des novices de Saint-Mihiel de 1715 à 1734, est prieur de Munster de 1699 à 1705, de 1706 à 1708 et 1710 à 1712 ;
- dom François Guillaume, né à Chaumont-sur-Aire (Barrois mouvant) au plus tard en 1661, profès à Saint-Mihiel le 10 mars 1677, prieur de cette abbaye de 1713 à 1715, est prieur de Munster de 1705 à 1706 et de Saint-Martin-de-Glandières de 1709 à 1710 ;
- dom Sébastien Mourot, né à Mognéville (Barrois mouvant) au plus tard en 1675, profès à Saint-Mansuy de Toul le 10 février 1691, prieur de Saint-Mihiel de 1720 à 1722, termine, à partir de 1722, malgré son jansénisme, un brillant *cursus* comme abbé titulaire et prieur de Saint-Avold, où il meurt le 1er juin 1744 ;
- dom Benoît Belfoy, né à Nancy (Lorraine) au plus tard en 1686, profès à Senones le 16 mai 1702, avant son envol pour Rome en tant que procureur général de la congrégation, puis son abbatiat-coadjutoriat-priorat contesté à Saint-Mihiel de 1723 à 1742, est sous-prieur de 1718 à 1720, puis prieur de 1720 à 1722 de Munster ;
- dom Antoine Toussaint, né à Saint-Mihiel (Barrois non-mouvant) au plus tard en 1683, profès à Munster le 26 juillet 1699, prieur de Saint-Mihiel de 1744 à 1747, a été sous-prieur de Saint-Martin-de-Glandières, puis de Sainte-Croix de Bouzonville et de Saint-Nabor de 1719 à 1723, puis prieur de Saint-Nabor de 1723 à 1725 et de Saint-Martin-de-Glandières de 1726 à 1728, avant d'être, entr'autres,;
- dom Hyacinthe Magron, né à Bar (Barrois mouvant) au plus tard en 1713, profès à Saint-Léopold le 15 mars 1729, prieur de Saint-Mihiel de 1768 à 1770, a été prieur de Saint-Martin-de-Glandières de 1759 à 1762 ;
- dom Henri Basoge, né à Saint-Mihiel (Barrois non-mouvant) au plus tard en 1714, profès de Moyenmoutier le 13 juin 730, brièvement prieur de Saint-Mihiel en 1770-1771, a été sous-prieur de Saint-Nabor de 1747 à 1750 ;

- dom Joseph Guéniot, né à Flavigny (Lorraine) au plus tard en 1723, profès à Senones le 26 juillet 1732, prieur de Saint-Mihiel de 1771 à 1774, a été sous-prieur de Munster de 1759 à 1762 ;
- dom Grégoire Febvet, né à Hadol (Lorraine) au plus tard en 1725, profès à Munster le 11 juin 1741, sous-prieur de 1772 à 1774, prieur de 1774 à 1780, puis doyen de 1780 à 1783 de Saint-Mihiel, a été sous-prieur de Munster de 1762 à 1765, prieur de Bouzonville de 1768 à 1771, puis sera prieur de Longeville de 1783 à 1785 [1274].

De plus, pour cette même période, dix des vingt-quatre sous-prieurs de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel - ceux dont nous n'avons pas encore parlé, car ils ne sont pas devenus prieurs de cette abbaye - sont aussi nommés dans ces quatre abbayes :
- dom Isidore Magniers, né à Commercy (principauté) au plus tard en 1669, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 25 mai 1685, procureur en 1697-1698, puis sous-prieur en 1703-1704 de cette abbaye, est sous-prieur de Saint-Martin-de-Glandières en 1704-1705, puis prieur de Bouzonville en 1712-1713. Il meurt à Saint-Arnould de Metz le 26 avril 1713 [1275] ;
- dom Philippe Loupmont, né à Bannoncourt (Barrois non-mouvant) au plus tard en 1670, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 4 juin 1686, sous-prieur de cette abbaye en 1704-1705 et de 1711 à 1715, est prieur de Bouzonville de 1715 à 1720. Il meurt à Saint-Mihiel le 24 octobre 1740 [1276] ;
- dom Charles Chastel, né à Pierrefitte-sur-Aire (Barrois mouvant) au plus tard en 1685, profès à Saint-Evre de Toul le 5 juin 1701, sous-prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont de 1722 à 1724, et de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1724-1725, prieur de Saint-Evre de Toul de 1725 à 1728, est prieur de Saint-Grégoire de Munster de 1728 à 1730. Il meurt au prieuré d'Insming le 3 mai 1752 [1277] ;
- dom Jérôme Gillet, né à Saint-Mihiel (Barrois non-mouvant) au plus tard en 1691, profès à Saint-Mansuy de Toul le 31 mai 1707, procureur puis sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1717 à 1734, prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont de 1735 à 1740 et sous-prieur de cette maison de 1740 à 1741, est prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1742 à 1747, puis revient comme prieur à Notre-Dame de Breuil de 1750 à 1754 et y meurt le 14 avril 1754 [1278] ;
- dom Ambroise Goujet, né à Toul (évêché français) au plus tard en 1698, profès à Saint-Nabor de Saint-Avold le 10 mai 1714, est sous-prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1731 à 1733, sous-prieur de Saint-Martin de Glandières en 1733-1734, sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1742 à 1747 et, en même temps, administrateur des Saints-Innocents de Rosières de septembre 1744 à 1747, ce qui ne l'empêche pas de mourir à Sainte-Croix de Bouzonville le 30 juin 1747 [1279] ;
- dom Barthélemy Hugot, né à Ligny-en-Barrois (Barrois mouvant) au plus tard en 1687, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 novembre 1761, se déplace beaucoup au long d'une belle carrière où il presque constamment en charge à partir de 1719. Il est, entr'autres, sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster de 1722 à 1724, de Sainte-Croix de Bouzonville de 1728 à 1732, puis prieur de cette abbaye de 1736 à 1740, revient comme sous-prieur à Saint-

---

1274 *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*, pour toutes ces « carrières ».
1275 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 176 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*
1276 *Ibidem*, n° 1 192 ; et *Ibidem*. Bannoncourt, sur la rive gauche de la Meuse, à 10 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, alors du Barrois non-mouvant et du diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.
1277 *Ibidem*, n° 1 398 ; et *Ibidem*. Pierrefitte-sur-Aire, à 17 km à l'ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et le diocèse de Verdun. Nous avons évoqué le conflit entre dom de Lisle et les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel à propos de ce prieuré, après sa mort.
1278 *Ibidem*, n° 1 484 ; et *Ibidem*.
1279 *Ibidem*, n° 1 580 ;et *Ibidem*.

Michel de Saint-Mihiel de 1747 à 1750, repart ailleurs et meurt prieur de Morizécourt le 8 novembre 1761 [1280] ;
- dom Antoine Robinot, né à Bar (Barrois mouvant) le 31 octobre 1708, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 mai 1726, est, entr'autres charges, sous-prieur de Saint-Mihiel de 1750 à 1753 et de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1753 à 1756. En 1789, il est affecté à Saint-Pierre de Senones et meurt à Senones le 5 juillet 1793 [1281] ;
- dom Eustache Garnier, né à Commercy (principauté) au plus tard en 1699, profès à Saint-Léopold de Nancy le 4 juin 1715, est sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster en 1740-1741 et de 1747 à 1753, et, d'après le bibliothécaire de Saint-Michel de Saint-Mihiel, dom Catelinot, dans une lettre à dom Calmet datée du 8 juillet 1754, sous-prieur de cette abbaye à cette date. Il meurt à Saint-Léopold de Nancy le 17 octobre 1759 [1282] ;
- dom Joseph Richard, né à Fontenoy-le-Château [1283] le 14 octobre 1734, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 20 octobre 1752, commence par être sous-prieur et maitre des novices à Saint-Michel de-Saint-Mihiel de 1765 à 1768, puis, au cours de sa carrière, sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster en 1774-1775. Il meurt à Fontenoy-le-Château en août 1817;
- dom Maximin Nicolle, né à Lunéville (Lorraine) le 12 octobre 1746, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 11 juillet 1765, mort à Lunéville en juin 1816, est sous-prieur de Saint-Martin de Glandières en 1781-1782, puis de Morizécourt en 1782-1783, avant d'être sous-prieur et maître des novices de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1783 à 1786 et prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont de 1786 à 1790. Il meurt à Lunéville en mai 1816 [1284].

La réciproque - sauf peut-être une exception - n'est pas vraie : les prieurs, sous-prieurs, les procureurs - appellés, à partir du milieu du siècle, comptables - et même les doyens - charge surtout honorifique - de Saint-Michel de Saint-Mihiel, de 1689 à 1790, sont des Barrois ou des Lorrains du cœur du duché de Lorraine. Quelles sont les raisons de ce choix de la part des chapitres de la congrégation ? Elles sont probablement politiques et culturelles et nécessiteraient une étude approfondie. L'exception serait-elle :
- dom Erard [1285] Grandmougin, né à « Vaudregang. » au plus tard en 1651, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 17 juin 1667, sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1698 à 1700, mort dans cette abbaye le 24 juillet 1718 [1286]. Vaudrevange, chef-lieu du bailliage lorrain d'Allemagne, devenu Sarrelouis quand Louis XIV le transforma en ville-forte à la fin du XVIIème siècle, est aujourd'hui en Sarre. Vaudrevange est à quinze kilomètres à l'est de l'abbaye lorraine de Sainte-Croix de Bouzonville et vingt au nord des abbayes lorraines de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold et Saint-Nabor de Saint-Avold, c'est-à-dire aux confins du diocèse ancien de Metz et du diocèse ancien de Trèves. Grandmougin n'est pas un nom germanique, mais plutôt lorrain et vosgien. La famille de dom Erard Grandmougin était-elle de la Lorraine centrale et serait-il né, pour des raisons tenant à la profession de son père, à Vaudrevange ? Sa carrière religieuse confirme cette supposition : de 1681 à 1713, il est huit fois sous-prieur (Saint-Nicolas-de-Port, Saint-Evre de

---

1280 *Ibidem*, n° 1 440 ; et *Ibidem*.
1281 *Ibidem*, n° 1 771 ; *Ibidem* ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 277
1282 *Matricula, op. cit.*, n° 1 607. Le *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* donne dom Bernard Pierson comme sous-prieur à cette date.
1283 *Ibidem*, n° 2 250 ; et *Ibidem.* Fontenois-le-Château est aux confins de la Franche-Comté et de la Lorraine, alors Franche-Comté - donc France - et diocèse de Besançon, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié.
1284 *Ibidem,* n° 2 350 ; et *Ibidem.*
1285 Il n'y a pas de saint Erard parmi les *Dix mille saints, op. cit.*, des bénédictins de Ramsgate, ni dans les calendriers dits « lorrains ». Serait-ce « Evrard », car il y a plusieurs saints ou bienheureux portant ce nom en Belgique et dans les pays germaniques, dont saint Evrard de Salzbourg (1085-1164), un bénédictin qui devint évêque de Salzbourg (Bavière), fêté le 22 juin.
1286 *Matricula, op. cit,,* n° 842 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

Toul, Saint-Mansuy de Toul, Saint-Nicolas-de-Port, Saint-Michel de Saint-Mihiel, Saint-Pierre de Senones, Saint-Romaric du Saint-Mont et Saint-Léopold de Nancy) et quatre fois prieur (Pont-Saint-Vincent, Morizécourt, Senones et Saint-Mont), toutes maisons bien lorraines ou barroises. Et il revient mourir à l'abbaye de Saint-Mihiel !

Qu'en est-il des religieux ?

CHAPITRE 4. ETRE RELIGIEUX A SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

4.1. COMBIEN DE RELIGIEUX SONT PASSES PAR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

D'après la matricule de la congrégation de Saint-Vanne et le catalogue des religieux en charge établis par G. Cherest [1287], mais surtout d'après les comptes annuels de l'abbaye, à peu près 353 religieux sont passés à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790, soit 25 % des profès de la congrégation de 1689 à 1790. Il n'y a pas de listes des affectations dans les archives de la congrégation et des maisons de celle-ci, et il n'existe que des matricules plus ou moins partielles établies sur l'ordre de la congrégation. On sait aussi, d'après les mêmes travaux de G. Cherest, qu'entre 1606 et 1688, 145 religieux sont passés par l'abbaye de Saint-Mihiel. Ce qui fait, de 1604 à 1790, près de 500 religieux passés à Saint-Michel de Saint-Mihiel, sur les 2 635 profès de la congrégation de Saint-Vanne pour lesquels il a pu établir une fiche - comportant généralement le lieu de naissance, parfois la date de naissance, toujours le lieu et la date de la profession religieuse et, très souvent, le lieu et la date de la mort, c'est-à-dire 19 % de ces profès. Sans compter les novices et les postulants n'ayant pas persévéré et une partie des convers, car ceux-ci sont difficiles à répertorier. On peut donc affirmer que près de 20 % des religieux de la congrégation de Saint-Vanne sont passés par Saint-Michel de Saint-Mihiel sur toute la durée de la vie de cette congrégation, de 1606 à 1790.

Des chiffres semblables doivent exister pour les quelques autres maisons importantes de la congrégation, celles qui ont le plus de ressources financières permettant d'entretenir une bonne vingtaine de religieux et celles - qui sont les mêmes - où la congrégation installe les noviciats.

Rappelons encore que les religieux font profession dans la congrégation en général et pas dans une abbaye en particulier, ne passent pas toute leur vie religieuse dans la maison où ils ont émis leurs vœux, et sont susceptibles, tous les ans, d'être envoyés, par le chapitre général ou une diète, dans l'une ou l'autre maison de la congrégation, au XVIIème siècle, ou de la province de la congrégation dans laquelle ils ont fait profession, au XVIIIème siècle.

Combien y a-t-il, à la fois à l'abbaye, de religieux (prêtres et profès en cours d'études), mais aussi de novices, postulants, convers et autres personnes ? Pas plus que l'abbaye ne peut en loger et en nourrir, en principe, avec les revenus de la mense conventuelle.

[1287] *Matricula religiosorum professorum clericorum et sacerdotum congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi (1604-1789)* et *Matricula fratrum conversorum et commissorum professorum congregationis S.S. Vitoni & Hydulphi*, nouvelle édition revue et traduite par Gilbert Cherest, Paris, P. Lethielleux, 1963, XVII-76 p. ; et CHEREST (Georges), « Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. *Catalogue des religieux en charge*. Province de Lorraine », *Annales de l'Est*, 1968, n° 2, p. 159-184, et « Congrégation de Saint-Vanne. Province de Champagne, *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, 1966, p. 132 -151, et 1967, p. 175-188

4.2. COMBIEN Y A-T-IL DE RELIGIEUX A LA FOIS A L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL ?

4.2.1. Les religieux.

En 1697, le mémoire de Desmarets de Vaubourg écrit que l'abbaye de Saint-Mihiel est le plus riche bénéfice du Barrois, avec 20 000 # de rente, et qu'elle compterait 24 religieux, ce qui en fait le monastère bénédictin le plus peuplé de Lorraine et Barrois [1288]. Une simple remarque : il emploie le terme de « bénéfice », donc il s'agit de la mense abbatiale. Or c'est la mense conventuelle qui entretient les religieux. Peut-on considérer qu'elle est toujours l'équivalent de la mense abbatiale ? Les deux menses étaient probablement égales quand elles ont été définies, au moment de la réforme des abbayes au début du XVIIème siècle, mais la gestion de l'une et l'autre a généralement été différente. Et c'est le cas pour toutes les maisons de la congrégation [1289].

En 1708, il y aurait 43 bénédictins à l'abbaye de Saint-Mihiel [1290]. L'un des griefs de l'abbé commendataire de Lenoncourt contre l'abbé régulier dom Maillet, à partir de 1711, est précisément que, grâce à la confusion des deux menses due au fait que dom Maillet est régulièrement nommé prieur, l'abbaye accueille plus de religieux que la mense conventuelle seule ne le permettrait, car la mense abbatiale a payé des travaux incombant à la mense conventuelle. Pour cette raison, les religieux sont condamnés, en 1719, par la Cour souveraine de Lorraine, à rembourser des sommes énormes à l'abbé commendataire.

Une chose est certaine : il ne faut pas se fier au nombre de stalles qui se trouvent toujours, au XXIème siècle, dans le chœur des moines, pour en déduire le nombre de religieux affectés en même temps à l'abbaye. Au début du XVIIème siècle, lors de l'agrégation de l'abbaye à la congrégation de Saint-Vanne, les religieux font transférer quarante-deux stalles derrière le maitre-autel, qu'ils se réservent pour célébrer leurs offices dans le calme. Ils en laissent « trente-deux au bas chœur, pour la commodité des Personnes les plus distinguées, qui fréquentoient l'Eglise de l'Abbaye » [1291]. Vers 1710, lors des grands travaux de dom Gabriel Maillet, abbé et prieur, ce sont quatre-vingt stalles sur deux rangs qui sont installées dans ce qu'on appelle dorénavant le chœur des moines, derrière le maître-autel [1292]. Pourquoi tant de stalles ? Parce que l'abbaye est celle où se réunit le plus souvent [1293], à cause de sa centralité dans le ressort de la congrégation et de sa position à la limite de la Lorraine et la Champagne, le chapitre général de la cinquantaine de maisons de la congrégation. Chacune de ces maisons est censée y envoyer deux représentants. Ce n'est jamais le cas, mais cela fait quand même beaucoup de monde, durant une semaine, à partir du 2ème dimanche après Pâques, tous les ans, puis tous les trois ans à partir de 1744. On explique généralement aussi

---

1288 *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVII^{ème}siècle*, *op. cit.*, p. 143 et 229

1289 G. Michaux s'est intéressé à ce sujet, pour la deuxième moitié du XVIIIème siècle, et conclut que tous les calculs faits, pour telle ou telle maison en particulier, montrent de nettes différences de revenus entre les biens des deux menses.

1290 AIMOND, op.cit., p. 74, d'après le *Polium* de Didier Bugnon (cf. JALABERT, « Didier Bugnon (1676-1735), un ingénieur géographe français au service du duc Léopold », *Le Pays lorrain*, *op. cit.*).

1291 LISLE, *op. cit.*, p. 272-273

1292 FALTRAUER, *op. cit.*, p.128-129

1293 De 1716 à 1789, l'abbaye de Saint-Mihiel est le premier lieu de réunion du chapitre général : 15 fois, devant celles de Montierender (à la limite de la Champagne et de la Lorraine) : 11 fois (dont une, en 1759, à la place de Saint-Mihiel) ; Luxeuil (à la limite de la Lorraine et de la Franche-Comté) : 11 fois ; Saint-Mansuy de Toul : 4 fois ; Saint-Evre de Toul : 2 fois ; Saint-Vanne de Verdun (une fois, en 1720, à la place de Saint-Mihiel) et Saint-Vincent de Besançon (une fois, en 1756, à la place de Saint-Mihiel). Les lieux de réunion des chapitres et des diètes intermédiaires sont toujours prévus lors du chapitre ou de la diète précédents, mais il y a des changements dont la raison n'est pas indiquée par le compte-rendu du chapitre général. Cf. *Capitula generalia*, B. Codecom de Verdun, ms 513

cette fréquence par la commodité des vastes bâtiments reconstruits à partir du troisième tiers du XVIIème siècle, sous l'abbatiat et le priorat de dom Hennezon. Mais n'est-ce pas aussi pour accueillir les chapitres généraux que les bâtiments furent reconstruits si vastes ?

Au cours du XVIIIème siècle, quelques pièces notariées énumèrent les religieux (prêtres et profès en cours d'études) affectés à l'abbaye de Saint-Mihiel, le jour de la rédaction et de la signature, par tous ceux-ci, d'un acte important (les baux ne sont signés que par le procureur). Les religieux sont rassemblés dans la salle du chapitre de l'abbaye, « au son de la Cloche en la manière accoutumée ». Les actes commencent par la liste des noms de ceux qui sont « en charge », puis citent les religieux (par date de profession en principe) : les prêtres (dom…), puis les jeunes profès (frère…). A la fin de l'acte, se trouvent les signatures, plus ou moins dans le même ordre [1294]. Il y a quelques variantes dans les prénoms et noms par rapport à la matricule de la congrégation, et des fautes dans les prénoms et les noms par rapport aux signatures [1295]. Nous savons ainsi qu'il y a, à l'abbaye de Saint-Mihiel :

- le 23 février 1717 (échange avec le chapitre de la collégiale Saint-pierre de Bar) [1296] :
  - 18 religieux prêtres,
  - 12 profès,
  - et 3 religieux prêtres à Notre-Dame de Bar ;
- le 8 mars 1734 (ratification de la fondation d'une « octave des Morts », à la paroisse Notre-Dame de Bar, par un couple de cette ville, pour 5 000 #, dont 3 700 devront être utilisées immédiatement pour rembourser l'hôpital de Commercy - qui a prêté de l'argent à l'abbaye de Saint-Mihiel - et le reste placé « en Constitution de Rentes et en autres fonds ») [1297] :
  - 19 religieux prêtres (18 seulement signent),
  - 8 profès,
  - le nombre des religieux à Notre-Dame de Bar n'est pas précisé ;
- le 27 août 1734 (donation entre vifs par le sieur Chrestien La Vefve, directeur de l'hôpital de la ville, et Jeanne Harpin, son épouse, aux bénédictins de Saint-Mihiel de terrains, contre une pension viagère à deux de leurs enfants, l'un bénédictin, « actuellement résident dans l'abbaÿe de St. Mihiel » [1298], l'autre « Dame Religieuse Carmélite de cette ville » ; et diverses autres dispositions [1299] :
  - 18 religieux prêtres,
  - 7 profès,
  - pas de mention des religieux de Bar.

4.2.2. Les religieux et « les autres habitants » de l'abbaye.

Les comptes de la mense conventuelle donnent parfois indirectement le nombre de religieux présents telle année. Mais ces chiffres indiquent-ils le maximum de religieux possible ou comprennent-ils les convers, les oblats, des invités, les hôtes des chambres

---

[1294] Ce qui est parfois émouvant : ainsi, le 8 mars 1734, dom Philippe Loupmont signe très maladroitement : « Dom philippe Loumon » (A.D. Meuse, 16 E 46). Il est né au plus tard en 1670 à Bannoncourt (sur la rive gauche de la Meuse, à 10 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), a fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 4 juin 1686 et y meurt le 24 octobre 1740, *Matricula, op. cit.*, n° 1 192. Il a au moins 64 ans au moment de cette signature d'acte et a une mauvaise vue : les comptes de l'abbaye notent en dépenses pour lui à cette période : « racommoder les lunettes de dom Philippe », le 10 novembre 1736, pour 8 sols (A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII ; et « pour des lunettes à D. Philippe », le 27 may 1737, pour 12 sols (A.D. Meuse, 4 H 150 (4) .

[1295] A.D. Meuse, 19 E 59

[1296] *Ibidem.*

[1297] A.D. Meuse, 16 E 46

[1298] Dom Bernard Laveufve, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1700, profès à Saint-Pierre de Senones le 10 octobre 1716, mort à Saint-Michel de Saint-Michel le 2 février 1743, *Matricula, op. cit.*, n° 1 640. Nous le retrouverons.

[1299] A.D. Meuse, 16 E 46

d'hôtes ? Car on sait que certains objets achetés peuvent l'être à l'usage d'autres personnes que les religieux : les pots de chambre, par exemple, pour les femmes employées aux vendanges [1300], les religieux bénéficiant d'ailleurs de latrines à l'extrémité de la grande galerie desservant leurs cellules. Nous savons ainsi que :

- en avril 1737, les religieux achètent de la faïence à Nancy [1301] :
  - 24 bénitiers à 4 sols ou 4 sols 6 d,
  - 2 douzaines d'écritoire (pas de prix indiqué),
  - 24 pots de chambre à 7 sols,
  - 2 dz assiettes creuses pour la soupe à 5 # la dz,
  - 2 dz assiettes pour le dessert à 5 # la dz,
  - 2 dz assiettes aux armes de France 15 # 10 sols (que font-ils de celles aux armes de Lorraine et de Bar ?).
- et les 8 et 23 septembre 1738, une liste de dépenses pour les religieux donne encore à penser qu'il y a 18 religieux et 6 jeunes profès à l'abbaye de Saint-Mihiel [1302].

Le chiffre maximum de 24 religieux serait donc confirmé.

Mais nous apprenons par les comptes que :

- le 20 février 1749, il est remis « au Sr Tocquot pour avoir chaussé 22 Religieux y compris les frères oblats à 10 # 10 sols l'une, 231 # » [1303] ;
- le 20 janvier 1750, il est dépensé :
  - pour trois douzaines de verres a Boir [sic], 2 # 5 sols,
  - et pour faire marquer 3 douzaines de serviettes, 18 sols 6 d. [1304] »
- en mars de la même année 1750, c'est plus précis : « A Tocquot pour chauser [sic] vingt deux Religieux, y compris les deux freres oblats = et pour les deux tiers d'année de fr. Nicolas [[1305]] = a 10 # l'un, 217 # » [1306].
- enfin, en décembre 1763, un mémoire est réglé « au Sr Labouille Maître Cordonnier pour la chaussure de vingt Religieux et de Nicolas Morlot [[1307]] 162 # 11-9 [sic], de plus pour acquitter son mémoire 6 # en tout 168 # 11 sols 6 d. » [1308].

Les comptes de la « manse » conventuelle 1763-1764 donnent, pour la première fois, un état succinct des êtres vivants et des bâtiments que l'abbaye entretient [1309]:

- 3 religieux résidant au prieuré de Bar,
- 2 religieux résidant au prieuré de Saint-Thiébaut-sous-Bourmont (le prieuré sur la haute vallée de la Meuse),
- 12 religieux de chœur,
- 8 novices,
- 3 frères convers.

« Elle a à ses gages 13 domestiques, une Basse-cour composée de volailles, colombier, porcs, vaches, d'une Bergerie. Elle entretient 13 chevaux, est chargée des bâtiments claustraux, de plus de 24 eglises à la campagne, de 14 maisons et de sept moulins.

« Ainsi vu et reconnu par les RR.pp. prieur et anciens de l'Abbaye de St Michel de St Mihiel en Lorraine le treizième du mois d'avril Mil sept cent soixante quatre.

1300 A.D. Meuse, 4 H 156 (1) : « Pour 6 pots de chambre et 6 tasses, 4 # 12 sols », le 31 octobre 1743 ; et A.D. Meuse 4 H 156 (11), le 30 septembre 1744, par exemple.

1301 A.D. Meuse, 4 H 150 (4)

1302 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), Extra.

1303 A.D. Meuse, 4 H 157 (6).

1304 A.D. Meuse, 4 H 157 (7).

1305 Nous ignorons de qui il s'agit.

1306 A.D. Meuse, 4 H 157 (7).

1307 Nicolas Morlot n'est pas un convers. Est-ce un oblat ou un domestique ?

1308 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 26 v°, Dep. ord.

1309 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 40

« Signés : D. Joseph de l'Isle
D. Etienne Toussaint
D. Bernard Pierson prieur,
D. Augustin Baudelaire Comptable. [[1310]] »

Les années suivantes, les chiffres sont proches, avec des variations à cause des profès en cours d'études et des novices. Et ce sont des chiffres précis, car le pouvoir royal s'intéresse de près à la vitalité des communautés religieuses.

4.2.3. De la commission des Réguliers à la Révolution (1766 à 1790).

G. Michaux a fait, dans sa thèse [1311], le calcul des revenus des menses conventuelles pour toutes les maisons de la congrégation, en 1766 : l'abbaye de Saint-Mihiel a plus de 19 000 # de revenus (la moyenne de la congrégation est de 13 282 # et celle de la province de Lorraine de 13 252 #). De 1768 à 1789, l'abbaye de Saint-Mihiel passe de 19 000 # de revenus, pour la mense conventuelle, à 55 850 # . Hors les cinq abbayes messines et les trois de la Lorraine allemande, elle est la seule à s'enrichir autant : fin de l'endettement dû aux relations conflictuelles avec l'abbé commendataire de 1719 à 1744, meilleure gestion ? G ; Michaux n'hésite pas à parler d' « une vie d'aisance matérielle » [1312].

Dans les comptes, en décembre 1768, nous retrouvons :
« - au S[r] La Bouille Me Cordonnier pour avoir chaussé 30. Religieux, Nicolas Morlot et le petit Joseph [[1313]], pendant six mois, 255 # 17 s 3 d,
- pour acquitter son mémoire, 50 # 8 s. [1314] »

Et, le même mois, il est noté : « gages de dix domestiques et trois servantes, 665 # 11 sols » [1315].

En 1769, un nouvel état, établi en vue du chapitre général, comme le prévoit les nouvelles constitutions de la congrégation, recense les êtres vivants et les bâtiments relevant de la mense conventuelle de Saint-Michel de Saint-Mihiel [1316] :

« Au dernier mars 1769, la maison conventuelle outre les trois Religieux qui residoient à Bar et celui de St Thiébaut sous Bourmont est composée de :
- treize Religieux pretres,
- onze Religieux profès,
- cinq frères convers,
« Elle a à ses gages quatorze domestiques tant valets que servantes.
« Elle entretient une Bassecour composée de vaches, porcs, volailles, elle y a un colombier, une bergerie.
« Elle nourrit quatorze chevaux deux poullains [sic].
« Elle est chargée des Batiments claustraux, de quatorze maisons en différents endroits, de vingt quatre Eglises et de sept moulins.

1310 Nous connaissons déjà dom Joseph de Lisle, *Matricula, op. cit.*, n° 1 541, prieur en 1734, de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762, abbé de Saint-Léopold de Nancy, mais qui réside toujours à l'abbaye de Saint-Mihiel et y meurt en 1766. Ainsi que dom Bernard Pierson, *Matricula, op. cit.*, n° 1 884, procureur ou cellérier à partir de 1746, puis prieur de 1762 à 1768. Et que dom Augustin Baudelaire ou Baudelet, *Matricula, op. cit.*, n° 1 887, comptable, puis prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1780 à 1786.

Quant à dom Etienne Toussaint, né au plus tard en 1720 à Vézelise (à 20 km au sud de Nancy, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), il est profès à Saint-Nabor de Saint-Avold le 22 janvier 1736 et meurt à Saint-Mansuy de Toul le 30 juin 1768, *Matricula, op. cit.,* n° 1 916

1311 MICHAUX, *op. cit.*, p. 126, 127, 133, 154 et 176

1312 *Ibidem*, p. 418-424

1313 Nous ne savons pas qui est ce petit domestique.

1314 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 173, Dep. ord.

1315 *Ibidem,* fol. 176 v°. Dep extra. Ce sont les gages annuels.

1316 A.D. Meuse 4 H 157 (1), Dénombrement des habitants, animaux et bâtiments de la maison.

« Ainsi vu et Reconnu par les RR.pp. prieur et anciens :
« Dom Hyacinthe Magron, prieur,
« Dom Hubert Bossu, sous-prieur,
« Dom François Chavannes, doyen,
« Dom Augustin Baudelaire, comptable.[1317] »

Il y a évidemment, en plus, de nombreux saisonniers pour la moisson, la fenaison et la vendange. Ils apparaissent régulièrement dans les comptes et pourraient être dénombrés.

Ne sont pas mentionnés non plus les chiens et les chats, qui apparaissent pourtant, de temps en temps, dans les comptes (indemnisation au propriétaire d'une victime d'un chien appartenant aux religieux [1318], réparation de la baraque d'un autre chien logeant à l'abbaye-même [1319] ou gratification à un fournisseur de chats présumés bons chasseurs [1320], par exemple). Nous ne connaissons pas leurs noms, au contraire de ceux des chevaux, qui passent aussi dans les comptes, pour des frais de remèdes, ou de soins, ou quand on les vend [1321].

Vient la Révolution : le 7 mai 1790, quand les commissaires interrogent les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel sur leur avenir après la dissolution des ordres religieux, il s'y trouve :

- 11 religieux prêtres,
- 3 religieux diacres,
- 5 religieux sous-diacres
- et 5 frères convers [1322].

Il y a donc, au cours du XVIIIème siècle, de vingt à trente religieux en même temps à Saint-Michel de Saint-Mihiel, ce chiffre variant avec la présence ou non de novices ou de profès en cours d'études.

[1317] Nous connaissons déjà dom Hyacinthe Magron, né à Bar-le Duc au plus tard en 1713, profès à Saint-Léopold de Nancy le 15 mars 1729, mort à Saint-Evre de Toul le 13 septembre 1770, *Matricula, op. cit.,* n° 1 805, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1768 à 1770, et dom Augustin Baudelaire, *Matricula, op. cit.*, n° 1 887

Dom Hubert Bossu, né en 1739 à Jainvillotte (au sud de Neufchâteau, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, sur les « terres », en Bassigny, de l'abbaye de Saint-Mihiel, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 4 novembre 1757, est sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1768 à 1772, sous-prieur de 1774 à 1775, puis prieur de 1775 à 1778 de Saint-Pierre de Senones, prieur de Notre-Dame de Ménil au Léomont de 1778 à 1780 et prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1783 à 1789. Il meurt à Jainvillotte en novembre 1821, *Matricula, op. cit.,* n° 2 250 ; *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* ; et MICHAUX, *op. cit.,* p. 336

Dom François-Xavier Chavannes, né le 14 janvier 1739 à Pont-à-Mousson (sur la rive gauche de la Moselle, à 40 km de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 novembre 1755, meurt à Pixérécourt (près de Nancy) en septembre 1809, *Matricula, op. cit.*, n° 2 229

[1318] « Pour le prix d'une brebis étranglée par un de nos chiens a frene, 5 # 20 sols », A.D. Meuse, 4 H 150 (4), mars 1738. Fresnes-au -Mont est un village situé de l'autre côté de la Meuse, à 8 km à l'ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.

[1319] « Et pour la baraque du chien et un nouveau poulailler, 2 # en tout », *Ibidem.* La baraque du chien est, logiquement, près du poulailler, qui est près du ruisseau des servantes, qui est près de la maison des servantes, dans l'enclos de l'abbaye, probablement au sud de l'aile de la bibliothèque, d'après les indications éparses dans les comptes.

[1320] « Pour cinq chats ou chattons, 31 sols 1 # 1 sol [sic] », A.D. Meuse, 4 H 157 (9), Dépense, 7e juillet 1754

[1321] L'un d'eux s'appelle « Pelequace », c'est-à-dire « Pégase », sous la plume du procureur ou de son scribe ! A.D. Meuse, 4 H 157 (7), Recepte mars 1750

[1322] *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 317-319

4.3. LA FORMATION DES RELIGIEUX

4.3.1. Les noviciats dans la congrégation de Saint-Vanne de 1604 à 1790.

Un religieux fait profession, après un an de noviciat, dans la congrégation de Saint-Vanne en général, pas dans une abbaye en particulier. Ainsi, est-il est précisé, dans le testament de frère Nicolas Brazy, « passé devant le nottaire Gardenottes au tabellionnage de St. Mihiel » le 16 novembre 1737 [1323], que « frere Nicolas Brazy [est] novice dans la Congregation de St. Vanne et St. Hidulphe ordre de St. Benoist dans la maison de l'abbaÿe de St. Mihiel y résident ». Trois à cinq noviciats sont installés dans autant d'abbayes, réparties dans les trois provinces de la congrégation par le chapitre général. Ils y restent généralement plusieurs années. Le choix des maisons repose sur des considérations théologiques, morales et matérielles, et le maitre des novices et le père professeur des jeunes profès qui doit ensuite les amener à la prêtrise sont évidemment aussi nommés par le chapitre général.

Avant d'être novice, on peut être postulant, à partir de quinze ans. Il est difficile, si ce n'est impossible, d'évaluer l'importance de cette pratique - autorisée par le concile de Trente - à l'abbaye de Saint-Mihiel [1324], car jamais le terme « postulant » n'apparait dans les comptes ou la correspondance de dom Catelinot. Au terme d'un an de noviciat, les novices font profession. Puis ces jeunes profès (toujours appelés « frères ») poursuivent des études qui les mènent à la prêtrise. Elles durent de 5 à 7 ans, car leur durée est prolongée au cours du XVIIIème siècle : un an d'Humanités, un an et demi de Philosophie, trois ans et demi de Scholastique et un ou deux ans de Théologie positive Ces cours sont en principe assurés par le même professeur. Des exercices publics ont lieu trois fois par semaine et, chaque année, une épreuve solennelle a lieu devant le visiteur de la province dont fait partie l'abbaye où se trouvent les jeunes profès en cours d'études [1325].

En 1767, une réforme des études est impulsée par de Mgr Loménie de Brienne et elle est adoptée, avec beaucoup d'autres règlements divers, au chapitre général tenu à partir du 26 avril 1774 à Notre-Dame de Montierender (qui est proche de Brienne-le-Château), au lieu de l'abbaye de Saint-Mihiel, comme c'était prévu. Cette réforme prévoit, dans chaque monastère, pour les bénédictins déjà ordonnés prêtres, une formation continue obligatoire (deux conférences par mois), en Ecriture sainte, Droit canon, cas de conscience et Histoire ecclésiastique. De plus, les supérieurs doivent encourager chaque religieux à se spécialiser, en plus des matières obligatoires, suivant ses goûts et ses aptitudes, dans une discipline particulière : l'Histoire, les Mathématiques, les langues (grec ou hébreu,), l'exégèse ou la prédication [1326].

4.3.1.1. Les noviciats de 1604 à 1688

Saint-Vanne de Verdun et Saint-Hydulphe de Moyenmoutier sont les deux plus anciennes maisons (1604) de la congrégation, et elles ont donné leur nom à celle-ci, même si

---

[1323] A.D. Meuse, 16 E 48. Dom Nicolas Brazy, né au plus tard en 1721 à Rambervillers (à 20 km à l'ouest de l'abbaye de Moyenmoutier et 25 km à l'ouest de celle de Senones, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 novembre 1737, meurt à Saint-Nabor de Saint-Avold le 5 mai 1763, *Matricula, op. cit.*, n° 1 949. Tous les religieux et religieuses doivent tester avant de faire profession, mais c'est le seul testament qui se trouve dans les archives du tabellionnage de Saint-Mihiel.

[1324] MICHAUX, *op. cit.*, p. 179, note 28

[1325] C'est le schéma adopté par le chapitre général de la congrégation tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel au printemps 1691, cf. TAVENEAUX, « La vie intellectuelle dans la congrégation de Saint-Vanne », *Jansénisme et Réforme catholique, op. cit.*, p. 90. La théologie positive est « l'étude de l'Ecriture aidée par les interprétations des Pères, des Papes et des Conciles ». Elle « s'oppose donc à la spéculative et la scolastique : elle fait appel à l'histoire plus qu'à la philosophie », *Ibidem,* p. 97

[1326] MICHAUX, *op. cit.*, p. 487

on omet ou oublie souvent Saint-Hydulphe. Saint-Michel de Saint-Mihiel est la troisième plus ancienne (1606).

Mille deux cent sept religieux font profession dans la congrégation de Saint-Vanne jusqu'en 1688 (dont vingt à Saint-Vanne de Verdun et Saint-Hydulphe de Moyenmoutier avant 1604)

4.3.1.2. Les noviciats de 1689 à 1790

Malgré les jansénistes impénitents qu'elle abrite, l'abbaye de Saint-Mihiel est l'abbaye de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne où font profession le plus de novices entre 1689 et 1790 [1327]. Sur 596 profès, on en compte en effet :

- 185 à Saint-Michel de Saint-Mihiel (sur 40 années de présence d'un noviciat), soit 31 %,
- 141 à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier (sur 40 années aussi), soit 24 %,
- 96 à Saint-Grégoire de Munster, soit 16 %,
- 59 à Saint-Pierre de Senones, soit 10% ;
- 48 à Saint-Evre de Toul, soit 8 %,
- 32 à Saint-Mansuy de Toul, soit 5 %,
- 19 à Saint-Nabor de Saint-Avold, soit 3% ;
- 15 à Saint-Léopold de Nancy, soit 2,5 %
- et un, exceptionnellement, à Saint-Georges de Deuilly à Morizécourt [1328].

Il y a, pour la même période, 590 profès dans la province de Champagne (dont 192 à Saint-Vanne de Verdun : 32,5 %) et 239 profès dans celle de Franche-Comté (dont 114 à Saint-Pierre de Luxeuil : 48 %).

Saint-Vanne de Verdun et Saint-Michel de Saint-Mihiel sont donc les deux maisons ayant formé le plus de novices de la congrégation de 1689 à 1790.

Et, de 1760 à 1790, c'est à Saint-Michel de Saint-Mihiel que se trouve le principal noviciat de Lorraine. Sur 163 profès de cette province à cette période, on en compte :

- 73 à Saint-Michel de Saint-Mihiel (45 %),
- 29 à Saint-Grégoire de Munster,
- 27 à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier,
- 23 à Saint-Evre de Toul,
- 5 à Saint-Pierre de Senones,
- 4 à Saint-Nabor de Saint-Avold,
- 2 à Saint-Léopold de Nancy.

Rappelons que la congrégation compte, au XVIIIème siècle, vingt-trois maisons en Champagne, dix-neuf en Lorraine et huit en Franche-Comté (qui a perdu sept maisons, rattachées à la congrégation de Cluny, par arrêt du Grand Conseil du roi du 12 septembre 1684).).

Et, pour mémoire, notons que sur les 2 365 profès de la congrégation de Saint-Vanne, aux XVIIème et XVIIIème siècles, 386 ont fait vœu à l'abbaye de Saint-Mihiel, c'est-à-dire 15 % Quelles sont les périodes durant lesquelles il y a un noviciat à Saint-Michel de Saint-Mihiel ? La situation est très variable au long de ces presque deux siècles.

[1327] *Matricula*, *op. cit.*

[1328] En 1706, c'est-à-dire à l'époque (1704-1708) où se menait, dans ce prieuré, une expérience de « petite Trappe », autorisée par la congrégation et qui, malgré son succès, fut rapidement arrêtée, car elle rompait l'uniformité de la congrégation. Cf. TAVENEAUX, « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt sous le régime de Saint-Vanne (1634-1790), *op. cit.*, p. 44-46

4.3.2. Les noviciats à l'abbaye de Saint-Mihiel de 1606 à 1790

4.3.2.1. Les noviciats de 1606 à 1688

L'abbaye de Saint-Mihiel rejoint la congrégation en 1606. De 1609 à 1635 (sauf 1611), 103 religieux, avec une moyenne de 4 par an, et une variation de 1 à 7, y font profession, sur un total de 402 dans la congrégation. La catastrophe européenne de la guerre de Trente Ans interrompt les professions à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1636 à 1644 et, sans surprise, il y en a très peu dans la congrégation entière de 1637 à 1644 (27 professions dont aucune en 1638).

A partir de 1645, il y a de nouveau un noviciat à l'abbaye de Saint-Mihiel, mais pas tous les ans et quelques novices seulement y font profession ces années-là, comme d'ailleurs dans le reste de la congrégation. Ce n'est qu'en 1655 que le nombre total dans la congrégation dépasse de nouveau 15 et qu'en 1656 qu'il atteint 10 à l'abbaye de Saint-Mihiel. Au total, de 1645 à 1689, il y a 98 profès dans cette abbaye et 593 dans toute la congrégation (aucun en 1675).

Avec la paix, la reconstruction et le retour de la dynastie lorraine, la situation se stabilise sur tout le ressort de la congrégation.

4.3.2.2. Les noviciats de 1689 à 1790

A Saint-Michel de Saint-Mihiel, il y a 185 professions durant cette période, mais à un rythme irrégulier :

- 1694-1696 : - 9 professions en 1695 (sur 11 dans la province de Lorraine et 22 dans toute la congrégation de Saint-Vanne),
  - 1 en 1696 (sur 5 dans la province et17 dans la congrégation) ;
- 1702-1704 : - 11 professions en 1703 (sur 21 dans la congrégation),
  - 4 en 1704 (sur 14 dans la congrégation);
- 1709-1710 : - 11 professions en 1710 (sur 20 dans la congrégation);
- 1713-1714 : - 13 professions en 1714 (sur 20 dans la province et 27 dans la congrégation, année-record pour la période 1689-1790). Le record pour toute la durée de vie de la congrégation est de 35 en 1677, suivi par 30 en 1659 et 30 en 1635, année où les professions furent « hâtées » à cause de la guerre. Six de ces profès firent défection plus ou moins rapidement;
- 1719-1720 : - 8 professions en 1720 (sur 17 dans la congrégation);
- 1725-1727 : - 8 professions en 1726 (sur 15 dans la congrégation),
  - 1 en 1727 (sur 7 dans la province et 13 dans la congrégation ;
- 1731-1733 : - 5 professions en 1732 (sur 17 dans la congrégation),
  - 3 en 1733 (sur 8 dans la province et 18 dans la congrégation);
- 1736-1738 : - 5 professions en 1737 (sur 10 dans la province et 15 dans la congrégation),
  - 7 en 1738 (sur 8 dans la province et 16 dans la congrégation);
- 1751-1757 : - 4 professions en 1752 (sur 7 dans la province et 21 dans la congrégation),
  - 1 en 1753 (sur 10 dans la province et 18 dans la congrégation),
  - 6 en 1754 (sur 11 dans la province et 22 dans la congrégation),
  - 5 en 1755 (sur 22 dans la congrégation),
  - 3 en 1756 (sur 9 dans la congrégation),
  - 7 en 1757 (sur 9 dans la province et 17 dans la congrégation) ;
- 1763-1768 : - 4 professions en 1764 (sur 9 dans la province et 15 dans la congrégation,
  - 2 en 1765 (sur 3 dans la province et 11 dans la congrégation),
  - 9 en 1766 (sur 11 dans la province et 14 dans la congrégation),
  - 9 en 1767 (sur 20 dans la congrégation),
  - 8 en 1768 (sur 25 dans la congrégation);

- 1771-1772 : - 4 professions en 1772 (sur 7 dans la province et 19 dans la congrégation).

Ensuite, de 1773 à 1788, le système change (décision du chapitre général suite aux prescriptions de la commission des Réguliers ?) et il y a constamment un noviciat à Saint-Michel de Saint-Mihiel, comme entre 1609 et 1635. On compte :

- 7 professions en 1774 (sur 9 dans la province et 16 dans la congrégation),
- 5 en 1775 (sur 10 dans la congrégation),
- 2 en 1776 (sur 3 dans la province et 7 dans la congrégation),
- 1 en 1777 (sur 5 dans la province et 13 dans la congrégation),
- 1 en 1778 (sur 4 dans la province et 9 dans la congrégation),
- 1 en 1779 (sur 5 dans la province et 13 dans la congrégation),
- 3 en 1780 (sur 9 dans la province et 16 dans la congrégation),
- 5 en 1781 (sur 8 dans la province et 11 dans la congrégation),
- 1 en 1782 (sur 3 dans la province et 6 dans la congrégation),
- 1 en 1783 (sur 4 dans la province et 8 dans la congrégation),
- 1 en 1784 (sur 7 dans la province et 13 dans la congrégation),
- 3 en 1785 (sur 10 dans la province et 13 dans la congrégation),
- 1 en 1786 (sur 5 dans la province et 9 dans la congrégation),
- 1 en 1787 (sur 4 dans la province et 9 dans la congrégation),
- 4en 1788 (sur 10 dans la congrégation).

Il y a 3 professions dans la congrégation en 1789 (1, en avril, à Notre-Dame de Montierender, en Champagne, et 2, en juillet, à Saint-Evre de Toul et Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, en Lorraine) et aucun en 1790.

Une précision : les parents du novice faisant profession règlent le montant du repas de cette fête. Le procureur enregistre ainsi, le 16 novembre 1737, pour les frais de la « profession du fils Brazi » [1329], l'encaissement de 362 #, se décomposant ainsi : 300 # pour la demi-année de pension et 62 # de repas, plus, à part, 7 # 17 sols 6 deniers aux domestiques. Le même jour, il note que Melle Rollin [1330] a versé : 62 # pour le repas de profession, 39 # 15 sols d'« à compte pension » (en retard ?) et 7 # 15 sols aux domestiques [1331].

Les novices, en tant que groupe spécifique, apparaissent régulièrement dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel, pour des achats de vêtements ou de petit matériel, ou à cause de petits travaux dans le noviciat.

Les jeunes profès, c'est-à-dire les religieux en cours d'études de philosophie et de théologie pour devenir prêtres, sont, eux aussi, quelquefois distingués pour des dépenses spécifiques [1332]. Mais généralement sans que leurs noms soient mentionnés. Ni que l'on puisse identifier - ce qui est très regrettable - qui est le « père professeur » qui les instruit, car il est toujours uniquement désigné par sa fonction.

Mais connait-on bien les maîtres des novices auxquels la congrégation confie, en quelque sorte, son avenir. En faire la liste, à l'abbaye de Saint-Mihiel, est difficile.

4.3.3. Les maîtres des novices de 1689 à 1790

Nous ne connaissons pas tous les maîtres des novices en fonction à l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIème siècle et au XVIIIème siècle. Nous n'avons pas identifié ceux qui

---

[1329] Dom Nicolas Brazy, *Matricula, op. cit.*, n° 1 949, dont le testament avant sa profession est toujours conservé aux A.D.Meuse, 16 E 48, comme nous l'avons déjà vu.

[1330] Mademoiselle Rollin est la mère de dom Athanase Rollin, né au plus tard en 1721 à Sarreguemines (à 60 km à l'est de Metz, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 novembre 1737, mort au prieuré Saint-Pierre du Châtenois le 30 janvier 1767, *Matricula, op. cit.*, n° 1 951

[1331] A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Receptes extraord.

[1332] « Le 2 pour de la fiselle [sic] pour faire des disciplines, 6 sols », A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, juin 1736. On ne comprend pas, dans ce cas, si c'est pour les pénitences des novices ou des jeunes profès.

ont formé les dix profès de 1695 et 1696, et les quinze de 1703 et 1704. Le premier qui sorte de l'anonymat et forme les onze profès de 1710 et les treize de 1714 mérite que l'on s'arrête particulièrement sur sa personnalité et sa carrière.

4.3.3.1. Dom Placide Fontaine (1709 ? à 1715 ?).

Dom Placide Fontaine, né à Commercy en 1672, fait profession à Saint-Mansuy de Toul le 7 juin 1689 et meurt à Saint-Nicolas-de-Port le 19 juillet 1730 [1333]. Il a un frère aîné, Mathieu Fontaine, né à Commercy le 24 septembre 1662, vicaire en 1687 et curé en 1690 de Vignot près de Commercy, doyen du district, mort le 14 février 1736 [1334]. Celui-ci a laissé des ouvrages « sur différents sujets de morale » ou utiles aux curés (sur les portions congrues et des « essais de prônes »), et une oraison funèbre d'Eléonore-Marie de Habsbourg, veuve du duc Charles V (1698).

Dom Placide Fontaine fait profession, à Saint-Mansuy de Toul, la même année que le célèbre dom Augustin Calmet. Celui-ci est né à Ménil-la-Horgne, non loin de Commercy, en 1671, et ils se sont connus lors de leurs études au prieuré du Breuil, à Commercy. Dom Placide Fontaine arrive à l'abbaye de Saint-Mihiel au plus tard au printemps 1709. Il a alors 37 ans. A cette période, dom Calmet est rattaché à l'abbaye de Saint-Mihiel et y passe même l'hiver 1709, puis il est envoyé à Paris en 1711 et dom Placide Fontaine reste maitre des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel. Ce qui montre que la congrégation fonde beaucoup plus d'espoir sur dom Calmet que sur dom Fontaine, mais a confiance en celui-ci. Qui écrit, le 10 janvier 1712 [1335], à dom Calmet pour lui dire que « par un coup de la Providence », il a découvert « un petit in-24 manuscrit qui peut avoir cent ou six vingt ans. C'est la politique secrète, pour ne pas dire horrible des jésuites ». René Taveneaux explique que l'ouvrage a, en fait, été trouvé à Verdun et que ce texte avait provoqué, soixante-dix ans plus tôt, l'expulsion des jésuites de la ville de Paderborn, en Westphalie [1336] : ce sont les *Monita secreta* de la compagnie de Jésus. Dom Placide Fontaine propose de les traduire en français et les publier avec de brefs commentaires afin de révéler au grand public « la corruption de la doctrine jésuitique ». Il demande de trouver un imprimeur fidèle et discret à dom Calmet. Celui-ci refuse avec une « brusquerie craintive » [1337], car la période est à la plus grande prudence dans la congrégation de Saint-Vanne, qui ne veut pas être plus soupçonnée de jansénisme qu'elle ne l'est déjà par le pouvoir royal. Dom Placide Fontaine n'est plus maître des novices en 1719-1720 et quitte l'abbaye de Saint-Mihiel à une date inconnue.

René Taveneaux note sobrement que dom Placide Fontaine est « connu surtout comme écrivain spirituel et directeur de conscience » [1338]. Il se réfère à la notice qui lui est consacrée dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet et qui mérite d'être presqu'intégralement citée [1339] :

« FONTAINE (Dom Placide) […] mort en odeur de sainteté à S. Nicolas le 18. Juin 1730. a compose un grand nombre d'Ouvrages de piété en prose & en vers : j'en ai vû jusques-à quarante-six Traités, qui pourroient faire deux Volumes in-folio.

« Ces Traités sont écrits d'une manière simple, & nullement mystique : toutes les personnes qui les ont lûs, en ont été très édifiées, & en ont ressenti une partie de cette divine onction, dont leur Auteur étoit rempli. A sa mort, le peuple de S. Nicolas s'empressa d'avoir quelques pieces de ses habits, ou de ses petits meubles, pour les garder comme des Reliques.

1333 *Matricula, op. cit.*, n° 1 212 ; et *Pouillé, op. cit.*, t. 3, p. 138. Le *Pouillé* ne signale pas son passage à l'abbaye de Saint-Mihiel.

1334 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 374 ; et *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 138

1335 B.D. Nancy et Toul, MB 63

1336 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 401-402 et note 3

1337 *Ibidem,* p. 527

1338 *Ibidem,* p. 401

1339 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 374-375

On ne trouva dans sa Cellule que très peu de ses Ecrits, & des Lettres de quelques personnes de piété, qui le consultoient sur l'état de leur conscience : il prêtoit ses Ecrits à ceux qui étoient sous sa direction, & ces personnes les ont gardés pour leur édification, par respect pour sa personne ; & par estime qu'ils faisoient de tout ce qui venoit de lui.

« Il étoit très austère & très mortifié pour sa personne, mais fort charitable & fort benin pour les autres. Il se retranchoit du nécessaire, pour en faire part aux pauvres ; mais avec la permission de son Supérieur. »

C'était donc un religieux exemplaire, attaché à l'observance des vœux de pauvreté et d'obéissance et exempt de penchants pour le mysticisme. Le fait que la population de Saint-Nicolas-de-Port s'arrache ses reliques rappelle qu'on est à l'époque des « convulsionnaires » du cimetière parisien de Saint-Médard et des miracles qui s'y produisent sous l'invocation du diacre François de Pâris, mort, lui aussi en odeur de sainteté, le 1er mai 1727 [1340]. Ça n'est pas la sensibilité religieuse de dom Calmet, ni d'une partie des bénédictins vannistes, qui redoutent le mysticisme et les miracles [1341]. Mais est-ce de la faute de dom Placide Fontaine si la population de Saint-Nicolas-de-Port n'a pas la même sensibilité ?

L'auteur de cette notice est dom Pierre Musnier ou Munier, né à Paris en 1672, profès de Saint-Mansuy de Toul le 7 juin 1689 - le même jour que dom Placide Fontaine et la même année que dom Augustin Calmet -, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 28 mars 1748 [1342]. Dom Calmet, dans la préface de la *Bibliothèque lorraine,* explique que dom Pierre Munier a rédigé les vies des religieux de la congrégation de Saint-Vanne admis dans cet ouvrage [1343]. Dom Pierre Munier, même s'il était né à Paris, avait « fait ses humanités » à Nancy avant d'entrer en religion, assuré le cours de théologie quand celui-ci se faisait à Saint-Evre de Toul, puis fait partie de l'académie de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier. Dom Hubert Belhomme, abbé et prieur de cette abbaye de 1705 à 1727, l'avait, en le rémunérant, chargé de mission de recherches dans les monastères lorrains afin d'écrire une histoire de la congrégation de Saint-Vanne, restée manuscrite à l'abbaye de Moyenmoutier [1344]. Dom Pierre Munier n'était donc ni un ignorant, ni un naïf.

Or, malheureusement, dom Placide Fontaine n'écrivait pas que des ouvrages religieux. Il écrivait aussi sur les livres de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel. Et cette bibliothèque a eu, en la personne de dom Ildefonse Catelinot, un bibliothécaire qui manipulait assidument les livres qu'elle contenait. Et c'est ainsi que nous lisons, au verso de la page « a 1 » du livre des œuvres du poète latin Horace [1345], en-dessous du privilège royal, cet avertissement de la main de dom Catelinot : « Les Ratures ont étoit faites par D. Placide Fontaine dans le tems qu'il étoit ici Père Maître en 1710. & il en a fait bien d'autres ailleurs. je suis obligé de faire cette déclaration afin qu'on ne me les attribue pas. D. Ildefonse Catelinot. »

La nature des « ratures » est surprenante : il s'agit du titre d'une chanson d'amour avec une portée musicale (« monsieur ie suis votre serviteur »), soigneusement calligraphiés dans

---

1340 *Histoire de la France religieuse,* sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond, Paris, Le Seuil, 1991, 4 vol., ici : JULIA (Dominique), « L'affaiblissement de l'Église gallicane », t. 3, p. 25-35

1341 TAVENEAUX, *op. cit.* Nous y reviendrons dans l'étude des lettres envoyées par le bibliothécaire de Saint-Mihiel, dom Ildefonse Catelinot, à dom Augustin Calmet.

1342 *Matricula, op. cit.*, n° 1 210

1343 MASSON (Philippe), *op. cit.*, p. 397

1344 LISLE, *op.cit.*, p. 398 ; et GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.*

1345 Q. HORATIUS FLACCUS, *Ex fide, et auctoritate decem librorum manuscriptorum, opera Dionys. Lambini Monstroliensis emendatus : ab eodemq. commentariis copiosissimis illustratus, nunc primum in lucem editus,* Lyon, Jean de Tournes, 1561, 506-543 p. in-4°, B.M. Saint-Mihiel, PQ 654. Quintus Horatius Flaccus (65-8 av. J. C.) est le célèbre poète et épicurien protégé de Mécène et de l'empereur Auguste. Denis Lambin, auteur de cette édition critique d'Horace, est un humaniste français, né à Montreuil-sur-Mer en 1516 et mort à Paris en 1572, professeur de grec au Collège de France et latiniste distingué.

certaines marges du livre, qui portent aussi quelques dessins - peut-être érotiques - et le nom ou l'initiale plusieurs fois répétés de frère Clément Ragache, profès en 1714 [1346]. Il y a aussi de nombreux passages soulignés, caviardés ou commentés : ainsi, en face du paragraphe où Denis Lambin, l'éditeur scientifique du livre, explique qu'un homme très instruit de la Rome antique lui a montré une pièce d'argent frappée d'un côté de la représentation du temple du Capitole et de l'autre de la figure de Jupiter, dom Placide Fontaine calligraphie soigneusement dans la marge : « Le prieur de S. Nicola ». De qui s'agit-il ? Car l'église Saint-Nicolas des Lorrains à Rome n'est pas encore aménagée en 1561, date de l'édition du livre. Mais la construction de Saint-Louis-des-Français est subventionnée par les ducs de Lorraine, pour qu'à l'hôpital qui en dépend soient accueillis, comme les Français, les pèlerins pauvres lorrains et barrois. Or il y a une chapelle Saint-Nicolas à Saint-Louis-des-Français [1347]. Vers 1561, son prieur - nous dirions « chapelain - s'appellerait donc « *Clemens Teveninus Gallus* », c'est-à-dire qu'il est de langue française, mais c'est alors un lorrain ou un barrois, pas un français. C'est l'explication la plus probable, car il n'y pas de prieur du nom de Clément Tevenin dans la liste de ceux de l'abbaye bénédictine de Saint-Nicolas-de-Port, en Lorraine. De plus, dom Fontaine écrit « Nicola » à l'italienne. En fait, ce qui l'intéresse, c'est le prénom de cet homme : « Clément », et il le souligne ! Une étude complète des « ratures » de ce livre - et d'autres ouvrages de poésie antique - nous apprendrait certainement encore bien des choses de ce genre.

La tonalité érudite des notules portées sur ce volume est bien différente quand il s'agit de celles de dom Catelinot, dont l'écriture est aisément reconnaissable, et qui n'a pu les faire qu'entre 1717 et 1756. Plus tard encore, un autre religieux de Saint-Mihiel, qui fait profession en 1766 [1348], annonce, d'une écriture et avec une orthographe négligées, sur une page de garde supérieure de ce même livre, en face d'une cote du livre écrite de la main de dom Catelinot et barrée par un de ses successeurs, que « frère Nicolas Maillefert de St. Loup a entrepris de commenter lart poetique d'horace, lorsquon lui aura expédié ses bulles, il enregalera le publique ». Cela fait un ensemble assez étrange.

La présence de dom Placide Fontaine à l'abbaye de Saint-Mihiel coïncide avec le noviciat et les études, dans cette abbaye : dom Mathieu Bourlier, né à Saint-Mihiel le 11 décembre 1685, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 9 juin 1703, noté « expulsé » en 1716 [1349]. Il aurait fait ses études de philosophie et de théologie avant son ordination à l'abbaye de Saint-Mihiel et en aurait été expulsé ? Quant à l'autre, dom Benoît Devince, né à Nancy au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 22 mai 1710, il est noté « fugitif » en 1724. Nous n'en savons pas plus sur le lieu de ses études et son abbaye d'affectation après son ordination que pour dom Mathieu Bourlier. Nous reparlerons de ces religieux.

[1346] Dom Clément Ragache, né à Nancy au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1714, meurt à Saint-Mansuy de Toul le 31 juillet 1765, *Matricula, op. cit.,* n° 1 585. Ce religieux a une parente - la femme, puis veuve Ragache, Anne ou Nanette - qui fait la lessive (6 sols la journée) ou qui « écure » (nettoie), ou « faucille » les froments, à l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1743 à 1749, A.D. Meuse, 4 H 156, Dépenses extraordinaires, 6 juillet 1743 au 21 janvier 1745, et A.D. Meuse, 4 H 157, 1749. Ce jeune homme serait-il un « sujet prometteur », d'extraction modeste, peut-être moins bien placé que d'autres novices issus de familles socialement plus élevées et financièrement plus nanties pour se défendre d'entreprises de séduction de la part de supérieurs ou de bienfaiteurs ?

[1347] CLAUDE (Henri), COLLIN (Hubert et Simone), KEVERS-PASCALIS (Claude), *Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome. Chronique d'une renaissance,* Metz, Serge Domini, 2006, 112 p., ici p. 32-38

[1348] Dom Nicolas-Joseph Maillefer, né au plus tard en 1750 à Saint-Loup-sur-Semouse (au nord-ouest de l'abbaye Saint-Pierre de Luxeuil, alors Franche-Comté et diocèse de Besançon, actuellement Haute-Saône), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 1er juin 1766, meurt à Saint-Romaric du Saint-Mont le 26 octobre 1787, *Matricula, op. cit.,* n° 2 354

[1349] *Matricula, op. cit.,* n° 1 436

Un convers s'enfuit de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1712 : le frère Antoine Quinet [1350], dont le lieu et la date de naissance sont inconnus, profès le 8 septembre 1696 à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, noté « fugitif » en 1712, par la matricule des convers. Le lieu et la date de sa mort sont également inconnus. Peut-on relier dom Placide Fontaine, maître des novices de l'abbaye et ce convers ?

Le religieux qui succède comme maître des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel à dom Placide Fontaine est dom Gabriel Thomassin.

4.3.2.2. Dom Gabriel Thomassin (1719 à 1721).

Nous connaissons déjà dom Gabriel Thomassin : il est né à Courouvre (non loin de Saint-Mihiel) au plus tard en 1658 et a fait profession à Saint-Evre de Toul le 30 novembre 1674. Il a ensuite fait une belle carrière de sous-prieur et prieur, à Saint-Grégoire de Munster en particulier. Il est prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1715 à 1720, tout en étant visiteur de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne en 1717-1718. Il est nommé maître des novices par le chapitre général tenu à Saint-Vanne de Verdun à partir du 22 avril 1720 et celui tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 4 mai 1721, mais comme il y a six profès en mai et deux en décembre 1720 à Saint-Michel de Saint-Mihiel, il l'aurait été en fait du printemps 1719 au printemps 1721 et d'ailleurs il n'y a pas de mention d'autre nom en 1719 [1351]. Il a alors au moins 61 ans. Est-ce parce qu'il était prieur jusqu' en avril 1720 qu'il n'est pas aussi mentionné comme maître des novices, cette année-là ? Il redevient prieur de l'abbaye de 1722 à 1727, puis sous-prieur de 1727 à 1729 et est encore prieur en 1732 à 1734. Il meurt à l'abbaye le 6 octobre 1741, à au moins 84 ans, après probablement plus d'une année de maladie, puisqu'il a un « domestique » à partir, au plus tard, du 28 mars 1740 [1352].

Nous avons dit que la *Bibliothèque lorraine* mentionnait qu'il avait laissé des manuscrits de grammaires et de dictionnaires français-allemand et allemand-français [1353]. C'était sans doute le fruit de son long séjour à Munster (1699 à 1712 au moins) et avait son utilité pour s'adresser à des postulants et des novices venant d'Alsace ou du bailliage lorrain d'Allemagne, ce qui est justement le cas en 1720 [1354]. La *Bibliothèque lorraine* mentionne aussi sa « vie très exemplaire & très innocente »… Même C.-E. Dumont, en 1861, loue « ses talents agréables et son caractère bienveillant » tout en insinuant que, grâce à eux, « il passa la vie la plus douce qu'il soit possible à un moine de goûter » [1355]. Ce qui montre que C.-E Dumont a des connaissances et un jugement limités sur la vie monastique

Nous ignorons qui est le maître des novices des sept profès de mai 1726, de celui d'octobre 1726 et de celui de mars 1727, donc des novices du printemps 1725 au printemps 1727. Les *Capitula generalia* ne donnent pas son nom. Est-ce encore dom Gabriel Thomassin, prieur du printemps 1722 au printemps 1727 ou les sous-prieurs, dom Hilarion Médard [1356] (1725-1726) et dom Sébastien Guillemin [1357] (1726-1727). Il n'y a pas d'Alsacien ou de Lorrain de langue allemande parmi les novices à l'abbaye de Saint-Mihiel, ces années-là.

1350 *Matricula fratrum*, *op. cit.*, n° 63

1351 *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513 ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 971

1352 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), extra : « au domestique de d. Thomassin pour du tabac 12 sols ».

1353 *Bibliothèque lorraine. Supplément*, *op. cit.*, col. 103

1354 C'est celui de dom Georges Franck, né au plus tard en 1704 à Emlingen (en Alsace, non loin de l'abbaye Saint-Grégoire de Munster et diocèse ancien de Bâle, aujourd'hui Haut-Rhin et diocèse de Colmar), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 27 mai 1720, mort à Saint-Grégoire de Munster le 11 janvier 1758, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 672

1355 DUMONT, *Histoire de Saint-Mihiel*, *op. cit.*, t. II, p. 424

1356 Dom Hilaron Médard, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 365, prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1734 à 1737, *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

1357 Dom Sébastien Guillemin, *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 338, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1715 à 1720 et prieur de 1727 à 1732, *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

En 1730, le chapitre général qualifié de « brigandage de Toul », ouvert à Saint-Mansuy le 1er mai 1730, prescrit aux prieurs, sous-prieurs, procureurs, maîtres et professeurs, ainsi qu'aux ordinands, de « purement et simplement » souscrire à la bulle *Unigenitus*, au *Formulaire* et autres textes anti-jansénistes [1358]. Le chapitre général suivant, tenu à Saint-Mansuy de Toul à partir du 15 avril 1731, nomme maître des novices dom Mathieu Gesnel [1359], qui s'est certainement plié à cette obligation, bon gré mal gré.

4.3.3.3. Dom Mathieu Gesnel (1731 à ?).

Dom Mathieu Gesnel, né à Nancy au plus tard en 1698, fait profession à Saint-Evre de Toul le 10 avril 1714 [1360]. Il est sous-prieur de Saint-Pierre de Senones en 1730-1731. Quand il devient maître des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel, il a au moins 33 ans. Il y a cinq profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1732 et trois en 1733. Mais, en 1732, il semble qu'il ait aussi travaillé avec le bibliothécaire dom Catelinot, car certains écrivent même qu'il est le bibliothécaire de cette abbaye [1361]. Dom Catelinot est janséniste, mais le chapitre général n'a pas demandé aux bibliothécaires de signer le formulaire, en 1730, alors qu'il l'a demandé aux procureurs qu'il ne nomme pas non plus. Cela veut-il dire qu'il tient les bibliothécaires pour quantité négligeable et ne croit pas qu'ils puissent influencer les religieux et les novices ? Le chapitre général a tort et l'exil de dom Berthelet, chassé de l'abbaye de Saint-Léopold de Nancy en 1742 et envoyé à l'abbaye de Saint-Mihiel, montre qu'ensuite, en certains cas, il a estimé qu'il fallait empêcher certains bibliothécaires de nuire.

Dom Mathieu Gesnel est confirmé comme maître des novices à l'abbaye de Saint-Mihiel, par les chapitres généraux tenus à Saint-Pierre de Luxeuil à partir du 4 mai 1732 et du 26 avril 1733. Deux documents énumérant les religieux de Saint-Mihiel, « assemblés capitulairement au son de la cloche », le donnent encore comme maître des novices, le 8 mars 1734 et le 27 août 1734 [1362]. Mais il n'y a pas de professions à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1734 à 1736 [1363] ! Par contre, le *Catalogue des religieux en charge* le donne comme sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1734 à 1736, mais le compte-rendu du chapitre général tenu à Saint-Michel de Saint-Mihiel à partir du 1er mai 1735 ne le donne comme sous-prieur que pour 1734-1735 [1364]. Nous avons dit que les années 1732 à 1734 sont celles des incertitudes et des intérimaires en ce qui concerne les charges à l'abbaye de Saint-Mihiel. Ainsi, au chapitre général tenu aussi à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir du 15 mai 1734, il y a du flou dans les transcriptions des nominations : le *Catalogue des religieux en charge* donne pour prieur un certain dom Louis de Lisle qui est - nous l'avons vu - dom Joseph de Lisle faisant un passage-éclair à Saint-Mihiel, et comme sous-prieur dom Mathieu Gesnel, auparavant maitre des novices. Mais le compte-rendu du chapitre général, qui donne aussi dom Louis de Lisle comme prieur, ne mentionne pas de nom pour le sous-prieur et désigne comme religieux en charge dom Hyacinthe Gillot [1365], doyen de 1730 à 1732, puis à partir de 1733 et dont on suppose que c'est cette charge qu'il remplit. Il n'y a pas de maitre des novices nommé en 1734 et d'ailleurs pas de professions en 1735. Au chapitre tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir du 1er mai 1735, dom Mathieu Gesnel est maintenu sous-prieur de l'abbaye, il n'y a toujours pas de maitre des novices, et logiquement, pas de professions en 1736.

1358 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 607-616

1359 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1360 *Matricula, op. cit.*, n° 1 579

1361 GERARD, *op. cit.*, p. 404.

1362 A.D. Meuse, 16 E 46

1363 *Matricula, op. cit.*

1364 *Capitula generalia,* B.Codecom Verdun, ms 513 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1365 Dom Hyacinthe Gillot, né à Ligny-en-Barrois au plus tard en 1664, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 27 février 1680, mort dans cette abbaye le 22 février 1735, *Matricula, op. cit.,* n° 1 075

Dom Gesnel quitte l'abbaye de Saint-Mihiel à une date inconnue et nous le retrouvons prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont de 1743 à 1747 et de 1750 à 1756. Puis il revient à Saint-Michel de Saint-Mihiel, dont il est sous-prieur de 1756 à 1759 et où il meurt le 8 mars 1772. Ce qui explique et qu'il soit l'auteur d'un ouvrage sur l'abbaye bénédictine de Remiremont - c'est-à-dire le chapitre noble de dames de Remiremont - et qu'un exemplaire de ce livre manuscrit, « réputé écrit de sa main, se trouve toujours à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel »[1366]. De celui-ci, l'auteur du catalogue de 1779 de la bibliothèque bénédictine écrit : « Je n'ai pas inséré dans ce catalogue plusieurs autres manuscrits récents tels […] l'*Histoire du chapitre de* Remiremont etc. Ces ouvrages sont dispersés dans les différents trumeaux de la bibliothèque pour serrer les livres imprimés. [1367] »

Dom Mathieu Gesnel a écrit d'autres opuscules sur Remiremont et également une règle de saint Benoît commentée [1368]. A ce propos, nous lisons quelque chose d'intrigant dans une lettre, datée du 11 juin 1732, adressée à dom Calmet par le libraire parisien Pierre Emery. Celui-ci, alors qu'il travaille « avec ardeur » à l'impression du commentaire sur la règle de saint Benoît de dom Calmet, manifeste sa surprise d'apprendre « que l'on en propose un autre à imprimer composé par le P. D. Mathieu Jesnelfour [sic]. Bibliothécaire apparemment de l'abbaye de St Mihiel » [1369]. Nous aussi sommes surpris. Mais c'est l'époque où dom Catelinot termine son catalogue de la bibliothèque et dom Gesnel est probablement l'un de ses aides, parmi d'autres, qu'il cite, eux, dans sa correspondance.

Pour en revenir aux maîtres des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel, au chapitre de 1736 encore tenu dans cette abbaye à partir du 22 avril, c'est dom André Charlot qui est nommé maître des novices [1370].

4.3.3.4. Dom André Charlot (1736 à 1737).

Dom André Charlot [1371], né à Nancy au plus tard en 1694, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 22 mai 1710. Il a donc eu dom Placide Fontaine comme maître des novices. Il est sous-prieur de Saint-Evre de Toul avant devenir maître des novices, en avril 1736, à l'abbaye de Saint-Mihiel. Il a alors au moins 42 ans. Nous lisons, dans les comptes de l'abbaye, qu'on lui donne « 23 # 9 sols pour aller en récréation » [1372] - c'est-à-dire en vacances - à l'automne 1736.

Il y a cinq professions à l'abbaye en 1737, mais elles ont toutes lieu le 17 novembre, ce qui est curieux. Or le chapitre général, encore tenu à Saint-Michel de Saint-Mihiel à partir du 10 mai 1737, a nommé maître des novices dom Stéphane Adam. Que s'est-il passé ? Est-ce la santé de dom André Charlot qui l'a rendu incapable de faire face à ses obligations ou sa nomination était-elle une erreur ?

Il y a une autre explication, car nous constatons qu'il est resté à l'abbaye, où l'on a trouvé à employer ses talents à autre chose. Nous lisons, dans les comptes, sous la plume de dom Le Page, en juin 1740 : « procès de Chanot [sic], exécutoire et venue de d. Charlot à Bar pour accomodement, 400 # » [1373]. Et, en juillet, le procureur lui remet 23 # 17 sols, sans

---

1366 GESNEL (Dom Mathieu), *Les Anciens Rits de l'église de Remiremont, ou la manière dont on faisait l'office divin dans cette abbaye, suivant plusieurs autres bréviaires et autres livres de chœur à son usage*, ms sur papier, XVIII ème siècle, 105 fol. in-f°, B.M. Saint-Mihiel, Z 53. Cf. C.G.MSS, *op. cit.*, t. III, p. 533

1367 *Catalogue raisonné des livres manuscrits*, *op. cit.*, fol. 5 v°.

1368 Dont les *Pièces pour servir à la deffense historique et chronologique ou à l'apologie de l'Église de Remiremont contre le mémoire de 1727*, ms sur papier, non daté, 173 p. in-4°, B.M. Saint-Mihiel, Z 83. Le commentaire de la règle de saint Benoît ne se trouve plus à la bibliothèque de Saint-Mihiel.

1369 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, *op. cit.* ; et GERARD, *op. cit.*, p. 342 et 432

1370 *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513

1371 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 521

1372 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, 1er octobre 1736

1373 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dep. extra, juin 1740

mentionner pour quel usage [1374]. Nous avons fait allusion, dans le chapitre consacré à l'abbé commendataire Louis-Antoine de Lenoncourt (1711-1744), aux nombreux procès l'ayant opposé aux prieurs et religieux de Saint-Michel de Saint-Michel. L'un d'entre ces procès est celui du prieuré Notre-Dame de Bar, dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel, et dont le prieur est, depuis le 15 janvier 1732, dom Charles Chanot [1375].

Nous avons déjà mentionné, à propos des écrits de dom Joseph de Lisle, prieur de l'abbaye de 1747 à 1753 et de 1756 à 1762, cette affaire du prieuré Notre-Dame de Bar, qu' explique dans son histoire de l'abbaye parue en 1757 [1376]. Nous le suivrons, comme d'habitude, en général, mais en faisant beaucoup de réserves, en particulier. Et, d'ailleurs, nous avons déjà fait remarquer que c'est ce que font les bénédictins de son époque, puisque l'exemplaire de cet ouvrage conservé à la bibliothèque municipale de Bar-le-Duc [1377], porte des commentaires manuscrits, forcément postérieurs à 1757 et datant des années d'avant 1765 au plus tôt, écrits certainement par un religieux du prieuré Notre-Dame de Bar, prieuré auquel le livre semble appartenir.

En-dessous du sous-titre « *Union du Prieuré de Bar* », indiqué dans la marge, il est écrit : « Indiscrétion de l'auteur » et dessiné une étoile. Celle-ci est rapportée en bas de la page, précédant le commentaire suivant : « C'estoit au contraire le lieu de se taire, ou de parler avec plus de discretion et plus de connoissance de l'état du Prieuré de Bar. D. Delisle le montre comme benefice, et il a donné lieu de le croire tel. Ce n'est pas icy le seul endroit ou son indiscretion ait jetté des semences de procez. Ses confreres allarmés sont dans l'attente de cequi en arrivera.[1378] »

En effet, dom de Lisle explique que c'est en 1480 que se fit l'union du prieuré à l'abbaye de Saint-Mihiel. Il avait été fondé en septembre 1088 par Sophie, comtesse de Bar, « en faveur de l'Abbaye de St. Mihiel, dont on députeroit des Religieux pour faire dans ce Prieuré l'Office divin jour & nuit ». Les évêques de Toul de l'époque y unirent la cure de Bar. Le prieuré abritait trois religieux, dont l'un en était l'administrateur, venant de l'abbaye de Saint-Mihiel, nommés et « amovibles » par l'abbé et les religieux de celle-ci . Mais le « Souverain et les Grands Seigneur » essayèrent d'en user comme d'un bénéfice et, pour échapper à leurs sollicitations d'y faire nommer quelqu'un d'autre qu'un religieux de Saint-Mihiel, l'abbé et les religieux obtinrent du pape Sixte IV une bulle l'unissant aux manses abbatiales et conventuelles de Saint-Mihiel, et reconnaissant à celles-ci le droit d'en percevoir les revenus et de l'administrer elles-mêmes et leur conservant le patronage sur la cure de Bar. Cette bulle fut confirmée par des lettres patentes du roi Louis XI. La réforme de la congrégation de Saint-Vanne confirma ces droits de l'abbé et des religieux de Saint-Mihiel, mais la charge abbatiale de Saint-Mihiel étant tombée en commende, l'un de ces abbés, le cardinal Bichi (1634-1657), après l'occupation de Saint-Mihiel par la France en 1635, « prétendit que c'étoit à lui de nommer & à l'administration du Prieuré & à la Cure ; il y nomma en effet, mais les pourvus furent déboutés ; le premier par un Arrêt du Conseil d'Etat de France du 10. Septembre 1647 ; le second par une Sentence de l'Official de Bar 1639. »

Mais il y a une suite : « Enfin Mr. de Lenoncourt notre avant dernier Abbé Commandataire tâcha de faire revivre les prétentions, dont le Cardinal Bichi un de ses Prédécesseurs avoit été débouté au sujet du Prieuré de Nôtre-Dame de Bar, comme nous venons de le rapporter. Il donna à cet effet une requête le vingt-trois Juin 1736. au Bailliage de Bar ; il en obtint une Sentence favorable. Les Religieux de St. Mihiel en appellerent au

---

1374 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), dépenses, 12 juil. 1740

1375 Dom Charles Chanot, né à Lunéville au plus tard en 1676, profès à Saint-Mansuy de Toul le 8 juin 1692, meurt à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 13 avril 1751, *Matricula, op. cit.,* n° 1 236

1376 LISLE, *op. cit.*, p. 186-189

1377 Médiathèque de la Communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse, Fonds V. Servais, n° 20 022

1378 LISLE, *op. cit.*, p. 186

Parlement de Paris [[1379]], qui cassa la sentence de Bar par un Arrêt rendu en 1741 ; maintint les Religieux dans tous leurs droits sur le Prieuré de Nôtre-Dame, & condamna l'Abbé à tous les dépens […]. [1380]»

Voilà donc à quoi se sont occupés dom André Charlot et ses confrères à partir de juin 1736, ce qui aurait amené le maître des novices, sous la responsabilité de ses supérieurs, à négliger la formation des novices ? Entr'autres dépenses de l'abbaye, le procureur note :

- 1739 : « rente de Melle de Guise : 8 sols en sont prélevés pour intimation a l'abbé de Lenoncourt » [1381] ;
- 12 may 1739 : « voyage à Lunéville du P. prieur [dom Belfoy] pour inventaire des titres dans procès contre l'abbé de Lenoncourt ; en tout 32 # 0 sols 6 d » [1382] ;
- 23 avril 1740 : « à mon voiage de Commerci avec le R.P.Prieur [dom Belfoy], 1 # 4 sols 6 d. » [1383] ;
- juin 1740 : « procès de Chanot [sic], exécutoire et venue de d. Charlot à Bar pour accomodement, 400 # » [1384] ;
- 12 juil. 1740 : « à D. Charlot, 23 # 17 sols » [1385] (pour quel usage : « récréation ?).

Précisons que le procureur de l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1732 à 1744, est dom Emilien Le Paige ou Le Page - un des opposants à la triennalité de chapitres - et que c'est lui qui est nommé prieur de Notre-Dame de Bar en 1744. Il le reste jusqu'à sa mort, à l'abbaye de Saint-Mihiel, le 10 novembre 1755 [1386].

On trouve ensuite dom André Charlot doyen de Saint-Pierre de Senones [1387], avant le printemps 1753, car il est ensuite administrateur des Saints-Innocents de Rosières-aux-Salines de 1753 à 1756 [1388], ce qui confirme que la congrégation a confiance en ses talents de gestionnaire. Il meurt à Saint-Pierre de Senones le 7 janvier 1765.

Mentionnons, en passant, que le bénédictin anonyme de Notre-Dame de Bar n'avait pas tort d'être inquiet de la suite des événements : en 1765, le prieuré de Bar finit par passer de règle en commende. L'abbé Jean-Baptiste Gillant, auteur du tome du *Pouillé du diocèse de Verdun* qui relate toute l'affaire, raconte :

« Au milieu du XVIIIème siècle, les moines bénédictins en possession du Prieuré et de la parroisse Notre-Dame n'étaient plus supportés à Bar ; toutes les maisons religieuses, les vicaires paroissiaux et même Messieurs de l'Hôtel de Ville avaient eu à souffrir des revendications incessantes et des procès interminables intentés à toute occasions par ces religieux très jaloux de leurs prérogatives séculaires. L'irritation était extrême, le Prieuré avait perdu son prestige et n'était plus qu'une institution gênante dont tout le monde désirait la suppression.

« Ce fut un jeune homme de Bar, à peine âgé de 18 ans, qui osa, le premier, battre en brèche le Prieuré et troubler les bénédictins dans la paisible possession de ce riche bénéfice.

1379 Le prieuré de Bar est dans le Barrois mouvant de la couronne de France.

1380 Le *Pouillé, op. cit.*, t. II, p. 7, qui ne se réfère qu'aux archives du prieuré, fait remonter le début de l'affaire à la naissance de l'antagonisme abbé de Lenoncourt - dom Belfoy, en 1723, quand ce dernier jeta un dévolut sur l'abbaye de Saint-Mihiel.

1381 A.D. Meuse, 4 H 150, 1739, Paris.

1382 A.D. Meuse, 4 H 156 (4)

1383 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Dépenses. A Commercy, de 1737 à 1744, se trouve la petite cour de Madame Royale, duchesse douairière de Lorraine et de Bar, et parfois l'abbé de Lenoncourt, d'après les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel.

1384 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dep. extra, juin 1740

1385 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), dépenses, 12 juil. 1740

1386 *Matricula, op. cit.*, n° 1 536 ; et *Pouillé, op. cit.*, t.II, p. 18

1387 GERARD, *op. cit.*, p. 398. Sans date précisée.

1388 *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

« François Lefebvre dirigé dans ses projets par les nombreux mécontents, prit la tonsure à Toul le 19 septembre 1761 et sollicita aussitôt, en Cour de Rome, le Prieuré de Bar. [1389] »

François Lefbevre reçut ses bulles en 1765, après la mort du bénédictin de l'abbaye de Saint-Mihiel titulaire du prieuré, dom Maur Bresson [1390]. Le conflit se termina en mai 1765 par l'expulsion des bénédictins du prieuré prononcée par la Haute-Cour de Justice. L'abbé Gillant assure que ni Rome, ni l'évêque de Toul ne les avaient soutenus. Ils retournèrent à l'abbaye de Saint-Mihiel avec une partie de leurs archives et de leur bibliothèque.

En fait, jusqu'au « 5 de l'an 1767 », date de sa mort, le prieuré de Bar est administré par un bénédictin de l'abbaye de Saint-Mihiel, dom Pierre Chevalier [1391]. Nous lisons, dans les comptes de l'abbaye de février 1767, que non seulement un « voyage à Bar », à sa mort, a coûté, « en chevaux et tringueltes », 7 # 17 sols 3 deniers, mais surtout que dom Chevalier a laissé 2 668 # 13 sols de dettes, à la charge de l'abbaye [1392] !

Tout n'était peut-être pas de la faute des écrits de dom Joseph de Lisle.

Revenons au maître des novices nommé en mai 1737 : dom Stéphane Adam.

4.3.3.5. Dom Stéphane Adam (1737 à 1743 ?).

Dom Stéphane ou Etienne (prénom messin, celui de saint Etienne [1393]) Adam [1394], né à Metz au plus tard en 1699, fait profession à Saint-Grégoire de Munster le 13 octobre 1715, le même jour que dom Hyacinthe Adam, aussi né à Metz, son frère ou son cousin [1395]. Sept bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, avant et après eux, portent le nom de famille d'Adam. Trois (nés à Sainte-Menehould et Verdun) ont logiquement fait profession (sauf celui des premiers temps de la congrégation) et sont morts dans des maisons de la province de Champagne de la congrégation [1396]. Un autre, né à Nancy, est resté toute sa vie religieuse dans la province de Lorraine [1397]. Nous avons déjà rencontré dom Arnould (nom messin) Adam, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1710, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 mai 1726,

---

[1389] *Pouillé, op. cit.,* p. 10-14

[1390] Dom Maur Bresson, né au plus tard en 1706 à Fouchécourt (non loin du prieuré de Morizécourt et de la célèbre abbaye cistercienne de Morimond, au sud du Bassigny, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Pierre de Senones le 15 novembre 1722, meurt au prieuré de Bar le 20 février 1765, *Matricula, op. cit.,* n° 1 724

[1391] Dom Pierre Chevalier, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1709, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 10 mai 1725, est nommé prieur du prieuré de Bar le 5 mai 1765 et y meurt le 5 janvier 1767, *Matricula, op. cit.*, n° 1 753 ; et *Pouillé, op. cit.*, t. II, p.19. C'est le dernier prieur régulier de Notre-Dame de Bar.

[1392] A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 119, Dep. extra. Un « tringuelt » est un pourboire, en allemand.

[1393] Nom messin, celui de saint Etienne, le proto- martyr fêté le 26 décembre, qui est patron de la cathédrale de Metz, mais surtout celui de saint Etienne, roi et évangélisateur de la Hongrie au XIème siècle, fêté le 16 août. Ce qui ramène à la famille ducale de Lorraine et au duc Léopold 1er, fils d'une Habsbourg, lesquels sont rois de Hongrie à l'époque de la naissance du futur dom Stéphane ou Etienne Adam. Le fils et successeur de Léopold 1er s'appelle François-Etienne.

[1394] *Matricula, op. cit.,* n° 1 617

[1395] Dom Hyacinthe Adam, né à Metz au plus tard en 1699, profès à Saint-Grégoire de Munster le 13 octobre 1715, meurt à Saint-Cloud de Laye-Saint-Christophe le 9 mars 1751, *Matricula, op. cit.,* n° 1 616

[1396] Dom Benoît Adam, né au plus tard en 1600 à Sainte-Menehould (Champagne - donc France - et diocèse de Châlons, aujourd'hui Marne), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 3 juin 1616, meurt à Saint-Maurice de Beaulieu le 21 février 1654, *Matricula op. cit.,* n° 155

Dom Claude-Benoît Adam, né à Verdun au plus tard en 1726, profès à Saint-Vanne de Verdun le 27 novembre 1742, mort à Châlons-sur-Marne le 15 août 1794, *Matricula, op. cit.,* n° 2032

Dom Pierre Adam, né à Verdun au plus tard en 1728, profès à Saint-Maurice de Beaulieu le 8 décembre 1744, mort à Notre-Dame de Nesle-la-Reposte le 18 décembre 1788, *Matricula, op. cit.,* n° 2 055

[1397] Dom Sigisbert (prénom nancéien, celui de saint Sigisbert, roi d'Austrasie de 631 à 656) Adam, né à Nancy au plus tard en 1686, profès à Saint-Pierre de Senones le 2 juin 1702, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 23 octobre 1749, *Matricula, op. cit.,* n° 1 418.

noté « Fugitif » et mort en 1735 [1398]. Pourquoi dom Hyacinthe et dom Etienne, nés à Metz avant la fin du XVIIème siècle, ont-ils passé toute leur vie religieuse dans la province de Lorraine de la congrégation ? Probablement parce que leur famille était originaire des duchés, fidèle à la dynastie et, lors de l'installation du duc Léopold 1er sur le trône de ses ancêtres en 1697, a regagné la Lorraine ou le Barrois à cette époque.

Nous avons déjà mentionné le patriotisme lorrain de dom Stéphane Adam, qui est confirmé par la mention, à côté de son nom, sur le compte-rendu du chapitre général tenu à partir du 10 mai 1737 à l'abbaye de Saint-Mihiel : « *Sancti Michaelis in Lotaringia* » ; et sur celui du chapitre général tenu à Saint-Pierre de Luxeuil à partir du 10 de none d'avril 1739 : « *Sancti Michaelis in Lotharingia* » [1399]. Sa course aux honneurs n'en souffre pas : il quitte Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1743 pour devenir sous-prieur du prieuré Saint-Cloud de Lay-Saint-Christophe en 1743-1744, puis de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold de 1750 à 1753. Il est prieur du petit prieuré de Notre-Dame de Ménil au Léomont (créé par dom Calmet) de 1753 à 1759. Il accède alors aux charges importantes : prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1762 à 1765, de Saint-Evre de Toul de 1765 à 1767 et de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1771 à 1777 [1400]. Il meurt à Saint-Firmin de Flavigny le 17 mars 1789.

Dom Stéphane Adam est-il parent du célèbre sculpteur Jacob-Sigisbert Adam (Nancy, 1670-1747) et de ses fils encore plus célèbres : Lambert-Sigisbert (Nancy, 1700 - Paris, 1759), grand prix de Rome et pensionnaire de l'Académie de France à Rome, puis professeur à l'Académie royale de sculpture et peinture à Paris, auteur de sculptures monumentales dans le parc de Versailles ; Nicolas-Sébastien (Nancy, 1705 - Paris, 1772), qui suivit les pas de son frère à Rome et à Paris, et exécuta, à Nancy, dans l'église Notre-Dame de Bonsecours, en 1749, le tombeau de Catherine Opalinska (1680-1747), femme du roi Stanislas Leszczynski, duc de Lorraine et de Bar ; et François-Gaspard (Nancy, 1710 - Paris, 1761), premier sculpteur du roi de Prusse Frédéric II de 1717 à 1760 [1401] ? Cette parenté est plus que probable pour dom Sigisbert Adam, citée plus haut.

Quand dom Stéphane Adam arrive comme maître des novices à Saint-Michel de Saint-Michel, il a au moins 38 ans. Sous sa direction, il y a cinq professions le 17 novembre 1737, ce qui est inhabituellement très tard dans l'année et confirme le fait que dom Charlot ne s'est pas beaucoup occupé des novices l'année où il a été maître. Il y a encore sept professions en 1738 : une le 12 janvier (un retardataire de 1737), cinq le 12 juin - moment de l'année traditionnel - et une le 21 novembre (un autre retardataire) [1402] et puis plus aucune jusqu'en 1752. C'est-à-dire pas de noviciat du printemps 1739 au printemps 1751, alors que dom Stéphane Adam continue à être noté comme maître par le compte-rendu des chapitres généraux tenus à Notre-Dame de Montierender à partir du 8 mai 1740 et du 18 juin 1741, et à Saint-Mansuy de Toul à partir du 15 avril 1742.

Est-il l'adjoint du professeur, puis le professeur des jeunes profès dont les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel révèlent la présence jusqu'en 1743 au moins ? En effet, nous y lisons :

- 17 mars 1740 : « au Sr Gouget pelletier pour quatre peaux violetes [sic] pour couvrir les bréviaires des ieunes [sic] profez, 4 # » [1403] ;
- 6 nov. 1741 : « pour une tabatière à un jeune profès, 6 sols » [1404] ;

1398 *Matricula, op. cit.,* n° 1 768

1399 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1400 *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1401 MICHEL, *op. cit.* ; ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit. ;* et BENEZIT, *op. cit.*

1402 Il s'agit de dom Augustin Aschack, « Fugitif, 1759 », *Matricula, op. cit.* n° 1 967, dont nous allons reparler.

1403 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Extra.

- 16 avr. 1742 : « au p. procureur de St Vanne pour les cierges et les lettres d'ordre des jeunes profez, 70 # 16 sols argent de France et au cours de Lorraine, 88 # 17 sols » [1405] ;
- 16 sept. 1742 : « pour avoir fait retaper le chapeau de frère Nicolas Brazy 10 sols » [1406] ;
- 14 nov. 1742 : « donné 8 s au blanca boure [sic] pour avoir travaillé à la chambre du pere [sic] Professeur, 8 sols »[1407] ;
- 8 juin 1743 : « à frère Claude et frère Louis allant à Toul pour les ordres, 3 # » [1408] ;
- 14 mai 1743 : « à 4 jeunes allant demeurer à St Epvre, 3 # 2 sols » [1409] ;
- 17 sept. 1743 : « à trois clercs allant aux ordres à Toul, 19 # 1 sol 6 d. » [1410].

Les ordres mineurs leur sont donc conférés par l'évêque de Toul, qui n'est pas leur évêque, mais la prêtrise, les religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel seraient obligés d'aller la chercher à Verdun, auprès de leur évêque, s'ils restaient à Saint-Mihiel. S'ils partent à Toul, le problème est résolu.

- avr. 1744 : « au R.P. prieur de St Epvre pour quatre scapulaires de quatre jeunes profès, 46 # 15 sols » [1411].

Mais nous avons lu, dans une lettre de dom Catelinot du 21 juin 1741 [1412], que le professeur, dom Placide Martin, est nommé sous-prieur de l'abbaye ce printemps-là, ce que dom Catelelinot juge incompatible avec sa charge d'enseignement. Pire, dans une lettre du 28 août 1742, dom Catelinot revient sur le sujet, et écrit : « Dom Placide est bien mal et hors détat de continuer à enseigner. C'est un gros préjudice pour nos jeunes gens qui n'ont point d'exercices. J'avois projeté un Professeur pour achever ; mais [la lettre s'arrête là]. » Et nous constatons que dom Placide Martin meurt, à Saint-Firmin de Flavigny, le 27 octobre 1742 [1413]. Puis dom Stéphane Adam quitte Saint-Michel-de-Saint-Mihiel au printemps 1743. Qui est alors le professeur des jeunes profès ? Malheureusement les comptes-rendus des chapitres généraux ne mentionnent jamais leur nomination.

Ensuite, et jusqu'en 1750, puis de 1757 à 1762, il n'y a plus de noviciats à l'abbaye de Saint-Mihiel.

4.3.3.6. Pourquoi n'y a-t-il plus de noviciats de 1738 à 1750, puis de 1757 à 1762 à l'abbaye de Saint-Mihiel ?

Sont prieurs, durant cette période, dom Benoît Belfoy (arrivé au printemps 1737), dom Benoît Martin (arrivé au printemps 1742), dom Gabriel Toussaint (arrivé en septembre 1744) et dom Joseph de Lisle (arrivé au printemps 1747). Cette longue interruption est-elle liée à leurs personnalités? Certainement pas, puisqu'ils sont nommés par le chapitre général et que

---

[1404] A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses. L'addiction commence tôt. Est-elle tolérée au noviciat ou seulement à partir de la profession ?

[1405] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

[1406] *Ibidem.* Dom Nicolas Brazy, *Matricula, op. cit.*, n° 1 949

[1407] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

[1408] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépense extra.

- dom Claude Coïn, né le 22 février 1722 à Vadonville (sur la rive gauche de la Meuse, à 11 km au sud et en amont de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 12 juin 1738, meurt à Vadonville le 29 brumaire an V, *Matricula, op. cit.*, n° 1 960.
- dom Louis Humbert, né à Nancy le 4 mars 1719, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 12 janvier 1738, meurt à Saint-Nicolas-de-Port après le 10 brumaire an VI, *Matricula, op. cit.*, n° 1 952

[1409] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépense extra.

[1410] A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Extra.

[1411] A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépense extra. C'est une vieille dette, car cela fait un an que ces profès sont partis à Saint-Evre de Toul.

[1412] B.D.Nancy et Toul, MB 62

[1413] *Matricula, op. cit.*, n° 1 698

la suite de leur carrière montre que leur science du juste milieu est récompensée! L'état des locaux est-il en cause ?

La lecture des comptes et du *Journalier* de l'abbaye, tout au long de ces années, montre qu'il y a constamment des travaux à Saint-Michel de Saint-Mihiel, mais que ce sont plutôt des travaux d'entretien et de transformation des locaux. C'est seulement après l'incendie du 2 février 1758, qui détruisit l'aile du midi, que celle-ci est reconstruite pour abriter des remises surmontées d'un grenier (elle deviendra, après 1770, la grande bibliothèque qui existe toujours). Quant au bâtiment dont la façade donne à l'est, il n'est terminé qu'en 1766 [1414]. Ce ne sont donc pas ces travaux qui empêchent l'installation de noviciats à Saint-Michel de Saint-Mihiel.

Certes un noviciat nécessite des bâtiments adaptés, mais les novices ne sont pas très nombreux. Une absence de soucis matériels criants est souhaitable, et nous avons vu qu'à cette période la trésorerie de l'abbaye est en difficulté, mais les parents des novices paient une pension. Un noviciat et encore plus de jeunes profès en cours d'études doivent surtout se trouver dans un environnement et dans une communauté dont les supérieurs et les religieux sont en accord au point de vue théologique avec les autorités de la congrégation, et sous l'autorité d'un maitre des novices de confiance, d'ailleurs désigné par le chapitre général de la congrégation. Le fait que le bibliothécaire en charge, dom Ildefonse Catelinot, soit un janséniste impénitent et qu'à partir de 1742 soit relégué à Saint-Michel de Saint-Mihiel un autre bibliothécaire janséniste, dom Grégoire Berthelet [1415], renvoyé par le chapitre général de la congrégation de l'abbaye de Saint-Léopold de Nancy, n'est peut-être pas favorable. Les deux religieux, dont la congrégation refuse d'imprimer les écrits, sont-ils clairement et définitivement affectés à l'abbaye en attendant qu'ils meurent ? Mais ils « tardent » : dom Berthelet ne meurt qu'en 1754, à l'âge de 74 ans, alors qu'il est en mauvaise santé depuis longtemps, et dom Catelinot en 1756 seulement, à 85 ans. Nous y reviendrons.

Mais y aurait-il des raisons plus politiques au fait que Saint-Michel de Saint-Mihiel ne soit plus ni un noviciat, ni un couvent d'études de 1743 à 1750 ? Cette interruption ne serait-elle pas en partie liée à la situation politique nouvelle : le départ du duc François III pour la Toscane, en 1736, et l'arrivée, début 1737, d'un duc viager, l'ex-roi de Pologne Stanislas, beau-père de Louis XV et « piloté » par la France ? Or la ville de Saint-Mihiel est l'ancienne capitale judiciaire du Barrois non-mouvant de la couronne de France, elle a été prise par les troupes françaises en 1635 et ainsi ruinée pour de longues années par les indemnités de guerre exigées par la France. Et, à 18 kilomètres au sud, sur la même rive droite du fleuve Meuse, se trouve la petite principauté de Commercy où s'installe, en 1737 - comme le cardinal de Retz le fit en 1672 - une autre exilée par la France, la duchesse douairière de Lorraine, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, veuve du duc Léopold 1er, mère de l'ex-duc François III, ex-régente de Lorraine et Barrois, entourée des derniers fidèles de la cour ducale de Lunéville, lieu qu'elle a dû quitter pour laisser la place au roi Stanislas.

Rappelons qu'au chapitre général tenu, à Saint-Michel de Saint-Mihiel à partir du 10 mai 1737, juste après la prise de possession du Barrois, puis de la Lorraine par le roi Stanislas, l'abbaye de Saint-Mihiel est désignée, dans le compte-rendu, non plus comme « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* », mais comme « *Sancti Michaelis in Lotaringia* [sic] », avant les noms du prieur, dom Benoît Belfoy, du sous-prieur, dom Antoine Martin [1416] et du maitre

---

1414 A.D. Meuse, 4 H 150 à 157 ; et *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 44 r°.

1415 *Matricula, op. cit.,* n° 1 324

1416 Dom Antoine ou Ambroise Martin, *Matricula, op. cit.,* n° 1 657

des novices, dom Stéphane Adam ; par contre, avant le nom du doyen, dom Alexis Médart [1417], il est noté : « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* »[1418]!

En 1738, le chapitre général annuel se tient à Saint-Pierre de Luxeuil à partir du 27 avril : les mêmes religieux sont confirmés aux mêmes charges, mais à « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* » ! En 1739, le chapitre se tient encore à Luxeuil, à partir du 10 de none d'avril, et trois religieux sur quatre sont renommés aux mêmes charges : deux d'entre eux, le prieur, dom Belfoy, et le maitre des novices, dom Stéphane Adam, sont affectés à « *Sancti Michaelis in Lotharingia* [sic] », tandis que le sous-prieur, dom Antoine Martin, le nouveau doyen, dom Siméon Parent [1419] et les profès de l'année précédente sont religieux de « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* » !

En 1740, dom Stéphane Adam est confirmé comme maitre des novices (alors qu'il n'y en a plus) à « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* », par le chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 8 mai. En 1741, dans le même lieu, à partir du 18 juin, est encore confirmé comme maitre dom Stéphane Adam, nommé à « *Sancti Michaelis in Lotaringia* [sic] », et nommé un nouveau doyen, précédemment sous-prieur de 1736 à 1741, dom Antoine Martin [1420]. Nous avons déjà parlé de celui-ci, qui meurt, le 10 août 1743, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, où il avait été envoyé comme procureur de la congrégation de Saint-Vanne soutenir le camp des opposants de la congrégation à l'instauration de la triennalité des chapitres, contre l'avis des évêques français dont les diocèses couvraient son ressort. Bien sûr, ce n'est pas, officiellement, son patriotisme lorrain et barrois qui entraine - comme nous l'avons déjà vu - l'envoi de 100 bouteilles de champagne, en avril 1744, par les religieux de Saint-Mihiel à leurs confrères parisiens, mais la reconnaissance des bons soins qu'ils avaient prodigués à dom Antoine Martin !

Et, en 1742, nous constatons qu'au chapitre général tenu à Saint-Mansuy de Toul à partir du 15 avril, c'est toujours dom Stéphane Adam qui est maitre des novices, mais à « *Monasterii Sancti Michaelis de Sancte Michaele* ». Il ne sera plus question de « *Lotharingia* » dans ces comptes-rendus qui, les chapitres généraux étant devenus triennaux à partir de 1744, le deviennent aussi. Quant aux diètes intermédiaires annuelles, elles ne font pas l'objet de comptes-rendus. Lorsque le compte-rendu du chapitre général tenu à Saint-Pierre de Luxeuil à partir du 13 mai 1753 annonce la nomination comme maître des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel de dom Joseph de Lisle, on se demande qui était maître des novices depuis le printemps 1751, car il y a eu des professions dans cette abbaye en 1752 !

4.3.3.7. Dom Joseph de Lisle (1751 ? à 1757 ?).

Dom Joseph de Lisle est prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel du printemps 1747 au printemps 1753 et du printemps 1756 au printemps 1762. En 1753, il a 65 ans (seul dom Gabriel Thomassin est presqu'aussi âgé quand il devient maître des novices). Il a une belle expérience de la vie religieuse, que nous avons détaillée. Le chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 10 de none 1750 ne mentionne pas de nomination de maître des novices à l'abbaye de Saint-Mihiel, mais il y en a certainement un à partir du printemps 1751 (sans doute nommé par une diète intermédiaire), puisqu'il y a trois professions, à l'abbaye : une le 15 juillet 1752, une le 20 octobre 1752 et une le 29 avril 1753. Est-ce le sous-prieur, dom Antoine Robinot ?

[1417] Dom Alexis Médard, né à Fresnes-au-Mont (à quelques km à l'ouest de Saint-Mihiel), profès de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, meurt à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 janvier 1739, *Matricula, op. cit.*, n° 1 656

[1418] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

[1419] Dom Siméon ou Simon Parent, né à Nancy au plus tard en 1686, profès à Saint-Pierre de Senones le 16 mai 1702, meurt à Saint-Romaric du Saint-Mont le 8 avril 1753, *Matricula, op. cit.*, n° 1 408

[1420] Dom Antoine (ou Ambroise) Martin, *Matricula, op. cit.,* n° 1 657

Dom Antoine Robinot [1421], baptisé à Bar-le-Duc le 31 octobre 1708, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 mai 1726. Il fait ensuite ses études de philosophie et théologie avant la prêtrise à Saint-Pierre de Senones, où il est présent lors de l'élection à l'abbatiat de cette abbaye de dom Augustin Calmet, en 1728, mais n'y est plus en 1733 [1422]. Nous le retrouvons à l'abbaye de Saint-Mihiel, fin 1740 [1423]. En 1743, il est affecté au prieuré Notre-Dame de Bar, qui dépend de l'abbaye de Saint-Mihiel et où réside constamment quelques religieux de cette abbaye [1424]. Le long procès (1736-1741) avec l'abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Mihiel, Antoine de Lenoncourt, qui revendiquait l'administration du prieuré, vient de se terminer. Nous avons vu qu'il avait beaucoup occupé un des maîtres des novices précédent, dom André Charlot [1425]. Dom Antoine Robinot ne semble pas être prieur ou administrateur de Notre-Dame de Bar. C'est seulement en mai 1744 qu'un prieur y est nommé, dom Emilien Le Page [1426]. Est-ce alors ou plus tard, en 1747, que dom Robinot revient à l'abbaye de Saint-Mihiel [1427]. Car il est nommé curé de Han-sur-Meuse, paroisse proche de Saint-Mihiel et administrée par l'abbaye en 1746 et résigne cette charge en 1750 [1428]. Et, en 1747, il « fait les fonctions de curé de la basse cour » de l'abbaye [1429]. Puis il est nommé sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel par le chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 10 de none 1750. Est-ce lui qui s'occupe des trois profès de 1752 et de celui du printemps 1753 ?

A moins que le noviciat n'aît commencé ailleurs et ne se soit poursuivi à Saint-Michel de Saint-Mihiel, sous la responsabilité du prieur, dom Joseph de Lisle ? Celui-ci est nommé maître des novices le 13 mai 1753, mais n'est plus prieur. Il y a deux professions le 17 juin, deux le 9 septembre et deux le 13 décembre 1754 et un retardataire le 10 février 1755. Puis une profession le 21 juillet, une le 21 septembre 1755 et deux le 10 novembre 1755.

Quant à dom Antoine Robinot, les chapitres généraux emploient ses talents ailleurs : à partir du printemps 1753, il est nommé, successivement, sous-prieur à Saint-Nabor de Saint-Avold, Saint-Pierre de Senones, prieur de Saint-Firmin de Flavigny, sous-prieur de Saint-Pierre du Châtenois, prieur de Saint-Nicolas-de-Port, Notre-Dame du Breuil et en même temps (1780) visiteur de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, prieur de Saint-Evre de Toul, sous-prieur de Notre-Dame de Ménil au Léomont, et retourne comme simple religieux à Saint-Pierre de Senones en 1786. En 1791, il prête le serment constitutionnel, ce qui peut lui permettre de desservir une des cures dépendant avant la Révolution de cette abbaye. Puis il le rétracte et il meurt à Senones le 5 juillet 1793, avant d'avoir subi les éventuelles conséquences de ce rejet.

Le chapitre général tenu à Saint-Vincent de Besançon à partir de none (le 7) de mai 1756, renomme dom Joseph de Lisle prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel et maître des novices : « dom Joseph de Lisle, prieur ». C'est clair. Mais on remarque que le sous-prieur qui arrive à l'abbaye est dom Mathieu Gesnel, qui déjà été maître des novices de 1731 à 1734 à Saint-Michel de Saint-Mihiel - sans beaucoup de profès comme nous l'avons déjà vu - et de

---

1421 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 771 ; *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 277

1422 GERARD, *op. cit.*, p. 396-397

1423 A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses, 20 déc. 1740 : « à huçon étant allé mener un cheval à D. Antoine a Barre, 15 sols 6 d ».

1424 A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Dépense extra, may 1743 : « à D. Antoine Robinot allant demeurer à Bar, 1 # 7 sols 9 d ».

1425 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 521

1426 *Pouillé*, *op. cit.*, t. II, p.18 ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 536

1427 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses, février 1747 : « au postillon pour avoir ramené le cheval de D. Robinot de Bar et pour port de deux lettres, 12 sols ». Il est peut-être seulement allé voir sa famille.

1428 *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 410

1429 *Registre Mortuaire de la Basse Coure de l'abbaÿe de St-Mihiéle*, A.C. Saint-Mihiel, D 11: obsèques de Magdeleine Grandjean, 10 mai 1747 ; et Marie Boulanger, 28 septembre 1748

1747 à 1750 à Saint-Evre de Toul, si l'on en croit les comptes-rendus des chapitres généraux, mais avec une seule profession dans cette abbaye en 1750, si l'on en croit la matricule. Dans cet ordre d'idée, signalons qu'à ce chapitre général de Saint-Vincent de Besançon du printemps 1756, il est ordonné que soit tenue une liste des religieux par maison. Il faut aussi rappeler que dom de Lisle est abbé titulaire de Saint-Léopold de Nancy depuis 1747 et que c'est en 1757 que parait son gros volume de l'histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel. Puis qu'en 1760 paraît son *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la théologie, où l'on s'explique sur la vocation à l'état ecclésiastique,* ce qui démontre, s'il en est besoin, qu'il pourrait être la personne qu'il faut là où on l'a nommé, même si certains de ses confrères de Saint-Mihiel ou d'ailleurs sont convaincus du contraire. Avait-il vraiment le temps de s'occuper personnellement de toutes ces tâches ?

Il y a, à l'abbaye de Saint-Mihiel, deux professions le 27 mai et une le 15 août 1756, une le 29 janvier et une le 4 mars 1757. Puis une le 20 juin et quatre le 4 novembre 1757. Et ensuite plus aucune jusqu'au quatre du 8 décembre 1764, donc un maître des novices depuis au moins décembre 1763. Nous ignorons s'il s'agissait déjà de celui qui est nommé au chapitre général tenu à partir du 20 avril 1765 à Saint-Michel de Saint-Mihiel, dom Joseph Brichard. Mais qui est-ce ?

4.3.3.8. Dom Joseph Richard ou dom Jean-Baptiste Brichard (1763 ? à 1769 ?) ?

Il y a divergence, sur le nom du religieux nommé en avril 1765 aux charges de sous-prieur et de maître des novices en même temps, entre le compte-rendu du chapitre général de 1765, qui écrit : « D. Joseph Brichard », et la matricule établie par G. Cherest en 1963, qui donne pour sous-prieur (il ne répertorie pas les maîtres des novices) : « Jean-Baptiste Brichard ».

Dom Joseph Richard, né à Fontenoy-le-Château [1430] le 14 octobre 1734, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 20 octobre 1752 (avec dom Joseph de Lisle, prieur et maître des novices, ou dom Antoine Robinot, le sous-prieur en faisant fonction comme nous l'avons expliqué). Le choix de ce prénom en religion permet-il de conclure que c'est un fidèle de dom Joseph de Lisle ? Où est-il un dévôt de saint Joseph [1431]? Ses nominations de sous-prieur et de maître des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel seraient ses deux premières charges, à 31 ans seulement. Dès 1768, il part comme prieur à Saint-Léopold de Nancy, puis il est prieur de Notre-Dame du Ménil au Léomont de 1771 à 1774, puis sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster en 1774-1775 et prieur de Saint-Pierre de Châtenois de 1777 à 1783. On le retrouve sous-prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1783 à 1786 et prieur de Saint-Cloud de Laye en 1789. On l'affecte donc alternativement dans des maisons importantes et de petits prieurés. Est-ce parce ce que c'est un supérieur capable de redresser spirituellement une maison ou un bon gestionnaire susceptible de rétablir matériellement une maison? Il semble traverser la Révolution sans difficultés majeures et meurt à Fontenois-le-Château en août 1817 [1432].

Dom Jean-Baptiste Brichard, baptisé à Notre-Dame de Bar le 16 juin 1708 [1433], est profès de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 29 mai 1731. On ne sait dans quelles maisons il est affecté au long de sa vie religieuse. En 1789, il aurait été religieux à Saint-Grégoire de

---

[1430] Fontenois (ou Fontenoy)-le-Château, à l'extrême sud de la Lorraine, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Fontenoy-le-Château, Vosges, diocèse de Saint-Dié.

[1431] C'est un des prénoms les plus souvent choisis par les religieux qui font profession à l'abbaye de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles (mais 20 sur 385 seulement, car il y a 140 prénoms différents !), *Matricula, op. cit.*

[1432] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513 ; *Matricula, op. cit.*, n° 2 166 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[1433] L'église du prieuré bénédictin était aussi paroissiale et son curé nommé par les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel. Nous avons déjà parlé des relations parfois difficiles entre les uns, les autres et la ville de Bar, METZ-NOBLAT, *op. cit.*

Munster, puis se serait retiré à Bar, puis à Toul en 1791. Il serait mort en émigration [1434]. Son « profil » correspond moins à celui d'un maître des novices que celui de dom Joseph Richard.

Il y a deux professions à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1765 (8 mars et 11 juillet), puis neuf en 1766, neuf en 1767 et huit en 1768 (une le 22 juin, une le 20 juillet et six le 28 octobre). Or le chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 12 mai 1768 n'a pas nommé de maître des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel. Qui a veillé sur la formation des profès de 1768, en particulier ceux de fin octobre : le prieur Hyacinthe Magron (1768 à 1770) [1435] ou le sous-prieur Hubert Bossu (1768 à 1774) [1436]? Autre question : l'un des profès de Saint-Léopold de Nancy du 11 mars 1769, qui est originaire de Saint-Mihiel [1437], serait-il un novice de Saint-Michel de Saint-Mihiel ayant suivi dom Joseph Richard dans cette abbaye, où il y a peu de professions au XVIIIème siècle (7 en 1715, 6 en 1726 et 2 en 1769, l'autre profès à la même date venant de Besançon [1438]), car l'environnement d'une ville importante est considéré comme peu favorable pour un noviciat. Autre cas de poursuite éventuelle de noviciat ailleurs, celui de dom François George, né à Saint-Mihiel, que l'on retrouve profès de Notre-Dame de Mouzon le 6 janvier 1769 [1439]. Cas particuliers ou tentative sans lendemain de la congrégation de mélanger les novices des trois provinces, puisqu'ils sont, depuis 1766, pour la grande majorité d'entre eux, français ?

Ensuite, il n'y a de nouveaux profès qu'en 1772 : un le 29 mars, deux le 1er novembre et un le 6 décembre. Puis sept en 1774 : un le 15 avril, deux le 15 mai, trois le 4 septembre et un le 15 novembre. Mais formés par qui ? Le chapitre général de 1771, tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 24 avril, n'a pas nommé de maître des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel. Est-ce le prieur de 1771 à 1774, dom Joseph Gueniot [1440], ou le sous-prieur de ces mêmes années, qui est soit dom Hubert Bossu (d'après le compte-rendu des chapitres de l'époque), soit dom Grégoire Febvet [1441] (d'après la matricule de 1963) ?

En 1774, au chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 26 avril, il n'y pas de nomination de maître des novices alors qu'il y a, à Saint-Michel de Saint-Mihiel, cinq professions en 1775 : une le 1er juin, deux le 24 août et deux le 5 octobre. Deux le 7 juillet 1776. Et une le 17 octobre 1777.

En 1777, le chapitre général tenu à Notre-Dame de Montierender, à partir du 20 avril, ne nomme toujours pas de maître des novices à l'abbaye de Saint-Mihiel. Or il y a une

---

1434 *Matricula, op. cit.,* n° 1 838 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 311

1435 Dom Hyacinthe Magron, *Matricula, op. cit.*, n° 1 805

1436 Dom Hubert Bossu, né au plus tard en 1741 à Jainvillotte, à 15 km au sud de Neufchâteau (alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 4 novembre 1757 (sous dom de Lisle). Il est sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1768 à 1771, sous-prieur en 1774- 1775, puis prieur de 1775 à 1778 de Saint-Pierre de Senones, prieur de Notre-Dame du Ménil au Léomont de 1778 à 1780 et prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1783 à 1789. Il meurt à Jainvillotte en novembre 1821, *Matricula, op. cit.,* n° 2 2250 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1437 Dom Georges Gaucher, né à Saint-Mihiel le 14 décembre 1752, profès à Saint-Léopold de Nancy le 11 mars 1769, *Matricula, op. cit.*, n° 2 415. Est-ce à cause de son âge que sa profession - il n'a eu 16 ans qu'en décembre 1768 - doit attendre ? En 1790, il est religieux à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold. Il prête le serment constitutionnel et devient curé. Mais il revient dans sa ville natale, où il est professeur au collège en l'an II. Il se marie en l'an III. Après le concordat, il demande l'autorisation de se marier religieusement. Il meurt à Saint-Mihiel en octobre 1827, GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 953

1438 Dom Joseph Baudot, né à Besançon le 24 octobre 1749, profès à Saint-Léopold de Nancy le 31 mars 1769, est guillotiné à Paris le 17 avril 1794, *Matricula, op. cit.,* n° 2 148. Pourquoi est-il venu faire profession à Saint-Léopold de Nancy, dans une autre province de la congrégation de Saint-Vanne que celle de Franche-Comté ?

1439 Dom François George, né à Saint-Mihiel le 18 juin 1747, profès le 18 juin 1747 à Notre-Dame de Mouzon (sur la rive gauche de la Meuse, mais à 91 km au nord et en aval de Saint-Mihiel et dans la province de Champagne de la congrégation). On ignore le lieu et la date de sa mort, *Matricula, op. cit.*, n° 2 412

1440 Dom Joseph Gueniot, *Matricula, op. cit.,* n° 1 972

1441 Dom Grégoire Febvet, *Matricula, op. cit.,* n° 2 004, sous-prieur de 1772 à 1774, puis prieur de 1774 à 1780 et ensuite doyen de 1780 à 1783 de l'abbaye de Saint-Mihiel, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

profession le 8 mars 1778, une le 8 septembre 1779, deux le 16 janvier 1780 et une le 17 décembre 1780. Il est vrai que J.-E. Godefroy, en 1925, donne pour maître des novices à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1777 à 1783, dom Jean-Eléonore Derone [1442].

Il s'agit de Jean de Rosne que le compte-rendu du chapitre général de 1780, tenu à Montierender à partir de none d'avril, donne comme nommé sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel, cette année-là, et que G. Cherest, en 1963, mentionne comme sous-prieur en 1780-1781 seulement [1443]. Rappelons que c'est cette même année 1780 que, dans le compte-rendu, Saint-Michel de Saint-Mihiel devient « *Sancti Michaelis ad Mosam* » pour le prieur, dom Augustin Baudelaire, la liste des profès des années 1777 à 1780 et des défunts de 1779, mais pas le sous-prieur, dom Jean de Rosne et le doyen dom Grégoire Febvet. De même qu'est aussi annoncé : « *Locus futuri Capituli generalis monasterii Sancti Michaelis de Sancte Michaele dominicà secundà post Pascha anni 1783* ». C'est le moment traditionnel de l'année pour tenir le chapitre, mais pourquoi le scribe se met-il à écrire en latin et opte-t-il pour la dénomination ancienne ?

Nous ignorons où J.-E Godefroy a lu que Jean-Eléonore de Rosne aurait été maître des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1777 à 1783. La carrière de ce religieux est par ailleurs digne d'intérêt.

4.3.3.9. Dom Jean-Eleonore Derone (1777 à 1783) ?

Dom Jean-Eléonore de Rosne ou Jean Derone (sans citer quelques orthographes intermédiaires), baptisé à Notre-Dame de Bar le 30 ou 31 août 1743, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 décembre 1764 [1444]. Il a probablement dom Joseph Richard pour maître des novices, mais rencontre sans doute dom Joseph de Lisle, qui n'est plus ni prieur mi maître, mais réside toujours à l'abbaye de Saint-Mihiel, où il meurt le 24 janvier 1766.

Dom Jean Derone est peut-être maître des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1777 à 1783 et sûrement prieur de Saint-Evre de Toul de 1783 à 1789. En 1790, il revient à Bar, où il est membre de la Société des amis de la Constitution et prête le serment constitutionnel le 23 janvier 1791. Il est vicaire à Notre-Dame de Bar en 1792, obtient son certificat de civisme et prête le serment de haine à la royauté en l'an V. Il est ensuite curé de Combles-en-Barrois et noté ainsi, au moment du concordat, sur une liste de prêtres « réconciliés » avec l'Église : « DRONE, 64 ans, bénédictin exerçant à Combles près Bar, bonnes mœurs, talents médiocres ». Il est nommé curé de Rancourt-sur-Ornain le 1er pluviôse an XI, puis de Neuville-sur-Orne en 1812, deux paroisses proches de Bar-le-Duc. Il meurt à Neuville-sur-Orne le 25 septembre 1825.

Avec ou sans maître des novices « officiel », il y a cinq professions à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1781 : deux le 15 juillet, une le 3 novembre et deux le 16 décembre. Une le 24 juillet 1782 et une le 23 août 1783. Cependant le chapitre général, tenu à « *Sancti Michaelis de sancte Michaele* » à partir du 11 mai 1783, nomme sous-prieur et maître des novices dom Maximin Nicolle.

1442 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, op.cit.

1443 *Catalogue des religieux en charge*, op. cit .

1444 *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 338 ; *Pouillé*, *op. cit.* t. II, p. 208, note 1, p. 643, 645-646 ; GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne*, *op. cit.*, et *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution*, *op. cit.*, p. 75 et 151 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 672. Dom Derone descend-il d'une famille noble de Rosnes, localité située à mi-chemin de Saint-Mihiel et Bar (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun) ?

4.3.3.10. Dom Maximin Nicolle (1783 à 1786).

Dom Maximin-Léopold Nicolle [1445], né à Lunéville le 12 octobre 1746, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 11 juillet 1765, donc avec dom Joseph Richard pour maître. Il a aussi connu dom Joseph de Lisle dans ses dernières années. Deux ans plus tard, fait aussi profession à l'abbaye de Saint-Mihiel, le 10 mai 1767, dom Jean-Nicolas Nicolle, né à Lunéville le 5 octobre 1749 [1446]. Ils sont frères.

Dom Maximin Nicolle est sous-prieur de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold en 1781-1782, puis de Saint-Georges de Deuilly à Morizécourt en 1782-1783, ce qui est une charge de confiance, puisqu' il faut y « gérer » les religieux à problèmes divers qui y sont envoyés. Il arrive donc à Saint-Michel de Saint-Mihiel, comme prieur et maître des novices, au printemps 1783 et il quitte cette abbaye au printemps 1786 pour assumer la charge de prieur de Saint-Romaric du Saint-Mont. Il l'est toujours le 25 juillet 1789, quand cette maison est l'une des rares à être attaquée lors de la Grande Peur, mais « l'énergie des bénédictins suffit à repousser les assaillants » [1447]. Il émigre ensuite dans les pays germaniques, à Trèves, siège de l'archevêché dont dépendent les diocèses anciens de Saint-Dié, Toul et Verdun, en compagnie de son frère dom Jean-Nicolas Nicolle [1448]. Dom Maximin Nicolle meurt à Lunéville en mai 1816.

Il y a une profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 6 juin 1784 et trois en 1785 : 13 mars, 22 mars et 12 décembre. En 1786, l'unique profession a lieu le 17 décembre. Ce n'est pas dom Nicolle qui a guidé jusqu'à la profession ce novice, car le chapitre général tenu à partir du 11 juin à « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele* » a nommé maître des novices dom Benoît Mathis.

4.3.3.11. Dom Benoît Mathis (1786 à 1789).

Dom Benoît Matis ou Mathis [1449], né au plus tard en 1739 à Gelvécourt [1450], fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 21 septembre 1755 (sous dom Joseph de Lisle). Il est maître des novices à l'abbaye de Saint-Mihiel de juin 1786 à juin 1789, date à laquelle le chapitre général, tenu à partir du 10 juin 1789 à « *Sancti Michaelis ad Mosam* » l'envoie comme sous-prieur à Saint-Pierre de Senones, ce qui est, en principe, le début d'une belle carrière.

Mais arrive la Révolution : en 1791, il ne prête pas le serment constitutionnel et, pour cela, est détenu un moment à Epinal. On le retrouve après le concordat à Saint-Jean-du-Mont (aujourd'hui Saint-Jean-d'Ormont), village vosgien au sud de Senones et Moyenmoutier, auprès de dom Jean Lombard [1451]. Celui-ci, abbé et prieur de Senones en 1790, devenu

---

1445 Dom Maximin-Léopold Nicolle, *Matricula, op. cit.* n° 2 350. « Maximin », écrit seulement le compte-rendu du chapitre général le nommant maître des novices à l'abbaye de Saint-Mihiel. Que « Léopold » soit son nom de baptême ou qu'il ait choisi de l'ajouter à son nom de religieux montre l'attachement de sa famille et de lui-même à la Lorraine indépendante. Si c'est un prénom en religion, il est le seul à le choisir parmi les religieux faisant profession à l'abbaye de Saint-Mihiel. Quant à Maximin - qu'il est aussi le seul à porter - cela fait-il référence à saint Maximin, évêque de Trèves au IVème siècle, *Matricula, op. cit.*

1446 Dom Jean-Nicolas Nicolle, *Matricula, op. cit.*, n° 2 369. Son deuxième prénom est plus que nettement « lorrain » et c'est celui - après François et Jean - qui est choisi le plus souvent (23 sur 385) par les bénédictins faisant profession à l'abbaye de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles. Il est sous-prieur de Saint-Cloud de Laye-Saint-Christophe de 1784 à 1786, puis prieur de Saint-Mansuy de Toul, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il émigre avec son frère à Trèves, en Allemagne. Il meurt à Toul en 1825.

1447 MICHAUX, *op. cit.*, p.168

1448 GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 85, 182 et 296

1449 *Matricula, op. cit.,* n° 2 222

1450 Gelvécourt, à 15 km à l'est de Vittel et 20 km à l'ouest d'Epinal, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié.

1451 Nous avons déjà parlé de dom Jean Lombard, né au plus tard en 1741 à Han-sur-Meuse, au sud de Saint-Mihiel, paroisse dont la cure dépendait de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel avant la Révolution, profès de

d'abord vicaire général constitutionnel de Saint-Dié, émigre en mars 1793 à Trèves et se réfugie ensuite à l'abbaye bénédictine Notre-Dame-des-Ermites à Einsiedeln (Suisse), puis à celle de Saint-Blaise en Forêt-Noire. Après le concordat de 1803, il rassemble, grâce « aux capitaux qu'il a sauvés », une petite communauté de huit religieux à Saint-Jean-du-Mont, qui était avant la Révolution une des paroisses qu'administraient les bénédictins de l'abbaye Saint-Pierre de Senones. Ce groupe « vivote » jusqu'en 1810, date à laquelle ces communautés regroupant d'anciens religieux d'une congrégation sont interdites [1452]. Dom Lombard et dom Mathis restent cependant tous deux à Saint-Jean-du-Mont. Ces deux religieux ne se seraient-ils pas connus dès l'abbaye de Saint-Mihiel, où ils ont fait tous deux profession, l'un en 1755, l'autre en 1757 ? Dom Benoît Mathis meurt tragiquement à Saint-Jean-du-Mont, en 1812 ou 1813, « tué par un taureau furieux » [1453].

Du temps où dom Benoit Mathis y est maître des novices, il y a une profession à Saint-Michel-de-Saint-Mihiel le 17 décembre 1786, une le 3 septembre 1787 (dom Charles-Henri Berger, qui va être victime de la Révolution [1454]) et quatre le 13 juin 1788.

Cependant, l'abbé Gaillemin donne comme maître des novices, en 1788, dom Pierre Barré [1455], né à Bar-le-Duc le 13 octobre 1739, profès à Saint-Evre de Toul le 13 novembre 1758, que l'on retrouve, en mai 1791, aumônier de l'hôpital Sainte-Anne à Saint-Mihiel et qui prête, en tant que tel, le serment constitutionnel. Il se cache ensuite à Heudicourt (et non « Hendecourt, Pas-de-Calais»), localité située au pied de la côte de Meuse à 15 kilomètres au nord-est de Saint-Mihiel, où sa présence est attestée en l'an V et VI. Il prête le serment de haine à la royauté du 18 fructidor an V, exerce le culte et distribue les sacrements plus ou moins clandestinement. Après le concordat, en 1803, il est nommé curé du lieu, où il meurt le 4 mai 1821.

En juin 1789, le chapitre général tenu à « *Sancti Michaelis ad Mosam* » se préoccupe de questions matérielles liées aux novices [1456]. Il est décidé que la pension des novices, « à l'avenir », ne pourra excéder 300 # : 150 à l'entrée, 150 lors de la profession, versées par leurs parents. « Si besoin est », il sera fait une remise à ceux-ci. Ces dispositions supposent donc que le noviciat ne dure, si possible, qu'un an et il n'est pas question des postulants. Les novices devront amener « un habit complet » et divers objets de première nécessité. Et c'est dom Nicolas Cognard qui est nommé sous-prieur et maître des novices.

---

cette abbaye le 29 janvier 1757, mort à Saint-Jean d'Ormont(Vosges) le 11 janvier 1815, *Matricula, op. cit.,* n° 2 239

1452 GODEFROY, *op. cit.*, p. 26, 102, 178 et 247

1453 *Ibidem,* p. 180, 201 et 255

1454 Dom Charles-Henri Berger, né le 31 août 1766 à Azerailles, sur la rive droite de la Meurthe, à 20 km au sud-est de Lunéville (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 3 septembre 1787, meurt en déportation à Cayenne (Guyane) le 11 ou 21 novembre 1798, *Matricula, op. cit.,* n° 2 620 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 165

1455 Dom Pierre Barré, *Matricula, op. cit.,* n° 2 260 ; *Pouillé, op. cit.*, t. I, p. 234, t. III, p. 318 et 723 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 105. Le *Pouillé* (p. 723) le confond avec deux autres bénédictins de la génération précédente et de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne :

- dom Benoît Barez, né à Bouillon (Belgique actuelle), au plus tard en 1714, profès à Saint-Vincent de Metz le 8 mars 1730, prieur de Saint-Airy de Verdun de 1759 à 1765, sous-prieur de Saint-Arnould de Metz de 1765 à 1768, prieur de Saint-Maurice de Beaulieu de 1768 à 1774 et de 1777 à 1783, mort dans cette abbaye le 25 octobre 1784, *Matricula, op. cit.*, n° 1 825, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* ;
- et dom Urbain Barez, lui aussi né à Bouillon, le 10 février 1714, profès à Saint-Urbain de Saint-Urbain, sous-prieur de Saint-Arnould de Metz de 1762 à 1765, prieur de Saint-Urbain de 1768 à 1771, sous-prieur de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons de 1771 à 1774, prieur de Saint-Airy de Verdun de 1785 à 1789, mort on ne sait ni où ni quand, que la matricule de G. Cherest confond aussi avec dom Pierre Barré, puisqu'elle le fait mourir à Hendecourt (Pas-de-Calais) le 4 mai 1821, au bel âge de 107 ans, *Matricula, op. cit.*, n° 1 857, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1456 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513, f° 143 et dernier.

4.3.3.12. Dom Nicolas Cognard (1789- ?).

Dom Nicolas Cognard [1457] naît ou est baptisé le 12 octobre 1756 à Isches (non loin des sources du fleuve Meuse, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié). Son père est laboureur. Il fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 octobre 1777. Avec quel maître des novices ? Il est impossible de le dire, vu le « flou » de ces années-là. Le 7 mai 1790, il est toujours à l'abbaye de Saint-Mihiel, lorsque les commissaires viennent interroger les religieux sur ce qu'ils souhaitent devenir : il est dit être « sous-prieur et receveur de la maison ». Il serait donc procureur et il n'y aurait plus - du moins officiellement - de novices. Il déclare « vouloir rester » dans la congrégation. Il quitte Saint-Mihiel le 10 février 1791 et la *Matricula* écrit qu'il meurt à Morizécourt - non loin de son village natal - après 1790. Est-ce à l'ancien prieuré bénédictin qu'il meurt ? Non, car les religieux de celui-ci ont tous déclaré renoncer à la vie commune, le 19 novembre 1790, et ont prêté le serment constitutionnel dès le 12 janvier 1791. Les bâtiments du prieuré ont été immédiatement vendus et l'église tout de suite démolie [1458].

Mais l'abbé Gaillemin a retrouvé sa trace : en l'an VI, il demeure à Fresnoy-en-Bassigny (Haute-Marne), non loin à l'ouest d'Isches et à proximité de la célèbre abbaye cistercienne de Morimond. Le 30 fructidor an VII, il se marie, à Morizécourt, avec Françoise Valette. Après le concordat de 1801, il fait une demande pour obtenir un mariage religieux, le 15 prairial an XI. Il meurt à Morizécourt, le 23 octobre 1806.

4.3.3.13. Conclusion sur les maîtres des novices.

Maître des novices est un des premiers échelons du « *cursus* » normal d'un religieux chez qui ses supérieurs ont décelé les qualités propres à remplir des charges de plus en plus élevées. On remarque que cette fonction est, quelquefois, plus ou moins clairement ajoutée à celle de prieur ou de sous-prieur. Ce qui réduit les risques de déviation théologique par rapport à la doctrine officielle de la congrégation ? Est-ce aussi le cas pour certains des professeurs des jeunes profès ? Mais, quelques soient les qualités et les aptitudes de ces maîtres des novices, parmi leurs « élèves », un certain nombre de religieux n'ont pas persévéré après avoir fait profession ou après avoir été ordonné prêtres. Autant qu'au manque de discernement ou de courage des supérieurs qui les ont admis à la profession, il faut aussi relier ce fait à l'évidence que devenir bénédictin est une promotion sociale pour un certain nombre de ces jeunes gens : la pression familiale, qui peut aussi avoir une connotation religieuse - il y a des familles de religieux - doit être prise en compte. La simple énumération des cas montre une certaine évolution au cours des deux siècles de vie de la congrégation, même s'il est impossible de donner les raisons précises des départs.

De même, il est impossible de recenser une autre catégorie : celle des postulants ou des novices n'ayant pas persévéré ou ayant été renvoyés de l'abbaye de Saint-Mihiel. Ce sont encore les comptes de l'abbaye, dans leur sécheresse et leur précision, qui permettent de donner quelques exemples.

4.3.4. Les novices originaires de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles.

Cent douze bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne sont originaires de la ville même de Saint-Mihiel et font profession de 1612 à 1788 : 68 de 1612 à 1689 et 44 de 1690 à 1789. Parmi ces 112 profès, 4 meurent on ne sait ni où ni quand, et 6 sont notés fugitifs, 4 expulsés, 3 apostats, donc 17 perdus de vue (15 %) [1459].

On peut répartir ces 112 profès ainsi :

[1457] *Matricula, op. cit.,* n° 2 515 ; GODEFROY, *op. cit.,* p. 233 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 469

[1458] MICHEL (Jean-François), « De la colline de Deuilly aux replats de Morizécourt : l'histoire du prieuré de Notre-Dame de Morizécourt », *op. cit.,* p. 32-39, ici p. 39

[1459] *Matricula, op. cit.*

- 45 font profession et meurent dans une autre abbaye de la congrégation que Saint-Michel de Saint-Mihiel : 24 profès d'avant 1690 (dont 5 nobles), 21 d'avant 1789 (dont 3 nobles). On remarque que 8 profès du XVIIIème siècle sont, au cours de leur vie religieuse, réaffectés, plus ou moins longuement, à l'abbaye de leur ville natale. Et qu'un profès du XVIIIème siècle est noté : « apostat »
- 43 font profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel et meurent dans une autre abbaye : 31 profès d'avant 1685 (dont 15 nobles) et 12 profès de 1703 à 1776 (aucun noble). On compte, parmi les profès d'avant 1690, 2 fugitifs, 1 apostat, 1 expulsé et 2 morts on ne sait où et quand ; et, parmi les profès d'avant 1789, 1 fugitif, 1 expulsé et 2 morts après 1790 ;
- 11 font profession ailleurs et meurent à Saint-Michel de Saint-Mihiel : 5 profès (dont 3 nobles) de 1629 à 1659 et 6 profès de 1716 à 1769 (dont 1 noble). Parmi tous ceux-ci, un meurt après 1790 ;
- 13 font profession et meurent à Saint-Michel de Saint-Mihiel : 8 profès (dont 6 nobles) de 1623 à 1671 et 5 profès de 1695 à 1788 (aucun noble). Parmi ceux-ci, 4 meurent après 1790.

Penchons-nous brièvement sur le parcours de cinq profès du XVIIIème siècle qui ont l'air d'avoir passé toute leur vie religieuse à l'abbaye de leur ville natale. Il s'agit en fait de cinq cas différents et de religieux qui ne restent pas toute leur vie religieuse à l'abbaye de Saint-Mihiel.

4.3.4.1. Dom Gabriel Belguillaume.

Dom Gabriel Belguillaume[1460], né à Saint-Mihiel au plus tard en 1679, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 juillet 1695. Il est sous-prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1713 à 1716, de Saint-Evre de Toul en 1716-1717, puis de nouveau de Saint-Mansuy de Toul en 1717-1718, puis retourne à l'abbaye de Saint-Mihiel, où il est nommé prieur de Notre-Dame de Bar, de 1718 à sa mort en 1732. Cette affectation est-elle un arrêt dans une carrière ecclésiastique qui commençait bien ? Est-il janséniste - ce qui commence à être gênant dans une ville épiscopale française - ou plutôt a-t-on besoin de ses talents de diplomate et de gestionnaire à Bar, où les conflits sont fréquents avec le curé (nommé par l'abbaye) et la ville ? Et où réside-t-il le plus souvent à partir de 1718 : au prieuré de Bar ou à l'abbaye de Saint-Mihiel, où il meurt le 13 janvier 1732 ?

4.3.4.2. Dom Nicolas Mathelin.

Dom Nicolas Mathelin[1461], né à Saint-Mihiel le 14 janvier ou juin 1748, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 21 septembre 1767. En 1789, il est sous-prieur ou procureur à Saint-Georges de Deuilly à Morizécourt, première charge, semble-t-il [1462]. On le retrouve à Saint-Mihiel en l'an VI, puis à Commercy en 1801, où il est commis au bureau du receveur particulier de l'arrondissement. Il a donc renoncé au sacerdoce. Il meurt à Saint-Mihiel le 1er septembre 1818.

[1460] *Pouillé*, t. II, p. 18, où il est appellé l' « un des prieurs de Bar les plus remarquables» ; *Matricula, op. cit.*, n° 1 301 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[1461] *Matricula, op. cit.*, n° 2 382 ; *Catalogue des religieux en charge, op. cit. ;* et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 805

[1462] Il n'est pas mentionné parmi les religieux à la personnalité très affirmée qui s'y sont succédés à cette période, cf. TAVENEAUX, « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt sous le régime de Saint-Vanne (1634-1790) », *op. cit.*

4.3.4.3. Dom Joseph Gouget.

Dom Joseph ou Nicolas-Joseph Gouget [1463]. né à Saint-Mihiel le 24 janvier 1750, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 20 juillet 1768. En 1777, il est à Saint-Mansuy de Toul. En 1790, il est à l'abbaye de Saint-Mihiel - on ne sait depuis quand - et il a 40 ans. Il n'a pas encore exercé de charges, là ou ailleurs. En d'autres temps, le moment en était peut-être venu. En 1803, il est régent et maître de pension à Saint-Mihiel. Quand il meurt, à Saint-Mihiel, le 28 mai 1823, il est qualifié d' « ecclésiastique » et d' « ex-bénédictin ».

4.3.4.4. Dom Louis Le Tellier.

Dom Louis Le Tellier, [1464]. né à Saint-Mihiel au plus tard en 1766, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 24 juillet 1782. Il a au moins 24 ans en 1790 et n'est pas affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel. On ignore d'où il revient mourir dans sa ville natale et quand exactement (après 1792).

4.3.3.5. Frère Hubert Couchot.

Frère Hubert Couchot [1465], né à Saint-Mihiel le 13 mai 1767 (son père est tailleur d'habits), fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 juin 1788. Il a 23 ans en 1790 et se trouve toujours dans cette abbaye. Il meurt à Saint-Mihiel après 1807.

Nous reparlerons de ces cinq religieux à propos des religieux morts à l'abbaye jusqu'en 1790 et dans la ville de Saint-Mihiel, pendant et après la Révolution.

Il faudrait faire la même enquête pour toutes les abbayes de la congrégation, pour confirmer ou nuancer la politique de la congrégation au XVIIIème siècle : éviter de laisser une abbaye aux mains de familles influentes de la ville dans laquelle elle est située, en empêchant les fils de ces familles d'y passer toute leur vie religieuse. Car on remarque que, parmi ces 112 profès, il y en a 39 avant 1689 et 4 seulement entre 1690 et 1789 qui appartiennent à des familles nobles (de robe généralement, donc anoblis plus ou moins récemment) [1466]. L'impact de cette appartenance à des familles influentes est beaucoup plus important qu'on ne le suppose et l'on constate qu'au XVIIIème siècle la congrégation a pris les mesures qui s'imposaient contre ce risque de main- mise sur les abbayes par la noblesse. Pour l'abbaye de Saint-Mihiel, elle y est beaucoup aidée par le fait que la ville perd ses « Grands Jours » en 1635 [1467] et que, par conséquent, l'influence de la noblesse de robe diminue dans la ville au XVIIIème siècle. Quant à la noblesse la plus ancienne, celle d'épée, on a besoin d'elle sur les champs de bataille à partir de cette époque et jusqu'au-delà de la disparition de l'abbaye. Et puis un canonicat dans un chapitre barrois ou lorrain nécessite moins d'études et assure beaucoup plus d'indépendance à son titulaire qu'un engagement dans un ordre religieux bien structuré. Il est vrai aussi qu'à partir de 1720 il n'y a plus que des abbés commendataires (deux) à l'abbaye de Saint-Mihiel et qu'ils n'ont rien à voir, en principe, avec les affectations, alors que les abbés réguliers pouvant être prieurs étaient en position de les influencer. Mais il y a toujours des familles puissantes, même si elles ne sont pas nobles…

[1463] *Pouillé,* t. III, p. 317 ; *Matricula, op. cit.*, n° 2 399 ; *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 074. Nous connaissons déjà le sieur Gouget, pelletier et fournisseur de l'abbaye, peut-être son père, A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Extra, 17 mars 1740

[1464] *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 568

[1465] *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 628 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 552

[1466] DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, *op. cit.*,

[1467] ADAM, « Etudes sur les Grands-Jours de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, *op. cit.*, p. 97-111

4.3.5. Quelques novices n'ayant pas persévéré au XVIIIème siècle.

Nous avons des précisions, plus ou moins fournies, sur sept novices n'ayant pas persévéré. Ils sont issus de milieux sociaux différents, mais leurs pères, mères ou proches parents ont les moyens de payer leur pension, avec parfois quelque retard cependant.

4.3.5.1. Frère Ambroise Le Comte (1737).

Le procureur donne, le 20 août 1737, 1 # 17 sols à frère Ambroise Le Comte, « sorti du noviciat » [1468]. Il est inconnu de la matricule de G. Cherest ;

4.3.5.2. Le « novice de Coblentz » (1738).

Nous lisons, le 6 juin 1737 : « d'un novice de Coblentz, au lieu de 302 # 5 sols, reçu seulement 301 # 3 sols 4 d. parceque dans les pièces au lieu d'un écu de 7 # 15 sols, il y en avait un de 6 # 13 sols 4 d. » [1469] . Nous ne connaissons pas le nom de ce jeune homme, qui n'a pas dû persévérer, car nous ne trouvons pas de religieux venant de Coblence dans la matricule. Le 15 février 1738, il est peut-être encore question de lui : « pour le petit allemand 17 # 10 sols, comme j'ay reçu de M^{r} l'abbé de Longeville 62 #, icy seulement, 15 # 10 sols » [1470]. Il aurait fait ou devait faire profession, puisqu'il est question de 62 #, coût d'un repas de profession ? Et on lui donne de l'argent pour son voyage de retour chez lui ?

4.3.5.3. Frère de Mollevaux (1738).

Ne figure pas non plus dans la matricule le fils de madame de Mollevaux, femme qui verse, le 8 février 1738, « par les mains du père procureur général », 362 #, c'est-à-dire le montant d'une année de pension et d'un repas de profession. A moins qu'elle ne se soit remariée et ne porte plus le même nom que son fils ? Ou que ce soit une parente portant un autre nom ou une bienfaitrice d'un novice, ce qui expliquerait qu'elle ne se soit pas déplacée, mais qu'elle règle les frais du repas de profession d'un des cinq jeunes profès du 16 novembre 1737 [1471] ?

4.3.5.4. Frère Jacques (1738).

Nous sommes également perplexes devant un autre cas : en février 1738, le procureur note dans les « Avances » : « pour les bréviaires de f. Jacques : 15 # » [1472]. Qui est frère Jacques, dont on retrouve les parents un peu plus tard : « Le p. procureur gral a payé trois cent livres pour le don gratuit du prieuré de bar [sic], sur quoy il a reçu des parens de f. jacques 200 # ainsi ie [sic] lui redois 100 # ». Et, en marge, le procureur rajoute : « Le boulanger Finot » [1473] ! C'est à Saint-Mihiel que Finot est boulanger. On lit, dans les comptes, le 18 janvier 1740 : « Finot : pour du pain, 15 # 15 » et « pour 38 cuites, 32 # 11 s 6 d » [1474]. Et, dix ans plus tard : « à finot Boulanger [sic] 9 hottes de vin vieux à 72 # qu'il a payé » [1475]. Que

---

1468 A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

1469 *Ibidem*. Coblenz (en français : Coblence), ville allemande au confluent de la Moselle et du Rhin, dans le nord de l'archidiocèse ancien de Trèves, devient, à la Révolution, un point de ralliement des émigrés français. C'est là que meurt, en 1793, le dernier évêque de Verdun (il l'était depuis 1770) de l'Ancien Régime, Mgr Desnos (1716-1793).

1470 *Ibidem.* L'abbaye de Longeville est Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, agrégée à la réfome de Saint-Vanne en 1606. C'est donc l'une des plus anciennes de la congrégation (la 4$^{ème)}$ et l'une des trois du bailliage d'Allemagne du duché de Lorraine, avec Sainte-Croix de Bouzonville, à l'ouest de celle-ci, et Saint-Nabor de Saint-Avold au sud de la frontière avec la Sarre. Elles sont, dès cette époque et toujours aujourd'hui, toutes trois du diocèse de Metz.

1471 *Ibidem.*

1472 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), extra.

1473 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), nov. 1738, extra.

1474 A.D. Meuse, 4 H 156 (4)

1475 A.D. Meuse, 4 H 157 (8), Recepte, 21 septembre 1750

veut dire cette notule en marge : que le boulanger Finot est le père de frère Jacques [1476] ? Qui ne persévèrera pas. Mais alors il y a deux frère Jacques à la fois à l'abbaye ? Un novice et un profès ?

Car frère Jacques Parmentier, né à Sarrebourg au plus tard en 1721, fait partie des cinq profès du 17 novembre 1737 et demeure dans les ordres, puisqu'il meurt à Notre-Dame du Breuil le 20 octobre 1775 [1477]. En 1738, il y a sept profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel : un le 12 janvier, cinq le 12 juin et un le 17 novembre. Aucun ne porte le prénom de Jacques, ni le nom de Finot et ils mourront tous dans la congrégation de Saint-Vanne. Quant aux professions suivantes, à l'abbaye de Saint-Mihiel, elles ont lieu en 1752. La mention « le boulanger Finot » ne serait-elle qu'un « pense-bête » pour le procureur, car l'abbaye doit de l'argent à ce fournisseur local, et elle n'a rien à voir avec les novices ?

4.3.5.5. Frère Joseph (1738).

Quant « à f. Joseph », nous ne le connaissons que par une dépense notée le 31 juillet 1738 : « pour une perruque, 3 # 2 sols » [1478]. Ou il s'agit d'un jeune homme retourné définitivement dans sa famille ou il s'agit de frère Joseph Abraham, né à Nancy au plus tard en 1721, profès à l'abbaye l'année précédente, le 17 novembre. Mais celui-ci demeurera religieux toute sa vie et mourra à l'abbaye de Longeville le 19 décembre 1771 [1479]. Il parait néanmoins curieux que les jeunes profès aillent en « récréation » et surtout que, pour le faire, ils prennent des vêtements laïques ou qu'ils portent une perruque avec leur habit de religieux

4.3.5.6. Frère Léonard de Montureux (1739).

Il y a des situations plus difficiles à gérer, quand un novice appartient à une famille de hauts serviteurs du pouvoir ducal qui ont œuvré dans un sens contraire à celui souhaité par l'abbaye. Nous lisons, dans les comptes :

- le 8 septembre 1738 : « pour des boucles au jeune Montureux, 12 sols » [1480] ;
- le 26 octobre 1738 : « à Colliaux pour une perruque au jeune Montureux, 7 # 15 s. » [1481] ;
- et, dans la récapitulation des comptes de l'année 1737-1738, après l'énumération des rentes versées à l'abbaye, il est répété : « des boucles au jeune Montureux, 12 sols et une perruque, 7 # 15 sols » [1482]. C'est plus du double de la dépense faite pour frère Joseph le 31 juillet 1738 !

Car il s'agit d'un jeune homme de la famille Bourcier de Montureux, dont l'un des membres, Jean-Léonard Bourcier de Montureux (1649-1726) [1483], fut chargé des affaires ecclésiastiques du duc Léopold 1er et, à ce titre, un des principaux rédacteurs du *Code Léopold* en 1701 - code qui tentait de régler les relations de l'Église et de l'Etat, en Lorraine et Barrois non-mouvant, au profit de l'Etat - . Il est ensuite premier président de la Cour souveraine de Lorraine de 1721 à 1726, date de sa mort. C'est lui que le duc Léopold 1er envoie à Rome, en 1723, défendre l'abbé commendataire de Lenoncourt, qu'il avait nommé abbé de Saint-Mihiel, contre les « entreprises de Dom Belfoy » [1484] qui, se trouvant à Rome comme procureur général de la congrégation de Saint-Vanne, en avait profité pour obtenir du pape la

---

1476 Est-il parent de dom Hubert Finot, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1602, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 23 août 1618, mort à Saint-Cloud de Laye-Saint-Christophe, dont il était prieur, le 1er mars 1667, *Matricula, op. cit.*, n° 198 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1477 *Matricula, op. cit.*, n° 1 950

1478 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), extra.

1479 *Matricula, op. cit.*, n° 1 947

1480 A.D. Meuse, 4 H 150 (5) extra.

1481 *Ibidem.*

1482 A.D. Meuse, 4 H 150 (4), 17 37-8

1483 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 143-159 ; MICHEL, *op. cit.* ; et ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

1484 LISLE, *op. cit.,* p. 336

remise en règle de l'abbaye de Saint-Mihiel à son profit. Dom de Lisle assure que dom Belfoy était soutenu par les religieux de Saint-Mihiel. Il écrit, en 1757 [1485] : « Le Souverain [le duc Léopold 1er] irrité fit saisir leurs revenus ; à peine eussent-ils pû subsister sans le secours de ceux qui leur étoient attachés. » Frère Léonard est-il le petit-fils ou un jeune parent de Jean-Léonard Bourcier de Montureux ? Or, de 1737 à 1742, c'est précisément dom Belfoy qui est prieur de Saint-Mihiel, le procureur étant, de 1732 à 1744, dom Emilien Le Paige ou Le Page [1486]. La façon que ce dernier a de dénommer un religieux, un novice ou un postulant par son seul patronyme est rare dans les comptes, et il l'utilise aussi quelquefois pour des religieux dont il désapprouve les actions. Cela montre que le jeune novice n'est pas aimé à l'abbaye et qu'on ose l'écrire.

Si on lui paye une perruque et des boucles, serait-ce parce qu'il quitte l'abbaye, car il ne peut être question de « récréation » pendant un noviciat. Or, un an plus tard, on retrouve le jeune homme et la façon de le désigner a changé… Sa famille l'a-t-elle renvoyé à l'abbaye et est-elle intervenue auprès des supérieurs de la congrégation ? On lit :

- mars 1739 : « Mde de Montureux au Le Blanc pour une paire de bas à M. de Montureux, 4 # 10 sols » [1487] ?
- 30 mars 1739 : « à Jean Morel envoié à Nanci porter des lettres à Mde de Montureux au sujet de son fils, 4 # » [1488]. Ceci est rappelé deux fois ensuite dans l'énumération des dépenses ;
- avril 1739 : « demi année de pension de f. Léonard de Montureux, 362 # » [1489]
- les comptes de l'année 1738-1739, après les « francs-vins » [1490], rappelle ce versement, par Mde de Montureux, de 362 # [1491] : une demi-année de pension, plus un repas de profession payé d'avance ?

C'est la dernière apparition du « jeune Montureux », *alias* frère Léonard de Montureux, à l'abbaye de Saint-Mihiel. D'autres membres de sa famille ont occupé de hautes charges à Nancy et Lunéville, mais nous ne savons pas ce que lui devient ensuite, car il ne figure pas dans les dictionnaires de biographies lorraines [1492].

4.3.5.7. Un novice anonyme (1768).

En juillet 1768, nous trouvons une dépense de 6 # « pour une perruque à un novice sortant » [1493]. Cette disposition est-elle prévue dès l'entrée au monastère afin de faciliter un éventuel retour à la vie civile de ces jeunes gens, surtout s'ils empruntent les transports en commun pour s'en retourner chez eux ? Ou est-ce une initiative charitable des supérieurs ?

4.4. LES RELIGIEUX FUGITIFS, APOSTATS OU EXPULSES

4.4.1. Combien dans la congrégation de Saint-Vanne de 1604 à 1790 ?

Dans toute la congrégation de Saint-Vanne, sur 2 635 religieux ayant fait profession de 1604 à 1790, on compte :

1485 *Ibidem.*

1486 *Matricula, op. cit.,* n° 1 536. Nous le retrouverons plus loin, car il meurt à l'abbaye de Saint-Mihiel.

1487 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), extra.

1488 A.D. Meuse, 4 H 156 (4).

1489 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), ord. et extra. Le chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne, tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel à partir du 10 juin 1789 (le dernier !), stipule qu'à l'avenir la pension des novices ne pourra dépasser 300 # (150 à l'entrée au noviciat, 150 à la profession) et que, si besoin est, on fera une remise ! Cf. *Capitulia generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1490 C'est un des cas de redevances réglées en nature à la mense conventuelle par un fermier.

1491 A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

1492 MICHEL, *op. cit. ;* et ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

1493 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), f° 175, Dep. extra.

- 70 religieux fugitifs,
- 34 religieux apostats,
- 16 religieux expulsés,
- un religieux qualifié de « rétracté »,
- et un religieux qualifié de « dément ».

Soit 122 religieux (moins de 5 % du total, ce qui n'est pas énorme) [1494] : 49 de ces départs concernent des religieux ayant fait vœu entre 1656 et 1688, alors que 5 seulement concernent des religieux ayant fait vœu après 1750 et aucun après 1774. Sont responsables de cette évolution : la paix civile et religieuse, une plus grande prudence des supérieurs, une meilleure formation des religieux et surtout le recul d'âge à la profession. En effet, à partir de 1768, un édit royal fixe cet âge à 21 ans [1495]. La congrégation tourne, en partie, cette obligation en continuant à recruter des postulants à partir de l'âge de 16-17 ans - parfois 15 ans - et en leur faisant commencer leurs études (humanités, philosophie et même théologie) en attendant l'âge légal de faire profession. Ainsi les abandons se produisent-ils avant celle-ci. Ce fait est attesté pour Saint-Pierre de Senones : en 1783, sur treize postulants, sept s'en vont et, en 1784, trois sur sept [1496]. A Saint-Michel de Saint-Mihiel, il n'y a pas de liste de ce genre dans les archives. On relève seulement, aux hasards des comptes, quelques rares mentions de postulants dont le nom ne figure dans la matricule de la congrégation [1497].

4.4.2. Combien à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1606 à 1789 ?

En ce qui concerne les profès de l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1606 à 1689, nous relevons le nom de huit religieux expulsés, quatre apostats et deux fugitifs parmi ceux qui y ont fait profession [1498]. Certains des expulsés le sont au bout de plusieurs dizaines d'années de vie religieuse. Les ont-ils passées entièrement à Saint-Michel de Saint-Mihiel ? Est-ce de cette abbaye qu'ils sont partis ou d'une autre ?

Si l'on considère que le terme « expulsé » indique une initiative des supérieurs et le terme « fugitif » une décision de l'intéressé, on suppose qu' « apostat » désigne un religieux ayant opté pour le protestantisme. Parmi ces cas, il y a celui de Charles Jenin - que nous avons déjà signalé - qui aurait été brûlé à Metz, le 16 octobre 1670, après avoir tenté de vendre à un marchand juif un vase sacré [1499] !

Les cas relevés de 1689 à 1790 sont différents : six fugitifs, un apostat et un expulsé. Et, plus étrange : « un sorti-rentré » !

1494 *Matricula, op. cit.*

1495 MICHAUX, *op. cit.*, p. 178-179

1496 *Ibidem*.

1497 Ainsi : « Trois louis d'or venant de flavigny [sic] pour le postulant Cellier, 12 sols », A.D. Meuse, 4 H 157 (1), fol. 31, Dep. extra, janvier 1764. Le postulant Cellier est certainement de la famille de dom Remi Ceillier, né à Bar-le-Duc le 14 mai 1688, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1705, mort le 17 novembre 1761 à Saint-Firmin de Flavigny, dont il avait été nommé, par l'évêque de Verdun, en 1725, coadjuteur puis prieur titulaire, et qui fut aussi régulièrement nommé prieur claustral par le chapitre général de la congrégation, en alternance avec d'autres membres de sa famille (les Martin, par exemple, dont nous avons parlé à propos des prieurs de l'abbaye de Saint-Mihiel). Cf. *Matricula* , *op. cit.*, n° 1 470 ; *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* ; et TAVENEAUX, « Dom Remi Ceillier et la vie monastique en Lorraine au XVIIIème siècle », *op. cit.*

1498 *Matricula*, *op. cit.*

1499 DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 234

4.4.3. Les six fugitifs de 1689 à 1790

4.3.3.1. Dom Placide Urbain (profès en 1680).

Dom Placide Urbain, né à Ligny-en-Barrois au plus tard en 1664, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 20 mai 1680, est noté « fugitif » en 1698, mais de quelle abbaye [1500] ?

4.3.3.2. Dom Benoît Devince (profès en 1710).

Dom Benoît Devince, né à Nancy au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 22 mai 1710, est noté « fugitif » en 1724 [1501]. Nous avons parlé de la présence de dom Placide Fontaine à l'abbaye de Saint-Mihiel quand il fait profession. Y a-t-il un rapport lointain ? Mais de quelle abbaye s'enfuit-il ? Nous n'avons pas trouvé mention de son nom dans les comptes de celle de Saint-Mihiel, donc ce n'est pas de là qu'il

4.3.3.3. Dom Christophe Colignard (profès en 1723).

Le cas de dom Christophe Colignard [1502] est beaucoup plus documenté : il est né à Commercy au plus tard en 1707, mais il a de la famille à Saint-Mihiel [1503] (l'un de ses membres y est marchand de chandelles en 1755 [1504]). Il fait profession à Saint-Pierre de Senones le 24 octobre 1723, puis y poursuit ses études et s'y trouve toujours le 23 décembre 1733, date à laquelle il est cité comme prêtre dans le procès-verbal de reconnaissance des reliques - dont une de saint Christophe - de cette abbaye [1505]. Mais un désaccord serait survenu entre dom Calmet et dom Colignard, qui s'enfuit de Saint-Pierre de Senones en 1735 et se démène pour ne pas retourner à Senones, de crainte des « maltraitances que dom Calmet pourrait lui infliger » [1506] ! Ce qui parait étonnant tant tout le monde, à son époque et jusqu'à nos jours, s'est toujours accordé pour louer la modération de celui-ci ! La matricule note dom Colignard « fugitif » en 1736 [1507].

Mais il revient : le 11 mai 1737, le procureur de l'abbaye de Saint-Mihiel note 21 # de frais pour conduire dom Colignard à l'abbaye Sainte-Croix de Bouzonville [1508], en Lorraine « allemande », donc loin de celles de Senones et Saint-Mihiel ! Dom Colignard obtient un bref du pape et un arrêt du souverain l'autorisant à changer d'ordre en 1741 [1509]. Cependant, le 19 novembre 1742, il est toujours bénédictin, car le procureur de l'abbaye de Saint-Mihiel note le versement de 15 # 10 sols « à mr l'abbé de Senones pour la part de frais faits à l'occasion de d. Colignard » [1510]. Les choses ne s'arrêtent pas là. En mai 1743, on lit, sous la plume de ce même procureur : « à M. l'abbé de Senones […] pour notre part du procès de dom Colignard, 57 # 2 sols 6 d. » [1511]. On retrouve dom Colignard, en mars 1745, écrivant, du prieuré de Saint-Nicolas-de-Port, à dom Calmet, à propos de la traduction d'un manuscrit arabe qu'il dirige, aidé par des religieux de Saint-Léopold de Nancy [1512].

1500 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 085
1501 *Ibidem*, n° 1 523
1502 *Ibidem*, *op. cit.*, n° 1 735
1503 A.C. Saint-Mihiel, *Baptêmes n° 8 et 9 (1719 à 1730)* et *Naissances n° 25 (1811-1815), Décès n° 2 et 3 (1719 à 1730)* et *Décès n° 16 (1811-1815)*, par exemple.
1504 A.D. Meuse, 4 H 157 (9), Dépense, 3 ème février 1755 : « pour 50 # de chandelle chez Colignard à 11 sols».
1505 GERARD, *op. cit.,* p. 112 et 397
1506 *Ibidem,* p. 515
1507 *Matricula, op. cit.,* n° 1 735
1508 A.D. Meuse, 4 H 154 (4).
1509 GERARD, *op.cit.,* p. 515, 534 et 580
1510 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.
1511 *Ibidem,* Dépense extra.
1512 GERARD, *op. cit.,* p. 427 et 499

Il est ensuite affecté à Saint-Michel de Saint-Mihiel, car nous lisons, le 15 juin 1748, dans les comptes de cette abbaye : « à D. Claude Cojin allant après D. Colignard, 2 # 10 sols » [1513]. Il se serait enfui ?

Enfin, dans le procès-verbal du chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne tenu, à Notre-Dame de Montierender, à partir du 10 de none d'avril 1750, on lit : « *D. Xtophorus COLIGNARD fugitivus* » [1514]. Ou on ne l'a pas rattrapé en 1748, ou il a été ramené à l'abbaye de Saint-Mihiel, a récidivé et, alors, ou on ne l'a pas rattrapé ou on n'a pas essayé.

4.4.3.4. Dom Arnould Adam (profès en 1726).

Dom Arnould Adam, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1710, profès à l'abbaye de cette ville le 19 mai 1726, est noté « fugitif » et mort en 1735, sans plus [1515].

4.4.3.5. Dom Augustin Aschack (profès en 1738).

Dom Augustin Aschack est mieux connu : il est né à Dresde (alors royaume de Saxe, aujourd'hui Allemagne) au plus tard en 1722 et fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 21 novembre 1738 [1516]. Quel est vraiment son nom : « *a Schack* = venant de Saxe » ? Et pourquoi vient-il de si loin?

Les comptes nous parlent un peu de ce jeune homme exilé :

- 19 déc. 1737 : « pour six mouchoirs de couleur à l'usage de frère Augustin, 7 # 4 sols » [1517] ;
- 2 juill. 1738 : « pour un bouilli pour Melle de Chack, 2 # » [1518]. Sa mère v ient donc le voir au moins une fois et peut-être régler sa pension et quelques frais annexes ?
- 19 fev. 1739 : « à Gilles pour avoir raccommodé le clavecin 2 # / pour du papier à musique 1 # 16 sols / et pour avoir donné des leçons à f. Augustin pendant onze mois y compris février à 3 # 11 s. 6 d. par mois 42 # en tout 46 # 8 sols 6 deniers » [1519] ;
- 28 mars 1739 : « au Sr Marin pour 12 aulnes ½ étoffe croisée […] pour un froc à f. Augustin, 40 # » [1520] ;
- 8 juin 1739 : « pour un chapeau à f. Augustin, 2 # 10 sols » [1521] ;
- 19 avr. 1743 : « un couteau à f. Augustin, 1 # » [1522] ;
- 1er juill. 1743 : « à f. Augustin allant en récréation, 22 # 5 sols 6 d. » [1523] ;
- 25 févr. 1744 : dans une lettre à dom Calmet [1524], dom Catelinot, le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, propose f. Augustin « Chack » comme professeur de philosophie au noviciat de l'abbaye de Moyenmoutier, « quand il sera prêtre » (car il est en retard d'une

---

1513 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses. Dom Claude Coïn, *Matricula, op. cit.*, n° 1 960. Nous allons parler de ce profès, « sorti » en 1744 et revenu.

1514 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513. Nous rappellons que ce compte-rendu des chapitres généraux de la congrégation est à l'usage de l'abbaye de Saint-Mihiel.

1515 *Matricula, op. cit.,* n° 1 768

1516 *Ibidem, op. cit.,* n° 1 967

1517 A.D. Meuse, 4 H 150 (4).

1518 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), Extra.

1519 *Ibidem.* Le « sieur Gilles », qui apparait dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1738 à 1740, pour des leçons de clavecin et l'entretien de cet instrument, appartient certainement à la famille Gilles, musiciens et compositeurs de musique à la cour de Lorraine, sous les ducs Léopold 1er, François III et le roi Stanislas, et dont le membre le plus connu est Jean Gilles. Cf. FERRATON (Yves), « Musiciens à la cour de Lorraine (1697-1737) », *Musique en Lorraine. Contribution à l'étude de la musique à Nancy. XVIIème - XXème siècles,* 1994. La famille Gilles est apparentée à la famille Belfoy et le prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1737 à 1742, est précisément dom Benoît Belfoy, cf. PETIOT, *Les Lorrains et les Habsbourg, op. cit.*, t. I, p. 245

1520 A.D. Meuse, 4 H 156 (4)

1521 *Ibidem.*

1522 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépense extra.

1523 A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Dépense extra.

1524 B.M. Nancy, ms 381(150).

année - il a fait profession le 21 novembre 1738 - donc on considèrerait alors que cinq années d'études de philosophie et de théologie suffisent pour être ordonné prêtre) ;

- 7 mai 1744 : « à D. Ambroise Collin et f. Augustin Chack allant demeurer à St Epvre, 3 # 17 sols 6 d. » [1525] ;
- 3 août 1744 : « allant à Verdun, 18 sols 6 d. » [1526]. Il est donc revenu rapidement à l'abbaye de Saint-Mihiel. Va-t-il à Verdun pour l'ordination ?
- 30 sept. 1744 : « au R .P. visiteur pour moins value robe et chapeau de f. Augustin Schack, 10 # 19 sols 6 » [1527]. Il serait donc parti dans une autre maison, qui réclame ce qui lui est dû ? Et il n'est toujours pas ordonné ;
- 22 avr. 1746 : « vingt sols pour un couteau à f. Augustin, 1 # » [1528]. Si c'est bien de f. Aschack qu'il s'agit, il est revenu à Saint-Michel de Saint-Mihiel et n'est toujours pas prêtre ?
- 12 mai 1746 : f. Augustin « allant à Comercy [sic], 8 sols » [1529];
- 18 mai 1746 : « d.[onné] sept livres 15 sols au Pierrot Dom'[sic] pour dépense faite allant à Bouzonville conduire D. François et f. Aug. » [1530]. C'est la dernière mention de frère Augustin Aschack dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel. La matricule le note : « Fugitif, 1759 » [1531]. A l'abbaye Sainte-Croix de Bouzonville, on parle allemand et on est proche de la Sarre…

4.4.3.6. Dom Charles Bassigny (profès en 1754).

Enfin dom Charles Bassigny, né à Lunéville au plus tard en 1738, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 juin 1754, est noté : « Fugitif », sans date [1532] ?

4.4.4. Un apostat : dom Simon Boulard en 1698.

Un apostat, c'est quelqu'un qui non seulement quitte volontairement l'état religieux, mais surtout ne se contente pas de fuir discrètement et le fait en reniant publiquement ses vœux. La congrégation de Saint-Vanne - nous l'avons déjà dit - en compte 34, parmi 122 défections officielles, sur 2 635 profès, de 1604 à 1789.

Le seul apostat, entre 1689 et 1789, qui soit passé par Saint-Michel de Saint-Mihiel, semble être dom Simon Boullard, né à Fleury-sur-Aire [1533] au plus tard en 1663, profès à Saint-Vanne de Verdun le 26 juillet 1679, noté « Apostat, 1698 » par la matricule [1534]. Nous le rencontrons à l'abbaye de Saint-Mihiel avant cette date, dans l'exercice de ses fonctions, non

---

1525 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépense extra. Dom Ambroise Collin, né à Bar-le-Duc le 28 août 1710, profès à Saint-Léopold de Nancy le 15 mars 1729, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold, dont il est sous-prieur de 1765 à 1767, le 23 août 1767, *Matricula, op. cit.,* n° 1 804 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1526 A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Extra.

1527 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.

1528 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.

1529 *Ibidem.*

1530 *Ibidem.* Il peut s'agir d'un autre profès de 1738 (12 juin) qui, lui, a terminé ses études et a été ordonné prêtre, dom François Hameau, né à Nancy au plus tard en 1722, mort à Saint-Nicolas-de-Port le 7 juillet 1749, *Matricula, op. cit.,* n° 1 961

1531 *Matricula, op. cit.,* n° 1 967

1532 *Ibidem,* n° 2 192

1533 Il y a plusieurs Fleury en Barrois et Lorraine, mais comme il fait profession à Saint-Vanne de Verdun (abbaye de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne), il est normalement originaire d'un village champenois pour le temporel, ce qui est le cas de Fleury-sur-Aire (alors Champagne - donc France - et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), à 37 km au nord-ouest de Saint-Mihiel et 27 au sud-ouest de Verdun. Fleury-devant-Douaumont, juste au nord-est de Verdun (alors évêché et diocèse de Verdun, détruit par la bataille en 1916 et jamais reconstruit) - que suggère aussi la matricule - est également de la province de Champagne de la congrégation. Mais Fleury-sur-Aire est plus probable, car, de 1653 à 1683, le curé de cette paroisse - très aimé de ses paroissiens - se nomme aussi Simon Boullard, *Pouillé, op. cit.*, t. II, p. 397

1534 *Matricula, op. cit.*, n° 1 068

de prêtre ou de prédicateur, mais d'artiste-peintre et de peintre en bâtiment, en mars 1695 [1535]: « Donné 30 sols à Nicolas notre valet allant mener un cheval au RPD Simon Boullard pour venir ici peindre la perspective de notre jardin et notre réfectoire plus 38 livres 10 sols pour des peintures et du vernis ». Ces travaux plus ou moins artistiques ont malheureusement disparu. Puis lors des travaux de l'église abbatiale commandés par dom Maillet, début XVIIIème, nous avons vu qu'il est question du peintre-stcateur Boulard : est-ce lui ou un membre de sa famille ?

Et, en 1717 ou 1718, est-ce lui (il aurait au moins 55 ans) ou un de ses parents qui revient à l'abbaye de Saint-Mihiel : « Donné trente et un [sic] livres à Boulard tant pr deux portraits de Mr l'abbé que pour avoir raccommodé le carrosse » [1536].

Une remarque à propos de l'apostasie de dom Simon Boullard : la même année 1698, dom Sébastien Baleicourt, né à Verdun au plus tard en 1662, profès de Saint-Vincent de Metz le 19 juin 1678, est aussi noté « Apostat » [1537]. Coïncidence ? Contagion à Saint-Vanne de Verdun ou ailleurs?

4.4.5. Un expulsé : dom Mathieu Bourlier en 1716.

En 1716, un religieux est noté : « Expulsé » par la matricule [1538] : dom Mathieu Bourlier, né à Saint-Mihiel le 11 décembre 1685 et dont le prénom de baptême est Crespin [1539], profès de Saint-Michel de Saint-Mihiel le 9 juin 1703. Les expulsions étant souvent consécutives à des affaires de mœurs, peut-on lier celle-ci au fait que ce religieux aurait fait ses études de philosophie et de théologie, après sa profession, à l'abbaye de Saint-Mihiel et y aurait côtoyé dom Placide Fontaine, maître des novices à cette époque et qui, d'après le bibliothécaire dom Catelinot et, preuves écrites à l'appui pour d'autres jeunes religieux, concevait des passions pour de jeunes novices et religieux… Nous avons déjà présenté ce maître des novices. Mais nous ignorons de quelle abbaye dom Mathieu Bourlier est expulsé.

4.4.6. Un sorti-rentré : dom Claude Cojin en 1744 ?

Le 2 octobre 1744, nous lisons, dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel : « à frère Claude sortant : pour s'en retourner, 1 # 5 sols, au même pour une perruque, 1 # 11 sols » [1540].

Comme il n'y a pas de noviciat à cette époque à l'abbaye de Saint-Mihiel, il s'agit apparemment de frère Claude Cojin, Coyen ou Coïn [1541], né le 22 février 1722 à Vadonville (sur la rive gauche de la Meuse, en amont et à 12 km au sud de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), qui a fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 12 juin 1738, que nous avons déjà rencontré

1535 A.D. Meuse, 4 H 154 (5), Dép. extra. On peut supposer qu'il est religieux à Saint-Vanne de Verdun, qui n'est qu'à 35 km au nord-ouest de Saint-Mihiel, en descendant le cours de la Meuse. A cheval, il y en a pour au moins 4 h.

1536 A.D. Meuse, 4 H 149 (8), Mense abbatiale. Dom Gabriel Maillet n'est plus en droit abbé régulier de Saint-Michel de Saint-Mihiel depuis 1711 et, en 1719, sera évincé définitivement par la Cour souveraine de Lorraine au profit de l'abbé de Lenoncourt. Mais nous avons déjà expliqué que, le plus longtemps possible, il utilise les ressources de la mense abbatiale, ce que ne manquera de lui reprocher - et aux religieux de Saint-Mihiel - l'abbé confirmé, qui réclamera la restitution de sommes énormes soi-disant utilisées au profit des religieux. Là, il s'agit de laisser sa trace comme abbé de Saint-Mihiel - et plutôt deux fois qu'une - et le « carrosse » est certainement celui réservé à l'abbé. Le carrosse n'est plus dans les anciennes écuries de l'abbaye devenue hôtel de ville, mais l'un des portraits de dom Maillet - nous l'avons déjà indiqué - pourrait être celui offert à la ville de Saint-Mihiel récemment, Musée de la ville de Saint-Mihiel, n° d'inventaire : MSM - 2001- 0 - 45

1537 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 033

1538 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 436

1539 A.C. Saint-Mihiel, *Naissances n° 20 (1639-1688).*

1540 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.

1541 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 960, et GAILLEMIN, op.cit., n° 555

quand il « va aux ordres » à Toul le 8 juin 1743 [1542], c'est-à-dire recevoir les ordres mineurs avant la prêtrise.

Nous avons lu que, le 15 juin 1748, le procureur donne à « D. Claude Cojin allant après D. Colignard, 2 # 12 sols » [1543]. Frère Claude serait revenu après sa « sortie » de 1744 et, après une pénitence adéquate, aurait achevé ses études et été ordonné prêtre ? Et pourquoi est-ce précisément lui que l'on envoie « après » dom Colignard ? Parce qu'il est originaire de la même petite région, Vadonville étant à 9 kilomètres au nord et en aval de Commercy ?

Le 4 octobre 1748, les comptes de la mense conventuelle nous apprennent qu'il a été donné « à la fille de Made Lavefve pour avoir Remis le Bras à D. Claude Coyen 15 sols 6 d.[1544] ».

On ne sait ensuite dans quelle abbaye il est affecté, car il n'occupe nulle part de charge jusqu'à la suppression de la congrégation en 1790. A cette date, il ne fait pas partie des religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel. De quelle maison religieuse revient-il dans son village natal, Vadonville, pour y mourir, le 29 brumaire an V ?

Autre hypothèse : le frère Claude sorti en 1744 est un autre profès, jusqu'ici non identifié.

4.4.7. Conclusion.

Il est difficile de tirer des conclusions sur un nombre si peu important de religieux, de milieux sociaux différents et sur cent ans. Le nombre de « défroqués » parait faible.

*

Tous les âges de la vie adulte étant représentés dans une abbaye bénédictine, nous allons maintenant nous intéresser aux religieux qui sont restés dans la congrégation dans laquelle ils avaient fait profession jusqu'à leur mort, et dont les hasards des affectations font qu'ils décèdent à Saint-Michel de Saint-Mihiel. A ce dernier sujet, redisons que les raisons de ces affectations nous échappent presqu'entièrement, à part la répugnance de la congrégation à envoyer des religieux dans une abbaye située dans leur ville natale.

4.5. LES RELIGIEUX MORTS A SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL DE 1689 A 1790

4.5.1. Quelques comparaisons avec les laïcs de la région.

Soixante-quatorze religieux meurent à Saint-Mihiel sur les près de cinq cent qui y passent de 1605 à 1790, dont 43 de 1689 à 1790. A un âge moyen d'environ 52 ans, mais qui cache la réalité, car cet âge est de 58,2 ans de 1689 à 1790 (43 religieux) et monte à 70,2 ans de 1750 à 1790 (11 religieux).

Si l'on s'intéresse aux 44 religieux (sur 543) de la congrégation de Saint-Vanne dont on connait les dates de naissance et de mort pour cette même période de 1689 à 1790, on constate que ceux-ci meurent en moyenne à 67,7 ans, dont trois ayant une trentaine d'années, un 44 ans, huit de 53 à 59 ans, onze de 62 à 69 ans, onze de 72 à 79 ans, neuf de 80 à 88 ans et un 91 ans !

Pourquoi faire le calcul pour ces quarante dernières années ? Parce ce sont celles où on peut comparer la durée de vie des religieux morts à Saint-Michel de Saint-Mihiel avec celle d'autres hommes de la même région, soit « les hommes mariés verdunois » étudiés,

---

1542 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépense extra.
1543 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.
1544 A.D. Meuse, 4 H 157 (6), Dépenses. « La fille » est une domestique de madame Lavefve.

précisément à cette période, par Scarlett Beauvalet-Boutouyrie [1545]! Et que c'est une comparaison valable, car elle se fait entre des hommes adultes, qui ont passé le redoutable cap des un an de vie (un quart des enfants meurt avant celui-ci) et presque celui de la vingtième année (un autre quart de décès avant celle-ci). Evidemment, le calcul est fait sur 146 hommes mariés verdunois et nous n'avons que onze religieux mourant à Saint-Mihiel à cette période ! De plus, nous ne connaissons la date exacte de naissance que de quatre religieux et tablons sur le minimum de 16 ans exigé à la profession religieuse par le concile de Trente pour supposer la date de naissance des sept autres.

Retenons donc quand même que « l'homme marié verdunois » meurt, en moyenne, à 51 ans entre 1750 et 1790, le religieux vanniste à 67,7 ans et celui de Saint-Mihiel à 70 ans. La vie régulière d'une abbaye est évidemment moins dangereuse que celle d'un quelconque laïc, et les religieux sont certainement mieux nourris et soignés que la plupart des Verdunois.

Mentionnons aussi, en passant, un fait très important, prouvé par Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et qui contredit ce que l'on assure habituellement : l'âge moyen au décès pour les hommes et femmes mariés, à Verdun, entre 1750 et 1790, est de 50,5 ans pour les hommes et de 50,1 ans pour les femmes. Il n'y a pas de différence entre les sexes. Le calcul étant fait sur 146 hommes et 298 femmes.

Revenons à nos religieux.

4.5.2. Ages à la mort de ces religieux.

Quarante-trois religieux meurent à Saint-Michel de Saint-Mihiel, de 1689 à 1790, à des âges variant de 18 ans au minimum à 92 ans au maximum :

- les benjamins sont :
  - frère Mathieu Leduc, né à Commercy au plus tard en 1716, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 14 mai 1732, mort le 27 juillet 1734 [1546], à au moins 18 ans,
  - et frère Sébastien Jacob, né à Nancy au plus tard en 1716, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 14 mai 1732, mort le 19 juillet 1735 [1547], à au moins 19 ans;
- trois autres jeunes religieux n'ont - sauf peut-être un - pas terminé leurs études, ni été ordonnés prêtres quand ils meurent :
  - frère Alexis Brady, né à Nancy au plus tard en 1681, profès à Saint-Grégoire de Munster le 25 juillet 1697, mort le 18 septembre 1702 [1548], à au moins 21 ans,
  - frère Jean Laguerre, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1721, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 novembre 1737, mort le 13 février 1743 [1549], à au moins 22 ans ;
  - et frère - ou dom - François Collot, né à Chaumont-sur-Aire au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort le 23 février 1725 [1550], à au moins 23 ans.
- dix religieux meurent âgés de 37 ans à 48 ans au moins ;
- trois de 57 à 59 ans au moins ;
- neuf de 61 ans certains à 69 ans au moins ;
- onze de 70 ans au moins à 78 certains (parmi lesquels le « grand » dom Henri Hennezon, mort à 71 ans le 20 septembre 1789 [1551], et dom Joseph de Lisle, longtemps prieur de l'abbaye et historien de celle-ci, mort à 78 ans le 24 janvier 1766 [1552]) ;

[1545] BEAUVALET-BOUTOUYRIE (S.), *La Population à Verdun de 1750 à 1790 : étude démographique*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1991, 138 p., ici p. 125

[1546] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 859

[1547] *Ibidem*, n° 1 860

[1548] *Ibidem*, n° 1 326

[1549] *Ibidem*, n° 1 948

[1550] *Ibidem*, n° 1 655

[1551] *Ibidem*, n° 440

[1552] *Ibidem*, n° 1 541

- deux meurent à au moins 82 et 83 ans ;
- un à 85 ans certains : dom Ildefonse Catelinot, bibliothécaire de l'abbaye de 1717 à sa mort, le 15 juin 1756 [1553] ;
- un à 90 ans certains : dom Gabriel Maillet, l'abbé régulier « persécuté » par le roi de France, puis le duc de Lorraine, le 17 mars 1727 [1554] ;
- le doyen est dom Grégoire Thomas, né à Commercy au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1714, mort le 28 janvier 1790 [1555], à temps pour ne pas voir la fin de l'abbaye, mais n'y ayant pas passé toute sa vie religieuse !

Une remarque : si l'on se fie aux deux matricules - celle des religieux et celle des convers -, ces 43 décès se répartissent à peu près régulièrement au long de cette centaine d'années. Il n'y en a évidemment pas tous les ans et il est rare qu'il y en ait plusieurs par an : trois en 1697, trois en 1709, deux en 1735, deux en 1737, deux en 1740, deux en 1741, quatre en 1743, mais jamais le même mois sauf en 1741 et 1743, qui sont d'ailleurs les seul cas documentés. Ils sont relatés dans le journalier de l'abbaye de ces années et, plus ou moins, corroborés par dom de Lisle en 1757. Mais celui-ci, par contre, signale que « plusieurs Religieux de la Communauté de St. Mihiel furent comme empoisonnés en 1728, ce que l'on a attribué au verd de gris [[1556]] attaché aux casseroles, qui n'avoient pas été nétoyées exactement ; les uns furent réduits à l'extrémité, en revinrent néanmoins, mais s'en sont toujours ressentis depuis ; les autres en moururent. [1557] » Au sujet de ces morts, dom de Lisle ne dit ni qui, ni où, ni quand exactement. Et, d'après les matricules, il n'y a pas de morts à l'abbaye de Saint-Mihiel du 17 mars 1727 (dom Gabriel Maillet, ancien abbé régulier et prieur, au bel âge de 90 ans), au 8 juillet 1731 (le frère « commis » architecte Hilarion Boulanger, qui avait fait profession à l'abbaye le 6 septembre 1693 [1558]).

Par contre, il se passe vraiment quelque chose de grave à Saint-Mihiel au début des années 1740.

4.5.3. Un cas d'épidémie dans la ville et l'abbaye de Saint-Mihiel.

Ces faits sont consignés dans la première page du journalier [1559] rédigé par dom Bernard Pierson, procureur à partir de 1742 et rédacteur de ce cahier de 1742 à 1766, du moins si l'on se fie à la foliotation actuelle qui diffère notablement de la sienne : dom Pierson note « 63 » en haut à droite de ce feuillet et une autre main a noté au-dessus : « 25 ». Dom Pierson relate que, cette année-là, « une maladie se repandit enla Ville qui Enleva quantité de monde. Notre abbaÿe ne fut pas Epargnée : elle etoit composée de 35 Religieux de choeur et il n'y en resta que trois qui n'en fussent pas attaqués […] » L'Office divin fut arrêté et la communauté eut le droit de faire gras pendant six semaines. D'après dom Pierson, il mourut sept religieux, deux frères oblats et deux domestiques.

De plus, cette année-là, un frère convers se tua en tombant du palier d'un escalier et un domestique en tombant de la tribune dans l'église [1560]. Pour couronner le tout, « un misérable » commit un sacrilège [1561] en décrochant, dans l'église, l'ostensoir où étaient renfermées des hosties consacrées qui tombèrent au sol ! Les religieux le firent « filer » par une porte dérobée pour qu'il n'y ait pas de scandale, mais la chose s'étant sue en ville par les

---

1553 *Ibidem*, n° 1 277
1554 *Ibidem*, n° 602
1555 *Ibidem*, n° 1 590
1556 Le vert-de-gris (hydrocarbure de cuivre) se forme sur le cuivre exposé à l'humidité, sous l'action du gaz carbonique. Il est très toxique.
1557 LISLE, *op. cit.*, p. 416-417.
1558 *Matricula fratrum*, n° 58
1559 *Journalier*, A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 25 r°
1560 *Ibidem* ; et LISLE, *op. cit.*, p. 418
1561 LISLE, *op. cit.*, p. 419

domestiques de l'abbaye, ils furent obligés de faire une grande cérémonie expiatoire ! Le coupable en fuite échappa à la mort et ne fut brûlé qu' « en planchette ».

Qu'il y ait eu une épidémie à Saint-Mihiel est confirmé par les comptes de la ville. C.-E. Dumont, qui les a soigneusement « épluchés », écrit ceci en 1861 :

« En 1742, une épidémie sévit à Saint-Mihiel et dans les environs où se trouvait une grande quantité de troupes françaises à loger. On alla à Pont-à-Mousson chercher M. Grand Classe [sic], doyen de l'école de médecine, qui resta pendant huit jours aux frais de la ville ; ce dérangement lui fut payé 248 livres. On appela aussi M. Remy, médecin à Saint-Dizier et l'on consulta par écrit M. Keiller, médecin à Luxembourg. La même maladie ayant reparu l'année suivante, pendant laquelle elle dura trois mois, on ne reçut de secours que de M. Granvoinet resté seul, M. Henri, apothicaire, ayant succombé. M. Chevalier, médecin de Saint-Avold, demanda d'être accueilli, ce à quoi on consentit et une stipende [sic] de 150 livres lui fut accordée avec exemption de la subvention et des corvées. [1562] »

La maladie à l'abbaye est confirmée par les comptes de l'abbaye de l'année 1743. Nous y lisons :

- 16 avril 1743 : « à Marie Castillard pour dix huicts iours a aider les servantes pendant la maladie à six sols : 5 # 8 sols » [1563].

Par contre, pour ce qui est des morts énumérés par dom Bernard Pierson, on ne les retrouve pas tous dans la matricule, qui ne mentionnent que les décès - en 1743, pas en 1742 - de :

- dom Bernard Laveufve, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1700, profès à Saint-Pierre de Senones le 10 octobre 1716, mort le 2 février 1743 [1564];
- dom Ambroise Vermaise, né à Nancy au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 15 août 1714, mort le 6 février 1743 ;
- frère Jean Laguerre - déjà cité - mort le 13 février 1743 [1565].

En ce qui concerne le frère Théobald (ou Thibault) Pierrot (lieu et date de naissance inconnus), commis profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 juillet 1737, tombé du palier de l'escalier, sa mort est datée du 24 juillet 1743, par le compte-rendu du chapitre général, et du 24 juillet 1744, par la matricule [1566]. Dom Bernard Pierson a-t-il « compacté » plusieurs années dans son compte-rendu et de quand date ce résumé approximatif ? Le recto du feuillet 25 actuel porte trois fois la date « 1742 » et une fois la mention « St Mihel » [sic]. Le verso, de la même main, concerne des événements survenus en 1746 et 1747, d'après lui. Le feuillet suivant actuel (65 de dom Pierson=27 actuel) porte sur des événements de 1747, toujours de la même écriture. Comment et pourquoi le feuillet 66=26 a-t-il disparu ?

Mais la matricule a-t-elle toujours raison ! Car nous lisons, dans les comptes de l'abbaye :

- 16 sept. 1742 : « aux philards pour la fosse de f. Thibault ayant levé et posé le pavé de l'endroit, 2 # 10 sols » ;
- 25 sept. 1742 : - « à Jean Vigneron menuisier pour le cercueïl de f. Thibault, 3 # »,
  - « à Sarlendiers au sujet de f. Thibault, 2 # » [1567] ;
- 16 déc. 1742 : - « pour le pavé de l'église lors de la fosse de f. Bernard, 2 # 18 sols,

---

[1562] DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 178. Mais il ne donne pas le nombre des morts dans la ville.

[1563] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépense extra. C'est une des filles du fermier du prieuré de Vieux-Moutiers, le site primitif de l'abbaye, dans la forêt, sur la côte au nord-est de Saint-Mihiel, aujourd'hui appellé Saint-Christophe.

[1564] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 640

[1565] *Ibidem*, *op. cit.*, n° 1 948

[1566] *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513, compte-rendu du chapitre général de la congrégation, tenu à Saint-Mansuy de Toul à partir du 5 mai 1743, ajout : « *Sancti Michaelis de Sancte Michaele defuncti fr. Theobald Pierrot, commiss. 24 juil ejus anni » ; et Matricula fratrum, op. cit.*, n° 143

[1567] A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses. Sarlendiers est un chirurgien de Saint-Mihiel.

- « et pour la fosse, 1 # 10 sols » [1568] ;
- 20 janv. 1743 : « à Jean Vigneron […] pour les [s barré] deux [barré] cercueils [s barré] du [barré] domestique [barré] et [barré] de f. Bernard, 6 [barré] 3 # » [1569] ;
- 12 févr. 1743 : « au RP Prieur 3 # 17 sols 6 d que Mde La Vesve avait prêté à feu f. Bernard » [1570] ;
- 13 févr. 1743 : - « aux fossoyeurs pour cinq [barré] cinq [une 2ème fois et encore barré] six fosses à 30 sols, 7 [barré] 9 # 100 [barré] sols,
- « item pour fosse de husson, 30 sols »,
- « pour une feuillette de chaux, 30 sols » [1571] ;
- 25 févr. 1743 : « à Monnet pour pavé fosse D. Bernard, D. Ambroise, f. Antoine, f. Jean à 2 # 18 sols : 11 # 12 sols » [1572].

Frère Thibault est certainement le frère Théobald Pierrot, de Villotte [1573], le convers tombé du palier de l'escalier, et il est bien mort l'été 1742 - comme l'écrivent dom Pierson et le compte-rendu du chapitre général du printemps 1743 - et non pas l'été 1744, comme le note la matricule. Les comptes de l'abbaye nous parlent un peu de lui :
- 27 oct. 1736 : on lui achète un couteau valant 28 sols [1574] ;
- 8 nov. 1738 : « allant à Gorze », il reçoit 15 # 10 sols [1575] ;
- et, en avr. 1739, nous avons l'explication de ce déplacement : « au Sr Didier chanoine de Gorze pour médicaments pour f. T. : 4 # 10 sols 6 d » [1576].

Frère Bernard n'est pas « dom » Bernard Laveufve, mort le 2 février 1743. C'est un convers qui ne figure pas dans la matricule des convers, mais qui est mentionné dans les comptes :
- 29 mars 1738 : « pour avoir fait aiguiser [ses] ciseaux » coûte 6 sols [1577] ;
- 9 août 1740 : « pour avoir planché la chambre et le cabinet de f. Bernard » est compris dans les « dépenses pour les nouvelles chambres » [1578] ;
- et, peu avant sa mort, en janvier 1743, « allant à Verdun », il reçoit 3 # 17 sols 6 d. [1579].

Frère Antoine ne figure pas non plus dans la matricule des convers, mais figure aussi dans les comptes :
- 13 oct. 1741 : pour un cadenas coûtant 10 sols ;
- 13 ou 30 nov. 1741 : pour une bêche valant 2 # ;
- 5 déc. 1741 : pour 4 aulnes de toile pour doubler sa veste et sa culotte valant 2 # [1580] ;
- 21 mai 1742 : pour une paire de lunettes coûtant 1 # [1581].

1568 *Ibidem.*
1569 *Ibidem.* Cela fait un seul cercueil.
1570 *Ibidem.*
1571 A.D. Meuse, 4 H 156 (3) Dépenses. Une « feuillette » est un tonneau contenant 114 à 136 litres suivant les régions. La chaux vive (oxyde de calcium), très avide d'eau, accélère considérablement la décomposition des corps.
1572 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.
1573 La localité de ce nom la plus proche de Saint-Mihiel est Villotte-sur-Aire, à 16 km au sud-ouest de Saint-Mihiel, sur une des routes menant à Bar-le-Duc (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun). Mais il y a d'autres Villotte en Lorraine et Barrois.
1574 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII
1575 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), extra.
1576 A.D. Meuse, 4 H 156 (4). Gorze est à 40 km au nord-est de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Moselle, à quelques km du fleuve, au sud-ouest et en amont de Metz. Cette localité abrita une abbaye bénédictine fondée vers 750, comme à Saint-Mihiel, mais qui disparut avant la création de la congrégation de Saint-Vanne au début du XVIIème siècle.
1577 A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Dépenses.
1578 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Dépenses pour les nouvelles chambres.
1579 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses
1580 A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses.
1581 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

Il y a donc bien un mort fin 1742 et sept morts en février 1743, dont trois religieux que la matricule connait et deux convers qu'elle ne connait pas.

Voyons ce qu'écrit de tout cela dom de Lisle, en 1757, dans son histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel. Son récit est structuré de la même façon que celui de dom Pierson, avec cependant des mots un peu différents [1582]. Dans ce cas et dans d'autres, il a donc recopié les approximations de dom Pierson. Ce qui n'est pas étonnant, puisqu'ils ont été longtemps ensemble à l'abbaye de Saint-Mihiel : dom Joseph de Lisle de 1747 au moins à sa mort en 1766, et dom Bernard Pierson de 1742 à 1768, plus au moins régulièrement. Ce qui - nous l'avons déjà mentionné à propos du prieuré d'Insming - ne veut pas dire qu'ils étaient proches et encore moins alliés [1583]!

En fait, il y a un problème avec la connaissance de l'état réel des effectifs dans les maisons de la congrégation : les chapitres généraux se penchent dessus dès 1620 et 1625, en demandant que les défunts, puis aussi les profès soient mentionnés à la suite des comptes-rendus de ceux-ci. Plus tard, celui ouvert à Saint-Vincent de Besançon, à none de mai 1756, ordonne que soit tenue une liste des religieux par maison [1584] et, dans le compte-rendu du suivant, tenu à Notre-Dame de Montierender à partir du 6 mai 1759, apparait la mention : « *Defuncti ab ultimo capitulo 1756* », qui cite la mort, à Saint-Michel de Saint-Mihiel, de dom Hyldephonse (sic) Catelinot le 15 juin et, à Saint-Léopold de Nancy, de dom Hildephonse (sic) George le 4 août [1585]. Ces dates sont confirmées par la matricule des religieux. Mais ce sont les seules morts indiquées, dans ce compte-rendu, jusqu'à la Révolution. Les consignes sont donc mal suivies.

G. Cherest, dans l'introduction à son édition (en 1963) de ses matricules, élaborées d'après les différentes matricules datant du temps de la congrégation de Saint-Vanne, souligne que - manuscrites ou imprimées - quand on les compare, elles sont toutes imparfaites et qu'en particulier, dans la dernière imprimée en 1782, les « *obitus* » sont de plus en plus rares à partir de 1725 et surtout de 1737. Par contre, il y a très peu d'erreurs sur les lieux et dates de profession. Quant aux lieux et surtout aux dates de naissance, nous avons vu ce qu'il en était. Pour ce qui est des convers, c'est uniquement à partir des listes figurant à la suite des décisions des chapitres généraux qu'il a pu en établir une liste approximative [1586].

4.5.4. Origine des religieux morts à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790

On peut répartir ainsi les quarante-trois religieux morts à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790.

4.5.4.1. Trente-et-un sont nés dans le Barrois mouvant ou non-mouvant :

- huit à Saint-Mihiel :

- dom Henri Hennezon, baptisé le 16 janvier 1618, profès à Notre-Dame de Montroland le 8 juillet 1635, mort le 20 septembre 1689 [1587],

- dom Claude-Romain Pseaume, né le 24 juin 1622, profès à Saint-Airy de Verdun le 24 mai 1642, mort le 18 janvier 1697 [1588],

---

1582 LISLE, *op. cit.,* p. 418-419

1583 *Journalier,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 35 r°. Dom Pierson est-il bien l'auteur de la phrase écrite, d'une écriture négligée, en bas de cette même page, à propos de la « cotte morte » de dom Charles Chastel : « enfin les Religieux l'onteû en payant 6200 # par la faiblesse de dom joseph delisle leur prieur qui n'avoit pas le courage de resister aux grands » ?

1584 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

1585 *Ibidem.*

1586 *Matricula, op. cit.*, p. IX-XIII

1587 *Matricula, op. cit.,* n° 440

1588 *Ibidem,* n° 489

- dom Antoine Lebègue, né le 8 novembre 1629, profès à Saint-Evre de Toul le 26 juillet 1649, mort le 25 mai 1697 [1589],

- dom Alexis Lebelguillaume, né le 16 décembre 1642, profès à Saint-Evre de Toul le 2 juin 1659, mort le 29 mai 1708 [1590],

- dom Placide Divoy, né le 22 novembre 1644, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 21 septembre 1661, mort le 2 août 1721 [1591],

- dom Bernard Laveufve, né au plus tard en 1700, profès à Saint-Pierre de Senones le 10 octobre 1716, mort le 2 février 1743 [1592],

- dom Henri Basoge, né au plus tard en 1714, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 13 juin 1730, mort le 6 juillet 1779 [1593],

- dom Christophe Jannot, né le 11 juin 1726, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 juin 1744, mort le 10 décembre 1787 [1594] ;

- sept à Bar-le-Duc :

- dom Hydulphe Billaut, né au plus tard en 1653, profès à Saint-Nabor de Saint-Avold le 1er novembre 1669, mort le 7 septembre 1697 [1595],

- dom Bernard Muquart, né au plus tard en 1661, profès à Saint-Evre de Toul le 17 septembre 1677, mort le 14 avril 1709 [1596],

- dom Charles Raulin, né au plus tard en 1639, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 27 novembre 1655, mort le 2 septembre 1709 [1597],

- dom Gabriel Maillet, né en 1637, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 16 février 1656, mort le 17 mars 1727 [1598],

- dom Bernard Priney, né au plus tard en 1667, profès à Saint-Evre de Toul le 28 mai 1683, mort le 4 mars 1733 [1599],

- frère Jean Laguerre, né au plus tard en 1721, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 novembre 1737, mort le 13 février 1743 [1600],

- dom Jean-François Garaude, né au plus tard en 1720, profès de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 août 1736, mort le 27 novembre 1762 [1601] ;

- trois à Ligny-en-Barrois (aujourd'hui Meuse), petite ville située à 30 kilomètres au sud-ouest de Saint-Mihiel, sur la vallée de l'Ornain, au sud-est de Bar-le-Duc :

- dom Hyacinthe Gillot, né au plus tard en 1664, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 27 février 1680, mort le 22 février 1735 [1602],

- dom Emilien Maugras, né au plus tard en 1669, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 25 juillet 1685, mort le 19 septembre 1741 [1603],

- dom Emilien Le Page, né au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 26 août 1710, mort le 10 novembre 1755 [1604] ;

- onze dans des localités du Barrois situées au maximum à 40 kilomètres de Saint-Mihiel :

1589 *Ibidem,* n° 541
1590 *Ibidem,* n° 673
1591 *Ibidem,* n° 739
1592 *Ibidem,* n° 1 640
1593 *Ibidem,* n° 1 828
1594 *Ibidem,* n° 2 050
1595 *Ibidem,* n° 876
1596 *Ibidem,* n° 1 024
1597 *Ibidem,* n° 601
1598 *Ibidem,* n° 602
1599 *Ibidem,* n° 1 142
1600 *Ibidem,* n° 1 948
1601 *Ibidem,* n° 1 932
1602 *Ibidem,* n° 1 075
1603 *Ibidem,* n° 1 188
1604 *Ibidem,* n° 1 536

- dom Antoine Colbert, né à Couvonges (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1660, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 5 juin 1676, mort le 16 avril 1698 [1605],

- dom Robert Denay, né à Pont-à-Mousson (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle) au plus tard en 1640, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 25 mars 1656, mort le 26 mai 1709[1606],

- dom François Collot, né à Chaumont-sur-Aire (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort le 23 février 1725 [1607],

- dom Hilaire de Rouvroy, né à Burey-en-Vaux (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1714, mort le 19 mars 1737 [1608],

- dom Alexis Médard, né à Fresnes-au-Mont (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, mort le 17 janvier 1739 [1609],

- dom Philippe Loupmont, né à Bannoncourt (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1670, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 4 juin 1686, mort le 24 octobre 1740 [1610],

- dom Gabriel Thomassin, né à Courouvre (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1658, profès de Saint-Evre de Toul le 30 novembre 1674, mort le 6 octobre 1741 [1611],

- dom Rupert Claudot, né à Troyon (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1688, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 avril 1704, mort le 5 février 1746 [1612],

- dom Louis-Martin de Beauval, né à Lamorville (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1688, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 mars 1704, mort le 6 juillet 1747 [1613],

- dom Grégoire Berthelet, né à Belrain (aujourd'hui Meuse) le 20 janvier 1680, profès à Saint-Grégoire de Munster le 16 juin 1697, mort le 31 mars 1754 [1614],

- dom Paul Hautcolas, né à Woinville (aujourd'hui Meuse) au plus tard en 1698, profès à Saint-Evre de Toul le 10 avril 1714, mort le 26 octobre 1761 [1615] ;

- et deux dans des localités plus au sud, aux confins du Barrois, à proximité de la haute vallée de la Meuse ou sur ce fleuve :

- dom Henri Chastel, né à Prez-sous-Lafauche (aujourd'hui Haute-Marne) au plus tard en 1660, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 juin 1676, mort le 26 octobre 1717 [1616],

- dom de Lisle, né à Brainville (aujourd'hui Haute-Marne) le 31 août 1688, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 28 juin 1711, mort le 24 janvier 1766 [1617].

4.5.4.2. Quatre sont nés dans la principauté de Commercy :

- dom Alexis Brady, né au plus tard en 1681, profès à Saint-Grégoire de Munster le 25 juillet 1697, mort le 18 septembre 1702 [1618],

- dom Mathieu Leduc, né au plus tard en 1716, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 14 mai 1732, mort le 27 juillet 1734 [1619],

---

1605 *Ibidem,* n° 974
1606 *Ibidem,* n° 606
1607 *Ibidem,* n° 1 655
1608 *Ibidem,* n° 1 582
1609 *Ibidem,* n° 1 650. La matricule écrit « Fresnes-en-Woëvre », mais c'est à plus de 30 km au nord de Saint-Mihiel, dans l'évêché et le diocèse de Verdun, alors que Fresnes-au-Mont est à 8 km à l'ouest de Saint-Mihiel (alors Barrois mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse). Les neuf profès du 26 mai 1718 à l'abbaye de Moyenmoutier sont tous barrois ou lorrains.
1610 *Ibidem,* n° 1 192
1611 *Ibidem,* n° 971
1612 *Ibidem*, n° 1 454
1613 *Ibidem,* n° 1 452
1614 *Ibidem,* n° 1 324
1615 *Ibidem,* n° 1 578
1616 *Ibidem,* n° 976
1617 *Ibidem,* n° 1 541
1618 *Ibidem,* n° 1 326
1619 *Ibidem,* n° 1 859

- dom Claude Grandidier, né au plus tard en 1698, profès à Saint-Nabor de Saint-Avold le 9 septembre 1714, mort le 18 septembre 1776 [1620],

- dom Grégoire Thomas, né au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1714, mort le 28 janvier 1790 [1621].

4.5.4.3. Six sont nés en Lorraine :

- quatre à Nancy, à 60 kilomètres au sud-est de Saint-Mihiel :

- dom Sébastien Jacob, né au plus tard en 1716, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 14 mai 1732, mort le 19 juillet 1735 [1622],

- dom Pierre Lhuillier, né au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 22 mai 1710, mort le 7 août 1736 [1623],

- dom Ambroise Vermaise, né au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 15 août 1714, mort le 6 février 1743 [1624],

- dom Mathieu Gesnel, né au plus tard en 1698, profès à Saint-Evre de Toul le 10 avril 1714l, mort le 8 mars 1772 [1625] ;

- un est né à Vaudregange, dans le bailliage lorrain d'Allemagne (aujourd'hui Sarrelouis, en Sarre) :

- dom Erard Grandmougin, né au plus tard en 1651, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 17 juin 1667, mort le 24 juillet 1718 [1626] ;

- un est noté « lorrain », sans plus de précisions, par la matricule :

- dom Paul Noirelle, né au plus tard en 1655, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 avril 1671, mort le 28 octobre 1737 [1627].

4.5.4.4. Et deux sont nés en France :

- un à Paris :

- dom Ildefonse Catelinot, né le 5 mai 1671, profès à Saint-Mansuy de Toul le 23 mai 1694, mort le 15 juin 1756 - le bibliothécaire de 1717 à 1756 de l'abbaye de Saint-Mihiel - et dont nous verrons plus longuement, dans le chapitre qui lui est consacré, que la famille noble dont il se réclame est lorraine [1628];

- un à Versailles :

- dom Claude de Laistre de La Richardie, né au plus tard en 1699, profès à Saint-Grégoire de Munster le 30 juin 1715, mort le 25 juin 1740, dont nous ne connaissons pas les éventuels liens avec la Lorraine ou le Barrois [1629].

*

Sauf pour ceux dont nous avons déjà parlé, parce qu'ils y ont exercé des charges ou y sont morts peu après leur profession, nous ne savons pas depuis combien de temps ils étaient affectés à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel quand ils y sont morts. Mais on peut remarquer que 31 au moins sur 43 sont originaires du Barrois mouvant ou non-mouvant, dont plus ou moins « du pays » à l'abbaye de Saint-Mihiel. La congrégation prendrait donc soin d'envoyer les religieux âgés ou en mauvaise santé prendre leur retraite et mourir « chez eux » ?

1620 *Ibidem,* n° 1 598
1621 *Ibidem,* n° 1 590
1622 *Ibidem,* n° 1 860
1623 *Ibidem,* n° 1 522
1624 *Ibidem,* n° 1 597
1625 *Ibidem,* n° 1 579
1626 *Ibidem,* n° 842
1627 *Ibidem,* n° 894
1628 *Ibidem,* n° 1 277
1629 *Ibidem,* n° 1 612

4.5.5. Carrière des religieux morts à Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790

G. Michaux a calculé le rythme de rotation des religieux à l'intérieur de la congrégation de Saint-Vanne entre les chapitres généraux de 1768 et 1771, au pire du conflit entre Mgr Loménie de Brienne et les supérieurs de la congrégation pour l'adoption des nouvelles constitutions demandées par la commission des Réguliers : 372 sur 619 religieux de la congrégation, soit 60 % des effectifs sont changés d'affectation et, dans la province de Lorraine de la congrégation, on atteint 62 % [1630]. C'est le point culminant de l'emploi de ce moyen classique de mise au pas des récalcitrants. A l'abbaye de Saint-Mihiel, tout au long du XVIIIème siècle, la lecture des comptes de l'abbaye nous renseigne sur les allers et venues des religieux, chaque printemps, après la tenue du chapitre général ou d'une diète, mais rien ne prouve que cela soit complet. Et il nous manque, après 1756, une correspondance comme celle du bibliothécaire dom Catelinot pour en savoir plus.

4.5.5.1.Religieux nés à Saint-Mihiel ou à proximité, profès à l'abbaye de Saint-Mihiel, partis ailleurs et revenus mourir à l'abbaye de Saint-Mihiel.

Les vingt religieux dans ce cas n'ont certainement pas passé toute leur vie religieuse à l'abbaye de Saint-Mihiel, mais on peut difficilement le démontrer, sauf s'il s'agit d'hommes ayant exercé des charges dans d'autres maisons de la province de Lorraine de la congrégation, tels les onze qui suivent :

- dom Antoine Colbert (et non Cebert, comme l'écrit la matricule)[1631], né au plus tard en 1660 à Couvonges (au sud-ouest de Bar, Barrois mouvant, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse, diocèse de Verdun), profès le 5 juin 1676, est sous-prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1693 à 1695, puis revient à Saint-Michel de Saint-Mihiel comme sous-prieur de 1695 à 1698 et y meurt le 16 avril 1698. La *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet nous apprend qu'il a été professeur de philosophie et de théologie des jeunes profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, puis rappelé à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1689 et qu'il « fut employé à solliciter à Paris les affaires de l'abbaye de Saint-Mihiel après la mort de D. Hennezon » [1632], c'est-à-dire à soutenir le droit des religieux à élire un abbé régulier en la personne de dom Gabriel Maillet, contre la nomination d'un abbé commendataire, Pierre de Montmorency-Luxembourg, par le roi de France ;
- dom Robert Denay [1633], né au plus tard en 1640 à Pont-à-Mousson (à 40 kilomètres à l'est de Saint-Mihiel, sur la Moselle, alors Barrois non-mouvant, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle), profès le 25 mars 1656, est sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1670 à 1672, et prieur du prieuré de Bar de 1667 à 1673. Mais aussi prieur successivement, de Saint-Pierre de Senones, Saint-Cloud de Lay-Saint-Christophe et Notre-Dame du Breuil, de 1676 à 1681. Puis il revient à Saint-Mihiel et est nommé prieur de Bar en 1683. Il en repart et on le trouve prieur de Saint-Firmin de Flavigny de 1688 à 1693 et de 1697 à 1700 avant de revenir mourir à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 26 mai 1709 ;
- dom Henri Chastel - que nous connaissons déjà puisqu'il a été prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel - [1634], né au plus tard en 1660 à Prez-sous-Lafauche (Barrois non-mouvant, bailliage de Bassigny), profès le 13 juin 1676, est sous-prieur de Notre-Dame de Breuil de 1692 à 1694, puis prieur, successivement, de Saint-Pierre de Châtenois, Sainte-Croix de Bouzonville, Saint-Grégoire de Munster, Saint-Evre de Toul. Il est nommé prieur d'Insming, prieuré qui, comme Bar, dépend de l'abbaye de Saint-Mihiel et charge qui n'est pas incompatible avec une charge importante comme celle de Saint-Evre. Il revient à l'abbaye de Saint-Mihiel comme sous-

---

1630 MICHAUX, *op. cit.*, p. 347
1631 *Matricula*, *op. cit.*, n° 974 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*
1632 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 295
1633 *Matricula*, *op. cit.*, n° 606 ; *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.* ; et *Pouillé*, *op. cit.*, t. II, p. 17
1634 *Ibidem*, n° 976 ; *Ibidem* ; et *Ibidem*, p. 18

prieur de 1700 à 1701, repart comme prieur de Saint-Evre de Toul, puis revient à Saint-Mihiel en 1703 et est alors nommé prieur de Bar. Il repart prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1708 à 1711, est prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1711 à 1713, puis prieur de Notre-Dame de Breuil, mais semble résider à Saint-Mihiel où il meurt le 26 octobre 1717 ;

- dom Placide Divoy [1635], né à Saint-Mihiel le 22 novembre 1644, baptisé sous le nom de Christophe-Joseph, profès le 21 septembre 1661, est sous-prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1702 à 1704, de Saint-Cloud de Laye-Saint-Christophe de 1704 à 1705, puis de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold de 1707 à 1708. Il meurt à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 2 août 1721 ;

- dom Gabriel Maillet [1636], né à Bar en 1637, profès le 16 février 1656, est, succédant à dom Hennezon, théoriquement abbé régulier de Saint-Mihiel de 1689 à 1719 et passe presque vingt de ces trente années à se battre pour conserver cet abbatiat. Mais, avant cela, il a été sous-prieur de Saint-Evre de Toul de 1669 à 1674, est revenu comme sous-prieur à Saint-Mihiel en alternance avec la charge de prieur de Sainte-Croix - qui va devenir Saint-Léopold

- de Nancy, puis après 1689, entre ou pendant ses périodes d'exil en Souabe, puis en Bretagne, est prieur de Saint-Nicolas-de-Port et de Sainte-Croix de Nancy. Il ne quitte plus Saint-Michel de Saint-Mihiel après l'été 1698 et y meurt le 17 mars 1727 ;

- dom Gabriel Belguillaume [1637], né à Saint-Mihiel le 4 novembre 1678, dans une famille alliée à la noblesse, baptisé sous le nom de Jean, profès le 19 juillet 1695, est sous-prieur de Saint-Mansuy de Toul de 1713 à 1716, de Saint-Evre de Toul de 1716 à 1717, puis de nouveau de Saint-Mansuy de Toul de 1717 à 1718, année où il est réaffecté à Saint-Michel de Saint-Mihiel et nommé prieur de Bar. Il le reste jusqu'à sa mort à l'abbaye de Saint-Mihiel le 13 janvier 1732 ;

- dom Hyacinthe Gillot [1638], né au plus tard en 1664 à Ligny-en-Barrois (au sud-est de Bar, alors Barrois mouvant, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse, diocèse de Verdun), profès le 27 février 1680, est procureur de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1694 à 1696, prieur de Bar en 1698 et 1700, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1705 à 1709 et doyen de cette abbaye de 1730 à 1732 et en 1733-1734. Mais il est aussi sous-prieur de Saint-Pierre de Senones en 1698-1699, prieur de Saint-Pierre du Châtenois de 1703 à 1705, prieur de Saint-Nicolas-de-Port de 1709 à 1715 et de 1717 à 1722, sous-prieur de Saint-Léopold de Nancy de 1722 à 1725 et prieur de Saint-Nicolas-de-Port de 1725 à 1730. Il revient à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1730 et y meurt le 22 février 1735 ;

- dom Philippe Loupmont [1639], né au plus tard en 1670 à Bannoncourt (à dix kilomètres au nord et en aval de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse, Barrois non-mouvant, diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), profès le 4 juin 1686, est sous-prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1704-1705 et de 1711 à 1715, mais aussi sous-prieur de Notre-Dame du Breuil en 1703-1704, prieur de Saint-Pierre du Châtenois de 1706 à 1710 et prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1715 à 1720. D'après les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel, il y revient en 1736 et ne la quitte plus jusqu'à sa mort le 24 octobre 1740 ;

- dom Emilien Maugras [1640], né à Ligny-en-Barrois au plus tard en 1669, profès le 25 juillet 1685, est professeur de philosophie et de théologie à Saint-Grégoire de Munster en 1694 et sous-prieur de cette abbaye de 1701 à 1704, puis sous-prieur de Notre-Dame de Breuil de

---

[1635] A.C. Saint-Mihiel, *Naissances n° 20 (1639-1688) ; Matricula*, *op. cit.*, n° 739 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

[1636] *Matricula*, *op. cit.*, n° 602 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

[1637] A.C. Saint-Mihiel, *Naissances n° 20 (1639-1688)* ; DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, *op. cit.* ; *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 301 ; et *Catalogue des religieux en charge*, op.cit..

[1638] *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 075 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

[1639] *Ibidem*, n° 1 192 ; *Ibidem* ; et A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, 4 H 150 (4), 4 H 150 (5), 4 H 156 (5), 4 H 157 (3).

[1640] *Ibidem*, n° 1 188 ; *Ibidem* ; et *Ibidem*.

1704 à 1706. Quand revient-il exactement à l'abbaye de Saint-Mihiel ? Les comptes le mentionnent à partir de 1736. En mai 1737, il est question de son infirmier et, en 1741, de son domestique. Il meurt le 19 septembre 1741;

- dom Ambroise Vermaise [1641], né à Nancy au plus tard en 1698, profès le 15 août 1714, est présent à Saint-Pierre de Senones lors de l'élection de dom Augustin Calmet à l'abbatiat en 1728. Il est mentionné dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel à partir de 1737. Il y meurt le 6 février 1743;

- dom Grégoire Thomas [1642], né à Commercy au plus tard en 1698, profès le 29 mai 1714, est, le 23 décembre 1733, cité comme religieux de l'abbaye Saint-Pierre de Senones dans le procès-verbal de reconnaissance des diverses reliques conservées dans ce monastère [1643]. Il est ensuite sous-prieur de Sainte-Croix de Bouzonville de 1738 à 1741 et de Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold en 1741-1742. Il est mentionné dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1742 et 1743, pour de menues dépenses : galon à son fauteuil, achat d'un baromètre, pain de tabac à fumer, réparation à la « loge de son partère », achat d'une paire de bas et des déplacements à Bar ou « Commerci » [1644]. Il reçoit, « allant en récréation », accompagné de frère Anatole [1645], 14 # 4 sols 9 d., le 15 juillet 1743 [1646]. Il retourne aussi en mission, cet été-là, à Saint-Martin-de-Glandières, pour « relier et dorer des livres de la bibliothèque » [1647]. Le 3 mai 1744, dom Grégoire Thomas « allant demeurer à Breuil », comme sous-prieur, le comptable de Saint-Michel de Saint-Mihiel lui alloue 19 sols 3 d. [1648]. Dès septembre 1744, il est envoyé de Notre-Dame de Breuil à Saint-Nabor de Saint-Avold, encore comme sous-prieur. Il le reste jusqu'en 1747. On le trouve ensuite sous-prieur de Saint-Pierre de Senones de 1750 à 1753 et dom Calmet lui demande, en 1751, de faire des recherches sur « l'auteur » du sépulcre de Saint-Mihiel [1649], car on n'est pas certain, à l'époque, que ce soit Ligier Richier. Il repart comme sous-prieur à Saint-Martin-de-Glandières de 1753 à 1756. C'est apparemment sa dernière charge. Où est-il de mai 1756 à juillet 1768, mois durant lequel le comptable de l'abbaye de Saint-Mihiel lui remet 12 #, sans préciser pour quel usage [1650] ? Il a alors au moins 70 ans. Reste-t-il constamment dans cette abbaye, jusqu'à sa mort, le 28 janvier 1790 ? Mais il est certainement le dernier religieux à mourir dans ce lieu de présence bénédictine depuis près d'un millénaire.

Parmi les neuf qui n'ont pas occupé de charges dans d'autres maisons, nous ne savons rien du tout de la vie à Saint-Michel de Saint-Mihiel de :

- dom Charles Raulin, né à Bar au plus tard en 1639, profès le 27 novembre 1655, mort le 2 septembre 1709 [1651] ;
- frère Mathieu Leduc, né à Commercy au plus tard en 1716, profès le 14 mai 1732, l'un des jeunes qui meurent très rapidement, le 27 juillet 1734 [1652] ;
- frère Sébastien Jacob, né à Nancy au plus tard en 1716, profès le 14 mai 1732, mort lui aussi très rapidement, le 19 juillet 1735 [1653].

1641 *Ibidem*, n° 1 597; *Ibidem*; *Ibidem*; et GERARD, *op. cit.*, p. 396

1642 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 590 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

1643 GERARD, *op. cit.*, p. 112 et 397

1644 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses.

1645 Dom Anatole Dieppe, né au plus tard en 1722 à Vignot (alors principauté de Commercy et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 12 juin 1738, mort au prieuré de Saint-Nicolas-de-Port le 21 janvier 1784, *Matricula, op. cit.,* n° 1 959

1646 A.D. Meuse, 4 H 156 (8), Dépense extra.

1647 GERARD, *op. cit.*, p. 296, lettre qu'il envoie à dom Calmet le 24 août 1743, B.D. Nancy et Toul, MB 63

1648 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dép. extra.

1649 BERNARD (Henri), « Un document inédit sur l'auteur du Sépulcre de Saint-Mihiel », *Bulletin mensuel de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, septembre 1907, p. LXXXIV-XC, ici p. LXXXIV

1650 A.D. Meuse, 4 H 157 (1) fol. 174 v°, Dep. Extra.

1651 *Matricula, op. cit.*, n° 601

1652 *Ibidem,* n° 1 859

Par contre, des détails émouvants ou intéressants pour la vie interne de l'abbaye nous sont donnés par les comptes pour les six autres et nous y reviendrons après avoir résumé le parcours de six autres religieux qui, natifs de Saint-Mihiel, n'ont pas fait profession à l'abbaye de cette ville, mais y sont affectés à un certain moment de leur vie religieuse et y meurent.

4.5.5.2. Religieux nés à Saint-Mihiel et morts à l'abbaye de Saint-Mihiel.

Le cas de ces six religieux est comparable à celui de dom Henri Hennezon (1618-1689), qui a fait profession à Notre-Dame du Mont-Roland, en Franche-Comté, en 1635, à cause de la guerre de Trente Ans : eux non plus n'ont pu faire leur noviciat à Saint-Michel de Saint-Mihiel, parce qu'il n'y en avait pas dans cette abbaye quand ils sont entrés en religion :

- dom Antoine Lebègue [1654], né le 8 novembre 1629, dans une famille noble de Saint-Mihiel, baptisé sous le nom d'Antoine, fait profession à Saint-Evre de Toul le 26 juillet 1649. Nous avons déjà parlé de ce religieux qui, à partir de 1661, quand il est nommé sous-prieur de Saint-Evre de Toul, va de charges en charges et d'abbayes en abbayes, y compris Saint-Mihiel, et meurt, prieur de Bar, à l'abbaye de Saint-Mihiel, le 25 mai 1697 ;
- dom Claude-Romain Pseaume [1655]. né à Saint-Mihiel le 24 juin 1622, baptisé sous le nom de Claude, profès à Saint-Airy de Verdun le 24 mai 1642, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 18 janvier 1697. Etait-ce un parent de Nicolas Psaume, né à Chaumont-sur-Aire en 1518, évêque de Verdun de 1548 à sa mort en 1575, un des pères du concile de Trente [1656] ?
- dom Alexis Lebelguillaume [1657], né à Saint-Mihiel le 16 décembre 1642 dans une famille alliée à la noblesse, baptisé sous le nom de Pierre, profès à Saint-Evre de Toul le 2 juin 1659, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1708;
- dom Bernard Laveufve [1658], né à Saint-Mihiel au plus tard en 1700 dans une famille alliée à la noblesse, profès à Saint-Pierre de Senones le 10 octobre 1716, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 2 février 1743;
- dom Henri Basoge [1659], né à Saint-Mihiel le 13 juin 1730, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 13 juin 1730, qui, après avoir exercé des charges ailleurs, est prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1770 et démis rapidement après la révélation d'un scandale antérieur, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 6 juillet 1679;
- dom Christophe Jannot [1660], né à Saint-Mihiel le 11 juin 1726, dans une famille noble, baptisé sous le nom de Christophe, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 juin 1744, mort à l'abbaye de Saint-Mihiel le 10 décembre 1787.

Nous allons maintenant donner quelques détails matériels sur la vie et la mort de six religieux que nous connaissons un peu mieux.

4.5.6. Vie et mort de six religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle.

Soulignons que c'est grâce aux comptes de l'abbaye, dont la lecture peut paraitre bien fastidieuse, que ces religieux, qui n'ont pas laissé de correspondance abondante, comme dom Calmet ou dom Catelinot, s'humanisent sous nos yeux. Ces six hommes nous deviennent plus

---

1653 *Ibidem,* n° 1 860

1654 A.C. Saint-Mihiel, *Baptêmes n° 5 (1622-1639)* ; DUMONT, *op. cit.* ; *Matricula*, *op. cit.*, n° 541 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

1655 A.C. Saint-Mihiel*, Baptêmes n° 5 (1622-1639)* ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 489

1656 ARDURA (Bernard), prémontré, « Nicolas Psaume, pionnier de la Réforme catholique. Histoire d'un prémontré devenu évêque de Verdun (1548-1575) au siècle du concile de Trente », *Lotharingia*, t. XVII, Nancy, Société Thierry Alix, 2010, 176 p.

1657 A.C. Saint-Mihiel, *Naissances n° 20 (1639-1688)* ; DUMONT, *op. cit.* ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 673

1658 DUMONT, *op. cit.* ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 640

1659 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 828 ; et *Catalogue des religieux en charge*, *op. cit.*

1660 A.C. Saint-Mihiel, *Naissances n° 20 (1639-1688)* ; DUMONT, *op. cit.* ; et *Matricula*, *op. cit.*, n° 2 050

proches - et ceux qui les entourent avec eux - car nous pouvons un peu les accompagner dans leur vie quotidienne, leurs activités à l'abbaye, parfois leurs derniers mois de maladie et apprendre quelques détails prosaïques sur leur enterrement.

4.5.6.1. Dom Pierre Lhuillier (mort en 1736).

Dom Pierre Lhuillier [1661], né à Nancy au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 22 mai 1710, mort le 7 août 1736, semble être très malade quelques mois avant sa mort. L'abbaye dépense pour lui [1662] :

- 1736 (sans jour ni mois) : « sucre d'orge et jus de réglisse en deux fois, 1 # 8 sols » ;
- may 1736 : « cadre de loupe, carton, canif et autre chose pour faire des boetes » ;
- may 1736 : « rappe, 14 sols, gomme arabique, 9 sols » ;
- juin 1736 : « pour des outils, 1 # 11 sols » ;
- 30 juin 1736 : « sucre d'orge et jus de réglisse à D. Pierre, 1 # 4 s. 6 d. » ;
- 6 juillet 1736 : « pour un jeu d'échec, 1 # 6 sols » ;
- 7 juillet 1736 : « une cruche, 5 sols »

Les malades semblent donc bien soignés, et même « choyés » - le sucre d'orge et le réglisse sont à la fois des médicaments et des douceurs - et on se soucie de les occuper, en leur faisant faire des travaux manuels, ou en jouant avec eux aux échecs - on voit aussi passer des achats de jeux de cartes -, quand ils sont alités.

4.5.6.2. Dom Hilaire de Rouvroy (mort en 1737).

Dom Hilaire de Rouvroy [1663], né au plus tard en 1698 à Burey-en-Vaux (sur la rive gauche de la Meuse, à 41 km au sud et en amont de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1714, est affecté à Notre-Dame du Breuil en mai 1736, mais revient mourir à l'abbaye de Saint-Mihiel le 19 mars 1737

- mai 1736 : « 12 # pour sa sotanne [sic] et [illisible=usure] de son chapeau » [1664] ;
- juin 1736 : il va au Breuil et reçoit 4 sols [1665] ;
- 31 may 1737 : le menuisier Laveuve reçoit, pour avoir fait son cercueil, 3 # [1666].

4.5.6.3. Frère Jean Laguerre (mort en 1743).

Frère Jean Laguerre [1667], né à Bar au plus tard en 1721, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 novembre 1737, meurt à la fin de ses études, sans avoir été ordonné prêtre, le 13 février 1743:

- janvier 1737 : une recette de 300 # pour une demi-année de pension [1668] ;
- 25 février 1743 : « à Monnet pour pavé fosse D. Bernard, D. Ambroise, f. Antoine, f. Jean à 2 # 18 sols, 11 # 12 sols » [1669].

4.5.6.4. Dom Rupert Claudot (mort en 1746).

Dom Rupert Claudot [1670], né au plus tard en 1688 à Troyon (sur la rive droite de la Meuse, à 15 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse de

---

1661 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 522
1662 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, Dépenses.
1663 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 582
1664 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XI, Dépenses.
1665 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, Dépenses.
1666 A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Dépenses.
1667 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 948
1668 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XII, Dépenses.
1669 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses. Les deux religieux et le convers cités sont morts en février 1743, comme nous l'avons déjà indiqué.
1670 *Matricula*, *op. cit.*, n° 1 454

Verdun, aujourd'hui Meuse), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 avril 1704, est fréquemment cité de 1736 à un an avant sa mort, à cause de ses activités d'encadrement des travaux agricoles et vinicoles, et de gestionnaire de certains fonds :

- avril 1736 : « envoié à D. Rupert 702 # 2 sols » [1671] ;
- 14 juillet 1736 : il reçoit 600 # du fermier de Bislée [1672] ;
- septembre 1736 : il remet au procureur les recettes de la mense abbatiale pour les épices de la Saint-Michel, 2 # 11 sols [1673] ;
- 31 may 1737 : « 8 aulnes de polilaire à 3 # 5 sols pour deux scapulaires à D. Ruppert et D. Ambroise, 26 # » [1674] ;
- 20 juillet 1737 : il remet « à Etienne [pour des] grenouilles, 7 # 15 sols » [1675] ;
- 17 avril 1738 : « pour envoyer à D. Rupert à Buxières trois louis, 108 # 10 sols »[1676] ;
- 24 avril 1738 : à D. Rupert « pour le provinage de Loupmont, 10 # 10 sols » [1677] ;
- 26 avril 1738 : à D. Rupert « pour le provinage de Loupmont, 10 # 10 sols » [1678] ;
- 18 novembre 1738 : « envoié à D. Rupert à Buxières 111 # 1 sols » [1679] ;
- déc. 1738 : D. Rupert « va à Buxières pour faire couper du bois de cercles » [1680] ;
- 4 avril 1739 : « à D. Rupert pour ppayer [sic] le provignage, [barré] 820 # 15 s 6 d » [1681] ;
- 12 may 1739 : « allant à Lunéville le p. prieur a eu de d. R. 46 # 10 sols » [1682] ;
- 20 octobre 1739 : « i'ay [sic] donné à d. Rupert 97 # » [1683] ;
- 24 déc. 1739 : « D. Rupert a prêté aux Thibaulx 3 # 2 sols » [1684] ;
- 15 may 1740 : « pour avoir fait raccomoder la montre de D. R., 7 # 15 sols » [1685] ;
- may 1740 : « raccomoder la montre de D. R., 7 # 15 sols » [1686] ;
- 29 may 1740 : « De D. Rupert pour la pension de D. Claude, 124 # » [1687] ;
- 7 juin 1740 : « Le R.P. Prieur allant à Nanci [sic] a eu de D. R. 96 # » [1688] ;

1671 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII, Dépenses.

1672 *Ibidem*. Bislée : localité à 4 km au sud-ouest et en amont de Saint-Mihiel, sur la rive droite du méandre de la Meuse, alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.

1673 *Ibidem*. La fête de l'archange saint Michel, patron de l'abbaye, est le 29 septembre. Les « épices » ne sont plus, à cette époque, du sucre, des dragées et des confitures, mais des gratifications pécuniaires remises à certaines personnes au service de l'abbaye, à cette occasion.

1674 A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Dépenses. Nous connaissons déjà dom Ambroise Vermaise, qui meurt le 6 février 1743, *Matricula, op. cit.,* n° 1 597.

1675 A.D. Meuse, 4 H 150 (4), Dépenses.

1676 A.D. Meuse, 4 H 150 (5). Dépenses. Buxières, village au pied des côtes dites de Meuse, à 12 km à l'est de Saint-Mihiel (alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse). L'abbaye y est propriétaire de vignes et engage des journaliers pour les cultiver. Le louis vaut 31 # de Lorraine : le cours a-t-il changé ou y a-t-il une autre dépense prévue ou une gratification au porteur ?

1677 *Ibidem.* Loupmont : localité à proximité de Buxières. Le provinage est le travail de la vigne, l'hiver et au printemps.

1678 *Ibidem.* Le procureur fait-il un deuxième envoi ou se répète-t-il (ce qui lui arrive) ?

1679 *Ibidem.*

1680 A.D. Meuse, 4 H 150 (5), Dépenses extra. Le bois de cercle sert à faire des tonneaux. Le montant de la somme allouée manque.

1681 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Dépenses.

1682 *Ibidem.* Le père prieur est dom Benoît Belfoy, prieur de 1737 à 1742, prétendant au titre d'abbé régulier contre l'abbé commendataire de Lenoncourt de 1723 à 1742, *Matricula, op. cit.*, n° 1 407 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est logique qu'il fréquente les lieux de pouvoir : Lunéville, résidence du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, et Nancy, résidence du chancelier de celui-ci, c'est-à-dire de l'intendant français.

1683 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Dépenses.

1684 *Ibidem.*

1685 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Dépenses.

1686 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dép. extra.

1687 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Receptes. Nous ignorons qui est dom Claude.

1688 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Dépenses. Il s'agit toujours de dom Benoît Belfoy.

- juin 1740 : « deux scapulaires, l'un à d. Emilien, l'autre à d. Rupert, 20 # 18 sols 6 d. »[1689] ;
- dec. 1740 : « aux sœurs de l'hopital pour façon d'une paire de bas et pour des guetres à l'usage de D. R., 4 # 16 sols » [1690] ;
- janv. 1741 : « en comptant avec Jean le Grand le 28 Xbre 1740 a [sic] donné 4 # de trop »[1691] ;
- 1740-1741 : Jean Martin, des Paroches, doit 1 671 #, un cochon et un dindon. Il s'entend avec D. Rupert pour payer, entr'autres, en planches de sapin [1692] ;
- 6 novembre 1741 : « D. Rupert a emprunté 2 louis à Mde Nota » [1693] ;
- 15 septembre 1742 : la vendange ayant été mauvaise, D. Rupert est chargé d'aller chercher du vin en Lorraine : - voyage à Toul, 15 # 16 sols,
- 38 charges de vin vieux, 513 # dont il ne paie que 310 #,
- reste à payer, 203 # [1694] ;
- octobre 1742 : « pour une feuille de tôle à la rape de d. Rupert, 10 sols » [1695] ;
- 29 mars 1743 : « au Sr Gouget pour deux peaux à D. Rupert. 2 # » [1696] ;
- avril 1743 : « à Husson pour avoir retapé le chapeau de d. Rupert [etc], 1 # 4 sols » [1697] ;
- 1743 : « Dépense de froment vendû par d. Rupert 24 ½ bichet pour 29 # d. » [1698] ;
- 15 oct. 1744 : « à D. Rupert allans [sic] à Buxières, 3 # 17 sols 6 d. [1699] ;
- fin déc. 1744 : « dépenses à Buxière par D. R. en novembre 1743 [sic], 1 422 # » [1700] ;
- 17 janv. 1745 : « pour dépense par d. Rupert depuis la vendange jusqu'à son retour, 8 # 10 sols 6 d. » [1701].

Dom Rupert Claudot meurt le 5 février 1746, à l'abbaye de Saint-Mihiel.

4.5.6.5. Dom Louis-Martin de Beauval (mort en 1747).

Dom Louis-Martin de Beauval (dom Louis Beauval seulement pour le procureur ou son scribe) [1702], né au plus tard en 1688 à Lamorville (à 13 km au nord-est de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 mars 1704, est cité dans les comptes en 1739-1740, puis de 1744 à sa mort :

1689 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dep. extra. Il s'agit de dom Emilien Le Page dont nous allons reparler.

1690 A.D. Meuse, 4 H 156 (4), extra. Les sœurs de l'hôpital voisin, qui relève en partie de l'abbaye, vendent les travaux de leurs pensionnaires, ce qui contribue à l'entretien de ceux-ci. L'hôpital est toujours en activité au XXIème siècle. Mais il n'y a plus de religieuses.

1691 A.D. Meuse, 4 H 156 (5), Dépenses. Jean le Grand est un des pêcheurs de Bannoncourt dont il a déjà été question.

1692 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Redevances dues, 1740-1741. Les Paroches : localité juste au nord et en aval de Saint-Mihiel sur la rive gauche de la Meuse.

1693 A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses. Madame Nota est la veuve du prévôt-moine de l'abbé de Lenoncourt, dont nous avons parlé en son temps. La vendange a été mauvaise, comme la suite des comptes le montre !

1694 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépenses. Nous ignorons la contenance exacte d'une « charge », c'est-à-dire de ce que peut transporter une charrette.

1695 *Ibidem.* S'agit-il d'une rape à tabac ?

1696 *Ibidem.* Le sieur Gouget, entr'autres, est pelletier. Nous aimerions savoir de quelle sorte de peau il s'agit (mouton, loutre locale ?) et pour quel usage.

1697 A.D. Meuse, 4 H 156 (9), Dépense extra.

1698 A.D. Meuse, 4 H 156 (15-18), Etat des grains 1743. Le bichet, qui mesure de 20 à 40 litres, suivant les régions, vaut, à Saint-Mihiel, 19, 28 litres raclé et 25, 71 litres comble. Cf. LEMOINE, « Anciennes mesures locales », *op. cit.*, p. 832

1699 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.

1700 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Extra.

1701 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.

1702 *Matricula, op. cit.*, n° 1 452

- oct. 1739 : « de d. Louis par d. Humbert [1703] pour des fruicts qu'il a vendu, 10 # » [1704] ;
- 23 novembre 1740 : « à D. L. allant en récréation, 3 # 17 sols 6 » [1705] ;
- 17 aoust 1744 : « dom Loüis [sic] Beauval allant en récréation, 7 # 15 sols » [1706] ;
- 24 septembre 1744 : « pour de la lineuse, 4 sols » [1707] ;
- 31 octobre 1744 : « pour de la lineuse, 3 sols » [1708] ;
- 23 déc. 1744 : « pour une paire de lunette à D. Louis Beauvalle [sic], 8 sols » [1709] ;
- 26 déc. 1744 : « pour une paire de lunettes à d. Louis Beauval, 8 sols » [1710] ;
- 24 février 1745 : « pour 2mouchoirs [sic] à d. Loüis Beauval, 2 # » [1711] ;
- 24 février 1745 : « pour mouchoir à D. Louis Beauval, 2 # » [1712] ;
- 26 juillet 1745 : « pour un couteau à D. Beauval, 1 # » [1713] ;
- 16 août 1745 : « à D. Loüis Beauval allant en récréation, 8 # 1 sols » [1714] ;
- 16ème d'aoust 1746 : « pour trois oranges à D. Loüis Beauval à 10 sols l'une, 1 # 10 sols » [1715] ;
- 16ème d'aoust 1746 : « pour des cloux [sic] de girofle à D. Louis Beauval pour faire un remède 40 sols, 2 # » [1716] ;
- 27 oct. 1746 : « pour fouler les Bas de D. Louis Beauval, 12 sols » [1717] ;
- 10 déc. 1746 : « à D. Loüis Beauval allant à Nancy consulter sur sa maladie dont il a rapporté 14 # 18 sols, 31 # » [1718] ;
- 30 janv. 1747 : « « pour dépenses faites à St Léopold par dom Beauval et autres religieux depuis le mois de juillet, 20 # » [1719] ;
- 13 mars 1747 : « au médecin pour une consultation sur la Maladie de D. Beauvale [sic], 7 # 15 sols » [1720] ;
- 24 mars 1747 : « pour des écrevisses a [sic] D. Beauval, 1 # » [1721] ;
- 10 janv. [avril] 1747 : « pour des épingles à D. Beauval, 4 sols » [1722].

Dom Louis-Martin de Beauval meurt le 6 juillet 1747 à l'abbaye de Saint-Mihiel.

[1703] Dom Humbert ou Hubert Rollin, né à Commercy, profès le 8 décembre 1720, mort aux Saints-Innocents de Rosières-aux-Salines, dont il était prieur ou administrateur depuis 1759, le 27 octobre 1762, *Matricula, op. cit.,* n° 1 685 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[1704] A.D. Meuse, 4 H 156 (4), Receptes.

[1705] *Ibidem,* Dépenses. Les récréations, c'est-à-dire les vacances des religieux dans leur famille, apparaissent à cette période. Elles sont, en principe, réservées aux professeurs ou aux religieux qui s'occupent « sérieusement à la prédication ou à quelques études utiles ». L'autorisation doit en être demandée, par le prieur, au chapitre général ou au président de la congrégation. La destination des religieux ne doit pas excéder douze lieues et la durée de la récréation est limitée à huit jours dont l'aller et le retour, cf. A.D. Moselle, H 2 039, f° 131 v°.

[1706] A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Extra et 4 H 156 (11), Dépenses. Il reçoit donc un gros écu.

[1707] A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses. Il s'agit de graine de lin utilisée comme médicament.

[1708] A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Extra.

[1709] *Ibidem.*

[1710] A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses.

[1711] *Ibidem.*

[1712] A.D. Meuse, 4 H 156 (1), Extra.

[1713] A.D. Meuse, 4 H 156 (13), Dep. Extra.

[1714] *Ibidem.*

[1715] A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.

[1716] *Ibidem.*

[1717] *Ibidem.*

[1718] *Ibidem.* Un louis = 31 # cours de Lorraine à cette date.

[1719] *Ibidem.* Les bénédictins descendent chez leurs confrères de Nancy, mais ils remboursent les frais occasionnés par leur présence.

[1720] *Ibidem.* Un gros écu (= 7 # 15 sols) pour la consultation d'un médecin qui n'est pas celui de Saint-Mihiel, lequel a un contrat annuel avec l'abbaye.

[1721] *Ibidem.*

[1722] *Ibidem.*

4.5.6.6. Dom Emilien Le Page (mort en 1755).

Dom Emilien Le Page [1723], né à Ligny-en-Barrois au plus tard en 1694, profès à Saint-Michel de Saint-Michel le 26 août 1710, signe les comptes annuels, comme « comptable » le 9 avril 1732, 31 mars 1733, 28 avril 1734, 15 novembre 1734 (souligné par lui-même), 31 mars 1736 et 15 avril 1737 [1724]. Les notations et remarques d'un éventuel adjoint ou successeur indiquent qu'il continue ensuite à jouer un rôle dans la gestion de la maison, puis qu'il en redevient procureur :

- 1736 : « Etat général de tout ce qui est dû à la procure jusqu'au 31 mars 1736 [[1725]] dans lequel est à noter que ce qui est marqué à la marge par le nom de Le Page ne doit plus être rapporté en recepte » [1726] ;
- juin 1740 : « deux scapulaires, l'un à d. Emilien, l'autre à d.Rupert, 20 # 18 sols 6 d. » [1727]
- 20 juin 1740 : dom emilien Le Page, « procureur pour lors de la maison » [1728] ;
- 10 may 1743 : dom Le Page fait remarquer que d. humbert s'est trompé dans ses comptes de vente de froment et signe cette déclaration [1729] ;
- 18 mars 1745 : « au voyage du p. prieur de Bar à Nancy, 8 # 9 sols » [1730] ;
- 31 mars 1745 : père prieur de Bar : « à son voyage de nancy [sic], 7 # » [1731] ;
- 19 avril 1745 : « par d. Emilien Le Page étant allé voir les fermiers du côté de Neufchâteau, et leur demander les termes échus, 14 # » [1732] ;
- 26 may 1743 : à d. Emilien Le Page « étant allé tenir les plaids annaux dans le bassigny [sic], 5 # 17 sols » [1733] ;
- 10 juil. 1746 : « à Jean Hartman domestique allant à Toul conduire un cheval à D. Emilien Le Page, 1 # 10 sols » [1734] ;
- sur la fin juillet 1745 : à d. Emilien Le Page « voiage à Nanci [sic] au sujet de la ferme, 13 # 1 sols [1735] ;
- 18 aoust 1746 : « pour dépense faite allant à Gironville et autres villages avec D. Emilien prieur de Notre-Dame, 1 # 11 s. » [1736] ;

1723 *Matricula, op. cit.,* n° 1 536

1724 A.D. Meuse, 4 H 149 (9), Compte. Les comptes se font d'un chapitre général annuel de la congrégation (2 ème dimanche après Pâques) au suivant. Mais ils ne sont pas toujours complets et il n'y a pas de prévisions budgétaires. Ils ne contiennent pas d'erreurs de calcul.

1725 Souligné par le nouveau procureur, que nous n'avons pas formellement identifié, en particulier parce que les pages 4 à 45 (1727-1741) du *Journalier de l'abbaye* manquent , A.D. Meuse, 4 H 114 (21). Le total de ces recettes se monte à 951 # 8 sols 1 denier.

1726 A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XI, sans indication de jour ni de mois.

1727 A.D. Meuse, 4 H 157 (3), Dep. extra. Dom Rupert est dom Claudot, *Matricula, op. cit,* n° 1 454, cité plus haut comme gestionnaire de la maison.

1728 A.D. Meuse, 4 H 153 (1), 1763-1764, f° 17 v°.

1729 A.D. Meuse, 4 H 156 (15-18), Etat des grains 1743. Dom Humbert Rollin, *Matricula, op.cit.,* n°1 685, est un autre gestionnaire de la maison.

1730 A.D. Meuse, 4 H 156 (11), Dépenses. Dom Emilien Le Page est prieur de Notre-Dame de Bar de 1744 à sa mort en 1755. Mais il est souvent à l'abbaye de Saint-Mihiel et émarge à son budget.

1731 *Ibidem.*

1732 A.D. Meuse, 4 H 156 (3), Dépense extra ; et 4 H 156 (13), Dépense extra.

1733 *Ibidem* ; et *Ibidem.* Les plaids annaux sont les tribunaux seigneuriaux.

1734 A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.

1735 A.D. Meuse, 4 H 156 (13), Dép. extra. S'agit-il de la ferme générale, au sens fiscal, ou d'une ferme en particulier ?

1736 A.D. Meuse, 4 H 156 (5). Gironville est l'un des villages « sous-les-Côtes », à l'est et au sud-est de Saint-Mihiel, où l'abbaye perçoit des « rentes », A.D. Meuse, 4 H 150 (4), 1737-1738. Comme dans 43 localités, au total, des bailliages de Saint-Mihiel et du Bassigny, situées alors dans le Barrois non-mouvant et le diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun, ou Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul, ou Haute-Marne et diocèse de Langres. Quant à Notre-Dame, c'est Notre-Dame de Bar, dont dom Emilien le Page est prieur.

- 7 sept. 1746 : à dom Emilien Lepage « pour deux ramiers, 1 # 4 sols […] et referer son cheval venant de Bar, icy 4 s. 6 » [1737] ;
- 18 déc. 1748 : « Remboursé à Mdelavefve [sic] veuve de feu Chretien lavefve vivant Bourgeois drapier en cette ville la somme de 1000 # Empruntée par D. Emilien lepage le 27 juillet 1742 » [1738] ;
- 28 juin 1749 : remboursement de 1 054 # (c'est-à-dire 34 louis) empruntées par D. Lepage le 8 décembre 1743 [1739],
- 9ème aoust 1750 : « étant allé à Maizey avec Domlepage [sic] pour y faire des Recherches au Grefe au sujet des Bois de la Pitancerie, 7 sols 9 den. » [1740] ;
- 15ème de l'an 1751 : « il m'est dû 8 louis par D. Le page qui l'a avancé a M d'hannoncelle » [1741].

Dom Emilien Le Page meurt le 10 novembre 1755 à l'abbaye de Saint-Mihiel.

4.5.7. Conclusion.

Les activités de ces quelques hommes, avant leur maladie et leur mort, nous en apprennent beaucoup sur la vie quotidienne des religieux de Saint-Mihiel. Certains, plus particulièrement, sont des gestionnaires, en relation d'affaires avec nombre de leurs contemporains, de tous les niveaux sociaux, et vivant, à certains égards, comme les autres propriétaires terriens de leur petite région. Mais ce sont aussi des commerçants - de vin principalement - et cela leur donne beaucoup de soucis. Une évidence : on s'efforce de nommer des gens capables là où il faut et, quand on le peut, des « gens du pays », connaissant les habitudes particulières et les lieux, et surtout les êtres, donc aptes à négocier avec les uns et à commander aux autres. Ce n'est pas le chapitre général qui nomme le procureur, c'est à l'abbaye même que le choix se fait. Dans quelle mesure le chapitre ou le régime ou le président interviennent-ils, cela n'est jamais précisé, mais certains religieux sont apparemment déplacés parce qu'ils sont compétents, à tel moment, dans le secteur de telle ou telle maison.

Quant aux malades et aux infirmes, ils restent dans l'abbaye où ils sont affectés. Ils semblent bien soignés, et même « choyés » - le sucre d'orge et le réglisse sont à la fois des médicaments et des douceurs - et on se soucie de les occuper, quand ils sont immobilisés, en leur faisant faire des travaux manuels, ou d'entretenir leurs facultés intellectuelles, en jouant avec eux aux échecs [1742]. On affecte des domestiques particuliers aux plus dépendants : est-ce à cela que servent les rentes versées par leurs familles pour certains ? Ils sont soignés avec tous les moyens de la médecine de l'époque, par les médecins du cru, mais aussi de plus loin

---

[1737] A.D. Meuse, 4 H 157 (5), Dépenses.

[1738] A.D. Meuse, 4 H 157 (6), Dépenses.

[1739] A.D. Meuse, 4 H 157 (7), Dépenses. Remboursé à quelqu'un qui prête à 5% ou qui a lui a prêté 34 louis, cours de Lorraine à 31 # ?

[1740] A.D. Meuse, 4 H 157 (8), Dépenses. Maizey, localité sur la rive gauche de la Meuse, à 6 km au nord-ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse. La pitancerie était l'un des quatre offices de l'abbaye avant la réforme de 1606, qui a partagé les biens en mense abbatiale et mense conventuelle.

[1741] A.D. Meuse, 4 H 157 (11), Livre des domestiques […] 1747, dernière page. Le château d'Hannoncelles, à 40 km au nord de Saint-Mihiel et 20 à l'est de Verdun, alors évêché et diocèse de Verdun, aujourd'hui commune de Ville-en-Woëvre, Meuse, existe toujours. M. d'Hannoncelles est-il une « relation d'affaires » ou un « ami de la maison » ?

[1742] On voit aussi passer des achats de jeux de cartes, même si, depuis la création de la congrégation, en 1604, les chapitres généraux et les nouvelles constitutions, en 1774, les prohibent. Cf. GODEFROY, *Les Derniers Chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne, op.cit.*, p. 44. Mais si ces jeux sont destinés aux religieux invalides, ils sont autorisés.

dans la région, s'il le faut. Certains sont envoyés dans les stations thermales des Vosges [1743]. Sans doute prie-t-on aussi pour le salut de leur âme et, peut-être, de leur corps. On pourrait y consacrer un livre.

En dehors des périodes de guerre, en dépit de problèmes financiers spécifiques, tout en respectant les prescriptions de leur règle, et précisément parce que leur vie est bien réglée, ces religieux ont globalement une vie beaucoup plus confortable et moins dangereuse que celle de la plupart de leurs voisins, noblesse terrienne y comprise. Dans celle-ci, les hommes vont à la guerre et y meurent parfois, et les femmes gèrent le domaine et veillent sur la famille en leur absence. Quant aux classes moyennes, et surtout aux artisans, aux laboureurs et aux manouvriers, les difficultés matérielles de leur vie - hommes et femmes à égalité - sont connues. La durée de vie des religieux, par rapport à celle de tous leurs contemporains, les montrent comme des privilégiés. G. Michaux, pour la deuxième moitié du XVIIIème siècle, n'hésite pas à parler d' « une vie d'aisance matérielle » et d' « une impression d'authentique confort » [1744]. La lecture des comptes de l'abbaye est parfois étonnante, sur ce sujet ! Nous avons mentionné l'usage du tabac, dès la fin du XVIIème siècle, mais il y a aussi celui du thé, du café et du chocolat. On cultive des asperges et des melons dans les jardins de l'abbaye. On voit passer des bouteilles de champagne et des tonneaux de vin de Bourgogne. Et les marchands de Saint-Mihiel ou de Nancy fournissent l'abbaye en denrées plus exotiques : du riz, des oranges, des figues, des dattes… Il y aurait des études fort intéressantes à faire sur ce sujet.

N'hésitons pas cependant à rappeler - même si c'est une banalité - que les vraies difficultés de cette vie « régulière » ne résident pas dans le vœu de pauvreté, et que d'ailleurs c'est l'abbaye qui est riche, pas les religieux. Mais que ces difficultés résident dans le respect des deux autres vœux : la chasteté - nous avons donné quelques exemples de transgressions - et surtout l'obéissance ! Sans compter le fait de vivre en communauté, même si beaucoup de religieux sont régulièrement déplacés.

Nous allons sortir des rangs le religieux que nous connaissons le mieux et qui nous donne de nombreux renseignements sur la vie bénédictine, à l'abbaye de Saint-Mihiel, au XVIIIème siècle. Mais en faisant remarquer - si ce n'est déjà apparu au cours des pages précédentes - que dom Ildefonse Catelinot (1671-1756), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1717 à 1756, n'est certainement pas le « religieux moyen » de cette abbaye, ni de la congrégation de Saint-Vanne, à son époque !

[1743] Dom Calmet est l'auteur (avec quelques collaborateurs) d'un livre sur ce sujet : *Traité historique sur les eaux de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains,* Nancy, 1748. Cf. BOULANGE (Michel), « Dom Calmet et les eaux de Plombières », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit.*, p. 321-330

[1744] MICHAUX, *op. cit.*, p. 418-424

CHAPITRE 5.
« LE GALERIEN » [1745] ET LA BIBLIOTHEQUE : DOM ILDEFONSE CATELINOT (PARIS, 1671 - SAINT-MIHIEL, 1756) BIBLIOTHECAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL DE 1717 A 1756

Dom Ildefonse Catelinot [1746], né à Paris, est baptisé à l'église Saint-Eustache, « le 7ème mai de l'an 1671 »[1747]. Il fait profession religieuse, le 23 mai 1694, dans la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, dépendant de la province de Lorraine de cette congrégation. Nous ignorons où et quand il a été ordonné prêtre, et où il a suivi les sept années d'études indispensables pour être autorisé à prêcher. Car nous le retrouvons prédicateur, en 1710-1711, à l'abbaye Saint-Evre de Toul. En 1716, il est à Paris, adjoint du célèbre exégète et historien lorrain, religieux de la même congrégation, dom Augustin Calmet. Il rentre en Lorraine, avec celui-ci, et ils sont envoyés à l'abbaye Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, à l'été 1716. Il est affecté, au printemps 1717, à l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel. Il en est nommé bibliothécaire et le demeure jusqu'à sa mort, survenue le 5 juin 1756. Ce parcours, qui pourrait sembler harmonieux, n'a rien de banal pour un religieux de sa congrégation.

Dès que l'on rencontre dom Ildefonse Catelinot et plus on le fréquente, on est amené à se poser quelques questions :

- pourquoi, né à Paris, est-il entré dans la congrégation de Saint-Vanne et non dans celle de Saint-Maur ? Est-il le seul religieux de Saint-Vanne dans ce cas ?
- pourquoi fait-il profession à 23 ans seulement? Y a-t-il d'autres exemples de religieux dans ce cas ?
- pourquoi est-il resté 39 ans à l'abbaye de Saint-Mihiel - où il meurt - alors que généralement les religieux passent d'abbaye en abbaye, déplacés régulièrement par le chapitre général ou une diète annuelle de la congrégation, à l'intérieur de chacune des trois provinces monastiques de la congrégation?

Nous allons essayer de donner quelques réponses à ces questions grâce à sa correspondance avec dom Augustin Calmet et aux livres qu'il a écrits.

5.1. SA CORRESPONDANCE AVEC DOM AUGUSTIN CALMET

La Bibliothèque diocésaine de Nancy et de Toul et la Médiathèque municipale de Nancy conservent la correspondance reçue par dom Augustin Calmet, abbé de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Senones de 1728 à 1757, connu de tout l'Europe érudite de son temps. Cette correspondance consiste en 1 700 lettres, de 1703 à 1757, dont 36,4 % provenant de religieux bénédictins de la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Parmi celles-ci, une centaine vient de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel et le

---

1745 C'est ce qu'il écrit lui-même, le 8 juillet 1741, dans une lettre à dom Calmet, B.D. Nancy et Toul, MB 62

1746 *Matricula, op. cit.,* n° 1 277

1747 C'est ce qu'il précise, de sa main, dans la marge, au début de sa notice bio-bibliographique de la *Bibliothèque lorraine* (col. 247-249), dans l'exemplaire annoté de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel, U 832

correspondant le plus représenté de cette maison religieuse est dom Ildefonse Catelinot, avec 66 lettres de 1710 à 1754 [1748].

5.1.1. Comment se sont-ils connus ?

Dom Augustin (baptisé sous le nom d'Antoine) Calmet [1749], né le 26 février 1672 à Ménil-la-Horgne [1750], dans une famille modeste [1751], fait profession à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul le 22 octobre 1689. Il est élu abbé régulier de Saint-Pierre de Senones le 9 juillet 1728 et y meurt le 25 octobre 1757. Sa notoriété intellectuelle (61 ouvrages d'histoire religieuse ou civile et d'exégèse) et celle de la bibliothèque qu'il enrichit à Senones étaient telles que Voltaire vint y séjourner en juin 1754. Il n'en garda aucune reconnaissance à dom Calmet et ne se gêna pas pour le traiter de compilateur [1752]. Dom Calmet est resté l'historien lorrain du XVIIIème siècle. Sa carrière ecclésiastique est aussi une réussite. Il occupe de hautes charges dans la congrégation de Saint-Vanne : prieur de Laye-Saint-Christophe de 1715 à 1718, visiteur de la province de Lorraine en 1719, abbé de Saint-Léopold de Nancy et enfin abbé à vie de Saint-Pierre de Senones - abbaye ne relevant d'aucun diocèse et située dans la minuscule principauté vosgienne de Salm - et en même temps régulièrement nommé prieur de cette abbaye. Il est élu six fois, de 1727 à 1740, président annuel de la congrégation. Il refuse le titre d'évêque *in partibus,* qu'avait porté son prédécesseur, ainsi que la pourpre cardinalice.

Dom Ildefonse Catelinot, né à Paris, a grandi dans un milieu et une atmosphère bien différents de ceux du jeune Antoine Calmet. Où se sont-ils connus ? Au noviciat, à Saint-Mansuy de Toul ? Mais l'un a fait profession en 1689 et l'autre en 1694. Ou dans une des abbayes où dom Calmet est passé ensuite : Saint-Evre de Toul, Saint-Grégoire de Munster, Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, dans une des académies de ces maisons ? En 1706, dom Calmet part à Paris préparer l'édition de son premier livre, le *Commentaire littéral de la Bible* [1753].Dom Catelinot reste en Lorraine. Mais, en 1715, les autorités de la congrégation l'envoie à Paris aider dom Calmet. Celui-ci regagne la Lorraine définitivement en 1716, accompagné de dom Catelinot.

Dom Calmet et dom Catelinot ont ensuite une « carrière » bien différente. Dom Calmet a été bien étudié par les historiens et les littéraires. Il a acquis une notoriété certaine dès son époque et une indépendance réelle, tout en donnant tous les signes d'un parfait religieux respectueux de la règle de saint Benoît. Sa grande prudence et son art de naviguer ont été soulignés par tous. Dom Catelinot, lui, ne semble avoir eu que deux ambitions dans la vie, à part être un bon religieux : être nommé bibliothécaire d'une belle bibliothèque et obtenir du chapitre général de la congrégation l'autorisation et l'argent pour éditer ses nombreux manuscrits. Il réussira tellement mal dans ce dernier dessein que c'est seulement en

---

[1748] Cinquante-neuf de ces lettres adressées à dom Augustin Calmet sont conservées à la Bibliothèque diocésaine de Nancy et de Toul, à Laxou, Meurthe-et-Moselle (MB 62, 211 p., de 1710 à 1754) et sept à la Médiathèque municipale de Nancy (ms 381(150), de 1740 à 1746). Le recueil de lettres conservé à la Bibliothèque municipale de Saint-Dié (ms 94) ne comprend aucune lettre de dom Catelinot à dom Calmet. Cf. : GUILLAUME, *op cit. ; Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit.* ; et GERARD, *op. cit.*

[1749] *Matricula, op. cit.,* n° 1 215

[1750] Ménil-la-Horgne, à 10 km au sud-ouest de Commercy (alors principauté de Commercy et diocèse ancien de Toul , aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun). Au moment de sa naissance, le souverain de Commercy est le cardinal de Retz.

[1751] Dom Fangé, son neveu, explique que les parents de dom Calmet, Barthélemy Calmet et Anne François, sont « d'une condition médiocre, mais pleins d'honneur et de religion », *op. cit.*, p. IV

[1752] DINET (Dominique), « Voltaire et dom Calmet », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit.,* p. 343-352

[1753] CALMET (Dom Augustin), *Commentaire littéral de la Bible sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1ère édition : Paris, Emery, 1707-1716, 23 vol. in-4°, cf. SCHWARZBACH (Bertram Eugene), « Les cauchemars et les concessions de dom Calmet », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit.*, p. 195-224

2008 que sort des presses son quatrième ouvrage publié. Quant à ses notices biographiques, une partie d'entre elles mentionnent qu'il a passé presque toute sa vie religieuse à Senones à travailler pour dom Calmet ! La mémoire de dom Calmet, elle, est restée vivante par les soins de son neveu et successeur à Senones, dom Fangé, et des Lorrains et lotharingistes du XVIIIème au XXIème siècle. A part Voltaire, ce n'est qu'à partir de la fin du XXème siècle que les historiens ont osé le critiquer. Heureusement, nous avons les lettres du discret bibliothécaire à l'abbé bénédictin et à l'homme de lettres réputé dans toute l'Europe.

5.1.2. Les lettres de dom Catelinot à dom Calmet.

Cette correspondance se présente sous la forme de soixante-six lettres de quatre pages faites d'un feuillet de quarante sur cinquante centimètres plié en deux : deux ou trois pages sont occupées par le texte de la lettre et, sur la quatrième de l'ensemble plié en deux et cacheté, est portée l'adresse. L'écriture évolue un peu de 1710 à 1754 : la calligraphie est de plus en plus soignée, sauf vers 1747, quand il nous dit être souffrant et qu'il cesse de voyager (il a 76 ans). Nous connaissons bien l'écriture de dom Catelinot grâce aux nombreux ex-libris et notules érudites qu'il a laissés dans les livres de la bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel.

La première lettre est du 3 juillet 1710 [1754] et vient de l'abbaye Saint-Evre de Toul. C'est la seule de cette année-là. Il y en a deux en 1711[1755], toujours de Saint-Evre. En 1718 et 1719 [1756], deux partent de l'abbaye de Saint-Mihiel. Puis l'on saute à 1728 et 1729 [1757]: deux de l'abbaye de Saint-Mihiel. En 1731, cinq lettres [1758], du 7 septembre au 10 décembre, venant de Paris [1759]. Ensuite, il y a de deux à quatre lettres par an, jusqu'à la dernière du 30 décembre 1754 [1760]. Elles sont généralement envoyées de l'abbaye de Saint-Mihiel, sauf une de Luxembourg du 28 août 1732 [1761], une du prieuré Notre-Dame de Bar du 24 juin 1735 [1762] et une de Saint-Firmin de Flavigny du 21 août 1735 [1763]. Il y a du flou dans les dates entre 1745 et 1751 : il y a le lieu, le jour, le mois, mais pas le millésime. Les préoccupations exprimées dans ces courriers permettent de les reclasser approximativement. Cela correspond à une période de mauvaise santé de dom Catelinot.

En résumé : cinq de 1710 à 1719, quarante-cinq de 1728 à 1747 environ, neuf de 1751 à 1754. Dom Calmet est élu pour la première fois président de la congrégation en avril 1727 et abbé titulaire de Senones le 9 juillet 1728. Y aurait-il un rapport entre ces élections et la fréquence des courriers : dom Catelinot a-t-il besoin d'un protecteur ?

Combien de lettres ont été perdues ou détruites ? On ne sait. Et puis dom Catelinot n'écrit pas librement, en principe, puisqu'il a des supérieurs, sauf quand il peut faire partir une lettre d'une maison amie. Les deux lettres les plus étonnantes qu'il adresse à dom Calmet ne partent pas de l'abbaye de Saint-Mihiel. Celle du 17 octobre 1731 [1764] vient de Paris et lui conseille de se « débarassés de toute la moinnerie » et de le rejoindre à Paris, où ils

---

1754 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1755 *Ibidem.*

1756 *Ibidem.*

1757 *Ibidem.*

1758 *Ibidem.*

1759 Dom Catelinot séjourne à Paris de début septembre aux fêtes de Noël 1731. Il est allé voir des libraires, pour acheter des livres pour l'abbé de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier et essayer de faire éditer ses propres écrits. Il propose ses services, à Paris, à dom Calmet et à son neveu, dom Fangé.

1760 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1761 *Ibidem.* Avec l'appui de dom Calmet, président général annuel de la congrégation, il est allé à Luxembourg pour rencontrer des libraires qui pourraient publier ses ouvrages

1762 *Ibidem.*

1763 *Ibidem.*

1764 *Ibidem.*

reprendront leurs travaux savants comme autrefois ! Quant à celle du 8 juillet 1741 [1765], elle raconte les méchancetés que lui dit et lui fait son prieur, et conclut : « On veut que je sois comme un galérien dans mon trou de Bibliothèque ». Elle a été sinon écrite du moins envoyée de la petite abbaye prémontrée de L'Etanche, voisine de Saint-Mihiel, où, d'après les comptes du procureur de l'abbaye de Saint-Mihiel, dom Catelinot se trouvait ce jour-là : « à D. Ildefonse Catelinot allant à Létange ; 10 sols » [1766]. En plus, le 31 octobre 1747 [1767], dom Catelinot précise : « […] que dirait-on si on voioit un port de lettres de 18 sols. On se plaint déjà que j'écris trop souvent à Senones & que j'écris à toute la terre ; que je me charge de commissions dont on se passeroit bien. »

Autre remarque : le ton de cette correspondance - ne seraient-ce que les indispensables formules de politesse - évolue : « Mon Révérend Père » devient « Mon Très Révérend Père » après l'élection de 1728. Ensuite, c'est parfois plus familier, peut-être ironique : « Très respectable abbé ». A partir de 1742 : « Mon Révérendissime ». En 1754, les dernières lettres [1768] portent : « Mon illustrissime abbé » (3 septembre) ; « Mon illustre voïageur » (27 septembre) ; « Mon révérendissime » (5 octobre) ; et enfin : « Mon Très gracieux mécène » (dernière lettre conservée, 30 décembre 1754), ce qui en dit long sur leurs relations et le réalisme de dom Catelinot.

La formule finale ne s'écarte guère de : « Votre Très Humble & Très Obéissant Serviteur », de 1710 à 1754. Sauf, le 27 août 1745 [1769], quand il termine par : « Je suis de toute l'étendüe de mon âme, Monseigneur, Votre Très Humble & Très Obéissant Serviteur » et, les 29 mars et 30 septembre 1746 [1770]: « Totus Tibi Ex Toto Corde ». C'est la période où dom Catelinot se plaint de soucis de santé. L'avant-dernière lettre, du 25 octobre 1754 [1771], porte également : « Ex toto corde ».

Dom Calmet répond-il à toutes les lettres de dom Catelinot ? Celui-ci fait assez souvent allusion à l'absence de réponses à ses demandes et, une fois au moins, se plaint qu'une des lettres de dom Calmet a fait le tour de la communauté de l'abbaye de Saint-Mihiel avant de lui parvenir ! Il est probable qu'elle était destinée aussi à la dite communauté ou que dom Calmet se doutait qu'elle serait lue par d'autres que son destinataire. Aucune réponse de celui-ci à dom Catelinot n'est parvenue jusqu'à nous. Quant aux lettres que dom Catelinot recevait quand il se trouvait à Paris, chez un cousin, ou dans le Barrois, aux bons soins de l'abbé prémontré de L'Etanche, il ne les faisait certainement pas lire à ses supérieurs, ni même ne les conservait.

Dom Catelinot n'écrivait pas qu' « à toute la terre ». Il a aussi beaucoup écrit de livres. Mais, avant d'en parler, savons-nous qui est dom Ildefonse Catelinot ?

5.2. UN RELIGIEUX ATYPIQUE

5.2.1. Sa famille et sa jeunesse.

Catelinot n'est pas un nom lorrain ou barrois, mais plutôt de l'ouest de la France actuelle [1772]. Nous ne connaissons pas le prénom de baptême de dom Catelinot. Il parle

---

1765 *Ibidem.*
1766 A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses, 8 juillet 1741
1767 B.D. Nancy et Toul, MB 62
1768 *Ibidem.*
1769 *Ibidem.*
1770 *Ibidem.*
1771 *Ibidem.*
1772 Il y a un peintre meusien de ce nom, Christophe Cathelinaux, né à Warcq (Meuse, à l'est de Verdun) en 1819, mort à Paris en 1883, cité dans le *Dictionnaire* de Benezit, cf. *Les Personnalités marquantes en Meuse.*

plusieurs fois de ses parents dans ses lettres à dom Calmet. Dans sa première lettre conservée (3 juillet 1710) [1773], il mentionne ses « chers parens », qui demeurent rue Montorgueil, à Paris. Il mentionne aussi plusieurs fois, de cette première lettre à une des dernières (23 mai 1753) [1774], son cousin Dailly (un nom toujours lorrain et barrois au XXIème siècle), qui habite rue Mêlée, « du côté de la porte Saint-Martin ».

Or Dailly est le nom d'un gentilhomme lorrain envoyé à la cour de France en 1625, par les ducs de Lorraine et de Bar, François II et Charles IV, pour expliquer à Louis XIII, suzerain du Barrois mouvant, que dorénavant la loi salique s'appliquerait dans les duchés. Charles IV devient ainsi seul souverain, succédant à feu son oncle Henri II et à son père François II, successeur de son frère et qui abdique en sa faveur. Et ne succède plus à Henri II conjointement avec son épouse Nicole, fille aînée et héritière d'Henri II. Le roi de France fit répondre « qu'il ne pouvoit ni approuver ce qui s'étoit fait, ni le vouloit improuver ». Le baron Dailly remplit, pour le duc Charles IV et la famille ducale, d'autres missions délicates, avec succès, auprès de la cour de France. Il avait écrit des mémoires, perdus dès le XVIIIème siècle.

Tout ceci est expliqué dans la notice consacrée au baron Dailly dans la *Bibliothèque lorraine* [1775], en 1751, et précisé dans la réfutation de celle-ci, en 1754, par Chevrier [1776]. Celui-ci consacre deux pages entières, très élogieuses, à Claude-Sébastien d'Ailly, né à Pont-à-Mousson, le 17 octobre 1608, et mort à Nancy, âgé de 54 ans, c'est-à-dire en 1662. Il le qualifie de « négociateur », issu d'une « famille distinguée alors en Lorraine ». Il lui attribue une « haute réputation, qu'il s'étoit acquise dans un metier critique, où il avoit substitué les talens à la fourberie, & les connoissances utiles à cette frivolité agréable, que tant de Négociateurs employent, & qui ne servant qu'à l'agrément de la société, devient toujours nuisible au but pour laquelle on veut l'étaler ».

Le *Dictionnaire biographique lorrain* [1777], en 2003, fait naitre Claude-Sébastien vers 1600 et mourir en 1654, et précise qu'il fut envoyé par Charles IV, duc de Lorraine, à Paris en 1626 et 1629. Il mentionne deux autres personnages nommés d'Ailly : Pierre d'Ailly, né à Compiègne en 1350, chancelier de l'Université de Paris en 1389, évêque du Puy puis de Cambrai, cardinal en 1412, grand-prévôt commendataire de Saint-Dié (en Lorraine) de 1414 à 1417. Le rapport avec la Lorraine est mince, car Pierre d'Ailly fit administrer ce bien par un procureur et mourut en Avignon en 1420. Par contre, Hector de Rochefort d'Ailly, né - on ne sait où - en 1467, évêque de Bayonne, puis de Toul de 1524 à 1533, chef du conseil et chancelier d'Antoine 1er , duc de Lorraine et de Bar de 1508 à 1544, meurt à Nancy en 1533. Claude-Sébastien leur est-il apparenté ? Et aurait-il épousé une française, ce qui expliquerait qu'une de ses filles ait épousé un nommé Catelinot habitant Paris? Ou l'un de ses fils serait-il resté ou retourné à Paris ? Dans le fichier des paroissiens de Saint-Eustache, on ne trouve que deux actes où est mentionné le nom de Catelinot, et fin XVIIIème siècle seulement [1778].

Cependant, il y a un village nommé Ailly [1779], à cinq kilomètres en amont et au sud de Saint-Mihiel, sur la rive droite du fleuve Meuse. L'abbé de Saint-Michel de Saint-Mihiel en

---

Biographies illustrées du Moyen-Age au XXIème siècle, Bar-le-Duc, Association « Opus 55 », 2013, 2 vol., ici t.1, p. 169

1773 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1774 *Ibidem.*

1775 *Bibliothèque lorraine, op. cit., Supplément,* col. 15-16

1776 CHEVRIER, *op. cit.*, t. I, p. 220-221

1777 ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*

1778 *Fichier des paroissiens de Saint-Eustache 1530-1792,* 154 vol. aux Archives de la ville de Paris : mariage de Pierre-Louis Cathelineau et Hippolite-Martine Sombret, le lundi 17 janvier 1780 ; baptême d'Antoine, fils de Paul-Louis Cathelinot [sic] et Hyppolithe Sombre [sic], le lundi 5 décembre 1785

1779 Ailly est alors du Barrois non mouvant (bailliage et prévôté de Saint-Mihiel) et du diocèse de Verdun, aujourd'hui département de la Meuse. Cf. LEMOINE, *op.cit.*, p. 339 ; *Pouillé, op. cit,* t. III, p. 280-283 ; et BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 429

était le présentateur à la cure et, en pratique, ce curé résidait souvent à Saint-Mihiel, où il était vicaire de l'église paroissiale. Ailly ou Ailliers fut ravagé par les Suédois en 1633, pendant la guerre de Trente Ans, et ensuite déserté par ses habitants pendant une vingtaine d'années. Il a toujours compté moins de cent habitants sous l'Ancien Régime. Dom Catelinot n'y fait jamais allusion. Il n'y a pas de famille notable issue de ce village, qui, d'ailleurs, n'est pas proche de Pont-à-Mousson, lieu de naissance du diplomate lorrain et barrois Claude-Sébastien d'Ailly.

Mais il y a beaucoup plus glorieux. La famille Dailly, Du Lys ou Dally, habitant la région de Domremy, Vaucouleurs et environs depuis le milieu du XVème siècle, descendrait d'un des frères de Jeanne d'Arc ou, tout au moins, l'un de leurs membres aurait épousé une parente de celle-ci, sa noblesse se communiquant à tous les descendants, de l'un et l'autre sexe, de ses frères, tout au moins jusqu'à ce que Louis XIII, en 1614, en décide autrement [1780]. Dom Catelinot parle de Jeanne d'Arc à dom Calmet, dans une lettre du 27 août 1745 [1781], où il lui suggère des noms d' « Ecrivains Lorrains » à placer « dans vôtre catalogue imprimé », c'est-à-dire la *Bibliothèque lorraine* en gestation. Il écrit : « Je crois vous avoir marqué Hordal professeur en droit qui a fait l'histoire en latin de la Pucelle d'orléans imprimée à Pont à Mousson en 1612. C'est un petit in 4° assez bien écrit. Il y est parlé de tous ceux qui ont fait l'Eloge de cette illustre Heroine. Nous l'avons ici & contient 251. pages en beau & gros caractère. » Dom Calmet, dans la *Bibliothèque lorraine*, consacre une notice de deux colonnes et demi à Jeanne d'Arc [1782].

Et puis - plus modeste - dom Catelinot, lui-même, a un filleul, dom Ildefonse Pierron, né à Ménil-de-Senones (localité toute proche de l'abbaye de Senones) au plus tôt en 1716, profès à Saint-Pierre de Senones, le 28 octobre 1733, mort au prieuré Saint-Georges-de-Deuilly à Morizécourt (Vosges), le 21 septembre 1773 [1783]. Dom Catelinot parle plusieurs fois, dans ses lettres - pour le recommander à dom Calmet -, de ce filleul, qui n'a pas l'air d'être un intellectuel et à qui il fait recopier des manuscrits de l'abbaye de Senones. Le 22 août 1746 [1784], il écrit : « N'y aurait-il point quelqu'un chés vous qui puisse aider mon cher filleul à lire vôtre original ? Je sais bien qu'il n'est pas grand clerc, mais son Ecriture est lisible. » Sont-ils parents? Pierron était et est un nom lorrain, pas Catelinot. Ou plutôt dom Catelinot a-t-il accepté de parrainer un enfant né dans une famille modeste de familiers de l'abbaye de Senones ou de Moyenmoutier, quand il rentre en Lorraine à l'été 1716 et se trouve à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier avec dom Calmet ? Et il l'a encouragé à entrer en religion et recommandé à dom Calmet. Et le jeune Pierron - bien obligé et reconnaissant - a pris le nom de religieux de son parrain quand il a fait profession ! Un autre jeune homme dont le nom de famille est Pierron, fait profession à Saint-Pierre de Senones, six mois plus tard, le 16 mars 1734. Les deux jeunes profès se connaissent certainement. Sont-ils parents ? Dom Placide Pierron est né au plus tard en 1618, à Saucourt-sur-Rognon [1785], et il meurt au prieuré de Rosères-aux-Salines le 27 mai 1775 [1786].

Une autre indication que dom Ildefonse Catelinot est lorrain ou barrois est qu'il entre en religion dans la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, et non pas dans la congrégation de Saint-Maur, qui est française.

1780 CONTAMINE (Philippe), BOUZY (Olivier), HELARY (Xavier), *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2011, 1 215 p., ici p. 657

1781 B.D. Nancy et Toul, MB 62. Les mots soulignés le sont par dom Catelinot.

1782 *Bibliothèque lorraine, op., cit.,* col. 57-59.

1783 *Matricula, op., cit.,* n° 1 877

1784 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1785 Saucourt-sur-Rognon est à 130 kilomètres à l'ouest - à vol d'oiseau - de Ménil-de-Senones, sur la rive droite de la Marne, au sud de Joinville et de l'abbaye Saint-Urbain de Saint-Urbain (alors Champagne et diocèse ancien de Châlons, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres).

1786 *Matricula, op. cit.*, n° 1 883

5.2.2. Etranger ou pas ?

Le terme n'a pas la même signification qu'aujourd'hui, mais il y a des décisions révélatrices : après la création de la congrégation de Saint-Maur, à Paris, en 1618, pour que les bénédictins français ne dépendent pas d'une congrégation étrangère, le roi de France interdit à ses sujets de faire profession religieuse en Lorraine et en Franche-Comté, mais pas en Champagne. Les abbayes touloises dépendent de la province monastique de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne. Mais, comme les abbayes verdunoises et messines (qui dépendent de la province de Champagne), les touloises sont situées sur les terres des Trois-Evêchés, français, en fait, depuis 1552 et, en droit, depuis les traités de Westphalie de 1648. Le parisien Catelinot - choix ou coïncidence - ne désobéirait pas à son souverain, s'il est français. Mais a-t-il le choix du noviciat ? Non. Nous avons déjà dit que c'est le chapitre général de la congrégation qui décide du lieu d'implantation des noviciats et choisit le maître des novices, comme il nomme les prieurs, sous-prieurs et doyens des abbayes et prieurés [1787]. Et il installe un noviciat à Saint-Mansuy de Toul de 1689 à 1695.

On observe, par ailleurs, que, sur 2 635 profès de la congrégation de Saint-Vanne de 1604 à 1789, il y a fort peu de natifs de Paris : un en 1589, dom Claude François, qui est à mettre à part, car c'est un des fondateurs de la congrégation de Saint-Vanne avec dom Didier de La Cour [1788] ; et dix de 1607 à 1701 [1789]. Tous, sauf un qui va en Franche-Comté, font profession à Châlons, Verdun ou Toul, villes françaises. Les quatre qui font profession de 1607 à 1615 retournent en France dans la congrégation de Saint-Maur, créée en 1618, et y meurent. De Français originaires de régions où ne s'étend pas la province monastique de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne et qui ne rentrent pas en France ensuite, il y a également peu : une vingtaine de 1602 à 1789. Ils font généralement profession en Champagne. Peut-être sont-ils champenois et nés par hasard ailleurs ? Par contre, du début XVIIème à la fin du XVIIIème siècle, une cinquantaine de novices viennent de régions catholiques limitrophes, situées de la Belgique actuelle à la Suisse et meurent dans la congrégation de Saint-Vanne.

Il faut aussi rappeler qu'en cette fin du XVIIème siècle, on est dans une période politiquement incertaine.

[1787] TAVENEAUX, *op., cit.,* p. 66-67

[1788] Dom Claude François, né à Paris en 1569 (?), profès à Saint-Vanne de Verdun le 21 mars 1589, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 août 1632, *Matricula, op. cit.,* n° 2.

[1789] Dom Jacques-Bernard Tristan, né à Paris au plus tard en 1591, profès à Saint-Vanne de Verdun le 6 avril 1607, mort à l'abbaye de Saint-Denis (près de Paris) le 1er décembre 1660, *Matricula, op. cit.,* n° 39

Dom Jérôme Lambert, né à Paris au plus tard en 1597, profès à Saint-Mansuy de Toul le 5 janvier 1613, mort à l'abbaye de Saint-Denis (près de Paris) le 27 novembre 1681, *Matricula, op. cit.,* n° 102

Dom Nicolas-Hugues Ménard, né à Paris au plus tard en 1588, profès à Saint-Vanne de Verdun le 5 août 1604, mort à Saint-Germain-des-Prés (à Paris) le 21 janvier 1644, *Matricula, op. cit.,* n° 137

Dom Louis-Charles Lorval, né à Paris au plus tard en 1599, profès à Saint-Vanne de Verdun le 10 novembre 1615, mort à Redon (en Bretagne) le 27 mars 1647, *Matricula, op. cit.,* n° 151

Dom Maur Senigou, né à Paris au plus tard en 1647, profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 6 juillet 1663, mort à Saint-Ayoul de Provins le13 novembre 1694, *Matricula, op. cit.,* n° 778

Dom Bernard Piques, né à Paris au plus tard en 1669, profès à Saint-Vanne de Verdun le 2 juillet 1685, apostat en 1707, *Matricula, op. cit.*, n° 1 186

Dom Pierre Musnier ou Munier, né à Paris en 1672, profès à Saint-Mansuy de Toul le 7 juin 1689, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 28 mars 1748, *Matricula, op. cit.,* n° 1 210

Dom Ildefonse Catelinot, *Matricula, op. cit.,* n° 1 277

Dom François-Théodore Gourret Du Clos, né à Paris en 1665, profès à Saint-Pierre de Luxeuil le 26 avril 1699, mort à Notre-Dame de Faverney le 20 septembre 1734, *Matricula, op. cit.*, n° 1 355

Dom Gabriel Rutant (nom sammiellois), né à Paris au plus tard en 1685, profès à Saint-Evre de Toul le 2 juillet 1701, mort au prieuré de Turckeim (en Alsace, dépendant de l'abbaye de Munster) le 17 mars 1745, *Matricula, op. cit.,* n° 1 402

5.2.3. La Lorraine et le Barrois à la fin du XVIIème siècle.

Le jeune Catelinot entre au noviciat au plus tard au printemps 1693, un an avant sa profession religieuse qu'il fait le 23 mai 1694. La Lorraine et le Barrois sont en pleine reconstruction après les ravages de la guerre de Trente Ans, qui n'y a commencé qu'en 1631 et ne s'y est pas arrêtée aux traités de Westphalie, en 1648, mais seulement au traité de Vincennes en 1661. La moitié de la population avait alors disparu et les villes et les campagnes étaient ruinées [1790]. La reconstruction a commencé à partir de 1670, mais les deux duchés sont toujours occupés et administrés par la France. Le duc Charles IV meurt, en exil, en Allemagne, en 1675. Son neveu et successeur, Charles V, est né et a vécu la plus grande partie de sa vie en Autriche. Il n'a été qu'un prétendant à la couronne de ses ancêtres, attendant une hypothétique restauration. Il a épousé une fille de l'empereur du Saint Empire romain germanique Léopold 1er (1658 - 1705), Marie-Eléonore, veuve d'un roi de Pologne. C'est un des plus brillants généraux de son temps, ui a sauvé des Turcs, en particulier, Vienne en 1683 et Bude en 1686. Il est mort en 1690, laissant un fils, Léopold [1791]. Nul ne sait, en 1693, que les duchés seront rendus à celui-ci par la France, qui a absorbé l'Alsace, mais dont la position européenne s'est affaiblie, au traité de Ryswick, en 1697. Cette indépendance retrouvée ne durera, en fait, que jusqu'en 1736 et, en droit, jusqu'en 1766.

La congrégation de Saint-Vanne est, elle aussi, en pleine reconstitution. Les abbayes détruites par la guerre sont peu à peu reconstruites, telle celle de Saint-Mihiel à partir de 1666, sous l'abbatiat de dom Henri Hennezon [1792]. Le nombre annuel des professions religieuses dans la congrégation, en moyenne de 14 de 1604 à 1789, était tombé de 30 en 1635 (on les avait hâtées cette année-là !) à zéro en 1637. Il remonte lentement en dents de scie pour atteindre 30 en 1659 et 29 en 1661, puis redescend à 9 en 1668 pour remonter à 35 en 1677. Ensuite il oscille entre 5 et 25 jusqu'en 1789. La congrégation a failli être fondue avec celle de Cluny par le cardinal Mazarin [1793]. Et elle est « infestée » de ce jansénisme pourchassé par Louis XIV, au point que sa réunion avec celle de Saint-Maur est envisagée en 1703 [1794]. Ce n'est donc pas un lieu de refuge de tout repos.

5.2.4. Pourquoi fait-il profession à 23 ans seulement ?

L'âge à la profession, dans la congrégation de Saint-Vanne, est connu pour 543 religieux sur 2 635 [1795]. Le concile de Trente l'a fixé, au XVIème siècle, au minimum, à 16 ans. Un édit royal de 1768 - la Lorraine et le Barrois sont alors devenus français - exige 21 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes [1796]. Avant cette date, 70 profès sur les 354 dont on connait la date de naissance ont au moins cet âge (20%). Et les autres au moins 16 ans. Les postulants sont acceptés à partir de 15 ans. Quand Ildefonse Catelinot est-il entré au noviciat ? Il ne fait presque jamais allusion, dans ses écrits, à sa jeunesse. Discrétion naturelle, prudence, renoncement imposé ? L'on regrette particulièrement qu'il n'explique pas quelles études il a

---

1790 GABER, *La Lorraine meurtrie. Les malheurs de la guerre de Trente Ans, op. cit.,* p. 82-100 ; LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José), *La Population du duché de Lorraine de 1580 à 1720,* thèse de l'Université de Nancy 2, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985 ; et MARTIN (Philippe), *Une guerre de Trente Ans en Lorraine, 1631-1661*, *op. cit.*

1791 GABER, *Et Charles V arrêta la marche des Turcs, op. cit.* ; et JALABERT (Laurent), *Charles V de Lorraine ou la quête de l'Etat (1643-1690)*, Metz, Editions des Paraiges, 2017, 580 p.

1792 Dom Henri Hennezon, *Matricula, op. cit.* n° 440. Il était abbé régulier de Saint-Mihiel depuis 1666 et en avait été aussi de nombreuses fois prieur, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Cf. TAVENEAUX, « Un bénédictin cartésien, dom Henry Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, confesseur du cardinal de Retz », *op. cit.*

1793 GERHARDS, *op. cit.*, p. 166

1794 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 166

1795 *Matricula, op. cit.*

1796 MICHAUX, *La Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la Commission des réguliers à la suppression des ordres religieux (1766-1790), op. cit.*

faites et où, et quels cercles religieux et intellectuels il a fréquentés avant d'entrer en religion. Alors que l'on sait, par exemple, que l'un des religieux de la congrégation de Saint-Vanne, né à Paris comme lui, dom Pierre Munier - celui qui a fait la notice de dom Catelinot dans la *Bibliothèque lorraine* - profès avant lui à Saint-Mansuy de Toul en 1689, a fait ses études à Nancy [1797] et qu'il est parent d'un religieux lorrain, dom André Munier [1798].

Peut-on risquer l'hypothèse qu'Ildefonse Catelinot a quitté Paris, étant lorrain ou barrois, à une période où les duchés semblent destinés à devenir rapidement français ? A un moment aussi où il y a débat, en France, sur l'utilité des études dans la vie monastique - la fameuse querelle Mabillon-Rancé [1799] - et parce que l'avenir de ces études lui parait mieux assuré dans la congrégation de Saint-Vanne que dans celle de Saint-Maur ? Il exprime régulièrement son admiration pour dom Mabillon, le cite abondamment comme référence [1800], mais ne parle jamais de l'abbé de Rancé. Et puis il y a l'augustinisme et le cartésianisme. René Taveneaux le considère comme indiscutablement l'un et l'autre jusqu'à sa mort [1801]. Espère-t-il être plus à l'aise dans une congrégation connue pour ses tendances jansénistes, réputée pour ses cercles d'études appelés « académies » [1802] et qui, en plus, a compté dans ses rangs le religieux qu'il admire le plus pour ses positions théologiques et scientifiques, dom Robert Desgabets [1803] ? En aurait-il entendu parler à Paris, où celui-ci avait résidé, comme procureur général de la congrégation de Saint-Vanne et fréquenté le cercle de Malebranche [1804]?

Il y a cependant quelque chose qui laisserait supposer que l'histoire personnelle de dom Ildefonse Catelinot est peut-être plus compliquée

5.2.5. Le « rêve » du jeune Catelinot.

Dans ses *Réfléxions ou Remarques générales et particulieres sur les deux dissertations du R. P. dom Calmet abbé de Senones touchant les Apparitions des esprits*, dom Ildefonse Catelinot défend son « ami », qui a surpris « nombre des savans » et « revolté les plus beaux genies et les plus prevenus en [sa] faveur », en publiant deux études sur ce délicat sujet [1805]. « On a conjecturé de là que son esprit s'affaiblissoit avec le corps sous le poids accablant des

---

[1797] Dom Pierre Musnier ou Munier, *Matricula, op.cit.,* n° 1 210.

[1798] Dom André Munier, lorrain, né au plus tard en 1645, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 21 septembre 1661, mort à Saint-Pierre de Senones le 19 octobre 1717, *Matricula, op.cit.,* n° 738.

[1799] KRIEGEL, *op. cit.*

[1800] CATELINOT, *Dictionnaire de littérature, op. cit.,* col. 221-224, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

[1801] TAVENEAUX est formel sur ce point, cf. *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.,* p. 412, note 58, 666, note 60, et 726 ; et « La vie intellectuelle dans la congrégation de Saint-Vanne », *Jansénisme et Réforme catholique, op. cit.*, p. 101, note 63

[1802] TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p.135-140 et 148 -152

[1803] Dom Robert Desgabets, né à Ancemont (Meuse) en 1610, profès à Saint-Pierre d'Hautvillers le 2 juin 1636, mort au prieuré Notre-Dame du Breuil (Commercy) le 13 mars 1678, *Matricula, op. cit.,* n° 464. Ce fut le grand scientifique de la congrégation de Saint-Vanne au XVIIème siècle, ce qui lui valut d'être soupçonné de luthéranisme et, après avoir exercé des charges importantes dans la congrégation, d'être obligé, par la congrégation, de choisir entre se retirer dans ce discret prieuré, avec interdiction de publier, ou bien à La Trappe. La présence à Commercy d'un exilé de France, pour raisons politiques, le célèbre cardinal de Retz, lui permit de rebondir brillamment, cf. TAVENEAUX, *op.cit.* p. 118-131. Dom Desgabets fut l'un des maîtres à penser de dom Catelinot, cf. TAVENEAUX, *Jansénisme et Réforme catholique, op. cit.*, p. 101, note 63. Dom Catelinot essaya, dans les années 1740, de publier les œuvres de dom Desgabets, dont il avait rassemblé les manuscrits retrouvés, entre autres endroits, à l'abbaye de Saint-Mihiel. Le soutien de dom Calmet ne suffit pas pour obtenir l'autorisation de la congrégation.

[1804] MALEBRANCHE (Nicolas de), (Paris, 1638-1715), prêtre de l'Oratoire et philosophe, successeur de Descartes. Leur théologie est celle « semi-officielle » de la congrégation de Saint-Vanne jusqu'à la fin du XVIIIème, siècle, cf. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 118-123 et 129-131, et *Jansénisme et Réforme catholique, op. cit.,* p. 101

[1805] CATELINOT, *Réflexions sur le* Traité des apparitions *de dom Calmet*, *op. cit.*, p. 81-170

années, triste catastrophe qui n'est que trop ordinaire aux gens de lettres, eux qui devroient étre immortels s'ils n'estoient pas soûmis au même sort que le reste des mortels. [1806]» Dom Catelinot écrit cela en novembre 1749 : dom Calmet à 77 ans et lui-même 78. Comme d'habitude, il parle des deux en parlant du plus illustre ! Il communique donc à dom Calmet, qui les lui a demandées, ses réflexions et remarques - favorables - sur ses dissertations sur l'apparition des esprits. Il fait appel essentiellement à saint Augustin, mais utilise aussi dom Mabillon, saint Grégoire, les Évangiles, le père Malebranche, Monsieur Arnaud, Monsieur Baillet, le cardinal Bellarmin, Marsile Ficin etc. Sa prodigieuse érudition et son excellente mémoire font merveille. Et il parle d'un souvenir de sa jeunesse, ce qui est beaucoup plus étonnant et unique dans ses écrits conservés!

A propos d'une expérience vécue par un dénommé Euloge, ancien élève de saint Augustin, qui avait, « durant son sommeil », eut l'impression que son ancien maître lui donnait l'explication d'un passage difficile de Cicéron qu'il devait expliquer le lendemain à ses propres élèves, il conclut [1807]:

« Jusqu'ici, tout ceci est purement accidentel, comme ce qui m'est arrivé au commencement de mes études.

« Car je me souviens qu'étant couché avec mon pere devenu veuf et pour le réchaufer dans sa goûte, je me levé la nuit, quoique endormi ; je découvris le feu, j'allumai la chandelle, je pris mon rudiment et m'etant assis, j'etudiai la leçon qu'on m'avait donnée pour le lendemain. L'aiant apprise, je remis le rudiment à sa place, je recouvris le feu, j'eteignis la chandelle et me recouchai sans m'eveiller. Mon pere qui de son lit voioit tout ce petit manége dans un enfant, ne me dit rien pour lors ; mais le matin à la pointe du jour, il me demanda pourquoi je m'etois levé et recouché. Je lui repondis que j'avois revé que j'etudiois ma leçon et que je la savois. Depuis il eut la précaution de m'eveiller sitot qu'il me sentoit remuer dans le lit, de peur de quelque accident facheux. Voila quelque chose de plus qu'une simple apparition de nuit et de jour ; il faut bien des mouvements du corps et des agitations d'esprit pour apprendre une leçon tout endormi que l'on est. C'est cependant la verité, de ce que je me suis rappellé à l'occasion de l'histoire d'Euloge, plus de soixante ans apres que la chose m'est arrivée. »

Cette scène familiale nous apprend que son père devint veuf vers 1685-1686 et que lui-même commença alors à apprendre les rudiments du latin, à l'âge de 14-15 ans. Y a-t-il un lien entre ces deux faits ? Son père n'aurait pu le reconnaitre comme son fils qu'à partir de ce veuvage et lui permettre alors de faire des études ? Cet apprentissage tardif aurait-il un rapport avec son entrée tardive en religion, puisqu'il ne fait profession qu'en 1694 à vingt-trois ans alors que l'âge le plus fréquent est de 16-17 ans dans la congrégation de Saint-Vanne, à cette époque ? Et puis la façon détachée dont il écrit « mon pere devenu veuf » laisse planer un doute sur la personne qui est morte : est-ce bien la mère du futur dom Catelinot ? D'autant plus que, dans sa première lettre conservée à dom Calmet du 3 juillet 1710 [1808], il engage celui-ci à aller voir ses « chers parens » ? Ou il ne s'agit pas de ses parents au sens strict du terme, mais, quand il s'agit de son cousin, il n'emploie jamais ce terme vague. Ou son père, veuf d'une première femme qui n'est pas la mère du futur bénédictin, aurait pu alors le considérer ouvertement comme son fils et se serait remarié avec sa mère, qui se serait appelée Catelinot ? Ce qui expliquerait que le fils soit parti en Lorraine, où l'on ne connaissait peut-être pas ces détails, et parce que son père lui parlait de sa noble famille avec laquelle il avait gardé des relations ? D'ailleurs, si son père ne l'avait pas pris en charge et n'avait pas épousé sa mère, dom Catelinot aurait-il osé envoyer dom Calmet chez eux ? Tout cela est bien

[1806] *Ibidem,* p. 84
[1807] *Ibidem,* p. 98
[1808] B.D. Nancy et Toul, MB 62

romanesque. L'impossibilité de retrouver son acte de baptême, alors qu'il en donne lui-même le lieu et la date, fait que l'on ignore le nom de son père et de sa mère [1809].

5.2.6. L'abbaye Saint-Mansuy de Toul et le diocèse ancien de Toul à la fin du XVIIème siècle.

Il y a un noviciat à Saint-Mansuy de 1689 à 1695. Ensuite, sauf en 1707, il n'y en aura plus jusqu'à la suppression des ordres religieux en France, en 1790. Pourquoi ce choix du chapitre général ? D'autant que, chaque année, il n'y a que de trois à cinq noviciats, répartis entre les trois provinces monastiques. Pour décider d'installer un noviciat dans une abbaye, il faut, tout simplement, que la taille et l'état des locaux le permettent. Beaucoup d'abbayes, ruinées matériellement par la guerre de Trente Ans, ne sont pas encore reconstruites. L'état spirituel, intellectuel et moral de la communauté compte certainement aussi beaucoup. On ne peut pas déplacer trop de religieux pour cette raison. Quant au maître des novices, il est choisi par le chapitre général et envoyé spécialement dans l'abbaye en question, à moins qu'il ne fasse déjà partie de la communauté [1810]. Autre remarque : l'abbaye de Saint-Mansuy est du Barrois non-mouvant, office et prévôté de Foug (actuellement Meurthe-et-Moselle) [1811]. En droit donc, dans un état indépendant du royaume de France. En fait, ce Barrois est occupé par la France…

Il y a aussi un évêque à Toul, siège d'un évêché qui est devenu français. Le concordat de 1516 a été étendu aux Trois-Evêchés en 1664. Auparavant les évêques étaient élus par les chapitres et les ducs y faisaient souvent élire leurs fils cadets. L'évêque est donc un Français, nommé par le roi et confirmé par le pape. De 1687 à 1704 (il ne reçoit ses bulles et n'est sacré qu'en 1692, à cause de conflits entre ces deux autorités), il s'agit d'Henri Thiard de Bissy, personnage remarquable à bien des points de vue et qui fera une belle carrière ecclésiastique [1812]. S'il n'intervient pas, en principe, directement dans la vie de l'abbaye, c'est l'évêque du seul diocèse qui soit considéré comme lorrain et barrois par le duc et ses sujets, les deux autres étant ceux de Metz et Verdun. C'est aussi le diocèse le plus vaste, couvrant le sud du diocèse de Verdun actuel, c'est-à-dire du département de la Meuse, une grande partie du diocèse de Nancy et de Toul actuel, c'est-à-dire l'ancien département de la Meurthe (avant le traité de Francfort de 1871), et une grande partie du diocèse actuel de Saint-Dié, c'est-à-dire du département des Vosges. Il n'y a pas de « diocèse lorrain », malgré les efforts des ducs, avant le rattachement à la France de la Lorraine et du Barrois, en 1766, et la création de celui de Saint-Dié, en 1777, dont le dernier abbé commendataire de l'abbaye Saint-Michel de Saint-

---

[1809] Nous remercions Monsieur Jean-Pierre Leisen, du Cercle généalogique de la Meuse, de ses recherches en Lorraine et à Paris.

[1810] René Taveneaux explique (*Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.,* p. 164-165) qu'en 1690 les trois maîtres des novices désignés par le chapitre général sont, comme tous les membres de l'état-major de la congrégation, à la fin du XVIIème et au début du XVIIIème siècle, des jansénistes. Malheureusement, il n'en cite que deux :

- dom Toussaint-Jérôme Pichon, né à Metz, profès à Saint-Vanne de Verdun le 26 août 1660, mort à Saint-Vincent de Metz le 19 mars 1722, *Matricula, op. cit.,* n° 701 ;
- et dom Bercaire Mariette, né à Ceffonds (près de Notre-Dame de Montierender), profès à Saint-Vincent de Metz le 20 mai 1672, mort dans cette abbaye le 15 février 1732, *Matricula, op. cit.,* n° 921.

La suite de la vie de ces religieux montre que ce sont bien des jansénistes, mais que leurs carrières monastiques se déroulent dans la province monastique de Champagne. Or les noviciats, de 1690 à 1695, à part Saint-Pierre de Luxeuil et Saint-Servule de Morey (province de Franche-Comté de la congrégation de Saint-Vanne) et Saint-Mansuy de Toul (Lorraine), sont situés en Champagne (Saint-Maurice de Beaulieu, Saint-Airy de Verdun, Saint-Vanne de Verdun, Saint-Vincent de Metz, Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons et Notre-Dame de Montierender). Il y a donc peu de chances que ce soit l'un ou l'autre de ces jansénistes militants qui aient été le maître du novice Catelinot.

[1811] AIMOND (Mgr Charles), « Etat général et dénombrement du duché de Bar », *op. cit.*, p. 46.

[1812] Henri Thiard de Bissy (1657-1737), évêque de Toul de 1687 à 1704, puis successeur de Bossuet à Meaux et cardinal en 1715

Mihiel, Barthélemy-Louis-Martin Chaumont de La Galaizière, nommé en 1744, fut le premier évêque.

Mais pourquoi le jeune Catelinot reçoit-il le prénom d'Ildefonse quand il entre en religion ? C'est beaucoup plus important et intéressant, théologiquement et politiquement, qu'on ne peut le penser.

5.2.7. Saint Ildefonse de Tolède.

Saint Ildefonse, espagnol né vers 607, neveu de saint Eugène de Tolède, élève de saint Isidore de Séville, devint archevêque de Tolède en 657 et mourut le 23 janvier 667. Il écrivit le *De Virginitate Sanctae Mariae* et on lui attribue faussement des sermons sur la Purification (2 février), l'Assomption (15 août) et la Nativité (8 septembre) de la Vierge Marie. Il aurait, d'après saint Julien, son second successeur, bénéficié d'apparitions : de sainte Léocadie, pour le remercier de son livre sur la perpétuelle virginité de la Vierge ; et de la Vierge elle-même, qui lui fit présent d'un manteau ! « Quoi qu'il en soit […], saint Ildefonse n'en est pas moins, après saint Isidore, l'une des plus belles figures de l'épiscopat espagnol au VIIème siècle [1813]. »

L'Eglise catholique a défini quatre dogmes mariaux : la maternité divine de la Vierge, au concile d'Ephèse en 431, et sa virginité perpétuelle, en 649, du vivant de saint Ildefonse ; par contre, le dogme de l'Immaculée Conception ne le fut qu'en 1854 et celui de l'Assomption en 1950. Le débat fut constant, dans l'Eglise, sur ces sujets, et les dévotions populaires étaient très répandues bien avant ces proclamations, particulièrement en Espagne, en Italie, en Europe centrale et en Irlande. Le concile de Trente ne prit pas position malgré une majorité favorable. Le pape Pie V, en 1570, laissa liberté à chacun d'en penser ce qu'il voulait, mais interdit, comme le concile avant lui, d'en parler dans des « réunions des deux sexes » et autorisa seulement la discussion dans des « réunions de doctes » [1814]. En Lorraine et Barrois, les malheurs de la guerre de Trente Ans contribuèrent à répandre la dévotion à l'Immaculée Conception. Par leur dévouement au service des pestiférés, les carmes et les capucins « renforcent leur influence sur les consciences en encourageant les dévotions propres à ranimer les énergies face aux calamités. Dans le culte marial, ils privilégient celui de l'Immaculée Conception et généralisent la dévotion à saint Joseph, père nourricier du Christ et « médiateur de la paix » [1815] ».

En plus de l'influence des franciscains, champions (contre saint Bernard et les dominicains) de l'Immaculée Conception depuis la fondation de leur ordre au XIIIème siècle, le duc Charles IV avait passé, prisonnier des Espagnols pour des raisons politiques, cinq ans de captivité à Anvers et surtout à Tolède, du 26 février 1654 jusqu'à la mi-octobre 1659. Ayant recouvré momentanément ses états, il se déclara champion de la Vierge et, en 1665, créa une solennité annuelle et perpétuelle en l'honneur de la Conception de la Vierge, du 6 au 13 décembre, la fête se déroulant le 8 décembre chez les franciscains de Nancy (cordeliers, minimes et tiercelins). Début 1669, il transporta à la Vierge, par vœu solennel, ses états de Lorraine et Barrois et lui en fit hommage comme son vassal. Un tribut fut exigé de la population pour fleurir les autels [1816]. Il avait des modèles en Europe : le 10 février 1638, le roi de France Louis XIII, suite à un vœu, avait prescrit une procession à la Vierge de l'Assomption le 15 août, en remerciement de la naissance du futur Louis XIV. Celui-ci renouvela la consécration de son royaume à la Vierge en 1650. De son côté, Ferdinand III, empereur du Saint Empire romain germanique de 1637 à 1657, consacra, en 1647, sa personne et ses états à la Sainte Vierge et fit élever une colonne, à Vienne (Autriche), à la

---

[1813] *Dictionnaire de théologie catholique* (*D.T.C.*), Paris, Letouzey et Ané, 1902-1950, t. 7.1, col. 741-743

[1814] *Ibidem*, col. 845-1 218

[1815] LE MOIGNE (Yves), « La monarchie française et le partage de l'espace lorrain », *Histoire de la Lorraine*, publiée sous la direction de Michel Parisse, Toulouse, Privat, 1978, 499 p., ici p. 302

[1816] PFISTER, *op. cit.*, t. III, p. 177-178

« Mère de Dieu, conçue sans péché, au nom de laquelle les souverains règnent : « Virgini Dei parae, Immaculatae conceptae, per quam Principes parant » [1817].

Si l'Eglise laissait faire les souverains, les franciscains et le peuple chrétien, les jansénistes, eux, étaient contre les dévotions sensibles, particulièrement durant les trente dernières années du XVIIème siècle [1818]. Ce qui nous ramène au jeune Catelinot, qui était des rangs de ceux-ci : était-il heureux de ce choix pour son prénom en religion et y avait-il participé ? Il est impossible de répondre à ces questions, pour cette époque et ce cas particulier. Mais on peut faire quelques remarques. Il est peu probable que ce soit son nom de baptême. On repère, avant la guerre de Trente Ans, à Saint-Michel de Saint-Mihiel, quelques religieux qui gardent leurs prénoms de baptême en religion : il s'agit de membres de familles nobles du cru. Après la guerre et au XVIIIème siècle, il n'y en a plus et d'ailleurs, au XVIIIème siècle, il n'y a plus de religieux qui, originaires de Saint-Mihiel, fassent profession et passent apparemment toute leur vie religieuse dans l'abbaye de cette ville [1819]. Mais, surtout, il n'y a, sur les 2 635 religieux de la congrégation de Saint-Vanne, que 16 religieux qui portent ce prénom d'Ildefonse. Et leur concentration dans le temps et l'espace fait réfléchir.

Avant la guerre de Trente Ans, deux cas seulement :

- un en 1626 à Saint-Vanne de Verdun [1820],
- un à Notre-Dame de Faverney en 1633 [1821].

En 1645 : un cas à Saint-Maurice de Beaulieu [1822].

Puis, de 1659 à 1680, six cas :

- un à Notre-Dame de Faverney en 1659 [1823],
- un à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1663 [1824],
- un à Saint-Airy de Verdun en 1667 [1825],
- un à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1671 [1826],
- un à Saint-Vanne de Verdun en 1674 [1827],
- un à Notre-Dame de Vaux-sur-Poligny en 1680 [1828].

Puis cinq de 1694 à 1703 :

- dom Ildefonse Catelinot à Saint-Mansuy de Toul, le 23 mai 1694,

---

[1817] ROISET (Jean), s. j., *Les Vies des saints pour tous les jours de l'année,* 3ème éd. revue et corrigée, Lyon, Frère Bruyset, 1742, t. II, p. 76

[1818] *D.T.C.*, *op. cit.*, col. 845-1 218

[1819] *Matricula, op. cit.*

[1820] Dom Jean-Ildefonse Rethelois, né à Verdun au plus tard en 1610, profès à Saint-Vanne de Verdun le 9 juin 1626, mort à Saint-Pierre d'Hautvillers le 8 avril 1659, *Matricula, op. cit.,* n° 299. C'est l'éditeur des *Chroniques de l'ordre de St Benoît trad. de l'espagnol de dom Antoine de Yepes en franç. par le R. P. dom Martin Rethelois,* Toul, 6 vol. in-folio.

[1821] Dom Ildephonse de Vellecley, franc-comtois, né au plus tard en 1617, profès à Notre-Dame de Faverney le 29 juillet 1633, mort à Notre-Dame de Montroland le 1er février 1671, *Matricula, op. cit.,* n° 405.

[1822] Dom Ildephonse Bardin, champenois, né au plus tard en 1629, profès à Saint-Maurice de Beaulieu le 4 juin 1645, mort à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 4 septembre 1671, *Matricula, op. cit.,* n° 504

[1823] Dom Ildephonse Gillot, né à Gray (Haute-Saône) au plus tard en 1643, profès à Notre-Dame de Faverney le 22 mars 1659, fugitif, mort en 1665, *Matricula, op. cit.,* n° 670.

[1824] Dom Ildephonse Baugny, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1647, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 9 mai 1663, mort dans cette abbaye le 15 février 1668, *Matricula, op. cit.,* n° 770.

[1825] Dom Ildephonse Richier, né à Verdun au plus tard en 1651, profès à Saint-Airy de Verdun le 10 juin 1667, mort à Saint-Clément de Metz le 9 novembre 1704, *Matricula, op. cit.,* n° 840

[1826] Dom Ildefonse Richard, né à Commercy (Meuse) au plus tard en 1655, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1671, mort au prieuré de Tierbach (Alsace) le 22 novembre 1688, *Matricula, op. cit.,* n° 897.

[1827] Dom Claude-Ildefonse Lemoine, né à Châlons (Marne) au plus tard en 1658, profès à Saint-Vanne de Verdun le 5 octobre 1674, mort à Saint-Martin de Huiron (Marne) le 21 décembre 1726, *Matricula, op. cit.,* n° 968.

[1828] Dom Ildefonse Mirdondel, né à Vesoul (Haute-Saône) au plus tard en 1664, profès à Notre-Dame de Vaux-sur-Poligny (Jura) le 2 août 1680, fugitif en 1701, *Matricula, op. cit.,* n° 1 092.

- un cas à Saint-Vanne de Verdun en 1695 [1829],
- un à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1696 [1830],
- un à Saint-Vincent de Besançon en 1702 [1831],
- un à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1703 [1832].

Et, plus tard, les deux derniers :

- un à Saint-Michel de Saint-Mihiel en 1726 [1833] ;
- et le filleul de dom Ildefonse Catelinot, dom Ildefonse Pierron, à Saint-Pierre de Senones, le 28 octobre 1733 [1834].

En résumant et en replaçant ces abbayes dans les provinces de la congrégation de Saint-Vanne à l'époque, cela fait :

- sept Ildefonse en Lorraine (cinq à Saint-Michel de Saint-Mihiel, un à Saint-Mansuy de Toul, un à Saint-Pierre de Senones),
- cinq Ildefonse en Champagne (trois à Saint-Vanne de Verdun, un à Saint-Airy de Verdun, un à Saint-Maurice de Beaulieu)
- quatre Ildefonse en Franche-Comté (deux à Notre-Dame de Faverney, un à Notre-Dame de Vaux-sur-Poligny, un à Saint-Vincent de Besançon).

Les religieux nommés Ildefonse sont donc concentrés sur le centre du ressort de la congrégation, le long de la Meuse (Saint-Mihiel et Verdun), à l'extrême est de la Champagne (Beaulieu) et au cœur de la Lorraine (Toul). Ils sont d'ailleurs, en général, originaires de localités situées à proximité des villes où ils font leur noviciat : dans les abbayes de Verdun, on trouve les trois Verdunois, dans celle de Saint-Mihiel des jeunes gens de Saint-Mihiel, Commercy, Toul et Rupt-aux-Nonnains (Meuse). Cette impression est due aux choix d'implantation des noviciats par la congrégation, et peut-être à ceux des intéressés de ne pas trop s'éloigner de leurs familles, surtout dans des périodes troublées. Mais on remarquera surtout qu'il y a dix Ildefonse dans le diocèse ancien de Verdun (abbayes de Saint-Mihiel, Verdun et Beaulieu) et deux dans le diocèse ancien de Toul (abbayes de Toul et Senones) sur seize, les quatre cas franc-comtois relevant d'autres diocèses et d'une province monastique fonctionnant longtemps à part à cause des guerres.

Y a-t-il une dévotion spéciale à l'Immaculée Conception dans les diocèses anciens de Verdun et de Toul?

5.2.8. Notre-Dame de l'Immaculée Conception dans les diocèses anciens de Verdun et Toul.

L'actuel diocèse de Verdun - c'est-à-dire le département de la Meuse - est constitué de morceaux de six diocèses d'Ancien Régime ayant chacun leur liturgie et leurs usages. Mgr Charles Aimond dénombre 280 paroisses venant de l'ancien diocèse de Verdun, 202 de celui de Toul, 45 de l'ancien archidiocèse de Trèves, 40 de celui de Reims, 16 du diocèse de

---

[1829] Dom Jean-Ildefonse Mahault, né à Verdun au plus tard en 1679, profès à Saint-Vanne de Verdun, mort à Paris le 22 février 1734, *Matricula, op. cit.,* n° 1 290.

[1830] Dom Ildefonse George, né à Metz au plus tard en 1680, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 14 février 1696, mort à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 28 juin 1739, *Matricula, op. cit.,* n° 1 305.

[1831] Dom Ildefonse de Crozey, franc-comtois, né au plus tard en 1686, profés à Saint-Vincent de Besançon le 9 juin 1702, mort à Saint-Pierre de Luxeuil le 12 janvier 1750, *Matricula, op. cit.,* n° 1 419.

[1832] Dom Ildefonse Rouyer, né à Rupt-aux-Nonnains (Meuse) au plus tard en 1687, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 9 juin 1703, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 13 février 1754, *Matricula, op. cit.,* n° 1 438.

[1833] Dom Ildefonse George, né à Toul au plus tard en 1710, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 mai 1726, mort à Saint-Léopold de Nancy le 4 août 1756, *Matricula, op. cit.,* n° 1 772.

[1834] Dom Ildefonse Pierron, né à Ménil-devant-Senones (Vosges au plus tard en 1717, profès à Saint-Pierre de Senones le 28 octobre 1733, mort à Saint-Georges-de-Deuilly à Morizécourt le 21 septembre 1773, *Matricula, op. cit.,* n° 1 877.

Châlons et 12 de celui de Metz [1835]. Sur ces 551 paroisses, le *Pouillé du diocèse de Verdun* en répertorie 80 dédicacées à la Vierge : 34 à l'Assomption (15 août), 31 à la Nativité (8 septembre), 6 à l'Immaculée Conception (8 décembre), 4 à l'Annonciation (25 mars), 4 à la Présentation (21 novembre) et une à la Purification (2 février) [1836]. Mgr Charles Aimond en compte 67 dédicacées à la Vierge : 31 à l'Assomption, 26 à la Nativité, 5 à l'Immaculée Conception, 3 à la Présentation, une à la Purification et une à l'Annonciation. Il est vrai que les abbés Robinet et Gillant ont pu travailler des années à leur ouvrage alors que Mgr Aimond explique qu'il y a travaillé durant le début de la IIème Guerre mondiale et loin de sa documentation.

De quand datent toutes ces différentes dédicaces à la Mère de Dieu ? Pour ce qui est de l'Assomption, c'est lié à l'influence française : dès le 15 août 1643, une procession est organisée à Verdun, ville et évêché occupés par la France depuis 1552 [1837] ; à Bar-le-Duc, c'est en 1766, année de la réunion des duchés de Lorraine et de Bar à la France, que l'église du prieuré Notre-Dame - dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel - passe de la Nativité à l'Assomption et que la fête patronale est avancée du 8 septembre au 15 août, par lettre de cachet du roi Louis XV en date du 13 juillet 1766 [1838]. Quant à l'Immaculée Conception, elle a quatre églises avant 1790 : Ménil-sur-Saulx et Cousances-aux-Bois, dans le diocèse ancien de Toul, Rignaucourt, dans le diocèse de Verdun, et Cousancelles dans le diocèse ancien de Châlons. Plus deux, après 1790 : Vauquois (diocèse de Verdun) et, en 1804, Tronville-en-Barrois (paroisse de l'ancien diocèse de Toul passée à Verdun). Pour changer la dédicace d'une église, il faut l'autorisation de l'évêque du lieu. Ainsi, à Ménil-sur-Saulx (au sud de Bar-le-Duc), « le 4 octobre 1693, M. de Thyard de Bissy, évêque de Toul, approuva, dans une ordonnance de visite, la dévotion de l'Immaculée Conception et la célébration de la fête du 8 décembre, qui est devenue patronale » [1839]. Cela fait très peu de paroisses et peu documentées chacune.

Il y a quelques traces de ces nouvelles dévotions dans la congrégation de Saint-Vanne. Le 10 mai 1642, le chapitre général, réuni à l'abbaye Saint-Maurice de Beaulieu-en-Argonne, établit la nouvelle dévotion à saint Joseph dans la congrégation [1840]. Y a-t-il une vague de Joseph, parmi les profès, des années suivantes ? Clairement, non [1841] ! Pour ce qui est de la Vierge Marie, il y a de la résistance parmi les religieux : « En 1697, l'official poursuit le bénédictin Bernard pour avoir nié l'Immaculée Conception et prêché contre la Vierge, le jour de l'Assomption [1842] ». Ces propos regrettables furent tenus dans l'église du prieuré bénédictin Notre-Dame de Bar-le-Duc.

Ceci dit, les six fêtes de la Vierge en question, plus celle de la Visitation le 2 juillet, sont bien présentes, dès 1502, dans le *Missel de Toul* édité par ordre de l'évêque de Toul Olry

---

[1835] AIMOND (Mgr Charles), *Notre-Dame dans le diocèse de Verdun. Essai historique sur le culte de la Sainte Vierge et la dévotion mariale au Pays Meusien*, Paris, J. de Gigord, 1943, 332 p., ici p. 3

[1836] *Pouillé du diocèse de Verdun, op. cit.*, 4 vol.

[1837] AIMOND, *op. cit.*, p. 56

[1838] *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 162

[1839] *Ibidem*, t. II, p. 573 et Archives de la mairie de Ménil-sur-Saulx (Meuse). Registres paroissiaux.

[1840] *Ibidem,* t. III, p. 667 (Beaulieu).

[1841] De 1575 (date de la profession du réformateur et fondateur de la congrégation de Saint-Vanne, Richard de La Cour) à 1642, on compte 10 religieux portant le nom de Joseph sur 492 profès, soit 4,92 %. De 1643 à 1700, 42 sur 878 profès, soit 4,78 %. Et de 1701 à 1789, 71 sur 1 265 profès, soit 5,61 %. Cf. *Matricula, op. cit.*

[1842] Cf. SCHMITT, *op. cit.*, p. 300, note 3 : « [A. D. Meuse] G, Officialité, 34ème art. ». Le bénédictin en cause est dom Louis Bernard, né à Void (à 25 km au sud et en amont de Saint-Mihiel, sur la rive gauche du fleuve Meuse, alors terre du chapitre de Toul et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 17 mai 1682, mort à Saint-Evre de Toul le 29 septembre 1709, *Matricula, op. cit.,* n° 1 132. Dans cette dernière abbaye, se trouve, en cette année 1709, le prédicateur dom Ildefonse Catelinot ! Et l'église de Void, paroisse natale de dom Berbard est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption (mais depuis quand ?), *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 752

de Blâmont et, dès 1554, dans le *Missel de Verdun* édité par ordre de Nicolas Psaume, évêque de Verdun et l'un des pères du concile de Trente. Mais, dans le *Rituel de Verdun* édité en1691 par ordre d'Hippolyte de Béthune, évêque de Verdun, en vigueur jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, dans la liste des « Fêtes du diocèse de Verdun ausquelles [sic] il est défendu de travailler », ne figurent que la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, la Naissance et la Conception de la Sainte Vierge. Quant à saint Joseph, il n'est mentionné que dans le *Missel de Toul* de 1502 [1843].

Mais que pense dom Ildefonse Catelinot, lui-même, de saint Ildefonse et de l'Immaculée Conception ?

5.2.9. Dom Ildefonse Catelinot est-il un dévot de la Vierge Marie ?

Dans le *Dictionnaire de littérature* de dom Ildefonse Catelinot, figure une notice [1844]sur « Hildefonse (Evêque de Tolede) [en marge : Père Latin vers 662]. Ses ouvrages sont dans la Bibliotheque des Peres T.12. de l'Ed. de Lion. & dans le Spicilège T.1 p. 310. Le principale est celui qu'il a Ecrit pr. defendre la pureté de la Ste Vierge contre ceux qui en Hespagne renouvelloient les Erreurs d'Helvidius, de jovinien & des [en marge : en 660] juifs. D. Mab. dans ses Ann. T.I marque l'estime qu'on en a fait [en marge : Voir sa vie dans Baillet T 1. 23 janv.] & avec quel soin on la regardée dans le 10ème & 12ème Siècle : il a ecrit au méme tems que le Traité de perpetua virginitate Stae Mariae qu'on lui attribue, n'est point de lui, mais de Pascale Freslon. v. Dictionnaire de Moreri de Maria sur Ildefonse. »

Dans une autre notice de ce même *Dictionnaire,* celle - très élogieuse - d'Adrien Baillet [1845], il revient sur le sujet de la Vierge Marie : « Son livre de la devotion à la Vierge pour etre le plus petit de ses ouvrages n'est pas le moins estimable. La Preface consiste à faire voir qu'il est dangereux de separer La Science d'avec la pieté ; d'etre Savans sans etre Saint. Il se soutient très bien dans tout le corps de son ouvrage. Il est tres utile pour les prédicateurs qui ont quelque panegirique à faire de la Ste Vierge & je fais gloire d'avouer que je m'en suis servi dans le besoin. » On ne peut parler de profonde dévotion. Rappelons, de plus, que dom Catelinot est sinon un disciple, du moins l'un des confrères les plus proches, si ce n'est un ami de dom Calmet. Or, écrit René Taveneaux, « dans les pays germaniques », on soupçonne celui-ci de jansénisme et on lui reproche « en particulier ses réserves théologiques quant au rôle de la Vierge dans le plan de la rédemption » [1846].

Il reste une hypothèse : Ildefonse est le prénom, en religion, du parrain, d'un oncle, d'un parent ou d'un ami de la famille de dom Catelinot, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne avant lui. C'est ce qui se passe, après lui, avec son filleul, dom Ildefonse Pierron, qui fait profession en 1733 et est le dernier à porter ce prénom dans la congrégation, mais aussi le cas probable de dom Ildefonse George, qui fait profession à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1726, et dont l'homonyme a fait profession en 1696, lui aussi à Saint-Mihiel [1847]. Qui pourrait être le « parrain » de dom Ildefonse Catelinot parmi ses prédécesseurs ? Sûrement pas

---

[1843] *Missale Tullense*, Longeville-devant-Bar [le-Duc], Martin Mourot, 1502, 284 f° in-folio (exemplaire unique connu : BM Saint-Mihiel, D 239). Olry de Blâmont est évêque de Toul de 1495 à 1506 ; *Missale secundum usum, ritum et consuetudinem insignis ecclesiae et diocesis virdunensis*, Paris, Guillaume Merlin, 1554, VII-136 f° in-folio. Nicolas Psaume est évêque de Verdun de 1548 à 1575 ; et *Rituel de Verdun*, Verdun, Michel Fanart, 1691, XII-646-VI p. in-folio. Hippolyte de Béthune fut l'évêque français très janséniste de Verdun de 1681 à 1713.

Saint Joseph est mentionné, dans le calendrier du début du *Missel de Toul* de 1502, au 14 des calendes de mars : « Joseph confessoris viri virginis mariae ».

[1844] CATELINOT, *Dictionnaire de littérature, op.cit.,* f° 308 v°, col. 47

[1845] *Ibidem*, f° 64 r°, col. 6-8

[1846] TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 534

[1847] Dom Ildefonse George, *Matricula, op. cit.,* n° 1 305; et dom Ildefonse George, *Matricula, op. cit.,* n° 1772

les trois franc-comtois, d'autant que deux d'entre eux sont notés fugitifs [1848]. Il en reste six, dont quatre peu probables, car ils sont champenois ou nés à Verdun, et font profession et meurent dans des abbayes de la province monastique de Champagne [1849]. Les deux derniers sont nés dans le Barrois : dom Ildefonse Baugny, né à Saint-Mihiel le 30 avril 1646 et baptisé par la sage-femme d'après les registres paroissiaux qui le prénomment Etienne [1850], fait profession à l'abbaye de Saint-Mihiel le 9 mai 1663. Il y meurt prématurément le 15 février 1668, à l'âge de 22 ans, trois ans avant la naissance de dom Catelinot [1851]. Et puis dom Ildefonse Richard, né à Commercy au plus tard en 1655, qui fait profession à Saint-Mihiel le 29 mai 1671, vingt-deux jours après la naissance du futur dom Ildefonse Catelinot, et meurt à Tierbach [1852], le 22 novembre 1688, quelques années avant l'entrée en religion de ce dernier [1853]. Coïncidences ou souci de se rattacher à l'un de ces religieux regretté de ses proches et supposé exemplaire ? De tout cela, dom Ildefonse Catelinot ne parle jamais. Il n'évoque pas non plus, dans ses écrits, la fête de saint Ildefonse, le 23 janvier. Alors qu'il envoie des souhaits à dom Calmet - et parfois au neveu de celui-ci, dom Fangé - le 28 août, pour la Saint-Augustin.

Que devient dom Ildefonse Catelinot, de sa profession religieuse, le 23 mai 1694, à Saint-Mansuy de Toul, au 3 juillet 1710 [1854], date à laquelle nous le retrouvons, prédicateur à Saint-Evre de Toul, grâce à sa première lettre conservée à dom Calmet ?

5.3. LE JEUNE RELIGIEUX

5.3.1. Où a-t-il fait ses études et a été ordonné prêtre ?

Nous n'en savons rien directement, mais cette première lettre nous apprend deux choses : il a fait un cycle complet d'études théologiques, puisqu'il est autorisé à prêcher, et il connaît dom Calmet depuis quelque temps déjà. Les deux lettres suivantes, de Saint-Evre (2 mai et 22 octobre 1711) [1855], nous montrent aussi qu'il a déjà beaucoup écrit et qu'il préfère les recherches et la conception de livres à la prédication. La quatrième lettre conservée est datée du 15 novembre 1718 [1856], depuis l'abbaye de Saint-Mihiel.

Après au moins une année de noviciat et sa profession religieuse, il a fait sept à huit ans d'études, prescription rappelée régulièrement par les chapitres généraux annuels (Montierender, en 1681, Saint-Mihiel en 1691 par exemple) : un an d'Humanités, un an et demi de Philosophie, trois ans et demi de Scholastique, un à deux ans de Théologie, avec en principe un seul maître et dans la même abbaye. Il a donc été ordonné au plus tôt en 1701.

[1848] Dom Ildephonse de Vellecley, *Matricula, op. cit.,* n° 405 ; dom Ildephonse Gillot, fugitive sans date, *Matricula, op. cit.*, n° 670 ; et dom Ildefonse Mirdondel, fugitif en 1665, *Matricula, op. cit.*, n° 1 092

[1849] Dom Jean-Ildefonse Rethelois, *Matricula, op. cit.,* n° 299 ; dom Ildephonse Bardin, *Matricula, op. cit.,* n° 504 ; dom Ildephonse Richier, *Matricula, op. cit.,* n° 840 ; et dom Claude-Ildefonse Lemoine, *Matricula, op. cit.,* n° 968

[1850] A.C. Saint-Mihiel, *Naissances n° 20 (1639-1688).*

[1851] Dom Ildephonse Baugny, *Matricula, op. cit.,* n° 770

[1852] Thierenbach, en Alsace, est un prieuré de l'abbaye Saint-Grégoire de Munster. Il est situé à 20 km au sud de cette abbaye, au pied du ballon de Guebwiller, sommet culminant des Vosges à 1 424 m, et à proximité de l'Hartmannswillerkopf (Vieil-Armand), haut-lieu des combats de la guerre de 1914-1918, au nord-ouest de Mulhouse. Le prieuré est, au XVIIIIème siècle, en Alsace et français, et du diocèse ancien de Bâle, aujourd'hui Haut-Rhin et diocèse de Strasbourg

[1853] Dom Ildefonse Richard, *Matricula, op. cit.*, n° 897

[1854] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1855] *Ibidem.*

[1856] *Ibidem.*

La première lettre (3 juillet 1710) [1857] commence par : « Mon Révérend Père. Je vous suis très obligé de l'honneur de votre souvenir, ce n'est point une personne comme vous que je voudrais charger de commissions aussi chétives que les miennes. » Ils se connaissent donc déjà un peu. Où se sont-ils rencontrés pour la première fois ? La vie de dom Calmet est bien documentée, en particulier par la biographie que lui a consacrée, après sa mort, son neveu et successeur à l'abbatiat de Saint-Pierre de Senones, dom Augustin Fangé [1858]. On peut donc s'en aider pour essayer de suivre le jeune dom Catelinot jusqu'en 1710, puis jusqu'en 1718.

Antoine Calmet, né un an plus tard que dom Catelinot, a fait ses premières études près de son village natal, Ménil-la-Horgne, au prieuré bénédictin de Breuil, près de Commercy, où régnait le souvenir du célèbre dom Desgabets, mort en 1678, puis à l'université lorraine jésuite de Pont-à-Mousson. Ce ne sont pas dans ces années qu'il a rencontré le futur dom Catelinot, car Antoine Calmet - qui a refusé d'entrer chez les jésuites, qui avait repéré ce jeune homme prometteur - est en avance de cinq années sur celui-ci en ce qui concerne la vie monastique : il prend l'habit et le nom d'Augustin - tout un programme - à Saint-Mansuy de Toul le 17 octobre 1688, y fait profession le 23 octobre 1689, puis commence ses études de Philosophie à Saint-Evre de Toul. Ce cours est transféré à Saint-Grégoire de Munster, en Alsace, où il est envoyé. Il y poursuit ensuite ses études de Théologie. Il est ordonné prêtre le 17 mars 1696, par l'évêque suffragant de Bâle, à Harlesheim où réside le chapitre de la cathédrale de Bâle, diocèse dont dépend l'abbaye de Munster, et dit sa première messe à l'église de celle-ci, le 24 avril 1696.

Où est dom Ildefonse Catelinot à cette époque ? En train de faire ses études après sa profession en 1694, à Saint-Mansuy de Toul, à Saint-Evre de Toul ou à Saint-Grégoire de Munster, où est parti le noviciat en 1696 ? Il ne parle jamais de cette abbaye, dans sa correspondance, alors qu'il y fait régulièrement allusion aux « Allemands » [1859]. Il emploie, comme ses confrères, ce terme pour désigner toute personne venant d'une région où l'on parle une langue germanique. Il en rencontrera beaucoup au long de sa vie dans la congrégation, en particulier à l'abbaye de Saint-Mihiel, quand il s'y trouve un noviciat et qu'y viennent des Alsaciens et des jeunes gens originaires de ce qu'on appelle la Lorraine allemande. Cette région est alors (sauf Metz et son évêché) dans la province monastique de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, parce qu'elle est située dans le duché de Lorraine (bailliage d'Allemagne). Nous avons aussi vu que viennent faire leur noviciat à Saint-Michel de Saint-Mihiel quelques jeunes gens nés plus loin dans les pays germaniques, à Coblence (au confluent de la Moselle et du Rhin) ou à Dresde (en Saxe), par exemple.

Dom Catelinot a pu aussi faire connaissance avec dom Calmet dans l'une ou l'autre des abbayes touloises ou à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, où il y a un noviciat en 1698-1699 et peut-être des cours de Philosophie et de Théologie. Or dom Calmet est envoyé, « avec quelques-uns de ses confrères », à l'abbaye de Moyenmoutier, en 1696, « pour y étudier les saintes écritures, dans une espece d'académie dont le R.P. dom Hyacinthe Alliot [[1860]], neveu

---

1857 *Ibidem.*

1858 FANGE, *op. cit.* Dom Augustin Fangé, élu coadjuteur de son oncle en 1735, devient abbé de Saint-Pierre de Senones à la mort de celui-ci, en 1757, et le reste jusqu'à sa propre mort en 1784, *Matricula, op.cit.,* n° 1 799

1859 La lettre du 27 août 1745 à dom Calmet commence ainsi : « Mon Très Révérend & Honnorable Abbé, je m'étois flatté que mes deux derniers paquets auroient un meilleur sort que le premier ; mais j'y suis encore pris. je comptois que dom Humbert Chir qui a passé chés vous s'en chargeroit pour vous les remettre en main ; mais les Allemands ne sont pas ordinairement si obligeans ; ils n'aiment pas ce qui les embarasse […] Je suis de toute l'étendue de mon âme, Monseigneur, Votre Très Humble & Très Obéissant Serviteur, Dom Ildephonse Catelinot », B.D. Nancy et Toul, MB 62

Dom Hubert ou Humbert Schir, né à Mussig (près de Sélestat, alors Alsce et diocèse de Strasbourg, actuellement Bas-Rhin), profès à Saint-Grégoire de Munster le 23 septembre 1727, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 17 septembre 1775, *Matricula, op. cit.,* n° 1 792

1860 Dom Hyacinthe Alliot le jeune, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1665, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 juillet 1681, mort à Saint-Mansuy de Toul le 5 février 1701, *Matricula, op. cit.* n° 1 117.

du T.R.P. Abbé de Moyenmoutier, du même nom [[1861]], était directeur » [1862]. Puis l'évêque de Toul, Mgr Thiard de Bissy, « ayant formé le dessein en 1697 d'établir en son palais épiscopal une étude du droit canonique et de l'écriture sainte, il attira Alliot pour le mettre à la tête » [1863]. De plus, dom Alliot fonde une académie à l'abbaye de Saint-Mansuy [1864]. Dom Calmet et dom Sébastien Mourot [1865] accompagnent dom Alliot à Toul. A peine les conférences pour la formation des curés du diocèse de Toul sont-elles commencées que Mgr de Bissy est nommé archevêque de Bordeaux. Il s'en va à Paris et obtient du roi que sa nomination soit rapportée. Il revient à Toul, est nommé à Narbonne et refuse aussi. Ces péripéties interrompent plusieurs fois les conférences, qui seront définitivement supprimées en 1704, quand Mgr de Bissy accepte de succéder à Bossuet, qui vient de mourir, au siège de Meaux [1866]. Il y meurt, en 1735, devenu cardinal et honni des jansénistes [1867].

Dès 1698, dom Calmet est retourné enseigner la Philosophie et la Théologie à l'abbaye de Moyenmoutier. Dom Catelinot a donc pu être son élève à cette époque. Il est certain aussi qu'il connaît les deux dom Alliot. Il fera plus tard, quand il sera bibliothécaire de Saint-Michel de Saint-Mihiel et qu'on l'enverra à Paris, des achats pour la très belle bibliothèque de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, à la demande de l'abbé de cette abbaye, membre aussi de la famille Alliot [1868]. En 1704, dom Calmet est nommé sous-prieur de Saint-Grégoire de Munster, où il anime une académie de huit à dix religieux. En 1706, il obtient de ses supérieurs, au chapitre général qui se tient à l'abbaye de Saint-Mihiel, le deuxième dimanche après Pâques comme il se doit, d'aller, pour continuer ses travaux d'exégèse, à Paris, « centre et source de la science et des Beaux-Arts » et siège d'imprimeries capables d'imprimer ses travaux [1869]. Il revient fin 1707, repart fin février 1708, puis revient à l'abbaye de Saint-Mihiel, « dont il étoit religieux », passer l'hiver 1709, « cette année si renommée par le froid excessif qui causa tant de maux dans toute l'Europe », parce que les imprimeries, entr'autres, ont cessé de travailler [1870]. Il s'y consacre à la révision de son *Commentaire littéral de la Bible sur tous les livres de L'Ancien et du Nouveau Testament,* destiné aux ecclésiastiques et aux simples fidèles, et rédigé, pour cette raison, en français. Dom Fangé écrit que « dom Calmet « reconnaît que son ouvrage n'est pas de lui seul », qu'il n'en a eu « que la direction » et que les premiers tomes sont le fruit des travaux de l'académie de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier.

[1861] Dom Hyacinthe Alliot l'aîné, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1640, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 5 mai 1656, mort à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 22 avril 1705, *Matricula, op. cit.,* n° 607. Il fut abbé régulier de cette abbaye et aussi nommé plusieurs fois prieur.

[1862] FANGE, *op. cit.,* p. IV.

[1863] *Ibidem* .

[1864] TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 204, note 45.

[1865] Dom Sébastien Mourot, né à Mognéville (Meuse), profès à Saint-Mansuy de Toul le 10 février 1691, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 1er juin 1744, dont il était abbé depuis 1725 et régulièrement prieur, *Matricula, op. cit.,* n° 1 226, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Nous avons vu qu'il est prieur de Saint-Mihiel de 1720 à 1722, ce que n'indique pas ce catalogue. Il connait bien dom Catelinot, qui est doyen de cette abbaye les deux années de son priorat. Ce n'est pas une coïncidence.

[1866] René TAVENEAUX rappelle que Bossuet eut, à la fin de sa vie, ce mot très dur sur Mgr Thiard de Bissy (son successeur sur le siège de Meaux !) : « Ce monsieur de Toul est un fripon, c'est vraiment un petit fripon qui ne va pas droit en besogne », *op. cit.*, p. 212, d'après LEDIEU (Abbé François), *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, Paris, 1856-1857, 4 vol., in-8°, t. III, p. 26

[1867] *Ibidem*, p. 213.

[1868] Dom Humbert Belhomme, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 novembre 1671, mort abbé et prieur de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 décembre 1727, *Matricula, op. cit.*, n° 913. Lui succéda, à l'abbatiat et au priorat de cette abbaye, son neveu, dom Hubert Barrois, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1695, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711, mort dans cette abbaye le 8 mai 1771, *Matricula, op. cit.,* n° 1 549.

[1869] FANGE, *op. cit.,* p. 10

[1870] *Ibidem,* p. 12-14

Dom Calmet retourne à Paris vers l'Ascension 1710 et demande de l'aide à la congrégation pour continuer ses travaux. N'est-ce pas à ce moment qu'il se souvient de dom Catelinot, qui aurait travaillé avec lui et dont il aurait remarqué l'érudition et les capacités de travail ? Ou est-ce la congrégation qui choisit les adjoints qu'elle lui envoie : d'abord dom Henri Fauque [1871], de 1711 à 1714, puis dom Placide Oudenot [1872], en 1714-1715, et finalement, fin 1715, dom Ildefonse Catelinot, « qui ne resta à Paris qu'environ sept mois », car ils rentrent tous les deux en Lorraine en juillet 1716 et sont affectés à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier. Nous n'avons à ce sujet que le témoignage de dom Fangé, qui insiste sur le fait que le premier rôle dans ces travaux savants est joué par dom Calmet et que ces trois religieux ne sont que des aides [1873]. Or la 1ère lettre conservée de dom Catelinot à dom Calmet est du 3 juillet 1710 [1874] et montre, comme les deux suivantes des 2 mai et 22 octobre 1711 [1875], venant aussi de Saint-Evre de Toul, qu'il ne demande qu'une chose : continuer des recherches, écrire des livres et ne plus « sermoner ». Et les deux religieux se connaissent probablement déjà, car, à dom Calmet qui lui offre de se charger de ses « commissions » à Paris et dont il ne sait s'il y est arrivé ou va y arriver [1876], il fait une réponse émouvante : il lui demande d'aller voir ses « chers parens ». Et il lui offre les services de son cousin Dailly.

5.3.2. Un prédicateur lassé de « sermoner » ?

Dans la notice de la *Bibliothèque lorraine* [1877] concernant dom Catelinot, il est précisé, à propos de la traduction latine qu'il avait entreprise de *L'Histoire des Empereurs Romains* de Le Nain de Tillemont [1878], que « les occupations, que dom Cathelinot a eües dans le ministère de la Prédication, ne lui ont pas permis de mettre la dernière main à cette Traduction, qui est restée imparfaite ». On ne sait quelle part il a eu dans la rédaction de cette notice, mais elle correspond bien à ce qu'il écrit dans sa première lettre conservée à dom Calmet, le 3 juillet 1710 [1879]: « En attendant que la Divine providence m'en donne le moien , je continuerai toûjours à sermoner ». Et il continue en expliquant que c'est faute des livres qui lui permettraient d' « aller plus loin que Mr de Tillemont ». Il aurait besoin de consulter « le dernier ouvrage du Père Alexandre [[1880]], Mr Fleuri [[1881]], Mr Baillet [[1882]], Mr Hermant [[1883]]

[1871] Dom Henri Fauque, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1684, profès à Saint-Grégoire de Munsterle 23 mai 1700, mort à Saint-Martin de Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, dont il était abbé, le 29 juin 1752, *Matricula, op. cit.*, n° 1 381

[1872] Dom Placide Oudenot, né le 20 avril 1689 à Raon-l'Etape (sur les terres de l'abbaye de Moyenmoutier , aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1705, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 19 mai 1769, *Matricula, op. cit.*, n° 1 469

[1873] FANGE, *op. cit.*, p. 16

[1874] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1875] *Ibidem.*

[1876] L'adresse est ainsi libellée : « A Mon Reverend Le Reverend Pere D. Augustin Calmet Religieux Benedictin aux Blans manteaux. S'il n'y est pas encore arrivé, recommandée au Reverend Pere D. Joseph Palleot Procureur General aux Blans manteaux. A Paris. »

Dom Joseph Palleot, né au plus tard en 1661 à Vic-sur-Seille, à 25 km au nord-est de Nancy (alors évêché et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle), profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 16 mai 1677, meurt au prieuré Notre-Dame de Novy (Ardennes) le 7 avril 1740, *Matricula, op. cit.,* n° 1 001. Ce janséniste fidèle à ses convictions, nommé, par le chapitre général, prieur de Saint-Vincent de Metz en 1730, préféra renoncer à cette charge pour ne pas signer le *Formulaire* et fut envoyé par lettre de cachet à l'abbaye de Saint-Michel-en Thiérache. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 616-618.

[1877] *Bibliothèque lorraine, op.cit.*, col. 247-249, et *Supplément*, p.10

[1878] LE NAIN DE TILLEMONT, *op. cit.*

[1879] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1880] ALEXANDRE (Père Noël), o. p., est l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* utilisée à cette époque au Grand Séminaire de Toul, qui est dirigé par des lazaristes jansénistes. Ce livre est la deuxième édition corrigée de ses *Dissertations* condamnées par Rome en 1684 et 1687. D'après René Taveneaux (*op. cit.*, p. 378-379 et n. 44), sa théologie est plus thomiste que janséniste. Le père Alexandre est aussi l'auteur d'une *Morale,* recommandée par

& tous ceux qui ont travaillé recemment sur l'histoire Ecclesiastique & Romaine afin de faire des Annales completes : ce n'est pas là l'ouvrage d'un jour ni d'une année & vous voiés qu'il faut bien des livres ». Quant au livre de Mr de Tillemont : « On m'avait fait esperer qu'on me l'acheterait, je ne vois pas qu'on se mette en frais pour cela & je n'ose pas en hazarder la demande ; il y en a à la verité quelques volumes à St Mansui ; mais je ne crois pas que Mr le Prieur qui y est [1884] soit dans la disposition de me les préter ; d'ailleurs je voudrais avoir la derniere edition qui est beaucoup augmentée & corrigée. »

Quand on lit toute cette lettre, et la soixantaine qui la suit de 1711 à 1754, on se rend compte que celle-ci les résume toutes. Elle serait à citer intégralement. Le caractère de dom Catelinot s'y présente tel qu'il restera jusqu'en 1754 et les sujets qu'il aborde seront toujours traités de la même façon : sa famille, ses amis, ses confrères, dont il parle généralement avec délicatesse, mais dont il voit bien les défauts, au sujet desquels il plaisante parfois un peu ; ses supérieurs, dont il se sent incompris, avec lesquels il a des difficultés et dont il se moque aussi un peu ; sa passion pour les livres et l'étude, son érudition, sa rage d'écrire et de faire mieux que ses prédécesseurs, son désir d'être publié pour être utile et transmettre à la postérité ce qu'il a découvert, et ses déboires pour être imprimé, faute d'autorisation de la congrégation et d'argent. Et aussi : son regret de la vie à Paris, son sens pratique, un certain rationalisme et sa croyance dans le progrès scientifique et technique. Et puis sa recherche de protecteurs, sa résignation chrétienne et son attachement à son état de religieux. Et enfin son admiration, son amitié pour dom Calmet, sincère mais pas totalement désintéressée : la belle carrière monastique et savante de celui-ci en fait le protecteur idéal ! On ne sait quelle réciprocité il y avait dans leurs relations, sauf que dom Calmet savait dénicher et s'attacher des talents et qu'il lui a consacré une assez belle notice dans sa *Bibliothèque lorraine* [1885].

---

le séminaire de Toul, dans un « catalogue de livres qui peuvent composer la bibliothèque d'un curé », par un *Avis aux curés* publié en 1738 (TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 637).

[1881] FLEURY (Abbé Claude) (1640-1723). Ce janséniste est l'auteur d'une *Histoire ecclésiastique*, qui fut mise à l'*Index* en 1729, d'un *Grand Catéchisme historique* (1683) et de *Mœurs des chrétiens.* Cf. COTTRET (Monique), *Jansénisme et Lumières*, Paris, Albin Michel, 428 p., ici p. 228-230 ; SUIRE, *op. cit.*, p. 335. Dom Calmet se lia avec lui à Saint-Germain-des-Prés en 1706, cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 526.

[1882] BAILLET (Adrien) (1649-1706), prêtre, érudit et bibliothécaire du président de Lamoignon. Auteur d'une *Vie de Descartes,* de *Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* et surtout des *Vies des saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assuré dans leur histoire*, 1ère édition, 1701. Les volumes I et VIII furent mis à l'*Index* le 5 septembre 1707. Eric SUIRE (*op. cit.,* p. 92) qualifie ce livre d' « attaque sévère contre la croyance abusive dans les prodiges des saints » et estime qu'il eut un succès de scandale. Nous avons déjà indiqué que dom Catelinot consacre une notice très élogieuse à Adrien Baillet, dans son *Dictionnaire de littérature* (f°. 64, col. 6-8), et nous avoue qu'il s'est servi de son livre sur la dévotion à la Vierge quand il devait faire le « panégirique » de celle-ci. Il reconnait qu' « on l'accuse de pirrhonisme ».

[1883] HERMANT (Godefroi) (1617-1690), chanoine de Beauvais, est l'auteur de *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique du XVIIème siècle (1630-1663),* publiées par A. Gazier, Paris, 1905-1908, 5 vol. in-8°. René Taveneaux estime qu'on lui attribue faussement le *Catéchisme de la Grâce*, opuscule résumant la doctrine de Jansenius, qui est largement diffusé dans le diocèse de Liège, puis en Lorraine, au milieu du XVIIIème siècle (*op. cit.,* p. 107 et n. 65). Eric Suire confirme que c'est un historien du jansénisme, proche du président de Lamoignon dont Adrien Baillet était le bibliothécaire (*op. cit.,* p. 131).

[1884] Dom Hilaire Rutant, né au plus tard en 1669 à Labeuville (à 32 km à l'est de Verdun, alors évêché et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 25 mai 1685, mort à Saint-Léopold de Nancy, dont il était abbé, le 13 octobre 1724 (*Matricula, op. cit.,* n° 1 173). René Taveneaux explique qu'en 1718 l'abbé de Senones, dom Mathieu Petitdidier, « proposa même la révision du bréviaire composé par dom Hilaire Rutant et la réimpression à l'usage des deux congrégations [Saint-Vanne et Saint-Maur] » (*op.cit.,* p. 444). Il est l'objet de deux notices louangeuses dans la *Bibliothèque lorraine* (col. 854 et *Supl.*, col. 89).

[1885] *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 247-249 (deux colonnes complètes et deux lignes !) et *Supplément*, col. 10. Les principaux soucis des correspondants de dom Calmet sont des problèmes de collaboration érudite, d'édition et de recours à sa protection. Cf. GUILLAUME, *op. cit. ; Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, op. cit. ;* et GERARD, *op. cit.*

Il y a aussi, dans cette correspondance, les allusions discrètes à l'une des grandes affaires du temps : le jansénisme. Les abbayes où tous deux ont fait leur noviciat, leurs études de philosophie et théologie, et où ils ont été affectés sont dotées d'académies qui « sont avant tout des centres de théologie positive et d'études augustiniennes » [1886] : Saint-Mansuy de Toul, Saint-Grégoire de Munster, Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, Saint-Michel de Saint-Mihiel. Et celles que dom Catelinot mentionne dans les trois lettres écrites à dom Calmet en 1710 et 1711 [1887]: les Blancs-Manteaux (congrégation de Saint-Maur), à Paris, Beaupré (ordre cistercien), près de Lunéville, en Lorraine, et Saint-Pierre d'Hautvillers (congrégation de Saint-Vanne), près d'Epernay, sont des maisons fortement marqués par le jansénisme ou qui le seront, telle Beaupré [1888]. La malicieuse anecdote concernant cette dernière abbaye qu'il lui raconte le 3 juillet 1710 [1889], nous en apprend beaucoup sur ce que dom Catelinot, et peut-être aussi - puisqu'il ose lui parler de ce sujet - dom Calmet, pensent de l'autorité épiscopale [1890] et du culte des saints : « Je vous dirai pr vous recréer un peu que Mr Notre Evêque estoit allé ces jours passés à Beaupré dans le dessein de mettre la reforme avec quatre Religieux d'Orvalle [[1891]] envoiés à ce dessein dont l'un y devoit estre Abbé ; mais les Douze Bernardins qui y sont actuellement ont si bien fermé et barigadé la porte qu'il a Esté impossible d'y pencher ; ainsi le Prelat a esté obligé de revenir sur ses pas avec les 4. reformés : toute sa Consolation a esté de visiter au passage le tombeau d'un curé mort depuis peu à une lieue de St Nicolas où il se fait [mot barré et remplacé par] nombre de miracles à ce que l'on dit ; Si cela est à Dieu St Nicolas [sic], Le nouveau Saint l'emportera sur l'ancien. »

Notons, au passage, que dom Catelinot a parfois l'accent lorrain : il écrit « pencher » pour « penser » et « barigadé » pour « barricadé ». Il n'est pas le seul à l'abbaye de Saint-Mihiel, comme le montre la lecture des comptes, en particulier au milieu du siècle.

En ce qui concerne l'abbaye parisienne où réside dom Calmet à Paris, les Blancs-Manteaux, elle a beau être un repaire de jansénistes, dom Catelinot n'approuve pas ce logement. Dans la première lettre du 3 juillet 1710 [1892], il écrit : « Je m'étonne que vous soié encore allé vous loger aux Blancs manteaux. Que ne demandiés vous permission au dernier chapitre de vous mettre dans un des Collèges de l'université comme tant d'autres Religieux. Vous auriés esté plus proche des Bibliotheques & des personnes dont vous aves besoin […] Faites nous savoir des nouvelles de nostre petit village. » Qu'entend-il par « petit village » ? Est-ce le petit groupe des jansénistes mauristes et vannistes de Paris ? Mais ce terme ne se trouve pas dans le tableau du vocabulaire janséniste donné par René Taveneaux [1893]. Est-ce le

---

1886 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 135-140 et 409-425

1887 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1888 L'abbaye cistercienne de Beaupré est située à 6 km à l'est de Lunéville, au bord de la Meurthe (alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul). René Taveneaux explique que c'est à la demande du duc Léopold que fut faite cette tentative de réforme en 1710. Et que le jansénisme y fut introduit par les religieux d'Orval lors de la tentative suivante réussie de l'évêque de Toul en 1713 (*op. cit.*, p. 279, 383-384 et 591-606).

1889 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1890 Il s'agit de François Blouet de Camilly, évêque de Toul de 1704 à 1721, dont on a vanté le « génie normand », cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 213-215 et 373-378

1891 Orval, abbaye cistercienne du diocèse de Trèves, alors au sud du duché de Luxembourg, aujourd'hui en Belgique. Elle avait été réformée à la fin du XVIIème siècle et c'est ainsi que le jansénisme s'y était introduit, car quelques-uns de ses religieux furent ensuite envoyés en France réformer l'abbaye de Hautefontaine, près de Saint-Dizier (alors Champagne et diocèse de Châlons, actuellement Haute-Marne et diocèse de Langres). Or Hautefontaine était un centre très actif de diffusion du jansénisme dans l'est du royaume de France, sous l'abbé Guillaume Le Roy. Cf. TAVENEAUX , *op. cit.,* p. 116-117. Les religieux d'Orval en ramenèrent le jansénisme à leur retour dans leur abbaye. Orval fut détruite par la Révolution française et ses religieux dispersés. Elle a été reconstruite courant XXème siècle et la vie religieuse y a repris.

1892 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1893 « Noms d'emprunt en usage chez les jansénistes lorrains », cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 584-585

petit groupe constitué des seuls érudits et savants qu'il considère comme étant de leur niveau à Paris ?

La lettre suivante, du 2 mai 1711 [1894], revient sur les mêmes sujets. Elle commence par : « Je profite du départ de votre coadjuteur [[1895]] pour vous remercier […] de mon petit balot de papiers & encore plus de ce que vous vous estes Souvenu de moi dans quelques lettres que j'ai vues ici. » Ce qui nous amène à faire deux remarques valables pour toute la suite de cette correspondance : quand il le peut, il confie ses lettres à un confrère, ce qui n'est pas toujours plus rapide que la poste mais gratuit pour le destinataire. Et les lettres circulent dans les monastères et sont lues par d'autres que leurs destinataires, sauf s'il s'agit d'un supérieur, qui peut bien sûr décider lui-même de les mettre en circulation.

Nous apprenons ensuite que dom Catelinot a « encore tenté à ce dernier chapitre pour aller à Hauviller [[1896]] ; mais le Rd. Pere President a été efraié du dessein de mon ouvrage que je lui avais envoié & tel que vous le voiés ici : l'entreprise lui a paru monstrueuse : & sur ce monstre imaginaire qu'il s'est formé il a cru ne devoir pas exaucer ma priere, avouant à la honte de sa Province qu'il n'y a personne capable de se joindre à moi comme je le demandais. Je me console aisement de ce refus & suis résolu de demeurer comme je suis. Mr de Toul [[1897]] m'aiant fait offre de sa bibliotheque et pouvant communiquer avec quelques savans, j'espere, Dieu aidant, pousser mon ouvrage autant qu'il me sera possible. »

Enfin il demande à dom Calmet de lui donner son avis « avec sa franchise coutumière » et celui de « quelques personnes de lettres » sur le titre de l'ouvrage en question, qu'il calligraphie, en post-scriptum, sur la page 3 de sa lettre :

Annales
Tum Sacri Tum Romani
Historici, chronologici,
Topographici, Numismatici,
Politici, Paleyci,
Dogmatici, Morales
Et
juris utriusque
A primo anno Caesaris Octaviani Augusti
Primi Romanorum Imperatoris,
Ad annum Currentem Ludivici magni
Nunc Feliciter Regnantis.
Operâ & Studio Peritissimorum omnium,
Quot quot Feracissima aetas Nostra tulit.
[*cul-de-lampe manuscrit*]
Unum hoc pro cunctis fama loquatur opus.
Mart. I. x. Epigr. 1.

1894 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1895 Au sens figuré du terme : dom Henri Fauque, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1684, profès à Saint-Grégoire de Munster le 23 mai 1700, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold, dont il était abbé, le 27 juin 1752, *Matricula, op. cit.*, n° 1381. Il fut envoyé à Paris assister dom Calmet, au printemps 1711, et y resta environ trois ans, cf. FANGE, *op. cit.,* p. 15.

1896 L'abbaye Saint-Pierre d'Hautvillers, au nord d'Epernay (alors Champagne - donc France - et diocèse de Reims, actuellement Marne), fut agrégée à la congrégation de Saint-Vanne (province monastique de Champagne) en 1635. Elle était devenue, avec le jansénisme, à partir de 1695, « un centre de polémique et de politique ecclésiastique », cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 164.

1897 Il s'agit toujours de François Blouet de Camilly, dont il s'est un peu moqué dans le récit de la tentative manquée d'introduire la réforme à l'abbaye de Beaupré.

Cette mise en page soignée se retrouve plus tard, quand, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, il calligraphie les pages de titre - quand elles ont disparu - des livres non reliés de cette bibliothèque qu'il fait relier. Pour ce qui est du propos du livre, il est plus qu'ambitieux. L'ouvrage ne verra pas le jour. Une autre remarque : il se réfère à « Louis le Grand, heureusement régnant », pas à Léopold 1er , duc de Lorraine et de Bar depuis 1697 ! Toul est dans les Trois-Evêchés et les imprimeurs et le public en France... Il explique ensuite que dom Petitdidier, abbé de Saint-Léopold [1898] est d'avis de séparer les annales ecclésiastiques des romaines, et que le même dom Petitdidier avait pensé écrire un tel ouvrage. Et il conclut en demandant à savoir « tout ce qui s'imprime qui pourrait avoir quelque rapport avec mon titre que je vous envoie ».

Son enthousiasme ne lui fait pas oublier sa famille et ses relations parisiennes : « Faites moi aussi la Grace d'aller voir mes parens, de leur dire que je Suis resté à Saint Evre. Je prie le cousin [[1899]] de le dire aussi à Mr [illisible] & à Mr Blondel [[1900]]. » Il est évident que l'abbaye d'Hautvillers est beaucoup plus proche de Paris que celle de Saint-Evre. C'est aussi un point de rencontre habituel entre les congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne. Elle est également connue pour être un nid de jansénistes et c'est là que dom Thierry de Viaixnes a été arrêté, pour la première fois, par la police royale et que ses papiers ont été saisis en 1703 [1901]. Ce qui a fait réfléchir certains bénédictins, dont le prudent dom Calmet, qui dira à ses confrères jansénistes, en 1715, lorsque dom de Viaixnes sortira d'un second séjour en prison, « qu'il n'avoit pas envie d'aller faire un aussy long séjour à Vincennes » [1902]. Bien sûr, ce n'est pas la présence de dom Pierre Pérignon, à qui l'on attribue, avec quelque exagération, la création du champagne, qui l'attire à Hautvillers [1903] !

La troisième et dernière lettre écrite de Saint-Evre est du 22 octobre de la même année 1711 [1904]. Elle ne traite que de questions érudites et de bibliothèques prestigieuses. A part, à la fin, deux demandes : « Si vous avés un moment de loisir pour aller voir mes chers parens [[1905]] je vous serai bien obligé & encore plus [!] de me faire Savoir comment dom henry

---

[1898] L'abbaye Saint-Léopold de Nancy est l'ancien prieuré bénédictin Sainte-Croix, agrégé à la congrégation de Saint-Vanne en 1608. A la demande du duc Léopold 1er, qui voulait des abbayes dans la capitale de son duché de Lorraine, il fut érigé en abbaye, en 1701, par le chapitre général de la congrégation, qui lui transféra les revenus d'autres monastères et la plaça - sans originalité - sous le vocable de Saint-Léopold.

[1899] Son cousin Dailly.

[1900] Il pourrait s'agir de « l'imprimeur-auteur le plus engagé de son temps », le janséniste parisien Laurent Blondel (1671-1740), un contemporain de dom Catelinot. Il fut directeur de l'atelier du célèbre Guillaume Desprez. Il écrivit « divers ouvrages de spiritualité d'esprit janséniste. Il finit par être embastillé en 1728, pour avoir introduit de Hollande des livres interdits, puis exilé à Vernouillé [Yvelines ou Eure ?] ». Cf. SUIRE, *op cit.,* p. 249.

[1901] Dom Thierry Fagnier de Viaixnes, né à Châlons, profès de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 13 juin 1677, mort à Rhinswick (Pays-Bas) le 13 octobre 1735, *Matricula, op. cit.,* n° 1 012. Il fut arrêté près d'Hautvillers en 1703, et ses papiers saisis dans cette abbaye. Libéré du château de Vincennes en 1710, il fut expédié à l'abbaye Saint-Florent de Saumur (congrégation de Saint-Maur), où il créa une académie. En 1713, après la parution de la bulle *Unigenitus* du pape Clément XI, il fut un des appelants à la convocation du concile général de l'Église et arrêté comme tel par la police royale. Dès la mort de Louis XIV, il est libéré par une mesure de grâce spéciale royale aux opposants à la bulle, auréolé de la gloire du martyr. « Il sera dès lors mû par une inspiration surnaturelle et parla de communication directe avec Dieu », cf. TAVENEAUX, *op. cit,* p.436 et note 6. Il fut cependant exilé du royaume par une lettre de cachet en 1721 et termina sa vie aux Pays-Bas. Voir aussi GODEFROY (J.-E.), *Un bénédictin janséniste, dom Thierry de Viaixnes,* Ligugé, 1923, 49 p. in-8° (extrait de la *Revue Mabillon*).

[1902] TAVENEAUX, *op. cit.*, p.529.

[1903] Dom Pierre Pérignon, né à Sainte-Menehould le 5 janvier 1639, profès à Saint-Vanne de Verdun le 3 juillet 1658, mort à Saint-Pierre d'Hautvillers le 24 septembre 1715, *Matricula, op. cit.*, n° 661

[1904] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1905] C'est la dernière fois qu'il en sera question. Il est vrai que les lettres suivantes sont du 15 novembre 1718, du 2 janvier 1719, puis du 16 juillet 1728 ! On ignore l'âge qu'avaient ses parents quand il est né en 1671.

[1906]se trouve à paris. On n'en entend non plus de nouvelles que s'il n'estoit plus au monde. » Cette lettre commence par une « agréable commission que notre Reverend Pere Prieur [1907] vient de me donner. Il vous prie instamment de faire toutes vos diligences possibles pour tacher de deterrer notre ancien ceremonial de St Evre. Feu Monsieur Rigaut [1908] de Toul ce commentateur de Tertulien [1909] & de St Ciprien [1910] l'aiant vû attaché après un pupitre avec une chaisne & fort négligé, s'en saisit & en fit present à la bibliothèque de Mr de Colbert [1911], comme le raporte le Pere Martene [1912] dans son traité de Ritibus ; il assure lui avoir esté communiqué par le Secretaire [mot barré] même de cette bibliotheque [mot barré] même de cette bibliotheque . Comme vous avés un facile accés auprés de tous les savans je crois qu'il vous Sera aisé de faire la decouverte de ce pretieux tresor. quand même la bibliotheque de Mr de Colbert auroit esté dispersée peut estre que les morceaux ne sont pas difficiles à rassembler. Nous attendons, S'il vous plaît, un mot de reponse là-dessus. »

La suite de la lettre est encore plus intéressante : « Il y a longtemps que je Suis chargé de vous presenter les profonds respects d'une personne qui a pour vous une Singulière veneration & pour qui vous devés avoir une estime toute particuliere de même qu'une parfaite reconn[?] C'est Mr Daveloure [1913] vôtre premier maistre. Toutes les fois que je vais prescher à vaucouleurs [1914] nous nous rencontrons pour parler de vous & de vos ouvrages : ce Monsieur ne tarit point sur vos louanges & je les assaisonne du mieux qu'il m'est possible. Il est curé à une lieue de Vaucouleurs [1915] & je l'ai esté voir à cause de sa Bibliotheque qui est une des plus belles, des mieux choisie & des mieux garnie que i'aïe vüe à plus de

---

1906 Dom Henry Fauque, *Matricula, op. cit.*, n° 1 381. C'est le « coadjuteur » de la lettre précédente, parti à Paris ce printemps 1711. Il y restera jusqu'en août 1714. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 526.

1907 Dom Hilaire Rutant, *Matricula, op.cit.*, n° 1 173. Il est sous-prieur en 1702-1703, puis prieur de 1703 à 1706 et 1711 à 1714, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1908 Nicolas Rigault, né en 1577 à Paris, fut garde de la bibliothèque du roi, procureur général de Nancy et intendant de Metz. Il mourut à Toul en 1654. Il a laissé, entr'autres nombreux ouvrages, des éditions de saint Cyprien (1648), Tertullien (1664) et une continuation de l' *Histoire* du président de Thou. Cf. MICHEL, *op. cit.*, p. 443.

1909 Tertullien, apologiste chrétien, né à Carthage, a vécu d'environ 160 à 230. Ecrivain de grande valeur mais hérésiarque dans certains de ses ouvrages, où il se montre disciple de Montanus. Celui-ci professait l'intervention perpétuelle du Saint Esprit dans la vie des saints, se manifestant par des extases.

1910 Saint Cyprien, père de l'Église latine, évêque de Carthage, mort martyr en 258.

1911 Jean-Baptiste Colbert (Reims, 1619 - Paris, 1683), en plus d'être le principal ministre de Louis XIV de 1664 à 1671, encouragea les arts et les lettres. Le livre en question aurait pu aussi lui avoir été offert par l'un de ses deux cousins, Jean-Baptiste Colbert de Saint-Pouange (1602-1663), intendant de Lorraine et des Trois-Evêchés de 1657 à 1661, ou Charles Colbert de Croissy (1629-1696), frère de celui-ci, qui lui succéda de 1661 à 1663. Cf. *L'Intendance de Lorraine et Barrois, op. cit.*

1912 Dom Edmond Martène (1654-1739), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, collaborateur de la *Gallia christiana,* l'histoire des provinces ecclésiastiques françaises publiée par la congrégation de Saint-Maur de 1715 à 1785 (14 t.), et terminée de 1856 à 1865 (2 t.).

1913 Alexis Danvrelourt ou Davelourt, nommé curé d'Epiez en 1689, y meurt en 1718 à l'âge de 65 ans, cf. *Pouillé op. cit.*, t. III, p. 614. Où monsieur Davelourt a-t-il été le premier maître de dom Calmet ? Dom Fangé ne parle pas de lui dans la biographie de son oncle. On ne trouve sa trace dans aucune autre paroisse de l'ouest du diocèse de Toul.

1914 Le curé de Vaucouleurs est Louis Lagny, curé depuis 1678. Il résigne en 1719, cf. *Pouillé, op. cit.,* t.III, p. 541. René Taveneaux écrit qu'il « se signala par son attitude anticonstitutionnaire » et que c'est « peut-être à cause de ces sentiments » qu'il résigna (*op., cit.*, p. 379, note 46). Vaucouleurs, sur la rive gauche du fleuve Meuse, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Toul (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), compte 320 feux (environ 1 440 habitants en 1720. Cf. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p.737.

1915 Epiez, village à une dizaine de km au sud-ouest de Vaucouleurs (c'est plus d'une lieue !), sur la côte dominant la rive gauche du fleuve Meuse est un village alors mi-partie Champagne, mi-partie Barrois mouvant et du diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun. Il compte 28 feux (environ 126 habitants) en 1720, cf. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.,* p. 368.

cinquante lieues à la ronde apres celles de St Mihiel & de Mr de Toul [[1916]]. » C'est la première fois qu'il est question de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel sous la plume de dom Catelinot. Il correspond avec des religieux de cette abbaye [1917], mais si cette remarque fait penser qu'il s'y est déjà rendu, il ne mentionne nulle part quand il l'a vue pour la première fois. La réputation de cette bibliothèque date de l'abbatiat de dom Henri Hennezon (1666-1689) et, en particulier, de l'achat des très belles collections du cardinal de Retz.

La fin de la lettre contient deux plaintes : « Je ne vous parle point ici de mon ouvrage puisque vous ne m'avoit fait aucune reponse Sur ce que je me Suis donné l'honneur de vous écrire. Les frequens Sermons que j'ai cette année m'empeschent de beaucoup avancer. je me flatte que j'aurai plus de tems l'année prochaine. » Pourquoi dom Calmet ne lui répond-il pas au sujet de son projet d'*Annales ecclésiastiques et romaines* ? Parce qu'il le désapprouve ? A-t-il d'autres projets pour lui ? L'allusion au « plus de tems » que dom Catelinot aura à partir de 1712 signifie-t-elle que ses supérieurs lui ont retiré la charge de prédicateur ? Ou qu'il l'espère ?

Nous ne savons rien sur les années 1712 à 1716 à son sujet. Comme il n'exerce - et n'exercera jamais - aucune charge de prieur, sous-prieur ou visiteur, on ne peut le repérer par ce moyen, qu'il soit resté à Saint-Evre ou pas. Il réapparait fin 1715 ou début 1716, quand, après dom Henri Fauque, le « coadjuteur », puis dom Placide Oudenot [1918], c'est lui qui est envoyé à Paris, par le chapitre général, assister dom Calmet dans ses travaux. Il y reste environ sept mois, puis ils rentrent ensemble, au mois de juillet 1716, en Lorraine, et sont

---

[1916] Deux cents bons kilomètres à la ronde autour de Toul ! Cela exclut, entr'autres, la cinquantaine de bibliothèques de la congrégation de Saint-Vanne en Champagne, Lorraine et Franche-Comté, celles des évêchés et toutes les bibliothèques d'Alsace ! C'est très exagéré. Dom Fangé écrit que lorsque son oncle, dom Calmet, va rentrer de Paris en 1716, il « penche » pour aller soit à l'abbaye de Saint-Mihiel, soit à celle de Moyenmoutier, à cause « des bons livres qui sont dans ces maisons » (*op. cit.*, p. 38). Quant à dom Thierry de Viaixnes, il exprime son admiration pour celles des abbayes de Senones et de Moyenmoutier en 1717, lors de la visite que le nonce Firrao rend à ces abbayes, cf. TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 410.

[1917] Une lettre de dom Maximin Longeaux, adressée, de Saint-Mihiel, le 2 novembre 1710, « Au Reverend Pere Le Reverend Pere Dom Ildefonce [sic] Catilinot [sic] Religieux Benedictin et Predicateur de L'Abbaye de St Epvre A St Epvre », est reliée à la suite du manuscrit du *Dictionnaire de littérature* de dom Catelinot conservé à Saint-Mihiel (*op. cit.,* folio 404). Dom Longeaux lui envoie des « extraits de Bollandus » qu'il lui a demandés. Et il continue ainsi : « Je vous renvoye vos Sermons tres content et satisfait comme je m'y attendais bien ». C'est l'une des preuves du désintéressement et de la générosité dont dom Catelinot fera montre toute sa vie envers ses confrères jeunes ou vieux.

Dom Maximin Longeaux, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1790, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 7 janvier 1706, meurt à Saint-Mansuy de Toul le 17 février 1733, *Matricula, op. cit.*, n° 1 480. En 1718, il était président de l'académie de l'abbaye de Senones et « se tint volontairement à l'égard des querelles du temps » (TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 547 et n. 62). Il fut ensuite professeur de théologie à Senones et fut l'un des deux théologiens qui donnèrent l'approbation de la congrégation au *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des papes* de dom Mathieu Petitdidier (Luxembourg, Chevalier, 1724, XXVI-420 p., in-8°), qui marqua « le retournement d'attitude de celui-ci par rapport à l'appel au concile général » (TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 548, note 5). Rappelons que ce retournement est qualifié de « chute de dom Petitdidier », par une mention ajoutée d'une main inconnue sur une lettre adressée par dom Rivet (un des chefs du parti janséniste de la congrégation de Saint-Maur) à dom Sébastien Guillemin, professeur des jeunes profès à l'abbaye de Saint-Mihiel dans les années 1720. Cette lettre est reliée dans un volume des *Nouvelles ecclésiastiques* (le périodique janséniste imprimé à Utrecht) de 1733, toujours conservé à Saint-Mihiel (B.M. Saint-Mihiel, G 860 [1]).

[1918] Dom Placide Oudenot, né le 20 avril 1689 à Raon-l'Etape, sur la rive droite de la Meurthe, non loin, au nord, des abbayes bénédictines de Moyenmoutier, Senones et prémontrée d'Etival, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1705, mort à Saint-Nabor de Saint-Avold le 19 mai 1769, *Matricula, op. cit.*, n° 1 469. Lui aussi fut prédicateur. René Taveneaux écrit qu'après 1715, « dom Placide Oudenot est, à Paris, l'un des premiers à rétablir des liens entre les jansénistes des deux congrégations [Saint-Maur et Saint-Vanne] » (*op. cit.*, p. 404). Il fait partie de l'académie de Moyenmoutier, fondée par dom Calmet en 1716, à laquelle participe dom Catelinot. Il est prieur du prieuré Notre-Dame de Bar-le-Duc (nommé par les religieux de Saint-Mihiel) de 1739 à 1744, puis abbé de Saint-Nabor de Saint-Avold. Dom Catelinot va reclasser la bibliothèque de cette abbaye en 1744 contre trois louis qui lui servent à acheter des livres pour Saint-Mihiel !

affectés à l'abbaye de Moyenmoutier [1919]. Dom Calmet y ouvre une académie le 28 août, jour de la fête de saint Augustin ! Elle compte onze académiciens, parmi lesquels dom Catelinot et dom Oudenot. « Chacun des académiciens s'attachait à un thème particulier d'étude, en établissait le catalogue exhaustif des sources et la bibliographie, puis il présentait à l'assemblée générale le résultat de ses lectures et de ses réflexions ; la rédaction n'était entreprise qu'après commentaires, discussions et critiques. [1920] » Pour sa part, dom Catelinot travaille « à une Bibliothèque bénédictine qui comprit trois volumes in-folio mais ne fut jamais publiée » [1921].

Dom Calmet quitte rapidement l'abbaye de Moyenmoutier et poursuit sa brillante carrière ecclésiastique. Il occupe de hautes charges dans la congrégation de Saint-Vanne : prieur de Laye-Saint-Christophe de 1715 à 1718, visiteur de la province de Lorraine en 1719, abbé de Saint-Léopold de Nancy, enfin abbé à vie de Senones, abbaye dite *nullius*, - ne relevant d'aucun diocèse - puisque Senones est situé dans la minuscule principauté vosgienne de Salm. Il est élu six fois, de 1727 à 1740, président annuel de la congrégation. Il refuse prudemment le titre d'évêque *in partibus,* qu'avait porté son prédécesseur, dom Petitdidier, ainsi que la pourpre cardinalice. Sa grande prudence et son art de naviguer, par tous les temps et où que ce soit, ont été soulignés par tous les historiens. Et il devient et reste, jusqu'à nos jours y compris, « l'historien de la Lorraine » du XVIIIème siècle. Dom Catelinot est envoyé, en 1717, à l'abbaye de Saint-Mihiel et en devient le bibliothécaire. Il y reste jusqu'à sa mort, en 1756.

Leur correspondance montre que, jusqu'à cette mort, leur collaboration et leur « amitié » continueront. Mais quels sont les thèmes principaux de cette correspondance ? Le plus important (comme pour tous les correspondants de dom Calmet) n'est pas la conception et l'écriture d'un livre, mais son édition.

5.4. LE RELIGIEUX ERUDIT A TRAVERS SES LETTRES A DOM CALMET

5.4.1. Parents et amis.

La confiance que met dom Catelinot en dom Calmet transpire dans ses lettres, malgré le ton généralement courtois et retenu qu'il emploie, et qu'on imagine convenir à la correspondance entre deux ecclésiastiques de cette époque, quand il lui parle de ses proches.

5.4.1.1. Famille.

Dom Catelinot parle amicalement - et parfois sans fards - de sa famille et de ses amis à dom Calmet, ainsi que du neveu et coadjuteur de celui-ci, dom Fangé, et de leurs amis communs. Dans les trois premières lettres conservées [1922], il parle de ses parents, « que je ne saurais oublier. Veuillez les considérer comme les vôtres » (3 juillet 1710), et engage son correspondant à aller les voir (2 mai et 21 octobre 1711). De la première à l'une des dernières (23 mai 1753) [1923], il est souvent question du cousin Dailly. Il descend régulièrement chez lui quand il va à Paris et s'inquiète de la santé de sa femme dans une lettre du 17 octobre 1731 [1924]. Le cousin Dailly rend des services à dom Catelinot et aux bénédictins qu'il lui

---

[1919] « Dom Calmet partit de Paris au mois de juillet 1716, avec dom Ildefonse Catelinot, qui étoit resté avec lui pendant six ou sept mois, et vint faire sa demeure à Moyenmoutier », écrit dom Fangé (*op. cit.*, p. 46). Dom Fangé ajoute que dom Calmet passe deux ans à en ranger la bibliothèque. Seul ou aidé de dom Catelinot ?

[1920] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 411

[1921] *Ibidem.*

[1922] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1923] *Ibidem.*

[1924] *Ibidem.*

recommande. Dom Catelinot est cependant lucide à son égard et écrit à propos de leurs démêlés avec l'éditeur des œuvres de Bossuet : « Mon pauvre cousin y aurait perdu son peu de latin. Il s'est laissé lanterner tant que Barois à voulu ; il le croioit d'aussi bonne foi que lui ; il voit maintenant combien il s'est trompé » (26 janvier 1747) [1925]. Il lui garde tout de même de la reconnaissance et reprend, le 22 août 1747 [1926]: « Je ne regrette que toutes les peines que mon pauvre cousin s'est donné pendant 3 ans entiers ».

Un autre parent - au sens spirituel du terme au moins, si ce n'est plus - apparaît le 22 août 1746 [1927]: son filleul, dom Ildefonse Pierron [1928]. Son attachement pour lui ne l'empêche pas d'être lucide. Le 26 septembre 1746 [1929], il demande à dom Calmet de le remercier pour une transcription qu'il lui a envoyée et précise : « Il ne faut qu'un peu plus d'exactitude pour l'orthographe. Je l'embrasse de tout mon cœur. » Le 16 octobre 1746 [1930], il précise sa pensée : « N'y aurait-il point chés vous quelqu'un qui puisse aider mon cher Filleul à lire vôtre original. Je sais bien qu'il n'est pas grand clerc, mais son Ecriture est lisible. » Le 10 novembre 1746 [1931], il revient sur ce sujet : « Quelqu'un ne peut-il l'aider à lire le ms cela épargnerait de la dépense et la peine de les aller chercher comme une éguille dans une botte de foin ». Le filleul en question meurt en 1773 au prieuré de Morizécourt, heureusement quelques années après dom Catelinot (1756), qui aurait sans doute était peiné de le voir relégué dans cette petite maison de la congrégation spécialisée dans l'accueil des religieux « à problèmes ».

5.4.1.2. « Amis de la maison ».

On constate que dom Catelinot n'emploie pas de périphrases pour expliquer certaines réalités de la vie à dom Calmet. Dans une lettre du 13 octobre 1741 [1932], il déclare que « sitôt que la Dame sera relevée de ses couches, je travaillerai à avoir [la pièce] ». Voilà la raison de l'échec d'une démarche qu'il est allé faire, un mois plus tôt, au domaine de Montmeuse à Bislée [1933], pour dom Calmet, et qu'il raconte au début d'une lettre du 14 « 7bre » précédent [1934] : « Il n'y avait que 3. jours que le jeune Mr. de la Tour [[1935]] étoit parti pour l'armée lors que j'ai reçu vôtre lettre où vous m'ordonnés de répérer vôtre catalogue des médailles dressé par D. Joachim la Roche [[1936]]. j'allai d'abord voir la jeune Dame qui me fit

---

1925 *Ibidem.*
1926 *Ibidem.*
1927 *Ibidem.*
1928 Dom Ildefonse Pierron, *Matricula, op. cit.*, n° 1 877
1929 B.D. Nancy et Toul, MB 62
1930 *Ibidem.*
1931 *Ibidem.*
1932 Médiathèque de Nancy, ms 381 (150), lettre n° 45
1933 Bislée est un village sur la rive droite de la Meuse, dans un méandre du fleuve, à 3 km au sud-ouest et en amont de Saint-Mihiel. Montmeuse est au nord du village, au bord de la Meuse, tout près de la ville de Saint-Mihiel.
1934 Médiathèque de Nancy, ms 381 (150), lettre n° 44
1935 Le jeune M. de La Tour du Mesnil (famille anoblie en 1670 et arrivée à Saint-Mihiel début XVIIIème) est Nicolas-Etienne-Remy, né à Bislée après 1709, officier au régiment de Chabot, puis de Crussol, au service de France. Il est tué le 1er août 1759, pendant la guerre de Sept Ans, à la bataille de Minden (Westphalie), qui fut une victoire des Anglais sur les Français. Il est l'époux de Marie-Jeanne-Christine Guérin de La Marche (date de naissance inconnue, morte en émigration au Luxembourg en 1794), dont il eut 14 enfants. Celui dont il est question ici est le 5ème, Louis-Remi, né le 1er octobre 1741, dont on ignore tout, y compris la date de la mort. Cf. DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel, op. cit.*, t. II, p. 353-356
1936 Dom Joachim Laroche, né à Ligny-en-Barrois au plus tard en 1669, profès à Saint-Pierre de Senones le 4 mars 1685, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 10 janvier 1738, *Matricula, op. cit.*, n° 1 172.

difficultés & ne voulut pas me montrer les memoires du défunt [[1937]], disant qu'il falloit attendre le retour de son mari. Elle me promit cependant qu'elle chercheroit pour voir si elle trouveroit le nom de ce Relig.[x] ne l'aiant point trouvé dans les papiers, & comme vous ne m'aviés point donné d'autre signal, je ne peus rien obtenir.[…] »

« Heureusement », un ami commun de la famille de La Tour et de l'abbaye de Saint-Mihiel, monsieur de Monbaien, venu voir dom Catelinot à la bibliothèque de l'abbaye, lui confirme que ce catalogue est bien dans les papiers de la famille de La Tour. Et dom Catelinot n'a plus qu'à attendre les relevailles de la jeune madame de La Tour pour retourner la voir.

5.4.1.3. Dom Grégoire Berthelet.

Parmi les amis communs de dom Calmet et dom Catelinot, l'un d'entre d'eux mérite une mention particulière : dom Grégoire Berthelet [1938]. Celui-ci est envoyé à l'abbaye Saint-Mihiel courant 1742, par les autorités de la congrégation, depuis Nancy, où il était le bibliothécaire de l'abbaye Saint-Léopold, suite à une enquête policière ayant prouvé ses liens avec les milieux jansénistes de la ville. Le 28 août 1742 [1939], il en est question pour la première fois et la suite montre qu'il est bien croqué : « Notre D. Grégoire le Gros […] est plus content et plus heureux ici qu'à Nancy, excepté qu'il n'est pas en commerce avec les Libraires ; ce qui a fait sa disgrâce, au moins en partie. Il me parait bien prévenu en faveur de ses ouvrages ; c'est un grand défaut dont je tache de le corriger. » Le 10 septembre 1746 [1940], un post-scriptum annonce le grand œuvre de la vie de dom Berthelet : « Le Gros D. Grégoire qui fait une Dissertation contre l'Ame des Bêtes de peur qu'on ne le mette du nombre, me charge de vous présenter ses propres respects ». Le 26 et le 30 septembre 1746 [1941], il en est encore question : dom Calmet ne pourrait-il faire imprimer, avec son commentaire sur la règle de saint Benoît, les dissertations de dom Berthelet sur ce commentaire ?

Dom Berthelet meurt le 31 mars 1754. Le 8 juillet 1754 [1942], dom Catelinot se soucie de ses manuscrits : il en est le dépositaire et demande à la diète régissant la congrégation de faire examiner ce qu'il faudrait publier. Il a envoyé une notice sur lui à *La Clef du cabinet* [1943] à Luxembourg : elle parait ce même mois, mais « on y a beaucoup abrégé ». Le 3 septembre 1754 [1944], il devient sévère et conclut son examen du manuscrit des *Ecritures anciennes et sacrées* du défunt ainsi : « En un mot, il faudrait refondre l'ouvrage pour le perfectionner et lui donner un nouveau stile. Ce qu'un autre pourra faire dans la suitte. » Son commentaire sur *L'Ame des bêtes* n'est pas plus favorable. Bref, ce qu'a écrit, en général, « nôtre cher defunct » n'a « point d'élévation ni de sublime ».

[1937] On ne sait pourquoi ce catalogue des médailles de dom Calmet se trouvait chez le jeune Mr de La Tour, dom Laroche n'étant ni parent, ni allié des La Tour. Cf. DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel, op. cit.*

[1938] Dom Grégoire Berthelet, né, dans une famille noble, le 20 janvier 1680 à Belrain (à 20 km à l'ouest de Saint-Mihiel, alors Barrois mouvant, diocèse de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Grégoire de Munster le 16 juin 1697, mort à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 31 mars 1754, *Matricula, op. cit.*, n° 1 324. Cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 662 et note 37 (références bio-bibliographiques).

[1939] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1940] *Ibidem.*

[1941] *Ibidem.*

[1942] *Ibidem.*

[1943] André Chevalier (1660-1747), imprimeur-libraire à Luxembourg de 1686 à 1747, imprimeur du roi de France, de la ville de Luxembourg, de l'empereur et de Marie-Thérèse, « roi » de Hongrie et reine de Bohême, héritière des Habsbourg. Il est aussi l'éditeur, à partir de 1704, de la *Clef du cabinet des princes de l'Europe*, périodique qui publie, entr'autres, des nouvelles de l'Europe littéraire envoyées par dom Calmet et dom Catelinot.

[1944] B.D. Nancy et Toul, MB 62

5.4.1.4. Dom Augustin Calmet.

Quand il s'agit de dom Calmet - et épisodiquement de son neveu dom Fangé - le ton n'est pas tellement différent : il mélange flatteries, offres de services, manifestations amicales, citations bibliques et classiques, et moqueries. Début 1729 [1945], quand dom Calmet devient abbé titulaire de Senones - ce qui devrait entraîner sa nomination d'évêque *in partibus* ou de cardinal -, il écrit : « Quand vous serez devenu Gros Seigneur, soit en violet, soit en rouge […] ». (Le prudent dom Calmet refusera l'un et l'autre.) Mais il rappelle, par la même occasion à dom Calmet ce que celui-ci lui doit. Le 13 août 1731 [1946], une visite prévue de dom Calmet à l'abbaye de Saint-Mihiel n'ayant pas eu lieu, il pleure : « Je ne puis donc plus me consoler dans ma disgrâce qu'en vous disant, comme Ovide exilé et disgracié à l'Empereur Auguste […]. » Le 7 septembre 1731 [1947], de Paris, il assure : « Partout on me demande de vos nouvelles et partout je dis que vous êtes le premier homme de notre congrégation. » Et il poursuit : « Votre Révérence me fait trop d'honneur quand elle veut bien me mettre au nombre de ses anciens amis. Je me croirai trop heureux si elle veut bien me mettre au nombre de ses très humbles serviteurs. » Le 17 octobre 1731 [1948], il tente d'attirer dom Calmet à Paris : « Puis que vous regrettés les momens tranquilles que vous avés coulés à Paris, vous étes le maitre de les goûter encore, & vous étes en état. Je serai votre petit frère Spinule [[1949]] & je me ferai toujours un honneur singulier de dénouer vos souliers. Prenés ce parti , & vous débarassés de toute la moinnerie. On vous adorera en ce païs, pendant qu'on vous dérange étrangement dans le vôtre […] » Le 2 décembre 1731 [1950], toujours de Paris, il est trop content de rendre le résultat d'une démarche auprès de juristes dont l'a chargé dom Calmet, et il lui promet « le secret inviolable sur votre consulte ». Dans cette même lettre, il lui parle « des livres dont vous êtes amoureux ». Le 30 juin 1732 [1951], il le complimente sur sa 3ème présidence de la congrégation : « On ne comptera plus vos dignité que par vos années. C'est un éfet de vôtre éminent mérite & de la justice qu'on lui rend. » Et il lui demande « la grace » d'aller à Luxembourg « s'aboucher » avec Chevalier [1952]! Le 28 août 1732 [1953], il lui souhaite « une bonne et heureuse fête » (la Saint-Augustin). Le 23 août 1733 [1954], il répond à une invitation à venir à l'abbaye de Senones voir des copies de textes de dom Desgabets : « Que ne sommes-nous à deux ou trois lieux de distance. On pourrait fort aisément commercer pour toute la littérature qui est tout mon élément. » Le 21 août 1735 [1955], de Flavigny, il se réjouit de l'élection prévue d'un coadjuteur à Senones (dom Fangé, le neveu de dom Calmet) et se dit « persuadé que vous me comptés au nombre de vos amis ». Et, le 15 septembre 1735 [1956], celle-ci faite, il s'exclame : « Tous vos jours seront marqués par quelque chose de grand et vous rendront immortel dans la mémoire des hommes. Vous ne tendés qu'au bien dans tout ce que vous faites, et vous amassés un trésor de bonnes oeuvres pour le Ciel […] Dieu sera vôtre

---

1945 *Ibidem.* La lettre n'est pas datée, mais c'est une lettre de vœux de bonne année. Il s'y plaint d'insomnies qu'il attribue aux recherches qu'il fait, à Paris, pour dom Calmet.

1946 *Ibidem.*

1947 *Ibidem.*

1948 *Ibidem.*

1949 Le frère convers Spinule Vincent (lieu et date de naissance inconnu), fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 30 mai 1737 et meurt au prieuré du Ménil au Léomont (fondé par dom Calmet en 1738), le 15 juin 1763, *Matricula fratrum, op. cit.*, n° 142. C'est le domestique personnel de dom Calmet à cette époque, à Saint-Pierre de Senones.

1950 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1951 *Ibidem.*

1952 Chevalier, le fameux éditeur de Luxembourg.

1953 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1954 *Ibidem.*

1955 *Ibidem.*

1956 *Ibidem.*

récompense. » La lettre du 25 décembre 1742 [1957] confirme qu'il travaille toujours pour dom Calmet : il propose de faire et de vérifier des notes pour son *Commentaire de la Bible*.

Le 30 septembre [1746] [1958], dom Catelinot assure que dom Rivet [1959] « n'est jamais plus en extase que quand il parle de vous » et conclut : « Tout ce que vous m'ordonnerez me fera toujours plaisir ». Le 16 octobre 1746 [1960], le livre de dom Calmet sur les apparitions étant paru, il dénonce l'intention d'y répondre de son prieur, dom de Lisle [1961]. Et il confirme, le 23 décembre 1746 [1962]: « Vous etes menacé d'une Dissertation critique qui, dit-on, bouleversera tout votre système. Je ne sais si on tiendra parole car je m'apperçois qu'on se ralentit. » Dans la même lettre, il écrit franchement : « Sit mens Sana in corpore Sano, pour fermer la bouche à ceux qui disent que vous baissés et que vôtre ouvrage sur les Apparitions des Esprits en est une preuve ». Le 19 mars 1747 [1963], il déclare qu'il veut bien faire toutes les commissions de l'abbé de Moyenmoutier et : « Je n'en ferai pas moins pour vous, et encore plus s'il m'est possible ; vous savés pourquoi ». Parce qu'il l'aime ! Mais il a 76 ans et c'est la dernière fois qu'il envisage d'aller à Paris. Le 9 septembre 1747[1964], il est question du projet de livre sur les eaux de Plombières pour la documentation duquel dom Calmet recherche un certain livre que dom Catelinot ne lui trouve pas.

Après une interruption de la correspondance, dont les raisons nous sont inconnues (sont-elles dues à dom Catelinot, ou les lettres ont-elles été perdues ou détruites ?), les lettres reprennent. Le 7 janvier 1751 [1965], il revient sans fard sur le sujet du livre des apparitions : « Vous savés quelle brêche a fait à votre réputation votre Dissertation sur les Esprits. » Mais ce qui le soucie le plus, c'est que l'espoir d'une rencontre s'estompe : « Vous ne me parlés point du tems au quel vous pourrés nous envoier votre voiture ? », pour l'emmener, lui et dom Berthelet, de Saint-Mihiel à Senones et leur éviter le voyage par une voiture publique. Le 8 septembre 1751 [1966], il se plaint que le « cher neveu et coadjuteur » n'a pas plus répondu aux demandes de nouvelles de la santé de dom Calmet qu'à celle où dom Berthelet et lui demandaient qu'on leur envoie une voiture « pour vous aller voir et l'augmentation de vôtre riche Bibliothèque ». Et il soupire : « Que ne puissiés vous vivre encore autant que vous avez vécu et ultra ». Le 23 mai 1753 [1967], il réclame le 9ème tome de l'*Histoire universelle* qui vient d'être imprimé à Strasbourg et le 5ème de la nouvelle édition de l'*Histoire de Lorraine*. Le 16 février 1754 [1968], il fait passer par dom Calmet une lettre au bibliothécaire de Ratisbonne : « Ce sera une recommandation quand on verra qu'elle a passé par vos mains. » Et il termine ainsi : « Vous rajeunissés tous les jours. Ce qui est aussi marqué dans la dernière Clés de cabinet de Luxembourg ».

Les cinq dernières lettres [1969], de 1754 sont, indépendamment de nouvelles et de questionnements littéraires et érudits qui prouvent que dom Catelinot se tient au courant de l'actualité, émouvantes. Il y exprime, sans fard (8 juillet) [1970], son désir de revoir dom Calmet : « Que n'ai-je les ailes de la colombe ». Mais il y a plus que la distance géographique.

1957 *Ibidem.*
1958 *Ibidem.*
1959 Encore et toujours…
1960 B.D. Nancy et Toul, MB 62
1961 Nous avons déjà parlé, dans le chapitre sur les prieurs, de ces velléités de dom de Lisle.
1962 B.D. Nancy et Toul, MB 62
1963 *Ibidem.*
1964 *Ibidem.*
1965 *Ibidem.*
1966 *Ibidem.*
1967 *Ibidem.*
1968 *Ibidem.*
1969 *Ibidem.*
1970 *Ibidem.*

L'avant-dernière lettre (25 octobre) [1971] est poignante. Il y revient sur tout ce qui les différencie : « Votre sort est heureux et digne d'envie. Chacun s'empresse à faire de nouvelles éditions de vos ouvrages, pendant que les autres ne savent trouver d'imprimeurs, ou qu'ils en trouvent qui les tiranissent.»

S'il avait pu avoir dom Calmet comme supérieur, tout aurait-il été mieux pour lui ?

5.4.2. Avoir des supérieurs.

Dom Catelinot a des désaccords et des conflits avec ses supérieurs. Plus que d'autres ? On ne sait. C'est humain et c'est monastique. Dès la première lettre, le 7 juillet 1710 [1972], alors qu'il est à Saint-Evre, il se plaint que le prieur de Saint-Mansuy de Toul ne veut pas lui prêter des livres dont il a besoin. Et comme dom Calmet a lui aussi encore des supérieurs, il lui déclare : « Si vos supérieurs avaient quelque teinture de votre bon naturel, et de votre inclination pour l'étude, tout irait mieux dans notre congrégation ».

Devenu bibliothécaire de Saint-Mihiel, il se plaint, le 5 janvier 1718 [1973], que l'abbé régulier dom Maillet lui demande *l'Histoire de France* par David, « voulant la voir avant de mourir ». Et il ajoute : « Il s'en prend à moi comme si j'étais le maître de la poste ». La crainte de la confirmation de la nomination, par la Cour souveraine de Lorraine, de l'abbé de Lenoncourt comme abbé commendataire lui semble « une étrange catastrophe ». Et il conclut : « Le Seigneur est maître de tout. Il veut nous punir. C'est à nous d'adorer le bras vengeur qui nous frappe. Dominus dedit. Dominus abstulit » (2 janvier 1719).[1974] Cette confirmation sera effective en février 1719.

La décennie qui suit voit la cohabitation théorique de trois abbés à Saint-Mihiel et c'est le silence du côté de dom Catelinot. Ce n'est que le 7 septembre 1731 [1975], dans une lettre de Paris, qu'il revient sur ses relations avec ses supérieurs : il remercie dom Calmet pour sa lettre aimable et l'annonce de « libéralité ». Et il lui demande de lui envoie cet argent à Paris et surtout pas à Saint-Mihiel. La confiance ne règne pas, le mensonge, si : le 6 novembre 1731 [1976], il est toujours à Paris et il avoue qu'on le croit à l'abbaye des Blancs-Manteaux, alors qu'il loge à celle de Saint-Martin-des-Champs et se fait envoyer son courrier chez le cousin Dailly ! Le 30 juin 1732 [1977], il reproche à dom Calmet d'avoir usé de son influence en tant que président de la congrégation pour que D. Jérôme Gillet [1978] ne soit pas nommé prieur de Saint-Mihiel, dans la perspective du retour de dom Belfoy, abbé régulier confirmé par le pape contre les deux autres, alors exilé des duchés. D'après dom Catelinot, les qualités dont dom Gillet avait fait preuve depuis 1719 - date à laquelle il était devenu procureur - et 1729 - quand il était devenu sous- prieur - auraient dû le faire nommer prieur par le chapitre général, en particulier ses aptitudes à empêcher le « désordre » et faire régner la « régularité ». Et il déclare qu'il souhaite que le retour du R.P. abbé (c'est-à-dire dom Belfoy) « se fit dès aujourd'hui ». La lettre du 23 août 1733 [1979] confirme qu'il est fervent partisan de celui-ci. Il raconte qu'il vient de lui rendre visite à Toul : « J'ai été le premier à la lui rendre à

1971 *Ibidem.*
1972 *Ibidem.*
1973 *Ibidem.*
1974 *Ibidem.*
1975 *Ibidem.*
1976 *Ibidem.*
1977 *Ibidem.*
1978 Dom Jérôme Gillet, né à Saint-Mihiel au plus tard en 1691, profès à Saint-Mansuy de Toul le 31 mai 1707, meurt à Notre-Dame du Breuil le 14 avril 1754, *Matricula, op. cit.,* n° 1 484. Il est procureur de 1717 à 1729 et sous-prieur de 1729 à 1734 de l'abbaye de Saint-Mihiel, puis prieur de 1735 à 1740 et sous-prieur en 1740-1741 de Saint-Romaric du Saint-Mont, prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold de 1742 à 1747 et enfin prieur de Notre-Dame de Breuil de 1750 à 1754, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*
1979 B.D. Nancy et Toul, MB 62

Munster[…] et j'ai commencé le premier depuis qu'il s'est approché de nous. Personne de chés nous ne branlait pour lui rendre ce juste devoir. On dirait qu'il n'appartient en rien à la maison de Saint Mihiel. » La tournure des événements ne leur sera pas favorable. Dom Belfoy, ayant renoncé à ses prétentions au titre d'abbé, puis au poste de coadjuteur de l'abbé de Lenoncourt, qui lui avait été accordé en compensation - ou qu'il avait pris lui-même - est nommé prieur en 1737 et le reste jusque 1742. On aurait pu croire qu'il serait reconnaissant à l'un de ses partisans affirmés. La terrible lettre du juillet 1741[1980] nous a montré que non : dom Belfoy était peut-être aigri mais, entre lui et dom Catelinot, il y avait un problème « d'Anciens » et de « Modernes » : « […] Tout ce qu'on donne à présent, ne sont que des fatras, des redites. Il y a peu de chose qui soit de son goût. » Et il soupire : « Si j'avais l'honneur de demeurer avec vous […] ».

Il n'a pas beaucoup plus de chance avec les prieurs suivants. Si dom Benoît Martin [1981] est « nôtre aimable prieur » (28 août 1742) [1982], le suivant, dom Antoine Toussaint [1983] lui reproche, le 31 octobre 1746 [1984], d'écrire « trop souvent à Senones » et « à toute la terre ». Cela ne s'arrange pas avec dom de Lisle : le 23 décembre 1746 [1985], après la publication du *Traité des apparitions* de dom Calmet, nous avons vu que dom Catelinot prévient celui-ci qu'à Saint-Mihiel il est « menacé d'une Dissertation critique qui bouleversera tout son système », par un « petit génie », et que, si elle parait, il l'en préviendra et lui en donnera le contenu. Malheureusement, en avril 1747, « le petit génie » devient prieur de Saint-Mihiel. Il le sera jusqu'en avril 1753, puis de 1756 à 1762. Le 9 septembre 1747 [1986], la situation en est au point que dom Catelinot écrit à dom Calmet : « Vous me renvoiés bien loin pour avoir le 8ème tome de vôtre Histoire universelle. J'ai affaire à un manent qui me releverait de sentinelle si j'écrivais à Strasbourg par la poste pour l'avoir. N'y aurait-il pas moien de le faire venir par Verdun, adressé au R. Père Président comme vous avez eu la bonté de faire pour les 7 premiers vol. ». Quant à l' « aimable prieur », dom Benoit Martin, il le rend responsable du procès que le curé de Bar intente aux bénédictins qui l'ont nommé : c'est lui qui « l'a voulu faire curé malgré la communauté de Saint-Mihiel disant qu'il était le maitre ».

Qu'en conclure ? En dehors des frictions inévitables entre membres d'une communauté et incompréhensions diverses entre supérieurs et religieux, il pourrait bien y avoir des jalousies : des prieurs vis-à-vis du parisien dom Catelinot, intellectuel qui écrit « à toute la terre » et en reçoit des réponses, ami de dom Calmet - et d'autres religieux en France - et qui en parle trop ? Par rapport à dom Calmet, jalousies diverses : de la part de dom Belfoy, qui n'a rien écrit et publié, et dont la carrière ecclésiastique ne vaut pas celle de dom Calmet (il ne termine qu'abbé de Saint- Léopold de Nancy) ; et de la part de dom de Lisle, qui termine aussi seulement abbé de Saint- Léopold de Nancy, et dont la notoriété intellectuelle n'atteint pas celle de dom Calmet et ne l'atteindra jamais [1987] ?

Autre doute : pourquoi dom Calmet n'a-t-il pas usé de son influence en tant que président pour faire venir dom Catelinot auprès de lui ? Jalousie aussi ? Crainte que les visiteurs de Senones ne les comparent l'un à l'autre ? Le seul supérieur qui trouve grâce aux

---

1980 *Ibidem.*

1981 Dom Benoît Martin, prieur de 1742 à septembre 1744, *Matricula, op. cit.* n° 1 652 ; *et Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1982 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1983 Dom Antoine Toussaint, prieur de septembre 1744 à 1747, *Matricula, op. cit.* n° 1 367 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

1984 B.D. Nancy et Toul, MB 62

1985 *Ibidem.*

1986 *Ibidem.*

1987 TAVENEAUX, « La vie intellectuelle à l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles », *Saint-Mihiel*, *Journées d'études meusiennes, 6-7 octobre 1973, op. cit.*, p.79-80

yeux de dom Catelinot, c'est dom Henri Hennezon [1988], « ce Grand Abbé dont la mémoire ne mourra jamais » (29 mars 1746) [1989]. Il est mort depuis 67 ans ! Pour le célébrer, il essaie de faire éditer son traité sur la « Morale naturelle et chrétienne », avec un abrégé de sa vie [1990]. En vain, dom Hennezon, qui était lorrain et janséniste, est trop marqué politiquement et religieusement. D'ailleurs dom Catelinot évite de parler de certains sujets dans sa correspondance ou ne le fait qu'en termes choisis.

5.4.3. Politique et religion.

5.4.3.1. Politique.

Il est peu question de politique dans cette correspondance : les relations sont mauvaises entre la Lorraine et la France, après la guerre de Trente Ans, les trois longues occupations françaises de la Lorraine et du Barrois, jusqu'à la fin du XVIIème siècle et au début du XVIIIème siècle, préludes à l'annexion, après la parenthèse du règne du duc Léopold 1er, le règne du roi Stanislas n'étant qu'une apparence d'indépendance jusqu'en 1766.

Dom Catelinot est un descendant d'un envoyé des ducs de Lorraine et de Bar à Paris. Dom Calmet, fils de paysan barrois, est abbé de Saint-Pierre de Senones, abbaye située dans une minuscule principauté cogérée par le prince de Salm et le duc de Lorraine. Ni l'un ni l'autre, même s'ils connaissent, aiment et regrettent Paris, ne semblent pro-français et, surtout, ils sont prudents. Le 7 septembre 1731 [1991], le séjour de huit mois que dom Catelinot fait à Paris lui donne l'occasion de rappeler qu'à Paris on aime dom Calmet et que l'on y « murmure que vous préférés le beau Nanci à Paris ». Seule véritable allusion à la politique, la lettre du 25 juillet 1745 [1992]: dom Catelinot y explique qu'il a renoncé à faire imprimer à Bar, chez Briflot, l'*Abrégé de l'histoire de l'ancienne maison de Bar-le-Duc* « que nous avons ms en un petit vol. in 16° du P. Vincent [[1993]], Tiercelin », aux frais et dépens de la ville. « Ce qui m'a arrêté dans ce projet est qu'il me parait trop invectiver contre la France au sujet de René II et de Charles IV. J'ai apprehendé que cela ne produise un trop mauvais effet. Qu'en pensés vous ? Je suivrai en cela vôtre avis qui ne peut être que très sage et trés prudent. » Et il conclut, le 30 septembre 1746 [1994], quand il espère se faire imprimer à Venise : « C'est un pays ou il n'y a point de guerre, et ou par consequent le commerce n'est point rompu comme en France et Allemagne ».

5.4.3.2. Religion.

Quant à la religion, on s'étonnera encore moins de ne trouver, dans ces lettres, que des remarques banales. Dom Catelinot est janséniste. Dom Calmet ne l'est plus. Or, après 1720, ni

---

[1988] Dom Henry Hennezon, prieur et abbé régulier de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1660 1689, *Matricula, op. cit.*, n° 440 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Cf. TAVENEAUX, « Un bénédictin cartésien, dom Henry Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, confesseur du cardinal de Retz », *Lotharingia, op. cit.*

[1989] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1990] Ce traité se trouve actuellement à la B.M. de Saint-Dié-des-Vosges, ms 113, recueil de 207 fol. in-4°, fol 153 r°-168 v°.

[1991] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[1992] *Ibidem.*

[1993] Le père Vincent Gérard, né à Nancy, religieux tiercelin (tiers-ordre de Saint-François de l'Etroite Observance) du couvent de cette ville, mort à Nancy en 1710, est l'auteur de livres sur l'histoire de la Lorraine et du Barrois, dont un *Abrégé de l'histoire de l'ancienne maison de Bar*, parmi ceux qui furent imprimés, et d'ouvrages sur les ducs et particulièrement le duc Charles IV, qui restèrent manuscrits. Il était parent du célèbre père Donat Gérard (1614-1701), aussi tiercelin du couvent de Nancy, confesseur du duc Charles IV et fidèle soutien de la dynastie, qui a laissé des papiers politiques et des mémoires manuscrits qui ont beaucoup servi aux historiens, cf. MICHEL, *op. cit.* ; et PFISTER, *op.cit.,* t. II, p.871

[1994] B.D. Nancy et Toul, MB 62

le roi de France, ni le duc de Lorraine ne tolèrent qu'on aborde des sujets s'y rattachant, tels la Bulle *Unigenitus,* l'appel au concile, la primauté de celui-ci sur le pape etc. Et, comme le roi de France l'a ordonné au chapitre général de 1730, les autorités de la congrégation de Saint-Vanne non plus ne le permettent et exigent que tous ses religieux en charge souscrivent au *Formulaire* et à la bulle *Unigenitus.*

Il n'est non plus jamais question de la Vierge Marie, des anges, ni quasiment des saints sous la plume de dom Catelinot : seul saint Augustin (saint patron de dom Calmet et dom Fangé, et docteur de l'Eglise révéré par les jansénistes) est évoqué ainsi que sa mère sainte Monique (lettre du 27 août 1745 [1995]). Saint Michel, l'archange chef des armées célestes et passeur des âmes, marque la date du 29 septembre, sans plus de mention de sa fête en tant que patron de l'abbaye de Saint-Mihiel, et, de la même façon, saint Martin veut dire le 11 novembre (lettre du 16 octobre 1746 [1996]). Dans la lettre du 3 juillet 1710 [1997], nous avons vu que dom Catelinot fait une brève allusion au refus des cisterciens de Beaupré de recevoir chez eux les religieux de l'abbaye d'Orval qui doivent y établir la réforme. Il poursuit en signalant qu'à une lieue de Saint-Nicolas-de-Port il se fait un grand nombre de miracles sur la tombe d'un curé mort depuis peu. Et il commente : « Si cela est a Dieu […] le nouveau Saint l'emportera sur l'ancien ».

Les miracles jansénistes ne trouvent pas plus grâce à ses yeux. Le 17 octobre 1731 [1998], de Paris, il raconte : « Il n'y a plus ni rime ni raison à tout ce qui se passe ici, soit pour les miracles de Mr Paris [[1999]], soit pour l'affaire du P. Girard [[2000]]. » Et, le 2 décembre 1731 [2001], toujours de Paris, il explique : «Les miracles de Mr Paris continuent toujours […] Les conversions sont encore plus éclatantes […] L'Assemblée tenüe à l'Archevêché au sujet de Mr Paris, s'est terminée sans rien conclure. On a fait saisir les estampes de son portrait qui se vendaient publiquement, et les hymnes avec les oraisons composées en son honneur. On a mis à Bisaitre [[2002]] trois pauvres malheureux qui en vendoient en cachette. On fait tout ce qu'on peut pour empêcher d'aller à son tombeau, mais la foule est toujours plus grande. »

Pour ce qui est du diable, les cas des filles d'Eulmont et de Koeurs lui donnent l'occasion, le 26 septembre 1746 [2003], de douter de sa présence. Il conseille à dom Calmet « des changements et des corrections » pour la 2ème édition de ses « Dissertations sur les Apparitions des Esprits & les Revenans de Hongrie » et spécifie : « Surtout n'y oubliés pas

---

1995 *Ibidem.*

1996 *Ibidem.*

1997 *Ibidem.*

1998 *Ibidem.*

1999 Le livre relatant les miracles se produisant sur la tombe du diacre janséniste François de Pâris (1690-1727), mort en odeur de sainteté, au cimetière Saint-Médard, à Paris - jusqu'à sa fermeture, par ordre du roi, le 27 janvier 1732 - se trouve toujours à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel (*La Vérité des miracles de M. de Paris démontrée*, Autrecht [sic], 1737, pagination multiple [758 p.] in-4°, nbrses gravures, G 874). Il provient de la bibliothèque des bénédictins et porte sur sa page de titre un ex-libris daté de 1752, écrit de la main de dom Ildefonse Catelinot lui-même. Deux autres exemplaires viennent de l'abbaye prémontrée voisine de L'Etanche.

2000 Le père Jean-Baptiste Girard, né vers 1680 à Dôle (alors Franche-Comté et diocèse de Besançon, aujourd'hui Jura), entra chez les jésuites et devint un prédicateur renommé et un confesseur réputé. C'est ainsi qu'il lui arriva une « aventure déplorable » et qu'il acquit « une réputation douteuse malgré lui », quand il devint à Toulon le confesseur d'une jeune fille d'une grande beauté, Catherine Cadière, qui avait des visions et passait pour sainte. Celle-ci assurant avoir passé le carême 1730 sans se nourrir, il la suspecta de supercherie. La jeune fille se plaignit à un carme janséniste, « grand ennemi des jésuites », et accusa le père Girard de « séduction, inceste spirituel, de magie et de sorcellerie ». Il s'ensuivit un procès, où il échappa de peu au bûcher. Mais il dut quitter Toulon en secret et mourut à Dôle le 4 juillet 1735. Cf. MICHAUD, *Biographie universelle, op. cit.*, t. 17, 1816, col. 448-449 ; et SUIRE, *op. cit.*, p. 360 et 394-395

2001 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2002 La prison pour vagabonds de Bicêtre au sud de Paris.

2003 B.D. Nancy et Toul, MB 62

[…] la fille d'Eulmont près de Laie [[2004]]; l'Histoire doit vous être connüe ; elle s'est passée sous vôtre regne & bien des gens y ont été pris. Nous avons eu ici une fille à Cœur [[2005]] qui commencoit à faire le même manege, parce qu'elle n'avoit pas de quoi vivre. Depuis qu'elle est à l'Hopitale, l'esprit lui est revenu, elle mange comme les autres, & ne dit plus d'extravagances. Son démon fantastique l'a quittée. Voilà un beau champ pour faire voir qu'on y est souvent trompé […] ». Le médecin qui a étudié le cas de la fille d'Eulmont figure dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, qui a donc suivi le conseil de dom Catelinot. Il s'agit d'Ignace-Isidore Mengin, né à Saint-Mihiel, premier médecin ordinaire du duc Léopold 1er, qui a écrit, en s'appuyant sur le cas de Marie Virion - qui aurait été en état de catalepsie de 1719 à 1723 - l'article « Catalipse », paru dans le *Dictionnaire de Trévou*x [2006].

Pour lui-même, explique dom Catelinot, le 28 décembre 1736 [2007] - en attribuant ce souhait à dom Calmet -, il ne désire « que de quitter cette vie » : « Cupio dissolvi & esse cum Christo ». Il y revient, le 12 janvier 1738 [2008]: « [Le Seigneur] est le maître de la vie et de la mort ; il ne laisse les siens sur la terre que pour les éprouver et les purifier par les tribulations. Vous n'en êtes pas exempt […] Le 28 janvier 1739 [2009], il déclare : « Je me vois à la veille de mourir sans avoir rien mis au jour : mais j'aurai au moins la consolation d'offrir à Dieu mes peines et mes veilles et j'espère qu'il les agréera en satisfaction de mes pechés ».

Ces pieuses et banales réflexions sont à l'usage de sa correspondance.

Car, dans ses écrits théologiques, il s'explique beaucoup plus clairement. Dans ses *Réflexions sur le* Traité des Apparitions *de dom Calmet* [2010], petit traité où, en s'aidant principalement de saint Augustin, il soutient dom Calmet dans sa tentative de départager les vraies des fausses apparitions, il s'intéresse aux « apparitions des bons et des mauvais Anges ». Parmi les bons anges, il range « l'Archange saint Michel qui apparoit tout nimbé de gloire au prophete Daniel » et n'oublie pas l'archange Gabriel et l'archange Raphaël. Et il fait appel, contre le « P. Malbrance » et son nouveau système de la nature et de la grâce [2011], « qui mettoit la créature au-dessus du créateur », à un « célèbre docteur », M. Arnaud, et à « sa *Dissertation sur les miracles de l'ancienne loi* » [2012].

Mais il y a un autre endroit où sa plume s'épanche nettement plus que dans sa correspondance : les livres de la bibliothèque dont il est bibliothécaire. Dans un des volumes des *Nouvelles ecclésiastiques* qui y sont toujours conservés, sont reliées les trois pages manuscrites du texte d'une chanson intitulée : *Chanson sur la Belle Eglise de l'Oratoire ; sur l'air Dirai'je mon Confiteor* [2013]. Cette chanson de sept couplets de six vers critique violemment les pères de l'Oratoire de Paris qui, tout en se construisant une belle église,

---

[2004] Eulmont, à 12 km au nord-est de Nancy, tout près du prieuré Saint-Cloud de Lay-Saint-Christophe, dont dom Calmet a été prieur de 1715 à 1718 (alors Lorraine, diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul).

[2005] Koeur-la-Grande et Koeur-la-Petite, à 6 km au sud-ouest de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse (alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse).

[2006] *Bibliothèque lorraine, op. cit. ; Dictionnaire de Trévoux,* Nancy, 1734, t. I, col. 193-194 ; et PFISTER, *op.cit.*, t. III, « La sainte d'Eulmont », p. 291

[2007] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2008] *Ibidem.*

[2009] *Ibidem.*

[2010] *Réflexions sur le* Traité des apparitions *de dom Calmet, op. cit.*, p. 127-129.

[2011] Malebranche est un disciple « déviant » de Descartes, très augustinien et allant du monde à Dieu. Il polémiqua avec Bossuet et Arnaud, cf. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 118-123 et 129-131, et *Jansénisme et Réforme catholique, op. cit.,* p. 101

[2012] Antoine Arnaud, le « Grand Arnaud » (Paris, 1612-Bruxelles, 1694), l'un des plus célèbres théologiens jansénistes.

[2013] *Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*, Autrecht, 1739 [?], 4 vol. in-4°, B.M. Saint-Mihiel, G 860. Ces trois pages sont reliées dans le vol. IV, à la « FIN DE L'ANNEE M. DCC. XL ». Nous respectons strictement l'orthographe de dom Catelinot.

détruisent « par timidité le Temple de la Vérité » et mériteraient de voir détruire leur temple « comme celui de Port-Royal ». Elle les invite à périr « pour sauver la foy avec les interests du Roy » et conclut : « Quand on aime la vérité, on meurt dans la simplicité ». Cette chanson fait allusion aux difficultés rencontrées par les oratoriens de Paris, à qui le roi avait interdit en 1726 de porter aux supériorités les prêtres réappelants au concile contre la bulle *Unigenitus.* En 1729, le cardinal de Fleury, principal ministre du roi Louis XV, exclut de toutes charges les religieux qui ne souscrivent pas au formulaire et à la bulle [2014]. Rappelons qu'en 1730 ce fut le tour de la congrégation de Saint-Vanne au chapitre, puis à la diète tenus à Saint-Mansuy de Toul …

Le texte n'a pas été copié par dom Catelinot, mais il y a ajouté des commentaires. L'un explique que : « Cela regarde les 18. qui ont accepté la constitution Unigenitus à leur dernier chapitre de 7.bre le Général entre les acceptans ; ceux qui ont refusé de signer étoient au nombre de 15. qu'on a dispersés par lettres de cachet ». Il précise ensuite que la chanson fait allusion à la destruction de Jérusalem par Vespasien et Tite, en 79. Et poursuit en écrivant que si la chanson dit que les oratoriens mériteraient de voir leur temple détruit comme celui de Port-Royal, « les Religieuses de ce célèbre mre ne voulurent point signer la constitution [barré] le formulaire, disant qu'elles n'y entendoient rien & que cela ne les [barré] regardoient pas des Filles ». Et il déclare : « Car la Bulle Unigenitus detruit les libertés gallicanes aussi bien que les plus Saintes verités de la Foi ; on l'avoit dit à Loüis XIV. Il en convenoit ; mais il répondoit qu'il sauroit bien les soûtenir quand il jugeroit à propos ; qu'il falloit obéir au St. Père. » Enfin, en face des vers demandant aux oratoriens que leur sang « soit la semence des chretiens », il commente : « Semen christianorom, semen martyrum a dit Tert.[ullien] ».

Nous n'avons pas trouvé d'autres déclarations aussi claires sous la plume de dom Catelinot dans ses autres écrits.

Les années passent : dom Catelinot vieillit et il se résigne pieusement à sa situation.

Dans une lettre du 26 septembre 1746 [2015], il fait une allusion obscure aux persécutions subies par son ami dom Rivet [2016] - un autre janséniste - confiné à l'abbaye de Blancs-Manteaux, à Paris, comme dom Ursin Durand [2017] et dom Prudent Marand, tous trois religieux de la congrégation de Saint-Maur. Lui-même, le 31 octobre 1747 [2018], déclare : « Je ne vous dis pas mes autres sujets de chagrin. Je les mets au pied du crucifix. » Même pour éditer ses chers manuscrits, il s'en remet à Dieu. Le 19 mars 1747 [2019], il écrit : « En tout cas je me tirerai d'affaire comme il plaira à Dieu. Nihil deest timentibus eum. »

Ses réflexions sur le travail inachevé de dom Berthelet sur l'âme des bêtes, le 3 septembre 1754 [2020], semblent montrer qu'il est contre « ce nouveau système ». Il ajoute qu'il ne veut pas croire que « cela soit aussi le système » de dom Calmet. A la veille de sa mort, dom Calmet demeure donc un pur cartésien. Cela ne l'empêche pas, le 27 septembre 1754 [2021], de s'intéresser à la chapelle du Saint-Sépulcre qu'avait fait construire dans le cimetière dom Nicole Louvent, un religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel qui avait un pèlerinage à Jérusalem après 1531 [2022]. Il ne commente pas le fait que ses confrères aient demandé à un capucin allant à Rome de ramener « des Indulgences pour cette Ste Chapelle,

---

2014 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 608

2015 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2016 Dom Catelinot ne cessera jamais de le soutenir.

2017 Dom Ursin Durand, auteur avec dom Edmond Martène du *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne*, *op. cit.*, durant lequel ils passent à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1708

2018 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2019 *Ibidem.*

2020 *Ibidem.*

2021 *Ibidem.*

2022 Cette chapelle a été démolie au XIXème siècle.

mais qu'on lui avait répondu qu'il falloit qu'il y eû un autel pour offrir le St Sacrifice ». Sa piété, à la veille de sa mort, demeure donc clairement christocentrique.

Sa dernière lettre, le 30 décembre 1754 [2023], met le Ciel et la terre à leur place : elle est adressée à « Mon Très Gratieux Mécène », soit dom Calmet, et fait appel, « avec le St Roi David » au Seigneur et l'implore de faire porter du fruit à leur vieillesse : « Senectus mea in misericordià uberi ».

5.4.4. Ecrire et se faire éditer.

Dès la première lettre, le 3 juillet 1710 [2024], il est question d'un projet d' « Annales ecclésiastiques et romaines ». Dom Catelinot en donne le plan dans la lettre suivante du 2 mai 1711 [2025] et délimite son sujet. Il assure que le « Président [de la congrégation] est effrayé par son dessein et a avoué qu'il n'y avait personne dans la Lorraine capable de se joindre à lui » ! Il ne se sous-estime jamais intellectuellement, ce qui explique peut-être que dom Calmet se servira toujours de lui mais ne le fera jamais venir à Senones. Le 22 octobre 1711 [2026], il se plaint que dom Calmet ne lui a rien répondu à ce propos. Le 6 novembre 1718 [2027], il se flatte que « la recherche que je fais de ms sur l'Ecriture sainte a donné aux savans un avant-goût pour mon ouvrage qui ne sera pas inutile ». Dix ans plus tard, le 16 juillet 1728 [2028], il est toujours en peine de ce projet. Et, le 13 août 1731 [2029], il annonce qu'il tente fortune, pour se faire éditer, du côté de Genève, par l'intermédiaire du libraire Chevalier, de Luxembourg, et il reproche à dom Calmet de le juger indigne de le recommander aux éditeurs de Genève et lui fait une scène de jalousie, tout en s'en défendant : « Vous vous êtes emploié pour d'autres dans pareilles occasions. Je n'en suis point jaloux, les Grands Seigneurs sont maîtres de leurs faveurs. Ce n'est pas à nous de murmurer quand ils nous en privent. ». Le 5 octobre 1731 [2030], il continue ainsi : « Il n'y a rien à faire pour l'impression de mon ouvrage ; Mss Emery s'offensent même que je l'imprime à Paris disant que cela ferait tomber absolument vôtre Dictionnaire, comme il est déjà tombé du côté de Genève. » Y aurait-il concurrence entre les deux hommes ? Le 17 octobre 1731 [2031], il refait appel à l'homme influent qu'est dom Calmet et il déclare qu'il écrit à Leipzig. Le 2 décembre 1731 [2032], il déclare que « la forme in 4° est très commode ». Il continue sur le sujet des imprimeurs le 30 juin [2033] et le 28 août 1732 [2034]. Le 5 avril 1733 [2035], on (qui ?) lui conseille d'aller se faire éditer à Louvain ou même Bruxelles. Le 21 juin 1735 [2036], il croit toucher au but. Le 15 septembre 1735 [2037], il mentionne quelque chose de très important, qui nous montre qu'il est fidèle à ses devoirs : « Il faut que je sache ce qu'il [l'imprimeur] me donnera pour chaque volume in 4° et in fol. soit en argent, soit en livres car si je fais imprimer ce n'est que pour le profit de notre pauvre Bibliothèque ». Cela jette un triste jour sur la bibliothèque de Saint-Mihiel, dont il écrivait, le 22 octobre 1711 [2038], qu'elle était la première « des plus belles, des mieux choisies et des plus

---

2023 B.D. Nancy et Toul, MB 62
2024 *Ibidem.*
2025 *Ibidem.*
2026 *Ibidem.*
2027 *Ibidem.*
2028 *Ibidem.*
2029 *Ibidem.*
2030 *Ibidem.*
2031 *Ibidem.*
2032 *Ibidem.*
2033 *Ibidem.*
2034 *Ibidem.*
2035 *Ibidem.*
2036 *Ibidem.*
2037 *Ibidem.*
2038 *Ibidem.*

garnies que j'ai vües à plus de cinquante lieues à la ronde » de Saint-Evre de Toul. Le 28 janvier 1739 [2039], un autre de ses projets sombre : l'abbé de Saint-Laurent de Liège « a fait défense de se mêler de l'impression de vôtre Abrégé » à un religieux de son abbaye qui faisait l'intermédiaire entre dom Catelinot et Broncard, imprimeur à Liège.

Le 8 juillet 1741 [2040], c'est de l'abbaye prémontrée de L'Etanche qu'il écrit peut-être et certainement envoie la lettre [2041], que nous avons déjà mentionnée plusieurs fois et où il touche le fond du désespoir. C'est apparemment une réponse à une lettre prudente de dom Calmet lui conseillant le recours à ses supérieurs : « Vous me renvoiés à Mr nôtre Abbé [[2042]] comme à un juge expérimenté. Je suis ravis que vous touchiés cette corde ; elle me donne lieu de vous dire à cœur ouvert ce que je pense la dessus et que je ne dirais pas à tout autre que vous. je vous dirai d'abord que je ne pouvois pas plus mal tomber qu'entre ses mains. Si on l'en croioit, on n'imprimeroit jamais plus. Tout ce qu'on donne à présent, ne sont que des fatras & des redites. Il y a peu de choses qui soit de son goût. Pour ce qui me regarde en particulier, il n'a pas fait difficulté de me dire qu'après ma mort il brûlera et mes catalogues et mes ouvrages. Cela n'est pas bien agréable. Il ne s'en cache point, puis qu'il me l'a dit en présence de Mr le Curé de Bar ; je ne doute point qu'il ne l'ait dit à d'autres. Il dit d'autres fois que je conçois toujours et que je n'enfante jamais. Qu'il m'en donne les moiens s'il veut que j'enfante. Qu'il me laisse aller trafiquer mes écrits avec les libraires pour des Livres ou avec les imprimeurs pour de l'argent, je gagnerai bien les frais de mes voiages soit à Paris soit ailleurs. Je suis sure [sic] que si j'avais l'honneur de demeurer avec vous vous me laisseriez prendre ce parti […] On m'a obligé de rompre tout commerce avec les gens de lettres. On veut que je sois comme un galérien [[2043]] dans mon trou de Bibliothèque. Est-ce là moïen de se faire imprimer ? Veut-on qu'on me vienne chercher et qu'on coure après moi ! Tout cela néanmoins ne me rebute pas, parce que je ne travaille que pour éviter l'oisiveté qui est le plus grand de tous les vices chez un religieux. »

Dom Belfoy quitte Saint-Mihiel au printemps 1742, nommé abbé de Saint-Léopold de Nancy par le roi Stanislas, malgré l'opposition des religieux de cette abbaye.

Mais les imprimeurs restent toujours les mêmes : le 17 janvier 1744 [2044], dom Catelinot explique que les « imprimeurs de Bossuet » lui ont répondu que son projet « mérite réflexion et la réflexion est restée sur le papier ». Florentin, de Reims, lui, « a peur qu'Alcuin ne lui reste sur les bras ». Le 25 juillet 1745 [2045], dom Catelinot renonce à ce projet. Et, le 16 octobre 1746 [2046], ne pouvant maudire ses supérieurs, il s'en prend aux imprimeurs : « Malheureux sort des Auteurs. Faut-il qu'ils soient obligés de passer par les mains de cette race maudite. Pardonnés cette expression puisqu'elle sortie de la bouche de J. C. » L'édition des lettres du « Grand Bossuet » traînant depuis deux ans, malgré l'aide du cousin Dailly, il

---

2039 *Ibidem.*

2040 *Ibidem.*

2041 Nous avons déjà dit que les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel prouvent que dom Catelinot est allé ce jour-là à L'Etanche : à dom Catelinot « allant à Létange, 10 sols », A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses, 8 juillet 1741

2042 Dom Benoît Belfoy, *Matricula, op. cit.,* n° 1 407, qui n'est que le coadjuteur auto-désigné de l'abbé de Lenoncourt et qui vient précisément d'être condamné par le conseil du duc de Lorraine à se désister de cette qualité, cf. LISLE, *op. cit.,* p. 351-352. Ce qui expliquerait, entr'autres raisons, sa conduite envers un religieux qui était, depuis son dévolut de 1723, un de ses fidèles partisans à l'abbaye de Saint-Mihiel. Mais il est aussi prieur de l'abbaye depuis 1737, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

2043 L'allusion au « galérien » rappelle que, sous la pression de la France, qui a besoin de rameurs sur les galères de Toulon, la Cour souveraine de Lorraine enregistre, dès le 11 juillet 1737, un arrêt introduisant dans les duchés la peine des galères. Cf. A.D. Meuse, 4 H 156 (5), dépenses « may 1740 » : « aumône à la femme de l'huissier envoié aux galères, 1 # 17 sols » ; et PFISTER, *op. cit.*, t. III, p. 815

2044 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2045 *Ibidem.*

2046 *Ibidem.*

envisage d'aller à Paris « vers la Saint-Martin » (11 novembre) pour voir l'imprimeur (Barois fils) et le convaincre qu'il est bien l'éditeur scientifique de cet ouvrage. Il en profitera pour donner à imprimer à De Bure une « Apologie avec supplément de deux dissertations » de dom Calmet. Les lettres du 16 octobre [2047] et 10 novembre 1746 [2048] nous apprennent que l'affaire s'est terminée sans qu'il aille à Paris. C'est dom Pernot, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, qui a fait ordonner, « par Mr le Chancelier », au sieur Barois fils de lui envoyer les dix volumes déjà imprimés. Mais son manuscrit à lui, qui constituerait le dernier, n'est pas imprimé ! Il demande donc à dom Calmet son « prudent avis » sur ce qu'il doit faire. Le 19 mars 1747 [2049], il relate la « riche et heureuse découverte » d'un manuscrit d'Alcuin à la cathédrale de Laon et espère pouvoir s'en servir, « si je puis venir à bout de le faire imprimer ». Le 22 août 1747 [2050], un nouveau projet de voyage à Paris est « rompu ». Il en remercie le Ciel, car c'est mieux pour sa santé. De plus, le sieur Barois lui a envoyé le 12ème volume de l'édition complète de Bossuet.

Le 9 septembre 1747 [2051], dom Catelinot est heureux d'annoncer que dom Rivet a mis la moitié du traité d'Alcuin trouvé à Laon en tête de son VIIIème volume de l'*Histoire littéraire de la France* [2052]. Et que celui-ci lui conseille de s'adresser à Bâle, Genève ou Venise, « puisqu'à Paris on ne veut plus d'ouvrages latins ». Il conseille à dom Calmet d'acheter l'ouvrage de dom Rivet et envisage, après Alcuin, d'éditer « Raban Maur, St Anselme, Pascase Rasbert, Guibert de Nogent et bien d'autres si javais encore une 20. d'années à vivre » ! Le 26 septembre 1747 [2053], il raconte qu'il a emprunté à dom de Lisle, le prieur de l'abbaye, le livre de dom Calmet sur les revenants , ce qui montre que celui-ci ne l'a pas offert à l'abbaye et que lui n'a pu l'acheter pour la bibliothèque. Il conseille des améliorations sur le fonds et la forme pour la seconde édition. Et propose de joindre à celle-ci son « Apologie contre les faux jugements qu'on en a portés ». Dom Calmet n'a pas accédé à cette demande [2054]. Le 30 septembre 1747 [2055], dom Catelinot félicite celui-ci « de ce qu'on a traduit aussi en cette langue [latin] votre histoire universelle à Venise. C'est un païs latin et cela vous fera honneur. Je ne suis pas pour le latin d'Allemagne, il est trop commun et trop plat. Vous aurés la bonté de me faire savoir du quel des deux vous étes le plus content. Je décide d'avance pour celui de Venise. N'y aurait-il pas moyen d'y faire imprimer mon Alcuin. »

Le 7 janvier 1751 [2056], avec ses vœux de bonne année, il se plaint de nouveau des imprimeurs « dont on ne sait où ils font imprimer leurs livres » et fonde des espoirs sur l'installation d'un de ceux-ci à Saint-Mihiel. Le 1er février 1754 [2057], dom Catelinot fait passer par dom Calmet une lettre de réponse à dom Froben Forster, bibliothécaire de l'abbaye bénédictine Saint-Emmeran de Ratisbonne, en Bavière, en latin comme celle qu'il en avait reçu, à propos des manuscrits d'Alcuin qui sont dans ce monastère. Et il se demande s'il faut mettre l'adresse en latin ou en français. Le 8 juillet 1754 [2058], c'est dom Desgabets qui l'occupe : « On voudrait que je fisse imprimer ses ouvrages que j'ai receuillis en 2 voll in

---

2047 *Ibidem.*
2048 *Ibidem.*
2049 *Ibidem.*
2050 *Ibidem.*
2051 *Ibidem.*
2052 RIVET DE LA GRANGE, *op. cit.*
2053 B.D. Nancy et Toul, MB 62
2054 Elle n'a été éditée qu'en 2008, par les soins de Gilles Banderier, sous le titre de : CATHELINOT, *Réflexions sur le* Traité des apparitions *de dom Calmet*, *op.cit.*
2055 B.D. Nancy et Toul, MB 62
2056 *Ibidem.*
2057 *Ibidem.*
2058 *Ibidem.*

fol. ». Il les a montrés à la diète [2059]. Le 3 septembre 1754 [2060], il revient encore sur ses espoirs déçus : s'il ne pense guère à l'impression de sa « Bibliothèque » [2061], il rappelle que, dix ans auparavant, il avait trouvé un éditeur à Paris pour les manuscrits d'Alcuin, mais qui lui demandait « 20 000 livres d'avance ». Y aurait-il une erreur sur le montant de la somme ? Et il fait allusion à ce que lui a répondu dom Calmet et à quoi il va se tenir, mais sans préciser ce que c'est. Le 25 octobre 1754 [2062], il se félicite de ce que la *Bibliothèque bénédictine* (de qui ?) va être imprimée à Strasbourg en latin et en français, « ce qui sera commode pour les Religieux et les Religieuses si elles sont curieuses ».

Dans la dernière lettre à dom Calmet conservée, datée du 30 décembre 1754 [2063], il regrette de n'avoir pas su qu'il bénéficiait d'une notice dans la *Bibliothèque lorraine*. Il y aurait fait ajouter son dernier ouvrage manuscrit, les *Conférences annuelles du diocèse de Toul* [2064], qui lui ont coûté « 4 ans de travail assidu nuit et jour ». Cette dernière précision figure, de sa main, dans la marge de sa notice dans l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* toujours conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel [2065]. Il revient aussi sur un projet de société littéraire [2066] venant d'Allemagne et dont l'avait informé dom Calmet. Il constate avec regret que les visiteurs de la congrégation venus récemment inspecter l'abbaye ne lui en ont pas parlé. Il déclare qu'il a écrit à Luxembourg pour faire mettre ce projet de système en abrégé dans *La Clef du cabinet* et conclut : « Voilà comment on néglige les choses les plus essentielles qui pourraient servir au progrès des études. O tempora ! O mores ! »

Sur ces quarante-cinq ans de correspondance, il n'est pas question que de livres à écrire et à éditer. Il est aussi question de bibliothèques et de cabinets de curiosités.

5.4.5. Bibliothèques et cabinets de curiosités.

Dom Calmet, lorsqu'il était au prieuré de Laye-Saint-Christophe y a constitué une bibliothèque, puis, arrivé à l'abbaye de Senones, y a considérablement enrichi la bibliothèque et constitué un cabinet de curiosités [2067]. Dom Catelinot, lui, est bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel trente-neuf ans. Mais c'est une période financière noire pour cette abbaye et, si on se réfère aux comptes de celle-ci, il n'y quasiment jamais de crédits d'achat pour la bibliothèque.

Dès le 15 novembre 1718 [2068], à 8 h du soir, dom Catelinot propose un échange de livres à dom Calmet, avec l'autorisation de son prieur, et, dès cette date, nous savons ce que ses confrères pensent de sa façon de gérer la bibliothèque : « Je viens de mettre à part & dans un seul trumeau tous nos livres doubles pour les montrer aux contredisans. Ils s'estaient figuré que les meilleurs livres de notre Bibliothèque alloient décamper. Ils verront le contraire. S'ils ont ouverts les ieux assés grand pour le voir. Une autre fois nous en dirons davantage. » Le 2

2059 La diète qui régit la congrégation entre les chapitres généraux qui ont lieu tous les trois ans à cette époque.

2060 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2061 La *Bibliothèque sacrée* à laquelle il travaille depuis 1716

2062 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2063 *Ibidem.*

2064 CATELINOT (Dom Ildefonse), *Solutions des difficultés proposées en forme de questions dans les conférences ecclésiastiques du diocèse de Toul depuis le mois de mai 1725 jusqu'au mois d'avril 1754. Par le R.P. Dom Ildephonse Catelinot, Bibliothécaire de l'abbaye de St-Mihiel en Lorraine. Mort le 3 juin 1756,* t. 2, ms sur papier, 582-1039 p. in-fol, relié en papier peint, B.M. Saint-Mihiel, Z 74

2065 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M.Saint-Mihiel, U 832

2066 C'est un projet de dom Olivier Legipont, bénédictin de Saint-Martin de Cologne, religieux que nous retrouverons encore.

2067 *Cabinets de curiosités. Senones et Dom Calmet*, Senones, Association des amis de la Bibliothèque de Senones, 2000, 28 p. ; et GERARD, *op. cit.*, « L'apogée de l'abbaye de Senones. 2. Le cabinet de curiosités », p. 309-330

2068 B.D. Nancy et Toul, MB 62

janvier 1719 [2069], il précise que, tant qu'à échanger des livres, ses confrères préfèrent que ce soient avec d'autres bénédictins.

Quand dom Catelinot obtient l'autorisation de ses supérieurs - c'est à dire du prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel et du chapitre général - d'aller à Paris, il y achète des livres, mais c'est surtout pour d'autres abbayes, celles qui n'ont pas de problèmes financiers : Saint-Léopold de Nancy, Saint-Hydulphe de Moyenmoutier et Saint-Pierre de Senones. Les abbés de ces deux dernières étant réguliers et donc quasiment seuls maîtres à bord, puisqu'ils peuvent aussi en être prieurs ! L'abbé de Senones est dom Petitdidier, puis dom Calmet, celui de Moyenmoutier est dom Humbert Belhomme, puis dom Humbert Barrois (son neveu), tous quatre des barrois ! Ainsi, le 6 juillet 1728 [2070], retour de Paris, dom Catelinot demande-t-il à dom Calmet, « en échange des petites peines que je me suis données à Paris l'espace de huit mois à votre considération », un exemplaire du « *Supplément* et de la suite du *Dictionnaire* et une centaine de livres [monnaie] pour acquitter quelques livres que j'ai achetés à Paris ; vous voié que je ne parle que pour nôtre pauvre bibliothèque et non pas pour moi ». Et, en passant, il lui réclame un livre « contre le Faucirole [[2071]] que vous avés de ches nous et pour lequel vous ne m'avés rien donné ». Le 2 décembre 1728 [2072] et le 6 novembre 1731 [2073], il marchande et achète, pour les abbayes de Senones et de Moyenmoutier, des livres d'occasion chez De Bure.

Il se préoccupe du classement des livres et, le 30 juin 1732 [2074], aimerait bien pouvoir imprimer sa « Méthode facile de ranger une bibliothèque », dédiée à dom Calmet, bien sûr ! Le 28 août 1732 [2075], il se rend à Luxembourg et avoue : « Ce qui m'a fait le plus plaisir […] a été de voir le riche magazin de M. Chevalier ». Celui-ci est en relation avec des imprimeurs de Hollande. Dom Catelinot envoie un de ses catalogues manuscrits à dom Calmet et lui demande de le communiquer à l'abbé de Moyenmoutier et de prévenir aussi l'abbaye prémontrée d'Etival [2076]. Et il poursuit : « Il n'est plus nécessaire que nous ayons recours à Paris. Il nous fournira tout ce que nous souhaitterons. Il afrangit le port jusqu'à Mets, d'où son correspondant fera suivre les Livres à Nanci. »

Il se charge de commissions pour dom Calmet en Lorraine : le 28 novembre 1732 [2077], il lui propose d'aller examiner à sa place les anciens bréviaires de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun. Et il lui offre en même temps l'échange d' « un de nos anciens missels de Verdun contre le Théophile Raynaud [[2078]] de Senones » et lui propose deux autres manuscrits « contre la Bible grecque d'Alde [[2079]] dont Miseaux [[2080]] répète qu'elle vaut 60 livres ». La lettre suivante, du 29 décembre 1732 [2081], nous apprend que ce missel de Verdun était incomplet. Il commente cette découverte en déclarant qu'il fait « relier ou endosser les livres de Saint-Mihiel pour éviter un si fâcheux inconvénient » et fustige la « négligence de [ses]

2069 *Ibidem.*

2070 *Ibidem.*

2071 Nous ignorons qui est Faucirole, qu'il ne mentionne pas dans son *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

2072 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2073 *Ibidem.*

2074 *Ibidem.*

2075 *Ibidem.*

2076 Etival, importante abbaye prémontrée située à proximité des abbayes bénédictines de Moyenmoutier et Senones.

2077 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2078 Théophile Raynaud (Nice, 1583 ou 1584 - Lyon, 1663), jésuite français et théologien réputé à son époque.

2079 Alde Manuce (vers 1450-1515), fondateur à Venise d'une imprimerie célèbre par ses éditions *princeps* des classiques grecs et latins.

2080 Nous ignorons qui est Miseaux : un érudit ou un libraire parisien?

2081 B.D. Nancy et Toul, MB 62

prédécesseurs ». Il termine aussi son *Catalogo novo* [2082] : « Je me suis lâché à toute bride sur nos catalogues ». Il déplore d'être peu aidé pour cela : le religieux qu'on lui avait d'abord adjoint s'est vu confier la clef de la cave (l'abbaye est un gros producteur de vin !) et le maître d'école qu'on lui a adjoint « écrit bien mais ne sait point de latin » . De plus, il ne sait pas « si on voudra le paier » [2083]. Le 23 août 1733 [2084] et le 15 septembre 1735 [2085], il se plaint de sa pauvreté. Le 8 janvier 1736 [2086] et le 28 décembre 1736 [2087], les marchandages continuent : il accuse dom Calmet de faire monter les enchères d'une *Bavaria sacra* appartenant à l'abbaye de Senones jusqu'à un louis d'or [2088] ! Cette dernière lettre confirme que ces négociations se font lors des chapitres généraux annuels. Ceux-ci sont tenus annuellement jusqu'en 1741, puis tous les trois ans ensuite et réunissent, le 2ème dimanche après Pâques, deux représentants (le prieur et un religieux élu par ses confrères) des quelques cinquante maisons religieuses de la congrégation. Le 26 octobre 1737 [2089], dom Catelinot avoue, à propos d'un religieux de Saint-Laurent de Liège (collaborateur de la *Gallia christiana* [2090]) qui « avait demandé à venir se réfugier chei [sic] nous pour y travailler » que « je crois que vôtre maison ou celle de Moïenmoutier lui conviendrait mieux à cause des deux riches Bibliothèques ». Et il fait envoyer à Senones « deux médailles grecques Egyptiennes » de la part de l'abbé de l'abbaye prémontrée de L'Etanche, proche de Saint-Mihiel.

Le 28 août 1742 [2091], il est question de la « riche armoire des curiosités » de dom Calmet et d'un « xilindre » qui pourrait y trouver sa place, « en échange de quelque bon livre in fol. ou in 4° ». Et il poursuit : « J'ai encore la carcasse d'un fort beau microscope ; c'est-à-dire qu'il y manque le pié pour le monter et la lentille […] je vous l'abandonnerai contre quelque bon livre de prix. » Le 25 décembre 1742 [2092], les propositions se poursuivent et il fait une remarque - qui prouve sa connaissance des incunables - sur l'absence de frontispice d'un livre, « à la manière des premières éditions que l'on faisait passer pour des mss ». Il achève en écrivant : « Je pense toujours à vous donner satisfaction au sujet de notre Alcoran en Arabe, mais c'est un riche morceau que je ne puis échanger qu'avec quelque chose de grand prix, afin que l'on ne dise pas que je l'ai donné pour rien » [2093]. Le 25 juillet 1745 [2094], il propose,

---

[2082] Le fameux catalogue en quatre volumes (n° d'inventaire de 1779 : Y 202-205), qui a disparu à la fin du XVIIIème ou au début du XIXème siècle, et qui était dédié à dom Belfoy.

[2083] Le religieux est dom Hydulphe Hallot, né au plus tard en 1696 à Ancerville, à 3 km à l'est de Saint-Dizier, (alors Barrois mouvant et diocèse de Châlons, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 28 juin 1712, mort à Saint-Martin-de-Glandières à Longeville-lès-Saint-Avold le 4 décembre 1751, *Matricula, op. cit.*, n° 1 563. Nous ignorons qui est le maitre d'école, à moins que ce ne soit un dénommé « Paquet », que nous rencontrerons signant - et ajoutant « Scripsit » en-dessous de sa signature - la table des auteurs du volume de la *Bibliothèque sacrée* de dom Calmet, « beaucoup augmentée et corrigée » par dom Catelinot, B.M. Saint-Mihiel, A 944.

[2084] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2085] *Ibidem.*

[2086] *Ibidem.*

[2087] *Ibidem.*

[2088] Un exemplaire de ce livre se trouve toujours à la B.M. Saint-Mihiel : RADER (Matthieu), s. j., *Bavaria sancta*, Munich, 1615, in-4°, avec de très nombreuses gravures sur cuivre de Raphaël Sadeler, d'Anvers, cote actuelle : T 500. L'ex-libris, de la main de dom Catelinot, est de 1737. Dom Calmet et dom Catelinot avaient donc fait affaire ? Pour quel prix : 31 # de Lorraine (un louis) ? On ne voit pas trace d'un autre ex-libris, parce que le livre a été massicoté, dès cette époque, pour être relié avec un autre ouvrage sur la Bavière religieuse.

[2089] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2090] *Gallia christiana,* l'histoire des provinces ecclésiastiques françaises publiée par la congrégation de Saint-Maur de 1715 à 1785 (14 t.) et terminée de 1856 à 1865 (2 t.).

[2091] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2092] *Ibidem.*

[2093] Ce livre est mentionné par une note manuscrite de dom Catelinot en bas de la page 129 du t. II de MARTENE, DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, op.cit.*, B.M. Saint-Mihiel, R 70

[2094] B.D. Nancy et Toul, MB 62

en plus de « livres d'hérétiques », « une Bousole qui est fort estimée des connaisseurs » contre « votre Dictionnaire de la Bible de la dernière édition ».

Le 28 août 1744 [2095], il promet de lui « envoyer les figures des peintures de Vieil-Moutiers » [2096] et trois plans de l'abbaye. Le 12 janvier 1745 [2097], il annonce qu'il fait aussi dessiner la façade du grand bâtiment et le chœur de l'église de l'abbaye à Saint-Mihiel. Le 27 août 1745 [2098], il déclare : « Puisque vous ne pouvés pas me céder un exemplaire de vôtre Dictionnaire de la dernière édition, faites moi le plaisir de m'envoyer quelques livres nouveaux de Droit Civile et Ecclésiastique […] Je vous prie de vous souvenir que nôtre maison a fait de gros frais pour tout ce que Cimar [[2099]] a tiré de vieux moutier à votre considération et le plan de nôtre maison que je vous ai envoié. Les ouvriers ne font rien pour rien. Il a été nourri à notre maison et paié gracement. On vous en demande le remboursement, non in aere sed in libris. » Le 17 septembre 1745 [2100], il s'étonne de ne pas avoir de réponse pour la boussole et, le 10 octobre 1745 [2101], il réclame quelque chose en échange ou qu'on la lui renvoie !

Le 10 septembre 1746 [2102], il explique qu'il vient de passer trois mois à l'abbaye Saint-Nabor de Saint-Avold pour « ranger la bibliothèque qui en avait grand besoin ». Il a reçu pour cela trois louis d'or (un du prieur, deux de l'abbé [2103]). Le 23 décembre 1746 [2104], il emploie lui-même le terme de « tracfics » et y associe l'abbé prémontré de L'Etanche, la petite abbaye voisine de l'abbaye de Saint-Mihiel, où il se rend toujours régulièrement. Le 26 janvier 1746 [2105], il espère que « le latin va reprendre sa vogue ». Mais l'âge se fait sentir et il avoue, le 22 août 1747 [2106]: « Je n'ai […] plus de tête et de bras que pour la Bibliothèque ». Sa curiosité intellectuelle demeure et il déclare, le 9 septembre 1747 [2107], à propos du livre de Bensfeld [2108], De confessionnibus maleficiorum et sagarum : « Il y a mille choses qu'il serait bon de savoir qu'on ignore parce qu'on ne les lit pas ».

Le 23 mai 1753 [2109], il révèle à dom Calmet que les religieux de Saint-Mihiel ont hérité de la souscription de défunt dom Charles Chastel [2110], prieur d'Insming, pour l'*Histoire*

2095 *Ibidem.* Les mots soulignés le sont par dom Catelinot dans sa lettre.

2096 Le prieuré dans la forêt, site primitif de l'abbaye, sur la côte à l'est de Saint-Mihiel, où l'on vient de retrouver les corps des fondateurs de l'abbaye, le seigneur Wulfoald et son épouse Adalsinde,

2097 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2098 *Ibidem.*

2099 Cimar ou Simard est certainement parent du menuisier qui travaille aux stalles et aux autels de l'église abbatiale, et réalise, pour le choeur des moines, le grand soleil christique et dynastique (toujours là au XXIème siècle) et les « rôles » (= roues portant l'éclairage accrochées à la voûte du chœur, qui, eux, ont disparu), en 1708-1709, lors des grands travaux de dom Maillet, cf. DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 164 ; et FALTRAUER, *op. cit.*, p. 110

2100 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2101 *Ibidem.*

2102 *Ibidem.*

2103 Le prieur est dom Jérôme Gillet (*Matricula, op. cit.*, n° 1 484, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*), un ancien de l'abbaye de Saint-Mihiel que dom Catelinot a soutenu - en vain - auprès de dom Calmet, en 1732, pour qu'il en soit nommé prieur. Et l'abbé est dom Placide Oudenot (*Matricula, op. cit.* n° 1 469, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*), un des anciens collaborateurs de dom Calmet à Paris et donc bien connu de dom Catelinot.

2104 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2105 *Ibidem.*

2106 *Ibidem.*

2107 *Ibidem.*

2108 Nous ignorons qui est Bensfeld et il ne le mentionne pas dans son *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

2109 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2110 Dom Charles Chastel, *Matricula, op. cit.* n° 1 398. Nous avons déjà évoqué sa mort, le 3 mai 1752, dans ce prieuré (situé à plus de 60 km au nord-est de Nancy, en Lorraine allemande), à propos de la « cotte morte » de dom Charles Chastel, mal défendue contre l'abbé commendataire Chaumont de La Galaizière par le prieur de

de Lorraine de dom Calmet et « de quelques bons livres qui ont ravitaillé nôtre pauvre Bibliothèque ». Dans les dernières lettres, il est question de projets de sociétés littéraires [2111], mais plus d'achats ou d'échanges de livres, ni de bibliothèques.

Il faut le reconnaître, dans toute cette correspondance, il est beaucoup question d'argent.

5.4.6. Le « nerf de la guerre ».

Dom Catelinot semble sincèrement embarrassé de devoir exposer régulièrement ses soucis d'argent.

Le 15 novembre 1718 [2112], il explique à dom Calmet que le père procureur n'a pas d'argent à Paris. Il l'a reçu à Saint-Mihiel « par lettre d'échange ». Et qu'il a promis de payer à Nancy à dom Calmet les 81 livres qu'il lui doit : « Je vous supplie de vous faire paier d'avance pendant que vous avez l'argent chez vous et notre procureur ; il n'est pas agréable de prendre des livres sans les payer ».

Début 1729 [2113], de Paris, il avoue que « nos Pères de St Martin des Champs ont reçu celui [un exemplaire gratuit du *Supplément au Dictionnaire de la Bible*] que je leur ai abandonné pour une partie de ma pension » et rappelle au passage à dom Calmet qu'il s'est usé la santé à son service.

Le 13 août 1731 [2114], encore de Paris, il explique crûment la situation à Saint-Mihiel : « Ceux qui vous ont fait entendre que je vous demandais le salaire du petit ouvrage que j'ai fait pour votre Dictionnaire se sont trompés […] J'en ai été plus que récompensé en voulant bien d'associer [sic] à vôtre travail, et par les émoluments que j'en ai reçu de vos imprimeurs ; je ne prétends pas être payé deux fois. » Le 7 septembre 1731[2115], toujours de Paris, il remercie dom Calmet pour sa « gratieuse réponse » et ne mâche pas ses mots à propos de ses supérieurs et confrères de Saint-Mihiel : « Non content d'une si grande douceur [la lettre], vous y âjoutés la libéralité, mais je suis trop éloigné de chés nous pour en profiter ; à peine songe-t-on aux personnes quand on les voit ; ce n'est pas pour y penser quand on ne les voit plus ; d'ailleurs j'aurais beau écrire, on ne me croiroit pas pour cela. Il faut donc que votre Révérence ait la bonté de me faire toucher à Paris ce dont elle veut bien me gratifier ; ce qui m'auroit servi pour mon voiage me servira pour mon retour. »

Le 23 août 1733 [2116], il écrit simplement : « Je suis obligé de me contenter de ma pauvreté. Ce n'est pas vice. » Celle-ci l'empêche aussi d'aller voir dom Calmet tous les six mois ou tous les ans, comme il le souhaiterait.

Le 17 novembre 1736 [2117], il pense à plus pauvres que lui à propos d'une édition proposée par Broncard, de Liège, de son abrégé du dictionnaire de dom Calmet « en 8 vol in 4° ou 4 in folio » : « Ce sera cher pour des curés qui l'attendent avec impatience ».

Le 12 janvier 1738 [2118], il rappelle que les ports de lettres et de paquets coûtent de l'argent, « ce qui ne plait pas ici. C'est un reproche qu'on me fait continuellement quand il ne s'agirait que des 5 sols. »

Le début des années 1740 voit l'abbaye de Saint-Mihiel toucher le fond, financièrement parlant, à cause des procès entre l'abbé commendataire de Lenoncourt et les

---

l'abbaye de Saint-Mihiel, dom de Lisle, ce qui aurait coûté 6 200 # aux religieux, d'après le procureur de cette abbaye, cf. *Journalier op. cit.,* A.D. Meuse, 4 H 114 (21), f° 35 v°

2111 Celle de dom Olivier Legipont en Allemagne, bénédictin dont nous avons et allons reparler.

2112 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2113 *Ibidem.*

2114 *Ibidem.*

2115 *Ibidem.*

2116 *Ibidem.*

2117 *Ibidem.*

2118 *Ibidem.*

religieux. Le 28 août 1744 [2119], dom Catelinot explique que le prieur envisage de vendre des meubles trop somptueux et qui ne servent à rien. C'est lui-même qui trouve un acheteur dans la ville de Saint-Mihiel. Et il conclut : « C'est un moyen de payer nos dettes qui s'accumulent tous les jours ».

Le 16 octobre 1746 [2120], quand il envisage d'aller à Paris faire un procès à l'imprimeur des œuvres de Bossuet, il assure que « la Justice ne se rend plus ; et elle s'achète ». Il mendie donc « le favorable secours » de la bourse de dom Calmet. Et il déclare noblement, le 10 novembre 1746 [2121], après s'être plaint de la façon dont est libellée une reconnaissance de dette dont dom Calmet lui a fait cadeau pour qu'il en récupère l'argent à sa place : « J'estime plus le bon cœur, que l'or et l'argent dont le faux brillant ne ma jamais frapé [sic] que dans l'extrême besoin comme à présent ». Le 8 septembre 1751 [2122], il revient sur la reconnaissance de dette offerte par dom Calmet et sur une autre que lui a donnée l'abbé de Moyenmoutier. C'est son cousin Dailly, à Paris, qui s'est chargé de faire peur au débiteur, qui a promis de tout payer au mois d'avril prochain.

Il continue de recourir aux bons offices de son cousin et lui demande de remettre de l'argent, de la part de dom Calmet, à l'éditeur de Bure. Et il raconte, le 23 mai 1753 [2123], que le « Sieur Debure » prétend n'avoir reçu que 80 livres au lieu de 114 : « Il m'a fait passer dans l'esprit de mon cousin pour un tracassier ».

La dernière lettre conservée, du 30 décembre 1754 [2124], est adressée à « Mon Très Gracieux Mécène »… Les relations dom Catelinot - dom Calmet n'ont-elles été que d'employeur à employé, de bienfaiteur à obligé, d'abbé titulaire à bibliothécaire sans crédits d'achat ? Dom Catelinot ne voyait-il en dom Calmet qu'un protecteur et un financeur ?

Il est vrai que la charge de bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel ne peut lui faire oublier ces nécessités.

5.5. LE BIBLIOTHECAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

5.5.1. Les livres inscrits à l'inventaire « sous son règne ».

Dom Catelinot, compte tenu des offices qui rythme les nuits et les journées d'une abbaye bénédictine, dispose d'environ six heures par jour pour gérer la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel et, en plus, y faire éventuellement des recherches, pour lui ou pour d'autres, et écrire. Il utilise apparemment parfois les nuits pour tous ces travaux !

La salle de la bibliothèque où il travaille n'est pas celle qui existe toujours. Il se plaint, dans la lettre du 8 juillet 1741 [2125], qu'il travaille dans un « trou de bibliothèque » ! C'est plus figuré que réel, probablement. L'aménagement de la magnifique salle actuelle date des années 1770, et c'est le dernier gros chantier de la reconstruction et du réaménagement des bâtiments de l'abbaye, après la fin de la guerre de Trente Ans (1661). Cela veut-il dire que, pour les religieux, dont c'est « la » bibliothèque - l'abbé commendataire, en principe, n'a rien à y voir - il n'y a pas d'urgence, parce que les locaux sont considérés comme suffisants pendant un siècle et parce que la bibliothèque n'est pas parmi ceux qui sont les plus utiles ? Quoiqu'il en soit, les archives ne permettent pas d'identifier clairement l'emplacement de cette salle [2126].

2119 *Ibidem.*
2120 *Ibidem.*
2121 *Ibidem.*
2122 *Ibidem.*
2123 *Ibidem.*
2124 *Ibidem.*
2125 *Ibidem.*
2126 FALTRAUER, *op. cit.*

Il n'est pas facile non plus de repérer les livres qui ont été achetés ou sont rentrés dans cette bibliothèque du temps où dom Catelinot en était bibliothécaire. Tous les livres appartenant à la bibliothèque des bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel portent un ex-libris, qui a varié suivant les années. Depuis 1713 environ - donc avant son arrivée -, il fait référence à la Lorraine et non plus à la ville de Saint-Mihiel, à la congrégation de Saint-Vanne, au diocèse de Verdun ou à l'ordre de Saint-Benoît, comme au XVIème et XVIIème siècles : « *Monasterii sancti Michaelis in Lotharingia* » (*Lotaringia* ou *Lotharingiâ* ou *Lotaringiâ*, suivant la personne qui le calligraphie) ; abrégé en « *M. S. M. IN LOTH.* » éventuellement, en particulier sur le cachet doré apposé sur la reliure des livres remarquables, ou quand on manque de place sur la page de titre.

Ce qui nous renseigne sur l'entrée des livres à l'époque de dom Catelinot, c'est la mention d'achat et éventuellement sa date qui accompagne l'ex-libris. Mais il y en a de moins en moins de 1717, année de son arrivée à l'abbaye de Saint-Mihiel, à 1756, année de sa mort. De 1718 à 1720, il ajoute à « *acquisitus* » « *a D. Ildefonsio Catelinot bibliothecario* ». Parfois, il y aussi le lieu de l'achat. Mais on ne peut tirer de conclusion de la date d'un ex-libris, d'une mention « *Catalogo inscriptus* » ou même d'une date d'édition, le retard de la mise à l'inventaire existant déjà à cette époque [2127]. Par exemple, c'est sur un ouvrage [2128] faisant partie du fonds du cardinal de Retz - arrivé vers 1680 - que dom Catelinot annonce triomphalement, dans la couronne de laurier de la marque de l'éditeur : « *Monasterii Sancti Michaelis in Lotharingiâ Catalogo novo insciptus anno* [*entrelac*] *1733* ». Or cet ouvrage porte aussi un ex-libris typique de ceux de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIème siècle, par sa situation tout en haut de la page, son écriture et sa formulation : « *Monri S. Michaelis de S. Michaele cong. S. Vitoni et hydulphi* ». Il y a aussi une cote barrée sur le verso de la garde volante en face de cette page de titre, que l'on peut attribuer à dom Catelinot. Il y avait donc un catalogue-inventaire avant celui de dom Catelinot, mais personne, sauf lui, en écrivant « *novo* » dans cet ex-libris, n'y fait allusion dans les écrits sur la bibliothèque, de cette époque à nos jours. Et ceci, alors que des centaines d'ouvrages portent plusieurs cotes barrées autres que celles de 1733 et 1779, dont l'écriture et surtout la structure sont parfaitement identifiables. Toutes ces inscriptions ne sont pas de la main du bibliothécaire. Il y a quelques mentions d'achat dans les comptes annuels de l'abbaye à partir de 1736, mais cela concerne souvent les frais de port et non le coût du livre, ou des achats pour faire des cadeaux, ou des livres achetés pour le compte de l'abbé commendataire, en vertu d'arrangements qui nous échappent.

On arrive ainsi à repérer qu'il reste, au XXIème siècle, à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, 267 titres (489 volumes) entrés officiellement dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel du temps de dom Catelinot (1717 à 1756). Parmi ceux-ci, 47 titres clairement achetés, 28 titres clairement échangés et 2 titres reçus en dons, soit 77 sur 267 : un petit tiers. Les autres sont des « réinventoriés », dont certains pourraient venir du cardinal de Retz et être arrivés en 1680 ou bien des retards à l'inventaire réels, datant d'avant 1717. Le nombre de titres entrés varie beaucoup d'année en année : les années de record sont 1736 avec 54 titres et 1732 avec 53 titres. Ensuite on trouve 26 en 1728, dont plusieurs achetés à Paris, lors du séjour de plusieurs mois que dom Catelinot y fait pour travailler pour dom Calmet. Et 24 en

---

[2127] Sur la page de titre du *Lexicon graecolatinum*[…], Paris, chez Charles Guillard, la veuve de Claude Chevallon, au Soleil d'or, et Guillaume Merlin, à l'Homme sylvestre,1552, in-folio (B.M. Saint-Mihiel, PQ 817), on trouve écrit, au-dessus de la marque de Charles Guillard : « *S^{ti}. Michaelis de S^{to}. Michaele. inscriptus tantum an. 1779 quamvis longe anteà eidem monasterio fuerit acquisitus* » ! Compte tenu de la date d'édition, le responsable de ce retard pourrait être dom Catelinot.

[2128] Il s'agit de *Q. Sept. Florentis Tertulliani opera* […], Lutetiae, sumptibus Mathurini Du Puys, 1641, [XIV]-864 p.-130 p. in-folio, relié aux armes du cardinal de Retz (qui comportent la Vierge Marie et le chapeau de cardinal), B.M. Saint-Mihiel, F 222

1752, dont, comme il l'indique dans sa lettre à dom Calmet du 23 mai 1753 [2129] et comme nous l'avons déjà vu, « quelques bons livres » provenant de dom Charles Chastel, prieur d'Insming, mort en 1752. Sauf cette année-là, il y a une diminution très nette des entrées à partir de 1737. Et apparemment aucune en 1731, 1749 et 1753. Et, de plus, aucun achat à partir de 1735, seulement quelques très rares échanges et un don jusqu'en 1756.

Parmi ces 267 titres, il y en a 29 du XVIème siècle [2130], 95 du XVIIème siècle et 101 du XVIIIème siècle. Peu portent d'ex-libris de propriétaires précédents. Sur quelques rares livres, on lit à la fois, le lieu, la date et le prix d'achat, et même le nom du bibliothécaire qui les a achetés - dom Catelinot - jusqu'en 1720. Mais, généralement, il n'y a qu'une ou deux seulement de ces mentions. L'ex-libris n'est pas toujours de la main de dom Catelinot. Et un certain nombre de ceux-ci sont modifiés : ceux qui ont été inscrits avant l'adoption de celui qui fait allusion à la Lorraine, vers 1713, sont complétés par « *in Lotharingia* », nom dont l'orthographe varie elle aussi, lors de leur inscription au nouveau catalogue. A ce propos, y aurait-il de la résistance chez certains religieux de Saint-Michel-de-Saint-Mihiel ou Saint-Michel-en-Lorraine : un livre [2131], dont l'ex-libris n'est pas de la main de dom Catelinot, porte, avec la date de 1723, l'ex-libris « *Sancti Michaelis ad Mosam* », formule qui sera adoptée en 1766, après le rattachement de la Lorraine et du Barrois à la France.

Sur les 101 titres du XVIIIème siècle, 68, publiés entre 1717 et 1756, sont toujours conservés à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, et portent une date d'acquisition ou de mise à l'inventaire entre 1717 et 1756 : on peut donc attribuer la décision de leur achat ou de leur échange avec une autre abbaye à dom Catelinot. En rappelant que les prieurs et les maitres des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel de cette époque ont aussi leur mot à dire sur les choix. Et en n'oubliant pas que les livres qui avaient le plus d'intérêt bibliophiliques ont disparu sous le 1er Empire. Quelles sont les matières les plus prisées, par ordre d'importance (nous suivons la classification actuelle de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, qui dérive de celle dite « des libraires » du XVIIIème siècle :

- « U » (Histoire civile) :14 titres (43 volumes),
- « Y » (Bibliographie) : 9 titres (35 volumes),
- « T » (Histoire ecclésiastique) : 9 titres (26 volumes),
- « PQ » (Lettres) : 6 titres (14 volumes),
- « M » (Droit canon) : 6 titres (7 volumes),
- « G » (Théologie) : 5 titres (7 volumes),
- « ABC » (Livres sacrés) : 3 titres (4 volumes),
- « O » (Sciences et Arts) : 4 titres (6 volumes),
- « E » (Pères de l'Eglise grecque) : 2 titres (2 volumes),
- « N » (Droit civil) : 2 titres (3 volumes),
- « R » (Géographie) : 2 titres (2 volumes),
- « D » (Liturgie) : 1 titre (1 volume),
- « H » (Théologie morale) : 1 titre (1 volume),
- « J » (Théologie hétérodoxe) : 1 titre (1 volume),
- « K » (Théologie mystique) : 1 titre (1 volume),
- « S » (Chronologie) : 1 titre (1 volume),
- « X »(Monuments historiques etc.): 1 titre (2 volumes).

[2129] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2130] Le plus ancien est un VALLA (Georgius), *De expetendis et fugiendis rebus opus*, Venetiis, Aldi Romani [Manucii ?], 1501, 2 vol. in- folio. Il porte un ex-libris de l'abbaye de Saint-Mihiel daté de 1732 et d'une main non identifiée, sur le recto d'une garde volante inférieure, la mention : « les 2. vol. 3 # », B.M. Saint-Mihiel, PQ 895-896

[2131] Il s'agit de : TURLOT (Nicolas), *Thrésor* [sic] *de la doctrine chrétienne,* Lyon, 1655, in-4°, B.M. Saint-Mihiel, H 389

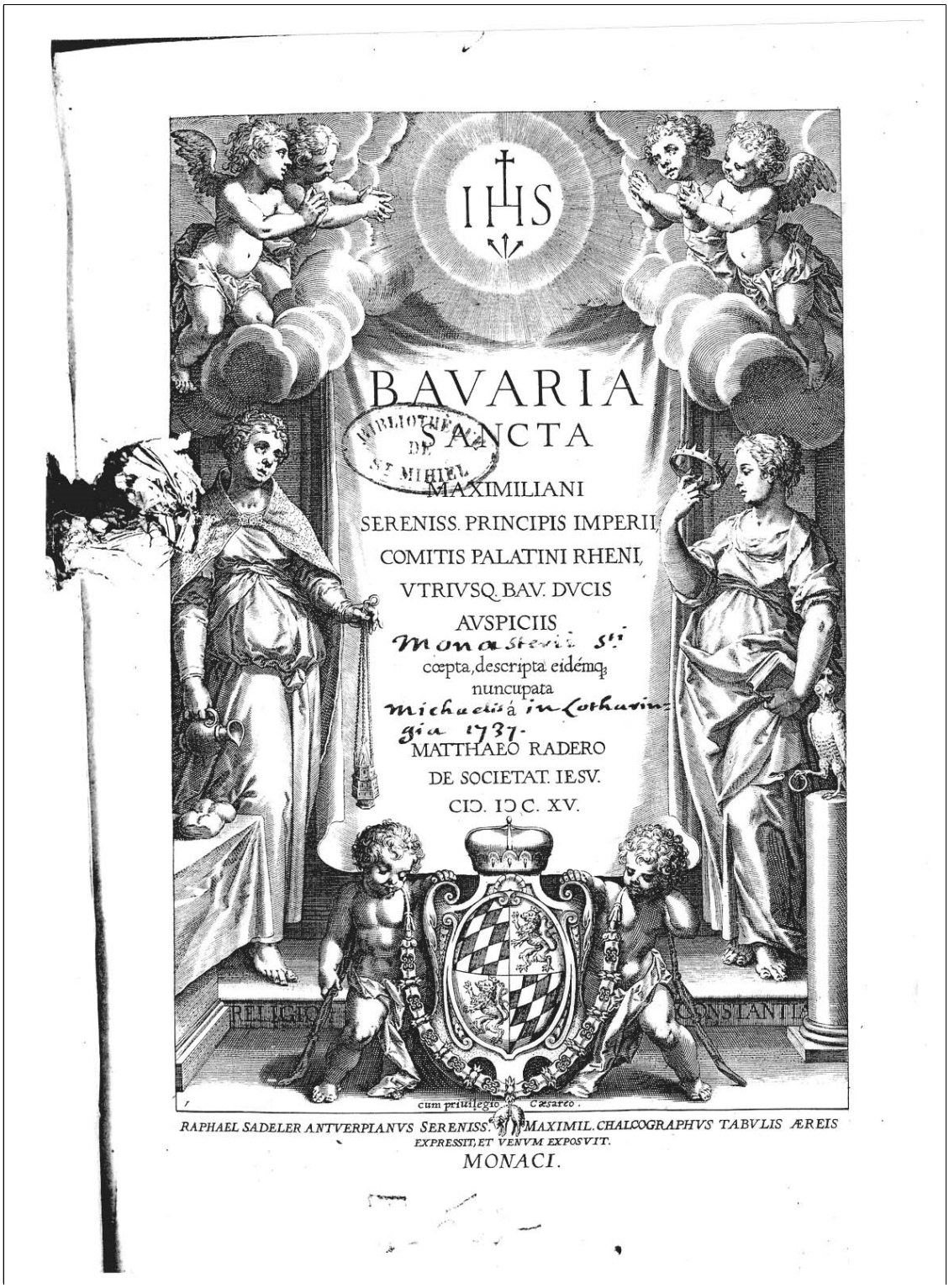

Exemple d'ex-libris de la main de dom Ildefonse Catelinot (Paris, 7 mai 1671 - Saint-Mihiel, 15 juin 1756), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1717 à 1756 :

« *Monasterii S^ti^ Michaelis in Lotharingia 1737.* »,

page de titre de RADER (Matthaeus), *Bavaria sancta*, Munich, 1615, in-4°,

B.M. Saint-Mihiel, T 500, trace d'éclat d'obus français de 1915

Les classes « F » (Pères de l'Eglise latine » et « L » (Théologie paranéthique, c'est-à-dire les recueils de sermons) ne sont pas représentés dans ces acquisitions. Les classes « I », « U » et « W » n'existent pas dans cette classification par matières.

On ne peut essayer de faire les mêmes calculs pour les 95 titres du XVIIème siècle et les 29 du XVIème siècle apparemment entrés à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel au temps du bibliothécaire dom Catelinot, car il y en a peu qui portent une mention d'achat, de don ou d'échange prouvant que c'est bien à cette époque qu'ils y sont arrivés : 4 titres sur 29 du XVIème siècle et 12 titres sur 95 du XVIIème siècle seulement. Les autres portent bien des dates de mise au nouvel inventaire-catalogue de cette période, mais ou leur ex-libris plus ancien est complété par « *in Lotharingia* » ou ils ne portent que ce dernier, mais cela ne prouve rien. Car le fonds est en mauvais état, d'après dom Catelinot, et il fait relier ou endosser beaucoup de livres de la bibliothèque, comme il l'explique dans sa lettre à dom Cailet du 29 décembre 1732 [2132]. Or cette opération est accompagnée de coups de massicot qui peuvent faire disparaitre les ex-libris inscrits tout en haut de la page, ce qui semble être l'habitude des bibliothécaires qui l'ont précédé. Il refait même des pages de titre à la main pour remplacer celles qui ont disparu. On ne peut donc rien conclure de la date d'achat d'après la date de mise dans le nouveau catalogue des ouvrages publiés avant 1717, pour la plupart de ceux-ci.

Il n'est jamais question d'achats, d'échanges ou de ventes de manuscrits dans les écrits de dom Catelinot. La classe « Z » actuelle rassemble tous les manuscrits, ce qui n'était pas le cas au XVIIIème siècle, où ils étaient mis à part et répartis suivant la même classification que les imprimés [2133].

Dom Catelinot se plaint qu'il y a peu d'achats, et nous avons vu que, faute de mieux, il y a les échanges, appelés plus crûment, par le biliographe de 1779, le « brocantage » [2134].

5.5.2. Le « brocantage ».

Du folio 421 au folio 457 et final du *Dictionnaire de littérature* de dom Catelinot [2135], nous découvrons un mélange de catalogues imprimés de libraire (Chevalier à Luxembourg [2136]), avec le prix ajouté pour certains livres de la main de dom Catelinot ; de listes manuscrites de livres proposés en échange aux abbayes voisines de la congrégation, avec mention de l'état de leur reliure ; de listes de livres venant de particuliers désireux de les vendre à l'abbaye ; de listes de livres à acheter ; de listes de livres déposés chez le relieur habituel de l'abbaye, afin qu'il les relie ou qu'il les vende pour le compte de l'abbaye. Ces listes sont de la main de dom Catelinot, mais d'une écriture beaucoup moins soignée que celle de ses lettres jusqu'à sa mort.

Dom de Lisle, dans son histoire de l'abbaye publiée en 1757 - un an après la mort de dom Catelinot -, fustige les agissements d'un bibliothécaire qu'il ne nomme pas : « Les livres, une fois attachés à la bibliothèque d'un monastère, doivent être regardés comme un dépôt sacré, dont il n'est jamais permis de disposer, à moins qu'ils ne soient doubles et l'on doit punir sans miséricorde ceux qui en agissent autrement » [2137].

Il y a pire comme insinuation sur les activités du bibliothécaire de Saint-Mihiel. Nous savons qu'en 1729 il y a, d'après le mauriste dom Bernard de Montfaucon, 64 manuscrits

---

2132 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2133 *Catalogue raisonné des livres manuscrits* […], *op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 69

2134 *Ibidem,* f° 47 v°.

2135 CATELINOT, *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

2136 André Chevalier (1660-1749), le fameux imprimeur-libraire de Luxembourg, aussi éditeur de la *Clef du cabinet des princes de l'Europe.*

2137 LISLE, *op.cit.,* p. 330

(titres) d'après son manuscrit (49 dans son texte imprimé postérieur) [2138], à la bibliothèque des bénédictins de Saint-Mihiel. Le catalogue de 1779 y trouve 80 titres [2139]. En 1861, le C.G. MSS en compte 73 [2140]. C'est peu de manuscrits pour une abbaye aussi ancienne. Le chanoine Roussel, au XVIIIème siècle, a une explication à ce fait : « Il y a dans cette abbaye de Saint-Mihiel une bibliothèque très-ancienne, mais qui n'a pu rien fournir pour les éclaircissements de l'histoire de Verdun, parce qu'on assure que tous les anciens manuscrits ont été transférés à Toul. [2141] »

Comment se faisaient ces échanges ou ces ventes ?

5.5.2.1. Avec les abbayes bénédictines de Lorraine.

Ce « brocantage » concerne d'abord les autres abbayes de la province de Lorraine de la congrégation et explique les ex-libris barrés et remplacés par celui de l'abbaye de Saint-Mihiel que l'on remarque dans le fonds bénédictin de la bibliothèque municipale de cette ville.

Au folio 440 et 441 verso, se trouve la liste des « Livres doubles de St Mihiel à échanger avec les doubles de la riche Bibliothèque de Moyenmoutier » [2142] :

- 8 contre 8, tous barrés, donc échange fait ?
- 13 contre 8, un seul barré ;
- 10 contre 12, un seul barré ;

Au folio 444, sur la colonne de gauche, il s'agit d'échanges avec « Beaulieu » [2143]: une dizaine, mais il n'y a pas toujours la contrepartie. Sur la colonne de droite, il s'agit de « nos pères de Bar »[2144] : 16 livres, mais une seule contrepartie mentionnée.

Au folio 445, il s'agit des « Livres vendus à Flavigny pour la somme de 550 # » [2145] : 83 volumes désignés seulement par leur numéro d'inventaire. Le détail des livres par format donne 100 volumes ! La liste est suivie d'un reçu de la main de dom Sébastien Guillemin [2146], sous-prieur, et du petit texte suivant de la main de dom Catelinot : « Vendus à Flavigny pendant le chapitre général de 1719 tenu à St Mihiel ; argent déboursé par le R P Prelat de Flavigny D. Charles de Vassimon [[2147]] prieur titulaire et ex-visiteur de la congregation . D. Ildefonse Catelinot Bibliothécaire. Le dit argent donné à D. Antoine Rivet [2148] Rel. de St Maur pour une emplette de livres. »

[2138] « Dom Bernard de Montfaucon avait dressé un catalogue de la bibliothèque, conservé à la B.N.F., latin 13069, ff. 231 v°- 234 v°, ouvrage qu'il a publié avec des variantes dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, 1729, tome II, p. 1178-1179. », COLIN-ROSET, *op. cit.*, p. 54, et le tableau comparatif de ces listes avec celles de 1779 et de 2008, *Ibidem*, p. 55-62.

[2139] *Catalogue raisonné des livres manuscrits* […], *op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, Z 69

[2140] *C.G.MSS*, *op. cit.*, t. III, p. 509-539

[2141] ROUSSEL (Chanoine Nicolas), *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun, avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745,* Paris, Pierre-Guillaume Simon, 1745, XXIV-540-CLXVIII-104-40 p., ici p. 249

[2142] Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, l'autre riche abbaye « *nullius* » des Vosges, en Lorraine.

[2143] Saint-Maurice de Beaulieu, en Champagne.

[2144] Le prieuré Notre-Dame de Bar, dont les religieux dépendent de l'abbaye de Saint-Mihiel.

[2145] Saint-Firmin de Flavigny, prieuré dont le prieur titulaire est élu, pas nommé par le chapitre général de la congrégation.

[2146] Dom Sébastien Guillemin, *Matricula, op. cit.*, n° 1 338, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1715 à 1720, puis en 1726-1727, et prieur de 1727 à 1732, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[2147] Dom Charles de Vassimont, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1661, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 mars 1677, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 26 mai 1733, *Matricula, op. cit.*, n° 996. Il est prieur de Notre-Dame de Bar en 1702 et 1703, puis trois fois prieur titulaire de Flavigny, de 1711 à 1731, par période de cinq ans, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[2148] Dom Antoine Rivet de La Grange : ont-ils fait connaissance à Paris, lors du séjour qu'y fait dom Catelinot pour aider dom Calmet dans ses travaux d'érudition en 1715-1716 ?

Une lettre du 15 novembre 1718, à 8 h du soir [2149], de dom Catelinot à dom Calmet confirme ces faits et montre les préparatifs de cette vente :

« Je viens de mettre à part & dans un seul trumeau tous nos livres doubles pour les montrer aux contredisans. ils s'estaient figuré que les meilleurs livres de notre Bibliothèque alloient décamper. Ils verront le contraire. S'ils ont ouvert les ieux assés grand pour le voir. Une autre fois nous en dirons davantage. »

En post-scriptum, dom Catelinot propose d'autres échanges et conclut : « Le reste ira son train comme je l'espere, malgré les contradicteurs ».

Et, le 2 janvier 1719, à 3 h du matin [2150] il explique, dans une autre lettre à dom Calmet que les bénédictins de Saint-Mihiel, s'il faut échanger des livres, préfèrent que ce soit avec d'autres bénédictins.

Au folio 445 verso, 13 livres sont remis « à l'abbé de Saint-Léopold » [2151], qui reçoit 15 livres.

Au folio 449, il y a des échanges non datés de quelques livres avec « nos Peres de St Nicolas » [2152], « nos Peres de St Vanne de Verdun » et « nos Peres de St Airy » [2153].

Le folio 451 verso est titré « Livres qu'il faut acheter », et des titres sont portés sur toute la largeur de la page, sans beaucoup d'indications bibliographiques. Certains titres sont barrés. Ont-ils été achetés ?

Au folio 453, apparaissent de nouveau des listes de livres à échanger ou à vendre, sur deux colonnes. Les notices sont brèves mais complètes : titre, auteur, lieu et date d'édition, nombre de volumes, format, valeur (pas toujours). Les livres sont des impressions du XVIème au XVIIIème siècle, principalement du XVIIème. Il ne semble pas y avoir de classement quelconque : « *Alcoranus cùm notis, auctore Lud. Marraecio ; Patavii, 1698, 40 #* » est mentionné entre « *Innocentii IV. in Sententia, Tolosae, 1652. 2 voll. fol.* » et « *Rodolphi Hospiniani de Templis, Festis, Sacramentis* […], *7 voll., Genevae, 1681* », qui n'ont pas de valeur indiquée. Ces deux livres n'auraient donc pas beaucoup d'après dom Catelinot ?

L'*Alcoran* est celui dont il est question dans le *Voyage littéraire* de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur en 1708 [2154]. Ce voyage est publié en 1724 : il y est dit, après la description de très riches pièces d'orfèvrerie religieuse venant du cardinal de Retz, que « la bibliothèque est une des plus belles & des meilleures que l'on puisse voir en province. Elle contient un tres-grand nombre de livres imprimez, & quelques manuscrits, parmi lesquels […] un Alcoran écrit en lettres d'or. » Dom Catelinot ajoute en bas de cette page : « Il y en a encore un en trés belles Arabes in 8° entier couvert de maroquin rouge dans l'Armoire des Hérétiques de nôtre monastere de St Mihiel en Lorraine. […] » Et, dans l'angle droit du bas de la même page, à propos du volume signalé par dom Martène et dom Durand : « L'Alcoran ne contient que les trois premiers ch[apitres] en lettres Arabes in 4° ». Il est plus que probable que cet Alcoran vient, comme l'orfèvrerie, du cardinal de Retz.

Dom Catelinot, qui a besoin de livres pour la bibliothèque de « *Sti. Michaelis in Lotharingia* », essaie de l'échanger avec la bibliothèque de Saint-Pierre de Senones. Rappelons qu'il écrit à dom Calmet, le 25 décembre 1742 [2155] : « Je pense toujours à vous donner satisfaction au sujet de notre Alcoran en Arabe, mais c'est un riche morceau que je ne puis échanger qu'avec quelque chose de grand prix, afin qu'on ne dise pas que je l'ai donné pour rien. Vous avés sans doute plus d'un exemplaire de vôtre Dictionnaire de la Bible en 4

2149 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2150 *Ibidem.*

2151 Saint-Léopold de Nancy.

2152 Saint-Nicolas de Saint-Nicolas-de-Port.

2153 L'autre abbaye bénédictine de Verdun.

2154 MARTENE, DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, op.cit.*, t. II, p. 128-130, B.M. Saint-Mihiel, R 70

2155 B.D. Nancy et Toul, MB 62

voll. de la dernière édition. » Une bonne partie des lettres que dom Catelinot envoie à dom Calmet traite, jusqu'en 1747 au moins, de ce qu'il qualifie, sans fards, le 23 décembre 1746 [2156], de « trafic » de livres.

Au folio 456 reprend la présentation sur toute la largeur de la page, comme aux folios 451 verso et 452. S'agit-il de nouveau de livres à acheter ? L'ultime livre (en haut du folio 457 et dernier) est : « *Histoire universelle de Bossuet 3. vol.8°. 7 #* ». Les folios 457 verso, 458 et 459 sont vierges.

Contrairement à ce que souhaitaient les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel, d'après la lettre de dom Catelinot à dom Calmet du 2 janvier 1719 [2157], les échanges de livres ne se font pas qu'avec d'autres monastères bénédictins. Ils se font aussi avec deux laïcs, mais qui sont des cas particuliers : un « ami de la maison » et un fournisseur.

5.5.2.2. Avec monsieur de Talvannes.

Du folio 446 recto à 447 verso, nous rencontrons monsieur de Talvannes [2158]. Baudoin de Tallevannes ou Talvanne ou Talouenne, né vers 1686 dans une famille de la noblesse de robe de Saint-Mihiel, un temps conseiller du duc Léopold 1er pour les affaires ecclésiastiques, s'était retiré de la vie publique, pour cause de jansénisme très affirmé. Il fréquente assidument la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel. Mais s'il lui vend les livres de sa bibliothèque personnelle, c'est parce qu'il a été atteint par la faillite de Law en 1720. C'est aussi un ami de dom Grégoire Berthelet, le bibliothécaire de Saint-Léopold de Nancy qui est relégué à Saint-Michel de Saint-Mihiel, par la congrégation, pour cause de jansénisme beaucoup trop affiché, en 1742. Cette même année, monsieur de Talvannes, après une descente de police chez lui, à Nancy, rejoint l'église janséniste des Pays-Bas, pays où il meurt. La transaction n'est pas datée, mais est certainement antérieure à 1742. Du côté de l'abbaye, il y a une longue liste avec les mentions : « mal reliés », « vieille reliure ». Du côté de monsieur de Talvannes, le total est de 172 livres, dont 35 titres seulement sont cités, avec les mentions : « Beaux », « Neuf » et « en veau ». A la fin, dom Catelinot note : « Les cent livres de Mr de Tallevanne acquittées sur le compte le [manque la date] 38 # en argent et 54 # en vin avec 8 # en livres ce qui fait la somme de 100 #. Reste à payer 35 # pour la reliure de 20 vollumes in 4° [cette dernière phrase est barrée, donc le règlement a été effectué] ». Le troc fonctionne à merveille !

Actuellement, il reste, dans le fonds bénédictin de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, 43 volumes (31 titres) portant l'ex-libris manuscrit de M. de Tallevannes - parfois barré - et celui manuscrit de l'abbaye - généralement de la main de dom Catelinot et sous la forme : *Monasterii sancti Michaelis in Lotharingia* (avec ou sans accent circonflexe sur le « a » final). Ces titres se répartissent entre les cotes actuelles suivantes :

- « G » (Théologie) :12 titres (21 volumes),
- « U » (Histoire civile) : 6 titres (7 volumes),
- « O » (Sciences et Arts) : 3 titres (3 volumes),
- « PQ » (Lettres) : 3 titres (3 volumes),
- « Y » (Bibliographie) : 2 titres (2 volumes).

2156 *Ibidem.*

2157 *Ibidem.*

2158 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 27, 493-495, 500, 534 note 127, 580 et note 122. Dans la réfutation de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet par CHEVRIER, *Mémoires* [...], *op. cit.*, t. II, p. 213-214, la notice de dom Grégoire Berthelet (*Matricula, op. cit.*, n° 1 324) mentionne, à la fin, M. de Tallevannes, et les plaint et les admire tous les deux ! Ce qui est intéressant venant d'un écrivain aussi critique en général. De plus, cette notice est suivie, dans l'exemplaire conservé à la B.M. Saint-Mihiel (FB 330), d'une annotation d'une main inconnue, qui, après « dévôt austère », écrit : « Par malheur pour luy, il est de foy, que fors de l'église point de salut a espérer. j'en parle savament, car je l'ai connu. tres particulièrement a St. Mihiel. » Ce livre ne provient pas de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Mihiel et on ignore quel était son premier possesseur.

- « D »	(Liturgie)	: 1	titre	(1 volume),
- « E »	(Pères de l'Eglise latine)	: 1	titre	(1 volume),
- « J »	(Théologie hétérodoxe)	: 1	titre	(3 volumes),
- « M »	(Droit canon)	: 1	titre	(1 volume),
- « S »	(Chronologie)	: 1	titre	(1 volume),

Quelques-uns des ex-libris de l'abbaye sont datés :

- un de 1720	: 1	titre	(1 volume),
- un de 1722	: 1	titre	(1 volume),
- un de 1725	: 2	titres	(3 volumes),
- un de 1728	: 1	titre	(1 volume).

5.5.2.3. Avec monsieur Gaussin, le relieur de livres de l'abbaye.

En haut du folio 447 verso, il est noté : « Gaussin », « Raccommodé », puis « Reliés ». Les livres sont notés tantôt par leur nombre dans un format, sans leurs titres avec total dû, tantôt un par un par leurs titres. On se rend compte que dom Catelinot vend et achète des livres à Gaussin, et même que celui-ci lui en offre : « Il m'a donné la vie de la Reine Anne », est-il noté en bas de la colonne de droite.

Puis, folio 448 recto et verso, il y a un titre : « A Gaussin Po. la Dorure des livres », pour un total à régler de 36 #. Les livres sont notés sur deux colonnes, avec leur cote dans le catalogue de la bibliothèque. C'est mélangé avec d'autres comptes de livres achetés, mais aussi, d'une autre écriture : « Pour le carosse 60 # » ! S'agit-il de frais de transport ? Puis le folio 450 verso est titré : « Livres donnés à Gaussin pour vendre ». Les comptes de l'abbaye nous apprennent que monsieur Gaussin est leur relieur habituel.

Tout cela est entrecoupé de pages blanches, non foliotées.

Dom Catelinot ne se limite pas au strict travail du bibliothécaire, qui veille à la conservation et à l'augmentation des fonds qui lui sont confiés. Il lit beaucoup de ces livres et il écrit sur nombre d'entr'eux !

5.5.3. Les « apostilles » et les ex-libris portés par dom Catelinot sur les livres de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel.

Dans ces apostilles, il donne essentiellement des renseignements sur les auteurs et les éditions des ouvrages concernés, mais il porte aussi des jugements sur leur contenu, ce qui est très révélateur sur lui-même. Plus de mille volumes portent ces notules érudites sur les 6 000 environ restant des 8 511 au moins de la bibliothèque des bénédictins toujours conservés à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel. Ses contemporains et ses successeurs sont sévères pour cette façon de faire, mais lui estime indispensable de préciser certaines choses et parfois de mettre en garde.

Les centaines d'ex-libris de sa main, datés ou pas, permettent de repérer, parmi les ouvrages qui restent de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Mihiel, une partie de ceux qui ont été acquis ou catalogués quand il en était le bibliothécaire. Et on arrive à reconnaitre, parmi les 600 livres qui portent le « cachet-soleil » christique et dynastique désignant les livres remarquables, ceux sur lesquels c'est lui qui l'a apposé ainsi que ceux qu'il a fait relier ou réparer et, peut-être même, qu'il a reliés ou réparés lui-même ! On a l'impression que plus il vieillit, plus il y a, sur les reliures, de tout petits cachets dorés représentant une tête solaire, dont l'alignement zigzague dans les entrenerfs du dos des livres et de titres frappés sur ces mêmes dos dont les N sont à l'envers, ce que ne ferait pas un relieur professionnel ! Ce soleil

finirait-il par l'obséder : sur la page de titre d'un livre, il ajoute à la marque de l'imprimeur, qui est un soleil levant : « *Illuminat* » [2159] ? Pour lui, c'est le Christ ressuscité !

Mais n'oublions pas surtout que, jusqu'à la fin de sa vie, il travaille à écrire des livres qui, pour la plupart, ne seront pas publiés ou, pour certains, le sont ou le seront sous le nom d'autres religieux bénédictins, en général avec son assentiment.

5.6. UN RELIGIEUX QUI ECRIT

« Je ne travaille que pour éviter l'oisiveté qui est le plus grand de tous les vices dans un Religieux », déclare dom Catelinot, dans la lettre à dom Calmet du 8 juillet 1741 [2160], où il touche le fond du désespoir. Cette affirmation reprend ce que dom Mabillon rappelle, dans le *Traité des études monastiques* : les études sont utiles soit pour agir, soit « pour s'occuper honnêtement dans le repos, et profiter du loisir en nous faisant éviter l'oisiveté et les vices qu'elle a coutume de produire » [2161].

Grâce aux notices biographiques et bibliographiques qui ont été consacrées à dom Catelinot, dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet [2162], en 1751, la *Biographie universelle* de Michaud, en 1836 [2163], *l'Histoire de Saint-Mihiel* de C.-E. Dumont, en 1862 [2164], la *Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne* de J.-E. Godefroy [2165], en 1925, et le livre édité par Gilles Banderier, en 2008 [2166], on peut reconstituer la liste des ouvrages qu'il a écrits et dont la plupart n'ont pas été publiés. Nous n'utilisons que ces notices, qui sont les plus riches et les plus intéressantes, d'autres ne faisant que les recopier sans corriger leurs erreurs. Mais nous ne pouvons résister au plaisir de citer en entier celle rédigée par C.-E. Dumont, l'historien de Saint-Mihiel et de son abbaye au XIXème siècle, qui résume, cruellement, non seulement ce que cet auteur pensait de la vie religieuse, en général, et de dom Catelinot, en particulier, mais aussi peut-être ce que lui avait transmis ceux qui l'avaient connu sur place ou ailleurs [2167] :

« CATHELINOT, *Dom Ildephonse*, né à Paris le 7 mai 1671, fit profession à Saint-Mansui [sic] le 23 mai 1694. Après avoir rempli divers emplois où il se signala par un grand zèle pour les études littéraires et la prédication, il fut envoyé à Saint-Mihiel, dont il resta jusqu'à la fin de sa vie l'infatigable bibliothécaire ; aussi voit-on sur quantité de volumes des notes de sa main qui se font remarquer par leur pesanteur calligraphique. Dom Cathelinot, généralement appelé Dom Ildephonse, était du nombre de ces pauvres moines pleins de résignation et de piété, entrés en religion avec l'espoir de participer par leur mérite aux avantages de tous genres mis en réserve dans les monastères ; aussi faisait-il partie des opposants que scandalisait la violation de la règle. C'était, pour lui, moins les honneurs qu'il regrettait, que l'aisance indispensable pour subvenir à la dépense d'impression de ses œuvres, comme le faisait princièrement les Abbés et les Prieurs, qui encore étaient dispensés de

---

2159 *Analecta graeca*, *op. cit.*, B.M. Saint-Mihiel, E 51

2160 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2161 MABILLON (Dom Jean), *Traité des études monastiques,* Paris, Charles Robustel, 1691. Ici édition établie par Odon Hurel, dans *Le Moine et l'historien. Dom Mabillon. Oeuvres choisies précédées d'une biographie par dom Henri Leclercq,* Paris, Robert Laffont, 2007, 1 131 p. Le *Traité des études monastiques* est p. 365-625 et la phrase citée dans la Partie III. - « Où l'on parle des fins et des dispositions que les moines doivent avoir dans leurs études », chap. 2, p. 617

2162 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 247-248, B.M. Saint-Mihiel, U 832

2163 MICHAUD, *Biographie universelle, op. cit., Supplément,* t. 60, p. 311-312

2164 DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 340-342

2165 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.,* p. 45-47

2166 CATHELINOT, *Réflexions sur le* Traité des apparitions *de dom Calmet, op. cit*

2167 DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 340-342

solliciter l'assentiment de leur communauté. Dom Rivet [[2168]], le célèbre auteur de l'Histoire littéraire de la France, autre martyr des privilégiés, lui écrit en 1571 [1751] : « Je vois, par votre chère lettre, que le génie des deux congrégations [Saint-Vanne et Saint-Maur] est le même, quoique autrefois il fût bien différent. En ces bons temps on avait égard au mérite ; à présent, il n'y a plus de grâces pour des personnes qui font le plus d'honneur au corps et qui remplissent le mieux les devoirs de leur état ; je parle par expérience… Entre vous et moi, les Bénédictins n'ont plus d'attrait pour la littérature et ne voudraient pas se donner le moindre mouvement pour ceux qui s'en occupent. »

« Peut-être bien, les confrères de Dom Cathelinot, moins savants que lui, jugeaient-ils avec leur simple bon sens que ses élucubrations n'étaient pas tellement intéressantes qu'ils dûssent, pour les mettre au jour, s'imposer quelque privation majeure. Le public, d'ailleurs, ne voulait plus de latin, qu'il lisait encore moins que les moines : « Puisqu'on vous refuse [lui dit Dom Rivet] le moyen de faire le voyage de Paris, où vous auriez même peine à trouver des libraires, par la raison que ces MM. ne veulent plus imprimer de livres latins, je vous conseille de vous pourvoir auprès de ceux de Basle, de Genève ou de Venise, qui en impriment tous les jours. » C'eut été aller chercher bien loin des auxiliaires et encore plus coûteux ; aussi les oeuvres de Dom Cathelinot eurent-elles, pour la majeure partie, la chance de rester manuscrites et d'orner les coins perdus de sa chère bibliothèque.

« En voici la nomenclature [recopiée de dom Calmet]. »

C.-E. Dumont sait donc que, pour publier ses écrits, un simple religieux a besoin de l'autorisation de ses supérieurs et que dom Catelinot ne dispose d'aucun revenu, car il n'est pas titulaire d'une charge d'abbé ou de prieur [2169], donc que c'est la congrégation et pas l'abbaye de Saint-Mihiel qui devrait assumer la dépense. Mais il ignore ou oublie surtout que dom Catelinot est de moins en moins bien vu de ses supérieurs et qu'il ne faut pas oublier non plus le « double contrôle du pouvoir politique et de l'autorité épiscopale » [2170].

5.6.1. Les ouvrages publiés de dom Catelinot.

Trois ouvrages de dom Catelinot sont publiés de son vivant :

Tout d'abord le *Supplément* de la *Bibliothèque Sacrée*, imprimé dans le *Supplément* du *Dictionnaire de la Bible* [2171] de dom Calmet (cet ouvrage est cité en premier de tous ceux énumérés dans la notice de la *Bibliothèque lorraine*).

Actuellement, se trouve toujours, à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, un livre in-folio [2172] dont le titre est :

BIBLIOTHEQUE
SACREE
Monasterii S^ti^. Michaelis in Lotharingiâ, [ex-libris manuscrit intercalé]
OU
CATALOGUE
DES MEILLEURS LIVRES
QUE L'ON PEUT LIRE,
POUR ACQUERIR L'INTELLIGENCE

[2168] Dom Antoine Rivet de La Grange (1683-1749), de la congrégation de Saint-Maur, qui -nous l'avons déjà vu - apparait régulièrement dans la correspondance de dom Catelinot et que celui-ci admire beaucoup.

[2169] Comme dom Calmet ou, par exemple, dom Rémi Ceillier, originaire de Bar-le-Duc, prieur titulaire de Saint-Firmin de Flavigny, dont nous avons déjà parlé, *Matricula, op. cit.*, n° 1 470

[2170] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 638

[2171] CALMET (Dom Augustin), *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, Paris, Pierre Emery, Saugrain père et Pierre Martin, 1719, 2 vol. in-fol. Il fut plusieurs fois réédité. La 1ère édition du *Supplément du Dictionnaire de la Bible* est de 1728, chez le même éditeur, en 2 vol. in-fol. Ensuite les deux ouvrages furent refondus et réédités plusieurs fois, cf. GERARD, *op. cit.*, p. 208-213.

[2172] B.M. Saint-Mihiel, A 944

DE L'ECRITURE. [[2173]] . *SAINTE.*
Imprimé à la fin du quatrième Tôme de la Refonte
Du Dictionnaire de la Bible du R.P.D. Calmet.,
A Paris, chés Emeri en 1730. In fol.
Depuis beaucoup augmenté & corrigé, Avec une Table
Alphabétique des Auteurs qui y sont rapportés,
Et une Autre
De ce qui est contenu dans les Articles de chaque Partie,
Qui est comme la Table des Matiéres.
Pour servir d'Essai à la Grande Bibliothéque Sacrée
de Dom Ildéfonse Catelinot. Bibliothécaire de S^t^.Mihiel,
Qui est en état de paroître en trois Voll. in folio ;
Avec quatre Discours Critiques & Historiques
Qui contiennent l'Analyse de ce grand Ouvrage.

Ce titre « à rallonge » se trouve non pas sur la véritable page de titre de l'ouvrage - qui a disparu - mais sur la suivante, qui ne porte, comme il se doit, que le titre seul du livre, sans les mentions d'édition. La « rallonge » est collée sur la moitié inférieure de la page et, si l'on regarde par transparence, on lit le même texte, mais de la main de dom Catelinot et moins bien calligraphié !

On trouve ensuite une préface imprimée de quatre pages non signée et où la main de dom Catelinot a, plusieurs fois, corrigé « notre ouvrage » en « ouvrage de dom Calmet », puis deux pages manuscrites de la main de dom Catelinot, qui sont l'abrégé de la première partie du livre, qu'il attribue au Père Le Long et qui doit « servir d'Introduction au Grand Commentaire Du R.P.D. Calmet sur tous les livres de la Bible ». Puis viennent les sept pages, aussi manuscrites, de la table du contenu des cinq parties, et l'on passe à ces cinq parties.

La *Bibliothèque sacrée* occupe les pages VII à CCCIV. Le haut de la première page du début de ces cinq parties est orné d'une gravure sur cuivre représentant une scène biblique. Ce sont les seules illustrations du livre. Les cinq parties sont abondamment garnies de notules érudites et correctrices de la main de dom Catelinot, qui a rajouté un titre courant en haut de toutes les pages - soit 297- de ces parties, et un ou parfois plusieurs titres de paragraphes en marge de ces pages. Il est régulièrement mentionné dans les notules : « On trouvera dans mon grand ouvrage […] ».

Le titre de la 1ère partie est abrégé, par la main de dom Catelinot, en : « Livres concernant l'étude de l'Ecriture sainte » (p. VII à XXIV). Celui de la 2ème en : « Antiquités judaïques » (p. XXV à LXVIII). Celui de la 3ème en : « Versions et éditions de la Bible » (p. LXIX à CVIII). Celui de la 4ème en « Commentateurs sur toute la Bible » (p. CIX à CCXXXII). Et celui de la 5ème en : « Commentateurs sur le Nouveau Testament et Autres ouvrages critiques Catholiques, protestants » (p. CCXXXIII à CCCIV).

Ensuite on trouve la « Table générale des auteurs » manuscrite (27 p. non paginées). A côté du nom de certains auteurs (une petite moitié), ont été rajoutés - d'une autre main - les numéros des pages de la *Bibliothèque sacrée* où ils sont mentionnés. Cette table est signée à la fin, c'est-à-dire au milieu d'une page impaire et pas discrètement : « Paquet » et, en-dessous, « scripsit ». Cette personne est-elle le maître d'école qu'on lui a adjoint comme aide pour son

[2173] Le titre imprimé s'arrête là, la suite est soit calligraphiée par quelqu'un qui a « une très belle main » ou « une très belle plume », soit faite au pochoir. Le catalogue manuscrit des imprimés par matières de la bibliothèque bénédictine de 1779 ne mentionne que ce titre, en y ajoutant « augmentée et corrigée » et les mentions de lieu, nom et date d'édition, B.M. Saint-Mihiel, Z 72, cote : A f° n° 491. L'ouvrage porte, comme beaucoup d'autres ouvrages, deux autres cotes barrées, qui sont celles du catalogue de dom Catelinot et une antérieure.

Catalogo novo et dont il écrit, le 29 décembre 1732 [2174] qu'il « écrit bien mais ne sait point de latin » et dont il ne sait pas « si on voudra le paier » ?

Le tout est relié avec un *Projet d'une nouvelle traduction des Commentaires de César* […] *par l'abbé de Vatrac*, imprimé de 6 pages non paginées, sans indication du lieu et de l'imprimeur-libraire chez qui cet ouvrage paraîtrait, et sans notules manuscrites de dom Catelinot ajoutées dans le texte.

Mais aussi avec un *Projet de souscription pour un Dictionnaire universel de Médecine, de Physique, de Chymie, de Chirurgie, d'Anatomie, de Pharmacie &c. en six Vol. inf. avec figures traduit de l'Anglois de M. James docteur en Médecine qui s'imprime à Paris, rue St. Jacques, chez Briasson, à la Science, David l'Aîné, à la Plume d'Or, Durand, à Saint-Landry et au Griffon*, imprimé de 4 pages non paginées, sans notules manuscrites de dom Catelinot ajoutées dans le texte.

Et enfin avec la page de titre imprimée en rouge et noir de *Joannis LAUNOII* [2175], *Opera omnia* […], *Coloniae Allobrogum, sumptibus Fabri & Barrillot, sociorum, et Marci-Michaelis Bousquet & sociorum, M. DCC. XXX.*, et 11 pages paginées décrivant l'édition, sans notules manuscrites de dom Catelinot ajoutées dans le texte.

Ces trois « prospectus » ont le mérite de nous faire connaitre certains des domaines de connaissances, dans sa recherche constante de la vérité, qui paraissent importants, après 1730, au bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel : les grands écrivains classiques de l'Antiquité, les sciences expérimentales et l'hagiographie critique. Le fait qu'il les fasse relier avec un volume auquel il tient beaucoup montre peut-être aussi qu'il souhaiterait pouvoir les acquérir pour la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel.

Ce recueil factice est relié, très simplement, en veau moucheté. Dans le second entrenerf à partir du haut du dos, il n'y a pas une pièce de titre mais est simplement frappé, en doré, sur deux lignes : BIBL et SACRE. Il n'y a pas de cachet-soleil signalant la valeur bibliophilique éventuelle de l'ouvrage, ni de petits soleils dans les entrenerfs

Deux autres ouvrages ont été imprimés du vivant de dom Catelinot :

- des *Lettres spirituelles de M. J.-B. Bossuet, évêque de Meaux à une de ses pénitentes publiées avec une préface* [2176] ;
- et des *Lettres et opuscules spirituels de M. J.-B. Bossuet, ancien évêque de Meaux et son commentaire sur le Cantique des cantiques* [2177].

René Taveneaux rappelle, à propos de ces deux derniers livres, que « les publications des jansénistes doivent, pour obtenir l'autorisation des chapitres généraux, être dépouillées de tout appareil polémique et de tout postulat théologique condamné ». Et que c'est avec beaucoup de peine que dom Catelinot obtint l'autorisation de ne publier que ces deux petits ouvrages. Il affirme que dom Catelinot « était suspect [de jansénisme] à plus d'un titre » : en particulier parce que, comme il le déclare dans une lettre à dom Calmet, il professe la « coopération des fidèles au sacrifice » [2178]. Ces publications de Bossuet [2179] sont un projet

---

[2174] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2175] Jean de Launoi ou Launoy (1602-1678), canoniste et exégète français que ses travaux en hagiographie firent surnommer le « dénicheur de saints ».

[2176] *Lettres spirituelles de Bossuet,* Paris, Desaint et Saillant, 1746, XXIV-406 p. in-12. La *Biographie universelle* de Michaud estime qu'on ne peut retenir ces *Lettres spirituelles* parmi les œuvres imprimées de dom Catelinot, « parce qu'elles ont été publiées en 1746 sur une copie assez défectueuse qu'en avait faite ce religieux ». Cette édition ne semble pas être conservée dans une bibliothèque autre que la Bibliothèque nationale de France.

[2177] *Lettres et opuscules spirituels de Bossuet et son commentaire sur le Cantique des cantiques*, Paris, Jacques Barrois, 1748, 2 vol. in-12. Cette édition est également introuvable en dehors de la B.N.F

[2178] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 666 et note 60, lettre du 21 juin 1741, B.M. Nancy, ms 381 (150).

[2179] Jacques- Bénigne Bossuet (1627-1704) est le plus grand orateur catholique de son époque, mais aussi un écrivain et historien de valeur, et un gallican qui soutient l'indépendance du pouvoir temporel vis-à-vis du spirituel. Dom Catelinot lui réserve deux colonnes complètes dans son *Dictionnaire de littérature*, qui

que dom Catelinot caresse depuis 1741 au moins : dans la terrible lettre du 8 juillet à dom Calmet [2180], où il lui raconte ses conflits avec dom Belfoy, abbé débouté mais néanmoins prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, il estime que les lettres spirituelles de Bossuet « surpassent de beaucoup celles de M. Fenelon et tous les autres qui ont écrit de la spiritualité ». Une main qui n'est pas celle de dom Catelinot a rajouté, à propos de celles qui ont été finalement publiées, dans la marge de l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* [2181] des bénédictins de Saint-Mihiel : « dans le Grand Recueil ». Nous ignorons à quoi il est fait allusion.

Un quatrième ouvrage se trouve « en substance dans le sixième Tome de l'Histoire de la Réforme [de l'ordre de saint Benoît] de Dom Pierre Munier, pag. 850.851 » [2182]. Il s'agit des « Réponses & des Eclaircissemens » que dom Catelinot a reçus de M. Tranchot [2183], secrétaire de M. de Tillemont, avec lequel il avait correspondu quand il avait entrepris la traduction de l'*Histoire des Empereurs romains* de ce dernier. La bibliothèque municipale de Saint-Mihiel conserve toujours l'exemplaire de ce livre sur lequel dom Catelinot a travaillé. Une main vengeresse et non identifiée a écrit, sur la contre-garde supérieure du premier volume : « Edition gâtée par les notes de Dom Catelinot qu'il pouvoit faire ailleurs que sur l'exemplaire même » [2184].

5.6.2. Les ouvrages non publiés de dom Catelinot.

La notice de dom Catelinot, dans la *Bibliothèque lorraine*, probablement rédigée par dom Pierre Munier [2185], d'après manifestement des renseignements donnés par l'intéressé, qu'il connaissait très bien [2186], annonce que vingt-trois autres ouvrages sont soit « prêts à imprimer », soit, pour les douze premiers cités, « Manuscrits dans le Cabinet de L'Auteur ». Un vingt-quatrième, qui porte sur les conférences ecclésiastiques du diocèse de Toul de mai 1725 à avril 1754, est mentionné par dom Catelinot lui- même, par écrit, dans la marge de la colonne 249 à la fin de cette notice et dans le *Supplément* à cette *Bibliothèque lorraine* (p. 10), dans l'exemplaire de Saint-Mihiel [2187].

Nous allons citer les ouvrages non publiés, en séparant ceux qui sont prêts pour l'impression et les manuscrits, et en les numérotant dans l'ordre dans lequel ils sont énumérés dans la *Bibliothèque lorraine*, sachant que celle-ci a été publiée en 1751 et que les livres imprimés avant cette date portent les numéros 1, 17 et 22. L'ordre n'est pas exactement chronologique, car dom Catelinot travaillait, par exemple, d'après sa correspondance, aux

---

commence ainsi : « Il a beaucoup écrit et sur des matières bien utiles […] » Mais la notice est inachevée, comporte plus de blanc que d'écrit et n'est que signalétique, B.M. Saint-Mihiel, Z 49, f° 103, col. 158-159

[2180] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2181] *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, U 832

[2182] Dom Pierre Munier, *Matricula, op. cit.*, n° 1 210, que nous connaissons déjà, rassembla quatorze volumes de *Mémoires* à partir de 1710, à la demande de dom Humbert Belhomme, abbé de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, dans le but de composer une *Histoire de la réforme de Saint-Benoît en Lorraine*, en 6 vol. in-fol. Il ne reste de tout ce travail qu'un volume de *Mémoires* à la B.M. Saint-Dié (ms 80), cf. *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 679-680 ; MASSON, *op. cit.*, p. 397 ; et GERARD, *op. cit.,* p. 126

[2183] Il s'agit de Michel Tronchay, « le secrétaire fidèle qui poursuivait l'édition des *Mémoires* depuis le décès de son maître en 1698 », cf. SUIRE, *op. cit.*, p. 379

[2184] LE NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien), *Histoire des empereurs et autres princes des 6 premiers siècles*, Paris, 1690, 6 vol. in-4°, B.M. Saint-Mihiel, U 618-623

[2185] MASSON, *op.cit.,* p. 397

[2186] Nous avons déjà fait allusion au reclassement (contre trois louis) par dom Catelinot de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Avold en 1746, à propos de dom Jérôme Gillet (*Matricula, op.cit.*, n° 1 484), un ancien de l'abbaye de Saint-Mihiel que dom Catelinot avait recommandé en 1732 à dom Calmet et qui était prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold en 1746. Mais s'y trouvait aussi alors dom Pierre Munier, cf. GERARD, *op. cit.*, p. 602

[2187] *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel, U 832

derniers cités depuis le début du XVIIIème siècle. Quant à ses catalogues et à son ouvrage sur le classement et le catalogage des bibliothèques, ils datent de 1732-1733. L'ordre est-il par importance, mais d'après qui ? Dom Calmet, dom Munier ou dom Catelinot ? N'y aurait-il pas aussi quelques inexactitudes ou des confusions ? Certains événements de l'époque permettent cependant de dater quelques-uns de ces ouvrages.

5.6.2.1. Les ouvrages « prêts à imprimer » de dom Catelinot.

Toujours d'après sa notice dans la *Bibliothèque lorraine* :

- N° 2 : une « Bibliothèque sacrée complette [sic] en trois Volumes in-fol. », rédigée pendant les quatre années où il a travaillé au supplément du *Dictionnaire de la Bible* de dom Calmet.

Nous venons de voir son ébauche avec le volume de la *Bibliothèque sacrée* de dom Calmet abondamment corrigé et augmenté après 1730 [2188]. Dom Catelinot y fait une allusion dans une lettre du 30 juin 1732 à dom Calmet [2189]. Mais où sont passés ces trois volumes ?

- N° 3 : « *Item,* les Tables de M. Dupin [[2190]], en quatre Volumes in-quarto, dont il y en a deux tout prêts à imprimer ».
- N° 4 : « *Item,* grand nombre de Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury [[2191]] ; deux volumes in-quarto prêts à imprimer ».
- N° 9 : « Nouvelle Edition des Ouvrages d'Alcuin [[2192]], en deux volumes in-fol. avec des Préliminaires Latins, & des Préfaces sur chaque Partie de l'Ouvrage ; des Notes, tant sur les Lettres, que sur les Vers de l'Auteur ; tout cela Manuscrit ; & prêt à imprimer ».

J.-E. Godefroy explique que dom Catelinot, à la fin de sa vie, « préparait une nouvelle édition des œuvres d'Alcuin et envoya en avril 1755 toutes ses notes à dom Forster, alors prieur et ensuite abbé de Saint Emmeran de Ratisbonne [[2193]] ». Ces notes furent utilisées, par

---

[2188] B.M. Saint-Mihiel, A 944

[2189] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2190] Louis-Ellies Du Pin (1656-1719), prêtre et érudit, est l'auteur de la *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques* et un des collaborateurs du *Journal des Savants*. Tous ces collaborateurs sont plus ou moins cartésiens, jansénistes et gallicans, cf. SUIRE, *op. cit.*, p. 369. En 1691, 1692 et 1696, étaient parues les *Remarques sur la bibliothèque des auteurs de M. Dupin,* première œuvre de l'Académie de Saint-Mihiel dirigée par dom Mathieu Petitdidier et que nous avons déjà évoquée. Ce livre, encore plus janséniste que celui qu'il commentait, suscita l'admiration de dom Mabillon. Cf. TAVENEAUX*, op. cit.,* p. 149-150 et 537. Ces tables sont-elles celles de l'ouvrage d'Ellies Du Pin ou des *Remarques* de l'académie de Saint-Mihiel, dont deux volumes parurent sous le nom de dom Petitdidier ?

[2191] L'abbé Claude Fleury (1640-1723) fut membre de l'Académie française en 1696, précepteur des fils du prince de Conti, aumônier de Louis XIV, précepteur du comte de Vermandois, sous-précepteur des trois petits-fils de Louis XIV, et enfin confesseur de Louis XV de 1716 à 1722. Il est l'auteur de *Mœurs des Chrétiens* et d'une *Histoire ecclésiastique* en 20 volumes longtemps utilisée dans les séminaires. Il fréquentait le cercle de jansénistes de l'abbaye bénédictine des Blancs-Manteaux, où logeait dom Calmet et ses assistants (y compris dom Catelinot) lors de leurs séjours parisiens. Cf. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 526. Du savant et modeste abbé Fleury, même le duc de Saint-Simon dit du bien ! Cf. MINOIS (Georges), *Le Confesseur du roi. Les directeurs de conscience sous la monarchie française*, Paris, Fayard, 1988, 559 p., ici p. 493-495 ; COTTRET (Monique), *Jansénisme et Lumières. Pour un autre XVIIIème siècle,* Paris, Albin Michel, 1998, 419 p., ici p. 228-230 ; et SUIRE, *op. cit.*, p. 335 et 389.

[2192] Albinus Flaccus, dit Alcuin, clerc anglo-saxon né à York vers 735, mort à Tours en 804, fut le conseiller religieux, politique et culturel de Charlemagne à partir de 780, et l'artisan principal de la renaissance carolingienne. La bibliothèque municipale de Saint-Mihiel conserve toujours un volume manuscrit réunissant son livre *De Fide sanctae Trinitatis* et des textes de saint Augustin, ensemble constituant un manuel à l'usage des prédicateurs leur permettant de lutter contre les hérésies (*Alcuini et Augustini opera,* X° siècle, ms de 146 fol. sur parchemin, cote actuelle : Z 29). Cf. CAZIN (Noëlle), VAST (Brigitte), « Alcuin, conseiller de Charlemagne », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, op. cit.*, p. 54-55. Dans son *Dictionnaire de littérature,* dom Catelinot consacre une très longue notice à Alcuin, en se référant essentiellement à dom Mabillon et Adrien Baillet, fol. 53 r° et v°, col. 206-207, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

[2193] Les bâtiments de l'abbaye bénédictine Saint-Emmeran de Ratisbonne (Regensburg, sur le Danube, en Bavière) existent toujours au XXIème siècle. Dom Froben Forster, né en Bavière en 1709, profès à Saint-Emmeran de Ratisbonne en 1728, en devient prieur en 1750, prince-abbé en 1762 et y meurt le 12 octobre 1791.

celui-ci, pour l'édition d'Alcuin publiée à Ratisbonne en 1777, en 4 vol. in-f° [2194]. Nous y reviendrons.

- N° 17 : « Les Lettres & Opuscules spirituels de M. Bénigne Bossuet, ancien Evêque de Meaux, & son Commentaire sur le Cantique des Cantiques, mis en ordre pour les imprimer ; deux Volumes in-douze, avec un Avertissement sur cette Edition ».

Il ne peut s'agir du texte qui a été publié en 1748, qui en est un abrégé [2195].

5.6.2.2. Les autres manuscrits de dom Catelinot.

- N° 5 : « Autres Dissertations Critiques sur l'Histoire du Peuple de Dieu, par le Père Berruyer [[2196]] Jesuite ».
- N° 6 : « Autres [Dissertations critiques] sur l'ouvrage du P. Aubert Cordelier, intitulé, *Les moyens de concilier les esprits touchant la Constitution Unigenitus* ».

On connait le père Aubert Roland par la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet [2197]. Il naît à Liffol-le-Petit, dans le Bassigny (alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres), en 1692, entre chez les cordeliers, devient provincial, puis est nommé écrivain de son ordre. Il est l'auteur de : *Moyens faciles de concilier les esprits sur les difficultés qui regardent la bulle* Unigenitus (Luxembourg, 1732-1735, 5 vol. in-4°), dont il est ici question ; et aussi de la *Vie de la Bienheureuse Philippe de Gueldres, Duchesse de Lorraine* (Toul, Vincent, 1736) et de *la Guerre du Duc René II, duc de Lorraine contre Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne* (Luxembourg, 1742). La fin de la notice signale qu'il « réside actuellement à S. Mihiel, où il est Directeur de l'Hôpital de cette Ville ». Sur l'exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* des bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel [2198], la main de dom Catelinot a corrigé « Directeur » par « Chapelain » et « Ville » par « Abbaye ». Directeur et chapelain, ce ne serait pas la même chose ? Quant à l'hôpital Sainte-Anne, c'est toujours le petit hôpital de la ville de Saint-Mihiel, situé juste à l'ouest de l'abbaye, au XXIème siècle. Il est administré, au XVIIIème siècle, par la ville et l'abbaye - c'est conflictuel - et confié aux sœurs de la congrégation hospitalière de Saint-Charles de Nancy [2199]. Le père Aubert serait-il seulement l'aumônier - au sens contemporain

---

D'après la *Biographie universelle* de Michaud, cette édition des œuvres d'Alcuin est le meilleur ouvrage publié par dom Forster ! Cf. *op. cit.*, t. 15, 1816, p. 281-282, où il est heureusement précisé que dom Forster « a profité du travail de dom Catelinot qui préparait depuis long-temps une édition de cet auteur ecclésiastique ».

2194 GODEFROY, *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.*, p. 45. Mais avant, en 1754, le livre du R.P. Magnoald ZIEGELBAUER et du R.P. Olivier LEGIPONT, *Historia rei literariae ordinis S. Benedicti in IV. Partes distributa*, Augustae Vind. et Herbipolis, sumptibus Martini Veith, mentionne que dom Catelinot prépare cette édition (*Pars prima*, vol. IV, p. 529, col. 2, n° 5). De plus, dans *l'Index virorum illustrium* de cet ouvrage (p. 639 et 640), Ildefonsus Cathelinot est mentionné non seulement pour cet ouvrage, mais aussi pour ceux qui sont signalés dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, que les auteurs recopient.

2195 Rappelons que, dès 1746, une lettre du 16 octobre à dom Calmet (B.D. Nancy et Toul, MB 62) nous apprend que dom Catelinot envisage de faire un procès au « Sieur Barois fils », imprimeur à Paris, au sujet de l'impression de l'intégralité des lettres de Bossuet. Une autre lettre à dom Calmet du 16 novembre 1747 (B.D. Nancy et Toul, MB 62), annonce que l'intervention de « Mr le Chancelier » (s'agit-il de celui de Lorraine, Chaumont de La Galaizière, père de l'abbé commendataire de Saint-Mihiel ?), et l'aide de dom Pernot (le bibliothécaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin-des-Champs à Paris), « mon intime ami », ainsi que les très longues démarches, peu efficaces, depuis trois ans, du cousin Dailly, ont tout résolu sans procès. Finalement, c'est seulement un abrégé qui est publié en 1748. Les renseignements de dom Munier seraient-ils un peu trop anciens ?

2196 Isaac-Joseph Berruyer, jésuite, est l'auteur, au milieu du XVIIIème siècle, d'une « tentative pour réécrire l'Ancien Testament sous forme de roman », qui a pour titre : *L'Histoire du peuple de Dieu,* cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 638 et 685-686 ; et SUIRE, *op. cit.*, p. 169 et note 2

2197 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 834-835

2198 *Ibidem,* B.M. Saint-Mihiel, U 832

2199 LISLE, *op. cit.,* p. 16-17 ; DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p.83-114 ; et *Pouillé, op. cit.*, t.III , p. 377

du terme - des pensionnaires de l'hôpital, et non pas le directeur (le confesseur) de ces religieuses ?

Le père Aubert Roland a l'honneur de bénéficier d'une notice plus critique dans l'ouvrage de F.-A. de Chevrier réfutant la *Bibliothèque lorraine* [2200]. Son auteur nous explique que le père Roland « est historiographe de l'Ordre de l'Etroite observance dont il est membre. Comme il n'a pas encore rempli son titre aux yeux du public, je me bornerai à dire un mot d'un livre qui a pour titre : « Moyens faciles de concilier les esprits sur les difficultés qui regardent la Bulle Unigenitus ». Cet ouvrage est d'un savant plutôt que d'un homme éclairé, plein de choses, mais péchant souvent par le raisonnement. Le Père Roland n'a point rempli l'objet qu'il avait en vue. Auteur de quelques autres livres historiques, il a dit des vérités sans style et avec peu d'ordre. »

Un autre biographe s'est aussi abattu sur le cas du père Roland : C.-E. Dumont [2201]. Il recopie dom Calmet et F.-A. de Chevrier et commente qu'il « se retira, on ne sait comment, ni pourquoi, à Saint-Mihiel, où il se résigna aux modestes fonctions de Directeur de l'hôpital ». Et il conclut : « Il est probable que le P. Roland finit ses jours à Saint-Mihiel ».

Personne ne sait, jusqu'à présent, pourquoi le P. Roland est venu à Saint-Mihiel, ni où et quand il est mort. Dom Catelinot ne lui a pas consacré de notice dans son *Dictionnaire de littérature*, puisqu'il n'a pas mis au propre les auteurs dont le nom commence par la lettre R. Mais ils se sont certainement connus à Saint-Mihiel.

Au XXIème siècle, le P. Roland a de nouveau l'honneur d'être cité dans une thèse [2202] : son auteur conclut qu'il est le seul religieux mendiant qui, à son époque se soit intéressé au jansénisme, que c'est clairement un antijanséniste, mais que sa théologie, « fondée sur la compilation et la recherche d'extraits signifiants plutôt que sur le sens global d'une oeuvre, était tôt ou tard vouée à l'échec ». On ignore ce dom Catelinot lui-même en pensait.

- N° 6 (suite) : « & sur le Traité de l'Amour de Dieu, par un Capucin ; ces trois Dissertations sont in-4°. sous le titre, *Trias Patrum* ».
- N° 7 : « Un autre *Trias* de trois Auteurs Anglois, qu'il réfute & joint au précédent Manuscrit ».
- N° 8 : « Une Dissertation fort ample sur le Dictionnaire de Bayle [[2203]], & ses autres Ouvrages, in-12. Manuscrit ».

Pierre Bayle est la principale référence de dom Catelinot dans son *Dictionnaire de littérature* et il lui y consacre une notice d'une demi-colonne, où il justifie ce choix [2204]. Nous y reviendrons.

- N° 11 : « *Item*, un Paralelle [sic] de l'ancien Gouvernement avec le nouveau, que l'on veut introduire dans l'Ordre Bénédictin & Prémontré, où l'on fait voir que les Chapitres Généraux, *ab origine*, ont été annuels dans les deux Ordres, & dès le Commencement de leur Réforme jusqu'à présent ».

Nous avons parlé de la crise de la triennalité des chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne à partir des années 1740. Nous savons ainsi ce que dom Catelinot en pensait.

- N° 12 : « Dom Cathelinot travaille actuellement à une Bibliothèque universelle Bénédictine en Latin, sous ce titre, *Historia Litteraria Benedictina in tres partes divisa, ab ortu Ordinis nostri, ad nostra usque tempora* ; trois Volumes in-fol. Le premier, qui contient les quatre premiers siècles de l'Ordre, est prêt à imprimer. »

[2200] CHEVRIER, *op. cit.*, t. II, p. 258

[2201] DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 409.

[2202] HENRYOT (Fabienne), *Livres, bibliothèques et lecture dans les couvents mendiants (Lorraine, fin XVIe-fin XVIII^{e}siècles),* thèse de doctorat sous la direction de Philippe Martin, Université de Nancy 2, 2010, 649 p., ici p. 463-466 et 585

[2203] Pierre Bayle (1647-1706), écrivain protestant mort en exil à Rotterdam, auteur du célèbre *Dictionnaire historique et critique* (1696-1697).

[2204] *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, f° 64 r°, col. 5, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

C'est quand il est à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, en 1716, avec dom Calmet, et qu'il travaille au sein de l'académie de cette abbaye, que dom Catelinot compose cette *Historia litteraria benedictina* [2205]. D'après dom Ursmer Berlière [2206], « le même sentiment de générosité et d'abnégation qui l'avait porté à remettre à dom Forster ses manuscrits relatifs à Alcuin, le déterminèrent à céder également ses notes sur l'histoire littéraire de l'ordre en faveur de dom Légipont ».

5.6.2.3. Les manuscrits « en gestation » de dom Catelinot.

Il n'y a pas d'indication quant à l'état d'avancement des manuscrits suivants :

- N° 10 : « Nouvelle Edition des Hommes illustres de Thevet [[2207]], avec des Notes sur chaque vie, & les anciennes Figures ».

Dom Catelinot ne mentionne pas Thevet dans son *Dictionnaire de littérature* (parce que les auteurs dont le nom commence par T n'y sont pas recopiés !), mais il est plus que probable qu'il s'est servi de cet ouvrage pour ce dictionnaire.

- N° 13 : « Un Abrégé des Dissertations & Commentaires de Dom Calmet sur l'Ecriture ; quatre Volumes in-quarto ».
- N° 14 : « Une Dissertation sur Erasme [[2208]], contre l'Apologie du même par M. Marsoliere [[2209]] ».

Dom Catelinot consacre une notice à Erasme dans son *Dictionnaire de littérature* [2210], qui commence par cette remarque, où il ne lui donne pas entièrement tort sur sa critique du monde ecclésiastique de son époque : « On ne sauroit encore lui pardonner son stile mordant contre les Prestres et les moines ; il faut s'en prendre aux dereglemens où ils étaient alors ». Une page entière est réservée pour cette notice, mais elle est inachevée et n'en occupe qu'un petit tiers. Au troisième tiers, dans la marge, est écrit : « Son livre du libre Arbitre v. Du P. [références illisibles]», mais ou la notice n'a pas été terminée, ou elle n'a pas été recopiée…

Egalement dans son *Dictionnaire de littérature* [2211], dom Catelinot rédige cette brève notice : « Marsolier (Mr). La vie du cardinal Ximenes [dans la marge : « Vie de plusieurs »] de Mr de Rancé abbé de la Trape [sic] : voiés l'Approbation par Tillad [Tillemont ?] de St

---

[2205] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 411

[2206] BERLIERE (Dom Ursmer), *Revue bénédictine,* 1898, p 231. Alfred-Joseph Berlière (1861-1932), profès en 1881, fut bénédictin à l'abbaye de Maredsous (Belgique) et a laissé une œuvre immense en tant que théologien et historien de l'ordre bénédictin.

[2207] André Thevet (1502-1590) est, d'après la *Biographie universelle* de Michaud (t. XLI, p. 329-330), un « voyageur, connu par sa crédulité », cordelier sécularisé en 1558, devenu aumônier de Catherine de Medicis, puis historiographe et cosmographe du roi de France Charles IX, « avec des appointements considérables ». Il publia des cartes géographiques et plusieurs livres sur le Levant, la France antarctique (l'Amérique) et une cosmographie universelle. Son meilleur ouvrage serait les *Vrais portraits et vies des hommes illustres, grecs, latins et païens, recueillis de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes,* paru en 2 vol. in-fol. en 1584 et réédité en 1621 en 8 vol. in-12. La *Biographie universelle*, tout en estimant que « c'est injustement qu'on l'a taxé d'ignorance et de mensonge », écrit: « Ce recueil offre beaucoup de fables ». Thevet, lui, assure « que la plupart des bibliothèques, tant françaises qu'étrangères, ont été par moi visitées, à cette fin de pouvoir recouvrer toutes les raretés et les singularités ».

[2208] Didier Erasme (1469-1536), l'humaniste chrétien le plus célèbre de la Renaissance. Il a droit à ¼ de colonne dans le *Dictionnaire de littérature* de dom Catelinot, *op. cit.*, f° 195 r°, col. 30, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

[2209] S'agit-il du père Antonin Massoulié ou Massolier, un thomiste, étudié, en 1717, par l'académie très janséniste de l'abbaye bénédictine de Saint-Maurice de Beaulieu (province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne), dans la perspective de l'appel au concile général ? Cf. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*, p. 415. La *Biographie universelle* de MICHAUD (t. XXVII, p. 239) nous apprend que ce dominicain, né à Toulouse en 1632 et mort à Rome en 1706, « possédait toutes les langues savantes et se distingua par sa piété comme par son érudition », qu'il fit une très belle carrière dans son ordre et écrivit des ouvrages sur la grâce et la prédestination, et contre les quiétistes.

[2210] *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, f° 195 r°, col. 30, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

[2211] *Ibidem*, f° 358 v°, col. 263

François de Sales elle paroit plus négligée que les autres ; elle a nean moins [sic] sa beauté et sa bonté, Du Pin [références illisibles] ».

- N° 15 : « Une autre [Dissertation] contre le Père Boujeant [[2212]], touchant le Langage des Bêtes » ;

- N° 16 : « Les Ouvrages de Dom Robert Desgabets [[2213]], mis dans un nouvel ordre ; deux Volumes in-fol. » [2214].

Les manuscrits de dom Desgabets avaient commencé à être réunis, dès sa mort, à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel, par les soins de l'abbé Hennezon. Nous avons déjà signalé que la congrégation de Saint-Vanne en refusa deux fois l'édition : en 1746, alors que la demande émanait non seulement de dom Catelinot mais aussi de dom Calmet, et encore en 1754 [2215]. René Taveneaux affirme que dom Catelinot « fut un de ceux qui, au XVIIIème siècle, demeurèrent attachés à la théologie et même à la philosophie de dom Desgabets » [2216].

- N° 19 : « Supplément au Concile de Trente, in-fol. composé des Ouvrages de l'Evêque Psaume [[2217]] sur ce Concile, dont il a les Manuscrits, & y a ajouté la vie de cet Evêque en latin, avec une Préface ».

- N° 20 : « Le même Auteur a aussi travaillé à la Traduction Latine de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury [2218]».

Dom Catelinot revient plusieurs fois, dans ses lettres à dom Calmet, sur l'intérêt des traductions et publications en latin qui permettent de faire connaitre un livre dans toute l'Europe.

- N° 21 : « et à celle de l'Histoire des Empereurs Romains de M. de Tillemont […] mais les occupations, que Dom Cathelinot a eües dans le ministere de la Prédication, ne lui ont pas permis de mettre la derniere main à cette Traduction, qui est restée imparfaite ».

La période où dom Catelinot est prédicateur semble être celle où il est affecté à l'abbaye Saint-Evre de Toul autour de 1710-1711. Mais le fut-il avant et ailleurs ? Nous l'ignorons.

- N° 23 : « De plus, il a composé plusieurs gros Catalogues, tant des Livres, que des Auteurs & des Matiéres ».

[2212] Le père Bougeant (Guillaume-Hyacinthe), (1690-1743), jésuite du collège Louis-le-Grand à Paris, « est l'auteur de comédies burlesques imprimées en France ou à l'extérieur du royaume, toutes dirigées contre les appelants, qui obtinrent un certain succès ». Il s'agit de « *La Femme docteur, ou la Théologie tombée en quenouille, comédie,* Lyon, 1730. L'intrigue repose sur une riche bourgeoise dupée par un confesseur janséniste, sorte de nouveau Tartuffe », qui eut un beau succès de scandale. Le père Bougeant est aussi l'auteur de *Les Quackers français, ou les nouveaux trembleurs, comédie,* Utrecht, 1732, et *Le Saint déniché ou la banqueroute des marchands de miracles, comédie,* La Haye, 1732. Cf. SUIRE, *op. cit.*, p. 67, 393 et note 5 ; et COTTRET, *op. cit.,* p. 172. Certains de ces ouvrages se trouvent toujours à la B.M. Saint-Mihiel, reliés dans des recueils d'imprimés du XVIIIème siècle. Dom Catelinot retient ici le premier ouvrage du père Bougeant, *L'Amusement philosophique sur le langage des bêtes,* dont le succès fut tel qu'il fut même traduit en Angleterre et en Allemagne, et fit exiler son auteur à La Flèche par ses supérieurs. La *Biographie universelle* de Michaud assure que « les chagrins que son ordre lui fit éprouver à l'occasion de l' « Amusement philosophique » abrégèrent ses jours ». Il eut néanmoins encore le temps de publier des ouvrages sur les traités de Westphalie (1744) et l'histoire des guerres et des négociations qui le précédèrent. Cf. *Biographie universelle, op. cit.*, t. 1, p. 519-520

[2213] Dom Robert Desgabets, *Matricula, op. cit.,* n° 464, le grand scientifique de la congrégation de Saint-Vanne au XVII° siècle, cf. TAVENEAUX, *op.cit.* p. 118-131.

[2214] C'est le manuscrit se trouvant actuellement à la Bibliothèque intercommunale multimédia d'Epinal-Golbey (Vosges) : *Œuvres théologiques de D. Robert Desgabets, savant théologien de la congrégation de S. Vanne et S. Hydulphe ; recueillies par le révérend père Dom Calmet ; mises en nouvel ordre par Dom Ildefonse Catelinot, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel*, in-fol., papier, XVIIIème siècle, cote : MS 142

[2215] TAVENEAUX*, op. cit.*, p. 661

[2216] *Ibidem*, p.411.

[2217] Nicolas Psaume (1518-1575), évêque de Verdun de 1548 à 1575, l'un des pères du concile de Trente.

[2218] FLEURY, *op. cit.*

Rappelons que, dans une lettre à dom Calmet du 29 décembre 1732 [2219], dom Catelinot explique : « Je me suis lâché à toute bride sur nos catalogues pour les mettre dans un meilleur ordre, les faire d'écrire [sic] et y ajouter tous les nouveaux livres que nous n'avions pas et les rendre plus utiles par des notes critiques que je joins à chaque ouvrage et à chaque auteur ; j'avais cru que D. Halot serait homme à entreprendre ce travail, et qu'il me serait d'un grand secours, aiant une belle main et beaucoup d'aptitude pour cela. Mais on s'est trouvé dans la fâcheuse nécessité de lui donner la clef de la cave, ce qui lui enlève tout son tems [[2220]] ; en sorte que je suis obligé de me servir d'un maître d'école qui écrit bien, mais qui ne saît point de latin ; ce qui me cause des peines infinies ; pour comble de chagrin, c'est que je ne sais point si on voudra le paier ; cependant toute peine mérite salaire, et il faut bien qu'un écrivain vive de sa plume. Plaignés mon malheureux sort. »

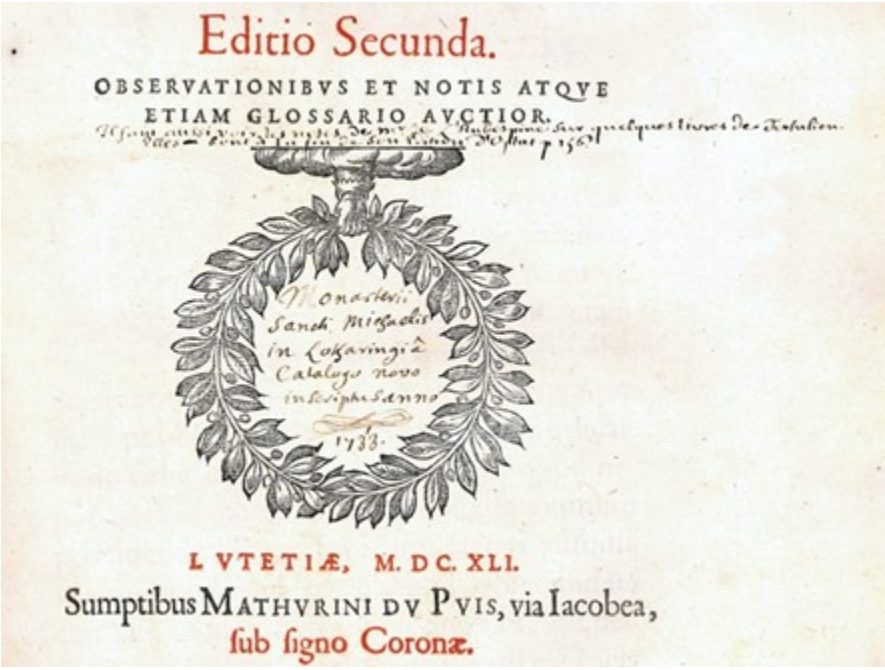
Editio Secunda.
OBSERVATIONIBVS ET NOTIS ATQVE
ETIAM GLOSSARIO AVCTIOR.
Monasterii
Sancti Michaelis
in Lotharingiâ
Catalogo novo
inscripti anno
1733.
LVTETIÆ, M. DC. XLI.
Sumptibus MATHVRINI DV PVIS, via Iacobea,
sub signo Coronæ.

C'est en 1733 que dom Catelinot écrit triomphalement, sur la page de titre des œuvres de Tertullien [2221], dans la couronne de laurier qui est la marque de l'imprimeur-libraire :

« *Monasterii*
Sancti Michaelis
in Lotharingiâ
Catalogo novo
inscriptus anno
[entrelac]
1733. »

2219 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2220 Dom Hydulphe Hallot, né au plus tard en 1696 à Ancerville (à l'est de Saint-Dizier, alors Barrois mouvant, diocèse de Châlons, aujourd'hui Meuse, diocèse de Verdun), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 28 juin 1712, mort à l'abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold le 4 décembre 1751, *Matricula, op. cit.*, n° 1 563. En mai 1736, il quitte l'abbaye de Saint-Mihiel et « va demeurer à Flavigny ». Il reçoit du procureur : « 14 # 4 sols pour sa robe et son scapulaire supportez 5 mois et son chapeau (18 mois), et pour son voiage 10 # 8. 3. », A.D. Meuse, 4 H 150 (2-3), XIII. C'est certainement un bon gestionnaire, car on ne confierait pas les clefs des caves de l'abbaye, qui tire de sa production de vin sa trésorerie courante, à un irresponsable. Un bibliothécaire-adjoint, c'est moins utile…

2221 *Q. Sept.Florentis Tertulliani opera* […], Paris, Mathurin Du Puys, « sub signo Coronae », 1641, XIV-864-130 p. in-folio, B.M. Saint-Mihiel, F 222

Le haut de la page porte aussi, d'une écriture rapide et négligée : « *Monri S . Michaelis de S. Michaele cong. S. Vitoni et hydulphi* », qui est l'ex-libris non daté de l'abbaye de Saint-Mihiel de la fin du XVIIème siècle. L'ouvrage est relié en veau brun tacheté aux armes du cardinal de Retz et fait donc partie de la bibliothèque de celui-ci achetée par dom Hennezon vers 1675-1680. Une notule savante est également écrite de la main de dom Catelinot sur la page de titre. Le verso de la contre-garde supérieure porte plusieurs cotes, antérieures ou postérieures à la sienne, écrite de sa main : F n° 1, qui est barrée [2222].

Le catalogue de dom Catelinot a disparu on ne sait quand, mais il est ainsi décrit par le catalogue des auteurs de 1779 [2223] :

« *Catalogus hujus Bibliothecae a 1733 plurimum elaboratus infinitis prope annotationibus dives Y fol. 202-205.*

« Suum catalogum dicavit D. Benedicto Bellefoy hujus monasterii abbati, adulatoria dedicatione. In numeros hujus Bibliothecae codices vel in ipses titulis vel in paginis editis notis sua manu scriptis maculavit. »

Nous avons plusieurs fois parlé de la scène épouvantable que dom Belfoy, abbé débouté mais prieur en exercice de l'abbaye de Saint-Mihiel, fait, en juillet 1741, au bibliothécaire qui l'attendait, avec des transports de joie, dans cette abbaye et qui lui y parait inutile et encombrant. L'épître dédicatoire a disparu, donc nous ne pourrons pas comparer les termes « adulateurs » du bibliothécaire envers l'abbé avec ceux injurieux de cet ex-abbé envers le bibliothécaire que la lettre de dom Catelinot à dom Calmet énumère. Mais nous sommes aussi bien informés par cette notice du mal que pensent les bibliothécaires de la fin du XVIIIème siècle de leur érudit et défunt confrère dom Catelinot, bibliothécaires qui n'hésitent cependant pas à renvoyer, pour certaines parties de leur catalogue au « catalogue bâclé », de celui-ci [2224].

- N° 24 : « & a donné la manière de ranger les Livres d'une Bibliothéque, & d'en dresser les Cathalogues ».

Dans une lettre à dom Calmet du 30 juin 1732 [2225], dom Catelinot exprime le désir qu'on imprime, avec sa *Bibliothèque sacrée*, sa *Méthode facile pour ranger une bibliothèque*. Le 28 août 1742 [2226], il revient sur le sujet, dans une lettre adressée à dom Fangé, le neveu et coadjuteur de dom Calmet, et essaie de faire rectifier sa future notice dans la *Bibliothèque lorraine* : « J'ai oublié de marquer dans la liste de mes ouvrages que la méthode d'arranger une Bibliothèque est dédiée au Très R. P. Abbé vôtre Cher Oncle pour lors Président et suivie d'un Prospectus apparatus ad Bibliothecam scientiarum universam ».

- N° 25 : « Ce laborieux & infatigable Auteur a encore entrepris un Ouvrge [sic] considérable auquel il donne ce titre : *Annales, tum Ecclesiastici, tum Romani, Historici, Critici, Chronologici, Typographici, Numismatici, Litterarii, Politici, Dogmatici, Morales & Juris untriusque, ab anno proximo Caesaris Augusti octavi , primi Romanorum Imperatoris ; ad annum currentem Ludovici Magni, nunc feliciter regnantis, operâ & studio peritissimorum omnium quotquot ferracissima aetas nostra tulit* ». Cet ouvrage, dont il parle dans sa première lettre conservée à dom Calmet, datée de Saint-Evre de Toul le 3 juillet 1710 [2227], ne verra jamais le jour. Nous en avons déjà parlé.

- N° 26 : « Il a aussi fait des Remarques savantes sur un ancien Martyrologe manuscrit, qui est dans l'Abbaye de Senones ; il donne à cet Ouvrage qui feroit un in-quarto, le titre de

---

2222 Certaines de ces cotes ont été frappées, en doré, à la base du dos des livres en question. On aimerait pouvoir décoller toutes les étiquettes qui, depuis deux siècles, les ont recouverts …

2223 *Catalogues des auteurs*, t. I, f° 169, B.M. Saint-Mihiel, Z 72

2224 *Ibidem.*

2225 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2226 *Ibidem.*

2227 *Ibidem.*

Parallele d'un ancien Manuscrit du onzième siècle avec le Martyrologe romain ; & des Notes sur l'un & sur l'autre ».

C'est tout, si l'on peut dire. Comme on n'est jamais bien servi que par soi-même, dom Catelinot a ajouté, de sa main, dans la marge gauche de cette notice de la *Bibliothèque lorraine* [2228], sa date de naissance exacte, en face du début de sa notice qui le dit « natif de Paris vers 1670 » : « le 7° Mai de l'an 1671. p[barré] voiés le supplement p. 10 ». Et plus loin, dans cette marge, il note : « Il est encore vivant en cette année 1754. où il a achevé un travail de 4. ans, qui sont les confces [conférences] de Toul au nombre de 348. depuis 1725 jusqu'en 1754. 2. voll. In fol. ou 4. in 4° mss ».

Si nous nous reportons à ce supplément (relié à la fin du volume), nous y trouvons, dans la marge et toujours de sa main [2229] :

« D. Catelinot.

« pour la p. 249. Il a encore travaillé à remplir toutes les conférences de Toul qui sont au nombre de 360. depuis le mois de mais [« s »barré] de 1725. jusqu'au même mois de 1755. ce qui peut faire 4. voll. in 4° ou deux in fol. d'Impression. Il y suit le même ordre des questions qui y sont proposées sur la Theogie [sic], la Morale & l'Ecriture Ste, ce qui [est] le travaille « le » barré] de 3. années entiérres [sic], & plus. »

Il y a encore plus intéressant au bas de cette p. 249 (colonne 249, en fait) : l'annotateur non identifié de cet exemplaire de la *Bibliothèque lorraine* appartenant aux bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel se fait le défenseur de dom Catelinot. L'a-t-il connu ? Est-il son successeur à la bibliothèque ? Il écrit (nous respectons scrupuleusement son orthographe) [2230]:

« Dom Catilinot est mort à St Mihel le [espace vide] 1756. Il a prodigieusement écrit, et il y a peu de volumes dans la bibliotheque qu'il n'ayt apostillés d'une ecriture aussi peu lisible que celle qui se voit icy et au Suppl. pag. 10. Ses nottes sur les mem. de chevrier sont les dernieres productions de son esprit. Dans un âge moins avancé il l'aurait refuté avec un zéle proportioné à l'estime et à l'attachement qu'il avoit pour D. Calmet. »

Les notes de dom Catelinot sur Chevrier, le caustique auteur de remarques sur la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, ne semblent, malheureusement, avoir été vues par personne, sauf ce religieux, depuis la mort de leur auteur. Et ce religieux est, à cette époque, le seul défenseur de dom Catelinot que nous ayons rencontré à l'abbaye de Saint-Mihiel.

Mais que reste-t-il des œuvres manuscrites de dom Catelinot à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, actuellement ?

5.6.3. Les manuscrits de dom Catelinot conservés au XXIème siècle à Saint-Mihiel.

Se trouve toujours, à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, le volume 2 du recueil auquel il a l'air de beaucoup tenir, celui des *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Toul de 1725 à 1754* [2231], dont il explique que « c'est comme un corps de théologie sur tous les points de morale les plus intéressants, et comme un commentaire général sur l'Ecriture-Sainte […] ». Rappelons simplement que l'abbaye de Saint-Mihiel est du diocèse de Verdun.

2228 *Bibliothèque lorraine, op. cit.,* col. 249, B.M. Saint-Mihiel, U 832

2229 *Ibidem. Supplément*, col. 10

2230 *Ibidem*, col. 249

2231 *Solutions des difficultés proposées en forme de questions dans les conférences ecclésiastiques du diocèse de Toul depuis le mois de mai 1725 jusqu'au mois d'avril 1754. Par le R.P. Dom Ildephonse Catelinot, Bibliothécaire de l'abbaye de St-Mihiel en Lorraine. Mort le 3 juin 1756,* t. 2, ms sur papier, 582-1039 p. in-fol, relié en papier peint, B.M. Saint-Mihiel, Z 74.

Ce manuscrit fait aussi partie de ceux dont le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, en 1779, écrit : « Je n'ai pas inséré dans ce catalogue plusieurs autres manuscrits récents tels que la *Bibliothèque sacrée* de dom Catilinaus […], les *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Toul* […]. Ces ouvrages sont dispersés dans les différents trumeaux de la bibliothèque pour serrer les livres imprimés. », *op. cit.,* f° 57, B.M. Saint-Mihiel, Z 69. Nous avons déjà mentionné la *Bibliothèque sacrée*, B.M. Saint-Mihiel A 944

Nous avons vu qu'à certaines périodes elle envoie ses jeunes profès recevoir les « ordres » à Toul, mais elle est bien obligée de les faire ordonner prêtres à Verdun, évêché dont elle dépend. Ce sont évidemment des choix théologiques qui expliquent cette décision des supérieurs, mais peut-être aussi tactiques. D'ailleurs, est-ce uniquement le choix de dom Catelinot d'avoir recopié tout ou partie de celles du diocèse de Toul ? Lui a-t-on ordonné de le faire ? Toul, dont l'évêque, précisément, de 1723 à 1753, Scipion-Jérôme Bégon [2232], est réputé pour sa modération dans la lutte contre le jansénisme, n'exigeant, par exemple, qu'une soumission verbale à la bulle *Unigenitus* et au *Formulaire*, à partir de 1730, des religieux de Saint-Vanne sélectionnés pour accéder aux charges [2233] !

Des manuscrits de dom Catelinot, reste également, à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, au XXIème siècle, son *Dictionnaire de littérature* [2234]. C'est un épais volume pauvrement relié, qui recense les « auteurs depuis le commencement du monde jusqu'à présent » (c'est-à-dire au début du XVIIIème siècle) : il comporte plus de 8 000 noms et pas seulement d'auteurs d'ouvrages théologiques, philosophiques ou littéraires, mais aussi des noms de scientifiques et d'artistes. Cette liste d'auteurs semble être, plus que celle des auteurs dont il pense qu'il faut conserver la mémoire, celle de ceux - quels qu'ils soient - qu'il a rencontrés au long des lectures qu'il a faites au cours de sa vie. C'est très révélateur sur dom Catelinot, son appétit de connaissances et son désir de transmettre ce qu'il sait. Est encore plus intéressant le choix des auteurs auxquels il se réfère pour rédiger les notices, au premier rang desquels se trouvent Bayle, Du Pin, Baillet et dom Mabillon..., par ordre de fréquence ! Cet énorme travail mérite que l'on en parle plus longuement.

5.6.4. Son *Dictionnaire de littérature* : grand œuvre inachevé ou testament ?

« Dans la deuxième partie du *Traité des études monastiques*, Mabillon propose une sorte de bibliothèque idéale et « exhaustive », écrit Daniel-Odon Hurel, dans son édition des œuvres du célèbre bénédictin de la congrégation de Saint-Maur [2235]. Dom Ildefonse Catelinot, dont on ne sait s'il a jamais rencontré dom Mabillon [2236], essaie d'en faire autant et le cite abondamment dans son propre ouvrage. Celui-ci se trouve toujours à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel, car il n'intéressait aucun des savants bénédictins qui ont « veillé sur le sort » des manuscrits de dom Catelinot dès avant et après sa mort, pas plus que les bibliophiles qui « écrémèrent » la bibliothèque de l'ex-abbaye de Saint-Mihiel au cours des siècles suivants.

5.6.4.1. Description du livre.

Dans le catalogue manuscrit des manuscrits de l'abbaye de Saint-Mihiel [2237], daté de 1779, on lit, à la cote P. in-4°, fol. 66 :

« Espece de bibliothèque des auteurs par ordre alphabétique, manuscrite, sur papier, à la fin de laquelle on voit tout le brocantage des livres de notre bibliothèque et des échanges

---

2232 Scipion-Jérôme Bégon (Brest, 1681 - Toul, 1753), aussi grand-prévôt de Saint-Dié à partir de 1742

2233 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 481-482, 489 sq. et 612-613. Louis Châtellier, professeur émérite à l'Université de Nancy 2, avait commencé l'étude de ces conférences. Il n'a pu malheureusement mer à bien ce travail.

2234 *Dictionnaire de littérature*, B.M. Saint-Mihiel, Z 49

2235 *Le Moine et l'historien, op. cit.*, p. 380

2236 Dom Mabillon est passé à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1696 : ils y arrivent, dom Ruinart et lui, le vendredi 7 septembre au soir et en repartent le lundi 10 septembre : « L'accueil chaleureux du Père Mathieu Petitdidier peut à peine se décrire. », LECLERCQ, *op. cit.*, p. 250. Dom Petitdidier est prieur de l'abbaye cette année-là. Dom Catelinot n'est pas encore dans cette abbaye : il a fait profession à Saint-Mansuy de Toul le 23 mai 1694. Est-il toujours à Toul en 1696 ou poursuit-il ses études pour être ordonné prêtre dans une autre abbaye de la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne. Il aurait pu rencontrer dom Mabillon. A moins qu'il ne l'ai fait à Paris avant d'entrer en religion ?

2237 *Catalogue raisonné* […], B.M. Saint-Mihiel, Z 69, f° 47 r°

des vieilles éditions pour de nouvelles, parce qu'ils étaient reliés ou en parchemin ou en vieux veau. Je vois que l'on a échangé de très bons ouvrages contre d'autres qui ne sont pas à leur comparer quoiqu'il s'en trouve quelques uns de bons. »

Dans le catalogue général imprimé des manuscrits des bibliothèques de France [2238], publié en 1861, le même ouvrage est ainsi décrit :

« N° 49. - In-quarto sur papier. - XVIIe et XVIIIe siècle.

« Abbaye de Saint-Mihiel. - Ecrit sur deux colonnes. Ce volume renferme un essai de dictionnaire bibliographique, par noms d'auteurs, dans lequel on a fondu les ouvrages antérieurs. On cite souvent Bayle, Dupin, Wadding [[2239]] etc. A la fin du volume on trouve deux catalogues imprimés et des fragments de catalogues manuscrits donnant l'indication du prix des livres. - Couvert en peau. »

Une main anonyme a rajouté, sur l'exemplaire de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel de ce catalogue de 1861 : « 457 feuillets », la cote actuelle : « in-4°-Z 32 » et un « X », dans les deux marges verticales de la page, indiquant que le livre est revenu de la guerre de 1914-1918 (pour les disparus, il y a des « M »).

Le manuscrit n'a pas de titre et commence au folio 1 par les auteurs dont le nom commence par « AA ». Il compte en fait 463 folios, car 6 feuillets sont doubles. Il mesure 160 sur 200 mm. Il est pauvrement relié en basane et son dos est recouvert d'un tissu vert très élimé [2240]. Mais son plat supérieur porte le cachet rond doré représentant le soleil christique et dynastique lorrain à seize rayons et la mention M. S. MICH. IN LOTH. Celui-ci est apposé sur les ouvrages les plus remarquables du fonds par le ou les bibliothécaires bénédictins de l'abbaye depuis le début du XVIIIème siècle, donc, dans ce cas, par dom Catelinot. Or non seulement l'auteur, mais aussi le scribe de ce manuscrit, c'est dom Catelinot lui-même ! L'écriture en fait foi sans le moindre doute.

5.6.4.2. La genèse du livre.

Dom Catelinot s'explique clairement sur la genèse du livre dans la notice qu'il s'y est consacrée [2241] et que nous recopions, en respectant scrupuleusement son orthographe, qui est celle d'un savant de la première moitié du XVIIIème siècle :

« Benedictin.)

« Catelinot. [en rouge] (D. Ildefonse)

« Auteur de ce Dictionnaire. Il s'est déterminé à y travailler aprés l'avoir medité l'espace de plus de 12 ans & avoir ramassé les materiaux nécessaires pour un si grand et si pénible Edifice. Son premier dessein n'avoit été d'abord que de faire quelques extraits des livres à mesure qu'il les lisait & d'en avoir la connaissance afin de pouvoir en faire un juste choix selon le besoin qu'il en auroit dans la suitte. Il a cru enfin qu'il rendrait un service considerable au public s'il lui faisoit part de ce qu'il a recueilli. Il a taché de n'oublier aucun des auteurs qui ont écrit depuis le commencement du monde jusqu'à présent ; il s'est contenté de les faire connaitre par leurs ouvrages parce qu'on peut trouver dans les Dictionnaires historiques ce qu'ils ont esté et ce qu'ils ont fait. Il s'est attaché particulierement à porter un

---

2238 *C.G.MSS, op.cit.,* t. III, p. 531

2239 Bayle et Du Pin, oui. Wadding, non. Lucas Wadding est l'auteur des *Annales minorum in quibus res omnes trium ordinum a S. Francisco institutorum ex fide pondesiorum asseruntur* […], Rome, 1624-1654, réédité en 1806. Lucas Wadding est l'auteur des *Annales minorum in quibus res omnes trium ordinum a S. Francisco institutorum ex fide pondesiorum asseruntur* […], Rome, 1624-1654, réédité en 1806

2240 Il s'agit de « cadix », que l'on voit passer dans les comptes de l'abbaye de Saint-Mihiel, au cours de la première moitié du XVIIIème siècle, du temps du bibliothécaire dom Catelinot, à qui il servait à faire de petits rideaux, pour protéger les ouvrages de la bibliothèque des rayons du soleil et de la lune, ou de petites réparations sur des reliures.

2241 *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, f° 126 v°, col. 36 (à droite), B.M. Saint-Mihiel, Z 49. La notice fait 32 lignes d'une quarantaine de signes.

jugement juste & abrégé de ce qu'ils ont écrit pour en donner une véritable idée [« idée », mot oublié reécrit au-dessus de « & »] & pour l'avantage de ceux qui voudront les lire ou les rejetter. Il a rangé les mêmes auteurs selon l'ordre des matieres & la chronologie afin qu'on puisse aisement les trouver en Ces trois manierres. »

Le résultat d' « un si grand et si penible Edifice », nous l'avons sous les yeux : c'est le dictionnaire par ordre alphabétique, qui n'est pas terminé. Quant à ceux classés par ordre des matières et par ordre chronologique, ils ont disparu, s'ils ont jamais existé. Pour ce qui est des douze années consacrées à ce travail, quand doit-on les faire commencer ? Au plus tard à son arrivée à l'abbaye de Saint-Mihiel, au printemps 1717 ?

Si l'on examine le contenu du livre, on constate que le commencement du monde littéraire date - sans surprise - de la Grèce et de Rome et que « jusqu'à présent » pourrait être 1733. Sauf que sur l'une des pages rajoutées au dictionnaire lui-même [2242], on lit les références suivantes : « *Dictionnaire économique comprenant divers moyens d'augmenter son bien & de conserver sa santé 2 vol. fol.* ». S'agit-il d'une des éditions de ce dictionnaire dû à Noël Chomel et paru pour la première fois en 1709, ou bien de sa contrefaçon imprimée à Commercy en 1741 [2243] ? En bas de la même page, dom Catelinot a rajouté, en plus petit : « Œuvres de Voltaire » 2. voll. in 12° ». Mais sans date et surtout sans titres. Or la publication des œuvres de Voltaire est essentiellement postérieure au début des années 1730 et Voltaire lui-même est loin d'être très connu alors. Sur vingt-deux livres au total signalés sur cette page, un seul autre est daté : une « *Bibliothèque raisonnée 10. vol. in 12. Commençant par juillet 1728. & finissant par mars 1733.* ».

En fait, le début des années 1730 est un passage difficile dans la vie de dom Catelinot. Il a soixante ans en mai 1731. C'est un bel âge pour l'époque, mais c'est le seuil de la vieillesse et le moment d'un bilan de vie, peut-être ? Dom Catelinot se rend compte qu'il risque de rester à l'abbaye de Saint-Mihiel jusqu'à ce que mort s'ensuive. Sans autre perspective que d'essayer de gérer et enrichir, avec peu ou pas de crédits d'achats, une bibliothèque dont les locaux ne sont pas du tout ceux - vastes et fonctionnels - que nous connaissons, et de souhaiter être envoyé, de temps à autre, à Paris pour acheter des livres pour d'autres abbayes. En 1720-1722, il a été doyen de l'abbaye [2244]: c'est la première charge avant sous-prieur, puis prieur. Mais l'ascension s'est arrêtée là et il sait que le chapitre général ne le nommera plus à aucun poste de responsabilité, ni à Saint-Michel de Saint-Mihiel, ni ailleurs, à cause de son jansénisme notoire et parce qu'il n'est pas religieux à signer le *Formulaire* et la bulle *Unigenitus* pour faire carrière, ni même à les approuver seulement verbalement. Tout ce qu'il peut espérer, c'est que son ami et protecteur dom Calmet, qui est beaucoup plus adroit que lui, le fasse venir auprès de lui. Rappelons la lettre du 17 octobre 1731 [2245], qu'il lui écrit, de Paris, où il est allé faire des achats pour d'autres abbayes et remplir quelques missions pour dom Calmet lui-même. Après quelques compliments outrés, transmis de la part - assure-t-il - de tous les savants ecclésiastique ou séculiers qu'il rencontre, il en vient au vif du sujet :

2242 *Ibidem*, f° 436 v°.

2243 Cf. HENRYOT (Fabienne), « Une encyclopédie domestique », *Trésors de la bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, op. cit.*, p. 184-185. Un exemplaire de la contrefaçon de Commercy est conservé actuellement à la B.M. Saint-Mihiel, O 500, mais il ne vient pas de la bibliothèque des bénédictins.

2244 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

2245 B.D. Nancy et Toul, MB 62

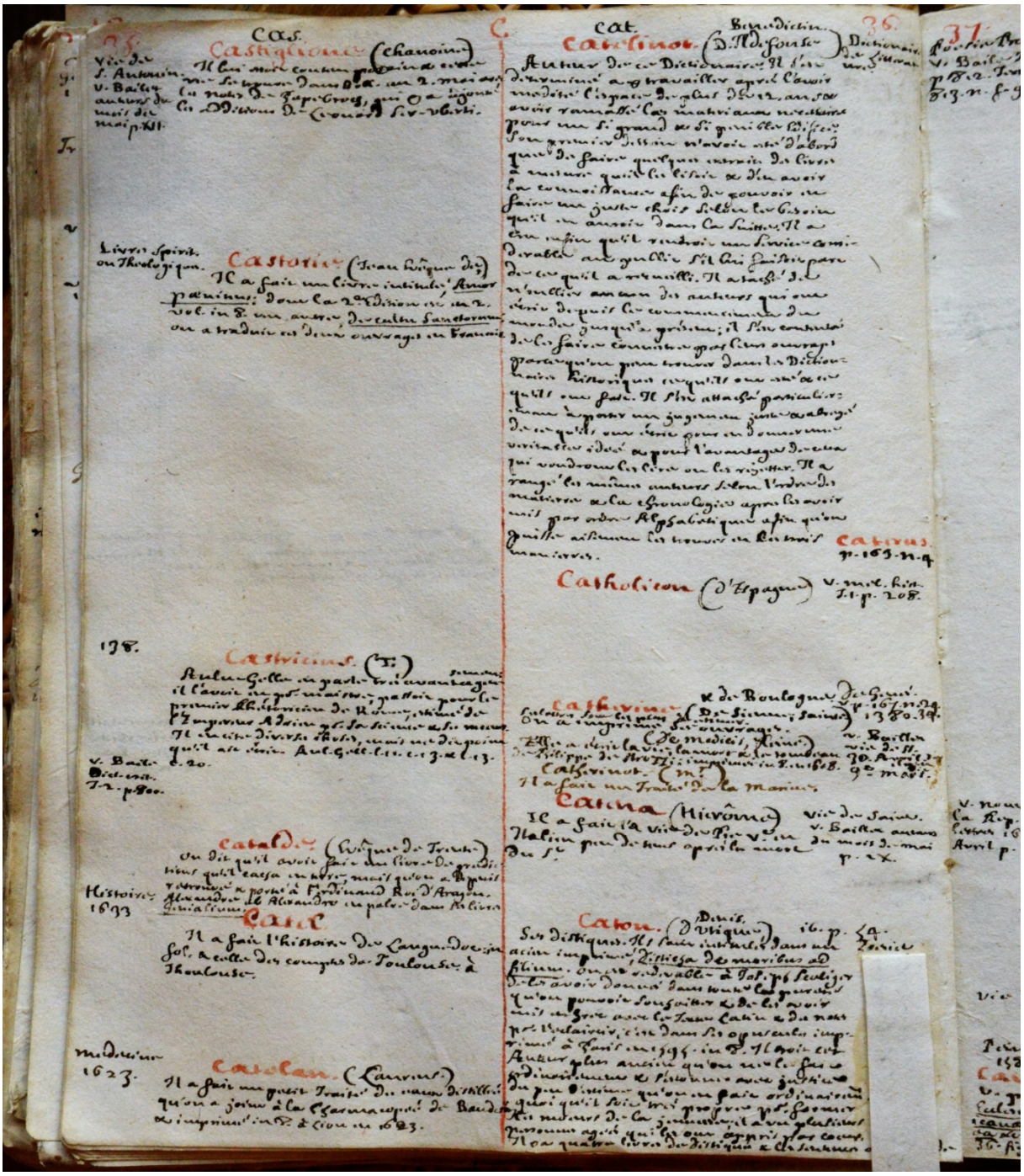

La notice de dom Ildefonse Catelinot, écrite de sa main, dans son *Dictionnaire de littérature*

B.M. Saint-Mihiel, Z 49, f° 126 v°, col. 36

« Puis que [sic] vous regrettés les momens tranquilles que vous avés coulés à Paris, vous étes le maître de les goûter encore, & vous étes en état. je serai vôtre petit frère Spinule [2246], & je me ferai toujours un honneur singulier de denoüer vos souliers. Prenés ce parti, & vous débarassés de toute la moinnerie. On vous adorera en ce païs, pendant qu'on vous dérange étrangement dans le vôtre ; vous y fairés refleurir les Sciences qui commencent à tomber. On se piquera d'emulation en vous voiant, & on laissera les bagatelles, qui font oublier ce qu'il y a de plus essentiel. […] ».

Mais dom Calmet a-t-il essayé de faire déplacer dom Catelinot par le chapitre général ? Avait-il envie de l'avoir auprès de lui ? Et avait-il vraiment envie de retourner à Paris, comme il semble l'avoir dit à dom Catelinot, dans une lettre précédente ? Etre abbé et prieur d'une riche abbaye « *nullius* », dans une petite principauté proche de toute l'Europe savante, est préférable à être suspecté de jansénisme à Paris. Quant à dom Catelinot, il ne sera jamais affecté dans une autre abbaye. Le plus curieux étant que certains des auteurs de ses notices dans des dictionnaires biographiques sont persuadés du contraire. Nous lisons ainsi, dans celui de Michaud [2247] :

« Après avoir terminé les épreuves du noviciat, il fit profession à Saint-Mansuy. Son ardeur pour l'étude l'ayant bientôt fait connaitre, il fut appelé par ses supérieurs à l'abbaye de Senones qui était pour la congrégation de Saint-Vannes, ce que l'abbaye de Saint-Germain était pour celle de Saint-Maur. Il y travailla un grand nombre d'années sous la direction de D. Calmet, et composa plusieurs ouvrages considérables qui sont restés inédits. […] »

C'est bien à l'abbaye de Saint-Mihiel que dom Catelinot continue ses travaux « considérables ». La situation dans laquelle il s'y trouve ne s'améliore pas au cours des années. Pourquoi relie-t-il ou fait-il relier son dictionnaire plus ou moins fini ? Et avec tous les papiers qui le suivent ? Sans doute parce qu'il redoute qu'ils soient utilisés à des tâches bassement matérielles après sa mort. On lit ainsi, dans l'exemplaire, conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel et provenant du fonds des bénédictins, du tome I de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine de dom Calmet*, la notule manuscrite suivante, d'une main non identifiée, postérieure à 1758 [2248]:

« Les mss. du p. Benoist [[2249]] ont été mis en pièces par ses propres confrères, et jettés dans leurs latrines. A [rajouté en marge] : Ses confreres les ont lacerés. C'est le sort assez ordinaire des écrits des religieux. Peut-on devouer le tout à l'anathême sans être mû par le mepris, la jalousie, ou une fureur gothique ? La raison dite d'épargner les ouvrages utiles. Ce n'est pas par ce principe que trois voll. in 4° du p. Ben. ont été sauvés du naufrage. Deja les feuillets déchirés par moitié, ils allaient subir le sort des autres, lorsqu'un étranger demanda grace pour eux et les obtint en payant. je les ai vûs en 1758 entre les mains de D. Augustin-Guillemin [[2250]]. A la tête de l'un d'iceux sont 4 vers qui expriment le mauvais sort des ouvrages et copies de titres que D. Calmet regrette. »

[2246] Le frère convers Spinule Vincent, le domestique personnel de dom Calmet à l'abbaye de Senones, *Matricula fratrum*, *op. cit.*, n° 142

[2247] MICHAUD, *op. cit.*, *Supplément*, t. 60, p. 311-312. Cette affectation à Saint-Pierre de Senones est ensuite reprise par divers dictionnaires.

[2248] CALMET (Dom Augustin), *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine,* Nancy, Leseure, 2ème édition, 1745, 5 vol., B.M. Saint-Mihiel, U 829- 835. L'ex-libris de *Sancti Michaelis in Lotaringia* [sic] est de 1755. La notule est écrite en bas des col. LXXXI et LXXXII du « Catalogue alphabétique Des Ecrivains, tant Imprimés que Manuscrits, qui ont rapport à l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Lorraine », t. I, col. LXXIII à CXLVI

[2249] Le père Benoît Picard (1663-1720), capucin à Toul, est un des plus grands historiens de la Lorraine. Cf. HENRYOT (Fabienne), *Livres, bibliothèques et lecture dans les couvents mendiants (Lorraine, fin XVIe - fin XVIIIe siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Martin, Université de Nancy 2, 2010, 649 p., ici « Benoît Picart : l'invention de l'archive », p. 497-507

[2250] GUILLEMIN (Dom Augustin), né à Bar-le-Duc au plus tard en 1703, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 21 mai 1719, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 20 décembre 1762, *Matricula, op. cit.*, n° 1 668

Y a-t-il eu destruction de certains des papiers de dom Catelinot qui lui ont fait craindre le pire ? Est-ce à l'époque de son conflit avec le prieur dom Belfoy, au début des années 1740, qu'il fait relier ou relie son dictionnaire, quand il se rend compte que celui-ci, à qui il avait dédié son *Catalogo novo* de la bibliothèque en 1733, et avec lui sans doute aussi d'autres religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel considèrent que tous ses travaux - y compris ses catalogues de la bibliothèque - sont inutiles [2251] ? En plus, il craint peut-être de ne jamais terminer son dictionnaire ? Ce qui explique qu'il l'ait fait relier alors que, vu son format et son épaisseur, il devenait ensuite difficile d'écrire sur ses pages blanches pour le compléter. Alors il recolle de petites notices, qu'il laisse plus ou moins volantes pour ne pas cacher d'autres textes !

Que contient exactement le livre tel qu'il est parvenu jusqu'à nos jours ?

5.6.4.3. Le contenu du livre.

Le contenu du livre n'est pas homogène : du folio 1 à 391 (auxquels il faut rajouter les 6 folios non chiffrés), puis 406 à 420, il s'agit bien d'un dictionnaire des auteurs par ordre alphabétique, soit 412 folios sur 459. Les folios 1 à 391, qui traitent des lettres A à O, ont une présentation très soignée et normalisée : deux colonnes par page, séparées par une ligne verticale rouge surmontée par une lettre centrale majuscule rouge, qui indique la première lettre du nom des auteurs traités dans la page. Chaque colonne est surmontée de deux lettres majuscules en noir, reprécisant les deux premières lettres des noms qui suivent. Les noms des auteurs eux-mêmes sont en lettres minuscules, ou quelquefois majuscules, le plus souvent en rouge, parfois en noir. A gauche de la colonne de gauche et à droite de la colonne de droite, se trouvent de brèves indications : référence à tel auteur ou livre ou périodique ayant traité de l'auteur objet de la notice, classement thématique sommaire, dates de la première impression d'un livre... A la fin de certaines lettres, il y a une ou plusieurs pages blanches pour d'éventuelles « Additions », qui ne reprennent pas l'ordre alphabétique, mais sont numérotées et dont les appels sont indiqués dans la lettre traitée à leur place alphabétique. Cependant, à partir du folio 386 verso, il n'y a plus de couleur rouge, ni de filet vertical central. Puis il y a quelques pages plus ou moins blanches, avec des notices recollées. Les numéros de colonne sont de la main de dom Catelinot, mais il a des erreurs, des doublons, généralement corrigés. Une main inconnue postérieure a folioté l'ensemble, mais pas les pages blanches.

Les folios 391 à 403 contiennent des listes de livres tirées, par exemple, du *Journal des savants*, ou bien celle des manuscrits de la bibliothèque de Murbach [2252]. Le folio 404 recto est une lettre de dom Maximin Longeaux [2253], datée de Saint-Mihiel le 2 novembre 1710, remerciant dom Catelinot de lui avoir prêté le recueil de ses sermons. Justement le texte qui remplit le verso de ce folio porte « Sur la restitution » et semble être un brouillon de sermon de dom Catelinot ! Bel exemple d'économie ! Le folio 405 recto, qui porte la suite des notes sur la restitution, est aussi une page récupérée. Les folios 406 à 420 contiennent, apparemment, le reste de l'alphabet. Une des pages est le verso utilisé - la tête en bas - d'une lettre datée de Bar d'août 1692 et qui concerne le prieuré Notre-Dame [2254]. Les notices sont

---

[2251] Cf. la lettre du 8 juillet 1741 à dom Calmet, B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2252] Le prieuré de Murbach est situé non loin de Saint-Grégoire de Munster en Alsace. Dom Mabillon y passe lors de son voyage de 1696. Cf. LECLERCQ, *op. cit.*, p. 255

[2253] Dom Maximin Longeaux, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1690, fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 7 janvier 1706, et meurt à Saint-Mansuy de Toul le 17 février 1733, *Matricula, op. cit.,* n° 1 480. Il est sous-prieur de 1722 à 1724, puis prieur de Saint-Pierre de Senones de 1724 à 1726, entre deux priorats de dom Mathieu Petitdidier, *Catalogue des religieux en charge, op. cit.* Il est un des rares théologiens bénédictins à approuver le traité sur l'infaillibilité pontificale de dom Petitdidier, paru en 1724, cf. GERARD, *op. cit.,* p. 59, note 37. Il ne devait donc pas être resté un proche de dom Catelinot !

[2254] Cette lettre est signée E. Vassart, mais nous ne savons de qui il s'agit : ce n'est ni un bénédictin, ni un curé de la paroisse de Bar.

très peu développées, la présentation peu soignée, l'écriture de plus en plus illisible et parfois peu reconnaissable pour celle de dom Catelinot. Il y a beaucoup des papiers recollés sur les pages.

Les folios 421 à 457 recto constituent ce que le bibliographe de 1779 appelle le « brocantage des livres de notre bibliothèque », auquel nous nous sommes déjà intéressés. Les folios 457 verso, 458 et 459 sont blancs.

5.6.4.4. Le dictionnaire des auteurs : les différentes lettres.

La lettre « A » (folios 1 à 62, dont 40 à 51 : « Anonymes »)	compte	1 057 noms
La lettre « B » (folios 63 à 117)	compte	759 noms
La lettre « C » (folios 118 à 156 et folio 157 blanc)	compte	553 noms
La lettre « D » (folios 158 à 187)	compte	314 noms
La lettre « E » (folios 188 à 210)	compte	301 noms
La lettre « F » (folios 211 à 236)	compte	337 noms
La lettre « G » (folios 237 à 296)	compte	959 noms
La lettre « H » (folios 297 à 317)	compte	713 noms
Les lettres « I-J » (folios 318 à 330)	comptent	560 noms
La lettre « K » (folios 331 à 333)	compte	97 noms
La lettre « L » (folios 334 à 348)	compte	582 noms
La lettre « M » (folios 349 à 377)	compte	971 noms
La lettre « N » (folios 378 à 382)	compte	211 noms
La lettre « O » (folios 383 à 389)	compte	251 noms
TOTAL		7 665 noms
Total auquel il faut ajouter les lettres « R », « S » et « Q » :	environ	349 noms

Ce qui donne un total approximatif de 8 014 auteurs traités.

Nous allons nous intéresser à la lettre « C », pour la raison qu'elle comporte les notices de dom Augustin Calmet et de dom Ildefonse Catelinot, mais aussi parce c'est l'une des plus soignées.

5.6.4.5. Etude brève de la lettre « C ».

Elle comporte 553 noms :

- 14 saints, dont 3 saintes (sainte Catherine de Sienne, sainte Catherine de Gênes et sainte Catherine de Boulogne) ;
- 153 ecclésiastiques :
  - 12 papes,
  - 10 cardinaux,
  - 31 évêques,
  - 11 prêtres,
  - 89 religieux (dont 19 abbés d'ordres divers, 27 jésuites et 7 bénédictins) ;
- 14 souverains, dont 2 reines (Catherine de Medicis et Christine de Suède) ;
- et 472 laïcs très divers dont 4 femmes ;
- soit 544 hommes et 9 femmes.

Sur ces 553 personnes, 338 sont situées clairement dans le temps :

- 155 sont du XVIIème siècle,
- 74 sont du XVI ^{ème} siècle,
- 16 sont du XVIIIème siècle,
- 8 sont du XVème siècle,

(donc depuis l'invention de l'imprimerie) ;

- les 85 autres se répartissent sur tous les siècles antérieurs, dont 12 du XIVème siècle, et 3 qui vivaient avant Jésus-Christ, sans plus de précisions.

La notice de l'auteur dont l'ouvrage signalé a la date la plus récente de publication de la lettre « C » est celle de :

« Castel (Charles de, Abbé) Livre environ 1713.

« Il a fait un livre intitulé, Projet pour rendre la paix perpétuel en Europe. Imprimé à Utrech l'an 1713. 2. Tomes in 12. avec une longue Préface. Jourdan en fait un abrégé dans son journal d'Aöust de 1704. Rien n'est plus beau que ce projet si on vouloit & si on pouvoit l'exécuter » [2255] (f° 125 v°, col. 32).

Les auteurs distingués par dom Catelinot sont classés par matières, indiquées dans la marge pour 472 d'entre eux. Pour les autres, on peut plus ou moins déduire le sujet de leurs travaux d'après le titre de leurs ouvrages, mais 46 sont inclassables. Sont indiquées en marge 88 matières pour ces 472 auteurs, que nous pouvons regrouper ainsi d'après les cinq grandes classes de la classification des libraires du XVIIIème siècle [2256] :

- Religion : 185 auteurs,
- Histoire : 113 auteurs,
- Belles-Lettres : 82 auteurs,
- Droit : 47 auteurs,
- Sciences, Arts et Philosophie : 45 auteurs.

Citons quelques-uns des personnages qui ont droit à une notice dans cette lettre « C ». Ils sont très divers :

- Jean CALVIN (1509-1564), le fondateur de la Réforme en France : une colonne et quart lui est réservée, mais elles ne contiennent que quatre lignes et demi d'écriture, en bas de page, où il est dit : « Quoique ses Institutions soient le meilleur de ses ouvrages, elles ne sont pas exemptes du criminel poison de l'erreur ; il y rejette quelques livres canoniques par de mauvaises raisons [référence illisible] » (f° 120 v°, col. 12 et f° 121, col. 13) ;
- Sébastien CASTELLION (1515-1563), théologien et humaniste français, combattu par Calvin, traducteur de la *Bible* en français, est qualifié d' « Interprète » et a droit à 1/8e de colonne (f° 125 v°, col. 31) ;
- Caïus Julius CESAR (101- 44 av. J.-C.) n'a pas droit à un qualificatif en marge et bénéficie seulement d'1/5e de colonne (f° 129 v°, col. 48) ;
- Marcus Tullius CICERON (106-43 av. J.-C.) est qualifié d' « Orateur » et 2 colonnes et demi lui sont réservées, mais elles sont à moitié vides (f° 136 v°, col. 83 et 84, et 137 r°, col. 85);
- Philippe de COMMINES (vers 1447-1511), historien et chroniqueur, au service de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et de Louis XI et Charles VIII, rois de France. Sa notice occupe le tiers supérieur de la colonne et a été manifestement écrite en deux fois, car l'encre de sa deuxième partie est plus pâle et la graphie un peu vieillie. Le tiers suivant de la colonne est blanc : lui était-il réservé ? Le tiers inférieur est occupé par un autre auteur (f° 144 r°, col. 114;
- Nicolas COPERNIC (1473-1543), l'astronome polonais qui a démontré le double mouvement des planètes sur elles-même et autour du soleil. Le petit quart de colonne préparé pour sa notice est vide. En marge, en face de son nom, il est seulement écrit : « Philosophie » (f° 146 r°, col. 122;
- Pierre CORNEILLE (1606-1684), le grand auteur tragique français a droit à la mention : « Poésie ». Deux tiers de colonnes lui sont réservés, qui sont seulement utilisés aux deux tiers.

[2255] *Dictionnaire de littérature, op. cit.,* B.M. Saint-Mihiel Z 49. La colonne 32 est presque vide, l'auteur indiqué en haut de celle-ci n'étant pas « traité ». Nous respectons strictement l'orthographe de dom Catelinot.

[2256] Qui est celle, subdivisée suivant les lettres de l'alphabet, toujours conservée au XXIème siècle, du fonds dit bénédictin (c'est-à-dire les confiscations révolutionnaires) de la bibliothèque municipale de Saint-Mihiel.

Cette notice n'est donc pas terminée et sa dernière ligne est un ajout, d'une encre plus pâle et d'une main moins ferme (f° 148 v°, col. 126;
- le cardinal Nicolas de CUSA (CUES) (1401-1464), né dans le diocèse de Trèves, philosophe, exégète, mathématicien, diplomate, tenant d'un humanisme christocentrique, a droit à 1/9e de colonne (f° 154 r°, col. 153) ;
- et 6 disciples de Descartes clairement désignés comme tels.

Les notices les plus longues concernent :
- saint JEAN CHRYSOSTOME (347-407), patriarche de Constantinople, qui est justement qualifié de « Père de l'Eglise » et a droit à 3 colonnes (f° 135 r°, col. 77 et v°, col. 78 et 79), mais elles sont à moitié vides, des mentions en marge attendant toujours le développement qu'elles annoncent ;
- et saint CYPRIEN (martyr en 258), évêque de Carthage, un des pères de l'Eglise latine, qui bénéficie de 3 colonnes (f° 154 v°, col. 155, et 155 r°, col. 156 et 157).

Par comparaison, la notice de DESCARTES - une des plus longues de l'ouvrage - occupe 4 colonnes (f° 168 v°, col. 44, f° 169 r°, col. 45-46, f° 169 v°, col. 47).

Curieusement, un certain I. CANTACLAO [2257] est cité (tout en bas du f° 122 v°, col. 20) avec renvoi dans les « Additions » de la lettre « C » (f° 157 r°, col. 165, n° 17), où il est écrit qu'il fait partie de « ceux qui n'ont point écrit mais méritent d'avoir place dans l'histoire de la littérature », sans plus d'explications !

Il y a quelques Lorrains ou auteurs ayant écrit sur la Lorraine :
- dom CALMET, bien sûr, qui voisine avec Calvin. Sa notice est prévue pour occuper deux tiers de colonne, mais ne comporte que trois lignes et a été apparemment écrite au moment de la parution du « nouveau commentaire François sur l'Ancien et N. Testament » - après 1718 ? Un bout de papier est recollé à moitié sur le tout, mais n'apporte rien que deux mots ; « Calmet » et « v. journal ». En marge, il est fait référence à Du Pin (f° 120 v°, col. 11) ;
- le cardinal Charles de LORRAINE (1529-1574), de la famille de Guise, est qualifié de « sublime génie » dans le corps de la notice, pas dans la marge, mais dom Catelinot ne mentionne pas qu'il est le fondateur de l'université des jésuites de Pont-à-Mousson en 1572. Il a droit à 1/3e de colonne (f° 131 v°, col. 56). Par contre, ne figure pas, dans ce dictionnaire, le second cardinal Charles de Lorraine (1567-1607), fils du duc de Lorraine et de Bar Charles III, abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Mihiel, qui y imposa la réforme de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Trop politique - pas plus que son cousin - trop pieux, trop occupé pour écrire, mort trop jeune ?
- Louis CHANTEREAU- LEFEVRE (Paris, 1588-1658), intendant pour le roi de France de Lorraine et Barrois de 1633 à 1637, auteur de *Considérations sur la maison de Lorraine et ses droits à la couronne de France* (Paris, 1642, 3 vol. in-fol.), a droit à 1/6e de colonne (f° 130 v°, col. 52) ;
- CHRODEGANG (712-766), évêque de Metz de 741 à 765, qualifié de saint, a droit à 3 lignes (f° 135 r°, col. 73).

On rencontre aussi quelques jansénistes notoires :
- « CYRAN (Hauranne du verger, Abbé de St.) », c'est-à-dire Jean Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1581-1643), bénéficie d'une colonne entière vide avec 3 références en marge : « v.Barcos » (=voyez l'abbé Martin de Barcos, son neveu, lui-même janséniste) ; « *Mil. Hist.* » et « Du P. » (=Du Pin), (f° 155 r°, col. 158) ;
- « CYR. » (le neveu, Martin de Barcos) a droit à 4 lignes et demie où il est dit : « On le croit auteur de l'exposition de la doctrine de l'Eglise touchant la grace & la Predestination. Il y a des propositions un peu dures & il a esté censuré. » On ne peut être plus prudent ! (f° 155 v°, col. 159) ;

[2257] Nous ne savons de qui il s'agit.

- « COISLIN (Cambout de), évêque de Metz », c'est-à-dire Henri-Charles Du Cambout de Coislin (1664-1732), évêque de Metz de 1697 à 1732 [2258], est présenté dans un bon tiers de colonne où il est question de son « Mandement Pastoral 1714 » - contre la bulle *Unigenitus* - et de son rituel du diocèse de Metz. Le terme de « beau » est employé trois fois pour qualifier ces textes, mais sans plus de commentaires (f° 140 v°, col. 99) !

La présentation de ces notices diffère beaucoup les unes et les autres. Contrairement à ce qu'annonce dom Catelinot dans sa propre notice, elles sont plutôt signalétiques que critiques, donc il n'est généralement pas facile de savoir ce que dom Catelinot pense de chacun de ces auteurs. Pour 316 d'entre eux, dom Catelinot donne des références d'auteurs ou de périodiques auxquels ses lecteurs pourront se reporter pour approfondir leurs connaissances du personnage cité. Dans cette lettre « C », il y a ainsi 77 références différentes en marge des notices. Sont utilisés, le plus fréquemment, les auteurs et ouvrages suivants :

- BAYLE (Pierre), écrivain français, né en 1647, mort à Rotterdam en 1706, auteur du *Dictionnaire historique et critique* : 37 fois.

Dans la lettre « B » du dictionnaire de dom Catelinot, une notice d'une demi-colonne [2259] lui est consacrée :

« BAILE « (Protestant.) Bayle.

« Il a fait un Dictionnaire en 4.volumes in folio, tres curieux & rempli de belles recherches, surtout au sujet des Ecrivains les moins connus. Mais il y a tant d'ordures qu'il en est tout défiguré & il seroit dangereux s'il etoit dans les mains de tout le monde. C'est pourquoi je me suis appliqué à en extraire ce qu'il y a de meilleur pour composer celui-ci quand j'y ai trouvé quelque chose qui meritât d'etre au jour. […] » ;

- DU PIN (Louis Ellies), prêtre et historien (Paris, 1657-1719), auteur de la *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, réfutée, entr'autres, par dom Petitdidier et l'académie de l'abbaye de Saint-Mihiel (réfutation publiée de 1691 à 1696) : 35 fois.

Dans la lettre « D » de son dictionnaire, dom Catelinot lui consacre une notice d'une demi-colonne [2260], dans laquelle il souligne l'originalité et la singularité de ses jugements et reconnait que dom Petitdidier lui a rendu cette justice, mais « qu'il seroit à souhaitter qu'il eût usé de represailles à son Egard ; ce qu'il n'a pas fait comme nous le dirons sous le titre de Petitdidier ». Mais la notice de dom Petitdidier [2261] est très brève et, si elle fait référence à Du Pin, c'est pour l'*Apologie des Lettres provinciales* ;

- MABILLON (Dom Jean, abrégé en « D. Mab. »), (1632-1707, bénédictin de la congrégation française de Saint-Maur, l'un des maîtres de l'histoire scientifique : 26 fois.

Dans son dictionnaire, dom Catelinot lui consacre trois colonnes et demi [2262], qui commence par ces mots : « Qu'il y auroit de choses à dire [illisible] illustre [illisible] mais qui pourroit les dire aussi dignement qu'il le merite. […] » ;

- *Ouvrage des savans* : 26 fois ;

- BELLARMIN (le cardinal, abrégé en « Bell. »), (1542-1621), jésuite italien, théologien et controversiste réputé, qui a écrit sur les règles à observer pour les canonisations et le fut lui-même (mais seulement en 1930) : 21 fois,

- *Mil. Hist.* : 20 fois ;

[2258] Cf. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 221-236,349-372,482-484 et 504-505, et une trentaine d'autres pages !

[2259] *Dictionnaire de littérature, op. cit.*, f° 64 r°, col. 5, B.M. Saint-Mihiel, Z 49. Cette demi-colonne occupe le quart « sud-ouest » de la page et fait 33 lignes de 33 signes, plus 42 lignes de 12 signes, dans la marge gauche. La notice du sceptique Pierre Bayle voisine avec celle d'Adrien Baillet (1649-1706), prêtre et érudit français et janséniste, l'un des pères de l'hagiographie critique, qui commence par : « Le seul nom de cet auteur est très recommandable […]. » Elle occupe 2 colonnes et demie, mais comporte un tiers de blancs (f° 64 r°, col. 6 et f° 64 v°, col. 7 et 8).

[2260] *Ibidem*, f° 184 r°, col. 106.

[2261] *Ibidem,* f° 406 r°, col. non numérotée, écriture déformée et encre pâlie…

[2262] *Ibidem*, f° 349 r°, col. 221, et v°, col. 224

- DU CANGE (Charles Du Fresne), (1610-1688), érudit français, auteur de *Glossarium mediae et infimae latinatis* (1678), et *Glossarium mediae et infimae graecitatis* (1688) : 16 fois ;
- *Nouvelles de la République des Lettres* (le périodique littéraire de Bayle) : 15 fois ;
- PARAVICIN (le cardinal Sforza Pallavicino), (1607-1657), jésuite romain, auteur d'une *Histoire du concile de Trente* : 15 fois.
- TILLEMONT (Louis-Sébastien Le Nain de), (1637-1698), prêtre et historien français janséniste : 12 fois.
- DU SAUSSAI (Mgr André Du Saussay), auteur de *Martyrologium gallicanum* (1636), ouvrage « médiocre » [2263], estiment certains historiens : 10 fois,
- *Bibl. des Pères* : 8 fois,
- *Histoire des Sciences* : 8 fois,
- *Histoire de l'Académie française* : 7 fois,
- *Nouveau Journal* ; 6 fois,
- *Journal des savans* : 6 fois,
- *Journal* [?] : 6 fois,
- LABBE[[2264]] : 6 fois,
- *Spicilège* : 5 fois,
- et 28 autres références citées moins de 5 fois.

Ces références comportent généralement le titre, l'année d'édition, la tomaison et la pagination de l'ouvrage de l'auteur cité.

Nous y retrouvons, sans surprise, les auteurs préférés de dom Catelinot, auxquels il consacre des notices plus ou moins élogieuses dans le même dictionnaire [2265]. Les titres de périodiques confirment ce que la date de 1713 pour la publication la plus récente de cette lettre « C » (abbé Charles de Castel, « environ 1713 ») et ce que nous savons de sa vie indiquent : il a accumulé la matière de toutes ces notes lors de ses années d'études, puis de celles passées à Saint-Evre de Toul comme prédicateur, ensuite à Paris, auprès de dom Calmet et surtout des plus belles bibliothèques d'Europe, peut-être encore à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, au sein de l'académie de cette abbaye. Mais cette moisson diminue beaucoup à partir du moment où il est à Saint-Michel de Saint-Mihiel. Il doit non seulement y gérer, conserver et cataloguer une bibliothèque importante, mais surtout on lui donne peu de crédits pour continuer à la maintenir à niveau. De plus, les comptes de la mense des religieux montrent qu'il y a très peu d'abonnements à des périodiques et pas à ceux qu'il cite dans les références de cette lettre « C » (par exemple le « *Mercure* »).

Parcourir cet ensemble ou lire de près ces notices de moins en moins lisibles est attristant. Une telle entreprise pouvait-elle être menée à bien par un seul homme, qui n'avait pas que cela à faire, qu'il ait été prédicateur, bibliothécaire, ou chargé de charges plus matérielles que nous révèlent sa correspondance. Il lui aurait fallu des collaborateurs et des continuateurs ! Or nous avons vu qu'il est parfois bien seul et incompris à l'abbaye de Saint-Mihiel. Et puis sa correspondance nous renseigne sur le temps qui passe sur les hommes, et les bénédictins érudits en particulier !

[2263] Cf. SUIRE, *op. cit.*, p. 155

[2264] S'agit-il de l'abbé Claude Fleury (1640-1723), de l'Académie française, précepteur des petits-fils de Louis XIV, auteur de *Moeurs des chrétiens* et d'une *Histoire ecclésiastique* en 20 vol., utilisée longtemps dans les séminaires, mais mise à l'*Index*. Cf. MINOIS, *op. cit.* p. 493-495; et SUIRE, *op. cit.*, p. 335

[2265] Mais ni dans cette lettre « C », ni dans les autres, il n'y a de références à Lucas Wadding, auteur d'un ouvrages sur les franciscains (Rome, 1650), contrairement à ce qu'écrivent les auteurs du *C.G.MSS* de 1862, *op. cit.*, t. III, p. 531.

5.7. MALADIES, VIEILLESSE ET MORT

Dès la première lettre conservée du 3 juillet 1710 [2266], il est question de « la précieuse santé » de dom Calmet, qu'il devrait ménager. Elle reviendra souvent. Et des mauvaises nouvelles de l'un ou l'autre bénédictin, dans ce cas de dom Henri Châtel [2267]. Une autre santé, celle de dom Catelinot lui-même va souvent revenir dans la correspondance. Il rappelle à dom Calmet, dans la lettre de début 1729 [2268], qu'il l'a presque ruinée à son service, « car les nuits presque continues que j'ai passées à Paris à travailler, m'ont causé des insomnies qui ne m'ont pas encore quitté : je crois qu'elles me mèneront au tombeau, si elles durent encore longtemps ». C'est exagéré, même si des insomnies sont gênantes pour un religieux qui doit se lever pour des offices nocturnes. Dom Catelinot, comme le montre la suite de ses lettres, est en bonne santé jusqu'en 1746 environ (75 ans) et mourra en 1756. Il ne parle plus du tout d'insomnie durant ces années : résignation chrétienne ou meilleure hygiène de vie ?

Le 7 septembre 1731 [2269], de Paris, il annonce qu'on lui demande des nouvelles de dom Calmet et qu'il doit répéter « à tout le monde qu'il n'a que 59 ans pas 68 ». Le 17 octobre 1731 [2270], toujours de Paris, il y revient : « On vous croit d'un age à ne pouvoir plus composer, ni écrire. Et quand je leur dis que vous n'avés pas encore 60 ans, ils crient aux miracles. » Il passe ensuite à la santé de la femme du cousin Dailly : « Ma cousine est bien mal ; j'espère cependant qu'elle en reviendra. Tout est entre les mains du Seigneur. Pour moi, depuis que je suis à Paris, je me porte à merveille ; j'ai seulement paié le tribut de l'eau de la Seine, pendant deux jours, ce qui m'a purgé. Je vas et je trace à merveille. »

Il revient sur ce dernier sujet, le 28 août 1732 [2271], depuis Luxembourg : « Depuis que je suis sorti de Saint-Mihiel je me porte à merveille, de même que je me suis bien porté à Paris l'an passé ; ce qui me fait conjecturer qu'il y a quelque chose dans notre maison qui occasionne les incommodités dont nous sommes attaqués depuis trois ans, savoir les insomnies, les maux d'estomac et de ventre. Je crois que cela provient de l'eau du puits que nous buvons. Il faut que votre Révérence ordonne de faire rétablir la fontaine qu'on néglige depuis 3 ans […] » Dominer la nature grâce à la science et la technique, ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'il le mentionne.

Le 23 août 1733 [2272] dom Catelinot annonce à dom Calmet la mort de Monsieur Paris [2273] : « […] une goutte remontée l'a emporté au bout de huit jours, à l'âge de 66 ans. Il meritoit de vivre plus longtems à cause des héroïques charités et abondantes qu'il faisoit dans tous le païs. »

[2266] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2267] Dom Henri Chastel, né au plus tard en 1660 à Prez-sous-Lafauche (à 18 km au sud-ouest de Neufchâteau, alors lorraine et diocèse et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et diocèse de Langres), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 juin 1676, est alors, après d'autres charges, prieur de Saint-Mansuy de Toul (1708-1711), puis le sera de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1711 à 1713, et mourra dans cette abbaye le 26 octobre 1717, *Matricula, op. cit.*, n° 976, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[2268] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2269] *Ibidem.*

[2270] *Ibidem.*

[2271] *Ibidem.*

[2272] *Ibidem.*

[2273] Antoine Pâris (1668-1733), l'aîné des quatre frères Pâris (financiers venant du Dauphiné, enrichis dans les fournitures aux armées, très influents sous la Régence et le règne de Louis XV), fut emprisonné à la Bastille de 1726 à 1728, puis acheta, en 1729, la seigneurie de Sampigny et son grand château (construit au XVIIème siècle pour la sœur et le beau-frère du duc Charles IV). Cf. LEMOINE, *op. cit.*, p. 315 ; et *Pouillé, op. cit.* , t. III, p. 513. Sampigny, sur la rive gauche de la Meuse, à 9 km au sud et en amont de Saint-Mihiel (alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse) comptait environ 450 habitants en 1726, BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Paroisses et communes de France. Meuse, op. cit.*, p. 662

Le 8 janvier 1736 [2274], dom Catelinot souhaite une bonne année à dom Calmet « qui mérite plus que tout autre qu'on s'intéresse à ce que le Seigneur multiplie le nombre de ses jours et même de ses année, autant que les grains de sable de la mer, puisque [Vôtre Révérence] les remplit de bonnes œuvres et d'une continuelle production d'ouvrages ». Et il annonce que le père procureur a une fluxion sur les yeux « qui l'a empêché de porter ces vœux en vos quartiers ». C'est aussi un homme « utile » ! Cette année 1736, dom Calmet a dû être sérieusement malade si on en croit la lettre de vœux datée du 28 décembre [2275]: « C'est un miracle que Dieu fait en vôtre personne en vous retirant des portes de la mort […] vous ne désirés que quitter cette vie […]. » On doit en déduire que les vœux des hommes ne sont pas ceux de dom Calmet.

Le 12 janvier 1738 [2276], nouvelle action de grâces au Seigneur. Mais, le 28 janvier 1739 [2277], nous apprenons que dom Calmet a encore eu des soucis de santé durant l'année 1738 : dom Catelinot déclare qu'il a été « sensiblement touché du dernier accident qui vous est arrivé » mais sans plus de précisions.

Le 8 juillet 1741 [2278], la lettre « à coeur ouvert » donnerait à penser que le prieur de Saint-Mihiel - et peut-être certains religieux - attendent impatiemment la mort de dom Catelinot. Il est vrai qu'il a 70 ans (dom Calmet, 69 ans) et que l'âge moyen de mort des hommes et des femmes adultes, à Verdun à cette période, par exemple, est de 50 ans [2279]. Mais celui des religieux de Saint-Mihiel - comme nous l'avons déjà vu - est bien supérieur. Si dom Belfoy s'impatiente, c'est peut-être aussi parce qu'il a eu sous les yeux l'exemple de la belle longévité de dom Maillet, celui des abbés qu'il a réussi à évincer et qui est mort en 1727 à l'âge de 88 ans. Ce n'est pas le plus âgé des 74 religieux morts à l'abbaye de 1610 à 1790 : le doyen en est dom Grégoire Thomas [2280], mort le 28 janvier 1790 à au moins 93 ans. Dom Catelinot, qui va mourir à 85 ans, en 1756, est le troisième de ce classement ! Dom Belfoy, lui, meurt à Nancy le 16 janvier 1747, à au moins 62 ans [2281]. En 1741, la querelle des Anciens et des Modernes oppose ainsi un religieux de 70 ans, sans ambition de carrière, qui croit au Progrès et admire le philosophe anglais Bacon [2282], à un religieux ambitieux de 58 ans, qui en tient pour les Anciens et, malgré de grosses déconvenues, rêve toujours de belle carrière ecclésiastique. Dom Catelinot, lui, constate tristement, dans cette lettre : « Mes années s'avancent et il n'y a pas lieu d'espérer de voir mes ouvrages imprimés quand on commencerait dès aujourd'hui ».

2274 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2275 *Ibidem.*

2276 *Ibidem.*

2277 *Ibidem.*

2278 *Ibidem.*

2279 BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La Population à Verdun de 1750 à 1790 : étude démographique, op. cit.*, p. 125

2280 Dom Grégoire Thomas, *Matricula, op. cit.*, n° 1 590

2281 Dom Benoît Belfoy, *Matricula, op. cit.,* n° 1 407

2282 Francis Bacon (Londres, 1561-1626), grand chancelier d'Angleterre de 1618 à 1621, un des créateurs de la méthode expérimentale et inductive, avant René Descartes (1596-1650). Il a droit à une notice d'un tiers de colonne, où il est question de sa nouvelle philosophie, dans le *Dictionnaire de littérature* de dom Catelinot, *op. cit.*, f° 63 v°, col. 3, B.M. Saint-Mihiel, Z 49. Plusieurs livres toujours conservés dans cette bibliothèque portent également des notules érudites flatteuses de dom Catelinot à son égard. Telle, sur la page de titre, réparée par ses soins, de *Francisci Baconi opera omnia*, Leipzig, 1694, in-fol., B.M. Saint-Mihiel, O 462 : « Il fut l'un des meilleurs esprits du 17e siècle. Ses œuvres morales et politiques traduites en françois plurent si fort qu'elles furent imprimées à Paris plusieurs fois. 1636. par Baudouin. Mr. Voltaire [sic] a fait son éloge dans la 12e de ses lettres p. 79 ». L'ex-libris de M. de Talvannes est barré, et celui de la bibliothèque de l'abbaye (*Monasterii sancti Michaelis in Lotharingiâ*), tout « baveux », est de la main de dom Catelinot, qui a rajouté, sur le contreplat supérieur : « Il y a une nouvelle Edition à Londres. 1738. fol. ».

Le 28 août 1742 [2283], il raconte que « nôtre aimable prieur est allé à Flavigny voir son frère qui désespère de son rétablissement. Dom Placide [[2284]] est bien mal et hors d'état de continuer à enseigner. » Encore un qui était utile et qui meurt, le 27 octobre 1742 ! Dom Catelinot revient sur ce sujet, le 25 décembre 1742 [2285], quand, après les vœux habituels, il poursuit : « Quelque agé que l'on soit, on ne l'est jamais trop quand on compte, comme vous, le nombre de ses années par celui de ses ouvrages ». Il suivrait volontiers cet exemple ! Mais il ne parle pas de la mort de religieux de son abbaye, cloués au lit depuis des mois et pour qui on a engagé des infirmiers ou de celle d'un jeune convers, victime d'un accident [2286].

A partir de 1745, la santé de tous ceux qui lui sont chers et la sienne se dégradent. Il s'apitoie et, en même temps, plaisante sur celle de dom Berthelet [2287]: « Le Pauvre Grégoire a belle matière pour faire une dissertation sur la goute qui le fait chanter depuis longtemps. Dieu nous préserve d'un si grand mal » (12 janvier 1745 [2288]). « Notre podagre [[2289]] a enfin achevé le canevas de sa dissertation sur la goûte qui l'occupe depuis pâque[…] » (25 juillet 1745 [2290]). « Notre Podagre est toujours à sa Dissertation sur la goûte et je lui fournis tous les livres qui en parlent et qui me tombent sous la main » (10 octobre 1745 [2291]).

Quant à l'admiration et la jalousie, elles ne font que grandir, dans les maisons religieuses, à mesure de la longévité de dom Calmet. Le 17 septembre 1745 [2292], dom Catelinot demande à celui-ci ce qu'il doit répondre à l'abbaye de Clairvaux qui demande des nouvelles de sa santé. Le 30 septembre 1746 [2293], il se soucie de dom Rivet [2294], qui est « toujours malade » et « me prie de lui faire savoir si vous êtes toûjours au monde, si vous travaillés toujoûrs infatigablement à l'âge oû êtes, et étant Abbé ». Plus drôle, est la lettre du 16 octobre 1746 [2295] : « J'allai voir il y a quelques jours Mr L'Abbé de l'Etanche [[2296]]. Je fus surpris quand il me demanda s'il étoit vrai que vous fussiés mort depuis un mois ; qu'il l'avoit appris de bonne part, & qu'il avoit offert le St Sacrifice pour le repos de vôtre Ame. »

Le 31 octobre 1746 [2297], c'est pour le père prieur de Renel [2298] que dom Catelinot s'inquiète. Il « appréhende fort pour la vie de ce bon Prieur ». Et il continue à se soucier de

---

2283 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2284 Dom Placide Martin, *Matricula, op. cit.*, n° 1 698, mort à au moins 37 ans.

2285 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2286 Nous avons déjà parlé du frère convers Thibaut ou Theobald Pierrot, tué en tombant d'un escalier de l'abbaye de Saint-Mihiel, le 24 juillet 1742, *Matricula fratrum, op. cit.,* n° 143. Il avait fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 juillet 1737, mais on ignore son lieu et sa date de naissance.

2287 Dom Grégoire Berthelet, *Matricula, op. cit.*, n° 1 324, le bibliothécaire de Saint-Léopold de Nancy, exilé à l'abbaye de Saint-Mihiel par le chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne, pour cause de jansénisme trop voyant.

2288 B.D .Nancy et Toul, MB 62

2289 Terme appliqué à une personne souffrant de la goutte dans les pieds.

2290 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2291 *Ibidem.*

2292 *Ibidem.*

2293 *Ibidem.*

2294 Dom Antoine Rivet de La Grange meurt en 1749

2295 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2296 Dom Jean-François-Joseph Boucart est abbé régulier, de 1711 à sa mort en 1749, de la petite abbaye prémontrée de L'Etanche, dans un vallon forestier des Côtes de Meuse, à 15 km au nord-est de Saint-Mihiel (alors Barrois non-mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse). Dom Catelinot va régulièrement visiter dom Boucart, et l'importante bibliothèque et le cabinet de médailles que cet abbé a constitués, et en profite pour envoyer du courrier sans passer par ses supérieurs (telle la lettre du 8 juillet 1741 à dom Calmet, où il raconte les malheurs que lui fait son prieur, dom Belfoy). Les livres de cette bibliothèque furent vendus en 1755 pour financer la reconstruction de l'abbaye. Cf. *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 678-679 et 686 ; et DUMONT (C.-E), *Histoire des monastères de L'Etanche et de Benoite-Vau,* Nancy, imprimerie de Dard, 1855, 387 p., ici p. 250-268 et 273-274

2297 B.D. Nancy et Toul, MB 62

dom Berthelet, le 10 novembre 1746 [2299]: « Le pauvre D. Grégoire se désole de ce qu'on ne lui donne point de Chambre à feu. Il se réclame fort de vous, esperant que vous serés son refuge dans sa tribulation. » Il déclare fièrement que, pour lui, il se « porte à merveille » mais que « le froid est mortel aux vieillards ». Le 26 janvier 1747 [2300], il annonce la maladie de dom Rivet : « Le pauvre garçon est dans un pitoiable état depuis plus de six mois, et je crains qu'il n'acheve pas son entreprise, si le Seigneur ne lui rend la santé. Ce que je souhaite très fort pour le bien et la gloire de la République des lettres. Car ce sera une perte considérable et irréparable. Mais on n'est pas immortel, surtout ceux qui s'appliquent à l'étude et une étude fatigante comme celle de la vie des auteurs qui demande des recherches infinies et tuantes. Experto crede Roberto [2301]. » Il revient, le 19 mars 1747 [2302], sur « ce Savant », qui « avait été à deux doigts de la mort. Grâce à Dieu, il est presque resuscité à quelque chose prés. Il me marque que sa Santé est revenue par le jeûne du Carême tant il est vrai que le jeûne est un remède salutaire pour le corps aussi bien que l'ame ; pour moi je m'en trouve bien. » Quant au « pauvre Podagre », « non obstant son excellent Traité sur la Goûte, il en a été cruellement tourmenté pendant tout le Carême ; et il n'en est pas encore quitte ».

Le 22 août 1747 [2303], il reconnaît qu'il se porte « assés bien, graces à Dieu ». Mais : « Je n'ai plus de dents que pour le réfectoire, plus de jambes que pour aller au choeur nuit et jour ; plus de tête et de bras que pour la Bibliothèque. Sur ce pié, plus de bonne chere ; plus de courses exterieures, plus de tracas et plus d'affaires extraordinaires. » Le 9 septembre 1747 [2304], sa description de l'état de dom Berthelet, pour humoristique qu'elle parait, est consternante : « Il y a 6 mois qu'il travaille à prouver que les Bétes ont des ames : depuis ce tems là, il s'est fait une transmigration de la sienne dans le corps d'un cochon ; car il est devenu si mal propre qu'on ne peut plus l'approcher, ni sa chambre. Il prétend que c'est d'un savant ; marque bien équivoque et encore plus puante. Que cela soit dit pour egaier la matiere. »

Dans la lettre du 8 septembre 1751 [2305], il écrit : « On nous avait fort allarmés au sujet de vos facheuses infirmités ». Il y revient le 23 mai 1753 [2306]: « Je ne desespére point que vous ne soiés un autre Moisë qui a gouverné le peuple de Dieu jusqu'à 120 ans. » Le 16 février 1754 [2307], il perd le contrôle de sa plume. Il se lance dans des comparaisons flatteuses mais déraisonnables : « […] bien loin de vieillir par le grand nombre des années, vous rajeunissés tous les jours. Ce qui est aussi marqué dans la dernière Clé de cabinet de Luxembourg. Je souhaite que cela soit encore pour longtemps in seculum seculi. » Ce n'est pas le cas de dom Berthelet : « Nôtre Gros Pére me charge de le recommander à vos saintes prières n'étant point en Etat de vous écrire comme il aurait souhaitté le faire pour la nouvelle année. On craint fort que la goûte ne soit remontée dans son estomach & ne l'enleve. » Ce sera le cas, le 31 mars 1754 [2308].

Ensuite dom Catelinot n'a plus qu'une idée : revoir dom Calmet. Mais comment faire ? Il explique, le 8 juillet 1754 [2309]: « Il est vrai que nous avons la commodité du coche

---

[2298] Reynel, prieuré dépendant de l'abbaye des cisterciennes de Benoîtevaux, en Champagne, à l'extrême sud-ouest du diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Haute-Marne et évêché de Langres. Nous ignorons qui est ce religieux cistercien.

[2299] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2300] *Ibidem.*

[2301] Nous ignorons qui est ce Robert.

[2302] B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2303] *Ibidem.*

[2304] *Ibidem.*

[2305] *Ibidem.*

[2306] *Ibidem.*

[2307] *Ibidem.*

[2308] *Matricula, op. cit.*, n° 1 324

[2309] B.D. Nancy et Toul, MB 62

jusqu'à Raon [[2310]]. Mais comment à mon âge, m'exposer à être plusieurs heures dans une voiture publique sans avoir quelque nécessité d'en descendre pour soulager la nature, crainte d'une rétention d'urine surtout le matin. C'est la seule chose qui me retient, et le sujet pour lequel je ne suis pas sorti depuis 8 ans. » Cela dit, si une publication des œuvres de dom Berthelet était envisagée, il pourrait aller voir dom Calmet, « même au péril de ma santé et de ma mort ». Et il ajoute : « Je crains de vous fatiguer ; c'est pourquoi je finis ».

Le 3 septembre 1754 [2311], dom Catelinot, qui oublie régulièrement des mots dans ses lettres, reproche à dom Calmet d'avoir omis la date et la signature dans la dernière qu'il lui a adressée et assure qu'il veut bien croire « que c'est par oubli, et non pas par affectation, ni par mépris ». Il réclame aussi qu'on lui envoie « des vulnéraires de votre païs » [2312]. Il déclare qu'il ne songe plus à publier, seulement à corriger et à augmenter ses manuscrits et conclut : « C'est tout ce que l'on peut exiger de moi et à mon âge, ne pouvant plus que m'occuper tranquillement dans la solitude à prier, à méditer, à lire et à écrire graces à Dieu, avec les mesmes yeux, la même main, la même tête, la même ardeur pour l'étude que j'ai toûjours eue. » Il reconnaît aussi qu' « à peine aije de jambes pour descendre et grimper nos grans Escaliers ».

Le 30 décembre 1754 [2313], dans sa dernière lettre conservée, il exprime sa satisfaction d'avoir eu au moins « la consolation » d'apprendre que dom Calmet est en bonne santé, « autant que le grand âge de 83 ans peut le permettre à un homme, à un Abbé vigilant ». Et il finit ainsi sa lettre : « Je n'en dirai pas davantage, crainte de vous fatiguer ».

La discrétion sur les dernières années de dom Calmet (mort le 26 octobre 1757) fut gardée par son neveu, dom Fangé, et ses admirateurs. Il n'en fut pas de même pour dom Catelinot : ceux qui se souvenaient de lui ne cachèrent pas la vérité, si ce n'est l'exagérèrent. Nous lisons ainsi, dans la *Biographie universelle* de Michaud [2314], que : « Quoique parvenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il ne s'était aperçu d'aucun affaiblissement dans ses facultés, et il continuait de se livrer à l'étude (Voy. *Alcuini opera proef., VIII*). Trois ans après, suivant Formey (*France litt.*, 1757), Cathelinot était tombé en enfance, et il mourut nonagénaire à Saint-Mihiel vers 1760. »

De fait, sur un ouvrage [2315] entré à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1755, alors que dom Catelinot est encore en vie - et en principe toujours bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel - il y a des inscriptions pathétiques. Sur la page de titre, on lit d'abord une cote : « F 4° n° 240 », qui est celle du catalogue de 1779 ; puis « *Monasterii sancti Michaelis in Lotharingia* », sur deux lignes ; et en-dessous : « *Monasterii sancti Michaelis in Lotaringiâ* », aussi en deux lignes, suivi, sur une troisième ligne et de la même encre et écriture, de la mention : « *anno Dni 1755* ». Sur le verso de la page de garde volante qui fait face à cette page de titre, on lit : « *Ex Libris S^ti^. Michaelis de Sancto michaele anno 1755* », accompagné d'une cote qui est clairement de la main de dom Catelinot (« J 31 ») et qui a été barrée en 1779. Et puis, perpendiculairement à cette cote et à cet ex-libris, et au bord extérieur de la page, il y a une inscription étrange, qui semble être de sa main :

2310 Raon-l'Etape est à 7 km de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier et 12 de Saint-Pierre de Senones.

2311 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2312 Tel le célèbre baume du Val d'Ajol, dont la recette nous a été communiquée par Pierre Labrude, professeur émérite à la Faculté de Pharmacie de Nancy, que nous remercions. Il l'a tirée (p.3-4) du *Recueil de recettes et secrets expérimentés par la sœur Hyldegarde Nitzeler, ancienne pharmacienne de l'hôpital militaire de Nancy, actuellement oeconome et directrice de l'hôpital civil et militaire de Pont-à-Mousson.* Cet ouvrage de 191 p., daté de l'an IX (1800-1801), est conservé dans le fonds ancien de la bibliothèque de Pharmacie et Odontologie de l'Université de Lorraine à Nancy.

2313 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2314 MICHAUD, *op. cit.*, *Supplément,* 1836, t. 60, p. 362

2315 Il s'agit de morceaux choisis de Cicéron, publiés par Pierre Perna à Bâle en 1580, B.M. Saint-Mihiel, PQ 599.

« Depuis l'anné 1737
Jusqu'à L'anné 1756 1757 [avec des pâtés]
//////////////////// 19ans Le 13 de l'an 1756

Que s'est-il passé en cette année 1737 ? Est-ce une allusion au fait que, depuis cette date, il n'a apparemment plus pu acheter de livres pour la bibliothèque, comme les chiffres de mises à l'inventaire nous l'ont montré, puisqu'à partir de cette année-là aucun des rares qui portent une date de mise à l'inventaire ne portent de mentions d'achat ?

En fait, nous savons, par une lettre du 18 octobre 1755 [2316] du bénédictin allemand dom Olivier Legipont [2317] à dom Calmet, qu'à l'automne 1755, son « etat est bien pitoÿable ». Ce dont se soucient surtout, d'ailleurs, dom Legipont et dom Calmet, ce sont des manuscrits de dom Catelinot. Dom Legipont demande à dom Calmet, quand tous les manuscrits de dom Catelinot seront arrivés - comme c'est déjà prévu - de l'abbaye de Saint-Mihiel à celle de Senones, de faire passer ceux sur Alcuin à l'abbaye de Gengenbach qui les fera passer à l'abbaye de Ratisbonne, comme l'avait prévu dom Catelinot, afin qu'ils y soient publiés. Ce qui sera fait en 1777 - comme nous l'avons expliqué - par dom Froben Forster [2318].

Dom Ildefonse Catelinot ne meurt pas vers 1760, mais le 15 juin 1756, à l'abbaye de Saint-Mihiel [2319]. Nous avons vu ce que pensaient de lui ses contemporains et, aux XIXème et XXème siècles, ceux qui ont entendu parler de lui ou lu ses écrits. Heureusement, parmi ceux-ci, il y a dom Ursmer Berlière, l'un des plus grands théologiens et historiens de l'ordre de saint Benoît de l'époque contemporaine, qui conclut, dans la *Revue bénédictine,* en 1898 [2320] : « Son œuvre est digne des plus grands érudits de Saint-Maur ».

[2316] B.D. Nancy et Toul, MB 64

[2317] Dont nous avons déjà parlé, un des auteurs d'*Historia rei literariae ordinis S. Benedicti*, *op. cit.* et le promoteur et secrétaire d'une Société littéraire germanique bénédictine.

[2318] GERARD, *op. cit.*, p. 459 et 687, note 1

[2319] *Matricula, op. cit.*, n° 1 277

[2320] BERLIERE, *op. cit.,* p. 231

CHAPITRE 6.
LA FIN DE LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET DE L'ABBAYE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL

Le 14 juillet 1789, éclate la Révolution française. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la congrégation de Saint-Vanne l'accueillit sans crainte, ce qui ne l'empêcha pas d'être dissoute, ni l'abbaye de Saint-Mihiel d'être supprimée, car, dès le 13 février 1790, l'Assemblée constituante vote la suppression des vœux monastiques et la saisie des biens des communautés religieuses.

C.-E. Dumont, qui a passé toute sa vie (1802-1878) entre Commercy et Saint-Mihiel, connait bien des acteurs et des témoins de cette époque. Il écrit, en 1860 : « […] la Révolution à Saint-Mihiel ne différa pas de ce qu'elle fut ailleurs, néanmoins un peu plus hostile à la noblesse qu'au clergé. Celui-ci avait à peu près entièrement disparu, ce qui en était resté dans le pays n'avait ni fortune, ni crédit, ou partageait les idées nouvelles, quelquefois même avec exagération » [2321].

L'historien du jansénisme en Lorraine, René Taveneaux, écrit, un siècle plus tard : « […] la congrégation de Saint-Vanne accepta […] facilement la nouvelle Église constitutionnelle, à laquelle la préparait une longue évolution ; beaucoup de ses membres l'avaient appelée de leurs vœux et saluent avec enthousiasme son avènement […] [2322]. »

Quant à Gérard Michaux, dans la conclusion de sa thèse, en 1979, il développe ce jugement : « Les Vannistes attendaient de l'Assemblée nouvellement élue une réforme de l'Eglise qu'ils appelaient depuis longtemps de leurs vœux et ils espéraient par leur participation peser sur sa mise en place. Par utilité sociale, au nom de leurs idéaux quesnelliens [2323], bref pour concrétiser leurs aspirations. Il ne faut pas s'étonner dès lors que tous les religieux qui ont participé à divers titres au grand espoir de 1789, soient des jansénistes, des libéraux, des *Aufklärer* [2324] et des francs-maçons. [2325] ».

Voyons cela d'un peu plus près.

6.1. LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE EN 1789

6.1.1. La vitalité de la congrégation de Saint-Vanne.

6.1.1.1. L'ensemble de la congrégation.

G. Michaux [2326] fait remarquer la « bonne santé » de la congrégation de Saint-Vanne au XVIIIème siècle et pense que c'est pour cela qu'elle vit arriver la Révolution sans inquiétude.

Au contraire de la plupart des ordres et congrégations français, il n'y a pas, dans la congrégation de Saint-Vanne, de crise des recrutements, qui sont à niveau constant au XVIIIème siècle : quatorze professions en moyenne par an dans toute la congrégation, ce qui

---

2321 DUMONT, *op. cit.*, t.II, p. 272

2322 TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 672

2323 Pasquier Quesnel, né à Paris en 1634, mort à Amsterdam en 1719, prêtre oratorien janséniste, fut expulsé de France et se réfugia aux Pays-Bas, où il devient le chef de l'Église janséniste en exil dans ce pays.

2324 Par rapport aux « Lumières » germaniques, plus précisément un *Aufklärung* « catholique », cf. MICHAUX, *op. cit.*, p. 654-657

2325 *Ibidem,* p. 661-662

2326 MICHAUX, *op. cit* ., vol. I , 1ère Partie, Chap.II : « La stabilité des effectifs », p. 169-210

est la même moyenne que celle de toute sa durée de vie (1604-1789). Les effectifs sont donc stables et, par conséquent, il y a un bon renouvellement des générations dans les monastères. G. Michaux a calculé précisément le phénomène :

- en 1766, la congrégation compte 628 religieux,
  - dont 216 ont moins de 40 ans (35 %),
  - et 137 ont plus de 60 ans (22 %);
- en 1789, la congrégation compte 627 religieux,
  - dont 239 ont moins de 40 ans (38 %),
  - et 137 ont plus de 60 ans (22 %).

Et ceci malgré le fait que l'âge pour être admis à la profession ait été repoussé à 21 ans à partir du chapitre général de 1768. Mais les postulants sont toujours acceptés à partir de 15 ans et font alors leurs humanités, puis leurs études de philosophie et de théologie avant de faire profession.

L'âge moyen des religieux est de moins de 35 ans, en 1789, pour 51 % des 627 religieux de la congrégation de Saint-Vanne. Si l'on met la barre à 50 ans, on obtient le chiffre de 377 religieux de moins de 50 ans (60 %). C'est-à-dire que moins de 40 % des religieux seulement sont plus que quinquagénaires alors que : dans la congrégation de Cluny, ce taux est de 44 % ; dans la congrégation de Saint-Maur de 46 % ; et est estimé à 45 % pour l'ensemble de l'ordre de Saint-Benoît.

Qu'en est-il pour la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne ?

6.1.1.2. La province de Lorraine.

C'est la Lorraine qui se révèle, en 1789, la province la plus dynamique de la congrégation de Saint-Vanne. Les 627 religieux au total de la congrégation se répartissent ainsi :

- en Lorraine, il y a 19 maisons (10 abbayes, 5 prieurés et 4 communautés) abritant 271 religieux :
  - 114 (42 %) ont moins de 40 ans,
  - 174 (64 %) ont moins de 50 ans,
  - 218 (80 %) ont moins de 60 ans,
  - 53 (20 %) ont plus de 60 ans.
- en Champagne, il y a 23 maisons abritant 251 religieux :
  - 86 (34 %) ont moins de 40 ans,
  - 134 (53 %) ont moins de 50 ans,
  - 186 (74 %) ont moins de 60 ans,
  - 65 (26 %) ont plus de 60 ans.
- en Franche-Comté, il y a 8 maisons abritant 105 religieux :
  - 39 (37 %) ont moins de 40 ans,
  - 68 (65 %) ont moins de 50 ans,
  - 86 (82 %) ont moins de 60 ans
  - 19 (18 %) ont plus de 60 ans [2327].

Soixante ans, à cette époque, - dom Calmet l'écrivait déjà cinquante ans plus tôt -, c'est l'âge de la vieillesse et des dispenses diverses dans les communautés religieuses…

D'après dom Etienne Ybert [2328], procureur général de la congrégation à Paris, celle-ci compte 615 religieux en mars 1790, auxquels il nous faut ajouter 11 religieux morts entre le

[2327] MICHAUX, « Le temps des Lumières », *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. La vie religieuse, op.cit.,* p. 151-178, ici p. 161 ; et *La congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la commission des Réguliers à la suppression des ordres religieux (1766-1790), op., cit.,* p. 208-209

[2328] Dom Etienne Ybert, *Matricula, op. cit.*, n° 2 293, né le 8 septembre 1744 à Dun-sur-Meuse (sur la rive droite de la Meuse, à 33 kilomètres au nord et en aval de Verdun (alors Clermontois - donc France - et diocèse

chapitre général tenu à l'abbaye de Saint-Mihiel en juin 1789 et mars 1790 et dom Ybert lui-même [2329], ce qui confirme les chiffres précédents.

Mais J.-E. Godefroy donne des chiffres très inférieurs pour 1790, la différence portant essentiellement sur la Champagne : 124 religieux (plus 11 convers) au lieu de 251 religieux ; pour la Lorraine : 225 religieux (plus 36 convers) au lieu de 271 religieux ; et pour la Franche-Comté : 85 religieux (plus 14 convers) au lieu de 105 religieux [2330]. Compte tenu de ces différences, peut-on tenir compte des répartitions qu'il fait des religieux entre les abbayes, prieurés et communautés lorrains ? On retiendra simplement un ordre de grandeur et on fera observer qu'il écrit en 1918 et que les travaux de G. Cherest sur les matricules des religieux et des convers de la congrégation de Saint-Vanne ne sont parus qu'en 1963.

D'après J.-E. Godefroy, donc, les dix abbayes lorraines comptent, en 1790, au moins 152 religieux et 28 convers, les quatre plus importantes étant, cette année-là, Saint-Grégoire de Munster (23 religieux), Saint-Michel de Saint-Mihiel (21 religieux), Saint-Hydulphe de Moyenmoutier (19 religieux) et Saint-Pierre de Senones (17 religieux), ce qui est normal, car ce sont les abbayes où il y a le plus souvent des noviciats et où, en cette année particulière où il n'y a plus de noviciat nulle part, il y a encore des profès en cours d'études. Les prieurs sont comptés parmi les religieux, mais pas les abbés commendataires, ni les abbés réguliers à moins qu'ils ne soient aussi prieurs de leur abbaye. Six abbayes ont des abbés commendataires (qui n'y résident pas et sont évêques ou ecclésiastiques, sauf un, et un siège vacant) : Saint-Mihiel, Saint-Mansuy de Toul, Saint-Evre de Toul, Saint-Avold, Longeville, Bouzonville. Les quatre autres abbayes (Moyenmoutier, Nancy, Munster et Senones) ont des abbés réguliers (aussi prieur cette année-là à Senones).

Les cinq prieurés lorrains rassemblent au moins 42 religieux et 5 convers, le plus peuplé étant Saint-Firmin de Flavigny avec 11 religieux, y compris le prieur titulaire et régulier qui est, cette année-là, président général de la congrégation. Le moins peuplé est Saint-Cloud de Laye-Saint-Christophe avec 6 religieux.

Les quatre communautés lorraines rassemblent au moins 31 religieux et 3 convers, la première par le nombre de religieux étant Saint-Romaric-du-Saint-Mont avec 11 religieux [2331].

Dom Ybert et G. Michaux compteraient-ils les religieux de chœur et les convers ensemble ? Cela semble surprenant. Si c'est le cas, il n'y aurait, pour la Lorraine, que dix vannistes de moins dans les comptes de J.-E. Godefroy par rapport à ceux de dom Ybert et G. Michaux : comme les uns sont de l'été 1789 et les autres du printemps 1790, cela s'expliquerait par des morts ou départs discrets entre les deux dates ? On peut faire la même remarque pour la province de Franche-Comté. Par contre, on ne peut retenir les chiffres de J.-E.Godefroy pour celle de Champagne.

Revenons à l'abbaye de Saint-Mihiel.

6.1.1.3. L'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel.

L'abbaye de Saint-Mihiel est, dans la congrégation de Saint-Vanne, en 1789, l'une des cinq maisons religieuses où se trouvent le plus de religieux de moins de 40 ans (69 %) et de moins de 50 ans (77 %), avec celles de Notre-Dame de Montierender (71 % et 77 %)), Saint-Nabor de Saint-Avold (69 % et 81 %), Saint-Clément de Metz (67 % et 78 %) et le prieuré du Saint-Mont à Remiremont (73 % et 91 %). Maisons qui se trouvent dans l'espace lorrain, même si Saint-Clément de Metz est dans la province de Champagne, ou à proximité de

---

ancien de Reims, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Vincent de Metz le 14 décembre 1760, mort à Verdun le 4 mars 1822

[2329] MICHAUX, *op. cit.*, p. 174

[2330] GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p.292-296

[2331] *Ibidem*, p. 292-296

l'espace lorrain pour Notre-Dame de Montierender, située aussi dans la province de Champagne.

Nous avons déjà expliqué cette « jeunesse » de l'abbaye de Saint-Mihiel : elle a abrité un des noviciats de la congrégation et compte huit jeunes profès (trois diacres et cinq sous-diacres en cours d'études) sur les dix-neuf religieux de chœur présents le 7 mai 1790, lorsque les religieux sont interrogés sur ce qu'ils souhaitent devenir après la fermeture de l'abbaye. Sur ces huit jeunes profès, six ont fait profession à l'abbaye de Saint-Mihiel les années précédentes. Le cas est le même à l'abbaye de Montierender. Par contre, en 1789, est toujours vivant et affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel dom Grégoire Thomas [2332], qui meurt début 1790, ce qui change un peu la moyenne d'âge !

6.1.2. L'origine géographique des religieux de la congrégation de Saint-Vanne.

6.1.2.1. Les religieux vivant en 1766.

L'origine géographique des 628 religieux vivants de la congrégation en 1766 a aussi été étudiée par G. Michaux et donne les résultats suivant (par régions et départements actuels):

- 334 religieux (53 %) sont originaires de Lorraine,
- 131 religieux (21 %) sont originaires de Franche-Comté,
- 123 religieux (20 %) sont originaires de Champagne,
- 16 religieux sont originaires d'Alsace (de la région de Saint-Grégoire de Munster, abbaye qui fait partie de la province de Lorraine de la congrégation),
- 19 religieux sont originaires de l'étranger (dont 18 sont originaires des pays limitrophes du nord de la Lorraine et un de Suisse),
- 5 religieux sont d'origine « diverses » (dont 4 de Paris).

Ces religieux sont presque tous affectés dans les monastères de la province dont ils sont originaires.

Fait très important à souligner : 170 religieux sont originaires du territoire de l'actuel département de la Meuse (soit 51 % des effectifs de la province de Lorraine et 27 % de ceux de la congrégation de Saint-Vanne). Ce qui est d'autant plus notable que ce territoire a déjà une densité de population plus faible que celle de beaucoup d'autres zones de cet espace lorrain.

6.1.2.2. Les profès de 1760 à 1789.

Le calcul a également été fait pour les 370 profès (sur 377) de 1760 à 1789 :

- 172 profès (47 %) sont originaires de Lorraine,
- 93 profès (25 %) sont originaires de Franche-Comté,
- 64 profès (17 %) sont originaires de Champagne,
- 24 profès sont originaires d'Alsace (région de l'abbaye de Munster),
- 13 profès sont originaires de l'étranger (au nord de la Lorraine),
- 4 profès sont d'origines diverses (nord de la France).

Là encore : 62 profès sont originaires du territoire de l'actuel département de la Meuse (soit 36 % de la province de Lorraine et 16 % de la congrégation de Saint-Vanne). Sans surprise, 27 de ces profès sont originaires de localités où se trouvent des monastères de la congrégation. Dont 5 (sur 31 de 1689 à 1790) nés à Saint-Mihiel même et quelques-uns à proximité de cette ville ou dans des localités où l'abbaye a des propriétés, c'est-à-dire dans le Bassigny (au sud de la Lorraine, dans les actuels départements de Haute-Marne ou des Vosges). Car il va falloir maintenant que les religieux de Saint-Vanne s'habituent à faire

[2332] Dom Grégoire Thomas, né à Commercy au plus tard en 1698, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 mai 1714, mort dans cette abbaye le 28 janvier 1790, *Matricula, op. cit.*, n° 1 590

partie de départements et, pour certains, à dépendre d'un autre diocèse que celui dont leur abbaye faisait partie depuis un millénaire

Quelles sont les maisons de Saint-Vanne dans le département de la Meuse nouvellement créé, dont le chef-lieu est Bar-le-Duc, et le nouveau diocèse de Verdun, dont les limites sont celles du nouveau département, mais dont le siège reste à Verdun ?

6.1.3. La congrégation de Saint-Vanne dans le département de la Meuse et le nouveau diocèse de Verdun.

Il s'y trouve cinq maisons de Saint-Vanne. Ce sont les deux abbayes de Verdun : Saint-Vanne (chef de la congrégation) et Saint-Airy ; celle de Saint-Maurice de Beaulieu [2333] (à l'ouest du département, sur le front de côte sud du massif forestier de l'Argonne) et celle de Saint-Michel de Saint-Mihiel, qui sont du diocèse de Verdun depuis leur fondation, autour d'un millénaire avant la Révolution. Et le prieuré Notre-Dame du Breuil [2334], près de Commercy, qui était du diocèse ancien de Toul. Celle qui aurait pu être la sixième maison, le prieuré bénédictin Notre-Dame de Bar, dépendant de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, mais du diocèse ancien de Toul, a été supprimée le 3 mars 1782 [2335].

Les comparaisons entre la situation morale de ces maisons sont difficiles à faire, car l'évêché de Verdun étant français en fait depuis 1552 et en droit depuis 1648, les abbayes verdunoises faisaient partie de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne. De même que l'abbaye de Beaulieu, qui était, au spirituel, du diocèse de Verdun et, au temporel, en Champagne donc en France. Mais, dans cette province champenoise de la congrégation, il y a des religieux originaires des Pays-Bas autrichiens. Par contre, le Barrois non-mouvant n'étant devenu français qu'en 1766, l'abbaye de Saint-Mihiel appartient à la province de Lorraine de la congrégation, tout en étant du diocèse de Verdun. Quant au prieuré Notre-Dame du Breuil à Commercy, il est de cette principauté plus ou moins lorraine jusqu'en 1744, puis devient pleinement lorrain, et ensuite français en 1766, et fait partie du diocèse ancien de Toul jusqu'à la Révolution. Or nous avons vu que les religieux des trois provinces de la congrégation ne sont pas mélangés dans les abbayes et les prieurés de la fin du XVIIème siècle aux années 1780. Et surtout les documents de l'époque n'ont pas été également conservés à Verdun, Beaulieu, Saint-Mihiel, Commercy et dans le reste de la congrégation. En particulier, les interrogatoires des religieux qui auraient dû être faits dans chaque maison en 1790 et n'ont d'ailleurs pas nécessairement été consignés de la même façon.

Un gros problème va cependant se poser rapidement aux religieux prêtres de toutes ces maisons : la Constitution civile du clergé.

6.1.4. La Constitution civile du clergé

La Constitution civile du clergé, votée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790, et surtout le serment de la respecter exigé, le 20 novembre 1790, « de tous les évêques, ci-devant archevêques, curés et autres fonctionnaires publics » compliquent la vie des intéressés. Et, parmi ceux-ci, celle des religieux de la congrégation de Saint-Vanne qui sont curés, vicaires, aumôniers ou professeurs. La congrégation de Saint-Vanne, de façon générale, est plutôt favorable à cette constitution, comme d'ailleurs la majorité du clergé paroissial du

---

[2333] *Pouillé, op. cit.*, t. II, p. 664-680 ; *Beaulieu-en-Argonne, abbaye en pays frontière*, XXXIème Journées d'études meusiennes, Beaulieu-en-Argonne, 4-5 octobre 2003, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 2004, 288 p.

[2334] *Ibidem,* t. III, p. 18-31

[2335] *Ibidem,* t. II, p. 4-19

nouveau diocèse, en particulier celui venant de l'ancien diocèse de Toul, pour des raisons de jansénisme et de richérisme [2336].

Quand le serment est exigé des prêtres et religieuses [2337] fonctionnaires, c'est à 80 % qu'il est prêté dans tout le nouveau diocèse de Verdun. Avec des nuances, suivant les districts : 89 % dans celui de Saint-Mihiel, 90 % dans celui de Bar-le-Duc, et 94 % dans ceux de Commercy et Gondrecourt, donc le sud de la Meuse et du diocèse, c'est-à-dire l'ancien Barrois mouvant ou non-mouvant et l'ancien diocèse de Toul, dont le séminaire était plus largement ouvert aux idées nouvelles que celui de Verdun [2338]. Les pourcentages moindres dans les districts du nord de la Meuse, qui faisaient antérieurement partie des diocèses de Trèves, de Liège et de Reims, sont à lier justement avec la présence, parmi les ecclésiastiques, d'hommes originaires du diocèse de Reims, mais aussi plus particulièrement de ceux de Trèves ou de Liège, et donc d' « étrangers », originaires des duchés de Luxembourg et de Bouillon (autrichiens), moins soucieux d'un accord national entre l'Église et l'Etat. Or l'archevêque de Trèves, leur évêque mais aussi l'ancien métropolitain des diocèses lorrains, donne un mandement contre la Constitution civile du clergé dès le 26 novembre 1790 [2339]. En même temps, l'évêque de Verdun, Mgr Desnos [2340], fait paraitre une protestation où il rappelle qu'il faut attendre de savoir ce que le pape pense de la Constitution civile, et il émigre, sans l'attendre, le 21 janvier 1791. Par contre, l'évêque du diocèse ancien de Toul, Mgr de Champorcin [2341], qui refuse le serment et émigre aussi, ne proteste pas officiellement et ne donne aucune consigne au clergé de son diocèse. Et finalement le pape condamne la Constitution civile du clergé, le 13 avril 1791.

Quant aux religieux qui ne sont pas devenus fonctionnaires, ils doivent aussi prendre une décision, puisque les vœux religieux sont supprimés en février 1790 : s'ils ne souhaitent pas demeurer dans une maison de réunion et rentrent dans leur famille, ils peuvent emmener quelques meubles et toucheront une pension de l'Etat, puisque les biens des maisons religieuses qui les entretenaient sont saisis par la Nation. Mais c'est à condition qu'ils ne soient pas à l'étranger, c'est-à-dire en émigration ou vivant à l'étranger parce que leur abbaye est dans une principauté étrangère, comme les religieux de l'abbaye de Senones ; ou étrangers eux-mêmes, comme les religieux prêtres de la congrégation qui ne sont pas français.

Malheureusement, tous ces changements vont mal tourner pour un certain nombre de prêtres devenus meusiens.

6.1.5. La Terreur.

Les événements militaires et politiques s'accélèrent à partir de 1792 dans le département de la Meuse [2342]. L'arrestation du roi Louis XVI et de sa famille, à Varennes, le

---

[2336] TAVENEAUX, *op. cit.,* p. 56-63 et 265. Le richérisme est une doctrine du début du XVIIème siècle, « qui affirmait l'origine divine de la charge de curé et élevait le statut du curé dans le diocèse à une position supérieure à tous à l'exception de l'évêque », cf. TACKETT, *op. cit.*, p. 148 et p. 154-156

[2337] Celles qui travaillent dans les hôpitaux ou sont enseignantes. Sont-elles bien toutes prises en compte dans les chiffres établis par les abbés Robinet et Gillant, Mgr Aimond et T. Tackett ? Elles le semblent, en tous cas, beaucoup mieux dans les notices biographiques que leur a consacrées l'abbé Gaillemin.

[2338] AIMOND (Mgr Charles), *Histoire religieuse de la Révolution dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun,* Paris, J. de Gigord, Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 1949, 509 p., ici p. 117-118

[2339] AIMOND, *op. cit.*, p. 133

[2340] Mgr Henri-Louis-René Desnos, né à Redon, en Bretagne, en 1716, évêque de Rennes de 1761 à 1770, est nommé à Verdun en 1770. Il émigre à Trèves, auprès de son archevêque, le 21 janvier 1791, rentre brièvement à Verdun lors de l'invasion prussienne, en septembre 1792, puis repart vers le 10 octobre, quand les Prussiens retraitent. Il meurt à Coblence le 2 septembre 1793. Cf. AIMOND, *op. cit.*, p. 96-104, 205-210

[2341] Mgr Etienne-François-Xavier Des Michels de Champorcin, né en 1721, évêque de Senez en 1771, puis de Toul de 1773 à 1802, mort à Gagny (Seine-et-Oise) en 1821

[2342] *Pouillé, op. cit.*, t. I , p. 47-51 ; AIMOND, *op. cit.* ; et HARBULOT (Jean-Pierre), « L'Église et la Révolution dans la Meuse », *Bulletin des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse,* n° 32, 1996, p. 5-24

21 juin 1792, l'invasion prussienne suivie du retour d'émigrés laïques et ecclésiastiques, dont l'évêque de Verdun, fin août 1792, après la reddition de la ville de Verdun aux Prussiens, font voir des « suspects » partout, non seulement chez les prêtres insermentés, mais parmi les prêtres constitutionnels. Ensuite, les ecclésiastiques qui ne prêtent pas un nouveau serment appelé « Liberté-Egalité », en avril 1793, ou sont dénoncés pour incivisme par au moins six citoyens d'un canton sont emprisonnés. A partir de juillet 1793, le contexte général est à la déchristianisation, à l'épuration, en général, et à la chasse aux émigrés rentrés, en particulier, dans la Meuse. Tous les prêtres sont fortement incités à déposer leurs lettres de prêtrise et à se marier. De janvier à mai 1794, le représentant en mission dans le département Mallarmé [2343], puis ensuite ses successeurs se signalent par leur zèle : du 9 avril au 25 août 1794, douze convois de déportés (en charrettes) quittent l'ancien couvent des carmes - transformé en prison départementale - de la ville haute de Bar-le-Duc, pour Rochefort, à l'estuaire de la Charente, emmenant au total 121 prêtres [2344]. Sur ce nombre, moins de la moitié (44) étaient insermentés ou avaient prêté serment avec restrictions. Les navires où ils sont internés, pour la plupart, à leur arrivée à Rochefort - *Les Deux-Associés* et le *Washington* - ne lèvent pas l'ancre pour la Guyane et 86 prêtres y meurent. Il y a, en plus, un mort à l'aller et un au retour, car les survivants sont libérés en février 1795.

Le département de la Meuse (dont la population est évaluée à 269 522 personnes en 1801 [2345]) est le champion de France du nombre de prêtres déportés et de morts parmi ceux-ci, sur 35 départements concernés par ce drame. Il est suivi par la Seine-Inférieure (80 déportés dont 71 morts), l'Allier (76 déportés dont 62 morts) et la Dordogne (63 déportés dont 46 morts), pour les départements ayant compté plus de 50 déportés. Si l'on regarde l'ensemble de la France, on constate que les départements les plus touchés sont, sauf la Seine-Inférieure, situés en Lorraine et dans le centre et le centre-ouest du pays. La Bretagne et la Normandie ont été, à l'exception de la Seine-Inférieure, moins touchées. Les quatre départements lorrains ont eu 231 déportés et 160 morts, dont 48 déportés et 38 morts de la Meurthe, 47 déportés et 30 morts de la Moselle et 15 déportés et 4 morts des Vosges. Il n'y a - semble-t-il - pas ou très peu de déportés dans les départements voisins (Ardennes : aucun ; Marne : 4 dont 2 morts ; Aube : 3 et pas de morts ; Haute-Marne : 3 déportés dont 1 mort; Haute-Saône, Haut-Rhin, Bas-Rhin : aucuns déportés). Au total, 600 prêtres français sont envoyés sur les pontons de Rochefort et 387 y meurent [2346].

Que se passe-t-il à l'abbaye de Saint-Mihiel ?

6.2. LA DESTINEE DES DERNIERS RELIGIEUX DE SAINT-MICHEL DE SAINT-MICHEL

6.2.1. L'enquête des commissaires.

A la proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, les biens du clergé avaient été mis « à la disposition de la Nation », dès le 2 novembre 1789. Puis, le 13 février 1790, tous les ordres religieux sont supprimés et leurs membres souhaitant continuer à mener une vie religieuse

---

[2343] Mallarmé (François-René-Auguste), né à Nancy en 1755, mort à Malines (Belgique) en 1831, avocat, député de la Meurthe à l'Assemblée législative en 1791, puis à la Convention en 1792, fut représentant en mission dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges en 1793 et 1794. Cf. AIMOND, *op. cit.*, p. 284-323

[2344] Sept prêtres originaires de la Meuse sont déportés par les trois autres départements lorrains, dont quatre meurent en captivité à Rochefort.

[2345] BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 68

[2346] GAILLEMIN (Abbé André), BOURS (Docteur Jacques), « Vie et mort des prêtres meusiens déportés sur les pontons de Rochefort en 1794-1795 », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, n° 32, 1996, p. 25-102, ici carte p. 27

invités à rejoindre des maisons dites de réunion, sans distinction d'ordres religieux. Ceux qui rentrent dans le monde reçoivent une pension.

L'Assemblée constituante prescrit aux communes de procéder à l'inventaire des biens de toutes les communautés religieuses afin de les acheter, puis de les revendre avec bénéfice. Et, le 7 mai 1790, deux commissaires se présentent à l'abbaye de Saint-Mihiel afin d'en dresser l'inventaire [2347]. Les comptes donnent en recettes, pour l'année écoulée depuis le printemps 1789 : 55 849 # et, en dépenses : 55 300 # (excédent = 549 #). Dès le printemps 1789, l'abbaye avait donné, pour la contribution volontaire patriotique, la somme de 5 000 francs, ce qui était de loin la plus grosse contribution de toute la ville. Le récolement de l'inventaire a lieu le 7 février 1791 et la vente mobilière du 16 mars suivant produit la somme de 9 355 # 15 sols. Les archives, la bibliothèque et les forêts de l'abbaye sont saisies par la Nation.

Les commissaires sont aussi chargés d'enregistrer les déclarations des religieux sur ce qu'ils souhaitent faire si leur abbaye est fermée. Il y a alors, dans la maison, dix-neuf religieux de chœur (onze prêtres, trois diacres, cinq sous-diacres) et cinq convers. Les interprétations des deux historiens qui ont étudié de près ces déclarations [2348] divergent. Se servent-ils d'autres informations - en particulier C.-E. Dumont - dont ils ne donnent pas les sources ? L'abbé Gillant, quant à lui, semble plus sensible aux nuances des déclarations.

Le juge C.-E. Dumont, en 1862, déclare : « Le désir de sortir est le plus général, mais il faut faire observer que pour tous il est manifesté seulement pour le cas où le gouvernement modifierait leur position, soit en les plaçant dans d'autres maisons, soit en envoyant d'autres religieux dans la leur. On n'en voit aucun manifester une intention de sortir pour s'émanciper. » Et il dénombre : quatre religieux et trois convers (qu'il appelle « frères lais ») désirant « rester » et quinze religieux et deux convers désirant « sortir ».

L'abbé J.-B. Gillant, en 1904, écrit : « Aucun des religieux ne demanda à sortir pour s'émanciper de son ordre ; sept religieux profès et tous les frères convers déclarèrent vouloir rester au monastère, et les autres consentirent, soit à se réunir à d'autres maisons, soit à reformer à Saint-Mihiel une nouvelle communauté, soit à se soumettre aux décrets de dissolution de l'Assemblée nationale ». Si nous lisons les déclarations des religieux - qu'il cite avec les termes employés par ceux-ci - nous constatons que onze religieux (dix prêtres et un diacre) et les cinq convers déclarent « vouloir rester ». Un prêtre, deux diacres et les cinq sous-diacres déclarent « vouloir sortir ».

La différence est importante : sept ou seize qui veulent « rester » ; dix-sept ou huit qui veulent « sortir ». Comme celle entre un érudit « éclairé », ayant peut-être recueilli des informations locales, et un ecclésiastique fort savant, plus enclin à défendre ses confrères.

6.2.2. Les déclarations des religieux.

Nous allons citer les religieux un par un, par ordre de charge, puis date de profession, comme il se doit et comme ils ont été interrogés, afin d'essayer d'y voir plus clair. Et aussi tenter de les suivre, après leur départ de l'abbaye de Saint-Mihiel au printemps 1791, grâce aux travaux de C.-E. Dumont, des abbés Robinet et Gillant, et surtout de J.-E. Godefroy et de l'abbé Gaillemin. Il ne faut pas oublier que ces religieux sont relativement jeunes, d'où le rappel que nous faisons, pour chacun d'eux, de leur âge à leur départ de Saint-Michel de Saint-Mihiel.

6.2.2.1. Dom Charles Clavey, prieur.

Dom Charles Clavey - auquel nous nous sommes intéressés en tant que prieur -, né à Belfort le 6 juillet 1745, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 25 août 1766, prêtre,

---

[2347] DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 221-229 ; et *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 299-300 et 317-319

[2348] Que nous n'avons retrouvées ni aux A.D. Meuse, ni aux A.C. Saint-Mihiel.

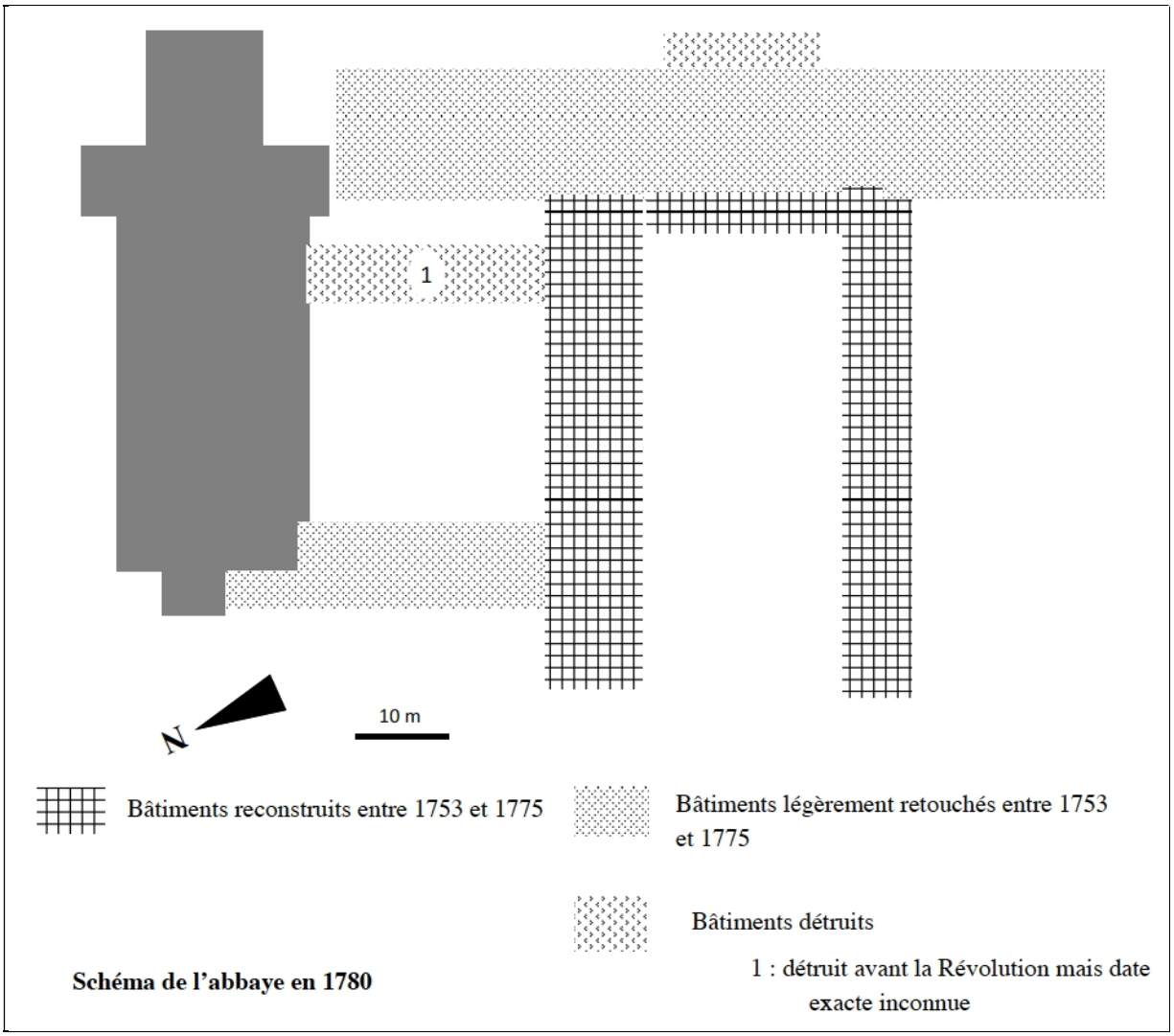

Schéma de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1780,

d'après Claude FALTRAUER, *Le Cadre de vie des bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la province de Lorraine aux XVII*ème *et XVIII*ème *siècles*, thèse de doctorat d'Histoire, Université Lumière Lyon 2, 2014, t. 1, p. 173

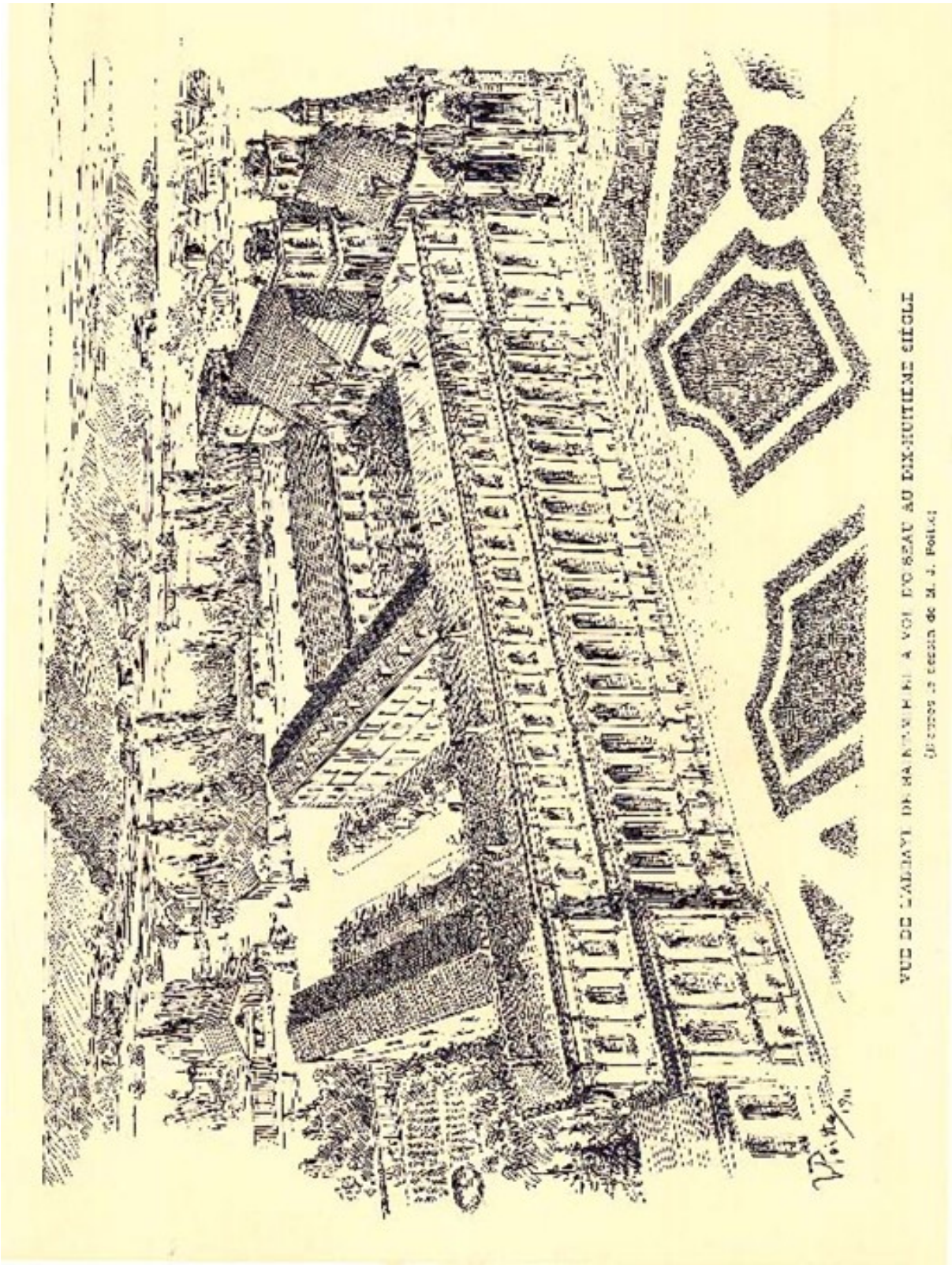

Dessin en perspective de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIIème siècle,

par J. POITEL, dans BERNARD (Henri), « Saint-Mihiel », *Revue lorraine illustrée,* Nancy, 1932, hors-texte [p. 67].

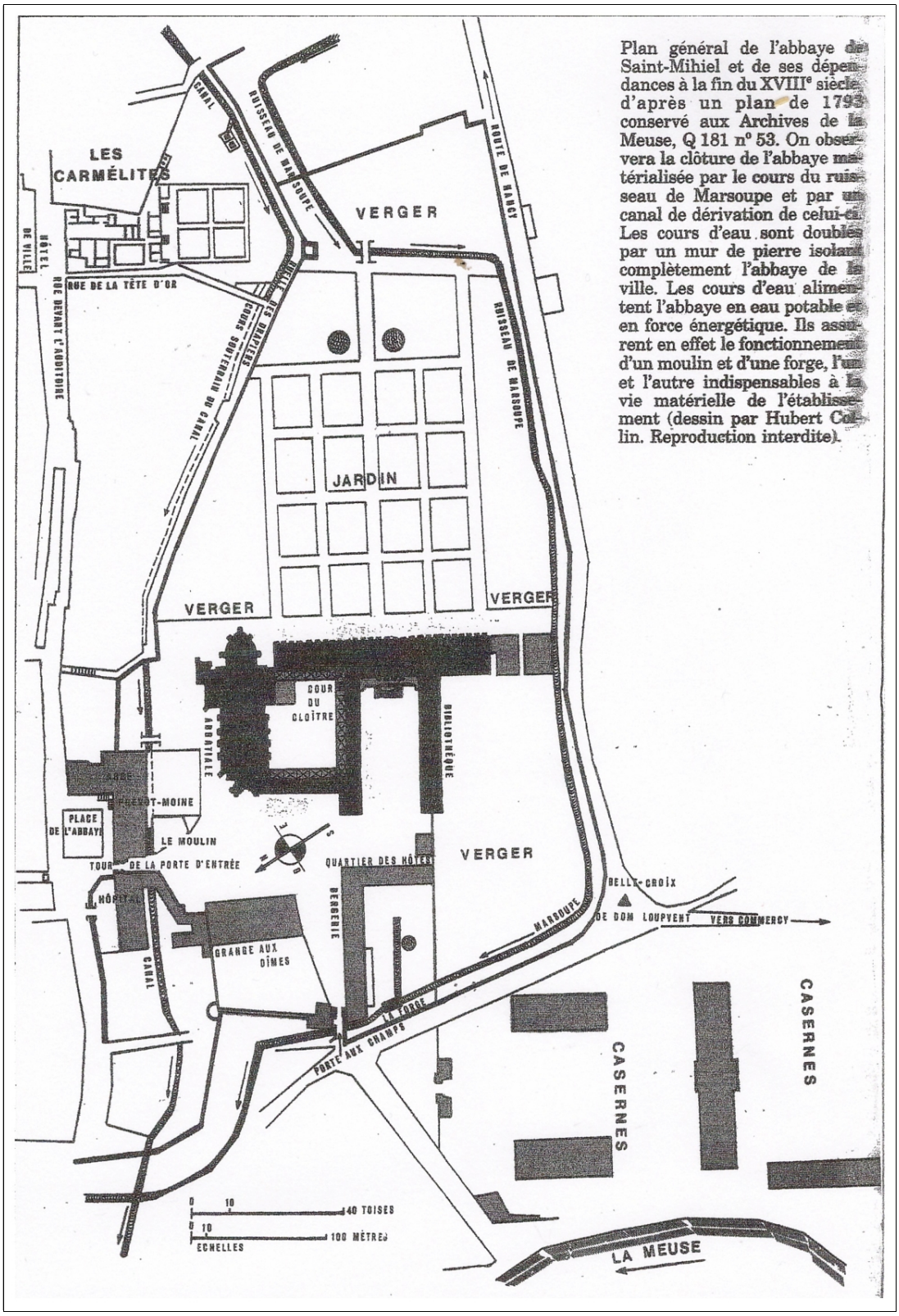

Plan général de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIIème siècle,

dessin d'Hubert COLLIN, d'après un plan de 1793,
A.D. Meuse, Q 181, n° 53

prieur de l'abbaye depuis 1789, déclare « être toujours attaché de cœur et d'affection à son corps », ce qui est, d'après J.-E. Godefroy [2349], la « déclaration la plus nette en faveur de la vie régulière » faite par un religieux de la congrégation de Saint-Vanne. Le juge Dumont et l'abbé Gillant sont d'accord qu'il désire ou veut « rester ». Il a 46 ans quand il quitte l'abbaye, le 21 mars 1791. Il retourne à Belfort et ne prête pas le serment à la Constitution civile du clergé. Mais il dessert clandestinement des paroisses jusqu'au concordat de 1801 et meurt curé de Danjoutin (Territoire-de-Belfort) le 11 vendémiaire an XI.

6.2.2.2. Dom Nicolas Cognard, sous-prieur.

Dom Nicolas Cognard [2350] - que nous venons de rencontrer en tant que maître des novices nommé en 1789 - est aussi sous-prieur et « receveur » (les termes de « procureur » ou de « comptable » sont démodés !). Il est né le 12 octobre 1756 à Isches, dans le Bassigny (aujourd'hui à la limite des Vosges et de la Haute-Marne), où son père est laboureur. Il fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 octobre 1777, puis est ordonné prêtre. Le juge Dumont - qui l'appelle Coquard - écrit qu'il désire « sortir » et l'abbé Gillant qu'il veut « rester ». Il a 37 ans quand il quitte l'abbaye, le 10 février 1791, ne semble pas être chargé de paroisse, donc n'est pas fonctionnaire et n'a pas à prêter de serment. Il retourne dans son pays natal et se marie, non loin, à Morizécourt (où il y avait un prieuré de la congrégation) le 30 fructidor an VII. Après le concordat, il demande l'autorisation de se marier religieusement. Il meurt à Morizécourt le 23 octobre 1806.

6.2.2.3. Dom Georges Lachambre.

Dom Georges Lachambre [2351], doyen (c'est-à-dire « troisième supérieur » de la communauté, né à Saint-Mihiel le 6 juillet 1755 (père : maître-boulanger), fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 7 juillet 1776. Il est prêtre. Le juge Dumont écrit qu'il désire « sortir » et l'abbé Gillant qu'il veut « rester ». Il a 38 ans quand il devient vicaire à l'église Saint-Etienne de Saint-Mihiel et, comme tel, doit prêter le serment constitutionnel, mais on ne sait combien de temps il reste vicaire, ni s'il rétracte ce serment. Après le concordat, il est nommé desservant de Maizey en 1802, puis des Paroches en 1808 (deux paroisses situées sur la rive gauche de la Meuse, à quelques kilomètres au nord et en aval de Saint-Mihiel) et enfin de Laheymeix en 1816 (paroisse située un peu plus loin dans la forêt). Il meurt le 30 août 1817.

6.2.2.4. Dom Pierre Barré.

Dom Pierre Barré [2352], né à Bar-le-Duc le 13 octobre 1739, profès à Saint-Evre de Toul le 13 novembre 1758, prêtre et aumônier de l'hôpital Sainte-Anne, déclare vouloir « rester », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant, qui précise qu'il refusa les serments. Ce n'est pas l'avis de l'abbé Gaillemin qui - nous l'avons déjà dit - sait qu'il a été maître des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1788 à 1789. En 1791, il est toujours aumônier de l'hôpital Sainte-Anne, près de l'abbaye. On le retrouve ensuite à Heudicourt (à 15 kilomètres au nord-est de Saint-Mihiel), paroisse dont l'abbaye percevait une partie des dîmes avant la Révolution, en l'an V et VI. Il y exerce le culte « plus ou moins clandestinement » et prête le serment de haine à la royauté de fructidor an V. Après le concordat, en 1803, il est nommé curé de cette paroisse et y meurt le 4 mai 1821.

[2349] GODEFROY, *op. cit.*, p. 114, note 3

[2350] *Matricula, op. cit.,* n° 2 515 ; GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 469 ; et GODEFROY, *op. cit.,* p. 233

[2351] *Matricula, op. cit.,* n° 2 497 ; *Pouillé, op. cit.,* t. III, p. 420, 426 et 483 ; GODEFROY, *op. cit.,* p. 253 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 411

[2352] *Matricula, op. cit.,* n° 2 260 ; *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 723 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 105. Nous rappelons que dom Pierre Barré ne doit pas être confondu avec dom Benoît Barez, *Matricula, op. cit.,* n° 1 825, ni dom Urbain Barez, *Matricula, op. cit. ,* n° 1 857, comme le fait le *Pouillé, op. cit.*

6.2.2.5. Dom Nicolas-Joseph Gouget.

Dom Nicolas-Joseph Gouget [2353], né à Saint-Mihiel le 24 janvier 1750, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 20 juillet 1768, prêtre, désire « rester », d'après le juge Dumont, et veut « rester dans la société », d'après l'abbé Gillant. Il a 41 ans quand il quitte l'abbaye. On le trouve « régent et maître de pension » à Saint-Mihiel en 1803 et il est qualifié d' « ecclésiastique, ex-bénédictin ». Il meurt à Saint-Mihiel le 28 mai 1823. Il est sans doute parent de Nicolas-Hubert Gouget [2354], né à Saint-Mihiel le 2 mai 1728, nommé, en 1776, curé de Romagne-sous-les-Côtes (à 25 kilomètres au nord-est de Verdun, évêché de Verdun avant 1648 et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), qui prête le premier serment avec restriction, est arrêté en mars 1793 et détenu à Bar-le-Duc, puis déporté le 15 avril 1794 vers Rochefort (Charente-Maritime), où il meurt sur le *Washington* le 28 septembre 1794. Il est enterré à l'île Madame.

6.2.2.6. Dom Claude Vignerel.

Dom Claude Vignerel ou Vignerelle [2355], né à Ligny-en-Barrois le 27 ou 29 janvier 1750, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 28 octobre 1768, prêtre, est sous-prieur de l'abbaye de 1786 à 1789 et procureur en 1789. Il déclare « être très attaché à ses vœux » [2356]. Le juge Dumont qui - on ne sait pourquoi - ne le cite qu'en dernier des religieux, après les sous-diacres, écrit qu'il désire « sortir ». L'abbé Gillant écrit qu'il déclare « vouloir rester ». Il a alors 40 ans. L'abbé Gaillemin nous en apprend plus : dom Vignerel se retire à Ligny, sa ville natale, y est officier municipal en l'an II et remet ses lettres de prêtrise le 3 frimaire an II. Au concordat, il se réconcilie avec l'Église et devient, en 1803, curé d'Hévilliers et de Couvertpuits, qui sont deux petites paroisses proches l'une de l'autre, situées entre les vallées de la Saulx et de l'Ornain, à une dizaine de kilomètres au sud de Ligny. Il meurt à Couvertpuits le 28 avril 1808.

6 .2.2.7. Dom Nicolas Louis.

Dom Nicolas Louis [2357], né le 6 mars 1757 à Flin (au bord de la Meurthe, entre Lunéville et Baccarat, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), où son père est laboureur, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 mars 1778, puis est ordonné prêtre. Il déclare désirer « sortir », d'après le juge Dumont, et « vouloir rester jusqu'à ce que l'Assemblée nationale eût réglé le sort des religieux » d'après l'abbé Gillant. J.-E. Godefroy et l'abbé Gaillemin en savent nettement plus sur ce religieux : en 1789-1790, c'est le professeur de théologie des jeunes profès qui font leurs études à l'abbaye de Saint-Mihiel pour être ordonnés prêtres. Il quitte l'abbaye le 10 février 1791. Il a alors 34 ans. On le retrouve à Saint-Nicolas-de-Port - non loin de son village natal - où il conclut un mariage blanc avec une ex-religieuse annonciade [2358] pour échapper à l'arrestation et la déportation. Il est néanmoins arrêté et interné à l'ex-abbaye

---

[2353] *Matricula, op. cit.*, n° 2 399 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 1 074

[2354] AIMOND, *op. cit.*, p. 488 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 1 073

[2355] *Matricula, op. cit.*, n° 2 516 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 611

[2356] GODEFROY, *op. cit.,* p. 114

[2357] *Matricula, op. cit.*, n° 2 516 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 1 677

[2358] GODEFROY, *op. cit.,* p. 62-63, 199, 204 et 247. Il y avait un couvent d'annonciades célestes à Saint-Mihiel. Vient-elle de là ou est-ce une coïncidence ? Les vingt-et-une religieuses, âgées de 73 à 24 ans, et les six converses, âgées de 62 à 27 ans, entendues séparément, le 17 août 1790, déclarèrent « renoncer à la liberté qui leur était offerte, et persister dans leurs vœux et vouloir vivre dans leur maison actuelle ». Ce qui ne fut pas le cas, puisque leur maison fut vendue, transformée quelques mois en prison, puis revendue et morcelée. Cf. *Pouillé,* t. II, p. 360-367. Les bénédictins de Saint-Mihiel n'étaient pas aumôniers des annonciades. Le dernier « directeur » de ces religieuses est l'ex-jésuite Jean-Nicolas Cordier, qui fut déporté à Rochefort le 15 avril 1794 et y mourut, sur le *Washington,* le 30 septembre 1794. Il a été béatifié, le 1er octobre 1995. Nous en reparlerons. Cf. GAILLEMIN, BOURS, *op. cit.*, p. 96-99

Saint-Vanne de Verdun, transformée en prison pour ecclésiastiques en 1794 [2359] Il échappe à la mort et, en 1802, est réhabilité et nommé curé de Neufmaisons (Meurthe et diocèse de Nancy et de Toul), non loin de son village natal, en 1807 et meurt, dans un village voisin, Fontenoy-la-Joûte, le 17 octobre 1841.

6.2.2.8. Dom Pierre Oudin.

Dom Pierre Oudin [2360], né le 8 novembre 1758 à Frasne-le-Château (Franche-Comté, donc France et diocèse de Besançon, aujourd'hui Haute-Saône), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 16 janvier 1780, prêtre, déclare vouloir « sortir », et pour le juge Dumont et pour l'abbé Gillant. Il quitte Saint-Mihiel le 18 février 1791. Il a 33 ans. On ne sait ce qu'il devient jusqu'à sa mort, survenue à Saint-Guilain (Haute-Saône) en 1823 ou 1825.

6.2.2.9. Dom François-Nicolas Douel.

Dom François-Nicolas Douel [2361] - et pas Donel -, né à Bar-le-Duc le 15 mars 1758, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 2 juillet 1780, prêtre, déclare désirer « sortir », suivant le juge Dumont, et « demanda à sortir à la dissolution de l'ordre », d'après l'abbé Gillant. Il a 33 ans en 1791. Il prête le serment constitutionnel à Bar-le-Duc le 14 octobre 1792, obtient un certificat de civisme, dépose ses lettres d'ordre le 25 germinal an II et prête le serment de haine à la royauté du 18 fructidor an V. Il meurt à Bar le 26 février 1823.

6.2.2.10. Dom Joseph-George Mousson.

Dom Joseph-Georges Mousson [2362] - et non Moussu - est né le 7 novembre 1754 à Meuvy (sur la très haute vallée de la Meuse, dans le Bassigny, alors Barrois non-mouvant, diocèse de Langres, aujourd'hui Haute-Marne). Son père est « professeur de langue latine ». Il fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 décembre 1780, puis est ordonné prêtre. Il déclare vouloir « sortir », pour le juge Dumont, et « demanda à sortir à la dissolution de l'ordre », suivant l'abbé Gillant. Il part le 17 février 1791. Il a 36 ans. Il prête le serment constitutionnel et dessert Essey-lès-Eaux en 1791 et Maisoncelles en 1792, deux paroisses situées non loin de son village natal. Il se réconcilie avec l'Église et dessert Chameroy, puis Leffonds en 1805, paroisses de la même région autour de Langres. Il meurt le 29 mars 1830.

6.2.2.11. Dom Christophe Villard.

Dom Christophe Villars ou Villard [2363], né le 16 avril 1762 à Ourches (sur la rive gauche de la Meuse, à 35 kilomètres au sud et en amont de Saint-Mihiel et à 10 au nord et en aval de Vaucouleurs, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun). Son père est marchand. Il est profès de Saint-Evre de Toul le 20 juillet 1783, prêtre, et déclare vouloir « rester » d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant. Il a 29 ans en 1791 et on ne sait quand et pour où il quitte l'abbaye de Saint-Mihiel. Il est dit être à la « Maison Saint-Evre » (une maison de réunion de religieux divers à Toul ?), à une période non précisée. On ne sait où et quand il meurt. Il a un frère un peu plus âgé, aussi bénédictin, sur lequel on est plus beaucoup documenté : dom François-Gabriel Villars ou Villard [2364], né à Ourches le 17 août 1760, fait profession à Saint-Evre de Toul le 14 juillet 1782 et pas 1784, comme l'écrit l'abbé Gaillemin, car il est ordonné prêtre à Toul le 27 mars 1787. Il est affecté au prieuré Notre-Dame du Breuil à Commercy en 1790. Il a 31 ans et devient vicaire constitutionnel à Breuil de 1791 à 1793, puis se marie, le 9 mars 1794, avec Jeanne Bertin. Le

---

2359 AIMOND, *op. cit.*, p. 294

2360 *Matricula, op. cit.,* n° 2 540 ; et GAILLEMIN, *Dictionnaire biographique* […], *op. cit.,* n° 2 009.

2361 *Matricula, op. cit.*, n° 2 549 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 735

2362 *Matricula, op. cit.*, n° 2 552 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 1 944

2363 *Matricula, op. cit.*, n° 2 575 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 618.

2364 *Matricula, op. cit.,* n° 2 567 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 2 619

28 juin 1802, il écrit depuis Toul aux autorités ecclésiastiques pour obtenir le mariage religieux [2365]. Il meurt à Toul le 5 février 1834.

6.2.2.12. Frère Nicolas Mungus.

Frère Nicolas Mungus ou Mengus, diacre, âgé de 29 ans en 1790, déclara vouloir « sortir ». Il n'est pas connu de la matricule de G. Cherest, mais on peut supposer qu'il est né en 1761, et en Lorraine dite « allemande », au vu de son nom. L'abbé Gaillemin [2366] sait qu'il quitte Saint-Mihiel le 14 avril 1791. Comme il est cité après dom Christophe Villars (profès le 20 juillet 1783) et avant frère Gaspard Marchal (profès le 16 janvier 1786), il a fait profession à l'une de ces dates ou entre elles. Mais, actuellement, il demeure un inconnu.

6.2.2.13. Frère Gaspard Marchal.

Frère Gaspard Marchal [2367], né le 11 janvier 1765 à Praye-sous-Vaudémont (au pied de la fameuse colline de Sion, alors Lorraine et ancien diocèse de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul). Son père est manœuvre. Il est profès à Saint-Evre de Toul le 16 janvier 1786 et diacre en cours d'études pour être ordonné prêtre. Il déclare vouloir « sortir », pour le juge Dumont, et « vouloir rester et ne sortir qu'à la dissolution de l'Ordre », pour l'abbé Gillant. La suite de sa carrière ecclésiastique est un peu documentée et fort intéressante. On ne sait quand et par qui il est ordonné prêtre, mais il est administrateur de la paroisse de Bouquemont (sur la rive gauche de la Meuse, à 15 kilomètres au nord et en aval de Saint-Mihiel), de juin à novembre 1791, puis vicaire à l'église Saint-Etienne de Saint-Mihiel en 1792 et a donc prêté les serments. Il interrompt son ministère le temps de la Terreur, puis le reprend en 1795 avec prudence, allant cependant chercher l'approbation de l'archevêché à Trèves, mais niant, devant les autorités civiles s'être rétracté. Au concordat, il est réinstallé canoniquement comme vicaire à Saint-Mihiel, où il meurt le 11 décembre 1813. Il « bénéficie » de trois pages dans le livre de J.-E. Godefroy sur les bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution. Elles sont sévères pour lui, mais présentent bien les débats de conscience et les difficultés administratives et matérielles auxquelles furent confrontés les curés, vicaires, aumôniers ou professeurs de collège obligés de prêter les serments s'ils voulaient continuer à remplir ces fonctions, tiraillés qu'ils étaient entre l'Etat et l'Église, leur conscience et la population - qui est loin d'être passive - et leurs démarches, bien avant le concordat, pour essayer d'être en accord avec tout le monde. J.-E. Godefroy, lui-même, commence son exposé en écrivant : « La vie de Dom Gaspard Marchal résume la situation ». Nous y reviendrons.

6.2.2.14. Frère Laurent Boulard.

Frère Laurent Boulard [2368], né le 14 décembre 1765 à Bitche (à cent kilomètres à l'est de Metz, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle), profès de Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 décembre 1786, diacre, déclare désirer « sortir », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant. Pourtant, il est ordonné prêtre à la cathédrale de Châlons, en Champagne, le 24 novembre 1790, par l'évêque de Verdun, qui émigrera à Trèves en janvier suivant. Il 25 ans. Il regagne sa ville natale, prête le serment constitutionnel et devient curé de Walschbronn, à une douzaine de kilomètres au nord de Bitche. Il quitte l'état ecclésiastique, à une date inconnue, car, au concordat, on le trouve « caissier » de Monterhausen (Mouterhouse, petite

---

[2365] D'après J.-E. GODEFROY, *op. cit.,* p. 203, une quarantaine d'ex-bénédictins de Saint-Vanne se sont mariés sous la Révolution, dont quelques-uns ont contracté seulement des mariages « blancs ».

[2366] GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 855

[2367] *Matricula, op. cit.*, n° 2 607 ; DUMONT, *op. cit.* ; GODEFROY, *op. cit.* , p. 216-218, 220 et 253, et *Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.*, p. 153 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 741

[2368] *Matricula, op. cit.,* n° 2 612 ; GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 120 et 247 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 275

localité située au sud de Bitche, dans la forêt vosgienne), en résidence à Bitche. Que désigne exactement ce terme? Monterhausen est-elle une verrerie, comme il y en a d'autres à proximité, telle la célèbre verrerie de Meisenthal ? Il meurt à Bitche le 15 août 1815.

6.2.2.15. Frère Charles-Henri Berger.

Frère Charles-Henri Berger [2369] naît le 31 août 1766 à Azerailles (sur la rive droite de la Meurthe, à 15 kilomètres au sud-est de Lunéville, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle, diocèse de Nancy et de Toul). Son père est maire d'Azerailles et y tient une auberge. Il est profès de Saint-Michel de Saint-Mihiel le 3 septembre 1787. Il est déjà sous-diacre en mai 1790 : manifestement, on hâte l'accès à la prêtrise comme, pendant la guerre de Trente Ans, on a hâté les professions. Le juge Dumont et l'abbé Gaillemin sont d'accord pour écrire qu'il déclare vouloir « sortir ». J.-E. Godefroy note, lui, qu'il « a choisi la vie privée ». Les « travaux de bénédictin » - aux deux sens du terme - de l'abbé Gaillemin nous apprennent qu'il est ordonné prêtre - après seulement trois années d'études ! - en 1790 (à Châlons le 24 novembre, comme Laurent Boulard ?) et qu'il quitte l'abbaye le 29 janvier 1791. Il a alors 24 ans. Il aurait exercé le culte à Saint-Mihiel, de 1792 à 1797, sans plus de précisions. Est-il assermenté ou insermenté ? Ou a-t-il exercé successivement constitutionnellement, puis clandestinement ? Et est-ce vraiment à Saint-Mihiel ? J.-E. Godefroy assure que c'est à Azerailles. Ce qui est plus crédible, car il y est arrêté le 5 mars 1798, « pour avoir fanatisé la population ». Il est déporté en Guyane et meurt à Cayenne le 1er, 11 ou 21 novembre 1798.

6.2.2.16. Frère Joseph Willemin.

Frère Joseph Willemin ou Villemain [2370], né on ne sait où en 1767, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 juin 1788, déclare vouloir « sortir », d'après le juge Dumont, et ne déclare rien et « rentra dans sa famille », d'après l'abbé Gillant. En mai 1790, il a 23 ans et est sous-diacre, ce qui est encore plus accéléré que pour Charles-Henri Berger. Il est ordonné diacre en 1790, d'après l'abbé Gaillemin. A Châlons, par l'évêque de Verdun, lui aussi ? D'après la matricule, Joseph Willemin meurt à Saint-Mihiel en 1791, mais c'est une « erreur », écrit l'abbé Gaillemin et, jusqu'à présent, on ne sait où et quand il est décédé.

6.2.2.17. Frère Hubert Couchot.

Frère Hubert Couchot [2371] naît à Saint-Mihiel le 13 mai 1767. Son père est tailleur d'habits. Il fait profession à l'abbaye le 13 juin 1788, est sous-diacre en 1790 et déclare désirer « sortir », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant. J.-E. Godefroy porte un jugement définitif et excessif sur ce jeune religieux (23 ans) qui, « entré dans l'ordre de Saint-Benoît sans vocation de sa part, profita de la Révolution pour suivre ses inclinations naturelles ». Il est ordonné prêtre par l'évêque constitutionnel Aubry [2372] et prête le serment constitutionnel, puisqu'on le trouve curé d'Euvezin (paroisse située à 30 kilomètres au nord-est de Saint-

---

[2369] *Matricula, op. cit.*, n° 2 620 ; GODEFROY, *op. cit.,* p. 121 et 226 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 165

[2370] *Matricula, op. cit.,* n° 2 627 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 2 671

[2371] *Matricula, op. cit.,* n° 2 628 ; GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.,* p. 121, 209 et 251, et *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.,* p. 60 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 552

[2372] Jean-Baptiste Aubry, né le 16 avril 1736 à Saint-Aubin-sur-Aire, non loin de Commercy (alors Barrois mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), professeur de philosophie au séminaire de Toul en 1759, puis au collège de Bar, en 1762, curé de Véel (près de Bar) en 1772, député du Clergé aux Etats généraux en 1789, prête le serment constitutionnel et est élu évêque du département de la Meuse le 21 février 1791. Il « abdique » le 3 décembre 1793 et se cache dans son village natal jusqu'en 1801. Au concordat, il rétracte ses serments, démissionne et est relevé des censures. Il est nommé, en 1803, curé de Commercy, où il meurt le 1er juin 1813. Cf. AIMOND, *op. cit.*, 138-254 et 464-482 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 71

Mihiel, anciennement du Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Metz, département de la Meurthe et diocèse de Nancy et de Toul depuis la Révolution). Il abandonne l'état ecclésiastique et se marie à Saint-Mihiel avec Agathe Dortel, le 6 brumaire an III. Après le concordat, il fait la demande pour obtenir le mariage religieux le 3 juillet 1804. Il meurt à Saint-Mihiel, étant professeur au collège, le 13 août 1831.

6.2.2.18. Frère Claude-François George.

Frère Claude-François George ou Georges [2373], né le 11 juin 1767 à Darney (à 20 kilomètres au sud de Vittel, alors aux confins de la Lorraine et de la Franche-Comté, diocèse ancien de Besançon, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié) ou Bulgnéville (à 10 kilomètres à l'ouest de Vittel, alors Barrois non-mouvant et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Vosges et diocèse de Saint-Dié), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 13 juin 1788, est sous-diacre en 1790 et déclare désirer « sortir », selon le juge Dumont et l'abbé Gillant. Il a 23 ans. J.-E. Godefroy écrit : « Dom George, jeune profès qui avait choisi la vie privée, partit comme aumônier à l'armée, devint volontaire, prend tous ses grades et finit capitaine retraité à Darney ». Il aurait donc été ordonné prêtre et aurait prêté le serment constitutionnel pour pouvoir être aumônier ? L'abbé Gaillemin nous apprend qu'il est soldat au 15ème de Cavalerie et qu'il demeure à Saint-Mihiel en l'an VII. Il meurt à Darney après 1817.

6.2.2.19. Frère Charles-Claude Martner.

Frère Charles-Claude Martner ou Martinet [2374] naît le 30 juillet 1767 à Einville-au-Jard (à 30 kilomètres à l'est de Nancy et 9 au nord de Lunéville, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui diocèse de Nancy et de Toul). Son père est maître en chirurgie. Il fait profession à Saint-Michel de Saint-Michel le 13 juin 1788, comme Joseph Villemain, Hubert Couchot et Claude-François George. Ces quatre religieux font partie des six profès de la congrégation de Saint-Vanne en 1788 et des dix derniers, car il y en encore trois en 1789, dans d'autres abbayes. Il déclare désirer « sortir », selon le juge Dumont et l'abbé Gillant. Il est sous-diacre en 1790 et diacre en 1791. Il a 23 ans. On sait simplement qu'il meurt à Metz ou Assenoncourt (en Moselle, à l'est de Dieuze) après 1817.

Que deviennent les convers de l'abbaye de Saint-Mihiel ?

6.2.3. Les déclarations des convers.

En ce qui concerne les cinq convers présents à l'abbaye le 7 mai 1790, nous constatons que, là encore, le juge Dumont et l'abbé Gillant ne sont pas d'accord sur leurs réponses aux questions des commissaires. Le juge Dumont assure que deux des convers âgés de plus de 60 ans veulent « sortir », et que l'autre convers âgé de plus de 60 ans et les deux plus jeunes veulent « rester ». L'abbé Gillant écrit : « Tous les frères convers demandèrent à rester et à mourir dans l'état religieux ». Surtout, leurs origines et leurs destinées sont beaucoup moins bien connues que celles des religieux.

6.2.3.1. Frère Nicolas-Michel Danel.

Frère Nicolas-Michel Danel [2375], inconnu de la matricule [2376], né le 11 octobre 1727 à Tilly (sur la rive gauche de la Meuse, à 15 km au nord et en aval de Saint-Mihiel, alors évêché

[2373] *Matricula, op. cit.*, n° 2 629 ; GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p.250 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 980

[2374] *Matricula, op. cit.*, n° 2 630 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2630

[2375] GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 579

[2376] *Matricula fratrum, op. cit.* ne connait que 214 convers ou commis pour toute la congrégation aux XVIIème et XVIIIème siècles, dont 25 à l'abbaye de Saint-Mihiel et, parmi ceux-ci, 24 du XVIIIème siècle. Pour la majorité

et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse), date et lieu de profession inconnus, demande à « sortir », d'après le juge Dumont, et à « rester », d'après l'abbé Gillant. Il a 62 ans. L'abbé Gaillemin donne la date et le lieu de sa mort : Saint-Mihiel, le 17 germinal an VII.

6.2.3.2. Frère Louis Lelièvre.

Frère Louis Lelièvre ou Le Lièvre [2377], né le 13 janvier 1724 à Neuchef (au sud-ouest de Thionville, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle), a fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 6 janvier 1756. Les comptes de l'abbaye nous permettent de le connaitre un peu :

- juin 1768 : « pour ses bains, 97 # 16 sols 6 d » [2378] ;
- juillet 1768 : « pour le second voyage aux bains, 120 # » [2379] ;
- août 1768 : « pour recreation des freres louis et Deny [pas de somme] » [2380] ;
- novembre 1768 : il est désigné sous le terme « le jardinier » et on lui donne, « pour acheter des arbres, 58 # 17 sols » [2381] ;
- novembre 1768 : « pour semence à frere Louis, 10 # 10 sols » [2382].

Le juge Dumont écrit qu'il désire « sortir » et l'abbé Gillant, l'inverse. Il a 66 ans. L'abbé Gaillemin nous apprend qu'il demeure à Saint-Mihiel, après la dispersion des religieux, et y meurt le 15 germinal an XI.

6.2.3.3. Frère Denis Ricatte.

Frère Denis Ricatte [2383], né le 28 février 1729 à Crévic (à 20 kilomètres à l'est de Nancy, non loin de Lunéville, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle et diocèse de Nancy et de Toul), a fait profession le 17 juin 1754 à Saint-Michel de Saint-Mihiel. Les comptes de l'abbaye nous parlent un peu de lui :

- novembre 1763 : « pour choux vendus, 11 # 1 sol 3 d » [2384] ;
- juin 1768 : « allant en recreation, 7 # 17 sols » [2385] ;
- août 1768 : « pour recreation des freres Louis et Deny [pas de somme] [2386]. Y sont-ils allés ensemble ou est-ce un « raté » du procureur ou de son scribe ?
- octobre 1768 : « pour des cadenas à frere Deny [pas de somme] [2387] ;
- décembre 1768 : « pour un cordeau a frere Deny [pas de somme] [2388].

Le juge Dumont - qui l'appelle « Risale » - et l'abbé Gillant écrivent qu'il désire « rester ». Il a 62 ans. L'abbé Gaillemin nous apprend qu'il meurt à Crévic, son village natal, le 5 août 1793.

De Crévic, d'ailleurs, avait été aussi originaire un religieux bénédictin portant le même nom que ce convers : dom Siméon Ricatte [2389], né au plus tard en 1720, profès à

---

de ceux-ci, elle ne connait pas les lieux de naissance et rarement leur notice complète (lieu et date de naissance, lieu et date de profession, lieu et date de mort).

2377 *Matricula fratrum*, *op. cit.,* n° 171 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 580

2378 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), f° 174 v°, Dep. extra.

2379 *Ibidem,* f° 175, Dep. extra.

2380 *Ibidem,* Dep. extra, août 1768. Il s'agit de vacances et les comptes, comme nous l'avons déjà écrit, en mentionne à partir de la moitié du XVIIIème siècle. Le frère « Deny » est le frère Denis Ricatte, dont nous allons parler après le frère Louis Lelièvre.

2381 *Ibidem,* f° 176, Dep. extra.

2382 *Ibidem.*

2383 *Matricula fratrum*, n° 169 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 246. C.-E. Dumont le dénomme « Risale ».

2384 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), f° 23, Recepte extra.

2385 *Ibidem,* f° 174 v°, Dep. extra.

2386 *Ibidem,* f° 175, Dep. extra.

2387 *Ibidem*, f° 176, Dep. extra.

2388 *Ibidem,* f° 176 v°, Dep. extra.

2389 *Matricula, op. cit.,* n° 1 919

Saint-Grégoire de Munster le 8 avril 1736, mort à Sainte-Croix de Bouzonville le 17 novembre 1765. Ce religieux fut affecté quelques années à l'abbaye de Saint-Mihiel :
- 25 janvier 1742 : « pour 4 aulnes et demie de toile pour des calleçons [sic] à Dom Simeon, 2 # 5 sols » [2390] ;
- 4e may 1754 : « allant demeurer à St Evre, 3 # 17 sols 6 » [2391].

6.2.3.4. Frère Léonard Le Gros.

Frère Léonard Le Gros ou Gros [2392], né le 24 mai 1742 à Gripport (sur la rive gauche de la Moselle, à 30 kilomètres au sud de Nancy, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meurthe-et-Moselle, diocèse de Nancy et de Toul), a fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 juillet 1767. Les comptes de l'abbaye le mentionnent une fois, en juillet 1768 : « allant en récréation, 6 # » [2393]. En mai 1790, d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant, il désire « rester ». Il semble demeurer à Saint-Mihiel après la dispersion des religieux et y meurt le 31 décembre 1831.

6.2.3.5. Frère Charles Chaty.

Frère Charles Chaty [2394], né le 7 mars 1752 à Fénétrange (au pied des Vosges et au bord de la Sarre, aux confins de la Lorraine et de l'Alsace, alors Lorraine et diocèse de Metz, aujourd'hui Moselle), a fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 25 novembre 1766. C'est, à 38 ans, en âge et par ordre de profession, le plus jeune des convers. Il désire « rester », d'après le juge Dumont, qui l'appelle « Chali », et demande à « rester et mourir dans l'état religieux », d'après l'abbé Gillant, qui l'appelle « Chati ». La matricule le dit mort à Fénétrange, son pays natal, après 1790. L'abbé Gaillemin l'y a suivi : Charles Chaty meurt bien à Fénétrange, mais le 30 juillet 1830 seulement.

6.2.4. La destinée du dernier abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Michel : Mgr Chaumont de La Galaizière.

Il y a quelqu'un qu'on ne peut passer sous silence ici, même si nous en avons déjà parlé : l'abbé commendataire de Saint-Mihiel, Barthélemy Chaumont de La Galaizière [2395], né en 1737 à Paris, fils du chancelier français de Lorraine et Barrois, tout au long du règne sur ces duchés du roi Stanislas, de 1737 à 1766. Dès 1737, le petit garçon de 7 ans est abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Mihiel. Ses études faites et ordonné prêtre, il devient évêque du nouvel évêché de Saint-Dié, à 40 ans, en 1777. Après la nuit du 4 août 1789, il avait proposé de se défaire de ses nombreux privilèges et de ne conserver que l'abbaye de Saint-Mihiel. Les événements en décident autrement : il refuse, comme la plupart des évêques français, d'accepter la Constitution civile du clergé, avant même la condamnation de celle-ci par le pape. Il a 53 ans et il émigre, dès le 18 mars 1791, en Rhénanie, puis en Bavière, où il demeure jusqu'au concordat de 1801. Il rentre en France, démissionne de son évêché, et n'a pas à le faire de son abbaye déjà supprimée. Il meurt dans le château familial de la région parisienne, le 30 juin 1808.

Mais on ne doit pas oublier non plus les six bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne passés par l'abbaye de Saint-Mihiel avant l'année 1790 et qui, affectés dans d'autres abbayes, furent, eux, victimes des événements.

2390 A.D. Meuse, 4 H 156 (6), Dépenses.
2391 A.D. Meuse, 4 H 157 (9), Dépenses.
2392 *Matricula*, *op. cit.,* n° 186 ; DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 41 ; GODEFROY, *op. cit.*, p. 253 ; et GAILLEMIN, *op.cit.,* n° 1 111
2393 A.D. Meuse, 4 H 157 (1), f° 175, Dep. extra.
2394 *Matricula fratrum*, *op. cit.*, n° 185 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 415
2395 *D.B.F., op. cit.*

6.2.5. Quelques anciens religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel victimes de la Révolution.

6.2.5.1. Dom Sébastien Pasquier.

Dom Sébastien Pasquier [2396], né au plus tard en 1737 à Fontenois-la-Ville (aux confins de la Lorraine et de la Franche-Comté, et dans celle-ci, donc France et diocèse de Besançon, actuellement Haute-Saône), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 29 avril 1753, a au moins 53 ans en 1790. Il est noté « déporté, mort à l'île d'Oléron », par la matricule. Comme il avait quitté l'abbaye de Saint-Mihiel avant 1789, il n'a pas fait l'objet de recherches de la part de l'abbé Gaillemin et on ne sait dans quelle abbaye il se trouvait en 1790, ni quand il est exactement mort. Par contre J.-E. Godefroy sait qu'il est arrêté, par ordre du département de la Haute-Saône, en 1798 ou 1799, à Fontenois-la-Ville, son village natal, comme « suspect ». Il fait partie des déportés de la deuxième vague de persécutions et meurt avant d'avoir été embarqué pour la Guyane.

6.2.5.2. Dom Hyacinthe Drouot.

Dom Hyacinthe Drouot [2397], né à Nancy au plus tard en 1738, fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 17 juin 1754. Il est sous- prieur de Saint-Firmin de Flavigny de 1771 à 114, puis prieur de Saint-Cloud de Laye de 1774 à 1780. Il revient à l'abbaye de Saint-Mihiel au printemps 1780, car on trouve sa signature dans le registre mortuaire de la « Maison de Charité de l'abbaye de Saint-Mihiel » à partir de cette date. Il est renommé prieur de Saint-Cloud de Laye en 1789. Il a au moins 52 ans en 1790. Il est arrêté en avril 1793 par le département de la Meurthe et enfermé à l'ancien couvent des tiercelins de Nancy, transformé en prison, où il meurt le 15 germinal an II.

6.2.5.3. Dom Pierre-Etienne Courvoisier.

Dom Pierre-Etienne Courvoisier [2398], né à Besançon le 2 septembre 1750, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 septembre 1766, est sous-prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold en 1785-1786, puis procureur de Saint-Léopold de Nancy en 1789. Il a 40 ans en 1790. On le retrouve à la maison de réunion des religieux - d'ordres divers - souhaitant continuer à mener une vie religieuse installée dans l'ancienne chartreuse de Bosserville, non loin de Nancy. C'est un milieu très pieux, où il retrouve dom Bernard Pierson, ancien bénédictin de l'abbaye de Saint-Mihiel [2399]. Mais il ne se tient pas assez tranquille et joue un rôle actif dans les élections à Nancy. Il est incarcéré à la prison installée dans l'ancien couvent des carmélites de cette ville, puis déporté vers Rochefort, le 1er mai 1794, par le département de la Meurthe. Il meurt à bord des *Deux-Associés* le 22 août 1794.

6.2.5.4. Dom Jean Thuet.

Dom Jean Thuet [2400], né au plus en tard en 1763 à Ammerschwihr (au nord-est de Munster, alors Alsace et diocèse ancien de Bâle, aujourd'hui Haut-Rhin et diocèse de Strasbourg), fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 8 septembre 1779. La matricule le note : « mort en déportation ». J.-E. Godefroy sait qu'il était en 1790 - il a alors au moins

---

2396 *Matricula, op. cit.*, n° 2 171 ; et GODEFROY, *op. cit.*, p. 228

2397 *Matricula, op. cit.,* n° 2 191 ; *Registre mortuaire*, *op. cit.* ; et GODEFROY, *op. cit.*, p. 145, 188 et 295

2398 *Matricula, op. cit.*, n° 2 363 ; et GODEFROY, *op. cit.*, p. 146 et 189-190

2399 *Matricula, op.cit.* , n° 1 798. Dom Bernard Pierson, dont nous avons déjà parlé, est procureur de 1742 à 1762, puis prieur de 1762 à 1768 de l'abbaye de Saint-Mihiel, et abbé de Saint-Léopold de Nancy à partir de 1766. C'est un personnage important de la congrégation de Saint-Vanne et du clergé lorrain, jusqu'à la Révolution. Il sait se faire oublier à partir de 1791 et meurt à Nancy en 1806

2400 *Matricula, op. cit.,* n° 5532 ; et GODEFROY, *op. cit.,* p. 229

27 ans - religieux à Saint-Grégoire de Munster, dans son Alsace natale, mais avoue qu'il ignore la date et le lieu de sa déportation.

6.2.5.5. Dom Jean-Baptiste Bailly.

Dom Jean-Baptiste Bailly, né le 12 décembre 1760 à Saales (c'est un col à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est de Senones et 30 de Sélestat, alors Alsace et diocèse de Strasbourg, aujourd'hui Bas-Rhin), fait profession à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 16 décembre 1781. Il a 30 ans en 1790. On ne sait dans quelle maison religieuse il se trouve et s'il prête ou non les serments. Il est victime des déportations de 1798 et meurt à Konanama, en Guyane, le 18 septembre 1798.

6.2.5.6. Dom Jean-Michel Maugenre.

Il faut rappeler également le cas de dom Jean-Michel Maugenre [2401], dont nous avons parlé en tant que prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1786 à 1789. Ce religieux au « *cursus* exemplaire », résume G. Michaux, est définiteur au chapitre général de 1786, visiteur de la province de Lorraine de la congrégation à partir de cette même date et aussi franc-maçon. Il quitte l'abbaye de Saint-Mihiel à l'été 1789. Il a 53 ans. Il devient vicaire épiscopal constitutionnel des Vosges, donc il a prêté serment. Il abdique le 23 thermidor an II, mais ni J.-E. Godefroy, ni l'abbé Gaillemin ne savent où, quand, comment et pourquoi il est arrêté, seulement qu'il serait mort en déportation en 1795.

6.2.5.7. Dom Claude Richard.

N'oublions pas un voisin de l'abbaye de Saint-Mihiel, dom Claude Richard [2402], né le 19 mai 1741 à Lérouville (sur la rive gauche de la Meuse, à 13 kilomètres en amont et au sud de Saint-Mihiel, alors Lorraine et diocèse ancien de Toul, aujourd'hui Meuse et diocèse de Verdun), profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1760. Ce religieux ne semble pas avoir été affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel au cours de sa vie religieuse. En 1790, il a 49 ans et se trouve à Saint-Léopold de Nancy. Il opte pour une vie commune avec d'autres religieux et, comme il est « directeur » - c'est-à-dire aumônier - des bénédictines du Saint-Sacrement de la ville, il devrait prêter serment. Il ne le fait pas, mais reste à Nancy et est arrêté le 26 novembre 1793. Il est déporté par le département de la Meurthe et arrive à Rochefort le 5 mai 1794. Il se dévoue pour soigner ses confrères malades et meurt, sur les *Deux-Associés*, le 9 août 1794. Il est enterré à l'île d'Aix et a été béatifié le 1er octobre 1994.

6.2.6. Et un exemple, à Saint-Mihiel, pour les religieux de l'abbaye : Jean-Nicolas Cordier, s.j.

Nous ne pouvons passer sous silence le seul prêtre parmi ceux présents à Saint-Mihiel en 1790 que l'Église ait béatifié, le 1er octobre 1994 : le jésuite Jean-Nicolas Cordier [2403], auquel nous avons déjà fait allusion. Il était né le 6 décembre 1710 à Saint-André-en-Barrois (village à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Saint-Mihiel, au-delà du fleuve Meuse, alors Barrois mouvant et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse) et avait fait profession dans la Compagnie de Jésus le 2 février 1746. Il est supérieur, à partir de 1761, de la résidence des jésuites de Saint-Mihiel, et demeure dans cette ville, en tant que prêtre et non plus que jésuite - ce qui est autorisé - à la suppression de son ordre en 1768. Il devient « directeur » des annonciades. Il a 80 ans en 1790 et ne prête aucun serment. Il est arrêté le 28

[2401] *Matricula, op. cit.,* n° 1 828 ; GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 165, et *La Bibliothèque des bénédictins de Saint-Vanne, op. cit.*, p. 142 ; et GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 1 825

[2402] *Matricula, op. cit.,* n° 2 275 ; GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 188-190 ; GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 2 250 ; et GAILLEMIN, BOURS, *op. cit.,* p. 99-101

[2403] *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 349 ; GAILLEMIN, *op. cit.*, n° 541 ; et GAILLEMIN, BOURS, *op. cit.,* p. 96-99

octobre 1793, déporté à Rochefort le 17 avril 1794 et meurt le 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794) sur le *Washington.* Il est enterré à l'île Madame. Nous ignorons quelles étaient ses relations avec les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel. Nous pouvons seulement faire remarquer qu'aucun des bénédictins passés par cette abbaye n'a été béatifié : ironie de la Sainteté et de l'Histoire !

Mais tous les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel vivants en 1790 ne meurent pas sur les pontons de Rochefort ou guillotinés, loin de là.

6.2.7. Les survivants.

Soixante-cinq au moins des religieux passés par l'abbaye de Saint-Mihiel avant la Révolution meurent après 1801, dont quelques-uns qui ont survécus aux déportations de 1794 ou 1798. Le dernier à mourir semble être dom Remi Marchal [2404], né le 21 août 1762 à Celles-sur-Plaine (non loin de l'abbaye de Senones), profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 23 août 1783, mort à Saint-Jean-du-Marché (Vosges) le 13 janvier 1840. Mais tous ne reviennent évidemment pas vivre à Saint-Mihiel ou à proximité, car la majorité n'en est pas originaire, les noviciats de la province de Lorraine de la congrégation rassemblant des jeunes gens venant de Lorraine et aussi, à la fin du XVIIIème siècle, de Franche-Comté. Certains de ceux qui y reviennent participent, en 1808 et 1809, à une double cérémonie qui a été diversement jugée par les contemporains et les historiens de la ville et de l'abbaye.

6.2.7. Le « dernier carré » ?

Il s'agit de la cérémonie de transfert des restes du comte Wulfoald et de la comtesse Adalsinde, fondateurs de l'abbaye au VIIIème siècle, depuis l'église du prieuré de Vieux-Moutier jusqu'à l'église abbatiale Saint-Michel, devenue église paroissiale le 1er juin 1791. Y participent trois ex-bénédictins : André Stein [2405] - que nous ne connaissons pas encore, car il n'est pas originaire de Saint-Mihiel et n'a pas fait profession, ni n'a jamais été affecté à l'abbaye de cette ville -, Georges Lachambre et Gaspard Marchal, et l'ex-convers Léonard Gros, qui étaient à l'abbaye en 1790 et sont revenus vivre à Saint-Mihiel.

Cette réunion nous est relatée, avec admiration, en 1862, par le juge Dumont, qui écrit qu'en 1809 la fabrique [2406] de la paroisse Saint-Michel « eut l'inspiration d'une cérémonie qui lui fait honneur, surtout pour le temps ». Et il cite le procès-verbal complet de celle-ci. Nous en extrayons quelques morceaux :

« Désirant ne point laisser à l'abandon, au milieu des ruines de Vieux-Moutier, les cendres du comte Wulfoade et de la comtesse Adalsinde, son épouse, fondateurs de l'ancienne et illustre Abbaye de Saint-Mihiel en 709, laquelle, ayant été transférée vers l'an 815 sur la rive droite de la Meuse, a été à l'origine de la ville de Saint-Mihiel ; il aurait été procédé à la fouille de leurs tombeaux placés dans la chapelle de la Vierge et où les monuments de l'abbaye indiquent qu'ils reposaient conjointement avec un de leurs enfants.

[2404] *Matricula, op. cit.*, n° 2 576

[2405] Dom Jean-André Stein naît le 22 mai 1745 à Sarrebrück (Sarre et diocèse de Trèves). Son père est sculpteur. Il fait profession à Saint-Grégoire de Munster le 24 octobre 1762 et on le trouve au prieuré Notre-Dame du Breuil à Commercy en 1790. Il est professeur de mathématiques au petit collège tenu dans cet établissement. Apparemment, comme ses six autres confrères du Breuil, il choisit la vie privée. Il poursuit son enseignement à Commercy quelque temps après la suppression du collège, puis on le trouve, en l'an VII, à Reffroy (village à 25 km au sud-ouest de cette ville, dans la Meuse). A partir de 1803, il est professeur de mathématiques au collège de Commercy. Il meurt dans cette ville le 4 décembre 1825. Cf. *Matricula, op. cit.*, n° 2 319 ; *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 18-31 ; et GAILLEMIN, *op. cit.,* n° 2 418

[2406] Les conseils de fabrique, créés précisément en 1809, sont, en France, avant la Séparation de l'Église et de l'Etat de 1905, des organismes composés d'hommes - appelés marguillers - chargés de l'administration des revenus et des dépenses d'une église.

« En conséquence, le 13 octobre 1808, leurs ossements ont été retirés du tombeau qui les renfermait et mis dans un coffre de bois.

« Le lendemain 14, en présence de MM : […] Georges Lachambre, ex-bénédictin, curé des Paroches, […] Léonard Gros, frère convers de l'Abbaye de Saint-Mihiel, […], après un service solennel célébré sur les lieux par M. Gaspard Marchal, ancien religieux bénédictin, vicaire de la paroisse de Saint-Michel, lesdits ossements ont été transférés de suite en l'église autrefois Abbatiale aujourd'hui paroissiale de Saint-Michel, où ils ont été mis en dépôt jusqu'à ce jour 28 février 1809.

« Et après un second service solennel ils ont été déposés dans un des tombeaux de pierre où ils reposaient à Vieux-Moutier, lequel a été enterré sous le pavé de l'église *entre les deux gros piliers carrés de la nef*, en présence de […] André Stein, Georges Lachambre et Gaspard Marchal, anciens bénédictins, […] qui ont souscrit le présent procès-verbal […] »

C.-E. Dumont termine par ce commentaire malicieux : « Rien de plus louable que la bonne volonté de MM. les fabriciens, mais il est à regretter qu'ils n'aient pas donné le détail des ossements des fondateurs, car nous verrons que des témoins contemporains des premières fouilles, 50 ans auparavant, ont rapporté que le tout était tombé en poussière »[2407] !

C'est effectivement ce que raconte dom de Lisle, en 1757 :

« Dans le tems qu'en 1734, on faisoit rétablir le pavé de la Chapelle de nos fondateurs à Vieux-Moutier ; un des maçons employé à cet ouvrage, cassa par inadvertance la pierre qui couvroit le tombeau des mêmes Fondateurs ; la curiosité le porta à lever cette pierre ; tout d'un coup il vit le corps du Fondateur dans son entier couché dans ce tombeau , revêtu d'une robe comme de taffetas cramoisi, ayant sur la poitrine deux lames d'or qui servoient d'agraffes [sic], un gros anneau d'or au doigt, dans lequel étoit une cornaline, où se trouve l'empreinte du Dieu Mars ; sur la tête un peigne, & aux pieds un ciseau de la figure des forces, dont on tond les brebis, & une petite épée de fer ; le tout un peu rongé par la roüille. Il y avoit environ mil ans que cet attirail étoit dans le tombeau, mais comme il avoit été bien fermé, le corps étoit aussi entier que s'il venoit d'être enseveli ; mais dès qu'il fut exposé à l'air il tomba incontinent en poussiere ; Adalsinde étoit auprès de son mari Wulfoade, revêtüe aussi d'une robe, mais sans autre accompagnement. [2408] »

Dom de Lisle explique que le maçon s'empara des objets, mais que lui, alors prieur de l'abbaye, en fut informé et convoqua cet homme, qui lui remit les objets. Dom de Lisle fit faire et légaliser un procès-verbal de la découverte, et mettre les objets et ce procès-verbal dans le trésor de la sacristie de l'abbaye. Et il ajoute : « On a remarqué que les Ouvriers qui travailloient au pavé, dont nous avons parlé, ne survêquirent pas deux ans à cet événement » ! Il explique aussi que « nos anciens », c'est-à-dire les religieux des siècles passés, avaient toujours été convaincus que les fondateurs étaient enterrés dans cette chapelle, qu'il y avait même une fresque les représentant sur le mur de cette chapelle, que dom Mabillon, lors de sa venue à l'abbaye à la fin du XVIIème siècle, avait jugé « fort ancienne », mais que « nos Peres aimerent mieux rester dans leur croyance, que de s'en éclaircir en ouvrant le Tombeau, parce qu'ils craignoient, que l'effet ne répondit point à leur espérance ». Et il ajoute que c'est pour cela que les restes des fondateurs ne furent pas transportés dans l'église abbatiale, quand on la rebâtit au début du XVIIIème siècle [2409]. C.-E. Dumont a donc bien lu dom de Lisle, mais il ne mentionne pas la « malédiction de Wulfoade et Adalsinde » !

La double cérémonie de 1808 et 1809, et la participation à celle-ci de trois anciens bénédictins et d'un ex-convers de l'abbaye de Saint-Mihiel ne suscitent pas l'admiration mais l'indignation de J.-E. Godefroy, qui nous régale, en 1918, en guise de commentaire, d'un morceau de bravoure comme il sait en écrire :

2407 DUMONT, *op. cit.,* t. IV, p. 40-42

2408 LISLE, *op. cit.*, p. 417

2409 *Ibidem,* p. 418

« Cette cérémonie […] aurait dû attirer les évêques et les foules, remuer au moins tous ces bénédictins qui s'occupèrent d'histoire, qui, de Metz à Verdun et à Besançon, avaient feint de s'intéresser aux archives et d'y puiser des enseignements avec des matériaux.

« La messe fut dite par Dom Marchal, vicaire à Saint-Mihiel, qu'assistaient Dom Lachambre, curé des Paroches, Dom Stein, professeur au collège de Commercy, et le frère Gros : trois humbles moines et un convers. Décadence suprême, irrémédiable inconscience d'une génération aveuglée, il est vrai, par l'éblouissement de l'épopée impériale qui pouvait vibrer aux accents d'un Chateaubriand, mais pour les oublier aussitôt la dernière note retombée, incapable d'accorder la réalité et la vie avec ces sentiments, tant ils étaient factices et sans profondeur, apathie qui va se vérifier mieux encore chez les vannistes devenus curés. [2410] »

J.-E. Godefroy est l'historien le plus sévère pour les religieux bénédictins de Saint-Mihiel confrontés à la Révolution française, parmi ceux qui se soient penchés sur leur sort. Les historiens qui sont aussi ecclésiastiques, les abbés Robinet et Gillant, Mgr Aimond et surtout l'abbé Gaillemin [2411], mais aussi des laïcs, Charles-Emmanuel Dumont, René Taveneaux et Gérard Michaux, qui connaissent mieux la situation dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun à l'époque, sont un peu plus prudents dans leurs commentaires sur les faits et gestes des prêtres et des religieux qui s'y trouvaient durant cette période très difficile pour eux.

*

En 1816, près de cent soixante religieux de la congrégation de Saint-Vanne sont encore vivants, sur les plus de six cents vivants en 1789 [2412] Pour ces survivants, ces vingt-cinq années ont été difficiles. Les derniers meurent après 1840.

[2410] GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, op. cit.*, p. 253-254

[2411] L'abbé Gaillemin, en plus de son important travail sur les prêtres, religieux et religieuses présents de 1789 à 1803 dans le département de la Meuse, a écrit les « mémoires reconstitués » de Mgr Aubry, évêque constitutionnel de la Meuse de 1790 à 1793 : *Quand nous étions évêque*, 1989. Dans ce livre, il essaie de présenter le point de vue de ce « déçu de la Révolution » et de lui rendre quelque peu justice.

[2412] GODEFROY, *op. cit.*

CONCLUSION

DES RELIGIEUX D' « ANCIEN REGIME »

Nous avons tenté d'esquisser les portraits ou d'évoquer la mémoire d'une centaine de religieux ayant passé une partie de leur vie religieuse à l'abbaye de Saint-Mihiel, sur les trois cent cinquante - dont cent quatre-vingt-cinq profès - qui y vécurent plus ou moins longtemps entre 1689 et 1790. Nous nous sommes aussi intéressés à quelques ecclésiastiques - parmi lesquels leurs abbés commendataires - et à quelques laïcs qui firent partie de la vie de « la maison » au cours de ce siècle. Qu'en ressort-il ? Que le XVIIIème siècle, à Saint-Mihiel, dans le Barrois et en Lorraine, n'est pas cette époque souvent décrite comme de plus en plus déchristianisée et anticléricale. Il suffit de regarder ce qu'il reste, au XXIème siècle, comme bâtiments religieux datant de cette époque : P. Sesmat écrit que « la moitié des églises lorraines datent du XVIIIème siècle » : 1 249 sur 2 420 debouts au XXIème siècle, dont 5 % dans des abbayes ou couvents [2413].

Qu'en est-il à l'abbaye de Saint-Michel de Saint-Mihiel ?

Un siècle faste pour les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel ?

Nous avons vu que, durant la période que nous avons retenue pour notre étude, le quotidien n'est pas perturbé, en Lorraine et Barrois, par la guerre, comme au siècle précédent. Et que le cadre matériel de la vie des religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel s'améliore constamment : les travaux de restauration et réaménagement des bâtiments, commencés sous l'abbatiat de dom Hennezon (1666 à 1689), reprennent au début du XVIIIème siècle et s'achèvent, dans les années 1770, par le magnifique réaménagement de la bibliothèque au premier étage de l'aile ouest-est, au sud de l'abbaye. Ces travaux se déroulent au gré des fluctuations des finances de l'abbaye, réputée riche au début du siècle, puis dont les revenus, après vingt-cinq ans de conflits coûteux (1719 à 1744) entre abbé commendataire et religieux, repartent à la hausse et en font, en 1789, une des plus riches abbayes de Lorraine et Barrois, et de toute la congrégation, avec plus de 55 000 # de revenus par an [2414].

Politiquement, la réunion des duchés au royaume de France, en 1766, ne semble pas poser de problèmes majeurs aux bénédictins de Saint-Mihiel, malgré le sursaut patriotique qui anime certains d'entre eux du début à la moitié du siècle. La prudence des supérieurs majeurs, qui dirigent tout sous des apparences démocratiques - particulièrement après l'adoption de la triennalité des chapitres généraux en 1744 - empêche les éventuels conflits à ce sujet. Et ce d'autant plus que la moitié des cinquante-deux maisons de la congrégation sont françaises depuis le XVIIème siècle et que les évêques commissaires du roi, lors des chapitres généraux sont toujours français, puisqu'il n'y a pas d'évêché en Lorraine et Barrois avant la réunion à la France.

Evidemment la pratique de la commende - si décriée par tous ceux qui ont écrit à son sujet - existe. Que faut-il en penser pour l'abbaye de Saint-Mihiel ?

[2413] SESMAT (Pierre), *Les Visages lumineux du catholicisme lorrain au XVIII^{ème}siècle,* Nancy, Institut des Sciences religieuses. Délégation épiscopale aux relations culturelles, 2005, 96 p., ici p. 23-32. La période envisagée par P. Sesmat va de 1670 à 1840. A la fin du XVIIème siècle, il y a évidemment l'incidence de la reconstruction après les ravages de la guerre de Trente Ans. Et, à partir de 1790, les congrégations religieuses ne sont plus concernées que par les destructions.

[2414] MICHAUX, *op. cit.*, vol. I, p. 127 et 134

Bilan de la pratique de la commende.

En principe, les abbés commendataires sont exclus de la direction spirituelle des religieux et ne font que jouir des revenus de la mense abbatiale. L'abbaye de Saint-Mihiel est périodiquement en commende depuis la fin du XVème siècle : les abbés réguliers bénédictins élus par les religieux et les abbés commendataires - généralement ecclésiastiques - nommés par l'Etat, y alternent. A partir de 1516, ce sont, dans ce dernier cas, cinq fils de la maison de Lorraine qui sont nommés par le duc et approuvés par le pape, ce qui confirme la richesse et la notoriété de l'abbaye. Or tout n'est pas négatif, dans cette pratique : c'est l'un de ces princes, le cardinal Charles, fils du duc Charles III, abbé commendataire à partir de 1587, qui impose la réforme de Saint-Vanne à l'abbaye, parce qu'il est légat du pape. Par contre, avec la guerre de Trente Ans et les occupations françaises qui suivent, de 1634 à 1666, puis de 1689 à 1698, les religieux se voient imposer, par le roi de France, des abbés qui ne sont intéressés que par les revenus de la mense abbatiale. Puis, à partir de 1711 jusqu'en 1744, la vie des religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel est sérieusement compliquée, moralement et matériellement, par la concurrence de trois abbés :

- un bénédictin élu par les moines, dom Gabriel Maillet [2415], abbé régulier de 1689 à 1719, en principe ;
- un ecclésiastique nommé par le duc de Lorraine, Louis-Antoine de Lenoncourt [2416], abbé commendataire de 1711 à 1744 ;
- et un bénédictin, dom Benoît Belfoy [2417], qui jette un « dévolut » sur l'abbaye, en 1723, sous prétexte qu'elle est disponible, parce que que l'abbé commendataire n'a pas été confirmé par le pape. Ce bénédictin, qui est nommé abbé régulier, lui, directement par le pape, était probablement suscité par la congrégation de Saint-Vanne elle-même, mais n'est pas confirmé par les ducs de Lorraine et de Bar, Léopold 1er et le roi Stanislas. Il est cependant prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1737 à 1742.

Par contre, l'union du trône et de l'autel est plutôt favorable à l'abbaye de Saint-Mihiel, dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle. L'abbé commendataire, à partir de 1744 et jusqu'à la Révolution, est un proche des deux pouvoirs civil et religieux : c'est le jeune fils du chancelier français du roi Stanislas, duc nominal de Lorraine et Bar, c'est-à-dire de l'intendant responsable devant le roi de France. Grâce à cet important personnage, les relations entre l'abbé et les religieux se normalisent, à tous les points de vue. Mieux encore, cet abbé commendataire, Barthélémy-Louis-Martin Chaumont de La Galaizière [2418], ayant achevé ses études et été ordonné prêtre, devient un proche collaborateur de Mgr Loménie de Brienne, que le roi charge de la réforme des ordres religieux en France. Aucune maison de la congrégation de Saint-Vanne n'est supprimée, contrairement à ce qui se passe pour les autres congrégations. Certes la belle vitalité de Saint-Vanne peut justifier cette particularité, mais la présence de l'abbé de La Galaizière auprès de Mgr Loménie de Brienne a dû jouer un rôle. Continuant une belle carrière ecclésiastique, l'abbé commendataire de Saint-Mihiel devient, en 1777, le premier évêque du diocèse enfin créé en Lorraine et espéré, depuis près de deux siècles, par les ducs, celui de Saint-Dié. Mais c'est parce que la Lorraine est devenue française ! Pourtant, en 1789, la nuit du 4 août, quand Mgr Chaumont de la Galaizière propose de se défaire de tous ses bénéfices sauf un, c'est l'abbaye de Saint-Mihiel qu'il souhaite conserver. Quel est la raison de cet attachement : le fait que cette abbaye soit chronologiquement le premier de ses bénéfices, un attachement sincère pour ses religieux, les importants revenus de l'abbaye ?

2415 *Matricula, op. cit.*, n° 602 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*
2416 Né après 1690, mort en 1744
2417 *Matricula, op. cit.*, n° 1 407 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*
2418 Né à Paris en 1737 et mort à Mareil-le-Guyon (Yvelines) en 1808

Il n'y a pas que des problèmes politiques et matériels dans une abbaye d'Ancien Régime. La destinée, après 1790, des religieux que nous avons rencontrés à Saint-Michel de Saint-Mihiel montre que l'essentiel n'est pas là pour beaucoup. Pourtant, on pourrait penser qu'une certaine tiédeur religieuse y régnait à la fin du XVIIIème siècle, car un autre problème se pose dans cette abbaye, théologique celui-là : le jansénisme. Et l'abbaye de Saint-Mihiel est réputée en être un haut-lieu.

Les problèmes théologiques : jansénistes ou pas ?

Les jansénistes de la congrégation de Saint-Vanne.

Le jansénisme est condamné, dès 1653, par le pape et, en 1665, le clergé et les religieux français doivent signer le « Formulaire ». Ce texte résume les propositions déclarées hérétiques du texte de Jansenius (1585-1638), évêque néerlandais d'Ypres, auteur de l'*Augustinus* (publié en 1640), qui résume, de façon très extrémiste, la théorie de saint Augustin sur la grâce de Dieu et la prédestination des êtres humains. René Taveneaux [2419] a étudié le jansénisme en Lorraine, en particulier dans la congrégation de Saint-Vanne [2420], où cette tendance théologique arrive par un religieux dont nous avons parlé, dom Robert Desgabets [2421]. Celui-ci, après avoir été procureur général de la congrégation à Paris, est nommé, en 1674, prieur de Notre-Dame du Breuil, près de Commercy, non loin de l'abbaye de Saint-Mihiel. Dom Desgabets est un scientifique, promoteur du principe de la transfusion sanguine. Ce n'est pas cela qui a décidé la congrégation à le faire taire, c'est-à-dire à lui interdire de publier : c'est sa conception de l'Eucharistie, qui ressemble trop à « l'impanation » de Luther et pas assez à la transsubstantiation, qui est la doctrine catholique.

Le jansénisme se développe au prieuré de Breuil, où est affecté dom Desgabets, et à l'abbaye de Saint-Mihiel, grâce au patronage du cardinal de Retz [2422], exilé par la France dans sa principauté de Commercy à partir de 1662, et à ses relations assidues avec l'abbé de Saint-Mihiel de 1660 à 1689, dom Henry Hennezon [2423]. La rencontre de ces trois hommes, puissants à divers titres et vivant à proximité les uns des autres, non loin de la France mais à l'abri de la police française, initie le mouvement des académies, cercles d'études théologiques et philosophiques dans les abbayes de la congrégation de Saint-Vanne, à partir de l'exemple des « rencontres de Commercy », qu'ils créent et qui tentent d'unir l'augustinisme et le cartésianisme. L'époque est aussi favorable, puisque c'est celle de la « paix clémentine » (1669 à 1679), période où le pape réussit à apaiser les tensions. Après la mort de dom Desgabets (1678), puis celle du cardinal de Retz (1679), et sous l'égide de dom Hennezon jusqu'en 1689, l'académie de l'abbaye de Saint-Mihiel, qui est issue directement de ces rencontres, continue leurs travaux. C'est ainsi que dom Mathieu Petitdidier [2424], qui se trouve quasiment sans interruption de 1675 à 1711 à l'abbaye de Saint-Mihiel, en devient le chef, sous dom Hennezon. Des travaux de cette académie, sortent les *Remarques sur la bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques de M. Dupin* (publiées à Paris de 1692 à 1696) et l'*Apologie des* Lettres provinciales *de Louis de Montalte, contre la dernière Réponse des PP. Jésuites* (publiée aux Pays-Bas en 1697-1698).

Cette période féconde ne dure pas, car les polémiques ont repris et, en France, les jansénistes sont pourchassés par ordre de Louis XIV, pour troubles à l'ordre public et parce

---

2419 TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, op. cit.*,

2420 *Ibidem*, p. 115-168, 401-453, 507-560, 607-624 et 655-672

2421 *Ibidem*, p. 118-131 ; et *Matricula, op. cit.*, n° 464 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

2422 *Ibidem,* p. 120-121

2423 *Ibidem*, p. 132-135 ; *Matricula, op. cit.*, n° 440 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

2424 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 148-152, 280-281, 451-452 et 537-559 ; *Matricula, op. cit.*, n° 973 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

que le roi a personnellement pris partie contre leur théologie. Un ami de dom Mathieu Petitdidier, dom Thierry Fagnier de Viaixnes [2425], bénédictin de la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne et animateur très janséniste de l'académie de l'abbaye Saint-Pierre d'Hautvillers [2426], est arrêté, dans cetter abbaye, en août 1703, après avoir songé à se réfugier à Saint-Michel de Saint-Mihiel. C'est à cette époque que Louis XIV envisage de supprimer la congrégation de Saint-Vanne et de la fondre avec celle de Saint-Maur. Dom Thierry de Viaixnes demeure emprisonné à Vincennes jusqu'en 1710, puis, libéré, reprend son activité de polémiste, en particulier à partir des travaux de l'académie recréée, en 1716, à Saint-Maurice de Beaulieu [2427]. Il finit par s'exiler aux Pays-Bas en 1721 et y meurt en 1735, car le roi de France a obtenu du pape la bulle *Unigenitus* contre le jansénisme en 1713 et que sa mort, en 1715, n'arrête pas le processus de mise hors-la-loi du jansénisme. Les académies qu'avec dom Thierry de Viaixnes, dom Calmet et d'autres vannistes ont fait renaitre en 1716 ne survivent pas longtemps, pour cette raison. Les appels des adversaires de la bulle à une réunion d'un concile qu'ils déclarent supérieurs au pape sont nombreux dans la congrégation de Saint-Vanne, mais on n'y trouve pas de religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel. Il est vrai que le duc de Lorraine et de Bar, quoique peu favorable d'abord à cette bulle, est demandeur d'un évêché national et suit finalement le parti du pape dans l'espoir de l'obtenir enfin. Il n'est pas le seul à faire preuve de réalisme.

Le temps des réalistes.

Citons l'exemple de l'ancien animateur de l'académie, prieur de Saint-Michel de Saint-Mihiel et apologiste de Pascal, dom Mathieu Petitdidier [2428] qui, songeant à sa carrière ecclésiastique, passe au tiers-parti, puis à l'ultramontanisme. Il écrit ainsi un traité sur l'infaillibilité pontificale et la supériorité du pape sur le concile, qui parait en 1724, désavoue son apologie de Pascal et devient évêque *in partibus* de Macra et prieur de l'abbaye « *nullius* » de Saint-Pierre de Senones, abbaye située dans la minuscule principauté vosgienne indépendante de Salm. Il meurt, maudit par les jansénistes, en 1728.

Son successeur élu à Saint-Pierre de Senones, le prudent dom Augustin Calmet, qui aurait dit, en 1710, qu'il n'avait pas envie d'aller faire un aussi long séjour à Vincennes que dom Thierry de Viaixnes [2429], réussit beaucoup mieux lui. Il est abbé et régulièrement prieur de l'abbaye de Senones jusqu'à sa mort en 1757, mais il refuse la pourpre cardinalice, car c'était à condition d'écrire, avant de la recevoir, une biographie du pape Clément XI, fulminateur de la bulle *Unigenitus* [2430]. Ce qui lui permet de rester au juste milieu de tous les débats dans la congrégation de Saint-Vanne et de devenir et de rester, jusqu'à nos jours, une gloire intellectuelle du XVIIIème siècle lorrain.

Par contre, à l'abbaye de Saint-Mihiel, deux religieux en relations constantes avec dom Calmet demeurent fidèles à leurs convictions au point que leur « carrière » en souffre : deux bibliothécaires, celui de l'abbaye, dom Ildefonse Catelinot, et dom Grégoire Berthelet [2431]. Nous nous sommes beaucoup intéressés au premier et un peu au second. Faut-il voir un lien de cause à effet entre la charge qu'ils occupent, plus ou moins longuement, et la

---

[2425] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 164-168, 406-407, 413-425 et 435-445. Dom Thierry Fagnier de Viaixnes, né à Châlons au plus tard en 1661, profès à Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons le 13 juin 1677, meurt à Rhinswick (Pays-Bas) le 13 octobre 1735, *Matricula, op. cit.*, n° 1 012

[2426] En Champagne, donc en France, non loin de Reims.

[2427] Sur le front de côte sud du massif forestier de l'Argonne, aux confins de la Champagne, du Clermontois et du Barrois, dans la province de Champagne de la congrégation de Saint-Vanne, alors Champagne française et diocèse de Verdun, aujourd'hui Meuse.

[2428] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 544

[2429] *Ibidem,* p. 529

[2430] *Ibidem*, p. 534, note 126

[2431] *Matricula, op. cit.*, n° 1 324, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

fidélité à leurs options théologiques ? De « mauvaises » ou de « bonnes » lectures, suivant le point de vue d'où l'on se place, peuvent avoir des effets inverses ! Mais sur leur affectation dans cette abbaye, l'influence est certaine, même si elle est différente : c'est parce qu'il reste janséniste et le fait savoir que dom Catelinot demeure bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, de 1717 à sa mort en 1756 ; et c'est parce qu'une perquisition de police permet de trouver des livres jansénistes, en 1742, à Saint-Léopold de Nancy, dont il est bibliothécaire depuis 1733, que dom Berthelet est envoyé à l'abbaye de Saint-Mihiel et y reste affecté jusqu'à sa mort, en 1754.

La charge de bibliothécaire n'est pas attribuée par le chapitre général de la congrégation. C'est le prieur de l'abbaye qui y nomme le religieux qui en semble capable. Elle ne nécessite donc pas la signature ou la soumission verbale au *Formulaire* (demandée à partir de 1722) et à la bulle *Unigenitus* (à partir de 1730), comme pour être pourvu d'une charge par le chapitre général. Mais dom Catelinot est bien dans ce dernier cas, car il est nommé doyen de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1720, puis en 1721 [2432]. Doyen, c'est la première marche de l'escalier : ensuite on est envoyé dans d'autres abbayes, de plus en plus importantes, comme sous-prieur et prieur, si tout va bien. C'est ce qui n'arrive pas à dom Catelinot, qui a peut-être fait savoir qu'il ne signerait pas le *Formulaire*, quand cela est exigé en 1722. Rappelons un commentaire écrit de sa main sur une lettre du mauriste dom Rivet [2433] reliée, par ses soins, dans un volume des *Nouvelles ecclésiastiques* [2434] de la bibliothèque des bénédictins de Saint-Mihiel, qui appuie cette supposition : il signale que cette lettre concerne le « changement » de dom Petitdidier. Laquelle lettre du janséniste dom Rivet est très sévère pour dom Petitdidier, dont elle commente la « chûte déplorable »

Nous n'oublions pas non plus un pieux laïc, Baudouin de Tallevannes, magistrat janséniste de Saint-Mihiel, ami très assidu de l'abbaye [2435] et du bibliothécaire dom Catelinot. Ruiné par la faillite du système de Law, il vend peu à peu les livres de sa bibliothèque à l'abbaye [2436] et finit par partir, après 1742, aux Pays-Bas, rejoindre l'église janséniste d'Utrecht, désespérant de voir se réformer celle de son pays. Il y meurt.

A l'inverse, la belle carrière de quelqu'un qui n'est pas un ami de dom Catelinot, dom Joseph de Lisle (1688-1766) [2437], prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1734, de 1747 à 1753 et de 1756 à 1759, en même temps qu'abbé commendataire de Saint-Léopold de Nancy de 1747 à 1766, montre assez qu'il choisit le bon camp à temps. Le fait que la congrégation l'autorise à publier un certain nombre des ouvrages qu'il a écrits le confirme, alors que dom Catelinot, qui écrit énormément, n'est quasiment pas publié de son vivant et, au XVIIIème siècle, après sa mort, seulement en Allemagne et pas sous son nom.

Le jansénisme des religieux dont nous parlons n'est pas celui des miracles du cimetière de Saint-Médard, à Paris, dans les années 1730, et des convulsionnaires. Ces manifestations le desservirent plutôt [2438]. C'est celui de religieux augustiniens très pieux, parfois très savants, disciples de dom Desgabets - un scientifique -, du cardinal de Retz - dont ils n'ont retenu que l'opposition à la monarchie absolue à la française -, et de dom Hennezon -

---

2432 *Capitula generalia,* B. Codecom Verdun, ms 513

2433 Nous avons évoqué les relations continues entre ces deux religieux, jusqu'à la mort, en 1749, de dom Rivet, que dom Catelinot appelle « un de mes intimes », dans une lettre à dom Fangé, le neveu de dom Calmet, le 21 août 1735, B.D. Nancy et Toul, MB 62

2434 *Nouvelles ecclésiastiques, op. cit.*, années 1728-1730, B.M. Saint-Mihiel, G 860 [1]

2435 TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 493-495

2436 Rappelons que, dans les listes de « brocantage » reliées à la suite du manuscrit du *Dictionnaire de littérature* de dom Catelinot, B.M. Saint-Mihiel Z 49, il est question (f° 447 v°) de cent livres payés 100 # : 54 # en vin, 38 # en argent et 8 # en livres !

2437 *Matricula, op. cit.*, n° 1 541 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

2438 COTTRET (Madeleine), *Histoire du jansénisme*, Perrin, 2016, 403 p., ici p. 166-174

un abbé austère et très prudent. Dans une lettre du 3 juillet 1710 [2439] à dom Calmet, dom Catelinot signale qu'à proximité de Saint-Nicolas-de-Port il se fait un grand nombre de miracles sur la tombe d'un curé mort depuis peu et il conclut, paisiblement, que « si cela est à Dieu |…] le nouveau Saint l'emportera sur l'ancien ». René Taveneaux écrit : « La Lorraine ignore ce jansénisme dégradé, superstitieux, populaire, tapageur, d'allure conspiratrice, qui fut le lot de beaucoup de régions françaises notamment de la capitale. [2440] » Effectivement, lorsque dom Catelinot aborde le sujet des miracles du diacre Pâris, dans sa lettre du 17 octobre 1731 [2441] à dom Calmet, c'est pour déplorer sobrement qu'on ait mis à Bicêtre des marchands d'images pieuses illustrant ces manifestations. Nous ignorons ce que dom Calmet lui a répondu, s'il l'a fait ! Dom Catelinot revient plusieurs fois sur le sujet des apparitions, en particulier, quinze ans plus tard, dans une lettre du 26 septembre 1746 [2442], quand l'ouvrage de dom Calmet sur les apparitions et les revenants de Hongrie est publié. Il soutient ardemment son éminent ami et manifeste la même réticence qu'en 1731, rappelant qu'une bonne nourriture a fait cesser les visions de voyantes lorraines qu'ils ont connues.

De façon plus générale, la permanence discrète du jansénisme théologique, teinté de richérisme et d'aspirations à la démocratie cléricale, dans la congrégation de Saint-Vanne, jusqu'à la Révolution, est soulignée par René Taveneaux [2443].

Le jansénisme lorrain a surtout la particularité de ne pas avoir tari les vocations religieuses. Pierre Chaunu écrit : « Le jansénisme lorrain n'a pas eu sur la pratique les conséquences que sociologues et historiens français sont accoutumés d'attribuer au jansénisme en général. Parce qu'il est un jansénisme archaïque. Plus encore parce qu'il est un jansénisme de frontière de Catholicité. [2444] » La Contre-Réforme catholique a entrainé la présence de nombreux franciscains, en Lorraine et Barrois, de la fin du XVIème siècle à la Révolution, et celle de nombreux jésuites depuis le troisième quart du même siècle (fondation de l'Université de Pont-à-Mousson en 1572) jusqu'à leur expulsion en 1768. Ils ont beaucoup influencé la formation religieuse des enfants et des jeunes gens.

Tout ceci contribue certainement à la stabilité du recrutement de la congrégation de Saint-Vanne. Y aurait-t-il un désir de promotion sociale dans ces engagements religieux ?

Entrer chez les bénédictins, est-ce emprunter l'ascenseur social ?

Si l'on examine la provenance des 667 profès des cinquante dernières années de la congrégation de Saint-Vanne (juillet 1739 à juillet 1789) [2445], on se rend compte qu'ils ne viennent pas, en majorité, des plus importantes villes (plus de 10 000 habitants) des trois provinces de la congrégation, où se trouvent pourtant des maisons de celle-ci ou qui sont très proches de certaines :

- province de Champagne :
  - Metz (environ 36 000 habitants en 1789) : 13 novices,
  - Reims (environ 32 000 habitants en 1789) : 8 novices,
  - Troyes (environ 26 500 habitants en 1793) : 1 novice,
  - Châlons (environ 12 000 habitants en 1789) : 8 novices,

  Sous-total : 30 novices (10 %) sur 290 novices originaires de cette province ;

[2439] B.D. Nancy et Toul, MB 62
[2440] TAVENEAUX, *op. cit.*, « Conclusion générale », p. 728-729
[2441] B.D. Nancy et Toul, MB 62
[2442] *Ibidem.*
[2443] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 707-724
[2444] CHAUNU (Pierre), « Jansénisme et frontière de catholicité », *Revue historique*, 1962, p. 115-138, ici p. 138
[2445] *Matricula , op. cit.*

- province de Lorraine :
    - Nancy (environ 30 457 habitants en 1777) : 15 novices,
    - Colmar (environ 13 000 habitants en 1790) : 10 novices,
    - Verdun (environ 10 900 habitants en 1789) : 32 novices,
    - Lunéville (environ 10 000 habitants en 1789) : 20 novices,
    Sous-total : 77 novices (29 %) sur 268 novices originaires de cette province ;

- province de Franche-Comté :
    - Besançon (environ 32 000 habitants en 1790) : 12 novices,
    Sous-total : 12 novices (11 %) sur 109 novices originaires de cette province ;
    TOTAL GENERAL : 119 novices sur les 667 novices de l'ensemble de la congrégation (18 %) sont nés dans des villes de plus de 10 000 habitants du ressort de la congrégation de Saint-Vanne.

Les autres novices (548 sur 667, soit 82 %) viennent de villes plus petites, de gros bourgs et de villages, éventuellement proches d'une maison de la congrégation de Saint-Vanne. A ce sujet, Georges Viard [2446] fait remarquer que « le système des congrégations avait accentué le caractère de « corps étranger » des monastères. […]. Ces brassages [de religieux venant de régions diverses] pouvaient être féconds pour la vie monastique ; ils n'en faisaient pas moins des réguliers des « déracinés » et, aux yeux des populations, des « étrangers. » Ajoutons que ces brassages étaient également destinés à éviter la main-mise des familles influentes de la localité sur l'abbaye ou le prieuré.

Pour ce qui des novices plus particulièrement, ajoutons aux exemples déjà notés de villes de plus de 10 000 habitants, ceux de quelques plus petites villes situées dans l'actuel département de la Meuse ou à proximité. Ceci permet de réfléchir un peu à la question des relations entre les abbayes, les autorités religieuses et même civiles - celles-ci dans la mesure où elles interviennent dans le domaine religieux - et la population de la localité où se trouvent des maisons de la congrégation de Saint-Vanne. Ainsi viennent de :
- Bar-le-Duc (environ 8 800 habitants en 1774) : 10 novices,
- Toul (environ 7 500 habitants en 1790) : 3 novices,
- Pont-à-Mousson (environ 6 400 habitants en 1793) : 0 novice,
- Saint-Mihiel (environ 5 400 habitants en 1789) : 11 novices,
- Commercy (environ 3 600 habitants en 1789) : 12 novices.

Les relations sont manifestement bonnes à Verdun (32 novices de 1739 à 1789) entre les religieux des deux abbayes (Saint-Vanne, chef de la congrégation, et Saint-Airy) et la population de la ville ; et certainement mauvaises à Toul (3 novices pour la même période), dans une ville où il y a deux abbayes importantes (Saint-Evre et Saint-Mansuy). Ces villes sont toutes les deux le siège d'un évêché français, mais font partie de deux provinces différentes de la congrégation et leur histoire civile et religieuse est différente, même si elles sont françaises de fait depuis 1552.

Toul est à 20 kilomètres à l'ouest de Nancy, la capitale des duchés jusqu'en 1766, et son diocèse est celui d'une grande partie de ces duchés de Lorraine et de Bar. C'est à Toul que le roi de France, en 1730, par le canal de l'évêque, a imposé à la congrégation de Saint-Vanne l'acceptation pure et simple de la bulle *Unigenitus* devenue loi d'Etat [2447]. Les religieux qui refusent ne peuvent plus accéder aux charges, ce qui entraîne des difficultés dans la congrégation pour trouver des supérieurs jusque dans les années 1755-1760, à partir

[2446] VIARD (Georges), « La présence bénédictine dans l'ancien diocèse de Langres à l'époque moderne », *Bénédictins entre Saône et Meuse, op. cit.*, p. 60-71, ici p. 70
[2447] TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 607-620

desquelles, pourvu que le jansénisme des religieux concernés soit discret, la congrégation passe outre et l'évêque de Toul ne remarque rien. Ensuite, en 1777, le diocèse de Toul est démembré et donne naissance aux diocèses de Saint-Dié (confié à l'abbé commendataire de Saint-Mihiel, Barthélemy Chaumont de La Galaizière) et de Nancy. Le diocèse de Toul perd ainsi la moitié de son territoire et plus de la moitié de ses paroisses et annexes [2448]. Les Toulois en sont-ils satisfaits ?

Pour ce qui est de la ville de Pont-à-Mousson, la présence de l'importante abbaye prémontrée Sainte-Marie-Majeure explique certainement qu'il n'y ait, de 1739 à 1789, aucun novice de la congrégation de Saint-Vanne qui en soit originaire. De plus, après 1768, son Université est envoyée à Nancy, après la suppression, en France, de la Compangie de Jésus qui la tenait depuis sa fondation en 1572. Les Mussipontains en ont-ils gardé un certain mécontentement ?

Et cela va dans le sens de ce que nous avons déjà perçu, en nous intéressant aux religieux qui passent par l'abbaye de Saint-Mihiel au XVIIIème siècle : les jeunes religieux dont on connait l'origine sociale sortent souvent de la couche supérieure d'un monde plutôt rural.

G. Michaux [2449] a examiné, pour la Lorraine et le Barrois, l'origine territoriale et sociale des religieux - quand on la connait - de 1750 à 1789. Ils viennent pour les deux tiers des actuels départements de la Meuse et des Vosges et sortent de :

- la bourgeoisie des marchands et maîtres-artisans pour 35 %,
- la bourgeoisie des officiers pour 30 %,
- la paysannerie aisée pour 20 %,
- la bourgeoisie à talents pour 10 %,
- la noblesse pour 5 %.

Quant à G. Cabourdin [2450], il décrit la Lorraine et le Barrois, devenus français en 1766, et les Trois-Evêchés qui l'étaient déjà depuis longtemps comme une « société malade », dans « un mauvais climat économique », et signale la croissance importante de la population des villes suite à une certaine reprise démographique et surtout à l'exode rural, dû à la paupérisation des campagnes. Faute des possiblités de carrière qu'offrent les grandes villes, les familles et les jeunes gens restés dans les zones rurales s'intéressent, pour assurer leur avenir, à la congrégation de Saint-Vanne. Certains ayant passé leur enfance dans la proximité d'une des 52 des maisons de la congrégation - dont 27 dans sa province de Lorraine -, avec lesquelles leurs familles entretenaient des relations, plus ou moins suivies et de natures différentes. Nous l'avons mentionné pour l'abbaye de Saint-Mihiel, la ville de ce nom et les paroisses où l'abbaye a des biens et des devoirs de patronage, mais aussi, au cours de ce travail, pour les religieux originaires de villages vraiment très petits.

La congrégation de Saint-Vanne, pour un religieux, c'est l'assurance d'une vie matérielle aisée, plus que dans le clergé séculier, mais d'une indépendance moindre que dans celui-ci, car il y a les trois voeux : pauvreté, chasteté et obéissance [2451], et les difficultés de la vie en communauté. Ce choix ne donne pas du tout la certitude de passer sa vie religieuse dans son « pays » natal. C'est peut-être une bonne occasion de le quitter ? Il faut évidemment avoir les capacités intellectuelles permettant de suivre de longues études, mais alors c'est la chance d'y accéder. Cependant être bénédictin ne risque-t-il pas de vous désigner comme

---

[2448] MICHAUX (Gérard), « Le temps des Lumières », *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. La vie religieuse, op. cit.* , p. 151-178, ici p. 153

[2449] *Ibidem,* p. 161

[2450] CABOURDIN (Guy), « Deux Lorraine en France », *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Les Temps modernes. 2. De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien Régime,* Metz, Editions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991, 234 p., ici p. 193-212

[2451] En 1766, les bénédictins et les prémontrés « condamnent l'obéissance aveugle, plaident le *rationabile obsequium*, fondé sur la notion de contrats entre supérieurs et simples religieux », MICHAUX, *op. cit.*, p. 177

cible à l'opinion publique, qui trouve, de plus en plus, les ordres religieux inutiles, surtout quand ils ne sont pas « mendiants » mais bien rentés. Or l'on constate qu'en fait ce sont les ordres mendiants qui perdent jusqu'à la moitié de leurs effectifs, dans le diocèse de Metz, par exemple [2452]. Et puis la congrégation évolue. G. Michaux [2453] remarque qu'après 1760 : « En associant à des degrés divers les tendances philosophiques, des méthodes érudites originales, la foi dans un rationalisme chrétien et les apports de l'*Aufklärung* catholique [[2454]], les vannistes en viennent à reconsidérer la nature même de la vocation monastique et sa place dans la société civile. On veille à promouvoir une culture utile. Le mot est partout. » La vocation religieuse devient « utile » à l'Etat et à la société, d'autant qu'après l'expulsion des jésuites il faut reprendre leurs collèges ! Cela ne sera pas le cas à Saint-Mihiel, où il existe un petit collège allant jusqu'à la classe de 3ème, tenu par les chanoines réguliers de Notre-Sauveur depuis 1728 [2455].

Mais il ne faudrait surtout pas oublier le poids des familles dans ce choix d'une vie religieuse et le népotisme.

Les familles de bénédictins.

Pour certaines familles et certains jeunes gens, la possibilité d'accéder à un certain pouvoir, dans la congrégation, surtout si on y a des protecteurs naturels (un oncle, un cousin, un parrain…) ou si l'on sait s'en faire, peut être attirante. Car on peut faire une belle carrière dans la congrégation de Saint-Vanne. Parmi beaucoup d'autres, rappelons l'exemple de dom Augustin Calmet et de son neveu, dom Augustin Fangé [2456], qui est élu, le 6 septembre 1735, son coadjuteur à l'abbatiat de Saint-Pierre de Senones, et qui lui succède normalement comme abbé de cette abbaye, à sa mort, en 1757. Or dom Augustin Calmet est issu d'une famille réellement très modeste du village de Ménil-la-Horgne (près de Commercy) et le père d'Augustin Fangé était, lui, « commerçant » à Hattonchâtel (très petite ville au nord de Saint-Mihiel).

Rappelons aussi l'exemple de dom Remi Ceillier [2457], né à Bar-le-Duc le 14 mai 1688, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 mai 1705, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 17 novembre 1761, dont il était prieur titulaire depuis 1733. Il avait succédé à dom Charles Cachedenier de Vassimont [2458], aussi originaire de Bar-le-Duc (un parent ?), qui avait été prieur claustral de Saint-Firmin de 1711 à 1716, 1718 à 1723 et 1725 à 1731, tout en étant prieur titulaire de cette maison. Dom Remi Ceillier en est sous-prieur de 1726 à 1731, puis prieur claustral de 1731 à 1737, de 1739 à 1744, de 1747 à 1753 et 1756 à 1762 (il meurt fin 1761). Et ce, plus ou moins en alternance avec son neveu Benoît Martin [2459], né à Bar-le-Duc au plus tard en 1702 profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718, sous-prieur de 1735 à 1737, en 1741-1742 et prieur de 1737 à 1739), mais aussi prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1742 à septembre 1744. Dom Benoît Martin est ensuite envoyé à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, dont il est prieur de 1750 à 1753, et de 1756 à 1759. Puis on le trouve prieur de Saint-Evre de Toul de 1759 à 1762, et de Saint-Firmin de Flavigny de 1768 à

2452 MICHAUX, *op. cit.*, p. 161

2453 MICHAUX, *op. cit.*, p. 177

2454 L'*Aufklärung*, le mouvement des Lumières germanique, est beaucoup moins anticlérical et antireligieux que les Lumières françaises, *Ibidem.*

2455 *Pouillé, op. cit.*, t. III, p. 351-352 ; et ANDRIOT, *Les Chanoines réguliers de Notre-Sauveur, op. cit.*

2456 *Matricula, op. cit.*, n° 1 799 ; et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

2457 *Ibidem,* n° 1 470 ; et *Ibidem.*

2458 Dom Charles Cachedenier de Vassimont, né à Bar au plus tard en 1661, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 10 mars 1677, mort à Saint-Firmin de Flavigny le 26 mai 1733, *Ibidem,* n° 996, et *Ibidem.*

2459 *Ibidem,* n° 1 652 ; et *Ibidem.*

1771. Il y meurt le 1er février 1773. Son frère [2460], dom Placide Martin [2461], né à Bar-le-Duc au plus tard en 1705, profès à Saint-Grégoire de Munster le 3 juin 1721, y est mort le 27 octobre 1742. Et ils sont certainement parents de dom Antoine-Ambroise Martin [2462], né à Toul au plus tard en 1702, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 26 mai 1718 (le même jour que dom Benoît Martin, mort à Saint-Germain-des-Prés le 10 août 1743. Nous avons déjà parlé de ce religieux, envoyé à Paris pour défendre les intérêts de la congrégation de Saint-Vanne contre l'autorité royale qui veut lui imposer la triennalité des chapitres et y parviendra. Dom Antoine-Ambroise Martin est religieux de Saint-Mihiel et en a été sous-prieur de 1736 à 1741. C'est pourquoi la congrégation de Saint-Vanne fait envoyer 100 bouteilles de champagne par l'abbaye d'Hautvillers - aux frais de l'abbaye de Saint-Mihiel - aux religieux de Saint-Germain-des-Prés, en remerciement des obsèques qu'ils ont faites à dom Antoine-Ambroise Martin [2463].

Le népotisme n'est cependant pas sans surprises. Une lettre du 12 janvier 1738 [2464] de dom Catelinot à dom Calmet nous apprend que même celui-ci n'en est pas à l'abri : « [Le Seigneur] est le maître de la vie et de la mort ; il ne laisse les siens sur la terre que pour les éprouver et les purifier par les tribulations. vous n'en étes pas exemt, puisque j'ai appris avec bien de la douleur que celui qui vous doit tout ce qu'il est, vous tracasse & vous cause du chagrin dans vôtre propre maison […] »

Nous avons aussi déjà expliqué qu'à l'abbaye Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, dont l'abbatiat régulier est dans la famille Belhomme-Barrois - originaire de Bar-le-Duc - depuis le début du XVIIIème siècle au moins, cette belle continuité s'arrête en 1769, avec le décès prématuré de dom Nicolas Belhomme [2465]. Celui-ci, né à Bar-le-Duc au plus tard en 1728, qui a fait profession à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 24 juin 1744, est sous-prieur de l'abbaye de 1759 à 1764, puis prieur de 1765 à 1768. Mais il meurt le 17 janvier 1769, ne pouvant ainsi succéder, comme prévu, à son oncle, dom Humbert ou Hubert Barrois [2466], né à Bar-le-Duc au plus tard en 1695, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 décembre 1711, qui y meurt, lui, le 8 mai 1771. Il en avait été aussi prieur de 1727 à 1733, de 1734 à 1739, de 1740 à 1743, de 1744 à 1750, de 1753 à 1756, de 1759 à 1765 et de 1768 à 1771. Il avait succédé à son oncle, dom Humbert Belhomme [2467], né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 19 novembre 1671, mort à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 12 décembre 1727, qui en plus d'être abbé en avait été prieur en 1705-1706, de 1708 à 1713, de 1714 à 1719 et de 1721 à 1727. Dom Humbert Barrois avait lui-même succédé à un parent, dom Hyacinthe Alliot [2468], né à Bar-le-Duc au plus tard en 1641, profès à Saint-Michel de Saint-Mihiel le 5 mai 1656, mort à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 22 avril 1705, abbé mais aussi prieur de cette abbaye de 1678 à 1683, de 1685 à 1690, de 1691 à 1696, sous-prieur en 1696-1697, prieur de 1697 à 1702 et en 1704-1705.

Mais il y a les filleuls qui ne font pas honneur à leur parrain, même si l'on ne visait pas pour eux les charges de la congrégation. Nous avons vu que dom Ildefonse Catelinot soutenait son filleul, dom Ildefonse Pierron [2469], auprès de dom Calmet, dans sa correspondance avec ce

---

2460 Dom Catelinot nous confirme qu'ils le sont, dans une lettre à dom Calmet du 28 août 1742, B.D. Nancy et Toul, MB 62

2461 *Matricula, op. cit.*, n° 1 698

2462 *Ibidem,* n° 1 657 ; et *Ibidem.*

2463 A.D. Meuse, 4 H 156 (11) Depense extra.

2464 B.D. Nancy et Toul, MB 62

2465 *Matricula, op. cit.*, n° 2 051, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

2466 *Ibidem,* n° 1 549, et *Ibidem.*

2467 *Ibidem,* n° 913 ; et *Ibidem.*

2468 *Ibidem,* n° 607 ; et *Ibidem.*

2469 *Ibidem,* n° 1 877

dernier. Le filleul déçoit le parrain, car ce n'est pas un intellectuel [2470], mais il y a peut-être pire : dom Ildefonse Pierron, né à Ménil-de-Senones au plus tard en 1717, profès à Saint-Pierre de Senones le 28 octobre 1733, y fait ensuite ses études de philosophie et de théologie pour être ordonné prêtre et y reste donc au moins jusque fin 1746. Ensuite, on ne sait, mais il n'exerce aucune charge et il meurt au prieuré Saint-Georges de Deuilly, à Morizécourt, le 21 septembre 1773. Or le prieuré de Morizécourt est une maison où il semble que l'on relègue les religieux avec lesquels la congrégation a quelques difficultés…

Il y a aussi ceux qui déshonorent leur famille, même si la congrégation essaie d'étouffer l'affaire en déplaçant l'intéressé. Dom Joseph Basoge [2471] et dom Grégoire Basoge [2472], issus d'une famille de commerçants bien connue à Saint-Mihiel, frères ou cousins nés au plus tard en 1711, font tous les deux profession à Saint-Grégoire de Munster le 19 juin 1727. La vie religieuse les séparent ensuite : dom Joseph Basoge meurt à Saint-Nicolas de Saint-Nicolas-de-Port le 24 juillet 1749 ; et dom Grégoire Basoge meurt à Notre-Dame du Breuil, près de Commercy, le 21 avril 1768. Ils ne verront pas le scandale causé par leur jeune parent, dom Henri Basoge [2473], né à Saint-Mihiel au plus tard en 1714, profès à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 13 juin 1730, prieur de Saint-Nicolas-de-Port de 1759 à 1763 et de 1768 à 1770, puis prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel moins d'une année, en 1770-1771, car sa liaison peu discrète avec une bourgeoise à Saint-Nicolas-de-Port a été dénoncée pas des confrères vigilants. Il meurt à l'abbaye de Saint-Mihiel le 6 juillet 1779.

Cet exemple permet de donner un exemple d'une autre raison d'entrer en religion que l'influence d'une maison religieuse proche, les liens de parenté avec un religieux et les souhaits des familles d'emprunter « l'ascenseur social » : les liens d'amitié. En même temps que dom Henri Basoge, font profession, à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier, le 13 juin 1730, un autre jeune homme de Saint-Mihiel, issu du même milieu social et dont la famille a déjà donné des fils à la congrégation de Saint-Vanne, dom Hyacinthe Lavefve [2474], né au plus tard en 1714, et qui meurt à Saint-Hydulphe de Moyenmoutier le 15 août 1782 ; et un jeune homme, né au plus tard en 1714 à Han (localité sur la rive gauche de la Meuse, à 3 km au sud et en amont de Saint-Mihiel), dom Joseph Chabousson [2475], qui meurt à Saint-Grégoire de Munster le 21 juin 1782. Ces trois jeunes gens sont-ils parents, amis ou simplement condisciples ?

Quelle vocation?

Peut-on oser conclure que la majorité des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe de la deuxième moitié du XVIIIème siècle sont des jeunes gens pieux, désirant être « utiles » à leurs contemporains au travers d'une vie religieuse, capables et désireux de faire de longues études, et souhaitant continuer à se livrer à des travaux intellectuels et même théologiques toute leur vie. Et ce tout en menant une vie réglée et matériellement aisée beaucoup plus bénéfique à leur santé que s'ils tenaient un commerce, cultivaient des terres ou effectuaient des travaux manuels, surtout s'ils ne sont pas les aînés de leur famille. Cela leur permet de quitter leur milieu et de s'élever sur l'échelle sociale, mais suppose que cette famille a des revenus suffisants pour régler le montant de leur pension durant leur noviciat.

[2470] « Je sais bien qu'il n'est pas grand clerc, mais son Ecriture [est] lisible », lettre de dom Catelinot à dom Calmet du 16 octobre 1746, B.D. Nancy et Toul, MB 62

[2471] *Matricula, op. cit.*, n° 1 789

[2472] *Matricula, op. cit.*, n° 1 790

[2473] *Matricula, op. cit.*, n° 1 828, et *Catalogue des religieux en charge, op. cit.*

[2474] *Matricula, op. cit.*, n° 1 829

[2475] *Matricula, op. cit.*, n° 1 830

La congrégation en est consciente et son dernier chapitre général, tenu à « *Sancti Michaelis ad Mosam* », à partir du 10 juin 1789, prescrit de ne pas demander plus de 300 # de pension annuelle et de consentir une remise aux novices dont la famille ne pourrait les verser [2476]. Ce qui peut rendre service à la famille de jeunes gens « prometteurs », repérés par le curé de leur paroisse natale et préférant la vie régulière, en compagnie de religieux leur ressemblant, au face-à-face du prêtre séculier avec des paroissiens pas toujours faciles à vivre. C'est ce qui s'est produit pour le digne dom Calmet, sorti d'une famille pauvre d'un village de la région de Commercy, élève de la petite école du prieuré bénédictin du Breuil à Commercy, puis des jésuites à l'Université de Pont-à-Mousson, et qui choisit d'entrer chez les bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne.

C'est aussi la conclusion à laquelle arrive Thimothy Tackett [2477] pour le clergé séculier : il estime que la vocation religieuse, jointe à la nécessité d'avoir une profession rémunérée et surtout la pression familiale sont les ressorts de l'entrée dans les ordres des jeunes gens, à une époque de cléricalisation du catholicisme.

Il est impossible de sonder les cœurs, mais le comportement de ces hommes durant la Révolution, puis le Consulat, l'Empire et la Restauration, quand ils ne purent demeurer religieux, montre qu'une proportion non négligeable d'entre eux était suffisament attachée à son état de prêtre pour courir des risques vitaux.

****

[2476] *Capitula generalia*, B. Codecom Verdun, ms 513, fol. 143 et dernier.
[2477] TACKETT, *op. cit.*, p. 260

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Microtopographie et tracé supposé des enceintes de la ville de Saint-Mihiel (partie ouest de la ville avec l'enclos de l'abbaye). 26

Microtopographie et tracé supposé des enceintes de la ville de Saint-Mihiel (partie est). 27

Les prieurés dépendant de l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel. 29

Les maisons des trois provinces de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe et les diocèses anciens dont elles dépendent au XVIIIème siècle. 39

La Lorraine et le Barrois du XVIème au XVIIIème siècle. 43

Dom Henri Hennezon. 45

Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz. 47

La ville de Saint-Mihiel en 1738. 55

Saint-Mihiel et ses alentours (ouest) en 1738. 56

Saint-Mihiel et ses alentours (est) en 1738. 57

Schéma de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1700. 71

Dom Gabriel Maillet (Bar-le-Duc, c. 1637 - 27 mai 1727), abbé de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1719. 75

Exemple d'ex-libris de la main de dom Ildefonse Catelinot. 333

« Catalogo novo 1733 ». 349

La notice de dom Ildefonse Catelinot, écrite de sa main, dans son *Dictionnaire de littérature.* 355

Schéma de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1780. 377

Dessin en perspective de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIIème siècle. 378

Plan général de l'abbaye de Saint-Mihiel à la fin du XVIIIème siècle. 379

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

Manuscrits sur papier, ou reliés avec des imprimés, ou imprimés annotés à la main.

ARCHIVES COMMUNALES DE SAINT-MIHIEL

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

A.C. Saint-Mihiel, D 11, *Registre mortuaire des personnes de la Basse Cour de l'abbaÿe de St Mihiéle qui sont enterrées dans l'Eglise ou Cimetiere de la ditte abbaÿe depuis le 15 avril 1744 jusqu'au* [*17 fevrier 1762*][barré] *30 Octobre 1792*, 43 p. in-f°

SUR LA VILLE DE SAINT-MIHIEL

Etat-civil :
- *Baptêmes, n° 5 (1624-1639)*
- *Naissances, n° 20 (1639-1688*)
- *Baptêmes, n° 8 (1713-1722)*
- *Baptêmes, n° 9 (1722-1730)*
- *Naissances, n° 25 (1811-1815*)
- *Mariages, n° 2 (1688-1736*)
- *Mariages, n° 13 (1811-1815*)
- *Décès, n° 2 (1701-1725*)
- *Décès, n° 3 (1725-1738*)
- *Décès, n° 16 (1811-1815*)

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

A.D. Meuse, 4 H 114 (21), *Journalier de Ce qui Arrive en l'abbaye de St Mihiel a l'Egard de la Manse Conventuelle*, 1717-1767, 81 f° in-f°

A.D. Meuse, 4 H 145 à 4 H 157 : fragments de comptes, registres des recettes et des dépenses, journaliers des recettes et des dépenses, XVIIIème siècle.

A.D. Meuse, 4 H 173 à 175 : registres des recettes et des dépenses, XVIIIème siècle.

A.D. Meuse, 4 H 5, *Chronique de Saint-Mihiel dite de Nantère,* XIème siècle, copie conservée dans un cartulaire du 3ème quart du XIIème siècle.

BIBLIOTHEQUE DE LA CODECOM DE VERDUN

SUR LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE

Capitula generalia congregationis Sanctorum Vitoni et Hydulphi ab anno 1717 ad annum 1789, 143 f° in-f°, ms 513

BIBLIOTHEQUE DIOCESAINE DE NANCY ET DE TOUL

SUR DOM ILDEFONSE CATELINOT

Cinquante-neuf lettres de dom Ildefonse Catelinot à dom Augustin Calmet, du 3 juillet 1710 au 30 décembre 1754, 211 p. in-4°, MB 62

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE D'EPINAL-GOLBEY

SUR DOM ILDEFONSE CATELINOT

DESGABETS (Dom Robert), *Œuvres théologiques de D. Robert Desgabets, savant théologien de la congrégation de S. Vanne et S; Hydulphe; recueillies par le révérend père dom Calmet, mises en nouvel ordre par dom Ildefonse Catelinot* […], ms 142

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-MIHIEL

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

Catalogue raisonné des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Mihiel de l'an 1779, Saint-Mihiel, 1779, 470 x 270 mm, 58 f° in-f°, Z 69

Catalogus ejusdem bibliothecae ordine materiarum dispositus ejusdem anni, Saint-Mihiel, 1779, 4 vol. in-f°, Z 72-71-71-71 (sic).

Lexicon bibliographicum ordine auctorum dispositus ejusdem anni, Saint-Mihiel, 1779, 2 vol. in-f° (A-C, C-M), Z 71-72 (sic).

Lexicon graecolatinum[…], Paris, chez Charles Guillard, la veuve de Claude Chevallon, au Soleil d'or, et Guillaume Merlin, à l'Homme sylvestre,1552, ni folioté, ni paginé, in-f°, PQ 817

MARTENE (Dom Edmond), DURAND (Dom Ursin), *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* […], 2 vol.,

- t. I : Paris[,six éditeurs], 1717, 312- 296 p. in-4°, R 69
- t. II : Paris, Montalant, 1724, 312-296 p. in-4°, R 70

PERRIN (François-Joseph), *Catalogus bibliothecae sammiellanae ad Mosam*, Saint-Mihiel, 1819, 234 p. in-f°, non coté.

Q. HORATIUS FLACCUS, *Ex fide, et auctoritate decem librorum manuscriptorum, opera Dionys. Lambini Monstroliensis emendatus : ab eodemq. commentariis copiosissimis illustratus, nunc primum in lucem editus,* Lyon, Jean de Tournes, 1561, 506-543 p. in-4°, PQ 654.

SUR DOM ILDEFONSE CATELINOT

Analecta graeca, Paris, veuve Edmond Martin, Jean Boudot, Etienne Martin, 1688, 552 p. in-4°, E 51

Bibliothèque sacrée ou Catalogue des meilleurs livres que l'on peut lire, pour acquérir l'intelligence de l'Ecriture sainte. Imprimé à la fin du quatrième Tôme [sic] *de la Refonte Du Dictionnaire de la Bible du R.P.D. Calmet, A Paris, chés Emeri en 1730. In fol. Depuis beaucoup augmenté & corrigé,* […] *Pour servir d'Essai à la Grande Bibliothèque Sacrée de Dom Ildéfonse* [sic] *Catelinot. Bibliothécaire de S^t^.Mihiel, Qui est en état de paroître en trois Voll. in folio ;* […], 304- [27] p. in-f°, A 944

CATELINOT (Dom Ildefonse), *Solutions des difficultés proposées en forme de questions dans les conférences ecclésiastiques du diocèse de Toul depuis le mois de mai 1725 jusqu'au mois d'avril 1754. Par le R.P. Dom Ildephonse Catelinot, Bibliothécaire de l'abbaye de St-Mihiel en Lorraine. Mort le 3 juin 1756,* t. 2, 582-1039 p. in-f°, relié en papier peint, Z 74

CATELINOT (Dom Ildefonse), *Dictionnaire de littérature,* XVIIIème siècle, 459 fol. in-4°, Z 49

Chanson sur la Belle Eglise de l'Oratoire ; sur l'air Dirai'je mon Confiteor, reliée à la fin du vol. IV des *Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*, Utrecht, 1739 [?], 3 p. in-4°, G 860[4]

LE NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien), *Histoire des empereurs et autres princes des 6 premiers siècles*, Paris, 1690, 6 vol. in-4°, U 618

Lettre de dom Antoine Rivet de La Grange à dom Pierre Guillemin, reliée entre les p. 120-121 des *Nouvelles ecclésiastiques* (années 1728 à 1730), 3ème édition, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1735, 2 p. in-4°, G 860[1]

Q. Sept. Florentis Tertulliani opera […], Paris, Mathurin Du Puys, "sub signo Coronae", 1641, [XIV]-864-130 p. in-f°, F 222

SUR LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE

CALMET (Dom Augustin), *Histoire de Lorraine*, t. IV *contenant la Bibliothèque lorraine ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois évêchés, dans l'archevêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg* […], Nancy, A. Leseure, 1751, 668 p. in-f°, U 832

CHEVRIER (François-Antoine de), *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine,* Bruxelles, 1754, 2 vol. in-12, t. 2, 300 [-32] p., FB 330

DESGABETS (Dom Robert), *Traités et lettres de dom Robert Des Gabets religieux bénédictin sur l'Eucharistie et autres points*, s.d., 1 125 p. in-4°, ms 32

MEMOIRE Au sujet d'un Bref concernant le gouvernement des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, 78 p. in-4°, M 257

SUR LA VILLE DE SAINT-MIHIEL

Rolle de la répartition generale pour le Droit du Joyeux Avénement de Son Altesse Royale [le duc François III], *en mil sept cent vingt-neuf. Office de St-Mihiel. St-Mihiel,* 3 p. in-f°, recueil de *Factums concernant Saint-Mihiel,* ms 19

VARIN (Jean-Ignace), *Le Plan Figuratif ou relatif de la Ville de S^{t}. Miel. En Vers heroiques. Par M.I.I.V… A Sainct Miel. MDCC. VIII* , 73 p. in-12, ms 1 032

BILIOTHEQUE MUNICIPALE DE TROYES

SUR LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE

LISLE (Dom Joseph de), *La Vie de M. Abraham Hugi(+8 mars 1727) écrite en forme de lettre par son confesseur, D. J. de l'Isle, religieux de Saint-Léon de Toul* [sic], 27 f° in-f°, fonds Bouhier, ms 1 887

BIBLIOTHEQUE ROYALE DE BRUXELLES

SUR LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE

LISLE (Dom Joseph de), *L'Histoire de l'ancienne et roïale abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, 170 f° in-f°, ms 3 728

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE NANCY (MEDIATHEQUE STANISLAS)

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

Parnasse […], 721 p. et 3 f° in-f°, ms 568 (190), t. III, p. 268-272

SUR DOM ILDEFONSE CATELINOT

Sept lettres de dom Ildefonse Catelinot à dom Augustin Calmet, du 21 juin 1741 au 25 février 1744, in-4°, ms 381 (150), n° 40, 41, 44, 45, 48, 62 et 88

SUR LE DUCHE DE LORRAINE

AUDIFFRET (Jean-Baptiste d'), « Etat de la cour de Lorraine en 1702 », *Mémoire sur le Duché de Lorraine*, 333 f° in-4°, ms 133

MEDIATHEQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BAR-LE-DUC MEUSE GRAND SUD

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

LISLE (Dom Joseph de), *Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de S^t^. Mihiel, précédée de cinq discours préliminaires, avec l'abrégé de la Vie du Cardinal de Retz et de plusieurs Grands Hommes*, Nancy, Haener, 1757, [11]-LX-539 p. in-4°, Fonds V. Servais, n° 20 022

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE METZ

SUR LA VALLEE DE LA MEUSE

NAUDIN le Père, NAUDIN le Fils, et DENIS, *Carte très particulière du cours et des environs de la Meuse depuis Saint-Mihel* [sic] *jusqu'à une demi-lieue au-dessus de Dun* […]. *Levée sur les lieux très exactement, pendant l'année 1738* […], échelle restituée de 1/28 521, plume et lavis sur papier, 307 x 235 cm, RES ROL 013

SOURCES IMPRIMEES

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

Second mémoire pour les abbé et religieux de l'abbaye de SAINMIEL en Lorraine. Animadversiones in binas S. Rotae decisiones coram Reverendissimo P.D.Molines Decano, die 26. Iunii 1699. emanatas contra venerabilia Monasteria S. Michaelis de Sancto Michaele Virdunen. & S. Petri de Senonis Nullius seu Tullen. necnon RR.PP. Gabrielem Maillet, & Petrum Alliot eorumdem Monasteriorum respective electos Abbates, recueil in-4°, p. 65-130 et p. 143-146

BOYE (Pierre), « Le chancelier Chaumont de La Galaizière et sa famille », *Le Pays lorrain,* 1936, p. 113-132, 441-460 et 537-552 ; 1937, p. 129-157 ; et 1938, p. 481-507

Catalogue général des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques des départements (C.G.MSS), t. III, Paris, Imprimerie impériale, 1861, "Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Mihiel", p. 509-539

COLLIN-ROSET (Simone), « Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Mihiel (1779) », *Lotharingia*, t. XV, 2009, p. 5-72

DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, Nancy, veuve A. Dard, Paris, Derache, 1860-1862, 4 vol., 395-403-404-442 p.

FEJACQ (R.P.), o. p., *Oraison funèbre de Madame la Marquise d'Heudicourt par le R. Père Fejacq, de l'ordre des Freres Prêcheurs, prononcée dans l'église de Lenoncourt le 8 juillet 1710*, p. 147-187 d'un recueil d'oraisons funèbres du XVIIème et du XVIIIème siècles, 472 p. in-8°, B.M. Saint-Mihiel, PQ 566

GERMAIN (Léon), « Monuments funéraires de l'église Saint-Michel à Saint-Mihiel (Meuse) », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 2ème série, t. V, 1886, p. 1-121

JACOB (Louis) *Traité des bibliothèques particulières, qui ont esté, & sont à présent dans le monde,* Paris, Rolet Le Duc, 1644, 717+[69] p. ; [suivi de] NAUDE (Gustave), *Advis pour dresser une bibliothèque présenté à Monseigneur le President de Mesme. Seconde édition revüe, corrigée & augmentée*, Paris, Rolet Le Duc, 1644, [8]-164 p. (incomplet), un volume in-8° relié en maroquin écrasé cramoisi aux armes du cardinal de Retz, B.M. Saint-Mihiel, PQ 477

LESORT (André) *Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel* Paris, Klincksieck, 1909-1912, *Mettensia,* VI, 3 vol., 144-272-510-LXIX, carte.

LETELLIER (Sylvie), *Bibliothèque municipale de Saint-Mihiel (Meuse). Histoire de la bibliothèque et Inventaire des livres remarquables du fonds bénédictin par Melle Sylvie Letellier, chargée de mission, septembre 1957-février 1958*, Paris, 1958, 102 p.

LIPS (Elisabeth), *Saint-Mihiel (Meuse). Ancienne abbaye bénédictine. Etudes historiques à partir des sources d'archives*, Nancy, D.R.A.C. Lorraine, Service régional de l'Inventaire général du Patrimoine culturel, 1996, 73 p.

LISLE (Dom Joseph de), *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la théologie, où l'on s'explique sur la vocation à l'état ecclésiastique* […], Nancy, Haener, 1760, XXIV-355 p. in-12

LISLE (Dom Joseph de), *Défense de la vérité du martyre de la Légion Thébéenne autrement de saint Maurice et de ses compagnons* […], Nancy, F. Baltazard, 1737, 309 p. in-8°

LISLE (Dom Joseph de), *Histoire dogmatique et morale du jeûne* […], Paris, Ph.-N. Lottin, J.-H. Butard, 1741, 576 p. in-12

LISLE (Dom Joseph de), *Histoire de la vie, du culte, de la translation des reliques et des miracles de S^{t}. Nicolas, évêque de Myre,* Nancy, Abel Cusson, 1745, in-8° (B.M. Saint-Mihiel, non coté actuellement, criblé d'éclats d'obus français en octobre 1915).

LISLE (Dom Joseph de), *Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de S^{t}.Mihiel* […], Nancy, Haener, 12-LX-538 p. in-4°

LISLE (Dom Joseph de), *Traité dogmatique et historique touchant l'obligation de faire l'aumône*, Neufchâteau, J.-F. Rouerke, 1736, 244 p. in-12

LISLE (Dom Joseph de), *Vie de M. Hugi, calviniste converti ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre*, Nancy, J.-B. Cusson, 1731, 48 p. in-8°

Mémoires de Monsieur le Cardinal de Retz, A Amsterdam et se trouve à Nancy chez Jean-Baptiste Cusson, 1717, 3 vol. in-12, II-354, 359 et 389 p. (1ère édition, mais incomplète).

Missale ad consuetudinem insignis ecclesie Tullensis […], Paris, Wolfgang Hopyl, 1508, [244] f° in-f°.

Missale Tullense, Longeville-devant-Bar [le-Duc], Martin Mourot, 1502, 284 f° in-f° (exemplaire unique connu : B.M. Saint-Mihiel, D 239).

MONTFAUCON (Dom Bernard de), *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova,* Paris, 1729, t. II, p. 1 178-1 179

« Les nécrologes de l'abbaye de Saint-Mihiel », édités par Mgr Charles Aimond, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* t. 44, 1922-1923, p. 1-206

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Apologie des* Lettres provinciales *de Louis de Montalte, contre la dernière Réponse des PP. Jésuites, intitulée* Entretiens de Cléandre et Eudoxe, Rouen et se vend à Delft chez Henri van Rhin, 1697-1698, 2 vol. in-12, t. 1 : 13- VIII-344 p., t. 2 : VIII-336 p.

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Dissertation historique et théologique dans laquelle on examine quel a été le sentiment du concile de Constance et des principaux théologiens qui y ont assisté sur l'autorité des papes et leur infaillibilité suivie d'une autre dissertation où l'on examine si, en soutenant l'infaillibilité des papes en matières de foi, on détruit les libertés de l'Eglise gallicane,* Luxembourg, André Chevalier, 1725, 284-37 p. in-12

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Dissertationes historicae, criticae, chronologicae in Sacram Scripturam Veteris Testamenti*, Toul, Alexis Laurent, Paris, Pierre Emery, 1699, XVIII-340-18 p. in-4°

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Justification de la morale et de la discipline de l'Eglise de Rome et de toute l'Italie*, Estival, J.-M. Heller, 1727, 6-316-4 p. in-8°

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Lettre touchant les sentences de M. l'Official de Toul contre les curez de Veroncourt et de Lorrez* [*par le RPD Mathieu Petitdidier,* ajouté à la main], s.l.n.d., 91-78 p. in-8°

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Remarques sur la* Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques *de M. Du Pin*, Paris, D. Hortemels, 1691-1696, 3 vol. in-8°, 336-596-398 p.

PETITDIDIER (Dom Mathieu), *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des Papes ou motif de droit du P. Quesnel, avec le traité de dom Petitdidier sur la meme matière,* Luxembourg, Antoine Chevalier, 1724, 192-26-420 p. in-8°

PIDOUX (Charles), *Catalogue du fonds des bénédictins*, Saint-Mihiel, 1933, [258-10] p.

RUINART (Dom Thierry), « Voyage littéraire en Alsace et en Lorraine », *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine,* Nancy, Wiener, 1862

Second Mémoire pour les Abbé et Religieux de l'Abbaye de Sainmiel en Lorraine contre le Sieur Etienne dit Rabaumont, Vicaire perpétuel de la cure de Bar-le-Duc, 32 p. in-4°

SMARAGDE, *Diadema monachorum R.di in Christo P. Smaragdi, monasterii S. Michaelis in Saxonia* [barré et remplacé, à la main, par : *Lotaringia*] *ordinis Dom Benedicti Abbatis. Non religiosis tantum sec et omnibus Christi cultoribus perutile*, Tournai, Laurent, 1610, XXII-391-14 p. in-12

Testaments et codicilles de Mademoiselle de Guise, suivi de *Donations et substitutions par Mademoiselle de Guise,* 36 p. in-4°

SUR LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE

CALMET (Dom Augustin), *Commentaire littéral, historique et moral sur la Régle de Saint Benoît. Avec des Remarques sur les différens Ordres Religieux, qui suivent la Régle de S. Benoît,* Paris, Emery, Saugrain, Pierre Martin, 1734, 2 vol., 598 + 576 p. in-4°

CHEREST (Georges), « Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Catalogue des religieux en charge. Province de Lorraine », *Annales de l'Est*, 1968, n° 2, p. 159-184

CHEREST (Georges), « Congrégation de Saint-Vanne. Catalogue des religieux en charge. Province de Champagne", *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, 1966, p. 132 -151, et 1967, p. 175-188

DIDIER-LAURENT (Dom Edmond) « Correspondance des bénédictins de Lorraine avec Moreau, historiographe de France », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, t. XLVI, 1896, p. 147-194

FANGE (Dom Augustin), *La Vie du Très-Révérend Pere D. Augustin Calmet, Abbé de Senones avec Un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, auquel on a joint plusieurs Pieces qui ont rapport à cette Vie*, Senones, Joseph Pariset, 1762, 518 p. in-8°

GODEFROY (Jean-E.), *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution,* Paris, Champion, 1918, 322 p. in-8°

GODEFROY (J.-E.), *Bibliothèque des bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe,* Ligugé-Paris, 1925, 296 p. in-8°

GODEFROY (Jean-E.*), Les Derniers Chapitres généraux de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe,* Ligugé, 1926, 84 p. in-8°

GUILLAUME (Abbé Pierre-Etienne), *Documents inédits sur les correspondances de dom Calmet*, Nancy, Crépin-Leblond, 1873, 1ère Partie, 60 p. (extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine,* 1873, 3ème série, t. I, p. 94-151).

GUYTON (Dom), « Voyage littéraire de dom Guyton en Lorraine », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine,* 1887, p. 198-219

LAURENT (Didier), « Quelques lettres de bénédictins lorrains », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1898, p. 19-38

LECLERCQ (Dom Henri), « Dom Mabillon », *Le Moine et l'historien. Dom Mabillon. Œuvres choisies précédées d'une biographie par dom Henri Leclercq,* édition établie par Odon Hurel, Paris, Laffont, 2007, XVI-1 131 p.

MABILLON (Dom Jean), « Traité des études monastiques*,* Paris, Charles Robustel, 1691 », édition établie par Odon Hurel, *Le Moine et l'historien. Dom Mabillon. Oeuvres choisies précédées d'une biographie par dom Henri Leclercq,* Paris, Robert Laffont*,* 2007, XVI-1 131 p., ici p. 367-625

Matricula religiosorum professorum clericorum et sacerdotum congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi (1604-1789, [suivi de] *Matricula fratrum conversorum et commissorum professorum congregationis S.S. Vitoni & Hydulphi,* nouvelle édition revue et traduite par Gilbert Cherest, Paris, P. Lethielleux, 1963, XVII-76 p.

MEMOIRE Au sujet d'un Bref concernant le gouvernement des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, 78 p. in-4°

MOUROT (Dom Sébastien), *Oraison funèbre de dom Hilarion de Bar* […], Toul, Alexis Laurent, 1715, 32 p., recueil B.M. Saint-Mihiel, PQ 566

La Règle de saint Benoît, traduction nouvelle par un moine de Solesmes, 2ème édition revue, Solesmes, 2008, 123 p.

SMARAGDE, *Commentaire du Prologue à la Règle de saint Benoît*, introduction, traduction et notes par dom Jean-Eric Stroobant de Saint-Eloy, Paris, Le Cerf, 2006, 263 p.

SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

BEAUVALET-BOUTOUYRIE (Scarlett) et MOTTE (Claude), *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Meuse*, sous la direction de Jean-Pierre Bardet et Claude Motte, Paris, CNRS Editions, 1992, 794 p.

BENOIT (Arthur), « Inscriptions relatives au département de la Meuse. Première partie : arrondissement de Commercy », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 3ème Série, t. VI, 1897, p. 149-183

LIENARD (Félix), *Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*, Verdun, Charles Laurent, 1881-1885, 3 vol.

SUR LE DIOCESE DE VERDUN

GAILLEMIN (Abbé André), *Dictionnaire biographique des prêtres, religieux et religieuses nés en Meuse et des prêtres, religieux et religieuses en Meuse pendant la Révolution et au Concordat (1789-1803),* Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1980, 4 vol., 554 p.

Missale secundum usum, ritum et consuetudinem insignis ecclesiae et diocesis virdunensis, Paris, Guillaume Merlin, 1554, VII-136 f° in-f°.

Rituel de Verdun, Verdun, Michel Fanart, 1691, XII-646-VI p. in-f°.

ROUSSEL (Chanoine Nicolas), *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun, avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745,* Paris, Pierre-Guillaume Simon, 1745, 2 vol., XXIV-540-CLXVIII-104-40 p.

ROBINET (Abbé), GILLANT (Abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Imprimerie Laurent, 1888-1910, 4 vol., 763-800-836-498-80 p., carte.

SUR DOM ILDEFONSE CATELINOT

BAILLET (Adrien), *Les Vies des saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assuré dans leur histoire*, Paris, Jean de Nully, 1701, 12 vol. in-8°

BAYLE (Pierre), *Dictionnaire historique et critique*, Bâle, J.-L. Brandmuller, 1712, 4 vol. in-f°

BERLIERE (Dom Ursmer), *Mélanges d'histoire bénédictine,* Maredsous, 1897-1902, 4 vol.

CALMET (Dom Augustin), *Commentaire littéral de la Bible sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1ère édition : Paris, Emery, 1707-1716, 23 vol. in-4°

CALMET (Dom Augustin), *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible,* Paris, Pierre Emery, 1719, 2 vol. in-f°, et *Supplément,* Paris, Emery, 1728, 2 vol. in-f°

CATELINOT (Dom Ildefonse), *Réflexions ou remarques générales et particulières sur les deux dissertations du R.P. dom Calmet abbé de Senones touchant les apparitions des esprits,* publiées sous le titre abrégé de : CATHELINOT [sic] (Dom Ildefonse), *Réflexions sur le* Traité des apparitions *de dom Calmet, 1749,* texte établi, présenté et annoté par Gilles Banderier, Grenoble, Editions Jérôme Millon, 2008, 184 p.

DISSERTATIONS SUR LES APPARITIONS des Anges, des Démons et des Esprits, et sur les Revenans et Vampires de Hongrie, de Boheme, de Moravie et de Silésie. Par le R.P. Dom Augustin Calmet, *Religieux Benedictin, et Abbé de Senones en Lorraine*, Paris, Jean de Bure, 1746, 500 p. in-12 (1ère édition).

LE NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien), *Histoire des empereurs et autres princes des 6 premiers siècles*, Paris, 1690, 6 vol. in-4°

Lettres et opuscules spirituels de Bossuet et son commentaire sur le Cantique des cantiques, Paris, Jacques Barrois, 1748, 2 vol. in-12.

Lettres spirituelles de Bossuet, Paris, Desaint et Saillant, 1746, XXIV-406 p. in-12.

Oraison funèbre[sic], recueil d'oraisons funèbres du XVIIème et du XVIIIème siècles*,* 472 p. in-8°, B.M. Saint-Mihiel, PQ 566

La Vérité des miracles de M. de Paris démontrée, Autrecht [sic], 1737, pagination multiple [758 p. au total] in-4°, nbrses gravures.

ZIEGELBAUER (Dom Magnoald), LEGIPONT (Dom Olivier), *Historia rei literariae ordinis S. Benedicti,* 1ère Partie, vol. IV, Augsbourg, 1754

SUR LE DUCHE DE BAR

« Etat général et dénombrement du duché de Bar (XVIIème siècle) », publié par Mgr Charles Aimond, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et de Commercy,* t. 42, Vème Série, t. II, 1914-1918, p. 1-100

SUR LE DUCHE DE LORRAINE

CALMET (Dom Augustin), *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, Nancy, J.-B. Cusson, 1728, 4 vol. in-f° ; nouvelle édition : *Histoire de Lorraine qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Trêves et dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la cession de la Lorraine arrivée en 1737 inclusivement*, Nancy, A. Leseure, 1745-1757, 7 vol. in-f°.

DUMONT (Charles-Emmanuel), *Nobiliaire de Saint-Mihiel,* Nancy, N. Collin, Paris, Derache, 1864-1865, 2 vol., 496-468-XV p. in-4°

Les Naudin entre Meuse et Vosges, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 2003, 117[-34] p.

MICHEL (Louis-Antoine), *Biographie historique et généalogique des hommes marquans* [sic] *de l'ancienne province de Lorraine*, Nancy, C.-J. Bissette, 1829, 532 p. in-12

THIBAULT (François-Thimothée), *Histoire des loix et usages de la Lorraine et du Barrois, dans les matières bénéficiales,* Nancy, Pierre Antoine, 1763, 398-CCXII p. in-f°

SUR LA PRINCIPAUTE DE COMMERCY

DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy,* Bar-le-Duc, 1843, 3 vol.

SUR LA VILLE DE SAINT-MIHIEL

DUVAL (Hélène), FERRARESSO (Ivan), KRAEMER (Charles), LANSIVAL (Renée), « Saint-Mihiel (Meuse) », *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et Alsace (XIIème - XVème siècle)*, sous la direction d'Yves Henigfeld et Amaury Masquillier, Dijon, Revue archéologique de l'Est, 26ème Supplément, 2008, p. 242

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

BENEZIT (Emmanuel), *Dictionnaire des peintres, dessinateurs, sculpteurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays,* nouvelle édition refondue, Gründ, 1999, 6 vol.

CABOURDIN (Guy), VIARD (Georges), *Lexique historique de la France d'Ancien Régime,* Paris, Armand Colin, 2e édition, 1992, 327 p.

COTTRET (Madeleine), *Histoire du jansénisme*, Perrin, 2016, 403 p.

COTTRET (Monique), *Jansénisme et Lumières. Pour un autre XVIIIème siècle,* Paris, Albin Michel, 1998, 419 p.

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique (*D.H.G.E.*), Paris, Letouzey et Ané, 1909-2014, t.1-31, Brepols, t. 32

Dictionnaire de biographies françaises (*D.B.F.*), Paris, Letouzey et Ané, 28 fasc. depuis 1929 (lettre « L » en 2018).

Dictionnaire de théologie catholique (*D.T.C.*), Paris, Letouzey et Ané, 1899-1950, 15 t. en 30 vol. ; et 1951-1972, 3 vol. de tables générales.

Dictionnaire de Trévoux, Nancy, 1734, 5 vol. in-f°

Dix mille saints. Dictionnaire hagiographique rédigé par les bénédictins de Ramsgate (Royaume-Uni), traduit de l'anglais et adapté par Marcel Stroobants, 8ème édition, Tournai, Brepols, 1991, 603 p.

DONTENVILLE (Henri), *Histoire et géographie mythique de la France,* Paris, Maisonneuve et Larose, 1973, 381 p.

DONTENVILLE (Henri), *La Mythologie française,* Paris, Payot, 1948, 227 p.

FURETIERE (Antoine), *Dictionnaire universel,* La Haye et Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol.

Gallia christiana, histoire des provinces ecclésiastiques françaises publiée par la congrégation de Saint-Maur de 1715 à 1785, 14 vol. in-f°

GERHARDS (Agnès), *Dictionnaire historique des ordres religieux,* Paris, Fayard, 1998, 623 p.

Histoire des bibliothèques françaises, sous la direction de Claude Jolly, Paris, Promodis et Cercle de la librairie, 1988-1991, 4 vol., t. 2 : JOLLY (Claude), *Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789,* 547 p.

Histoire de la France religieuse, sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond, Paris, Le Seuil, 1991, 4 vol.

JULIA (Dominique), "L'affaiblissement de l'Eglise gallicane", *Histoire de la France religieuse,* Paris, Le Seuil, 1991, t.3 : *XVIIIème-XIXème siècles,* p. 11-49

LACHIVER ((Marcel), *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé,* Paris, Fayard, 1997, 1 773 p.

MERCIER (Jacques), *Vingt siècles d'histoire du Vatican,* Paris, Lavauzelle, 1978, 530 p.

MICHAUD (Joseph et Louis-Gabriel), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1813-1843, 45 vol.

MINOIS (Georges), *Le Confesseur du roi. Les directeurs de conscience sous la monarchie française*, Paris, Fayard, 1988, 559 p.

MORERI (Louis), *Le Grand Dictionnaire historique ou Le Mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane*, Paris, 1718, 4 vol. in-f°

MORERI (Louis), *Grand Dictionnaire historique*, Bâle, Jean Brandmüller, 1731-1732, 6 vol. in-f°

PIERRARD (Pierre), *L'Eglise et la Révolution, 1789-1889,* Paris, Nouvelle Cité, 1988, 275 p.

ROISET (Jean), s. j., *Les Vies des saints pour tous les jours de l'année,* 3ème éd. revue et corrigée, Lyon, Frères Bruyset, 1742, in-f°.

SUIRE (Eric), *Sainteté et Lumières. Hagiographie, Spiritualité et propagande religieuse dans la France du XVIIIème siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, 523 p.

TACKETT (Timothy), *La Révolution, l'Eglise, la France. Le serment de 1791*, Paris, Editions du Cerf, 1986, 490 p.

TAVENEAUX (René), *Jansénisme et Réforme catholique. Recueil d'articles,* Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, 212 p.

WALTER (Philippe), *Mythologie chrétienne. Fêtes, rites et mythes du Moyen Age,* Paris, Imago, 2ème édition revue et complétée, 2003, 230 p.

SUR L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL

BERTIERE (Simone), *La Vie du cardinal de Retz,* Paris, Editions de Fallois, 1990, 647 p.

BESNIER (Georges), « Notes sur les archives de l'abbaye de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 3ème Série, t. IX, 1900, p. 359-363

BIGNON (Yann), *La Vie intellectuelle à l'abbaye de Saint-Mihiel à l'époque des Lumières (1750-1789),* mémoire de maitrise sous la direction du professeur Louis Châtellier, Université de Nancy II, 2003, 145 p.

BONNABELLE (Claude), « Saint-Mihiel, son abbaye, ses dépendances et aperçu sur le canton », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1889, p. 25-180

BOUILLON (Emile), « Le menhir de Woinville. Canton de Saint-Mihiel (Meuse) », *Revue lorraine d'anthropologie,* 1935-1936, p. 197-203

CAZIN (Noëlle), VAST (Brigitte), « Alcuin, conseiller de Charlemagne », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 54-55.

CAZIN (Noëlle), VAST (Brigitte), « Un manuscrit pré-carolingien rescapé de la Grande Guerre », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 50-51

CHASSAING (J.-F.), LAGET (J.), « Les ex-libris, supra-libris et fers de reliure dans les ouvrages de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel », *L'Ex-libris français. Bulletin de l'Association française pour la conservation de l'ex-libris,* n° 271, automne-hiver 2015, p. 92-98

CLESSE (M.), « Quel est le premier livre imprimé en Lorraine ? », *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1860, p. 20-28

COLLIN (Hubert), « L'abbatiale de Saint-Mihiel : un monument à secrets archéologiques difficilement révélés », *Lotharingia,* t. V, 1993, p. 29-90

COLLIN (Hubert), « L'abbatiale de Saint-Mihiel », *Les Trois-Evêchés et le duché de Bar,* Congrès archéologique de France 1991, Paris, Société française d'Archéologie, 1996, p. 293-339

CONIHOUT (Isabelle de), « Enquête sur le *Cicéron* de Grolier », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 78-79

DU PERRON (Jacques DAVY, cardinal), *Réplique à la response du Roy de la Grande Bretagne,* Paris, 1633, 968 p. in-f°.

DUBLANCHY (C.), « Monographie historique du village de Génicourt-sur-Meuse », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, IVème Série, t. IV, 1905-1906, p. 113-281

DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire des monastères de L'Etanche et de Benoite-Vau,* Nancy, Dard, Paris, Derache, 1853, 387 p.

FOURIER DE BACOURT (Etienne), « Le cardinal Bichi, abbé de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 1894, p. 169-175

GAILLARD (Michèle), GOULLET (Monique), WAGNER (Anne), version préparatoire (29 p.) de leur article « La *Chronique de Saint-Mihiel* », paru dans *Retour aux sources. Textes, études et documents offerts à Michel Parisse,* Paris, Picard, 2004

GILLEN (Anja), *Saint-Mihiel im hohen und späten Mittelalter. Studien zu Abtei, Stadt und Landesherrschaft im Westen des Reiches*, Trèves, Kliomedia, 2003, 566 p. et 8 cartes.

GIRARDOT (Alain), « Un bourg abbatial en Lorraine : Saint-Mihiel avant 1300 », *Saint-Mihiel*, Nancy, Annales de l'Est, 1974, p. 33-55

GUYON (Catherine), « Le culte de saint Michel dans la France de l'Est (Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté) », *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres, Dominique Guéniot, 2009, p. 437- 518

HENRYOT (Fabienne), « Martin Mourot, imprimeur à Longeville-devant-Bar, et les débuts de la typographie en Lorraine (1502-1528) », *Savoirs, pensées et cultures dans le Barrois, XVème-XXème siècles,* XXXVIIIèmes Journées d'études meusiennes, Bar-le-Duc, 2-3 octobre 2010, actes réunis par Noëlle Cazin et Laurent Jalabert, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2014, 244 p.

HENRYOT (Fabienne), « La voix de Smaragde à travers les siècles », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 136-137

HENRYOT (Fabienne), « Observance bénédictine et mémoire des origines », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 62-63

MAROT (Pierre), « Martin Mourot, imprimeur à Longeville-devant-Bar », *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXX, 1933, p. 124-132

MARTIN (Alexandre), DANNREUTHER (Henri) « La maison de Martin Mourot à Longeville-devant-Bar », *Bulletin mensuel de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* février 1908, p. XVI-XXI, avec photographie ; et octobre 1911, p. CXII

MARTIN (Philippe), « Une liturgie hérétique au couvent », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 154-155

METZ-NOBLAT (Mgr Joseph de), « Les querelles dans le clergé barisien au XVIIème siècle », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse,* 1997, n° 33, p. 13-60

PARISSE (Michel), « Origines et développement de l'abbaye de Saint-Mihiel (VIIIème-XIIème siècles) », *Saint-Mihiel*, Journées d'études meusiennes, 6-7 octobre 1973, Nancy, Annales de l'Est, 1973, p. 23-33

PLOTON-NICOLLET (François), « Un manuscrit carolingien porteur d'une collection d'écrits anti-ariens (Saint-Mihiel, Bibliothèque municipale, Z28) », *L'Ecrit et le livre peint en Lorraine, de Saint-Mihiel à Verdun (IXème- XVème siècles)*, actes du colloque des 25-26 octobre 2010 à Saint-Mihiel, publiés sous la direction d'Anne-Orange Poilpré, avec la collaboration de Marianne Besseyre, Tournai, Brepols, 2014, 346 p., ici p. 79-102 p.

RISSOAN (Bastien), « Une bible rescapée d'un naufrage », *Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel,* Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 156-157

SESMAT (Pierre), « L'église abbatiale de Saint-Mihiel : une architecture réformée », *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine,* Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2006, p. 149-166

SESMAT (Pierre), « Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Mihiel au temps de dom Loupvent », *Le Voyage de dom Loupvent : un Lorrain en Terre sainte en 1531,* Nancy, Annales de l'Est, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2001, p. 33-46

TAVENEAUX (René), « La vie intellectuelle à l'abbaye de Saint-Mihiel aux XVIIème et XVIIIème siècles », *Jansénisme et Réforme catholique*, recueil d'articles, préface de François Bluche, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 105-113

TAVENEAUX (René), « Un bénédictin cartésien, dom Henry Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, confesseur du cardinal de Retz », *Lotharingia,* vol. 7, 1997, p. 315-329

Les Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, sous la direction de Noëlle Cazin, Fabienne Henryot, Philippe Martin, Haroué, Gérard Louis, 2013, 220 p.

SUR LA CONGREGATION DE SAINT-VANNE ET SAINT-HYDULPHE

Autour de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine, actes des XXXIIèmes Journées d'Etudes meusiennes, Verdun, 2 octobre 2004, Saint-Mihiel, 3 octobre 2004, publiés sous la direction de Noëlle Cazin et Philippe Martin, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2006, 176 p.

Beaulieu-en-Argonne, abbaye en pays frontière, XXXI^{èmes}Journées d'Etudes meusiennes, Beaulieu-en-Argonne, 4-5 octobre 2003, actes réunis par Noëlle Cazin, Marie-Hélène Colin et Jackie Lusse, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2004, 288 p.

Bénédictins entre Saône et Meuse, actes du colloque de l'association « Saône lorraine », 19-20 août 1995, réunis sous la direction de René Taveneaux et Jean-François Michel, Paris, Editions Messene, 1996, 96 p.

BOBENRIETER (Gérard), *L'Histoire d'une Histoire… 1704-2004. Tricentenaire de :* L'Histoire de l'Abbaye de Munster *écrite par dom Augustin Calmet*, Munster, 2004, 137 p.

BOULANGE (Michel), « Dom Calmet et les eaux de Plombières », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel,* Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 319-330

Cabinets de curiosités. Senones et Dom Calmet, Senones, Association des amis de la Bibliothèque de Senones, 2000, 28 p

CHATELLIER (Louis), « Dom Calmet entre France et Allemagne », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel,* Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 145-152

CHEREST (Georges), « Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Catalogue des religieux en charge. Province de Lorraine », *Annales de l'Est,* 1968, n° 2, p.159-184

DINET (Dominique), « Voltaire et dom Calmet », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel,* Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 343-352

Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel, actes du colloque de Nancy des 18-20 octobre 2007, publiés sous la direction de Philippe Martin et Fabienne Henryot, Paris, Riveneuve éditions, 2008, 431 p.

GERARD (Aurélie), *Dom Augustin Calmet et l'abbaye de Senones. Un Milieu littéraire,* Langres, D. Guéniot, 2012, 952 p.

GODEFROY (J.-E.), *Un bénédictin janséniste, dom Thierry de Viaixnes,* Ligugé, 1923, 49 p. in-8° (extrait de la *Revue Mabillon*).

KRIEGEL (Blandine), *La Querelle Mabillon-Rancé*, Paris, Quai Voltaire, 1992, 116 p.

MARTIN (Philippe), "La fierté d'un vanniste", *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel,* Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 131-144

MICHAUX (Gérard), *La Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, de la Commission des réguliers à la suppression des ordres religieux (1766-1790)*, thèse de IIIème cycle sous la direction de M. René Taveneaux, Université de Nancy II, 1979, 2 vol., 703 p.

MICHAUX (Gérard), « Une grande réforme monastique du XVIIème siècle : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe », *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2006, p. 81-104

MICHEL (Jean-François), « De la colline de Deuilly aux replats de Morizécourt : l'histoire du prieuré de Notre-Dame de Morizécourt », *Bénédictins entre Saône et Meuse,* Paris, Editions Messene, 1996, p. 32-39

PERNOT (Michel), « Le cardinal de Retz et les bénédictins vannistes », *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine,* Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2006, p. 117-128

SCHWARZBACH (Bertram Eugene), « Les cauchemars et les concessions de dom Calmet », *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel,* Paris, Riveneuve édtions, p. 195-224

STREIFF (François), « Dom Robert Desgabets, bénédictin lorrain « inventeur » de la transfusion sanguine en 1650, *Le Pays lorrain,* octobre-décembre 1996, p. 265-276

TAVENEAUX (René), « Prieurs et sous-prieurs de Morizécourt sous le régime de Saint-Vanne (1634-1790) », *Bénédictins entre Saône et Meuse,* Paris, Editions Messene, 1996, p. 40-50

SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

BECQUART (Noël), COLNAT (Jean), *Archives départementales de la Meuse. Inventaire sommaire de la série H (Clergé régulier),* t. I : *Ordres d'hommes,* Bar-le-Duc, 1958, « Introduction », 8 p.

LEMOINE (Victor-Hyacinthe), *Département de la Meuse. Géographie physique, économique, historique et administrative,* Verdun, E. Huguet, 1909, 840 p.

Les Personnalités marquantes en Meuse. Biographies illustrées du Moyen-Age au XXIème siècle, Bar-le-Duc, Association « Opus 55 », 2013, 2 vol., 605-464 p.

MOUROT (Frank), *Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique. La Meuse. 55.,* Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, 656 p.

Valeurs et célébrités meusiennes. 600 biographies recueillies et rassemblées par la Société philomathique de Verdun, Verdun, Les Editions lorraines, 1953, 218 p.

SUR LE DIOCESE DE TOUL

MARTIN (Mgr Eugène), *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié,* Nancy, 1900-1903, 3 vol., 602-660-608 p.

SUR LE DIOCESE DE VERDUN

AIMOND (Mgr Charles), *Histoire religieuse de la Révolution dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun*, Paris, J. de Gigord, Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 1949, 509 p.

AIMOND (Mgr Charles), *Notre-Dame dans le diocèse de Verdun. Essai historique sur le culte de la Sainte Vierge et la dévotion mariale au Pays Meusien*, Paris, J. de Gigord, 1943, 332 p.

ARDURA (Bernard), prémontré, « Nicolas Psaume, pionnier de la Réforme catholique. Histoire d'un prémontré devenu évêque de Verdun (1548-1575) au siècle du concile de Trente », *Lotharingia,* t. XVII, Nancy, Société Thierry Alix, 2010, 176 p.

GAILLEMIN (Abbé André), BOURS (Docteur Jacques), « Vie et mort des prêtres meusiens déportés sur les pontons de Rochefort en 1794-1795 », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, n° 32, 1996, p. 25-102

HARBULOT (Jean-Pierre), « L'Eglise et la Révolution dans la Meuse », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse,* n° 32, 1996, p. 5-24

SUR LE DUCHE DE BAR

ADAM (Charles), « Etude sur les Grands-Jours de Saint-Mihiel », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* t. 45, 1924-1925, p. 1-124

AIMOND (Mgr Charles), *Histoire de Bar-le-Duc des origines à 1950,* Bar-le-Duc, Syndicat d'initiative, Hôtel de ville, 1953, 416 p.

JACQUOT (Vincent), « Argent et monnaie au quotidien en Barrois (1500-1789) », article à paraître dans le *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse,* n° 48-49, 2016-2018

MARTIN (Philippe), « Entre Saint-Mihiel et Fresnes : la Woëvre dans la tourmente, 1631-1661 », *Meuse en guerres*, actes des XXXVIèmes Journées d'Etudes meusiennes, Fresnes-en-Woëvre, 4-5 octobre 2008, publiés sous la direction de Philippe Martin et Noëlle Cazin, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2010, p. 59-72

Savoirs, pensées et cultures dans le Barrois, XVème-XXème siècles, XXXVIIIèmes Journées d'études meusiennes, Bar-le-Duc, 2-3 octobre 2010, actes réunis par Noëlle Cazin et Laurent Jalabert, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2014, 244 p.

SCHMITT (Alphonse), « Le Barrois mouvant au XVIIème siècle (1624-1697) », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et du Musée de Géographie*, t. 47, Vème Série, tome VII, 1928-1929, 481 p.

STREIFF (Jean-Paul), *La Noblesse de Bar-le-Duc au XVIII^{ème}siècle. Une élite urbaine*, Regnéville-sur-Meuse, Dossiers documentaires meusiens, 2014, 216 p.

SUR LE DUCHE DE LORRAINE

ANDRIOT (Cédric), *Les Chanoines réguliers de Notre-Sauveur. Moines, curés et professeurs, de Lorraine en Savoie, XVIIème-XVIII ^{ème} siècles*, Paris, Riveneuves éditions, 2012, 476 p.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (Paul d'), *Dictionnaire biographique lorrain,* publié et augmenté par des auteurs de la Société Thierry Alix, Metz, Editions Serpenoise, 2003, 416 p.

BEAUNE (Colette), *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2009, 542 p.

BOQUILLON (Françoise), *Les Chanoinesses de Remiremont (1566-1790). Contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Eglise,* Remiremont, Société d'Histoire locale de Remiremont et de sa région, 2000, 328 p.

BOURQUIN (Laurent), *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux XVIème et XVIIème siècles,* Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 334 p.

CABOURDIN (Guy), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Les Temps modernes. 2. De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien Régime,* Metz, Editions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991, 232 p.

CAFFIER (Michel), *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, Editions Serpenoise, 2003, 2 vol., 1 047 p

CHAUNU (Pierre), « Jansénisme et frontière de catholicité », *Revue historique*, 1962, p. 115-138

CHEVALLIER (Pierre), « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIIIème siècle », *La Lorraine dans l'Europe des Lumières*, colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Nancy, 24-27 octobre 1966, Nancy, Annales de l'Est, 377 p.

CHOLLET (Jack) et ANDRIOT (Cédric), *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie à Lunéville,* Haroué, Gérard Louis, 2016, 368 p.

CHOUX (Abbé Jacques), *Dictionnaire des châteaux de France. Lorraine*, Paris, Berger-Levrault, 1978, 245 p.

CLAUDE (Henri), COLLIN (Hubert et Simone), KEVERS-PASCALIS (Claude), *Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome. Chronique d'une renaissance,* Metz, Serge Domini, 2006, 112 p.

Congrès archéologique de France. XCVI^{ème} session tenue à Nancy et Verdun en 1933, Paris, Picard, 1934, 534 p.

CONTAMINE (Philippe), BOUZY (Olivier), HELARY (Xavier), *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2011, 1 215 p.

Encyclopédie illustrée de la Lorraine. La vie religieuse, sous la direction de René Taveneaux, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Metz, Editions Serpenoise, 1988, 248 p.

FERRATON (Yves), « Musiciens à la cour de Lorraine (1697-1737) », *Musique en Lorraine. Contribution à l'étude de la musique à Nancy. XVIIème-XX ^{ème} siècles,* actes du colloque de Nancy, 6-7 octobre 1992, textes réunis par Yves Ferraton, Paris, Klincksieck, 1994

GABER (Stéphane), *Et Charles V arrêta la marche des Turcs....Un lorrain sauveur de l'Occident chrétien,* Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986, 159 p.

GABER (Stéphane), *La Lorraine meurtrie. Les malheurs de la guerre de Trente Ans,* Nancy, Université de Nancy II, 1979, 112 p.

GALLET (Jean), *Hauts et puissants seigneurs sous les ducs de Lorraine et de Bar (XVème-XVIIIème siècles)*, Nancy, PUN-Editions universitaires de Lorraine, 2016, 258 p.

HENRYOT (Fabienne), *Livres, bibliothèques et lecture dans les couvents mendiants (Lorraine, fin XVIème-fin XVIIIème siècles),* thèse de doctorat sous la direction de Philippe Martin, soutenue le 13 septembre 2010, Université de Nancy 2, 649 p.

HEROLD (Michel), *Les Vitraux de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port*, s.l.n.d., Connaissance et Renaissance de la basilique, 36 p.

Histoire de la Lorraine, publiée sous la direction de Michel Parisse, Toulouse, Privat, 1978, 499 p.

JALABERT (Laurent), « Didier Bugnon (1676-1735), un ingénieur géographe français au service du duc Léopold », *Le Pays lorrain*, vol. 96, mars 2015, p. 7-18

JALABERT (Laurent), *Charles V de Lorraine ou la quête de l'Etat (1643-1690)*, Metz, Editions des Paraiges, 2017, 580 p.

L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle, édition critique du mémoire « Pour l'instruction du duc de Bourgogne » par Marie-José Laperche-Fournel, Paris, Editions du C.T.H.S., 2006, 351 p.

L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps, Actes du colloque de Nancy, 16-19 octobre 1972, Nancy, Annales de l'Est, 1974, 402 p.

LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José), « Les duchés de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle », *L'Intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVIIème siècle,* Paris, Editions du C.T.H.S., 2006, p. 103-158

LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José), *La Population du duché de Lorraine de 1580 à 1720,* thèse de l'Université de Nancy 2, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985

LE MOIGNE (Yves), « La monarchie française et le partage de l'espace lorrain », *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 1978, chap. X : « Les chemins de la réunion, 1698-1789 », p. 313-356

Ligier Richier, sculpteur lorrain de la Renaissance, actes du colloque « Ligier Richier », Saint-Mihiel, 4-7 octobre 2007, Strasbourg, Vent d'est, 2013, 248 p.

MAHUET (Antoine de), *Biographie de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy, 1641-1790,* Nancy 1911, réimpression Genève, Megariotis Reprints, 1978, 317 p.

MARTIN (Philippe), « Préface » à CHOLLET (Jack) et ANDRIOT (Cédric), *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie à Lunéville,* Haroué, Gérard Louis, 2016, p. 7-9

MARTIN (Philippe), *Une guerre de Trente Ans en Lorraine. 1631-1661*, Metz, Editions Serpenoise, 2002, 384 p.

MASSON (Philippe), « Dom Calmet contre Chevrier. La querelle de la *Bibliothèque lorraine* », *Dom Augustin Calmet. Un itiénéraire intellectuel,* Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 395-406

MICHAUX (Gérard), « Le temps des Lumières », *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. La vie religieuse*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Metz, Editions Serpenoise, 1988, p. 151-178

PARISSE (Michel), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine. L'Epoque médiévale. Austrasie, Lotharingie, Lorraine*, Metz, Editions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1990, 255 p.

PARISSE (Michel), *La Lorraine monastique au Moyen Age,* Nancy, Université de Nancy II, 1981, 144 p.

PELLETIER (Dom Ambroise), *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois en forme de dictionnaire,* t. I, 1ère Partie contenant *Les Anoblis,* Nancy, Thomas, 1758, 838-4-4 p.

PETIOT (Alain), « François de Lorraine (1689-1715), le « petit frère » du duc Léopold », *Le Pays lorrain*, vol. 96, mars 2015, p. 65-76

PETIOT (Alain), *Les Lorrains et les Habsbourg. Dictionnaire biographique illustré des familles lorraines au service de la Maison d'Autriche,* Aix-en-Provence, Mémoire et documents, 2014, 2 vol., 741 p.

PFISTER (Christian), *Histoire de Nancy*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1902- 1909, 3 vol., 751-1 101-915 p.

SESMAT (Pierre), « La moitié des églises lorraines date du XVIIIème siècle », *Les Visages lumineux du catholicisme lorrain au XVIIIème siècle,* Nancy, Institut des Sciences religieuses. Délégation épiscopale aux relations culturelles, 2005, p. 23-32

TAVENEAUX (René), *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, Vrin, 1960, 759 p.

TIHON (Marie-Claire), *La Bienheureuse Alix Leclerc,* Paris, Le Cerf, 294 p.

Trésors des bibliothèques de Lorraine, sous la direction de Philippe Hoch, Paris, Association des bibliothécaires français, 1998, 318 p

VAN DER CRUYSSE (Dirk), *Madame Palatine, princesse européenne,* Paris, Fayard, 1988, 748 p.

Les Visages lumineux du catholicisme lorrain au XVIIIème siècle, Nancy, Institut des Sciences religieuses. Délégation épiscopale aux relations culturelles, 2005, 96 p.

WILHELM (Père Jean-Baptiste), s.j., *Histoire abrégée des ducs de Lorraine, depuis Gérard d'Alsace jusqu'à François III, A l'Usage des Jeunes Gens de Qualité,* Nancy, François Midon, 1735, 213 p.

SUR LA PRINCIPAUTE DE COMMERCY

BERTRAND (Albert), « Commercy d'hier à aujourd'hui », *Dossiers documentaires meusiens,* 1980, 67 p.

SUR LA VILLE DE SAINT-MIHIEL

BERNARD (Henri), « Saint-Mihiel », *Revue lorraine illustrée*, 1910-1912, 124 p., 8 pl., 122 fig.

BERNARD (Henri), « Un document inédit sur l'auteur du Sépulcre de Saint-Mihiel », *Bulletin mensuel de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, septembre 1907, p. LXXXIV-XC

BERTRAND (Albert), LELOUP (Jean-Pierre), SCHMITT (Nicolas), *Saint-Mihiel d'hier à aujourd'hui.* Tome 1 : *Le Passé*, Bar-le-Duc, O.C.C.E., 1983, 76 p.

Saint-Mihiel, Journées d'Etudes meusiennes, 6-7 octobre 1973, Nancy, Annales de l'Est, 1974, 104 p.

BULARD (Hélène), *Une ville frontière au XIXème siècle : l'exemple de Saint-Mihiel (département de la Meuse)*, thèse de doctorat sous la direction de M. Francis Demier, soutenue le 26 septembre 2014, Université de Paris-Ouest-La Défense, 707 p.

SUR LA VILLE DE VERDUN

BEAUVALET-BOUTOUYRIE (Scarlett), *La Population à Verdun de 1750 à 1790 : étude démographique*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1991, 138 p.